REVUE

DES

DEUX MONDES

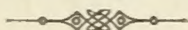
LIIe ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE.

Paris. — Imp. A. Quantin, 7, rue Saint-Benoit.

REVUE

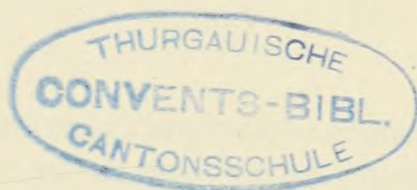
DES

DEUX MONDES



LIIe ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE

TOME QUARANTE-NEUVIÈME



PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE BONAPARTE, 17

1882

ÉTUDES DIPLOMATIQUES

LA PREMIÈRE LUTTE DE FRÉDÉRIC II ET MARIE-THÉRÈSE D'APRÈS DES DOCUMENS NOUVEAUX.

III[1].

ÉTAT DE L'EUROPE ET DE L'EMPIRE AVANT L'OUVERTURE DE LA DIÈTE ÉLECTORALE. — LE MARÉCHAL DE BELLE-ISLE AU CAMP DE FRÉDÉRIC.

I.

Au moment où va commencer l'importante négociation dont Belle-Isle était chargé ou, pour mieux dire, s'était chargé lui-même, j'ai demandé au lecteur quelques instans de patience pour étudier avec lui dans quel état il allait trouver l'Europe et l'Empire. Il va sans dire pourtant que je n'ai pas l'intention de présenter ici un tableau complet de la politique des cabinets européens au début de cette grande crise. Entre autres raisons que j'ai de m'en abstenir, celle-ci, je pense, paraîtra suffisante : c'est que la tâche est déjà remplie, et de telle sorte qu'il serait superflu autant que présomptueux de vouloir la recommencer sur nouveaux frais. C'est Frédéric lui-même qui s'en est acquitté, au début de son *Histoire de mon temps*,

(1) Voyez la *Revue* du 15 novembre et du 1er décembre 1881.

en quelques pages tracées d'une main habile à tenir la plume comme l'épée, et qu'un critique éminent a eu raison de proposer comme l'un des modèles de l'art historique dans les temps modernes. L'état politique, financier, militaire et moral de chacune des puissances y est décrit dans un résumé qui, bien qu'aussi concis qu'il est substantiel, fatiguerait pourtant encore, j'en ai peur, l'attention de plus d'un lecteur de nos jours. Je me bornerai donc à emprunter à ce merveilleux exposé ce qui est nécessaire pour l'intelligence des faits, en y ajoutant seulement ce que le contemporain le mieux informé n'a pas toujours pu savoir, ou ce qu'un politique trop intéressé pour être tout à fait impartial n'a pas toujours eu la bonne foi de reconnaître.

J'ai déjà fait comprendre par quelle raison l'opposition la plus vive que devaient rencontrer en Allemagne la politique de la France et son représentant était celle de l'Angleterre, et, de ce côté, l'hostilité étant certaine, il semble que le négociateur le plus habile eût perdu son temps à vouloir la conjurer. Les effets mêmes en paraissaient d'autant plus prochains que le roi d'Angleterre, en qualité de souverain du Hanovre, disposait lui-même d'une des neuf voix du collège électoral. Chose singulière, c'était pourtant cette circonstance même, cette double couronne placée par accident sur une même tête, qui, sans désarmer les inimitiés britanniques, pouvait en ralentir, ou, pour quelque temps même, en paralyser l'action. Il s'en fallait en effet que les intérêts du roi d'Angleterre fussent de tout point conformes à ceux de l'électeur de Hanovre. Le roi, en qualité de chef d'une grande nation rivale de la France, était un auxiliaire naturel pour la candidature de l'époux de Marie-Thérèse; l'électeur, au contraire, par tradition de religion et de famille, appartenait à la ligue des petits princes protestans d'Allemagne, adversaires nés de la prépondérance autrichienne.

Il semble qu'entre deux ordres de considérations d'importance si inégale l'hésitation ne fût pas possible. Le contraire pourtant est attesté par tous les contemporains. Sans se montrer indifférens au magnifique héritage que le hasard d'une révolution leur avait dévolu, mais craignant toujours de le perdre de même par un retour de la fortune, les deux premiers souverains anglais de la maison de Brunswick restèrent toujours attachés par le fond du cœur au modeste patrimoine de leurs aïeux. Leurs regards étaient sans cesse tournés vers ce berceau de leur grandeur, où ils revenaient périodiquement, chaque année, chercher le charme des souvenirs et subir l'empire des habitudes. Ce point de vue étroit les détourna plus d'une fois de leurs nouveaux et plus impérieux devoirs. Dans le cas présent, la crainte de compromettre dans une lutte douteuse ce petit électorat, pays plat et tout ouvert, fait exprès pour devenir le champ de

la première bataille et le gage de la première conquête, épouvantait George II et le détournait de se lancer dans les hasards d'une guerre continentale. Au moins voulait-il, avant de s'y décider, épuiser tous les moyens diplomatiques propres à satisfaire ou à apaiser la Prusse et assurer ainsi pour les premiers combats la sécurité de sa frontière. Ces hésitations étaient connues à Londres, où l'opposition les reprochait amèrement, sinon au souverain lui-même, au moins au premier ministre, Robert Walpole, qu'on accusait de ménager les faiblesses royales pour rester bien en cour, aux dépens de l'intérêt national et contrairement au vœu populaire.

Le grief n'était fondé qu'en apparence, car pour aimer la paix et craindre la guerre, Walpole n'avait besoin de se livrer à aucun calcul ; il lui suffisait de suivre son tempérament. A cet égard, comme sous d'autres encore, il était véritablement le Fleury de l'Angleterre. Et, de fait, malgré l'étrangeté de la comparaison, malgré la diversité des conditions et des costumes, il y avait entre ces deux chefs d'état rivaux plus d'un rapport d'humeur qui les avait fait vivre longtemps en bonne intelligence. L'un et l'autre gouvernaient leur patrie depuis plus de vingt ans, moins par supériorité de génie que par une heureuse adresse, et leur habileté consistait principalement à connaître le secret de toutes les faiblesses du cœur humain, plus semblable en tout lieu qu'on ne le croit et accessible aux mêmes séductions dans un parlement que dans une cour : quel que soit le théâtre, les coulisses se ressemblent. Aussi peu militaire que le vieux prélat, le vieux gentilhomme était beaucoup moins fin diplomate. La politique étrangère l'importunait, et il lui savait particulièrement mauvais gré de venir déranger mal à propos son petit travail parlementaire. « J'abandonne l'Europe à mon frère Horace, » disait-il volontiers ; mais ce frère, personnage lui-même très distingué, avait été de longues années ambassadeur en France, où il avait laissé les meilleures relations, et ce n'était pas de lui que pouvaient partir des conseils extrêmes. Belle-Isle connaissait mieux que personne ce dessous des cartes et pouvait se flatter, sinon de se concilier la politique anglaise, au moins de la gagner de vitesse et d'atteindre le but avant qu'on se fût mis en mesure de lui barrer le chemin.

Les lenteurs du cabinet britannique entraînaient l'hésitation d'une autre puissance maritime plus voisine de l'Allemagne, la Hollande, « rangée, dit Frédéric par une vive expression, à la suite de l'Angleterre comme une chaloupe suit l'impression d'un vaisseau de guerre auquel elle est attachée. » Le navire tardant à prendre le large, l'embarcation ne se hâtait pas de mettre à la voile. A voir aujourd'hui ce petit état vivre dans un calme plein de dignité, loin de la grande scène où se jouent les destinées des peuples, on est

un peu étonné du prix qu'attachaient alors tous les partis soit à obtenir son alliance, soit à prolonger sa neutralité. Mais la surprise cesse quand on se souvient que cet étroit territoire, arraché par le courage de ses habitans aux ravages de la mer et aux cruautés du despotisme, était devenu, dans l'Europe silencieuse et soumise, l'asile de toutes les libertés sociales et politiques. C'était là qu'avaient pris naissance et qu'essayaient leurs forces deux puissances que la liberté seule engendre et nourrit et qui ont renouvelé sous nos yeux la face des états modernes : le crédit et la presse.

Un commerce très étendu avait réuni entre les mains des bourgeois d'Amsterdam de vastes richesses mobilières qui leur permettaient de vendre leur concours ou de dicter leurs conditions aux gouvernemens besogneux (ils l'étaient tous), embarrassés pour solder leurs armées ou payer leurs fantaisies. De plus, les gazettes de Hollande, échappant à toute censure officielle, avaient seules gardé le droit de parler librement sur les événemens du jour. C'était là qu'on venait imprimer ce qu'à peine on osait dire tout bas et révéler ce qu'on cachait ailleurs, et ces indiscrétions calculées faisaient ensuite, en contrebande, le tour de toutes les capitales. Devant ce tribunal de l'opinion, le seul dont la sentence ne fût pas dictée d'avance, venaient se plaider toutes les causes de droit public et se débattre toutes les renommées politiques et militaires. Personne ne méprisait impunément cette voix de la conscience populaire. Louis XIV l'avait appris à son dommage, car rien n'avait plus fait de tort, à lui et à sa race, que d'avoir aliéné, par une perfide agression, des sympathies jusque-là acquises au petit-fils de Henri IV. Frédéric, mieux averti, n'avait garde de tomber dans la même faute. Engagé dans une entreprise où la Hollande ne pouvait le suivre, il ne négligeait aucune occasion de lui faire savoir sous main qu'il lui restait attaché comme le plus dévot de ses coreligionnaires, et qu'au fond ce qu'il allait défendre sur les terres d'Autriche, c'était le protestantisme opprimé, et il ne manquait pas d'ajouter que les fonds hollandais placés en Silésie ne couraient aucun risque entre ses mains. Il touchait ainsi tour à tour les deux cordes sensibles qui vibraient dans le cœur de ces fiers négocians, aussi soucieux d'assurer les droits de leur conscience que l'intérêt de leurs capitaux.

Si l'on passait maintenant sans transition de cette frontière méridionale de l'empire à son extrémité opposée, on y trouvait un mélange à peu près pareil de petits et de grands états livrés aux mêmes incertitudes, bien qu'animés du même fond de malveillance contre l'ambition française. Le colosse semi-barbare dont un grand homme venait de révéler au monde la force encore mystérieuse, la Russie, inclinait naturellement pour l'Autriche. C'était

l'Autriche qui avait appuyé ses premiers pas et facilité son entrée dans la société européenne. Ensemble les deux empires avaient lutté, tout récemment encore, contre la France, en Pologne, et enlevé cette couronne élective au beau-père de Louis XV. Leur union était nécessaire aussi pour faire tête aux retours toujours menaçans de la puissance ottomane. Les projets de la Prusse, au contraire, contrariaient la jeune ambition russe dont ils gênaient l'expansion et bornaient même les regards du côté de l'Occident. Mais ces tendances naturelles d'un intérêt bien entendu pouvaient être à tout moment, à Saint-Pétersbourg, déjouées par des influences ou des passions personnelles. Rien n'était fixe dans ce monde nouveau, à peine sorti du chaos, et qui avait vu, sans scandale, une vivandière couronnée recueillir la succession de Pierre le Grand. D'une année, d'un mois même à l'autre, une révolution de palais pouvait changer le pouvoir de mains, et renverser les plans d'alliance à peine formés. Aussi, avertis de se tenir en garde, les agens de toutes les cours, anglais, français, allemands, étaient-ils toujours à l'œuvre et prêts à mettre eux-mêmes la main par la corruption et l'intrigue à ces violentes exécutions. Jamais ces péripéties ne s'étaient succédé avec une aussi brusque rapidité que depuis la mort de la dernière souveraine, l'impératrice Anne. Son successeur, le jeune Ivan, était un enfant à peine âgé de sept ans; en quelques mois, il avait déjà changé deux fois de tuteur et trois fois de ministres. En novembre, au moment de l'invasion de la Silésie, c'était le vaillant maréchal de Munich qui, gouvernant sous le nom d'une régente intronisée par lui-même, disposait de la toute-puissance, et Frédéric, son ami de vieille date, avait reçu de lui des assurances et même des encouragemens qui n'avaient pas peu contribué à l'enhardir. Mais, en mars, tout était changé : Munich, à son tour, était disgracié et faisait place à un successeur, acquis, disait-on, à l'influence anglaise. Tout était donc redevenu menaçant de ce côté, au moins jusqu'à nouvel ordre, c'est-à-dire jusqu'à un changement de scène ou de règne qu'on pouvait toujours prévoir et auquel une diplomatie active pouvait toujours se flatter de concourir.

Contre ce danger qui alarmait principalement Frédéric, en inquiétant ses frontières et le derrière de ses armées, la France pouvait offrir à son nouvel allié une garantie qu'on trouvait alors suffisante. C'était l'appui de la Suède, liée à la politique française par une amitié qui datait de Richelieu et de Gustave-Adolphe, et qui était régulièrement entretenue chaque année par un subside dont les finances de Stockholm auraient eu de la peine à se passer. On sourirait, à la vérité, de nos jours d'une politique qui compterait sur la Suède pour tenir la Russie en échec. Mais les peuples, on le sait, vivent de souvenirs et d'imagination presque autant que de réali-

tés : l'impression laissée par le génie de Gustave et un instant réveillée par la témérité de Charles XII n'était pas encore effacée. Éclairée de ce reflet de gloire, la Suède faisait à toute l'Europe une illusion qu'elle partageait elle-même, tandis que la Russie ne possédait pas encore tout le secret de sa propre puissance. Enfin, bien que la fortune n'eût pas en dernier lieu favorisé la Suède et que ses possessions fussent déjà réduites, la conquête ne lui avait pas encore arraché la Finlande, et par cette porte, toujours ouverte, une armée suédoise, presque sans sortir de chez elle, pouvait arriver jusqu'en vue de Saint-Pétersbourg. Quelques heures de bombardement suffisaient pour réduire en poussière le monument inachevé où le fils d'Alexis avait laissé gravée dans la pierre et dans le marbre l'empreinte de son génie. Décider la Suède à entrer au plus tôt en hostilité avec la Russie, c'était de toutes les instructions du plénipotentiaire français, sinon l'article le plus important, au moins celui dont Frédéric réclamait avec le plus d'ardeur l'accomplissement, car il y voyait une condition indispensable pour maintenir en tranquillité le nord de l'Allemagne.

Enfin ce n'était pas à l'Allemagne seule qu'il fallait songer, car Marie-Thérèse, grande-duchesse de Toscane et duchesse de Milan, n'était pas seulement une princesse allemande, et ce n'était pas au-delà du Rhin que se trouvait la partie de son patrimoine la plus enviée, la plus précieuse et aussi la plus vulnérable. C'est au pied des Alpes, dans les riches plaines de la Lombardie, que depuis deux siècles les armées françaises et germaniques avaient pris l'habitude de venir se heurter et mêler leur sang dans les ondes du Pô. Le théâtre de tant de luttes passées ne pouvait rester inoccupé dans la nouvelle. Si la France, appelée ailleurs, n'y pouvait cette fois paraître, elle devait au moins s'assurer que d'autres l'y remplaceraient. A cet égard, sa sécurité pouvait être complète, car c'était une tâche que l'Espagne était toute prête à remplir, n'ayant jamais renoncé que de mauvaise grâce à ce lot de la succession de Charles-Quint; et l'Italienne qui régnait à Madrid n'était pas d'humeur à laisser échapper une si favorable occasion de faire revivre d'anciennes prétentions. Je n'irai pas si loin que Frédéric qui, pour le plaisir sans doute d'aligner des antithèses, veut bien accorder à l'ambitieuse Farnèse la fierté d'un Spartiate, l'opiniâtreté d'un Anglais, la finesse italienne et la vanité française. Mais, sans donner dans de telles exagérations, il faut avouer que la seconde femme de Philippe V était douée d'une activité infatigable dont l'Europe faisait depuis trente ans l'importune expérience. Le but qu'elle poursuivait sans relâche et pour lequel elle avait déjà troublé plus d'une fois la paix publique, c'était de créer pour chacun de ses enfans (à défaut du trône d'Espagne dont l'hérédité revenait à un

fils du premier lit) un apanage royal dans sa patrie. Elle y avait déjà réussi pour le plus âgé, l'infant don Carlos, à qui le traité de 1735 avait assuré, avec le royaume des Deux-Siciles, la domination sur tout le sud de la péninsule. A tout prix elle voulait obtenir pour le second, Philippe, la même fortune dans le nord. A peine Charles VI était-il mort qu'elle demandait déjà passage par le Roussillon et la Provence pour un corps d'armée qu'elle voulait envoyer dans le Milanais; à peine Belle-Isle nommé, elle faisait accréditer aussi un ambassadeur d'Espagne auprès de la diète électorale, ayant même rang, même qualité, mêmes instructions que celui de France. Le comte de Montijo avait ordre de s'associer à tous les efforts de Belle-Isle et de s'attacher en quelque sorte à lui pour tirer à soi la plus grosse partie possible de la curée qui se préparait. Bien loin d'avoir à craindre de ce collègue empressé aucune contradiction gênante, Belle-Isle n'avait d'avance qu'un souci, c'était de modérer l'importunité de son zèle.

C'était un genre d'embarras qu'on n'éprouvait pas avec un autre prétendant qui pourtant, lui aussi, dévorait déjà des yeux sa part dans le démembrement des possessions italiennes de l'Autriche. Celui-là, enfant de l'Italie, à portée par conséquent de satisfaire sa convoitise sur place, n'était autre que le nouveau roi de Sardaigne, dont le père était encore hier duc de Savoie, porteur aujourd'hui lui-même d'une couronne dont l'éclat récent était venu récompenser de longues traditions d'astuce et d'ambition. — « Mon fils, avait dit en mourant à son héritier le cauteleux Victor-Amédée, le Milanais est un artichaut que nous devons manger feuille à feuille. » Le moment était évidemment venu de procurer une satisfaction nouvelle à un appétit qui n'était pas diminué. Mais la maison de Savoie, placée depuis longues années entre la France et l'Autriche comme entre l'enclume et le marteau, avait de tout temps réussi à trouver son profit dans une situation où d'autres n'auraient vu qu'un péril. Elle avait toujours eu l'art de vendre son concours tour à tour aux deux belligérans, après en avoir touché le prix, et de se dégager assez à temps pour n'être jamais compromise dans l'issue de leur conflit. Le jeu lui avait trop bien profité pour qu'elle n'essayât pas de le continuer. Aussi, dès le premier jour, il fut tout à la fois évident que la cour de Turin se préparait à prendre sa part aux événemens qui s'annonçaient, et impossible de démêler quel rôle elle prétendait y jouer. Vainement, pour déchirer ce voile, Frédéric avait-il envoyé auprès de Charles-Emmanuel son confident Algarotti, qu'il croyait plus propre qu'un autre, en qualité de compatriote, à démêler l'écheveau des finesses ultramontaines : Algarotti perdait sa peine et, au bout de deux mois, il écrivait avec dépit : « Les mystères de la bonne déesse n'étaient pas plus cachés aux

hommes que l'est la politique de cette cour (1). » Et ce qu'il y avait de plus piquant, c'est qu'on n'était nullement sûr que même la fortune en se déclarant dissiperait l'incertitude, car déjà, à plus d'une reprise, c'était en se mettant du côté du vaincu et en changeant ainsi la balance des forces, que les princes savoyards avaient réussi à faire le mieux apprécier leurs services. « Ces princes, disait spirituellement un diplomate du temps, sont d'un sang qui ne se verse jamais inutilement, et ils savent que celui qui leur donnera le plus volontiers le Milanais sera toujours celui qui ne le possédera pas (2). »

On voit combien était étendu le champ diplomatique sur lequel Belle-Isle avait à porter ses regards; combien étaient nombreux et croisés les fils qu'il prétendait tenir tous dans sa main. Ces élémens divers étaient en tel nombre, et dans une telle confusion d'intérêts et de tendances que tout dépendait de l'adresse de la main qui saurait les grouper. Suivant que les premiers efforts seraient plus ou moins habiles, ou plus ou moins heureux, on pouvait ou organiser la plus formidable coalition contre l'Autriche, ou la voir se dresser devant la France. Et pourtant ce n'était encore là qu'un jeu auprès de l'entreprise bien autrement difficile de donner une impulsion commune à tous les membres mal joints et mal assortis dont le concours était nécessaire pour déterminer le moindre mouvement de ce qu'on était convenu d'appeler le corps germanique.

Représentez-vous, en effet, sur un territoire qui ne portait pas alors plus de vingt-cinq millions d'hommes et dont l'étendue ne dépassait pas de plus du tiers celui de notre France actuelle, trois cents souverainetés indépendantes, prétendant toutes régner à titre égal, — aussi bien les deux qui marchaient de pair avec les plus grandes royautés d'Europe que les quatre-vingts dont le domaine ne couvrait pas une superficie de plus de huit à dix lieues carrées. Suivez de l'œil, si vous pouvez les démêler, sur la carte, les configurations bizarres de ces innombrables états, enchevêtrés les uns dans les autres par des accidens les plus divers de conquête ou de succession, — les petits formant enclave dans les grands, et les diverses possessions d'un même maître éparses aux points les plus opposés de l'horizon. Gravez dans votre cerveau, par un effort de mémoire, toutes les dénominations dont se paraient ces potentats ou ces magistrats de toutes les tailles, — rois, ducs, archiducs, comtes palatins, évêques, margraves, burgraves, landgraves, — variété de titres qui correspondait à toutes les formes politiques qu'une société peut revêtir, depuis la monarchie pure à Vienne et à

(1) *Pol. Corr.*, t. I, p. 198.
(2) M. de Bussy, ministre de France en Angleterre.

Berlin, jusqu'à la domination ecclésiastique à Mayence et à Cologne, et jusqu'à la liberté républicaine dans les villes impériales. Puis, dans l'intérieur de ces unités qui n'étaient même pas des atomes, étudiez la divisibilité poussée à l'infini par la coexistence de quarante mille seigneuries et de presque autant d'abbayes, de maîtrises, d'ordres ou de chapitres, tous dotés d'immunités ou exerçant des juridictions privilégiées, et vous aurez à peine une idée du spectacle d'incohérence et de confusion que présentait l'Allemagne, en plein XVIIIe siècle, à l'heure où l'unité nationale était déjà fortement constituée en France sous la main d'une administration puissante, et librement représentée en Angleterre par un parlement groupé autour d'un trône populaire.

Cet étrange amalgame avait pourtant encore la prétention de former un corps organisé, doté des élémens principaux qui constituent un gouvernement. Il y avait un pouvoir exécutif central personnifié dans l'empereur, un pouvoir législatif siégeant à Ratisbonne dans une diète élective. Mais ces institutions, en supposant (ce qui est douteux) qu'elles eussent jamais eu une consistance sérieuse, n'étaient plus que l'ombre d'un grand souvenir. Depuis longtemps, j'ai déjà eu l'occasion de le dire, la dignité impériale ne possédait plus en propre aucune puissance et ne se faisait respecter qu'en empruntant celle du prince qui en était revêtu. Les juristes disaient bien encore que toute autorité émanait de l'empereur, comme toute lumière descend du soleil, mais ils n'avaient garde d'ajouter que, si l'astre conservait quelque éclat, ses rayons avaient perdu toute chaleur et toute force. En fait, on ne comptait que deux attributions dont l'empereur eût conservé l'usage discrétionnaire, la nomination de certains bénéfices et la collation de titres honorifiques. Pour tout autre exercice d'autorité, il lui fallait demander le concours, et par conséquent subir le contrôle, de ses puissans subordonnés.

Pour commencer, à peine nommé et pas encore couronné, il recevait de ses électeurs une formule de serment à prêter, rédigée d'avance en plusieurs articles qui portaient le nom significatif de capitulations. Par le premier de ces engagemens, il s'obligeait à ne rien faire pour rendre l'empire héréditaire dans sa famille. Il jurait ensuite de respecter tous les droits et privilèges des princes, même les plus exorbitans; car dans le nombre figurait le droit de faire des traités soit entre eux, soit même avec les puissances étrangères, sous la seule réserve de ne rien stipuler qui pût léser les intérêts de l'empire : condition aussi aisée à éluder que malaisée à définir. Contraint de supporter ainsi de la part du moindre de ces souverains une indépendance qui ruinait sa propre autorité, l'empereur n'en restait pas moins tenu de prêter main-forte à la leur, de les aider à

réprimer la rébellion de leurs sujets et de ne recevoir contre eux ni appel, ni réclamation sans les prévenir. On dira, je le sais, que la maison de Habsbourg violait ouvertement depuis deux siècles la première de ces promesses et faisait couramment brèche à toutes les autres. Mais quelle meilleure preuve de l'inanité d'un pouvoir que la nécessité pour le rendre sérieux d'en tourner l'usage en abus? C'était un fantôme auquel l'usurpation seule donnait un corps.

Toutes les émanations de cette dignité, plus idéale que réelle, portaient le même caractère d'impuissance. Il y avait bien, par exemple, une administration impériale. La surface de l'Allemagne était répartie en dix cercles dont chacun avait à sa tête un chef désigné par l'empereur. Mais cette division administrative, assez récente d'ailleurs (puisqu'elle ne remontait pas au-delà de l'aïeul de Charles-Quint) avait l'inconvénient de ne pouvoir correspondre utilement à aucune division politique. Quand les états d'un même souverain (ce qui était l'ordinaire), étaient attribués à des cercles différens, le prince, soumis à plusieurs autorités, en profitait pour n'obéir à aucune. Le roi de Prusse, par exemple, appartenait au cercle de la Haute-Saxe comme électeur de Brandebourg, au cercle de la Basse comme duc de Magdebourg, au cercle de Westphalie comme prince de Minden et de l'Ostfrise. En face d'un si gros personnage, chacun des délégués impériaux qui auraient dû lui commander se trouvait bien petit seigneur et si l'un d'eux avait pris un jour le verbe trop haut, il aurait dû céder le lendemain devant l'ombre même d'une menace. En revanche, l'électeur de Bavière était presque seul dans son cercle, où il aurait trouvé mauvais qu'un ordre de Vienne trop impérieux prétendît l'empêcher de vivre à son aise et de gouverner à sa mode.

Il y avait bien aussi une justice impériale, une haute cour (*Reichs'-kammergericht*), dont les membres étaient nommés par les divers états et le président au choix de l'empereur. On lui reconnaissait une compétence nominale pour trancher les différends qui s'élevaient entre les divers princes et recevoir même en certains cas les appels des justices locales. Mais, faute d'un moyen régulier de procurer l'exécution de ses arrêts, cette juridiction prétendue souveraine n'assurait plus aux droits des faibles (états ou individus) qu'une garantie illusoire. La lenteur de ses procédures, l'inefficacité souvent constatée de ses décisions, avaient découragé les justiciables soit de recourir à son intervention, soit de concourir à sa formation. Plus d'un état négligeait de désigner les juges dont le choix lui appartenait et plus d'un aussi oubliait de les payer après les avoir désignés, les laissant ainsi aux prises avec toutes les tentations de vénalité. Tel empereur pouvait trouver encore en eux tel jour des instrumens dociles et corrompus pour un caprice de despotisme;

mais nulle force régulière ne pouvait être puisée dans cette autorité déconsidérée pour une action d'intérêt général ou de bien public.

Enfin il y avait bien également une armée impériale dont l'empereur avait le droit de nommer le commandant supérieur et l'état-major-général. Mais, grand Dieu, quelle armée! En temps de paix, quarante mille hommes, vingt-huit d'infanterie, douze de cavalerie. C'était le maximum sur le papier, qui en cas de guerre pouvait être porté à cent vingt mille, disent les historiens. En fait, on ne vit jamais plus de vingt mille soldats impériaux réunis dans un même camp ou figurant sur un même champ de bataille. A la vérité, pour l'honneur de l'étendard du saint-empire, il valait mieux que de telles réunions eussent lieu le moins souvent possible, car leur aspect presque grotesque présentait une image singulièrement expressive de la confusion et du chaos. Non-seulement chaque régiment, mais chaque compagnie était formée du contingent de plusieurs états, et chacun d'eux gardait son uniforme et son armement particulier. Il y avait des états dont tout le contingent se bornait à deux hommes équipés à leurs frais, mais aussi à leur mode. Le droit des états s'étendait (toujours proportionnellement à leur importance) à la nomination des officiers inférieurs, en sorte que, dans la même compagnie, le capitaine pouvait être nommé par un comte, le premier lieutenant par une ville, le second par un chef d'ordre religieux, au besoin même par une abbesse. Puis, pour n'offenser et n'inquiéter personne, les officiers, protestans et catholiques, devaient se trouver partout en nombre égal occupant des grades équivalens. En cas d'appel imprévu, chaque prince ayant à veiller à la mobilisation de sa petite troupe, on juge combien la rencontre devait s'opérer exactement au rendez-vous. La même inexactitude régnait dans le paiement de la solde, qui restait au compte des divers états dont la contribution arrivait lentement à la caisse commune. Ce dernier point avait des conséquences plus importantes encore que l'irrégularité de certains paiemens ; car ce n'était pas pour l'armée seulement, c'était pour toute dépense d'intérêt commun que le nerf de la paix aussi bien que de la guerre faisait défaut. De finances impériales, disons le mot, il n'y en avait pas. Chaque souverain était tenu de fournir un abonnement sans qu'aucun moyen fût prévu pour le contraindre à l'acquitter, et les deux forteresses qui gardaient l'entrée de l'empire, Kehl et Philippsbourg, tombaient en ruines parce que, n'appartenant à personne, personne aussi ne voulait fournir les quelques milliers d'écus annuellement nécessaires à leur entretien.

Ce qui manquait à l'unité et à l'action du pouvoir exécutif, l'assemblée qui se réunissait périodiquement à Ratisbonne aurait pu y

suppléer si elle eût été animée d'un instinct patriotique ou de quelque souci du bien commun. Mais la constitution de la diète ne permettait guère à de tels sentimens ni de naître ni de se faire jour. Tout semblait y avoir été disposé, au contraire, pour y entretenir la méfiance des états, grands et petits, les uns contre les autres; ou, si les grands s'entendaient, c'était pour annuler et opprimer les petits. La diète était divisée en trois collèges : celui des électeurs, que formaient à eux seuls les neuf souverains à qui appartenait le droit de pourvoir à la vacance du trône impérial; celui des princes, dont le nombre n'était pas de moins de cent; et enfin celui des villes libres, qui se composait de cinquante et un députés. On votait par ordre, de sorte que les deux collèges princiers décidaient à eux seuls de toutes les résolutions. Il faut ajouter que les puissans électeurs, comme ceux de Brandebourg, de Saxe et de Bavière, avaient entrée dans le collège des princes au titre des souverainetés qu'ils pouvaient posséder en dehors de leur électorat et y disposaient d'autant de suffrages qu'ils réunissaient sur leur tête de principautés diverses. En revanche, les princes dont le trésor était mal garni se cotisaient pour entretenir plusieurs ensemble un seul représentant à frais communs. Dans de telles conditions, tous débats étaient illusoires, sauf ceux qui pouvaient s'élever entre les prétentions rivales des puissances véritablement dignes de ce nom, lesquelles en général préféraient régler leurs différends par d'autres modes que la voie parlementaire. L'issue de toutes les discussions étant prévue d'avance, on prenait d'ordinaire assez peu de souci de les provoquer.

Sur un seul point, à la vérité, le partage des voix aurait pu être possible et la contestation sérieuse, c'était sur les matières religieuses, car les intérêts de caste ou d'ordre pouvaient alors faire place à d'autres supérieurs et difficilement répartis. Mais ici, le danger étant rée let souvent éprouvé, tout était prévu pour le prévenir. De crainte de voir se renouveler les déchiremens des siècles précédens et les luttes sanglantes qui les avaient suivis, on avait laissé s'introduire depuis la paix de Westphalie une pratique prudente jusqu'à l'excès.

« Dans toutes les matières qui touchaient à la religion (dit un écrivain distingué auquel nous devons le meilleur exposé que je connaisse de l'état de l'Allemagne au XVIII[e] siècle), le vote par collège était suspendu et les deux partis religieux, le *corpus catholicum* et le *corpus evangelicum*, restaient en face l'un de l'autre, formant deux corporations pleinement indépendantes et armées l'une et l'autre d'un *veto* inconditionnel contre toutes les résolutions de la diète qui leur paraissaient incompatibles avec leurs intérêts religieux. Quant à savoir ce qui constituait une matière religieuse, c'est de quoi chaque parti restait juge, d'où résultait nécessairement

qu'on pouvait ranger sous ce titre même ce qui y était le plus étranger (1). »

Grâce à cette étrange disposition, ce n'étaient plus alors deux classes, pas même deux partis qui étaient en présence, c'étaient deux églises ou plutôt deux armées, et une inaction absolue, résultat nécessaire de cet équilibre négatif, était le seul moyen qu'on eût imaginé pour faire durer l'armistice, sinon la paix.

Ainsi à toutes les divisions sociales et politiques qui travaillaient déjà le corps germanique il fallait encore ajouter une division religieuse si persistante et si profonde qu'à un jour donné, la diète comme l'armée pouvait se partager entre protestans et catholiques, prêts encore à se jeter les uns sur les autres; fait significatif et que je recommande à l'historien qui voudrait examiner de plus près que je ne le puis faire ici l'explication véritable de l'état d'abaissement où s'était laissée tomber la patrie allemande. Il reconnaîtrait, j'en suis sûr, que cette ténacité des dissentimens religieux était la cause principale qui condamnait l'Allemagne à végéter dans ce triste état de morcellement et de langueur, tandis que tout alentour les autres nationalités européennes se fortifiaient par une salutaire concentration de pouvoirs. Une comparaison, tirée de notre propre histoire, éclaire singulièrement ce point de vue. Nous aussi, nous avions eu comme l'Allemagne nos longues guerres de religion. Eh bien! faites pour un moment une supposition. Imaginez qu'après nos longues luttes du XVIe siècle, Dieu n'eût pas fait don d'Henri IV à la France, ou ne lui eût pas prêté le concours du sage esprit de nos magistrats politiques. Au lieu de la ligue et de la réforme désarmées par lui et vivant en paix sous son autorité tutélaire, figurez-vous ces deux factions, moitié aristocratiques et moitié religieuses, réduites seulement à poser les armes de guerre lasse, et par épuisement, mais restant chacune dans ses places de sûreté et dans ses positions de combat. Laissez Bouillon à Sedan, Rohan à La Rochelle, en face de Mayenne, de Nemours, ou d'Épernon, maîtres à Bordeaux ou à Marseille. Qu'à Paris un monarque débile, au lieu de comprimer ces forces rebelles, souffre qu'elles s'organisent et se constituent pour traiter lui-même avec elles : devant ce réveil de l'esprit féodal retrempé par l'esprit de secte, que serait devenue, je vous le demande, l'unité française? Quel avenir, quel progrès lui eussent été réservés? Cette supposition, c'était l'histoire même de l'Allemagne. Il n'y avait point eu d'Henri IV au-delà du Rhin, et le traité de Westphalie fut le contraire de l'édit de Nantes. Ce n'était point

(1) Bidermann, *Deutschlands politische, materielle und sociale Zustande im achtzehnten Jahrhundert;* Leipzig, 1854, t. I, p. 12.

une paix sociale que les négociateurs du Munster et d'Osnabruck avaient eu le bonheur d'établir entre l'église et ses adversaires, ce fut un partage de territoire dont ils déterminèrent les limites. Quoi d'étonnant que les conséquences des deux opérations eussent été aussi différentes que leur nature?

Le principe même qu'avait posé la paix de Westphalie et qui prévalait encore au XVIIIe siècle, la maxime ainsi formulée par les publicistes : *Cujus regio, ejus religio,* — était de nature à perpétuer les divisions, au lieu de les éteindre. Cette règle de matérialisme politique, en faisant de la possession du territoire la condition de la liberté religieuse, plaçait les prétentions du plus petit prince sous la protection de la conscience et mettait l'anarchie sous la garde du fanatisme. Le moindre souverain pouvait se regarder lui-même comme un champion de la Bible ou de l'église, tenir son chétif état comme une terre sainte qu'il était chargé de defendre, et faire prendre ainsi à ses plus sottes prérogatives le caractère d'une inviolabilité sacrée. En défendant la vétusté d'un privilège ou la frivolité d'une étiquette, il prétendait combattre encore pour l'honneur et pour l'intégrité de sa foi. Tout le vieil héritage de la féodalité passait ainsi sous le couvert du principe nouveau de la liberté de conscience.

Chose singulière et pourtant explicable, l'empereur étant toujours catholique, c'était chez les protestans surtout qu'une méfiance naturelle et facile à justifier organisait la résistance la plus obstinée contre l'exercice le plus légitime de l'autorité centrale. Tout était bon aux nouveaux chrétiens pour lutter dans l'empire contre l'empereur, même les privilèges qui semblaient le plus inséparables de la foi qu'ils avaient désertée. Le roi de Prusse n'eût pas souffert qu'on le privât d'un seul des droits du grand maître de l'ordre teutonique. On voyait couramment des abbés, des évêques protestans, occuper avec femmes et enfans les abbayes, les commanderies, les menses épiscopales, toucher les revenus, exercer les juridictions pieusement attribuées jadis au clergé catholique par la dévotion de leurs ancêtres. Voyez donc comment le jeu complexe des passions humaines dérange les lignes idéales que se plaît présomptueusement à tracer la philosophie de l'histoire. La réforme, dont le souffle orageux a balayé partout ailleurs les traditions du moyen âge, en Allemagne avait conservé, figé pour ainsi dire dans une immobilité rigide les plus surannées des institutions du passé.

Telle était la machine à la fois détraquée et compliquée que Belle-Isle avait pour tâche de faire sortir de l'ornière afin de lui imprimer une direction et un mouvement nouveaux. N'y avait-il donc plus dans cette vaste région de l'Europe aucun sentiment commun à la masse d'hommes qui la couvrait, aucun qui pût faire battre un jour tous les cœurs d'une émotion patriotique? Hélas! en y

regardant de près, un observateur attentif en aurait pu découvrir encore un au moins latent et en germe, mais qui ne devait pas tarder à se développer. Seulement, il n'était pas de telle nature (il s'en faut bien) qu'un agent français pût y faire appel. Car c'était le sentiment même que Frédéric démêlait avec la perspicacité de la haine et du génie, quand il disait au marquis de Valori : « Prenez garde, la seule chose qui fasse tort à votre ami, l'électeur de Bavière, dans l'esprit de tous les princes d'Allemagne, ce sont ses liaisons avec vous. » Frédéric voyait juste : il n'y avait qu'une disposition d'âme qu'on rencontrât à un égal degré chez tous les Allemands, sans distinction de petits ou de grands états, de protestans ou de catholiques, et qui fît taire à certains jours leurs dissentimens particuliers : c'était une sourde et jalouse irritation contre la France. Dès lors, il n'était pas impossible de prévoir que cette impatience contre la grande puissance d'outre-Rhin, habilement exploitée, pourrait les réunir tous tôt ou tard dans un effort commun. Pour pousser la franchise jusqu'au bout, il faut confesser ce que dira l'histoire, c'est que cette humeur de mauvais voisinage était en partie du moins justifiée.

Rien n'est plus injuste, assurément, que de prétendre, comme le font la plupart des historiens allemands de nos jours, que les faiblesses intérieures de l'empire étaient dues à l'action préméditée et machiavélique de la politique française semant partout sur son passage la division et le désordre ; mais il n'est qu'exact de reconnaître que la France avait profité des conflits intestins de l'Allemagne, d'abord sagement et avec mesure, puis avec une présomption imprudente. Et, à cet égard, il convient de distinguer deux phases dans lesquelles la conduite des cabinets français fut animée de deux esprits bien différens. Engagés comme ils l'étaient par le souci de leur propre indépendance dans une lutte nécessaire contre l'ambition autrichienne, les souverains de France étaient par là même dans le droit de la guerre en suscitant à leur ennemi héréditaire des hostilités et des embarras jusqu'aux portes mêmes de Vienne. Aussi l'alliance de François I[er] avec les princes ligués contre Charles-Quint, le secours prêté au siècle suivant par Richelieu aux protestans contre les armées de Wallenstein et de Tilly n'étaient-ils que des actes de défense légitime ; tout aussi légitimes étaient les précautions prises par les négociateurs de Munster et d'Osnabruck pour ne pas laisser constituer une force prépondérante sur une frontière aussi mal défendue par la nature que celle qui borne la France du côté du nord et de l'est. Mais en poursuivant ainsi jusqu'au-delà du Rhin la juste protection des intérêts français, Richelieu lui-même avait toujours su conserver à son intervention dans les affaires allemandes ce caractère de modération qui, combinée avec l'énergie

de ses actes, faisait la véritable originalité de son génie. En soutenant les protestans, il ménageait la conscience et la dignité des catholiques. Avec ceux qu'il secourait de ses deniers ou de ses soldats, il se garda toujours de prendre ce ton de hauteur protectrice, il ne laissa jamais échapper de ses lèvres ces paroles de bienveillance dédaigneuse qui font d'un service une injure. Aussi, lorsque, par la paix de Westphalie, la France avait été placée au premier rang parmi les garantes des libertés germaniques, ce témoignage de gratitude offert avec confiance par ceux qu'elle avait servis fut accepté comme une justice par ceux qu'elle avait combattus.

Mais tout autre avait été l'attitude prise par Louis XIV pendant les cinquante années de son long règne. Sur ce point comme sur tant d'autres, il semble qu'il ait été dans la destinée du fils de Louis XIII de compromettre et de fausser l'héritage que lui avaient laissé les ministres de son père. C'est que Richelieu et Mazarin tendaient au but, tandis que Louis XIV visait à l'effet et tenait à l'éclat autant qu'au profit de la victoire. L'Allemagne, plus que toute autre, avait souffert de cette vanité fastueuse. Durant un demi-siècle, Louis XIV avait fait passer tant de fois le Rhin à ses armées, sans nécessité et sans prétexte, fait payer si cher son alliance à ses amis et sentir si rudement sa puissance à ses adversaires, gravé le souvenir de ses exploits en termes emphatiques sur tant d'arcs de triomphe, qu'à force de froisser l'amour-propre (qui ne dort jamais) il avait fini par réveiller le patriotisme assoupi. Il est des fautes, d'ailleurs, que la Providence châtie en ne permettant pas que l'oubli les couvre. Les soldats de Turenne ne savaient pas à quelle haine éternelle ils vouaient, dans le cœur des Allemands, le nom de leur patrie en l'inscrivant en lettres de sang et de feu sur toutes les collines du Palatinat.

Encore n'eût-ce été que demi-mal si le roi ou ses généraux fussent restés seuls responsables aux yeux de l'Allemagne de ces maladresses insolentes ou de ces violentes exécutions. Mais, grâce à l'habitude qu'a toujours eue le public français de suivre les pires exemples de ceux qui le mènent, la mode de le prendre de haut et sur un ton railleur avec tout ce qui venait de nos voisins du Nord s'était répandue promptement comme un air de cour, à Paris aussi bien qu'à Versailles : seigneurs, bourgeois et lettrés, chacun voulait avoir sa part de ce divertissement charitable. Quand un prince ou son envoyé allemand faisait son entrée à l'OEil-de-Bœuf, c'était parmi les petits-maîtres à qui irait le lendemain amuser les belles dames dans les ruelles de bonne compagnie aux dépens de son costume burlesque, de ses manières empesées, de la profondeur de ses révérences et de la lourdeur de son accent. Les gentilshommes qui avaient guerroyé en Allemagne étaient intarissables en anec-

dotes sur les mœurs gothiques des petites cours, leurs étiquettes ridicules, leurs repas interminables, ouverts avec un appétit glouton et terminés par une brutale ivresse. Les érudits déclaraient impossible de se reconnaître dans le dédale du droit germanique; les écrivains, fiers de la clarté française, traitaient de patois une langue dont ils ne soupçonnaient pas la riche complexité. C'était partout un feu roulant de persiflage et de brocards. Quand Saint-Simon veut peindre le comble de la gaucherie et de la disgrâce chez une princesse, il dit couramment qu'elle était Allemande au dernier point. Boileau s'indigne qu'un nom tudesque ait la prétention de figurer dans un vers, et Voltaire lui-même, chantant dans sa jeunesse *le Temple du goût*, n'en ouvrait l'accès qu'à ceux qui se gardaient d'aller *rimer en Allemagne.* C'est ainsi qu'une fatuité imprévoyante se plaisait à écraser la patrie qui était déjà celle de Leibniz et qui devait être celle de Goethe, de toute la supériorité de l'élégance, de la politesse et des lumières.

Tout alla bien ou, du moins, tout pouvait passer tant que cette supériorité était incontestable et s'affirmait à la fois sur les champs de bataille par la victoire et dans les lettres par le génie. L'Allemagne subissait en maugréant, mais sans murmurer, non-seulement le joug matériel, mais l'ascendant moral, et semblait même donner raison aux mauvais plaisans qui la raillaient en s'efforçant de les imiter. Ces petits princes, dont on riait à la cour de France, rentraient chez eux tout éblouis d'avoir adoré le soleil et ne songeaient qu'à jouer les Louis XIV au petit pied. L'imitation de Versailles est encore visible dans tous les palais qu'ils ont élevés. Voyez par exemple la Wilhelmshöhe à Cassel ou, à Manheim, l'ancien palais électoral. Tout jeune seigneur devait faire une fois en sa vie le voyage de Paris pour achever son éducation mondaine. Mais cet idéal de la légèreté et de la politesse françaises qu'on s'évertuait à reproduire était le cauchemar autant que le rêve de toutes les imaginations, et l'humiliation était égale et de copier toujours le modèle, et de ne jamais parvenir à l'atteindre. Ajoutez que les professeurs de langues et de belles manières françaises étaient presque tous des réfugiés protestans bannis par l'édit de Nantes et qui avaient les meilleures raisons du monde pour enseigner à la fois à leurs élèves et à parler français et à mal penser de la France. En faut-il davantage pour faire comprendre l'intensité d'un ressentiment qui couvait sous une cendre brûlante, mais qui, attisé sans cesse par de nouvelles imprudences, ne pouvait un jour manquer d'éclater?

Que fallait-il pour que cette haine contenue se manifestât au jour? Tout simplement l'avènement sur un trône d'Allemagne d'un prince qui fût de taille à regarder la France en face. A la vérité, un tel prince, pour jouer utilement un tel rôle, devait satisfaire à des con-

ditions assez difficiles à concilier. Il fallait d'abord qu'il fût puissant et sût être victorieux, car la force seule peut corriger les habitudes d'une longue faiblesse. Mais il ne devait être ni un fils d'Autriche ni un prétendant possible au saint-empire : cette apparence seule eût réveillé les vieilles querelles. Par le même motif, il ne devait pas être catholique, car tout catholique était suspect d'être impérial; mais il fallait un protestant sans fanatisme pour ne pas susciter les méfiances de l'autre camp. Comment accorder ces qualités, en apparence contradictoires? Supposez pourtant que le problème fût résolu et qu'un favori de la fortune les réunît toutes en sa personne; supposez, de plus, qu'au génie politique et militaire cet homme privilégié joignît le don d'écrire et de penser à l'égal des plus grands maîtres de la philosophie et des lettres; supposez qu'en particulier il excellât dans l'art terrible de manier la satire et se plût à en faire usage pour retourner ce fer empoisonné dans les chairs et dans le cœur de ceux-là mêmes qui s'en étaient longtemps servis contre sa patrie; supposez que, tour à tour infidèle allié et heureux ennemi de la France, il fît pendant un demi-siècle, de nos rois, de nos ministres, de nos généraux, de nos diplomates, le point de mire de ses épigrammes cyniques et sanglantes, répétées par tous les échos de l'Europe; enfin complétez cette supposition par la plus invraisemblable de toutes : imaginez que, dans cette campagne entreprise contre l'honneur de la France, il eût la bonne fortune de trouver pour alliée qui, grand Dieu? la France elle-même! tous les lettrés, tous les philosophes de France accourus autour de son trône pour ramper à ses pieds et vivre à sa solde; qu'il contraignît enfin le roi de la pensée française, celui qu'on a nommé spirituellement le vrai successeur de Louis XIV, Voltaire lui-même, à venir à son appel *rimer en Allemagne!* Quel changement de scène inattendu! quel renversement de tous les rôles! Pour l'orgueil allemand, quel retour de tant de disgrâces! pour la vanité surtout, quelle revanche de tant de blessures! Comment douter qu'un tressaillement national saluerait dans ce réparateur de longues injures le précurseur d'une nouvelle unité germanique!

Pour l'expiation de nos fautes, et au grand péril de la liberté future de l'Europe, cet homme avait vu le jour et se préparait déjà à sa fortune. C'était celui-là même que le plénipotentiaire de France allait chercher dans son camp pour lui frayer le chemin de la victoire. C'était Frédéric.

II.

Ce fut le 10 mars 1741 que l'ambassadeur extraordinaire du roi de France auprès de la diète électorale traversa son ancien gouver-

nement de Metz, se rendant en Allemagne, dans un magnifique appareil. Bien que la suite qui l'accompagnait ne fût que son train de voyage et que des préparatifs plus splendides encore fussent déjà faits pour l'entrée solennelle qui devait avoir lieu dans la ville impériale la veille de l'élection, l'éclat et le nombre de ses équipages, la quantité inaccoutumée de secrétaires, de gentilshommes d'ambassade, d'officiers de service, de pages, de coureurs et de gens de livrée qui lui faisaient cortège, tout attestait déjà la pensée de frapper les yeux et les imaginations par un déploiement de puissance qui révélait un grand dessein.

Le maréchal présidait seul à cette véritable armée diplomatique, puisque, par un égard particulier qu'on n'avait même pas eu pour les grands négociateurs de la paix de Westphalie, on ne lui avait adjoint aucun collègue. A la vérité, il avait à ses côtés un auxiliaire plus utile que tous les collègues du monde dans la personne de son frère, le chevalier de Belle-Isle, qui ne le quittait pas. Ceux qui connaissaient les deux frères savaient que, dès l'enfance, ils n'avaient formé qu'une seule âme et se complétaient réciproquement par un heureux mélange de qualités différentes. Le cadet était aussi froid, aussi réservé, aussi attentif à se tenir dans l'ombre que l'aîné, expansif et brillant, se montrait pressé à se mettre en scène. Mais, inspirateur caché des desseins même dont il semblait n'être que l'instrument, le chevalier portait dans leur accomplissement un esprit de suite et de ténacité à laquelle l'ardeur entraînante du maréchal se prêtait plus difficilement. Aussi disait-on familièrement qu'à eux deux ils avaient toute l'étoffe d'un homme d'état accompli dont l'un fournirait le génie qui imagine et l'autre le bon sens qui exécute. En réalité, l'ambition de l'un visait plus haut et se montrait plus à découvert; mais celle de l'autre brûlait d'un feu sombre presque aussi intense et qui aurait éclaté à son heure si elle n'eût été contenue par une subordination absolue au chef de sa race : sentiment très habituel dans les mœurs domestiques de l'ancienne France, et qui faisait du droit de primogéniture moins un privilège en faveur d'une personne qu'une institution sociale et la plus haute consécration de l'esprit de famille.

Ils avaient résolu de visiter avant l'élection (dont la date n'était pas encore fixée) les membres de l'auguste collège, ceux du moins avec lesquels on pouvait espérer s'entendre. Mais quel langage fallait-il leur tenir? C'était le point qui préoccupait les deux frères dans leurs entretiens confidentiels et dont l'intérêt devenait plus grand à mesure qu'ils approchaient de l'Allemagne. Ils avaient peine à déterminer sur quel terrain ils placeraient, pour le premier jour, la négociation qu'ils étaient chargés d'entamer. Le roi de France n'ayant pas désavoué les engagemens de la *pragmatique*, et ayant

même reconnu le titre royal de Marie-Thérèse, il ne pouvait être question d'appuyer ouvertement les prétentions de l'électeur de Bavière sur le patrimoine autrichien : on ne pouvait pas même se prononcer trop clairement pour sa candidature au trône impérial, ce qui eût attesté le parti-pris d'avance de peser sur l'élection et offusqué des prétentions rivales. Encore moins pouvait-on faire tout haut cause commune avec le roi de Prusse, dont les procédés violens alarmaient les esprits timorés. Le seul motif qui pût justifier l'intervention française dans une affaire tout intérieure à l'Allemagne, la seule corde qu'on pût faire vibrer dans des cœurs allemands, c'était l'intérêt d'affranchir, par un choix indépendant, les libertés germaniques de la prépondérance de la maison d'Autriche, et surtout de ne pas laisser tomber cette puissance usurpée dans les mains d'un étranger à peine nationalisé, comme l'époux de Marie-Thérèse. Mais pour donner quelque apparence à cette pensée désintéressée, il fallait se garder de l'appuyer de moyens comminatoires, et surtout de laisser entrevoir même à l'horizon l'apparition d'une armée française sur le sol allemand. Comment donc faire sentir la force sans l'annoncer d'avance, et comment en motiver l'usage quand il deviendrait nécessaire? C'est l'embarras qu'expliquait un peu naïvement le maréchal lui-même dans une lettre au ministère :

« Il y a un point principal qui ne m'occupe pas moins que vous, monsieur, disait-il, c'est de déterminer le motif ou le prétexte que le roi pourra alléguer pour justifier l'entrée de nos armées en Allemagne. Il faudra nécessairement que Sa Majesté s'en soit enquise auprès de l'électeur de Bavière; il faut en avoir plusieurs motifs, et c'est ce que je discuterai avec ce prince, si tant est qu'ils ne soient point alors constatés et agréés déjà par Sa Majesté (1). »

Heureusement les premiers à qui il avait à parler n'étaient ni les plus difficiles à intimider, ni les moins prêts à comprendre la menace même faite à mots couverts. Sur la route même de Francfort, Belle-Isle devait traverser les trois électorats épiscopaux qui bordaient la rive gauche du Rhin, Trèves, Cologne et Mayence. La situation de ces petites souverainetés était singulière. Elles formaient entre les grands états qu'elles séparaient une lisière de territoire pacifique qu'on appelait par un sobriquet expressif *la rue des curés* (Pfaffengasse). Leur qualité à moitié ecclésiastique les rattachait naturellement à l'Autriche, représentant attitré de l'union de l'église et de l'empire. Mais leur condition de voisines, presque d'enclaves de la France, les condamnait à servir régulièrement de routes militaires et en quelque sorte de têtes de pont à toutes les marches de

(1) Belle-Isle à Amelot. Mayence 17 avril 1741. (*Correspondance de l'ambassade près la diète de Francfort.* Ministère des affaires étrangères.)

nos armées au-delà du fleuve. Aussi, au moindre bruit d'une prise d'armes, soit à Strasbourg, soit à Metz, chacun de ces roitelets tremblait-il sur son trône en miniature, et leur profession sacerdotale leur permettait de céder d'avance, sans manquer au point d'honneur, à la moindre apparence de force. Cette patience chrétienne était d'ailleurs, de toutes les obligations de leur état, la seule qu'ils se piquaient d'observer régulièrement, car ces princes-évêques du XVIIIe siècle, sans être des saints, à beaucoup près, étaient loin de rappeler les prélats guerriers et politiques dont le moyen âge avait donné de brillans modèles. Du prêtre ils gardaient au moins l'humeur pacifique; rien de moins austère que leurs mœurs, mais rien de chevaleresque ni même de mâle dans leurs écarts. C'étaient des cadets de grande maison, entrés dans les ordres par convenance et pour soutenir la grandeur de leur race, et qui ne songeaient qu'à remplacer les joies et les soucis de la famille par les jouissances d'une vie molle et d'un luxe puéril. Nul lien d'affection héréditaire n'attachait d'ailleurs ces maîtres d'un jour aux populations douces, mais indifférentes, que le suffrage de quelques chanoines les avait appelés à gouverner. Ainsi affranchis de tous les devoirs, on oserait presque dire privés de tous les attributs de la virilité royale, ils languissaient dans une longue enfance, s'abandonnant à toutes les influences subalternes qui assiègent la vieillesse égoïste des célibataires.

Les dépêches du maréchal de Belle-Isle, datées de ces petites résidences, tracent de leur intérieur un portrait dont la vivacité comique en fait de véritables tableaux de genre. On me pardonnera peut-être de m'en être assez amusé pour m'y arrêter un instant. Si c'est une digression, elle a son prix comme peinture d'un état de mœurs qui explique beaucoup des événemens d'alors et que rien aujourd'hui ne rappelle plus.

La première visite de l'ambassadeur est rendue à l'électeur de Trèves, faisant séjour dans son palais de Coblentz. Avant l'arrivée, un envoyé exprès était venu régler le cérémonial de la réception, dont, en homme qui connaissait son monde, Belle-Isle avait arrêté d'avance les moindres détails. Saint-Simon lui-même, si difficile sur l'étiquette à exiger des princes étrangers, n'y aurait trouvé rien à redire. Il fut convenu que le prince viendrait au-devant de l'ambassadeur à l'entrée de son appartement et prendrait la main qui lui serait tendue pour le conduire à un fauteuil pareil au sien. A dîner, même égalité, deux sièges en tout semblables, placés à côté l'un de l'autre, sur la même ligne et sous un dais de même grandeur : chacun des deux convives d'ailleurs servi par ses propres pages, en même nombre, dans une vaisselle d'or. Le roi serait venu en personne qu'il n'eût pu demander davantage, mais ce qui attesta

bien mieux encore la réalité de la représentation royale, ce fut le tremblement qui saisit le pauvre prince lorsqu'il se trouva face à face avec l'image vivante de son redoutable voisin. La sueur lui dégouttait le long du visage; à peine s'il pouvait trouver ses mots et achever ses phrases.

L'entrevue fut d'autant plus pénible qu'au bout de quelques minutes on put s'apercevoir, et l'électeur fut forcé de convenir, qu'une infirmité contractée à la suite d'une blessure qui n'avait rien de glorieux (c'était un accident de chasse) lui rendait impossible, sous peine de cuisantes souffrances, de rester en société plus d'un quart d'heure de suite. Naturellement le maréchal eut la charité de le mettre à l'aise; mais cette politesse n'en eut pas moins un effet très gênant, quand le lendemain il s'agit de parler d'affaires. L'entretien ne pouvait manquer de rouler sur l'élection future, et le maréchal se mit en devoir de démontrer à l'archevêque l'intérêt qui commandait à un prince indépendant d'échapper au joug autrichien et l'intérêt plus grand encore, pour un souverain des bords du Rhin, de prévenir le retour de collisions dont ses sujets étaient toujours les premières victimes. Mais toutes les fois que l'argumentation, tendant à sa conclusion, devenait pressante, l'interlocuteur avait une raison qui ne l'était pas moins pour se dérober à la force du raisonnement et à la nécessité d'y répondre. C'était toujours à recommencer.

Belle-Isle ne tarda même pas à s'apercevoir que cet état maladif avait une autre conséquence qui n'était guère moins risible, bien que plus grave; c'était de lui faire trouver sur son chemin des scrupules de conscience qu'il ne s'attendait pas à rencontrer. Il avait emporté de Versailles un crédit ouvert pour faire valoir au besoin, en faveur de ses desseins électoraux, des raisons tangibles qui produisaient habituellement leur effet sur de petits princes toujours dépensiers et toujours besogneux, servis par des ministres qui n'étaient pas toujours incorruptibles. Mais dès qu'il voulut toucher ce point délicat avec un conseiller qu'on lui avait désigné comme particulièrement accessible à ce genre de considérations : « Rien de pareil, du moins en ce moment, dit le prudent serviteur; dans les circonstances actuelles, ce serait tout gâter. L'électeur se sait malade et a toujours la mort devant les yeux : sa conscience dont il parle sans cesse n'est pas un prétexte. Je me bornerai donc à lui dire que vous n'avez pas cru devoir lui faire d'offre ni pour lui ni pour sa famille, bien que vous fussiez autorisé à faire; cela ne peut produire que bon effet, parce que, si les scrupules subsistent, l'électeur saura gré de cette circonspection; et si, au contraire, sa santé se rétablit et qu'il agisse suivant les vues de Sa Majesté, il sera temps alors d'aller plus avant. — J'ai approuvé cette tournure, écrivait

Belle-Isle, et je saurai à Francfort, par le dit sieur Coltz (c'était le nom de ce conseiller si bien avisé) comment se sera passée sa conversation avec son maître sur cet article. Son Éminence verra donc que jusqu'à présent je n'ai pris d'engagement dans cette cause que pour une grosse abbaye avec le suffragant et à M. Coltz une promesse générale, si l'électeur donne sa voix... Cela ne passera pas 100.000 francs, le tout payable après l'élection faite avec le suffrage de leur maître. On gagnera aussi à bon marché le médecin et un valet de chambre qui lui sert à écrire les choses secrètes... Il résulte de ce détail que le roi n'aura pas grand argent à débourser ici avant l'élection (1). »

A Cologne, ou du moins à Bonn, où résidait l'archevêque-électeur, c'était une autre comédie avec des incidens différens, mais non moins piquans. Là, il semblait que tout irait de soi, l'électeur étant le propre frère puîné de celui de Bavière et devant donner d'emblée les mains à l'élévation de sa maison. Mais, tout au contraire, Belle-Isle eut le chagrin d'apprendre, en arrivant, qu'au lieu de pouvoir compter sur un concours fraternel, il tombait en plein dans une rivalité domestique. Les deux frères s'étaient querellés dès leur jeunesse pour le partage des diamans de leur mère ; puis, quand le cadet était devenu souverain, l'aîné, oubliant qu'il avait désormais en lui un égal, avait prétendu continuer à le tenir en lisière et lui avait même adressé sur le choix de ses ministres des remontrances peu ménagées. L'autre s'était regimbé, et, depuis lors, il suffisait qu'à Munich on exprimât un vœu pour qu'à Cologne on s'empressât de le contrecarrer. Naturellement le pupille émancipé n'éprouvait qu'un désir assez médiocre de voir élever au rang suprême le tuteur dont il se vantait d'avoir secoué le joug. L'Autriche exploitait habilement cette faiblesse, et son ambassadeur à la diète, le comte Colloredo, qui avait devancé Belle-Isle à Bonn, venait d'en partir, emportant avec lui la reconnaissance de la royauté de Marie-Thérèse, ce qui, de la part d'un cadet de Bavière, équivalait au désaveu des prétentions de sa famille. Il laissait les ministres et tout l'entourage de l'électeur gagnés d'avance à l'Autriche et même enrôlés à sa solde.

Le résident de France, le comte de Sade, était seul pour faire tête à l'orage, mais il s'en tirait avec adresse et sang-froid. C'était, si on en juge par sa correspondance, un homme d'esprit, cachant beaucoup de finesse sous une franchise apparente et possédant ce fond de gaîté intarissable que les gentilshommes français portaient

(1) Belle-Isle à Amelot, 19, 22 mars 1741. (*Correspondance de l'ambassade à la diète.* Ministère des affaires étrangères.)

alors dans les affaires aussi bien que sur les champs de bataille. Ne pouvant emporter l'obstacle d'assaut, il s'ingéniait à le tourner, et, laissant à d'autres la charge de gouverner le prince, lui, faisait mine de ne songer qu'à le divertir. Par une conversation piquante, par des saillies originales, il trompait l'ennui de son oisiveté et s'était rendu le compagnon inséparable de tous ses plaisirs. Il s'astreignait même à partager ses dévotions officielles et obligatoires pour en alléger le poids. Peu à peu, aux camaraderies joyeuses succédaient les épanchemens et les confidences. Il ne s'agissait d'abord que d'affaires de cœur. Le diplomate, comprenant à demi-mot les insinuations, se chargeait d'arranger chez lui, tout exprès, de petits soupers fins où un prélat peu sévère venant sans cérémonie pouvait rencontrer les belles dames de sa connaissance sur un pied de familiarité que ne permettait pas le décorum du palais épiscopal. Puis, le lendemain de ces fêtes discrètes, l'hôte auguste était prié d'accepter, en guise de petits cadeaux pour entretenir l'amitié, des objets d'art ou de prix tout récemment apportés de France et qui avaient paru fixer son attention. La galanterie ouvrait insensiblement la porte à la politique. Quand le prince était pâle et avait passé une mauvaise nuit, on l'accablait d'affectueuses interrogations sur sa santé, à quoi il répondait souvent avec un soupir que les affaires publiques lui donnaient bien du souci, et parfois il s'oubliait jusqu'à laisser voir que, s'il avait à se plaindre de son frère, il n'était pas non plus sans remords de suivre des conseils contraires à l'intérêt de sa famille. De singuliers aveux lui échappaient : il convenait qu'il s'était un peu pressé de saluer la reine de Hongrie; mais c'est qu'il avait promis cette reconnaissance autrefois à l'empereur son père, en même temps qu'il recevait de lui un don de 100,000 florins, et son directeur lui assurait qu'il ne pourrait se dédire sans rendre l'argent. Enfin, de confession en confession, il en vint un jour à raconter à de Sade lui-même que la cour de Vienne le pressait fort de signer un traité secret par lequel il s'engagerait à observer une neutralité absolue dans tout conflit où l'Autriche serait engagée : on lui promettait en échange de lui faire toucher les revenus des commanderies de l'ordre teutonique dont il était titulaire, mais dont la maison de Prusse s'adjugeait depuis deux siècles, sans scrupule, tous les profits. « Que dois-je faire? disait-il; je vous avoue que je n'en dors pas. » De Sade, évitant de paraître trop pressé de relever l'ouverture, lui conseilla simplement de prendre des calmans et d'éloigner toutes les préoccupations qui le fatiguaient. « Ah! reprit alors le prince attendri, vous êtes un véritable ami; il n'y a que vous qui m'aimiez. Si vous n'étiez pas l'envoyé de France, je ne me conduirais que par vos avis. Mais on pré-

tend que je ne dois rien vous dire, parce que, si je vous raconte quelque chose, vous irez tout rapporter au ministre de Bavière (1). »

De Sade n'avait pas tort de croire qu'il gagnait ainsi chaque jour un terrain dont, l'heure venue, les affaires pourraient profiter : mais ce travail latent, fait sans avoir l'air d'y toucher, ne pouvait qu'être gêné et nullement aidé par l'arrivée solennelle d'un ambassadeur en grand appareil. Non qu'en son temps Belle-Isle n'eût pu, comme un autre, jouer d'adresse et faire le bon compagnon; mais enfermé aujourd'hui dans sa haute dignité, il ne lui était pas permis de compatir ainsi aux faiblesses humaines. Aussi, sa visite solennelle, qui ne pouvait être que de courte durée, fut-elle accueillie avec une déférence froide et cérémonieuse qui put le tromper lui-même sur son effet, mais qui ne fit point illusion à de Sade. — « M. de Belle-Isle est arrivé lundi, écrivait celui-ci le 22 mars : tout tremble, tout fléchit devant lui : l'électeur lui-même craint sa présence; mais je crains bien que cette présence n'ait fait qu'assoupir les cabales sans les éteindre. » Effectivement, quand l'ambassadeur fut parti, emportant de vagues protestations de respect et de dévoûment pour le roi de France, de Sade n'eut pas de peine à s'apercevoir que l'électeur le boudait et le tenait à distance, et comme il insistait pour connaître le motif de sa disgrâce, il obtint cette réponse sèche : « Vous avez fait venir M. de Belle-Isle pour me gronder comme un enfant (2). »

Il faudrait citer ici en entier les dépêches du spirituel résident et l'entendre expliquer lui-même comment une tendre réconciliation suivit cette rupture momentanée, et comment, pénétrant alors plus que jamais dans la confiance de l'électeur et abordant enfin la politique, il vint à bout, à force de caresses et de menaces, ou suivant son expression, *de fadeurs et d'injures*, d'obtenir de lui l'engagement qu'il se conformerait au vœu de la France et le renvoi du traité dont l'Autriche avait demandé la signature. La dernière scène, en particulier, perdrait tout son prix si on ne laissait au principal acteur la parole pour la raconter.

« Il est question, depuis quelques jours, écrit-il au ministre, d'un voyage à Arenberg (maison de chasse dans le voisinage de Bonn), et il était décidé que l'électeur n'irait pas si les ministres étrangers voulaient le suivre... J'ai paru extrêmement froid quand on a parlé de ce voyage,.. puis quand le jour a été pris et qu'il n'y avait plus moyen de reculer, j'ai été dire à l'électeur que je ne voulais pas le quitter, que je serais au désespoir si j'étais quatre jours

(1) Le comte de Sade à Amelot, 19, 22 mars, 8 avril 1741 et *passim*. (*Correspondance de Cologne*. Ministère des affaires étrangères.)

(2) De Sade à Amelot; 18 avril 1741.

sans le voir. Il s'est mis à rire et m'a représenté tous les inconvéniens du voyage. Je l'ai assuré que ce qu'il y avait de plus affreux pour moi était de rester à Bonn sans lui. Il a paru bien aise de ma résolution, mais il m'a prié de ne pas dire qu'il y eût consenti, et de partir un jour après lui, parce qu'il ne veut pas des autres... J'ai été ravi d'obtenir cette triste grâce et je ne pouvais donner au roi une plus grande preuve du désir que j'ai de faire mon devoir... Le pays, les chemins et l'air sont réellement affreux. On va à la chasse des coqs de Limoges (1) à deux heures après minuit, et pour ne pas manquer le moment on va coucher dans le bois : l'électeur a une chambre de planches, et nous coucherons sous des arbres qui n'ont guère de feuilles. »

La partie de chasse a lieu, et c'est là en pleine forêt et au milieu de la nuit que le résident, feignant de recevoir un courrier de Versailles, prend en quelque sorte l'électeur à la gorge pour obtenir de lui une décision positive. — « Je lui dis que j'avais ordre du roi de savoir ses intentions sur le traité proposé par la reine de Hongrie. Il me dit qu'il n'était pas en lieu pour cela et qu'il fallait attendre qu'il fût de retour à Bonn. Je lui dis que le roi avait grande envie d'avoir un coq de Limoges. Il me dit qu'il n'y avait qu'à renvoyer le courrier avec un coq et lui donner le temps de se décider sur sa réponse. — Je répondis que le coq serait fort mal reçu s'il arrivait tout seul, et que mon courrier ne partirait pas sans cette réponse... Malheureusement nous étions au milieu d'une forêt sans papier et sans encre... Nous en revînmes hier, et ce matin, il m'a envoyé chercher et m'a dit que son parti était pris de ne jamais se séparer du roi. Je voulus lui embrasser les genoux, il se jeta à mon cou, nous avions tous deux les larmes aux yeux. Il me dit que je le tirais d'un grand abîme, qu'il était prêt à se perdre. Il a envoyé chercher le grand-maître, lui a donné une clé de ses papiers, il lui a dit de prendre dans son tiroir le traité que la reine de Hongrie avait envoyé, de le rendre à son agent de Cologne, et de lui dire qu'il était engagé avec la France et qu'il ne voulait plus rien écouter. Il m'a demandé ensuite si je voulais qu'il écrivît au roi ; je lui dis que je croyais que le roi recevrait avec plaisir les assurances de son attachement. Il s'est mis à écrire : je suis sorti : il est venu me chercher pour me montrer sa lettre et m'a demandé si j'étais content ; je lui ai dit que oui. Il m'a demandé si je voulais qu'il demandât quelque chose au roi pour moi. — « Oui, lui ai-je dit, qu'il me laisse auprès de vous toute ma vie. » — Nous nous sommes quittés fort contens l'un de l'autre : mais gardez-vous bien, monseigneur, de m'accorder cette grâce. — J'ai été obligé de dire que le roi voulait un coq ;

(1) Le coq de *Limoges* est une espèce de coq de bruyère.

vous pouvez le garder, pourvu que vous me disiez dans votre première lettre que le roi a été content du présent qu'on lui a fait. Au reste, cet oiseau ne vaut rien à manger, tout au plus en pâté froid (1). » — Et pour ne pas sortir des détails de cuisine, de Sade donnait quelques jours après cette preuve éclatante de la haute faveur qu'il avait su conquérir. « Mon cuisinier, écrivait-il, travaille quelquefois pour l'électeur. L'électeur mange volontiers de ce qu'il fait et annonce les plats qu'il a faits. Quand l'électeur en a pris, ils font le tour de la table. Tant que M. de Colloredo a été ici, aucun de son parti n'a osé en manger; à présent, ils en mangent tous et les louent. » « L'électeur, ajoutait-il encore quelque temps après, ne met plus de bornes à sa confiance. Il y a huit ou dix jours que le grand écuyer lui demanda comment il faudrait donner des perruques à son cocher pour son entrée à Francfort. Selon sa coutume, il a répondu : « Demandez au comte de Sade. » Le grand écuyer est sorti en disant « Que le comte de Sade et les perruques aillent à tous les diables (2)! »

Mayence était un théâtre plus important que Trèves et Cologne. L'archevêque était investi de la dignité d'archichancelier d'Allemagne et de doyen du corps électoral. En cette qualité, il était chargé de convoquer et de présider la diète, ce qui lui donnait la facilité de fixer la date de la réunion au moment qu'il pouvait juger propre pour les vues qu'il désirait favoriser; de plus, c'était à lui, dans le cas présent, à résoudre, au moins par une décision provisoire, une question très délicate qu'on commençait à soulever. La maison d'Autriche ne jouissait d'autre droit électoral que celui qui était attaché à la couronne de Bohême. En reconnaître l'exercice à Marie-Thérèse, c'était donc trancher d'avance le débat élevé entre elle et l'électeur de Bavière, et la princesse avait compliqué elle-même la difficulté en transférant son droit litigieux à son époux, en même temps qu'elle lui donnait la régence de ses états. Quelle valeur avait cette délégation, et la voix de Bohême représentée par le grand-duc de Toscane serait-elle comptée au même titre que les autres dans le nombre des suffrages? En l'appelant ou en l'écartant, le jour de l'ouverture de la diète, l'électeur de Mayence préjugeait la question par un avis qui, sans être définitif, aurait un poids considérable. Aussi, là encore, plus qu'à Cologne, Colloredo s'était pressé de prendre les devans, et Belle-Isle trouvait la place déjà gardée; un instant même, il put craindre qu'on ne voulût pas le recevoir. L'audace eût été trop grande, et le soupçon n'était pas fondé. L'électeur, au contraire, en recevant des mains du résident de France la

(1) De Sade à Amelot, 3, 18 avril 1741. (*Correspondance de Cologne*. Ministère des affaires étrangères.)

(2) De Sade à Amelot, 15 juin, 5 décembre 1741. (*Correspondance de Cologne*. Ministère des affaires étrangères.)

ettre qui annonçait l'arrivée de l'ambassade extraordinaire, la pressa sur son cœur et la baisa avec respect. « Assurez le roi, avait-il dit, que je regarde comme un grand bien qu'il veuille nous aider de ses bons offices. Je me flatte pourtant, ajoutait-il d'un air railleur, que la bienveillance qu'il nous témoigne n'est pas du même aloi que celle que le roi de Prusse jurait l'autre jour à l'archiduchesse (1). »

Belle-Isle prit son parti d'agir de vigueur et de marcher droit sur l'obstacle : on lui signalait comme la principale difficulté l'opposition du neveu de l'électeur, le comte d'Elz, tout-puissant, disait-on, sur l'esprit affaibli de son oncle, et on croyait savoir même le chiffre exact de la somme que Colloredo lui avait donnée pour s'assurer de son concours. Belle-Isle le fit venir et lui posa sans détour, à brûle-pourpoint, l'alternative suivante : un million de livres déposé chez tel banquier qu'il indiquerait et qui pourrait être touché vingt-quatre heures après l'élection si le suffrage de l'archevêque était conforme aux vues de la France; si cette offre était refusée, le roi connaîtrait qui était son ennemi et, en cas de guerre, saurait s'en souvenir. On pouvait même prévoir l'éventualité où l'archevêque, qui était vieux et infirme, viendrait à mourir, et en ce cas on saurait bien rendre le séjour de Mayence intenable pour sa famille, qui n'y était pas populaire. Le neveu, tout étourdi de cette charge à fond de train, balbutia quelques mots sur les engagemens d'honneur qui avaient été pris avec Charles VI avant sa mort, puis finit par se rendre à discrétion, du moins en apparence, sous la condition que la transaction resterait enveloppée du plus profond secret. « Soyez tranquille, reprit Belle-Isle, je serai bien aussi discret que l'a été le comte Colloredo sur les cent mille francs qu'il vous a donnés. » Grande indignation du comte d'Elz, qui jura que c'était une calomnie. « Comment peut-on croire de pareilles choses? s'écria-t-il. Ne sait-on pas que le grand-duc de Toscane est un avare qui ne veut jamais rien payer? » Là-dessus Belle-Isle, qui au fond ne tenait pas non plus à ce que le marché fût connu, termina l'entretien en avertissant son nouvel associé que, pour peu qu'il en laissât transpirer la moindre chose et surtout qu'un agent autrichien en eût connaissance, on lui enverrait de France par la poste un démenti public et catégorique (2).

En rendant compte de cette conversation au ministère, Belle-Isle exprimait la contrariété qu'il éprouvait de voir toujours opposer des engagemens de conscience aux offres sagement intéressées qu'il

(1) Blondel, résident de France à Amelot, 25 janvier 1741. (*Correspondance de Mayence*. Ministère des affaires étrangères.)

(2) Belle-Isle à Amelot, 8 avril 1741. (Lettre particulière, *Correspondance de l'ambassade à la diète de Francfort*.)

faisait valoir. « Ces engagemens pris pour l'exercice d'un droit souverain sont certainement illicites, disait-il. Ne pourrait-on pas faire faire une consultation par d'habiles docteurs pour en prouver la nullité et leur donner l'épithète qu'ils méritent?.. Cette consultation pourrait être très utile pour franchir les scrupules de l'électeur de Mayence, feints ou réels, et ceux de l'électeur de Trèves, que je crois plus sincères, en leur faisant faire de sérieuses réflexions. »

Rien n'allait mieux aux allures d'esprit du cardinal que cette double opération mi-partie pécuniaire et mi-partie théologique; aussi s'empressa-t-il de faire répondre : « Le roi a voulu lire lui-même d'un bout à l'autre la dépêche par laquelle vous rendez compte de la longue conversation que vous avez eue avec le neveu et dans laquelle vous avez épuisé la matière. Il a paru n'y être pas insensible et je ne désespère pas qu'à votre retour, vous ne le trouviez disposé à vous donner sa promesse par écrit. Au surplus, vous avez pris une précaution très nécessaire en lui disant que vous lui donneriez un démenti en forme s'il osait révéler ce que vous lui aviez confié. Je vais faire travailler à la consultation pour prouver la nullité des engagemens que quelques électeurs ont pris avec le feu empereur, et votre idée à cet égard me paraît d'autant meilleure que les principes sur cette matière sont faciles à établir et que la cour de Vienne n'oserait les contester. Quand cette consultation sera faite, Son Éminence examinera sous quelle forme on devra la présenter au public, l'avis des docteurs français ne pouvant être que suspect en pareille matière (1). »

De Mayence, Belle-Isle, ayant soin d'éviter Munich, de crainte de trahir trop ouvertement ses préférences, se rendit en droiture à Dresde. Là, enfin, quittant avec lui le territoire ecclésiastique, il semble que nous devrions en avoir fini avec ce mélange de religion apparente et de corruption frivole, avec ces intrigues de sacristie et d'antichambre qui ne répugnent à personne plus qu'à des lecteurs chrétiens de nos jours. Effectivement, le changement d'atmosphère eût été brusque si Auguste III, électeur de Saxe et roi de Pologne, eût ressemblé même de loin à son père Frédéric-Auguste, qui l'avait précédé dans cette double souveraineté. Celui-là, le rival parfois heureux de Charles XII, était (tous les lecteurs de Voltaire le savent) un aventurier de grande race qui ne se piquait pas plus de constance en religion que de fidélité en amour ou en politique. « Il était, dit le spirituel historien Lemontey, luthérien de naissance, catholique par ambition, et musulman par ses mœurs. »

(1) Amelot à Belle Isle, 18 avril 1741. (*Correspondance de l'ambassade à la diète*. Ministère des affaires étrangères.)

Son existence s'était écoulée à prendre, à perdre, et à reprendre une couronne et, chemin faisant, à choisir et à quitter des maîtresses de toute sorte et de toute condition. Après avoir débuté comme un héros de roman, il avait fini comme un pacha dans son sérail.

Mais le fils n'héritait ni des vices ni des qualités du père. Las du spectacle d'agitation et de désordre qui avait troublé sa jeunesse, il s'était réfugié de bonne heure dans une dévotion mal entendue qui ne fortifiait pas son naturel craintif. Il ne songeait qu'à assurer au meilleur marché possible, avec son repos en ce monde, son salut dans l'autre, et pour être plus sûr de ne pas manquer son but, il avait confié un de ces soins à un jésuite italien, le père Guarini, et l'autre à un ministre protestant, le comte de Brühl. Il ne prenait de résolution qu'avec le conseil du moine et n'en exécutait aucune sans le concours du favori. Les deux directeurs ayant le bon esprit de marcher d'accord, il restait libre de se livrer à ses goûts naturels, l'exercice de la chasse et la recherche de ces magnifiques objets d'art dont le musée de Dresde lui doit l'inappréciable collection.

Deux sujets de souci troublaient pourtant ses veilles, l'humeur farouche de ses sujets de Pologne et l'ambition remuante de ses voisins de Prusse. Depuis surtout que le trône était occupé à Berlin par un jeune prince qui mettait tout en rumeur, ses alarmes de ce côté ne lui laissaient plus de relâche. Vainement Frédéric, avant même d'entrer en Silésie, lui avait-il proposé de s'associer à son entreprise avec promesse d'en partager les bénéfices. Ces avances ne lui semblaient qu'une preuve de perfidie. Il était convaincu (et il n'avait pas absolument tort) que le fourbe ne songeait qu'à le brouiller avec l'Autriche et à créer ainsi un péril de plus pour Marie-Thérèse, afin de faire capituler la princesse à meilleure condition, sauf à se retourner ensuite contre ceux qu'il aurait compromis. Quant à la reine sa femme, à qui il portait avec une fidélité inviolable toute l'affection dont une âme égoïste est susceptible, c'était une fille d'Autriche, très émue naturellement de toute injure faite à sa race. Peut-être, à la rigueur, si on lui eût offert à elle-même de se considérer, à défaut d'héritier mâle, comme la tête de la maison et à ce titre de prendre la place de sa cousine, eût-elle prêté l'oreille à l'ouverture. Mais la proposition de faire la même substitution au profit de sa sœur cadette, l'électrice de Bavière, ne pouvait (Belle-Isle le savait d'avance) compter sur son agrément. Informés de ces dispositions, les ministres étrangers, autrichiens, anglais et russes, ne négligeaient rien pour les entretenir et surtout pour les confirmer par des engagemens positifs. On ne proposait pas à ce moment à Auguste III moins de deux traités à signer, l'un avec l'Autriche, assez semblable à celui qui était offert à l'électeur de Cologne, l'autre où seraient entrées la Russie et l'Angleterre et qui aurait fait

peser sur Frédéric avant que la France se fût décidée, la menace d'une redoutable coalition (1).

Dans ce milieu si peu favorable, Belle-Isle ne pouvait espérer qu'un appui qui, bien qu'éloigné et absent, n'en était pas moins assez efficace. C'était celui du frère naturel du roi, le fils de la belle Aurore de Königsmark, Maurice, comte légitimé de Saxe, et déjà lieutenant-général dans l'armée française. Maurice était le premier né des innombrables amours de Frédéric-Auguste, et grâce, soit à ces souvenirs de jeunesse, soit à la précocité de son heureux naturel, il avait toujours été l'objet des prédilections de son père. Personne ne contestait d'ailleurs que, dans l'héritage paternel, le bâtard avait pris, en fait de qualités brillantes et viriles, tout ce qui n'était pas échu au fils légitime. C'est un genre de partage dont malheureusement pour la morale l'histoire a présenté plus d'un exemple. Loin de concevoir aucune jalousie de cette supériorité, Auguste III témoignait, au contraire, à son frère une affection souvent déférente et lui aurait assurément laissé prendre dans ses conseils une part prépondérante s'il lui eût convenu de rester en Saxe. Mais soit que le champ fût trop restreint pour le déploiement de ses facultés brillantes, soit que l'ambition se trouve toujours mal à l'aise sur les marches d'un trône où elle n'espère pas monter, c'était sur un théâtre plus vaste que le jeune homme avait paru dès le premier jour impatient de s'élancer. La France avait exercé sur lui de bonne heure le charme qui séduisait alors toutes les imaginations. Engagé dans nos armées, il vivait à Paris depuis près de vingt années, livré à tous les entraînemens d'une nature fougueuse, plongé dans un tourbillon de plaisirs qui ne lui faisait oublier ni le souci de la gloire ni même l'étude des secrets de l'art militaire, ne négligeant aucune occasion pas plus de se divertir que de se battre, animant par sa présence, amusant par sa verve intarissable aussi bien les camps que la cour ou les coulisses des théâtres, et aussi apprécié des gens de guerre qu'aimé des grandes dames ou des princesses de comédie. Une équipée brillante qui l'avait ramené dans le Nord avec l'espoir de s'emparer de la souveraineté de la Courlande ne l'avait éloigné que peu de mois de ce séjour favori; cette prouesse n'avait fait que le mettre plus en vogue et le rendre plus épris que jamais d'aventure et de renommée. Il se tenait l'oreille au guet, prêt à répondre au premier appel de la fortune.

La mort de Charles VI lui avait paru sonner l'heure décisive de sa destinée. « Voilà le brouillamini général, écrivait-il sur-le-champ au comte de Brühl; j'ai une part à y prendre. » Effectivement, l'événement paraissait fait pour lui. N'ayant jamais oublié,

(1) D'Arneth, t. I, p. 206 et suiv.; — Droysen, t. I, p. 210 et suiv., 250 et suiv.

malgré l'éloignement et l'absence, de quel sang il était sorti, une grande guerre où sa patrie d'origine et sa patrie d'adoption pourraient marcher de concert et où il pourrait travailler à la grandeur de sa famille, en restant dans les rangs, en prenant peut-être la tête de la première armée du monde, c'était le comble de ses vœux et l'idéal de ce qu'il appelait lui-même ses rêveries. Aussi était-il entré dans tous les projets de Belle-Isle avec un enthousiasme passionné. Il ne cessait d'écrire à Dresde lettres sur lettres, de jour en jour plus pressantes, pour préparer la voie aux ouvertures de l'ambassadeur français. Les occasions de revenir à la charge ne lui manquaient pas, car il n'avait jamais cessé d'entretenir avec son frère une correspondance assidue, et même de lui envoyer régulièrement une chronique, tantôt politique, tantôt mondaine, parfois même scandaleuse, de ce qui se passait à Versailles. Si les archives de Dresde se décident jamais à mettre au jour la collection de ces pièces curieuses, on y verra sans doute à ce moment les anecdotes et les commérages faire place à une suite d'excitations belliqueuses écrites dans une langue incorrecte, mais pleine de feu, que rend plus originale encore une orthographe vraiment fabuleuse. Mais c'était peu d'écrire, Maurice aurait voulu accompagner Belle-Isle de sa personne. Il se flattait que sa seule présence aurait enlevé le consentement de son frère et même fait finir la querelle de voisinage entre Dresde et Berlin. « Si je pouvais, écrivait-il à Belle-Isle lui-même, je proposerais d'aller en Saxe et en Silésie. Je crois que j'aurais mis en très peu de jours ces deux rois d'accord. Celui de Prusse m'aime tendrement... Je crois qu'il aurait plus de confiance en moi qu'en qui que ce soit que le roi de Pologne peut lui envoyer. Cela fait, je reviendrais et je me ferais fort de faire sauter le bâton, comme on dit, au roi de Pologne. J'admire votre étoile, ajoutait-il, vous allez être l'arbitre de la Germanie. Vous disposez du sort des états du royaume et des empires. Jamais mortel, depuis les Romains, ne s'est trouvé en pareille passe (1). »

Fort de cet auxiliaire et guidé par ses conseils, Belle-Isle arrivait ayant déjà toutes ses batteries dressées d'avance. Il eut cette fois l'agrément d'être salué, en débarquant, le 15 avril, par une nouvelle qui était de nature à lui donner du courage. Une rencontre importante venait d'avoir lieu quatre jours auparavant dans les plaines de Molwiz, en Silésie, entre les troupes amenées d'Autriche

(1) Maurice de Saxe à Belle-Isle, 9 août 1741. (*Correspondance de Saxe.* Ministère des affaires étrangères.) Je me permets comme on peut le voir, de faire une citation anticipée de cette lettre, mais elle ne fait que résumer par une expression vive beaucoup de lettres précédentes conçues dans le même sens. Pour tout ce qui regarde la jeunesse de Maurice de Saxe, consulter l'intéressante biographie de M. Saint-René Taillandier dans la *Revue des Deux Mondes*, mai-novembre 1864.

par le maréchal de Neipperg et l'armée prussienne commandée par Frédéric lui-même. Bien que la journée fût demeurée longtemps incertaine et que les détails de l'action fussent confus et contradictoires, il était certain qu'en définitive le général autrichien battait en retraite et que les Prussiens restaient maîtres du champ de bataille. Cet échec imprévu jetait le parti autrichien à la cour dans une grande inquiétude; la reine en ressentait tant d'émotion qu'elle avait dû, écrivait un diplomate, se purger par précaution, et le roi, ne sachant plus que penser, se rendait invisible. Profitant de cet avantage avec cette confiance qui est naturelle et peut-être nécessaire à ceux qui poursuivent de grands desseins, Belle-Isle crut, pendant un instant, que tout allait céder devant lui; et effectivement, à la suite de plusieurs entrevues avec les deux favoris, il avait déjà obtenu du père Guarini la promesse significative qu'il écrirait à ses supérieurs à Rome pour savoir si, en conscience, le roi de Pologne était tenu par les engagemens pris envers la *pragmatique*. Au bout de quelques jours, cependant, Belle-Isle put lui-même s'apercevoir que ce progrès était arrêté, que les adversaires reprenaient courage et relevaient la tête. On sut que le roi Auguste avait eu avec le ministre d'Autriche des entretiens dont celui-ci paraissait satisfait. Que se passait-il donc et quelle était la cause de ce temps d'arrêt? Il n'était pas impossible de le deviner, et en tout cas, on ne tarda pas à l'apprendre (1).

D'abord, quand on connut le récit exact de ce qui avait eu lieu à Molwiz, les circonstances qui avaient précédé la victoire furent de nature plutôt à rabaisser qu'à grandir l'idée qu'on s'était faite jusque-là du vainqueur. Tout le monde connaît cette singulière journée de Molwiz, dans laquelle Frédéric faillit faire à ses dépens l'apprentissage de la guerre et reçut sans les mériter les premières faveurs de la fortune. On sait que la bataille parut perdue pour les Prussiens pendant les premières heures, à ce point que Frédéric, croyant tout désespéré, opéra une retraite précipitée, et que ce fut son lieutenant, le maréchal Schwerin, qui, moins prompt à perdre courage, tint bon, reprit l'avantage et décida le succès, en l'absence du général en chef. Frédéric lui-même est convenu longtemps après dans ses Mémoires, avec une bonne grâce qui ne devait plus guère lui coûter, des fautes de jeunesse et d'inexpérience qu'il avait commises. La principale paraît avoir été de s'être chargé lui-même de commander une des divisions de son armée, au lieu de rester au centre de l'action pour la conduire tout entière et la dominer. Son corps d'armée ayant lâché pied avant les autres, il se trouva enveloppé dans cette déroute

(1) Droysen, t. I, p. 250; — Belle-Isle à Amelot, 20 avril 1741. (*Correspondance de Saxe*, ministère des affaires étrangères.)

partielle. Il a tiré de ce souvenir de très bons conseils à l'adresse des jeunes militaires pour les engager à ne pas croire trop tôt les parties perdues. Mais il n'en est pas moins vrai que sa retraite, bien que peut-être nécessaire, fut opérée avec une hâte qui lui donna tout l'air d'une fuite. Le roi étant beaucoup mieux monté que le reste de sa cavalerie, son cheval prit le devant sur tous les autres dans cette course en arrière, et il n'avait avec lui qu'une faible escorte quand il arriva devant la ville d'Oppeln, où il comptait se mettre en sûreté.

Mais, pour comble de malheur, cette petite ville avait été occupée à son insu, le matin, par un parti d'Autrichiens, de sorte qu'il fallut tourner bride au plus vite, sous peine d'être reconnu et pris. La nuit tombant sur ces entrefaites, la troupe fugitive dut se mettre à l'abri dans un moulin, où le roi passa, dans une angoisse un peu trop visible, ces longues heures d'attente. On prétendit même qu'on l'avait entendu invoquer la miséricorde de Dieu, ce qui n'était pas chez lui une médiocre preuve d'émotion. Ce fut là que, vers l'aube du jour suivant, un messager du maréchal Schwerin le retrouva pour lui annoncer sa victoire et le rendre à son armée, tout couvert, disaient les mauvais plaisans, *de gloire et de farine.*

Parmi les nombreux incidens de la journée qui prêtaient à rire, un des plus comiques et dont on s'amusait le plus, était la mésaventure de l'un des savans de l'intimité royale, le mathématicien Maupertuis. L'honnête géomètre, se souvenant qu'il avait servi dans les dragons et voulant à la fois faire sa cour et montre de sa valeur, avait tenu à accompagner son maître sur le champ de bataille. Mais on n'avait pu lui donner qu'une monture très médiocre (ce n'était pourtant pas un âne, comme l'a méchamment raconté Voltaire), de sorte que, quand il s'agit de s'en aller en vitesse, il fut, dès le premier temps de galop, laissé en arrière et parfaitement oublié par tous ses compagnons, y compris et surtout le roi, qui ne s'enquit absolument pas de son sort. Des hussards autrichiens l'arrêtèrent et le dépouillèrent de ses meilleurs vêtemens ; il fut conduit à Vienne dans ce triste appareil. Là seulement il fut reconnu et rhabillé aux frais de la reine de Hongrie. Quelques jours après il fut renvoyé à Berlin, pour être échangé avec le cardinal Zinzendorf que Frédéric remit en liberté, en disant que c'était tout profit de changer un cardinal contre un géomètre.

La raillerie allait donc son train et diminuait l'effet de la victoire. C'est ce que sentait Frédéric lui-même quand il écrivait à Voltaire avec une modestie d'assez bon goût : « On dit que nous avons battu les Autrichiens et je suis porté à le croire. » A la vérité, la raillerie est une consolation que les vaincus se donnent trop souvent

et qui n'a jamais réparé leurs pertes. Frédéric, d'ailleurs, n'était pas homme à laisser longtemps les rieurs du côté de ses adversaires. Mais ce qui était plus grave, c'est le bruit qui se répandit que lui-même, soit dégoûté d'une première épreuve, soit pressé de mettre à profit un premier succès, ouvrait l'oreille à des propositions de paix. Un nouvel ambassadeur d'Angleterre, lord Hyndfort, jeune pair très en faveur auprès de Walpole, allait arriver à Berlin tout exprès pour tenter de nouveau un essai de conciliation, et l'on assurait qu'un accueil favorable l'attendait au camp prussien. On peut juger de l'impression que l'annonce de cette apparition produisit sur Belle-Isle, qui n'avait aventuré sa haute dignité au fond de l'Allemagne que sur la confiance d'y venir chercher un allié déjà en armes, et sur Valori, qui avait engagé son honneur à la suite de celui de Frédéric sur la certitude que l'alliance était chose faite et conclue.

Valori ne put cependant douter de ce changement de front, lorsque le 15 avril, quatre jours seulement après la bataille, ayant été trouver le ministre Podewils pour le féliciter et presser (ce qu'il ne cessait de faire depuis un mois) la signature du traité encore en suspens, celui-ci lui déclara, non sans quelque embarras qu'avant de passer outre, son roi avait reconnu que quelques conditions nouvelles étaient indispensables. Il fallait qu'on lui garantît que, dans le cas où il serait attaqué par la Russie, la Suède et même le Danemark entreraient en lice pour le défendre. Il voulait de plus avoir le droit de se mettre en possession des duchés de Juliers et de Berg, si l'électeur palatin venait à mourir, sauf à les rendre, après la guerre, à ses héritiers. Enfin il fallait que la nature et la force effective du secours armé qui lui serait prêté par la France, fussent déterminées dans le traité par une stipulation expresse, au lieu d'être laissées dans le vague à la disposition de l'électeur de Bavière. Les menaces de la Russie, chaque jour plus instantes, rendaient, disait-il, ce surcroît de précautions nécessaire.

Il faut rendre à Valori la justice qu'il ne se méprit pas un instant sur la véritable intention qui dictait ces nouvelles exigences. Il comprit à demi-mot qu'on voulait se ménager un prétexte de rupture, ou du moins le temps d'attendre et de voir si on ne pourrait pas faire affaire ailleurs. En tous cas, eût-il été dupe de cette honnête manœuvre, pour les lecteurs des dernières publications prussiennes, cette illusion ne serait plus possible. On y peut lire en effet, cette instruction donnée en propres termes de la main même de Frédéric, le 12 avril, c'est-à-dire en sortant du moulin où il avait passé la nuit critique : « Quant à la négociation avec la France, il faudra la traîner sans affectation, en cajolant plus que jamais le de Valori. » Et le lendemain : « Vous connaissez mes

intentions et combien il m'importe de traîner l'affaire et de ménager soigneusement la France jusqu'à l'arrivée de mylord Hyndfort. En attendant, vous continuerez de négocier secrètement avec l'Angleterre et la Russie, afin de pouvoir prendre le parti le plus convenable, selon les circonstances présentes. » Quant à l'historien de la maison de Prusse, loin de dissimuler ce double jeu, il n'hésite pas à en faire honneur à son héros ; considérant son alliance avec la France comme l'acte dont il faut à tout prix justifier sa mémoire, il tient à bien établir qu'avant de recourir à cette fâcheuse extrémité, Frédéric avait épuisé tous les moyens dilatoires, y compris tous ceux que la dissimulation pouvait lui fournir (1).

Valori, tout troublé, appela à l'aide. Belle-Isle étant dans le voisinage, il le pressa de venir lui prêter son conseil, et Belle-Isle, tout aussi ému que lui, ne se le fit pas répéter deux fois. Laissant son œuvre inachevée à Dresde, sous un prétexte quelconque, il accourut à Breslau, où Valori vint le rejoindre, et, après avoir pris connaissance des nouvelles conditions proposées, il déclara qu'il prenait sur lui de ne pas les transmettre à Versailles, en même temps qu'il faisait demander au roi de Prusse sur un ton d'impatience un peu impérative, la permission d'aller le trouver à son quartier-général (2).

C'était presser les choses un peu plus fort que Frédéric ne s'en souciait. Aussi répondit-il courrier par courrier à Podewils de mettre tout en œuvre pour obtenir au moins quelques jours d'attente et de grâce. « Vous ferez en mon nom, écrivait-il, à M. de Belle-Isle un grand compliment sur son heureux voyage et sur l'envie que j'ai de lui parler. Mais, pour l'arrêter encore deux ou trois jours à Breslau, vous prendrez le prétexte que les chemins ne sont pas encore trop sûrs et qu'il faudrait envoyer une bonne escorte à laquelle je ne manquerais pas de songer. Mais il faut agir finement pour qu'il ne puisse s'apercevoir de rien. Vous devez venir ici quand le de Belle-Isle y viendra : vous le cajolerez à merveille. » Et deux jours après, voyant qu'il fallait bien s'exécuter, il ajoutait : « De la façon que disent vos nouvelles que s'est conduit le maréchal de Belle-Isle à Cologne, à Mayence et à Trèves, je le crois impérieux et absolu dans ses sentimens. Il voudra à toute force conclure, et moi je voudrais attendre l'arrivée du charlatan anglais pour me déterminer. Mais, en tous cas, il faut voir comment en flattant le de Belle-Isle au suprême degré, et en lui faisant entrevoir toute l'envie du monde de conclure, on pourra différer l'acte jusqu'au moment qu'on ait

(1) *Pol. Corr.*, t. I, p. 223 et 227; — Droysen, t. I, p. 250 et suiv.

(2) Lettre particulière de Valori, 23 avril 1741. (*Correspondance de Prusse et Correspondance de l'ambassade de Belle-Isle.* Même date, ministère des affaires étrangères).

arrangé ses flûtes avec les Anglais... Il n'y a pas d'autre moyen que d'insister sur le secours de la Suède, sur l'alliance du Danemark, et de faire les peureux pour la Russie (1). »

Enfin, le 26 avril, il fallut bien se décider à recevoir l'ambassadeur du roi de France, au camp de Brieg près de Molwiz, et rien ne fut épargné alors pour l'éblouir et le charmer. Une escorte de cent cinquante carabiniers, magnifiques d'équipement et de stature, vint le chercher à Breslau pour accompagner son carrosse : de distance en distance, des postes d'infanterie étaient disposés sur la route pour lui faire honneur : un corps de deux mille hommes vint au-devant du cortège, et Frédéric se tenait lui-même à l'entrée du camp.

Comme Belle-Isle, en descendant de voiture, lui exprimait tout de suite son regret et sa surprise d'arriver avant la signature d'un traité dont il croyait seulement venir assurer l'exécution, le roi évita de lui répondre en se mettant tout de suite en devoir de lui faire visiter le camp et de faire manœuvrer ses troupes devant lui. La visite se poursuivant naturellement dans une compagnie qui ne permettait guère les entretiens confidentiels, il n'y avait pas moyen de reprendre, ce jour-là, la conversation ; le temps d'ailleurs était affreux ; le vent, la pluie et la neige ne se prêtaient guère aux conférences en plein air. Frédéric ne s'en plut pas moins à expliquer dans les moindres détails son organisation militaire et à raconter les incidens de la campagne avec une abondance et une volubilité de paroles où Belle-Isle remarqua sans peine l'intention de l'empêcher, lui, d'en placer une seule.

L'état de l'armée prussienne, dont tout le monde se disputait l'appui, était pourtant trop important à connaître pour qu'il regardât comme perdue une journée passée à l'étudier. Il a noté lui-même avec soin dans ses *Mémoires* la première impression qu'il en reçut. Aujourd'hui que la comparaison entre les armées française et allemande tient tant de place dans les préoccupations publiques, le jugement d'un maréchal de France qui avait combattu à Denain sur l'armée qui devait nous vaincre à Rosbach présente un intérêt rétrospectif que les historiens militaires apprécieront mieux que je ne puis le faire.

« Rien n'égale, dit Belle-Isle, la beauté et la discipline des troupes prussiennes ; quelque idée qu'on puisse se faire de ces qualités, elle n'approche pas de la vérité. Elles sont d'une élévation singulière et d'une si grande égalité qu'on croirait que tous les hommes sont faits dans le même moule. Il ne cessa pas de pleuvoir ou de neiger avec un vent de tempête continuel ; cela n'empêcha pas le prince de me faire voir l'adresse et la vivacité avec lesquels (*sic*) ses troupes

(1) *Pol. Corr.*, t. I, p. 233 et 234.

tiraient comme je viens de le dire. Je les vis faire cet exercice avec surprise, mais aussi dois-je dire que cette infanterie met toute sa confiance dans son feu. Elle n'apprenait et ne savait aucune évolution, elle ne se met jamais qu'à la hauteur, pour pouvoir déployer son feu. de sorte qu'il y a peu d'infanteries qui pût tenir vis-à-vis de celle-là, si quelque obstacle entre les deux les empêchait de se joindre. Mais aussi elle ne tiendrait pas à l'arme blanche contre la nôtre où elle pourrait être jointe. La discipline que le feu roi avait établie dans ses troupes est au-delà de toute expression et poussée à un tel point que, lorsque ces troupes sont sous les armes, le corps est assujetti de manière qu'il ne leur est pas permis de relever la tête, et qu'ils sont toujours obligés d'avoir les yeux sur un chef qu'ils appellent *Figelmann* pour voir tous les mouvemens et les copier sur-le-champ. Il n'y a pas un seul officier dans un bataillon qui ne soit assujetti, lors de l'exercice, à faire tous les mêmes mouvemens que font les soldats, ou du moins à en faire qui y soient relatifs, en sorte qu'il sait l'exercice des soldats... et que pour que chacun à son tour sache le commandement pour sa division, on leur fait alternativement commander l'exercice pour le bataillon entier. Il serait bien à désirer que tous nos officiers fussent assujettis à la même règle (1). »

Après la revue, Belle-Isle partagea avec le roi et ses officiers un dîner très sobre composé uniquement de trois plats : un de bouilli, un de rôti, un de légumes, sans aucun dessert; et où, en fait de vin, on ne servait que du vin de Champagne coupé d'eau. La durée du repas était pourtant assez longue, le roi restant quelquefois plus d'une heure en conversation après qu'on avait desservi. Ce soir-là cependant, il fallut bien accorder à Belle-Isle un entretien particulier, et il fut laissé en tête-à-tête avec Frédéric sous la tente royale, qui était éclairée par une seule bougie et si pauvrement établie qu'on y tremblait de froid et que des coups de vent menaçaient à tout moment de l'emporter.

Frédéric essaya bien encore de recommencer le jeu du matin, en pressant le maréchal de dire son avis sur ce qu'il avait vu, et de lui donner sur l'art militaire les conseils qu'un écolier novice avait le droit d'attendre d'un maître aussi éprouvé. Belle-Isle n'eut pas la faiblesse de donner dans le piège si grossièrement tendu à son amour-propre; au contraire, par un détour assez adroit, il profita de l'ouverture pour en venir enfin à l'affaire qui l'amenait.

Laissons-le parler lui-même : « Aux choses obligeantes et j'ose même dire un peu outrées qu'il dit par rapport à moi, je répondis avec tout le respect et la reconnaissance que je devais, et pris de là

(1) *Mémoires inédits de Belle-Isle.*

l'occasion de le presser de tenir sa parole en signant le traité. Je lui représentai qu'il me fournirait par là des occasions plus fréquentes et plus utiles de lui donner des conseils, puisqu'il me faisait l'honneur de m'assurer qu'il en fait cas. J'ajoutai à ce sujet les choses les plus fortes sur sa gloire, je lui représentai avec liberté que la conduite qu'il avait tenue depuis son entrée en Silésie avait été si irrégulière, par les différens discours qu'il avait fait tenir par ses différens ministres dans les cours de l'Europe, totalement opposés et contradictoires, que sa réputation en souffrait de fortes atteintes; qu'il était presque généralement blâmé et désapprouvé, que cette seule considération aurait peut-être empêché tout autre que le roi et tout autre ministre que M. le cardinal d'écouter ses principales propositions et de vouloir entrer en alliance avec lui, dans de pareilles circonstances; que le manquement que je lui voyais faire de sa parole, donnée à M. de Valori, achevait d'y mettre le comble, si le public en était jamais informé; et qu'outre la perte de sa réputation dont un jeune roi aussi accompli que lui et orné de tant de rares et grandes qualités devait être jaloux, il laissait échapper l'amitié et la confiance du roi dont il ne pouvait ignorer tout le prix et l'utilité; que je lui demandais pardon de lui parler avec cette franchise militaire, mais que je savais qu'il en faisait cas, que c'était un effet de l'admiration que j'avais pour toutes ses vertus et que je ne pourrais lui donner une plus grande marque de mon attachement et de mon profond respect... Le roi de Prusse me répondit avec beaucoup de bonte qu'il m'en remerciait, qu'il m'en estimait davantage et était ravi que je lui parlasse de cette manière, que son dessein était bien toujours de s'allier avec le roi et qu'il était si pénétré de l'amitié que Sa Majesté lui avait marquée dans un temps où tout le monde lui avait tourné le dos qu'il ne l'oublierait de sa vie; mais comme il se faisait tard, il ne pousserait pas plus loin ce jour-là, avec moi, la conversation, qu'il me donnait rendez-vous le lendemain après dîner, qu'il m'ouvrirait son cœur et qu'il était sûr que je ne le blâmerais pas. »

L'ouverture de cœur préparée par vingt-quatre heures de réflexion eut lieu en effet le lendemain, et le roi prenant la parole commença ainsi : « Lorsque j'ai pris le parti d'entrer en Silésie, j'étais bien assuré que c'était le seul moyen de me faire rendre raison par la cour de Vienne sur les justes droits que j'ai sur les quatre duchés qui ont été extorqués avec violence à mon aïeul et m'indemniser de tous les arrerages. J'ai compté que je serais soutenu par la France qui, ayant un intérêt aussi essentiel d'abaisser la maison d'Autriche et d'exclure le duc de Lorraine du trône impérial, pour marquer en même temps la reconnaissance qu'elle doit à l'électeur

de Bavière, ne pouvait rien tant désirer que de trouver un prince de l'empire assez hardi pour attacher un premier grelot. J'ai bien connu que M. le cardinal (que j'ai fait sonder par Camas et à qui j'ai écrit moi-même) pacifique comme il est, ne voudrait jamais entrer dans une pareille voie si je lui proposais avant tout de l'entreprendre, mais je n'ai pas douté qu'il s'y rendrait après coup. »

Après cet exorde habile où il se donnait le mérite d'avoir pris les devans sur les desseins de la France et de s'être comme placé à l'avant-garde de l'ambition et de l'intérêt français, il exprima avec plus de liberté ce qu'il appelait ses justes plaintes. On avait profité de la hardiesse de sa résolution pour mettre en avant les prétentions de l'électeur de Bavière, mais pourquoi ne l'avait-on pas encore effectivement soutenu? Pourquoi l'électeur n'était-il pas encore sûr du degré où il pouvait compter sur le concours de la France?.. On avait laissé le temps à la reine de Hongrie de se remettre de sa surprise et de chercher à Saint-Pétersbourg, à Londres, à La Haye et même à Dresde, des alliés dont l'union était presque faite et contre lesquels on le laissait seul à se défendre.

Dans cette voie de récriminations Belle-Isle n'eut pas de peine à le suivre. « Pouvait-on, répondit-il, agir à Versailles et à Munich, tandis qu'à Berlin on tenait une conduite équivoque et des pourparlers en sens contradictoire? Si l'électeur faisait valoir par les armes ses prétentions personnelles, sans être assuré d'être appuyé au moins par un prince allemand de quelque importance, ne serait-il pas accusé de troubler l'empire et ne compromettrait-il pas ses chances d'arriver au trône impérial? — « Ah! l'empire, s'écria Frédéric avec vivacité, c'est le plus fort qui a toujours raison, c'est le plus fort qui sera empereur! »

Belle-Isle se décida alors à lui faire comprendre qu'il voyait clair dans son jeu. « Votre Majesté me permet-elle de lui parler comme son serviteur et encore avec cette même franchise qu'elle ne désapprouve pas? » Il me dit que non-seulement il l'approuvait, mais qu'il l'exigeait. Alors je lui dis : « Sire, tout ce que Votre Majesté vient de me faire l'honneur de me dire pourrait être bon s'il s'agissait d'entamer aujourd'hui une négociation, mais elle me permettra de lui dire qu'après sa parole donnée à M. de Valori, toutes ces raisons ne valent plus rien. Il en résulterait que les engagemens de Votre Majesté dépendraient de l'événement, au lieu qu'ils doivent être aussi sacrés et inviolables, quand un grand prince comme Votre Majesté donne sa parole, que s'il y avait un traité signé. Le roi mon maître y compte, sur le compte que lui a rendu M. de Valori, et quel sera son étonnement quand il apprendra cette

variation? Je supplie Votre Majesté de se mettre un instant à sa place. Ne peut-il pas croire que Votre Majesté n'a cherché qu'à l'amuser et ne s'est servie de la négociation que pour tirer un meilleur accommodement de la cour de Vienne, à qui elle en a peut-être fait la communication, aussi bien qu'à la Russie et aux puissances maritimes? Et Votre Majesté croit-elle que le roi aussi n'a pas été recherché de plus d'un accommodement et que la cour de Vienne elle-même n'ait pas fait et ne fasse peut-être pas actuellement des propositions avantageuses au roi pour la protéger et la défendre contre vos entreprises, et je ne serais pas étonné que la reine de Hongrie ne cédât à ce prix une province à l'électeur de Bavière plutôt qu'à Votre Majesté un seul village? Doutez-vous que la Saxe ne se joignît aussi avec empressement et croyez-vous que de pareils ennemis ne seraient pas plus à craindre pour Votre Majesté que la Russie?.. Où seraient, en ce cas, vos alliés?.. » Le roi de Prusse, ému de ce discours, m'interrompit en me disant qu'il était persuadé que le roi et M. le cardinal avaient meilleure opinion de lui et ne porteraient pas un jugement si offensant. »

Bref, l'entrevue ne pouvant se prolonger, Belle-Isle dut se contenter des assurances suivantes : le roi ne croyait pas pouvoir procéder immédiatement à la signature du traité parce que cette conclusion, si elle était connue, ferait éclater sur sa tête un orage du côté de l'Angleterre et de la Russie et que les secours de la France n'étant pas encore prêts, ne seraient pas à temps de prévenir ce péril. Il allait en venir aux mains une fois de plus avec les Autrichiens : si la fortune le secondait encore, rien ne s'opposerait plus à l'alliance intime avec la France. S'il était obligé, par suite d'une défaite, de se prêter à une négociation, il la ferait traîner en longueur suffisamment pour laisser à la France et à la Bavière la liberté de lui venir en aide. En tout cas, il ne prendrait jamais aucun engagement contraire aux vues du roi et de l'électeur. Il prévenait d'ailleurs qu'il serait obligé de recevoir l'envoyé anglais et d'entrer en pourparlers avec lui, mais ce n'était que pour *l'amuser* et il ne fallait en prendre aucun ombrage.

Il n'y eut pas moyen de tirer un mot de plus, et Belle-Isle dut repartir avec ces assurances peu satisfaisantes, contenant à peine l'expression de sa méfiance. Ce qui l'inquiétait le plus, comme il le faisait observer lui-même, par une remarque assez fine, c'était la liberté du langage qu'on lui avait laissé tenir : il voyait là une marque de profonde dissimulation. « Les politesses que j'ai reçues, disait-il, et les marques d'infinie bonté dont il m'a comblé, pendant que sans sortir du respect qui lui est dû, je n'ai pas laissé de lui dire les choses les plus fortes et les vérités les plus dures et les

plus pressantes, augmentent encore ma méfiance et mes soupçons, car du caractère dont est ce prince, il ne souffre pas volontiers qu'on lui parle aussi naturellement que j'ai fait (1). »

Si l'on veut voir maintenant comment un homme de génie écrit l'histoire, il faut comparer ce compte-rendu, fait sous une impression toute vive et toute fraîche, avec le récit de la même visite rapportée par Frédéric, vingt années après, dans *l'Histoire de mon temps :* « Le maréchal de Belle-Isle, dit-il, ambassadeur de France à la diète d'élection qui se tenait à Francfort, vint dans le camp du roi lui proposer, de la part de son maître, un traité d'alliance... Ce traité fut ébauché, mais, tout avantageux qu'il paraissait, il ne fut pas signé. Le roi ne voulait rien précipiter dans des démarches d'aussi grande conséquence, et il réservait ce parti comme une dernière ressource. Le maréchal de Belle-Isle se livrait trop souvent à son imagination. On aurait dit à l'entendre que toutes les provinces de la reine de Hongrie étaient à l'encan. Un jour qu'il se trouvait auprès du roi, ayant un air plus occupé et plus rêveur qu'à l'ordinaire, ce prince lui demanda s'il avait reçu quelque nouvelle désagréable. « Aucune, répondit le maréchal, mais ce qui m'embarrasse, sire, c'est que je ne sais ce que nous ferons de cette Moravie. » Le roi lui proposa de la donner à la Saxe pour attirer par cet appât le roi de Pologne dans la grande alliance. Le maréchal trouva l'idée admirable (2). »

Il n'y a pas un mot de ce petit conte qui ne renferme une erreur et même une impossibilité matérielle. Belle-Isle n'avait besoin d'apporter et encore moins d'ébaucher aucun traité, puisque toutes les conditions en étaient d'avance déjà convenues. Et quant au trait de ridicule présomption qu'on lui prête, on voit combien peu il s'accorde avec l'état d'inquiétude où l'avait jeté la déloyale irrésolution du roi. Le fait n'en a pas moins été enregistré dans toutes les histoires du temps et n'a été négligé en particulier par aucun historien français.

A la vérité, ce qui a pu permettre de travestir à ce point la réalité des faits, c'est que, si peu content que Belle-Isle fût au fond de son entrevue, il fallut, de retour à Dresde, qu'il fît mine de l'être, sous peine de défaire lui-même tout le travail qu'il avait entrepris. Engagée comme l'était la France envers l'Allemagne, et lui-même envers Fleury, l'abandon de la Prusse, à moitié route, eût été un désappointement ridicule, dont l'apparence même devait à tout prix

(1) Belle-Isle (*Mémoires inédits et Correspondance de l'ambassade auprès de la diète*, 29 avril 1741, et *Mémoires du duc de Luynes*, t. III, p. 430). J'ai dû combiner les divers récits, qui diffèrent sur quelques points sans importance.

(2) Frédéric II, *Histoire de mon temps*, chap. III.

être évitée. Aussi, dès que la situation véritable fut connue à Versailles, Belle-Isle obtint-il l'autorisation d'aller, en fait de concessions nouvelles, aussi loin qu'il serait possible, afin d'arrêter l'infidélité de son volage allié. Valori reçut l'ordre d'en porter lui-même l'assurance à Molwiz, dans des termes qui n'étaient guère encourageans, car ils semblaient lui imposer la tâche ridicule de prendre le roi de Prusse par les sentimens. « Le roi de Prusse, disait le ministre dans sa dépêche, trouvera peu d'exemples d'une franchise pareille à celle dont le roi a usé à son égard; c'est à lui de voir s'il y a répondu. Il serait triste de voir un prince qui, dès sa première campagne, donne tant de preuves de valeur, d'intelligence et de talens militaires, se voir imposer et arracher pour ainsi dire des mains la victoire! M. le maréchal de Belle-Isle n'en parle qu'avec admiration et son récit n'a fait qu'augmenter l'estime qu'avait déjà Sa Majesté pour le roi de Prusse, et son regret de lui voir subir un joug qu'il ne pourra peut-être jamais secouer (1). »

Où le principal acteur avait échoué, on ne pouvait guère se flatter que le second sujet réussirait mieux, même avec des complimens et des paroles doucereuses. Aussi Valori eut-il grand'peine à obtenir, pour les offres nouvelles dont il était porteur, un instant d'audience. On lui fit faire antichambre plus d'une semaine dans une assez triste attitude, le renvoyant d'un jour à l'autre, et détruisant le lendemain les espérances que la veille on lui avait laissé concevoir. Ce qui accroissait son embarras, c'est qu'au même moment lord Hyndfort paraissait reçu sans difficulté et que l'on attendait le retour d'un courrier, envoyé par lui à Vienne, avec des conditions d'accommodement dont les termes étaient inconnus, et tout le monde dans le camp faisait des vœux pour la fin des hostilités. « Je vous préviens que tout Berlin est Anglais, » avait dit Frédéric à Belle-Isle, en le quittant, et Valori ne le voyait que trop, car on ne se gênait pas pour dire tout haut, de manière qu'il pût l'entendre, qu'on saurait bien se passer des Français et mettre sans eux l'Allemagne en repos. Le seul qui ne prît pas part à ces vanteries était le ministre Podewils, qui, bien que plus prononcé qu'aucun autre dans le sens de la paix, semblait n'y pas compter. « Nous sommes tous pour la paix, disait-il à Valori, et je crois que nous avons raison, mais il n'en sera rien, je vous le promets, et vous nous aurez (2). »

La vérité, que Podewils seul connaissait tout entière, c'est que

(1) Valori à Amelot, 14 mai 1741. — (*Correspondance de Prusse.* Ministère des affaires étrangères.)

(2) Valori à Amelot, 14 et 16 mai 1741. (*Correspondance de Prusse.* Ministère des affaires étrangères.)

Frédéric n'était ni plus décidé, ni plus sincère dans une négociation que dans l'autre et ne savait au fond de quel côté pencher. Mis en possession par la victoire de la conquête qu'il s'était arrogée, jouissant de voir aux portes de sa tente et presque à ses pieds, les envoyés des plus grandes puissances d'Europe, il laissait prolonger sans déplaisir une situation qui flattait son orgueil et dont l'issue ne pouvait lui être défavorable. De deux choses l'une : ou l'Autriche, abattue, allait se décider à capituler, ou l'inquiétude de la France la rendrait plus empressée dans ses offres de concours, plus souple et plus accommodante dans leur exécution. Dans les deux cas, il gagnait à se faire prier et à attendre.

Animé de ces dispositions, tout en faisant en public bon visage à lord Hyndfort, il le traita dans ses entretiens particuliers encore plus mal que Belle-Isle. Il lui demanda rudement compte du langage très défavorable à la Prusse que les envoyés anglais tenaient à Saint-Pétersbourg et à La Haye, et d'un vote du parlement britannique, qui venait d'accorder au roi d'Angleterre un subside de 300,000 livres sterling pour venir en aide, conformément à d'anciens traités, à l'Autriche en péril : — « Comment accorder, disait-il, ces dispositions hostiles avec les paroles conciliantes qu'on lui apportait? » Frédéric, en posant la question, pouvait mieux que personne y faire la réponse, car il savait parfaitement combien les désirs pacifiques du cabinet anglais étaient gênés par l'impatience belliqueuse du parlement. Il pouvait d'autant moins ignorer cette situation que Hyndfort était accompagné d'un envoyé hanovrien, chargé de lui faire connaître à l'oreille les sentimens et de plaider les intérêts particuliers du roi George. Mais il prit acte de ce prétendu grief pour élever très haut et surtout pour exprimer très sèchement ses prétentions. Il déclara qu'à moins de la cession complète et définitive de toute la Basse-Silésie (y compris la capitale de la province, Breslau), aucun accommodement ne serait possible. Lord Hyndfort essaya bien de marchander et de rabattre quelque chose de cet ultimatum; il offrait un ou deux duchés, à la place de quatre qui étaient demandés, avec telle citadelle qu'on pourrait désigner. Il ne put rien obtenir et dut transmettre à Vienne les conditions telles quelles, en doutant fort lui-même de les voir accepter (1).

Effectivement, si la victoire exaltait Frédéric, la défaite était loin d'abattre sa généreuse rivale. « On ne fut jamais, dit Voltaire, plus intrépide et plus impuissante. » Seule de tout son conseil, Marie-Thérèse avait reçu la nouvelle de l'échec imprévu de ses armes, non sans douleur, mais sans trouble et presque sans surprise apparente.

(1) *Pol. Corr.*, t. I, p. 239, 240; — Coxe, t. I, p. 416.

Le jour même, elle écrivait de sa propre main au vieux maréchal Neipperg, qui offrait avec désespoir sa démission, pour le consoler et lui rendre courage. Elle lui ordonnait d'éviter toute nouvelle action jusqu'à ce que ses alliés en qui elle espérait encore eussent eu le temps de venir à son aide. Depuis lors, le vote du parlement anglais (le même qui irritait Frédéric), lui paraissait répondre à cette confiance, et quand le ministre Robinson vint lui apporter les propositions que son collègue lui envoyait de Molwiz, elle le prit tout de suite de très haut. C'était assez son habitude, d'ailleurs, de peu ménager ce diplomate, car le digne vieillard, séduit par sa grâce et touché par ses malheurs, s'était laissé prendre pour elle d'une admiration passionnée, dont ses collègues le plaisantaient, et la princesse, sentant son ascendant sur lui, en usait sans beaucoup d'égards dans la conversation. Elle lui demanda tout de suite, sur un ton de fière ironie, comment il conciliait le rôle de porteur de paroles prussiennes qu'il venait remplir avec l'expression publique du vœu national de sa patrie : — « Et moi aussi, lui dit-elle, je désire fort un accommodement qui mettrait l'Allemagne en repos. Mais l'Angleterre m'obligerait beaucoup si elle voulait m'indiquer le moyen d'atteindre ce but sans violer la *pragmatique*, sans préparer la ruine de l'Autriche et mettre en péril l'équilibre de l'Europe. Pour moi, je n'en vois qu'un seul, c'est que l'Angleterre me fournisse tout de suite le secours d'hommes et d'argent que je ne cesserai de réclamer comme la stricte exécution des traités encore existans. » Et quant aux concessions de détail et aux propositions intermédiaires que lord Hyndfort avait cru pouvoir offrir en son nom, elle déclara qu'elle ne les avait jamais autorisées et qu'elle s'estimait trop heureuse que Frédéric les eût refusées (1).

Cette réponse intraitable coupait court à toute hésitation. À peine Frédéric en eut-il connaissance qu'il fit savoir à Valori qu'il était prêt à signer le traité. Des armemens de la Russie, de sa coalition menaçante avec la Saxe et l'Angleterre, de l'épouvantail dont il avait essayé d'effrayer Belle-Isle, il ne fut plus même question, et comme Podewils, à qui on avait recommandé si récemment de *faire le peureux*, ayant quelque peine à tourner ainsi sur lui-même, présentait encore, pour la forme au moins, quelques objections, il fut vertement semoncé et menacé d'être cassé aux gages comme vendu à l'Angleterre. Bref, le 7 juin, une convention était souscrite en deux parties : l'une publique, qui ne contenait qu'une alliance de défense mutuelle, conclue entre les deux rois de France et de Prusse pour

(1) D'Arneth, t. I, p. 384 et 225 ; — Coxe, t. I, p. 417.

une durée de quatorze ans ; l'autre secrète, consistant dans les quatre dispositions suivantes :

Le roi de Prusse consentait à promettre sa voix à l'électeur de Bavière et à renoncer à ses prétentions sur les duchés rhénans.

Le roi de France s'engageait à lui garantir la possession de la Basse-Silésie et à envoyer en Allemagne, dans un délai de deux mois, une armée de quarante mille hommes, et, de plus, à provoquer la rupture immédiate de la Suède et de la Russie.

Ces derniers points (dont l'un était d'une exécution difficile) étaient le profit net que Frédéric tirait de ses tergiversations intéressées. Le tout devait rester secret jusqu'à ce que les préparatifs de la France et de la Bavière fussent assez avancés pour que l'action pût commencer (1).

Une fois le parti pris, on aurait dit, à l'ardeur enthousiaste qui semblait s'emparer de Frédéric, qu'il n'avait jamais cessé de le vouloir et que tous ses vœux étaient comblés.

« Monsieur mon cousin, écrivait-il au cardinal, je viens de signer l'alliance avec le roi votre maître : je vous réponds que jamais vous n'aurez de plainte à me faire ni lieu de vous repentir de cette alliance. Je vous dispute à présent d'être meilleur Français que je le suis. » Et à Belle-Isle il ajoutait dans une effusion affectueuse qui ne pouvait se contenir : « C'est sur la foi de vos promesses et sur les choses que vous avez eu ordre de me dire au nom du roi votre maître, et sur l'estime infinie que je fais de votre habileté dans le métier de la guerre, que je viens de signer l'alliance dans laquelle vous m'avez invité : me voilà devenu meilleur Français que le maréchal de Belle-Isle et aussi fidèle à la France qu'aucun de ses alliés l'a jamais été... Je me réjouis d'avance d'admirer les manœuvres que vous ferez et des opérations qui, devenant des leçons pour tout homme de guerre, me serviront de secours et d'appui. Votre nom m'engage autant que les forces du roi votre maître à m'allier avec un prince qui ne peut être que bien secondé par vos services. Bavière aura ma voix : comptez en tout sur la Prusse comme sur la France ; qu'on ne les distingue plus... Adieu, cher ami, que je brûle d'impatience de voir victorieux devant les portes de Vienne et d'embrasser à la tête de ses troupes comme je l'ai embrassé à la tête des

(1) *Pol. Corr.*, t. I, p. 246 et suiv. et 261 ; — Droysen, t. I, p. 272.

Le texte du traité, qui n'a jamais été publié, se trouve dans la Correspondance de Valori Le chiffre de quarante mille hommes n'est pas expressément mentionné. Il est dit simplement que le roi de France fournira à l'électeur *tous les moyens* nécessaires pour le mettre en état d'agir soigneusement, et d'assurer son pays contre toute attaque. C'est probablement dans la conversation de Frédéric et de l'ambassade que le chiffre exact aura été déterminé.

miennes. Ne doutez jamais de la plus parfaite estime et de l'amitié la plus sincère avec laquelle je suis, mon cher maréchal, votre très fidèle et inviolable ami (1). »

Et comme l'expérience lui avait déjà appris que les éloges directs font toujours moins de plaisir, parce qu'ils sont supposés moins sincères que ceux qui reviennent indirectement par la voix publique, il écrivait à Voltaire sans le prier de lui garder le secret : « J'ai vu et entretenu le maréchal de Belle-Isle, qui sera dans tout pays ce qu'on appelle un très grand homme ; c'est un Newton pour le moins en fait de guerre, autant aimable dans la société qu'intelligent et profond dans les affaires, et qui fait un honneur infini à la France, sa nation, et au choix de son maître. »

Le ton enthousiaste de cette épître dut paraître à l'esprit perspicace de Voltaire d'autant plus remarquable que, peu de jours auparavant, il en avait reçu une première sur un mode tout différent. Frédéric y disait tout simplement que M. de Belle-Isle et sa suite avaient fait l'effet de gens sensés, ce qui était d'autant plus curieux qu'en général, en Allemagne, tous les Français passaient pour des fous à lier. A bon entendeur un demi-mot suffit. Il ne fallait que ce contraste pour que Voltaire pénétrât le double jeu que son royal correspondant se plaisait à entretenir, et les vers suivans qu'il lui envoie en réponse étaient destinés sans doute à lui montrer qu'on l'avait compris. Le poète s'adresse aux divers diplomates qui faisaient queue à la porte de la tente de Frédéric et leur dit :

Hyndfort et vous, Ginkel (2), vous dont le nom barbare
Fait jurer de mes vers la cadence bizarre ;
Veniez-vous près de lui, le caducée en main
Pour séduire son âme et changer son destin ?
Et vous, cher Valori, *toujours prêt à conclure*,
Veniez-vous de Ginkel déranger les mesures ?
Ministres cauteleux, ou pressans, ou jaloux,
Laissez là tout votre art : il en sait plus que vous.
Il sait quel intérêt fait pencher la balance,
Quel traité, quel ami convient à sa puissance,
Et toujours agissant, toujours pensant en roi,
Par la plume et l'épée il sait donner la loi (3).

Ce fut à Nymphenbourg, résidence de l'électeur de Bavière auprès de Munich, où il s'était rendu en quittant Dresde, que Belle-Isle reçut les caresses de Frédéric et la nouvelle, plus flatteuse encore,

(1) *Pol. Corr.*, t. II, p. 251 et 252.

(2) Ginkel était le ministre de Hollande, qui ne se séparait guère de l'agent anglais

(3) Frédéric à Voltaire 2 et 13 mai 1741. — Voltaire à Frédéric, 29 juin 1741. (*Correspondance générale de Voltaire.*)

de la signature du traité. Eût-il été insensible aux complimens (et on n'est jamais très difficile, ni très clairvoyant en cette matière quand on aime la gloire), le seul fait d'être tiré de peine et de sortir d'un faux pas l'eût disposé à les bien accueillir. Après des heures de mortelles angoisses, l'adhésion de Frédéric, soudainement obtenue, aplanissait comme par enchantement toutes les voies. Car ce n'était pas à Munich que Belle-Isle pouvait trouver aucune résistance. L'électeur, d'un caractère naturellement doux et de manières aimables, l'électrice dont la perspective d'une couronne comblait tous les vœux, le recevaient à bras ouverts, on le traitait en roi et en cousin, et, ce qui lui était plus agréable encore, on l'écoutait comme un oracle. Il avait avec le prince de longues heures de conférence pendant lesquelles il développait ses plans de campagne, en préparait les moindres détails, et il s'émerveillait de les voir très docilement agréés. Comme tous les gens pleins de leurs propres idées, qui s'écoutent parler et s'imaginent qu'on pense comme eux quand on ne les contredit pas, l'ardent ambassadeur prenait pour une intelligence facile ce qui n'était chez Charles-Albert que l'adhésion d'un esprit faible à des desseins qu'il comprenait trop peu pour être en mesure de les débattre. L'expérience devait faire voir que la même faiblesse rendrait ce médiocre prince incapable de les exécuter. Mais, en attendant, l'ascendant de Belle-Isle lui avait fait accepter des arrangemens qui s'accordaient avec ceux que le roi de Prusse se décidait enfin à souscrire, et pour comble de satisfaction, l'ambassadeur d'Espagne, le comte de Montijo, venait d'arriver de Francfort tout à point pour apporter l'accession de son gouvernement à cette alliance et la promesse d'une diversion utile dirigée par les troupes espagnoles contre les possessions autrichiennes d'Italie.

Ce fut donc avec un sentiment de contentement bien légitime que Belle-Isle envoya, le 6 juin, à Fleury, la lettre même qu'il avait reçue de Frédéric, mais il eut le bon esprit de rabattre quelque chose des éloges, ou plutôt l'habileté d'en reporter une part au cardinal lui-même. « Les louanges excessives, disait-il, que ce prince me donne et que je ne mérite que par mon zèle, m'auraient empêché d'envoyer cette lettre, si elle ne m'avait paru nécessaire pour confirmer tout ce que j'ai mandé. Je fais de tout mon cœur mon compliment à Votre Éminence, voilà le plus heureux dénoûment d'une négociation qu'elle a conduite avec autant d'habileté que de sagesse. Le grand-duc sera exclu du trône impérial, et Votre Éminence y fera monter l'électeur de Bavière. Elle aura la gloire d'abaisser pour toujours cette maison rivale et ennemie de la France; elle confondra par la vigueur de ses opérations la haine et l'envie

du roi d'Angleterre. Elle fera rentrer les Russes dans leurs anciennes bornes, jamais ministère n'aura été plus glorieux avec autant de modération. Il s'agit donc de consommer de si grandes choses, et comme je persiste de plus en plus dans mon opinion contre les malheurs de la guerre, puisqu'elle se trouve inévitable, il faut la faire avec promptitude et avec tant de succès qu'elle soit nécessairement courte... Toute l'Europe aura ainsi connaissance que Votre Éminence ne l'a faite qu'à la dernière extrémité et malgré elle ; elle fera au roi le plus grand honneur et va procurer au royaume une paix que Votre Éminence aura la satisfaction d'établir d'une manière aussi avantageuse que durable (1). » Une lettre reconnaissante et en même temps pressante de l'électeur était jointe à celle du maréchal.

Fleury, comprenant à demi-mot qu'il allait avoir à payer les frais de sa gloire et que la répugnance de Belle-Isle pour la guerre ne tarderait pas à se traduire en de nouvelles exigences d'hommes et d'argent, répondit sans illusion et avec un soupir : « J'ai reçu, monsieur, la lettre dont vous m'avez honoré avec celle de l'électeur, à laquelle je vais répondre aussi. Il mérite certainement par son attachement à la France, tout ce que le roi fait et fera encore pour lui. On doit le regarder comme le seul prince d'Europe qui ait de l'élévation, de la noblesse dans ses sentimens et de la suite dans ses desseins. Il est malheureux qu'il ne soit pas plus riche ni plus puissant, et quand je songe que nous n'avons quasi d'autres alliés que des princes fort mal dans leurs affaires, je ne laisse pas d'être effrayé de la guerre où nous allons entrer. J'avoue que le roi de Prusse, qui n'est pas dans ce cas, m'inquiète plus qu'aucun autre ; il n'a aucune règle dans son esprit ; il n'écoute aucun conseil et prend très légèrement ses résolutions sans avoir préparé auparavant les moyens propres pour y réussir. La bonne foi et la sincérité ne sont pas ses vertus favorites ; il est faux en tout, même dans ses caresses ; je doute même qu'il soit sûr dans ses alliances, car il n'a pour principe que son unique intérêt. Il voudra tout gouverner et faire à sa tête sans aucun concert avec nous : il est détesté de toute l'Europe. Le portrait vous paraîtra peut-être un peu chargé et, comme vous l'avez vu de plus près que moi, je vous en fais le juge. Mais je ne puis m'empêcher de craindre que, si on lui proposait un parti avantageux, en cas que la cour de Vienne ou plutôt l'Angleterre jugent qu'il est essentiel pour eux de le détacher de nous, il ne serait pas scrupuleux sur le prétexte qu'il pourrait imaginer pour se séparer de notre alliance. Je vous ouvre mon cœur ; je vous prie de brûler ma

(1) Belle-Isle à Fleury, 6 juin 1741 (*Correspondance de l'ambassade à la diète*. Ministère des affaires étrangères.)

lettre... Le roi de Prusse m'écrit à peu près dans les mêmes termes qu'à vous, mais on pourrait dire de lui ce qu'un ministre étranger répondit, après avoir vu l'Escurial, que la magnificence du bâtiment était un témoignage de l'extrême peur qu'avait eue Philippe II lorsqu'il fit vœu de le construire. Les louanges du roi de Prusse sont fondées sur le même motif, et je vous avoue qu'elles me touchent peu. Il vous rend justice et tous les princes d'Allemagne vous la rendent aussi. J'accepte vos augures flatteurs, plus encore parce que vous êtes en état de les vérifier que pour toute autre raison. »

Ce qui contribuait peut-être à modérer la confiance de Fleury dans les éloges de Frédéric, c'est qu'au même moment des bruits tout contraires circulaient dans Paris. Des correspondances venues du camp racontaient que le roi de Prusse disait tout haut qu'on ne pourrait rien faire d'utile avec la France tant qu'elle serait gouvernée par un vieillard indécis et cauteleux (1).

Fleury ne voyait que trop juste. Quinze jours n'étaient pas écoulés depuis la signature du traité et les ratifications n'étaient pas même encore arrivées que des difficultés s'élevaient sur son exécution, ressemblant à s'y méprendre à celles qui avaient précédé la conclusion. L'impatience de Frédéric prétendait que tout fût fait en un clin d'œil et à la fois, et comme la diète de Suède, mise en demeure de se prononcer par le cabinet français, demandait (ce qui paraît assez naturel) à obtenir de son côté par un traité la garantie que la Prusse, après l'avoir mise en avant, ne l'abandonnerait pas, comme l'organisation de l'armée bavaroise se trouvait retardée par les délais même qu'avait causés la crainte d'être abandonnés de la Prusse, c'en était assez pour que Valori reçût une lettre hautaine dans laquelle Frédéric l'avertissait que le traité devait être tenu pour nul et non avenu jusqu'à ce qu'on eût obtenu de meilleures garanties de l'action promise par Versailles, par Munich et par Stockholm. Podewils recevait en même temps l'ordre de commenter cette déclaration par des communications verbales, et l'on peut juger comment ce ministre, déjà très mal disposé pour l'alliance française, dut s'acquitter de cette tâche, quand on voit en quels termes elle lui était commandée dans ses instructions confidentielles. En voici un échantillon : « Dites à Valori que je ne me laisserai pas leurrer par un ecclésiastique et que, si le cardinal n'a pas envie de faire la guerre, il peut se désister de mon alliance, en un mot qu'il faut qu'il en passe par là ou par la fenêtre (2). »

(1) Fleury à Belle-Isle, 17 juin 1741. (*Correspondance de l'ambassade à la diète. Ministère des affaires étrangères.*) — D'Argenson, *Journal*, t. I, p. 317, 327.

(2) Frédéric à Valori, 13 juin 1741. — A Podewils, 12 juillet 1741.— *Pol. Corr.*, t. I, p. 263 et 277.

Les dates ont ici leur importance : la signature du traité était du 5 juin ; la mise en demeure adressée à Valori est du 18. Ainsi, c'était en douze jours, avec la lenteur des postes et la difficulté des communications d'alors, que Frédéric, sous peine de tout briser, voulait avoir reçu la certitude d'une déclaration de guerre sur la Baltique et de l'arrivée d'une armée française sur le Rhin. La querelle cherchée était si mauvaise que Belle-Isle, en l'apprenant cette fois encore par une lettre éplorée de Valori, ne put s'empêcher d'y voir la volonté manifeste de manquer de parole. « Serait-il possible, écrivait-il, que le roi ne regardât pas encore le traité comme signé? Veut-il en faire dépendre l'exécution du concours de la Suède? Veut-il regarder le traité comme non avenu, si l'on ne remplit pas toutes ses fantaisies? Cependant, ajoutait-il après réflexion, la situation actuelle ne permet pas que nous prenions les termes au pied de la letttre, et l'excès de vivacité du prince doit nous servir de leçon pour être plus sage, et plus modéré. Il faut tirer tout le fruit possible d'une alliance que nous avons désirée et fermer les yeux et les oreilles sur les petites choses. »

En conséquence, il joignait à sa lettre particulière une autre ostensible destinée évidemment à passer sous les yeux du roi de Prusse lui-même : — « Je suis si convaincu, y était-il dit, que c'est dans le premier moment de vivacité que Sa Majesté prussienne vous a écrit cette lettre que, si vous étiez à portée de lui parler du cœur généreux et magnanime dont est ce prince, il serait embarrassé de s'être laissé aller à une pareille vivacité; mais quoique les princes soient hommes et, par conséquent, sujets aux défauts de l'humanité, il faut les respecter jusque dans leurs manquemens, surtout quand ils sont aussi aimables qu'est celui-ci, et que l'on doit croire, comme je n'en doute pas du tout, que le cœur, la réflexion de Sa Majesté n'ont aucune part aux menaces si peu fondées qu'il emploie dans la lettre qu'il vous a écrite (1). »

Il aurait fallu, en effet, avoir le cœur bien dur pour n'être pas touché par tant de complaisance. Frédéric, d'ailleurs, connaissait son monde et n'usait point de menaces avec Belle-Isle depuis qu'il croyait avoir découvert d'autres moyens de le faire servir à ses desseins; aussi, sans cesser de prendre le verbe très haut avec Valori et de lui mettre à tout moment le marché à la main, se borna-t-il avec Belle-Isle à lui envoyer des exhortations pressantes, des supplications d'agir sans délai, de manière à prendre l'ennemi par surprise, le tout terminé toujours par un tableau éclatant de la

(1) Belle-Isle à Valori, de Francfort, 26 juin 1741. (*Correspondance de Berlin. Ministère des affaires étrangères.*)

gloire qui serait la récompense de cette audace : — « Vous concevez, disait-il, la nécessité qu'il y a de vous hâter de remplir vos engagemens... Il s'agit de secourir de fidèles alliés ou de n'en avoir jamais. La France peut frapper à présent le plus grand coup qu'elle ait donné de sa vie; au lieu de ramper à sa puissance, elle y arrivera à pas d'Homère et vous avez devant vous la plus belle moisson de lauriers que jamais général en France ait pu faire (1). »

Je ne sais si ces brillantes perspectives dissipèrent les soupçons de Belle-Isle et l'empêchèrent de comprendre que les exigences excessives de son allié n'étaient qu'un moyen déguisé pour se préparer à l'occasion un prétexte de rupture. En ce cas, sa clairvoyance fut en défaut, car pour nous, lecteurs des correspondances prussiennes, le calcul ne peut être douteux. En demandant l'impossible, Frédéric se proposait de garder toujours en réserve un grief à alléguer, le jour où, de Londres ou de Vienne, lui arriveraient des offres satisfaisantes. C'est ce qui résulte jusqu'à l'évidence de l'instruction donnée à Podewils de continuer à *chipoter* (*chipotiren*) avec lord Hyndfort et l'envoyé hanovrien, afin, est-il dit quelque part expressément, de tenir toujours une porte ouverte de ce côté. Ce n'était d'ailleurs que l'exacte application de ce manuel de politique que nous trouvons dans une note autographe, antérieure de quelques jours seulement à la signature du traité : « Nous avons à faire, d'un côté, aux gens les plus têtus de l'Europe et, de l'autre, aux plus ambitieux (c'est l'Autriche et la France assurément qui sont désignées par ces deux qualifications). Conserver le rôle d'honnête homme avec des fourbes est une chose bien périlleuse; être fin avec des trompeurs est un parti désespéré dont la réussite est fort équivoque. Que faire donc? La guerre et la négociation. Voilà justement ce que fait votre très humble serviteur et son ministre. S'il y a à gagner à être honnête homme, nous le serons; s'il faut duper, soyons donc fourbes... Je suis avec bien de l'estime, mon cher Podewils, votre très fidèle ami. »

La guerre et la négociation menées de front, pour être maître de choisir à tout moment entre l'honnêteté et la fourberie, c'est le système dont les faits qui vont suivre vont nous montrer le développement (2).

Duc de Broglie.

(1) Frédéric à Belle Isle, 18 juillet 1741. — *Pol. Corr.*, t. i, p. 282.
(2) Frédéric à Podewils, 12 mai 1741. — *Pol. Corr.*, t. i, p. 244.

L'ABBÉ CONSTANTIN

PREMIÈRE PARTIE.

I.

D'un pas encore vaillant et ferme, un vieux prêtre marchait sur la route poudreuse, en plein soleil. Il y avait déjà plus de trente ans que l'abbé Constantin était curé de ce petit village qui dormait, là, dans la plaine, au bord d'un mince cours d'eau appelé la Lizotte.

L'abbé Constantin, depuis un quart d'heure, longeait le mur du château de Longueval; il arriva devant la grille d'entrée qui s'appuyait, haute et massive, sur deux lourds piliers de vieilles pierres brunies et rougies par le temps. Le curé s'arrêta et tristement regarda deux immenses affiches bleues placardées sur les piliers.

Ces affiches annonçaient que, le mercredi 18 mai 1881, à une heure de relevée, aurait lieu, à l'audience des criées du tribunal civil de Souvigny, la vente du domaine de Longueval, divisé en quatre lots :

1° Le château de Longueval et ses dépendances, belles pièces d'eau, vastes communs, parc de cent cinquante hectares entièrement clos de murs et traversé par la rivière de la Lizotte. Mise à prix : six cent mille francs;

2° La ferme de Blanche-Couronne, trois cents hectares, mise à prix : cinq cent mille francs ;

3° La ferme de la Rozeraie, deux cent cinquante hectares, mise à prix : quatre cent mille francs ;

4° La futaie et les bois de la Mionne, d'une contenance de quatre cent cinquante hectares. Mise à prix : cinq cent cinquante mille francs.

Et ces quatre chiffres additionnés au bas de l'affiche donnaient la respectable somme de deux millions cinquante mille francs.

Ainsi donc il allait être divisé ce magnifique domaine qui, depuis deux siècles, échappant au morcellement, avait toujours été transmis intact, de père en fils, dans la famille des Longueval. L'affiche annonçait bien que, après l'adjudication provisoire des quatre lots, il y aurait faculté de réunion et mise en adjudication du domaine tout entier ; mais c'était un bien gros morceau et, selon toute apparence, aucun acheteur ne se présenterait.

La marquise de Longueval était morte, six mois auparavant ; en 1873, elle avait perdu son fils unique, Robert de Longueval ; les trois héritiers étaient les petits-enfans de la marquise, Pierre, Hélène et Camille. On avait dû mettre le domaine en vente, Hélène et Camille étant mineures. Pierre, un jeune homme de vingt-trois ans, avait fait des folies, était à moitié ruiné, ne pouvait songer à racheter Longueval.

Il était midi. Dans une heure, il aurait un nouveau maître, le château de Longueval. Et ce maître, qui serait-il ? Quelle femme, dans le grand salon tout entouré de vieilles tapisseries, prendrait, au coin de la cheminée, la place de la marquise, la vieille amie du pauvre curé de campagne ? C'était elle qui avait relevé l'église du village ; c'était elle qui se chargeait de l'approvisionnement et de l'entretien de la pharmacie tenue au presbytère par Pauline, la servante du curé ; c'était elle qui, deux fois par semaine, dans son grand landau tout encombré de petits vêtemens d'enfans et de gros jupons de laine, venait prendre l'abbé Constantin et faisait avec lui ce qu'elle appelait *la chasse aux pauvres*.

Il reprit sa marche en pensant à tout cela, le vieux prêtre... Puis, il pensait aussi, — les plus grands saints ont eu leurs petites faiblesses, — il pensait aussi à ses chères habitudes de trente années brusquement interrompues. Tous les jeudis et tous les dimanches, il dînait au château... Comme il était gâté, choyé, câliné !... La petite Camille, — elle avait huit ans, — venait s'asseoir sur ses genoux et lui disait :

— Vous savez, monsieur le curé, c'est dans votre église que je veux me marier, et bonne maman enverra des fleurs tout plein,

tout plein l'église,.. plus que pour le mois de Marie. Ce sera comme un grand jardin tout blanc, tout blanc, tout blanc!

Le mois de Marie!.. C'était alors le mois de Marie; l'autel, autrefois, à cette époque-là, disparaissait sous les fleurs apportées des serres du château. Cette année, sur l'autel, rien que quelques pauvres bouquets de muguet et de lilas blanc, dans des vases de porcelaine dorée. Autrefois, tous les dimanches, à la grand'-messe et tous les soirs pendant le mois de Marie, Mlle Hébert, la lectrice de Mme de Longueval, venait tenir le petit harmonium donné par la marquise... Aujourd'hui, le pauvre harmonium, réduit au silence, n'accompagnait plus la voix des chantres et les cantiques des enfans. Mlle Marbeau, la directrice de la poste, était un peu musicienne et de bien bon cœur aurait pris la place de Mlle Hébert... mais elle n'osait pas, elle avait peur d'être notée comme cléricale et d'être dénoncée par le maire, qui était libre penseur. Cela aurait pu nuire à son avancement.

Le mur du parc venait de finir, de ce parc dont tous les détours étaient familiers au vieux curé. La route suivait maintenant les bords de la Lizotte et de l'autre côté de la petite rivière s'étendaient les prairies des deux fermes;.. puis au-delà s'élevait la haute futaie de la Mionne. Morcelé, le domaine allait être morcelé!.. Cette pensée déchirait le cœur du pauvre prêtre. Pour lui, tout cela, depuis trente ans, tenait ensemble, faisait corps. C'était un peu son bien, sa chose, cette grande propriété. Il se sentait chez lui sur les terres de Longueval. Il lui était arrivé plus d'une fois de s'arrêter complaisamment devant quelque immense champ de blé, d'arracher un épi, de l'égrener et de se dire :

— Allons! le grain est beau, bien ferme et bien nourri. Nous aurons cette année une bonne récolte.

Et joyeusement, il reprenait sa route à travers *ses* champs, *ses* herbages et *ses* prairies. Bref, par toutes les choses de sa vie, par toutes ses habitudes, tous ses souvenirs, il tenait à ce domaine dont la dernière heure était venue.

L'abbé apercevait au loin la ferme de Blanche-Couronne; ses toitures en briques rouges se détachaient sur la verdure de la futaie. Là encore le curé se trouvait chez lui. Bernard, le fermier de la marquise, était son ami, et lorsque le vieux prêtre s'était attardé dans ses visites aux pauvres et aux malades, lorsque, le soleil se rapprochant de l'horizon, l'abbé se sentait un peu de fatigue dans les jambes et de tiraillemens dans l'estomac, il s'arrêtait, soupait chez Bernard, se régalait d'un bon fricot de lard et de pommes de terre, vidait son pichet de cidre; puis, après le souper, le fermier attelait sa vieille jument noire à son petit cabriolet et reconduisait le curé à Longue-

val. Tout le long de la route, ils bavardaient et se disputaient... Le curé reprochait au fermier de ne pas venir à la messe, et celui-ci de répondre :

— La femme et les filles y vont pour moi... Vous savez bien, monsieur le curé, c'est comme ça chez nous. Les femmes ont de la religion pour les hommes. Elles nous feront ouvrir les portes du paradis.

Et malicieusement il ajoutait, en allongeant un petit coup de fouet à la jument noire :

— S'il y en a un!

Le vieux curé bondissait dans le vieux cabriolet.

— Comment! s'il y en a un? Mais certainement il y en a un!

— Alors vous y serez, monsieur le curé. Vous dites que ce n'est pas sûr,.. et moi je vous dis que si... Vous y serez! vous y serez! à la porte, guettant vos paroissiens et continuant à vous occuper de nos petites affaires... Et vous direz à saint Pierre,.. car c'est bien saint Pierre, n'est-ce pas, qui tient les clés du paradis?

— Oui, c'est saint Pierre.

— Eh bien! vous lui direz, à saint Pierre, s'il veut me fermer la porte au nez, sous prétexte que je n'allais pas à la messe, vous lui direz : « Bah! laissez-le passer tout de même... C'est Bernard, un des fermiers de Mme la marquise, un brave homme. Il était du conseil municipal, et il a voté pour le maintien des sœurs qu'on voulait renvoyer de l'école. » Ça touchera saint Pierre, qui répondra : « Eh bien! allons, passez, Bernard, mais c'est bien pour faire plaisir à M. le curé. » Car vous serez encore curé là-haut, et curé de Longueval. Ce serait trop triste pour vous, le paradis, si ça vous empêchait de rester curé de Longueval.

Curé de Longueval, oui, toute sa vie il n'avait été que cela, n'avait jamais rêvé autre chose et n'avait jamais voulu autre chose. A trois ou quatre reprises, on lui avait proposé de grosses cures de canton, d'un bon rapport, avec un ou deux vicaires. Il avait refusé. Il aimait sa petite église, son petit village, son petit presbytère. Il était là seul, tranquille, faisant tout lui-même; toujours par voies et par chemins, sous le soleil et sous la pluie, sous le vent et sous la grêle. Son corps s'était endurci à la fatigue, mais son âme était restée douce et tendre.

Il vivait dans son presbytère, grande maison de paysan qui n'était séparée de l'église que par le cimetière. Quand le curé montait à l'échelle, pour palisser ses poiriers et ses pêchers, par-dessus la crête du mur il apercevait les tombes sur lesquelles il avait dit les dernières prières et jeté les premières pelletées de terre. Alors, tout en faisant sa besogne de jardinier, il disait mentalement une petite oraison pour le salut de ceux de ses morts qui l'inquiétaient et qui

pouvaient être retenus dans le purgatoire. Il avait une foi naïve et tranquille.

Mais, parmi ces tombes, il y en avait une qui, plus souvent que les autres, avait sa visite et ses prières. C'était la tombe de son vieil ami, le docteur Reynaud, mort entre ses bras en 1871, et dans quelles circonstances! Le docteur était comme Bernard, jamais il n'allait à la messe et jamais il n'allait à confesse; mais il était si bon, si charitable, si compatissant à ceux qui souffraient!.. C'était la grande préoccupation, la grande inquiétude du curé. Son ami Reynaud, où était-il? Puis il se rappelait la noble vie du vieux médecin de campagne, toute de courage et d'abnégation, il se rappelait sa mort, surtout sa mort! et il se disait :

— Au paradis! il ne peut être qu'au paradis! Le bon Dieu lui a peut-être fait faire un peu de purgatoire... pour la forme,.. mais il a dû l'en retirer au bout de cinq minutes...

Voilà tout ce qui passait par la tête du vieux curé pendant qu'il continuait sa route vers Souvigny. Il s'en allait à la ville, chez l'avoué de la marquise, pour connaître le résultat de la vente, pour savoir quels étaient les nouveaux maîtres de Longueval. L'abbé avait encore un kilomètre à parcourir, avant d'atteindre les premières maisons de Souvigny; il suivait le mur du parc de Lavardens, quand il entendit au-dessus de sa tête des voix qui l'appelaient :

— Monsieur le curé! monsieur le curé!

En cet endroit, bordant le mur, une longue allée de tilleuls faisait terrasse et l'abbé, en levant la tête, aperçut Mme de Lavardens et son fils Paul.

— Où allez-vous, monsieur le curé? demanda la comtesse.

— A Souvigny, au tribunal, pour savoir...

— Restez ici... M. de Larnac doit venir, après la vente, me dire le résultat.

L'abbé Constantin monta sur la terrasse.

Gertrude de Lannilis, comtesse de Lavardens, avait été très malheureuse. A dix-huit ans, elle fit une folie, la seule de sa vie, mais irréparable. Elle épousa, par amour, dans un élan d'enthousiasme et d'exaltation, M. de Lavardens, un des hommes les plus séduisans et les plus spirituels de ce temps. Lui ne l'aimait pas, ne se mariait que par nécessité; il avait dévoré jusqu'au dernier sou sa fortune patrimoniale et, depuis deux ou trois années, ne se soutenait dans le monde que par des expédiens. Mlle de Lannilis savait tout cela et ne se faisait à cet égard aucune illusion, mais elle se disait : « Je l'aimerai tant qu'il finira par m'aimer. »

De là tous ses malheurs. Son existence aurait été tolérable, si elle n'avait pas tant aimé son mari, mais elle l'aimait trop. Elle ne

réussit qu'à le fatiguer de ses obsessions et de ses tendresses. Il reprit et continua sa vie d'autrefois, qui était fort désordonnée. Quinze années se passèrent ainsi dans un long martyre, supporté par Mme de Lavardens avec toute l'apparence d'une impassible résignation; résignation qui n'était pas dans son cœur. Rien ne put la distraire ni la guérir de cet amour qui la déchirait.

M. de Lavardens mourut en 1869; il laissait un fils âgé de quatorze ans et chez lequel déjà se montraient tous les défauts et toutes les qualités de son père. Sans être sérieusement compromise, la fortune de Mme de Lavardens se trouvait un peu ébranlée et un peu diminuée. Mme de Lavardens vendit l'hôtel de Paris, se retira à la campagne, vécut avec beaucoup d'ordre et d'économie, se consacrant tout entière à l'éducation de son fils.

Mais là encore les chagrins et les tristesses l'attendaient. Paul de Lavardens était intelligent, aimable et bon, mais absolument rebelle à toute contrainte et à tout travail. Il désespéra les trois ou quatre précepteurs qui vainement s'efforcèrent de lui faire entrer quelque chose de sérieux dans la tête, se présenta à Saint-Cyr, ne fut pas admis et commença par dévorer, à Paris, le plus rapidement du monde, et le plus follement, deux ou trois cent mille francs.

Cela fait, il s'engagea au premier régiment de chasseurs d'Afrique, eut la chance de faire, pour ses débuts, partie d'une petite colonne expéditionnaire dans le Sahara, se conduisit bravement, devint très rapidement maréchal des logis et, au bout de trois années, allait être nommé sous-lieutenant, quand il s'amouracha d'une jeune personne qui jouait *la Fille de Mme Angot* au théâtre d'Alger. Paul avait fini son temps, il quitta le service et revint à Paris avec sa jeune chanteuse d'opérette,.. puis ce fut une danseuse,.. puis une comédienne,.. puis une écuyère de l'hippodrome. Il s'essayait dans tous les genres. Il vécut de la brillante et misérable existence des désœuvrés... Mais il ne passait à Paris que trois ou quatre mois. Sa mère lui faisait une pension de trente mille francs et lui avait déclaré que jamais, elle vivante, il n'aurait un sou de plus avant son mariage. Il connaissait sa mère et savait qu'il fallait tenir ses paroles pour choses sérieuses. Aussi, voulant faire bonne figure à Paris et y mener joyeuse vie, dépensait-il ses trente mille francs, entre les mois de mars et de mai, puis revenait docilement se mettre au vert à Lavardens, chassant, pêchant et montant à cheval avec les officiers du régiment d'artillerie qui tenait garnison à Souvigny. Les petites modistes et les petites grisettes de province remplaçaient, sans les faire oublier, les petites chanteuses et les petites comédiennes de Paris. En cherchant un peu, on trouve encore des grisettes en province, et Paul cherchait beaucoup.

Dès que le curé fut en présence de Mme de Lavardens :

— Je puis, lui dit-elle, sans attendre l'arrivée de M. de Larnac, vous dire les noms des acquéreurs de Longueval. Je suis absolument tranquille et ne mets pas en doute le succès de notre combinaison. Pour ne pas nous faire sottement la guerre, nous nous sommes mis d'accord, mon voisin M. de Larnac, M. Gallard, un gros banquier de Paris, et moi. M. de Larnac aura la Mionne; M. Gallard, le château et Blanche-Couronne; moi, la Rozeraie. Je vous connais, monsieur le curé, vous devez être inquiet pour vos pauvres. Rassurez-vous. Ces Gallard sont très riches et vous donneront beaucoup d'argent.

En ce moment, une voiture parut au loin sur la route, dans un nuage de poussière.

— Voici M. de Larnac, s'écria Paul. Je reconnais ses poneys.

Tous les trois, en hâte, descendant de la terrasse, retournèrent au château... Ils y arrivèrent au moment où la voiture s'arrêtait devant le perron.

— Hé bien? demanda madame de Lavardens.

— Eh bien! répondit M. de Larnac, nous n'avons rien...

— Comment! rien? demanda Mme de Lavardens, fort pâle et fort émue.

— Rien, rien, absolument rien, ni les uns ni les autres.

Et M. de Larnac, sautant en bas de la voiture, raconta ce qui venait de se passer à l'audience des criées du tribunal de Souvigny.

— Tout, dit-il, a d'abord marché comme sur des roulettes. Le château est adjugé à M. Gallard pour six cent mille cinquante francs. Pas de compétiteur... Une enchère de cinquante francs avait suffi. En revanche, petite bataille pour Blanche-Couronne. Les enchères s'élèvent de cinq cent mille à cinq cent vingt mille francs, et encore la victoire à M. Gallard. Nouvelle bataille et plus vive pour la Rozeraie; elle vous est enfin adjugée, madame, pour quatre cent cinquante-cinq mille francs... et moi j'enlève sans concurrence la forêt de la Mionne avec une surenchère de cent francs. Tout paraissait fini; on était déjà debout dans l'assistance; on entourait nos avoués pour savoir le nom des acquéreurs. Cependant M. Brazier, le juge chargé de la vente, réclame le silence, et l'huissier met en vente les quatre lots réunis à deux millions cent cinquante ou soixante mille francs, je ne sais plus au juste... Un murmure ironique circule dans l'auditoire. De tous côtés on entendait dire : « Personne, allez, il n'y aura personne... » Mais le petit Gibert, l'avoué, qui était assis au premier rang et qui, jusque-là, n'avait pas donné signe de vie, se lève et dit tranquillement : « J'ai acquéreur pour les quatre lots réunis à

deux millions deux cent mille francs. » Ce fut comme un coup de foudre! Une grande clameur suivie bientôt d'un grand silence. La salle était pleine de fermiers et de cultivateurs des environs. Tant d'argent pour de la terre, cela les jetait dans une sorte de stupeur respectueuse... Cependant M. Gallard se pencha vers Sandrier, l'avoué qui avait porté ses enchères... La lutte s'engage entre Gibert et Sandrier... On arrive à deux millions cinq cent mille francs... Court moment d'hésitation chez M. Gallard... Il se décide... Il continue jusqu'à trois millions... Là, il s'arrête et le domaine est adjugé à Gibert... On se jette sur lui, on l'entoure, on l'écrase... « Le nom, le nom de l'acquéreur? — C'est une Américaine, répond Gibert, Mme Scott. »

— Mme Scott! s'écria Paul de Lavardens.

— Tu la connais? demanda Mme de Lavardens.

— Si je la connais!.. si je la!.. Pas du tout... Mais j'étais au bal chez elle, il y a six semaines.

— Au bal chez elle!.. et tu ne la connais pas!.. Quelle sorte de femme est-ce donc?

— Ravissante, délicieuse, une merveille!

— Et il y a un M. Scott?

— Certainement, un grand blond. Il était à son bal... On me l'a montré... Il saluait, au hasard, de droite et de gauche. Il ne s'amusait guère, je vous en réponds... Il nous regardait et il avait l'air de se dire : « Qu'est-ce que c'est que tous ces gens-là?.. Qu'est-ce qu'ils viennent faire chez moi?.. » Nous venions voir Mme Scott et miss Percival, la sœur de Mme Scott... Et ça en valait la peine!

— Ces Scott, dit Mme de Lavardens en s'adressant à M. de Larnac, est-ce que vous les connaissez?

— Oui, madame, je les connais... M. Scott est un Américain colossalement riche, qui est venu s'installer à Paris l'année dernière... Dès que ce nom a été prononcé, j'ai compris que la victoire n'avait jamais été indécise. Gallard était battu d'avance. Les Scott ont commencé par acheter à Paris un hôtel de deux millions, du côté du parc Monceau.

— Oui, rue Murillo, dit Paul, puisque je vous dis que je suis allé au bal chez eux; c'était...

— Laisse donc parler M. de Larnac. Tu nous raconteras tout à l'heure, l'histoire de ton bal chez Mme Scott.

— Voilà donc mes Américains installés à Paris, continua M. de Larnac, et la pluie d'or a commencé. De vrais parvenus s'amusant à jeter follement l'argent par les fenêtres. Cette grande fortune, on le dit, est toute récente; on raconte que Mme Scott, il y a une dizaine d'années, mendiait dans les rues de New-York.

— Elle a mendié !

— On le dit, madame. Puis elle s'est mariée avec ce Scott, le fils d'un banquier de New-York,.. et, tout d'un coup, un procès gagné leur a mis entre les mains, non pas des millions, mais des dizaines de millions. Ils ont quelque part, en Amérique, une mine d'argent, mais une mine sérieuse, une vraie mine, une mine d'argent... dans laquelle il y a de l'argent... Ah ! vous allez voir quel luxe va éclater à Longueval !.. Nous aurons tous l'air de pauvres dans le pays. On prétend qu'ils ont cent mille francs à dépenser par jour.

— Voilà nos voisins ! s'écria Mme de Lavardens. Une aventurière ! Et ce n'est rien encore,.. une hérétique, monsieur l'abbé, une protestante !

Une hérétique ! une protestante ! Pauvre curé ! c'était bien à cela que, tout de suite, il avait pensé en entendant ces mots : *unē Américaine*, *Mme Scott.* La nouvelle châtelaine n'irait pas à la messe ! Que lui importait qu'elle eût mendié ! Que lui importaient ses dizaines et ses dizaines de millions ! Elle n'était pas catholique ! Il ne baptiserait plus les enfans nés à Longueval, et la chapelle du château, où si souvent il avait dit la messe, allait être transformée en un temple protestant, qui entendrait la parole glaciale de quelque pasteur calviniste ou luthérien.

Au milieu de tous ces gens consternés, désolés, seul, Paul de Lavardens paraissait radieux.

— Une ravissante hérétique, en tout cas, dit-il, et même s'il vous plaît, deux ravissantes hérétiques ! Il faut les voir, les deux sœurs, à cheval, au bois, avec deux petits grooms pas plus hauts que ça, par derrière...

— Allons, Paul, raconte-nous ce que tu sais, ce bal dont tu parlais... Comment es-tu allé au bal chez ces Américaines ?

— Par le plus grand hasard !.. Ma tante Valentine restait chez elle ce soir-là... J'arrive vers dix heures... et dame ! ça n'est pas d'une gaîté folle, les mercredis de ma tante Valentine... J'étais là depuis vingt minutes quand j'aperçois Roger de Puymartin qui s'esquivait adroitement. Je le rattrape dans le vestibule. Je lui dis : « Rentrons ensemble. — Oh ! je ne rentre pas. — Où vas-tu ? — Au bal. — Chez qui ? — Chez les Scott ; veux-tu venir avec moi ? — Mais je ne suis pas invité. — Moi non plus ! — Comment ! toi non plus ? — Non, je vais prendre un de mes amis. — Et les connaît-il, les Scott, ton ami ? — A peine, mais assez pour nous présenter tous les deux... Viens donc... Tu verras Mme Scott. — Oh ! je l'ai vue, à cheval, au bois. — Elle n'est pas décolletée à cheval. Tu n'as pas vu ses épaules,.. et ce sont ses épaules qu'il faut voir... Il n'y a rien de

mieux à Paris pour le moment... » Et ma foi! je suis allé au bal... et j'ai vu les cheveux rouges de Mme Scott,.. et j'ai vu les blanches épaules de Mme Scott,.. et j'espère bien les revoir, quand il y aura des bals à Longueval...

— Paul! dit Mme de Lavardens, en lui montrant l'abbé.

— Oh! monsieur l'abbé, je vous demande bien pardon... Est-ce que j'ai dit quelque chose?.. Non, il me semble.

Le pauvre prêtre n'avait pas entendu. Sa pensée était ailleurs. Déjà, dans une des petites rues du village, il voyait le pasteur du château s'arrêter devant chaque maison et glisser sous les portes de petites brochures évangéliques.

Continuant son récit, Paul entama une description enthousiaste de l'hôtel, qui était une merveille...

— De mauvais goût... et de luxe criard, interrompit Mme de Lavardens.

— Pas du tout, maman, pas du tout!.. Rien de criard, rien de tapageur... Des meubles admirables, des arrangemens pleins de grâce et d'originalité.... Une serre incomparable inondée de lumière électrique. Et le buffet installé dans la serre, sous une treille chargée de raisin... au mois d'avril... et on pouvait en cueillir à pleines mains. Les accessoires du cotillon avaient, paraît-il, coûté quarante mille francs. Des bijoux, des bonbonnières, des bibelots délicieux... avec prière de les emporter. Moi, je n'ai rien pris, mais bien des gens ne s'en faisaient pas faute... Puymartin, ce soir-là, m'a raconté l'histoire de Mme Scott;.. seulement ce n'était pas tout à fait l'histoire de M. de Larnac... Roger m'a dit que Mme Scott avait été enlevée toute petite par des saltimbanques et que son père l'avait retrouvée faisant de la voltige dans un cirque ambulant, bondissant par-dessus des banderoles et traversant des cerceaux de papier...

— Une écuyère! s'écria Mme de Lavardens, j'aimais encore mieux la mendiante!

— Et pendant que Roger me racontait ce roman du *Petit Journal*, je voyais venir, du fond d'une galerie, l'écuyère du cirque forain, dans un merveilleux fouillis de satin et de dentelles, et j'admirais ces épaules, ces éblouissantes épaules, sur lesquelles ondulait un collier de diamans gros comme des bouchons de carafe. On disait que le ministre des finances avait vendu secrètement à Mme Scott la moitié des diamans de la couronne et que c'était ainsi qu'il avait eu, le mois précédent, quinze millions d'excédent sur le budget. Ajoutez à cela, s'il vous plaît, qu'elle avait fort grand air, la petite saltimbanque, et qu'elle était tout à fait à son aise dans ces splendeurs.

Paul était si bien lancé que sa mère dut l'arrêter. Devant M. de Larnac fort dépité, il laissait trop naïvement éclater sa satisfaction d'avoir pour voisine cette miraculeuse Américaine.

L'abbé Constantin se préparait à reprendre le chemin de Longueval, mais Paul, en le voyant sur le point de partir :

— Oh ! non, non, monsieur l'abbé, vous n'allez pas refaire une seconde fois à pied, par une telle chaleur, la route de Longueval. Permettez-moi de vous reconduire en voiture. Cela me fait beaucoup de peine de vous voir ainsi dans le chagrin. Je veux essayer de vous distraire. Oh ! vous avez beau être un saint, je vous fais rire quelquefois avec mes folies.

Une demi-heure après, tous deux, le curé et Paul roulaient côte à côte dans la direction du village. Paul parlait, parlait, parlait ! Sa mère n'était plus là pour le calmer et pour le modérer. Sa joie était débordante.

— Non, voyez-vous, monsieur l'abbé, vous avez tort de prendre les choses au tragique... Tenez, regardez ma petite jument, comme elle trotte ! comme elle lève les pattes ! Vous ne la connaissiez pas. Savez-vous ce que je l'ai payée? Quatre cents francs. Je l'ai dénichée, il y a quinze jours, dans les brancards d'une charrette de maraîcher. Une fois que c'est bien dans son train, ça vous fait quatre lieues à l'heure, et on en a plein les mains, tout le temps. Regardez, regardez donc comme elle tire ! comme elle tire !.. Allons ! tôt ! tôt ! tôt !.. Rien ne vous presse, n'est-ce pas, monsieur l'abbé? Voulez-vous rentrer par les bois? Ça vous fera du bien de prendre un peu l'air... Si vous saviez, monsieur l'abbé, comme j'ai de l'affection pour vous... et du respect !.. Je n'ai pas dit trop de bêtises, tout à l'heure, devant vous? C'est que je serais si fâché !..

— Non, mon enfant, je n'ai rien entendu.

— Alors nous prenons le chemin des écoliers.

Après s'être jeté à gauche, sous bois, Paul revint à sa première phrase :

— Je vous disais donc, monsieur l'abbé, que vous aviez tort de prendre ainsi les choses tragiquement. Voulez-vous que je vous dise ce que je pense? C'est très heureux ce qui vient d'arriver.

— Très heureux?

— Oui, très heureux... J'aime mieux les Scott à Longueval que les Gallard. L'avez-vous pas entendu tout à l'heure, M. de Larnac, oser leur reprocher de dépenser follement leur argent? Il n'est jamais fou de dépenser son argent. Ce qui est fou, c'est de le garder. Vos pauvres, — car j'en suis bien sûr, c'est surtout à vos pauvres que vous pensez, — eh bien ! vos pauvres ont fait aujourd'hui une bonne journée. Voilà mon opinion. La religion?.. oui, la religion... Ils n'iront pas à

la messe !.. cela vous fait du chagrin, c'est tout naturel, mais ils vous enverront de l'argent, beaucoup d'argent,.. et vous le prendrez, et vous aurez bien raison. Vous voyez bien que vous ne dites pas non. Ça va être une pluie d'or sur tout le pays... Un mouvement! un tapage! des voitures à quatre chevaux, des postillons poudrés, des *rallye-papers*, des chasses à courre, des bals, des feux d'artifice... Et là, dans ce bois, dans cette allée où nous sommes, je retrouverai peut-être Paris avant qu'il soit longtemps. J'y reverrai les deux amazones et les deux petits grooms dont je parlais tout à l'heure. Si vous saviez comme elles sont gentilles à cheval, les deux sœurs! Un matin, j'ai fait, derrière elles, tout le tour du bois de Boulogne, à Paris. Je les vois encore. Elles avaient des chapeaux gris à haute forme, de petits voiles noirs bien plaqués sur la figure et deux grandes amazones sans taille, avec une seule couture qui suivait la ligne du dos,.. et il faut que des femmes soient fièrement bien faites pour porter des amazones comme ça!.. Parce que, voyez-vous, monsieur l'abbé, avec les amazones sans taille, il n'y a pas de tricherie possible...

Le curé, depuis quelques instans, ne donnait plus aucune attention aux discours de Paul. La voiture était engagée dans une allée assez longue et parfaitement droite. Au bout de cette allée, le curé voyait venir un cavalier au galop.

— Regardez donc, dit le curé à Paul, regardez donc. Vous avez de meilleurs yeux que moi. Est-ce que ce n'est pas Jean, là-bas?

— Mais oui, c'est Jean. Je reconnais sa jument grise.

Paul aimait les chevaux et, toujours, avant de regarder le cavalier, regardait le cheval. En effet, c'était Jean; et en apercevant de loin le curé et Paul, il agita en l'air son képi, qui portait deux galons d'or. Jean était lieutenant au régiment d'artillerie en garnison à Souvigny.

Quelques instans après, il s'arrêtait près de la petite voiture, et, s'adressant au curé :

— Je viens de chez vous, mon parrain, et Pauline m'a dit que vous étiez allé à Souvigny pour la vente... Eh bien! qui l'a acheté, le château?

— Une Américaine, Mme Scott.

— Et Blanche-Couronne?

— La même Mme Scott.

— Et la Rozeraie?

— Encore Mme Scott.

— Et la forêt,.. toujours Mme Scott?

— Tu l'as dit, répliqua Paul... Et je la connais, Mme Scott,.. et on va s'amuser à Longueval... Je te présenterai... Seulement ça fait

de la peine à M. l'abbé,.. parce que c'est une Américaine, une protestante.

— Ah! c'est vrai, mon pauvre parrain... Enfin nous causerons de tout cela demain. J'irai dîner avec vous, j'ai prévenu Pauline. Je n'ai pas le temps de m'arrêter, je suis de semaine, et il faut que je sois au quartier à trois heures.

— Pour la botte? dit Paul.

— Oui, pour la botte... Au revoir, Paul!.. A demain, mon parrain!

Le lieutenant d'artillerie reprit le galop; Paul rendit la main à son petit cheval.

— Ce Jean, dit Paul, quel brave garçon!

— Oh! oui.

— Il n'y a rien de meilleur au monde que Jean!

— Non, rien de meilleur!

Le curé se retourna pour voir encore Jean, qui se perdait déjà dans la profondeur du bois.

— Oh! si, il y a vous, monsieur l'abbé.

— Non, pas moi, pas moi.

— Eh bien! voulez-vous que je vous dise, monsieur l'abbé? il n'y a rien de meilleur au monde que vous deux, vous et Jean. La voilà la vérité!.. Oh! tenez, le bon terrain pour trotter! Je vais laisser marcher Niniche... Je l'ai appelée Niniche.

Paul, de la pointe de son fouet, caressa le flanc de Niniche, qui se mit à trotter d'un train d'enfer, et Paul, tout joyeux :

— Mais regardez donc comme elle lève les pattes, monsieur l'abbé! regardez donc comme elle lève les pattes! Et si régulière!.. Une vraie mécanique... Penchez-vous pour voir.

L'abbé, pour faire plaisir à Paul, se pencha un peu pour voir *comme Niniche levait les pattes*... mais il pensait à autre chose.

II.

Ce lieutenant d'artillerie s'appelait Jean Reynaud. C'était le fils du médecin de campagne qui reposait dans le cimetière de Longueval. Lorsque l'abbé Constantin vint prendre, en 1846, possession de sa petite cure, un docteur Reynaud, le grand-père de Jean, était installé dans une riante maisonnette, sur la route de Souvigny, entre les deux châteaux de Longueval et de Lavardens.

Marcel, le fils de ce docteur Reynaud, terminait à Paris ses études de médecine. C'était un grand travailleur, d'une rare distinction d'esprit. Il fut reçu le premier au concours d'agrégation. Il était résolu à rester à Paris, à y tenter la fortune... et tout déjà lui pro-

mettait la plus heureuse et la plus brillante carrière, quand il reçut, en 1852, la nouvelle de la mort de son père, frappé d'une attaque d'apoplexie. Marcel accourut à Longueval, le cœur déchiré. Il adorait son père. Il passa un mois auprès de sa mère et, au bout de ce temps, parla de la nécessité de son retour à Paris.

— C'est vrai, lui dit-elle, il faut que tu partes.

— Comment! que je parte?.. Que nous partions. Est-ce que tu crois que je vais te laisser ici toute seule?.. Je t'emmène.

— Aller vivre à Paris!.. Quitter ce pays où je suis née, où ton père a vécu, où il est mort!.. Jamais je ne pourrai, mon enfant, jamais. Pars seul, puisque ta vie et ton avenir sont là-bas. Je te connais. Je sais que tu ne m'oublieras pas, que tu viendras me voir souvent, très souvent.

— Non, ma mère, répondit-il, je resterai.

Il resta... Ses espérances, ses ambitions, tout, en une minute, s'évanouit, disparut. Il ne vit plus qu'une chose : le devoir, qui était de ne pas abandonner sa mère âgée et souffrante. Dans ce devoir simplement accepté et simplement accompli, il trouva le bonheur. D'ailleurs, au bout du compte, ce n'est guère que dans le devoir que se trouve le bonheur.

Marcel se plia de bonne grâce et de bon cœur à son existence nouvelle. Il continua la vie de son père, reprenant le sillon à la place même où celui-ci l'avait quitté... Il se donna tout entier, sans regret et sans arrière-pensée, à cette obscure profession de médecin de village. Son père lui avait laissé un peu d'argent, un peu de terre. Il vivait le plus simplement du monde, et la moitié de sa vie appartenait aux pauvres gens, de qui jamais il ne voulut recevoir un sou. C'était son seul luxe.

Une jeune fille se trouva sur son chemin, sans fortune, charmante et seule au monde. Il l'épousa. Cela se passait en 1855, et l'année suivante réservait au docteur Reynaud une grande douleur et une grande joie : la mort de sa vieille mère et la naissance de son fils Jean.

A six semaines d'intervalle, l'abbé Constantin récita les prières des morts sur la tombe de la grand'mère et versa l'eau du baptême sur la tête du petit-fils. Le curé fut le parrain de l'enfant. A force de se rencontrer au chevet de ceux qui souffraient et de ceux qui mouraient, le prêtre et le médecin, du même cœur et du même mouvement, avaient été attirés et portés l'un vers l'autre. Ils s'étaient sentis de la même famille, de la même race, de la race des tendres, des justes et des bienfaisans.

Les années succédèrent aux années, calmes, douces, tranquilles, dans les pleines satisfactions du travail et du devoir. Jean grandis-

sait... Il prit avec son père ses premières leçons d'orthographe, avec le curé ses premières leçons de latin. Jean était intelligent et laborieux; il fit de tels progrès que les deux professeurs, — le curé surtout, — se trouvèrent, au bout de quelques années, un peu embarrassés. Leur élève devenait beaucoup trop fort pour eux. C'est à ce moment que la comtesse, après la mort de son mari, vint s'établir à Lavardens. Elle amenait un précepteur pour son fils Paul, lequel était un très gentil, mais très paresseux petit bonhomme. Les deux enfans étaient du même âge; ils se connaissaient depuis leurs plus jeunes années.

Mme de Lavardens aimait beaucoup le docteur Reynaud; elle lui fit un jour une proposition :

— Envoyez-moi Jean tous les matins, lui dit-elle, je vous le renverrai tous les soirs. Le précepteur de Paul est un jeune homme très distingué; il fera travailler nos deux enfans... Vous me rendrez service. Jean donnera le bon exemple à Paul.

Les choses furent ainsi réglées; et le petit bourgeois donna, en effet, au petit gentilhomme d'excellens exemples de travail et d'application; mais ces excellens exemples ne furent pas suivis.

La guerre éclata. Le 14 novembre, à sept heures du matin, les mobilisés de Souvigny se réunissaient sur la grande place de la ville; ils avaient pour aumônier l'abbé Constantin, pour chirurgien-major le docteur Reynaud. La même idée leur était venue en même temps à tous les deux; le prêtre avait soixante-deux ans et le médecin cinquante.

Le bataillon, au départ, suivit la route qui traversait Longueval et qui passait devant la maison du docteur. Mme Reynaud et Jean attendaient sur le bord du chemin. L'enfant se jeta dans les bras de son père : « Emmène-moi, papa, emmène-moi. » Mme Reynaud pleurait. Le docteur les embrassa longuement tous les deux, puis il continua son chemin.

La route, à cent pas de là, faisait un coude. Le docteur se retourna, jeta sur sa femme et sur son fils un long regard... le dernier! Il ne devait plus les revoir.

Le 8 janvier 1871, les mobilisés de Souvigny attaquaient le village de Villersexel, occupé par les Prussiens, qui avaient crénelé les murs et s'étaient barricadés dans les maisons. La fusillade éclata. Un mobilisé qui marchait au premier rang reçut une balle en pleine poitrine et tomba. Il y eut un moment de trouble et d'hésitation. « En avant! en avant! » crièrent les officiers. Les hommes passèrent par-dessus le corps de leur camarade, et, sous une grêle de balles, entrèrent dans le village.

Le docteur Reynaud et l'abbé Constantin marchaient avec les

troupes. Ils s'arrêtèrent près du blessé. Le sang lui sortait à flots par la bouche.

— Rien à faire, dit le docteur; il se meurt, il est à vous.

Le prêtre s'agenouilla près du mourant et le docteur, se relevant, s'en alla du côté du village. Il n'avait pas fait dix pas, qu'il s'arrêtait, battait l'air de ses deux bras et tombait d'un seul coup par terre. Le prêtre courut à lui. Il était mort, tué net par une balle dans la tempe.

Le soir, le village était à nous, et le lendemain on déposait dans le cimetière de Villersexel le corps du docteur Reynaud. Deux mois après, l'abbé Constantin ramenait à Longueval le cercueil de son ami, et derrière ce cercueil, à la sortie de l'église, marchait un orphelin. Jean avait aussi perdu sa mère. A la nouvelle de la mort de son mari, elle était restée pendant vingt-quatre heures anéantie, écrasée, sans une parole, sans une larme. Puis la fièvre l'avait prise, puis le délire, puis, au bout de quinze jours, la mort.

Jean se trouvait seul au monde. Il avait quatorze ans. De cette famille, où tous, depuis un siècle, avaient été bons et honnêtes, il ne restait plus qu'un enfant agenouillé sur une tombe et qui promettait, lui aussi, d'être ce qu'avait été son grand-père et ce qu'avait été son père, honnête et bon. Il y a de ces familles-là en France, et beaucoup, et beaucoup plus qu'on n'ose le dire; notre pauvre pays est en bien des points cruellement calomnié par certains romanciers, qui en font des peintures violentes et outrées. Il est vrai que l'histoire des braves gens est le plus souvent monotone ou douloureuse. Ce récit en est la preuve.

La douleur de Jean fut une douleur d'homme. Longtemps il resta triste et longtemps silencieux. Le soir de l'enterrement de son père, l'abbé Constantin l'emmena avec lui au presbytère. La journée avait été pluvieuse et froide. Jean s'était assis au coin du feu. Le prêtre disait son bréviaire. La vieille Pauline allait et venait, rangeant. Une heure s'était passée sans une parole, lorsque Jean, tout à coup, levant la tête :

— Mon parrain, dit-il, mon père m'a laissé de l'argent?

Cette question était tellement étrange, que l'abbé, stupéfait, crut avoir mal entendu.

— Tu me demandes si ton père?..

— Je vous demande, mon parrain, si mon père m'a laissé de l'argent?

— Oui, il a dû te laisser de l'argent...

— Beaucoup, n'est-ce pas? J'ai souvent entendu dire dans le pays que mon père était riche. Dites-moi à peu près ce qu'il a dû me laisser.

— Mais, je ne sais... Tu me demandes là des choses...

Le pauvre prêtre se sentait l'âme déchirée. Une telle question dans un tel moment! Il croyait cependant connaître le cœur de Jean, et, dans ce cœur, il ne devait pas y avoir place pour de semblables pensées.

— Je vous en prie, mon parrain, dites-moi, continua Jean doucement. Je vous expliquerai après pourquoi je vous demande cela.

— Eh bien! ton père avait, dit-on, deux ou trois cent mille francs.

— Et c'est beaucoup d'argent?

— Oui, c'est beaucoup d'argent.

— Et tout cet argent est à moi?

— Oui, tout cet argent est à toi.

— Ah! tant mieux, parce que le jour où mon père a été tué là-bas, pendant la guerre, les Prussiens ont tué, en même temps que lui, le fils d'une pauvre femme de Longueval,.. la mère Clément, vous savez? Ils ont tué aussi le frère de Rosalie, avec qui je jouais quand j'étais tout petit. Eh bien! puisque je suis riche et puisqu'elles sont pauvres, je veux partager avec la mère Clément et avec Rosalie l'argent que m'a laissé mon père.

En entendant ces paroles, le curé se leva, prit les deux mains de Jean et, l'attirant à lui, l'entoura de ses bras. La tête blanche vint s'appuyer sur la tête blonde. Deux grosses larmes se détachèrent des yeux du vieux prêtre, roulèrent lentement sur ses joues et vinrent se glisser dans les rides de son visage.

Cependant le curé dut expliquer à Jean que, s'il était le possesseur de l'héritage de son père, il n'avait pas encore le droit d'en disposer à son gré. Il allait avoir un conseil de famille, un tuteur.

— Vous, sans doute, mon parrain.

— Non, pas moi, mon enfant, un prêtre n'a pas le droit d'exercer la tutelle. On choisira, je pense, M. Lenient, le notaire de Souvigny, qui était un des meilleurs amis de ton père. Tu lui parleras, tu lui diras ce que tu désires.

M. Lenient fut, en effet, désigné par le conseil de famille pour remplir les fonctions de la tutelle. Les instances de Jean furent si vives et si touchantes, que le notaire consentit à prélever sur les revenus une somme de deux mille quatre cents francs, qui fut, tous les ans, jusqu'à la majorité de Jean, partagée entre la mère Clément et la petite Rosalie.

Mme de Lavardens, en cette circonstance, fut parfaite. Elle alla trouver l'abbé Constantin :

— Donnez-moi Jean, lui dit-elle, donnez-le-moi tout à fait jusqu'à la fin de ses études. Je vous le ramènerai tous les ans, pendant les vacances. Ce n'est pas un service que je vous rendrai, c'est un

service que je vous demande. Je ne peux rien souhaiter de plus heureux pour mon fils. Je me résigne à abandonner momentanément Lavardens; Paul veut se faire soldat, entrer à Saint-Cyr. Ce n'est qu'à Paris que je trouverai les maîtres et les ressources nécessaires. J'y conduirai les deux enfans; ils seront élevés ensemble, sous mes yeux, fraternellement. Je ne ferai pas de différence entre eux, vous pouvez en être persuadé.

Il était difficile de ne pas accepter une telle proposition. Le vieux curé aurait bien voulu pouvoir garder Jean avec lui, et son cœur se déchirait à la pensée de cette séparation, mais où était l'intérêt de l'enfant? voilà ce qu'il fallait uniquement se demander. Le reste n'était rien... On fit venir Jean.

— Mon enfant, lui dit Mme de Lavardens, veux-tu venir vivre avec moi et avec Paul pendant quelques années? Je vous emmènerai tous les deux à Paris.

— Vous êtes bien bonne, madame, mais j'aurais tant désiré pouvoir rester ici!

Il regardait le curé, qui détourna les yeux.

— Pourquoi partir, continua-t-il, pourquoi nous emmener, Paul et moi?

— Parce que ce n'est qu'à Paris que vous pourrez achever sérieusement et utilement vos études. Paul se préparera à ses examens de Saint-Cyr. Tu sais qu'il veut se faire soldat.

— Et moi aussi, madame, je veux l'être.

— Toi soldat! dit le curé, mais ce n'était pas dans les idées de ton père... Bien souvent, en ma présence, ton père a parlé de ton avenir, de ta carrière. Tu devais être médecin, et, comme lui, médecin de campagne à Longueval... et, comme lui, assister les pauvres, et, comme lui, soigner les malades. Jean, mon enfant, souviens-toi.

— Je me souviens, je me souviens.

— Eh bien alors, il faut faire ce que voulait ton père... C'est ton devoir, Jean, c'est ton devoir. Il faut aller à Paris. Tu voudrais rester ici, oh! cela, je le comprends... et moi aussi je voudrais bien... mais cela ne se peut pas... Il faut aller à Paris, travailler, bien travailler. Ce n'est pas là ce qui m'inquiète, tu es bien le fils de ton père. Tu seras un honnête homme et un homme laborieux. On n'est guère l'un sans l'autre. Et, un jour, dans la maison de ton père, à cette même place où il a fait tant de bien, les pauvres gens de ce pays retrouveront un autre docteur Reynaud qui, lui aussi, leur sera secourable. Et moi, si, par hasard, je suis encore de ce monde, ce jour-là je serai si heureux, si heureux!.. Mais j'ai tort de parler de moi... Je ne devrais pas,.. je ne compte pas, moi... C'est à ton

père qu'il faut penser. Je te le répète, Jean, c'était son vœu le plus cher. Tu ne peux pas l'avoir oublié.

— Non, je ne l'ai pas oublié, mais, si mon père me voit et s'il m'entend, je suis sûr qu'il me comprend et me pardonne, car c'est à cause de lui...

— A cause de lui!

— Oui, quand j'ai appris qu'il était mort et quand j'ai su comment il était mort, tout de suite, sans avoir besoin de réfléchir, je me suis dit que je serais soldat... et je serai soldat!.. Mon parrain, et vous, madame, je vous en prie, ne m'empêchez pas...

L'enfant fondit en larmes, dans une véritable crise de désespoir. La comtesse et l'abbé l'apaisèrent avec de douces paroles.

— Oui,.. oui,.. c'est entendu,.. ce que tu voudras, tout ce que tu voudras...

Tous deux avaient la même pensée: Laissons faire le temps. Jean n'est encore qu'un enfant; il changera d'avis. En quoi tous deux se trompaient : Jean ne changea pas d'avis.

Au mois de septembre 1876, Paul fut refusé à Saint-Cyr et Jean reçu le onzième à l'École polytechnique. Le jour où la liste des candidats admis fut publiée, il écrivit à l'abbé Constantin :

« Je suis reçu et trop bien reçu, car je veux sortir dans l'armée, et non dans les services civils... Enfin, si je garde mon rang à l'école, cela fera l'affaire d'un de mes camarades. Il aura ma place. »

Ce qui arriva... Jean fit mieux que garder son rang. Le classement de sortie lui donna le numéro sept. Mais, au lieu d'entrer à l'École des ponts et chaussées, il entra à l'École d'artillerie de Fontainebleau, en 1878... Il venait d'avoir vingt et un ans. Il était majeur, maître de sa fortune, et le premier acte de son administration fut une grosse, très grosse dépense. Il acheta, pour la mère Clément et pour la petite Rosalie devenue grande, deux titres de rente de quinze cents francs chacun. Cela lui coûta soixante-dix mille francs, à peu près ce que Paul, dans sa première année de liberté à Paris, dépensa pour M[lle] Lise Bruyère, du théâtre du Palais-Royal.

Deux ans après, Jean sortait le premier de l'École d'application, ce qui lui donnait le droit de choisir parmi les places vacantes. Il y en avait une dans le régiment caserné à Souvigny ; et Souvigny était à trois kilomètres de Longueval. Jean demanda la place et l'obtint.

Voilà comment Jean Reynaud, lieutenant au 9e régiment d'artillerie, vint, au mois d'octobre 1880, reprendre possession de la maison du docteur Marcel Reynaud. Voilà comment il se retrouva dans ce pays, où s'était écoulée son enfance et où tout le monde avait gardé le souvenir de la vie et de la mort de son père. Voilà comment

cette joie ne fut pas refusée à l'abbé Constantin de revoir le fils de son ami... Et, s'il faut tout dire, il n'en voulait plus à Jean de ne pas s'être fait médecin. Quand le vieux curé sortait de son église, après sa messe dite, quand il voyait flotter sur la route un nuage de poussière, quand il entendait trembler la terre, sous le roulement des canons... il s'arrêtait et, comme un enfant, prenait plaisir à voir passer le régiment... Mais le régiment, pour lui, c'était Jean! C'était ce robuste et solide cavalier, sur les traits duquel se lisaient ouvertement la droiture, le courage et la bonté.

Jean, du plus loin qu'il apercevait le curé, mettait son cheval au galop et venait causer un peu avec son parrain. Le cheval de Jean tournait la tête vers le curé, car il savait bien qu'il y avait toujours un morceau de sucre pour lui dans la poche de cette vieille soutane noire, usée et rapiécée, la soutane du matin. L'abbé en avait une belle, toute neuve et qu'il ménageait... pour aller dans le monde... quand il allait dans le monde.

Les clairons du régiment sonnaient pendant la traversée du village... et tous les regards cherchaient Jean, le petit Jean. Car, pour les vieux de Longueval, il était resté le *petit Jean*. Certain paysan tout ridé, tout cassé, n'avait jamais pu se défaire de l'habitude de le saluer, quand il passait, d'un : « Eh! bonjour gamin, ça va bien? » Il avait six pieds de haut, ce gamin.

Et Jean ne traversait jamais le village, sans apercevoir, à deux fenêtres, la vieille figure parcheminée de la mère Clément et le visage souriant de Rosalie. Cette dernière, l'année précédente, s'était mariée. Jean avait été son témoin; et joyeusement, le soir de la noce, il avait dansé avec les fillettes de Longueval.

Tel était le lieutenant d'artillerie qui, le samedi 28 mai 1881, vers cinq heures de l'après-midi, mit pied à terre devant la porte du presbytère de Longueval. Il entra; son cheval docilement le suivit et alla de lui-même se placer sous un petit hangar dans la cour. Pauline était à la fenêtre de la cuisine, au rez-de-chaussée... Jean s'approcha et l'embrassa de tout son cœur, sur les deux joues.

— Bonjour, ma bonne Pauline, ça va bien?

— Très bien... Je m'occupe de ton dîner... Veux-tu savoir ce que tu auras? De la soupe aux pommes de terre, un gigot et des œufs au lait...

— C'est admirable! J'adore tout cela et je meurs de faim.

— Et de la salade que j'oubliais, même que tu m'aideras tout à l'heure à la cueillir, la salade. On dînera à six heures et demie, bien exactement, parce que ce soir, à sept heures et demie, M. le curé a son office du mois de Marie.

— Où est-il, mon parrain?

— Dans le jardin... Il est bien triste, M. le curé, à cause de cette vente d'hier.

— Oui, je sais, je sais...

— Ça va le remonter un peu de te voir. Il est si content quand tu es là! Prends garde,.. Loulou va manger les rosiers grimpans... Comme il a chaud, Loulou!

— J'ai fait le grand tour par les bois et j'ai marché vite.

Jean rattrapa Loulou qui se dirigeait vers les rosiers grimpans; il le débrida, le dessella, l'attacha sous le petit hangar, et, en un tour de main, avec un gros paquet de paille, le bouchonna. Après quoi, Jean entra dans la maison, se débarrassa de son sabre, remplaça son képi par un vieux chapeau de paille de cinq sous et s'en alla retrouver le curé dans le jardin,

Il était fort triste, en effet, le pauvre abbé. Il n'avait pas fermé l'œil de la nuit, lui qui, d'ordinaire, dormait si facilement, si doucement, d'un bon sommeil d'enfant. Son âme était déchirée. Longueval, aux mains d'une étrangère, d'une hérétique, d'une aventurière! Jean répétait ce que Paul avait dit la veille :

— Vous aurez de l'argent, beaucoup d'argent pour vos pauvres.

— De l'argent! de l'argent!.. Oui, mes pauvres n'y perdront rien, ils y gagneront peut-être... Mais, cet argent, il faudra que j'aille le demander, et, dans le salon, au lieu de ma vieille et chère amie, je trouverai cette Américaine à cheveux rouges, — il paraît qu'elle a des cheveux rouges! — J'irai certainement pour mes pauvres, j'irai... Et elle m'en donnera de l'argent, mais elle ne me donnera que de l'argent. La marquise donnait autre chose. Elle donnait de sa vie et de son cœur... Nous allions ensemble, chaque semaine, visiter les pauvres et les malades. Elle connaissait toutes les souffrances et toutes les misères du pays. Et quand j'étais cloué par la goutte dans mon fauteuil, elle faisait la tournée toute seule, et aussi bien, et mieux que moi.

Pauline vint interrompre cette conversation. Elle arrivait portant un immense saladier de faïence, où s'épanouissaient, violentes et criardes, de grosses fleurs rouges.

— Me voilà, dit Pauline, je viens cueillir la salade... Jean, veux-tu de la romaine ou de la petite chicorée?

— De la petite chicorée, répondit Jean gaîment... Il y a longtemps que je n'en ai mangé, de la petite chicorée.

— Eh bien! tu en auras ce soir... Tiens, prends le saladier...

Pauline se mit à couper sa petite chicorée et Jean se penchait pour recevoir les feuilles dans le grand saladier. Le curé les regardait faire.

En ce moment, un bruit de grelots se fit entendre. Une voiture

approchait, qui sonnait un peu la ferraille... Le jardinet de l'abbé Constantin n'était séparé de la route que par une haie très basse, à hauteur d'appui, au milieu de laquelle se trouvait une petite porte à claire-voie.

Tous les trois regardèrent et virent venir une calèche de louage de forme primitive, attelée de deux gros chevaux blancs et conduite par un vieux cocher en blouse. A côté de ce vieux cocher, se tenait un grand domestique en livrée, de la plus sévere et de la plus parfaite correction. Dans la voiture, deux jeunes femmes, portant toutes deux le même costume de voyage, très élégant, mais très simple.

Quand la voiture se trouva devant la haie du jardin, le cocher arrêta les chevaux et, s'adressant à l'abbé :

— Monsieur le curé, dit-il, c'est des dames qui vous demandent.

Puis, se tournant vers ses clientes :

— Le voilà, ajouta-t-il, M. le curé de Longueval.

L'abbé Constantin s'était approché et avait ouvert sa petite porte. Les voyageuses descendirent. Leurs regards s'arrêtèrent, non sans un peu d'étonnement, sur ce jeune officier qui se trouvait là, un peu empêtré, son chapeau de paille dans la main droite et dans la main gauche son grand saladier tout débordant de petite chicorée.

Les deux femmes entrèrent dans le jardin,.. et la plus âgée, — elle paraissait avoir vingt-cinq ans, — s'adressant à l'abbé Constantin, lui dit avec un petit accent étranger, très original et très particulier :

— Je suis donc obligée, monsieur le curé, de me présenter moi-même?.. Mme Scott. Je suis Mme Scott. C'est moi qui, hier, ai acheté le château... et la ferme... et le reste tout autour. Je ne vous dérange pas, au moins, et vous pouvez me donner cinq minutes?

Puis, désignant sa compagne de voyage :

— Miss Bettina Percival,.. ma sœur, vous l'avez deviné, je pense? Nous nous ressemblons beaucoup, n'est-ce pas? Ah! Bettina... Nous avons oublié dans la voiture nos deux petits sacs,.. et nous en aurons besoin.

— Je vais les prendre.

Et comme miss Percival se préparait à aller chercher les deux petits sacs, Jean lui dit :

— Je vous en prie, mademoiselle, permettez-moi...

— Je suis vraiment bien fâchée, monsieur, de vous donner cette peine... Le domestique vous les remettra... Ils sont sur la banquette de devant.

Elle avait le même accent que sa sœur, les mêmes grands yeux

noirs, rians et gais, et les mêmes cheveux, — non pas rouges, — mais blonds avec des reflets dorés, où délicatement se jouait la lumière du soleil. Elle salua Jean avec un joli sourire, et celui-ci, ayant remis à Pauline le saladier de chicorée, s'en alla chercher les deux petits sacs.

Pendant ce temps, très ému, très troublé, l'abbé Constantin introduisait dans le presbytère la nouvelle châtelaine de Longueval.

III.

Ce n'était pas un palais, le presbytère de Longueval. La même pièce, au rez-de-chaussée, servait de salon et de salle à manger, communiquant directement avec la cuisine par une porte toujours grande ouverte ; cette pièce était garnie du mobilier le plus sommaire : deux vieux fauteuils, six chaises de paille, un dressoir, une table ronde. Déjà, sur cette table, Pauline avait mis les deux couverts de l'abbé et de Jean.

Mme Scott et miss Percival allaient et venaient, examinant avec une sorte de curiosité enfantine l'installation du curé.

— Mais le jardin, la maison, tout est charmant, disait Mme Scott.

Elles entrèrent toutes deux résolûment dans la cuisine. L'abbé Constantin les suivait, suffoqué, stupéfait, effaré devant la brusquerie et la soudaineté de cette invasion américaine. La vieille Pauline, d'un air inquiet et sombre, regardait les deux étrangères.

— Les voilà donc, se disait-elle, ces hérétiques, ces damnées!

Et de ses mains agitées, tremblantes, elle continuait machinalement à éplucher sa chicorée.

— Je vous fais tous mes complimens, mademoiselle, lui dit Bettina, votre petite cuisine est si bien tenue! Regardez, Suzie, n'est-ce pas tout à fait le presbytère que vous désiriez?

— Et aussi le curé, continua Mme Scott. Ah! oui, monsieur le curé, voulez-vous me laisser vous dire cela? Si vous saviez comme je suis heureuse que vous soyez tel que vous êtes! En chemin de fer, ce matin, Bettina, qu'est-ce que je vous disais? et encore tout à l'heure, en voiture?

— Ma sœur me disait, monsieur le curé, que ce qu'elle désirait par-dessus tout, c'était un curé pas jeune, pas triste, pas sévère, un curé à cheveux blancs, avec l'air bon et doux.

— Et vous êtes absolument ainsi, monsieur le curé, absolument. Non, nous ne pouvions pas trouver mieux. Excusez-moi, je vous en prie, de vous parler de la sorte. Les Parisiennes savent très bien tourner leurs phrases, d'une manière adroite et compliquée. Moi,

je ne sais pas... et j'aurais, en parlant français, beaucoup de peine à me tirer d'affaire, si je ne disais les choses tout simplement, tout bêtement, comme elles me viennent. Enfin, je suis contente, très contente, et j'espère que vous aussi, monsieur le curé, vous serez content, très content de vos nouvelles paroissiennes.

— Mes paroissiennes ! dit le curé, retrouvant la parole, le mouvement, la vie, toutes choses qui, depuis quelques minutes, l'avaient complètement abandonné. Mes paroissiennes ! Pardonnez-moi, madame, mademoiselle... j'ai une telle émotion ! Vous seriez... vous êtes catholiques ?

— Mais oui, nous sommes catholiques.

— Catholiques ! catholiques ! répéta le curé.

— Catholiques ! catholiques ! s'écria la vieille Pauline, qui apparut épanouie, radieuse, les bras au ciel, sur le seuil de sa cuisine.

Mme Scott regardait le curé, regardait Pauline, fort étonnée d'avoir avec un seul mot produit un tel effet. Et, pour compléter le tableau, Jean se montra, apportant les deux petits sacs de voyage. Le curé et Pauline le saluèrent de la même phrase :

— Catholiques ! catholiques !

— Ah ! je comprends, dit Mme Scott en riant, c'est notre nom, notre pays ! Vous avez cru que nous étions protestantes. Pas du tout ; notre mère était une Canadienne d'origine française et catholique ; voilà pourquoi, ma sœur et moi, nous parlons français, avec un peu d'accent, sans doute, et avec certaines formules américaines, mais enfin de manière à dire à peu près tout ce que nous voulons dire. Mon mari est protestant, mais il me laisse une entière liberté, et mes deux enfans sont catholiques. C'est pour cela, monsieur l'abbé, que nous avons voulu, dès le premier jour, venir vous voir.

— Pour cela, continua Bettina... et pour autre chose,.. mais pour cette autre chose, nos petits sacs sont tout à fait nécesaires.

— Les voici, mademoiselle, répondit Jean.

— Celui-ci est le mien.

— Et voici le mien.

Pendant que les petits sacs passaient des mains de l'officier aux mains de Mme Scott et de Bettina, le curé présentait Jean aux deux Américaines, mais il était encore dans un tel émoi que la présentation ne fut pas tout à fait dans les règles. Le curé n'oublia guère qu'une chose, et une chose fort essentielle dans une présentation : le nom de famille de Jean.

— C'est Jean, dit-il, mon filleul, lieutenant d'artillerie au régiment en garnison à Souvigny. Il est de la maison.

Jean fit deux grands saluts ; les Américaines, deux petits ; après quoi elles se mirent à fourrager dans leurs sacs et en retirèrent cha-

cune un rouleau de mille francs, gentiment enfermé dans des étuis verts en peau de serpent cerclés d'or.

— Je vous apportais ceci pour vos pauvres, monsieur le curé, dit Mme Scott.

— Et moi ceci, dit Bettina.

Délicatement elles glissèrent leur offrande dans la main droite et dans la main gauche du vieux curé, et celui-ci, regardant alternativement sa main droite et sa main gauche, se disait :

— Qu'est-ce que c'est que ces deux petites choses-là? C'est bien lourd. Il doit y avoir de l'or là dedans... Oui, mais combien? combien?

Il avait soixante-douze ans, l'abbé Constantin, et beaucoup d'argent lui avait passé par les mains, pour n'y pas rester longtemps, il est vrai ; mais cet argent lui était venu par petites sommes, et le soupçon d'une telle offrande ne pouvait lui entrer dans la tête. Deux mille francs! Jamais il n'avait eu deux mille francs en sa possession, ni même jamais mille francs.

Donc, ne sachant pas ce qu'on lui donnait, le curé ne savait comment remercier. Il balbutiait :

— Je vous suis bien reconnaissant, madame ; vous êtes bien bonne, mademoiselle.

Enfin il ne remerciait pas assez. Jean crut devoir intervenir.

— Mon parrain, ces dames viennent de vous donner deux mille francs.

Alors, saisi d'émotion et de reconnaissance, le curé s'écria :

— Deux mille francs! deux mille francs pour mes pauvres!

Pauline fit brusquement une nouvelle apparition.

— Deux mille francs! deux mille francs!

— Il paraît, dit le curé, il paraît. Tenez, Pauline, prenez cet argent et faites bien attention...

Elle était bien des choses au logis, la vieille Pauline, servante, cuisinière, pharmacienne, trésorière. Ses mains reçurent avec un tremblement respectueux ces deux petits rouleaux d'or qui représentaient tant de misères adoucies, tant de douleurs diminuées.

— Ce n'est pas tout, monsieur le curé, dit Mme Scott, je vous donnerai cinq cents francs tous les mois.

— Et je ferai comme ma sœur.

— Mille francs par mois! Mais alors il n'y aura plus de pauvres dans le pays.

— C'est bien ce que nous désirons. Je suis riche, très riche... et ma sœur aussi ;.. elle est même plus riche que moi,.. parce que une jeune fille a de la peine à beaucoup dépenser,.. tandis que moi! Ah! moi!.. Tout ce que je peux, je dépense tout ce que je peux!

Quand on a beaucoup d'argent, quand on a trop d'argent, quand on en a plus que cela n'est juste, dites, monsieur l'abbé, pour se le faire pardonner, y a-t-il d'autre moyen que de toujours avoir les mains grandes ouvertes et de donner, de donner, de donner le plus possible et le mieux possible? D'ailleurs, vous aussi, vous allez me donner quelque chose.

Et s'adressant à Pauline :

— Vous seriez bien bonne, mademoiselle, de m'apporter un verre d'eau fraîche. Non, pas autre chose,.. un verre d'eau fraîche,.. — je meurs de soif.

— Et moi, dit en riant Bettina, pendant que Pauline courait chercher le verre d'eau, je meurs d'autre chose, c'est de faim que je meurs... Monsieur le curé,.. cela, je le sais, est affreusement indiscret... Mais je vois que votre couvert est mis... Est-ce que vous ne pourriez pas nous inviter à dîner?

— Bettina! dit M[me] Scott.

— Laissez donc, Suzie, laissez donc... N'est-ce pas, monsieur le curé, vous voulez bien?

Mais il ne trouvait rien à répondre, le vieux curé. Il ne savait plus du tout, plus du tout où il en était. Elles prenaient d'assaut son presbytère! Elles étaient catholiques! Elles lui apportaient deux mille francs! Elles lui promettaient mille francs tous les mois! Et elles voulaient dîner chez lui! ah! cela, c'était le dernier coup! l'épouvante le prenait à la pensée d'avoir à faire les honneurs de son gigot et de ses œufs au lait à ces deux Américaines follement riches, qui devaient se nourrir de choses extraordinaires, fantastiques, inusitées. Il murmurait :

— A dîner!.. à dîner!.. vous voudriez dîner ici?

Jean dut encore une fois intervenir.

— Mon parrain sera trop heureux, dit-il, si vous voulez bien accepter; seulement, je vois ce qui l'inquiète... Nous devions dîner ensemble, tous les deux, et il ne faut pas, mesdames, vous attendre à un festin... Enfin vous serez indulgentes.

— Oui, oui, très indulgentes, répondit Bettina.

Puis s'adressant à sa sœur :

— Voyons, Suzie, ne faites pas la moue parce que j'ai été un peu,.. vous savez bien que c'est mon habitude d'être un peu?.. Restons, voulez-vous? Cela nous reposera de passer une heure ici bien tranquillement. Nous avons eu une telle journée en chemin de fer,.. en voiture,.. dans la poussière,.. dans la chaleur!.. Nous avons fait un si affreux déjeuner ce matin dans un si affreux hôtel! Nous devions retourner dîner, à sept heures, dans ce même hôtel, pour reprendre, ensuite, le train de Paris... Mais dîner ici sera réellement

plus gentil. Vous ne dites plus non... Ah! que vous êtes bonne, ma Suzie!

Et elle embrassa sa sœur très câlinement, très tendrement, puis se tournant vers le curé :

— Si vous saviez, monsieur le curé, comme elle est bonne!

— Bettina! Bettina!

— Allons, dit Jean, vite, Pauline! deux couverts. Je vais t'aider.

— Et moi aussi, s'écria Bettina, moi aussi, je vais vous aider. Oh! je vous en prie, cela m'amusera tant! Seulement, monsieur le curé, vous me permettrez de faire un peu comme chez moi.

Lestement elle ôta son manteau d'abord, et Jean put admirer, dans son exquise perfection, une taille merveilleuse de souplesse et de grâce.

Miss Percival ensuite enleva son chapeau, mais avec un peu trop de hâte; car ce fut le signal d'une ravissante débâcle. Toute une avalanche s'échappa et se répandit, par torrens, en longues cascades, sur les épaules de Bettina; elle se trouvait alors devant une fenêtre par où entraient à flots les rayons du soleil,.. et cette lumière d'or, venant frapper en plein sur cette chevelure d'or, mettait dans un encadrement délicieux l'éclatante beauté de la jeune fille. Confuse et rougissante, Bettina dut appeler sa sœur à son secours et Mme Scott eut beaucoup de peine à remettre un peu d'ordre dans ce désordre.

Lorsque la catastrophe fut enfin réparée, rien ne put empêcher Bettina de se précipiter sur les assiettes, les couteaux et les fourchettes.

— Mais, monsieur, disait-elle à Jean, je sais très bien mettre le couvert. Demandez à ma sœur... Dites, Suzie, quand j'étais petite, à New-York, est-ce que je ne mettais pas très bien le couvert?

— Oui, très bien, répondit Mme Scott.

Et elle aussi, tout en priant le curé d'excuser l'indiscrétion de Bettina, elle aussi ôta son chapeau et son manteau, si bien que Jean eut encore une fois le très agréable spectacle d'une taille charmante et de cheveux admirables. Mais la débâcle, et Jean le regretta, n'eut pas de seconde représentation.

Quelques minutes après, Mme Scott, miss Percival, le curé et Jean prenaient place autour de la petite table du presbytère; puis, très rapidement, grâce à la surprise et à l'originalité de la rencontre, grâce surtout à la belle humeur et à l'enjouement quelque peu audacieux de Bettina, la conversation prenait le tour de la plus franche et la plus cordiale familiarité.

— Vous allez voir, monsieur le curé, dit Bettina, vous allez voir si j'ai menti, si je ne mourais pas de faim. Je vous préviens que je

vais dévorer. Je ne me suis jamais mise à table avec tant de plaisir. Ce dîner va si bien finir notre journée! Nous sommes tellement contentes, ma sœur et moi, d'avoir ce château, ces fermes, cette forêt!

— Et d'avoir tout cela, continua Mme Scott, d'une façon si extraordinaire, si imprévue. Nous nous y attendions si peu!

— Vous pouvez bien dire, Suzie, que nous ne nous y attendions pas du tout... Sachez, monsieur l'abbé, que c'était hier la fête de ma sœur... Mais, d'abord, pardon, monsieur... monsieur Jean, n'est-ce pas?

— Oui, mademoiselle, monsieur Jean.

— Eh bien! monsieur Jean, encore un peu de cette soupe excellente, je vous en prie.

L'abbé Constantin commençait à se remettre, à se retrouver, mais il était, cependant, encore trop ému pour accomplir correctement ses devoirs de maître de maison; c'était Jean qui avait pris le gouvernement du modeste dîner de son parrain. Il remplit donc jusqu'aux bords l'assiette de cette ravissante Américaine, qui fixait résolûment sur lui le regard de deux grands yeux, où étincelaient la franchise, la hardiesse et la gaîté. Les yeux de Jean, d'ailleurs, payaient miss Percival de la même monnaie. Il n'y avait pas trois quarts d'heure que, dans le jardin du curé, la jeune Américaine et le jeune officier, pour la première fois, s'étaient adressé la parole, et tous deux déjà se sentaient, vis-à-vis l'un de l'autre, parfaitement à l'aise, pleinement en confiance, presque en camaraderie.

— Je vous disais, monsieur le curé, reprit Bettina, que c'était hier la fête de ma sœur, sa fête de naissance. Mon beau-frère, il y a huit jours, avait été obligé de partir pour l'Amérique; mais en s'en allant, il avait dit à ma sœur : « Je ne serai pas ici le jour de votre fête, mais vous aurez cependant de mes nouvelles. » Hier donc, il arriva des cadeaux et des bouquets un peu de partout; mais de mon beau-frère, jusqu'à cinq heures, rien... rien. Nous allons faire toutes les deux un tour au bois à cheval,.. et, à propos de cheval...

Elle s'arrêta et, se penchant un peu de côté, regarda curieusement les grandes bottes poudreuses de Jean, puis elle s'écria :

— Mais, monsieur, vous avez des éperons?

— Oui, mademoiselle.

— Vous êtes dans la cavalerie?

— Je suis dans l'artillerie, mademoiselle, et, l'artillerie, c'est de la cavalerie.

— Et votre régiment est en garnison?..

— Tout près d'ici.

— Mais alors vous monterez à cheval avec nous?

— Avec le plus grand plaisir, mademoiselle.

— C'est dit. Voyons, où en étais-je?

— Vous ne savez pas du tout, Bettina, où vous en êtes, et vous racontez à ces messieurs des choses qui ne peuvent les intéresser.

— Oh! je vous demande pardon, madame, dit le curé. La vente de ce château, — il n'est question que de cela dans le pays en ce moment, — et le récit de mademoiselle nous intéresse beaucoup.

— Vous voyez, Suzie, mon récit intéresse beaucoup M. le curé... Donc je continue. Nous sortons à cheval, nous rentrons à sept heures, rien... Nous dînons et, au moment où nous sortions de table, arrive une dépêche d'Amérique, deux lignes seulement : « J'ai fait acheter pour vous aujourd'hui, et en votre nom, le château et le domaine de Longueval, près de Souvigny, sur la ligne du Nord. » Alors nous avons été prises, toutes les deux, d'un rire fou, à la pensée...

— Non, non, Bettina, cela n'est pas exact. Vous nous calomniez toutes les deux. Nous avons été prises d'abord d'un bien sincère mouvement d'émotion et de reconnaissance. Nous aimons beaucoup la campagne, ma sœur et moi. Mon mari, qui est excellent, savait que nous désirions très vivement avoir une terre en France. Depuis six mois, il cherchait et ne trouvait rien. Enfin, et sans nous le dire, il avait découvert ce château, qui se vendait précisément le jour de ma fête... C'était une attention très délicate.

— Oui, Suzie, vous avez raison; mais, après le petit accès d'émotion, il y a eu un grand accès de gaîté.

— Cela, je le reconnais... Quand nous avons fait cette réflexion que nous nous trouvions brusquement, toutes les deux, — car ce qui est à l'une est à l'autre, — propriétaires d'un château, sans savoir où se trouvait ce château, comment il était fait et combien il avait coûté, cela ressemblait tellement à un conte de fées...

— Enfin, pendant cinq bonnes minutes, de tout notre cœur, nous avons ri... Puis nous nous sommes jetées sur une carte de France, et nous avons réussi, non sans peine, à y déterrer Souvigny. Après l'atlas, ce fut le tour d'un Indicateur des chemins de fer, et ce matin, par l'express, à dix heures, nous débarquions à Souvigny.

— Nous avons passé toute notre journée à visiter le château, les écuries, les fermes. Nous n'avons pas tout vu, car c'est immense... mais nous sommes ravies de tout ce que nous avons vu. Seulement, monsieur le curé, il y a quelque chose qui m'intrigue. Je sais que le domaine a été vendu hier publiquement... Tout le long de la route, j'ai vu les grandes affiches... Mais aux personnes, régisseurs et fermiers, qui m'ont accompagnée dans ma promenade, je n'ai pas osé demander, — tant mon ignorance aurait paru folle! —

combien tout cela m'avait coûté. Mon mari, dans sa dépêche, a oublié de me le dire... Du moment que je suis enchantée de l'acquisition, ce n'est qu'un détail, mais cela m'amuserait cependant de savoir. Dites, monsieur le curé, si vous le savez, dites-moi le prix.

— Un prix énorme, répondit le curé, car bien des espérances et bien des ambitions s'agitaient autour de Longueval.

— Un prix énorme! Vous me faites peur... Combien exactement?

— Trois millions!

— Seulement! s'écria Mme Scott; le château, les fermes, la forêt, le tout pour trois millions?

— Oui, trois millions.

— Mais c'est pour rien, dit Bettina. Cette délicieuse petite rivière qui se promène dans le parc vaut, à elle seule, les trois millions.

— Et vous disiez tout à l'heure, monsieur le curé, demanda Mme Scott, vous disiez qu'il se trouvait plusieurs personnes pour nous disputer les terres et le château?

— Oui, madame.

— Et devant ces personnes, après la vente, mon nom a-t-il été prononcé?

— Oui, madame.

— Et quand mon nom a été prononcé, y a-t-il eu là quelqu'un pour me connaître, pour parler de moi?.. Oui,.. oui... Votre silence me répond,.. on a parlé de moi... Eh bien! monsieur le curé, je deviens sérieuse, très sérieuse... Je vous prie, en grâce, de me répéter ce qui a été dit de moi.

— Mais, madame, répondit le pauvre curé, qui était sur des charbons ardens, on a parlé de votre grande fortune...

— Oui, on a dû parler de cela; sans aucun doute, on a dû dire que j'étais fort riche... et, depuis peu de temps,.. une parvenue... n'est-ce pas? Très bien, mais ce n'est pas tout, on a dû vous dire autre chose.

— Mais non, je n'ai rien entendu...

— Oh! monsieur le curé, vous faites là ce que vous appelez un mensonge pieux,.. et je vous rends très malheureux, car vous devez être la sincérité même. Mais si je vous tourmente ainsi, c'est que j'ai grand intérêt à savoir ce qui s'est dit, ce que...

— Mon Dieu! madame, interrompit Jean, vous avez raison, on a dit autre chose, et mon parrain est un peu embarrassé pour le répéter; mais, puisque vous le voulez absolument, on a dit que vous étiez une des plus élégantes, des plus brillantes et des plus...

— Et des plus jolies femmes de Paris? On a pu dire cela, — avec

un peu d'indulgence on a pu le dire,— mais ce n'est pas tout encore. Il y a autre chose...

— Ah ! par exemple !

— Oui, il y a autre chose. et je voudrais avoir avec vous, à l'instant même, une explication bien nette, bien franche. Je ne sais pas,.. mais il me semble que j'ai eu la main heureuse aujourd'hui,.. il me semble, — c'est peut-être un peu tôt pour dire ce mot-là, — mais il me semble que vous êtes déjà tous les deux un peu mes amis... et que vous le serez un jour tout à fait. Eh bien! dites, s'il court sur mon compte des histoires absurdes et fausses, n'ai-je pas raison de penser que vous m'aiderez à les démentir?

— Oui, madame, répondit Jean avec une extrême vivacité, vous avez raison de le penser.

— Eh bien! c'est à vous, monsieur, que je m'adresse. Vous êtes soldat... et c'est votre métier d'avoir du courage... Promettez-moi d'être brave... Me le promettez-vous?

— Qu'entendez-vous, madame, par être brave?

— Promettez,.. promettez sans explications, sans conditions.

— Eh bien! je le promets...

— Vous allez donc répondre franchement par oui et par non aux questions que je vais vous adresser...

— Je répondrai.

— Vous a-t-on dit que j'avais mendié dans les rues de New-York?

— Oui, madame, on me l'a dit.

— Et que j'avais été écuyère dans un cirque ambulant?

— Oui, on me l'a dit.

— A la bonne heure!.. Voilà qui est parler. Eh bien! remarquez d'abord que, dans tout cela, il n'y aurait rien, rien du tout d'inavouable... Mais si cela n'est pas vrai, n'ai-je pas le droit de dire que cela n'est pas vrai? Et cela n'est pas vrai. Mon histoire... en peu de mots je vais vous la raconter; et, si je vous la raconte ainsi, dès le premier jour, c'est pour que vous ayez la bonté de la redire à tous ceux qui vous parleront de moi... Je vais passer une partie de ma vie dans ce pays, je désire qu'on sache d'où je viens et ce que je suis. Je commence donc. Pauvre, oui, je l'ai été et très pauvre. Il y a de cela huit ans... Mon père venait de mourir, suivant d'assez près notre mère. J'avais, moi, dix-huit ans et Bettina neuf. Nous restions seules dans le monde avec de grosses dettes et un gros procès. La dernière parole de mon père avait été : « Suzie, pour le procès, ne transige jamais, jamais, jamais! Des millions, mes enfans, vous aurez des millions! » Il nous embrassa toutes les deux, Bettina et moi... Le délire le prit et il mourut en répétant : « Des mil-

lions! » Un homme d'affaires se présenta, le lendemain, qui m'offrit de payer toutes les dettes et de me donner, en outre, dix mille dollars, si je lui abandonnais tous mes droits dans le procès. Il s'agissait de la possession d'une grande étendue de terres dans le Colorado... Je refusai. C'est alors que, pendant quelques mois, nous avons été très pauvres.

— Et c'est alors, dit Bettina, que je mettais le couvert.

— Je passais ma vie chez les solicitors de New-York... mais personne ne voulait se charger de mes intérêts. C'était partout la même réponse : « Votre cause est très douteuse, vous avez des adversaires riches et redoutables, il faut de l'argent, beaucoup d'argent pour aller au bout de votre procès... et vous n'avez plus rien... On vous offre, vos dettes payées, dix mille dollars, acceptez, vendez votre procès. » Mais, moi, j'avais toujours dans l'oreille les derniers mots de mon père, et je ne voulais pas... La misère, cependant, allait bien m'y contraindre, quand, un jour, je tentai une démarche près d'un des amis de mon père, un banquier de New-York, M. William Scott. Il n'était pas seul ; un jeune homme était assis dans son cabinet, près de son bureau. « Vous pouvez parler, me dit-il, c'est mon fils Richard Scott. » Je regarde ce jeune homme, il me regarde, et nous nous reconnaissons... « Suzie! — Richard! » Il me tend la main. Il avait vingt-trois ans, et moi dix-huit, je vous l'ai dit. Bien souvent, autrefois, enfans tous les deux, nous avions joué ensemble. Nous étions alors grands amis. Puis, sept ou huit ans auparavant, il était parti pour achever son éducation en France et en Angleterre. Son père me fait asseoir et me demande ce qui m'amène... Je le lui dis... Il m'écoute et me répond : « Vous auriez besoin de vingt à trente mille dollars. Personne ne vous prêtera une telle somme sur les chances incertaines d'un procès très compliqué. Ce serait de la folie. Si vous êtes malheureuse, si vous avez besoin d'un secours... — Ce n'est pas cela, mon père, dit très vivement Richard, ce n'est pas cela que miss Percival demande. — Je le sais bien, mais ce qu'elle me demande est impossible... » Il se leva pour me reconduire... Alors j'eus un accès de faiblesse, le premier depuis la mort de mon père; j'avais été, jusque-là, assez forte, mais je sentais mon courage épuisé. J'eus une crise de nerfs et de larmes. Je me remis enfin, et je partis. Une heure après, Richard Scott était chez moi. « Suzie, me dit-il, promettez-moi d'accepter ce que je vais vous offrir; promettez-le-moi. » Je le lui promis... « Eh bien! dit-il, à cette seule condition que mon père n'en sache rien, je mets à votre disposition la somme qui vous est nécessaire. — Mais encore faut-il que vous connaissiez mon procès, que vous sachiez ce qu'il est, ce qu'il vaut? — Je ne sais pas le premier mot de votre

procès... et n'en veux rien connaître. Où serait le mérite de vous obliger, si j'avais la certitude de rentrer dans mon argent? D'ailleurs, vous avez promis d'accepter. C'est fait. Il n'y a pas à y revenir. » Cela m'était offert avec une telle simplicité, avec une telle ouverture de cœur, que j'acceptai. Trois mois après, le procès était gagné; ces terrains, devenus, sans contestation possible, notre propriété à toutes deux, on voulait nous les acheter cinq millions. J'allai consulter Richard. « Refusez et attendez, me dit-il, si l'on vous propose une pareille somme, c'est que les terrains valent le double. — Cependant, il faut bien que je vous rende votre argent, je vous dois beaucoup, beaucoup d'argent. — Oh! pour cela, plus tard, rien ne presse; je suis bien tranquille maintenant! Ma créance ne court plus aucun danger. — Mais je voudrais vous payer tout de suite; j'ai les dettes en horreur!.. Il y aurait un moyen peut-être, sans vendre les terrains. Richard, voulez-vous être mon mari? » Oui, monsieur le curé; oui, monsieur, dit Mme Scott en riant, c'est moi qui me suis ainsi jetée à la tête de mon mari. C'est moi qui lui ai demandé sa main. Cela, vous pouvez le dire à tout le monde, et vous ne direz que la vérité. J'étais, d'ailleurs, bien obligée d'agir de la sorte. Jamais, oh! je suis aussi sûre de cela que de ma vie, jamais il n'aurait parlé... J'étais devenue trop riche... Et comme c'était moi qu'il aimait et pas mon argent, mon argent lui faisait une peur affreuse. Voilà l'histoire de mon mariage. Quant à l'histoire de notre fortune, elle peut se dire en quelques mots. Il y avait, en effet, des millions dans ces terrains du Colorado; on y découvrit de très abondantes mines d'argent, et de ces mines nous tirons tous les ans des revenus déraisonnables. Mais nous sommes d'accord, mon mari, ma sœur et moi, pour faire, sur ces revenus, très large, la part des pauvres. Vous vous en apercevrez, monsieur le curé... c'est parce que nous avons connu des jours très cruels, c'est parce que Bettina se souvient d'avoir mis le couvert dans notre petit sixième étage de New-York, c'est pour cela que vous nous trouverez toujours secourables à ceux qui sont, comme nous l'avons été nous-mêmes, en présence des difficultés et des douleurs de la vie... Et maintenant, monsieur Jean, voulez-vous me pardonner ce long discours et m'offrir un peu de cette crème qui paraît excellente?

Cette crème, c'étaient les œufs au lait de Pauline... et pendant que Jean s'empressait de servir Mme Scott : — Je n'ai pas encore tout dit, continua-t-elle. Il faut que vous sachiez ce qui a donné naissance à ces histoires extravagantes. Quand nous sommes venus nous installer à Paris, il y a un an, nous avons cru devoir, dès notre arrivée, donner pour les pauvres une certaine somme. Qui a

parlé de cela? Pas nous, bien certainement, mais la chose fut racontée dans un journal, avec le chiffre. Aussitôt, deux jeunes reporters accoururent pour faire subir à M. Scott un petit interrogatoire sur son passé. Ils voulaient écrire sur nous dans les journaux des... comment appelez-vous cela? des chroniques. M. Scott est quelquefois un peu vif. Il le fut, ce jour-là, et congédia ces messieurs un peu brusquement, sans leur rien dire. Alors, ne sachant pas notre histoire véritable, ils en inventèrent une avec beaucoup d'imagination. Le premier raconta que j'avais mendié dans la neige à New-York,.. et le second, le lendemain, pour publier un article encore plus à sensation, le second me fit crever des cerceaux de papier dans un cirque de Philadelphie. Vous avez en France de bien drôles de journaux,.. et nous aussi, d'ailleurs, en Amérique.

Cependant, depuis cinq minutes, Pauline adressait au curé des signes désespérés que celui-ci s'obstinait à ne pas comprendre, si bien que la pauvre fille, à la fin, rassemblant tout son courage :

— Monsieur le curé, il est sept heures un quart.

— Sept heures un quart! Oh! mesdames, je vous prie de m'excuser, mais j'ai ce soir mon office du mois de Marie.

— Le mois de Marie... et l'office, c'est tout de suite?

— Oui, tout de suite.

— Et notre train pour Paris ce soir, à quelle heure exactement?

— A neuf heures et demie, répondit Jean, et il ne vous faut en voiture que quinze à vingt minutes pour arriver à la gare.

— Mais alors, Suzie, nous pouvons aller à l'église.

— Allons à l'église, répondit M[me] Scott, mais, avant de nous séparer, monsieur le curé, j'ai une grâce à vous demander. Je veux absolument vous avoir, la première fois que je dînerai chez moi à Longueval, et vous aussi, monsieur,.. seuls, tous les quatre, comme aujourd'hui. Oh! ne refusez pas, l'invitation est faite de bon cœur.

— Et acceptée du même cœur, madame, répondit Jean.

— Je vous écrirai pour vous dire le jour. Je viendrai le plus tôt possible... Vous appelez cela, n'est-ce pas, pendre la crémaillère? Eh bien! nous pendrons la crémaillère à nous quatre.

Pendant ce temps, Pauline avait entraîné miss Percival dans un coin de la salle, et là, avec beaucoup d'animation, lui parlait. Leur conversation prit fin sur ces paroles :

— Vous serez là? disait Bettina.

— Oui, je serai là.

— Et vous me direz bien à quel moment?

— Je vous le dirai, mais prenez garde,.. voici M. le curé, il ne faut pas qu'il se doute...

Les deux sœurs, le curé et Jean, sortirent de la maison. De là,

pour aller à l'église, il fallait traverser le cimetière. La soirée était délicieuse. Lentement, silencieusement, tous les quatre, sous les rayons du soleil couchant, marchaient dans une allée.

Sur leur chemin se trouva le monument du docteur Reynaud, très simple, mais qui cependant, par ses proportions, se distinguait des autres tombes. Mme Scott et Bettina s'arrêtèrent, frappées par cette inscription gravée sur la pierre :

Ici repose le docteur Marcel Reynaud, chirurgien-major des mobilisés de Souvigny, tué, le 8 janvier 1871, à la bataille de Villersexel. Priez pour lui.

Quand elles eurent fini de lire, le curé, en leur montrant Jean, dit ces simples mots :

— C'était son père !

Les deux femmes alors s'approchèrent de la tombe et, la tête inclinée, restèrent là, pendant quelques instans, pensives, émues, recueillies. Puis, se retournant toutes deux, en même temps, du même mouvement, tendirent la main au jeune officier et reprirent leur marche vers l'église. Le père de Jean avait eu, à Longueval, leur première prière.

Le curé s'en alla revêtir sa chasuble et son étole. Jean conduisit Mme Scott au banc réservé depuis deux siècles aux maîtres de Longueval. Pauline avait pris les devans. Elle attendait miss Percival dans l'ombre, derrière un pilier de l'église. Par un escalier étroit et raide, elle fit monter Bettina dans la tribune et l'installa devant l'harmonium.

Précédé de deux enfans de chœur, le vieux curé sortit de la sacristie, et, au moment où il s'agenouillait sur les marches de l'autel :

— C'est le moment, mademoiselle, dit Pauline dont le cœur battait d'impatience. Pauvre cher homme, va-t-il être content !

Lorsqu'il entendit le chant de l'orgue s'élever doucement comme un murmure et se répandre dans la petite église, l'abbé Constantin fut pris d'une telle émotion, d'une telle joie, que les larmes lui vinrent aux yeux. Il ne se souvenait pas d'avoir pleuré, depuis le jour où Jean lui avait dit qu'il voulait partager tout ce qu'il possédait avec la mère et avec la sœur de ceux qui étaient tombés, à côté de son père, sous les balles allemandes.

Pour qu'il se trouvât encore des larmes dans les yeux du vieux prêtre, il avait fallu qu'une petite Américaine passât les mers et vînt jouer une rêverie de Chopin dans l'église de Longueval.

LUDOVIC HALÉVY.

(*La deuxième partie au prochain n°.*)

LES

FINANCES DE L'ITALIE

II[1].

LE RÉTABLISSEMENT DE L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE ET LES RÉFORMES ÉCONOMIQUES.

I.

La guerre de 1866 contre l'Autriche, qui fut suivie de l'annexion de la Vénétie, est le dernier grand effort que l'Italie ait eu à faire pour réaliser son unité : aussi les dépenses de cette année furent-elles plus que doubles des recettes. Les charges supplémentaires imposées au budget, en 1870, par l'occupation de Rome et de la campagne romaine et par les mesures de précaution que commandait la situation du continent ne dépassèrent pas une cinquantaine de millions. Néanmoins, comme il faut tenir compte des dépenses que nécessitaient l'assimilation et l'organisation des nouvelles provinces, on doit considérer les années comprises entre 1866 et 1871 comme appartenant encore à la période d'agrandissement et de formation, et voici le résumé des charges que cette œuvre capitale imposa à la nation italienne :

(1) Voyez la *Revue* du 15 décembre 1881.

	Recettes.	Dépenses.	Déficit.
1866.........	617,131,071	1,338,578,250	721,447.179
1867.........	714.453,756	928,600,641	214.146,884
1868.........	768,557,777	1.014,354.438	245,796,656
1869.........	870,693,802	1,019,567,574	148,874,172
1870.........	865,980,244	1,080,747,118	214,766,874

Ainsi, pendant cette période de cinq années, malgré le supplément de recettes apporté par les nouvelles provinces, les dépenses dépassèrent les ressources d'environ 1 milliard 550 millions. Comment un pays déjà chargé de dettes fit-il face à cet énorme excédent de dépenses? En s'obérant de plus en plus, jusqu'à ce que la voie des emprunts lui fut fermée par les conditions trop onéreuses qu'il lui aurait fallu subir : en effet, la rente italienne descendit fréquemment au-dessous de 45 francs et elle tomba même, à Paris, en 1866, à 36 francs. On eut recours, sous le nom d'emprunt national, à un véritable emprunt forcé que la banque nationale a été, plus tard, chargée de rembourser au moyen de l'aliénation de rentes perpétuelles ; enfin, on multiplia les émissions de papier-monnaie inconvertible, qui atteignaient, à la fin de 1870, le chiffre de 445 millions.

Un budget présentant un déficit régulier de 20 à 25 pour 100, une dette en accroissement constant, un crédit avili, l'émigration des métaux précieux et l'augmentation continuelle du papier-monnaie à cours forcé : voilà donc quelle était la situation financière de l'Italie. On en pouvait difficilement imaginer une qui fût plus déplorable. Comment l'Italie en est-elle sortie ? Par l'économie en premier lieu : par une économie qui pourrait être qualifiée de sordide si elle était pratiquée par une nation riche et prospère, mais qui empruntait à la situation de l'Italie le caractère d'une généreuse et patriotique abnégation. Les dépenses indispensables furent rigoureusement réduites à leur minimum ; beaucoup de dépenses nécessaires, comme le renouvellement du matériel de la marine et de l'armée, furent ajournées ; tous les services publics furent mis à la portion congrue, et les traitemens des fonctionnaires fixés à des taux invraisemblables, que réduisirent encore le paiement en papier-monnaie et la retenue opérée à titre d'impôt sur le revenu. En même temps qu'on s'attachait à contenir la dépense dans les limites les plus restreintes, on cherchait à développer les recettes. On allait au plus pressé, qui était de trouver de l'argent, et dans l'établissement des nouveaux impôts que chaque budget voyait éclore, on n'avait nul égard aux critiques plus ou moins fondées que les économistes de profession pouvaient élever contre eux. En même temps que des droits de sortie frappèrent l'exportation des

produits nationaux, on soumit à des taxes tout ce qui entrait dans l'alimentation du peuple ou contribuait à ses jouissances : le pain, la viande, le sel, les liquides, les tabacs. Dans cette hâte à créer de nouvelles ressources, on commit même une mauvaise action, dont les conséquences financières pourraient servir de leçon aux gouvernemens qui voudraient entrer dans la même voie. Les biens du clergé et des congrégations religieuses parurent à des financiers peu scrupuleux une proie facile dont la dévolution à l'état permettrait de combler les déficits du budget. A l'aide des argumens traditionnels empruntés aux abus de la mainmorte et à l'administration défectueuse des biens ecclésiastiques, on consomma la dépossession du clergé et des ordres religieux ; mais cette loi de *désamortisation*, sur laquelle on fondait de si grandes espérances, aboutit à une déception. Parmi ces propriétés qu'on avait prisées si haut, il s'en trouva un grand nombre : églises, chapelles, oratoires, dont la valeur historique ou artistique était incontestable, mais qui, loin de pouvoir produire le moindre revenu, exigeaient un entretien fort onéreux : la conversion des couvens en prisons ou en casernes entraîna des dépenses d'appropriation considérables sans donner des résultats satisfaisans, puisqu'à Rome même, où les édifices inoccupés ne manquent pas, on vient de décider l'évacuation de plusieurs de ces casernes improvisées et la construction de bâtimens neufs. On ne pouvait, sans infliger à la nation une humiliation profonde, aliéner les objets d'art, les bibliothèques, les collections de toute nature, dont on dépouillait les ordres religieux, et pour n'en point priver le monde savant, il fallut en ordonner le transfert et la réunion aux musées nationaux. Ces opérations ont amené d'innombrables détournemens qui ont fait disparaître quelques-uns des vestiges les plus précieux de l'antiquité. Pendant presque toute cette année 1881, l'accès du célèbre musée Kircher et des autres collections réunies au Collège romain a été interdit rigoureusement au public pour permettre, disait-on, des réparations intérieures : mais ce n'était là, dans l'opinion générale, qu'un prétexte : le motif réel de cette fermeture prolongée devrait être cherché dans des détournemens qui venaient d'être constatés et qui donnaient lieu à d'actives investigations. La nomination officielle d'une commission d'enquête est venue, depuis lors, justifier ces suppositions des Romains. Eût-on même épargné à l'art et à la science bien des pertes regrettables, le trésor italien n'eût retiré aucun avantage des richesses artistiques enlevées au clergé; quant aux immeubles et aux biens susceptibles d'être mis en location, le revenu qu'ils ont donné a toujours été loin de couvrir les traitemens qu'il a fallu assurer au clergé paroissial et les pensions viagères, quelque minimes qu'elles soient, qu'on sert aux

membres des congrégations dépossédées. Il faut, tous les ans, prélever sur les fonds du budget plusieurs millions pour combler les déficits de l'administration des cultes et de l'*asse ecclesiastico.* L'extinction des pensions à servir allégera ce fardeau, et s'il est mis un terme aux aliénations qui se poursuivent, l'état se trouvera un jour en possession non-seulement de trésors artistiques d'un prix inestimable, mais d'un domaine public assez important; mais pendant bien des années encore, la désamortisation n'aura eu d'autres conséquences financières que d'ajouter aux charges du budget.

Malgré cet échec, juste châtiment d'un acte aussi contraire à la bonne politique qu'à l'équité, les efforts du gouvernement italien pour restreindre les dépenses et pour accroître les recettes publiques ne demeurèrent pas sans résultat. Les impôts de consommation sont, de la part de certains économistes, l'objet de critiques spécieuses, mais l'expérience a toujours démontré que, malgré les objections qu'ils peuvent soulever, ils sont les seuls dont la productivité soit assurée et dont la progression ne s'arrête pas. Les finances italiennes en ont fourni une nouvelle preuve. Si lourdes que fussent les taxes qui grevaient l'alimentation populaire, leur produit ne cessa de s'accroître régulièrement; l'ingénieuse fécondité des ministres des finances découvrait tous les ans quelque impôt nouveau qui atteignait quelqu'une des branches de l'activité nationale sans ajouter sensiblement au revenu public, mais que le patriotisme des chambres n'hésitait pas à adopter, tant était impérieuse, aux yeux de tous les esprits, la nécessité de sortir de l'abîme financier dans lequel la jeune monarchie menaçait de disparaître. Il serait superflu de faire la critique soit de la nature de quelques-uns de ces impôts, soit de leur assiette; tous avaient la meilleure des justifications: la nécessité. Le parlement se préoccupait en même temps d'introduire l'ordre dans les finances et de soumettre la gestion des deniers publics aux règles d'une comptabilité sévère: ce fut l'objet de la loi de 1869 sur la comptabilité générale dont les traits principaux ont été indiqués plus haut. La progression constante des recettes en présence de dépenses qui demeuraient presque stationnaires devait avoir pour conséquence de conduire au rétablissement de l'équilibre budgétaire. Ce rétablissement fut l'œuvre des cinq années qui suivirent l'occupation de Rome et la fin de la période d'agrandissement.

	Recettes.	Dépenses.	Déficit.
1871..........	966,936,127	1,040,948,450	74,012,322
1872..........	1,014,039,216	1,097,618,432	83,579,215
1873..........	1,047,240,357	1,136,248,580	89,008,232
1874..........	1,077,115,616	1,090,499,517	13,383,900
1875..........	1,096,319,804	1,082,449,403	

L'année 1875 donna donc un excédent des recettes sur les dépenses de 13,870,406 francs, et, depuis lors, aucun budget ne s'est soldé en déficit, bien que l'année 1878 ait eu à supporter une crise commerciale et que la récolte de 1879 ait été insuffisante.

Cette même année 1875, — et c'est là le progrès le plus notable qu'il y ait lieu de constater, — ne vit pas seulement un excédent de recettes succéder au déficit du budget, elle vit aussi cesser les créations de papier-monnaie par lesquelles le gouvernement italien subvenait à ses besoins de trésorerie. De 450 millions en 1870, la circulation du papier-monnaie arriva en 1875 à 940 millions, chiffre le plus haut qu'elle ait atteint, mais auquel il n'a été rien ajouté. Les hommes d'état italiens ne se dissimulaient pas qu'il faudrait quelque jour retirer de la circulation ce papier-monnaie et que chaque émission était un emprunt déguisé, contracté sous la garantie de l'honneur national ; ils ne se faisaient point illusion sur l'apparente gratuité de ces sortes d'emprunts. Indépendamment du crédit qu'ils étaient contraints d'inscrire au budget de chaque année pour la dépense d'agio qu'entraînaient les paiemens du trésor à l'extérieur, le pays payait à un taux usuraire les intérêts de ce milliard en papier par la perte que la disparition des métaux précieux l'obligeait à subir dans ses transactions avec l'étranger. Il faut donc louer les hommes d'état italiens de s'être rendu compte des dangers que la multiplication du papier-monnaie faisait courir à la fortune de leur pays et de ne s'être pas laissé séduire par ce moyen facile de faire face à leurs embarras financiers. Ils se préoccupèrent de bonne heure de prévenir la dépréciation du papier-monnaie en entourant de garanties sa fabrication et sa mise en circulation, et ils essayèrent de suppléer par des expédiens ingénieux à la convertibilité qui pouvait seule le ramener et le maintenir au pair. Tel fut l'objet de la loi du 30 avril 1874, dite loi du *consorzio*, qui constitua en syndicat les six banques déjà investies du droit d'émission, la Banque nationale, les Banques de Rome, de Naples, de Sicile, de Toscane et la Banque toscane de crédit, et remit à ce syndicat, moyennant un abonnement, la tâche d'émettre et de renouveler les billets de toute coupure, depuis 50 centimes jusqu'à 1,000 francs, qui devaient être reçus comme espèces par toutes les caisses publiques et privées. Un article de cette loi, introduit par la chambre avec l'assentiment du ministre des finances, M. Minghetti, prescrivait au gouvernement de présenter au parlement, dans le délai de six mois, un rapport sur l'étendue de la circulation fiduciaire et sur les mesures propres à amener la cessation du cours forcé. Ce vote trahissait des espérances dont la réalisation ne pouvait être prochaine, mais il avait le mérite d'indiquer très clairement au gouvernement la voie dans

laquelle il fallait marcher. On peut considérer comme une des conséquences de ce vote le renoncement à toute émission nouvelle, à partir des derniers mois de 1875.

L'instabilité des ministères, qui n'arrivaient au pouvoir par l'effort d'une coalition que pour en être immédiatement précipités par une coalition nouvelle, et dont aucun ne dépassait la durée d'une session, n'avait pas permis jusque-là d'apporter dans la conduite des finances ces vues d'ensemble et cette suite qui, seules, peuvent produire des résultats sérieux. Cet état de choses changea avec l'année 1876, qui marque le début d'une période nouvelle. La droite parlementaire essuya dans les élections une défaite assez complète pour lui enlever toute possibilité de ressaisir le pouvoir. La gauche s'empara de la direction du gouvernement et elle l'a conservée depuis lors. Ce n'est pas que les crises ministérielles soient devenues beaucoup moins fréquentes : les rivalités personnelles et les querelles privées jouent un rôle trop considérable dans la vie parlementaire de l'Italie pour qu'aucun cabinet soit jamais assuré du lendemain ; mais les oscillations politiques se sont réduites au déplacement de quelques ministres : elles n'ont point porté atteinte à la prépondérance de la gauche. Les chefs du parti sont arrivés au pouvoir, en mars 1876, avec un programme qui leur était commun à tous et dont l'exécution, pour être parfois confiée à des mains différentes, n'a jamais été interrompue.

A côté des réformes politiques dont nous n'avons pas à nous occuper, le programme des chefs de la gauche annonçait des réformes économiques et financières en tête desquelles figuraient la suppression de l'impôt sur la mouture et la suppression du cours forcé. L'année 1876 avait donné des résultats encore plus favorables que ceux de l'année 1875 ; l'excédent des recettes sur les dépenses s'était élevé de 13 à 20 millions. M. Depretis, alors ministre des finances, s'autorisa de ce nouveau progrès pour présenter, le 27 mars 1877, un projet de loi destiné à préparer l'abolition du cours forcé. M. Depretis proposait d'inscrire annuellement au budget un crédit de 20 millions affecté au retrait graduel du papier-monnaie, en attendant que la situation budgétaire permît de contracter un emprunt dont le produit serait consacré au retrait de tous les billets en circulation. Tout le monde rendit justice aux vues de M. Depretis; néanmoins, il ne fut point donné suite à son projet. La rente italienne oscillait entre 70 et 75 ; la possibilité de contracter un emprunt considérable à des conditions qui ne fussent pas trop onéreuses pour le budget paraissait encore fort éloignée, et il ne semblait pas que le retrait annuel de 20 millions de billets pût de longtemps exercer une action sensible sur une circulation qui approchait de

1 milliard. M. Depretis ne tarda pas à prendre la direction d'un autre département ministériel et, dans une nouvelle combinaison, le portefeuille des finances échut à M. Magliani, qui l'a conservé depuis lors, sauf un court intervalle de quelques mois.

M. Magliani a fait son apprentissage dans les postes secondaires du ministère des finances, et sous un financier émérite, M. Bastogi : c'est dire qu'il possède, avec une expérience précieuse, la connaissance parfaite des moindres rouages de l'administration à laquelle il préside. Il lui a donc été possible d'en améliorer le fonctionnement par des réformes pratiques et mûrement étudiées. Esprit exact, laborieux, appliqué, amoureux de la précision, M. Magliani éprouve le besoin de se rendre compte des moindres détails et il ne se laisse point rebuter par les calculs les plus arides et les plus minutieux. On ne saurait contester ni la sûreté de son coup d'œil, ni la fermeté de son jugement, ni la décision de son caractère, et, en défendant l'équilibre du budget contre les exigences de ses collègues, il a donné plus d'une preuve de cette énergie, de cette *férocité* qu'un homme d'état illustre mettait au premier rang des qualités d'un ministre des finances. M. Magliani n'est pas seulement un financier, c'est aussi et plus encore un économiste éminent, familier avec tous les grands problèmes qui se rattachent à la production de la richesse, sachant envisager les questions sous toutes leurs faces, mais habitué à penser par lui-même et sans s'asservir aux doctrines d'aucune école. La régénération financière de l'Italie est son œuvre : s'il lui est donné d'aller jusqu'au bout de son entreprise et de mettre fin au cours forcé, il aura acquis les titres les plus sérieux à la reconnaissance de ses compatriotes.

M. Magliani comprit, dès le premier jour, que, pour mettre fin aux inconvéniens du cours forcé, il était indispensable de ramener en Italie une quantité notable de métaux précieux et de retirer d'un seul coup la plus grande partie, sinon la totalité, du papier-monnaie. Un emprunt contracté à l'étranger et payable uniquement en espèces pouvait seul conduire au but. Or le crédit de l'Italie n'était pas encore suffisamment affermi pour permettre la négociation d'un emprunt de l'importance nécessaire. Il jugea donc que, malgré la bonne volonté des chambres, malgré leurs vœux fréquemment répétés, il valait mieux ajourner le premier point du programme financier de la gauche, et, pour satisfaire aux engagemens pris par le gouvernement, s'occuper d'abord de réaliser un autre point de ce programme : la suppression de l'impôt sur la mouture. Ce fut à cette tâche qu'il consacra ses premiers efforts. Cette suppression ne constituait pas seulement un problème financier très ardu, elle avait acquis toute l'importance d'une question politique. Quelles que soient les critiques qu'on puisse lui adresser en théorie, le droit

sur la mouture n'était pas un mauvais impôt : il était léger, il se percevait facilement et économiquement, et il produisait beaucoup ; il ne donnait lieu à aucune plainte dans les régions de l'Italie où il existait de longue date et où il était entré dans les habitudes de la population. Le paysan qui avait conduit plusieurs sacs de grain au moulin le plus proche ne discernait point dans les quelques mesures de farine que le meunier lui retenait la quantité qui représentait la rémunération du travail effectué et celle qui représentait l'impôt dû au gouvernement. Il n'en était pas ainsi dans les provinces où le droit sur la mouture avait été introduit comme une des conséquences de leur annexion au royaume d'Italie : là cet impôt était réellement impopulaire. Les provinces napolitaines, habituées à ne payer que 6 francs d'impôts par tête sous le gouvernement des Bourbons et dont les taxes avaient plus que quadruplé, mettaient le droit sur la mouture au premier rang de leurs griefs contre le nouveau régime; mais c'était en Sicile que les plaintes les plus vives se faisaient entendre. Pour les députés siciliens, le droit sur la mouture était un des principaux prétextes de l'opposition systématique qu'ils faisaient à tous les ministères quels qu'ils fussent, à ceux de gauche comme à ceux de droite. On pouvait donc considérer cet impôt comme une cause permanente de désaffection au sein des nouvelles provinces : c'était, dans tous les cas, une arme redoutable que les républicains et les partisans des dynasties déchues s'accordaient à employer contre le gouvernement et qu'il importait d'enlever à ces [illegible] nouvelle monarchie.

On se trouvait en face d'un obstacle sérieux et que nombre de gens regardaient comme insurmontable : cet impôt produisait plus de 80 millions par an, soit un dixième des recettes ordinaires ; les financiers prudens faisaient remarquer que ce produit s'accroissait aussi régulièrement que les autres recettes du trésor, et ils en tiraient cette double conclusion qu'il n'avait rien d'excessif et qu'il entrait peu à peu dans les habitudes des populations. A leur avis, toute hostilité cesserait avec le temps, et il fallait y regarder à deux fois avant de sacrifier un revenu considérable qu'on ne saurait comment remplacer. Non-seulement ces considérations, qui avaient pour interprètes, dans les deux chambres, des hommes investis d'une légitime autorité étaient de nature à faire hésiter le parlement, mais le problème à résoudre se compliquait d'une autre difficulté. Les principales administrations ne pouvaient demeurer plus longtemps dans l'état d'indigence où on les laissait depuis dix ans ; le service public et même le revenu en souffraient ; il fallait accroître le personnel et aussi améliorer sa situation, ne fût-ce que pour se mettre à l'abri de la négligence et de la corruption. Loin de songer à sacri-

fier aucune recette, on devait donc prévoir d'indispensables augmentations de dépenses; mais, indépendamment des justes demandes de toutes les administrations, il était une dépense bien plus considérable que la politique imposait : c'était le développement des voies ferrées. Entrepris par les gouvernemens déchus, les chemins de fer italiens avaient été étudiés au point de vue des intérêts régionaux : aucune vue d'ensemble n'avait présidé à leur établissement. Des soudures, exécutées à la hâte, avaient relié les uns aux autres ces petits réseaux; mais la Lombardie était la seule partie du royaume qui fût convenablement desservie, et les villes les plus importantes ne communiquaient avec Rome que par des voies tortueuses et au prix de longs détours. L'exécution de nombreuses voies ferrées était donc indispensable pour que l'action du pouvoir central pût s'exercer sur tous les points avec une égale rapidité et une égale efficacité : c'était le seul moyen de lutter contre la persistance des tendances particularistes et de rendre sensible l'unité de la monarchie. Cette considération primait toutes les autres; car si les nouveaux chemins de fer pouvaient aider à développer la prospérité de quelques provinces, on ne pouvait, d'autre part, se dissimuler qu'ils mettraient en péril une des branches les plus importantes de l'activité nationale. La plupart des villes importantes d'Italie sont situées sur les côtes ou à peu de distance de la mer; c'était par cette voie qu'elles expédiaient leurs produits et qu'elles recevaient ceux de l'étranger, la construction de chemins de fer parallèles aux côtes, qui a porté en France un coup mortel au *cabotage*, ne pouvait manquer d'avoir les mêmes effets en Italie; elle y a ruiné la navigation, jusque-là très florissante.

L'importance de la dépense, l'incertitude du produit, l'expérience malheureuse qu'on avait faite de l'intervention de l'industrie privée : tout concourait à imposer à l'état la construction des nouveaux chemins. On pouvait, à bon droit, se montrer effrayé de la dépense. La configuration de la péninsule entraînait l'établissement de chemins d'une très longue étendue; les lignes parallèles aux côtes avaient à couper d'innombrables vallées; les lignes transversales avaient à traverser des chaînes de montagnes qui ne pouvaient être franchies qu'au prix de travaux fort difficiles et dispendieux : le seul transport des matériaux, dans un pays dépourvu de routes, entraînait une dépense considérable. On devait donc calculer sur un prix kilométrique très élevé, et ce prix, multiplié par le nombre de kilomètres à construire, représentait des centaines de millions. Où les trouver avec un budget péniblement ramené à l'équilibre et lorsqu'on semblait avoir épuisé toutes les ressources de la fiscalité pour grossir le revenu public?

Cependant, l'intérêt politique exigeait impérieusement que cette œuvre s'accomplît. On ne pouvait laisser Rome isolée au milieu de ce royaume dont on voulait qu'elle devînt la capitale effective ; on ne pouvait davantage s'exposer au mécontentement des provinces qui se plaignaient déjà que le nouveau gouvernement fût plus impuissant pour le bien que ceux qu'il avait remplacés. Il fallait donc résoudre cette question des chemins de fer avant de songer à aucune réforme financière. On commença par dresser un tableau d'ensemble de toutes les lignes dont la construction était nécessaire pour compléter le réseau national et donner à toutes les provinces une égale satisfaction. Il fut décidé que l'exécution de ce vaste programme, qui devait coûter près d'un milliard, serait répartie sur dix années. Les lignes furent divisées en deux classes, suivant leur degré d'importance; et il fut spécifié que, pour les lignes de la première catégorie, les provinces supporteraient un dixième des dépenses de construction et un cinquième pour celles de la seconde. L'empressement des provinces à voter ce concours financier et celui des villes à offrir des subventions devaient être des motifs déterminans pour fixer l'ordre dans lequel les lignes seraient entreprises. Quant à la part de dépense qui devait demeurer à la charge de l'état, bien qu'elle fût limitée au chiffre maximum de 60 millions par an, il était impossible de songer à y faire face avec les maigres excédens du budget; mais cette dépense ne pouvait pas non plus être assimilée aux autres charges budgétaires : elle n'était pas irrécouvrable. Elle avait, au contraire, pour résultat certain et même immédiat d'accroître le domaine public et de mettre aux mains de l'état une propriété qui, soit qu'il l'exploitât lui-même, soit qu'il en affermât l'exploitation, deviendrait une nouvelle source de revenu. Le capital consacré aux chemins de fer recevrait donc tôt ou tard sa rémunération : il tenait donc de la nature d'un placement plutôt que d'une dépense. Pourquoi l'état ne suivrait-il point l'exemple des particuliers qui empruntent pour améliorer leur domaine et comptent sur l'augmentation de leur revenu pour l'amortissement de leurs emprunts? N'était-il pas juste, d'ailleurs, de faire participer l'avenir à des sacrifices dont il recueillerait le profit tout entier? La construction des nouvelles voies ferrées a donc été classée au premier rang des dépenses extraordinaires, et il y est pourvu, chaque année, par l'émission de rentes 5 pour 100 jusqu'à concurrence du capital nécessaire : il est pourvu aux autres travaux d'utilité publique, classés comme travaux extraordinaires, par l'émission d'obligations à terme, gagées sur les biens ecclésiastiques et remboursables sur le produit de la vente de ces biens. On ne peut évaluer à moins de 80 ou 90 millions le capital annuellement employé à ces travaux

neufs et à la construction des chemins de fer; mais les charges du budget n'en ont point été sensiblement accrues, à cause de l'importance des amortissemens qui s'effectuent chaque année sur les dettes antérieures et compensent les créations de dettes nouvelles.

II.

La question des chemins de fer résolue par un expédient qui peut donner prise à la critique, mais qui paraîtra bien timide en face des plans de M. de Freycinet et de nos énormes émissions de rentes amortissables, le gouvernement italien put s'occuper de l'abolition du droit sur la mouture. La situation financière s'améliorait lentement, mais d'une façon continue. En 1876, les recettes ordinaires avaient dépassé les dépenses ordinaires de 79,932,000 livres, ce qui avait permis de couvrir le déficit de 59,486,000 présenté par le budget extraordinaire, en laissant un excédent définitif de 20,446,000 livres, qui fut appliqué à la construction des chemins de fer. L'exercice 1877, bien qu'ayant à faire face à un accroissement notable de dépenses tant ordinaires qu'extraordinaires pour l'armée, donna un excédent de 23 millions, sur lesquels 10 furent appliqués à éteindre des dettes qui auraient dû être acquittées par des aliénations de biens domaniaux, et 13 furent affectés aux travaux de chemins de fer. Enfin 1878 donna un excédent des recettes ordinaires sur les dépenses ordinaires de 102,496,000 livres qui couvrit le déficit de 87,950,000 présenté par le budget extraordinaire, en laissant un excédent définitif de 14,546,000 livres qui fut employé partie en amortissemens, partie en travaux, et partie à compenser des créances douteuses ou irrécouvrables, qu'on fit disparaître de l'actif du trésor.

On remarquera le progrès constant qu'accusent les recettes ordinaires, tandis que les dépenses ordinaires sont maintenues stationnaires. Ce progrès était dû, pour la plus grande part, aux sacrifices que le gouvernement avait le courage de demander au pays pour relever la fortune publique et que le patriotisme des chambres savait accepter. L'importance du but à atteindre était si manifeste qu'elle imposait silence à l'esprit de parti. Les adversaires des ministres ne cherchaient point à acquérir, en combattant les projets d'impôts, une popularité de mauvais aloi. Un tel désintéressement est assez rare pour qu'on ne marchande pas aux hommes d'état italiens les louanges que mérite leur conduite. Quelques chiffres donneront une idée des charges nouvelles imposées à la nation italienne. Une loi du 6 janvier 1877 ordonna un recensement géné-

ral des immeubles bâtis afin de reviser l'assiette de la taxe à laquelle ils étaient soumis, et produisit une augmentation permanente de recettes de 7 millions et demi. Une loi du 20 juin de la même année établit sur les fabriques et les raffineries de sucre un impôt qui donna une nouvelle recette de 16 millions. Une loi du 30 mai 1878 approuva un nouveau tarif de douane établi en vue d'accroître le produit des droits d'entrée de plus de 4 millions et demi et qui servit de base à de nouvelles conventions commerciales avec l'Autriche, la France et la Suisse. Enfin, le 15 avril 1879, le prix des tabacs fut notablement élevé en vue d'obtenir une augmentation de recettes de 24 millions. Voici donc, pour ne prendre que les mesures les plus importantes, 52 millions ajoutés aux charges permanentes des contribuables : mais il convient d'en déduire environ 10 millions pour le dégrèvement accordé à trois cent mille petits contribuables déchargés de l'impôt sur la richesse mobilière, pour l'abolition d'un certain nombre de droits de sortie au grand avantage de la production nationale, et enfin pour la suppression de toutes les taxes sur la navigation intérieure.

Ces 42 millions de ressources nouvelles, s'ajoutant à l'accroissement annuel des recettes, ne pouvaient manquer d'améliorer la situation financière : aussi la chambre s'était-elle préoccupée d'assurer aux contribuables une compensation des charges qu'elle leur imposait, et par un ordre du jour, en date du 7 juillet 1878, elle avait imposé au gouvernement l'obligation, que celui-ci avait acceptée, de mettre à l'étude la suppression du droit sur la mouture. Le ministre des finances se prépara à remplir cet engagement et il en comprit l'accomplissement dans les prévisions du budget de 1879. L'impôt avait produit, en 1878, 83 millions, soit 2 millions de plus que l'année précédente ; mais, comme les frais de perception s'élevaient à 8 millions, c'était une recette nette de 75 millions qu'il s'agissait d'abandonner. On ne pouvait songer à faire un pareil sacrifice d'une seule fois. M. Magliani proposa de le répartir sur quatre exercices. Les grains dits inférieurs, qui entrent dans l'alimentation du peuple ou servent à certaines industries, le maïs, le seigle, l'orge, l'avoine, devaient être complètement affranchis à partir du 1er juillet 1879 ; le droit sur le froment devait être réduit de 25 pour 100 à partir de la même époque et du 1er janvier de chacune des trois années suivantes : l'exercice 1883 eût été le premier à supporter la perte totale des 75 millions produits par l'impôt.

Non-seulement il fallait combler le vide que l'abandon de 75 millions de recettes devait faire dans le trésor italien, mais il était nécessaire de pourvoir aux augmentations de dépenses qui devaient

résulter des améliorations à introduire dans les divers services publics, et d'une nouvelle loi sur les chemins de fer dont le parlement était saisi et qui avait pour objet le classement et la construction de lignes complémentaires. Le ministre des finances était donc contraint d'étendre son regard au-delà de l'exercice en cours ; il était dans l'obligation de démontrer que la réforme qu'il proposait ne détruirait l'équilibre du budget ni en 1879, ni dans les années suivantes. Il lui fallait donc tenir compte, année par année, des dépenses nouvelles que devaient entraîner des lois déjà votées ou soumises au parlement, et comme il était le premier à reconnaître l'impossibilité de réduire les crédits, déjà trop restreints, accordés aux divers services publics, force lui était de demander des augmentations d'impôts assez considérables. Indépendamment de l'élévation déjà votée du prix de vente des tabacs, M. Magliani, dans son exposé financier du 16 mai 1879, proposait d'augmenter les droits d'entrée sur les sucres bruts et raffinés et de porter de 30 francs à 60 francs par hectolitre les droits sur les spiritueux. La première de ces deux mesures devait lui procurer 11 millions, et la seconde 8. Il comptait obtenir 4 millions et demi au moyen d'une légère augmentation des droits d'entrée sur les cafés, le poivre, la cannelle et le pétrole, et il attendait 3 millions d'un remaniement des droits de timbre et d'enregistrement. La revision des tarifs d'octroi, dont le produit devait être partagé, dans une certaine mesure, entre l'état et les villes, devait fournir un supplément de recettes de 6 millions ; enfin une série de menues taxes sur les cartes à jouer, les permis de chasse, les ports d'armes, les places dans les théâtres, les autorisations ministérielles, et la suppression de quelques immunités et de quelques exemptions d'impôts devaient donner encore 4 millions. L'administration évaluait donc à 36 millions et demi les recettes nouvelles qui résulteraient de l'adoption de ces propositions ; mais le ministre, par prudence, ne les faisait figurer dans ses calculs que pour 30 millions. Avec cette addition au revenu public et quelques économies qu'il attendait de la réduction de la dette flottante et du taux plus élevé auquel se placeraient les rentes à émettre pour la construction des chemins de fer, M. Magliani se faisait fort de mener à bonne fin la suppression du droit sur la mouture.

Le tableau que le ministre traçait des progrès accomplis par l'Italie et le programme de réformes financières qu'il esquissait étaient de nature à frapper l'attention du parlement. Les déficits budgétaires avaient pris fin et M. Magliani exprimait la confiance, que l'événement a justifiée, qu'ils ne se renouvelleraient plus : les recettes croissaient, lentement encore, mais avec régularité et sans inter-

ruption, les créations de dettes nouvelles étaient compensées par les extinctions de dettes anciennes d'un service plus onéreux, en sorte que la charge définitive allait diminuant; enfin, le capital que procuraient ces dettes nouvelles était consacré à des dépenses reproductives, à la construction de chemins de fer et de routes destinés à procurer un revenu à l'état, soit directement, soit indirectement à raison du développement qu'en recevrait la fortune publique dont les progrès se traduiraient nécessairement par un accroissement dans le produit des impôts. « Ainsi donc, disait le ministre, aux applaudissemens de la chambre des députés, tandis que, d'une part, nous allégeons les charges du budget, de l'autre nous améliorons sensiblement la situation générale du pays. Je crois donc que nous faisons une œuvre avantageuse non-seulement au point de vue économique, mais aussi au point de vue financier. » Quel était le devoir qui découlait pour le gouvernement de cette amélioration de la situation financière? « N'est-il pas raisonnable, disait M. Magliani, de nous demander, en présence de cette situation, quelle doit être désormais notre politique financière, quelle est celle qui peut le mieux assurer le développement des intérêts économiques du pays? Maintenant que l'équilibre du budget est obtenu, le pays réclame un système fiscal qui pèse moins durement sur les populations et crée moins de difficultés à la production et au travail : il demande que les impôts soient répartis avec une proportionnalité plus équitable et qu'on inaugure une transformation raisonnée qui, sans compromettre le budget, permette l'abolition des taxes qui grèvent les substances alimentaires les plus indispensables à la vie, ou qui apportent des entraves à l'industrie et au travail national. » Au premier rang des impôts à faire disparaître le ministre plaçait tout naturellement les droits sur la mouture, dont la suppression était un devoir d'équité pour le gouvernement et un engagement d'honneur pour le ministère après les promesses qu'il avait faites et après le vote du 7 juillet 1878. Il démontrait que ces droits étaient un véritable impôt de capitation et un impôt progressif à rebours, parce qu'il atteignait le pauvre en raison de sa misère. Il contestait que les ouvriers en obtinssent la compensation sous la forme d'une augmentation de leur salaire, et il faisait valoir la situation des millions de pauvres, de paysans, de petits employés et de petits rentiers dont le revenu demeurait invariable. L'impôt avait pour effet de rendre le pain plus cher en Italie que partout ailleurs, et, dans un pays qui avait besoin de travailler et de produire, il était indispensable que le pain fût à bon marché. « Je soutiens, disait-il en terminant cette argumentation, que l'abolition de cet impôt fera gagner à l'ouvrier l'équivalent du salaire de huit à quinze

jours, je soutiens que les autres consommations en seront accrues, que le travail augmentera, que de nouvelles matières imposables se produiront, et que de cet ensemble de faits découleront des conséquences certainement favorables pour l'état, parce que l'amélioration de la situation économique tourne toujours à l'avantage des finances nationales. J'en conclus que l'abolition du droit sur la mouture n'est pas seulement un acte de justice, mais aussi un acte de sage économie. »

Malgré les applaudissemens qui accueillirent ces paroles, M. Magliani n'eut point gain de cause. La chambre des députés pouvait se croire liée par ses votes antérieurs ; le 28 mars précédent, elle avait par un vote formel approuvé le programme financier du ministère et confirmé l'ordre du jour du 7 juillet 1878, qui avait condamné le droit sur la mouture. Néanmoins le nombre et l'importance des nouveaux impôts qu'il fallait établir n'étaient pas sans inquiéter les députés pour leur popularité personnelle ; et le ministre, avec autant de franchise que de fermeté, ne leur laissait aucune illusion et ne leur offrait aucune issue. « C'est un devoir, disait-il, de revenir à la règle ancienne, un peu oubliée depuis quelque temps, que toutes les fois qu'une augmentation de dépenses est présentée à l'approbation de la chambre et que le budget n'offre pas le moyen d'y faire face, il convient de la compenser par une économie équivalente ou par une recette nouvelle, afin que cette dépense ne puisse jamais porter atteinte à l'équilibre du budget, qui est obligatoire. » Rien ne pouvait être plus sage et plus conforme au devoir d'un véritable ministre des finances que le principe si nettement posé par M. Magliani : et cependant le seul énoncé de cette règle rigoureuse, bien que salutaire, produisit une vive émotion au sein de la chambre. Quant au sénat, dont la liberté d'appréciation était entière, les adversaires du projet de loi y étaient plus nombreux qu'au sein de la chambre.

On y objecta au ministre des finances que l'année 1878 n'avait pas été bonne, que beaucoup d'industries avaient souffert et s'en ressentaient encore ; que la récolte de 1879 s'annonçait mal et qu'il était à craindre que le progrès des recettes du trésor ne s'arrêtât et même ne fît place à un recul. On contesta l'exactitude de ses calculs, bien qu'il les eût appuyés sur les considérations les plus probantes et qu'il en eût mis tous les élémens sous les yeux des chambres à l'aide de tableaux dressés avec autant d'intelligence que de clarté. On lui reprocha surtout de n'avoir pas tenu un compte suffisant des augmentations de crédits qu'il était indispensable de prévoir. Pour ménager les finances, on n'avait point renouvelé les approvisionnemens de munitions dans les arsenaux, on

avait suspendu les achats de chevaux pour la remonte, on avait renoncé à appeler les réserves pour les exercer et on manquait d'armes à leur donner : de semblables économies ne pouvaient se prolonger. Enfin, on lui démontrait qu'il ne satisfaisait pas à la condition essentielle et acceptée par lui de mettre hors d'atteinte l'équilibre du budget. C'était là, en effet, le point faible de l'argumentation de M. Magliani. Il réussissait à établir, par des calculs minutieux et qu'on ne pouvait accuser d'optimisme, que les recettes ordinaires, pour chacun des quatre exercices suivans, présenteraient un excédent sur les dépenses ordinaires, bien que cet excédent dût être très faible pour les années 1881 et 1883; mais quand il faisait la récapitulation générale de toutes les dépenses imputables à chaque exercice, il était contraint de reconnaître que les années 1881 et 1883 présenteraient ensemble un déficit final de 12 millions. Ce déficit serait plus que couvert par les 34 millions d'excédens de recettes que donneraient les années 1879, 1880 et 1882. La dette flottante serait réduite, dans les trois années prospères, des millions dont on serait contraint de l'accroître dans les deux années moins favorables, et le résultat final de la période serait à l'avantage du trésor public.

Cette argumentation était plus spécieuse que solide. Quelque rigueur qu'il eût apportée dans ses calculs, le ministre ne pouvait répondre de l'avenir. Une différence de quelques millions suffisait à changer en déficit l'excédent qu'il espérait pour trois années et à aggraver le déficit qu'il prévoyait pour les deux autres. Était-ce sur des données aussi conjecturales et sur la foi de simples espérances qu'on pouvait s'exposer à porter un coup funeste aux finances italiennes et à retarder indéfiniment leur rétablissement? Le sénat repoussa donc le projet de loi lorsqu'il arriva devant lui : il ne voulut admettre que la suppression, à partir du 1er juillet 1879, du droit sur les grains inférieurs, qui entraient pour 22 millions dans le produit total de l'impôt. La chambre des députés adhéra à la décision du sénat sur ce point, mais elle vota à nouveau la suppression du droit de mouture sur le blé en le répartissant sur quatre années à compter du 1er juillet 1880. Quant aux lois d'impôts, elle en ajourna une partie comme conséquence du vote du sénat; elle vota seulement les augmentations de droits sur les sucres et les denrées coloniales, mais en les subordonnant à la suppression du droit de mouture sur le blé et pour être appliquées en même temps.

L'échec de ses propositions avait déterminé la retraite de M. Magliani, qui avait cédé le ministère des finances à M. Grimaldi; mais son portefeuille lui fut rendu au bout de quelques mois comme au

seul homme en état de venir à bout d'une réforme jugée indispensable et de triompher des résistances du sénat. En effet, la commission des finances du sénat conclut au rejet de la nouvelle loi votée par la chambre; le rapporteur, M. Saracco, M. de Cesare, le comte Bembo et les autres adversaires de la mesure reproduisirent les objections qui avaient prévalu l'année précédente : la précarité de l'équilibre budgétaire, la nécessité de mieux doter les services publics, l'incertitude de l'avenir, les dangers qu'un échec ferait courir au crédit italien, le caractère conjectural des prévisions budgétaires, enfin la préférence à donner soit à la réduction de la dette, soit aux mesures préparatoires à l'abolition du cours forcé. La mauvaise récolte de 1879 leur fournissait un nouvel argument; pour soulager la détresse des populations et assurer du travail aux ouvriers, le gouvernement avait dû demander d'urgence des crédits au parlement et faire voter l'exécution de divers travaux et la construction de routes, dont les dépenses devaient être couvertes par la vente d'une certaine quantité de biens ecclésiastiques. Un débat des plus vifs et des plus approfondis s'engagea devant le sénat. Tous les membres du gouvernement intervinrent pour soutenir le projet de loi, mais le poids de la discussion fut porté par le ministre des finances, qui remplit à lui seul les trois séances des 19, 20 et 23 janvier 1880. Les discours prononcés par M. Magliani dans ce mémorable débat lui font le plus grand honneur; ils sont d'une clarté et d'une précision irréprochables; ils abondent en vues sages et en aperçus lumineux : c'est le langage d'un économiste politique et d'un véritable financier. En lisant les discussions des chambres italiennes, on ne peut s'empêcher de remarquer l'importance qu'on y attache à des différences de 2 ou 300,000 francs et la minutie avec laquelle on fait entrer en ligne de compte les moindres recettes et des dépenses qui nous sembleraient insignifiantes : ce souci de l'exactitude et cette rigide économie sont bien éloignés de l'imprudente légèreté avec laquelle, en France, ministres et chambres accroissent les dépenses ou réduisent les recettes de sommes qui se chiffrent par dizaines de millions. Le contraste est trop frappant pour passer inaperçu.

Si pénible que le vote hostile du sénat eût été pour M. Magliani, ce ministre n'avait point sujet de le regretter. Ce vote avait eu deux conséquences heureuses : en allégeant les charges qui, sans cet acte de prudence, auraient pesé sur l'exercice 1879, il avait rendu meilleure la situation présente; en répartissant, par le fait, sur cinq années au lieu de quatre la suppression de l'impôt, il fortifiait les calculs que le ministre avait présentés pour l'avenir et il faisait disparaître les éventualités de déficit que celui-ci avait dû prévoir. La

somme totale des recettes que le trésor devait successivement abandonner jusqu'à l'abolition complète de l'emprunt se trouvait réduite de 54 millions, auxquels il n'était plus nécessaire de suppléer. Le ministre des finances se trouvait donc sur un terrain plus solide et la lutte ne pouvait manquer de tourner à son avantage. Malgré une mauvaise récolte, malgré des événemens calamiteux, et bien qu'elle n'eût bénéficié que pendant onze mois des avantages du nouveau tarif des douanes, l'année 1879, pour laquelle, au mois de mai précédent, il ne prévoyait qu'un excédent de recettes de 8 millions, avait donné en fin d'exercice un excédent de 18 millions qui avait permis de venir en aide aux populations nécessiteuses sans rien demander à la dette flottante. Celle-ci avait donc continué à décroître, et la moyenne des bons du trésor en circulation, de 273 millions en 1878, était descendue à 240 millions en 1879. M. Magliani avait ramené cette circulation à 220 millions à la fin de novembre 1879 et à 200 millions dans les premiers jours de janvier 1880 : la situation de l'encaisse du trésor lui donnait un espoir bien fondé de la maintenir à ce chiffre pendant toute l'année.

Par suite, le budget de 1880 promettait des résultats plus favorables que M. Magliani n'avait osé les prévoir dans les calculs auxquels il s'était livré l'année précédente. Le budget provisoire, dit de première prévision, préparé par M. Grimaldi, avait été présenté avec un excédent de recettes présumé de 3,695,000 livres, mais des augmentations de crédits et des dépenses nouvelles, découlant de lois déjà votées, avaient immédiatement absorbé cet excédent et l'avaient transformé en un déficit de 6 millions. M. Magliani, en préparant le budget définitif, avait refait les calculs de son prédécesseur. M. Grimaldi, d'une part, n'avait pas résisté avec une suffisante fermeté aux demandes de ses collègues, il avait souscrit trop facilement à des augmentations de dépenses; d'autre part, il avait pris pour bases de ses évaluations de recettes les résultats de 1878. M. Magliani avait maintenu les augmentations de crédits prévues par M. Grimaldi : il n'avait modifié que deux articles de dépenses. Les marchés passés par le ministre de la guerre pour toute l'année 1880 lui avaient permis de ramener au chiffre réellement nécessaire le crédit destiné à faire face au renchérissement des rations de vivres et de fourrages. La diminution de la dette flottante justifiait une réduction de 2 millions dans les arrérages à la charge du trésor. Quant aux recettes, M. Magliani s'autorisait de la pratique constante des ministres anglais pour prendre comme bases de ses évaluations les résultats acquis de 1879; il avait seulement la précaution de déduire 15 millions du produit des douanes, tant pour le surcroît d'importations que l'augmentation prévue des droits sur le sucre et

les denrées coloniales avait dû déterminer, que pour les introductions de blés étrangers qui avaient été la conséquence d'une récolte insuffisante. Même après cette déduction faite, M. Magliani abaissait ses évaluations de recettes à 9 millions au-dessous des résultats réalisés en 1879 dans des conditions économiques et commerciales des plus défavorables, et il croyait satisfaire ainsi par là à toutes les exigences de la prudence. Néanmoins il arrivait ainsi à un excédent de recettes de 17 millions qu'il jugeait suffisant pour faire face aux augmentations de dépenses probables et à l'imprévu.

C'était là précisément le terrain de la bataille. L'affranchissement des céréales d'ordre inférieur avait réduit à 60 millions le produit du droit sur la mouture, qui ne portait plus que sur le froment. En reculant jusqu'en 1883 l'affranchissement complet du froment et en ne faisant partir que du 1er juillet 1880 la réduction successive du droit, le vote de la chambre n'imposait à l'exercice 1880 la perte que d'un huitième de cette recette de 60 millions, soit de 7 millions 1/2. La question était donc moins de savoir si le budget de 1880 pouvait supporter ce sacrifice que de rechercher si les budgets suivans seraient en état de faire face tout à la fois aux sacrifices croissans qu'imposerait la réduction successive de l'impôt et à l'inévitable progression des dépenses. On était ainsi conduit à examiner dans son ensemble la situation économique et financière de l'Italie. Y avait-il excès de timidité d'un côté ou, de l'autre, excès de confiance? Les embarras du pays subsistaient-ils tout entiers ou l'ère des jours meilleurs avait-elle commencé? Là était l'importance de ce débat, qui absorbait toute l'attention de l'Italie.

Les besoins sont grands, disaient les partisans de la prudence; ils peuvent, ils doivent s'accroître encore; notre organisation administrative est défectueuse, notre armement est incomplet. Pour tout mettre sur un pied convenable, il sera nécessaire d'accroître les dépenses. L'équilibre de vos budgets tient à quelques millions et vous ne l'obtenez que par des expédiens; vous ne réservez rien pour l'imprévu. La moindre erreur dans vos calculs, la moindre déception dans vos espérances, peuvent créer des embarras sérieux et durables. Est-il prudent, est-il raisonnable, en présence d'une semblable situation financière, de sacrifier une recette certaine, indiscutable, de 60 millions? Vous avez affranchi ce qui concourt à l'alimentation des classes populaires, les autres classes peuvent attendre: l'humanité a eu sa part, que la sagesse ait aussi la sienne. A cette argumentation spécieuse M. Magliani opposait les résultats des cinq derniers exercices. L'ère des déficits budgétaires était définitivement close: depuis 1875, tous les budgets s'étaient réglés avec des excédens de recettes. Cette continuité démontrait que l'équilibre du bud-

get avait cessé d'être un accident pour devenir un fait normal. On mettait en avant les années mauvaises et les épreuves imprévues que le pays pouvait avoir à traverser; mais 1878 avait été marqué par une crise commerciale; 1879 par une récolte insuffisante qui avait coûté 200 millions de numéraire et par des inondations. On avait donc eu deux années calamiteuses sur cinq, et cependant le résultat définitif de la période avait été un excédent total des recettes sur les dépenses de 99 millions, dont 51 avaient été appliqués à la construction des nouveaux chemins de fer, recevant ainsi un emploi reproductif, et dont 48 avaient été consacrés à la réduction des dettes du trésor. D'une part, le domaine public avait été accru: de l'autre, la dette flottante avait été diminuée. Était-ce par des expédiens que ces résultats avaient été obtenus? N'avait-on pas fait la part des justes exigences des services publics? On avait accru la liste civile du roi de 2 millions et demi; on avait consacré 7 millions à améliorer les traitemens des employés; on était venu en aide aux communes en leur abandonnant un dixième des produits de l'impôt sur la richesse mobilière. On avait pourvu au rachat des chemins de fer de la Haute-Italie et à l'exécution de la convention de Bâle, en ajoutant au budget des dépenses la charge d'environ 10 millions de rentes; l'assistance donnée à la ville de Florence avait également mis au compte de l'état une charge annuelle de 3 millions; on avait abandonné ou réduit un certain nombre de petites taxes; enfin chaque budget avait contenu des augmentations de crédits pour la guerre et pour la marine: le budget de 1880 en renfermait de nouvelles: l'augmentation totale sur 1876 dépassait 27 millions.

Le ministre concluait de cette récapitulation qu'on n'avait plus à se préoccuper ni de l'exécution de la convention de Bâle ni des réclamations de la ville de Florence, puisque le budget en avait supporté la charge sans fléchir et qu'il avait été satisfait aux besoins les plus urgens des services publics. Il n'était donc pas à prévoir que les dépenses continuassent à s'accroître dans la même proportion que par le passé, ni surtout que cet accroissement dépassât la progression des recettes. Il montrait en même temps combien la situation s'était modifiée, d'une année à l'autre, dans un sens favorable. En mai 1879, une seule recette nouvelle, l'élévation du prix de vente des tabacs, était votée; les autres propositions d'impôt étaient encore à l'état de projets de loi et on avait pu lui objecter l'incertitude où l'on était encore sur les décisions du parlement. Il s'appuyait, cette fois, sur des faits et non plus sur des espérances; 30 millions de recettes nouvelles étaient acquis au trésor par le vote successif des lois sur les sucres et les denrées coloniales, sur les spiritueux, sur le pétrole, sur l'enregistrement, sur l'assistance judi-

ciaire, et les taxes à établir sur les licences et les concessions gouvernementales étaient en discussion devant les chambres. Il rappelait en même temps au sénat que l'application de quelques-uns de ces impôts nouveaux était subordonnée au vote de l'abolition graduelle du droit sur la mouture, en sorte qu'il fallait renoncer au moins à 15 millions de recettes si l'on refusait d'abandonner les 7 millions 1/2 que devait coûter la première réduction à opérer sur le droit que la chambre avait condamné.

Ainsi, la dette flottante avait été considérablement diminuée; la dette perpétuelle avait légèrement décru parce que les amortissemens avaient excédé les créations de rentes nouvelles: le domaine de l'état avait augmenté par l'application de 546 millions à la construction de nouvelles voies ferrées; les services publics avaient été dotés plus largement que dans aucune des années précédentes; enfin le gouvernement et la chambre avaient fait leur devoir, l'un en proposant et l'autre en votant de nouveaux impôts d'un produit supérieur à la recette qu'il s'agissait d'abandonner. On ne pouvait exiger rien de plus pour le présent. Ici éclatait la supériorité de M. Magliani sur ses prédécesseurs. Le rôle d'un ministre des finances n'est pas celui d'un comptable; il ne se réduit pas à aligner des chiffres et à mettre en regard les recettes et les dépenses. Le véritable financier scrute la marche des unes et des autres, il cherche la loi qui préside à leur développement, il étudie les sources du revenu public et les moyens de les rendre plus productives, et ses calculs embrassent l'avenir comme une conséquence du présent. Le regard que M. Magliani jetait sur les quatre exercices entre lesquels se partageait la suppression de l'impôt et l'analyse à laquelle il se livrait des charges et des recettes de chaque exercice prouvaient la sûreté de son coup d'œil, la fermeté de son jugement, sa légitime confiance dans les ressources de l'Italie et dans l'élasticité du revenu public. Il prenait pour point de départ les chiffres du budget de 1880, bien que ce budget eût à supporter des charges exceptionnelles et transitoires, comme celles qui résultaient du renchérissement momentané des subsistances; il faisait abandon de toutes les économies qu'il serait possible de réaliser dans l'avenir, il faisait entrer en compte toutes les dépenses nouvelles qui pouvaient découler soit des lois récemment votées, soit des mesures à l'état de projets; il faisait le calcul des charges de la dette flottante, des amortissemens à opérer et des rentes nouvelles à émettre pour les travaux publics; il établissait ainsi la charge maxima qui devait peser sur chaque exercice. Si l'on supposait que les recettes demeuraient stationnaires, tous ces exercices devaient présenter un déficit; mais le ministre refusait d'accepter une pareille hypothèse. Il rappelait

que deux des plus éminens parmi les adversaires du cabinet, M. Minghetti et M. Sella, avaient estimé, le premier à 11 millions, le second à 10 millions la plus-value normale des recettes d'une année à l'autre. Analysant une à une les plus-values données dans les quatre exercices précédens par chacune des branches du revenu, il établissait que l'ensemble de ces plus-values n'avait jamais été inférieur à 12 millions. Déduisant 4 millions pour l'accroissement présumé des frais de recouvrement et les augmentations à prévoir dans les dépenses de personnel, il se contentait d'une plus-value moyenne de 8 millions; cette plus-value suffisait pour que tous les budgets, y compris celui de 1884, se soldassent avec un excédent de recettes.

L'avenir des finances ne pouvait donc point être compromis par la réforme que le cabinet proposait : si cette réforme ne s'accomplissait pas, le produit du droit sur la mouture viendrait s'ajouter aux excédens de recettes de chaque année et les porterait à un chiffre élevé. M. Magliani demandait à ses adversaires ce qu'ils feraient de ces excédens de recettes. Le ministre des travaux publics ne pouvait plus, comme par le passé, s'en emparer pour les appliquer à la construction des chemins de fer ; dans l'intention de rendre plus rigoureux et plus complet le contrôle financier du parlement, la loi de décembre 1879, qui avait ajouté un réseau complémentaire aux lignes déjà classées, avait interdit cette application des excédens présumés du budget, et spécifié que toutes les dépenses en travaux neufs seraient imputées sur le budget extraordinaire. Il ne demeurait donc, pour les excédens à prévoir, que deux affectations possibles : ou la réduction de la dette flottante ou la réforme des impôts. Y avait-il un avantage sérieux à accélérer la réduction de la dette, lorsqu'on avait déjà inscrit au budget des sommes considérables pour l'amortissement? « N'avons-nous pas, demandait M. Magliani, des devoirs envers les contribuables? N'est-il pas temps d'avoir égard à leur fardeau? Le jour ne se lèvera-t-il jamais où nous pourrons songer à abolir quelque impôt trop lourd, trop détesté, qui pèsera lourdement sur la population pauvre et sur le travail? Ne voudrons-nous jamais, malgré le devoir rigoureux qui nous incombe, résoudre aucune grande question de justice sociale? » Reprenant ensuite les critiques qu'il avait déjà adressées à l'impôt sur la mouture, le ministre démontrait que supprimer les impôts oppressifs et antiéconomiques, réformer les taxes mal assises ou d'une perception trop onéreuse, affranchir le travail et l'industrie de charges excessives et d'entraves fiscales, et faciliter l'essor de la richesse publique, c'était apporter au fardeau des contribuables un allégement plus réel que celui qui pouvait résulter d'une légère réduction

de la dette publique. Le meilleur emploi qu'on pût faire des excédens de recettes était donc de les consacrer à la réforme et à l'allégement des impôts. Personne ne pouvait contester que le premier impôt dont la suppression fût exigée par la justice et fût réclamée par l'opinion publique fût le droit qui enchérissait le prix du pain.

Le gouvernement eut gain de cause, et si nous avons insisté sur cette discussion, c'est à cause de la lumière qu'elle répandit sur la situation financière de l'Italie. Le ministre n'épargna aucun effort pour améliorer cette situation, et avant la fin de la session de 1880, il présenta encore et fit adopter divers projets de lois destinés à accroître ou à mieux assurer les recettes du trésor. Les cartes à jouer furent frappées d'une légère taxe ; les cas d'exemption furent revisés. Le corps des douaniers fut réorganisé et accru pour mettre obstacle aux progrès de la contrebande, que l'élévation des droits d'entrée sur les denrées coloniales et les spiritueux et l'augmentation du prix des tabacs avaient ranimée. Des mesures furent prises pour prévenir les fraudes auxquelles donnait lieu l'impôt sur les affaires et faciliter le recouvrement des amendes. Enfin, un projet de loi fut présenté pour la réorganisation de l'administration de la loterie. M. Magliani attendait des mesures qu'il proposait pour la répression des loteries clandestines un accroissement de recettes qu'il n'évaluait pas à moins de 2 millions. Notons en passant un fait singulier. Les primes acquises aux gagnans représentent ordinairement 58 pour 100 des mises et l'administration avait établi ses calculs sur cette base, dont l'expérience lui a fait reconnaître l'exactitude ; en 1880 la chance se montra particulièrement favorable aux joueurs la proportion des gains s'éleva jusqu'à 63 pour 100, et les paiemens excédèrent de 5 millions le chiffre prévu. Bien que la recette brute eût dépassé de 2,348,000 livres les prévisions budgétaires, il en résulta pour le trésor un mécompte final d'environ 3 millions.

Outre ce mécompte, le ministre des finances en éprouva un autre sur les tabacs, qui produisirent 2,360,000 livres de moins qu'il n'avait prévu, mais les autres sources de revenu donnèrent des plus-values considérables. Les recettes effectives dépassèrent les prévisions de 21,800,000 livres. L'excédent des recettes sur les dépenses que M. Magliani, en mai 1879, évaluait à 3 millions et demi, et qu'il avait calculé à 8 millions et demi en présentant le budget définitif, eût été de 46 millions et demi, si la chambre n'avait accordé aux ministres des crédits supplémentaires pour 23 millions, dont 10 millions au seul département de la guerre. L'excédent final des recettes sur les dépenses se trouva ainsi ramené à 24 millions. Pour faire mieux apprécier la marche progressive des recettes et des

dépenses depuis 1876, nous réunirons en un seul tableau les résultats de la période quinquennale qui s'est terminée en 1880.

Années.	Recettes.	Dépenses.	Excédent de recettes.
1876.........	1,123.328.540	1.102.882.466	20.446.073
1877.........	1,180,840,130	1,157,917,212	22,922,917
1878.........	1,191,625.356	1,177.079,155	14,546.200
1879.........	1,228,112.891	1,185,818,844	42.291,046
1880.........	1,348,271,347	1,324,665,013	23,606,244

III.

Les faits se chargeaient donc de justifier les espérances et les calculs du ministre des finances. L'essor que prirent les recettes, dès les premiers mois de 1880, faisait disparaître toute inquiétude quant aux conséquences de la suppression du droit sur la mouture : le gouvernement songea aussitôt à l'exécution de la seconde partie de son programme, l'abolition du cours forcé. Au mois de janvier, M. Magliani considérait encore toute tentative comme prématurée ; l'Italie avait dû exporter près de 200 millions de numéraire pour payer les céréales que la mauvaise récolte de 1879 l'avait contrainte d'acheter à l'étranger ; mais, en revanche, une exportation exceptionnelle de ses vins l'avait rendue créancière de la France pour des sommes considérables ; elle avait également vendu en Suisse, en Allemagne et en France une grande quantité de fruits, de primeurs et de bétail ; et la situation s'était promptement améliorée. L'argent était à très bas prix dans toute l'Europe, et tous les fonds d'état avaient atteint des cours très élevés ; ces deux circonstances autorisaient le ministre à croire qu'un emprunt en rentes italiennes pourrait se négocier à des conditions avantageuses. Aussi, au mois de juillet, en défendant ses propositions financières, parlait-il de la suppression du cours forcé comme d'une mesure indispensable et urgente qui réclamait l'attention immédiate du gouvernement et des chambres. Le président du conseil fut plus explicite. Il annonça, au nom du gouvernement, qu'un projet de loi serait présenté dès la réouverture de la session, au mois de novembre, et cette promesse revêtit le caractère d'un engagement par son introduction dans le discours royal. Cet engagement fut fidèlement tenu. Le parlement, dès sa rentrée, fut saisi par les ministres des finances et du commerce d'un projet de loi qui avait pour objet d'autoriser le gouvernement à contracter un emprunt de 644 millions, dont 400 millions payables en or, de mettre fin à la convention du 30 avril 1874 entre l'état et les six banques d'émission, de régler le retrait

des billets jusqu'à concurrence de 600 millions, et d'assurer la convertibilité de ceux qui demeureraient en circulation.

Nous n'avons pas à revenir sur l'examen que nous avons fait, ici même, des dispositions de ce projet de loi et du remarquable rapport qui l'accompagnait. L'accueil ne pouvait manquer d'être favorable; il n'était point d'homme politique en Italie qui n'eût gémi des sacrifices que la disparition des métaux précieux imposait à l'état et au commerce national; des considérations de prudence auraient donc, seules, pu être invoquées contre le projet de loi; mais, dès le premier jour, il trouvait dans les faits la plus éloquente des justifications. La prime sur l'or, qui s'était maintenue entre 10 et 11 pour 100 en 1879 et jusqu'à l'automne de 1880, descendit à 2 et même à 1 pour 100 aussitôt après la présentation de la loi. Celle-ci portait donc ses fruits avant même d'être votée. La commission législative, qui comptait dans son sein plusieurs anciens ministres des finances, décida qu'elle repousserait tout amendement qui toucherait soit au principe, soit aux dispositions essentielles de la loi, que le rapporteur reçut mission de soutenir énergiquement. La discussion ne fut marquée par aucun incident. A ceux qui critiquèrent la mesure comme incomplète, parce qu'elle laisserait encore en circulation environ 350 millions de papier d'état, M. Magliani répondit que son but était moins de retirer ce papier, avec lequel la population était familiarisée, que de faire disparaître tout agio : l'important était donc d'assurer la convertibilité de ce papier afin qu'il se maintînt au pair avec l'or et que tout agio disparût. Le ministre se flattait d'atteindre ce résultat en ramenant en Italie une quantité de métaux notable, en retirant les deux tiers du papier, et en imposant aux caisses publiques l'obligation d'échanger à vue, contre espèces, et de recevoir en paiement des impôts (les droits de douanes exceptés) les billets qui demeureraient dans la circulation et qui seraient considérés comme faisant désormais partie de la dette flottante; ils seraient retirés graduellement à l'aide des excédens budgétaires. La circulation des bons du trésor étant rentrée dans les limites normales, ces excédens ne pouvaient recevoir un meilleur emploi. En retirant en premier lieu les coupures divisionnaires de 50 centimes, de 1 franc et de 2 francs, et les grosses coupures, et en laissant de préférence dans la circulation les coupures de 5 et de 10 francs, le ministre obéissait à des considérations puisées dans la situation monétaire; il espérait que, le pair entre le papier et le métal étant établi, la commodité et la légèreté des petits billets leur assureraient aux yeux du public un avantage sur la lourde monnaie d'argent; ils continueraient donc aisément à circuler, et l'on préviendrait ainsi le trop grand et trop rapide

afflux en Italie des écus d'argent en provenance des autres pays de l'Union latine. Jusqu'à ce que la question monétaire fût réglée, soit par des arrangemens internationaux, soit par une des oscillations qui se produisent périodiquement dans le prix des métaux précieux, il ne fallait, pas s'exposer au danger de voir l'argent chasser de l'Italie l'or qu'on allait tenter d'y ramener, et un inconvénient, nouveau et à peine moins grave se substituer au mal auquel on voulait remédier. Quant à la marche de l'opération et à sa durée, qui devait embrasser deux années, M. Magliani expliqua que le gouvernement devait se réserver la faculté de choisir le moment le plus favorable pour agir, ce qui dépendait à la fois des conditions du marché monétaire européen et de la situation du crédit italien; qu'il était impossible de se procurer d'un seul coup et à bref délai la masse de métaux précieux nécessaire, et qu'il fallait que cet approvisionnement métallique fût en la possession de l'état avant de rien entreprendre, sous peine de voir les mêmes écus d'or passer et repasser plusieurs fois des caiesss du trésor dans celles de ses prêteurs. En même temps qu'on ferait entrer dans les coffres de l'état les espèces d'or, on commencerait à mettre en circulation, en échange des petits billets, la monnaie divisionnaire d'argent dont l'écoulement à l'étranger n'était pas à redouter : on retirerait ainsi pour 114 millions de papier. Ce premier pas accompli, on commencerait à faire graduellement circuler les écus d'argent et les pièces d'or, dont l'apparition guérirait chez les plus timorés la manie de thésauriser les espèces et mettrait fin à tout agio : alors la confiance dans les billets étant pleinement établie, l'état pourrait, sans courir aucun risque, ouvrir ses guichets à l'échange du papier contre espèces. Aucun changement ne serait brusquement apporté dans les habitudes du public : les banques d'émission et les autres établissemens de crédit auraient tout le loisir de se préparer à la situation nouvelle.

La loi venait à peine d'être votée, avec quelques modifications de détail et à une énorme majorité par la chambre des députés, lorsque la question tunisienne détermina une crise ministérielle et fit appréhender une dissolution du parlement. Le vote de la chambre élective se fût trouvé ainsi annulé et tout le fruit des efforts de M. Magliani eût été perdu. Pour obvier à cet inconvénient, le sénat mit immédiatement le projet de loi à l'ordre du jour; tous les orateurs et le rapporteur lui-même renoncèrent à prendre la parole et la loi fut votée par acclamation. Nous ne croyons pas qu'aucun ministre des finances ait jamais reçu un témoignage aussi spontané et aussi flatteur d'approbation et de confiance. La loi fut immédiatement sanctionnée et promulguée.

Quelles étaient les conséquences de cette loi au point de vue budgétaire ? L'emprunt à contracter au taux de 5 pour 100 net de l'impôt sur le revenu et avec une commission maximum de 1 pour 100 devait imposer au budget une charge additionnelle de 32,522,000 fr. Comment y faisait-on face? Jusqu'alors l'état avait pris à sa charge les pensions à servir tant aux fonctionnaires des régimes déchus qu'il avait mis en disponibilité qu'à ses propres fonctionnaires qui atteignaient l'âge de la retraite : d'une part, il servait les pensions, de l'autre, il encaissait comme une recette les retenues opérées sur les traitemens en vue de la retraite. M. Magliani présentait, en même temps que la loi sur l'emprunt, une loi qui instituait une caisse des retraites ou pensions destinée à être indépendante du ministère des finances et à avoir une comptabilité distincte. Cette caisse devait être dirigée par un conseil d'administration spécial, sous le contrôle d'une commission parlementaire. A l'avenir, on verserait à cette caisse les retenues opérées sur le traitement des fonctionnaires, ainsi que la part contributive que l'état prenait à sa charge et qui était évaluée à 8 millions 1/2. L'état devait reverser à la caisse, en capital et en intérêts, les retenues qu'il avait perçues sur les employés actuellement en fonctions et qu'il avait appliquées aux dépenses publiques, ce qui nécessitait une annuité de 8 à 9 millions. Enfin, pour assurer le service des pensions déjà liquidées, l'état transférait à la caisse 27 millions de rentes perpétuelles, avec faculté d'en aliéner une partie pour couvrir l'insuffisance de recettes qui se produirait pendant quelques années, jusqu'à ce que l'équilibre fût rétabli par la progression des extinctions. Cette opération, qui n'était autre chose que la conversion d'une rente viagère en une rente perpétuelle et dont les calculs avaient été établis comme ceux des compagnies d'assurances, ne laissait plus à la charge du budget qu'un crédit annuel de 42 millions, et comme le service des retraites coûtait 61 millions, on réalisait, grâce à cet expédient de trésorerie, une économie annuelle de 19 millions. Pour le surplus du service de l'emprunt, M. Magliani comptait 3 millions qu'on n'aurait plus à payer, pour frais de fabrication et de renouvellement des billets et pour frais de commission, au syndicat des banques, et la suppression du crédit de 12 millions inscrit au budget des finances pour les frais d'agio qu'entraînait le paiement des intérêts de la rente sur les places étrangères. Il mettait ainsi 34 millions d'économie en regard de 32 millions de dépenses nouvelles. Quant aux 7 millions inscrits, tant au budget de la guerre qu'à celui de la marine, comme frais d'agio pour les paiemens que ces deux départemens pouvaient avoir à faire au dehors, M. Magliani les considérait comme une réserve pour l'imprévu et ne les faisait pas entrer en ligne de compte. Il

tirait de ces calculs cette conclusion, qui avait toutes les apparences d'un paradoxe, que l'abolition du cours forcé s'alimenterait elle-même et couvrirait, par les économies qui en découleraient, les frais de sa réalisation.

On ne peut contester que cette combinaison ne fût fort ingénieuse et ne fît honneur à la fertilité d'esprit du ministre : bien que l'économie qu'on réalisait sur le service des pensions dût disparaître en grande partie au bout d'un certain nombre d'années, elle n'en permettait pas moins pour le présent de faire face au service d'un gros emprunt sans ajouter aux charges des contribuables. En mai 1879, M. Magliani était contraint d'admettre que le budget de 1881 se réglerait par un déficit qu'il évaluait à 4 millions 1/2 et il comptait, pour couvrir ce déficit, sur l'excédent de recettes que donnerait l'exercice 1882. Dix-huit mois plus tard, la situation s'était suffisamment améliorée pour qu'il présentât le budget de première prévision avec un excédent de recettes présumé de 12.615.000 francs. Le gouvernement et la chambre y introduisirent diverses augmentations de crédits qui s'élevèrent ensemble à près de 15 millions 1/2. Néanmoins, le budget définitif fut voté au mois de juillet à raison de 1.434.522.357 francs pour les recettes et de 1.426.711.988 francs pour les dépenses, soit avec un excédent de recettes de 7.810.000 fr. Bien qu'on eût fait face aux augmentations de crédits par un supplément de recettes, la commission des finances crut devoir formuler dans son rapport cette sage réserve : « En présence des obligations assumées par le gouvernement et par le parlement, et des deux importantes réformes qui viennent d'être adoptées, l'abolition totale du droit sur la mouture et la suppression du cours forcé, la commission a le devoir de rappeler au ministère et à la chambre que la plus grande circonspection dans le vote des dépenses est un élément indispensable pour affermir le crédit de l'état et assurer le succès des réformes entreprises. » Cette réflexion suffit à montrer quelle place le maintien de l'équilibre budgétaire tient, en Italie, dans les préoccupations du gouvernement et des chambres.

Le résultat auquel on arrivait pour 1881 était d'autant plus remarquable que le ministre avait maintenu ses évaluations de recettes au-dessous des produits réalisés pendant l'année précédente et qu'indépendamment des larges augmentations de crédits accordées à la plupart des services publics et surtout à la guerre et à la marine, l'exercice 1881 devait faire face, pour les dettes amortissables qui arrivaient à échéance, à 24 millions de plus que l'exercice précédent. Le progrès du revenu public permettait au budget de supporter ce surcroît de charges. Le produit des taxes ou des surtaxes établies pour compenser la perte à subir sur l'impôt de la mouture avait

dépassé les espérances du ministre des finances et confondu les prédictions de ses adversaires. Le doublement de l'impôt sur les spiritueux, porté de 30 à 60 francs par hectolitre, n'avait pas empêché l'importation de s'élever de 87,000 hectolitres en 1879 à 128,000 en 1880 sans que la fabrication des distilleries italiennes eût subi aucun ralentissement. L'importation des sucres, des cafés, du cacao, du pétrole ne s'était nullement ressentie de l'augmentation des droits d'entrée : il y avait eu, pour le pétrole particulièrement, un accroissement considérable. Les recettes réalisées avaient dépassé de plus de 7 millions les évaluations jugées trop optimistes de M. Magliani. Or c'étaient là des impôts de consommation dont la progression ne pouvait résulter que du développement de l'aisance générale. L'accroissement continu du produit de l'impôt sur les successions était une autre démonstration du même fait. Enfin la plus-value d'environ 6 millions qu'avaient présentée les taxes sur les affaires venait confirmer ces progrès de la fortune publique en attestant que l'activité nationale ne se ralentissait point. Aussi le ministre avait-il la confiance, et la commission du budget exprima la même espérance que l'année 1881 donnerait encore des résultats plus favorables. L'événement n'a point trompé cette attente. Les tableaux qui viennent d'être publiés par la direction générale des impôts indirects (*gabelle*) constatent que, pendant les neuf premiers mois de 1881, les importations ont dépassé de 142 millions et les exportations de 62 millions les résultats de la période correspondante de 1880. Les impôts perçus par cette administration, droits d'entrée et de sortie, mouture, timbre, droits maritimes, etc., ont produit pour ces neuf mois 113,688,000 francs contre 89,841,000 en 1880, soit une plus-value de 23,847,000 correspondant à une plus-value de 32 millions pour l'année entière. Les impôts directs et les postes et télégraphes ont donné des résultats également favorables, et l'ensemble des plus-values dépassera 50 millions.

Un ministre prévoyant et sage ne pouvait manquer de mettre à profit les progrès constans des recettes pour corriger les défauts d'un système d'impôts improvisé sous la pression de nécessités inexorables. Pouvait-il saisir une meilleure occasion d'étudier les diverses sources du revenu public et de rechercher les moyens de rendre les impôts ou plus productifs pour le trésor ou moins onéreux pour les contribuables? Quinze mois avaient suffi pour effectuer le recensement des immeubles bâtis, et cette opération avait eu pour conséquence une augmentation de revenu : le gouvernement avait aussitôt entrepris, et il poursuit actuellement une revision générale du cadastre, non pas pour accroître la quotité de l'impôt foncier, mais pour en assurer l'équitable répartition. Le Piémont

et le duché de Modène se plaignent d'être surimposés; dans d'autres provinces, nombre d'immeubles échappent à l'impôt, et M. Magliani compte que la péréquation de l'impôt procurera au trésor un supplément de recettes d'environ 30 millions. Il a annoncé aux chambres, dans la session dernière, qu'il allait faire procéder à un travail analogue pour prévenir les fraudes auxquelles donne lieu l'impôt sur la richesse mobilière et pour arriver à une meilleure assiette de cet impôt. Enfin, après avoir fait remarquer au parlement que plus des trois quarts des recettes des douanes étaient fournis par sept articles seulement, il en a conclu à la nécessité de reviser le tarif des douanes afin d'en faire disparaître les droits qui peuvent constituer une surcharge pour l'industrie ou une entrave pour le travail, et de rendre plus productifs ceux qui sont susceptibles d'augmentation. La progression rapide du revenu des douanes semble avoir convaincu M. Magliani que c'est de ce côté qu'il faut chercher de nouvelles ressources pour le budget, tant par la réforme du tarif que par de nouvelles conventions commerciales. En revanche, il paraît résolu à abandonner tous les droits de sortie, sauf pour les soufres et les huiles, ces deux produits de l'Italie n'ayant à redouter aucune concurrence au dehors. Un remaniement du tarif des chemins de fer, et particulièrement des surtaxes sur la grande vitesse, lui semble également nécessaire pour venir en aide à l'industrie et au commerce, dont les plaintes sont incessantes. Enfin il compte accroître les recettes des tabacs par une répression plus efficace de la contrebande, par des modifications de tarif, et surtout par l'amélioration des produits. Tous ceux qui ont parcouru l'Italie et entendu les continuelles et énergiques réclamations des fumeurs n'hésiteront pas à croire que cette dernière réforme est la plus facile à accomplir et ne sera pas une des moins profitables au trésor italien.

Ces mesures et ces études attestent chez le ministre des finances une sérieuse préoccupation d'assurer pour l'avenir aussi bien que pour le présent l'équilibre du budget italien. Sans reproduire les calculs qu'il a présentés au parlement pour 1882 et 1883, nous nous contenterons de dire qu'à moins d'événemens imprévus, il n'y a lieu de concevoir aucune inquiétude pour ces deux années; mais, en 1884, la suppression définitive du droit sur la mouture enlèvera d'un seul coup au budget une recette de 39 millions par comparaison avec 1880. M. Magliani compte que cette perte sera compensée, jusqu'à concurrence de 32 millions, par quatre années de la plus-value moyenne de 8 millions à laquelle il évalue l'accroissement normal des recettes, déduction faite de la progression des dépenses; pour couvrir le surplus, il attend de l'expiration du

contrat avec la régie coïntéressée des tabacs une augmentation de recettes de 8 autres millions. La compensation serait donc complète, mais M. Magliani est un financier trop prudent pour avoir pleine confiance en face d'une marge aussi étroite. Il est donc naturel qu'il songe à donner, par des augmentations ou des créations de recettes, une base moins fragile à l'équilibre des budgets futurs. Il ne peut se dissimuler, d'ailleurs, qu'il aura à compter avec les demandes de ses collègues, avec les besoins des services publics, enfin avec les exigences des intérêts locaux, aux réclamations desquelles les considérations politiques ne permettent pas de fermer l'oreille. Il sait qu'un ministre des finances a besoin d'avoir beaucoup trop d'argent pour pouvoir espérer d'en avoir assez. Au point de vue des recettes, la marge des progrès à espérer va se rétrécissant, tandis qu'il n'y a point de limites pour la dépense. M. Magliani faisait remarquer dans un de ses exposés, comme un légitime motif de confiance, que, de 1862 à 1880, les recettes du trésor avaient presque triplé, tandis que les dépenses ordinaires ne s'étaient guère accrues de plus de 30 pour 100; mais, précisément parce qu'il a été beaucoup demandé aux contribuables italiens, il est devenu plus difficile d'augmenter les charges qui pèsent sur eux. Quelques chiffres, empruntés à un discours de M. Magliani, donneront une idée des efforts que l'Italie a dû faire. De 1862 à la fin de 1879, le gouvernement italien a vendu pour 1 milliard 215 millions de biens nationaux; il a emprunté 2 milliards 868 millions par des émissions de rentes à taux onéreux, et 940 millions par des émissions de papier-monnaie. Sur les 5 milliards qu'il s'est ainsi procurés, 1 milliard 436 millions ont été appliqués à éteindre d'autres dettes et 566 millions aux travaux de chemins de fer. Le surplus, soit 3 milliards 20 millions, a servi à couvrir les déficits du budget italien; mais comme ces déficits se sont élevés à 3 milliards 120 millions, il ressort de ces chiffres que l'Italie, à la fin de 1879, avait déjà, au moyen des excédens de ses derniers budgets, réduit de 100 millions la masse de ses dettes. Les 21 millions d'excédent qu'a donnés le budget de 1880 ont reçu le même emploi; et cet état de choses ne peut que s'améliorer tant que le gouvernement italien persévérera à maintenir les dépenses publiques au-dessous des recettes.

La situation financière de l'Italie est donc bonne, les progrès incontestables que ce pays a accomplis sous le rapport de l'industrie et de l'agriculture, et dont l'exposition de Milan a fourni une démonstration éclatante sont de bon augure pour l'avenir. Le seul point noir est dans l'existence de ces dépenses extraordinaires dont on tend irrésistiblement à élargir le cercle. C'est une facilité dangereuse que de pouvoir se procurer un capital considérable par

l'addition de quelques millions au service de la dette publique, et les chambres italiennes, tentées par le progrès constant des recettes, se relâchent de leurs habitudes de rigide économie. On avait commencé par classer des chemins de fer dont l'exécution devait se répartir sur dix années; dans les derniers jours de 1879, on a considérablement accru ce programme, dont l'accomplissement exigera vingt années. On y a ajouté en 1880 et 1881 d'autres travaux à répartir également sur une période de dix années et qui ont pour objet l'agrandissement des ports, l'amélioration des canaux et des rivières, le desséchement des marais, l'assainissement des régions désolées par les fièvres. Tous ces travaux sont, en eux-mêmes, des œuvres excellentes; mais, malgré le soin qu'on prend de les répartir sur des périodes plus ou moins longues, leur trop rapide multiplication engage l'avenir pour longtemps et ajoute d'année en année une charge plus lourde au budget. Le ministre de la guerre, qui est, en Italie comme partout ailleurs, le grand dépensier, rencontre dans les ébullitions de l'amour-propre national un appui plein de périls pour les finances. Enfin, il est difficile d'approuver des dépenses comme le vote d'une subvention de 50 millions à la ville de Rome pour la construction d'édifices publics et pour des travaux de vicinalité, et le vote d'une subvention de même importance pour apaiser la jalousie et les réclamations de la ville de Naples. Des votes de cette nature compliquent singulièrement et rendent plus pénible la tâche d'un ministre des finances. Dans l'analyse anticipée qu'il faisait, cette année, des budgets jusqu'en 1884, M. Magliani avertissait la chambre qu'en conséquence des votes déjà acquis du parlement, 1881 avait à supporter 65 millions de dépenses extraordinaires, que 1882 en avait à supporter pour 83 millions, et 1883 et 1884 pour 79 millions, si de nouveaux votes ne venaient pas encore grossir ces chiffres. Il ne pourra être subvenu à ces dépenses que par des aliénations de biens nationaux et des émissions de rentes : or les unes épuisent un patrimoine qui devrait être réservé comme une ressource pour les jours de crise, et les autres empêchent le crédit de l'Italie d'atteindre un niveau en rapport avec la situation réelle du pays.

Il y a, en effet, dans cette situation un élément de force et de sécurité qu'il ne faut pas perdre de vue, c'est l'action continue d'un amortissement très puissant. La monarchie unifiée a dû prendre à son compte les emprunts négociés par les gouvernemens qu'elle a remplacés : ce sont ces emprunts qui figurent dans le budget sous la rubrique des dettes amortissables. Ils avaient été presque tous contractés pour des périodes assez courtes, en vue d'un amortissement rapide. Il en est résulté pour les finances italiennes une charge

très lourde dans le présent; mais l'avenir, et un avenir assez prochain, bénéficiera de ces sacrifices. Le budget de 1881 contient pour l'intérêt et l'amortissement de cette catégorie de dettes un crédit de 133 millions et demi; cette dépense descendra à 108 millions en 1882, à 106 millions en 1883 et à 89 millions en 1884. D'un autre côté, il est vrai, la dette perpétuelle s'accroîtra des rentes qu'il faudra émettre pour les travaux publics; mais, toute compensation faite, le budget se trouvera allégé, à la fin de cette période, d'une charge annuelle de 27 millions. Cet amortissement serait singulièrement accéléré si, par un effort de sagesse et d'économie bien entendues, on avait le courage de restreindre les dépenses de façon que l'excédent des recettes ordinaires alimentât le budget extraordinaire sans aucun recours à des aliénations de rentes. L'Italie verrait alors son crédit s'élever rapidement au niveau de celui des états les plus riches et les mieux administrés. Les produits croissans des chemins de fer et le développement de toutes les branches du revenu permettraient d'accomplir toutes les réformes financières propres à soulager les contribuables. Que ce soit là la pensée et l'ardent désir du ministre actuel des finances, c'est ce que l'on peut conclure des sages et patriotiques paroles par lesquelles il terminait, le 3 avril 1881, son exposé de la situation financière. « Nous avons, disait-il, parcouru un chemin long et pénible, mais il faut nous proposer encore un but plus noble et plus élevé. Nous l'atteindrons si nos efforts sont persévérans et énergiques, si, lorsqu'au milieu des luttes quotidiennes nous serons pris de défaillance, le saint amour de la patrie nous inspire une force et une vigueur nouvelles. Le progrès économique n'est pas seulement la véritable base de la prospérité financière, mais, en satisfaisant aux exigences de la justice sociale, il est aussi le rempart le plus solide et le plus inexpugnable contre les théories malsaines et contre les aspirations et les tendances contraires à la liberté, à la civilisation, à la science. C'est ce progrès qui doit être désormais le but de nos efforts. »

Après les progrès de toute nature que l'Italie a accomplis, le crédit de ce pays n'est plus aujourd'hui qu'une question de bonne conduite. Les hommes que la dernière crise ministérielle a amenés au pouvoir sont des esprits sages et pratiques, désireux de donner le pas aux affaires sur la politique : par malheur, tout le monde dans le parlement et surtout dans la presse, ne professe pas des sentimens aussi raisonnables. On ne sait quel besoin d'agitation et quelle susceptibilité maladive se sont emparés de certains esprits. Lors de la conclusion de l'emprunt, certaines feuilles italiennes ont eu l'idée bizarre d'imprimer que l'Italie venait de reconquérir son

indépendance financière et de remporter une victoire sur la France, comme si les maisons françaises ne tenaient pas une large place dans le syndicat souscripteur, et comme si tous les contractans de l'emprunt ne comptaient pas sur le marché français pour l'écoulement de la plus grande partie des titres. Aujourd'hui que les rentes italiennes, comme toutes les valeurs étrangères, sont en baisse à la bourse de Paris, les mêmes journaux attribuent cette baisse à de secrets sentimens d'hostilité et nous font un grief de la fermeté des fonds français. Faut-il rappeler à ces *irréconciliables* que la perspective d'une nouvelle et assez prochaine émission de 300 millions peut peser d'un certain poids sur les fonds italiens? En outre, quand le public européen, dont le marché de Paris ne fait que traduire les impressions, voit le général Mezzacapo, soutenu par une fraction nombreuse du parlement, réclamer une augmentation de 200 millions pour le budget de la guerre; quand il voit le ministre de la guerre dépenser, d'urgence, des millions pour les fortifications de Rome, comme si, en cas d'invasion par l'Autriche ou par la France, les forts détachés de Rome pouvaient conjurer les conséquences de batailles perdues sur les rives du Mincio ou sur celles du Pô; et le ministre de la marine faire mettre sur le chantier des vaisseaux qui coûteront 25 millions comme le *Duilio* et comme lui ne pourront entrer dans un port italien sans risquer un échouement; lorsqu'il voit enfin un pays qui n'a pas d'ennemis se mettre à guerroyer contre des fantômes, il est tenté de se demander si un peuple qui s'est montré jusqu'ici sage, prudent et avisé, ne va pas déserter la voie des progrès pacifiques pour se jeter dans quelque aventure. Il est à souhaiter pour le bien de l'Italie que les gens raisonnables réagissent contre les écarts de quelques esprits turbulens. A plus juste raison encore que le baron Louis, M. Magliani peut dire à ses collègues du ministère et du parlement : « Faites-moi de bonne politique, et je vous ferai de bonnes finances. »

CUCHEVAL-CLARIGNY.

UN

PHILOSOPHE HISTORIEN

Les Origines de la France contemporaine, par M. H. Taine, de l'Académie française — T. I. *L'Ancien Regime*, — T. II et III. *La Revolution*, 3 vol. in-8°, Paris, 1877-1881 ; Hachette.

I

Il y a deux sortes et comme deux races d'historiens : ceux qui écrivent pour raconter et expliquer les faits, ceux qui ne font de l'histoire que pour démontrer une thèse, et qui dans l'étude du passé ont toujours en vue les luttes du présent. M. Taine n'est pas de ces derniers, il s'en défend avec énergie, et l'on peut l'en croire sur parole. L'histoire, pour lui, n'est qu'une science d'observation, et il la traite comme telle, sans passion ni arrière-pensée. Il peut se rendre ce rare témoignage d'être exempt de toute prévention politique, nationale, religieuse, de tout préjugé de tempérament, d'éducation, ou de classe ; aucun historien n'a jamais été dans de meilleures conditions d'impartialité, et, pour employer le mot de l'école, d'objectivité. Et pourtant, parmi les nombreux lecteurs des *Origines de la France contemporaine*, bien peu oseraien soutenir que c'est là une œuvre entièrement objective, dégagée d toute idée préconçue, de tout subjectivisme. Où donc est la raiso de cette apparente contradiction entre l'historien et son œuvre? Ell est avant tout dans sa philosophie. Si, en politique, M. Taine n'es inféodé à aucun parti, ne relève d'aucune école, il n'en est pas d

même en philosophie. De ce côté, il a des idées fort précises, fort impérieuses, et, chez lui, comme chez tout grand esprit dont les idées se tiennent, le philosophe subjugue d'habitude l'historien.

L'auteur du livre de *l'Intelligence* est avant tout un philosophe, non point, comme on se le représente souvent dans le monde, un sceptique n'ayant qu'une critique dissolvante, mais un dogmatique à système coordonné. Si on ne peut le traiter de doctrinaire, on ne saurait nier qu'il ait une doctrine, et cette doctrine pénètre toutes ses études, laisse son empreinte sur tous ses livres. Aucun écrivain de notre temps n'a abordé des sujets plus divers, et ses œuvres, d'une variété si brillante et si touffue, qui s'épanouissent avec une sève si féconde dans tous les domaines de la pensée, philosophie, histoire, critique littéraire ou artistique, ont une frappante unité, une homogénéité de conception et de pensées qu'elles doivent avant tout à la doctrine inflexible dont elles relèvent.

M. Taine a sur le monde et la vie sa philosophie et ses formules, qu'il applique avec la même énergie de conviction à toutes les branches des connaissances humaines, à l'art et à la littérature comme à la métaphysique, à la religion, à la science, aux faits de l'ordre politique et social comme aux faits de l'ordre moral ou intellectuel, à l'histoire des peuples comme à la biographie des individus. A ses yeux, une des marques de la vérité de sa théorie, c'est précisément cette faculté de se prêter aux adaptations les plus diverses. Avec elle il ne s'est jamais trouvé à court et n'a jamais rencontré d'impasse. Aussi traite-t-il l'histoire de la révolution française comme l'histoire de la littérature anglaise, comme la philosophie de l'art en Grèce, en Italie, en Flandre. C'est toujours le même instrument, les mêmes procédés d'investigation, appliqués avec la même superbe logique, avec la même précision d'analyse et la même rigueur de déduction, aux études et aux sujets les plus divers, au mécanisme de l'intelligence et aux émotions de l'âme, aux toiles du peintre, aux rêves du poète, aux révolutions des états.

Or, cette doctrine, au creuset de laquelle le hardi penseur a entrepris de faire passer les origines de notre société moderne, se trouve presque *a priori* en opposition avec l'esprit, avec les espérances et les prétentions de la révolution française. Ainsi s'expliquent l'antipathie manifeste de M. Taine pour la révolution dès ses premiers et plus beaux jours, et ces sévérités de l'historien dont les sentences n'ont rien d'imprévu pour qui connaît le philosophe.

Quelle est, en effet, la doctrine fondamentale de M. Taine, la norme scientifique qui lui sert de guide et comme de fil d'Ariane à travers l'obscur labyrinthe des connaissances humaines? C'est, pour la résumer d'un mot, qui revient fréquemment sous sa plume,

la théorie des milieux, c'est-à-dire, un système d'après lequel les idées de même que les êtres vivans, les gouvernemens et les formes politiques, aussi bien que les arts, les littératures, les philosophies sont le produit de conditions variables et d'antécédens multiples, le produit du lieu et du temps, du sol et du climat, le fruit changeant d'une race, d'un état social ou religieux.

Ce principe bien simple est en apparence inoffensif, et cependant nous n'avons pas besoin d'en suivre très loin les conséquences pour apercevoir par quels côtés il est en contradiction avec les idées génératrices de la révolution, avec les sentimens, les théories, les maximes dont s'est inspiré 1789. La révolution française, — et c'est ce qui la distingue entre toutes, ce qui en fait la révolution tout court, sans épithète nationale, sans désignation de temps ou de lieu, — la révolution française, considérée dans son principe, est avant tout la revendication des droits de l'homme, des droits du peuple et du citoyen, en dehors de toute considération de pays, d'époque ou de race, sans égard, en un mot, aux influences de milieu qui, pour notre philosophe, règnent partout en souveraines. De ce désaccord dans le point de départ découlent, entre M. Taine et la révolution, des divergences de toute sorte qui les placent presque aux deux pôles de la pensée humaine.

On peut dire que, entre la révolution et son nouvel historien, il y a antipathie de principes, qu'entre eux il y a un différend plus profond qu'un différend politique, il y a une manière opposée d'entendre l'homme et la marche des sociétés, et, comme tous deux sont également confians dans leur doctrine et également logiques, leur opposition éclate plus bruyamment.

Au risque de paraître toucher au paradoxe, j'oserai dire que, par son système et ses habitudes d'esprit, notre philosophe rationaliste se trouve, vis-à-vis de la révolution, dans une position analogue à celle de certaine école religieuse, de Bonald ou de Joseph de Maistre, par exemple. Entre elle et lui, c'est une incompatibilité de croyances, de foi. On sait comment la révolution était jugée par Joseph de Maistre, un de ces puissans esprits systématiques lui aussi qui font tout rentrer dans le moule d'un seul principe. La trouvant en contradiction avec toutes ses notions et ses axiomes sur le gouvernement des sociétés, il la déclarait satanique et ne voyait en elle qu'une sorte d'incarnation de l'esprit du mal. Ce que M. Taine semble y voir, ce n'est pas le génie du mal, mais le génie de l'erreur, de l'erreur érigée systématiquement en doctrine, s'efforçant *per fas et nefas* de se formuler en acte, de se traduire en société vivante, en état organisé. A ses yeux comme aux yeux de l'auteur des *Soirées de Saint-Pétersbourg*, la révolution repose

sur un faux dogme; à travers la variété et la confusion de ses sectes en luttes intestines, c'est une fausse religion dont il importe à la science et à l'humanité de démasquer le mensonge, de détruire les puériles et dangereuses superstitions. Ce qui émeut M. Taine, ce qui l'arme contre la révolution, ce sont moins ses inconséquences ou ses crimes que ses maximes, confessées et révérées de la plupart de ses victimes, que ces « immortels principes de 1789, » inscrits au fronton de toutes nos constitutions et d'où, en dépit de notre ignorante admiration, ne pouvaient sortir que ruine et désordre. Pour lui, Robespierre et Danton, Vergniaud et Brissot, Sieyès et Mirabeau sont tous également les apôtres et les dupes d'une erreur colossale, d'autant plus pernicieuse qu'elle est plus séduisante aux sens et à la raison infatuée d'elle-même. Pour lui les maux et les déceptions de la révolution ne viennent point des vices ou des crimes de ses chefs, mais de leur éducation intellectuelle, de leur philosophie consciente ou inconsciente, car toute la révolution est sortie d'une théorie, et toute son histoire n'est que l'effort violent de cette théorie pour passer de la région vide de l'abstraction dans le monde changeant des faits.

Pour M. Taine comme pour les philosophes du XVIIIe siècle, il n'y a guère d'autre philosophie que la psychologie; mais la psychologie du XVIIIe siècle est radicalement fausse; et c'est parce que sa psychologie était erronée que la révolution devait aboutir à un abîme. Au lieu de considérer l'homme comme un être réel et vivant, en étroite liaison avec le sol et tout ce qui l'entoure, en constante dépendance du milieu physique et moral où il vit, au lieu, par exemple, de considérer les Français de son temps dans la variété de leurs états et de leurs conditions, le XVIIIe siècle s'est forgé un homme abstrait, sans réalité et sans vie, un homme idéal et chimérique, l'homme universel et naturel, que les philosophes se flattaient de découvrir partout et à toutes les époques et qui, en fait, n'a jamais existé en aucun temps. C'est cette ombre vaine, cette abstraction creuse, pure entité, éclose sous la baguette métaphysique, dont la révolution a proclamé les droits; c'est pour ce « fantôme philosophique, ce simulacre sans substance, » que constituans et conventionnels ont légiféré, c'est en son nom que les jacobins ont régné, c'est au bonheur de cet être de raison qu'ils ont sacrifié sans scrupule des milliers d'êtres vivans.

Comment s'est formé cet homme de convention, insensible idole à laquelle des fanatiques aveugles immolent avec conviction vingt-cinq millions de Français? On l'a formé par simplification, par diminutions et mutilations successives, en retranchant expressément toutes les différences qui séparent un homme d'un autre, un Français d'un

Papou, un Anglais moderne d'un Breton contemporain de César. « On a obtenu ainsi un résidu prodigieusement mince, un extrait infiniment écourté de la nature humaine, c'est-à-dire, suivant la définition du temps, un être qui a le désir du bonheur et la faculté de raisonner. (1) » Voilà l'homme de la révolution, et le peuple est taillé sur le même patron. On le suppose composé de millions d'êtres absolument semblables entre eux, tous égaux, sans passé, sans parens, sans tradition, sans habitudes, comme autant d'unités arithmétiques, toutes équivalentes.

Cet homme, ce peuple imaginaire, on le croit raisonnable et même bon par essence. Le mal, dans la société comme dans l'individu, provient de l'éducation, de la tradition, des institutions qu'il faut renverser pour rétablir l'homme dans sa bonté et son intelligence naturelles. Tel est depuis Rousseau le dogme fondamental. L'homme est par définition un être sensible et raisonnable. L'homme du peuple en particulier est naturellement affectueux, touché par les bienfaits et disposé à les reconnaître. Aussi, dès la veille de 1789, « le gouvernement parle-t-il au peuple comme à un berger de Gessner. » La révolution a éclaté en pleine églogue.

Il est triste, quand on s'endort dans une bergerie, de trouver à son réveil les moutons changés en loups. C'est ce qui devait fatalement arriver à la révolution. Pourquoi ? Parce que, contrairement à l'optimisme des philosophes, l'homme n'est ni bon ni raisonnable par nature. A cet égard, M. Taine s'exprime avec autant de netteté et de décision qu'un théologien rempli du souvenir de la chute originelle. Un mystique, convaincu de l'incurable faiblesse de la raison humaine et de l'humaine vertu, ne serait pas plus catégorique ; les motifs de la sentence seraient autres, le jugement ne serait pas plus sévère. « Ce que dans l'homme nous appelons la raison n'est point un don inné, primitif et persistant, mais une acquisition tardive et un composé fragile. Il suffit des moindres notions physiologiques pour savoir qu'elle est un état d'équilibre instable, lequel dépend de l'état, non moins instable, du cerveau, des nerfs, du sang et de l'estomac. » Et là-dessus, le philosophe se plaît à nous décrire en naturaliste le mécanisme compliqué des ressorts nerveux mis en mouvement par la plus simple opération mentale. Il suppute les milliards de cellules et de fibres du cerveau, il nous représente les millions de rouages qui, pareils à ceux d'une horloge, tirent et poussent à l'aveugle, chacun pour soi, chacun entraîné par sa propre force, chacun maintenu dans son office par des compensations et des contre-poids. « Si l'aiguille marque l'heure à peu

(1) *Revolution*, t. I, p. 183, 184 ; Cf. t. II, p. 383 et *Ancien Régime*, l. III, chap. II.

près juste, s'écrie-t-il, c'est par l'effet d'une rencontre qui est une merveille, pour ne pas dire un miracle, et l'hallucination, le délire, la monomanie qui habitent à notre porte, sont toujours sur le point d'entrer en nous. *A proprement parler, l'homme est fou, comme le corps est malade, par nature.* La santé de notre esprit, comme la santé de nos organes, n'est qu'une réussite fréquente et un bel accident (1). » Quel prédicateur catholique ou calviniste, quel théosophe, de Pascal à Joseph de Maistre ou à Lamennais, a autant appuyé que ce rationaliste sur l'infirmité radicale de la raison humaine? Je ne veux pas insister sur les conséquences pratiques de pareilles vues, prises à la lettre; elles pourraient conduire à *la Politique tirée de l'Écriture sainte* de Bossuet ou plutôt au *Leviathan* de Hobbes, que le sanglant spectacle de la révolution d'Angleterre avait amené à une pareille défiance de l'homme et du peuple. Ce que nous voulons rappeler, c'est combien M. Taine, sur ce point capital, est éloigné des idées du XVIIIe siècle, dont à tout prendre il est le fils et le continuateur; c'est comment, en politique, sa psychologie pessimiste le place *a priori* aux antipodes de la révolution et de l'optimisme du XVIIIe siecle. Toute la doctrine de la révolution, en effet, peut se résumer dans l'apothéose de la raison, à laquelle 1793 devait finir par dresser des autels et rendre un culte public. Cette bizarre religion révolutionnaire, en apparence enfantine et ridicule, n'était au fond que le symbole logique et le légitime emblème des croyances de la révolution et du XVIIIe siècle. Personne n'a moins de goût que M. Taine pour le culte de Chaumette. A ses yeux, la raison, ainsi déifiée, n'est qu'une trompeuse idole que la science et la philosophie doivent renverser de son piédestal.

S'il est faux que l'homme soit raisonnable par essence, il l'est non moins que l'homme soit bon par nature, et cela pour des motifs analogues. Le maître de l'homme, selon M. Taine, ce n'est pas la raison, qui dans la conduite de l'individu et de l'humanité ne joue qu'un petit rôle. Les maîtres de l'homme sont avant tout le tempérament physique, les besoins corporels, l'instinct animal, puis les préjugés, l'imagination, la passion, l'intérêt personnel. Pour démon-

(1) *L'Ancien Regime*, p. 312. Cette conscience de la débilité de la raison n'est pas nouvelle chez M. Taine. Déja, en parlant de Hamlet, dans son *Histoire de la litterature anglaise* (liv. II, chap. IV), il opposait à la conception classique française de l'homme la conception naturaliste de Shakspeare : « Si Racine ou Corneille avaient fait une psychologie, ils auraient dit avec Descartes : « L'homme est une âme incorporelle servie par des organes, douée de raison et de volonté, dont l'action harmonieuse et idéale se développe par des discours et des répliques, dans un monde construit par la logique, en dehors du temps et du lieu. » Si Shakspeare avait fait une psychologie, il aurait dit avec Esquirol : « L'homme est une machine nerveuse, gouvernée par un tempérament, disposée aux hallucinations, emportée par des passions sans frein, et déraisonnable par essence. »

trer que l'homme n'est ni doux ni vertueux par nature, notre philosophe fait de nouveau, selon son habitude, appel à l'histoire naturelle et aux modernes théories scientifiques, qu'il retourne contre les apologistes de la nature humaine. « S'il n'est pas sûr, nous dit-il, que l'homme soit par le sang un cousin éloigné du singe, du moins il est certain que, par sa structure, il est un animal très voisin du singe, muni de canines, carnivore et carnassier, jadis cannibale, par suite chasseur et belliqueux. De là en lui un fond persistant de brutalité, de férocité, d'instincts violens et destructeurs, auxquels s'ajoutent, s'il est Français, la gaîté, le rire et le plus étrange besoin de gambader, de polissonner au milieu des dégâts qu'il fait. »

Avec une telle psychologie, on peut prévoir ce qui adviendra, le jour où la main imprudente des théoriciens de la révolution aura débarrassé l'animal humain des chaînes morales et matérielles, des entraves religieuses et politiques qui le liaient et le contenaient depuis des siècles. Que voit-on apparaître alors? Sera-ce le règne de la raison et de la vertu, prédit des philosophes? Non assurément; si l'homme revient à l'état de nature, c'est à l'état de nature tel que le conçoit Hobbes, et non Rousseau; on verra le débordement du tempérament, le déchaînement de l'instinct, la souveraineté des passions et des convoitises. Ce qui surnagera dans l'homme nouveau, dans cet homme soi-disant libre, ce ne sera pas la raison, mais l'animal et la bête sauvage, juste l'inverse de ce qu'attendaient les naïfs libérateurs de l'humanité. Conformément à cette théorie, il n'y a pas à s'étonner que M. Taine aboutisse logiquement à voir surtout dans la révolution « un triomphe de la brutalité sur l'intelligence, un mardi gras meurtrier et politique, une formidable descente de la Courtille (1). »

Cette vue, en effet, domine toute l'histoire de M. Taine. Ce qu'il représente de préférence, c'est, dès la convocation des états-généraux, l'émeute et les jacqueries, ce sont les emportemens de l'instinct animal, c'est la brusque éruption des appétits du corps et des âpres convoitises de l'esprit, c'est la fureur et la cruauté, l'orgueil et la présomption, tout le chœur sombre et bruyant des passions humaines. Cette peinture, il la fait avec une vigueur, un relief, un éclat incomparables; car, chez lui, il y a deux hommes qui se complètent mutuellement et travaillent l'un pour l'autre. Derrière le philosophe, il y a toujours l'artiste, un artiste d'une singulière énergie, un peintre de race à la brosse large et rude, violente et fou-

(1) *La Révolution*, t. I, p. 138. Il est curieux de voir à quel point M. Taine se rencontre ici avec Carlyle, le mystique puritain anglais. Ce dernier avait déjà dit, dans sa *French Revolution*, t. I : « Ce qui restera, ce seront les cinq sens inassouvis avec le sixième sens insatiable (la vanité ; ce qui restera, ce sera toute la nature démoniaque de l'homme. »

gueuse, à l'imagination luxuriante, chaude et colorée, qui dans toute notre littérature, dans toute l'Europe contemporaine peut-être, n'a pas son égal pour rendre la vie, le mouvement, la lutte, la force, un Rubens en un mot, qui excelle à peindre les chocs, les mêlées, les batailles, les violences ou les convulsions, les bacchanales de satyres ou les kermesses populaires. Et, comme le peintre d'Anvers, le nouvel historien de la révolution se complaît à ces scènes tumultueuses où son art triomphe, sauf à revenir, lui aussi, à ses heures, aux splendeurs éblouissantes du luxe, aux riches costumes des fêtes de cour et aux chatoyantes étoffes.

Chez M. Taine, du reste, la théorie est sur ce point d'accord avec le penchant et le savant avec l'artiste. Cet historien a une méthode qu'il a enseignée aux autres avant de la pratiquer lui-même. Selon lui, l'histoire s'est trop longtemps enfermée dans les abstractions; ce qu'elle doit se proposer avant tout, c'est de faire voir l'homme, l'homme vivant, l'homme en chair et en os, dans ses besoins, dans ses goûts, dans ses habitudes, dans ses sentimens. A ses yeux, les historiens se sont trop uniquement occupés de la politique, de la religion, de la diplomatie, des institutions, des lois; tout cela, pour lui, ne nous en apprend guère plus que les batailles, les sièges et les campagnes dont sont remplies tant de prétendues histoires; encore ces batailles démodées représentent-elles peut-être davantage la vie. L'important, c'est l'individu. « Une langue, une législation, une constitution, a-t-il dit, voilà vingt ans, dans un véritable manifeste d'historien naturaliste, n'est jamais qu'une chose abstraite; la chose complète, c'est l'homme agissant, l'homme corporel et visible qui mange, qui marche, qui se bat, qui travaille; laissez là la théorie des constitutions et de leur mécanisme, des religions et de leurs systèmes, tâchez de voir les hommes dans leurs ateliers, dans leurs bureaux, dans leurs champs, etc. (1). » Telle est la théorie de l'historien : l'auteur s'y conforme. Comment s'étonner après cela du peu de place que tiennent dans son grand ouvrage les délibérations et les lois des assemblées, comment être surpris d'y trouver à peine le nom de Mirabeau?

Ce n'est pas ici une histoire politique à la manière d'un Thiers ou d'un Guizot. Il est vrai que, à croire sa préface, M. Taine n'aurait entrepris ses *Origines de la France contemporaine* que pour se faire à lui-même une opinion politique; mais, si c'était là son intention primitive, il l'a souvent oubliée en chemin. Son tempérament et sa théorie étaient d'accord pour l'en faire dévier. Une fois fait historien, la politique devait de nouveau lui apparaître comme un accessoire dans la vie du passé. Il ne pouvait être infidèle à sa propre

(1) *Histoire de la littérature anglaise*. Introduction.

doctrine. « Faire de l'histoire, nous dit-il quelque part encore, c'est faire de la psychologie, » et pour lui, comme pour la plupart de ses contemporains, la psychologie est inséparable de la physiologie. Aussi est-ce là ce qu'il fait surtout : — physiologie du XVIIIe siècle, physiologie de la révolution, physiologie des jacobins ; — c'est là le côté le plus neuf et le plus frappant de son ouvrage. Aucun historien n'a ainsi démêlé les idées et disséqué les doctrines. Il fait pour ainsi dire l'autopsie de la révolution, car, en vrai fils du XIXe siècle, il est anatomiste comme il est peintre ; il scrute les organes les plus cachés, il en démontre les lésions, il met à nu les viscères et il trouve le cerveau détraqué et le cœur pourri. Aux yeux de l'historien naturaliste, la révolution finit par devenir une sorte de maladie organique attaquant à la fois le corps et l'esprit. Il se la figure comme une affection nerveuse, provoquée par l'alcoolisme. Pour résumer ses impressions, il termine le premier volume de *la Révolution* par une page que, sauf la dignité du style, on dirait empruntée à *l'Assommoir* de Zola, nous représentant le peuple, comme le Coupeau du romancier, « enivré de la mauvaise eau-de-vie du *Contrat social* et de vingt autres boissons frelatées et brûlantes, » en proie au *delirium tremens* et capable de toutes les folies et de tous les crimes. Certes, une pareille image semblerait plutôt convenir à la sanglante et stérile commune de 1871. Il n'est pas besoin d'en appeler à Mirabeau et à Lafayette pour démontrer que ce n'est pas là toute la révolution ; mais, dans la France de 1793, peut-on nier que, durant des semaines et des mois, la révolution n'en fût tombée là?

A tout prendre, il n'est, du reste, pas mauvais que l'historien ou le moraliste nous découvre de temps en temps l'animal et la brute toujours vivante au fond de l'homme civilisé, qu'il nous fasse voir le sauvage ou le cannibale que nos vieilles sociétés raffinées portent toujours dans leur sein et qui, aux époques d'anarchie, se rue en aveugle contre tout ce qui fait le prix de notre civilisation. N'auraient-elles d'autre avantage que de nous empêcher de nous endormir dans l'optimisme idyllique et les rêves d'églogue du XVIIIe siècle, de telles peintures auraient leur utilité. Chaque génération, en effet, n'est que trop disposée à croire impossible le retour des forfaits et des extravagances dont ses pères ont été témoins. Qui de nous n'entendait, à la veille de la commune de 1871, nier la possibilité d'une nouvelle terreur? Pour emprunter une comparaison chère à M. Taine, nous nous persuadons qu'au fond des peuples modernes la bête féroce est morte pour toujours, ou, mieux, nous nous flattons que la panthère humaine a été domptée et dressée par la science, adoucie par l'instruction, apprivoisée par la civilisation, qu'il n'y a plus rien à redouter de sa dent ou de ses griffes, et nous

sommes tout étonnés lorsque, à ses heures de révolte, nous la voyons revenir à ses appétits sanguinaires. Peut-être le fauve disparaîtra-t-il un jour de l'homme et le sauvage du peuple; mais pour cette élimination des derniers instincts de l'animalité et de la brute, il faudra des siècles. En attendant, nous aurons longtemps encore parmi nous des barbares, rendus plus forcenés aux heures de trouble par le breuvage empoisonné des fausses doctrines, et plus dangereux par les instrumens de destruction que peut mettre la science en leurs mains aveugles. C'est là une sorte de *memento* qu'il est bon de répéter de temps en temps à une société parfois trop fière de ses progrès et de sa richesse et à une démocratie qui rencontre plus de serviles adulateurs que de guides éclairés. M. Taine, dans son *Anarchie spontanée* ou dans sa *Conquête jacobine*, comme M. Maxime Du Camp dans ses *Convulsions de Paris*, ont le droit d'accomplir cette tâche ingrate; mais, si l'histoire de la commune tient presque tout entière dans ses massacres, ses pillages et ses incendies, si, en dehors de quelques banales utopies et de l'apothéose des convoitises, l'historien y cherche en vain des idées, il n'en est pas de même de la révolution. On ne saurait la résumer dans les crimes qui l'ont souillée ou dans le fiévreux déchaînement du tempérament et de l'instinct animal. Il y a autre chose chez elle, il y a de l'intelligence et du cœur de l'homme, dans leur plus haute acception, il y a une foi dans les idées, un enthousiasme pour l'humanité et la vérité, que nous avons trop souvent perdu, et qui a soutenu la nation à travers toutes ses luttes, accompagné les promoteurs et les victimes de la révolution jusque dans la charrette des exécutions, et donné à leurs descendans intellectuels l'énergie de reprendre leur œuvre à chaque génération, sans jamais se laisser décourager par les déceptions. Quel est cet esprit de la révolution? Comment s'est-il formé? Quels en sont les qualités et les défauts? M. Taine n'a garde d'omettre toutes ces questions. Si, dans ses récits, il laisse souvent au premier plan les phénomènes extérieurs, le tempérament et l'éruption des appétits, il est loin d'avoir négligé l'analyse des doctrines. A vrai dire, cette genèse intellectuelle de la révolution est même une des parties les plus saillantes et les plus originales de son grand ouvrage, l'une de celles qui, à notre sens, commandent le plus d'attention.

II.

La révolution est la fille légitime de la philosophie du XVIII[e] siècle. C'est là une vérité devenue une sorte de lieu-commun. M. Taine a, pour la première fois peut-être, montré comment elle se rattachait non-seulement au XVIII[e] siècle, mais au XVII[e], au siècle de Louis XIV,

à notre âge classique, catholique et monarchique. Il a fait voir qu'entre l'esprit ancien et l'esprit nouveau il n'y avait pas de lacune, pas de faille ou de solution de continuité, que, si la révolution avait deux parens, l'un d'eux était l'esprit classique.

On n'a pas oublié cet ingénieux système, inspiré des lois de la chimie moderne : selon M. Taine, il y a un poison dans la philosophie du XVIIIe siècle comme dans la révolution, poison étrange « dont les principaux ingrédiens ont cela de particulier qu'étant séparés, ils sont salutaires et qu'étant combinés ils font un composé vénéneux. » Ces deux ingrédiens, ce sont l'acquis scientifique et l'esprit classique. Peut-être aurait-on le droit d'objecter que, si ces deux élémens, excellens en eux-mêmes, ont produit des effets funestes, ce n'est pas tant par leur combinaison que par leur application à un domaine étranger où ils n'avaient que faire, par leur intrusion dans la politique et la sociologie, pour nous servir d'un de ces termes d'école, redevenus à la mode dans notre âge pédantesque. En modifiant légèrement la thèse, nous dirions d'une façon plus générale, mais moins neuve et moins frappante, que l'esprit scientifique et l'esprit littéraire sont, dans leur opposition même, également impropres à la politique, que le savant et l'homme de lettres y apportent d'ordinaire des méthodes, des points de vue, des tendances presque également dangereuses; et cela, en fait, reviendrait simplement à dire que la politique et les sciences sociales ont leur méthode propre, aussi bien que leur domaine particulier, qu'elles exigent non-seulement des connaissances spéciales, mais des aptitudes ou des habitudes d'esprit, également étrangères au géomètre et au poète, au naturaliste et au littérateur. L'un des malheurs de la révolution est d'avoir été faite par des hommes sans éducation politique, dominés par l'esprit littéraire ou l'esprit scientifique, souvent même par un bizarre alliage des deux, et croyant de bonne foi tout résoudre avec des généralités oratoires ou des formules mathématiques. Mais n'insistons pas, revenons à la terminologie et à l'explication de M. Taine, laquelle, pour sembler un peu subtile, n'en a pas moins presque autant de vérité que de nouveauté.

Selon lui, « l'esprit classique » est la forme fixe de l'esprit français, la structure de notre œil intérieur, et c'est cette forme d'intelligence qui, appliquée à « l'acquis scientifique, » a produit la philosophie du dernier siècle et la révolution. Qu'entend M. Taine par l'esprit classique? Est-ce, comme quelque naïf lecteur pourrait être tenté de le croire, l'influence de l'antiquité, les souvenirs de la Grèce ou de Rome? Nullement, bien que l'antiquité ait pu contribuer à la formation de ce moderne esprit classique. Il n'y a là rien de commun avec les vues de Bastiat, dans son pamphlet sur *le Baccalauréat et le Socialisme*.

A quoi M. Taine reconnaît-il la présence de cet esprit classique? A divers indices, notamment au style oratoire, régulier, correct, tout composé d'expressions générales et d'idées contiguës, à l'absence du sentiment historique, à l'appauvrissement graduel de la langue, au dédain du mot propre et technique, au goût des termes abstraits, toutes choses qui lui révèlent une conception écourtée de l'homme. On songe si peu d'ordinaire au lien intime des mots et des idées qu'on ne s'attend pas à voir le vocabulaire, la grammaire, la rhétorique fournir une explication des causes et des déceptions de la révolution, et cependant, pour tout lecteur sans parti-pris, la démonstration est incontestable. Le nouvel historien ne fait, du reste, qu'appliquer en grand au XVIIIe siècle et à la révolution le mot de Buffon : « Le style, c'est l'homme. »

L'esprit classique, ainsi défini, a un défaut originel, l'étroitesse ; il est impropre à figurer la chose vivante, l'individu réel, tel qu'il existe effectivement dans la nature et dans l'histoire. Arrivé à son dernier terme, il admet implicitement que l'homme est partout le même et le fait partout parler de la même manière. A cet égard, notre théâtre du XVIIe siècle, notre tragédie surtout, avec ses caractères généraux, ses personnages plus ou moins abstraits et ses conventions uniformes, avec ses longues dissertations et son ton oratoire, annonce de loin les généralités de la philosophie du XVIIIe siècle et les abstractions des droits de l'homme. Corneille et Racine pourraient être considérés comme d'involontaires et inconsciens précurseurs de Rousseau et de Mably, et le *Télémaque* de Fénelon n'est pas sans parenté avec le *Contrat social*.

Tocqueville avait montré qu'au point de vue administratif, si ce n'est au point de vue politique, la révolution n'avait fait le plus souvent que continuer l'ancien régime, après avoir déplacé le principe d'autorité. Le nouvel émule de Tocqueville a fait plus, il a découvert qu'à remonter à leur source cachée, les procédés intellectuels de la révolution, sa manière de concevoir l'homme et l'humanité procèdent directement du XVIIe siècle, de notre grand âge classique de Louis XIV. La révolution n'a été que le dernier terme d'une longue évolution de notre histoire et de notre esprit national. Si Voltaire et Rousseau en sont les pères, Descartes, Corneille et nos grands tragiques en sont déjà les aïeux. Le moule de l'intelligence française est resté le même, l'esprit est presque identique avec des traits plus accentués par le temps et par l'âge ; les idées ont seules changé avec les croyances, transformées par « l'acquis scientifique. » De Louis XIV à Robespierre, le goût de l'absolu, le goût des simplifications et des généralités persiste, et c'est ce penchant qui fait l'originalité de la révolution française. Le jour où, grâce aux decouvertes scientifiques, il devait être tenté

de s'émanciper des croyances traditionnelles, l'esprit français, coulé dans ce moule séculaire, devait spontanément s'abandonner aux abstractions politiques, se laisser entraîner à légiférer non-seulement pour son pays et pour son siècle, mais pour l'homme en soi et le monde entier, conservant dans la politique ce caractère de généralité et d'universalité, qui était la marque de la littérature française aux deux derniers siècles.

Pour combattre l'esprit de la révolution, M. Taine ne le rapetisse pas. Dans la doctrine, « née de l'acquis scientifique élaboré par l'esprit classique, » il reconnaît une nouvelle religion aspirant au gouvernement du monde, « ayant l'ambition de refondre l'homme et de modeler toute la vie humaine d'après un type préconçu. » C'est cette prétention de plier l'homme vivant, le monde concret à un idéal abstrait, que M. Taine réprouve par-dessus tout; mais, en le supposant mérité, le reproche peut se renvoyer, à bien plus forte raison, à la plupart des religions, à celles notamment qui ont exercé le plus d'empire sur la civilisation, au christianisme, par exemple, qui, lui aussi et, avec une bien autre énergie, a prétendu refondre l'humanité d'après un type idéal, sans tenir compte des degrés de latitude ou des différences de race, au christianisme qui, à travers la diversité de sectes, plus ou moins appropriées aux divers peuples, y a plus d'une fois réussi. Or, si, en un sens, on peut soutenir que, par ses doctrines absolues, la révolution était portée à faire violence à l'homme et à la vie, cette contrainte était naturellement bien moins forte que celle imposée par la plupart des religions. Que l'on compare, sous ce rapport, notre révolution à la révolution d'Angleterre, au règne des puritains dans la Grande-Bretagne ou en Amérique, dira-t-on que c'est en France que la nature a subi la plus rude et la plus longue contrainte? De ce côté, la révolution française avait un avantage : n'étant pas emprisonnée dans des dogmes immuables et ne relevant que de la raison, elle pouvait plus facilement se plier à la vie, se modeler sur l'homme, au lieu de prétendre le refaire à son image.

Si la révolution, comme l'avait déjà remarqué Tocqueville, peut être assimilée à une religion, elle diffère, en effet, de toutes les religions par un point capital : c'est, selon l'observation de M. Taine, qu'elle s'impose au nom de la raison au lieu de s'imposer au nom de Dieu. L'observation est juste et reste même un peu en-deçà de la vérité. Non-seulement la révolution s'est présentée au nom de la raison, mais, comme nous en avons déjà fait la remarque, elle n'est guère au fond qu'une déification de la raison, un effort pour substituer dans le gouvernement des choses humaines, si ce n'est dans la conscience, le règne de la raison au règne de Dieu et des autorités se réclamant de la loi divine.

Or, le lecteur s'en souvient, la raison abstraite, la raison raisonnante est un Dieu devant lequel M. Taine est peu disposé à fléchir le genou. Il est par principe plus enclin à en redouter l'intervention dans les affaires du monde qu'à s'en féliciter. Jusqu'alors la raison, nous dit-il, avait peu de part dans les actes et les opinions des hommes ; le gouvernement appartenait à la tradition, et, dans sa préférence pour cette dernière, notre philosophe n'hésite pas à lui donner raison contre la raison. L'objet de ses prédilections est ce qu'il appelle le préjugé héréditaire ; il y voit « une sorte de raison qui s'ignore, » ou, comme dans l'instinct, « une forme aveugle de la raison. » C'est là une des vues les plus neuves de l'auteur. A ses yeux, « le préjugé héréditaire, » — et sous ce nom assez peu respectueux, il comprend la coutume, la religion, l'état même, dans les notions qui lui servent de base, — le préjugé héréditaire, ayant pour source une longue accumulation d'expériences, et fondé sur des motifs profonds de physiologie, d'hygiène, de prévoyance sociale, est indispensable au maintien des sociétés. Pour prendre le gouvernement des âmes et se transformer en ressort d'action, il faut « qu'une doctrine se dépose dans les esprits à l'état de croyance faite, d'habitude prise, d'inclination établie, de tradition domestique. » Et l'on aboutit ainsi à cette maxime rendue plus frappante par son allure paradoxale : « La raison s'indigne à tort de ce que le préjugé conduit les choses humaines, puisque, pour les conduire, elle doit elle-même devenir préjugé. »

En dépit de l'exagération voulue de la forme, j'avoue que cette thèse me paraît contenir une grande part de vérité. Dans le domaine moral en particulier, l'homme, dégagé de tout préjugé d'éducation, d'honneur, de devoir, n'entendant plus la conscience comme un instinct, obligé de tout raisonner et de tout peser, me paraîtrait un ami peu sûr et un citoyen peu gouvernable ; une famille, une société composée de tels individus, aurait peine à vivre. S'ensuit il que la raison doive toujours s'arrêter devant le préjugé héréditaire et que, « pour devenir active, une doctrine doive, — comme le veut M. Taine, — devenir aveugle ? » Je ne le pense pas ; la raison a au moins le droit de vérifier la tradition, d'en contrôler les titres, d'en modifier et perfectionner les données. Cela est surtout vrai du gouvernement les sociétés, de la politique. Condamner la raison à s'ignorer perpétuellement elle-même, ou à toujours abdiquer devant la tradition, ce serait condamner l'homme à rester éternellement enfant et les sociétés à demeurer toujours à l'état barbare. Si l'on compare l'enfant à l'homme, on voit que chez ce dernier la sphère de l'irréflexion et de l'instinct est sensiblement moindre, et, si nous rapprochons l'homme cultivé de l'homme inculte, nous ferons forcément partout la même remarque. Il y a là une évolution naturelle

et comme une loi biologique, aussi indéniable pour les sociétés que pour les individus. Quand la raison vient à se substituer au préjugé dans le gouvernement des choses humaines, c'est la marque qu'un peuple est en train de passer de l'enfance à l'âge adulte. Et, de fait, les sociétés où la raison tient le moins de place, où la tradition est toute-puissante, ce sont les tribus sauvages. Les nations les plus policées, comme les plus riches, sont celles où la libre réflexion a le plus de part au gouvernement (1). Si l'intervention de la raison spéculative a ses inconvéniens et ses dangers, la coutume autorise souvent les pratiques les plus barbares. N'est-ce pas elle, par exemple, qui a maintenu durant des siècles l'esclavage, la torture, l'intolérance religieuse, triple legs de la tradition, dont les révoltes de la raison nous ont seules délivrés ?

La raison raisonnante a-t-elle pour défaut de tout remettre sans cesse en question, l'aveugle obéissance à la tradition a pour effet de tout également consacrer. Si l'une enfante l'extrême mobilité, l'aurte conduit à une inévitable stagnation. Qu'en faut-il conclure ? Une seule chose, semble-t-il, c'est que pour unir la stabilité au progrès, ni la coutume qui conserve, ni la raison abstraite qui innove ne doivent avoir un empire exclusif : en d'autres termes, c'est que les changemens se doivent faire peu à peu, avec mesure et précaution, en tenant compte des intérêts et des habitudes ; c'est, en un mot, qu'un état ou une nation n'est pas une maison qu'on livre à la pioche des démolisseurs pour la reconstruire à neuf.

Cette vérité, devenue une banalité pour tous les hommes éclairés, la révolution et le XVIIIe siècle l'ont méconnue, et cette erreur a été le principe de tous leurs déboires. Avec une ingénuité excusée par leur inexpérience, la révolution et la raison abstraite, dont elle s'inspirait, ont débuté en politique par une méthode toujours en honneur chez les intelligences simples et près des masses populaires, la méthode radicale. On a voulu faire table rase pour être plus libre de rebâtir suivant le plan idéal. En cela, on pourrait dire que, à ce premier essai, la raison raisonnante se montrait peu raisonnable, puisque dans sa juvénile infatuation, elle oubliait de rechercher la raison de ce qu'elle renversait. C'est là un des principaux griefs de M. Taine contre les hommes de la révolution. Il se plaît à leur rappeler les titres passés et présens de la tradition, à leur prouver, l'histoire à la main, que toutes les institutions qu'ils repoussent ou dont ils sapent les bases, royauté, aristocratie, église, corporations, ont leur justification et leur raison d'être dans des services séculaires.

(1) « Sans s'indigner contre le préjugé, écrivait ici même M. Fouillée, on peut et on doit vouloir qu'il ait une influence de moins en moins grande. En fait, les peuples modernes se rendent mieux compte de la façon dont ils se gouvernent que ceux du moyen âge, et ils se gouvernent mieux. » Voyez la *Revue* du 15 avril 1879.

Si, dans ce profond plaidoyer en faveur de la tradition, il met tant de chaleur, de verve, de véhémence, c'est qu'en fait, sa propre théorie est en cause, c'est qu'ici encore l'historien n'est que l'organe du philosophe. Dans ses destructions systématiques, non moins que dans ses constructions *a priori*, la révolution, en effet, est en révolte ouverte contre la loi de l'histoire, telle que l'a formulée M. Taine. Aux yeux de ce dernier, la tradition et les institutions qui en dérivent représentent les influences du milieu ; elles ont, pour la science, un droit préétabli et imprescriptible, car elles ne sont pas la création d'une fantaisie éphémère, mais bien le produit spontané et légitime des siècles, du sol, de la race, de la civilisation, c'est-à-dire des facteurs éternels des sociétés humaines.

Dans son ardeur à en revendiquer les droits, l'éloquent avocat de la tradition va parfois jusqu'à oublier que plusieurs des institutions dont il établit victorieusement les titres dans le passé pourraient avoir perdu leur utilité dans le présent. Un lecteur imbu de sa doctrine serait, à certaines pages, tenté de lui faire observer que des trois facteurs principaux, reconnus par lui dans l'histoire, la race, le milieu, le moment, il semble par instans négliger le dernier, ne plus tenir compte de l'époque, ne plus se souvenir du temps, l'infatigable agent des variations humaines, grâce auquel toutes choses se modifient, et les meilleures vieillissent et dépérissent.

Après les destructions, les constructions. Sur les ruines vénérables de la tradition, que va édifier la raison spéculative? Écoutons l'historien. « Conformément aux habitudes de l'esprit classique et aux préceptes de l'idéologie régnante, elle construit la politique sur le modèle des mathématiques. » Le sol à peine déblayé, elle y bâtit, selon des règles imaginaires, sans aucun souci de l'expérience et des faits, avec l'équerre de la justice théorique, une cité idéale pour l'homme abstrait. Au-dessus de la constitution et des lois nouvelles, on place une déclaration métaphysique d'où tout le gouvernement doit découler. Ces nouvelles tables de la loi, qui résument toute la doctrine et la foi de la révolution, ce sont les *Droits de l'homme*. Ce *Credo* déclamatoire ne saurait trouver grâce devant un philosophe ennemi des universaux, qui ne voit dans le monde que des peuples divers, composés d'individus différens, pour lequel le Français, au sens général du mot, n'est guère plus réel que l'homme abstrait, car, à ses yeux, l'homme vivant ne diffère pas seulement par la race ou le climat, mais par le rang social, par la naissance, l'éducation, les aptitudes héréditaires, qui en font autant d'hommes dissemblables. Sur ces fondations idéales, sur ces principes inscrits dans l'air, comme de vides figures de géométrie, comment ces géomètres politiques pourraient-ils élever un monument

durable et édifier une société vivante? Ce n'est pas sur de pareilles bases spéculatives que les Anglais ont assis leur liberté séculaire, et, si les Américains ont mis en tête de leur déclaration d'indépendance quelques généralités analogues, c'était, selon notre auteur, « une réclame de circonstance à l'adresse des philosophes européens (1). »

Il est facile de railler « le fatras métaphysique » des droits de l'homme; bien d'autres l'ont fait avant M. Taine; mais est-ce uniquement par goût pour les déductions abstraites que les constituans de 1789 ont solennellement proclamé « cet évangile philosophique? » Une des raisons pour lesquelles ils recourent aux abstractions, ne serait-ce point que, pour leurs revendications, ils ne peuvent trouver de point d'appui dans le monde réel, dans le sol de la patrie? S'ils invoquent les droits de l'homme, n'est-ce pas un peu parce qu'ils ne sauraient invoquer les droits des Français? La tradition, l'histoire nationale, les institutions existantes ne leur fournissaient pas de titres anciens ou ne leur en offraient que de confus, de périmés, d'oblitérés depuis des siècles; il leur fallait en découvrir de nouveaux ou en inventer d'imprescriptibles, et ces titres qu'ils ne pouvaient trouver dans les archives ou les chartes, ils ont été les chercher en eux-mêmes, au fond de leur conscience. Là, dans l'âme et la nature même de l'homme, au-dessous de toutes les conventions sociales, ces sujets sans droits reconnus, ce tiers taillable et corvéable à merci, s'est déterré des titres dont, depuis cent ans, aucun gouvernement n'a osé contester en face la validité et l'authenticité. Quelque vague et emphatique qu'en soit la rédaction, quelque ambiguë ou contradictoire qu'en paraisse à l'analyse telle ou telle clause, les droits de l'homme, les principes de 1789 n'en sont pas moins devenus le droit national des Français, droit si bien incrusté dans nos consciences que les pouvoirs qui en tenaient le moins de compte ont toujours fait profession de les respecter.

Edgar Quinet l'a fort bien vu : « La constituante, ne pouvant s'appuyer sur les précédens historiques de la France, prit pour base la tradition des penseurs (2). » Où en aurait-elle pu prendre une autre? où étaient, chez nos pères du tiers ou de la noblesse, les vivantes traditions de liberté qui eussent pu lui servir de point d'appui? M. Taine nous a montré ce qu'il en restait depuis Louis XIII. « Dans ce laborieux enfantement, dit Quinet à propos de 89, on sent un peuple désorienté, sans aïeux, sans passé. Pas d'issue, pas de sentier tracé. Derrière eux la servitude, devant eux l'inconnu. Ismaël perdu dans les sables! » Comment s'étonner si, dans ce

(1) *Révolution*, t. I, p. 294, note.
(2) E. Quinet, *la Révolution*, t. I, liv. VII.

désert sans piste et sans guide, les promoteurs de la révolution ont demandé leur chemin aux lueurs vacillantes de la raison et se sont orientés d'après les étoiles du ciel? Comment être surpris qu'ils aient souvent fait fausse route et aient été dupes de menteurs mirages?

Grâce à cette indigence de traditions, la France du XVIII[e] siècle, dépossédée de tout droit historique, était prédestinée à fonder ses revendications sur les principes abstraits. Le monde réel, le milieu politique, le régime en vigueur, avec ses injustices patentes, avec ses institutions confuses et bizarres jusqu'à l'absurdité, « qui semblaient devoir éterniser leur existence, après avoir perdu toute vertu (1), » tout contribuait à dégoûter des choses anciennes et de la tradition, tout conduisait à vouloir rebâtir la société d'après un plan entièrement nouveau. Ce qu'elle a fait, il est vrai, avec une présomptueuse infatuation, la France était condamnée à le faire par la pauvreté de son héritage politique, par les spoliations séculaires d'un pouvoir qui ne lui avait laissé d'autre domaine que la théorie et d'autre liberté que celle des rêves.

Ces principes de 1789, ces droits primordiaux, proclamés antérieurement à toute loi positive, le politique est-il autorisé à n'y voir qu'un « simple décor ou une enseigne pompeuse, » que de vains « axiomes littéraires ou une vide phraséologie? » Peut-on contester que, pris dans leur généralité, ils aient une base dans la conscience? La preuve n'en est-elle pas qu'aucun des peuples auxquels la révolution les a revélés n'a pu les oublier? Allons plus loin : nier la valeur des droits abstraits, n'est-ce pas, somme toute, nier le droit? Affirmer qu'il ne peut y avoir de droits de l'homme, n'est-ce pas soutenir que les hommes ne sauraient avoir de droits et proclamer implicitement le règne et la légitimité de la force? En inscrivant au fronton de la société nouvelle leur emphatique déclaration des droits de l'homme, les promoteurs de la révolution n'ont été ni aussi puérils, ni aussi chimériques qu'ils peuvent le paraître. Qu'on rejette tel ou tel article de ces droits de l'homme, qu'on en blâme les vagues définitions métaphysiques, qu'on reproche, si l'on veut, à la constituante d'avoir parlé uniquement aux hommes de leurs droits et non de leurs devoirs, bien que droits et devoirs soient au fond des termes corrélatifs qui se supposent mutuellement ; qu'on supprime toute cette déclaration pour la réduire à la simple notion du droit en lui-même, par cette seule affirmation du droit, la révolution s'est creusé, au fond de la conscience, une base solide et impérissable. Ici encore elle agit à

(1) Tocqueville a là-dessus un admirable chapitre : *Ancien Regime*, l. III, ch. II.

la façon des religions, qui procèdent, elles aussi, au nom d'un droit éternel et imprescriptible, ce qui seul leur vaut une force morale immense.

Spectacle singulier et instructif! les laborieuses constructions de la révolution, ses nombreuses constitutions politiques, échafaudées coup sur coup avec la présomption de l'inexpérience, se sont toutes écroulées. Au milieu de toutes ces destructions et ces ruines, une seule chose est demeurée debout, et c'est précisément cette base spéculative, objet de tant de dédains, ce sont ces principes de 1789, devenus comme le roc sur lequel repose toute notre société moderne. Si tout ce qu'on a élevé sur cette base a été fragile et caduc, c'est que, par sa nature même, la raison pure ne pouvait fournir que les fondations spéculatives et qu'à l'expérience, à la raison pratique revient la tâche d'y édifier un monument durable, conforme aux besoins de chaque âge et de chaque pays. Et si la raison pratique n'aboutit pas plus vite, si elle démolit si souvent son œuvre pour la recommencer à neuf, c'est qu'elle a été rendue plus exigeante par les hautes conceptions de la raison pure, qui, dans la vie des sociétés, a introduit la recherche de l'idéal et de l'absolu.

Cet idéalisme est à la fois le fort et le faible de la révolution; elle lui doit ses succès comme ses déboires. C'est à lui et à sa logique abstraite qu'elle doit cette force d'expansion, sans exemple dans l'histoire, depuis la prédication du christianisme; mais c'est à lui qu'elle doit son inhabileté à trouver sa forme définitive, son apparente inaptitude à couler ses principes dans un moule politique durable. Là est le secret de ses triomphes comme de ses avortemens. C'est parce qu'elle procède de principes généraux qu'elle résiste à ses propres désenchantemens, et c'est pour cela qu'elle a tant de peine à se concilier avec la réalité, à s'harmoniser avec les conditions de la vie. Grâce à la nature abstraite de ses principes, la révolution française a fait ce qui ne s'était pas vu avant elle, elle a trouvé au dehors un sol presque aussi préparé qu'au dedans, elle a réalisé son ambition de travailler pour tous les peuples à la fois, si bien que, malgré tous leurs défauts, ses droits de l'homme sont en quelque sorte devenus la charte de l'humanité. A cet égard, la révolution me paraît avoir raison contre son critique. Les faits sont pour elle. Un des grands griefs de M. Taine contre nos pères de 1789, c'est, nous l'avons dit, qu'au lieu de ne songer qu'à leur temps et à leur pays, ils avaient la prétention d'inaugurer dans le monde un ordre nouveau, avec des institutions ou des maximes aptes à gouverner tous les peuples, sans différence d'origine ou de latitude. C'est là, pour le philosophe de la théorie des milieux, une des hérésies scientifiques de la révolution; peut-on nier que la révolution

n'ait en grande partie réussi dans cette audacieuse entreprise ? Chez combien de peuples n'ont pas pénétré ses principes et quels gouvernemens civilisés ont résisté à l'ascendant de son esprit? On chercherait en vain dans toute l'histoire un pareil exemple d'acclimatement moral.

Au reproche de M. Taine on pourrait répondre par le reproche inverse, lui objecter qu'à force de scruter les différences de climat d'origine, d'éducation, il a peut-être trop perdu de vue l'unité fondamentale de l'esprit humain, dans les peuples de notre race et de nos latitudes du moins. Un législateur de la révolution, Sieyès ou Condorcet, par exemple, pourrait l'accuser de n'avoir pas assez tenu compte du grand fait historique dans lequel se résume toute notre civilisation, la lutte de l'homme contre la nature, contre le milieu extérieur. Plus le monde va, plus la science conquiert d'empire, plus les hommes et les peuples tendent à l'uniformité, plus l'on voit les idées et les usages se rapprocher comme les distances, les divergences encore grandes s'atténuer, et tout converger vers un idéal commun. La thèse de M. Taine, quant aux trois facteurs de l'histoire, ne cesse pas d'être vraie, mais l'importance relative de ces trois facteurs s'altère avec le temps, en sorte que la théorie du milieu explique mieux le passé que le présent ou l'avenir. Si puissante et bien assise que semble l'influence de la race, du climat, du sol, elle n'est plus exclusive. Les antécédens historiques même perdent de leur empire devant les envahissemens d'une science et d'une civilisation essentiellement unitaires et assimilatrices. Pour parler le langage de M. Taine, je dirai que, au sein du monde extérieur si varié et multiple, l'homme moderne se crée peu à peu un milieu homogène, milieu moral qui l'emporte de plus en plus sur le milieu matériel, sur la race et toutes les causes extérieures. C'est ce qui explique la diffusion presque instantanée des idées de la révolution d'un bout du monde civilisé à l'autre, et comment on leur pourrait appliquer ce que La Fayette disait de son drapeau. Si ses principes ont si vite fait le tour du globe, c'est précisément qu'étant abstraits, ils pouvaient presque également s'adapter à tous les peuples. Il y aurait des êtres doués de raison dans d'autres planètes, et l'homme pourrait se mettre en rapport avec eux, que les principes de 1789 seraient capables d'y faire des prosélytes et d'y effectuer des révolutions.

Encore une fois, c'est là le fort et le faible de la révolution, ce qui lui a donné son caractère d'universalité avec sa prodigieuse vitalité, et ce qui lui rend si difficile de trouver sa propre assiette. La première raison de ses échecs, comme de ses succès, c'est qu'elle tend à la recherche de l'absolu dans le domaine du relatif, du con-

tingent, du variable par excellence. Elle s'est fait un idéal abstrait et elle a oublié qu'entre l'idéal et la réalité il y a un abîme toujours béant que les siècles seuls peuvent remplir, sans jamais le combler entièrement. A cet égard, on pourrait dire que l'erreur de la révolution est moins dans ses principes, car des principes sont toujours abstraits et en un sens absolus, que dans la manière dont elle a prétendu les appliquer. Sa faute capitale a été de rêver une métamorphose soudaine, d'avoir voulu créer d'un coup, à l'aide d'une sorte de *fiat lux* de la raison, d'avoir cru à une espèce de génération spontanée des états et des gouvernemens. Sa faute capitale est d'avoir oublié que le temps est en toute chose un collaborateur indispensable, en d'autres termes, d'avoir ignoré la doctrine moderne de l'évolution et des transformations lentes, erreur sur la nature des choses qui a faussé toutes ses vues, vicié toutes ses entreprises, et qui, par l'impatience des obstacles et des retards, l'a conduite aux violences les plus opposées à son principe.

Cette erreur biologique, comme diraient les positivistes, a été aggravée par une erreur politique non moins funeste, une fausse conception de la souveraineté. La révolution concevait la souveraineté à l'antique, comme illimitée, par suite l'état comme omnipotent : et toutes les ressources de l'état, elle se croyait le droit de les mettre au service de ses idées, comptant qu'avec un pareil instrument rien ne saurait lui résister, et que la nation se moulerait docilement dans le moule gouvernemental. Pour elle, comme pour les anciens, la liberté consistait à posséder une part de souveraineté. Elle ne se doutait pas que la liberté réelle de l'individu se trouverait ainsi noyée dans la souveraineté idéale de la collectivité ; elle ne prévoyait point que, sous l'étendard de la liberté, elle allait relever un autre despotisme, d'autant plus intolérant et d'autant plus absolu que, étant censé procéder de la volonté générale, il admettrait moins de résistance.

Cette erreur, qui vicie tout le *Contrat social* de Rousseau, qui a justifié tous les crimes du jacobinisme, la raison abstraite en est-elle seule responsable ? Non assurément, cette conception de la souveraineté n'est pas de son invention ; elle lui vient avant tout de la tradition, à laquelle, sur ce point capital, la révolution n'a été que trop fidèle ; elle lui vient simultanément de la tradition classique, païenne, gréco-romaine, de la tradition monarchique, chrétienne, française. Au lieu d'innover, la révolution n'a fait qu'emprunter au passé, et cet emprunt est le point de départ de toutes ses imitations de l'ancienne monarchie, dictature de l'état, centralisation outrée, tutelle administrative. A cet égard, je dirai avec Tocqueville : C'est l'ancien régime qui a fait l'éducation révolutionnaire

du peuple. M. Taine lui-même le reconnaît : « En ceci l'ancien régime conduit au nouveau. » La révolution n'a fait que déplacer le siège de la souveraineté, que le transporter d'un seul à tous, du roi au peuple. L'omnipotence, que l'un réclamait au nom de Dieu et de la tradition, elle l'a dévolue à l'autre au nom de la raison et de la volonté nationale, restaurant au profit du nouveau souverain jusqu'au crime de lèse-majesté, sans s'apercevoir qu'elle rétablissait d'une main l'absolutisme qu'elle prétendait détruire de l'autre, qu'en reconnaissant l'infaillibilité politique des masses ou des majorités, elle risquait d'aboutir de nouveau au règne de la force, à l'oppression des droits de la conscience, proclamés en 1789. Ainsi entendu, en effet, le dogme de la souveraineté du peuple, « interprété par la foule, ne peut produire que la parfaite anarchie et, interprété par les chefs, il produira le despotisme parfait. » Grâce à ce sophisme, légué par Rousseau aux jacobins, la révolution victorieuse, mentant à ses propres maximes, va se retourner contre son principe et se dévorer elle-même.

III.

La théorie de la révolution exposée, M. Taine a entrepris d'en montrer l'application. Il a été ainsi conduit à écrire, non plus une philosophie, mais une histoire de la révolution, histoire originale et nouvelle, sans précédent dans notre littérature, anecdotique, fragmentaire, à la fois incomplète et surabondante, qui laisse volontiers dans l'ombre les événemens les plus connus pour mettre en lumière les petits faits oubliés, de façon qu'au premier abord, elle semble préférer l'accessoire au principal, le superflu au nécessaire. C'est que, pour l'écrivain, ce qui semble à d'autres l'accessoire est en réalité le principal. Dans ce tableau de la sombre tragédie révolutionnaire, la scène et la salle, les décors, les machines, les dessous du théâtre appellent proportionnellement plus d'attention que le dialogue et les tirades des acteurs. Les comparses obscurs, le chœur grossier du peuple, la foule anonyme des figurans rejettent souvent au second plan les personnages principaux. Cela tient à la manière dont notre philosophe conçoit l'histoire. Pour lui, le drame historique ne se comprend qu'à l'aide du cadre extérieur, des dehors et des accessoires, dont les historiens littéraires ou politiques sont trop disposés à faire fi ; pour lui, les acteurs de second ordre, les utilités ou les comparses de l'histoire révèlent souvent mieux l'esprit du temps que les grands premiers rôles de la scène politique.

Rien d'étonnant si, dans son récit, les jardins et les tripots du

Palais-Royal tiennent presque autant de place que la constituante et ses délibérations. L'histoire ne se fait-elle pas alors dans la rue plus que dans les assemblées ou dans les bureaux des ministres? Chez lui, la province, d'ordinaire si négligée, les campagnes et les petites villes, avec leurs passions locales, ne vont pas remplir moins de pages que Paris et Versailles. A chaque époque critique, sous la constituante, la législative, la convention, il refait son tour de France, enregistrant avec une infatigable ponctualité les repoussantes scènes de violence que, du nord au midi, il rencontre sur sa route. Ce récit, qui nous fait voir 1789 et les trois années suivantes sous un aspect nouveau et si navrant, M. Taine, on le sait, l'a rédigé, d'après les correspondances officielles, conservées aux archives. La couleur et la teinte de l'histoire dépendent naturellement beaucoup des documens à travers lesquels on la voit. Les volumineux rapports d'intendans, d'administrateurs, ou d'officiers de police, souvent mal disposés pour la révolution, ont pu avoir une réelle influence sur le plan ainsi que sur les vues de M. Taine. A une époque qui professe pour l'inédit et le document authentique un goût qui va jusqu'à l'engoûment, ces correspondances, riches de découvertes de détails, ne pouvaient manquer d'exercer un grand empire sur un écrivain passionné pour l'exactitude, et avant tout jaloux « de prendre les faits sur le fait. » S'il a été entraîné par ses trouvailles dans des énumérations et des répétitions qui à certains lecteurs paraissent fastidieuses, ce n'est cependant point uniquement, comme l'a dit un des maîtres de la critique, pour utiliser les matériaux entassés devant lui (1).

Loin de là, en cédant à cette tentation, M. Taine cédait en même temps à ses penchans de savant et à ses instincts de peintre. A-t-il dévié de son plan primitif, c'est suivant sa propre méthode et son système favori. Les anecdotes, les traits particuliers, le détail vivant et pittoresque, lui ont toujours semblé une des parties capitales de l'histoire, qui, à ses yeux, n'est que le groupement des faits dans l'ordre de leurs causes et dans leur enchaînement naturel. Pour lui, expliquer un grand événement, c'est le résoudre dans la diversité des faits dont il est la résultante ; faire connaître une époque, c'est en reproduire les sentimens et les sensations aussi bien que les idées. C'est visiblement ce que, à l'aide des archives, il s'est piqué de faire pour la révolution, employant la méthode d'énumération et d'accumulation, décrivant par le menu toutes les émeutes et les atrocités, sans souci de paraître monotone ni de rebuter le lecteur, car, à ses yeux, c'est là une méthode scien-

(1) M. E. Scherer.

tifique. On a beau éprouver une certaine lassitude à voir se dérouler tant de scènes d'horreur, décrites avec une implacable fidélité, l'esprit en ressent involontairement l'impression. Cet amoncellement de petits faits entassés opère, malgré vous, comme une suite de preuves et une série d'argumens. On dirait d'une grêle continue de projectiles sous laquelle le lecteur accablé est obligé de se rendre.

Ce que M. Taine démontre avec ce luxe de preuves et de citations, tout homme ayant un peu étudié la révolution le savait plus ou moins ; les autres l'avaient peut-être trop oublié : c'est que dès les premiers jours, à ses plus belles heures d'enthousiasme, la France de 1789 est tombée dans le désordre et l'anarchie. Conformément à sa psychologie pessimiste, l'historien philosophe se fait un devoir de nous montrer que, dès les premières semaines de la constituante, la révolution faite au nom du droit abstrait aboutit à la souveraineté des passions libres. Cette radieuse aurore de la révolution, que nous aimions à nous représenter comme une époque bénie, sans pareille peut-être dans l'histoire, M. Taine se complaît à la faire voir souillée de boue et de sang. Ce que d'autres avaient fait pour 1792 et pour l'empire, il le fait pour 1789, il déchire la légende. Au risque d'être accusé de sacrilège par ses nombreux dévots, il dépouille la révolution naissante du nimbe éblouissant dont l'avait couronnée la reconnaissance des générations.

Après l'avoir lu, on ne saurait guère contester l'exactitude de sa démonstration. L'enfantement de la révolution a, comme son règne, été pénible et sanglant. Devant la quantité de faits étiquetés dans ce dossier et classés dans cet inflexible réquisitoire, on n'a plus à plaider que les circonstances atténuantes, l'ignorance et les souffrances des coupables, les imprudences, les préventions, les inconséquences ou l'aveuglement des victimes. On connaît le mot de Malouet : « La terreur date du 14 juillet, et l'on serait en droit de la faire remonter plus haut. » Cette parole eût pu servir d'épigraphe à l'un des volumes de M. Taine. A la terreur légale et systématique de 1793 il montre une devancière dans la terreur incohérente des foules. Les campagnes de la France, en 1789, ressemblaient singulièrement aux campagnes d'Irlande, durant ces dernières années, avec cette différence qu'en France, il ne restait plus de gouvernement pour tenir tête aux émeutiers et défendre la loi. Aussi ne s'étonne-t-on plus de la rapidité de l'émigration en 1789. Dès les premiers jours, plus de loi, plus de pouvoir central, plus de force armée pour faire respecter la vie et les biens des sujets du roi. Mais « cette anarchie spontanée, » comme l'appelle M. Taine, cette impuissance du gouvernement dès l'ouverture des états-généraux, est-ce la révolution, encore à la veille de naître, qui en est vraiment

responsable? Sont-ce les seules prédications des apôtres des droits de l'homme qui poussent les campagnes au pillage des châteaux et la populace des villes à la révolte contre les magistrats? Nullement. M. Taine nous montre, avec une singulière faculté d'évocation, la sinistre puissance qui soulève le peuple. C'est une vieille connaissance de l'ancienne France, c'est la famine ou, comme dit Carlyle, en cela le précurseur de notre historien, c'est la Faim, *Hunger,* — avec une lettre majuscule, — spectre odieux, pareil à une fée malfaisante, survenue à l'improviste au berceau de la révolution pour lui jeter un sort. Les émeutes d'affamés, les arrestations de convois de blé, les massacres de boulangers ou d'accapareurs, était-ce là une nouveauté? Non, assurément. M. Taine a raison de retrouver là « les mœurs des grandes famines féodales. »

Faire jouer, à une époque aussi solennelle, un aussi grand rôle à la disette et à la misère, c'est, dit-on, tomber dans le matérialisme. Comment cela? Les calamités physiques et les causes économiques n'ont-elles pas, sur le cours des événemens, un empire d'autant plus grand que leur action se fait sentir partout et affecte directement l'organisme? Un homme qui a l'estomac vide est facilement pris de vertige et disposé à l'hallucination. Une des fatalités de la révolution a été d'avoir pour avant-coureur la famine, pour escorte la misère, le déficit et la banqueroute, bientôt accompagnés de la guerre civile et étrangère. Il y a eu là, pour le jeu regulier des forces abstraites, pour toute la marche de la révolution, autant de causes perturbatrices, qui ont été pour beaucoup dans les violences de l'ère nouvelle, dans les fureurs du peuple, déçu en ses espérances et d'autant plus exaspéré que les remèdes, conseillés par la crédulité des fanatiques ou le charlatanisme des démagogues, ne faisaient qu'empirer ses maux.

Aux troubles populaires qui devancent la réunion des états-généraux, aux six jacqueries énumérées par M. Taine durant la constituante, de quelle façon a contribué la révolution? Elle y a contribué en dévoilant à tous les yeux l'inique répartition des charges publiques, en apportant aux misérables l'espoir d'un soulagement prochain et la persuasion qu'ils y avaient droit, en substituant par là l'esprit de revendication à l'esprit de résignation. Cette part de responsabilité faite aux idées nouvelles, pourquoi « les trois cents émeutes, » qui en province précèdent la prise de la Bastille, rencontrent-elles dès le premier jour si peu de résistance? Pourquoi, à Paris et dans toutes les villes, les attroupemens populaires deviennent-ils si vite un pouvoir politique et le pouvoir dominant? C'est qu'il n'y a plus de force publique, c'est qu'avant même que la révolution y ait pu porter la main, l'autorité est disloquée.

Toute la vieille machine gouvernementale tombe en morceaux, et les rouages isolés n'en peuvent plus fonctionner ; justice, finance, administration, armée même, se détraquent simultanément. Selon le mot profond de M. Taine, « ce n'est pas une révolution, mais une dissolution. » Pour comprendre ce soudain effondrement du vieil édifice, il n'y a qu'à relire son premier volume. Jamais on n'a mieux montré les causes multiples de la ruine de l'ancienne société et de l'ancienne monarchie. A bien analyser les faits, « cette anarchie spontanée » de 1789 est moins l'enfantement laborieux du nouveau régime que les dernières convulsions et l'agonie de l'ancien. Comme un corps épuisé, dont le cœur n'a plus la force de faire circuler le sang, la France de 1789 à 1792 semble tomber en décomposition. Pour en maintenir l'unité, il faudra la rude main de la convention.

A voir l'absolue impuissance de l'administration royale, à voir cette subite paralysie de tous ses membres, ainsi constatée sur place, d'un bout du territoire à l'autre, on pourrait dire que l'ancienne France était virtuellement morte avant que les états-généraux rassemblés pour la guérir l'eussent condamnée. Telle est, pour nous, la conclusion de tout ce long tableau des désordres de 1789. Le passé avait vécu et on n'en pouvait guère rien conserver ; toutes ses institutions séculaires avaient perdu leur raison d'être avec leur efficacité. La France demeurait sans gouvernement, vouée à l'anarchie et aux violences, car on ne saurait improviser un gouvernement que lorsque les ressorts de l'état restent intacts.

Les émeutes de carrefour et la guerre aux châteaux ne sont pas toute la révolution. M. Taine le sait autant que personne, et de la rue il nous ramène aux assemblées dont, pour la plupart de ses devanciers, l'histoire est toute l'histoire du temps. Constituante, législative, convention, il les étudie suivant sa méthode habituelle, moins curieux de leurs discussions, de leurs votes, de leurs lois que de leur physionomie, de leur attitude, de leurs sentimens et de leurs émotions. Il ne se contente pas de nous faire entrer dans ces législatures, à la fois si différentes et si semblables, presque également composées de jeunes gens sans expérience ni éducation politique ; il nous fait monter aux tribunes, au milieu de cette assemblée sans mandat, qui si souvent impose à l'autre sa volonté ; il fait défiler devant nous la troupe bariolée et impérieuse des pétitionnaires. Il nous fait voir que, jusque sur cette scène officielle, les premiers acteurs ne sont pas toujours ceux qui figurent sur l'affiche et tiennent les grands rôles ; qu'au milieu même de la représentation, les injonctions ou les sifflets du parterre bouleversent toute la pièce et en altèrent le dénoûment. Il nous fait comprendre, par le spectacle et le désordre de leurs séances, les incohérences et les contradic-

tions de ces assemblées, qui prétendent établir le règne de la liberté et ne sont elles-mêmes pas libres. Il nous explique fort bien la fréquente impuissance de l'éloquence et de la raison dans ces turbulentes assises; pourquoi tous ces grands conciles de la révolution ont si souvent l'air de chambres d'enregistrement des volontés de l'émeute; comment à la constituante, à la législative, à la convention, la majorité est peu à peu dominée par une minorité, qui pour elle a l'ascendant de la logique avec l'appui du seul pouvoir effectif de l'époque, l'attroupement, les clubs, les piques des sections.

C'est la constituante qui sort la plus amoindrie des mains de l'implacable historien; il la représente subissant déjà docilement, à Versailles comme à Paris, ce joug de la rue sous lequel ses deux sœurs seront écrasées. Il nous la peint aveuglément soupçonneuse et provocante vis-à-vis du débile monarque, naïvement confiante et flatteuse en face du nouveau souverain dont le despotisme la menace à distance. Il y a dans ces reproches une grande part de vérité, il nous est facile de découvrir après coup de quel côté était le danger le plus pressant; mais, pour être équitable envers les constituans, il faut s'enfermer avec eux dans la salle du jeu de paume, à côté de l'immense château, devant cette monarchie absolue dont l'autorité et l'appareil restaient extérieurement intacts. L'ombre de l'échafaud de Louis XVI ne se projetait pas pour eux sur 89. Ils ne pouvaient sentir comme nous la faiblesse de la cour. Ce qui attirait leurs yeux, c'étaient ses résistances avouées ou cachées, c'étaient les projets de contre-révolution, agités autour du roi ou autour de ses frères dans l'émigration.

Tout entier à suivre le développement logique de ses deux facteurs de la révolution « des passions de la cervelle et des passions de l'estomac, » M. Taine néglige la cour, la reine, leur diplomatie secrète, les princes, les émigrés, le côté droit. Il n'entre guère au château de Versailles ou aux Tuileries qu'à travers les grilles arrachées, à la suite de la foule émeutée, aux 5 et 6 octobre, au 20 juin, au 10 août. Personne encore, entre tant d'illustres émules, n'avait peint d'un trait aussi précis, d'une couleur à la fois aussi vive et aussi vraie, toutes ces célèbres « journées : » pour le mouvement et pour le relief, ces grandes toiles d'histoire égalent les plus belles pages de Michelet. Il ne leur manque qu'une chose, dont l'absence nuit à leur clarté : les provocations de la cour et des contre-révolutionnaires. Lors de la prise de la Bastille, par exemple, rien des projets du château, rien des rassemblemens de troupes aux portes de Paris. Chez M. Taine, le pouvoir semble, dès le premier jour, désarmé et résigné. Pour lui emprunter une de ses métaphores favorites, l'auteur nous fait voir le taureau populaire lâché dans l'arène poi-

tique, se ruant aveuglément sur tout ce qu'il rencontre, labourant de ses cornes furieuses le sol de la vieille France, défonçant les faibles palissades dans lesquelles on s'était flatté de l'enfermer; mais il omet de nous montrer les imprudens qui, du haut des galeries, se plaisent à l'exciter par leurs cris, les fous qui, dans l'enceinte, l'irritent à plaisir en agitant devant lui le drapeau de la contre-révolution, et tous les *toreros* littéraires et les *picadores* des gazettes, qui ne cessent de le piquer de leurs épigrammes et de leurs pamphlets.

Ce n'est pas là l'unique lacune de ce tableau de 1789; sur un autre point encore, l'historien paraît injuste parce que son cadre est incomplet. Ayant laissé à d'autres l'analyse des travaux de la constituante telle qu'on la trouve, par exemple, dans certaines biographies de M. Mignet, M. Taine a l'air d'en méconnaître l'activité et la fécondité. Si l'on ne pèse, en effet, que leur œuvre politique, que l'informe constitution qui leur a valu leur nom dans l'histoire, l'œuvre des constituans est singulièrement légère. L'expérience en fait aujourd'hui sauter les défauts aux yeux, et M. Taine n'a pas de peine à nous les découvrir. Jamais, il est vrai, on n'avait aussi lumineusement démontré les inconvéniens de l'affaiblissement systématique du pouvoir exécutif et de l'érection d'une administration collective, de l'intrusion de l'état dans les affaires de l'église, et de l'abus du principe électif, de l'institution d'une seule Chambre, et de l'exclusion des ministres du parlement, toutes hérésies politiques proclamées par la constituante, et, pour la plupart, reprises sous nos yeux par les incorrigibles du radicalisme. La constitution de 91 était à la fois enfantine et chimérique; mais cette constitution mort-née n'était que l'enveloppe extérieure, la forme éphémère de la société nouvelle qui a vécu et dont la constituante a posé les principes essentiels.

Ces principes, M. Taine, il faut le dire, les apprécie peu; il n'en goûte ni les bases abstraites ni l'application pratique. Dans son aversion à leur égard, il rappelle parfois l'humoriste Carlyle, traitant les délibérations de la constituante « de théories des verbes irréguliers ou de conjugaison des verbes défectifs. » La nuit du 4 août, dans laquelle nous étions habitués à symboliser tout ce qu'il y avait de généreux dans la révolution, ne lui inspire qu'un railleur et ironique dédain. Pour lui, comme pour tel contemporain, cet empressement des privilégiés à sacrifier à la foi nouvelle des prérogatives héréditaires n'est qu'une maladive et aveugle ivresse. Après avoir si bien montré comment les privilèges avaient depuis longtemps perdu leur raison d'être, il se prend à en regretter la brusque abolition; il eût voulu que la constituante conservât à la France une aristocratie héréditaire. Qu'est-ce au fond? Deman-

der un tel acte à la révolution, c'est lui demander de se renier elle-même, car, en fait comme en théorie, toute la révolution pourrait se résumer dans la suppression des privilèges.

Le philosophe nous semble ici glisser dans le défaut qu'il reproche à la constituante, dans les thèses abstraites, dans l'*a priori* de l'esprit classique. Il se représente une aristocratie idéale ou, ce qui revient au même, il envisage une aristocratie étrangère, il en dépeint en termes magnifiques la grandeur et les avantages, et, ce tableau achevé, il blâme la constituante d'avoir détruit une noblesse qui, en 1789, n'avait rien de commun avec l'aristocratie idéale par lui décrite. Dans son *Ancien Régime*, M. Taine nous avait lui-même prouvé par le menu que, depuis longtemps, la noblesse française ne remplissait plus sa fonction. Entre son *Ancien Régime* et sa *Révolution*, il y a ainsi une sorte de contradiction. Il regrette dans un volume la chute de ce que, dans le précédent, il dépeint comme condamné à une ruine prochaine. Lorsqu'il réprouve l'abolition des ordres privilégiés, lorsque, dans la noblesse, il veut trouver les élémens d'une chambre haute, il oublie que cette noblesse était elle-même imbue des idées et des préjugés de l'époque, qu'elle était démocrate à sa façon, si bien que, dans ses cahiers, elle réclamait l'égalité de tous ses membres; il oublie l'attitude de la majeure partie des nobles à l'intérieur comme dans l'émigration et le rôle de cette droite de la constituante, qui, selon ses propres expressions, n'a su résister aux fautes et aux folies que par des fautes et des folies presque égales. Il oublie enfin le courant du temps, les idées du jour, tout ce que, dans sa théorie, il appelle le « moment. »

D'où vient cette apparente contradiction chez un esprit si ferme, où d'ordinaire tout se tient si solidement? C'est que, si dégagé qu'il soit de tout esprit de parti, M. Taine a ses préférences politiques, et ici ses préférences se font jour au détriment de l'historien et du philosophe. Il a, lui aussi, ses rêves de cité idéale; mais, conformément à ses habitudes d'esprit positif, son type politique n'a rien d'abstrait, il est réel et vivant. Ce n'est rien autre que l'Angleterre et la constitution britannique. Pour s'en convaincre, il n'y a qu'à relire ses rapides et profondes *Notes sur l'Angleterre*, notes qui, à bien des égards, pourraient servir de préambule à ses *Origines de la France contemporaine*. Quand il définit le rôle possible de la royauté, de la noblesse, des corporations, c'est manifestement nos voisins qu'il a en vue (1); ce qu'il reproche à la constituante,

(1) En Angleterre même, M. Taine fait honneur à l'aristocratie de ce qui ne lui appartient pas toujours. Des trois hommes d'état, cités par lui, comme un exemple de la sélection aristocratique, Pitt, Canning, Peel, aucun ne faisait partie de l'aristocratie privilégiée.

c'est, au fond, de ne les avoir pas imités. Autant vaudrait presque reprocher à la France de n'être pas l'Angleterre. Cette constitution pondérée, dont M. Taine fait un si magistral tableau, elle est sortie du sol anglais, du tempérament anglais, de l'histoire de l'Angleterre. Comment s'étonner que, d'un pays et d'un peuple différens, il ait surgi une autre révolution, une autre conception politique, une autre société? Le théoricien de l'influence du milieu se trouve ainsi en contradiction avec son propre système ; il oublie que les institutions sorties du sol national sont les seules vivantes ; il semble considérer la constitution anglaise comme le seul type politique, le seul moule raisonnable de l'état moderne, refaisant à son tour, en un autre sens, le songe que, chez la révolution, il taxait tout à l'heure de chimère puérile, rêvant une constitution rationnelle et cosmopolite, applicable aux différentes contrées et aux différens peuples, sans tenir compte de leur tempérament ou de leur passé.

On comprend les défiances de l'écrivain pour la démocratie ; mais on s'étonne que ces défiances aient pu amener un esprit aussi systématique, un déterministe aussi résolu, à se dissimuler ce qu'il y a de puissant et de fatal dans le courant qui entraîne la France et l'Europe à la démocratie. C'est là, j'oserai le dire, le côté faible de son grand ouvrage. S'il s'explique en partie par sa psychologie, ce défaut n'en aboutit pas moins à le mettre en contradiction avec l'ensemble de son système. Pour apprécier plus largement la révolution, il n'a qu'à revenir à sa thèse sur « le milieu et le moment. » Sous ce rapport, le grand prédécesseur de M. Taine dans sa nouvelle carrière, Tocqueville, se montre plus philosophe. Pour n'avoir qu'une médiocre confiance dans la démocratie, Tocqueville n'en a pas moins bien vu que, en 1789, l'avénement de la démocratie était inévitable, et il ne s'est pas attardé à rechercher ce que la constituante eût pu lui substituer.

D'un historien aussi sévère pour la constituante on ne saurait attendre grande indulgence pour la législative ou la convention. A leur égard, l'excès de sévérité nous choque moins. M. Taine a lui-même, du reste, tracé d'une façon émouvante la terrible situation que leur faisait à toutes deux l'omnipotence croissante de la populace. A le lire, on sent que, pour ne point se plier à la dictature de l'émeute, il eût fallu des assemblées de saints ou de héros. Rien de plus triste peut-être, dans toutes ces navrantes peintures que le tableau de la pâle et incertaine législative laissant détruire pièce à pièce une constitution dont en grande majorité elle désirait le maintien, et présidant à la chute de cette royauté qu'elle eût souhaité sauver. C'est cette faible assemblée, rendue plus terne par le voisinage de ses deux grandes sœurs, qui, de propos délibéré et par calcul de parti, a

déchaîné sur l'Europe une guerre où devaient succomber six millions d'hommes, et où la révolution devait trouver pour couronnement le despotisme militaire.

Longtemps nous nous sommes persuadés que c'étaient les monarchies, désireuses d'étouffer la révolution, qui avaient attaqué et envahi la France. Les historiens, l'Allemand H. de Sybel notamment, avaient déjà prouvé pièces en main le mensonge de cette légende. M. Taine a complété la démonstration, non plus avec des documens diplomatiques, mais avec les discours, les mémoires et les aveux mêmes des vrais coupables. C'est la France, c'est la législative qui a jeté le gant à l'Europe, et cela sous l'inspiration des girondins et de leur *leader* politique, Brissot. M. Taine explique fort bien les raisons de cette machiavélique combinaison des « brissotins. » Il montre que, sans la guerre, si les troubles du dedans n'avaient pas été compliqués par les dangers du dehors, l'opinion aurait tourné, que la pratique aurait bientôt dévoilé les défauts de la constitution et en eût provoqué la réforme, qu'au bout d'un an ou deux, « la nation se fût prononcée pour les magistrats contre les clubs, pour la gendarmerie contre l'émeute, pour la loi contre la populace (1). » Tel était, d'après lui, le calcul de Louis XVI, et si l'expérience n'eût pas été dérangée, ce calcul eût sans doute été juste et la France eût abouti à une monarchie constitutionnelle régulière. Ainsi, selon notre historien, quel que fût le vice originel de la révolution, c'est la guerre qui l'a fait définitivement dévier et en a abandonné la direction aux exaltés et aux forcenés. La guerre, en effet, a été pour 1792 et 1793 ce que la famine avait été pour 1789 : elle a exaspéré les passions populaires, ravivé les plaies que la paix eût pu cicatriser. C'est elle qui, grâce aux bruits de trahison, grâce à la peur de Brunswick et de ses complices du dedans, a conduit au 10 août, aux massacres de septembre, à la terreur.

Comme le roi était en droit de compter sur la paix, les ennemis de la cour étaient fondés à voir dans la guerre un piège infaillible pour le roi et la constitution. C'est ce qu'ont fait les girondins, qui se croyaient les héritiers naturels des constitutionnels, et ils s'en sont plus tard vantés avec Brissot (2). Ils craignaient de laisser la révo-

(1) *Révolution*, t. II; *la Conquête jacobine*, p. 142-143.

(2) Pour être équitable, il convient de rappeler que, par une trop fréquente aberration, tous les partis étaient alors plus ou moins enclins à chercher le salut dans une diversion extérieure. Tous, du moins, comptaient des politiques qui, pour des motifs opposés, tablaient sur la guerre ; les girondins afin de précipiter la révolution ; certains constitutionnels, avec le ministre Narbonne, afin de rétablir la discipline dans l'armée, de relever le prestige de la couronne et de faciliter par là une revision de la constitution ; la reine enfin et les contre-révolutionnaires afin de ramener l'ancien régime

lution languir et l'opinion revenir au roi; pour réveiller les patriotes et rallier derrière eux la nation, déjà lasse du désordre, ils la contraignirent par la guerre à choisir entre la révolution et l'ancien régime. La question ainsi posée, ils savaient que, pour l'immense majorité, qui derrière les étrangers voyaient les émigrés, le choix ne saurait être douteux. C'était là un jeu aussi téméraire qu'impie : il effrayait Danton et Robespierre; il tenta Brissot et avec lui Vergniaud et Gensonné. La gironde jeta les dés, la révolution gagna la partie, mais le gain ne fut pas pour ceux qui avaient ainsi osé jouer la France.

Si la guerre amène, en effet, le triomphe des adversaires de la constitution, les politiques de la gironde, qui se flattaient de régner sur les ruines de la royauté, se voient bientôt entraînés dans sa chute. Le pouvoir passe aux mains des plus exaltés et des moins scrupuleux, aux mains de la montagne, appuyée sur les clubs et les piques des sections. De l'anarchie sort ainsi un despotisme nouveau qui, maître du gouvernement par la violence, va s'y maintenir par la terreur. La guerre étrangère ne fait qu'aider les jacobins à achever la conquête de l'intérieur, conquête préparée de longue main et dont M. Taine a le premier marqué les rapides étapes, d'un bout du territoire à l'autre.

Dans la convention, les girondins semblent tout-puissans par le nombre, par l'ascendant du talent et de l'éloquence; mais tout cela ne leur sert à rien devant les émeutes de la populace. Moins libre encore que les assemblées précédentes, la convention, courbée sous le joug des clubs et de la commune, livre ses chefs aux vengeances populaires et commence, par les girondins, à se décimer elle-même. En attendant le jour où l'excès de la peur lui rendra le courage de se révolter, la convention mutilée devient « une machine de gouvernement au service d'une clique. » Si sévère qu'il soit pour elle, M. Taine n'est pas plus dur que le républicain Quinet pour « cette assemblée maîtresse et esclave, hardie à accepter toutes les fantaisies d'abord de la foule, puis bientôt, de quelques-uns, enfin d'un seul (1). »

Entre les vainqueurs et les vaincus du 31 mai, il y a du reste peu de différence aux yeux de notre historien. Pour les principes, pour la foi aux abstractions, pour l'infatuation et le dédain de l'expérience, les girondins ressemblent singulièrement aux montagnards.

avec l'intervention étrangère. Louis XVI, lui-même, ne paraît pas toujours avoir autant redouté la guerre que semble le dire M. Taine. Voyez, par exemple, la Correspondance de Marie-Antoinette avec Fersen et une fort curieuse étude de M. A. Sorel sur la *Mission du comte de Segur à Berlin en* 1792.

(1) Quinet, *la Revolution*, t. II, p. 17, cf. p. 9.

Ils sont aussi impies et intolérans, non moins téméraires et utopistes, non moins raides et sectaires. La partie paisible de la population ne s'y trompe point. La grande majorité de la bourgeoisie et du peuple de Paris, qui au printemps de 93 regrette encore la constitution de 91, ne distingue pas les girondins de leurs adversaires. A ses yeux, ce sont tous également des usurpateurs et, de fait, les girondins semblent bien des révolutionnaires, dans le pire sens du mot. Jusqu'à la chute de la royauté, ils n'ont montré pour la légalité que des scrupules de forme : s'ils n'ont pas fait les émeutes, ils leur ont aplani la route avec Pétion, ils en ont recruté le contingent avec Barbaroux, ils les ont équipées et leur ont mis en main les piques des sections en décrétant l'armement des citoyens passifs.

Entre les girondins et les jacobins la grande différence, c'est que les premiers sont plus polis, plus lettrés, qu'ils ont gardé des habitudes de tenue et même des goûts d'élégance, que de l'ancien régime ils conservent le goût de la société et de la conversation, qu'ils ne savent point imiter les familiarités populacières de Danton, ni se loger commme Robespierre chez un menuisier, ce qui, aux yeux du peuple, leur donne un faux air d'aristocrates. Par penchant comme par principe, ils répugnent à la dictature de la canaille; ils prétendent établir, dans leur cité idéale, le règne des lois, mais leurs combinaisons abstraites sont chimériques, et, dans la lutte, toutes leurs qualités de penseurs et d'hommes du monde sont pour eux une cause de faiblesse, sans compter qu'avec leur incohérence et leur indiscipline, tous ces beaux parleurs, sans chef reconnu, n'ont jamais su former un vrai parti politique.

Les girondins ne sont pas les seuls à sortir amoindris de *la Conquête jacobine*. Les chefs de la montagne ne sont pas plus heureux. Danton en particulier, « qui avec une double infidélité recevait, l'argent du roi pour empêcher l'émeute et s'en servait pour la lancer (1), » Danton, dont M. Taine a de nouveau démontré la participation aux massacres de septembre, et qui, au 31 mai, conspira contre la représentation nationale, de même qu'au 10 août contre la royauté. Je ne m'arrêterai pas à plaider les circonstances atténuantes ni pour Danton, ni même pour les girondins, — leurs tardifs scrupules, leur sincérité, leur désintéressement, la noblesse de leur mort. La superstitieuse dévotion d'adorateurs en quête d'idoles peut seule diviniser tel ou tel des grands lutteurs de la révolution ; en fait, elle me paraît manquer de saints ou de héros dignes d'elle. On ne saurait la personnifier dans aucun nom, l'incarner dans aucun homme. Chez ses principaux acteurs la gra

(1) *Révolution*, t. II; *la Conquête jacobine*, p. 288-289.

deur morale est rare, chez presque tous il y a plus que des taches, il y a des souillures. A cette époque, où le mot de vertu est sur toutes les bouches, les actes de la vie ne répondent pas à la hauteur des aspirations. Par ce côté, les hommes de la révolution ressemblent à leurs pères, les philosophes du XVIIIe siècle, eux aussi presque tous plus grands par l'esprit et les principes que par le caractère, par les mœurs. A cet égard, la révolution française est décidément inférieure aux grands mouvemens religieux, au christianisme des IVe et Ve siècles, à la réforme du XVIe; elle est même inférieure aux révolutions d'Angleterre et d'Amérique, qu'elle domine par tant d'autres côtés. Elle n'a ni Hampden ni Washington, elle n'a même ni Milton ni Franklin. Veut-on en personnifier les plus généreux instincts dans quelque figure vivante, on est obligé de recourir au naïf La Fayette, ou de s'adresser à des personnages épisodiques, peut-être de préférence à des femmes, à Mme Roland, à Charlotte Corday, ces deux païennes et stoïques Romaines.

C'est là un des traits de la révolution que, dans ses actes et ses péripéties, comme dans ses acteurs et ses chefs, elle ne saurait exciter une admiration sans mélange. Jamais le bien et le mal ne se sont autant mêlés, et les rêves les plus élevés des philosophes ainsi associés aux plus grossiers appétits de la foule. De tous les historiens de la révolution, aucun ne nous avait aussi bien fait comprendre ces étranges contrastes qui, à bien des égards, durent encore. Si l'auteur a souvent fait ressortir de préférence les côtés sombres, il y était entraîné à la fois par sa théorie, par sa passion de la vérité, et sa haine des lieux-communs. Avant de le taxer d'étroitesse et d'injustice, il convient de connaître la conclusion de son grand ouvrage. En attendant, pour être pleinement équitable envers la révolution et envers ses sinistres athlètes, M. Taine n'aurait qu'à répéter ce qu'il répondait lui-même à l'un de ses prédécesseurs en sévérité, le puritain Carlyle : « Ces logiciens ne fondaient la société que sur la justice, ces épicuriens embrassaient dans leur sympathie l'humanité entière. Ils avaient pour but le salut universel comme vos puritains le salut personnel. Ils ont combattu le mal dans la société, comme vos puritains dans l'âme. Ils ont eu comme eux un héroïsme, prompt à la propagande, et qui a réformé l'Europe, pendant que le vôtre ne servait qu'à vous (1). »

ANATOLE LEROY-BEAULIEU.

(1) *L'Idéalisme anglais*, étude sur Carlyle.

LE

COUSIN NOËL

DERNIÈRE PARTIE (1).

XXI.

Noël la suivit de loin jusqu'à ce qu'elle fut rentrée. Alors il s'assit sur le sable pour se recueillir un instant. Cet étrange emportement de Técla le laissait désorienté. Il s'était préparé à un attendrissement, à une explosion de bonheur. Il s'était dit que ce sacrifice, qui lui coûtait si cher, allait la jeter dans une joie éperdue. Pourtant, en y réfléchissant, il finit par comprendre l'indignation qui l'avait soudain saisie, sa réponse dure, brutale... Toute pleine encore de sa douleur, l'offre d'être sa femme n'avait-elle pas dû lui paraître comme une profanation horrible?

Le soir approchant, il se décida à regagner la maison. Il eut presque un soulagement de ne pas la trouver au jardin. Dame Clémence y était seule, la mine soucieuse.

— Que s'est-il donc passé? lui demanda-t-elle. Técla est arrivée ici dans un état d'exaspération singulier. Elle s'est enfermée dans sa chambre, où elle m'a priée de la laisser...

Noël répliqua d'une manière évasive; la grand'mère n'insista pas.

L'heure du souper ayant sonné, Técla refusa de venir à table. Le repas fut triste. Le filleul redoutait de nouvelles questions de sa marraine et avait hâte d'y échapper. Il se retira de bonne heure.

(1) Voyez la *Revue* du 1er et du 15 décembre 1881.

Certes, il s'était trop pressé... Avant de tenter une si extraordinaire demande, il eût fallu y préparer sa cousine, l'amener peu à peu à cette idée qui outrageait sa tendresse de sœur. Elle! remplaccer Valérie!.. Était-il surprenant qu'une telle proposition, ainsi présentée tout à coup, eût soulevé de terribles révoltes? Assailli de ces pensées, il délibérait comment maintenant il la ferait revenir de cette première impression, si défavorable pour lui, de cette rancune peut-être qu'elle lui gardait... Il songeait à l'embarras de la prochaine entrevue... Comment allait-il l'aborder? comment l'accueillerait-elle?

Le lendemain, Técla ne parut pas de la journée. L'après-midi, il sortit seul et recommença cette excursion à Antibes qu'ils avaient faite à deux, prenant par les mêmes chemins, s'arrêtant aux mêmes places. Au pied d'une roche où elle s'était un instant reposée, des violettes encore froissées... Il en cueillit quelques-unes qu'il rapporta.

Trois jours s'écoulèrent. Elle s'obstinait dans sa réclusion. Noël n'en pouvait douter : elle le fuyait. Chaque matin, il descendait, se disposant à la rencontrer quand il traversait le jardinet. En passant devant la porte close de la chambre de la jeune fille, un émoi l'étreignait... La matinée s'écoulait; on servait le dîner... Alors il se hasardait à s'informer auprès de dame Clémence : Técla était triste, mais cachait obstinément l'objet de sa peine. Il eût voulu tout confier à sa marraine; mais avait-il le droit de révéler ce secret que sa pauvre cousine avait si soigneusement enseveli au fond d'elle-même? avait-il le droit de la trahir? — Il se taisait donc, inquiet, tourmenté, attendant l'issue de la crise, n'osant rien pour la précipiter.

Le cœur est plein de mystères, de contradictions. Quelque sincère, quelque ouvert qu'il soit, il semble qu'il y ait toujours le repli caché, la pensée obscure, comme le coin trouble et voilé. — C'était plus que de l'inquiétude, de la pitié qui agitait Noël. L'absence de Técla devenait une souffrance. Il s'étonnait de cette irritation, de cette anxiété nerveuse, de cette impatience, de cette fièvre de la revoir. A la vérité, il ne songeait qu'à elle. Et ce désir de la retrouver grandissant d'heure en heure, emplissant son cerveau, l'absorbant tout entier, éveillait de sourdes tortures. Frappé de cette détresse de son être, il cherchait à pénétrer l'énigme. S'était-il donc abusé? se pouvait-il qu'il se fût mépris à ce point ? N'était-ce point seulement de la compassion ce qu'il éprouvait pour elle, ce besoin de se sacrifier, d'accomplir une réparation?.. Chose étrange! pour se décider à ce mariage, il lui avait fallu tant d'efforts, de raisonnemens, presque tant de force d'immolation!.. Pourquoi aujourd'hui le refus

de Técla lui causait-il un chagrin? Ces métamorphoses de l'âme qui s'accomplissent si lentes et si insensibles, éclatent souvent d'une manière soudaine. Il suffit d'une lueur pour percer les ténèbres. — Enfin il lisait en lui. Pris à son rôle de sauveur, son attachement pour sa cousine l'avait envahi jour à jour; peu à peu, l'amitié s'était transformée.

Un soir, Noël s'était oublié à rêver dans le jardinet. Dame Clémence remontée chez elle et la jeune servante ayant fermé la petite grille d'entrée de la maison, tout bruit avait cessé. Seul, le murmure de la mer rompait ce grand silence, qui empruntait à la nuit quelque chose de grave, de solennel. Pas de lune, mais le ciel splendidement étoilé répandait une pâle lumière d'un charme suave et mystérieux. — Noël laissait flotter son esprit. Cette journée encore s'était écoulée et il ne l'avait pas vue!.. Il le comprenait à cette heure... Il aimait!.. C'était bien de l'amour, ce frémissement qui l'agitait à sa pensée. Il aimait!.. et un sentiment à la fois doux et cruel le pénétrait... Six mois déjà s'étaient écoulés depuis la mort de Valérie. Son souvenir ne s'était point effacé, il s'était comme fondu dans cette autre tendresse... N'étaient-ce point deux âmes sœurs, et se pouvait-il que la mort eût complètement dénoué ce lien si étroit qui les unissait?

Dans cette méditation, tout à coup, il crut entendre une porte qui s'ouvrait et se refermait... Son cœur s'arrêta dans sa poitrine. La chambre de sa cousine était au rez-de-chaussée, de plain-pied avec le jardinet. Un pas léger s'approchait, venant de son côté. — Técla surgit à l'entrée du bosquet.

En face l'un de l'autre, ils restèrent quelques secondes, se regardant dans la nuit. Elle, debout, un peignoir de laine blanche l'enveloppant tout entière, ses longues nattes tombant sur ses épaules; lui, toujours assis, immobile, cloué, comme s'il craignait de faire évanouir l'apparition. Soudain, il se précipita.

— Técla! murmura-t-il.

Elle fit un mouvement pour s'éloigner.

— Non, reprit-il, puisque vous voilà, je veux vous voir, vous parler...

— Laissez-moi, Noël, laissez-moi, je vous en prie...

— Non, vous m'écouterez, il le faut, continua-t-il en étreignant ses mains dans les siennes.

Et, presque de force, il l'entraîna vers le banc, où elle s'affaissa à demi défaillante.

— Técla, dit Noël, je vous ai causé un chagrin, l'autre jour, par ma maladresse à vous ouvrir mon cœur de frère... pardonnez-moi... Je vous ai parlé d'un rêve de votre grand'mère... que vous connaissez, je le sais... Elle verrait une consolation à un avenir désolé

pour moi... elle verrait pour sa vieillesse si triste une famille se reformer autour d'elle... si vous consentiez à devenir ma femme?

— Impossible, Noël!

— Pourquoi? le temps n'efface-t-il pas toute douleur?.. Técla, la confidence de l'abbé Vachon m'a tout révélé de votre âme... Si difficile, si étrange que cela soit à dire,.. Técla,.. je sais que vous m'aimez...

A ce mot, elle tressaillit, mais ne répondit rien.

— Ah! reprit-il, ne niez pas ce sentiment qui vous a faite si grande et si généreuse, car c'est, à cette heure, le souvenir de ce sacrifice qui remplit ma pensée... J'ai interrogé mon cœur... je suis descendu jusqu'au fond de moi. Eh bien! je me suis rendu compte de ce qui se passait dans mon âme... Je m'ignorais... Il a fallu la douleur pour m'ouvrir les yeux, cette douleur de ne pas vous voir... Técla, il faut que je vous l'avoue... il faut que vous l'entendiez... ce que vous aviez pris pour de la pitié, c'était autre chose...

Il parlait tout bas, penché sur elle. Rigide, les yeux baissés, ses mains jointes sur ses genoux, elle l'écoutait... Parfois, seulement, ses paupières s'agitaient; un faible soupir s'exhalait de ses lèvres. Il sentait qu'une indicible émotion la gagnait... Peu à peu, elle se laissait reconquérir...

— Eh bien! oui, poursuivit-il, aujourd'hui, je me connais... je me juge tout entier... Técla, ma vie désormais, c'est vous... je ne puis même pas l'envisager sans vous... et ce n'est plus l'amie, la sœur que je vois en vous... c'est la fiancée, c'est l'épouse...

Toute frissonnante, elle leva ses yeux.

— Noël, murmura-t-elle, je vous en conjure, taisez-vous...

— Non, reprit-il en se rapprochant, effleurant presque son visage, non, Técla. Je veux que vous sachiez tout... Vous avez cru que je me dévouais,.. je le pensais moi-même... Eh bien! non, non,.. je n'ai ni pitié ni dévoûment... je vous aime!

A cet aveu, elle étouffa un cri. Noël s'était mis à ses pieds. Soudain, il l'entoura de ses bras et l'attira vers lui. Comme enivrée, elle pencha sa tête... Mais ce ne fut là qu'une seconde de vertige. Tout aussitôt elle se redressa, et avant même qu'il eût songé à la retenir, elle s'était enfuie.

Il entendit la porte de sa chambre se refermer brusquement sur elle.

XXII.

Le lendemain, Técla était d'une pâleur de marbre. Elle affecta avec Noël un air tranquille qui contrastait avec le feu sombre de ses yeux légèrement rougis. Après déjeuner, il lui offrit de l'emmener sur la grève; elle accepta.

Pourtant, en se retrouvant seuls, tous deux, quelque chose de l'émotion de la nuit les reprenait. Il sentait trembler sous le sien le bras de sa cousine. Quand ils furent assis, pendant un instant, ils se turent. Enfin, d'une voix craintive :

— Técla, dit Noël, j'ai besoin que vous me rassuriez, j'ai peur...

— Peur?..

— Oui, je ne sais quelles sont vos pensées, et il me semble que je dois m'en effrayer...

— Pourquoi?

— Hier soir j'ai vu le trouble de votre pauvre âme quand j'ai voulu vous forcer à m'entendre... Vous vous défendez, Técla... et cependant... malgré moi, j'espère, je veux espérer...

Farouche, elle tenait son grand regard attaché sur lui, sans que Noël pût rien deviner de ses impressions. Cette attitude de sphinx le déconcertait et redoublait ses craintes. Il poursuivit, reprenant le thème de la veille, lui répétant ce projet de la grand'mère, le rêve qu'il ne demandait qu'à réaliser... Il parla de cet amour né insensiblement d'une amitié de frère, d'une admiration pour sa générosité. Il lui montra l'avenir qui leur restait, et dont ils pouvaient jouir,.. suppliant, s'appliquant à ébranler cette froideur impénétrable qu'elle lui opposait. Mais elle gardait sa même impassibilité.

— Técla, répondez-moi, au moins,.. laissez-moi entendre votre voix...

Muette, elle le regardait toujours, sans un mouvement, sans un tressaillement de son visage. Il saisit ses mains.

— Técla, je vous le jure, je vous aime... Ne consentez-vous pas à devenir ma femme?

Un moment encore, elle resta silencieuse. Puis, se décidant tout à coup :

— C'est vous qui le voulez?

— Je vous aime! répéta-t-il.

— Après tout, répliqua-t-elle d'un ton étrange, comme si elle poursuivait quelque pensée intérieure, pourquoi pas?

Le jour même, dame Clémence fut mise au courant de l'événement. Noël, transporté, remerciait Técla, disant la joie qu'elle lui donnait, causant de leur existence future... Les Guistel, consultés, ne pouvaient qu'approuver ces accordailles. Les intérêts de leur fils l'attachant à Berghem, sa vie s'y trouverait toute faite; cette union avec sa cousine assurait un nouveau bonheur. Il fut décidé que le mariage se célébrerait à Antibes, loin des tristes et effrayans souvenirs.

A la vérité, cette saison des fiançailles, d'ordinaire si radieuse, fut quelque peu obscurcie par les étrangetés, les bizarreries d'humeur de Técla. Toujours pensive et taciturne, elle se laissait aimer,

plongée dans son indifférence, s'emportant à quelque marque de tendresse pour Noël, puis le repoussant durement. On eût presque dit qu'elle avançait, malgré elle, dans une résolution implacable, faisant de terribles efforts pour dompter ses révoltes, dominer ses épouvantes tenaces. Le cousin subissait le contre-coup de ces angoisses secrètes. Sa nature calme s'enfiévrait des agitations de cette âme tourmentée. Parfois, d'inexplicables craintes, comme de noirs pressentimens, l'assiégeaient. Il lui semblait que quelque chose d'extraordinaire pesait sur lui... Il avait presque peur... Mais il essayait de se rassurer... Le bonheur rendrait à sa cousine la sérénité d'autrefois... son pauvre cerveau ébranlé finirait par se remettre... Il voulait croire, il voulait espérer...

Les préparatifs, d'ailleurs, marchaient en hâte. Une lettre de Berghem déterminant la nécessité d'un retour pour dame Clémence, elle devait partir après la cérémonie même du mariage. Les jeunes époux résideraient encore deux mois à Antibes.

Le jour arriva enfin. Dans leur deuil, il ne pouvait être question ni d'éclat ni de fête. Pourtant, les parens de Noël avaient un instant songé à venir. Mais, au dernier moment, M. de Guistel, empêché par une attaque de goutte, toute idée de voyage avait été abandonnée. Ils se contentaient d'envoyer leur bénédiction, comptant que le jeune ménage irait passer quelques jours à Hazebrouck aussitôt le retour à Berghem.

La noce fut des plus simples. Le matin, une voiture conduisit à la mairie les mariés et la grand'mère. Les témoins obligés et la famille du docteur Rémy formaient toute l'assistance. — Técla n'avait jamais paru plus grave. En robe de mousseline blanche, des fleurs d'oranger naturelles dans ses cheveux, on eût dit une victime parée pour le sacrifice. Elle répondit d'une voix ferme, et signa sans hésiter, avec une sorte de hâte fébrile, l'acte irrévocable. A l'église, elle conserva sa même attitude glacée. Une messe basse; la courte exhortation du prêtre... Après quoi, on regagna la maisonnette. Tout était terminé.

L'après-midi, dame Clémence dit adieu à ses enfans, qui ne devaient la rejoindre qu'au printemps.

Le mariage fut, pour Noël, un éblouissement, un délire. La vie a de ces heures de ravissement, de bonheur éperdu, où l'on se sent comme enlevé à soi-même.

Le lendemain, à la nuit, ils étaient assis dans le jardinet. Il avait passé un bras autour de la taille de sa femme; elle appuyait la tête sur son épaule. Au ciel, les étoiles s'allumaient une à une... Ils se taisaient, alanguis tous deux, plongés dans une délicieuse

torpeur. Soudain, comme si elle sortait d'un rêve, Tecla se dégagea brusquement.

— Qu'as-tu donc? lui demanda-t-il.

Ses yeux hagards devant elle, elle ne répondit pas.

— Mais qu'as-tu donc? répéta-t-il, subitement inquiet.

— Rien, rien, balbutia-t-elle enfin.

— Tu es toute pâle.

— Rien! rien! te dis-je, une idée absurde, une terreur subite... Je t'aime! je t'aime!

Et elle le serra avec force.

Noël, presque alarmé, l'interrogea, la pressa de questions tendres. Bientôt reprenant son sourire, elle le rassura.

Au milieu de leurs ivresses, ces étranges mouvemens d'effroi jetaient Noël dans des transes cruelles. Ressaisie tout à coup par ces mêmes craintes affreuses, elle résistait aux caresses de son mari, s'accusant, se maudissant, comme si elle ne pouvait se garder d'une sorte de remords. Puis, peu à peu, sous les baisers, ses sanglots s'apaisaient. Elle s'abandonnait, calmée, presque engourdie. — Ces lubies, véritables accès de démence, n'amoindrissaient en rien l'amour de Noël. En dépit d'ailleurs de ces révoltes, de cette défense contre elle-même, Técla avait des ardeurs, des transports violens de passion.

— Tu es à moi, disait-elle, en l'étreignant follement, je t'aime! je t'aime!.. Oh! s'il était possible de ne plus penser!

Il s'efforçait de guérir ces effrois. — Un jour, dans une de ces expansions où il lui livrait toute son âme, il surprit enfin la cause de tant de combats déchirans. Le nom de Valérie ayant été prononcé :

— Oh! s'écria-t-elle, dis, Noël, l'as-tu véritablement oubliée?

Tout aussitôt, elle lui ferma la bouche de sa main :

— Ne me réponds pas...

Et comme il voulait continuer :

— Non, tais-toi, reprit-elle impérieusement, tu ne peux comprendre,.. tu me fais mal...

Il s'étonnait de la ténacité de cette obsession, lui que le présent dominait tout entier. Il ne concevait pas que la pauvre jalouse pût nourrir un seul doute. Qu'était-ce, en effet, que cet éveil d'adolescent, ces aspirations confuses pour Valérie, auprès des embrasemens de la possession!.. Técla était tout, le passé, l'avenir!.. Il l'adorait comme on adore la première femme, quand l'ivresse du premier amour peut s'allier aux sentimens les plus exquis du cœur.

Cependant les soins, les effusions, cette tendresse si attentive eurent à la fin raison des crises troublantes. Técla parut se sou-

mettre à son bonheur et, s'y livrant éperdument, réussit à se débarrasser de ces rechutes qui assombrissaient leurs joies d'amans. Le calme s'établit... Plus de révoltes, plus de ces débats extraordinaires, de ces incompréhensibles regrets... Absorbée dans sa passion, elle en vivait, ne considérant plus rien au-delà. — Des promenades à deux, de longs repos dans la campagne fleurie, les veilles dans le jardinet, suivis de causeries douces, de caresses ineffables...

Un soir même, sur la prière de Noël, elle chanta.,. Il écoutait, dans l'extase, cette belle voix chaude et vibrante. Quand elle eut achevé, ils restèrent un moment silencieux. Tout à coup elle le saisit avec cette fougue qu'elle mettait dans sa tendresse.

— Oh! oui! s'écria-t-elle, je veux être heureuse!.. Je veux jouir de cet amour qui m'a tant coûté!

A Antibes, l'hiver est le vrai printemps. Les violettes commençaient à sécher, les orangers s'effeuillaient, le soleil était presque trop chaud; une lettre de la grand'mère les avertit que l'époque du départ était venue.

— Mon Dieu!.. s'écria Técla, comme ramenée à une dure réalité.

— Que veux-tu? dit Noël, il faut être raisonnable, ma chère aimée. La vie nous rappelle à Berghem, nous y avons maintenant une exploitation importante pour laquelle, tu le sais, ma présence est indispensable...

— Berghem!.. murmura-t-elle, comme si tous ses effrois renaissaient à ce nom.

Puis, soudain, elle se jeta au cou de son mari.

— Je t'en conjure, accorde-moi quelques jours au moins...

— Mais, ma chérie, déjà nous avons tant tardé!

Cependant il céda, et consentit à prolonger encore le séjour d'une semaine.

Il semblait que c'était là un répit suprême où Técla avait résolu d'épuiser toutes les félicités.

— Ce sont mes dernières heures, disait-elle.

Noël s'appliquait à l'accoutumer à l'idée de ce retour au foyer de famille, essayant de l'intéresser à leurs affaires. Et d'ailleurs n'emporteraient-ils pas leur paradis avec eux?

Ces huit jours passèrent comme un rêve. La veille du départ, ils allèrent visiter les lieux qu'ils avaient si souvent parcourus ensemble. Elle voulut tout revoir pour mieux se pénétrer de ces souvenirs si chers. Le soir, ils veillèrent tard dans le jardinet.

Le lendemain, Técla fut debout dès l'aube. Elle n'avait pas dormi. Un tremblement l'agitait. Noël partageait sa mélancolie. — On ne quitte pas sans regret l'endroit où l'on a été pleinement heureux. Il nous paraît que quelque chose de nous se détache et nous abandonne. — Avant de monter dans la voiture qui devait les conduire

à la gare, elle cueillit quelques fleurs jaunies au bosquet d'orangers. Une fois encore, il l'étreignit sous ces arbres qui avaient vu leur premier baiser.

— Courage! dit-il.

Pour toute réponse, elle lui jeta un regard désespéré.

XXIII.

C'était par une triste journée, un de ces temps gris d'avril où, dans les contrées du Nord, l'hiver se défend si rudement contre les premiers sourires du printemps. Le vent soufflait âpre, faisant ployant les hauts peupliers de la route aux bourgeons près d'éclater. Pelotonnée dans le vieux cabriolet de Berghem, aux côtés de son mari, Wilmar tenant les guides, Técla, silencieuse, contemplait d'un œil terne ce pays plat d'un aspect si mélancolique dans ses grands voiles de brume. Noël, ressaisi soudain par ses intérêts, se renseignait sur mille détails. On atteignit le château. La Rousse franchit la grille, traversa l'avenue et s'arrêta sur la terrasse.

Dame Clémence se précipita suivie du curé et des Cadot.

— Mes enfans! mes chers enfans! s'écria-t-elle en recevant sa petite-fille dans ses bras.

— Bonjour, le sauveur! dit l'abbé Vachon en serrant fortement les mains de Noël.

On entra dans la salle à manger, où Félicité avait préparé une collation.

Técla ne voulut rien prendre. Mme Cadot observa que la jeune femme paraissait fatiguée. On s'était revu, embrassé... Les amis se retirèrent.

Les premières effusions du retour passées, la grand'mère conduisit ses enfans à l'appartement qu'elle avait disposé pour eux. Dans sa prévoyance si attentive, tenant à dépayser tout rappel, à l'aile opposée des chambres occupées autrefois par les cousines, deux pièces spacieuses avaient été choisies. Le mobilier rafraîchi, des rideaux de perse d'un ton vif aux fenêtres, un tapis recouvrant le plancher et, de ci, de là, les objets familiers aux jeunes époux.

— Mais vous vous êtes ruinée, marraine! s'écria Noël dès le seuil.

— Bah! les récoltes seront superbes cette année; c'est le bon Dieu qui paiera cette gâterie. En attendant, je veux que vous soyez bien chez vous.

Técla, debout auprès de sa grand'mère, regardait autour d'elle comme effarée.

— Mais on dirait que tu trembles! dit dame Clémence en lui prenant la main.

— J'ai un peu froid, répliqua Técla avec gêne.

Tout à coup ses yeux se posèrent sur une photographie de Valérie, placée au chevet du lit parmi les images saintes.

— Elle!.. s'écria-t-elle.

Noël alla vivement décrocher le cadre.

Dès l'arrivée, Técla était retombée dans ses accablemens. Dame Clémence s'ingéniait en vain pour la tirer de ce marasme. Elle se dérobait à toute sortie. C'est à peine si, après les repas, on obtenait qu'elle vînt s'asseoir sur la terrasse. Là, elle s'absorbait dans une méditation sombre, promenant autour d'elle son regard épouvanté...

— Cette terreur persistante est extraordinaire, inexplicable, disait la grand'mère désolée à son filleul.

Il rassurait sa marraine. Sur la fin de leur séjour à Antibes, Técla s'était complètement remise de cet ébranlement produit par l'horrible catastrophe. Mais il était naturel que la vue de Berghem réveillât les pensées si difficilement assoupies... C'était l'affaire d'une sorte d'accoutumance.

En dépit de ses efforts pour se dissimuler la vérité, Noël était bien forcé de s'apercevoir d'un changement, le plus cruel pour son cœur d'amant. La triste prédiction de sa femme se réalisait. Ils avaient laissé là-bas leur bonheur radieux. C'en était fait de leurs belles heures d'ivresse. A ses caresses elle opposait maintenant de l'indifférence, presque de la lassitude... Ses baisers ne la ranimaient plus. Jamais un mot de tendresse. Rien qu'un silence consterné, de longs tremblemens, des larmes, des sanglots...

Le dimanche venu, la marraine et le filleul partirent pour la messe; Técla avait refusé de les accompagner. Un pâle soleil essayait de trouer les nuées grises; quelques touffes d'herbe commençaient à verdir les sentiers. — Dame Clémence et Noël marchaient songeurs, n'osant se communiquer leurs réflexions. L'office terminé, ils allèrent visiter la tombe de Valérie... Puis, en compagnie du curé et des Cadot, ils revinrent pour le dîner.

Cette petite fête de chaque semaine, autrefois si gaie, avait perdu tout entrain. L'air rigide de M[me] de Guistel semblait glacer le rire sur les lèvres épanouies de l'abbé Vachon et du docteur. La causerie languissait. Les deux vieux inséparables oubliaient leur manie de discussion. Le repas achevé, Técla monta dans sa chambre, et, jusqu'à l'heure des vêpres, les convives tâchèrent vainement de secouer la mélancolie qui les oppressait. — On eût dit qu'un nouveau malheur planait sur Berghem.

Tout d'abord, le mari avait passé les premières journées du retour auprès de sa femme, redoutant de la livrer à ses songeries. Mais bientôt, comprenant qu'il la gênait, qu'il empêchait ces explosions de larmes, bienfaisantes parfois, il résolut de vaquer à ses travaux

multipliés et pressans, cherchant à s'étourdir, voulant se persuader qu'il s'agissait là d'une épreuve momentanée, que le temps aurait raison de ce désespoir. Les améliorations entreprises dans l'exploitation de la ferme, les bâtimens à construire, mille détails d'une administration importante, tout cela lui donnait fort à faire. Le soir, il rentrait harassé. Il retrouvait Técla. Malgré lui, devant son implacable froideur, quoi qu'il fît pour les chasser, de lourdes pensées l'assaillaient. Il lui semblait que quelque chose d'inexplicable les avait séparés à jamais, et il en arrivait à se demander quel mystère creusait ainsi entre eux comme un abîme, plus profond chaque jour. — Maintes fois, il avait tenté de l'interroger. Au moins, si elle eût avoué ses chimères, fût-il parvenu à les dissiper?.. A ses questions, à ses prières, elle opposait ce mutisme opiniâtre que rien ne pouvait entamer.

Un jour pourtant, à bout de patience, il la saisit dans ses bras.

— Mais qu'as-tu enfin? qu'as-tu donc?

Elle ne répondit rien.

— Parle, je le veux, je t'en conjure... qu'as-tu?.. dis-le... Sont-ce ces horribles rappels du passé qui t'épouvantent encore?

— Tais-toi! tais-toi! interrompit-elle toute tremblante.

De force, il l'assit sur ses genoux.

— Je t'en supplie, laisse-moi te donner un peu de sagesse...

— Oh! pourquoi nous sommes-nous mariés!.. murmura-t-elle.

— C'est insensé ce que tu dis là, c'est cruel... Ma Tecla! voyons,.. c'est impossible, tu ne peux plus être jalouse?

Un frisson la secoua. Elle essaya de s'échapper. Il la retint.

— Maintenant, tu sais si je t'aime!.. reprit-il. N'es-tu pas certaine d'avoir tout effacé?.. Si tu voulais, pourtant, nous serions si heureux...

— Heureux!.. répéta-t-elle, comme révoltée.

— Oui, heureux!.. As-tu oublié notre cher Antibes?.. Que se passe-t-il donc dans ton pauvre cerveau malade?.. Je t'assure, je ne comprends pas... Par instans, je crois que tu me hais...

Elle leva sur lui ses yeux abattus.

— Moi!.. dit-elle, te haïr!

Et l'étreignant avec violence :

— Je t'adore, mon Noël, oh! je t'adore!.. s'écria-t-elle, éperdue, folle.

Mais ces courtes trêves ne pouvaient plus lui faire illusion : il sentait trop désormais qu'il se brisait contre un obstacle impossible à détruire. Le souvenir de Valerie avait ressaisi Técla, et cette affection rare qui unissait les cousines justifiait presque ce chagrin inouï, exagéré. Comme deux colombes dépareillées, il semblait que l'une ne pût survivre à l'autre et que les regrets, au lieu de s'affaiblir,

ne dussent, avec le temps, qu'augmenter d'amertume et de cruauté. Le médecin, d'ailleurs, concluait à un ébranlement cérébral. Il conseillait les plus grands ménagemens et encourageait de son mieux Noël et dame Clémence. La marraine et le filleul redoublaient d'égards et de tendresse.

Un soir, Noël, passant par hasard devant l'ancienne chambre de Valérie, crut entendre un gémissement. Par extraordinaire, la porte était entre-bâillée. Il la poussa.

Un peu interdit, il s'arrêta dès le seuil. Une faible lueur, qui traversait les rideaux de la croisée, éclairait à peine les objets. Mais, ses yeux s'habituant à cette obscurité, il distingua la couchette blanche, la petite table d'acajou surchargée de jolis riens, le fauteuil bas, brodé par elle, le métier à tapisserie, où l'aiguille enfilée de laine était restée piquée, la cage vide des pinsons familiers transportés dans la volière de la salle à manger. — Machinalement, il fit quelques pas, surpris d'une curiosité douloureuse. Tout à coup, ses pieds heurtèrent un corps sur le plancher. Un cri lui échappa... Técla était étendue sans connaissance. — Il la saisit dans ses bras et l'emporta évanouie.

Ce fut une crise terrible : les symptômes effrayans reparurent. Le docteur, appelé en hâte, la trouva inerte sur son lit, les yeux égarés, balbutiant des mots sans suite... Noël essayait de l'apaiser... Elle le repoussait avec violence, comme s'il lui faisait horreur. Ce délire dura des heures. Enfin, quand elle fut à demi calmée, le médecin se retira. Noël l'accompagna sur le palier.

— Mais ma pauvre femme est folle, mon ami !

Le docteur hocha la tête. Le désolant soupçon se confirmait.

XXIV.

La raison lui revenant enfin, la première pensée lucide de Técla fut la crainte d'avoir parlé. Son mari eut quelque peine à la convaincre qu'il avait été impossible de rien distinguer parmi les syllabes incohérentes échappées dans sa fièvre. — Elle reprit son train ordinaire, plus accablée encore, plus profondément affligée. Effrayante dans sa torpeur, elle semblait une statue agissant par un rouage forcé. Et Noël la regardait, songeant que, peut-être, il faudrait la voir ainsi, toujours!.. La marraine et le filleul ne savaient plus que tenter. La cause de ce désespoir leur était, hélas! trop sûrement dévoilée. Jamais Técla ne se consolerait de la mort de Valérie.

Cependant l'existence, déjà si triste à Berghem, devenait de plus en plus lourde et difficile. Jusqu'alors Mme de Guistel, indifférente,

comme figée dans sa douleur, avait gardé pour elle seule le secret de son martyre. Mais, à la suite de ce dernier accès, un changement s'était accompli dans son humeur. Lasse de se taire, d'étouffer ses angoisses, elle les exhalait au dehors, se répandait tout à coup en violences, en explosions de colère brutale. Au moindre mot de Noël ou de la grand'mère, elle s'emportait, leur jetant au visage des paroles sanglantes, d'atroces duretés. En vain redoublaient-ils de patience, de compassion, cette horreur qu'elle avait d'elle-même, elle la reportait sur tout et sur tous. Dure, méchante avec les gens, Félicité et Wilmar tremblaient sous son regard. Noël, désespéré, ne luttait plus. Frappé en plein bonheur, sa volonté s'émoussait sous la souffrance.

La vie fut bientôt intolérable. De jour en jour, le caractère de Técla s'aigrissait davantage. Quelle que fût la résignation du mari, par instans, d'impétueuses révoltes contre le sort bouillonnaient en lui. Un événement affreux ne tarda pas à compliquer une situation déjà si déchirante.

Un soir, le souper achevé, Técla allait remonter chez elle, quand dame Clémence risqua timidement de la retenir.

— Le temps est si doux, mon enfant, ne consentiras-tu pas à venir un instant au jardin?

— Non.

— Quelques pas seulement, reprit la grand'mère, au bras de ton mari.

Noël s'était avancé.

— Non, non, répéta Técla. Puis, soudain, avec éclat : — Mon Dieu! pourquoi me torturez-vous ainsi?.. Oh! le repos!.. être seule!.. sans rien entendre,.. sans rien voir... loin de tout... loin de tous!

La grand'mère la regardait, atteinte au cœur.

— Pauvre ingrate! dit Noël emporté malgré lui dans un accent de reproche.

— Ingrate! moi?.. s'écria-t-elle, quand je vis!.. Mais ne comprenez-vous donc pas que je me maudis, que vous me torturez tous, tous!

— Técla! je t'en prie, ma chère aimée...

— Non, non, laisse-moi, je te hais, je te hais!

Et sur ce cri de fureur, elle s'enfuit.

— Au nom du ciel, suis-la, Noël, dit la grand'mère, efforce-toi de la calmer.

En quelques minutes, il eut rejoint sa femme. Elle marchait dans sa chambre avec des allures d'insensée... Au bruit de la porte qui s'ouvrait, elle s'arrêta. A la vue de Noël, un long tressaillement la secoua tout entière. Il s'approcha, et d'une voix pleine de compassion :

— Mon adorée Técla, comme tu souffres!

— Oh! oui, répondit-elle, je souffre!

— Allons, apaise ton malheureux esprit... Chasse tes tristes pensées... Tu sais bien que je t'aime!

— Oui, pauvre Noël, tu m'aimes!.. Pauvre Noël! pauvre Noël!

A ces paroles d'égarée, il voulut lui prendre la main. Elle fit un mouvement pour se dégager.

— Malheureux! ne me touche pas... ne m'approche pas... Si tu savais!..

— Je sais que tu souffres, voilà tout... Qui te consolera si ce n'est moi?

— Me consoler?.. Mais ne t'ai-je pas dit que je suis une misérable!

— Tais-toi, ma Técla, tais-toi.

— Non, il faut que je parle... que je t'avoue tout... Je n'en puis plus... mon crime m'étouffe... le remords me déchire...

Elle dardait sur lui ses grands yeux sombres, d'une expression sinistre. Sous ce regard, Noël se sentit frissonner.

— Noël, reprit-elle d'une voix lente et profonde, je suis une criminelle, j'ai tué...

Il recula.

— Tué! toi!.. Mais malheureuse enfant, tu es folle!

— Folle!.. répliqua-t-elle de son même ton grave, hélas! non... Au moins je ne penserais plus,.. je ne souffrirais plus,.. je pourrais oublier,.. je pourrais me reprendre, peut-être, jouir de mon crime...

— Ton crime!

— Mon crime, oui, répéta-t-elle avec son calme déterminé. — Noël, ce n'est pas un accident qui a tué Valérie...

A cet effroyable aveu, un cri s'étrangla dans la gorge du mari. Cette fois, il crut que c'était lui qui délirait...

— J'ai tué ma sœur! reprit-elle. Comprends-tu? c'est moi qui l'ai tuée!.. J'étais jalouse,.. j'ai voulu mourir avec elle...

Noël restait comme pétrifié, incapable d'un mouvement, d'une parole. Tout à coup, d'une voix étranglée :

— Tu mens!.. tu mens!

— Hélas! poursuivit-elle, ne sais-tu pas que je t'aimais?

Te souviens-tu de ce jour sur la terrasse, où tu m'as appris mon malheur, me demandant de t'aider?.. Comment ne suis-je pas morte, là, devant toi... Enfin, j'ai pu tout dominer... j'ai parlé à grand'mère,.. je l'ai décidée... mais après!.. Un soir, je suis allée au presbytère me jeter aux pieds de l'abbé Vachon... Que ne m'a-t-il laissée entrer au couvent!.. Au fond de moi je me croyais résignée... Que s'est-il passé quand je me suis vue seule... avec elle...

dans la barque!.. J'ai songé que le lendemain elle serait ta femme... Un vertige m'a saisie,.. je l'ai enlacée de mes bras et je l'ai engloutie avec moi... Mais Dieu n'a pas voulu que je meure!..

Noël écoutait, terrifié... Il écoutait comme dans un rêve... Tout cela, en effet, n'était-il point invraisemblable, impossible?.. Il se répétait que sa femme était folle, et il la regardait, éperdu, stupide.

— Comprends-tu maintenant? continua-t-elle sombre, implacable dans sa confession étonnante. Comprends-tu ces élans de désespoir, de remords?.. Comprends-tu mes révoltes, à la seule idée de devenir ta femme?.. Puis, je me suis dit qu'après tout, puisque j'avais damné mon âme, il fallait au moins jouir du forfait... Je me suis jetée dans cet amour, résolue à tout oublier. Mais non, impossible!.. on n'oublie pas... Le remords est là, toujours... Tu vois bien qu'il faut que je meure!

Elle était tombée sur ses genoux, sa voix étouffée par les sanglots.

XXV.

Il est des coups qui produisent l'effet de la foudre. La sensation disparaît avec la pensée... On dirait une suspension de vie, un écrasement qui anéantit l'être entier, l'âme et le corps... Noël, comme emporté dans quelque cauchemar fou, avait gagné le bois... Il regardait vaguement autour de lui, de ce regard d'insensé qui cherche à recouvrer la mémoire... Tout à coup les visions se dressent, indistinctes d'abord, puis les contours se dessinent, l'image apparaît nette, lucide. Il se rappelait ce récit de Técla... Il l'avait entendu... il l'avait écouté jusqu'au bout... Ce n'était point là quelque affreux rêve de délire... C'était vrai... Remontant à ce jour funeste de l'accident, il reconstituait le drame... Il les voyait dans la barque, prenant chacune un aviron, quand il les avait quittées à l'entrée du village,.. le dernier sourire de Valérie,.. l'air étrange de l'autre... Et il n'avait rien pressenti...

Quelle nuit! A quelles sources d'extraordinaire volonté l'âme humaine puise-t-elle la force de supporter de pareils martyres? comment la raison ne s'effondre-t-elle pas sous d'aussi terribles chocs? Il sanglotait comme un enfant... Il évoquait la maison en deuil, les semaines de démence où Técla marquait une si effroyable terreur. Les mots qu'il n'avait pas saisis alors, lui revenaient, ce nom de Valérie prononcé avec épouvante... A Antibes, une sorte d'apaisement s'était fait... Loin des souvenirs odieux, le remords parlait moins haut. C'était donc là le secret de ces révoltes, de ces luttes contre l'idée d'un mariage qui eût dû la combler de joie,

de ces tressaillemens jusqu'entre ses bras, de ces réticences, de ces tortures...

Le jour le surprit debout. L'aube étincelante d'un matin d'été colorait la campagne, emplissant la chambre d'une lumière rose. Il alla à la fenêtre. Rien n'avait bougé. La plaine verte se dégageait des blanches vapeurs; quelques cheminées du village fumaient. Ses yeux se posèrent sur le clocher de l'église... Le cimetière était là tout auprès... La pauvre morte y reposait... Son ombre semblait se dresser devant lui, menaçante... Marié!.. il était marié à celle qui avait commis le crime!.. Il se sentait presque complice...

La cloche qui annonçait le déjeuner le tira de cette méditation. C'était la réalité qui s'imposait tout à coup... La pensée de la pauvre grand'mère le rendit à lui-même... A tout prix, il s'agissait d'ensevelir le sinistre secret, de détourner tout soupçon... Et pour cela, il fallait paraître comme les autres jours, ne rien changer au train ordinaire. Mais la revoir, elle!.. Ses défaillances le reprirent... Comment affronter sa présence? Saurait-il réprimer son horreur? — Soudain, Félicité ayant appelé derrière la porte, il alla plonger sa tête dans une cuvette d'eau. Il se décida à descendre.

Dame Clémence était seule dans la salle à manger. Sans doute le visage du filleul gardait la trace des angoisses de la nuit, car, à son aspect, elle eut une exclamation d'inquiétude :

— Mon Dieu ! qu'as-tu donc ?

Il fit appel à toute sa volonté :

— Un léger malaise, ce n'est rien,.. balbutia-t-il.

— Je viens d'entrer chez Técla, reprit la grand'mère; la pauvre enfant dormait d'un sommeil agité. Je n'ai pas voulu la réveiller.

Noël ne pouvait dominer son accablement. Dame Clémence, croyant deviner la cause de ce chagrin, reparla timidement de la scène de la veille, encourageant son filleul à la patience, lui montrant dans Técla une malheureuse inconsciente qu'il fallait plaindre.

— Rappelle-toi ce qu'elle était autrefois, mon ami... Un horrible malheur a passé sur cette maison... Elles s'aimaient tant, les chères petites !

Incapable d'en entendre davantage, il prit son chapeau pour sortir.

— Mais le déjeuner?.. dit la marraine.

— Je n'ai pas faim.

Et il s'enfuit.

Quand il fut dehors, il aspira l'air à pleins poumons. La matinée était si belle, le ciel si bleu, le soleil si éclatant!.. Le jardin resplendissait de fleurs, le petit bois retentissait de gazouillemens.

Il sentit presque se dissiper les mauvais songes. Tout cela était faux... Técla avait parlé sous l'empire d'une hallucination... L'es-

prit frappé de l'épouvantable catastrophe, elle avait déliré. — Mais le souvenir de cette scène d'aveu se dressa. Elle lui apparut sombre, implacable, dans toute sa raison, lui dévoilant, lui prouvant le crime... Et d'ailleurs, pouvait-il s'abuser sur les remords qui, jamais, ne l'avaient quittée? N'avait-il pas maintenant le secret de ces façons incompréhensibles?.. — Ne lui fallait-il pas se convaincre?

Il avait gagné la route. Sur son passage, les paysans saluaient. Et cette crainte nouvelle le hantait tout à coup: si quelqu'un savait! Ne s'était-il pas trouvé là quelque témoin caché?.. Le lugubre mystère était-il vraiment ignoré de tous?

Par des sentiers détournés, il atteignit l'église et entra dans le cimetière. — L'été avait rendu sa parure à la mort. Les tombes disparaissaient sous les fleurs épanouies et parfumées. Il avançait et vint s'arrêter devant la grande pierre blanche... Valérie!.. Elle était là!.. Il lui sembla la revoir fraîche et gaie, dans sa naïve tendresse, sa foi confiante.

L'heure du dîner le ramena au château. Dame Clémence l'attendait sur la terrasse.

— Técla n'a pas encore paru, dit-elle.

Il fit un effort héroïque.

— Vous savez, marraine, que ce n'est pas la première journée qu'elle passe dans sa chambre. Laissons-la.

L'air troublé du filleul devait accroître encore les doutes de la grand'mère.

— Si tu allais l'appeler?

Sans répondre, il prit le bras de dame Clémence, et l'entraîna dans la salle à manger, où Félicité avait déjà versé la soupe dans les assiettes.

Le repas fut un supplice. Il est des écueils où se brisent les plus vaillans. A tout instant, Noël était prêt à défaillir, mais sous le regard anxieux de sa marraine, il se raidissait.

Plus il songeait, le malheureux, plus sa situation lui paraissait inextricable... Quelle volonté, quelle résolution pouvait l'arracher à cet écrasement?.. Et l'avenir se déroulait, atroce... l'avenir, auprès d'elle!.. l'avenir de dissimulation, de mensonges,.. où, à toute heure, il lui faudrait veiller pour ne pas se trahir.

Le soir, il rentra, harassé. Il n'avait fait qu'apparaître à la ferme... Il avait passé l'après-midi par les chemins, allant devant lui, au hasard, mû par un machinal besoin de s'étourdir, de briser ses nerfs. Il avait presque réussi à engourdir sa pensée: la fatigue du corps assoupissait l'esprit. — Le même calme enveloppait la maison. Mme de Guistel n'avait pas quitté sa chambre. Comme si, dans ses appréhensions toutes maternelles, elle eût eu décidément soupçon de quelque chose

de grave entre les époux, la marraine crut devoir sermonner doucement son filleul. Elle lui répéta les mêmes exhortations du matin, les mêmes conseils, les mêmes encouragemens. Técla n'était point dans un état naturel, il fallait lui témoigner la pitié, l'inépuisable indulgence qu'on montre à une malade. Après tout, n'en convenait-il pas? A Antibes, elle s'était guérie. Ils avaient eu quelques semaines d'une complète félicité. S'il était nécessaire, on se résignerait à un nouveau sacrifice; ils retourneraient tous deux passer un second hiver dans ce beau pays de Provence. — Noël laissait dire...

Comme la douleur physique, la souffrance morale a sa mesure; une fois comble, rien n'en peut augmenter l'acuité. Quand il eut gagné sa chambre, il se jeta sur son lit assommé, abruti. Il dormit la nuit entière d'un sommeil de plomb.

XXVI.

Au second matin, quand Noël se leva, une sorte de courage désespéré avait remplacé l'accablement de la veille. Il n'avait pas revu Técla depuis le terrible aveu. Quel que fût le désastre qui brisait à jamais sa vie, les jours avaient la même routine, ramenant les mêmes occupations, les mêmes devoirs. Il s'habilla en hâte, et descendit.

L'époque étant venue du fauchage des foins, il s'agissait de visiter les terres pour décider la marche de la moisson. Toute la matinée, il eut à courir, donnant ses ordres, un peu plus rude qu'à l'ordinaire, mais vigilant, actif, surveillant tout. Il revint au château comme midi sonnait.

— Wilmar ira aider tantôt du côté de l'Herberie, dit-il à sa marraine; nous avons besoin de bras.

Il tourna par la salle à manger, tandis que dame Clémence apprêtait le couvert. Il fallait en finir.

— Técla n'est pas là? reprit-il d'un accent résolu.

— Non, répondit la grand'mère; elle est remontée il y a un instant.

Noël, ayant appelé Félicité, l'envoya avertir Mme de Guistel.

— Dis-lui que c'est moi qui la demande, ajouta-t-il.

Un moment plus tard, Técla apparaissait.

En la revoyant, il ne put se défendre d'un mouvement brusque. Elle vint prendre sa place près de lui en silence. — La malheureuse était livide; tout son être révélait ses tortures étouffées, les déchiremens de son âme.

Un embarras douloureux pesait sur tous. Le mari et la femme, assis côte à côte, semblaient séparés par un abîme. Effrayée du

silence qui régnait entre eux, de cette attitude glacée qu'ils gardaient l'un et l'autre, la grand'mère, qui les observait avec inquiétude, tâchait de rompre cette gêne, s'ingéniant à des réflexions oiseuses qui dissimulaient mal son anxiété secrète. Tendrement, elle essayait de faire parler sa petite fille, qui répondait à peine, du bout des lèvres. Le repas achevé, Técla allait quitter la salle, quand Noël la retint par le bras.

— Apporte ton ouvrage sur la terrasse, dit-il; tu tiendras compagnie à ta grand'mère.

Sans un mot, elle obéit.

— Prends garde, dit la marraine seule avec son filleul; elle souffre, et tu es dur.

Il se tut.

Au bout d'un instant, Técla redescendit avec son tricot et s'installa sur la terrasse. Noël resta encore quelques minutes, puis il repartit. — Ils n'avaient pas échangé une parole.

Le soir, quand il rentra, il la retrouva à sa place, son tricot sur ses genoux. Elle tressaillit à sa vue, mais ne bougea pas. Il se laissa tomber sur une chaise et se mit à la regarder. En contemplant ce front pur, ce grand regard baissé qui donnait à son visage la gravité douce d'une madone, il se sentait repris de ces doutes qui, depuis deux jours, l'avaient assailli plus de vingt fois, et cette idée le ressaisissait qu'elle avait parlé dans un transport de folie. Au souper, dame Clémence s'informa des travaux du jour. Le filleul donna mille détails. Enfin, l'heure arriva de se retirer. En même temps que son mari, Técla monta chez elle. Arrivés à leur appartement, après le baiser du soir à la grand'mère, Noël entra sur les pas de sa femme et la suivit dans sa chambre. Un moment, l'émotion les cloua tous deux, immobiles. Enfin, il fit un effort, et tout à coup, sans préparation, comme si sa pensée éclatait malgré lui :

— Voyons! dis-moi que ce n'est pas vrai s'écria-t-il, que tu as parlé sous le poids d'un mauvais rêve,.. dis-moi que tu étais folle en faisant cet horrible aveu... Non, non,.. tout cela n'est pas vrai, c'est impossible!

— Hélas!

— Encore une fois, non, je ne veux pas te croire...

— C'est la réalité, pourtant.

— Une criminelle, toi!

— Oui...

— Malheureuse!

— Tue-moi! dit-elle.

Noël se sauva.

Le lendemain était un dimanche. Pour la première fois depuis

leur retour à Berghem, sur l'ordre de son mari, Técla les accompagna à la messe. Au sortir de l'office, la grand'mère avait coutume d'aller rendre visite à la tombe. La porte de l'église franchie, en se trouvant dans le cimetière, Mme de Guistel s'arrêta, défaillante.

— Allons, viens! dit son mari, en lui serrant le bras à lui faire mal.

Elle les suivit, et, comme eux, s'agenouilla sur le gazon touffu.

Une semaine s'était écoulée. Dans le chaos de ses pensées, Noël n'osait encore envisager l'avenir. Comme un homme foudroyé, il essayait de se débattre. Éperdu de douleur, la haine faisait vibrer toutes les fibres de son âme; il sentait en lui un besoin de cruauté... Non, il ne la laisserait pas pleurer en paix, s'abandonner librement à ses remords... Il voulait se repaître de ses tortures, lui en infliger de nouvelles, raffiner le supplice, la broyer sous son mépris... Et il goûtait une sorte de volupté âpre à lui voir dévorer ses larmes, assistant implacable à cette agonie. Passive, obéissante, la malheureuse se pliait à tout, subissait tout, sans une révolte, sans une plainte.

Mais ne s'abusait-il pas? Était-ce seulement de la haine, et son amour si vif, si ardent était-il bien mort sous le coup? Tout en torturant Técla, malgré lui d'involontaires pitiés le surprenaient. Il se rappelait, lors de son arrivée à Berghem, la jeune fille grave, austère, d'une vertu si haute... Les souvenirs d'Antibes, ces souvenirs d'un bonheur si intense, de leurs premiers enivremens d'amans, lui revenaient âpres et lancinans, rendant plus poignant encore le désespoir présent. En vain il cherchait à se défendre... Malgré son crime, il l'aimait toujours. — Certains contacts le faisaient tressaillir, enflammaient son sang, le jetaient dans des troubles de sens inexprimables. — Parfois, caché derrière une fenêtre du salon, il la contemplait assise sur la terrasse, la convoitant, l'aspirant... A son insu, un travail s'opérait peu à peu dans son esprit. Il en arrivait à se demander pourquoi, devant l'irréparable, il s'obstinait à briser leur vie?.. Pourquoi il n'ensevelirait pas au fond de lui cette révélation terrible, pourquoi il n'en dominerait pas l'horreur?.. Après tout, n'était-ce pas l'excès même de sa passion qui l'avait faite coupable?

Une nuit, il veillait dans sa chambre. Depuis longtemps déjà, au château, tout reposait. Elle était là, près de lui. Une porte les séparait. Pour échapper à la tentation, il vint s'accouder à sa croisée ouverte. Mais l'air frais et chargé de rosée ne calmait point sa fièvre. Les bouffées de parfums qui montaient du jardin augmentaient son ivresse. Furieux, pris de rage, il quitta la fenêtre, et, oubliant tout, entra chez sa femme...

. . . .

Ce fut comme une horrible trêve. Les ivresses pourtant se dissi-

paient avec le jour; on eût dit que la lumière ramenait les remords, les épouvantes pour tous deux. Comme s'il eût voulu se venger sur elle de ces ardeurs qu'elle lui inspirait, il redoublait de brutalité. Il lui faisait payer sa propre lâcheté. — Elle subissait les caresses comme les cruautés, inerte, plongée dans cette résignation d'une âme à jamais condamnée.

Un soir pourtant, comme il entrait dans sa chambre, elle eut un cri de révolte suprême.

— Écoute, Noël, dit-elle, c'est trop odieux, va-t'en!

XXVII.

Le lendemain, quand Noël se leva, la porte de la chambre de Técla était ouverte. Étonné qu'elle fût déjà descendue et comme saisi d'un pressentiment, il entra. La pièce était vide et en désordre, Sur une table, une lettre avait été laissée pour lui. Il l'ouvrit. Elle contenait ces quelques lignes :

« Noël, nous ne pouvons plus vivre ainsi... Tu souffres trop, j'en meurs!.. Je t'aime et je pars... Ne crains pas que j'ajoute un crime au mal que je t'ai fait... Je dois vivre pour expier... Je t'écris à genoux cet adieu... Hélas! me pardonneras-tu? »

Técla s'était enfuie. Où était-elle? Comme un fou, il partit à sa recherche. Il courut à la ferme, au village, s'informant de tous côtés. La servante du curé lui apprit que M[me] de Guistel était venue au presbytère il y avait une heure et que son maître l'avait emmenée. Sur ce renseignement, il rentra. Avec mille précautions, il avertit sa marraine de l'étrange événement.

Le coup fut affreux pour dame Clémence. Dans son désespoir, elle dit à son filleul ces mots sanglans :

— C'est ta faute, tu l'as tant fait souffrir!

Enfin, après trois heures de transes, d'agonie, l'abbé Vachon arriva.

— Rassurez-vous, dit le prêtre aussitôt, vous n'avez rien à craindre... Je sais où elle est... Je vous apporte de ses nouvelles.

Il coupa court aux interrogations de la grand'mère.

— Madame, je vais vous demander la permission de causer un moment avec Noël.

Puis, prenant le bras du filleul, il l'entraîna au jardin.

Quand ils furent bien seuls, à l'écart, l'abbé Vachon s'arrêta. Noël le regarda en silence.

— Pauvre Noël! il te faut du courage, dit le curé. Dieu t'éprouve rudement, je le sais...

— Elle vous a dit?..

— Tout, absolument tout. J'ai reçu sa confession pleine et entière. Non, elle ne pouvait plus vivre ici, dans cette maison...

— Où est-elle?

— Je l'ai conduite moi-même chez ma sœur, dans le couvent où elle voulait entrer.

— Ah! c'est là qu'elle est?.. reprit Noël avec un accent de douleur machinale.

— Oui, et elle m'a chargé d'une mission pour toi...

— Ah!

— Elle te prie de lui permettre de se retirer du monde. En attendant que nous avisions à l'avenir, elle peut rester dans cette sainte maison.

Le malheureux était tombé sur un banc, anéanti. Il resta muet à ce dernier malheur.

— Lui refuseras-tu ce recours suprême?

— Mon cher curé, répondit enfin Noël, je me soumets à tout ce que vous déciderez... J'approuve les dispositions que vous avez prises et que vous jugerez utile de prendre.

— Ne t'y trompe pas, c'est une séparation définitive.

— Oui, vous avez raison, elle est nécessaire...

Tout étant conclu, il s'agissait d'instruire la grand'mère. Avec tous les ménagemens, le curé lui apprit la résolution de sa petite-fille.

Noël comprenait que le départ de Técla était le dénoûment obligé de ce drame terrible. Elle avait pris le seul parti possible.

La douleur développe en nous une extraordinaire puissance de résistance. Le caractère de l'homme se trempe dans l'épreuve. Seuls, les êtres qui ont souffert sont vraiment forts. — L'heure des regrets, des désespoirs, des défaillances était passée. Son existence perdue, il lui restait à la subir, à porter le fardeau jusqu'au bout, à accomplir sa destinée.

Les premiers jours, il lui fallut un courage héroïque devant les larmes de dame Clémence. La pauvre grand'mère s'en prenait à lui de ce nouveau désastre. Elle lui reprochait d'avoir manqué de patience. Seul, l'abbé Vachon obtenait qu'elle s'adoucît.

Enfin une triste accoutumance se fit. Les choses reprirent leur cours; la marraine et le filleul trouvèrent quelques paroles à échanger durant les repas. Les Cadot venaient le soir.

Chaque semaine, Técla écrivait. Dame Clémence dévorait ces billets qui lui rendaient pour un instant l'enfant tant aimée.

La malheureuse essayait de justifier sa résolution, d'en expliquer le mystère : elle n'était point faite pour le monde, elle avait besoin de solitude... Elle suppliait sa grand'mère de se consoler.

Deux mois s'étaient écoulés depuis la fuite de Mme de Guistel, quand une après-midi l'abbé Vachon vint au château. A l'air étrange du curé, Noël comprit qu'il avait quelque chose de grave à lui communiquer et l'emmena à l'écart. Il s'agissait, en effet, d'une importante nouvelle : Técla était enceinte!

L'annonce d'un pareil événement laissa Noël atterré. Pour la grand'mère, ce fut une joie extrême. Cet espoir de maternité n'allait-il pas tout changer, tout apaiser, tout remettre?

Técla ne pouvait rester au couvent. Il fut convenu que le curé la conduirait chez sa nièce, qui demeurait à quelques lieues, au village de l'Herberie. C'était là que Mme de Guistel passerait le temps de sa grossesse.

Rien désormais ne pouvait plus entamer le calme stoïque de Noël. La pensée d'être père ne lui causait nul tressaillement. Désintéressé de tout au monde, il s'en fiait à l'abbé Vachon, qui dirigeait tout, évitant de parler d'elle. Sa vie s'écoulait uniforme, secrètement désolée, les jours succédant aux jours. Aux tentatives de dame Clémence pour le ramener à Técla il opposait une sorte d'indifférence placide. La grand'mère, mettant naturellement cette séparation sur le compte de querelles de ménage, s'ingéniait à l'ébranler. Il laissait dire, cachant ses tortures. Il savait les courses de sa marraine à l'Herberie et se gardait de l'interroger.

Dans ce désert où il marchait sans but, dans ce naufrage de son existence entière, il s'abandonnait machinalement.

Un soir, pourtant, comme dame Clémence arrivait, ayant été absente tout le jour :

— Vous venez de l'Herberie, marraine? demanda-t-il.

— Oui.

Après une courte hésitation :

— Comment va-t-elle?

— Bien.

Ce fut tout.

Ces visites se renouvelaient chaque semaine. Dès le matin, Wilmar attelait la carriole. La grand'mère partait et ne rentrait qu'à la nuit. Noël craignait de s'informer. Il devinait que sa marraine caressait toujours un secret espoir. Malgré tout, elle voulait se persuader que cet enfant qui allait naître rapprocherait les époux.

L'hiver reparut avec ses gelées, avec ses neiges. Les voyages à l'Herberie étaient souvent impossibles. Ces jours-là, dame Clémence écrivait durant des heures... L'abbé Vachon restait à souper, essayant de distraire sa vieille amie.

Le printemps ranima la campagne. Comme à chaque renouveau, les arbres reverdirent, les oiseaux firent leurs nids. — Un matin, un

jeune paysan accourut de l'Herberie chercher dame Clémence. Noël comprit que le moment était venu.

La journée s'écoula, puis la matinée du lendemain. Enfin, dans l'après-midi, la grand'mère était de retour. Noël alla au-devant d'elle.

— Hé bien? dit-il.

— Tu as un fils, répliqua-t-elle d'une voix brisée.

Il y eut quelques minutes de silence.

— Ne veux-tu point les voir? reprit-elle.

Noël ne répondit pas.

Un fils! il avait un fils!.. Cette pensée le bouleversait. Quelque chose de neuf, d'inconnu palpitait en lui. Un fils! Il se répétait ce mot, étonné du trouble étrange qui l'agitait, lui qui se croyait bronzé contre toute émotion.

Puis l'odieux souvenir assombrissait tout à coup cet éveil si doux. Il lui semblait que ce pauvre enfant allait prendre sa part de leur malheur...

Le lendemain matin, sans que dame Clémence eût rien dit :

— Eh bien! marraine, demanda Noël, voulez-vous que Wilmar attelle pour nous conduire à l'Herberie?

Une demi-heure plus tard, ils partaient.

La Rousse trottait presque vite. Assis côte à côte dans le cabriolet, le filleul et la marraine se taisaient. De temps à autre, Wilmar faisait siffler son fouet et la jument doublait son allure, les emportant sur la route droite et unie.

Au bout d'une heure, on atteignit l'Herberie. La Rousse reconnaissait l'endroit. Elle laissa la grande route et enfila un chemin de traverse bordé de noisetiers dont les branches frôlaient la capote de la voiture. Puis, tout à coup, elle s'arrêta.

C'était là. Ils descendirent. La grand'mère poussa une petite porte en bois. Au fond d'un jardin rustique, une maisonnette à volets verts. Au bruit des pas, un gros chien s'élança en aboyant. Tout aussitôt, une servante sortit de la maison et, venant à la rencontre des visiteurs, les introduisit. Ils gravirent le premier étage.

Dame Clémence conduisit son filleul jusqu'à la chambre. Les persiennes fermées tamisaient le jour de la pièce et y répandaient une tranquillité mystérieuse. Dans un grand lit, il aperçut sa femme toute blanche, toute frêle...

Un instant il resta cloué sur le seuil. Machinalement il s'avança. D'un geste doux, elle écarta les rideaux d'un berceau. Un enfant sommeillait. Noël se pencha et mit un baiser au front de son fils, puis demeura debout, silencieux...

Técla gardait les yeux baissés, comme pour éviter le regard de

son mari. Profondément remué, il la contemplait avec une sorte de curiosité attendrie, et le souvenir de leurs dernières scènes se dressait devant lui!.. Que pouvaient-ils se dire?.. La grand'mère essayait de couvrir l'embarras de cette entrevue pénible. La prudence d'ailleurs défendant toute fatigue et toute émotion, cette première visite fut abrégée.

XXVIII.

Dame Clémence installée auprès de sa petite-fille, Noël restait seul au château. Il avait emporté de cette démarche à l'Herberie une impression profonde. Il revoyait Técla, toute blanche dans son grand lit, le regard apaisé, une sorte de douceur dans les traits... Les moindres détails de cette scène muette et si courte s'étaient gravés dans sa mémoire. Il gardait encore cet attendrissement inexprimable qu'il avait ressenti en embrassant son fils... Et de douloureux regrets l'assaillaient. En dépit de ses efforts pour la rejeter, l'obsession grandissait. Il vivait avec eux par la pensée... A toute heure, il était là, dans cette chambre, entre ce lit et ce berceau... Devant cette vision persistante, peu à peu, l'affreux souvenir s'affaiblissait... La douleur n'est-elle pas une purification? Les larmes amères du repentir ne finissent-elles pas par laver la faute?.. Il évoquait les souffrances de la malheureuse, son désespoir, ses remords... L'idée de l'enfant, dominant tout maintenant, semblait lui imposer un grand devoir. Il n'était pas coupable lui!.. Puis, à ces préoccupations, à ces inquiétudes, sa compassion pour Técla venait s'ajouter, quoi qu'il fît pour s'en défendre. Il se répétait que le martyre est une expiation. Le chrétien s'inspirait de cet exemple de la miséricorde divine... Pourquoi l'homme ne pardonnerait-il pas?

Un mois s'était écoulé depuis la délivrance de Mme de Guistel. Elle n'avait pu allaiter, mais la grand'mère avait trouvé à son petit-fils une belle nourrice. Le nouveau-né croissait à ravir. Técla complètement rétablie, l'heure avait sonné de prendre un parti, de déterminer cette situation extraordinaire, de régler l'avenir. La marraine et le filleul n'osaient entamer la grave question, dame Clémence attendant toujours quelque ouverture de Noël; lui, combattu entre les plus singulières contradictions et ne pouvant arriver à se résoudre. Certes, la vie, avec sa femme... lui paraissait toujours aussi impossible!.. Mais ne devait-il pas à son pauvre enfant tous les sacrifices?.. Et la pensée lui surgissait d'une sorte de rapprochement apparent... Pourquoi Técla ne reprendrait-elle pas sa place au foyer de famille? Leur séparation n'en subsisterait pas moins; tous deux se dévoueraient simplement au fils qu'il leur fallait élever.

Après de longues méditations, de nombreux débats avec lui-même, il se décida à une nouvelle visite à l'Herberie. Qu'allait-il faire? Il n'en savait rien, s'abandonnant aux événemens. Cette entrevue amènerait sans doute quelque arrêt suprême.

Une après-midi, sans en rien dire à sa marraine, il partit. Durant le trajet, que de réflexions! Quel trouble l'agitait!

Enfin il atteignit la maison. Une servante travaillait dans le jardinet. Elle l'accompagna au premier étage. A la porte de la chambre, il hésita, tremblant d'une indicible émotion. Au bout de quelques minutes, il parvint à se remettre. La servante l'introduisit.

Técla était assise dans un fauteuil auprès de la fenêtre, son enfant sur ses genoux. A la vue de son mari, une vive rougeur colora ses joues pâles :

— Noël!.. dit-elle.

Ils se regardèrent doucement, longuement, comme s'ils cherchaient à lire jusqu'au fond de leurs âmes. Puis, sans un mot, son fils entre ses bras, elle s'agenouilla, courbée, baissant la tête, s'effaçant, se cachant, elle et son crime, derrière ce petit être qu'elle lui présentait. Devant ce mouvement d'humilité si absolue, il resta déconcerté, dérouté dans toutes ses idées, le cœur bouleversé, surpris d'un émoi poignant, prêt à fondre en larmes. Soudain, oubliant tout, il se précipita pour la relever :

— Técla, dit-il éperdu, je te pardonne!

— Merci! murmura-t-elle.

Il y eut un silence. En face l'un de l'autre, il semblait qu'ils ne pussent vaincre leur gêne; les mots s'arrêtaient sur leurs lèvres. Enfin, au bout d'un instant :

— Tu viens le chercher, n'est-ce pas? dit-elle simplement. Je vais l'apprêter, tu l'emporteras...

A ce mot terrible, si implacable, si navrant, si effrayant de résignation désespérée, Noël resta confondu.

— Mais... toi?.. reprit-il, ne veux-tu pas le suivre?

— Moi?.. que dis-tu là, Noël? est-ce que j'en suis digne?

Il la considérait, atterré, accablé sous le fait qui se dressait devant eux, creusant un abîme désormais entre leurs deux existences d'époux.

Técla, ayant remis l'enfant dans son berceau, s'occupait à préparer la layette, allant et venant par la pièce. Il la suivait des yeux en silence, ne trouvant plus rien à lui dire, la laissant faire, anéanti. Le paquet achevé :

— Je vais appeler la nourrice, dit elle.

— Non, reprit-il vivement, attends quelques jours... Je vais causer avec ta grand'mère... Elle viendra.

— Merci! dit-elle encore.

Il se leva pour partir et alla embrasser l'enfant. Elle le regarda sans oser s'approcher. Il murmura un adieu auquel elle ne put répondre que par un signe de tête. Enfin, il quitta la chambre et, en hâte, sortit de la maison.

Une fois sur la route, il éclata en sanglots. C'était fini, bien fini!..

De retour à Berghem, il avoua simplement à dame Clémence qu'il arrivait de l'Herberie, sans rien ajouter de plus. Il se demandait ce qui allait advenir d'une telle situation; il en cherchait vainement l'issue. Qui sait? au moment de se séparer de son enfant, le cœur de Técla se briserait peut-être, la décidant à se soumettre à ce retour presque impossible?.. Et il se reprenait à espérer, oubliant presque le crime pour ne se souvenir que de l'expiation.

Le lendemain matin, quand Noël descendit, un paysan l'attendait pour lui remettre une lettre. Elle était de Técla. — Il ouvrit précipitamment cette missive palpitante et désordonnée.

« J'ai compris, Noël, ta générosité sublime. Merci encore!.. je t'en bénis. J'avais besoin de cette absolution... elle m'a rendu une sorte de paix,.. un calme grave qui me donnera la force d'aller jusqu'au bout dans ma résolution... Il me semble maintenant que Dieu, qui me juge, adoucira mes tortures. Hélas! pauvre Noël, ta pitié t'égare! Nous ne pouvons plus oublier... Et pourtant je t'ai tant aimé, si complètement, si absolument si entièrement!.. Tu avais tout pris de moi dès les premiers jours. Tu ne remarquais rien, toi,.. tu ne voyais rien... Souviens-toi de ce soir où tu m'as accompagnée chez notre curé... Que j'étais heureuse!.. Grand'mère m'avait presque confié ce rêve de nous marier tous les deux... Je croyais voir naître ton amour... Il me semblait que je te devinais jusqu'au fond du cœur... Quelle émotion ce jour où tu déclaras ton projet de rester à Berghem!.. Puis, cette révélation du lendemain... C'était vrai, tu aimais... et ce n'était pas moi... J'ai eu du courage pourtant... je me suis tue, j'ai voulu m'immoler, j'ai voulu être ta sœur... Ce qu'il m'en a coûté!.. le comprends-tu?.. L'abbé Vachon te l'a dit : Un soir, je suis allée le trouver, égarée... Il m'a repoussée, hélas! je n'en pouvais plus... Encore une fois, je me suis relevée, résolue dans mon sacrifice. Je ne songeais à rien qu'à souffrir... Noël, toujours ce souvenir me tue... je la revois à cette heure d'un inexplicable vertige... Je l'ai saisie dans mes bras et je me suis précipitée pour mourir avec elle... Comprends-tu maintenant ces crises de remords?.. comprends-tu mes épouvantes, à Antibes, à la seule idée de prendre sa place à elle?.. Tu m'as aimée!.. hélas!.. tu m'as aimée!.. Lâche et folle, je n'ai su résister... J'ai cédé, me disant que, le crime commis, je devais du moins te servir en esclave, dussé-je damner mon âme et souffrir mille morts dans ce bonheur volé... Loin des horribles souvenirs, j'ai pu m'étourdir, mais de

retour à Berghem, le fantôme ne m'a plus quittée... Je la vois toujours, devant moi... me regardant avec ce regard d'épouvante qu'elle fixait sur moi à cette minute suprême... J'entends toujours son cri.

« Tu vois bien que ce que tu demandes est impossible... Au fond de toi, tu le comprends... Le passé est ineffaçable... tu le sais comme moi... Revenu de ce mouvement de pitié qui t'a fléchi pour un instant, la même horreur te reprendrait... Noël, je n'ai pas le droit d'être heureuse, je n'ai pas le droit de t'aimer, je n'ai même plus le droit d'être mère... Laisse-moi à mon repentir; je t'en conjure à genoux... Ton fils, je te l'abandonne, je te le confie... Tu l'élèveras sans qu'il me connaisse jamais... Tu l'aimeras pour nous deux... »

Noël avait lu avec une émotion inexprimable. Cette lecture achevée, il resta écrasé... Técla lui montrait la vérité nue, le fait terrible qui les séparait à jamais... Ce pardon, qu'il lui accordait maintenant, du fond de son âme, il le lui aurait retiré sans doute le jour où elle aurait repris sa place à ses côtés, où elle aurait consenti à rompre avec son repentir... Le châtiment était nécessaire. Il fallait qu'elle y persévérât, il fallait qu'il le lui permît... Brisés tous deux par un effroyable malheur, ils devaient en subir les conséquences cruelles... D'ailleurs cette résolution de Técla était inébranlable... Il sentait que toute lutte, toute insistance serait inutile. L'infortunée avait raison ; le crime ne s'oublie pas, il s'expie!..

Le jour même, l'enfant arrivait avec sa nourrice. C'était presque encore un orphelin que dame Clémence allait élever.

Une semaine plus tard, l'abbé Vachon apportait au mari une procuration à signer. M[me] de Guistel se retirait à la communauté des dames de Sion, le seul ordre religieux qui admette les femmes mariées. Elle comptait partir bientôt en mission pour le Japon.

Noël donna son consentement.

JACQUES VINCENT.

LE

VOYAGE DU MAJOR SERPA PINTO

DANS L'AFRIQUE AUSTRALE

L'excellence de l'homme, sa supériorité sur toutes les espèces d'animaux à nous connues ne consiste pas à être mieux organisé que les autres êtres pour le bonheur. Tout au contraire, il est le seul qui aux maux inévitables que lui infligent la nature et la destinée en ajoute d'autres de sa façon, le seul qui ait l'audace de chercher le malheur, le seul qui possède la glorieuse faculté de la souffrance volontaire et le goût étrange de sacrifier de gaîté de cœur ses aises, les douceurs du monde, les commodités de sa vie à quelque rêve, à quelque chimère qu'il adore en la maudissant, à quelque idée nette ou confuse dont il a fait sa maîtresse et dont il se sent possédé et tourmenté.

C'est une réflexion qui se présente naturellement à l'esprit quand on vient de lire l'émouvant récit des hasards et des dangers courus par l'un de ces intrépides explorateurs du continent noir qui sont nos Thésée, nos Pirithoüs, nos Jason, nos Argonautes. Encore Jason ne pénétra-t-il en Colchide au péril de sa vie que pour s'emparer de la toison d'or, ce qui diminue sensiblement l'admiration qu'il nous inspire. Nous ne sommes pas disposés non plus à glorifier outre mesure le courage de tel aventurier anglais ou ibérien, qui s'enfonce audacieusement dans les solitudes de l'Afrique, à la seule fin d'y faire une ample et fructueuse récolte de plumes d'autruche ou de défenses d'éléphant. « Je voudrais, s'écriait l'un d'eux, que tout ce que je vois, tout ce que je touche fût de l'ivoire et m'appartînt. » La soif de l'or, le feu de la convoitise, la fureur d'accumuler, accomplissent des miracles qui peuvent nous étonner sans que nous soyons tenus de les admirer. Mais le major portugais,

M. Serpa Pinto, qui vient de nous raconter comment il est parvenu à traverser l'Afrique australe, de l'Atlantique à l'Océan indien, n'avait rien à gagner dans cette rude entreprise qu'il a menée à bonne fin (1). Il ne s'agissait pour lui que de contenter son démon. Il habitait les Algarves, délicieux pays où les palmiers s'inclinent gracieusement sur les terrasses des maisons. « Les relations d'une société de choix, les affections de famille, mes livres d'étude et mes instrumens de physique me procuraient des heures de félicité, de ce bonheur paisible dont il est donné de jouir à si peu de mortels. Ma bergère, ma robe de chambre, mes pantoufles n'auraient pas tardé à devenir pour moi l'idéal du bien-être. » Mais il se trouva que le gouvernement portugais avait conçu le projet d'envoyer une expédition scientifique dans l'Afrique méridionale. Le major Pinto sentit son démon se réveiller, il se proposa : « Adieu le foyer domestique ! adieu la vie calme et tranquille que je menais au milieu d'êtres chéris ! Il fallait me remettre à courir le monde. »

Si le major Pinto n'avait jamais quitté ses chères Algarves, il se serait épargné de grandes fatigues et de cruelles souffrances. Mais, en revanche, il n'aurait pas eu la joie de nous dire ses hauts faits, ses exploits, la gloire qu'il a recueillie sur les redoutables plateaux de ce noir continent où les hommes ont de la laine et les moutons du poil. Raconter ce qu'on a fait et ce qu'on a vu est un plaisir qui rachète bien des angoisses, qui console de toutes les peines. Dans sa jeunesse, Henri Heine ne pouvait lire les Vies des héros de Plutarque sans éprouver un violent désir de courir bien vite prendre la poste pour devenir un grand homme. Le plus pacifique bourgeois, qui, assis dans un fauteuil moelleux, les pieds allongés sur les chenets, méditera les aventures du major Pinto, se surprendra à jeter des regards de pitié courroucée sur ses pantoufles; il se sentira des inquiétudes dans les jambes, il en viendra à se demander si, pour mériter vraiment le nom d'homme, il n'est pas nécessaire d'avoir mangé un cuissot d'antilope sous la hutte du redouté monarque de quelque peuplade nègre inconnue et couru vingt fois le risque de se noyer dans une rivière sans nom, d'être tué d'un coup d'assagaie, éventré par un buffle, ou dévoré par les puissantes mâchoires d'un lion à l'œil sanglant.

La classe si intéressante des hardis explorateurs auxquels nous avons l'obligation de connaître un peu l'Afrique, qui jadis nous était plus inconnue que la lune, comprend trois variétés de voyageurs bien distinctes, les missionnaires, les savans, et les simples curieux. On ne saurait parler avec trop de respect des vrais missionnaires, de ceux que dévore le zèle de la maison du Seigneur et qui sont capables de

(1) *Comment j'ai traversé l'Afrique depuis l'Atlantique jusqu'à l'Océan indien*, par le major Serpa Pinto, ouvrage traduit d'après l'édition anglaise, collationnée sur le texte portugais, par J. Belin de Launay ; Paris, 1881, Hachette.

renoncer à tout, de tout braver, de tout endurer, pour porter des consolations à un Bassouto et la grâce à une misérable négresse du royaume de Barozé. Quelques-uns, comme Livingstone, joignent aux ardeurs de la charité toutes les curiosités du savant; leurs noms glorieux demeureront à jamais inscrits en lettres d'or dans le martyrologe africain. M. Pinto rencontra à Lechouma, dans le voisinage de la cataracte du Zambèze, un missionnaire français et protestant, qui n'est pas un Livingstone, mais qu'il proclame le meilleur des hommes qu'il ait jamais connus, unissant à beaucoup d'instruction, à une intelligence supérieure, l'indomptable volonté et l'insondable mansuétude. Ce missionnaire, nommé François Coillard, qui, après avoir passé vingt-cinq années en Afrique, est aujourd'hui de retour parmi nous, étonnait notre Portugais par la tranquillité surhumaine de son courage. Il éprouvait une impression singulière en le voyant traverser de nuit d'épaisses forêts, hantées par les fauves, sans autre arme qu'une houssine à peine assez forte pour écarter les grandes herbes qui obstruaient son chemin. « Par momens, nous dit-il, M. Coillard me faisait l'effet le plus extraordinaire; il y avait en lui quelque chose qui dépassait mon intelligence. Un jour qu'il me contait un des épisodes les plus pathétiques de ses voyages, il conclut en disant : — Nous étions à deux doigts de notre perte. — Bah! repartis-je, vous aviez des armes, une escorte, dix serviteurs dévoués, résolus à vous défendre. — Il hocha la tête et me répondit : — Je ne me serais sauvé qu'en répandant du sang, et jamais je ne tuerai un homme pour sauver ma vie, ni même celle des miens. — Ces paroles me révélaient un type de l'espèce humaine complètement nouveau pour moi et auquel je ne saurais rien comprendre, bien que je l'admire de toutes mes forces. » Il est permis de préférer la sagesse de Platon, la philosophie de Spinoza ou même les simples aphorismes du sens commun à la divine folie de la croix; mais le sage qui ne sait pas admirer une folie qu'il est incapable de comprendre est un sage fort incomplet.

Si M. Coillard étonnait beaucoup le major Pinto, on peut croire que le major Pinto n'étonnait pas moins M. Coillard. Les savans qui risquent leur peau pour découvrir une loi cachée de la nature ou pour s'informer si décidément le lac salé qu'on appelle le grand Macaricari déverse, oui ou non, ses eaux vers la côte orientale de l'Afrique, sont à leur façon de vrais missionnaires. Mais le major Pinto n'est pas précisément un savant de race ou de profession; il faut plutôt le ranger parmi les curieux, pourvu qu'on s'empresse d'ajouter que c'est un curieux fort instruit et que son voyage d'exploration a rendu de sérieux services à la géographie, surtout en ce qui concerne les vastes régions inconnues situées entre Benguela et le cours supérieur du Zambèze. Toutefois, ce qui le poussait, c'était moins l'ambition des découvertes et le désir de savoir que la fureur d'oser et de courir. Il a le tempé-

rament méridional, la vivacité de l'imagination, le sang qui s'embrase et qui pétille, l'amour des émotions, des hasards, des coups d'audace, le goût de mettre à l'épreuve sa volonté, de jeter le gant à la fortune et de sortir vainqueur d'un combat dont Chimène ou la gloire est le prix. Il nous dit lui-même que tout voyage en Afrique est un roman; c'était le roman que, sa carabine au poing, il était venu chercher, et voilà ce qui put surprendre M. Coillard. Cette carabine toujours armée et cette inoffensive houssine se paraissaient étranges l'une à l'autre; ces deux folies avaient peine à se comprendre, et pourtant elles ne laissèrent pas de faire amitié. Elles passèrent ensemble plus de trente jours dans le désert, sans que rien pût troubler leur accord, et elles pleurèrent en se disant adieu.

L'esprit de conduite s'allie plus souvent qu'on ne pense aux instincts romanesques. Le major Pinto est à la fois homme de conseil et de main; grâce à la sûreté de son jugement, à l'énergie de son caractère, à la sagesse des mesures qu'il savait prendre de loin, son roman a bien fini. Il y a deux mois, nous racontions ici le voyage malheureux d'un Allemand dans la Tripolitaine. Le voyage du major portugais a été heureux; il a triomphé de tous les obstacles, surmonté toutes les résistances, déjoué tous les complots. Il a parcouru les espaces, franchi les fleuves et les montagnes, traversé sans y laisser sa vie le pays des Gan-guelas, des Ambouélas, des Bihenos, le Barozé, le Manguato. Le 6 août 1877, il avait débarqué à Loanda, chef-lieu des établissemens portugais dans la Guinée; le 19 mars 1879, il arrivait vers six heures du soir à Durban, place principale de la colonie anglaise de Natal. « Avant tout, je courus voir la mer. Mes yeux se remplirent de larmes en contemplant la masse immense des flots bleus qui à l'horizon se confondait avec l'azur du ciel. Qu'on me le pardonne, mais à ce moment mon cœur se gonfla d'orgueil pendant que je murmurais : J'ai traversé l'Afrique d'un océan à l'autre; j'étais parti de l'Atlantique et voici l'Océan indien. » Qui ne pardonnerait à ce mouvement de joie superbe? Qu'on soit apôtre ou chercheur d'aventures, qu'on s'appelle Coillard ou Pinto, qu'on réussisse à traverser l'Afrique ou à convertir une négresse, tout homme assez persévérant et assez heureux pour exécuter son idée goûte de souveraines délices, dont il n'est permis de se railler qu'aux imbéciles qui n'ont jamais d'idée ou aux maladroits qui mourront sans avoir mis une seule fois dans le blanc.

Ce n'est pas une entreprise aisée que de voyager dans des pays où l'or et l'argent monnayé n'ont pas cours, où rien ne se paie en espèces sonnantes, où le commerce se réduit à l'échange brut et au troc. D'un bout à l'autre des vastes contrées où le major Pinto s'est frayé un passage, la seule monnaie valable est, avec la verroterie, le calicot blanc et le *zouarté* ou toile bleue de coton de l'Inde. Dans le Bihé, un poulet ou six œufs valent un mètre de cotonnade, un chevreau de deux ans en

vaut sept ou huit, un litre de farine de manioc en coûte trois ou quatre; voulez-vous acheter un porc, vous donnerez une pièce d'étoffe tout entière. Quiconque se propose de voyager dans l'Afrique australe est obligé de se faire trafiquant; la bourse la mieux garnie ne l'empêcherait pas de mourir de faim. Il doit se munir d'une pacotille considérable de marchandises bien assorties, et comme tous les transports se font à dos d'hommes, il est tenu de recruter dans tous les endroits où il passe une petite armée de portefaix noirs ou cuivrés, qui sont les gens du monde les plus difficiles à gouverner. Ils sont toujours prêts à se payer par leurs mains ou à planter là leur paquet et à détaler. Il faut se défier sans cesse de leur mauvaise foi, parlementer, discourir, menacer, et on se surprend à envier le sort des heureuses gens qui voyagent dans les sables brûlans du Sahara, où leurs provisions sont transportées par des chameaux. Le chameau a ses caprices, ses mauvais jours, mais il est somme toute profondément honnête, il porte sa bonne conscience sur sa face rébarbative, mais placide, et il est plus facile d'avoir raison de ses quintes que de la duplicité, de l'incurable paresse et des sots ergotages d'un *quimboundo*.

Aux difficultés s'ajoutent les périls de tout genre, les lieux mal hantés, l'effrayant mystère des solitudes, les rivières à franchir à la nage, la fièvre, les hyènes, les chacals, les serpens venimeux, la terrible fourmi *quissondé*, qui tue jusqu'à l'éléphant, l'horreur des tempêtes au milieu des forêts, les explosions du tonnerre auxquelles répondent les hurlemens des fauves, et puis les embûches de l'homme, les perfidies et les trahisons des *sovas* ou rois nègres et de leurs *secoulos* ou gentilshommes couleur de suie qui sont leurs favoris, leurs chambellans et le plus bel ornement de leur cour. Le major Pinto a l'âme bien trempée, son courage l'a soutenu contre toutes les défaillances de la nature, et il ne songe pas à s'en vanter.

Il se glorifie davantage d'avoir triomphé d'une autre épreuve qui lui parut plus redoutable. Il nous raconte avec quelque complaisance que pendant une nuit tout entière il a résisté aux dangereuses séductions d'Opoudo et de Capéou. Ainsi se nommaient deux princesses noires, les deux filles du vieux roi des Ambouelas, qui eut la pensée bizarre de faire fête à notre voyageur en les envoyant un soir dans sa tente. Du jour où il débarqua à Loanda, le major s'était promis de mener une vie d'absolue continence. Il estimait qu'il conserverait à ce prix toute son autorité sur ses nègres, que, ne le voyant boire que de l'eau et ne lui connaissant aucune aventure galante, ils l'envisageraient comme un être supérieur aux humaines faiblesses. Jusqu'alors il s'était tenu parole, et il se croyait sûr de sa vertu. Hélas! il n'avait pas prévu Opoudo et Capéou. A la vérité, Opoudo, qui avait vingt ans, était fort laide. Mais Capéou portait sur sa joue le printemps dans sa fleur, Capéou avait un sourire qui annonçait des enchantemens, Capéou était

la plus innocente des charmeuses, la plus coquette des ingénues. En la créant, l'Afrique s'était piquée au jeu et semblait avoir voulu prouver que, quand elle veut s'en mêler, elle produit d'autres grâces que celles du crocodile. Que cette nuit parut longue au major! Un grand feu brillait dans la hutte et répandait sa lueur rougeâtre sur un visage candide, sur un sein nu, sur des yeux languissans, humides de désirs et remplis de promesses. Le major nous assure que cette jeunesse lui inspirait plus d'épouvante que la plus sauvage des bêtes fauves, qu'il est moins fier d'avoir tué un jour deux lions que d'avoir résisté à Capéou, et qu'en cette rencontre il comprit pour la première fois de sa vie ce qu'il peut y avoir d'héroïque dans l'histoire d'un certain Joseph obligé en Égypte d'abandonner son manteau.

On a beau se munir de verroteries, de perles fausses et de calicot, quand on chemine dans un désert, on chercherait en vain à troquer les meilleures de ses marchandises contre un peu de farine de manioc, et pour avoir de quoi mettre sous la dent, il n'y a pas d'autres ressource que la chasse. Nous croyons sans peine le major Pinto lorsqu'il nous dit que chasser pour manger est un plaisir horrible, connu seulement du tigre et du lion, et accompagné d'une sorte de fièvre à laquelle on ne peut comparer que celle du joueur risquant sa dernière pièce d'or sur un tapis vert. Le major a connu cet horrible plaisir et cette fièvre dévorante. A combien de privations et de misères n'a-t-il pas été sujet durant sa longue odyssée, qu'égayaient de temps à autre de trop courtes ripailles! Quand, au sortir des sauvageries, il se retrouva dans un pays à demi civilisé, il en éprouva un choc si violent qu'il pensa devenir fou. Il reçut un jour de la main d'un nègre un paquet assez lourd et soigneusement enveloppé que lui envoyait le plus obligeant des missionnaires. Ce colis renfermait un énorme pain de froment. Il n'en avait point vu depuis un an, depuis treize mois presque accomplis. En contemplant ce vieil ami dont il n'avait cessé de rêver durant ses nuits de famine, ses yeux se remplirent de larmes. Ce fut une des plus vives émotions qu'il eût ressenties dans son voyage.

Il en ressentit une plus forte encore lorsque, arrivant à Pretoria, capitale du Transvaal, il fut invité à dîner par le trésorier du gouvernement anglais. Son premier soin fut de remettre en état son pantalon, dont les reprises n'étaient que trop visibles et qui portait les marques d'au moins vingt espèces de boues africaines; puis il cira de son mieux ses bottes à talons de fer. Son habit, garni de poches de cuir jadis noir, lui donna beaucoup de mal: pour leur rendre leur couleur primitive, il y répandit tout un encrier. A son entrée dans la salle à manger, il éprouva un éblouissement, un délire. Les femmes très parées, les hommes en frac et en cravate blanche, les laquais en livrée, les glaces, les cristaux, la porcelaine, l'argenterie, les vins étincelant dans leurs

carafes taillées, lui causèrent un véritable effarement. Il perdit la tête, il croyait rêver ; comme Abou-Hassan, il se disait : « Est-ce bien moi? » Ce qui le gênait le plus, c'étaient ses mains, dont il ne savait que faire. Nous nous souvenons qu'au banquet qui lui fut donné à l'hôtel du Louvre par la Société de géographie de Paris, Stanley retournait vivement la tête par intervalles et semblait jeter derrière lui des regards furtifs et inquiets, comme pour s'assurer que quelque invisible assagaie ne menaçait pas sa sûreté ; il se croyait en Afrique et s'occupait de garder son dos. Les mains du major portugais cherchaient instinctivement leur carabine et s'étonnaient de ne pas la trouver. Quand on a mené longtemps la vie d'aventures et de combat, le repos dont jouissent les civilisés sous la protection du gendarme semble un songe, et le gendarme lui-même, avec ses grandes bottes et son tricorne, fait l'effet d'un être miraculeux, descendu du ciel en droiture. Mais les douceurs de la paix sont accompagnées de langueurs et d'ennuis. On pense à Capéou, on regrette les lions, les buffles et les Ambouelas. « D'abord, je m'ennuyai horriblement ; bientôt, je fus pris de mélancolie et ma santé s'altéra. Après de longs mois de fatigue, de perpétuelle tension d'esprit, quel vide j'éprouvai ! Un besoin d'action vague, indéfini, me rongeait. Bref, je tombai gravement malade, et, pour la première fois de ma vie, j'eus peur de mourir. » Si le major Pinto était mort, il n'aurait pas eu le plaisir de nous raconter son histoire ; cette considération lui rendit le goût de vivre.

Le major Pinto fait grand cas des vrais missionnaires, mais il est en dissentiment avec eux sur plus d'un point, il leur cherche plus d'une chicane. Il les accuse d'être portés aux illusions, aux utopies, de voir les nègres d'un œil trop favorable, avec ces préventions qu'inspire à un convertisseur l'homme qui le croit sur parole ou qui fait semblant de le croire. Il leur représente que les conversions qu'ils opèrent sont souvent bien trompeuses ou bien fragiles, que les nègres entrent noirs au bain et que noirs ils en sortent, que lorsqu'un chef, par fantaisie ou par intérêt, se laisse baptiser, ses sujets en font autant par esprit d'imitation et d'obéissance, mais qu'à peine est-il mort, s'il arrive que son successeur ait un goût marqué pour les voluptés du harem, en peu de jours il ne reste plus un seul chrétien dans une église qui regorgeait de fidèles. Il reproche aussi aux missionnaires catholiques ou protestans de prêter trop libéralement aux autres les vertus théologales qu'ils possèdent, la foi, la charité et ces divines espérances qu'un poète portugais a baptisées du nom de fleurs de l'âme, *flores d'alma*. Il estime, quant à lui, que les fleurs de l'âme ne suffisent pas à gouverner le monde noir et qu'en certains cas le bâton est un maître plus sûr d'être obéi.

S'il faut en croire le major Pinto, la race africaine, à laquelle il n'a aucune raison d'être hostile, est vouée pour toujours à la sordide cupi-

dité, aux appétits sensuels, au culte imbécile et lâche de la force, à la tyrannie envers le faible, et toujours elle unira les férocités aux grimaces, les perfidies aux courbettes. Il avait choisi ses compagnons parmi les noirs qu'on lui avait le plus recommandés. Il y avait dans le nombre des *quimboundos* et des *quimbarès*, c'est-à-dire des nègres sauvages de l'intérieur et des nègres à demi civilisés, venus de la côte de Benguela. Un de ces *quimbarès*, qui ne se doutait pas que le maître l'écoutait, se vanta un jour qu'il avait capturé récemment une petite fille dans le Bihé, que sa prisonnière l'obsédant de ses cris, il avait tenté de lui imposer silence en lui coupant une oreille, que comme elle s'obstinait à geindre, il lui avait lancé sa hachette dans la poitrine de façon à ne pas la tuer du coup et à faire durer son agonie. Il ajouta qu'il s'en était bien repenti, les parens de l'enfant, qui la croyaient encore vivante, étant venus lui offrir pour sa rançon trois esclaves avec lesquels il aurait pu commencer des affaires. L'opinion très arrêtée du major est « que dans le cœur de l'Afrique il ne faut mettre sa confiance en rien ni en personne, tant que des preuves irréfutables et réitérées ne vous ont pas démontré qu'elle peut être accordée à quelqu'un ou à quelque chose. » Il en conclut que quiconque se propose de faire un voyage de découverte ou d'agrément sur les bords de la Cuando ou du Zambèze, fût-il l'homme le plus évangélique du monde, fera bien d'apporter d'Europe une grande quantité de calicot, mais qu'il peut y laisser les fleurs de l'âme, attendu que cet article ne serait pas de défaite et ne trouverait aucun débit.

Assurément il y a nègres et nègres; on aurait tort de les mettre tous de niveau. De tribu à tribu les différences sont grandes, et ce ne sont pas les Africains les plus noirs qui sont les plus barbares. Les Moucasséquérès, qui habitent dans le voisinage de la Cuando et que le major Pinto rattache à la race hottentote, ont le teint fort clair, avec une nuance de jaune terreux qui illumine leur laideur et la rend effroyable. Le lion et le tigre ont leurs cavernes; les Moucasséquérès, qui sont les vrais sauvages de l'Afrique tropicale du Sud, ne construisent aucune demeure ou rien qui y ressemble; ils naissent, grandissent et meurent à l'ombre des bois. Insensibles à tout, d'une apathie que rien ne peut dégourdir, étrangers à toutes les curiosités de l'esprit comme à toutes les industries de la main, incapables de cultiver la terre et de se procurer aucun outil, s'il est vrai que l'indifférence soit le sommeil de l'âme, leur vie se passe à dormir. Quand la faim les réveille, ils se mettent en quête de racines, de miel ou de gibier, et, à peine repus, ils recommencent à sommeiller les yeux ouverts ou fermés. La distance est-elle plus grande d'un singe à un Moucasséquéré ou d'un Moucasséquéré à Périclès, à Socrate ou à Phidias? C'est une question dans laquelle nous n'avons garde de nous engager, il y aurait là de quoi parler beaucoup.

Les Ambouélas, qui habitent le même territoire que ces éternels dormeurs et qui, leur laissant les forêts, recherchent le bord des fleuves, sont de tout autres gens. Habiles agriculteurs, leurs champs de maïs paient leurs peines avec usure. Théophile Gautier prétendait qu'on peut juger du degré de civilisation où un peuple est parvenu à la manière dont il façonne un pot. Les Ambouélas font eux-mêmes leurs pots et même leurs marmites; leurs femmes tressent des nattes, filent et tissent le coton. Plus ingénieux encore, les Ganguélas exploitent les gisemens de minérai qui abondent dans leur pays; ces beaux forgerons fabriquent des armes à feu, et leurs fusils portent loin. Les Bihénos, qui ont transformé en un territoire habitable de vastes jungles où foisonnait l'éléphant, ont l'esprit de trafic, l'amour des voyages, des entreprises, du négoce lointain. On trouve parmi eux des capitalistes, et il n'est pas rare de rencontrer au Bihé quelque blanc échappé des prisons du littoral portugais et devenu le secrétaire d'un riche traitant nègre. M. Pinto assure qu'en matière de voyages, les Bihénos ne connaissent pas d'obstacles, que s'ils pouvaient se décider à dire où ils sont allés et à décrire ce qu'ils ont vu, les géographes de l'Europe auraient une portion moins grande de l'Afrique méridionale à laisser en blanc sur leurs cartes. Ce qui fait tort à l'opinion favorable que nous pourrions avoir des Bihénos, c'est leur goût très prononcé pour les fourmis blanches et les termites, qu'ils mangent crus, et leur passion plus déplorable encore pour la chair humaine. D'habitude ils ne sont pas anthropophages, mais dans les grandes occasions ils se régalent volontiers d'un voisin qu'ils ont soin de mettre à la broche. Leur préférence est pour la viande de vieillard, et quand un *sova* ou quelque riche et puissant *seccoulo* a des politesses à rendre, un patriarche à cheveux blancs est de tous les mets dont il puisse faire fête à ses hôtes celui qu'ils savourent le plus.

Qu'elles soient capables ou non de cultiver le maïs ou de se fabriquer des marmites, qu'elles aient l'humeur sédentaire ou l'amour des voyages, qu'elles préfèrent se nourrir de manioc ou de viande de vieillard, ce qui est commun à toutes ces tribus du continent noir, c'est qu'elles sont gouvernées par des souverains à qui tout est permis, dont tous les caprices sont sacrés, dont les fantaisies brutales ne respectent rien et qui, unissant le grotesque à l'odieux, semblent chargés d'offrir au monde la ridicule caricature du principe d'autorité. Parmi tous ces rois ou *sovas* dont le major Pinto eut le bonheur de faire la connaissance et dont nous voyons défiler dans son livre les réjouissantes figures, à qui faut-il donner la préférence? Est-ce au sova Brito, affublé d'un uniforme de capitaine d'infanterie, qui laissait à nu sa sombre poitrine, et de trois jupons de perse à grands ramages, très fripés et fort crasseux? Est-ce au roi Bilombo, dont la tunique écarlate se mariait heureusement à un képi de chasseur? ou réserverons-nou

nos sympathies au roi Mavanda, véritable hippopotame, qui aimait à fourrer son énorme tête dans une citrouille peinte de noir et de blanc? Tous les voyageurs qui traversaient ses états étaient mis en demeure de le gratifier d'un haut-de-chausses; cinq mètres du plus large calicot en faisaient l'affaire. A notre avis, la place d'honneur doit être réservée à Chimbarandango, roi de Ngola. Toujours gris, toujours titubant, pour se retirer le soir dans sa hutte, il grimpait sur le dos d'un de ses conseillers, qui n'était pas moins ivre que lui. Le jour où le major Pinto eut l'honneur de lui être présenté, ce monarque était de fort belle humeur. Après une longue sécheresse, un orage venait d'éclater, et il avait rassemblé ses peuples pour leur annoncer que, si par malheur la pluie cessait de tomber, il se saisirait incontinent du misérable qui en serait la cause et qu'il le tuerait de sa main.

Les rois nègres sont des souverains qui peuvent tout se permettre en sûreté de conscience et tout oser impunément; ils n'ont à se mettre en règle ni avec la morale ni même avec l'arithmétique, et deux fois deux ne font quatre qu'aussi longtemps qu'il leur plaît. Qui pourrait les empêcher d'user comme ils l'entendent de leur pouvoir arbitraire et de se livrer sans contrainte à leurs féroces caprices? Leurs sujets n'ont découvert jusqu'ici aucune loi ni dans la nature ni dans la société; il règnent sur des hommes pour qui l'univers n'est qu'une vaste confusion de détails incohérens et pour qui l'homme lui-même n'est qu'un détail oiseux entre mille autres. Dans une pièce mal faite, on peut tout supprimer sans faire trou; dans un univers où rien ne se tient, Mavanda et Brito peuvent supprimer dix mille hommes sans que l'univers s'en aperçoive.

L'intelligence enfantine du nègre est incapable d'abstraction; conclure du particulier au général est un effort qui dépasse son entendement. Il n'y a pour lui ni règles, ni principes, ni liaison fatale des causes et des effets, ni rien qui s'impose à son esprit comme une nécessité, et rien ne lui semblant nécessaire, il en conclut que tout est possible. Il porte dans sa tête laineuse un faux merveilleux qui le dispense de se rendre compte de quoi que ce soit; c'est plus tôt fait de tout expliquer par l'accident. Depuis le Sénégal jusqu'à l'Orange, personne n'admet que la maladie ou la mort puisse avoir des causes naturelles. Si quelqu'un tombe malade et meurt, c'est un mauvais tour que lui joue quelque âme de l'autre monde ou l'effet d'un sort que lui jeta la malice d'un vivant. Ce qui console l'Africain, c'est qu'il estime que les forces aveugles qui le menacent peuvent être tenues en échec par d'autres forces occultes, qu'il se flatte d'asservir à sa volonté par de mystérieuses pratiques. Sa religion est une obscure magie, ses prêtres sont des devins et des sorciers, ses dieux sont ses fétiches, dieux intermittens, dieux de rencontre et de louage, dieux qu'il prend à l'essai et qu'il jette bien vite au rebut s'ils s'avisent de lui manquer

de parole. Après tout, son cas est-il si moquable? Les fétichistes noirs ont plus de disciples que nous ne pensons. Le capitaine Burton raconte qu'il était parti de Goa sur un bâtiment qui portait à son avant l'image enluminée d'un saint, devant laquelle un lumignon brûlait jour et nuit. Un soir que le vent fraîchissait et que la mer était houleuse, le capitaine s'aperçut que le saint n'avait plus son lumignon; il en demanda la raison au patron du navire, qui lui répondit en haussant les épaules : « J'ai découvert que ce gaillard ne vaut pas l'huile qu'il me coûte. La dernière fois, nous l'avions à bord et nous avons essuyé une bourrasque épouvantable; s'il n'empêche pas celle-ci, je le jette à l'eau et je prends sainte Catherine. » Après cela, croirons-nous que tous les Africains soient en Afrique?

Ne soyons pas injustes envers les nègres. En dépit de leur inertie naturelle et de l'engourdissement de leur cerveau, ils se sont approprié par la seule force de leur instinct certaines inventions qui sont considérées comme l'apanage des peuples civilisés et progressifs. Leurs femmes ont poussé aussi loin que les nôtres le bel art de la coiffure : elles frisent, elles roulent, elles crêpent leurs cheveux avec une prodigieuse dextérité et les fixent à l'aide d'un cosmétique humecté d'huile de ricin. Le major Pinto a vu dans le Huambo des têtes que les plus habiles coiffeurs de l'Europe auraient peine à reproduire, et il remarque que, s'il faut au moins trois ou quatre jours pour élever ces édifices triomphans, ils ont l'avantage de durer plusieurs mois. Dans ce même royaume de Huambo, il a découvert que chaque village possédait un casino ou kiosque de la conversation où l'on venait causer les jours de pluie, et il assure qu'on y médisait beaucoup moins du prochain que dans les salons d'Europe. En politique aussi, les nègres semblent se piquer d'être nos disciples ou nos émules. Le major constata que le sova Lobo-si, roi de Loui, plus heureux que M. de Bismarck, avait introduit dans ses états le monopole du tabac et qu'il avait un remarquable talent pour rédiger des programmes. Il constata également que ce puissant monarque avait un ministre des affaires étrangères et un président du conseil nommé Gambèla, qui passait pour être le vrai roi du pays et pour faire tout ce qui lui plaisait. Mais ce qui l'étonna plus que tout le reste, c'est qu'il découvrit en causant avec lui que le roi Chimbarandango, lorsqu'il n'était pas ivre-mort, était un profond politique qui semblait avoir lu Machiavel. Bien qu'il portât autour de son gros cou une véritable cravate d'amulettes, il ne croyait pas plus à ses fétiches qu'à son pouvoir de faire tomber la pluie; mais il lui convenait d'avoir l'air d'y croire, à la seule fin de conserver son prestige.

Sur plus d'un point les nègres s'efforcent de nous ressembler, sur plus d'un point nous leur ressemblons sans y tâcher. L'embryogénie nous apprend que le développement de l'être humain, depuis l'ovule

jusqu'à la naissance, reproduit en quelque sorte toutes les phases successives de l'évolution du règne animal et qu'ainsi l'histoire de l'individu est la répétition en raccourci de l'histoire de l'espèce. Il en va du progrès social comme du progrès dans la nature ; rien ne se perd, tout se perpétue, et l'homme du XIX[e] siècle n'a pas besoin de s'examiner longuement pour apercevoir en lui la trace à jamais subsistante de ses premières origines et d'un passé qu'il méprise. Nous nous moquons des enfances du nègre ; en sommes-nous tout à fait guéris? Nous raillons leurs absurdes superstitions ; n'avons-nous pas les nôtres? L'énergumène qui croit à la puissance magique d'une formule pour transformer le monde et celui qui s'imagine que le moyen de faire prospérer les républiques est de changer le nom de toutes les rues, sont-ils autre chose que des fétichistes sans le savoir et de véritables Africains d'Europe? Un roi nègre qui se flatte de faire la pluie et le beau temps est-il beaucoup plus déraisonnable que tel tribun, tel inventeur de panacée révolutionnaire qui ne demande que vingt-quatre heures de dictature pour réformer tous les abus et mettre à leur aise tous les misérables? A la vérité, il est dans le nombre plus d'un charlatan qui fait semblant de croire à la vertu de sa recette et qui sait mieux que personne ce qu'on en doit penser, — en quoi il ressemble au roi Chimbarandango, bien qu'il ne soit pas vêtu comme lui d'un pagne et d'une cravate d'amulettes.

Encore un coup, ne méprisons pas trop les Africains. Qu'on gratte le plus civilisé d'entre nous, et l'on trouvera souvent à fleur de peau un Cafre, un Ambouéla, un demi-sauvage, éternel enfant qui rit et pleure sans savoir pourquoi, adorant le paillon, le clinquant, la verroterie et préférant la rassade aux perles, ami des gros plaisirs, du tapage, du tambour, des castagnettes et se grisant de son bruit, fort sot au demeurant, fort crédule, très paresseux et quelquefois très brutal, prompt à l'espérance, bouillant dans ses caprices, terrible dans ses colères rouges, très adonné à ses fétiches et toujours prêt à leur casser la tête quand il les prend en faute. N'essayons pas de tuer notre nègre, ni même de faire son éducation, ce serait peine perdue. Ayons soin de lui et tâchons de lui procurer de temps à autre quelques petites réjouissances, car il est bon qu'il y ait ici-bas du bonheur pour tout le monde, mais ne souffrons pas qu'il se mutine, qu'il s'émancipe, qu'il usurpe le gouvernement de la maison. Malheur à qui se laisse gouverner par son nègre! Si d'aventure il porte sceptre et couronne, malheur à ses sujets!

G. Valbert.

REVUE MUSICALE

Nombre de gens ont dû, comme nous, se demander, lors de la formation du nouveau cabinet, ce que venait faire là ce ministère des arts et si l'heure était bien choisie, quand les capacités manquent, de grandir l'importance des fonctions? Évidemment le sens des proportions nous échappe. « Pour mettre un terme à la paperasserie d'une bureaucratie oiseuse, a dit M. Gambetta, il n'y a qu'un moyen, la spécialisation des services. » C'est parler d'or : spécialisez tant que vous voudrez, à la condition de mettre des hommes compétens à la tête des services. Le nouveau secrétaire d'état est-il un de ces hommes? M. Antonin Proust aime la musique, l'Opéra et le Conservatoire, comme son prédécesseur, M. Turquet, autre riche amateur, goûtait la peinture et se plaisait à visiter les ateliers. C'est encore un mécène, et Dieu nous garde de voir ainsi reparaître les abus de l'ancien régime « dans une démocratie maîtresse de ses destinées! » Il accordera des distinctions honorifiques aux comédiens, il introduira des réformes au Conservatoire, et se propose de marier définitivement la Comédie-Française avec l'Odéon. Voilà du moins ce que nous ont enseigné jusqu'ici ses harangues à ses administrés et ses allocutions. Comme tous les dilettantes, M. Proust a le cœur pavé de bonnes intentions; il veut « se rendre compte par lui-même ; » c'est le calife de Bagdad de la comédie. S'agit-il d'une vente de tableaux, il y court, et s'il n'achète pas tous les Rembrandt, c'est qu'il a vidé son escarcelle sur Courbet; affiche-t-on à Bruxelles un drame lyrique dont l'Opéra ne s'est pas accommodé, il prend le train des journalistes et s'en va le plus naïvement du monde compromettre le pouvoir dans des protestations de coterie. Libre à M. Massenet de transporter son *Hérodiade* dans une capitale étrangère pour la faire ensuite revenir chez nous à plus grand tapage : l'aventure du *Roi de Lahore* à Milan lui avait trop bien réussi pour qu'il n'essayât pas de la recommencer. Libre à la presse de partir en masse et de nous envoyer ses jugemens par télé-

grammes; mais il est des situations qu'il faudrait peut-être mieux respecter; on ne s'embrigade pas ainsi quand on a pour devoir de régler les courans, de gouverner, et tel croit faire le ministre qui ne fait que le chef de bureau. M. Proust a ses illusions, laissons-les-lui et fions-nous à cette vitalité caractéristique de l'heure actuelle, à cette force de production et d'impulsion capable de défier toutes les variations de la politique.

L'Opéra prépare sa campagne d'hiver dans le calme d'une situation favorisée par un été exceptionnellement heureux et par une saison d'automne dont l'électricité, ses congrès, ses jeux et ses banquets ont encore augmenté l'attraction. La grosse comète sur laquelle sont braqués tous les télescopes est toujours, à l'horizon, la *Françoise de Rimini* de M. Thomas. On s'en occupe activement, le matin, aux divers foyers des études et le soir dans les coulisses, où se colportent mille bruits contradictoires que répéteront les échos du lendemain, ce qui nous promet pendant un espace de trois ou quatre mois encore un assez joli contingent de fausses nouvelles et de démentis administratifs. On cite déjà le prologue dans l'enfer, l'apothéose dans le ciel, Virgile et Dante; de la mise en scène, on passe à l'interprétation, qui naturellement ne saurait être que magnifique, étant donnés des artistes tels que MM. Lassalle, Sellier, Gailhard, Mlle Richard, jouant, qui le tyran Malatesta, qui Paolo, qui le page Ascanio. Quant à l'actrice choisie pour créer le rôle de Francesca, les avis sur elle sont très partagés. Il y a d'un côté, je ne dirai pas les connaisseurs, mais ceux qui la connaissent, et de l'autre ceux qui ne la connaissent pas et se tiennent discrètement sur l'expectative, tandis que les autres crient d'avance au miracle et compromettent leur héroïne à force de louanges. Qu'importe au public parisien que Mlle Caroline Salla soit élève de la Marchesi et qu'elle ait cueilli des brassées de lauriers sur les scènes de Vienne et de Pétersbourg? Fût-elle même, comme on nous l'a raconté, cousine au trentième degré d'Alfred de Musset, qu'elle n'obtiendrait rien sans les qualités essentielles de jeunesse, de voix et de talent que le théâtre est en droit d'exiger d'une virtuose payée à si grands frais. Du retes, l'auteur a dû savoir ce qu'il faisait en fixant son choix après tant d'années d'incertitudes et de tergiversations, et s'il arrivait par malencontre que cette Francesca ne répondît point à l'idéal entrevu, M. Ambroise Thomas n'aurait à s'en plaindre qu'à lui-même, en se disant : « Tu l'as voulu ! »

C'est, à tout prendre, une excellente distribution d'ensemble que celle de l'ouvrage qu'on répète. Vous me direz que M. Sellier risque un peu de manquer de désinvolture et de style renaissance dans ce personnage extrapoétique de Paolo il Bello; mais depuis que vous fréquentez l'Opéra, combien de fois vous est-il arrivé de voir les plus sveltes physionomies représentées autrement que par de gros garçons

joufflus, pansus et repus? D'ailleurs, avec M. Sellier, si le physique laisse à désirer, des compensations nous seront probablement offertes du côté de la voix, très belle, en somme, et très capable de perfectionnement, ainsi que le remarquait Verdi pendant les répétitions d'*Aïda*. Arrêtons là nos réflexions sur *Françoise de Rimini* et, sans prétendre rien conjecturer à l'endroit d'une partition dont nous ne connaissons pas une note, espérons y trouver l'œuvre d'un maître et le couronnement d'une carrière presque illustre, car, ne l'oublions pas, entre les compositeurs ayant survécu à la grande période, M. Ambroise Thomas est le seul qui ait su écrire expressément pour l'Académie nationale un ouvrage d'envergure à se maintenir au répertoire. Son *Hamlet* subsiste et surnage, tandis qu'autour de lui a sombré tout ce qui n'était ni de Meyerbeer, ni de Rossini, ni même d'Halévy. L'argument de *Faust* ne saurait même ici nous contredire, *Faust* n'étant guère qu'un opéra de genre non écrit pour l'Académie nationale et venu du Théâtre-Lyrique par importation.

Cependant, avant la grosse frégate, deux bricks seront lancés : le ballet de M. Lalo et *le Barbier de Séville* de Rossini. Le ballet a nom *Namouna* et pourrait tout aussi bien s'appeler *Hazilia*, à moins qu'il ne s'appelât *Nourmahal, Fatmé, Ayadizé*, ou *la Jeune Captive*, comme une simple orientale de Victor Hugo. Une autre fois, nous en conterons l'histoire aussi divertissante qu'un chapitre des *Mémoires* de Casanova, d'où on l'a tiré ; pour aujourd'hui, la discrétion nous commande d'être bref et de ne dire là-dessus que ce que tout le monde sait :

Le sujet vous plaira, seigneurs, si Dieu nous aide,
Deux beaux fils sont rivaux d'amour, — la signora
Doit être jeune et belle, et si l'actrice est laide,
Veuillez bien l'excuser...

Or, comme c'est la Sangalli qui joue la signora, il ne sera besoin d'excuser personne. La musique est de M. Lalo, un des symphonistes les plus accrédités près des habitués des concerts Colonne et Pasdeloup et que le grand public connaîtra demain. Écrire un ballet! bien des gens persistent encore à ne voir là qu'une besogne secondaire, ignorant que Beethoven s'y appliqua, et qu'il existe un ballet de *Don Juan*, signé de Gluck. Quelle tâche au contraire plus intéressante, fût-ce par le seul attrait de la difficulté vaincue? Accepter bénévolement les conventions les plus arbitraires, n'avoir jamais, pour s'espacer, qu'un certain nombre de mesures déterminé par le chorégraphe, et, avec cela, faire mouvoir toute une action, souligner, commenter chaque geste de ses personnages et rester *musical* dans le sens élevé du mot, ne renier sous aucun prétexte ni son art, ni le style! « Comment pouvez-vous prendre en patience toute cette chinoiserie? » disions-nous à M. Lalo. « Le casse-tête, nous répondit-il, loin de me rebuter, me passionne, car j'y trouve à satisfaire cette curiosité qui vous pique, vous

autres, quand vous faites un sonnet. » Ainsi que l'on a vu *le Comte Ory* servir à *la Korrigane* de lever de rideau, *le Barbier de Séville* accompagnera sur l'affiche le nouveau ballet. Il ne faut jurer de rien, mais qui sait? peut-être que cette reprise sera la cause de bien des étonnemens. Se figure-t-on, en effet, quelle stupéfaction dans le camp ultra-germanique si le public allait se laisser ressaisir de goût pour cette vieillerie, que dis-je? pour cette ineptie d'un ménétrier de pacotille dont rougit la Polymnie moderne! Bah! l'aventure avait son charme; et quand elle réussirait, où serait le péril? Un retour offensif du rossinisme n'est point à redouter, je suppose. Honni soit donc qui mal y pense, et laissons les choses aller leur train sans nous boursoufler de colère bleue pour quelques *crescendos* de plus ou de moins!

Les concerts nous reviennent, et tous les rossignols de l'hiver sont au bois. Aux dimanches du Conservatoire, de Colonne et de Pasdeloup vont se joindre maintenant les dimanches de Lamoureux : un intrépide, celui-là, que nous aimons toujours à retrouver, car partout où vous le voyez, vous pouvez être sûr que s'agite une question d'art. Désormais, c'est l'idée d'un théâtre lyrique qui le travaille, et pour mieux s'y dévouer, il a pris position au Château-d'Eau, guettant son heure et tuant le temps en jouant des symphonies et des ouvertures. Les *Concerts nouveaux* ne font que débuter et déjà l'orchestre de M. Lamoureux est hors de pair : impossible d'enlever avec plus de bravoure les ouvertures du *Vaisseau fantôme* et d'*Oberon* et d'interpréter, de nuancer avec un art plus délicat la première partie de cette aimable symphonie de M. Gouvy, qu'un sourire de Mozart semble conserver, car elle date bien d'une vingtaine d'années. Valeureux et plein de fougue, ce jeune et très jeune orchestre est discipliné comme une vieille troupe; ceux-là vous le diront, qui l'ont à deux reprises entendu accompagner M. Delsart dans le *concertino* et dans l'*aria* de Bach. Depuis Servais, roi des violoncellistes, M. Delsart est le violoncelliste qui tient non pas le sceptre, mais l'archet. Sonorité, pathétique, sobriété, il a ce qui distingue les maîtres; peut-être abuse-t-il un peu du *vibrato*, mais quel violoncelliste y résisterait? et comment, une fois ému, ne point s'abandonner aux délices de la *glissade*? Rappelons, en passant, à M. Delsart que le trille de Bach doit commencer par la note supplémentaire et non par la note réelle. Jamais Bach ni son fils Charles Emmanuel ne commencent un trille sur *ut* par l'*ut* même; c'est la note *ré* qui, comme note fausse, en dehors de l'harmonie, reçoit l'accent. M. Delsart connaît l'ame de son instrument, qui répond à tout ce qu'il lui demande en fait de pathétique; il possède aussi le talent d'entraîner un orchestre dans son mouvement *passionnel* et de s'emparer du public par les bons moyens.

A vrai dire, le musicien qui profite le plus de ce régime de vulgarisation universelle, c'est Richard Wagner. Les autres ont beau

multiplier leurs productions, s'escrimer de l'archet et de la plume, le public n'a de vigoureux entrain que pour lui. Même aux jours où les colères légitimes prédominent, où la haine éclate en sifflets vengeurs, vous sentez dans ces colères et cette haine l'irrésistible attraction d'une force que l'on s'avoue en la détestant. Un moment, l'antipathie contre l'homme qui, par parenthèse, est un fort vilain homme, était devenue si grande que Pasdeloup lui-même avait dû l'abandonner. Eh bien! il semble aujourd'hui que tout cela soit oublié; comme de hautes herbes piétinées qui se redresseraient tige par tige, nous voyons *Tanhäuser* et *Lohengrin* se relever plus vivaces après la bourrasque. Il n'y a donc point à s'en défendre, l'homme qui s'impose de la sorte est un maître, et cet aveu me coûte d'autant moins qu'en le faisant je maintiens toutes mes restrictions et les maintiendrai jusqu'à ce qu'il me soit démontré que ces œuvres souvent admirables, qu'on voudrait nous donner comme des modèles d'un art dramatique nouveau, sont autre chose que de la mélopée et de la symphonie. J'écoutais, un de ces matins, chez Colonne, une suite de fragmens du *Tanhäuser*, et je m'étonnais presque de goûter tant de plaisir à des morceaux qui, au théâtre, m'ont toujours paru d'une monotonie désespérante : serait-ce que la salle de concert leur conviendrait mieux? Ainsi, de cette romance à l'étoile, qui, lorsque vous l'entendez, l'esprit exempt de préoccupations scéniques, vous pénètre d'un long ravissement indéfinissable. « Un Français, disait Henri Heine, va au théâtre pour voir la pièce et chercher des émotions; dans un parterre allemand sont établis des citoyens et des fonctionnaires pacifiques qui veulent digérer en paix leur choucroute et dans les loges siègent les jeunes filles, belles âmes blondes ayant apporté leur tricot ou tout autre ouvrage d'aiguille et voulant se perdre doucement dans les rêves sans laisser échapper une maille. » Rien de plus vrai, les Allemands vont chercher au spectacle du recueillement; nous autres, c'est l'agitation qui nous y pousse; ils ont la patience innée, nous ne l'avons pas, nous en manquons plus encore au théâtre que partout ailleurs; or, il faut de la patience et beaucoup, il en faut des trésors pour écouter Richard Wagner et le suivre dans sa mélodie, — continue, implacable, immuable, — à travers l'action du drame et les émotions déchaînées coup sur coup: l'amour, la haine, la jalousie, l'ambition, l'orgueil, le point d'honneur, bref, tous les sentimens qui nous passionnent dans la vie réelle et qui font explosion sur les planches avec plus de violence encore, ce qui explique comment Wagner, chez nous si mal accueilli au théâtre, a fini par s'emparer victorieusement de notre public des concerts. Singulier éloge, dira-t-on, pour ce réformateur du drame musical que de restreindre ainsi son action? C'est possible, mais je constate un fait et ne m'occupe ici que de ce qui nous concerne.

Il ne faudrait point cependant, pour l'amour de la grande musique,

délaisser tout à fait la petite lorsqu'elle a son charme et sa valeur comme telle de ces partitions, souvent exquises, dont M. Charles Lecocq fournit nos scènes d'opérette. Ce n'est pas seulement ingénieux, chantant, élégant et galant, *c'est écrit,* et la popularité de cette musique n'ôte rien à son style. A ce compte, *le Jour et la Nuit* que l'auteur du *Petit Duc* vient de donner aux Nouveautés, serait un de ses opuscules les mieux venus. Quelle abondance et quelle verve dans ce papotage harmonique et rythmique! comme ces petits airs, ces petits duos et ces petits morceaux d'ensemble sautillent allégrement et prennent eux-mêmes plaisir à ce qu'ils vous disent! quelle chose musicale plus épigrammatique et plus drôle que ce duettino de la Fauvette et du Rossignol? Vous connaissez le procédé de l'opérette, n'épargner aucun idéal, tourner au ridicule, à la *cascade,* jusqu'à ce trille des oiseaux que la petite flûte, alternant avec M[me] Cabel ou M[me] Carvalho, imitait avec tant de sérieux dans les orchestres d'autrefois! Ici, la fauvette et le rossignol sont deux grotesques; l'un fait: *pi, pi, pi*; l'autre : *couic, couic;* et ces deux notes piquées et repiquées dans la contexture mélodique produisent l'effet le plus amusant. Je recommande également aux amateurs la chanson de la Charmeuse de serpens, tout imprégnée de langueurs suaves et toute pimpante d'un *hindoustanisme* de convention qui vous rappelle le pittoresque d'Auber dans la berceuse du *Premier Jour de bonheur*. Comme les opéras-comiques de Grétry, de Monsigny, de Dalayrac se sont inspirés de Mozart, comme ceux de Boïeldieu, d'Herold et d'Adam portent la marque de Rossini et de Weber, l'opérette de M. Charles Lecocq, plus musicale qu'on ne pense, reproduit à sa façon la caractéristique du moment; je veux parler de cette recherche de l'expression, de ce travail *in minimis* dont nos pères eurent peut-être le tort de ne point se préoccuper assez. Berlioz, dans une de ces *Lettres intimes* que nous parcourrons tout à l'heure, nous transmet un bien joli détail à ce sujet. « Comment voulez-vous, lui disait Boieldieu, que je donne le prix à une chose dont *je n'ai pas l'idée? Je ne comprends pas la moitié de Beethoven*, et vous voulez que j'aille plus loin que Beethoven! comment voulez-vous que je comprenne? Vous vous jouez des difficultés de l'harmonie en prodiguant les modulations, et *moi qui n'ai pas fait d'études harmoniques, moi qui n'ai aucune expérience de cette partie de l'art!..* » Il va sans dire qu'en cette occasion, l'auteur de *la Dame blanche* se calomniait à plaisir et que sa prétendue ignorance ne vient là que pour servir d'argument à sa haine du style compliqué. Toujours est-il que, de notre temps, vous ne trouveriez pas un compositeur d'opérette qui vous fit un pareil aveu en ayant les rieurs de son côté.

En fait d'orientalisme parisien, ceux qui préfèrent cette note trouveront à la Renaissance de quoi se délecter. Une légende arabe, mise en musique par une femme qui connaît le sérail et chantée par Capoul, n'était-ce point le paradis de Mahomet? La princesse Téfida étant allée,

la veille de ses noces, se promener du côté des Pyramides, y rencontra Capoul sous le casque d'or et la cotte de mailles d'un prince circassien. Un prince circassien au bord du Nil, ô fantaisie ! nous ne sommes qu'au début, et déjà ce n'est plus un fabliau, c'est une énigme ; vous en verrez bien d'autres. La fille des califes commet l'imprudence de soulever ses voiles, le jeune guerrier en profite pour l'embrasser, et, tout de suite, au feu de ce baiser, l'incendie s'allume ! « Que parlez-vous d'une demi-lune, disait jadis le marquis de Mascarille dans *les Précieuses,* c'était bien une lune tout entière ! » Que nous parlait-on d'une opérette ? *Le Saïs,* dès l'entrée en jeu, tourne au drame lyrique, mieux encore, au grand opéra. Meyerbeer et Verdi n'ont pas l'envergure plus large ; des morceaux d'ensemble et des finales, comme dans *le Prophète* et dans *Aïda,* et quels duos d'amour ! de véritables frénésies avec syncopes, des pâmoisons d'une audace dont rougirait la sauvagesse Sélika ! Je me doute que là pourra bien être le succès de cette originale partition ; il n'y a que les femmes pour franchir ainsi toutes les barrières, et jamais un musicien du sexe fort n'eût poussé les choses à ce point. J'ai beau consulter mes souvenirs, ce baiser haletant sur lequel tombe le rideau du second acte n'a pas son pareil au théâtre.

Un dernier baiser sur ta lèvre de miel !

Le soir de la première représentation, Capoul et M[lle] Landau, toute charmante dans la princesse Téfida,

Le cou gonflé d'amour et de soupirs mourans,

ont mis le feu aux quatre coins de la salle et, franchement, il était temps qu'un voile s'abaissât sur leur extase. Qu'on se figure une suite de tableaux fort jolis du reste, servant de prétexte à une série de morceaux plus aphrodisiaques les uns que les autres, une musique toujours ardente, trop ardente dans la passion, et très spirituelle parfois, très fine dans les hors-d'œuvre : couplets, romances et chansonnettes. — Plusieurs vous parleront à ce sujet d'inspiration et de phénomène ; à les en croire, ce serait un grand talent qui se révèle. Avec les musiques, ou plutôt les mosaïques de ce genre, on ne sait jamais que penser ; tous ces soleils de feu d'artifice ne prouvent rien, c'est au style seul que l'on reconnaît le compositeur, et le style du *Saïs* est absolument impersonnel : dire talent ou vocation serait trop, disons tempérament dramatique, cela suffit.

Quoi qu'il en soit, Capoul a dû beaucoup intervenir dans l'aménagement de l'ouvrage ; tout y est au gré de son talent et de sa personne. Les situations dramatiques procèdent par éclairs, les passages de force ne se prolongent guère au-delà de quinze mesures, tandis que la

demi-teinte prédomine et favorise à chaque instant ces délicieux effets de *mezza-voce*, cet art achevé des oppositions, — comme dans la sérénade du troisième acte, — où le chanteur excelle. Ajouterai-je qu'on éprouve d'abord une certaine surprise à voir dans cette boîte à musique de la Renaissance une partition qui se prend au sérieux, exécutée par un artiste de race? Car, il n'y a pas à dire, Capoul fait éclater la salle; il est là, se donnant tout entier : voix, gestes, flamme, inspiration, comme il serait sur la scène de l'Opéra chantant *Aïda*. *Le Saïs* n'est qu'un prétexte à son entraînement : l'artiste regarde au-delà de son public, au-delà de son théâtre d'occasion, et s'écrie avec Michelet : « Des ailes! des ailes! » Du reste, que de réminiscences dans cette partition qui doivent être chères au chanteur : la vision du paradis de Mahomet qui lui rappelle le songe de *Paul et Virginie*, la nourrice avec ses couplets du troisième acte, qui lui rappelle un souvenir de *Roméo*, vous diriez une réduction illustrée de son répertoire! Capoul est l'action, l'âme et la vie de cette pièce, il en efface les incohérences, en fait ressortir les valeurs par son exécution passionnée et vibrante. Ce que furent Clairval à la fin du dernier siècle, Elleviou au commencement du nôtre, nous l'ignorons à peu près, mais il me semble en avoir une idée en voyant Capoul : souvenons-nous de ses créations les plus récentes à l'Opéra-Comique, au Théâtre-Lyrique, à Favart, à la Renaissance : Mailleprè, Paul, Roméo, le Saïs, évidemment, ce devait être cela ou quelque chose de bien approchant.

La musique a pris dans nos mœurs une telle place que nous nous ingénions à la trouver partout. Ce que les drames et les comédies de Shakspeare en contiennent, on l'a dit à cette place, il y a déjà bien des années (1). Interroger également Molière sur ce point devait tenter un musicien. Le sujet, si intéressant qu'il soit, n'était pourtant point absolument neuf, attendu qu'il existe un gros livre d'une érudition énorme, tout rempli, tout farci d'anecdotes et de dates, intitulé : *Molière musicien*, auquel les habiles du métier ne se font point scrupule de recourir, quittes à le décrier après l'avoir dévalisé. C'est de manière épisodique, et non plus d'ensemble, que le nouveau commentateur étudie la question : *le Sicilien, ou l'Amour peintre* sert de texte non-seulement à son discours, mais à sa musique, car ce charmant volume, sorti des presses de Didot, enrichi d'images du temps, enguirlandé, illustré d'arabesques, estampillé de croches et de doubles-croches, fleure l'art par toutes ses pages. « Notre côté à nous n'est pas celui de tout le monde, c'est simplement le Molière des divertissemens et des intermèdes, le Molière librettiste, collaborateur de Lulli, écrivant pour *le Sicilien*, ce qu'il nomme « un fragment de comédie. » Comédie à trois voix suivie de deux divertissemens chantés et dansés; côté mo-

(1) *La Musique des drames de Shakspeare*, 15 janvier 1835.

deste et toutefois charmant, devant lequel le lecteur passe trop souvent sans le voir, mais sur lequel s'arrête volontiers le musicien, » surtout, ajouterons-nous à notre tour, quand le musicien est un de ces fins lettrés que la fréquentation des bons auteurs et la pratique du meilleur monde ont formés de longue main aux travaux de ce genre. M. Sauzay nous raconte d'abord les origines du *Sicilien*; viennent ensuite les renseignemens et les détails rétrospectifs : théâtres, acteurs, costumes, décors, mise en scène, musiciens et musique, y compris celle de Lulli et, comme complément de la représentation, le compte-rendu des journaux du temps. Quant à la coupe de la pièce, au rôle important donné à la musique, à la manière dont elle intervient dans le dialogue, on y peut voir le modèle de ce que nous appelons aujourd'hui l'opéra comique. Ainsi envisagé, *le Sicilien* nous ramène à la question musicale, et l'on se demande avec l'auteur de l'*Essai* si Molière a trouvé l'équivalent de son œuvre dans la musique de Lulli. Il suffira pour acquérir la preuve du contraire de se représenter l'œuvre du poète rayonnante encore de jeunesse et d'éclat à l'heure où nous sommes, tandis que la musique de son collaborateur est passée à l'état archéologique. Aussi Noverre ne s'y trompait pas lorsqu'il écrivait dans ses *Lettres sur la danse* : « Dussé-je me faire une foule d'ennemis sexagénaires, je dirai que la musique dansante de Lulli est froide, langoureuse et sans caractère. » A la vérité, le grand roi n'aimait et ne voulait que cette danse emperruquée : à ses yeux comme à ses oreilles, un seul genre était bon : le genre ennuyeux. Faire autrement, faire leste et gai, c'eût été manquer de convenance, et Lulli, déjà porté aux respectueuses lenteurs du solennel et du pompeux galant, ne tendait que trop à s'associer aux habitudes de la cour. Tel était le système du règne, l'artiste et ses créations faisaient partie d'un ensemble inflexible. Tout ce qui alors écrivait, parlait, chantait ou dansait, devait se subordonner au caprice d'un monarque qui ne daignait lui-même s'amuser qu'à la condition de prélever une énorme somme d'adulations sur le divertissement de ses sujets.

Jupiter dit un jour : Que tout ce qui respire,
S'en vienne comparaître aux pieds de ma grandeur.

Quel dommage que quelqu'un de nos petits-maîtres du commencement du siècle n'ait pas mis en musique cette agréable comédie de tuteur trompé qui devançait de cent ans *le Barbier de Séville!* A défaut de Dalayrac, de Nicolo, de Boieldieu, d'autres plus tard y songèrent, mais sans meilleur profit, aucune de leurs partitions n'étant restée. M. Eugène Sauzay cite l'ouvrage de Justin Cadeaux, « représenté à l'Opéra-Comique. » Ce n'est pas représenté qu'il faut dire, c'est tout simplement présenté, car cet ouvrage, reçu d'abord et même goûté de

M. Perrin, ne fut jamais joué. Ce Justin Cadeaux était un brave homme, chef de copie à l'Opéra et peu fortuné. L'idée, ingénieusement exploitée depuis, et par M. Gounod dans *le Médecin malgré lui* et par M. Poise dans *l'Amour médecin*, de transformer en opéras comiques les petites pièces de Molière, — l'avait entrepris le premier. Meyerbeer, Auber, Mermet s'intéressaient à lui, et sa miniature passait presque pour un bijou: mais que voulez-vous? M. Perrin avait quitté l'Opéra-Comique, et c'était Nestor Roqueplan qui tenait la place. Personne plus que cet homme d'esprit, le plus aimable et le plus abominable des directeurs, ne s'entendait à éconduire un solliciteur. « Je vous conseille, monsieur, répondait-il un jour à Maillart, d'aller, en sortant d'ici, vous jeter par la fenêtre d'un cinquième étage, vous et votre partition. Si vous ne vous tuez pas du coup, vous passerez indubitablement pour un phénomène ; les journaux et le public s'occuperont de vous et à ce titre moi je vous jouerai, mais comme phénomène, entendons-nous bien, et jamais comme prix de Rome ! » Où l'auteur des *Dragons de Villars* avait échoué, le pauvre Justin Cadeaux ne pouvait s'attendre à meilleure chance. Auber voulut s'en mêler, et Roqueplan lui ferma la bouche en lui disant : « Qu'est-ce que cela vous fait que je monte *le Sicilien?* Vous m'assurez que Justin Cadeaux est un bon enfant, mais Cadet-Roussel aussi est bon enfant, et vous ne me demandez pas de jouer ses opéras comiques ! » Ce que cette partition est devenue, Dieu le sait, mais en revanche, nous savons tous que le musicien est devenu fou et qu'il est mort à l'hôpital. *Alas poor Yorick!* Une mélancolique et sombre histoire que celle-là et dont les rythmes légers et tendres, les élégances harmoniques de M. Sauzay, appliquant à la partie musicale du *Sicilien* les ressources variées de l'art moderne, vont heureusement nous distraire, car ce galant volume a double emploi ; le lettré s'en accommode aussi bien que l'amateur de musique : *molièristes* et *mozartistes* y trouvent leur compte, et si vous avez les deux dilettantismes, après l'avoir lu au coin du feu, vous goûterez un égal plaisir à le déchiffrer au piano.

Ce n'est pas que ces *Lettres intimes de Berlioz* qu'on vient de publier manquent d'un certain intérêt; seulement, attendez-vous à les apprécier plus ou moins selon le degré de sympathie ou d'admiration que le personnage vous inspire. Berlioz, à son habitude, n'y parle que de lui, et cela d'un entrain si passionné, si excessif, qu'il semble qu'en dehors des choses qui le touchent rien n'existe. Il n'y a d'autres amours ici-bas que les siennes, d'autres amis que ses amis ; il ne connaît, ne voit, n'entend que sa musique ; l'arc-en-ciel est l'archet de son violon ; le vent fait aller son orgue, le temps bat la mesure ; il a des soubresauts d'enthousiasme pour lui-même à s'en arracher des touffes de cheveux. « J'aurais voulu pouvoir m'écrier, oubliant que c'était de

moi : c'est colossal, monstrueux, horrible! Un artiste de l'Opéra disait, le soir de ma répétition, que cet effet dans l'ouverture des *Francs-Juges* était ce qu'il avait entendu de plus extraordinaire. — Oh! après Beethoven, reprit son camarade.— Après rien, a-t-il répondu. » Le malheur veut que Berlioz n'ait de ces convulsions d'enthousiasme que pour ses propres œuvres. Sortez-le des *Francs-Juges*, de la *Symphonie fantastique*, d'*Harold*, de *Benvenuto Cellini*, des *Troyens*, et tâchez de savoir ce qu'il admire : il vous nommera *la Vestale* et puis après *Fernand Cortez* : Spontini! Spontini *for ever!* Quant aux maîtres de l'heure actuelle dont les théories ou la célébrité lui donnent sur les nerfs, ne l'interrogez point à leur sujet : Rossini est un Figaro vulgaire, Cherubini un illustre vieillard, Halévy un polisson. « Je n'ai pas voulu, malgré l'invitation de M. Bertin, rendre compte de cette misérable *Juive*; j'avais trop de mal à en dire ; on aurait crié à la jalousie! » Erreur, ce n'est pas à la jalousie qu'on eût crié, c'est à l'impertinence et à l'extravagance! Ces *Lettres* sont de continuelles contemplations, déplorations et lamentations sur lui-même et des expectorations sur tout le reste de l'humanité. On s'étonne du singulier rôle que le correspondant joue en cette affaire. Quand Berlioz croit avoir des raisons pour ne pas émettre dans son journal telle opinion dont la responsabilité pourrait ensuite le gêner, il confie prudemment ce soin à son ami Humbert Ferrand et lui dicte la manière de s'y prendre; ce qui prouverait que souvent beaucoup de diplomatie et de calcul peut s'allier à beaucoup d'intempérance de gestes et de voix, et que les plus furieux ne sont pas les moins malins. « Écrivez quelque chose sur la mise en scène à l'Opéra de *Don Juan*; mais dites ce que ma position ne m'a pas permis d'avouer, que tous les artistes sans exception, et Nourrit surtout, sont à mille lieues au-dessous de leurs rôles ; Levasseur trop lourd et trop sérieux, Mlle Falcon trop froide, Mme Damoreau froide et nulle comme actrice et insupportable par ses sottes broderies. Touchez sur les ballets; ajoutez qu'ils sont d'une musique infâme ; vous ne pouvez en nommer l'auteur, son nom étant resté à peu près secret. » Musique infâme! un intermède dont les symphonies et les sonates de Mozart avaient fourni chaque morceau. Vilenie! cette mosaïque, précieusement ouvragée par la main d'Auber! Et c'est lui, Berlioz, qui se scandalise, lui qui, demain, n'hésitera pas à renier tous ses principes en orchestrant l'*Invitation à la valse*, en écrivant, *proh pudor!* des récitatifs pour le *Freischutz!* Ah! j'aurais voulu voir Weber assistant à ce massacre et récriminant à son tour, mais à bon droit cette fois, contre le musicien capable d'un pareil sacrilège! Continuons à surveiller le faux bonhomme, et voyons le vaquer sous cape à ses petites combinaisons d'intérêt : « Dites quelque chose sur l'absurdité de la direction qui s'amuse à dépenser son argent à remonter des ouvrages connus de tout le monde et ne sait pas nous donner un ouvrage nouveau digne d'intéresser les amis de l'art.

La reprise de *la Vestale* par Mlle Falcon va avoir lieu dans quinze jours. Cela fera un autre effet que *Don Juan* parce que c'est véritablement un grand opéra, écrit et instrumenté en conséquence, et en outre parce que c'est *la Vestale.* » On le voit, c'est toujours le même argument; celui qu'on employait hier pour faire obstacle au chef-d'œuvre de Verdi, que l'on réédite en ce moment contre *le Barbier de Séville,* et dont on se servira l'année prochaine contre le *Fidelio* de Beethoven. « Pourquoi jouer les ouvrages des autres? » en cela se résume toute la discussion. « Chacun prend son plaisir où il le trouve, » dit un proverbe : voilà ce que Berlioz dans son intolérance n'admettait pas. « Et il y a des polissons qui se sont amusés dernièrement, à la barrière du Combat, à dépenser 1,500 francs pour faire dévorer vivans, en leur présence, un taureau et un âne par des chiens! ce sont des élégans du *Café de Paris,* ce sont *ces messieurs* qui se divertissent! » Assurément ces 1,500 francs-là eussent été beaucoup mieux employés à faciliter une exécution de la *Symphonie fantastique;* mais que sert de philosopher ainsi à tout bout de champ dans le vide et de se répandre en diatribes où la vraie pitié n'entre pour rien! Les mauvais instincts de l'homme en général varient très peu dans la manière de s'exprimer, et quand leur jalousie et leur intérêt sont de la partie, il faut s'attendre à les retrouver tous d'accord, les vétérans et les nouveaux, les grands et les petits, les valeureux et les imbéciles. Ce que Berlioz ne nous dit pas, c'est que cette fameuse reprise de *la Vestale,* qui devait obscurcir de tant d'éclat et le pauvre Mozart et son *Don Juan,* fut une défaite inoubliable et que tout y périt fors l'honneur. « *Guillaume Tell?..* je crois que tous les journalistes sont décidément devenus fous; c'est un ouvrage qui a quelques beaux morceaux, qui n'est pas absurdement écrit, où il n'y a pas de *crescendos* et un peu moins de grosse caisse, voilà tout. Du reste, point de véritable sentiment, toujours de l'art, de l'habitude, du savoir-faire, du maniement du public. Ça ne finit pas, tout le monde bâille... J'en parlais avant-hier à l'orchestre avec M. de Jouy. On donnait *Fernand Cortez,* et, quoique l'auteur du poème de *Guillaume Tell,* il ne parlait de Spontini que comme nous, avec adoration. L'auteur de *la Vestale* et de *Fernand Cortez* écrire pour le public!.. des gens qui applaudissent *le Siège de Corinthe,* venir me dire *qu'ils aiment* Spontini! » Ce fanatisme était il en somme si sincère? Je me le suis souvent demandé, et le résultat de mon enquête est que cette manie avait un double sens. Berlioz admirait *la Vestale* comme nous l'admirons tous, mais son excès d'enthousiasme, ses hyperboles et ses frénésies lui venaient d'un mouvement de révolte contre les succès de Rossini. Cet amour hystérique pour *la Vestale* était fait avec de la haine, chose triste à s'avouer et bien moins rare, hélas! qu'on ne le soupçonne.

Heureusement pour elles, ces *Lettres intimes* nous offrent sur Berlioz d'autres renseignemens que ceux dont *sa* musique est l'objet; et si

l'artiste réussit trop souvent à nous agacer par ses animosités, son *égotisme* et ses incomparables incartades d'amour-propre (1), l'honnête homme a chez lui des élancemens à vaincre toutes les préventions. Lisez ici et là certaines pages de jeunesse éparses dans ce volume tout fulminant de diatribes littéraires et musicales, vous diriez des souffles printaniers à travers la poudre et le pétrole. « Vous savez comme je suis absorbé, comme ma vie ondule. Un jour, bien calme, poétisant, rêveur; un autre jour, maux de nerfs, ennuyé, chien galeux, hargneux, méchant comme mille diables, vomissant la vie et prêt à y mettre fin pour rien, si je n'avais pas un délirant bonheur en perspective, toujours plus prochaine, une bizarre destinée à accomplir, des amis sûrs, la musique et puis la curiosité. Ma vie est un roman qui m'intéresse beaucoup. » Rien en effet de plus romanesque et, par la suite, de plus touchant. Deux femmes se partagent ce cœur volcanique : Mlle Mooke, qui devint plus tard, sous le nom de Mme Pleyel, la grande et belle virtuose que toute l'Europe a célébrée, et la tragédienne anglaise, miss Smithson ; sa Camille et son Henriette. Il les aime à la rage l'une et l'autre et ne demanderait qu'à les épouser toutes les deux. Parlant de Mlle Mooke, il s'écriera dans le délire shakspearien qui le possède : « Comment! je parviendrais à être aimé d'Ophélie, ou du moins, mon amour la flatterait, lui plairait! Mon cœur se gonfle et mon imagination fait des efforts terribles pour comprendre cette immensité de bonheur. Comment! je vivrais donc! j'écrirais donc! j'ouvrirais mes ailes!.. *O dear friend! o my heart! o life! love! all! all!* » Tournez simplement la page et vous allez entendre les grincemens de dents et les lamentations : « Elle est partie! elle est à Londres, et cependant je crois la sentir autour de moi; tous mes souvenirs se réveillent et se réunissent pour me déchirer; j'écoute mon cœur battre, et ses pulsations m'ébranlent comme les coups de piston d'une machine à vapeur, chaque muscle de mon corps frémit de douleur... Inutile! affreux!.. Oh! malheureuse! si elle pouvait un instant concevoir toute la poésie, tout l'infini d'un pareil amour, elle volerait dans mes bras, dût-elle mourir de mon embrassement! » Et les sanglots d'éclater, les invocations de se mêler aux plaintes douloureuses : « Ariel! Ariel! Camille! je t'adore, je te bénis, je t'aime *en un mot* plus que la pauvre langue française ne peut le dire. Donnez-moi un orchestre de cent musiciens, un chœur de cent cinquante voix et je vous le dirai! » Écoutons-le maintenant chanter son amertume; ainsi doit gémir l'oiseau des tempêtes lorsqu'il rentre au logis la plume hérissée et traînant l'aile : « Si vous saviez, quand on rentre dans

(1) C'est ainsi que, à propos de son opéra de *Benvenuto Cellini*, qu'il compare au *Freischutz*, il écrira sans sourciller : « C'est pourtant moins excentrique et plus large que Weber. »

la vie ou plutôt quand on y retombe, combien on désire trouver ouverts les bras de l'amitié! » Cet air-là, nous le connaissons; Scribe a fait quelque part des paroles là-dessus :

Point de chagrin qui ne soit oublié,
Entre les arts et l'amitié.

Quand le cœur déchiré et flétri recommence à battre, avec quelle ardeur il cherche un autre cœur qui l'aide à se réconcilier avec l'existence en attendant mieux! « Oui, Camille est mariée avec Pleyel... J'en suis bien aise aujourd'hui. J'apprends par là à connaître le danger auquel je viens d'échapper. Quelle bassesse! quelle insensibilité! quelle vilenie!.. Oh! c'est immense! c'est presque sublime de scélératesse! »

Non moins orageux, mais plus viril fut son amour pour miss Smithson. C'est une histoire toute baignée de larmes et naturellement traversée encore de cris d'angoisse et de scènes d'empoisonnement non suivies d'effet : *poisoned in gest!* comme dit Hamlet en jouant de l'éventail aux pieds de la vraie Ophélie; c'est toute une symphonie à la Berlioz que cet amour avec Henriette Smithson, un drame pathétique et fantastique, tout ce que vous voudrez; mais que d'héroïsme dans cette légende! « Quelle destinée sera donc la nôtre?.. Le sort nous a évidemment faits pour être unis; je ne la quitterai pas vivant. Plus son malheur deviendra grand, plus je m'y attacherai. Si elle perdait, avec son talent et sa fortune, sa beauté, je sens que je l'aimerais également. C'est un sentiment inexplicable. Quand elle serait abandonnée du ciel et de la terre, je lui resterais encore aussi aimant, aussi prosterné d'amour qu'aux jours de sa gloire et de son éclat. O mon ami, ne me dites jamais rien contre cet amour! il est trop grand et trop poétique pour n'être pas respectable à vos yeux. » Et comme il l'écrit, il le fera : « Je suis marié enfin! Après mille et mille peines, oppositions terribles des deux parts, je suis venu à bout de ce chef-d'œuvre d'amour et de persévérance : malgré tout, nous avons l'un et l'autre écouté la voix de notre cœur, qui parlait plus haut que toutes ces voix discordantes, et nous nous en applaudissons aujourd'hui. » Aucune responsabilité ne l'épouvante dans le présent et dans l'avenir, ni les tribulations d'un ménage précaire et tourmenté, ni les coups du sort ne décourageront sa tendresse et son dévoûment. De pareilles résolutions, avouons-le, ne sont point d'une âme ordinaire, fou peut-être, mais devant un fou de cette espèce les honnêtes gens n'ont qu'à s'incliner.

Berlioz a-t-il été, après tout, si malheureux qu'il se le figurait, et que plusieurs encore se l'imaginent sur la foi de ses emportemens et de ses divagations? Ses ouvrages, tant contestés qu'ils aient pu l'être,

ont toujours trouvé des éditeurs pour les publier et des panégyristes pour les acclamer : le scandale même qu'ils provoquaient leur fut un puissant véhicule. Gémirons-nous sur la pauvreté d'un artiste auquel, dès le premier pas dans la carrière, Paganini vient offrir comme encouragement, une somme de vingt mille francs? Ses luttes? mais il n'est guère de musiciens qui n'en aient soutenu de semblables, sans compter ceux qui sont morts de faim ou ceux qui, comme Schubert, en furent réduits à ne composer longtemps que de mémoire, faute de quelques sous pour s'acheter une main de papier réglé. Chacune des symphonies de Berlioz s'est produite à son heure; lorsque la fantaisie l'a pris d'écrire un opéra, il a rencontré sur son chemin non pas de vulgaires librettistes, mais des poètes, de vrais poètes; Auguste Barbier, l'auteur des *Iambes*, et Léon de Wailly, le traducteur d'*Hamlet*, et le plus compétent de nos shakspeariens français avant Émile Montégut. Feuilletoniste, le *Journal des Débats* l'accueille à bras ouverts, le gouvernement lui ouvre l'église des Invalides pour son *Requiem* à la mémoire des victimes de Fieschi : « Vous me manquiez, mon cher Ferrand, c'est tout à fait ce que vous rêviez en musique sacrée. C'est un succès qui me popularise. C'était le grand point; l'impression a été foudroyante sur les êtres de sentimens et d'habitudes les plus opposés... l'épouvante produite par les cinq orchestres et les huit paires de timbales accompagnant le *tuba mirum* ne peut se peindre : une des choristes en a pris une attaque de nerfs. Vraiment c'était d'une horrible grandeur. Ah! Ferrand, c'eût été un beau jour pour moi, si je vous avais eu à mon côté pendant l'exécution! Le duc d'Orléans a été aussi très vivement ému. On parle au ministère de l'intérieur d'acheter mon ouvrage, qui deviendrait ainsi propriété nationale. M. de Montalivet n'a pas voulu me donner les quatre mille francs tout secs; il y ajoute, m'a-t-on dit aujourd'hui dans ses bureaux, une assez bonne somme. A présent, combien m'achètera-t-il la propriété de ma partition? Ce succès a joliment arrangé mes affaires, et le tour de l'opéra arrivera sans doute bientôt! » Non, encore une fois, Berlioz n'a jamais été l'être malheureux et persécuté qu'il croit; c'est un malade, un misanthrope, un effaré, un démoniaque : il a prodigieusement souffert, je le concède; mais la douleur est une question de nerfs; chacun la ressent à sa manière : l'un va pousser des cris de paon écorché vif, quand tel autre se taira qui n'en aura pas moins pâti. Martyr de lui même, à la bonne heure! point victime. Il a aimé, produit des œuvres supérieures dont plusieurs resteront, il a, comme le Ruy-Blas du poète, « marché vivant dans son rêve étoilé; » pourquoi le plaindre?

F. DE LAGENEVAIS.

REVUE DRAMATIQUE

Gaîté : *Quatre-vingt-treize*, drame en 12 tableaux, tiré du roman de Victor Hugo, par M. Paul Meurice. — Odéon, *l'Institution Sainte-Catherine*, comédie en 4 actes, de M. Abraham Dreyfus. — Comédie-Française, *Phèdre*.

Quatre-vingt-treize! A voir flamboyer ce titre sur l'affiche de la Gaîté, on se figure un drame historique ou prétendu tel, d'où les spectateurs des hautes galeries sortent pleins d'enthousiasme et animés par une sorte de congestion civique, sinon à marcher vers la frontière, du moins à gourmer les spectateurs de l'orchestre. On connaît de ce genre assez d'exemplaires, et c'est justement pour instituer cette manière d'enseignement du soir que, l'an dernier, les Mécènes du conseil municipal avaient voulu donner une subvention au théâtre de la Gaîté. Mais le génie de Victor Hugo expose à des mécomptes ses pires admirateurs : la pièce que M. Meurice a tirée de ce dernier roman du poète est ce qu'elle devait être, au moins pour quiconque a lu le livre et l'a su comprendre, un drame historique, si vous voulez, et politique même, mais qu'il serait sot de juger comme drame ou de prendre pour historique, qui ne demande pas qu'on le juge comme tel, ni qu'on le prenne ainsi, et dont la politique, à la fin, se résout en philosophie et s'évanouit, si je puis dire, en impartialité. *Quatre-vingt-treize*, plutôt qu'un drame, est une série de tableaux, où se dressent par couples, en d'héroïques attitudes, des symboles opposés, qui, représentant l'ancien régime, la révolution, ou l'avenir, servent à la gloire d'une même idée, — qui, chacun à son heure, chacun à sa façon, rendent témoignage à l'humanité, deviennent ses martyrs et se réconcilient, même sans le vouloir, en son amour.

Si nous cherchons le drame au cours de ces douze tableaux, que trouvons-nous ? Peu de chose. C'est en Bretagne, au plus fort de la guerre civile : les blancs sont commandés par le marquis de Lantenac, et les bleus par son neveu, Gauvain, ci-devant vicomte, maintenant chef de la colonne expéditionnaire de l'Ouest, sous la surveillance de

son ancien précepteur Cimourdain, ci-devant abbé, maintenant délégué du comité de salut public. Les bleus dénichent dans un bois trois petits enfans avec leur mère, une paysanne, la Flécharde; ils les adoptent et, quelques jours après, les perdent dans une embuscade. Prisonniers et otages, les trois enfans vont périr dans l'incendie d'une tour où les blancs se sont réfugiés. Le marquis de Lantenac, échappé à l'ennemi, aux flammes, à la mort, y rentre pour sauver ces enfans; il les sauve et se livre, la guillotine l'attend. Gauvain le fait évader et prend sa place. Cimourdain condamne Gauvain, le fait exécuter et se tue. Voilà tout le drame : il n'existe pas. Ce n'est rien qu'une anecdote assez invraisemblable, et qui, sauf le scandale d'un suicide à la dernière page, ne déparerait pas *la Morale en action*.

La politique ni la polémique ne trouvent leur compte dans cette légende, pas plus que la psychologie dramatique ni l'histoire. Lantenac, l'impitoyable chef, le dur voltairien, le royaliste féroce, dément toute sa conduite, comme par un coup de la grâce, et trahit la royauté en sacrifiant sa vie pour celle de trois enfans; Gauvain trahit la république en faisant évader Lantenac, et Cimourdain la déserte en se brûlant la cervelle. Tous les trois, d'ailleurs, même sanglans, restent purs et forcent l'admiration; le blanc est un héros aussi bien que les bleus, et cette impartialité de l'auteur déconcerte l'esprit de parti. Là-haut on ouvrait la bouche pour accompagner *la Marseillaise* : voici que l'auteur prête au blanc une action sublime; on hésite, on se trouble, on se sent trahi, on se tait. Ici, tel qui volontiers ricanerait au refrain du chant national et tâtait déjà sa clé forée dans sa poche, redevient sérieux et se tient coi. En un pareil sujet, rien qui donne plus de malaise à la badauderie du public que l'impartialité de l'auteur.

Mais, si je n'ose recommander *Quatre-vingt-treize* à l'amateur de psychologie dramatique ou d'histoire ou de politique, je le désignerai au philosophe et au simple amateur de spectacle : l'un et l'autre y trouvera son plaisir, et il vaut la peine de dire ici pourquoi; ce sera déterminer en quelques mots la faculté maîtresse du poète, et le système d'idées où il est parvenu, — l'allure naturelle de son esprit, c'est-à-dire ses procédés ordinaires d'imagination et d'exécution, et sa doctrine ou les conclusions qu'il a tirées, après tant d'années et tant d'œuvres, de son expérience et de ses rêves.

La faculté maîtresse de Victor Hugo est l'imagination du relief, obtenu violemment par le contraste des tons. Lorsqu'il s'agit pour lui d'inventer des êtres moraux, il les invente le plus souvent par couples : chacun n'est rien que le contraire d'un autre; chacun aussi n'est que le fantôme d'une abstraction, parce que rien n'est plus contraire à rien qu'une abstraction à une abstraction, les personnes réelles ayant toujours des ressemblances. Examinez de près chacune de ces abstractions en présence: vous trouverez le plus souvent qu'elle se réduit

elle-même à deux élémens contraires. Écoutez-la parler : elle s'exprime par antithèses. Ainsi persiste jusqu'à l'extrême fin de l'œuvre poétique la vertu de cette faculté : l'imagination du contraste. Cimourdain, qui figure la révolution présente, est déterminé d'un côté par Lantenac, qui figure le passé, de l'autre par Gauvain, qui figure l'avenir, et il les détermine. Lantenac est l'ancien régime : ce sera donc un sceptique; Cimourdain, la révolution : ce sera donc un prêtre; Gauvain, la république future : ce sera donc un noble. Et Lantenac, Cimourdain et Gauvain ne parleront tous les trois que par antithèses, comme Danton, Robespierre et Marat, — j'allais dire comme Gros-René, Alain et Georgette, les trois petits enfans imaginés symétriquement aux trois dictateurs : ceux-là parlent à peine, mais leur mère parle pour eux; et comment parle-t-elle, cette mère — ou plutôt cette maternité qui hurle, car celle-là aussi est une abstraction, et la plus simple de toutes, et elle ne sait réclamer que ses enfans; — mais comment les réclame-t-elle et de quel style ses hurlemens? Elle fait se choquer les mots comme un tribun à l'assemblée, cette paysanne, cette brute. Blessée, guérie, mais séparée de ses enfans, à l'homme qui lui dit : « Eh bien ! nous n'avons plus de plaie ! — Qu'au cœur ! » répond-elle. Hé ! quel style pourrait-elle avoir autre que celui de l'auteur, cette apparence chargée par le poète de représenter à nos yeux une abstraction de son esprit?

Cela posé pour expliquer la genèse de l'œuvre d'art, et comment elle se forme, dans la pensée du maître, par une série d'apparitions de thèses et d'antithèses, — au bénéfice de quelle idée se fera la synthèse finale? Nous l'avons indiqué déjà, et pour quiconque a suivi l'évolution de la philosophie de Victor Hugo depuis un demi-siècle, il était facile de le prévoir. Lantenac, mandataire de la monarchie, qui s'en va, rachète quinze siècles de haine par un acte d'amour : envers qui? Envers des enfans, qui représentent l'innocent avenir. Gauvain, soldat de la révolution, c'est-à-dire de la justice, comprend que la révolution n'est qu'un moyen et la justice un mode social : il reconnaît et admire comme supérieure à tout la valeur absolue de la bonté. Il récompense Lantenac en l'imitant, et devient son émule. Cimourdain, lui, père spirituel de Gauvain, immole son sentiment à la loi, cette souveraine de droit humain, à cette condition qu'aussitôt il expie ce sacrifice, comme un attentat à la bonté, seule souveraine de droit divin. Dans le roman, Gauvain, cet archange martyr, crie sur l'échafaud : « Vive la république! » Laquelle? Celle des esprits, des libertés qui s'entr'aiment. Cela ressort assez de son entretien avec Cimourdain, son maître, dans la veillée du supplice, de cet entretien, qui se peut bien appeler un tête-à-tête, si près de la guillotine. M. Meurice a voulu que, dans le drame, Gauvain fût plus explicite encore; il lui fait crier sur l'échafaud : « Vive l'humanité! »

Que le public ait pénétré jusqu'au sens de cette fable, je n'oserais

l'affirmer. Il a senti du moins, si j'en crois son air de réserve en de certains passages, que ce drame, par quelque bout, dépassait son entendement. Mais ces personnages symboliques, à faces de héros, s'ils n'ont pas l'infinie souplesse et la variété de mouvemens d'êtres humains, peuvent être confrontés par l'auteur en des attitudes simples et grandioses, et par là, s'ils n'ont pas, à proprement dire, la vie dramatique, ils ont l'aspect scénique; de même, leur langage, s'il ne se prête pas à traduire l'insensible suite des idées et des passions, est cependant théâtral : et voilà comment ce drame qui n'est pas un drame offre néanmoins un spectacle attachant. M. Meurice, comme on voit, n'a point essayé de transformer ces grandes figures en hommes; il s'est contenté de découper, avec beaucoup de prudence et d'art, une série de tableaux pour servir à l'illustration du roman. Presque toujours, il a conservé comme légende le dialogue du livre, sans le développer ni l'enfler en de plus longs discours. Il a supprimé le contexte, et j'entends par là non-seulement les épisodes impropres à la scène, — comme celui de la caronade échappée dans l'entrepont du navire, — non-seulement ce fatras de détails historiques dont le poète a ourdi, pour les rattacher à la terre, ses plus chimériques créations, et cette foison d'axiomes ou digressions mystiques où volontiers il se perd : mais encore jusqu'à ces chapitres où il donne tellement quellement l'explication de ses personnages et de leurs actes, et le plus subtil, au demeurant, de cette poétique qui lui tient lieu de psychologie. Telle page du livre intitulé : « Cimourdain » ou « Gauvain pensif, » jette sur le héros ou sur sa conduite un peu d'une lumière qui n'est pas toute surnaturelle; nous apercevons les racines de ses idées ou de ses volontés, posées, il est vrai, et entrelacées de la sorte par un artifice de l'auteur plutôt que par la nature, mais qui, cependant, suffisent à justifier logiquement cette végétation morale. Rien de tel dans le drame ou peu de chose : tout s'y passe à fleur d'âme; nous n'y voyons que des actes coupés de leurs mobiles, et comme une pantomime dont le poème nous échappe. Mais ces gestes, du moins, sont grands et souvent beaux.

Est-ce à dire que le public se contenterait volontiers de ce genre d'intérêt s'il n'était averti par le grand nom de l'auteur qu'il doit y prendre garde et le tenir pour suffisant à défaut d'autre? Est-ce à dire que le drame puisse n'être qu'un assemblage d'abstractions ou de poses, une *moralité* ou un spectacle, et que nous renoncions, de ce coup, à nos plus chères doctrines? Non, non; ce que nous demandons au théâtre et ce que le public y cherche, même le plus grossier et même à son insu, n'en doutez pas, c'est la personne humaine. Voilà pourquoi nous écoutons avec tant de joie la faconde soldatesque du sergent Radoub, ce grenadier bonhomme, qui n'est pas bien original, mais qui ne représente du moins aucune idée pure et gesticule à la façon du premier faubourien venu plutôt que de prendre des attitudes de demi-

dieu allégorique. La Flécharde aussi excite d'abord notre sympathie, parce qu'elle semble une créature que nous pourrions rencontrer aux champs; et croyez que cette sympathie se soutiendrait davantage si cette mère n'était qu'une mère, si bientôt nous ne nous apercevions qu'elle est « la mère » par excellence ou la maternité; si elle variait un peu plus ses sentimens et ses discours, comme ferait une personne humaine, — tout en restant plus simple, comme une paysanne qu'elle serait, — au lieu d'avoir toujours à la bouche, ainsi qu'une figure de rébus, cette devise à écrire au long d'une banderole : « Je suis la mère, rendez-moi mes enfans! » Et cela est si vrai que, dans ce drame où les paroles éloquentes abondent, aucun mot ne fait plus de plaisir que celui de Georgette, l'enfant à peine sevrée, lorsqu'au fort du combat, entendant la mousqueterie, elle frappe joyeusement ses petites mains l'une contre l'autre en s'écriant : « Poum! poum! » Pourquoi? Parce que ce trait est bien un trait d'enfant qui, dans cette situation, fait sourire et presque pleurer; parce que les enfans, pour Victor Hugo, sont toujours des enfans, des êtres concrets, des créatures faites de chair rose et tendre, même quand il les charge de représenter cette abstraction : l'enfance; parce que le poète, en dépit qu'il en ait, et même quand, pour le reste, il se fait philosophe, ne perd pas l'art d'être grand-père.

De la Gaîté à l'Odéon et de Victor Hugo à M. Abraham Dreyfus, je n'entreprendrai pas de mesurer la distance : l'Odéon est bien loin et M. Dreyfus est modeste; il me dispensera de cette tâche. Pourtant, de sa comédie en quatre actes, *l'Institution Sainte-Catherine*, représentée sur ce théâtre, — qui n'est le second Théâtre-Français que parce qu'il n'y en a pas un troisième, — ce que je veux louer avant tout, c'est justement *l'humanité*, c'est la vraisemblance des caractères, l'observation malicieuse et minutieuse des mœurs. Sous son titre plaisant, la comédie de M. Dreyfus est bien une comédie et non pas un vaudeville : nous y voyons figurer une famille de types empruntés tout vifs à la bourgeoisie contemporaine. Par le détail du dialogue et par celui de la mise en scène, l'auteur nous explique l'humeur de chacun, sa façon d'être et de sentir, ses antécédens, ses habitudes présentes : il prend ses personnages et les montre au cours de leur vie quotidienne; il nous introduit dans l'intimité de leur maison et de leur âme. « L'institution Sainte-Catherine, » ou la famille Petitbourg, — ainsi surnommée parce qu'il s'y trouve deux filles à marier et une tante désespérément célibataire, — la famille Petitbourg vit au même titre que la famille Joyeuse, inscrite à l'état civil par les soins de M. Alphonse Daudet. Les filles du savant Petitbourg, paléontologiste et membre de l'Académie des sciences, sont juste aussi peu dotées que les filles de l'expéditionnaire Joyeuse. Mais, hélas! elles ne vivent pas, comme celles-ci, dans le milieu qui sied à leur fortune. Comme noblesse, gloire

oblige : pour trouver à se marier dans le monde où se recrutent les gendres de l'Institut, elles courent à l'américaine les bals de charité en hiver, les casinos en été. Elles font des prodiges d'économie et d'adresse pour être mises comme des filles riches; elles taillent et cousent elles-mêmes, de leurs honnêtes doigts de fée, des robes qui paraîtront venir de chez le couturier à la mode; elles vont et viennent tout le jour, en habits de Cendrillon, par le salon, par la salle à manger, par le cabinet de leur père, l'une la planche à repasser sous le bras, l'autre un patron de corsage à la main, pour préparer leur déguisement du soir. Et ce mouvement d'ouvrières qui vont se costumer en princesses, de ménagères qui vont donner le change sur leurs vertus domestiques, ce trottinement, ce froufrou, ce brouhaha troublent familièrement la poussière des collections préhistoriques : pour céder la table à une jupe dont il faut tuyauter les volans, des silex vont cogner dans le pêle-mêle de la bibliothèque un malheureux pain de quatre livres, et le coupon de tulle est retenu, pour qu'on le rogne plus sûrement, par trois tomates fossiles. Hélas! plus les pauvres filles travaillent pour attirer les maris, et plus elles les éloignent; à jouer la richesse, elle ne l'acquièrent pas, mais elles paraissent coûteuses; leur courageux artifice tourne justement contre elles, et la robe si bien faite effraie les prétendans qui ne l'ont pas vu faire. Cependant les hivers passent, les parens se désolent et les jeunes filles se fanent : les années de bal comptent double, et bientôt les aînés croient connaître depuis si longtemps ces valseuses qu'ils détournent leurs cadets de les inviter à danser, — et après quelques saisons encore brûlées dans ces fêtes et quelques arrière-saisons traînées dans les villes d'eaux, M[lles] Petitbourg rejoindront leur tante dans le musée mélancolique des choses qui n'ont plus d'âge, comme les coquillages fossiles et les tomates préhistoriques!

N'est-ce pas, je vous le demande, un tableau intéressant et un sujet de comédie qui va loin, plus loin qu'il ne paraît d'abord, dans la critique des mœurs du jour? M. Dreyfus, pour le traiter, avait tout le nécessaire : j'en retiens comme preuves ces détails qui marquent les facultés les plus rares d'observation et même d'expression scénique. Pourquoi faut-il que M. Dreyfus, homme de lettres donc, et de lettres dramatiques, se soit timidement inquiété de se montrer homme de théâtre, au sens où prennent ce mot les écoliers de M. Scribe? Il a failli gâcher une excellente matière par une économie de scenario qui se prétend habile et ne peut l'être : car, ayant un bagage de vérités morales, il est gêné pour évoluer sur ce terrain coupé d'embûches où ceux qui ne portent rien manœuvrent aisément. Il se dépense et se disperse dans des scènes hachées menu, dont il pouvait se passer; ensuite il paraît languir dans des scènes indispensables. Au premier

acte, son exposition paraît incertaine et tout éparse ; il noue au second une intrigue vieillote, qui se complique et se précipite, vers la fin du troisième, par un incident d'une violence tout à fait inattendue. Pour réussir dans ce genre avec des qualités solides qui n'y sont qu'un embarras, il lui fallait au moins la rouerie exercée, la sûreté, le tour de main d'un Sardou. Quoi de surprenant s'il n'a pas ouvré comme elle méritait de l'être l'étoffe qu'il avait su choisir, ou, pour mieux dire, tisser? Ainsi sa comédie ne nous a pas donné l'impression nette de plaisir que nous devions en attendre, et si nous venons ici nous en plaindre publiquement, c'est que, pour nous satisfaire, à la première rencontre, il n'aura qu'à prendre plus de confiance dans sa force.

Mais j'exagère à dessein la faute de M. Dreyfus, pour qu'il s'en repente et la répare, le plus tôt possible, avec usure. Je ne jurerais pas qu'au demeurant, si sa pièce n'a pas obtenu tout le succès qu'elle devait avoir, le tort n'en soit pas imputable aux comédiens et au théâtre plutôt qu'à l'auteur. Il en est plusieurs, parmi ces comédiens, dont chacun, pris à part, est au-dessus du médiocre ; et ceux-là même ensemble, j'ose le dire, sont exécrables. M. Pradeau a du talent, et M. Amaury, et Brémont, et Mme Crosnier et Mme Raucourt, et Mme Grivot même, si peu agréable qu'elle soit, et Mlle Sisos, et Mlle Malvau... J'y consens. Mais tous ces gens dont chacun peut-être entend son rôle, n'entendent rien, mais rien, ce qui s'appelle rien, à la pièce. Celui-ci laisse tomber le mot d'esprit que lui lance la raquette de celui-là ; et le moment d'après, c'est celui-là qui, sans le vouloir assurément, se venge de ce mauvais tour. La pièce n'est pas jouée dans le mouvement qu'il faudrait, mais dans plusieurs à la fois, et dont aucun ne convient, par des artistes qui ne se doutent pas qu'ils ne sont jamais d'accord. Tous n'ont guère qu'un trait commun : c'est qu'ils manquent de gaîté ; dans une pièce gaie pour les trois quarts, l'inconvénient n'est pas mince. On me dira que, s'ils n'ont pas d'autre lien entre eux que cette commune tristesse, apparemment c'est que la troupe est de formation récente et qu'il faut laisser à ses élémens divers le loisir de se fondre. Mais cette troupe de la Gaîté qui joue *Quatre-vingt-treize* est de formation plus récente et d'élémens plus divers encore ; elle ne compte pas que des artistes de la valeur de Mme Marie Laurent, de MM. Taillade, Dumaine et Paulin Ménier : elle joue cependant avec ensemble et dans le mouvement qui sied au genre. La troupe de drame de la Gaîté, ce théâtre hasardeux, à peine rouvert depuis la fin de l'été, est supérieure, je vous jure, à la troupe de comédie de l'Odéon, et mieux eût valu, selon moi, pour M. Abraham Dreyfus, s'exposer une fois de plus aux manquemens de parole des directeurs du Palais-Royal que de se livrer aux comédiens du second Théâtre-Français.

Le remède à ce pitoyable état de choses ? Nous le trouverons peut-être si nous passons du second Théâtre-Français au premier. Non que

celui-ci, entendez-vous, aille tout à fait bien ; mais, tandis que celui-là se meurt de faiblesse, celui-ci ne souffre que d'un excès de santé. On devine où je veux en venir : la transfusion du sang est le remède indiqué.

Depuis quelques années, la Comédie-Française, administrée par un très habile homme, jouit d'une prospérité qui n'est pas sans péril. Toute pièce nouvelle ou reprise, qui n'essuie pas dès le premier jour un insuccès déclaré, est assurée d'une telle vogue qu'elle se maintient au moins pendant une saison sur l'affiche. Qu'est-ce donc quand le succès la désigne au public renouvelé sans cesse, qui vient de la province et de l'étranger ! Il serait fou d'espérer que MM. les sociétaires arrêtent les représentations du *Monde où l'on s'ennuie* tant que cette comédie fera tomber dans leur caisse le maximum de la recette. Ajoutez que, par complaisance pour un auteur fructueux, on ne manque pas de lui concéder, comme sur une scène de genre, même ce commencement de la soirée où se blottirait si volontiers soit un ancien du répertoire, soit un jeune écrivain ; on ne permet pas qu'à l'ombre du riche, dans ce théâtre d'état, le pauvre apprenne à s'enrichir : si la pièce en vogue est jouée deux cents fois, deux cents fois on donnera un lever de rideau du même auteur.

La Comédie-Française a pourtant un répertoire ancien et moderne d'une richesse incomparable. Elle tire parfois du moderne ou bien elle y range un drame de Victor Hugo ou une comédie de M. Dumas fils. Le Hugo « ferait de l'argent, » même joué par les ouvreuses et les garçons d'accessoires ; le Dumas attire, — pour peu que Mlle Croizette soit « en forme, » — tous les bourgeois qu'il scandalise. Joignez donc à la pièce nouvelle une reprise de Hugo ou de M. Dumas fils : et voyez ce qui reste soit aux pièces nouvelles, — si l'on admet qu'il s'en fasse plus d'une par an pour toute la France, — soit au répertoire tant ancien que moderne. Pour le moderne, la question est vite réglée : il est devant les sociétaires comme s'il n'était pas. Feuilletez la collection de leurs affiches : vous ne trouverez rien de Dumas père que *Mlle de Belle-Isle* ; rien de Casimir Delavigne, ni de Ponsard, ni de Scribe, — si ce n'est de temps en temps *une Chaîne*, quand Mme Favart était là, et quelquefois *Bataille de dames* : — je ne cite que ces quatre noms d'auteurs, faute d'en retrouver d'abord d'autres ; les autres, où sont-ils ? Ils sont oubliés.

Du répertoire ancien, la comédie subsiste encore : on n'oublie pas trop cyniquement qu'on est la maison de Molière. J'aimerais cependant que Molière fût hospitalier : qu'on fît chez lui une moins petite place à Marivaux, par exemple, une petite place au moins à Regnard et à Le Sage ; il ne me déplairait pas de voir *le Légataire* et *Turcaret*. Aussi bien Molière lui-même doit prendre garde à se recruter des interprètes : on ne le joue pas si souvent que les chefs d'emploi sentent le besoin de se former des seconds. Pour un comme M. Got, qui produit volon-

tiers ses élèves, MM. de Féraudy et Leloir, combien comme M. Delaunay qui tiennent les leurs sous le boisseau! Quand imaginez-vous que M. Delaunay cédera son rôle de *l'Étourdi* à M. Le Bargy? Avant qu'il y pense, M. Le Bargy, dans ce rôle, paraîtra trop vieux pour le personnage. Il est vrai que M. Delaunay est excellent, parfait de tout point dans ce rôle, et non, comme ailleurs, un peu plus que parfait, ce qui gâte toujours mon plaisir; mais, je vous le demande, est-ce une raison pour qu'un jeune homme ne s'y essaie pas et ne se prépare pas dès maintenant à succéder à son maître quand celui-ci passera, presque sans intervalle, de la première jeunesse à la seconde enfance? Molière, d'ailleurs, n'a pas ce privilège de faire briller tout seul l'avarice de M. Delaunay : je ne sache pas que celui-ci prête ses rôles de Musset plus généreusement que ses rôles de l'ancien répertoire. Nous l'avons revu le mois dernier, sous l'habit de Perdican, lorsque Mlle Bartet a débuté sous la guimpe de Camille : et jamais il ne nous a paru plus chaleureux, plus délicat, plus consommé virtuose qu'auprès de cette comédienne un peu grêle, un peu sèche de talent comme de personne. Mais, encore une fois, est-ce une raison pour qu'il ne s'apprête pas des successeurs? Il va nous trouver bien dur, bien pressé, bien méchant prophète. Nous serions patient s'il était éternel. Mais quoi! nous ne sachons pas qu'il possède cet attribut : tôt ou tard, — et le plus tôt sera maintenant déjà tard, — il faudra qu'il cède la place : il faudra donc que d'autres l'occupent. M. Volny, qui, un moment, l'avait doublé dans Fortunio, M. Volny, à ses débuts, tant applaudi dans *Chatterton*, se décourage à la fin et se dégoûte de l'inaction : il va chercher au Vaudeville le succès et la fortune que son camarade Guitry, moins soucieux de ses engagemens, a trouvés au Gymnase. Pour M. Davrigny, sur qui l'on fondait naguère de si belles espérances, désirez-vous savoir où il en est réduit? Fané à l'ombre et fatigué sans avoir joué, il tient à présent dans *Phèdre* un petit rôle de femme, celui de Panope, — car Panope est une femme, soit dit en passant, et doit comme ses compagnes paraître telle par le costume, à moins que ce ne soit un débardeur!

J'ai cité *Phèdre*, qu'on a donnée la semaine dernière, avec *les Plaideurs*, pour l'anniversaire de la naissance de Racine. Des *Plaideurs* je ne dirai rien, sinon qu'ils semblaient remontés un peu trop à la hâte, — comme si *les Plaideurs* ne devaient pas être toujours montés, — et que les comédiens, et M. Got lui-même, y poussent un peu trop leurs personnages à la charge. Mlle Dudlay jouait Phèdre. Je serais désolé, à coup sûr, de contrister cette belle personne, qui n'est que trop manifestement une laborieuse artiste. Ah! qu'elle a de mérite! Mais à quel point elle manque de génie et de facilité! Si M. Perrin a voulu, en lui confiant ce rôle, lui faire décerner par le public un prix de conscience et d'application, c'est bien; s'il a voulu seulement, par un tour ingénieux, se faire autoriser à reprendre, dès son retour, l'enfant prodigue.

Mlle Sarah Bernhardt, c'est encore mieux. Mais qu'il est donc pénible d'entendre exécuter ainsi ce rôle où frémit le souvenir de Rachel et de Champmeslé ! Je serais fort embarrassé pour faire à Mlle Dudlay un reproche sur tel ou tel point : précisément elle n'a plus d'autres défauts que ceux qui ne se corrigent pas; il ne lui manque rien que ce qui ne peut s'acquérir. Toute critique serait donc inutile et cruelle: je dis seulement que d'écouter une tragédie déclamée de la sorte n'est plus une jouissance, mais un exercice fâcheux. Et pourtant Mlle Dudlay, à présent, est la seule tragédienne de la Comédie-Française, comme M. Mounet-Sully en est le seul tragédien. Je ne cherche, naturellement, que les premiers sujets en cette affaire : je ne veux être injuste ni pour Mlle Lerou, bien vulgaire cependant sous le bonnet peu classique d'Œnone, ni pour Mlle Rosamond, agreable et intelligente, mais encore un peu fillette et presque insignifiante sous le bandeau d'Aricie, ni pour M. Silvain, fort applaudi dans Thésée, mais qui ne doit pas se méprendre sur l'engouement des gens raisonnables et n'est rien de plus, en fin de compte, qu'une excellente médiocrité. M. Mounet-Sully, dont la plastique superbe sied heureusement au personnage d'Hippolyte, est, à bien prendre les choses, le seul tragédien de la maison, comme Mlle Dudlay maintenant est la seule personne qui puisse prétendre y jouer la tragédie. Le Conservatoire cependant essaime chaque année un vol de jeunes gens qui doivent être nourris du pur miel tragique. Mais à supposer qu'en effet ils soient nourris comme il faut, — c'est une question qu'il vaudrait la peine d'examiner à part, et peut-être on trouverait que le Conservatoire de déclamation mérite d'être dirigé par un homme de lettres et de théâtre plutôt que par un docteur du contrepoint, — à supposer qu'un « prix de tragédie, » en sortant de cette maison, soit capable de recevoir l'enseigement pratique de la scène et d'entrer de plain-pied dans cette école supérieure d'application qui se nomme la Comédie-Française, comment voulez-vous qu'il se forme dans cette école encombrée de visites, où le loisir des vacances dure pour lui toute l'année ? Il s'impatiente, le pauvret, pour peu qu'il ait du zèle et qu'il entende son intérêt; il demande en grâce qu'on le fasse travailler : « Tout à l'heure, répond le maître, quand j'aurai fini de recevoir M. Hugo ou M. Dumas fils. » Ces hôtes d'importance prolongent leur séjour, — et c'est ainsi qu'en douze mois on arrive à peine à jouer de Racine trois ouvrages : *Iphigénie en Aulide*, avec Mlle Bartet, qui n'est tragédienne que tout juste pour devenir sociétaire, à peu près comme beaucoup de gens se confessent pour se marier, — *Britannicus*, représenté comme dans une distribution de prix par des pensionnaires qui, une fois l'an, monteraient ensemble sur les planches, — et *Phèdre* enfin reprise dans les conditions que je viens de dire; voilà en vérité le bilan de Racine, à la Comédie-Française, dans le cours de l'année qui vient d'expirer. D'*Athalie* je pense qu'il est prudent de ne pas parler : on ne

pourrait que nous y faire revoir Mlle Lerou. Les tragédies de Saurin ou de Luce de Lancival ne sont pas plus délaissées que *Bajazet*, *Mithridate*, *Esther* et *Bérénice*. Mlle Favart, congédiée à l'improviste et qu'on tarde un peu trop à remplacer par Mme Pasca, semble avoir, dans les plis de sa robe, emporté *Andromaque*. Mlle Sarah Bernhardt, en fuyant, nous a ravi *Zaïre; Mérope* depuis longtemps est oubliée, comme tout le répertoire tragique de second ordre. D'ailleurs Voltaire et ses émules auraient mauvaise grâce à se plaindre, quand Racine est négligé, quand le grand Corneille, ô honte! de tous ses chefs-d'œuvre ne voit honorer que *le Cid*, et de quels honneurs! Je ne compte pas une reprise solennelle d'*Horace* et du *Menteur* à l'occasion d'un anniversaire; mais on a fait jouer Chimène par Mlle Dudlay.

Ainsi, la place du répertoire, et surtout du répertoire tragique à la Comédie-Française, est trop petite pour que des comédiens et surtout des tragédiens s'y forment; et cette place pourtant, on ne peut la faire plus grande, à cause même de l'extraordinaire prospérité de ce théâtre. Les bonnes volontés des jeunes gens demeurent oisives et dépérissent, tandis que les chefs d'emploi disparaissent ou se consument à la peine. Cependant, à l'Odéon, les auteurs nouveaux ne trouvent pas de troupe, et le répertoire, bien que plus à l'aise, n'est pas en meilleur point. MM. Paul Mounet, Chelles, Brémont, Albert Lambert montrent à l'occasion un zèle et des talens qui mériteraient que l'on s'en servît un peu plus et surtout un peu mieux. Mlle Tessandier, pour s'être fait applaudir dans *le Voyage de noces*, est mise trop tôt et maladroitement à l'épreuve du rôle de Camille dans *Horace*; on ne lui donne ni le temps de quitter tout à fait ses défauts, ni la permission d'en profiter encore; elle ne joue ni selon la nature ni avec art, mais comme une élève un peu attardée. L'opinion, récente en somme, que l'Odéon n'est qu'un tombeau, se maintient et s'affermit dans l'esprit du public. On nous étonne lorsqu'on nous rappelle que sur cette scène ont paru des vivans, et d'illustres : Joanny, Samson, Provost, Ligier, Frédérick-Lemaître, Firmin, Beauvallet, Bocage, Lockroy, Monrose, Rouvière, Delaunay, Thiron; et Mmes Georges, Brohan, Dorval, Naptal-Arnault, Sarah Félix, Marie Laurent, Jouassain, Émilie Dubois, Jane Essler, Agar, Rousseil, Ramelli, Dinah Félix, Dica Petit, Sarah Bernhardt, — et tant d'autres dont les noms se pressent, à l'aventure, sous ma plume! Se peut-il que tant de talens et de si vivaces aient passé par ce théâtre et qu'il n'en reste dans ces murs aucun frisson de vie? Se peut-il surtout que ces beaux temps reviennent et que l'Odéon ressuscite et retrouve son ancienne fortune? Ceux qui m'ont fait l'honneur de suivre jusqu'à ce point cette étude penseront que ce miracle est possible, à une condition seulement : que la Comédie-Française prête à l'Odéon cet excès de forces dont elle souffre; que les deux troupes soient réunies sous

un même chef, et que les acteurs de l'une, selon les besoins du service, aillent, du jour au lendemain, aider les acteurs de l'autre; que le partage du répertoire et même des pièces nouvelles se fasse quotidiennement selon les convenances de l'art, et non, bien entendu, selon l'intérêt financier des sociétaires, — de façon que l'Odéon ne serve pas seulement à doubler la recette de la Comédie-Française, mais à former pour lui-même et pour elle, avec un bénéfice honnête, des interprètes capables d'honorer nos classiques et de soutenir nos jeunes auteurs.

Alors la mémoire de Racine se consolera d'une représentation comme celle de *Phèdre;* M. Abraham Dreyfus pourra écrire une pièce gaie sans crainte qu'elle soit attristée comme *l'Institution Sainte-Catherine;* M. Bisson, l'auteur du *Voyage d'agrément,* fera de son *Lycée de jeunes filles* une comédie, et non plus, comme pour Cluny, un vaudeville-opérette; la reprise d'un chef-d'œuvre du répertoire ancien ou moderne, sans être un événement rare, intéressera les Parisiens autant que la « première » du *Saïs*, de *Casse-Museau,* de *la Grande Revue* ou de *Tant mieux pour elle;* l'âge d'or sera revenu pour la littérature dramatique et l'âge d'argent pour l'Odéon!

L'expérience, au moins, vaut bien qu'on la tente, et surtout les patiens ne valent pas qu'on ne la tente point. Mettez qu'après trois ans on reconnaisse qu'elle a manqué : ni le répertoire ni les auteurs nouveaux n'auront pâti plus qu'ils ne pâtissent à présent à la Comédie-Française, et l'Odéon ne sera pas plus mort qu'il n'est aujourd'hui. L'épreuve est possible, puisqu'on l'a déjà faite en 1838, sous l'administration de M. Vedel. Mais la Comédie-Française, en ce temps-là, ne gagnait pas assez d'argent : aujourd'hui, elle en gagne trop. M. Perrin, toujours et partout, fut un directeur heureux : ces bonheurs-là ne vont pas sans des raisons qui les justifient et, partant, ne sont pas précaires. En 1848, M. Perrin rétablit, comme par enchantement, la prospérité de l'Opéra-Comique; je ne donnerais pas trois mois pour qu'il restaurât à présent la fortune de l'Odéon, où M. de La Rounat, d'ailleurs, pourrait demeurer comme son lieutenant. M. Perrin déclinera peut-être cet accroissement de pouvoir : il faudra lui forcer la main. C'est l'affaire de M. le ministre des arts, comme de régler les détails du projet appartient à ses commis. Le tout ne se fera, cela va sans dire, qu'avec l'agrément de la Société des auteurs. Mais puisque le nouveau ministre a dû se munir d'un ministère et que ses employés, à l'heure qu'il est, doivent être en quête de besogne, j'imagine leur être agréable en leur proposant celle-là.

LOUIS GANDERAX.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 décembre.

Toutes les fois qu'on est ramené par l'invincible cours des choses à cette heure indécise et fuyante de la fin d'une année, du commencement d'une année nouvelle, on ne peut se défendre d'une certaine émotion. On se sent partagé entre ce passé d'hier qui déjà se dérobe, qui a eu ses illusions, ses excès, ses luttes stériles, ses mécomptes, et cet avenir de demain qui, lui aussi, aura sans doute ses déceptions, devant lequel il faut cependant s'interdire les défiances et les découragemens, puisque cet avenir, c'est la destinée de la France. On est brusquement replacé par cette heure insaisissable qui sépare deux années en face d'une double question : quel chemin a-t-on parcouru? par quelles œuvres s'est signalée cette période qui s'achève? — Quel chemin va-t-on parcourir? Comment procédera-t-on pour détourner du pays les périls que peut lui réserver l'inconnu?

A vrai dire, cette année qui se clôt aujourd'hui n'a pas une trop brillante histoire. Elle se résume à peu près tout entière en quelques faits caractéristiques dont la responsabilité appartient à un ministère qui venait de se reconstituer à la fin de 1880, qui, après avoir eu pour chef M. de Freycinet, passait sous la présidence de M. Jules Ferry. Cette année 1881, elle a commencé en pleine campagne contre les congrégations religieuses. Elle a vu aussi l'expédition tunisienne, cette expédition qui pouvait sans doute être nécessaire dans un intérêt de sécurité, mais qui a été engagée et poursuivie de telle façon qu'elle a mis la confusion dans nos finances comme dans notre armée, laissant en définitive un embarrassant héritage. Elle a vu enfin, cette année 1881, les élections générales, des élections qui n'avaient rien d'inattendu, qui n'étaient que l'application la plus simple des règles constitutionnelles, mais qui ont été combinées avec un tel esprit d'ordre qu'on a eu un moment ce spectacle singulier d'une chambre nouvelle venant au

monde avant que l'ancienne chambre eût cessé de vivre. Quand le ministère a eu accompli en pouvoir faible ces divers actes d'une médiocre carrière, quand il a eu présidé et à l'expulsion définitive des moines, et à l'expédition de Tunisie, et aux élections générales, il avait fait son étape; il était à bout de vie, il est tombé sous le poids de sa propre impuissance, ou, si l'on veut, il est tombé devant plus fort que lui, devant la prépotence reconnue du moment. Le ministère Ferry a duré un peu plus d'une année. Aujourd'hui, après cette année écoulée, c'est M. Gambetta qui a pris le pouvoir, qui est entré un peu en maître aux affaires, moins préoccupé de trouver des coopérateurs que des serviteurs. Et maintenant, à son tour, que va faire M. Gambetta? Quels sont ses secrets et ses moyens pour parcourir, avec l'autorité et le succès qu'il se promet sans doute, cette carrière nouvelle qui s'ouvre devant lui? C'est là justement qu'est la question, et à voir comment tout s'enchaîne et se presse, comment la marche des choses s'embarrasse à chaque instant, cette question ne laisse pas d'être compliquée. La vérité est que, de ministère en ministère, depuis quelques années, depuis que le régime républicain est établi sans contestation et sans partage, on va à l'aventure, cédant aux pressions des partis, s'abandonnant à un courant qu'on ne maîtrise plus. On est allé si loin qu'à l'heure qu'il est, il n'est plus peut-être bien facile de s'arrêter, de se ressaisir en quelque sorte, de chercher à remettre un certain ordre dans les idées et dans le gouvernement. On en est là, au seuil de cette année 1882 qui commence.

Le mal n'est point d'aujourd'hui ni d'hier sans doute; il date de plus loin, il s'est étendu et aggravé par degrés, jour par jour, et c'est une puérilité des satisfaits, des complaisans du nouveau régime de ne voir que des mécontens moroses, des ennemis de la république dans tous ceux qui n'ont cessé de signaler avec une indépendante sincérité ce mal envahissant des idées fausses et désorganisatrices. Il ne s'agit nullement de l'existence de la république, qui n'est point mise en doute. Ce qui est en question, ce qui est positivement redoutable, c'est une certaine politique qui, sous une couleur républicaine, n'est qu'une politique de parti ou de secte, qui s'est imposée plus ou moins à tous les ministères depuis l'inauguration de la présidence nouvelle et qui en définitive tend à tout désorganiser. Oh! sans doute, il peut y avoir des hommes qui, surtout depuis leur avènement aux affaires, commencent à sentir que les choses ne peuvent pas marcher ainsi, et il est même aujourd'hui de mode dans un certain monde officiel de se donner de la gravité, de répéter que le moment est venu de refaire un gouvernement, de relever l'autorité légitime de l'état. Faire un gouvernement sérieux, rien de mieux à coup sûr. On oublie seulement trop souvent que c'est là une œuvre qui a ses conditions, qu'on ne fait pas de l'ordre avec du désordre, qu'on ne reconstitue pas un gouver-

nement avec toutes les idées, avec des complaisances pour toutes les agitations, pour toutes les réformes chimériques déguisées sous ce nom de progrès, — surtout avec les inspirations exclusives et intéressées de l'esprit de parti. C'est là cependant ce qu'on fait depuis quelques années. On prétend réorganiser en désorganisant. On veut raffermir l'administration, ce qui équivaut sans doute à demander avant tout aux administrateurs les lumières, l'aptitude, l'équité impartiale, — et on commence par s'informer de l'orthodoxie des opinions; ces jours derniers encore, dans l'administration financière, on recommandait de surveiller « l'attitude politique » des fonctionnaires. Le résultat est inévitable : au lieu de fortifier l'administration, on l'affaiblit en la réduisant à n'être qu'un instrument de parti. On prétend réformer la magistrature, et pour réformer la magistrature on commence par la détruire, par la rendre au moins suspecte, au risque d'affaiblir l'idée même de la justice. On s'occupe beaucoup de l'armée, qu'on veut toujours puissante, nous en convenons; malheureusement, on s'occupe de l'armée pour la soumettre à de perpétuels remaniemens, pour faire la guerre à ses chefs ou pour semer l'indiscipline dans ses rangs. Il s'est même trouvé un instant un ministre militaire pour se prêter à toutes ces fantaisies, pour se faire le complice de la désorganisation de l'armée, et les conséquences de cet étrange système n'ont pas tardé à se dévoiler : elles ont éclaté dans les préparatifs incohérens de l'expédition tunisienne. C'est la triste logique de cette œuvre de destruction qui s'accomplit depuis quelques années, qui s'étend un peu à tout et qui n'est possible qu'à la faveur de la connivence de ceux qui n'auraient pas dû s'y prêter.

Beaucoup de républicains qui se plaignent ou s'étonnent des difficultés qu'ils rencontrent aujourd'hui ne s'aperçoivent pas, en effet, qu'ils recueillent ce qu'ils ont semé. Ils ont passé leur vie à livrer toutes les nécessités de gouvernement aux suspicions de l'opinion, à désarmer l'état de ses plus simples prérogatives, à déconsidérer l'autorité sous toutes ses formes, à favoriser les indisciplinés de l'armée, à encourager, à patronner souvent toutes les diffamations contre les fonctionnaires, contre les serviteurs publics, et ils sont maintenant exposés à se trouver en présence des déplorables résultats de cette politique de désorganisation dont le pays est, après tout, la victime. Ils peuvent comprendre que les idées fausses portent fatalement leurs fruits un jour ou l'autre, et ces fruits sont parfois réellement amers. Ce que cette politique peut produire, on vient de le voir, on le voit encore à l'heure qu'il est, d'une manière saisissante, par deux incidens qui marquent assez malheureusement cette fin d'année. Le premier de ces incidens est ce bizarre et douloureux procès qui s'est déroulé il y a quelques jours devant la cour d'assises de Paris. Un homme qui a servi le pays avec une énergique fidélité dans les circonstances les

plus difficiles, dans la position la plus ingrate, notre ministre à Tunis, M. Roustan, s'est vu tout à coup l'objet de toute sorte de diffamations répandues contre lui en France même. N'aurait-il pas mieux valu laisser tomber ces indignes imaginations? C'était vraisemblablement ce qu'il y avait de plus sage. Le dernier ministère n'en avait pas jugé ainsi, et c'est sous son inspiration ou par son ordre que notre ministre à Tunis s'est décidé à demander justice contre les diffamateurs.

Qu'est-il arrivé cependant? Trois jours durant, devant un jury, au milieu d'une affluence de curieux attirée par l'espoir du scandale, on a fouillé dans les replis les plus secrets de la vie d'un homme. On a fait appel à toutes les indiscrétions, à toutes les divulgations, sans découvrir rien de sérieux contre cet homme qui demandait justice et qui s'est vu transformé en accusé. On n'a rien découvert, et en fin de compte pourtant, après que toutes les accusations et tous les commérages ont pu se produire, c'est la diffamation qui a été innocentée : le diffamé en a été pour ses frais ! Le jury a probablement voulu donner une leçon au pouvoir; il a cru spiriruel de se donner l'air de frapper dans l'agent obéissant ceux qui ont commandé l'expédition de Tunis. Le gouvernement, il est vrai, n'a pas voulu se tenir pour battu par un jugement fait pour réjouir tous les ennemis de notre influence en Orient, et M. le président du conseil s'est décidé à maintenir M. Roustan dans son poste de représentant de la France à Tunis. Fort bien ! mais enfin ce sont des républicains qui ont engagé cette guerre de dénigrement contre un fonctionnaire, et l'absolution des diffamateurs ne reste pas moins comme un encouragement pour ceux qui voudront recommencer. Acquittement ou condamnation d'ailleurs, ce n'est pas même la vraie question, il y a une autre moralité dans une affaire de ce genre. Voilà un homme qui pendant vingt-cinq ans aura servi le pays fidèlement dans des postes lointains et souvent pénibles, qui aura eu plus d'une fois à déployer toute son énergie, à engager sa responsabilité pour la défense des intérêts nationaux. Naturellement il est obligé d'user au besoin des moyens qu'il a sous la main; de l'aveu de tous cependant il est resté honnête, sans fortune, uniquement occupé de son devoir d'agent de la France, — et un jour vient où, sur la foi d'on ne sait quelles dénonciations obscures ou intéressées, il est exposé à être offert en spectacle devant un prétoire, à voir son nom traîné dans toutes les polémiques, ses plus simples actions dénaturées par l'esprit de parti. Est-ce par cette manière de payer le dévoûment qu'on se figure recruter pour les plus difficiles services du pays des fonctionnaires intelligens, actifs et utiles? S'il devait en être ainsi, la première pensée des agens employés au loin serait bientôt de ne jamais se compromettre, de ne point engager leur responsabilité pour les intérêts nationaux, d'éviter enfin les affaires le plus possible, au risque de laisser décliner l'influence française au milieu de toutes les

compétitions ardentes. On aurait bien gagné et la république serait bien servie, si, dans tous les postes compromettans où il y a des intérêts français à défendre nos représentans en étaient chaque matin à craindre d'être dénoncés dans un journal de Paris et d'avoir à intenter, avec le même succès que M. Roustan, des procès en diffamation devant le jury de la Seine !

Veut-on voir à l'œuvre sous une autre forme cet esprit de désorganisation ? C'est cet autre incident du jour, c'est cette candidature sénatoriale improvisée à Paris en faveur d'un officier supérieur de l'armée, M. le commandant Labordère. M. le commandant Labordère sera élu ou ne sera pas élu sénateur de Paris, ce n'est pas là le point le plus important. Ce qui est bien autrement grave, quel que soit le résultat du scrutin du 8 janvier, c'est la signification de cette candidature. Pourquoi a-t-on choisi M. Labordère? Ce n'est point, à coup sûr, pour le jugement et le tact dont il a fait preuve dans les lettres qu'il vient d'écrire. Ce n'est pas non plus pour son aptitude parlementaire, il convient lui-même, avec une certaine affectation de modestie, « qu'il lui manque bien des choses pour être à la hauteur du mandat que les électeurs sénatoriaux songent à lui confier. » Il avoue qu'il entrerait dans un monde où bien des choses lui seraient étrangères et qu'il ne peut promettre aux Parisiens « un mandataire digne de voir son nom uni à *ceux de Victor Hugo et de Barodet.* » De sorte que M. Labordère, qui met sans façon sur la même ligne M. Victor Hugo et M. Barodet, paraît pour le moins aussi novice dans l'art d'apprécier les hommes qu'il est incompétent en politique, comme il le déclare lui-même. Cela ne l'empêche pas, il est vrai, de défiler tout aussitôt un chapelet de réformes ultra-révolutionnaires, depuis la suppression du sénat jusqu'à la séparation de l'église et de l'état, de se proclamer radical, socialiste « ami des misérables. » Ce qui est parfaitement sensible après cela, c'est que la confusion règne dans cet esprit mal équilibré. Ce n'est point évidemment pour son programme et pour ses lettres que le chef de bataillon socialiste a été élevé à la dignité de prétendant au sénat par les radicaux de Paris. Pourquoi donc l'a-t-on choisi? Ah! c'est là le secret. M. Labordère est un officier qui, au mois de décembre 1877, refusait l'obéissance à ses chefs dans un service commandé, sous prétexte qu'on voulait « l'associer à un crime, » et son élection au sénat serait ni plus ni moins aujourd'hui une leçon donnée au gouvernement, comme l'élection de M. Barodet a été autrefois une leçon donnée à M. Thiers; ce serait une protestation contre la nomination de M. le général de Miribel au poste de chef d'état-major de l'armée qu'il occupait déjà en 1877. Ceci commence à devenir clair.

Ainsi, voilà un officier de l'armée improvisé candidat sénatorial par quelques intransigeans à l'imagination troublée et acceptant sans plus

de façon la candidature des mains de ces intransigeans. Il écrit des lettres passablement baroques qui courent partout, qui sont publiées en dépit des règlemens militaires. En affectant de respecter ses chefs, il fait comme s'ils n'existaient pas. Il suggère les moyens d'obtenir de M. le ministre de la guerre une permission pour qu'il puisse venir comparaître, — probablement avec son uniforme de chef de bataillon, dans les réunions électorales. Il se laisse complaisamment affubler, lui, simple officier, de ce rôle de prétendant au sénat choisi à titre de protestation contre un acte du chef de l'armée. Ce que le gouvernement propose, il le combat; d'un seul coup il passe à la commune, il se range parmi les ennemis des pouvoirs constitutionnels, et il s'est fait assurément une place aussi difficile dans l'armée, où il vivait obscurément, que dans cette république régulière où il demande à entrer sous la bannière du radicalisme le plus extrême. Ce n'est pas le candidat de l'indiscipline, dit-on; qu'est-ce donc alors? Si M. le commandant Labordère a pu un jour refuser l'obéissance à ses chefs à l'occasion de faits dont il n'était pas juge, qu'il se permettait d'interpréter sans les connaître, pourquoi ses soldats n'auraient-ils pas également le droit de lui demander compte de ses ordres? Si, par hasard, il a été employé à l'expulsion *manu militari* des communautés religieuses, qu'aurait-il pu répondre à ceux de ses subordonnés qui auraient refusé de marcher sous prétexte qu'on voulait les « associer à un crime? » Si M. Labordère, qui apparemment a son service dans son régiment, peut faire des programmes radicaux, écrire des lettres, demander à paraître dans les réunions électorales, pourquoi son capitaine, son sous-lieutenant, le sergent-major d'une de ses compagnies n'en feraient-ils pas autant? Si, enfin, tous les membres de la famille militaire, depuis le général jusqu'au simple sous-officier, se mettent à se présenter aux élections, à protester les uns contre les autres, à faire des programmes socialistes, opportunistes ou royalistes, ce qu'il y aurait de plus simple serait d'effacer du budget ce chiffre de près de 600 millions qui pèse sur le pays, qui serait parfaitement inutile, — car ce jour-là il n'y aurait plus d'armée!

Heureusement, jusqu'ici, l'exemple de M. le commandant Labordère est isolé ou peu suivi; mais il suffit pour dévoiler ce mal de la désorganisation qui nous menace, qui se manifeste de temps à autre dans sa choquante crudité. M. le ministre de la guerre, à qui son prédécesseur a laissé de la besogne, a déjà montré de l'indépendance et de l'énergie dans ses choix, dans la défense de ses actes devant le parlement. Il a laissé voir qu'il ne craignait pas la responsabilité, en rappelant au conseil supérieur de la guerre des hommes comme M. le maréchal Canrobert, M. le général Chanzy, M. le général de Galiffet, en replaçant M. le général de Miribel à la tête de l'état-major, — sans pen-

ser à M. Labordère. Il n'hésitera sûrement pas devant tout ce qui peut raffermir la discipline et le bon esprit de l'armée. Seulement M. le général Campenon, dans son ministère, ne suffit pas; il a évidemment besoin de se sentir appuyé. C'est en un mot toute une œuvre de gouvernement autant qu'une œuvre militaire, et ici justement revient cette question supérieure de la direction des affaires, telle que M. le président du conseil la comprend, telle qu'elle peut apparaître à travers les actes contradictoires d'un ministère qui n'a que six semaines d'existence.

Tout est là, en effet, et M. le président du conseil ne peut s'y méprendre. Il sait, à n'en pas douter, qu'il joue une grosse partie pour lui-même comme pour la république qu'il représente aux affaires, comme pour le pays qui l'attend à l'œuvre. Assurément M. Gambetta est arrivé au pouvoir dans les conditions les plus favorables, ayant assez de popularité et d'ascendant pour tenter ce que d'autres n'oseraient pas. Tout dépend de la manière dont il se dégagera de cette confusion qui a été la première faiblesse d'un ministère médiocrement composé. M. Gambetta a sans doute montré, lui aussi, qu'il ne redoute pas la responsabilité. Il n'est point étranger, cela va sans dire, aux choix de M. le ministre de la guerre. Il n'a point hésité, pour sa part, à replacer M. Roustan à Tunis, au lendemain d'un procès par lequel on croyait l'avoir atteint lui-même. Il n'a pas craint d'envoyer M. de Chaudordy comme ambassadeur à Saint-Pétersbourg, en même temps qu'il a envoyé M. de Courcel comme représentant de la France à Berlin. Il a fait quelques autres nominations assez inattendues qui ont provoqué plus d'un commentaire, et qui, dans tous les cas, prouvent que le chef du cabinet est sans préjugés. Il étonnera peut-être encore le monde, il n'y regarde pas de si près, soit. Malheureusement, avec tous ces choix que démentent d'autres choix, qui, en se contredisant, finissent par n'avoir plus de sens, on ne sait plus bien où l'on va. Ce serait là le plus vain et le plus trompeur des systèmes si tout se réduisait à une sorte de ralliement de quelques hommes. M. Gambetta, cela est certain, se ferait la plus singulière des illusions s'il espérait trop d'une distribution plus ou moins habile des fonctions, s'il croyait pouvoir se tirer d'affaire en se créant, d'un côté, des amis ou des cliens par des faveurs et en ménageant, d'un autre côté, les partis les plus avancés par sa politique, par la revision constitutionnelle, par des réformes auxquelles il n'attache peut-être pas lui-même un grand prix. Le résultat le plus sensible de ce système est de laisser l'opinion indécise jusqu'à ce moment de la session prochaine où l'on pourra mieux voir et ce que veut réellement M. le président du conseil et le degré d'appui qu'il trouvera dans le parlement.

Cette année qui finit, elle n'a été sans doute ni pour la France ni

pour l'Europe une année de grands événemens. Elle n'aura pas moins eu pour plus d'un pays de l'Europe comme pour la France ses heures critiques, ses confusions, ses incidens dramatiques, et en fin de compte, elle laisse une situation peut-être assez difficile, compliquée de toute sorte de questions intérieures ou extérieures mal réglées. Elle a été pour l'Angleterre l'année d'une nouvelle crise irlandaise, de ces agitations qui sont loin d'être apaisées, avec lesquelles le cabinet de M. Gladstone en est encore à se débattre, dont il n'a pu avoir raison jusqu'ici ni par les mesures libérales du *Land-Act* ni par les répressions. Elle a été pour la Russie l'année des attentats nihilistes, du meurtre de l'empereur Alexandre II, de cette crise révolutionnaire ou sociale que rien ne peut dompter, qui reste une sinistre énigme et l'embarras croissant du nouveau règne. Non sans doute cette année, dont la dernière heure sonne aujourd'hui, n'aura pas été facile pour les plus grandes puissances qui ont de laborieuses affaires intérieures, et si dans les rapports généraux de l'Europe elle n'a point été marquée par des guerres ou par de dangereuses ruptures, on peut dire cependant qu'il reste bien des incertitudes, bien des problèmes obscurs. Le monde va un peu à l'aventure au milieu des difficultés qui lui font un périlleux cortège d'année en année. A toutes les questions plus ou moins saisissables qui se reproduisent à tout propos, qui intéressent l'ordre international, verra-t-on se joindre d'ici à peu une question nouvelle, cette question semi-religieuse, semi-diplomatique de Rome et de la papauté ? Ce redoutable problème qui semblait sommeiller jusqu'à ces derniers temps va-t-il se réveiller encore une fois? Le fait est qu'il y a là quelque chose qui n'est pas clair. A entendre tout ce qui se dit en Italie comme en Allemagne, à voir tout ce qui se passe, on croirait entrer dans une phase nouvelle des affaires de Rome où le chef de la catholicité et l'Italie se retrouveraient en présence, où le chancelier de Berlin, lui aussi, aurait son mot à dire, son influence à exercer. Le pape, l'Italie et M. de Bismarck, c'est entre ces trois personnages que semble s'agiter une question à la vérité encore assez obscure.

De quoi s'agit-il réellement? Jusqu'à quel point, dans quelle mesure la question est-elle engagée? Ce qui n'est point douteux, c'est que depuis quelque temps, il y a un changement sensible, qui s'explique peut-être par le caractère du nouveau chef de l'église autant que par des circonstances imprévues. Tant que le dernier pape a vécu enfermé au Vatican, la protestation était sa seule diplomatie; c'était aussi sa dignité, la dignité d'un pontife éprouvé par le malheur. Pie IX n'a cessé de protester envers et contre tous. Il a protesté contre les Italiens; il a protesté contre l'Allemagne et contre la Russie, pour les traitemens que ces deux puissances infligeaient aux catholiques. Il a gardé jus-

qu'au bout dans toute son exaltation le sentiment du pontificat, fortifié et excité par vingt-cinq années d'épreuves. C'était une âme impétueuse et naïve. Son successeur, le pape Léon XIII, s'est trouvé être un politique plein de mesure et de finesse. Temporisateur prudent et habile, il a su ménager son autorité, attendre les circonstances, éviter ou adoucir les conflits, renouer des relations avec des puissances intéressées à la paix religieuse, et le résultat de cette politique pratiquée avec autant de sagacité que de suite a été de refaire en peu de temps pour ainsi dire la situation du pontificat. Par son habile modération, Léon XIII, le nouveau « prisonnier du Vatican, » s'est créé une force de plus dans ses revendications comme dans ses résolutions, et c'est précisément ce qui donne plus de portée aux manifestations récentes par lesquelles il a cru devoir s'élever contre la position qui lui est faite à Rome. Les Italiens, par leurs imprudences, ont malheureusement donné dans ces derniers temps au chef de l'église plus d'une occasion de se plaindre. Il y a quelques mois, la translation des cendres de Pie IX a été le prétexte de scènes aussi pénibles que déplacées, qui ont eu du retentissement dans plus d'un pays catholique, et ce n'est pas le seul fait de ce genre. Léon XIII s'est donc plaint vivement. Il a insisté avec amertume sur la condition à laquelle il se trouvait réduit et qu'il a représentée comme « devenant de jour en jour plus intolérable. » Faut-il en conclure que le pape serait disposé à donner prochainement une sanction à ses paroles en quittant Rome, en allant chercher un asile en Allemagne, à Fulda ou ailleurs? On l'a dit, on le répète encore. Il est fort possible que Léon XIII tienne à ce qu'on sache bien que lui, le plus modéré des pontifes, il n'hésiterait pas à partir si on lui rendait le séjour du Vatican trop difficile.

Tout semble indiquer cependant qu'il est décidé à épuiser tous les moyens avant d'en venir là, et ce qui laisse peut-être entrevoir la pensée du chef de l'église, c'est une brochure qui a paru, tout récemment, au lendemain des derniers discours pontificaux, qui a été, dit-on, inspirée par le Vatican, et qui a pour titre *le Pape et l'Italie*. Qu'on le remarque bien, cette brochure ne ressemble nullement à une déclaration d'incompatibilité entre la papauté et l'Italie. Elle n'admet pas, il est vrai, comme possible la continuation de ce qui existe par la soumission du pape aux faits accomplis, par une « conciliation » chimérique du chef de l'église et du roi, résidant ensemble à Rome. Elle admet encore moins l'intervention des armées étrangères pour défaire ce qui a été fait, elle évite même de relever dans son intégrité la question de la souveraineté temporelle, de l'ancien état pontifical. Ce qu'elle représente comme possible et réalisable, c'est « une réconciliation » du pape et de l'Italie sans appel aux armées étrangères, sans violences, par la force des choses, par le sentiment d'un intérêt bien

entendu qui conduirait les Italiens à choisir une autre capitale, et faisant une application nouvelle d'un mot souvent prononcé, elle parle à son tour d'une « papauté indépendante et libre dans une Italie libre et indépendante. » En d'autres termes, c'est une proposition de paix accompagnant les discours par lesquels Léon XIII s'est efforcé récemment de démontrer que la loi des garanties n'était qu'un vain palliatif, qu'elle ne pouvait suffire pour protéger la dignité et la liberté du chef de l'Église. Que les Italiens refusent de se rendre à ces suggestions, c'est bien évident. Ils sont à Rome, ils veulent y rester; ils n'admettent pas même la discussion sur ce point qui touche à leur orgueil national. Ils ne sont pas moins émus de ces manifestations pontificales qui ont eu un si grand retentissement. Les Italiens réfléchis et sages comprennent bien que l'Italie, par des raisons intérieures autant que par des considérations européennes, est la première intéressée à retenir le pape à Rome. Ils défendent autant qu'ils le peuvent la loi des garanties, et ils se montrent justement inquiets de tout ce qui pourrait remettre en doute une situation qu'ils croyaient avoir définitivement conquise; mais ce qui est fait surtout pour les émouvoir, pour leur donner à réfléchir, c'est la manière même dont cette question s'est reproduite, parce que, d'un seul coup, ces derniers incidens leur ont révélé la position d'isolement dans laquelle l'Italie s'est placée.

Chose curieuse, en effet! c'est au moment où les Italiens employaient tous les moyens pour entrer dans l'alliance austro-allemande, pour conquérir les faveurs du chancelier de Berlin, c'est à ce moment que le pape a renouvelé ses revendications, et si le pape, qui est un habile politique, a parlé comme il l'a fait, c'est qu'évidemment il s'est cru encouragé, c'est qu'il a jugé l'heure favorable, c'est qu'enfin il a compté sur quelque appui. Cet appui, plus ou moins réel, plus ou moins décisif, ne peut lui venir sérieusement que de l'Allemagne, de sorte que M. de Bismarck, placé entre l'Italie et le pape, semblerait pour le moment avoir fait son choix. Il serait avec le Vatican plutôt qu'avec le Quirinal. Les Italiens n'ont pu s'y méprendre; ils ont senti aussitôt ce qu'il y avait de grave, d'assez pénible pour eux dans cette position passablement équivoque où ils se sont placés avec leur voyage platonique à Vienne, avec leurs démarches encore plus inutiles à Berlin. Ils ont eu beau essayer de déguiser, en fins diplomates qu'ils sont, un désappointement assez naturel et prendre leur revanche par toute sorte de théories transcendantes sur les intentions présumées, sur les profonds calculs de M. de Bismarck : le fait clair et net, c'est qu'ils ont brigué une alliance qu'ils n'ont pu obtenir, c'est qu'ils ont cherché un appui qu'ils n'ont pu trouver, et que, pendant ce temps, ils ont vu reparaître à l'improviste une question qui les touche dans une de leurs parties faibles, qui leur a fait sentir leur isolement en Europe. Ils en sont là,

un peu embarrassés de leur position singulière entre le pape et l'Allemagne.

Est-ce à dire que M. de Bismarck se soit réellement constitué le protecteur du saint-siège, qu'il ait fait entrer dans ses projets un rétablissement, même partiel, de la souveraineté temporelle du chef de l'église catholique ? Ce serait probablement aller trop loin et voir dans la diplomatie du puissant chancelier plus qu'il n'a voulu y mettre; mais ce qui est suffisamment apparent, c'est que M. de Bismarck, poursuivant en cela un dessein profondément médité, tient à faire sa paix avec le saint-siège, et cette paix une fois faite, il est clair que la situation internationale du souverain pontife s'en trouverait singulièrement fortifiée. Un ambassadeur d'Allemagne auprès du Vatican serait une garantie qui aurait certainement sa valeur. En allant fixement à son but comme il paraît le faire, M. de Bismarck n'agit pas par un sentiment d'hostilité contre les Italiens. Ce qu'il poursuit, il le fait dans l'intérêt de sa politique intérieure, toute monarchique et conservatrice, pour laquelle il veut s'assurer des appuis dans le parlement, et il le fait aussi dans l'intérêt de son alliance avec l'Autriche. Évidemment, entre Vienne et Berlin, les intentions à l'égard de Rome sont aujourd'hui les mêmes; elles sont toutes favorables, et, selon toute apparence, les Italiens n'auraient pour l'instant quelque chance de pénétrer dans l'alliance austro-allemande qu'en modifiant leur politique religieuse. De tout cela résultera-t-il un jour ou l'autre quelque négociation européenne au sujet de la situation du souverain pontife ? Ce n'est point impossible; pour le moment cependant, on ne distingue rien de semblable. Ce qu'il y a de certain, c'est que si M. de Bismarck paraît fort occupé de ses affaires intérieures, il ne laisse pas sa diplomatie sommeiller, et ses négociations avec Rome ne sont pas l'unique objet de son activité. L'autre jour, un ambassadeur extraordinaire du sultan recevait à Berlin un accueil exceptionnel, et, d'un autre côté, l'influence allemande règne à Constantinople. Tout ce qui est allemand est en singulière faveur auprès du sultan. Ainsi, au même instant, M. de Bismarck noue savamment tous ses fils diplomatiques. Il fait sa paix religieuse avec Rome sans s'inquiéter de ce qu'en diront les Italiens; il a une alliance intime à Vienne; il a la prépondérance à Constantinople. Il a partout, en Orient et en Occident, ses moyens d'action assurés, organisés. Tout ce qu'on peut désirer, c'est que cette immense puissance s'emploie à maintenir et à prolonger la paix de l'Europe.

Ch. de Mazade.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE

La crainte de la liquidation de fin décembre a pesé sur les transactions de la Bourse de Paris, pendant toute la dernière quinzaine de l'année, et a déterminé un mouvement de réaction assez vif sur les rentes et sur la plupart des valeurs. Au dernier moment, c'est-à-dire à la veille de la réponse des primes, les appréhensions ont paru s'atténuer, et la spéculation à la hausse, dont les convictions avaient été quelque peu ébranlées par les prédictions les plus sinistres sur l'imminence d'un effondrement, a repris courage. Les prix des valeurs se sont relevés, et il semble que la liquidation du 2 et du 3 janvier ne différera à en rien de celles qui l'ont précédée. Les acheteurs subiront tous les sacrifices qui leur seront imposés; l'argent sera très exigeant, mais ne fera point défaut; les caisses de reports serviront un intérêt des plus respectables à leurs déposans, et les capitalistes avisés auront pu obtenir un emploi temporaire à 10 pour 100, même sur de bonnes valeurs.

A Londres aussi, on avait conçu de vives inquiétudes au sujet de la liquidation qui s'est effectué du 27 au 30: un moment, la situation a été critique; les acheteurs de certaines valeurs ne pouvaient trouver à se faire reporter, même à 25 pour 100. Les grandes banques sont venues au secours de la place, et aussitôt l'argent est retombé au prix déjà bien raisonnable de 8 à 10 pour 100. Les spéculateurs du *Stock-Exchange* ont-ils au moins tenu compte de l'avertissement significatif qui venait de leur être donné? Dès le lendemain, la hausse reprenait son élan de l'autre côté du détroit, et c'est en grande partie sur ce revirement du marché anglais que notre propre marché s'est raffermi dans la journée du 30.

La baisse des rentes françaises, et notamment du 5 pour 100, a été l'objet de nombreux articles dans la presse politique pendant cette quinzaine. L'influence qu'exerce aujourd'hui sur les tendances de l'opinion publique la hausse ou la baisse des valeurs mobilières, par suite de la diffusion infinie des placemens, est telle que les politiciens n'ont pu voir le 5 pour 100 fléchir au-dessous de 115 francs sans se croire obligés d'expliquer ce fait par des raisons méthodiquement déduites, soit de la situation politique en général, soit des exagérations condamnables de la spéculation.

Sans attacher plus d'importance qu'elles n'en méritent à des hypo-

thèses de ce genre, on doit reconnaître que toutes les raisons alléguées pour expliquer la baisse du 5 pour 100 se fondent pour ainsi dire dans une raison unique, la cherté du prix que les spéculateurs ont été obligés de payer pendant plusieurs mois pour conserver leurs positions.

La crise des reports est bien plus intense sur les valeurs que sur les rentes. Mais les acheteurs consentent à tous les sacrifices parce qu'ils retrouvent dans la plus-value des cours une compensation plus que suffisante. Que cet état de choses ne puisse se prolonger longtemps, le fait est de toute évidence. Mais il n'y a pas à craindre qu'il aboutisse à un cataclysme général. Les valeurs ont dans la haute banque de puissans appuis. Le jour où des retours en arrière paraîtront absolument nécessaires, ils s'effectueront sans trouble profond sur le marché, et les seules victimes seront les imprudens qui n'auront pas craint de considérer les cours actuels de certains titres comme pouvant servir de point de départ à de nouvelles razzias de bénéfices.

On espère généralement que l'argent se détendra un peu en janvier par suite de l'accroissement considérable de disponibilités qui se produit habituellement dans le premier mois de l'année. On ne saurait s'attendre toutefois à une modification bien sensible, pendant les trois mois qui vont suivre, du taux officiel du loyer de l'argent. On dit que la question de la réduction du taux de l'escompte à 4 pour 100, posée dans le dernier conseil de la Banque de France et résolue par la négative, sera de nouveau agitée dans les premières semaines de 1882. Ce qui est certain, c'est qu'à Londres les directeurs de la Banque d'Angleterre ne paraissent nullement disposés à diminuer le taux de l'escompte avant la reconstitution de la réserve à son niveau normal.

Le 5 pour 100 a fléchi d'abord rapidement de 115 fr. 50 à 114 francs. Sur ce cours, une lutte très vive s'est engagée ; la position a été tour à tour perdue et reprise par les acheteurs ; finalement, elle reste en leur possession ; les opérations de reports effectuées par anticipation ont fait coter des cours variant de 0 fr. 70 à 0 fr. 65. Le 3 pour 100 ancien et les deux amortissables ont suivi le 5 pour 100 dans le mouvement de baisse.

Le dividende semestriel de la Banque de France a été déclaré le 26 courant. Quelques spéculateurs ont paru déçus de ne le voir fixé qu'au chiffre de 135 francs, et des réalisations ont fait fléchir l'action à 5,620 francs. La reprise ne s'est pas fait attendre. On a coté hier 5,800 francs. Les bénéfices continuent à dépasser 1 million de francs par semaine.

Les cours des actions des établissemens de crédit ont été très discutés. La Banque de Paris a été ramenée de 1,330 à 1,300 francs et n'a pu qu'avec peine se maintenir à ce dernier cours. Le Crédit foncier a fléchi de 1,820 à 1,760 francs, puis s'est relevé à 1,785 francs. L'Union générale avait dépassé, le 15 courant, le cours de 3,000 francs.

Mais les acheteurs ayant eu à subir un report de 120 francs environ, des liquidations volontaires se sont produites, et cette valeur a été ramenée à 2,700 francs. Nous la retrouvons à 2,975 francs hier. On sait que c'est le mois prochain que doit être opérée la transformation des titres actuels libérés de 125 francs seulement en titres entièrement libérés.

La Société générale a reculé d'une vingtaine de francs à 825, la Banque franco-égyptienne de 30 à 40 francs à 910. La plupart des valeurs nouvelles, Crédit de France, Crédit de Paris, Banque romaine, Banque commerciale et industrielle, Banque centrale du commerce et de l'industrie, etc., ont été maintenues à flot par les syndicats financiers qui les avaient créées ou lancées.

Le Suez a reculé de 3,480 à 3,150. On parlait de livraisons de titres qui allaient rendre la liquidation de cette valeur impossible. Les acheteurs ont répondu en portant de nouveau l'action à 3,350 et la Part civile au-dessus de 2,600. Le Gaz s'est maintenu difficilement à 1,600 ; on a poussé jusqu'à 1,875 l'action des Omnibus, bien que l'examen de toutes les questions se rattachant à la fusion projetée de cette société avec les compagnies des Tramways sud et nord ait été encore une fois ajourné par le conseil municipal. Le Chemin de fer du Nord a été fort recherché au-dessus de 2,200; le Lyon, le Midi et l'Orléans ont été plutôt délaissés. Des spéculateurs aventureux ont poussé le Panama jusqu'à 620; c'était dépasser le but, s'il s'agissait seulement d'assurer le paiement régulier des 125 francs appelés en janvier; car beaucoup de porteurs de titres ont profité de cette hausse inespérée pour vendre et se dégager ainsi du souci du versement.

Il s'est livré à Londres et à Paris une grande bataille sur l'Extérieure espagnole. Ce titre, après avoir atteint 32, a été refoulé à 29 1/2 et est tenu en ce moment à 30 3/8. Les haussiers se croient certains de la victoire après la liquidation.

Le sultan a donné sa signature à l'arrangement intervenu entre la Porte et ses créanciers dans les diverses contrées de l'Europe. Le régime nouveau de la dette turque va être inauguré en janvier 1882. Comme nous l'avions fait pressentir, la Banque ottomane a été la première à recueillir les avantages de l'heureuse solution obtenue à Constantinople. Les actions de cet établissement ont monté de près de 100 francs depuis la signature de l'iradé.

Le 5 pour 100 italien, très délaissé, n'a pu que se maintenir au-dessus de 90 francs, et l'Égyptienne unifiée, après avoir fléchi à 350, s'est relevée à 360, cours auquel elle avait été compensée à la dernière liquidation.

Le directeur-gérant : C. Buloz.

ÉTUDES DIPLOMATIQUES

LA PREMIÈRE LUTTE DE FRÉDÉRIC II ET MARIE-THÉRÈSE
D'APRÈS DES DOCUMENS NOUVEAUX.

IV[1].

MARIE-THÉRÈSE EN HONGRIE.

I.

Sous l'empire des excitations menaçantes de Frédéric et dans la crainte de voir briser le fil d'une alliance précaire, Belle-Isle se décida à se rendre de sa personne à Versailles dans les premiers jours de juillet, pour presser lui-même en ce qui concernait la France l'exécution de la convention du 5 juin. Son voyage, aussitôt entrepris qu'annoncé, se fit avec la plus grande célérité. Il traversa Paris sans s'y arrêter autrement que pour changer de chevaux et sans même prendre le temps d'aller embrasser son jeune fils qui était au collége. Cette hâte était une leçon indirecte donnée aux lenteurs habituelles du cardinal, et il n'était pas fâché, d'ailleurs, de prendre en quelque sorte sur le fait et par surprise les intrigues qui, en son absence, auraient pu menacer sa position personnelle (2).

(1) Voyez la *Revue* du 15 novembre, du 1er décembre 1881 et du 1er janvier 1882.

(2) *Mémoires du duc de Luynes*, t. III, p. 434; *Mémoires de d'Argenson*, t. III, p. 336.

Sous ce rapport, s'il était inquiet, il dut être promptement rassuré. « L'arrivée de M. de Belle-Isle est un triomphe, » écrit d'Argenson. Il trouvait en effet son crédit intact et la confiance inspirée par son nom plus grande que jamais. Son amie, Mme de Vintimille, prête à mettre au jour l'enfant qui devait lui coûter la vie, était au comble de la faveur. Le bruit déjà répandu de la convention prussienne faisait d'autant plus d'honneur à son négociateur que les difficultés avaient transpiré et qu'on les imputait généralement aux hésitations du cardinal, dont Belle-Isle seul, disait-on, avait pu triompher. Parmi ceux (le nombre en était grand) qui escomptaient la mort toujours attendue et toujours retardée du vieillard, c'était à qui se ménagerait l'appui d'un prétendant tout désigné pour l'héritage du pouvoir suprême, et le cardinal lui-même ne pouvait témoigner trop d'égards à celui qui, au lieu d'aspirer à le remplacer, se contentait de le servir.

Aussi toutes les portes lui furent ouvertes et on n'eut d'oreilles que pour lui. Arrivé le 11, il écrivait le 12 à son frère, qu'il avait laissé à Francfort : « ..J'ai eu hier neuf heures continues de conférence dont j'ai au moins parlé sept, en sorte que je suis un peu enroué aujourd'hui. Il y aura pourtant ce soir un conseil où je ne raccommoderai pas ma poitrine. » — Et le lendemain : « Son Éminence m'a mené seul chez le roi, qui me fit asseoir devant lui au même bureau où il tient le conseil, et j'y fus une heure et demie en présence du cardinal; je lui fis le rapport de tout ce qui s'était passé à nos séances, et le résumé du plan auquel il ne manquait plus que l'approbation de Sa Majesté. Tout se passa du roi à moi. M. le cardinal ne parla presque point, et ce ne fut que pour chanter nos louanges; le roi me combla de bontés (1). »

Le plan que Belle-Isle soumettait à l'approbation du roi et que le cardinal écoutait avec cette adhésion silencieuse et mélancolique était bien combiné. Conformément aux stipulations du traité, une armée française, forte de 40,000 hommes, devait passer le Rhin sans délai pour se joindre aux troupes bavaroises, et tendre, à travers l'Allemagne, au cœur même des possessions autrichiennes : mais de plus (et ceci était l'idée propre à Belle-Isle lui-même) un autre corps d'armée de 30,000 hommes devait traverser les Pays-Bas autrichiens et l'évêché de Liège, et prendre position de manière à marcher sur le Hanovre si le roi d'Angleterre, se rendant enfin aux demandes de Marie-Thérèse, se décidait à venir en aide à l'Autriche. Cette

(1) Le maréchal au chevalier de Belle-Isle, Versailles, 12-14 juillet 1741. (*Correspondances diverses.* — Ministère de la guerre.) Les archives de ce ministère renferment deux séries de correspondances relatives à cette époque, l'une purement militaire et toute officielle, l'autre traitant d'affaires diverses et principalement diplomatiques, qu'on dit être composée des papiers particuliers du maréchal de Belle-Isle, laissés par lui au département à la tête duquel il était placé quand il mourut.

disposition, heureusement conçue au point de vue militaire, avait de plus l'avantage, au point de vue diplomatique, d'apporter, par voie d'intimidation, un appui utile à l'effet déjà épuisé que l'éloquence et les promesses de l'ambassadeur avaient pu produire sur les petits électeurs des bords du Rhin.

La question était de savoir à qui serait confiée la conduite de ces opérations militaires, ou plutôt (car il ne pouvait y avoir que ce point à débattre) quel rôle Belle-Isle garderait pour lui-même, de celui d'ambassadeur ou de celui de général en chef. On lui laissait le choix, mais Belle-Isle, tout en indiquant ses préférences, le fit dans des termes qui donnaient clairement à entendre qu'il se regardait comme aussi propre et même aussi indispensable à l'une des tâches qu'à l'autre : « Y ayant été question, dit-il, du travail commencé par moi tant en qualité d'ambassadeur que de général d'armée, je déclarai à Sa Majesté et aux ministres assemblés que la négociation était devenue d'une telle importance, si difficile, si compliquée, si étendue, et que j'y avais acquis un tel crédit, une telle considération dans l'empire, qu'étant d'ailleurs instruit de tout, au fait du local et des personnages, je n'y pouvais plus être suppléé par qui que ce fût ; et, d'un autre côté, il y avait quarante ans que je servais avec zèle, avec une application suivie et des travaux infinis, que ce n'avait été que dans le point de vue de parvenir à la dignité de maréchal de France, pour, en cette qualité, commander les armées ; que celle que le roi me destinait aujourd'hui était la plus glorieuse et la plus flatteuse qu'un particulier pût jamais commander, puisqu'il s'agissait de faire un empereur et de conquérir des royaumes, et qu'il n'était pas douteux que, ne consultant que mon goût et mes convenances je ne préférasse sans balancer le commandement de l'armée, mais que, connaissant la nécessité de préférence pour le bien de l'état et la négociation, il fallait ne me compter pour rien (1). »

La réponse à cette offre désintéressée fut celle que Belle-Isle attendait. Il garda le commandement avec l'ambassade, sauf à ne commencer effectivement son rôle militaire que quand, l'élection étant faite, sa mission diplomatique serait terminée. Jusque-là la direction de l'armée resta confiée au premier des lieutenans-généraux, M. de Leuville, qui dut se maintenir en relation avec lui et suivre, autant que faire se pourrait, ses instructions. Le maréchal de Maillebois fut mis à la tête de l'armée qui devait opérer dans l'Allemagne occidentale. Ces dispositions prises, Belle-Isle repartit aussi précipitamment qu'il était venu, et, dès le 25 juillet, de retour à Francfort, il pouvait annoncer à Frédéric que les deux armées

(1) *Mémoires inédits du maréchal de Belle-Isle.*

françaises seraient en marche dans les premiers jours d'août et que la jonction avec les Bavarois serait opérée avant le 15. Avec la meilleure volonté du monde, une plus grande diligence n'aurait pas été possible.

Je doute fort que Frédéric approuvât une disposition aussi vicieuse que ce commandement en partie double exercé à distance et par délégation ; mais il comprenait que Belle-Isle, engagé d'honneur à faire réussir une aventure où se jouait sa renommée, était obligé de tout subir et de se prêter à tout pour ne rien compromettre, et cette dépendance lui convenait. Aussi n'hésita-t-il pas à lui écrire : « Je félicite le roi de France de ce qu'il a déclaré le maréchal de Belle-Isle généralissime de ses armées d'Allemagne... Il n'y a, je crois, rien à ajouter aux mesures qu'on a prises, et je suis dans la persuasion que rien au monde ne pourra mettre d'obstacle à la sagacité de ces arrangemens... Je vous ai mille obligations des peines et des soucis que vous avez pris dans cette affaire qui ne pourra que vous faire une réputation immortelle (1). »

Il n'était que temps de le satisfaire ; car, au moment où il apprenait les dispositions belliqueuses de Belle-Isle, l'autre opération, la négociation pacifique qu'il continuait à suivre du coin de l'œil, faisait un pas considérable. Marie-Thérèse vaincue, au moins en apparence, se décidait à accorder, ou plutôt se laissait arracher une concession de quelque importance. Le traité conclu avec la France et dont le secret n'avait pu être religieusement gardé, lui avait été annoncé peu de jours après la signature, par l'intermédiaire du roi d'Angleterre. Quand la communication en fut faite aux conseillers autrichiens par le ministre anglais, ils tombèrent à la renverse sur leurs sièges, dit cet envoyé, blêmes comme des cadavres. En même temps, George II, venu lui-même à Hanovre pour surveiller la marche des événemens, faisait savoir qu'afin de se conformer à la lettre des traités, il allait mettre à la disposition de la reine un corps de douze mille hommes, composé de Hessois et de Danois pris à sa solde, et un subside de 300,000 mille livres sterling ; mais il ne cachait pas que ce secours serait manifestement insuffisant pour mettre l'Autriche en état de tenir tête aux forces coalisées qui la menaçaient, et il déclarait qu'on n'obtiendrait rien de plus de lui tant que l'on s'obstinerait à refuser les sages transactions nécessaires pour réunir toute l'Allemagne contre l'ambition française. « Si la cour de Vienne, écrivait le 21 juin le principal secrétaire d'état britannique à Robinson, s'obstine à risquer le tout, plutôt que de faire aucun sacrifice pour gagner le roi de Prusse dont le concours à la cause commune est si nécessaire,.. elle ne

(1) Frédéric à Belle-Isle, 30 juillet 1741. — *Pol. Corr.*, t. I, p. 290.

peut s'attendre que le roi entre avec le même degré de vivacité et de vigueur dans une guerre qui serait sans espérance et ruineuse. Vous étendrez, vous justifierez tous ces points, vous y donnerez la plus grande énergie... Si la reine cède à vos conseils, vous vous rendrez vous-même au camp du roi de Prusse, vous tâcherez d'applaudir à sa vanité, par la gloire d'être le conservateur (plutôt que le destructeur) de la maison d'Autriche, des libertés de l'Europe et de la religion protestante (1). »

En exécution de ces instructions, Robinson se présenta devant la reine et lui parla avec une énergie que l'émotion rendait presque éloquente. Ce fut en père affligé et presque les larmes aux yeux qu'il la conjura de se soustraire aux dangers dont elle était entourée. Elle l'écouta jusqu'au bout en silence, tous ses conseillers baissant la tête sans rien dire ; puis elle éclata avec un transport de passion. En lui demandant de se séparer de ses fidèles sujets de Silésie, s'écria-t-elle avec véhémence, ce n'était pas à sa politique, c'était à sa conscience qu'on faisait violence. La Silésie était la clé de ses états ; quand la partie basse serait cédée, on lui demanderait la province tout entière ; et l'entrée de la Bohême comme de la Moravie serait alors sans défense. Les dangers qu'on lui représentait étaient certains, mais était-elle donc seule à les courir ? Ne menaçaient-ils pas l'Angleterre aussi bien que l'Autriche ? Et comme le ministre anglais faisait observer que la situation n'était pas la même : « Ah ! oui, dit-elle, je sais, il y a ce maudit marais (*that cursed ditch*) qui vous sépare du continent. Plût à Dieu qu'il n'existât pas, que vous fussiez comme nous et que le roi votre maître eût tous ses états dans le cœur de l'Allemagne ! On verrait s'il serait si pressé d'en céder la meilleure partie, celle qui défend tout le reste. Et pourquoi est-ce moi seule qui dois faire tous les sacrifices ? Pourquoi le roi d'Angleterre ne s'adresse-t-il pas aussi à tous les princes de l'empire menacés comme moi ? Pourquoi ne parle-t-il pas à l'électeur de Bavière, dont les prétentions seraient peut-être moins hautes et à coup sûr mieux fondées que celles du roi de Prusse ? Pourquoi surtout ne met-il ses troupes en campagne ? Ah ! si seulement le roi voulait faire avancer ses troupes ! »

Le débat dura plusieurs jours. La reine, avec l'imagination intempérante du désespoir, inventait sans relâche des combinaisons nouvelles pour échapper à celle qui blessait sa fierté au point le plus sensible. Elle voulait séduire l'électeur de Saxe en lui promettant la Lusace, fief de la couronne de Bohême que Frédéric avait perdu,

(1) Lord Harrington à Robinson, 21 juin 1741. — Dépêche interceptée par M. de Bussy, ministre à Londres. (*Correspondance d'Angleterre.* — Ministère des affaires étrangères.)

disait-elle, par sa félonie, et l'électeur de Bavière en lui offrant la Toscane ou le Milanais; elle menaçait de se jeter dans les bras de la France en cédant à Louis XV une partie des Flandres. Bref, de haute lutte et de guerre lasse, on l'amena aux concessions suivantes : deux millions d'écus seraient payés au roi de Prusse pour obtenir l'évacuation totale du territoire autrichien et aucune réclamation ne lui serait faite pour les dommages soufferts par les sujets d'Autriche. En échange de sa renonciation à ses prétendus droits sur la Silésie, la reine lui offrait un équivalent dans les Pays-Bas, le duché de Gueldre, par exemple, et même, s'il le fallait, le Limbourg. Enfin, si ces conditions étaient refusées, à la dernière extrémité, le ministre anglais était autorisé, non à promettre, mais à laisser espérer la cession du duché de Glogau en Silésie. Encore, quand il s'agit de mettre les termes de ces propositions par écrit, la princesse ne pouvait-elle se décider à les signer. Ce mot était trop fort, cette concession trop étendue, cette promesse trop formelle, et le papier, chargé de ratures tracées d'une main nerveuse, dut retourner plusieurs fois à la chancellerie pour être transcrit de nouveau.

Enfin, comme Robinson, en prenant congé, témoignait quelque doute sur le succès de sa mission : « J'espère bien, dit-elle, que vous ne réussirez pas. J'apprécie vos bonnes intentions, mais j'ai pitié de ce qui vous attend. Votre mission en Silésie sera aussi vaine que celle du comte Gotter à Vienne. » Puis au moment où il sortait, elle le rappela : « Tâchez au moins de sauver le Limbourg: je ne sais si j'ai le droit de le céder. J'ai promis aux états de Brabant de ne rien détacher de leur territoire. »

A peine l'envoyé était-il parti que, se préparant d'avance au refus qu'elle espérait, elle faisait sonder l'électrice de Bavière, sa cousine, par l'intermédiaire de leur aïeule commune, l'impératrice douairière Amélie, pour savoir si, moyennant des avantages tout pareils à ceux qu'elle offrait à Frédéric, on ne pourrait pas amener l'électeur à se désister de ses prétentions. « Je trompe mes ministres, écrivait-elle dans un billet confidentiel à l'un de ses conseillers, le comte Kinski (le seul qui, avec Bartenstein, eût osé prendre la parole dans le même sens qu'elle) et je vous fais dépositaire de mes sentimens véritables. On va lire les points donnés par Robinson. Comme celui-ci *s'est même fait entendre* jusqu'à des menaces, il est nécessaire de tâcher d'avoir recours à la porte ouverte par là et de le ménager... Ma ferme résolution est de ne jamais céder quelque chose de la Silésie, encore moins toute la basse... Je laisserai un peu marchander et qu'on sonde sur cela Robinson. Toute mon idée est cela. Dieu me garde que je penserais de le faire,.. bien loin! On retiendra Robinson, ou l'amusera jusqu'à une réponse de la Bavière. »

Puis le lendemain, passant de l'espoir d'être refusée à la crainte

de s'être trop avancée : « Je suis sûre, disait-elle encore, que le roi accepte la proposition de la Silésie, dont je suis inconsolable. J'ai fait ordonner qu'on fasse une tentative pour les Pays-Bas, s'il voulait wider la Silésie... Avec Robinson, il n'en sera rien, car ils se sont mis en tête d'avoir la Silésie, et ils l'auront, mais, *Weh denen* (malheur à eux), surtout s'ils m'attrapent dans un moment de mauvaise humeur, comme je suis actuellement! Je voudrais bien vous parler. Voyez d'attraper l'occasion, si ce serait même pendant les vêpres (1). » — « La reine est vraiment bien aimable, écrivait Robinson, et elle a plus de génie que son peu d'expérience ne l'aurait fait supposer; mais elle a trop de vivacité et elle compte trop sur le charme de ses agrémens extérieurs. » C'était une vivacité pareille ornée de beaucoup moins de charmes que devait affronter au camp prussien le diplomate condamné par sa mauvaise chance à se trouver serré entre deux caractères également impérieux. Robinson devait rejoindre Frédéric dans la petite ville de Strehlen, où était transporté son état-major. Il allait le trouver dans l'exaltation causée par les nouvelles récemment reçues de France et par la certitude d'avoir désormais, outre sa propre armée, trois autres à sa disposition. Jamais humeur ne fut moins propice à l'ouverture d'une négociation. Valori, d'ailleurs, était venu lui-même de Breslau au quartier-général sur la nouvelle de la mission anglaise et montait la garde, non sans inquiétude, pour savoir quel accueil serait fait à l'envoyé.

Quelques jours avant l'arrivée de Robinson, le roi, averti de sa venue, s'approcha de Valori pendant la manœuvre militaire à laquelle ce ministre ne manquait jamais d'assister et lui dit à l'oreille : « Je voudrais vous parler sans que nous ayons l'air d'en faire mystère. Rôdez autour de mon camp après le dîner et voyez si vous trouvez un moment favorable. » Le dîner fini, en effet, il s'arrangea de manière à prendre sans affectation Valori à part : « Robinson arrive, lui dit-il, et lord Hyndfort m'a fait connaître ce qu'il apporte. On m'offre un équivalent pour la Silésie dans les Pays-Bas. Cette proposition est un piége pour me brouiller avec vous : mais afin de laisser au roi tout le temps d'agir, je demanderai à faire mes réflexions et je leur ferai des propositions si fortes qu'ils ne pourront les accepter. Je leur demanderai les Pays-Bas catholiques tout entiers. J'espère que le roi me saura gré de cette communication. Cependant, il fait bien d'avoir mis une armée sur la Meuse pour s'opposer au roi d'Angleterre, car je vous avertis que ce roi est de plus en plus

(1) D'Arneth, t. I, p. 226, 236, 395, 394. — Coxe, *House of Austria*, t. III, ch. XCIX, p. 415 et suiv. — Raumer, *Beitrage zur neuen Geschichte*. — M. d'Arneth a conservé scrupuleusement, dans ces billets intimes, l'orthographe fautive et le français incorrect de la reine. J'ai dû faire comme lui.

l'idole des Allemands, et il n'y a qu'un grand effort de votre part qui puisse déconcerter ses mesures. » Puis, après s'être applaudi en riant d'avoir réussi à bien duper les Anglais : « Est-ce ma faute ajouta-t-il, s'ils sont si sots (1)? »

A la réflexion, il est probable que Frédéric pensa qu'il valait encore mieux brusquer que prolonger la conversation avec Robinson, et user de menaces que de ruse, car le jour de l'audience venu, à peine eut-il donné le temps à Robinson de décliner ses propositions, qu'il se leva tout droit devant lui dans une attitude qui simulait à la fois la surprise et l'indignation. L'offre (effectivement assez déplacée) de 2 millions à payer pour l'évacuation de la Silésie semblait surtout le mettre hors de lui. « Suis-je un mendiant, s'écria-t-il, pour qu'on m'offre de l'argent? Ai-je fait la guerre pour en attraper? Me croit-on d'humeur à vendre la gloire et les intérêts de ma maison? Allez offrir de l'argent à un petit prince comme le duc de Gotha et ses semblables. Je suis de ceux qui aiment mieux en donner que d'en prendre; mais la cour de Vienne où en prendrait-elle pour en donner? Voilà bien sa hauteur et son effronterie accoutumées. »

La cession proposée du duché de Gueldre n'eut pas plus de succès. « Podewils, dit le roi, en se tournant vers son ministre qui était présent à l'audience, qui est-ce qui reste à l'Autriche dans le duché de Gueldre? — Presque rien, dit le ministre en s'inclinant. — Vous voyez, c'est encore *une gueuserie* qu'on me propose. — Sa colère était telle (écrivait plus tard Robinson) que je crus le moment venu de lâcher la proposition du Limbourg. — Je ne puis comprendre, reprit le roi, comment l'Autriche peut songer ainsi à dégarnir sa frontière. En a-t-elle le droit? N'a-t-elle pas des traités avec la Hollande qui l'en empêchent? » Il avait raison : par une convention conclue avec la Hollande, en 1713, et qui porte dans l'histoire diplomatique le nom de traité de la Barrière, l'Autriche s'était engagée à entretenir elle-même sur la frontière néerlandaise une ligne de fortifications défensives contre la France, ce qui supposait qu'elle n'aliénerait jamais ce territoire. « D'ailleurs, continua Frédéric, je ne veux rien avoir à démêler ni avec la Hollande, ni avec la France, qui ne m'ont point offensé et qui s'inquiéteraient extrêmement de me voir arriver dans leur voisinage. Et puis, ces cessions que vous me proposez, qui est-ce qui me les assurerait? » Robinson fit observer que son gouvernement en se portant médiateur se faisait aussi garant. « — Ah! des garanties! et qui est-ce qui en tient compte dans ce temps-ci? Est-ce que tout le monde n'avait pas garanti la *pragmatique?* ne l'aviez-vous pas garantie vous-même? Pourquoi donc ne venez-

(1) Valori à Amelot, 28 juillet 1741. (*Correspondance de Prusse*. — Ministère des affaires étrangères.)

vous pas tous défendre la reine? — On ne peut répondre de tout, dit Robinson, mais si on pousse à bout l'Autriche, elle aura des amis. — Qui sont-ils, ceux-là? — Il y aura les Russes qui ne peuvent se passer de l'Autriche pour résister à la Turquie. — Bon! bon! les Russes, je n'ai rien à vous dire, mais j'ai des moyens de me garder d'eux. — Il y en aura encore d'autres qui ont des devoirs et les rempliront, quelque pénibles qu'ils puissent leur paraître. » Le roi lui coupa la parole et mettant le doigt sur le bout de son nez : « Pas de menaces, monsieur, s'il vous plaît, pas de menaces. »

Podewils, épouvanté, interrompit à ce moment l'entretien par quelques paroles de conciliation, et Robinson, remis d'un instant d'émotion, reprit : « Je ne fais point de menaces, je dis ce qui ne peut manquer d'arriver, c'est le zèle du bien public qui m'amène ici. — Le bien public doit vous en savoir beaucoup de gré, mais écoutez : en ce qui touche la Russie, je vous ai dit ce qui en est : je n'ai rien à craindre du roi de Pologne ; le roi d'Angleterre est mon parent, il ne m'attaquera pas, et, s'il le fait, le prince d'Anhalt a une armée qui aura soin de lui. — Mais ne craignez-vous pas, ajouta encore Robinson, que la reine au désespoir se jette dans les bras de la France? » Sur ce point le roi ne voulut rien répondre, mais élevant la voix avec une emphase théâtrale : « Enfin, dit-il, je suis à la tête d'une armée invincible, je suis maître d'un pays que je veux, que je dois avoir, et j'aime mieux mourir avec tous mes hommes que de m'en laisser chasser, surtout à prix d'argent. Mes ancêtres sortiraient de leurs tombeaux pour me reprocher de trahir les droits que je tiens d'eux. Et que dirait-on de moi si j'abandonnais une entreprise qui a été le premier acte de mon règne, que j'ai commencée avec réflexion, que j'ai poursuivie avec fermeté et que je veux mener à fin? Est-ce à un prince protestant de me conseiller de replacer de pauvres protestans opprimés sous la domination d'un clergé catholique qui les persécute? Et après tout, je suis le vainqueur et c'est au vainqueur à faire ses conditions. Je demande aujourd'hui la Basse-Silésie et Breslau, et si je ne les obtiens pas aujourd'hui, dans six semaines, je demanderai quatre duchés de plus. — Est-ce là votre dernier mot, dit Robinson, et la réponse que je dois porter à la reine? — Oui, mon cœur se soulève comme celui d'une femme grosse à m'entendre toujours faire la même question. » Et comme Robinson insistait pour qu'on lui laissât au moins expliquer en détail à Podewils la portée des propositions de la reine en lui en remettant le texte : — « Non, monsieur, dit-il, il est inutile d'y penser. » Et tournant le dos et prenant son chapeau, il se retira derrière le rideau qui partageait la tente. Robinson resta seul avec Podewils, qui ne paraissait guère moins déconcerté que lui. — « Vous vous fiez à la France lui dit-il ; elle vous abandonnera. — Non, reprit Podewils, la France

ne nous plantera pas là, à moins cependant, ajouta-t-il, après quelques instans d'hésitation, que nous ne la plantions là nous-mêmes (1). »

Le soir, Frédéric fit revenir Valori et passa trois heures en conférence avec lui. Il ne tarissait pas en récits comiques sur l'audience du matin, sur l'air empêtré de Robinson, son ton déclamatoire, son enthousiasme ridicule pour la reine de Hongrie : « Croirait-on, disait-il, qu'il m'a dit que, si seulement je la voyais, j'en deviendrais amoureux et que je songerais plutôt à lui donner des couronnes qu'à lui en ôter? » Puis il s'épanchait en protestations d'admiration et d'amitié pour Belle-Isle : « Assurez-le, disait-il, que je ne désire que d'être rapproché de lui et que nous combattrons ensemble comme Eugène et Marlborough ; je serai l'un ou l'autre à son choix. » Cependant, Valori ayant profité de l'occasion pour le presser de donner à son ministre à Francfort, avec le caractère d'ambassadeur, l'ordre décisif de voter pour l'électeur de Bavière : « Quand vous aurez passé le Rhin, » dit-il (2).

Enfin, pour ne laisser aucun doute sur son intention de ne jamais sortir de la Silésie, il choisit ce moment même pour faire entrer ses troupes dans Breslau, contrairement à la convention formelle passée avec la municipalité, et sous prétexte que les intrigues du clergé avec de vieux gentilshommes et des douairières catholiques menaçaient la sécurité de sa possession. L'occupation, comme Frédéric le raconte lui-même, s'opéra par un véritable guet-apens : il avait demandé passage pour un seul régiment, qui devait ne faire que traverser, mais une fois la porte ouverte, toute la troupe entra pour ne plus sortir. Le bourgmestre et les échevins étaient absens, ayant été conviés, ce jour-là même, par le roi à une parade militaire à laquelle assistaient également tous les diplomates résidant à Breslau. On n'avait omis dans les invitations que les deux agens anglais, afin qu'ils pussent être témoins oculaires de l'opération (3). Robinson, qui partait le lendemain, en rapporta la nouvelle à Marie-Thérèse, qui recevait en même temps avis que l'électrice de Bavière refusait de se mêler d'aucune négociation auprès de son mari. Tout lui manquait à la fois. « Breslau est pris, écrivait-elle à Kinski, nos

(1) Coxe, *House of Austria*, t. III, ch. XCIX, p. 420-423. — Raumer, *Beitrage*. — Droysen, t. I, p. 300, 304. Nous avons deux récits différens de cette curieuse conversation, l'un dans la dépêche de Robinson, citée presque en entier par Coxe et Raumer : l'autre dans un procès-verbal prussien inséré dans la *Politische Correspondenz*, t. I, p. 291. Ces deux versions n'étant pas entièrement semblables, j'ai dû les combiner et les compléter l'une par l'autre. — Frédéric a donné lui-même de cette scène un récit très altéré dans l'*Histoire de mon temps*.

(2) *Memoires de Valori*, t. I, p. 120. — Valori à Belle-Isle, 6 août 1741. (*Correspondance de Prusse*. — Ministère des affaires étrangères.)

(3) Valori, t. I, *Memoires*. — Frédéric, *Histoire de mon temps*.

propositions rejetées... Tout est fini; venez me voir; je suis très abattue; mais ne faites point semblant *à mon vieux.* » C'est Bartenstein qu'elle appelait ainsi (1).

II.

C'était donc bien décidément la guerre, et elle était même déjà commencée avec un heureux mélange de prudence et d'énergie où l'on sentait l'action personnelle de Belle-Isle. Dès le 31 juillet, l'électeur de Bavière, après s'être rendu maître par une attaque improvisée de la ville de Passau, dans la Haute-Autriche, y attendait les troupes françaises, qui commencèrent à défiler du côté du Rhin, dans les premiers jours d'août. Dans l'état de susceptibilité où de fâcheux souvenirs avaient laissé les populations allemandes, ce fut un moment critique que celui où une armée française dut mettre le pied sur le sol germanique. L'opinion était très émue; des pamphlets circulaient dans lesquels on dénonçait l'ambition héréditaire de la maison de Bourbon, et où Louis XV était accusé, soit de vouloir démembrer le territoire de l'empire, soit de prétendre imposer de force un choix aux électeurs, soit même d'aspirer à monter de sa personne sur le trône impérial. Pour peu que l'alarme fût devenue générale et eût coïncidé avec la session régulière de la diète de Ratisbonne, l'assemblée fédérale, sortant de sa torpeur accoutumée, pouvait être poussée à déclarer que le conflit intéressait non-seulement les parties belligérantes, mais l'empire tout entier, et à donner ordre aux présidens de cercles d'armer leurs contingens. Une démonstration de ce genre, que les agens de Marie-Thérèse ne cessaient de réclamer, quoique sans grande conséquence matérielle, aurait eu le plus fâcheux effet moral. C'est à quoi avait pensé et pourvu Belle-Isle, et à force de chercher un prétexte honnête pour motiver les mouvemens militaires qu'il devait commander, il avait fini par s'arrêter à celui-ci, qui, n'ayant pas grande valeur au fond, sauvait au moins l'apparence. La France déclarait non-seulement ne poursuivre aucun but d'ambition personnelle, mais même ne pas faire la guerre pour son compte à la reine de Hongrie; elle ne se prononçait pas sur la légitimité des prétentions de l'électeur; mais elle se croyait obligée par des engagemens d'honneur et de parenté à ne pas laisser périr la maison de Bavière, et elle prenait les devans pour préserver Charles-Albert contre les mauvaises chances de son entreprise. Les soldats français n'étaient donc que les auxiliaires de l'armée électorale, et, pour mieux leur conserver ce caractère, l'électeur restait généralissime

(1) D'Arneth, t. I, p. 395.

de toutes les forces réunies, et les régimens français joignaient à leurs propres étendards le drapeau qui portait les couleurs bavaroises.

Tel était le système un peu artificiel qui fut développé dans une circulaire adressée, le 7 juillet, à tous les agens français, et dont Fleury fit, de sa propre main, part à l'époux de Marie-Thérèse. Grâce à cette subtilité diplomatique, il pouvait laisser à Vienne un agent accrédité et continuer de recevoir à Versailles le chargé d'affaires de l'Autriche. Cette disposition ne fut pas sans inconvénient, comme on le verra par les prétextes qu'elle fournit aux soupçons de Frédéric; mais, à ce moment, la précaution était suffisante pour endormir la vigilance des agens officiels du saint empire, qui d'ailleurs, quand il s'agissait de motifs pour rester tranquilles, n'étaient pas difficiles à satisfaire (1).

Mais ce qui contribua plus efficacement encore à calmer l'émotion publique, ce fut la sévère discipline que le lieutenant de Belle-Isle, M. de Leuville, sut faire observer à toute l'armée envahissante. Le passage du Rhin une fois opéré sans difficulté par les soins du maréchal de Broglie, qui commandait à Strasbourg, il fallait encore, pour atteindre la Bavière, traverser les territoires de beaucoup de petits souverains, auxquels on ne demandait que ce qu'on appelait, dans la langue diplomatique du temps, le passage inoffensif (*transitus innoxius*). Cette épithète, d'ordinaire assez peu justifiée, fut cette fois une vérité. Les soldats furent astreints non-seulement à n'exercer ni vexation, ni pillage chez les habitans, mais à payer généreusement tout ce qu'ils réclamaient pour leur subsistance. Ce fut une surprise et un charme pour ces populations, qui se trouvaient ainsi profiter au lieu de souffrir du passage de l'étranger; vendant leurs denrées à des prix inespérés, elles s'empressaient de les apporter : « Nous avons abondance et affluence de tout (écrivait Maurice de Saxe, tout joyeux d'être placé à la tête d'une des divisions de l'armée); les paysans nous apportent même des lapins domestiques de toutes les couleurs, parce qu'ils savent que les Français en mangent. Tous les officiers concourent à la bonne discipline, et l'esprit en a passé jusqu'aux soldats. » Et un autre officier-général, écrivant à Belle-Isle, disait : « Nous avons changé et tourné la tête de tous les Allemands (2). Dans ces excellentes conditions, la marche fut rapide et facile, et, dès le 10 septembre, les armées alliées campaient devant Lintz, chef-lieu de la

(1) Belle-Isle au marquis de Leuville, 11 août 1741. (Ministère de la guerre. — *Correspondances diverses.*) — Circulaire diplomatique du 7 juillet 1741. (*Correspondance de Hollande.*) — Fleury au grand-duc, 2 septembre 1741. (*Correspondance de Vienne.* — Ministère des affaires étrangères.)

(2) D'Aubigné à Belle-Isle, 20 août; Maurice de Saxe à Belle-Isle, 23 août; Ségur à Belle-Isle, 31 août. (Ministère de la guerre. — *Correspondances diverses.*)

Haute-Autriche, à trois jours de Vienne. L'électeur fit son entrée solennelle dans la ville, que les autorités autrichiennes évacuèrent sans essayer de résistance.

Comme il arrive quand on est en bonne veine, les succès diplomatiques répondaient aussi vite que les progrès militaires aux espérances des alliés. On apprit tout à la fois que la diète de Suède, prenant confiance, se mettait en hostilité ouverte avec la Russie et que le roi d'Angleterre, tremblant dans le Hanovre à la seule apparition du corps d'armée du maréchal de Maillebois, expédiait à Versailles un envoyé chargé de demander grâce pour son petit état. En retour, Fleury, d'accord avec Frédéric, lui fit offrir la garantie de la neutralité du territoire hanovrien moyennant qu'il cessât de faire opposition à l'élection bavaroise : l'accommodement fut accepté. Quand cette défaillance fut connue (et elle ne tarda pas à l'être), ce fut un désarroi général parmi tous les partisans de Marie-Thérèse. Vainement George assurait-il qu'il traitait en qualité d'électeur et non pas en qualité de roi, vainement le cabinet britannique, Walpole en tête, prétendait-il ne pas même connaître une transaction qui ne regardait pas l'Angleterre, cette distinction plus nominale que réelle entre des qualités et des intérêts si étroitement unis ne trompait et ne rassurait personne. La défection d'un si puissant allié paraissait le signal de la désertion universelle (1).

On conçoit que, dans ce courant de bonnes nouvelles, Belle-Isle put célébrer la Saint-Louis, à Francfort, avec tout l'éclat d'un triomphe anticipé. Toute la ville, toute la noblesse, tous les petits princes des environs, tous les ministres étrangers se pressèrent pour venir souhaiter la bonne fête au roi de France dans les magnifiques appartemens que l'ambassade occupait et qui pouvaient loger quinze secrétaires, douze pages, cinquante laquais, quatre heiduques, quatre courriers, et plus de cent personnes attachées au service de la cuisine ou de la table. Les réjouissances durèrent plusieurs jours ; il y eut illumination dans le jardin, comédie française jouée par des acteurs de Paris ; feu d'artifice et joute sur l'eau, bal et souper assis de cent quatre-vingts couverts dans une salle construite tout exprès. L'aimable maréchale, plus jeune de près de vingt ans que son mari, présidait à ces fêtes avec la dignité d'une reine. Il n'en coûta pas moins de 300,000 livres. — « Je suis effrayé de notre

(1) Le traité du roi d'Angleterre avec la France, garantissant la neutralité du Hanovre, fut signé le 27 septembre, mais les négociations commencèrent à la fin d'août et étaient connues dès cette époque. (*Correspondance d'Angleterre*, M. de Bussy à Amelot, 6 septembre 1741. — *Correspondance de Hollande*, Fénelon à Amelot, 20-26 septembre 1741. — Ministère des affaires étrangères.) Cette dernière correspondance atteste l'effet désastreux pour les amis de Marie-Thérèse produit en Hollande par la défection du roi d'Angleterre.

dépense, écrivait Belle-Isle, voyant de loin et d'avance le nuage qui allait passer sur le front du cardinal, mais il n'y en aura pas de mieux placée si nous faisons l'électeur de Bavière empereur (1). »

Des amis de la reine, le découragement qui, de sa nature, est contagieux, se communiquait même à ses sujets. Vienne en particulier, s'attendant à être attaquée d'heure en heure, était dans la consternation. Le peuple s'ameutait dans les rues, les riches et les nobles prenaient la fuite. Le Danube était couvert de caisses pleines d'objets précieux qu'on se hâtait de mettre en sûreté. La crainte même, si on en croit le rapport du chargé d'affaires français, ébranlait la fidélité de cette capitale, qui paraissait redouter l'extrémité d'un siège. On commençait à dire de nouveau, assez couramment, qu'après tout, c'était pour élever le grand-duc à l'empire qu'on courait de tels périls et qu'il était dur de souffrir ainsi pour un étranger. — « Les discours qu'on tenait naguère contre l'électeur de Bavière et contre la nation française, écrit le chargé d'affaires, Vincent, à peu près vers cette date, ont entièrement cessé. Il semble que les gens de qualité, du moins ceux qui sont restés ici, ont adopté à cet égard les sentimens du peuple. Plusieurs de ceux-là ne font pas difficulté de dire qu'ils ne manqueront pas de maître et que toute domination leur est égale, pourvu que ce ne soit pas celle du grand-duc, qui est la cause de tous les malheurs publics (2). »

Ce qui rendait plus facile la propagation de ces sentimens de faiblesse, c'était que la princesse, dont la seule présence exerçait sur les populations un charme tout-puissant, n'était plus là pour les contenir. Avant même le retour de Robinson du camp prussien, Marie-Thérèse avait dû quitter Vienne avec son époux, se dirigeant vers la Hongrie, moins pour mettre sa personne en sûreté, comme on le raconte ordinairement, que pour prendre, avec solennité, possession de la couronne dont elle portait le titre. Cette retraite de Marie-Thérèse en Hongrie est, on le sait, de tous les incidens de cette noble vie, celui qui fit le plus d'impression sur ses contemporains et qui a laissé la trace la plus touchante dans la mémoire de la postérité. Les détails nouveaux que nous devons à M. d'Arneth donnent à cette scène historique un aspect un peu différent de la tradition populaire, mais qui, pour être plus original, n'en est pas pour cela moins dramatique.

La démarche elle-même ne manquait point de hardiesse, car rien n'était moins assuré que l'abri qu'allait chercher dans cette contrée

(1) Belle-Isle à Amelot, 23 août 1741. (*Correspondance de l'ambassade à la diète.* — Ministère des affaires étrangères.)

(2) Vincent à Amelot, 26 août 1741. (*Correspondance de Vienne.* — Ministère des affaires étrangères.)

lointaine l'auguste fugitive. Il fallait, en vérité, un concours de circonstances tout à fait nouveau pour que la fidélité de la Hongrie devînt le suprême espoir et la dernière ressource de la monarchie autrichienne aux abois. Jusqu'à ce jour, au contraire, l'humeur turbulente de ces populations placées aux confins de la civilisation chrétienne, la farouche fierté des grands, l'esprit d'indépendance des moindres gentilshommes, leur attachement à des libertés féodales incompatibles avec les exigences nouvelles des sociétés policées, la variété des races et des cultes divers qui se heurtaient dans leurs assemblées tumultueuses, tout avait contribué à faire du royaume de Saint-Etienne la partie de l'empire la moins soumise, et la plus accessible aux intrigues et aux provocations de l'étranger. Dans toutes les guerres précédentes, le tempérament indocile des Hongrois était un auxiliaire sur lequel avaient compté tous les ennemis de l'Autriche, et cette confiance était d'autant plus souvent justifiée, que là, comme en Pologne, la révolte était un moyen légal, prévu par les constitutions, et dont les sujets avaient le droit de faire usage quand ils croyaient que leurs privilèges étaient méconnus par leur souverain.

Cet étrange droit, inscrit officiellement dans le serment que prêtaient les rois, bien qu'on eût tenté à plusieurs reprises de l'en effacer, venait d'être encore mis largement en usage, pendant les dernières guerres de Louis XIV, par un factieux, moitié chevalier, moitié tribun, François Rakoczy, qui avait établi et fait durer vingt ans à Presbourg une véritable république en pleine rébellion contre Vienne. A la vérité, l'abus avait produit la réaction, et l'autorité impériale, restaurée après cette éclipse, avait définitivement aboli ce singulier privilège avec d'autres moins importans : Charles VI avait même réussi à obtenir par avance de la diète la reconnaissance sans condition de la succession féminine instituée par la *pragmatique*. Mais la question était de savoir si, en présence d'un pouvoir affaibli, les anciennes prétentions n'allaient pas renaître et si les engagemens pris seraient respectés dans une contrée où jamais femme n'avait régné et où le nom de reine était même inusité dans la langue officielle. L'incertitude était si grande à cet égard que quand il s'était agi de réclamer de la diète de Presbourg son concours pour faire face aux nécessités publiques, tous les conseillers de Marie-Thérèse avaient insisté pour que le secours demandé consistât en argent et non en soldats, parce que, disaient-ils, quand une fois les milices hongroises auraient pris les armes, personne ne pouvait répondre de l'usage qu'elles en feraient (1).

Au premier moment cependant, soit que le dévoûment à la monarchie eût jeté en Hongrie pendant ces dernières années des

(1) D'Arneth, t. I, p. 256 et suiv.

racines plus profondes qu'on ne supposait, soit qu'un sentiment généreux émût cette nation de chevaliers, à l'aspect de l'illustre infortunée qui venait se jeter dans ses bras, l'accueil fait à la princesse fut meilleur que ne s'y attendaient les conseillers méfians dont elle était accompagnée. La diète ouverte presque aussitôt après son arrivée éleva bien tout de suite la prétention de se faire restituer la plupart des privilèges abolis, mais, d'un commun accord, les deux chambres qui la composaient convinrent de ne pas engager le débat avant d'avoir donné une preuve éclatante de leur loyauté, en laissant le primat qui les présidait placer la couronne de Saint-Étienne sur la tête de sa jeune héritière.

La fête du couronnement, célébrée par un dimanche d'été, sous un glorieux soleil, au milieu d'une joie très générale, fut une journée pleine d'éclat et d'émotion. Dès l'aube, la foule remplissait les rues et la noblesse accourait de tous les points du royaume pour faire cortège au carrosse de la souveraine. Rien n'égalait la variété, la splendeur du costume des cavaliers et du harnachement de leurs chevaux. L'œil était ébloui par le mélange des étoffes brillantes, des fourrures rares, des joyaux étincelans. La reine elle-même, quittant ses habits de deuil, s'était laissé magnifiquement orner de toutes les pierreries de l'écrin royal, qui ne semblaient que la parure naturelle de sa beauté. L'archevêque l'attendait à l'entrée de la cathédrale et procéda à l'office divin sans omettre aucune des cérémonies consacrées par des usages séculaires. Ce fut un charme mêlé d'attendrissement de voir cette généreuse, mais faible femme se prêter sans sourire et sans sourciller à tous les rites belliqueux institués jadis pour perpétuer les souvenirs et raviver les exemples des rudes champions de la foi qui avaient guerroyé contre l'infidèle. D'une voix affaiblie par l'âge et brisée par les larmes, le vieux prélat redit la formule du serment dont on n'avait retranché que la clause ridicule qui prévoyait et permettait la rébellion. A son tour, d'une voix douce, mais ferme, la princesse, agenouillée devant lui, promit de défendre l'église et de respecter les libertés de ses sujets. On la revêtit alors du manteau qu'avait porté le saint roi, et la poignée de son antique épée fut placée dans cette main délicate qui avait peine à l'étreindre. Puis le diadème royal fut posé sur ce front si pur et parut mériter, à cet instant plus que jamais, le nom de *couronne angélique* que lui donnait la tradition populaire (1).

L'office terminé, le cortège, toujours suivant le cérémonial obligé,

(1) Voltaire, dans *le Siècle de Louis XV*, a prétendu que la clause qui prévoyait le cas de révolte avait été rétablie par Marie-Thérèse à son avènement et explique ainsi le dévoûment que lui témoignaient les Hongrois. Son erreur a été démontrée par Coxe, qui cite le texte du serment. M. d'Arneth confirme cette réfutation, t. I, p. 271.

se rendit successivement dans toutes les églises de la ville pour s'arrêter enfin au pied d'une colline qu'on appelait le mont Royal et où attendait un magnifique cheval noir richement caparaçonné et tenu en bride par le chef de l'illustre maison d'Esterhazy. La reine se mit en selle avec grâce, et, enlevant au galop le noble animal, elle atteignit rapidement le sommet du monticule, d'où le regard dominait une vaste étendue de plaine. Là, elle tira l'épée du fourreau et la dirigea successivement sur les quatre points cardinaux de l'horizon. C'est ainsi que les maîtres de la Hongrie faisaient connaître à leurs peuples leur résolution de les défendre contre tout ennemi, de quelque côté que vînt le péril. Dans l'extrémité des malheurs qui menaçaient, le vieux symbole prenait un sens touchant qui fut vivement saisi par l'assistance. Des milliers de voix enthousiastes ébranlèrent les échos de ce cri : « Vive Marie-Thérèse ! vive notre roi ! » Et toutes les épées tirées à la fois firent resplendir l'air de mille feux. Tous les spectateurs étaient émus ; le vieux ministre anglais Robinson, ne quittant pas des yeux l'objet de son culte, pleurait d'admiration. « La reine est la grâce même, écrivait-il en sortant de la fête. Quand elle a levé son épée en défiant les quatre parties du monde, on a bien pu voir qu'elle n'avait besoin ni de cette arme-là ni d'aucune autre pour faire la conquête de ceux qui l'approchent. Le vieux manteau usé de Saint-Étienne lui seyait aussi bien que le plus riche vêtement.

> Illam, quidquid agit, quoquo vestigia vertit,
> Componit furtim, consequiturque decor (1). »

Et cependant, malgré cet accueil inespéré, ceux qui approchaient la princesse purent remarquer que, pendant toute la journée, elle était restée triste, pâle, abattue. A peine, au moment où les acclamations populaires éclatèrent avec vivacité, vit-on ses traits se colorer d'un léger incarnat et ses yeux s'animer de ce feu plein de douceur dont l'effet, nous dit l'historien allemand, était d'un charme irrésistible. Par momens, on aurait dit que, se sentant isolée dans son triomphe, elle cherchait d'un regard inquiet dans la foule un visage ami qu'elle avait peine à découvrir. Ce qui troublait sa joie, M. d'Arneth nous l'apprend : c'était le regret de ne pouvoir le partager avec l'époux chéri sans lequel ni le bonheur n'était possible pour elle, ni la grandeur même ne lui semblait légitime. En venant se mettre à la discrétion de ses sujets, elle s'était flattée qu'elle pourrait faire accepter d'eux la régence du grand-duc, déjà subie à

(1) D'Arneth, t. I, p. 276-278. — Coxe, *House of Austria*, ch. [illegible], p. 438, 470.

contre-cœur par les autres états. Mais du premier mot qu'elle en toucha à ses plus chauds partisans, il lui avait fallu renoncer à cette illusion. C'était déjà bien assez d'empêcher qu'avant le couronnement on soulevât la question de la résurrection des vieux privilèges. De l'établissement d'un pouvoir nouveau, inconnu, créé en faveur d'un étranger, il ne fallait pas même laisser percer la pensée. Le grand-duc, n'ayant pas de place marquée par l'étiquette dans la cérémonie, dut renoncer à y figurer. Tout le long du jour, il se promena inaperçu dans la ville, se plaçant sur la route que devait suivre le cortège à l'entrée des rues transversales afin d'échanger, au passage, un regard avec la princesse. Le soir seulement, il reprit sa place d'honneur au dîner qui suivit la fête, et la gaîté reparut aussitôt sur le visage de sa noble compagne (1).

Ce qui avait paru impossible la veille ne devenait pas plus facile le lendemain. Dès que l'émotion de la brillante journée fut calmée, la discussion s'engagea dans les deux chambres, ou, comme on disait, dans les deux tables de la diète, sur les subsides que demandait la reine et, par suite, sur les concessions qu'en échange on pouvait obtenir d'elle. Il fut évident qu'un parti nombreux, surtout dans la chambre basse, où siégeait la noblesse de second ordre, avait résolu de profiter des malheurs publics pour se faire restituer par la royauté tout ce qui, dans des jours de prospérité, avait été enlevé aux vieilles libertés nationales. Un tableau des franchises à revendiquer fut dressé et adopté, après quelque débat, par la chambre haute, et le nombre en était si grand, la portée telle que la Hongrie, ainsi constituée, fût devenue une nation tout à fait indépendante et presque républicaine. Le pouvoir exécutif remis d'une façon permanente à un chef (le palatin), élu lui-même sur la présentation de la diète, l'administration exclusivement confiée à des fonctionnaires hongrois, tous les bénéfices et les dignités ecclésiastiques réservés au clergé national, une chambre de justice rendant ses sentences sans appel à aucune juridiction supérieure, un système d'impôts et de douane spécial, et les recettes qui en proviendraient employées sur place pour les dépenses locales : cet ensemble de dispositions, et d'autres encore, conçues dans le même esprit, ne laissaient plus au pouvoir central résidant à Vienne qu'une suprématie nominale. Quand la reine prit connaissance de ces réclamations impérieuses, elle en éprouva une douleur mêlée de colère. Ce qui la blessait principalement (elle ne faisait pas difficulté de le dire), c'était moins l'atteinte portée à son autorité que la méfiance qu'on lui témoignait et la violence qu'on prétendait faire à son mal-

(1) D'Arneth, t. I, p. 277, 279, 403. Ce dernier détail se trouve dans les dépêches de l'ambassadeur de Venise, qui assistait à la cérémonie.

heur. Se contenant cependant par l'avis de ses partisans, elle répondit à l'adresse des états par un message où quelques-unes des propositions étaient acceptées et d'autres atténuées de manière à les rendre supportables (1).

L'effet de cette modération ne répondit pas aux espérances qu'on lui avait fait concevoir. La lecture du message, faite aux deux chambres réunies par le protonotaire palatin, fut accueillie par des huées ironiques et suivie d'un véritable tumulte. Des voix confuses, s'élevant de tous les points de la salle, répétaient qu'on n'avait qu'à s'en aller puisqu'on n'obtenait rien, qu'il était inutile de faire venir les gens pour se jouer d'eux, que la reine s'en tirerait comme elle pourrait avec ses conseillers allemands, puisque, décidément, comme son père et son aïeul, elle n'avait confiance qu'en eux. Pendant plusieurs jours, les séances répétées de la diète ne présentèrent qu'un spectacle de confusion. Au dehors même, le vieil esprit d'insubordination paraissait se réveiller ; des pamphlets, des vers satiriques, des caricatures circulaient dans la ville, dirigés d'abord contre les ministres, mais où bientôt la personne royale elle-même ne fut pas ménagée. Les propos tenus dans les lieux publics étaient alarmans ; quelques jours de plus d'un pareil état et le séjour de Presbourg n'eût plus présenté aucune sécurité.

Ce fut à ce moment même, dans les premiers jours de septembre, au milieu de cette agitation croissante, qu'arrivèrent coup sur coup de la capitale d'abord, puis de tous les points de l'Europe les plus désastreuses nouvelles : trois armées ennemies en marche, l'Autriche envahie, Vienne menacée, la Suède en armes, l'Angleterre défaillante. L'orage éclatait de toutes parts sur la tête de la malheureuse femme pendant que le terrain se dérobait sous ses pas. Par momens, sa santé semblait fléchir. Bien que son dernier enfant, le petit archiduc Joseph, n'eût encore que six mois, elle se préparait déjà aux épreuves d'une maternité nouvelle, et elle s'écriait en fondant en larmes : « Je ne sais s'il me restera un lieu sur la terre où je puisse faire mes couches. » Puis, rappelant son courage et se relevant : « Je ne suis qu'une pauvre reine, disait-elle, mais j'ai le cœur d'un roi ! »

C'est alors qu'on put voir quelles illuminations soudaines jaillissent parfois d'une grande âme. Avec la perspicacité qu'ont souvent les femmes, Marie-Thérèse avait remarqué que, de tous les griefs qui irritaient ses indociles sujets, celui peut-être dont ils parlaient le moins, mais qui les blessait le plus au vif, c'était la crainte qu'on témoignait de les voir en armes et d'admettre leurs contingens dans les troupes impériales avec leur organisation propre et sous leurs chefs nationaux. Sur ce point, les ministres allemands

(1) D'Arneth, t. I, p. 289.

étaient intraitables dans leurs recommandations de prudence, et le spectacle de turbulence qu'ils avaient sous les yeux semblait leur donner raison. La reine comprit, au contraire, quel parti elle pourrait tirer de cette susceptibilité nationale pour rétablir l'affection ébranlée des populations, par un grand acte de confiance que justifiait l'excès même de son malheur. Des lois anciennes prévoyaient le cas où, dans un extrême péril, tous les hommes valides devaient se lever en armes pour courir à la défense de la patrie. Cette levée en masse portait le nom d'*insurrection*, suivant une expression latine, beaucoup moins détournée de son sens naturel que l'acception que nous lui donnons en français. Au risque de faire pâmer de surprise et pâlir de terreur ses conseillers, ce fut à cette ressource suprême que la reine résolut de faire appel.

Elle fit d'abord part de son dessein à quelques confidens choisis, réunis en comité secret : tous les Allemands le combattirent avec effroi, ce qui à soi seul était une raison pour que les Hongrois l'acceptassent avec enthousiasme. Ceux-ci seulement émirent en même temps l'avis que la reine se retirât avec l'héritier du trône dans la ville forte de Raab, éloignée de la frontière, et où ces personnes sacrées seraient en sûreté sous la garde de l'affection populaire. La princesse accepta leur promesse de concours, mais ajourna l'exécution du conseil. Il ne lui convenait ni d'aller s'enterrer dans une citadelle, ni peut-être de pousser jusqu'à ce point la confiance (1).

Le lendemain, le palatin, qui était dans le secret, réunit à sa table, dans un grand banquet, les membres des deux assemblées. Leur nombre, bien que considérable, était loin d'être complet, car les plus mutins ou les plus indifférens étaient partis après la lecture si mal accueillie du message royal, soit dans un accès de dépit, soit peut-être pour se préparer à la résistance; il ne restait que les plus attachés à la royauté, ceux à qui il coûtait le plus d'entrer en lutte avec elle. Quand le bruit se répandit après boire et du désir de la reine et de l'opposition des Allemands, ce fut un transport de joie et d'espérances : « Qu'elle suive son cœur, s'écriait-on ; il la conseillera mieux que ses ministres. »

Effectivement, le 11 septembre, les deux chambres recevaient l'avis d'avoir à se transporter, leurs présidens en tête, dans la grande salle du château, à onze heures avant midi. Tous se rendirent à l'appel ou, pour mieux dire, se précipitèrent dans un état d'excitation et d'attente. Quand la réunion fut complète, la reine entra, traversa d'un pas lent les rangs des députés et monta majestueusement les marches du trône. Elle était vêtue de noir, sans autre ornement que la couronne sur sa tête et l'épée à son côté; ses traits portaient

(1) D'Arneth, p. 297 et 404.

l'empreinte de la douleur, mais d'une douleur sévère et sans faiblesse. Elle donna d'abord la parole au chancelier, qui exposa en quelques mots l'état désolé de la monarchie. Puis elle se leva et s'exprimant en latin à haute voix :

« Le malheur de notre situation, dit-elle, nous fait un devoir d'entretenir nos fidèles états de l'illustre royaume de Hongrie de l'invasion faite à main armée dans notre province héréditaire d'Autriche, du danger qui menace ce royaume même, et de proposer les moyens d'y porter remède. Il s'agit de l'existence de ce royaume, de celle de notre personne, de nos enfans et de notre couronne. Abandonnés de tous, nous n'avons de recours que la fidélité de ces illustres états et la valeur de tout temps renommée des Hongrois. Nous prions avec instance les divers ordres de ces fidèles états de ne pas perdre un moment pour arrêter et mettre à exécution les mesures rendues nécessaires par cet extrême péril de notre personne, de nos enfans, de ce royaume et de notre couronne. Quant à ce qui dépend de nous, nos fidèles états peuvent compter que notre affection royale prendra soin de tout ce qui peut assurer le maintien de l'antique félicité et de l'honneur de ce royaume (1). »

A deux reprises, pendant cette brève allocution, en prononçant le nom de ses enfans, la voix de la reine avait faibli. En se rasseyant, elle passa la main sur ses yeux pour cacher ses larmes. Mais quand le primat prit à son tour la parole, pour l'assurer du dévoûment absolu des états, elle releva la tête pour l'écouter avec l'air qui convient, dit un narrateur contemporain, à l'innocence opprimée. L'émotion fut alors générale, mais exprimée par des manifestations moins bruyantes que celles qui avaient pu convenir à un jour de fête : ce fut un concours unanime de voix graves répétant après le prélat cette loyale protestation : *Vitam et sanguinem consecramus.* Puis les députés se retirèrent pour délibérer immédiatement sur les propositions de la reine.

A peine étaient-ils sortis et encore sur les marches du palais, que la légèreté de cette nation mobile reprenait son cours. Leurs yeux étaient encore mouillés de larmes, que déjà on les entendait rire aux dépens des ministres allemands. Ils s'amusaient de l'air déconfit et effaré qui n'avait pas quitté pendant la séance ces serviteurs dans l'embarras. On prétendait avoir entendu l'un d'entre eux, à

(1) Cette harangue, si différente des paroles mises par Voltaire dans la bouche de Marie-Thérèse, a été reproduite par Coxe d'après le texte latin conservé aux archives de Hongrie. La dernière phrase est ainsi conçue : *Quantum ex parte nostra est, quæcumque pro pristina regni hujus felicitate et gentis decore forent, in iis omnibus benignitatem et clementiam nostram regiam fideles status et ordines regni experturi sunt.*— Ces expressions, très difficiles à traduire, avaient évidemment trait d'une façon vague à la question délicate du rétablissement des privilèges contestés.

l'instant le plus touchant, murmurer en grommelant à son voisin : « Il vaudrait mieux se confier au diable qu'à ces gens-là. » Et comme celui à qui on prêtait ce propos vint, à cet instant, à passer, peu s'en fallut que la foule ne lui fît un mauvais parti.

L'*insurrection* était trop dans les instincts du pays pour que la résolution d'y recourir souffrît des difficultés. On vota donc, séance tenante, une levée de trente mille hommes d'infanterie partagée en treize régimens et, de plus, chaque noble dut s'engager soit à monter à cheval lui-même, soit à fournir un remplaçant. Avec les recrues de Croatie, de Transylvanie, du banat de Temeswar et autres dépendances, on espérait pouvoir atteindre le chiffre de cent mille hommes. Toutes ces résolutions étaient prises avec une facilité et un entraînement tels, la joie d'avoir trouvé un souverain qui n'obéissait pas aux préjugés de Vienne était si générale, que les confidens de Marie-Thérèse crurent le moment propice pour aller au-devant de ses vœux secrets. Ils savaient quel hommage irait plus droit à son cœur que toutes les louanges et même que toutes les offres de concours. Ils insinuèrent discrètement sur les bancs des états que, puisque la reine montrait des préférences pour la Hongrie, il fallait prendre garde de l'en détourner en négligeant d'assurer à son mari le rang qu'il avait déjà dans les autres états de la monarchie. Étrange mobilité des grandes réunions d'hommes ! l'idée que tous auraient repoussée la veille parut subitement un moyen tout trouvé de faire voir à la reine que, si elle ne pouvait rien obtenir par l'intermédiaire d'un cabinet viennois, pour elle-même et pour les siens, on n'avait rien à refuser. La corégence du grand-duc, proposée par le primat lui-même, fut acceptée presque sans résistance ; une seconde fois la diète fut convoquée au château pour recevoir son serment.

On pouvait craindre que cette nouvelle séance royale ne fît un contraste un peu triste avec la première. Les manières contraintes et hautaines du grand-duc n'avaient rien d'engageant, et l'hommage tardif qu'on lui rendait n'avait rien de personnellement flatteur. Mais l'amour a de merveilleux instincts. A peine le serment était-il prêté que, sur un signe de la reine, on amena dans la salle le petit archiduc sur le sein de sa nourrice, et la reine, le prenant dans ses bras, le présenta à l'assemblée avec un geste qui semblait dire qu'elle remettait aux mains fidèles de ses sujets tous les objets de son affection et tout l'espoir de sa race. « L'enfant, dit toujours notre chroniqueur hongrois, montrait dans ses mouvemens une vivacité précoce qui le faisait ressembler à un petit écureuil. » Séduits par les grâces enfantines et touchés de la confiance maternelle, tous les assistans applaudirent et sortirent ravis d'une audience qui loin de refroidir avait ranimé leur zèle.

Il ne restait plus qu'une seule affaire à traiter, — à la vérité c'était la plus grande, — la question toujours pendante du rétablissement des anciennes franchises. Effectivement, dès que tout ce qui regardait l'*insurrection* eut été réglé, la discussion fut reprise sur la réponse à faire au message de la reine et sur les nouvelles concessions qu'il fallait exiger d'elle; mais, bien que le débat fût encore soutenu avec insistance et même avec chaleur par bon nombre d'orateurs attardés, il fut évident tout de suite que l'ardeur générale était tombée et que l'attention distraite se portait ailleurs. Les idées belliqueuses remplissaient tous les esprits, et chacun était pressé de retourner chez soi pour veiller à l'équipement de sa compagnie. Une proposition qu'un membre eut le malheur de faire, tendant à surseoir à l'armement de la nation jusqu'à ce qu'on eût vaincu la résistance royale, fut repoussée avec indignation. La reine, de son côté, satisfaite qu'on eût renoncé à lui faire violence, se décida gracieusement à d'assez larges sacrifices et on tomba d'accord d'un compromis rédigé en soixante-dix articles qui étendait les droits des états sans désarmer absolument la couronne et qui est resté pendant plus d'un siècle la charte de la monarchie hongroise.

Si la sage princesse pensa que l'abandon de quelques-unes de ses prérogatives était compensé par l'ascendant moral qu'elle avait su conquérir, elle avait raison et voyait juste, même pour un long avenir et pour sa postérité. Grâce à cette condescendance aussi politique que généreuse, le respect de la dynastie est resté uni dans le cœur de la race hongroise avec l'amour passionné des libertés publiques, et les deux sentimens se rattachent encore aujourd'hui au même souvenir et à la même date. Nous avons vu, de nos jours, un petit-fils de Marie-Thérèse assez mal conseillé pour essayer de porter atteinte à l'indépendance de la Hongrie et bientôt contraint de la rétablir. Si cette tentative maladroite, suivie d'un tel aveu d'impuissance, n'a pas ruiné le fondement même de son autorité royale, c'est que la noble figure de son aïeule, planant au-dessus de cette libre contrée, y est restée vivante dans toutes les imaginations.

Les débats de la diète, close le 7 octobre, n'avaient pas duré moins de trois mois. Voltaire, dans le *Précis du siècle de Louis XV*, en a résumé les péripéties dans une demi-page, et son récit, frappé comme une médaille, a circulé en quelque sorte de main en main, textuellement reproduit par tous les narrateurs qui sont venus après lui. Je me permettrai d'engager ceux qui ont eu la patience de me suivre dans l'exposé beaucoup plus long que je viens de faire, à comparer ce passage fameux avec l'exacte vérité qui est maintenant sous leurs yeux. S'ils sont curieux de pénétrer dans les secrets

intimes de l'art, ils auront plaisir à voir par quels procédés savans le grand écrivain, recueillant dans une longue série d'incidens les plus saillans, ceux qui lui paraissaient mettre les situations et les caractères dans la plus vive lumière, a su les grouper pour en former une scène unique et saisissante. Des trois journées, du couronnement, du vote de la levée en masse et du serment de corégence, Voltaire en a fait une seule dont l'effet magique paraît dû à une inspiration soudaine de Marie-Thérèse. Il a procédé absolument comme s'il eût été un peintre obligé de faire tenir tout un grand sujet sur une seule toile, ou comme s'il eût préparé pour le théâtre une tragédie classique, astreinte à l'unité de temps et de lieu. L'effet de ce travail de composition a été heureux, puisque l'image est restée gravée dans toutes les mémoires.

Je ne sais pourtant si je me trompe; mais, tout en rendant hommage à cet habile artifice, je trouve presque autant de charme à la vérité pure, racontée sans apprêt et sans fard. Peut-être, si Voltaire n'eût pas été enfermé dans les dimensions étroites d'un précis d'histoire générale, il aurait lui-même senti l'avantage de se tenir plus près de l'exactitude des faits. En tout cas, j'imagine que d'autres (dont les noms ne redoutent aucune comparaison et qui aimaient à donner à leur talent de plus libres allures, — Shakspeare ou Schiller, par exemple, ou simplement Walter Scott et Augustin Thierry), mis en présence du même spectacle, s'y seraient pris d'autre manière pour le décrire. Ils n'auraient pas cru en affaiblir l'impression en faisant une place aux détails caractéristiques que Voltaire a laissés dans l'ombre. Ils n'auraient pas trouvé la majesté royale dégradée chez Marie-Thérèse par sa faiblesse touchante pour un mari qui était si loin de l'égaler. Au texte latin de sa harangue, où se trahit une émotion d'autant plus poignante qu'elle perce sous le voile du langage officiel, ils se seraient gardés de substituer une seule phrase pathétique peut-être, mais légèrement déclamatoire. Ils n'auraient pas refusé de s'arrêter un instant à la rivalité parfois plaisante des conseillers allemands et des députés hongrois. Ils auraient trouvé un plaisir délicat à démêler le mélange des sentimens qui agitent même les cœurs héroïques et les ressorts cachés et complexes qui préparent même un coup de théâtre. Ils n'auraient dédaigné, en un mot, aucun de ces contrastes qui font que l'histoire présente un tableau vivant et coloré, que la vertu et le génie, quand ils y paraissent, sont des êtres faits de chair et d'os, non des statues noblement posées, et que, quelle que soit la perfection de l'art humain, en fait de variété, d'éclat et de grandeur, la réalité, œuvre de Dieu, lui est encore supérieure.

DUC DE BROGLIE.

L'ABBÉ CONSTANTIN

DEUXIÈME PARTIE (1).

IV.

Le lendemain, à cinq heures et demie, on sonnait le boute-selle dans la cour du quartier. Jean montait à cheval et prenait le commandement de sa section. A la fin du mois de mai, toutes les recrues de l'armée sont instruites et capables de participer aux évolutions d'ensemble. On exécute, presque tous les jours, au polygone, des manœuvres de batteries attelées.

Jean aimait son métier; il avait coutume de surveiller avec beaucoup de soin l'attelage et le harnachement des chevaux, l'équipement et l'allure de ses hommes; mais il ne donna, ce matin-là, que peu d'attention à tous les petits détails du service.

Un problème l'agitait, le tourmentait, le laissait indécis, et ce problème était de ceux dont la solution ne se donne pas à l'École polytechnique. Jean ne pouvait trouver de réponse précise à cette question :

(1) Voyez la *Revue* du 1er janvier.

— Laquelle des deux est la plus jolie?

Au polygone, pendant la première partie de la manœuvre, chaque batterie travaille pour son compte, sous les ordres du capitaine; mais souvent il cède la place à l'un de ses lieutenans pour l'habituer à la direction des six pièces. Ce jour-là précisément, dès le début de la manœuvre, le commandement fut mis entre les mains de Jean. A la grande surprise du capitaine, qui tenait son lieutenant en premier pour un officier très instruit, très capable et très habile, les choses allèrent tout de travers. Jean indiqua deux ou trois faux mouvemens; il ne sut ni maintenir, ni rectifier les distances; les attelages, à plusieurs reprises, se trouvèrent en contact. Le capitaine dut intervenir; il adressa à Jean une petite réprimande qui se termina par ces mots :

— Je n'y comprends rien. Qu'est-ce que vous avez ce matin? C'est la première fois que cela vous arrive.

C'est que c'était aussi la première fois que Jean, dans le polygone de Souvigny, voyait autre chose que des canons et des caissons, autre chose que des servans et des conducteurs. Dans les flots de poussière soulevés par les roues des voitures et les pieds des chevaux, Jean apercevait, non pas la deuxième batterie montée du 9e d'artillerie, mais l'image distincte de deux Américaines aux yeux noirs sous des cheveux d'or. Et au moment où il recevait respectueusement la légitime semonce de son capitaine, Jean était en train de se dire :

— La plus jolie, c'est Mme Scott!

La manœuvre est, tous les matins, coupée en deux par un petit repos d'une dizaine de minutes. Les officiers se rassemblent et causent. Jean se tint à l'écart, seul avec ses souvenirs de la veille. Sa pensée, obstinément, le ramenait vers le presbytère de Longueval... Oui, la plus charmante des deux, c'était Mme Scott. Miss Percival n'était qu'une enfant. Il revoyait Mme Scott à la petite table du curé. Il entendait ce récit fait avec une telle franchise, une telle liberté. L'harmonie un peu étrange de cette voix très particulière, très pénétrante, enchantait encore son oreille. Il se retrouvait dans l'église. Elle était là, devant lui, inclinée sur son prie-Dieu, sa jolie tête enfermée dans ses deux petites mains. Puis l'orgue se mettait à chanter, et dans l'ombre, au loin, vaguement, Jean apercevait l'élégante et fine silhouette de Bettina.

Une enfant! n'était-ce qu'une enfant? Les trompettes sonnèrent. La manœuvre recommença. Cette fois, par bonheur, plus de commandement, plus de responsabilité. Les quatre batteries exécutaient des évolutions d'ensemble. On voyait tournoyer en tous sens cette masse énorme d'hommes, de chevaux et de voitures, tantôt

déployée en une longue ligne de bataille, tantôt resserrée en un groupe compact. Tout s'arrêtait en même temps, d'un seul coup, sur toute l'étendue du polygone. Les servans sautaient en bas de leurs chevaux, couraient à la pièce, la décrochaient de son avant-train qui s'éloignait au trot, et la disposaient à faire feu avec une rapidité surprenante. Puis les attelages revenaient, les servans raccrochaient les pièces, se remettaient vivement en selle, et le régiment se lançait, à grande allure, à travers le champ de manœuvre.

Bettina, tout doucement, dans la pensée de Jean, reprenait l'avantage sur Mme Scott. Elle lui apparaissait, souriante et rougissante, dans les flots ensoleillés de ses cheveux épars. *Monsieur Jean...* elle l'avait appelé *monsieur Jean...* et jamais son petit nom ne lui avait paru si joli. Et les dernières poignées de main, au départ, avant de monter en voiture !.. Miss Percival avait serré un peu plus fort que Mme Scott,.. un peu plus fort, positivement. Elle avait ôté ses gants pour jouer de l'orgue, et Jean sentait encore l'étreinte de cette petite main nue, qui était venue se blottir, fraîche et souple, dans sa grosse vilaine patte d'artilleur.

— Je me trompais tout à l'heure, se disait Jean, la plus jolie, c'est miss Percival.

La manœuvre était finie. Les batteries se placèrent les unes derrière les autres, à intervalles serrés, les pièces parfaitement alignées, et le défilé eut lieu au grand trot avec un vacarme effroyable et dans un ouragan de poussière. Lorsque Jean, le sabre au poing, passa devant le colonel, les deux images des deux sœurs se confondaient et s'enchevêtraient si bien dans ses souvenirs, qu'elles entraient et disparaissaient, en quelque sorte, l'une dans l'autre, devenaient une seule et même personne. Tout parallèle devenait impossible, grâce à cette singulière confusion des deux termes de la comparaison.

Mme Scott et miss Percival restèrent, de la sorte, inséparables dans la pensée de Jean, jusqu'au jour où il devait lui être donné de les revoir. L'impression de cette brusque rencontre ne s'effaça pas; elle persista, très vive et très douce, à tel point que Jean se sentait agité, inquiet :

— Aurais-je fait, se disait-il, la bêtise de devenir ainsi amoureux, follement, à première vue? Mais non, on devient amoureux d'une femme... et non pas de deux femmes à la fois.

Cela le rassurait. Il était très jeune, ce grand garçon de vingt-quatre ans. Jamais l'amour n'était entré pleinement, franchement, ouvertement dans son cœur. L'amour, il ne le connaissait guère que par les romans, et il avait lu très peu de romans. Ce n'était pas un ange cependant. Il trouvait de la grâce et de la gentillesse aux gri-

settes de Souvigny : lorsqu'elles lui permettaient de leur dire qu'elles étaient charmantes, il le leur disait volontiers : mais quant à voir de l'amour dans des fantaisies qui ne mettaient en son cœur que de très légères et très superficielles agitations, jamais il ne s'en était avisé.

Paul de Lavardens avait, lui, de merveilleuses facultés d'enthousiasme et d'idéalisation. Son cœur logeait toujours trois ou quatre grandes passions qui vivaient là, fraternellement, en bon accord. Paul avait le talent de trouver dans cette petite ville de quinze mille âmes quantité de jolies filles, toutes faites pour être adorées. Il croyait perpétuellement découvrir l'Amérique quand il ne faisait que la retrouver.

Le monde, Jean l'avait à peine entrevu. Il s'était laissé conduire, une dizaine de fois peut-être, par Paul, à des soirées, à des bals, dans les châteaux des environs. Il en avait rapporté une impression de gêne, de malaise et d'ennui. Il en avait conclu que ces plaisirs-là n'étaient pas faits pour lui. Il avait des goûts sérieux et simples. Il aimait la solitude, le travail, les longues promenades, les grands espaces, les chevaux et les livres. Il était un peu sauvage, un peu paysan. Il adorait son village et tous les vieux témoins de son enfance qui lui parlaient d'autrefois. Un quadrille dans un salon lui causait une peur insurmontable, mais, tous les ans, à la fête patronale de Longueval, il dansait de bon cœur avec les fillettes et les fermières du pays.

S'il avait vu Mme Scott et miss Percival chez elles, à Paris, dans toutes les splendeurs de leur luxe, dans tout l'éclat de leur élégance, il les aurait regardées, de loin, avec curiosité, comme de ravissans objets d'art. Puis il serait rentré chez lui et aurait, sans nul doute, dormi comme à l'ordinaire, le plus paisiblement du monde.

Oui, mais ce n'était pas ainsi que les choses s'étaient passées, et de là son étonnement, de là son trouble. Ces deux femmes, par le plus grand des hasards, s'étaient montrées à lui dans un milieu qui lui était familier et qui leur avait été, par cela même, singulièrement favorable. Simples, bonnes, franches, cordiales, voilà ce qu'elles avaient été dès le premier jour. Et, par-dessus le marché, délicieusement jolies, ce qui ne gâte jamais rien. Jean s'était senti tout de suite sous le charme. Il y était encore.

Au moment où il descendait de cheval, à neuf heures, dans la cour du quartier, l'abbé Constantin entrait joyeusement en campagne. La tête du vieux prêtre, depuis la veille, était en feu. Jean n'avait pas beaucoup dormi, et lui, le pauvre curé, n'avait pas dormi du tout.

De grand matin, il s'était levé, et, toutes portes closes, seul

avec Pauline, il avait compté et recompté son argent, étalant sur la table ses cent louis, et, comme un avare, prenant plaisir à les manier. A lui tout cela! à lui! c'est-à-dire aux pauvres.

— N'allez pas trop vite, monsieur le curé, disait Pauline; soyez économe. Je crois qu'en distribuant aujourd'hui une centaine de francs...

— Ce n'est pas assez, Pauline, ce n'est pas assez. Je n'aurai eu qu'une journée comme celle-là dans ma vie, mais je l'aurai eue! Savez-vous combien je vais donner, Pauline?

— Combien, monsieur le curé?

— Mille francs!

— Mille francs!!

— Oui, nous sommes millionnaires maintenant. Nous avons à nous tous les trésors de l'Amérique, et je ferais des économies! Pas aujourd'hui en tout cas! Je n'en ai pas le droit.

Sa messe dite, à neuf heures, il partit et ce fut une pluie d'or sur sa route. Ils eurent tous leur part, et les pauvres avouant leur misère, et ceux qui la cachaient. Chaque aumône était accompagnée du même petit discours :

— Cela vient des nouveaux maitres de Longueval, deux Américaines... Mme Scott et miss Percival. Retenez bien leurs noms et priez pour elles ce soir.

Puis il se sauvait, sans attendre les remercîmens; à travers les champs, à travers les bois, de hameau en hameau, de chaumière en chaumière, il allait, il allait, il allait... Une sorte de griserie lui montait au cerveau. Partout sur son passage, c'étaient des cris de joie et d'étonnement. Tous ces louis d'or tombaient, comme par miracle, dans ces pauvres mains habituées à recevoir de petites pièces de monnaie blanche. Le curé fit même des folies, de vraies folies; il était lancé, ne se connaissait plus, ne se possédait plus. Il donnait à ceux-là même qui ne demandaient pas.

Il rencontra Claude Rigal, un ancien sergent qui avait laissé un de ses bras à Sébastopol, déjà tout grisonnant, tout blanchissant, car le temps passe et les soldats de Crimée bientôt seront des vieillards.

— Tenez, dit le curé, voilà vingt francs.

— Vingt francs! mais je ne demande rien, je n'ai besoin de rien. J'ai ma pension.

Sa pension!.. sept cents francs!

— Eh bien! répondit le curé, ce sera pour vous acheter des cigares, mais écoutez bien, cela vient d'Amérique...

Il recommençait sa petite tirade sur les nouveaux maîtres de Longueval.

Il entra chez une brave femme, dont le fils, le mois précédent, était parti pour la Tunisie.

— Eh bien! votre fils, comment va-t-il?

— Pas mal, monsieur le curé, j'ai reçu hier une lettre. Il se porte bien, il ne se plaint pas; seulement il dit qu'il n'y a pas de Kroumirs... Pauvre garçon! J'ai fait des petites économies depuis un mois, et je crois que je pourrai bientôt lui envoyer dix francs.

— Vous lui en enverrez trente... Prenez...

— Vingt francs, monsieur le curé! vous me donnez vingt francs!

— Oui, je vous les donne...

— Pour mon garçon?

— Pour votre garçon... Seulement, écoutez bien, il faut que vous sachiez d'où ça vient; vous aurez bien soin de le dire à votre fils, quand vous lui écrirez.

Le curé, pour la vingtième fois, répéta son petit panégyrique de Mme Scott et de miss Percival. A six heures, il rentra chez lui, épuisé de fatigue, mais la joie dans l'âme.

— J'ai tout donné! s'écria-t-il dès qu'il aperçut Pauline, tout donné! tout donné!

Il dîna et s'en alla, le soir, dire son office du mois de Marie, mais au moment où il monta à l'autel, l'harmonium resta muet. Miss Percival n'était plus là.

La petite organiste de la veille était, en ce même moment, fort perplexe. Sur les deux divans de son cabinet de toilette, deux robes s'étalaient à grands flots, une robe blanche et une robe bleue. Bettina se demandait laquelle de ces deux robes elle allait mettre, pour aller le soir à l'Opéra. Elle les trouvait délicieuses toutes les deux, mais il fallait bien choisir. Elle ne pouvait en mettre qu'une. Après de longues hésitations, elle se décida pour la robe blanche.

A neuf heures et demie, les deux sœurs montaient le grand escalier de l'Opéra. Quand elles entrèrent dans leur loge, le rideau se levait sur le second tableau du deuxième acte d'*Aida*, l'acte du ballet et de la marche.

Deux jeunes gens, Roger de Puymartin et Louis de Martillet, se trouvaient assis au premier rang d'une baignoire de rez de chaussée. Ces demoiselles du corps de ballet n'étaient pas encore en scène, et ces messieurs, désœuvrés, s'amusaient à regarder la salle. L'apparition de miss Percival fit sur tous deux une très vive impression.

— Ah! ah! dit Puymartin, le voilà, le petit lingot d'or!

Tous deux braquèrent leurs lorgnettes sur Bettina.

— Il est éblouissant ce soir, le petit lingot d'or, continua Martillet... Regarde donc... Une pure merveille... La ligne du cou... L'attache des bras... Jeune fille encore et déjà femme.

— Oui, elle est ravissante... et à son aise par-dessus le marché.

— Quinze millions, il paraît, quinze millions à elle, bien à elle, et la mine d'argent marche toujours!

— Bérulle m'a dit vingt-cinq millions,.. et il est très au courant des choses d'Amérique, Bérulle.

— Vingt-cinq millions! Un joli banco pour Romanelli!

— Comment! Romanelli?

— Le bruit court qu'il l'épouse, que le mariage est décidé.

— Mariage décidé, soit, mais avec Montessan, pas avec Romanelli... Ah! enfin, voici le ballet!

Ils cessèrent de causer. Le ballet dans *Aïda* ne dure que cinq minutes et ils ne venaient tous les deux que pour ces cinq minutes-là. Il importait d'en jouir respectueusement, religieusement, car il y a cela de particulier chez nombre d'habitués de l'Opéra, qu'ils bavardent comme des pies quand il conviendrait de se taire pour écouter, et qu'ils observent, au contraire, un admirable silence quand il serait permis de causer, tout en regardant.

Les trompettes héroïques d'*Aïda* avaient jeté leur dernière fanfare en l'honneur de Radamès. Devant les grands sphinx, sous le vert feuillage des palmiers, les danseuses s'avançaient étincelantes et prenaient possession de la scène.

Mme Scott, avec beaucoup d'attention et de plaisir, suivait les évolutions du ballet; mais Bettina brusquement était devenue songeuse, en apercevant dans une loge, de l'autre côté de la salle, un grand jeune homme brun. Miss Percival se parlait à elle-même et se disait :

— Que faire? que décider? Faut-il l'épouser, ce beau grand garçon qui est là en face et qui me lorgne?.. car c'est moi qu'il regarde... Il va venir tout à l'heure pendant l'entr'acte, et quand il entrera, je n'aurais qu'à lui dire : « C'est fait! voici ma main... Je serai votre femme. » Et ce serait fait! Princesse, je serais princesse! princesse Romanelli! princesse Bettina! Bettina Romanelli! Cela s'arrange bien, cela sonne très gentiment à l'oreille... Madame la princesse est servie... Madame la princesse montera-t-elle à cheval demain matin?.. Cela m'amuserait-il d'être princesse?.. Oui et non... Parmi tous ces jeunes gens qui, depuis un an, à Paris, courent après mon argent, ce prince Romanelli, c'est encore ce qu'il y a de mieux... Il faudra bien que je me décide, un de ces jours, à me marier... Je crois qu'il m'aime... Oui, mais moi, est-ce que je l'aime? Non, je ne crois pas... et j'aimerais tant aimer!.. Oh! oui, j'aimerais tant!..

A l'heure précise où ces réflexions passaient par la jolie tête de Bettina, Jean, seul dans son cabinet de travail, assis devant son bureau, avec un gros livre sous l'abat-jour de sa lampe, repassait,

en prenant des notes, l'histoire des campagnes de Turenne. Il était chargé de faire un cours aux sous-officiers du régiment, et prudemment il préparait sa leçon du lendemain.

Mais voilà que, tout à coup, au milieu de ses notes : Nordlingen, 1645 ; les Dunes, 1658 ; Mulhausen et Turckheim, 1674-1675, voilà qu'il aperçut un croquis... Jean ne dessinait pas trop mal. Un portrait de femme était venu se placer de lui-même sous sa plume. Qu'est-ce qu'elle venait faire là, au milieu des victoires de Turenne, cette petite bonne femme? Et puis laquelle était-ce?.. Mme Scott ou miss Percival?.. Comment savoir?.. Elles se ressemblaient tant!.. Et Jean, péniblement, laborieusement, revenait à l'histoire des campagnes de Turenne.

Au même moment encore, l'abbé Constantin, à genoux devant sa petite couchette de noyer, de toutes les forces de son âme, appelait les grâces du ciel sur les deux femmes qui lui avaient fait passer une si douce et si heureuse journée. Il priait Dieu de bénir Mme Scott dans ses enfans et de donner à miss Percival un mari selon son cœur.

V.

Paris autrefois appartenait aux Parisiens, et cet autrefois n'est pas très loin de nous ; trente ou quarante ans à peine. Les Français, à cette époque, étaient maîtres de Paris, comme les Anglais sont maîtres de Londres, les Espagnols de Madrid et les Russes de Saint-Pétersbourg. Ces temps ne sont plus. Il y a encore des frontières pour les autres pays, il n'y en a plus pour la France. Paris est devenu une immense tour de Babel, une ville internationale et universelle. Les étrangers ne viennent pas seulement visiter Paris ; ils viennent y vivre.

Nous avons à présent, à Paris, une colonie russe, une colonie espagnole, une colonie levantine, une colonie américaine ; ces colonies ont leurs églises, leurs banquiers, leurs médecins, leurs journaux, leurs pasteurs, leurs popes et leurs dentistes. Les étrangers ont déjà conquis sur nous la plus grande partie des Champs-Élysées et du boulevard Malesherbes ; ils avancent, ils s'étendent ; nous reculons, refoulés par l'invasion ; nous sommes obligés de nous expatrier. Nous allons fonder des colonies parisiennes dans la plaine de Passy, dans la plaine de Monceau, dans des quartiers qui autrefois n'étaient pas du tout Paris et qui ne le sont pas encore tout à fait aujourd'hui.

Parmi ces colonies étrangères, la plus nombreuse, la plus riche, la plus brillante, c'est la colonie américaine. Il y a un moment où

un Américain se sent assez riche ; un Français, jamais. L'Américain alors s'arrête, respire un peu et, tout en ménageant le capital, ne compte plus avec les revenus, il sait dépenser ; le Français ne sait qu'épargner.

Le Français n'a qu'un seul véritable luxe : ses révolutions. Prudemment et sagement, il se réserve pour elles, sachant bien qu'elles coûteront fort cher à la France, mais qu'elles seront, en même temps, l'occasion de placemens fort avantageux. Le budget de notre pays n'est qu'un long emprunt perpétuellement ouvert. Le Français se dit :

— Thésaurisons ! thésaurisons ! thésaurisons ! Il y aura, un de ces matins, quelque révolution qui fera tomber le cinq pour cent à cinquante ou soixante francs. J'en achèterai. Puisque les révolutions sont inévitables, tâchons du moins d'en tirer profit.

On parle sans cesse des gens ruinés par les révolutions, et plus grand peut-être est le nombre des gens enrichis par les révolutions.

Les Américains subissent très fortement l'attraction de Paris. Il n'est pas au monde de ville où il soit plus agréable et plus facile de dépenser beaucoup d'argent. Par des raisons de race et d'origine, cette attraction s'exerçait sur Mme Scott et sur miss Percival d'une façon toute particulière.

La plus française de nos colonies, c'est le Canada, qui n'est plus à nous. Le souvenir de la patrie première a persisté très puissant et très doux au cœur des émigrés de Québec et de Montréal. Suzie Percival avait reçu de sa mère une éducation toute française, et elle avait élevé sa sœur dans le même amour de notre pays. Les deux sœurs se sentaient Françaises, mieux que cela, Parisiennes.

Aussitôt que cette avalanche de millions se fut abattue sur elles, un même désir les posséda : venir vivre à Paris. Elles demandèrent la France comme on demande la patrie. M. Scott fit quelque résistance.

— Quand je ne serai plus là, disait-il, quand je viendrai seulement tous les ans passer deux ou trois mois en Amérique, pour surveiller vos intérêts, vos revenus à toutes deux diminueront.

— Qu'importe ! répondait Suzie, nous sommes riches, très riches, trop riches... Partons, je vous en prie... Nous serons si contentes ! si heureuses !

M. Scott se laissa fléchir ; et Suzie, dans les premiers jours de janvier 1880, put écrire la lettre suivante à son amie, Katie Norton, qui, depuis quelques années déjà, habitait Paris.

« Victoire ! c'est décidé ! Richard a consenti. J'arrive au mois d'avril et redeviens Française. Vous m'avez offert de vous charger de tous les préparatifs de notre installation à Paris. Je suis horriblement indiscrète... J'accepte.

« Je voudrais, dès que je mettrai le pied à Paris, pouvoir jouir de Paris, ne pas perdre mon premier mois en courses chez les tapissiers, chez les carrossiers, chez les marchands de chevaux. Je voudrais, en descendant du chemin de fer, trouver dans la cour de la gare, *ma* voiture, *mon* cocher, *mes* chevaux. Je voudrais vous avoir, ce jour-là, à dîner avec moi *chez moi*. Louez ou achetez un hôtel, engagez des domestiques, choisissez les voitures, les chevaux, les livrées. Je m'en rapporte absolument à vous. Que les livrées soient bleues, voilà tout. Cette ligne est ajoutée à la demande de Bettina, qui, par-dessus mon épaule, regarde ce que je vous écris.

« Nous n'amenons en France avec nous que sept personnes : Richard, son valet de chambre ; Bettina et moi, nos femmes de chambre ; les deux gouvernantes des enfans ; plus deux *boys*, Toby et Boby, qui nous suivent à cheval. Ils montent dans une rare perfection... Deux vrais petits amours : même taille, même tournure, presque même figure ; nous ne trouverions jamais à Paris de grooms mieux appareillés.

« Tout le reste, choses et gens, nous le laissons à New-York... Non, pas tout le reste, j'oubliais quatre petits poneys, quatre bijoux, noirs comme de l'encre avec des balzanes blanches, tous les quatre, aux quatre jambes : nous n'aurons pas le cœur de nous en séparer. Nous les attelons sur un duc, c'est charmant ! Nous menons très bien à quatre, Bettina et moi. Des femmes peuvent, n'est-ce pas, sans trop de scandale, mener à quatre, au bois, le matin, de bonne heure ? Ici cela se peut.

« Surtout, ma chère Katie, ne comptez pas avec l'argent... Des folies, faites des folies. Voilà tout ce que je vous demande. »

Le jour même où Mme Norton recevait cette lettre, la nouvelle éclatait de la debâcle d'un certain Garneville, gros spéculateur, qui n'avait pas eu de flair ; il avait *senti de la baisse* quand il aurait fallu *sentir de la hausse*. Ce Garneville, six semaines auparavant, s'était installé dans un hôtel tout battant neuf et qui n'avait d'autre défaut qu'une trop violente magnificence.

Mme Norton signa un acte de location, — cent mille francs par an, — avec faculté d'acheter l'hôtel et le mobilier pour deux millions dans la première année du bail. Un tapissier de grand style se chargea de corriger, d'adoucir le luxe démesuré d'un ameublement criard et tapageur.

Cela fait, l'amie de Mme Scott eut le bonheur de mettre, du premier coup, la main sur deux de ces artistes éminens sans lesquels une grande maison ne pourrait se fonder et ne saurait fonctionner.

D'abord, un chef de premier ordre, qui venait d'abandonner un vieil

hôtel du faubourg Saint-Germain, à son grand regret, car il avait des sentimens aristocratiques. Il lui en coûtait un peu d'aller servir chez des bourgeois, chez des étrangers.

— Jamais, dit-il à Mme Norton, je n'aurais quitté le service de Mme la baronne, si elle avait soutenu son train sur le même pied... mais Mme la baronne a quatre enfans,.. deux fils qui ont fait des bêtises... et deux filles qui seront bientôt en âge d'être mariées. Il faudra les doter. Enfin Mme la baronne est obligée de se resserrer un peu et la maison n'est plus assez importante pour moi.

Ce praticien distingué fit ses conditions; bien qu'excessives, elles n'effrayèrent pas Mme Norton, qui savait avoir affaire à un homme du plus sérieux mérite; mais lui, avant de se décider demanda la permission de télégraphier à New-York. Il avait besoin de prendre des renseignemens. La réponse fut favorable. Il accepta.

Le second grand artiste était un piqueur d'une très rare et très haute capacité, qui venait de se retirer après fortune faite. Il consentit cependant à organiser les écuries de Mme Scott. Il fut bien entendu qu'il aurait toute liberté dans les acquisitions des chevaux, qu'il ne porterait pas la livrée, qu'il choisirait les cochers, les grooms et les palefreniers, qu'il n'y aurait jamais moins de quinze chevaux à l'écurie, qu'aucun marché ne se ferait avec le carrossier et avec le sellier sans son intervention et qu'il ne monterait sur le siège que le matin, en *costume de ville*, pour donner des leçons de guides à ces dames et aux enfans, s'il était nécessaire.

Le chef prit possession de ses fourneaux et le piqueur de ses écuries. Tout le reste n'était qu'une question d'argent, et Mme Norton à cet égard usa largement de ses pleins pouvoirs. Elle se conforma aux instructions qu'elle avait reçues. Elle fit, dans ce court espace de deux mois, de véritables prodiges, pour que l'installation des Scott fût absolument complète et absolument irréprochable.

Et voilà comment, lorsque, le 15 avril 1880, M. Scott, Suzie et Bettina descendirent du *rapide* du Havre, à quatre heures et demie, sur le quai de la gare Saint-Lazare, ils trouvèrent Mme Norton, qui leur dit :

— Votre calèche est là, dans la cour. Il y a, derrière la calèche, un landau pour les enfans et, derrière le landau, un omnibus pour les domestiques. Les trois voitures à votre chiffre, conduites par vos cochers et attelées de vos chevaux. Vous demeurez 24, rue Murillo, et voici le menu de votre dîner de ce soir. Vous m'avez invitée, il y a deux mois, j'accepte et je prendrai même la liberté de vous amener une quinzaine de personnes. Je fournis tout, même les invités... Rassurez-vous, vous les connaissez tous, ce sont de nos amis communs... et, dès ce soir, nous pourrons juger des mérites de votre cuisinier.

Mme Norton remit à Mme Scott une jolie petite carte entourée d'un filet d'or, qui portait ces mots : *Menu du dîner du* 15 *avril* 1880, et au-dessous : *Consommé à la parisienne, truites saumonées à la russe*, etc.

Le premier Parisien qui eut l'honneur et le plaisir de rendre hommage à la beauté de Mme Scott et de miss Percival, fut un petit marmiton d'une quinzaine d'années, qui se trouvait là, vêtu de blanc, sa manne d'osier sur la tête, au moment où le cocher de Mme Scott, gêné par un embarras de voitures, sortait difficilement de la cour de la gare. Le petit marmiton s'arrêta net sur le trottoir, ouvrit de grands yeux, regarda les deux sœurs avec un air d'ébahissement et leur lança hardiment en plein visage ce simple mot :

— Mazette !!!

Quand elle vit venir les rides et les cheveux blancs, Mme Récamier disait à une de ses amies :

— Ah ! ma chère, il n'y a plus d'illusion à se faire. Depuis le jour où j'ai vu que les petits ramoneurs ne se retournaient plus dans la rue pour me regarder, j'ai compris que tout était fini.

L'opinion des petits marmitons vaut, en pareil cas, l'opinion des petits ramoneurs... Tout n'était pas fini pour Suzie et pour Bettina ; tout commençait, au contraire.

Cinq minutes après, la calèche de Mme Scott montait le boulevard Haussmann au trot lent et cadencé de deux admirables carrossiers ; Paris comptait deux Parisiennes de plus.

Le succès de Mme Scott et de miss Percival fut immédiat, décisif, foudroyant. Les beautés de Paris ne sont pas classées et cataloguées comme les *beautés* de Londres. Elles ne font pas publier leurs portraits dans les journaux illustrés et ne laissent pas vendre leurs photographies chez les papetiers... mais, cependant, il existe toujours un petit état-major d'une vingtaine de femmes qui représentent la grâce, l'élégance et la beauté parisiennes, lesquelles femmes, après dix ou douze années de services, passent dans le cadre de réserve, tout comme les vieux généraux.

Suzie et Bettina firent tout de suite partie de ce petit état-major. Ce fut l'affaire de vingt-quatre heures, pas même de vingt-quatre heures, car tout se passa entre huit heures du matin et minuit, le lendemain même de leur arrivée à Paris.

Imaginez une sorte de petite féerie en trois actes et dont le succès irait grandissant de tableau en tableau :

1° Une promenade à cheval, le matin, à dix heures, au bois, avec les deux merveilleux grooms importés d'Amérique ;

2° Une promenade à pied, à six heures, dans l'allée des Acacias ;

3° Une apparition à l'Opéra, le soir, à dix heures, dans la loge de Mme Norton.

Les deux *nouvelles* furent immédiatement remarquées et appréciées, comme elles méritaient de l'être, par les trente ou quarante personnes qui constituent une sorte de tribunal mystérieux et qui rendent, au nom de tout Paris, des arrêts sans appel. Ces trente ou quarante personnes ont, de temps en temps, la fantaisie de déclarer *délicieuse* telle femme manifestement laide. Cela suffit. Elle paraît *délicieuse* à dater de ce jour.

La beauté des deux sœurs n'était pas discutable. On admira, le matin, leur grâce, leur élégance et leur distinction ; on déclara, dans l'après-midi, qu'elles avaient la démarche précise et hardie de deux jeunes déesses ; et, le soir, ce ne fut qu'un cri sur l'idéale perfection de leurs épaules. La partie était gagnée. Tout Paris, dès lors, eut pour les deux sœurs les yeux du petit marmiton de la rue d'Amsterdam ; tout Paris répéta son *Mazette!* bien entendu avec les variantes et les développemens imposés par les usages du monde.

Le salon de Mme Scott prit immédiatement tournure... Les habitués de trois ou quatre grandes maisons américaines se transportèrent en masse chez les Scott, qui eurent trois cents personnes à leur premier mercredi. Leur cercle, très rapidement, s'accrut ; il y avait un peu de tout dans leur clientèle : des Américains, des Espagnols, des Italiens, des Hongrois, des Russes et même des Parisiens.

Lorsqu'elle avait raconté son histoire à l'abbé Constantin, Mme Scott n'avait pas tout dit... on ne dit jamais tout. Elle se savait charmante, aimait qu'on s'en aperçût, ne haïssait pas qu'on le lui dît... En un mot, elle était coquette. Aurait-elle été Parisienne sans cela? M. Scott avait en sa femme une pleine confiance et lui laissait une entière liberté. Il se montrait peu... C'était un galant homme qui se sentait vaguement embarrassé d'avoir fait un tel mariage, d'avoir épousé tant d'argent. Ayant le goût des affaires, il se plaisait à se consacrer tout entier à l'administration des deux énormes fortunes qui étaient dans ses mains, à les grossir sans cesse, à dire tous les ans à sa femme et à sa belle-sœur :

— Vous êtes encore plus riches que l'année dernière...

Non content de veiller avec beaucoup de prudence et d'habileté aux intérêts qu'il avait laissés en Amérique, il se lança, en France, dans de grandes affaires, et réussit à Paris comme il avait réussi à New-York. Pour gagner de l'argent, il n'y a rien de tel que de n'avoir pas besoin d'en gagner.

On fit la cour à Mme Scott, on la lui fit énormément,.. on la lui fit en français, en anglais, en italien, en espagnol,.. car elle savait ces quatre langues,.. et voilà encore un avantage que les étrangères ont sur ces pauvres Parisiennes, qui, généralement, ne connaissent

que leur pauvre langue maternelle et n'ont pas la ressource des passions internationales.

Mme Scott ne prit pas de bâton pour mettre les gens dehors. Elle eut en même temps dix, vingt, trente adorateurs. Nul ne put se vanter d'une préférence quelconque; à tous elle opposa la même résistance aimable, enjouée, riante... Il fut clair qu'elle s'amusait du jeu et ne prenait pas un instant la partie au sérieux. Elle jouait pour le plaisir, pour l'honneur, pour l'amour de l'art. M. Scott n'eut jamais la moindre inquiétude; il avait parfaitement raison d'être tranquille... Bien plus, il jouissait des succès de sa femme; il était heureux de la voir heureuse. Il l'aimait beaucoup... un peu plus qu'elle-même ne l'aimait. Lui, elle l'aimait bien, et voilà tout. Il y a une grande distance entre *bien* et *beaucoup* quand ces deux adverbes sont placés après le verbe : *aimer*.

Quant à Bettina, ce fut autour d'elle une course fantastique, une ronde infernale! Une telle fortune! une telle beauté! Miss Percival était arrivée à Paris le 15 avril; quinze jours ne s'étaient pas écoulés que les demandes en mariage commençaient à pleuvoir. Dans le cours de cette première année, — Bettina s'était amusée à tenir fort exactement cette petite comptabilité, — dans le cours de cette première année, elle aurait pu, si elle l'avait voulu, se marier trente-quatre fois... et quelle variété de prétendans!

On demanda sa main pour un jeune exilé qui, dans de certaines éventualités, pouvait être appelé à monter sur un trone, tout petit, il est vrai, mais sur un trône cependant.

On demanda sa main pour un jeune duc, qui ferait grande figure à la cour, lorsque la France, — et cela était inévitable! — reconnaîtrait ses erreurs et s'inclinerait devant ses maîtres légitimes.

On demanda sa main pour un jeune prince qui aurait sa place sur les marches du trône, lorsque la France, — et cela était inévitable! — renouerait la chaîne des traditions napoléoniennes.

On demanda sa main pour un jeune député républicain, qui venait de débuter très brillamment à la chambre, et à qui l'avenir réservait les plus brillantes destinées, car la république était fondée maintenant en France sur des bases indestructibles.

On demanda sa main pour un jeune Espagnol de la plus haute volée, et on lui donna à entendre que la soirée de contrat aurait lieu dans le palais d'une reine qui ne demeure pas très loin de l'arc de l'Étoile... On trouve, d'ailleurs, son adresse dans l'almanach Bottin... car il y a des reines aujourd'hui qui ont leur adresse dans le Bottin, entre un notaire et un herboriste. Il n'y a que les rois de France qui ne demeurent plus en France.

On demanda sa main pour le fils d'un pair d'Angleterre et pour le

fils d'un membre de la chambre des seigneurs de Vienne, sa main pour le fils d'un banquier de Paris et pour le fils d'un ambassadeur de Russie, sa main pour un comte hongrois et pour un prince italien... et aussi pour de braves petits jeunes gens qui n'étaient rien, n'avaient rien, ni nom ni fortune. Mais Bettina leur avait accordé un tour de valse, et, se croyant irrésistibles, ils espéraient avoir fait battre son petit cœur.

Rien, jusqu'à présent, ne l'avait fait battre, ce petit cœur, et la réponse pour tous avait été la même :

— Non!.. non!.. non!.. Encore non! Toujours non!

Quelques jours après cette représentation d'*Aïda*, les deux sœurs avaient eu ensemble une assez longue conversation sur cette grosse, sur cette éternelle question de mariage. Certain nom avait été prononcé par Mme Scott, qui avait provoqué de la part de miss Percival le refus le plus net et le plus énergique.

Et Suzie, en riant, avait dit à sa sœur :

— Vous serez bien forcée, cependant, Bettina, de finir par vous marier...

— Oui, certainement!.. Mais je serais si fâchée, Suzie, de me marier sans amour!.. Il me semble que, pour me résoudre à une chose pareille, j'aurais besoin de me voir tout à fait en danger de mourir vieille fille... et je n'en suis pas là!

— Non, pas encore.

— Attendons alors, attendons!

— Attendons!.. Mais, parmi tous ces amoureux que vous traînez après vous depuis un an, il y en avait de bien gentils, de bien aimables, et il est vraiment un peu étrange qu'aucun d'eux...

— Aucun!.. ma Suzie: aucun, absolument! Pourquoi ne vous dirai-je pas la vérité? Est-ce leur faute? Ont-ils été maladroits? Auraient-ils pu, en s'y prenant mieux, trouver le chemin de mon cœur? Ou bien est-ce ma faute à moi? Ce chemin de mon cœur serait-il, par hasard, une vilaine route escarpée, rocailleuse, inaccessible, et par où personne jamais ne passera? Serais-je une méchante petite créature, sèche, froide, et condamnée à ne jamais aimer?

— Je ne crois pas...

— Ni moi, non plus... mais jusqu'à présent, cependant, voilà mon histoire! Non, je n'ai rien senti qui ressemblât à de l'amour... Vous riez... et pourquoi vous riez, je le devine... Vous vous dites : « Voyez donc cette petite fille qui a la prétention de savoir ce que c'est que d'aimer! » Vous avez raison, je ne le sais pas... mais je m'en doute bien un peu. Aimer, n'est-ce pas, ma Suzie, préférer à tous et à toutes une certaine personne?

— Oui, c'est bien cela.

— N'est-ce pas ne pouvoir se lasser de voir cette personne et de l'entendre? N'est-ce pas cesser de vivre quand elle n'est plus là, pour recommencer tout de suite à revivre, dès qu'elle reparaît?

— Oh! oh! c'est du grand amour, cela!

— Eh bien! c'est l'amour que je rêve...

— Et c'est l'amour qui ne vient pas?

— Pas du tout... jusqu'à présent. Et cependant elle existe, la personne préférée par moi à tous et à toutes... Savez-vous qui c'est?

— Non, je ne le sais pas,.. mais je m'en doute bien un peu...

— Oui, c'est vous, ma chérie, et c'est peut-être vous, méchante sœur, qui me rendez à ce point insensible et cruelle. Je vous aime trop. Complet, mon cœur! Vous l'avez pris tout entier, il n'y a plus de place pour personne. Vous préférer quelqu'un! Aimer quelqu'un plus que vous!.. Je n'en viendrai jamais à bout...

— Oh! que si!

— Oh! que non!.. Aimer autrement... peut-être?.. mais plus, non... Qu'il ne compte pas là-dessus, ce monsieur que j'attends et qui n'arrive pas.

— Ne craignez rien, ma Betty. Il y aura place dans votre cœur pour tous ceux que vous devez aimer, pour votre mari, pour vos enfans, et cela, sans que j'y perde rien, moi, votre vieille sœur... C'est tout petit, le cœur, et c'est très grand.

Bettina tendrement embrassa sa sœur; puis, restant là, câline, la tête sur l'épaule de Suzie :

— Si, cependant, cela vous ennuyait de me garder ici près de vous, si vous aviez hâte de vous débarrasser de moi, savez-vous ce que je ferais? Je mettrais dans une corbeille les noms de deux de ces messieurs et je tirerais au sort... Il y en a deux qui, à la rigueur, ne me seraient pas absolument désagréables.

— Lesquels deux?

— Cherchez...

— Le prince Romanelli...

— Et d'un!.. A l'autre!..

— M. de Montessan...

— Et de deux!.. C'est cela même; oui, ces deux-là seraient acceptables, mais seulement acceptables... et ce n'est pas assez.

Voilà pourquoi Bettina attendait avec une extrême impatience le jour du départ et de l'installation à Longueval... Elle se sentait un peu lasse de tant de plaisirs, de tant de succès, et de tant de demandes en mariage. Le tourbillon parisien, dès son arrivée, l'avait prise, et pour ne plus la lâcher. Pas une heure de halte ni de repos... Elle éprouvait le besoin d'être livrée à elle-même, à elle seule.

pendant quelques jours, au moins, de se consulter et de s'interroger à loisir dans la pleine tranquillité et dans la pleine solitude de la campagne, de s'appartenir enfin...

Aussi Bettina était-elle toute guillerette et toute joyeuse, en montant, le 14 juin, à midi, dans le train qui devait la conduire à Longueval. Dès qu'elle se vit seule, dans un coupé, avec sa sœur :

— Ah! s'écria-t-elle, que je suis contente! Respirons un peu. En tête-à-tête avec vous pendant dix jours! car les Norton et les Turner ne viennent que le 25, n'est-ce pas?

— Oui, seulement le 25.

— Nous allons passer notre vie à cheval, en voiture, dans les bois, dans les champs. Dix jours de liberté! Et pendant ces dix jours, plus d'amoureux! plus d'amoureux! Et tous ces amoureux, de quoi, mon Dieu, étaient-ils amoureux? De moi ou de mon argent? Le voilà le mystère, l'impénétrable mystère!

La machine siffla, le train s'ébranla lentement. Une idée un peu folle passa par la tête de Bettina, elle se pencha par la portière et s'écria, en accompagnant ses paroles d'un petit salut de la main :

— Adieu! mes amoureux, adieu!

Puis elle se rejeta brusquement dans un coin du coupé, prise d'un accès de fou rire.

— Oh! Suzie! Suzie!

— Qu'est-ce qu'il y a?

— Un homme avec un drapeau rouge à la main... Il m'a vue! Il m'a entendue!.. Et il a eu l'air si étonné!..

— Vous êtes si déraisonnable!

— Oui, c'est vrai, d'avoir ainsi crié par la portière,.. mais pas d'être heureuse de penser que nous allons vivre seules, toutes les deux, en garçons.

— Seules!.. seules!.. Pas tant que cela. Nous avons, pour commencer, deux personnes ce soir, à dîner.

— Ah! c'est vrai... mais ces deux personnes-là, je ne serai pas du tout fâchée de les revoir... Oui, je serai très contente de revoir le vieux curé, et surtout le jeune officier...

— Comment! surtout?

— Certainement,.. parce que c'était si touchant ce que ce notaire de Souvigny nous a raconté l'autre jour, c'est si bien ce qu'il a fait ce grand artilleur, quand il était tout petit, si bien, si bien, si bien, que je chercherai ce soir une occasion de lui dire ce que j'en pense... et je la trouverai!

Puis Bettina, changeant brusquement le cours de la conversation :

— On a bien envoyé la dépêche télégraphique à Edwards hier pour les poneys?

— Oui, hier, avant dîner...

— Oh! vous me laisserez les conduire jusqu'au château, cela m'amusera tant de traverser la ville et de faire une belle entrée, arrondie, sans ralentir, dans la cour, devant le perron!.. Dites... vous voulez bien?

— Oui, oui, c'est entendu, vous conduirez les poneys.

— Ah! que vous êtes gentille, ma Suzie!

Edwards, c'était le piqueur. Il était arrivé depuis trois jours au château pour l'installation des écuries et l'organisation du service. Il daigna venir lui-même au-devant de Mme Scott et de miss Percival. Il amena les quatre poneys attelés sur le duc. Il attendait dans la cour de la gare, et en nombreuse compagnie. On peut dire que tout Souvigny était là. Le passage des poneys à travers la grande rue de la ville avait fait sensation. Les habitans s'étaient précipités hors de leurs maisons et s'interrogeant avidement :

— Qu'est-ce que c'est que cela? se disaient-ils; qu'est-ce que c'est que cela?

Quelques personnes avaient hasardé cette opinion :

— Un cirque ambulant peut-être..

Mais de toutes parts on s'était récrié :

— Vous n'avez donc pas vu comme c'était tenu,.. et la voiture,.. et les harnais qui brillaient comme de l'or,.. et les petits chevaux avec leurs roses blanches de chaque côté de la tête!

La foule s'était entassée dans la cour de la gare, et les curieux alors avaient appris qu'ils allaient avoir l'honneur d'assister à l'arrivée des châtelaines de Longueval.

Il y eut un certain désenchantement quand les deux sœurs se montrèrent, fort jolies, mais fort simples dans leurs costumes de voyage. Ces braves gens s'attendaient un peu à l'apparition de deux princesses de féerie, vêtues de soie et de brocart, étincelantes de rubis et de diamans. Mais ils ouvrirent de grands yeux, quand ils virent Bettina faire lentement le tour des quatre poneys, en les caressant, l'un après l'autre, légèrement de la main et en examinant d'un air entendu les détails de l'attelage. Il ne déplaisait pas à Bettina, — force est bien de le reconnaître, — de faire un certain effet sur toute cette foule de bourgeois ébahis.

Sa petite revue passée, Bettina, sans trop se hâter, ôta ses longs gants de Suède et les remplaça par de gros gants de peau de daim pris dans la pochette du tablier de la voiture. Puis elle se glissa en quelque sorte sur le siège, à la place d'Edwards, en recevant de lui les rênes et le fouet avec une extrême dextérité et sans que les

chevaux, fort excités, eussent eu le temps de s'apercevoir du changement de main. Mme Scott s'assit à côté de sa sœur. Les poneys piétinaient, dansaient, menaçaient de pointer.

— Mademoiselle fera attention, dit Edwards; les poneys sont très en l'air aujourd'hui.

— N'ayez pas peur, répondit Bettina, je les connais.

Miss Percival avait la main à la fois très ferme, très légère et très juste. Elle contint les poneys pendant quelques instans, les forçant à se tenir bien à leur place dans le rang; puis, enveloppant les deux chevaux de pointe d'une double et longue ondulation de son fouet, elle enleva son petit attelage d'un seul coup, avec une incomparable virtuosité et sortit magistralement de la cour de la gare, au milieu d'un long murmure d'étonnement et d'admiration.

Le trot des quatre poneys sonnait sur les petits pavés pointus de Souvigny. Bettina, jusqu'à la sortie de la ville, leur fit garder une allure un peu serrée; mais, dès qu'elle aperçut devant elle deux kilomètres de grande route, sans montée ni descente, elle laissa les poneys se mettre progressivement dans leur train... et ils avaient un train d'enfer.

— Oh! comme je suis heureuse, Suzie! s'écria-t-elle... Allons-nous trotter et galoper toutes seules sur ces routes-là... Voulez-vous, Suzie, conduire les poneys? C'est un tel plaisir quand on peut ainsi leur permettre de marcher! Ils sont si allans et si sages! Tenez, prenez les rênes.

— Non, gardez-les; cela m'amuse plus de vous voir vous amuser.

— Oh! quant à m'amuser, je m'amuse! J'aime tant cela... mener à quatre, avec de l'espace pour courir!.. A Paris, même le matin, je n'osais plus,.. on me regardait trop,.. cela me gênait... Et ici... personne!.. personne!.. personne!

Au moment où Bettina, déjà un peu grisée de grand air et de liberté, lançait triomphalement ces trois : « Personne! personne! personne! » un cavalier se montrait, s'avançant, au pas, à la rencontre de la voiture.

C'était Paul de Lavardens... Il faisait là le guet depuis une heure pour avoir le plaisir de voir passer les Américaines.

— Vous vous trompez, dit Suzie à Bettina, voici quelqu'un.

— Un paysan... Ça ne compte pas, les paysans; ça ne demande pas ma main.

— Ce n'est pas du tout un paysan. Regardez.

Paul de Lavardens, en passant à côté de la voiture, fit aux deux sœurs un salut de la plus haute correction et qui sentait tout à fait son Parisien.

Les poneys couraient si vite que la rencontre eut la rapidité d'un éclair. Bettina s'écria :

— Qu'est-ce que c'est que ce monsieur qui vient de nous saluer?

— J'ai eu à peine le temps de le voir, mais il me semble bien que je le connais.

— Vous le connaissez?

— Oui, et je parierais que je l'ai vu cet hiver chez moi.

— Mon Dieu ! serait-ce un des trente-quatre? Est-ce que cela va encore recommencer?

VI.

Ce même jour, à sept heures et demie, Jean venait chercher le curé au presbytère et tous deux prenaient la route du château.

Depuis un mois, une véritable armée d'ouvriers s'était emparée de Longueval; les auberges et les cabarets du village faisaient fortune. D'immenses voitures de déménagement avaient apporté de Paris des cargaisons de meubles et de tapisseries. Quarante-huit heures avant l'arrivée de Mme Scott, Mlle Marbeau, la directrice de la poste, et Mme Lormier, la mairesse, s'étaient faufilées dans le château; leurs récits faisaient tourner toutes les têtes. Les vieux meubles avaient disparu, relégués dans les combles; on se promenait au milieu d'un véritable entassement de merveilles. Et les écuries! et les remises! Un train spécial avait amené de Paris, sous la haute surveillance d'Edwards, une dizaine de voitures, et quelles voitures! une vingtaine de chevaux, et quels chevaux!

L'abbé Constantin croyait savoir ce que c'était que le luxe. Il dînait, une fois par an, chez son évêque, Mgr Foubert, prélat aimable et riche, qui recevait assez largement. Le curé, jusqu'alors, avait pensé qu'il ne pouvait y avoir rien au monde de plus somptueux que le palais épiscopal de Souvigny, que les châteaux de Lavardens et de Longueval... Il commençait à comprendre, d'après ce qu'il entendait dire des splendeurs nouvelles de Longueval, que le luxe des grandes maisons d'aujourd'hui devait dépasser singulièrement le luxe sérieux et sévère des vieilles maisons d'autrefois.

Dès que le curé et Jean eurent fait quelques pas dans l'allée du parc qui conduisait au château :

— Regarde, Jean, dit le curé, quel changement! Toute cette partie du parc était laissée à l'abandon,.. et voilà que tout est sablé, ratissé... Je ne vais plus me sentir ici chez moi comme autrefois... Ça va être trop beau! Je ne vais plus retrouver mon vieux fauteuil de velours marron, où il m'arrivait si souvent de m'endormir après

dîner. Et si je m'endors ce soir, que deviendrai-je? Tu feras attention, Jean... Si tu vois que je commence à m'engourdir, tu t'approcheras de moi et tu me pinceras un peu au bras, par derrière. Tu me le promets?

— Oui, mon parrain, je vous le promets.

Jean ne prêtait qu'une attention médiocre aux discours du curé. Il se sentait une extrême impatience de revoir M[me] Scott et miss Percival; mais cette impatience était mêlée d'une très vive inquiétude. Allait-il les retrouver dans le grand salon de Longueval, telles qu'il les avait vues dans la petite salle à manger du presbytère? Peut-être, au lieu de ces deux femmes si parfaitement simples et familières, s'amusant de cette dînette improvisée, et qui, dès le premier jour, l'avaient accueilli avec tant de grâce et de familiarité, peut-être allait-il retrouver deux jolies poupées mondaines, élégantes, froides et correctes. Son impression première allait-elle s'effacer?.. disparaître? Allait-elle, au contraire, se faire en son cœur plus douce et plus profonde encore?

Ils montèrent les six marches du perron et furent reçus dans le vestibule par deux grands valets de pied de l'air le plus digne et le plus imposant. Ce vestibule, autrefois, était une immense pièce glaciale et nue dans ses murs de pierre; ces murs, aujourd'hui, étaient recouverts d'admirables tapisseries qui représentaient des sujets mythologiques. C'est à peine si le curé les regarda, ces tapisseries; et ce fut assez pour s'apercevoir que les déesses qui se promenaient à travers ces verdures portaient des costumes d'une antique simplicité.

L'un des valets de pied ouvrit à deux battans la porte du grand salon. C'était là que, d'ordinaire, se tenait la vieille marquise, à droite de la haute cheminée, et à gauche se trouvait le fauteuil marron. Plus de fauteuil marron! Le vieux meuble de l'empire, qui était le fond de l'arrangement du salon, avait été remplacé par un merveilleux meuble de tapisserie de la fin du siècle dernier. Puis un tas de petits fauteuils et de petits poufs, de toutes les couleurs et de toutes les formes, étaient jetés çà et là avec une apparence de désordre qui était le comble de l'art.

M[me] Scott, en voyant entrer le curé et Jean, se leva et, allant à leur rencontre :

— Que vous êtes aimable, dit-elle, monsieur le curé, d'être venu... et vous aussi, monsieur,.. et que je suis contente de vous revoir, vous, mes premiers, mes seuls amis dans ce pays!

Jean respira. C'était bien la même femme.

— Voulez-vous me permettre, ajouta M[me] Scott, de vous présenter mes enfans?.. Harry et Bella,.. venez.

Harry était un très gentil petit garçon de six ans et Bella une très jolie petite fille de cinq ans; ils avaient les grands yeux noirs de leur mère et ses cheveux dorés.

Après que le curé eut embrassé les deux enfans, Harry, qui regardait avec admiration l'uniforme de Jean, dit à sa mère :

— Et le militaire, maman, faut-il l'embrasser aussi, le militaire?

— Si vous voulez, répondit M[me] Scott, et s'il le veut bien.

Les deux enfans étaient, une minute après, installés sur les genoux de Jean et l'accablaient de questions.

— Vous êtes officier?

— Oui, je suis officier.

— Dans quoi?

— Dans l'artillerie.

— Les artilleurs,.. c'est ceux qui tirent le canon... Oh! que ça m'amuserait d'entendre tirer le canon et d'être tout près!

— Vous nous emmènerez un jour quand on le tirera, le canon; dites, voulez-vous?

M[me] Scott, pendant ce temps, causait avec le curé, et Jean, tout en répondant aux questions des enfans, regardait M[me] Scott. Elle avait une robe de mousseline blanche, mais la mousseline disparaissait sous une véritable avalanche de petits volans de valenciennes. La robe était largement décolletée par-devant, en carré. Les bras nus jusqu'au coude, un gros bouquet de roses rouges à l'ouverture du corsage, une rose rouge fixée dans les cheveux par une agrafe de diamans, rien de plus.

M[me] Scott s'aperçut tout à coup que Jean était occupé militairement par ses deux enfans :

— Oh! comme je vous demande pardon, monsieur!.. Harry!.. Bella!

— Je vous en prie, madame, laissez-les-moi.

— Et comme je suis contrariée de vous faire dîner si tard! Ma sœur n'est pas encore descendue. Ah! la voici.

Bettina fit son entrée. La même robe de mousseline blanche, le même petit fouillis de dentelles, les mêmes roses rouges, la même grâce, la même beauté, et le même accueil riant, aimable, ouvert.

— Je suis votre servante, monsieur le curé. M'avez-vous pardonné mon horrible indiscrétion de l'autre jour?

Puis, se tournant vers Jean et lui tendant la main :

— Bonjour, monsieur... monsieur... Bon! voilà que je ne me rappelle plus votre nom,.. et cependant il me semble que nous sommes déjà de vieux amis... Monsieur?..

— Jean Reynaud.

— Jean Reynaud... c'est cela. Bonjour, monsieur Reynaud!.. mais, je vous en préviens loyalement, quand nous serons tout à

fait de vieux amis, dans une huitaine de jours, je vous appellerai monsieur Jean... C'est un très joli nom, Jean.

On annonça le dîner. Les gouvernantes vinrent chercher les enfans. Mme Scott prit le bras du curé, Bettina le bras de Jean... Jusqu'au moment de l'apparition de Bettina, Jean s'était dit : « La plus jolie, c'est Mme Scott ! » Quand il vit la petite main de Bettina se glisser sous son bras et quand elle tourna vers lui son délicieux visage, il se dit : « La plus jolie, c'est miss Percival! » Mais il retomba dans ses perplexités quand il fut assis entre les deux sœurs. S'il regardait à droite, c'est de ce côté-là qu'il se sentait menacé de devenir amoureux,.. et s'il regardait à gauche, le danger se déplaçait tout aussitôt et passait à gauche.

La conversation s'engagea, facile, animée, confiante... Les deux sœurs étaient ravies. Elles avaient déjà fait une promenade à pied, dans le parc. Elles se promettaient de faire, le lendemain, une longue promenade à cheval dans la forêt. Monter à cheval, c'était leur passion, leur folie! Et c'était aussi la passion de Jean, si bien qu'au bout d'un quart d'heure, on le priait d'être de cette promenade du lendemain. Il acceptait avec joie. Personne, mieux que lui, ne connaissait les environs : c'était son pays. Il serait si heureux de leur en faire les honneurs et de leur montrer une foule de petits endroits ravissans que jamais, sans lui, elles ne sauraient découvrir !

— Vous montez tous les jours à cheval? lui demanda Bettina.

— Tous les jours et généralement deux fois. Le matin pour mon service et le soir pour mon plaisir.

— De bonne heure, le matin?

— A cinq heures et demie...

— A cinq heures et demie, tous les matins?

— Oui, le dimanche excepté.

— Alors, vous vous levez?..

— A quatre heures et demie.

— Et il fait jour?

— Oh! en ce moment, grand jour.

— Se lever tous les jours à quatre heures et demie, c'est admirable!.. Nous finissons notre journée, bien souvent, à l'heure où vous la commencez. Et vous l'aimez, votre métier?

— Beaucoup, mademoiselle. Cela est si bon d'avoir son existence toute droite devant soi, avec des devoirs bien nets et bien définis!

— Cependant, dit Mme Scott, ne pas être son maître, avoir toujours à obéir!..

— C'est là peut-être ce que j'aime le mieux. Il n'y a rien de plus facile que d'obéir... et puis, apprendre à obéir, c'est la seule façon d'apprendre à commander.

— Ah! ce que vous dites là, comme cela doit être vrai!

— Oui, sans doute, continua le curé, mais ce qu'il ne vous dit pas, c'est qu'il est l'officier le plus distingué de son régiment, c'est que...

— Mon parrain, je vous en prie...

Le curé, malgré la résistance de Jean, allait se lancer dans le panégyrique de son filleul, quand Bettina, intervenant :

— C'est inutile, monsieur le curé, ne dites rien... Tout ce que vous diriez, nous le savons. Nous avons eu l'indiscrétion de prendre des renseignemens sur monsieur... Oh! j'ai failli dire monsieur Jean... sur monsieur Reynaud... Eh bien! ils ont été admirables, les renseignemens!

— Je serais curieux de savoir, dit Jean.

— Rien,.. rien, vous ne saurez rien. Je ne veux pas vous faire rougir, et vous seriez obligé de rougir.

Puis se tournant vers le curé :

— Mais sur vous aussi, monsieur le curé, nous avons eu des renseignemens. Il paraît que vous êtes un saint...

— Oh! quant à cela, c'est bien vrai, s'écria Jean.

Ce fut le curé, cette fois, qui coupa court à l'éloquence de Jean. Le dîner était sur le point de finir. Ce dîner, le vieux prêtre ne l'avait pas traversé sans bien des émotions. A plusieurs reprises, on lui avait présenté des constructions savantes et compliquées, sur lesquelles il n'avait osé porter qu'une main tremblante; il avait peur de tout voir s'écrouler : les châteaux branlans de gelée, les pyramides de truffes, les forteresses de crème, les bastions de pâtisserie, les rochers de glace. L'abbé Constantin dîna, d'ailleurs, de grand appétit et ne recula pas devant deux ou trois verres de vin de Champagne. Il ne haïssait pas la bonne chère. La perfection n'est pas de ce monde, et si la gourmandise était, comme on le dit, un peché capital, que de bons curés iraient en enfer!

Le café était servi sur la terrasse, devant le château : on entendait au loin le son un peu fêlé de la vieille horloge du village qui sonnait neuf heures. Les prés et les bois s'endormaient. Le parc ne gardait plus que de longues lignes indécises et ondulantes. La lune, lentement, émergeait de la cime des grands arbres.

Bettina prit sur la table une boîte de cigares.

— Fumez-vous? dit-elle à Jean.

— Oui, mademoiselle.

— Prenez alors, monsieur Jean... Tant pis, je l'ai dit... Prenez... Mais non... écoutez d'abord.

Et, parlant à demi-voix, tout en lui présentant la boîte de cigares :

— Il fait nuit maintenant, vous pourrez rougir tout à votre aise.

Je vais vous dire ce que je ne vous ai pas dit tout à l'heure, à table. Un vieux notaire de Souvigny, qui a été votre tuteur, est venu voir ma sœur à Paris pour le paiement du château. Il nous a raconté ce que vous avez fait, après la mort de votre père, quand vous n'étiez qu'un enfant, ce que vous avez fait pour cette pauvre mère et pour cette pauvre jeune fille. Nous avons été très attendries de cela, ma sœur et moi.

— Oui, monsieur, continua Mme Scott, et c'est pour cela que nous vous avons reçu aujourd'hui avec un tel plaisir. Nous n'aurions pas fait à tout le monde le même accueil, vous pouvez en être persuadé. Eh bien ! prenez votre cigare maintenant ; ma sœur est là qui attend.

Jean ne trouva pas une parole à répondre. Bettina était là, plantée devant lui, avec la boîte de cigares dans ses deux mains, les yeux fixés franchement sur le visage de Jean. Elle goûtait ce plaisir très réel et très vif qui peut se traduire par cette phrase :

— Il me semble que je regarde un brave garçon.

— Et maintenant, dit Mme Scott, asseyons-nous là, devant cette nuit charmante... Prenez votre café... Fumez...

— Et ne parlons pas, Suzie, ne parlons pas. Ce grand silence de la campagne après ce grand vacarme de Paris, c'est adorable ! Restons là, sans rien dire. Regardons le ciel, la lune et les étoiles.

Tous les quatre, avec beaucoup de plaisir, exécutèrent ce petit programme. Suzie et Bettina, calmes, reposées, dans un absolu détachement de leur existence de la veille, se prenant déjà de tendresse pour ce pays qui venait de les recevoir et qui allait les garder.

Jean était moins tranquille ; les paroles de miss Percival lui avaient causé une émotion profonde ; son cœur n'avait pas encore repris tout à fait sa marche régulière.

Mais de tous le plus heureux, c'était l'abbé Constantin. Il avait joui délicieusement de ce petit épisode qui avait mis la modestie de Jean à une si rude et si douce épreuve. L'abbé portait à son filleul une telle affection ! Le plus tendre des pères n'a jamais aimé d'un meilleur cœur le plus cher de ses enfans. Quand le vieux curé regardait le jeune officier, il lui arrivait souvent de se dire :

— Le ciel m'a comblé ! Je suis prêtre et j'ai un fils !

L'abbé se perdit dans une très agréable rêverie ; il se retrouvait chez lui, il se retrouvait trop chez lui ; ses idées peu à peu se confondirent et s'embrouillèrent. La rêverie devint de l'engourdissement, l'engourdissement de la somnolence ; le désastre fut bientôt complet, irréparable. Le curé s'endormit et s'endormit profondément. Ce dîner merveilleux et les deux ou trois verres de vin de Champagne étaient bien pour quelque chose dans la catastrophe.

Jean ne s'était aperçu de rien. Il avait oublié la promesse faite à son parrain. Et pourquoi l'avait-il oubliée? Parce que Mme Scott et miss Percival s'étaient avisées de mettre les pieds sur des tabourets de jardin placés devant leurs grands fauteuils d'osier rembourrés de coussins. Puis elles s'étaient paresseusement renversées dans les fauteuils, et leurs jupes de mousseline s'étaient relevées un peu, très peu, mais assez cependant pour dégager quatre petits pieds, dont les lignes apparaissaient très distinctes et très nettes sous deux jolis flots de dentelles blanches éclairées par la lune. Jean les regardait, ces petits pieds, et se posait cette question :

— Lesquels sont les plus petits?

Pendant qu'il cherchait à résoudre ce problème, Bettina, tout d'un coup, lui dit à voix basse :

— Monsieur Jean! monsieur Jean!

— Mademoiselle!..

— Regardez donc monsieur le curé, il dort.

— Oh! mon Dieu! c'est de ma faute.

— Comment! de votre faute? demanda Mme Scott également à voix basse.

— Oui... Mon parrain se lève de grand matin et se couche de très bonne heure; il m'avait bien recommandé de l'empêcher de s'endormir. Très souvent, chez Mme de Longueval, après le dîner, il s'assoupissait. Vous l'avez accueilli avec une telle bonté qu'il a repris ses habitudes d'autrefois.

— Et comme il a bien fait! dit Bettina. Ne faisons pas de bruit, ne le réveillons pas.

— Vous êtes excellente, mademoiselle, mais la soirée devient un peu fraîche.

— Ah! vous avez raison. Il pourrait s'enrhumer. Attendez, je vais aller chercher un de mes manteaux.

— Je crois, mademoiselle, qu'il vaudrait mieux tâcher de le réveiller adroitement pour qu'il ne se doute pas que vous l'avez vu dormir.

— Laissez-moi faire, dit Bettina. Suzie, chantons ensemble, tout bas d'abord, puis nous élèverons peu à peu la voix... Chantons.

— Volontiers... mais que chanter?

— Chantons : *Something childish*... Les paroles sont de circonstance.

Suzie et Bettina se mirent à chanter :

If I had but two little wings
And were a little feathery bird, etc.

Leurs voix douces et pénétrantes avaient, dans ce profond silence,

une exquise sonorité. L'abbé n'entendait rien, ne bougeait pas. Charmé de ce petit concert, Jean se disait :

— Pourvu que mon parrain ne se réveille pas trop tôt!

Les voix cependant devenaient plus claires et plus hautes :

But in my sleep to you I fly ;
I'm always with you in my sleep! etc...

Et l'abbé continuait à ne pas broncher.

— Comme il dort! dit Suzie... c'est un crime de le réveiller.

— Il le faut bien!.. Plus haut, Suzie, plus haut!

Suzie et Bettina laissèrent éclater librement l'accord de leurs deux voix :

Sleep stays not, though a monarch bids;
So I love to wake ere break of day ; etc.

Le curé se réveilla en sursaut. Après un court moment d'inquiétude, il respira... Personne, évidemment, ne s'était aperçu qu'il avait dormi. Il se redressa, se détira prudemment, lentement... Il était sauvé!

Un quart d'heure après, les deux sœurs reconduisaient le curé et Jean jusqu'à la petite porte du parc, qui ouvrait sur le village, à une centaine de pas du presbytère. On approchait de cette porte, lorsque Bettina dit à Jean tout à coup :

— Ah! monsieur, j'ai depuis trois heures une question à vous adresser. Ce matin, en arrivant, nous avons rencontré, sur la route, un jeune homme mince, avec des moustaches blondes ; il montait un cheval noir ; il nous a saluées au passage.

— C'est Paul de Lavardens, un de mes amis. Il a déjà eu l'honneur de vous être présenté... mais un peu vaguement. Aussi son ambition est-elle de vous être représenté.

— Eh bien! vous nous l'amènerez un de ces jours, dit M[me] Scott.

— A partir du 25, s'écria Bettina... Pas avant! pas avant! Personne jusque-là, nous ne voulons voir personne, excepté vous, monsieur Jean,.. mais vous, c'est très extraordinaire, et je ne sais pas trop comment cela s'est fait, vous n'êtes déjà plus personne pour nous... Le compliment n'est peut-être pas très bien tourné, mais ne vous y trompez pas, c'est un compliment... J'ai l'intention d'être excessivement aimable en vous parlant ainsi.

— Et vous l'êtes, mademoiselle.

— Tant mieux si j'ai eu le bonheur de me faire bien comprendre... Au revoir, monsieur Jean, et à demain!

Mme Scott et miss Percival reprirent lentement le chemin du château :

— Et maintenant, Suzie, dit Bettina, grondez-moi bien fort... Je m'y attends... Je l'ai mérité.

— Vous gronder! Pourquoi?

— Vous allez dire, j'en suis sûre, que j'ai été trop familière avec ce jeune homme.

— Non, je ne vous dirai pas cela... Ce jeune homme a fait sur moi, dès le premier jour, la plus heureuse impression. Il m'inspire une confiance absolue.

— Et à moi aussi.

— Je suis persuadée qu'il sera bien de nous appliquer toutes deux à nous en faire un ami.

— De tout mon cœur, quant à moi... D'autant mieux, Suzie, que j'ai déjà vu bien des jeunes gens depuis que nous vivons en France... oh! oui, j'en ai vu!.. eh bien! celui-là est le premier, — positivement le premier, — dans les yeux duquel je n'aie pas lu clairement cette phrase : « Mon Dieu! que je serais donc content d'épouser les millions de cette petite personne-là! » Cela était écrit distinctement dans les yeux de tous les autres... et pas dans ses yeux à lui... Là-dessus, nous voilà rentrées... Bonsoir, Suzie, et à demain.

Mme Scott alla voir ses enfans et les embrasser endormis.

Bettina resta longuement accoudée sur la balustrade de son balcon.

— Il me semble, se disait-elle, que je vais aimer ce pays.

LUDOVIC HALÉVY.

(*La dernière partie au prochain n°.*)

SOUVENIRS LITTÉRAIRES

HUITIÈME PARTIE (1)

XV. — EN GRÈCE.

A la fin de 1850, l'Europe s'apaisait. Des tempêtes de 1848 et de 1849 il ne restait plus que la houle qui allait s'affaissant de jour en jour. Vainement l'Italie avait tenté de rejeter au-delà de ses frontières l'élément étranger qui l'opprimait, vainement la Hongrie avait réclamé, par les armes, les franchises que lui assuraient les traités; la maison de Habsbourg, attaquée de toutes parts, chassée de Vienne, avait fait face au péril; seule, elle avait reconquis le Lombard-Vénitien et brisé l'effort piémontais à Novare; aidée de la Russie, elle reprit la Hongrie, débloqua Temeswar et força les Magyars à capituler à Villagos. A Pesth, à Milan, à Venise, l'ordre régnait, comme dix-huit ans plus tôt il avait régné à Varsovie. Ces guerres d'indépendance furent assimilées à des guerres révolutionnaires, la répression fut sans merci. Les soldats du droit national s'éloignèrent de leur pays et se répandirent sur le monde. Les épaves du naufrage flottèrent à tous les vents : *Mare exsiliis plenum*, a dit Tacite. L'Orient reçut un grand nombre de proscrits. Sur le Nil, près d'Assouan, j'avais rencontré le baron Anka, qui fut un des chefs du soulèvement sicilien; à Esneh, à Keneh, je trouvai des médecins qui avaient été à Malgherra et à Ferrare; au Caire, lorsque l'on

(1) Voyez la *Revue* des 1er juin, 1er juillet, 1er août, 1er septembre, 1er octobre, 1er novembre et 1er décembre 1881.

avait besoin d'un ouvrier armurier, bijoutier, ébéniste, un Italien se présentait : « Où étiez-vous? — A Milan, avec Carlo Cattaneo, à Florence, avec Montanelli ; à Venise, avec Manin ; à Rome, avec Cernuschi ; à Palerme, avec le comte de Trobriant. » Au mont Carmel, nous avions offert un cheval à un officier romagnol qui voulait se rendre à Jérusalem chez les pères de la Terre-Sainte. A Beyrouth, à Saint-Jean d'Acre, à Jaffa, à Damas, à Tripoli de Syrie, à Eski-Hissar, à Smyrne, partout enfin sur notre route, nous nous étions croisés avec les hommes des guerres de libération.

A Constantinople, la Pologne et la Hongrie s'étaient réfugiées : on eût dit une colonie venue des bords du Danube et de la Vistule. A Péra, à Galata, on ne voyait que moustaches blondes et regards bleus. L'empereur Nicolas, se considérant comme le pape de l'absolutisme et comme le prophète de l'autorité en Europe, avait envoyé deux de ses aides de camp à Constantinople pour demander l'extradition des Polonais qui, en Hongrie, avaient lutté contre les armées de Paskiewitz. Sultan Abdul-Medjid fut inébranlable. Celui que le tsar ne désignait que par le surnom de « l'homme malade » se sentit assez bien portant pour résister à des réclamations qui ressemblaient à des ordres. Au premier rang des vertus musulmanes, le Koran a inscrit l'hospitalité; le sultan se retrancha derrière les préceptes de la religion dont il est le plus haut représentant et refusa d'entendre les messagers de l'autocrate. Celui-ci ne l'oublia pas; trois ans plus tard, profitant d'un conflit élevé à propos de l'éternelle question des lieux-saints, il envahit le territoire ottoman ; mal lui en advint. Ces proscrits étaient dignes de respect, c'étaient des vaincus et non pas des coupables. Les gens de la commune, qui ont tenté d'égorger la France agonisante, ont osé se comparer à ces hommes dont le rêve avait été de délivrer leur patrie. Entre les uns et les autres, il n'y a rien de commun. Le volontaire de 1848 et de 1849 qui a combattu pour l'indépendance de l'Italie et de la Hongrie peut dire au fédéré de 1871 qui a massacré les otages et incendié Paris, ce que Guillaume Tell disait à Jean de Souabe, à Jean le Parricide : « Je lève vers le ciel mes mains pures et je te maudis, toi et ton crime ! »

Constantinople s'était peu modifiée depuis mon premier séjour ; la vieille ville, Stamboul, n'avait point changé ; les quartiers francs de Péra et de Galata n'étaient ni plus propres, ni mieux éclairés le soir que par le passé, mais on y avait construit quelques maisons en pierre, dont un hôtel où nous logions ; on avait terminé le palais de l'ambassade de France, où résidait le général Aupick, et l'on avait bâti un théâtre, un vrai théâtre où des troupes italiennes jouaient l'opéra et dansaient quelques ballets peu costumés, qui mettaient les vieux Turcs en jubilation. Le voile, — le yachmac, —

des femmes me sembla plus transparent qu'autrefois; le costume des hommes se transformait pour se rapprocher du nôtre, et souvent, le cheick d'un couvent de derviches venait me voir le matin, me demandait de l'eau-de-vie et me racontait des histoires qui m'ont fait supposer que le vœu de chasteté n'était point imposé à sa congrégation. Faudrait-il conclure de là que les mœurs occidentales pénétraient la vie musulmane et que le fanatisme religieux tendait à s'affaiblir? Nullement. La princesse Belgiojoso, traversant à cheval une rue de Top'hana, fut apostrophée par un hadji qui la traita de chienne, fille de chienne, et lui donna un si violent coup de bâton qu'il la fit tomber. Je passais par là et je la reçus dans mes bras. C'est la seule fois que j'ai eu l'honneur de la voir; elle avait des cheveux blancs et ne rappelait guère la grande dame originale dont Paris raffola jadis, alors qu'elle patronnait un Arabe, prisonnier de guerre, qui avait une tête de bouc, sans doute pour justifier son surnom de Bou-Maza, le père de la chèvre.

Lorsque j'étais venu pour la première fois à Constantinople, c'était pendant l'été; j'avais vu une ville lumineuse et chaude. Elle est humide et assez froide en hiver; parfois un coup de vent du nord y arrive d'Arkangel à travers les steppes, à travers la Mer-Noire et lui apporte une température glaciale, contre laquelle nulle cheminée, nul poêle ne permet de se défendre; on en est réduit aux braseros, mode de chauffage médiocre et dont l'haleine n'est pas rassurante. Dès qu'il pleut, les rues non pavées deviennent des torrens de boue, les carrefours sont des lacs de fange; les immondices flottent dans ces mares malpropres, où les chiens les disputent aux percnoptères. L'incurie musulmane ne peut vivre que sous le soleil et dans la chaleur; aux heures brumeuses de l'hiver, elle devient repoussante et semble entrer en décomposition. Dans les quartiers de Pera, habités par des négocians européens, il y avait du moins quelques soins de propreté, on dégageait le pas des portes et à coups de balai on repoussait les plus grosses ordures; mais dans les quartiers grecs, arméniens et turcs on se serait cru dans un marais. Je m'en apercevais lorsque j'allais à Kouroutchesmé, village ou faubourg étagé sur la rive européenne du Bosphore. Là s'était retiré Artim-Bey, que j'avais connu au Caire premier ministre d'Abbas-Pacha, qu'une brusque disgrâce avait frappé et qui, pour échapper à la mort, n'avait eu que le temps de s'embarquer clandestinement sur le bateau français à bord duquel nous nous étions rendus d'Alexandrie à Beyrouth. C'était un Arménien à cheveux blancs, très fin, peu véridique, dont le regard ne se fixait pas volontiers, et dont le nez énorme ressemblait à un bec inachevé. Il vivait dans la solitude, aigri, humilié de sa chute et ruminant ses griefs, dont il me faisait confidence. Dans ses heures d'expansion, de récrimi-

nation et peut-être de calomnie, il m'a raconté sur la vie intime d'Ibrahim-Pacha, d'Abbas-Pacha et de plusieurs autres princes de la famille de Mehemet-Ali des détails qui rappellent les cruautés inconscientes de ces rois nègres dont Speke, Grant et Burton ont parlé. La toute-puissance, pour les hommes de race sémite et de race touranienne, semble être le droit à la bestialité. Le beau-frère de Mehemet-Ali, ce terrible Mehemet-Bey-Defterdar, qui faisait ouvrir le ventre d'un de ses officiers pour s'assurer s'il avait bu une tasse de lait, n'était point une exception. Un tel acte n'était qu'une peccadille pour l'homme qui ordonnait de ferrer ses esclaves comme des chevaux lorsqu'ils lui demandaient des souliers. Dans toutes les conversations d'Artim-Bey je retrouvais le vaincu révolté, le chrétien, l'Arménien, le raïa en un mot qui, par nécessité, par ambition, a courbé la tête, a servi son maître, lui a baisé la main, mais qui n'a rien abjuré de sa haine de race opprimée. La maison de bois, très belle et très vaste, qu'il habitait prenait jour sur le Bosphore par des fenêtres grillées de moucharabiehs, qui permettaient de voir et empêchaient d'être vu. Un jour que j'étais chez lui, sultan Abdul-Medjid passa dans son caïque, manœuvré par vingt-quatre rameurs; d'un signe de tête, je le lui montrai en lui disant : « Et celui-là? » Il baissa la voix pour me répondre : « Oh! celui-là, c'est l'ombre de Dieu sur la terre! » Puis, comme se parlant à lui-même : « Oui, l'ombre, comme l'obscurité est l'ombre de la lumière, comme le froid est l'ombre de la chaleur. » Une seule fois nous abordâmes la question d'Orient, cette fameuse question d'Orient, qui est semblable au cancer et qui se reproduit d'elle-même lorsqu'on l'a opérée. Ce qu'il m'a dit, je ne l'ai point oublié : « Tant qu'il y aura un Turc, tant qu'il y aura un musulman sur les bords de la Méditerranée, la question d'Orient ne sera pas résolue. » Artim-Bey vint plus tard habiter Paris; il y était pendant la guerre de Crimée; il se souvint probablement de nos conversations, car il sembla m'éviter, et je ne le recherchai point.

Six semaines s'étaient passées à voir Constantinople et Scutari, à visiter les mosquées, à rechercher les restes de Byzance et à pénétrer, moyennant quelque pourboire, dans les lieux sacrés interdits aux chrétiens. L'heure de partir était venue, et le 15 décembre, nous montâmes à bord du *Mentor*, qui, le 18, déroula sa chaîne dans le port du Pirée, où Chateaubriand eût vainement cherché le douanier turc dont le sort lui faisait envie ; la Grèce aujourd'hui appartient à la Grèce. Nous avions hissé pavillon jaune, car, arrivant de Constantinople après avoir fait escale aux Dardanelles et à Smyrne, nous étions considérés comme pestiférés. On nous enferma, au Lazaret, dans une chambre meublée de quatre murs blanchis à la chaux ; on nous interna, on nous enfuma, on nous soufra et, au

bout de quatre jours de claustration, on nous lâcha. Nous avions mis le temps de notre réclusion à profit; je m'étais fait expédier de France Thucydide, Diodore, Athénée, Plutarque, Pausanias; grâce à ce secours, les heures de quarantaine ne nous parurent pas trop longues. Gustave Flaubert, qui avait traversé l'Égypte, la Nubie, la Palestine, la Syrie, Rhodes, l'Asie-Mineure et Constantinople sans entrain ni curiosité, s'anima dès qu'il eut mis le pied sur le sol de la Grèce. Les souvenirs de l'antiquité, qu'il connaissait bien, se réveillaient en lui et lui promettaient des émotions. J'étais heureux de le voir s'intéresser à cette partie de notre voyage et aspirer au jour où, à cheval et côte à côte, nous irions vers Épidaure, vers Mantinée, vers Orchomène, vers Bœsa, où est le temple d'Apollon Épicurius. Cette ardeur ne se démentit pas; chaque soir, il prit ses notes, ce qu'il n'avait pas encore fait, si ce n'est par-ci par-là en Égypte. Toutes ses autres notes relatives à ce voyage d'Orient ont été transcrites sur les miennes à Paris, après notre retour.

J'eus une déception en arrivant à Athènes. J'avais compté y rencontrer Édouard Thouvenel, qui faisait fonction de chargé d'affaires; il venait de rentrer en France. Au mois de janvier 1850, il avait vigoureusement appuyé la résistance du gouvernement hellénique contre l'Angleterre, qui avait envoyé quelques navires au Pirée pour réclamer le paiement d'une créance due à un Juif de ses protégés, nommé dom Pacifico. L'affaire fit quelque bruit en son temps, et, grâce à Thouvenel, se termina à l'avantage de la Grèce. Le ministre des affaires étrangères à Athènes était un certain Lombros, auquel Thouvenel insufflait son énergie et qui se promenait dans son cabinet en criant : « Palmerston! Palmerston! je t'apprendrai à te frotter à Lombros! » Ce fut cet incident qui détermina la fortune politique de Thouvenel; on sait jusqu'où il la mena. Il était mon proche parent, et j'avais de l'affection pour lui. Je n'en dirai qu'un mot : il fut de mœurs irréprochables et ne spécula jamais; il donna à la France trois départemens, la Savoie, la Haute-Savoie, les Alpes-Maritimes, et il sortit des affaires plus pauvre, beaucoup plus pauvre qu'il n'y était entré.

Nous étions à peine installés depuis une heure à l'hôtel d'Angleterre lorsqu'un domestique ouvrit à deux battans la porte de notre salon et annonça : M. le colonel Touret. Uniforme bleu de ciel, ajusté, serré, sanglé; quatre croix au côté gauche; chapeau à trois cornes surmonté de plumes blanches; moustaches et impériale de neige; la poitrine bombée, les épaules effacées, les talons rapprochés, les coudes en dehors, la tête de trois quarts; tenue militaire irréprochable, salut courtois et martial : « Les rapports du Pirée m'ont annoncé votre arrivée, messieurs; soyez les bienvenus. Je sais qui vous êtes et quel long voyage vous venez d'accomplir; la France est toujours la reine des

nations. Je suis le colonel Touret, ancien philhellène, commandant de place à Athènes, tout à vos ordres, messieurs, tout à vos ordres. J'ai connu Fabvier, qui n'était pas bon garçon tous les jours: j'ai pris du service en Grèce, mais je n'en suis pas moins Français de cœur, comme de naissance; j'ai chez moi les portraits de l'empereur, du roi Louis-Philippe, du duc d'Aumale, du général Cavaignac, du prince Louis Bonaparte, je vous les montrerai si vous me faites l'honneur de visiter ma demeure, l'humble demeure du soldat. Ma femme est une bonne créature; je n'ai pas d'enfans. Vous serez reçus ici avec les égards qui vous sont dus. La Grèce est un pays qui vous intéressera; le roi est absent, la reine est charmante. Je suis à votre disposition et votre humble serviteur. » Nous nous confondions en excuses, pendant que le vieux troupier renouvelait ses offres de service. Quel voyageur en Grèce ne se rappelle cet excellent homme, à tête de linotte, au cœur d'or, qui courait au-devant des Français, aplanissait toute difficulté pour eux et n'épuisait jamais son inépuisable complaisance. Il avait été lieutenant de lanciers pendant les dernières guerres de l'empire, et fut entraîné par le mouvement qui poussa l'Europe à la délivrance de la Grèce. Il avait combattu à Chio, à Corinthe, à Modon, à Phalère; il avait aidé à ravitailler l'Acropole assiégée; il avait suivi la fortune de son pays d'adoption, s'y était attaché, et ne l'avait plus quitté.

Il représentait l'aventurier d'esprit étroit, de loyauté et de bravoure à toute épreuve qui, dans le pays où le sort l'a jeté, sert encore la mère patrie en s'efforçant d'être utile à ses compatriotes. Jamais on ne le trouvait en défaut; à quelque heure que l'on eût recours à lui, il était prêt. Il nous fut précieux sous d'autres rapports, car il nous racontait les combats de la guerre d'indépendance, les embuscades des Pallikares, la mort de Bourbaki et d'Odisseïs, l'assassinat de Capo d'Istria. Nous retrouvions dans ses récits l'écho des préoccupations dont notre enfance avait été le témoin. Nous avions été bercés avec les romances célébrant les Albanaises au pied léger, nous avions entendu réciter les *Messéniennes*, nous avions tressailli aux salves d'artillerie annonçant la victoire de Navarin, et le premier livre de Victor Hugo que j'avais lu était *les Orientales*. Nous étions tout pleins des histoires de Dramali, de Pipinos, de Botzaris; nous tenions un héros, — c'en était un, — de cette haute aventure; nous ne le lâchions pas, nous l'interrogions, et je dois dire qu'il se laissait faire avec complaisance. Il lui était doux de redevenir jeune et de reprendre pour nous la vie accidentée qu'il avait menée jadis à travers les montagnes qui sont le Parnasse et le Cithéron, sur le bord des rivières qui sont l'Ilissus et l'Alphée, sur des mers et sur des plaines qui se sont appelées Salamine et Marathon. L'immortalité des lieux ajoute à leur grandeur et ceux qui combattaient contre

les Turcs se souvenaient sans doute de ceux qui combattirent contre les Perses. Ce fut au colonel Touret que nous dûmes la bonne fortune d'être présentés à celui des Grecs vers lequel l'Europe regarda avec le plus d'admiration, à celui que Victor Hugo a chanté de préférence :

Canaris ! demi-dieu de gloire rayonnant !

Il était vêtu d'une redingote à la propriétaire; des cheveux blancs coupés ras, de fortes moustaches, un regard paterne, une bouche qui avait l'air de sourire par habitude, de grosses mains rougeaudes qui roulaient un chapelet d'ébène, une attitude embarrassée. Quoi! c'est là ce Psariote, ce brûlotier devant qui s'enfuyaient les flottes turques, devant qui Alexandrie pleurait de terreur? C'était lui, hâlé, tanné par le vent de la mer, trapu, vigoureux encore, devenu un personnage politique, dépaysé dans ce rôle et regrettant peut-être son chebeck incendiaire! Il avait été grand amiral, ministre de la marine; il n'était plus que sénateur; il n'avait jamais su écrire; on lui avait appris à dessiner quelques jambages qui simulaient son nom. Il avait alors soixante ans et, malgré sa lourde apparence, ne manquait pas d'une certaine finesse. Lorsqu'on lui vantait sa gloire, il se faisait humble et disait : « Oui, je sais que l'on a parlé de moi dans les livres d'Occident. » Sa modestie était-elle sincère? Je le crois; je l'avais prié de me raconter en détail le fait du 7 juin 1822, qui fut extraordinaire. Le premier massacre des habitans de Chio venait de révolter l'humanité :

Les Turcs ont passé là ! tout est ruine et deuil !

On résolut de s'en venger. A Psara, on tint un conseil de guerre; un Hydriote, Georges Pipinos et Constantin Canaris furent chargés d'incendier la flotte ottomane qui était au mouillage près de la cote d'Asie, dans le canal de Tchesmé. Les deux brûlotiers partirent pendant la nuit, qui était celle du Ramadan. La flotte était illuminée. Canaris aborda le vaisseau amiral monté par Kara-Ali, accrocha son brulot, s'élança dans sa yole et, à force de rames, s'éloigna pendant que les navires turcs sautaient. Six mois après, il renouvelait cet exploit dans la rade de Ténédos. Je l'avais écouté avec recueillement et ne lui cachai pas mon admiration; il me répondit : « Dans une expédition pareille, il importe de bien connaître la manœuvre du gouvernail, car tout dépend d'un coup de barre; il ne s'agit, en effet, que d'engager le beaupré ou les antennes du brûlot dans un des sabords du vaisseau que l'on veut incendier, et ça n'est pas difficile; vous voyez donc que c'est bien plus simple que vous ne croyez. Si

je n'avais pas eu vent debout, en août 1825, j'aurais brûlé la flotte égyptienne dans le port d'Alexandrie et j'aurais ainsi empêché Ibrahim-Pacha de débarquer en Morée; mais la Panagia ne l'a pas voulu. »

Toutes les fois que je me suis trouvé en présence d'hommes célèbres par leurs actes d'héroïsme, j'ai éprouvé une déception. On se les figure autres qu'ils ne sont; on a une invincible tendance à modeler la forme du corps sur les qualités de l'âme; il semble que le courage, qui est une beauté morale, comporte nécessairement la beauté physique; on s'imagine que l'on va voir Achille ou Thésée, et l'on reste surpris de rencontrer un père noble en lunettes et en perruque. Il y a là une contradiction qui est choquante, et l'on s'en irrite. Aussi j'avais beau regarder Canaris, faire la part de l'âge et des fatigues, je ne parvenais pas à me persuader que ce paysan mal dégrossi eût été le porte-flammes que ses hauts faits ont rendu immortel. Et puis, l'avouerai-je? Canaris en souliers lacés, en bas bleus, en redingote de ratine, en chapeau de soie noire, ne me semblait pas pouvoir être Canaris; je le trouvais trop déguisé; je l'aurais préféré avec les cnémides, la foustanelle, la veste brodée et le fez à gland bleu, comme j'apercevais quelques aides de camp du roi qui, eux aussi, avaient été de bons lutteurs au temps des batailles.

Un de ceux qui avaient le mieux guerroyé en Péloponnèse contre les troupes d'Ibrahim-Pacha, était alors à Athènes, oisif et attristé. C'était le général Morandi, né à Modène, que je voyais souvent chez le colonel Touret, où il avait trouvé cette hospitalité que les anciens compagnons d'armes ne se refusent jamais. Touret et Morandi venaient quelquefois partager notre dîner à l'hôtel d'Angleterre, et les conversations se prolongeaient alors jusqu'au milieu de la nuit. Morandi était un admirable type de soldat d'aventure; partout où l'on avait crié indépendance et liberté, il avait couru. Sa haine contre la maison de Bourbon et contre la maison de Habsbourg était vivace. Il avait été carbonaro, avait porté la baguette de coudrier dans sa manche et enfoncé un poignard dans les deux bustes de cire, celui du pape et celui du roi de France. Condamné à mort, évadé des prisons de Venise, compagnon de Silvio Pellico, combattant contre nous en Espagne avec Armand Carrel, se jetant en Grèce et y faisant la guerre de partisan; dictateur à Modène, pendant quarante-huit heures, en 1831; reprenant du service en Grèce, où il est nommé commandant supérieur de la gendarmerie; facilitant, en 1844, le passage des frères Bandiera en Italie; abandonnant son poste sans autorisation, en 1848; général de brigade dans les troupes de Piémont et allant à Venise tirer les derniers coups de fusil contre l'Autriche, il s'enfuit par la bouche de Malamocco et revint en Grèce à travers l'Épire. Il espérait retouver son grade et

ne trouva qu'un conseil de guerre réuni à Nauplie pour le juger. Il présenta lui-même sa défense et fut acquitté; mais la diplomatie autrichienne intervint, et il fut mis en retrait d'emploi. Il avait des loisirs dont il enrageait, et en profitait pour écrire ses mémoires. Il était de tenue correcte, toujours boutonné dans son habit noir, et avait une pétulance qui n'enlevait rien à ses façons accortes. Non-seulement nous prenions plaisir à l'entendre raconter ses aventures, mais nous l'interrogions souvent, car il avait été l'ami de lord Byron, près duquel il avait combattu à Missolonghi. Il avait eu entre ses mains la correspondance de Byron et de la Guiccioli. Celle-ci répondait toujours sur la lettre même de celui-là, écrivant entre les lignes noires avec de l'encre rouge; elle employait la langue italienne, il employait la langue anglaise. Morandi nous disait : « C'était une frénésie d'amour qui touchait à la démence; » il était persuadé que cette liaison avait été un accès de platonisme exalté et rien de plus. Il appuyait son opinion sur le passage d'une lettre qui, pour lui du moins, ne laissait subsister aucun doute à cet égard. La Guiccioli écrivait : « Comment faut-il te prouver mon amour? » Byron répondit : « En ne m'accordant jamais ce que ma folie, ce que ma fureur te demande sans cesse, afin que notre amour reste éternellement beau et au-dessus de l'humanité. » Dans je ne sais quelle échauffourée, Morandi, traqué par les Autrichiens, abandonna ces lettres à Ancône; il ne les a jamais retrouvées. Byron marchait très lentement, pour dissimuler la légère claudication dont il était atteint et qui l'humiliait; il mangeait peu, afin d'éviter l'embonpoint, qu'il redoutait par-dessus tout. Sur un point, le général Morandi et le colonel Touret étaient absolus et n'admettaient aucune contradiction : ils rejetaient avec indignation, comme une calomnie inventée par l'aristocratie anglaise, tout ce qui a été dit sur les mœurs que Byron aurait adoptées en Orient. Morandi disait : « Je l'ai connu, je certifie que c'est faux. » Le colonel Touret ajoutait : « Jamais, en Grèce, je n'y ai entendu faire même une allusion. » A Missolonghi, où il mourut, Byron avait organisé à ses frais une compagnie de pionniers d'artillerie; souvent il la passait en revue et la faisait manœuvrer. Dans ces occasions, il aimait à porter le costume des héros d'Homère : le casque avec la haute crinière rouge, la cuirasse à mailles, les cnémides en métal, le glaive court battant sur la cuisse nue; il était admirable ainsi, disait Morandi, il ressemblait à Achille. — Quelquefois, il était vêtu en Pallikare, avec le yatagan et les pistolets à crosse de vermeil passés dans la ceinture. D'après Morandi et le colonel Touret, il a rendu de grands services à la cause de l'indépendance. « Sa mort, nous disaient-ils, a été un deuil et un désastre pour les Grecs, qui l'adoraient. »

Nous ne vivions pas seulement sur les souvenirs de la guerre que

l'intervention française termina au bénéfice de la Grèce; nous remontions vers l'antiquité et nous nous y plongions. Nous allions à Marathon, à Éleusis, à Phalère, à Patissia; la course, chaque fois, fut faite en une journée, mais notre tournée en Phocide et en Béotie exigea dix jours, qui ne furent point mal employés. Nous allions, évoquant les grands souvenirs des choses d'autrefois, souvenirs dont nous ne retrouvions trace que dans notre mémoire, car la terre même où elles se sont accomplies n'en a pas gardé vestige. Trop d'invasions, trop de barbares ont passé là, il ne reste plus rien; s'il subsiste une ruine, elle est muette. A Leuctres, à Platée, à Chéronée, où Philippe ivre et victorieux parcourut le champ de bataille en se raillant de Démosthènes, quelques pierres n'ont pas encore disparu. A Castri, nous avons interrogé l'oracle de Delphes; à Livadia, penchés au-dessus de l'antre, nous avons appelé Trophonius : nul n'a répondu. La Grèce est dans nos arts, dans nos mœurs, dans notre philosophie, dans notre entendement, dans notre poésie, dans notre éloquence; elle est dans toute civilisation, mais elle n'est plus en Grèce; son âme est devenue l'âme du genre humain. Si la Grèce et le christianisme n'avaient été, le monde serait peut-être encore à l'état sauvage, à l'âge de pierre de l'intelligence.

L'œuvre des hommes s'est émiettée sous les doigts du temps, mais la nature est restée la même; la montagne, le défilé, la mer, le fleuve, sont toujours là, éternels témoins qui racontent. L'endroit où le haut fait s'est produit ne s'est pas modifié. Si Léonidas et les trois cents revenaient aux Thermopyles, ils les retrouveraient ce qu'elles étaient en l'an 480 avant Jésus-Christ. Nous nous y sommes assis, nous y avons déjeuné d'un cuissot de chèvre, nous y avons baigné nos mains dans la source chaude que Minerve fit jaillir pour désaltérer Hercule fatigué de sa lutte avec Antée (1). Le mont OEta poussait son éperon jusque dans le golfe Maliaque, à peine ridé par les brises du matin. Il faisait froid, et l'eau des sources sacrées, des sources héroïques, fumait en faisant tourner la roue d'un moulin. Il faut applaudir au progrès partout où il se manifeste, mais j'avoue que le moulin des Thermopyles m'a choqué comme une profanation. Auprès, il y a une sorte de tumulus qu'on ne manque pas de donner pour le tombeau de Léonidas; point; c'est le terrassement d'une redoute élevée pendant la guerre d'indépendance. Nous sommes restés là longtemps, écrasant sous nos pieds la croûte de cristallisation jaunâtre qui est le dépôt des sources thermales; nous avons relu le récit de Plutarque. C'est là-haut, sur cette colline où les arbousiers et les lentisques sont

(1) J'ai ramassé des cristaux pris au bord de la source chaude et voici le résultat de l'analyse que j'ai fait faire à Paris : carbonate de chaux, 94,50; carbonate de magnésie, 1,75; sulfate de chaux, 1,45; matières organiques, 0,94; sable et eau, 1,23.

roussis au souffle de l'hiver, que les Perses, guidés par Aphialtès, fils d'Eurydème, ont mis en fuite les mille Phocidiens : c'est par là, poussant les feuilles mortes sous leurs pieds, qu'ils descendirent pour prendre les Spartiates à revers. On voit où se tenaient Léonidas et les siens : on reconnaît la basse colline derrière laquelle ils s'abritaient. Les Thermopyles ne sont point un défilé ; c'est un pas, un étroit sentier saisi entre la montagne et un marais qui jadis fut la mer. Quand les Perses reculaient, les satrapes les frappaient à coups de fouet et ils tombaient dans les flots. Pas de rochers, pas de convulsions de terrain ; une nature calme et neutre ; des judelles barbotaient à travers les joncs, le moulin faisait tic-tac, un troupeau de chèvres était suspendu aux premières pentes de l'Œta ; vers le nord, on apercevait les murailles de Zeïtuni et au-delà du golfe la cime des montagnes de Négrepont. Flaubert était plein de joie, il criait : « Passant ! va dire à Sparte... » Il me disait : « Comment se fait-il que ce petit combat domine toutes les batailles, toutes les tueries de l'antiquité ? Ce fut une affaire d'avant-garde comme il y en eut tant. Pourquoi ces Spartiates ont-ils été des héros ? C'étaient trois cents bourgeois, trois cents gardes nationaux qui avaient quitté leurs boutiques et qui vinrent ici parce que c'était leur tour de service ; ils sont tous morts parce qu'ils étaient attaqués par derrière et par devant et qu'ils ne pouvaient fuir ni à gauche ni à droite. Quel beau récit on pourrait faire ! » L'envie d'écrire le combat des Thermopyles le tourmenta souvent, et, s'il eût vécu, c'est probablement ce qu'il eût entrepris après avoir terminé *Bouvard et Pécuchet.*

Nous quittâmes les Thermopyles pour aller coucher à Molos ; c'était le 9 janvier ; le temps avait été magnifique depuis notre départ d'Athènes ; le soleil était tiède et le ciel avait des sourires bleus qui étaient charmans. Le 10, à Chéronée, où nous eûmes grand'peine à protéger un rapsode aveugle contre des chiens qui attaquaient ses haillons, la soirée fut assombrie par des nuages peu rassurans ; les coqs ne chantèrent pas ; au matin, la pluie tombait. Nous réussîmes à gagner Livadia ; les agogiates déclarèrent qu'ils n'iraient pas plus loin. Le 12, il y eut une embellie aux premières heures du jour ; nous en profitâmes pour sauter en selle et nous partîmes précédés par un gendarme d'escorte, car nous comptions aller prendre gîte au khani de Casa, qui est à Éleuthère, et nous avions à traverser le Cithéron, dont la réputation n'est pas irréprochable. Nos chevaux n'étaient point mauvais ; nous marchions bon pas ; l'étape devait être longue, et nous ne nous attardions pas à attendre le bagage, qui lentement venait derrière nous. Nous déjeunâmes au khani de Sulinari et, malgré quelques ondées, nous n'avions pas ralenti notre allure. Dans l'après-midi, la

pluie devint torrentielle; la plaine est inondée. Que faire? Obliquer à gauche et nous rendre à Thèbes? Impossible; les terrains que nous avons à traverser sont transformés en lac; le plus sage est d'atteindre la route carrossable qui gravit le Cithéron; là du moins nous serons à l'abri de l'inondation et tôt ou tard nous arriverons à Casa. Cette opinion est celle de notre gendarme, qui rit aux averses, qui rit aux rafales et s'ébroue comme un chien mouillé. Il est suivi d'un terrier écossais qui jappe et saute autour de son cheval. Devant un ruisseau que nos chevaux ont franchi en se trempant jusqu'au poitrail, le petit terrier hésite et gémit; son maître l'appelle; le brave animal se jette à la nage, le torrent l'entraîne, le roule et le rejette mort sur la berge. Le pauvre gendarme détourne la tête, se frotte les yeux et dit : *Morto! morto!* Il ne rit plus.

A la pluie la neige a succédé, une neige fine, aveuglante qui frappe droit sur nous, chassée par le vent du nord; la nuit venait; les nuages semblaient envelopper les arbres et ramper sur la terre; en face de nous, la montagne toute blanche était coupée presque à sa base par une large nuée. La solitude est complète, nul être vivant n'apparaît. Bientôt l'obscurité nous environna, le reflet du sol nous éclairait encore un peu. Une heure, deux heures se passèrent; la neige s'attachait à nos vêtemens en plaques épaisses que nous faisions tomber d'un coup d'épaule. Nos chevaux hésitaient; nous sentions qu'ils mettaient le pied dans des touffes d'arbustes. Tout à coup le gendarme et notre drogman s'arrêtèrent; nous avons perdu la bonne piste, nous sommes égarés. Sous la neige, la route est méconnaissable. Le gendarme tira quelques coups de pistolet dans l'espoir que la détonation serait entendue et provoquerait un appel. Tout resta silencieux; nos chevaux s'agitaient comme s'ils eussent craint d'être ensevelis sous cette neige qui tombait sans relâche. Pendant plus d'une heure et vainement, nous cherchâmes la route. Nous étions trempés et nous avions froid. La perspective d'une nuit passée dans le Cithéron par un temps pareil n'avait rien de plaisant et cependant nos plaisanteries ne tarissaient pas, nos éclats de rire nous réchauffaient et donnaient du courage à nos hommes. Nous nous décidâmes à tourner bride et à marcher vers la plaine que nous avions traversée le matin; en plaine du moins, il y avait des villages, et peut-être réussirions-nous à en découvrir un. Nous allions avec prudence, tenant les chevaux de près pour éviter les chutes, sondant l'horizon des yeux et n'apercevant aucune lumière. Nous commencions à croire que cette lugubre chevauchée durerait toute la nuit, lorsque le gendarme dit : « Écoutez! » Nous nous arrêtâmes; au loin, au loin, on entendait les aboiemens d'un chien. Alors nous reconnûmes chez notre drogman un talent que nous ne

soupçonnions pas; c'était un garçon qui avait de gros yeux saillans, des yeux montés sur pédoncules, comme ceux des langoustes; il ne nous avait été bon à rien pendant notre expédition, pas même à préparer les repas, mais il dénonça subitement une faculté exceptionnelle; il aboyait comme un bouledogue. Il se mit à aboyer avec une force extraordinaire. Nous écoutâmes; vers la droite un aboiement lui répondit. Pendant plus d'une demi-heure, nous marchâmes ainsi, aboyant et aboyés. A travers la nuit, au-dessus du sol presque indistinct malgré sa blancheur, nous aperçûmes une maison, puis un village. Tout était éteint, tout était clos. Au milieu de la rue, une bande de chiens nous barraient le passage. A coups de poings, à coups de crosse de pistolet, le gendarme frappait sur les volets fermés et demandait l'hospitalité. De l'intérieur des maisons sortaient des voix furieuses et épouvantées qui nous envoyaient au diable. Les réponses n'attendaient pas les questions; les murailles semblaient crier contre nous. Flaubert était en gaîté et disait : « L'étranger est un hôte envoyé par les dieux ; on doit d'abord lui laver les pieds. Lisez donc Homère ! » Le gendarme prie, supplie, menace, offre de l'argent; nulle porte ne s'ouvre et les accens de colère sont tels, que, dans la crainte d'un coup de fusil, nous nous rangeons contre les murs. C'était sauvage; la neige tombait, les chiens hurlaient, le vent sifflait, le gendarme blasphémait, et des voix invisibles nous accablaient d'injures. Tout à coup une porte s'ouvrit, un homme armé d'un fusil qui me sembla démesuré, fit un bond, se campa au milieu de la route et cria : « Halte-là ! Qui êtes-vous ? » Le gendarme répondit : « Gendarmerie royale, escortant des voyageurs. » L'homme jeta son fusil sur l'épaule et marcha devant nous ; nous le suivîmes jusqu'à l'autre extrémité du village, où nous trouvâmes le khani, l'hôtellerie banale. Nous étions à l'abri, il était près d'une heure du matin. Une seule chambre assez vaste, divisée en deux compartimens : dans l'un, les chevaux, les bestiaux, les poules; dans l'autre, surélevé d'un degré et en terre battue, comme une aire, les maîtres du logis et leurs hôtes, qui étaient trois chenapans vêtus de guenilles. Au milieu, sans plus de façon, ni de cheminée, le feu brillait, dont la fumée s'en allait à la grâce de Dieu. Une vieille femme nous fit cuire des œufs, que nous mangeâmes de gros appétit avec un morceau de pain noir et un verre d'araki. Notre bagage était resté en route, et nous étions mouillés jusqu'aux os. Nous étalâmes vos vêtemens autour du foyer pour les faire sécher, et sous un sayon de laine en lambeaux, sur des nattes de joncs, nous nous étendîmes pour dormir. De temps en temps on se réveillait ; on lançait quelques branches de chêne nain dans le feu qui les dévorait d'une flamme

pétillante, et on s'allongeait de nouveau pour reprendre le somme interrompu. Au matin, Flaubert s'aperçut qu'il avait brûlé ses bottes et je retrouvai mon paletot troué par les charbons qui avaient roulé dessus. Ce village s'appelle Kekruki : au temps d'Ulysse, on était plus hospitalier. Un berger nous servit de guide lorsque vers huit heures nous partîmes. La neige tombait toujours. Cette fois nous ne manquâmes pas la route du Cithéron; à dix heures, nous étions à Éleuthère, où nous trouvions à déjeuner, et à cinq heures nous rentrions à Athènes juste à temps pour recevoir l'accolade du colonel Touret, qui commençait à s'inquiéter de notre absence. Trois jours après, notre bagage arriva; les agogiates avaient hiverné à Livadia, où il y a de bons cabarets, et avaient attendu la fin de la bourrasque avant de se remettre en route.

Pour nous rendre à Patras, où nous devions prendre un paquebot qui nous déposerait à Brindisi, nous avions à traverser la Mégaride, l'isthme de Corinthe, l'Argolide, la Laconie, la Messénie, l'Arcadie, l'Élide et l'Achaïe. C'était une course de plus de quinze jours, pour laquelle nous avions besoin d'un courrier moins bête que celui qui nous avait égarés au pied du Cithéron. Nous fîmes choix de Francesco Vitalis, homme énergique rompu aux voyages, connaissant bien les routes et qui avait momentanément habité Paris, dont il avait gardé un impérissable souvenir, « à cause des huîtres et du vin blanc. » Il avait eu plus d'une aventure dans sa vie : Pallikare pendant la guerre d'indépendance, blessé, prisonnier, évadé, naufragé, repris par les Turcs, renégat, esclave en Égypte, amené à Constantinople par un pacha, enlevant la femme de son maître et revenant en Grèce, il était beau causeur et aimait à raconter son histoire, qui me remettait en souvenir les épisodes que Le Sage a répandus dans *Gil Blas*.

Le 24 janvier 1850, nous avons dit adieu à Athènes et échangé une dernière poignée de main avec le colonel Touret. Souvent nous nous sommes retournés pour donner encore un regard à l'Acropole, à la colline sur laquelle la beauté même a bâti ses temples et où l'art s'est élevé à une altitude que l'humanité n'a pu atteindre de nouveau. Flaubert était de belle humeur. A Mégare, il parcourut la ville pour y rechercher l'emplacement de la maison où était née Aspasie; à Corinthe, il regretta que les mille courtisanes sacrées qui desservaient le temple de Vénus ne fussent pas encore vivantes pour venir au-devant de nous au son des flûtes et des crotales; dans la plaine de l'Argolide, entre Argos et Nauplie, il voulut découvrir la fontaine, où chaque année Junon se baignait pour reprendre une virginité nouvelle; à Mycènes, où Schliemann, cet illuminé des fouilles archéologiques, n'avait point encore trouvé le trésor des Pélopides, il mima le récit de Théramène et faillit choir de cheval

en voulant recourber sa croupe en replis tortueux; il injuria l'hydre de Lerne et lui reprocha de s'abaisser jusqu'à faire virer les roues d'un moulin. Il était gai et plus vivant que je ne l'ai jamais vu; ce voyage en Grèce lui était resté cher, et souvent il m'en a parlé.

Le 29 janvier, après avoir dormi au khani de Krya-Vryssi, nous partîmes par un temps froid et nous suivîmes longtemps les restes d'une voie antique. Nous avons marché dans un sentier circulant au milieu des lentisques, des arbousiers, des héliotropes sauvages, des chênes nains; partout il y a des anémones, des iris, de grandes euphorbes. Nous avons gravi la montagne où est le village de Vourlia, entouré de peupliers; sur le sommet, des nuages légers nous ont enveloppés comme la vapeur d'un bain; pendant plusieurs heures, nous avons descendu un chemin où les pierres roulaient sous les pieds de nos chevaux; à un coude de la route, l'Eurotas apparut à travers des buissons de lauriers-roses, semblables à ceux où le cygne se cachait en attendant Léda. Il coule au fond d'une gorge dont nous avons longé les bords; la gorge s'évase et s'ouvre sur une plaine qui est celle de Lacédémone. Tout au fond, vers le sud, le Taygète, couvert de neige, tacheté de forêts, coiffé d'une buée sombre, semble surveiller le pays où fut Sparte. Flaubert se dressa sur ses étriers et, comme autrefois Chateaubriand, il cria : « Léonidas! Léonidas! » En vertu d'un décret royal, Sparte est la seconde ville du royaume : honneur platonique qui remonte dans le passé et n'appartient pas au présent. Lorsque je m'y arrêtai, c'était une bourgade. S'appelait-elle Sparte, ou Paléo-Chorio? Entre le nom officiel et le nom vulgaire, les habitans n'hésitaient pas. Un commandant de gendarmerie était venu nous voir. Flaubert l'interrogeait : où était le stade? où était le théâtre? où était le Plataniste? où était le temple sur l'autel duquel la statue d'Arès était enchaînée? Le pauvre major n'y entendait pas malice et répondait : « Je ne sais pas bien, je ne pourrais pas vous dire au juste; » puis, pour changer le cours d'une conversation qui l'embarrassait un peu, il prenait un pan de sa tunique et nous disait : « Quel mauvais drap le gouvernement nous donne! A la première ondée, on est trempé, ça boit l'eau comme une éponge. » — Alors Flaubert, reprenant la phrase de Chateaubriand, s'écria : « Et Sparte même semble avoir oublié son nom! »

Pour ne pas manquer le bateau à vapeur qui devait nous conduire en Italie, nous avions doublé notre dernière étape et, partis à sept heures du matin de Derwiche-Tchélébi, nous étions arrivés le soir, vers dix heures, à Patras. Le bateau fut moins exact que nous; d'où venait-il? Je ne le sais plus, mais il n'était point pressé, et nous l'attendîmes pendant neuf jours. Le temps nous parut long : on a beau, le soir, aller au théâtre entendre *Roméo et Juliette* de

Verdi ou *Karaïskakis*, un drame grec joué par des amateurs, on a beau se promener sur le bord de la mer et compter les barques qui sont dans le port, ce sont des distractions médiocres qui ne m'ont point fait pardonner à Patras l'ennui que nous y avons éprouvé. Nous aurions voulu traverser le golfe et aller visiter Missolonghi, qui brillait toute blanche au soleil sur l'autre rive, mais le paquebot pouvait arriver d'un instant à l'autre, et nous ne devions pas nous exposer à le voir partir sans nous. On le signala enfin : le 15 février, nous y prîmes place et, le 17, nous débarquions à Brindisi, après avoir touché à Zante et à Corfou.

Pendant seize mois, nous venions de vivre dans des contrées que l'Occident a souvent qualifiées de barbares : pays égyptiens, pays noirs, pays soumis à la Sublime-Porte, pays parcourus par les Turcomans nomades, pays grecs, nous avions tout traversé sans obstacles, trouvant près de chaque autorité l'aide dont nous avions besoin, respectés par la population, protégés par les fonctionnaires. A quelles facilités empressées ne devions-nous pas nous attendre en mettant le pied sur la terre italienne, qui se dit volontiers la terre de la civilisation par excellence? Nous ne tardâmes pas à le savoir. A peine débarqués et encore dolens des suites d'une traversée exceptionnellement mauvaise, nous entrâmes à la douane pour assister à la visite de nos bagages. Dans la salle où l'on nous enferma, il n'y avait pas que des douaniers; des gens de police nous attendaient, et les portes étaient gardées par des gendarmes. On voulut vérifier l'exactitude de notre signalement sur notre passeport : notre passeport nous avait été délivré au ministère des affaires étrangères et ne notifiait aucun signalement : grave difficulté ; on fit prévenir le préfet, qui arriva, et nous interrogea minutieusement. Nos bagages furent impitoyablement examinés, on retourna les vieilles vestes, on secoua les pantoufles, on confisqua nos pistolets, et l'on se mit en devoir de lire nos papiers, qui étaient volumineux, et auxquels ces bonnes gens ne comprenaient rien. Un plan du pèlerinage de la Mecque, que j'avais relevé à Constantinople dans le Turbé de sultan Soliman, les intriguait beaucoup ; j'avais beau m'evertuer en explications, la colline de Merwa leur paraissait le Vésuve ; ils confabulaient entre eux et n'étaient point rassurés, car l'énorme barbe de Flaubert les troublait. Cela dura plus de deux heures. On nous conduisit enfin à la préfecture où, contre quelques piastres, on nous accorda un permis de séjour de vingt-quatre heures à Brindisi, un permis de nous rendre à Naples, un permis de prendre un *vetturino*, un permis de prendre la diligence, un permis de prendre des chevaux de poste ; chacune de ces paperasses portait notre signalement détaillé, en outre nous avions à expliquer pourquoi nous allions à Naples, où nous devions

y demeurer, combien de temps nous devions y séjourner. Nous savions que des lettres nous attendaient à la poste de Brindisi, j'insistai pour aller les chercher ; gracieusement, le préfet nous les remit : elles avaient été déposées entre ses mains, pour nous épargner la peine de les décacheter, et il avait eu la complaisance de les ouvrir.

A cette époque, l'Italie méridionale était lamentable; on y vivait sous une pression dont il est difficile de se faire une idée. Le roi Ferdinand croyait toujours que la révolution allait entrer chez lui, tambour battant, mèche allumée. Depuis que, le 15 mai 1848, à l'aide des mercenaires de Suisse et de Bavière, il avait retiré *manu militari* la constitution qu'il avait consentie, il pesait sur ses sujets et les réduisait au silence, à l'immobilité, à l'obscurité. La délation était partout, et chacun était soupçonné. Un seul journal, le journal officiel, qui ne parlait de rien dans la crainte de dire quelque chose; censure ecclésiastique, censure royale, qui se renvoyaient les livres à examiner et les supprimaient; en plein vent, les prédicateurs faisant concurrence à Polichinelle; les voyageurs épiés, numérotés, catalogués ; le pourboire élevé à la hauteur d'une institution; des soldats en faction devant le palais royal demandant l'aumône; la bourgeoisie célée derrière ses portes closes et n'osant se montrer; les *lazzaroni* arrogans et voleurs, maîtres du pavé; des rufians à chaque coin de rue. il y en avait autant que de mendians, et toute la ville mendiait. A Pompéi, il fallut nous gourmer avec les vétérans, qui ne voulaient point nous laisser prendre de notes; à Pæstum, des gendarmes nous escortèrent malgré nous et exigèrent une indemnité; il nous en eût moins coûté d'être dévalisés par un fra Diavolo de rencontre.

A cette heure, après la compression des soulèvemens de 1848, l'Italie vivait-elle encore? On en pouvait douter. La France était dans les États pontificaux; elle maintenait le pape, il est vrai, mais elle protégeait les Romains et, comme elle ne pouvait satisfaire l'un des partis sans sacrifier l'autre, elle se faisait haïr de tous les deux. En Lombardie, en Vénétie, l'Autriche ne régnait pas, elle dominait; dans les villes, les canons chargés surveillaient les places publiques; la guivre de Milan, le lion de Saint-Marc, étaient dépecés par l'aigle des Habsbourg; la Hongrie, vaincue, gardait l'Italie; l'Italie, écrasée, gardait la Hongrie, conservant ainsi la couronne de fer et la couronne de Saint-Étienne sur la tête apostolique et royale. De l'Adige au golfe de Tarente, l'Italie était dans la nuit. Tout au bout, vers le nord-ouest, on apercevait un fanal, pauvre lumière qui vacillait et parfois semblait près de mourir. Cette lueur indécise flottait au-dessus du Piémont; était-ce un phare que l'on venait d'allumer? était-ce une lampe sépulcrale qui allait s'éteindre? On s'y méprenait alors. Il y avait là aussi un petit homme d'une quarantaine d'années, myope, ironique, peu prolixe, obèse et perspi-

cace : c'était Camille Cavour qui s'essayait à la politique et répétait la parole historique de la maison de Savoie : « L'Italie est un artichaut qu'il faut manger feuille à feuille. » Dix-sept ans après Novare, le Piémont était à Milan, à Naples et à Venise.

Flaubert et moi, nous avions beau fuir tout ce qui, de près ou de loin, touchait à la politique, elle nous atteignait par les mille tracasseries de la police, qui nous suivait dans les musées, nous regardait déjeuner au cap Misène et écoutait nos causeries dans les cavées d'Herculanum. Sans nous gêner, elle nous importunait et plus d'une fois nous fit abandonner des excursions commencées. A Rome, on nous laissa tranquille, et je pus prendre des notes dans le musée étrusque sans voir un custode se pencher au-dessus de mon épaule pour regarder dans mon calepin. Nous voulions faire des fouilles à Cornetto, retrouver des ampoules et des coupes, mais les formalités que nous aurions eues à affronter devaient être si longues que nous prîmes le parti d'y renoncer. Flaubert se plaisait à Rome, et, comme au temps de sa première jeunesse, il évoquait les gladiateurs en parcourant les gradins du Colisée; il frappait de son bâton les dalles de la voie sacrée et regrettait de n'avoir pas vu Titus triompher en faisant porter devant lui le chandelier d'or à sept branches.

« Le monde, dans son immensité, appartient au voyageur, » a dit F. Ruckert. Cela est vrai; nous venions d'en faire l'expérience. La vie étagée, restreinte, formulée nous rappelait : nous allions reprendre notre numéro d'ordre au milieu de la civilisation. Plus de tente, plus de désert, plus de palmiers, plus de fleuve vagabond, plus de courses à cheval avec les Bédouins, plus de narguileh fumés en écoutant la flûte à deux branches moduler ses variations sur la basse continue des darboukas; l'existence sous le soleil, en liberté, en expansion, était close; il fallait rentrer dans les maisons à cinq étages, dans les rues populeuses, dans les vêtemens étroits, dans la régularité, dans la convention. Cela me paraissait dur, et je me disais : « Que ne suis-je à Schyraz ou à Persépolis? » Quand nous revînmes à Paris, au mois de mai 1851, nous nous imaginions avoir mis fin à notre apprentissage; nous ne savions pas alors que l'apprentissage des lettres dure toute la vie et que l'on peut mourir centenaire avant de l'avoir terminé.

XVI. — LA « REVUE DE PARIS. »

La joie de retrouver Louis de Cormenin fut une compensation à la tristesse que me causait la fin de mon voyage. En 1850, pendant que je chevauchais à travers la Phénicie et la Cœle-Syrie, Louis s'en était allé avec Théophile Gautier vivre à Venise. Ces deux êtres très doux, un peu nonchalans, rêvasseurs, experts aux choses de l'art,

s'éprenant d'un coin de ciel bleu aperçu à travers les ogives d'un clocher, s'oubliant pendant des heures entières à regarder les pigeons de Saint-Marc picorer des grains de maïs, découvrant l'âme des vierges de Jean Belin, s'engouant d'un ton rouge du Titien ou d'une nuance nacrée de Véronèse, sans grand souci des satisfactions matérielles, mangeant des *frutti di mare* dans une *osteria* de matelots, buvant aux fontaines, allant au Lido,

> Dormir la tête à l'ombre et les pieds au soleil,

flânant la nuit, au long du quai des Esclavons, pour contempler le scintillement des étoiles sur la lagune, dormant la grasse matinée et ayant peine à se coucher avant le point du jour, ces deux êtres, bizarres dans leur simplicité, semblaient créés l'un pour l'autre. Ce voyage en Italie, Gautier l'a écrit et en a fait un chef-d'œuvre : qui ne se souvient d'*Italia?* Pendant quatre mois, ils ont vécu libres et furent heureux. Louis n'entendait plus les observations quotidiennes de son père et de sa mère, qui le voulaient marier, et, lorsque l'on heurtait à sa porte, Théophile pouvait ouvrir sans crainte de se trouver face à face avec un créancier peu accommodant. Dans une lettre, datée du 13 décembre 1850 et qui me parvint à Athènes, Gautier me disait : « Louis a l'air de sa propre ombre sur les murs, tant il s'ennuie, et, sans les quatre mois d'Italie, nous serions crevés, comme des chiens, de rage, ou comme des Anglais, de spleen. » Lorsque je les retrouvai, ils n'étaient guère plus vaillans et n'essayaient même pas de lutter contre le courant de découragement qui les entraînait. Louis s'inquiétait de la politique, qui devenait de plus en plus confuse, et le pauvre Gautier, — le pauvre Théo, comme il aimait à se nommer lui-même, — disait volontiers que « les Parques n'avaient mis que des fils noirs dans le peloton de son existence. » Il avait quitté son petit hôtel de la rue Lord-Byron et était venu se jucher à un cinquième étage dans la rue Rougemont, assailli par des créanciers, qui lui laissaient peu de repos, harcelé par sa famille, qui ne lui donnait pas de répit, n'ayant d'autres ressources que celles de son travail, dont la rémunération, à peine suffisante aux besoins de sa vie, devait subvenir à bien des exigences. Il se plaignait de sa destinée ; mais sa plainte était une lamentation et non pas une invective; jamais, dans ses heures pénibles, qui furent nombreuses, je n'ai surpris en lui un sentiment de jalousie ; il n'enviait personne, ni les riches, ni les heureux, ni les puissans : et cependant l'on peut croire que l'auteur de *Fortunio* n'aurait point été embarrassé par une fortune de millionnaire.

Dès que je fus délivré des premiers soins du retour, j'allai voir Flaubert, qui s'était réinstallé à Croisset; il n'avait pu encore

se remettre au travail. Son esprit était ailleurs ; où donc? Sur le Nil, dans les défilés du Liban, sous les cyprès du champ des morts de Scutari. Il me disait : « Te souviens-tu? » Il me parlait du reis de notre cange, de nos drogmans, des bazars de Damas, de notre course à la Mer-Morte, du grand chapiteau ionique sur lequel nous nous étions assis au milieu des ruines de Sardes. Parfois, il s'écriait : *Cheick Mahammed an'nabi !* imitait le bruit des avirons tombant dans l'eau, et avait les larmes aux yeux. En Orient, il avait la nostalgie de la Normandie ; en Normandie, il avait la nostalgie de l'Orient. Pauvre grand homme, dont l'intelligence désirait toujours, regrettait toujours et ne jouissait jamais ! Je me hasardai à lui dire : « Tu t'es cependant bien ennuyé dans notre voyage. » Il me répondit : « Oui, mais je voudrais le recommencer. » Il a toujours vécu ainsi, tiraillé par le passé, attiré par l'avenir, et ne pouvant se résoudre à accepter le présent. Bouilhet, impassible, écoutait ses plaintes et ne disait mot, mais je sais bien ce qu'il pensait lorsqu'il faisait un retour sur lui-même. L'existence que Flaubert trouvait insupportable et, comme il disait, « agressive et injuste, » lui eût semblé une bonne fortune. Une aisance qui assure les facilités de la vie, qui permet le choix du travail, qui donne aux allures l'indépendance et enlève au lendemain toute préoccupation, n'est-ce donc rien, et faut-il tant gémir? « S'il avait à gagner de quoi payer sa soupe et son loyer, que dirait-il donc? » me disait Bouilhet, pour qui rien n'était changé depuis notre départ. Nulle ressource en dehors des leçons qu'il donnait : il subissait la nécessité, mais ce métier lui faisait horreur. Expliquer Virgile à des enfans qui pensent à autre chose, corriger les chevilles des vers latins, se réduire au français conventionnel des discours de rhétorique, préparer des cervelles obtuses aux examens du baccalauréat, recevoir les reproches des parens lorsque les diplômes n'ont point été obtenus, c'est dur pour un homme dont la tête est toujours hantée par le rythme des vers. Sans cesse et partout il travaillait. Que de fois, lorsque nous dînions ensemble, je l'ai vu rester immobile, absorbé dans la contemplation intérieure, l'œil fixe et la bouche entr'ouverte! Puis, brusquement, il revenait à nous par un sourire ; il avait trouvé la rime qu'il cherchait. Pendant notre absence, il avait terminé son poème de *Melœnis*, qui avait exigé trois années de labeur ; il en était satisfait et n'avait pas tort, car c'est une œuvre de premier ordre. Le poème était terminé ; c'est bien ; mais comment vivre? Faudra-t-il donc être condamné à courir le cachet jusqu'à sa dernière heure? Platon chassait le poète de sa république ; notre civilisation est moins brutale, mais plus cruelle ; elle le laisse périr. Alfred de Vigny l'a raconté dans *Stello* ; sous toute forme de gouvernement, le poète meurt à la peine. Sauf exceptions, si rares qu'on pourrait les citer, le poète pur, le poète abstrait (j'entends celui qui

ne fait que des vers, auquel la ressource du théâtre est close, ne peut vivre du produit de son œuvre, car ce produit est insuffisant à le nourrir. Le poète sans fortune, sans fonction et sans pension, qui ne pourrait faire que des odes, est infailliblement condamné à mourir de faim. Il n'a pas de place dans notre société ; il y représente cependant quelque chose. — Quoi ? — Moins que rien : l'âme.

Ces préoccupations attristaient Bouilhet : c'est là, dans nos conversations intimes, quand nous agitions avec lui et pour lui le redoutable dilemme : renoncer à donner des leçons, ou renoncer à manger, qu'il sentit la nécessité de chercher la fortune dramatique et de demander au théâtre le pain que tant d'autres y ont ramassé. Malgré sa forte éducation classique, Bouilhet n'admettait que le romantisme : il rejetait l'école dite du bon sens et regrettait de n'avoir pas été du bataillon sacré qui reçut le choc au combat de *Hernani*. Cet homme de mœurs aimables, de forme littéraire très douce, ne concevait sur la scène que les situations violentes et les dénoûmens impétueux. Le drame en vers l'attirait, et néanmoins il était plein d'hésitations ; créer une action qui s'enchaîne et se déduit logiquement, faire mouvoir plusieurs personnages, ne pas sortir de la vérité tout en restant dans la convention, lui paraissait un labeur au-dessus de ses forces, et c'est alors que, pour se rompre la main, pour se familiariser avec des conceptions qui lui étaient étrangères, il se mit, avec Flaubert, à composer, à « machiner » des scénarios sur tous sujets. Drames, comédies, vaudevilles, tragédies, opéras, pantomimes, féeries, rien qui ne leur fût bon et ne les initiât quelque peu à un métier auquel ils étaient naturellement impropres. Ils ont ainsi perdu bien des heures qu'ils auraient pu employer à des œuvres correspondant mieux à leurs facultés ; mais ce travail s'imposait à Bouilhet, auquel, plus tard, il devait être utile, et il plaisait à Flaubert, qui se croyait appelé aux succès dramatiques et qui s'imagina en saisir un le jour où il fit représenter *le Candidat*.

En attendant ce que l'avenir réservait à ces tentatives si nouvelles pour lui, Bouilhet restait perplexe devant son poème achevé et se répétait le mot cruel de tous les débutans : « Comment le faire publier ? » Un incident auquel nul de nous ne pensait alors, hâta la mise au jour de *Melaenis* et fit entrer Bouilhet, de plain-pied, dans le monde des lettres. Vers le milieu du mois d'août, Louis de Cormenin vint un soir chez moi et me fit part d'une conversation qu'il venait d'avoir avec Théophile Gautier et Arsène Houssaye. Il s'agissait de créer de nouveau la *Revue de Paris*, qui avait eu jadis un certain succès. Fondée par Véron, qui l'avait cédée à Bonnaire, elle eut des fortunes diverses et finit par disparaître. Arsène Houssaye en avait acheté le titre, qu'il adjoignit à celui de *l'Artiste*, dont il était le directeur. J'acceptai tout de suite la combinaison, dont

Louis me parla : j'entrai en rapport avec Arsène Houssaye, et il fut convenu que lui, Théophile Gautier, Louis de Cormenin et moi, nous devenions, sous certaines conditions, propriétaires du titre, que nous ferions paraître la nouvelle *Revue de Paris* tous les mois, que nous nous réunirions en comité pour juger, accepter ou refuser les articles proposés et que tous les quatre nous signerions les numéros en qualité de gérans responsables ; le premier fascicule devait être publié le 1er octobre 1851. On se frappa dans la main, et l'affaire fut conclue.

Les écrivains se divisent en deux classes : ceux pour qui la littérature est un moyen, ceux pour qui la littérature est un but. J'appartenais, j'ai toujours appartenu à cette seconde catégorie ; je n'ai jamais demandé aux lettres que le droit de les aimer et de les cultiver de mon mieux ; aussi j'obtins que nulle question politique ne serait traitée dans la *Revue de Paris* : le champ de la littérature exclusivement littéraire était assez large pour nous fournir une moisson sérieuse ; en outre, voulant éviter toute réclame pour nous-mêmes, je fis décider qu'il ne serait question de nous, sous aucun prétexte, dans le recueil qui nous appartenait. Cette clause de nos conventions fut respectée, et notre nom ne figura jamais dans la *Revue de Paris* qu'à la suite de nos articles. Notre organisation était défectueuse : un comité, si plein de bonnes intentions qu'il soit, ouvre la porte à trop d'influences ; la camaraderie parvient à s'y glisser et les médiocrités entrent avec elle. La direction d'une revue doit être une et appartenir à un homme qui aime la littérature, mais n'en fait pas. Faute de savoir cela, et pour bien d'autres causes encore, les écoles ne nous ont pas été épargnées. Nos ambitions, du reste, n'avaient rien d'excessif : nous ne rêvions pas de nous substituer aux autres recueils connus ou célèbres ; nous ne demandions qu'une place, et nous estimions qu'elle était due à notre bon vouloir. De même que l'Odéon subsiste à côté de la Comédie-Française, nous pensions que la *Revue de Paris* pouvait vivre, sans rivalité, auprès et en-deçà de la *Revue des Deux Mondes* ; nous nous considérions comme le gîte de la première étape et nous avons toujours souhaité bonne fortune aux voyageurs de lettres qui, après avoir été hébergés dans notre petite maison, nous ont quittés pour mieux poursuivre leur route et monter plus haut. Entre le point de départ et le point d'arrivée, il y a bien des haltes ; nous en étions une, et nous l'avons rendue aussi hospitalière que possible.

Notre association fut éphémère. Arsène Houssaye se retira le premier après m'avoir cédé la propriété exclusive du titre ; puis Théophile Gautier nous quitta, et enfin Louis de Cormenin, dont la retraite me fut pénible. A Arsène Houssaye et à Théophile Gautier avait succédé Laurent-Pichat, qui acquit la moitié de la propriété. Tous

deux nous avons tenu bon jusqu'au bout, luttant contre le sort qui ne nous fut pas toujours clément et faisant de notre mieux pour accueillir ceux qui frappaient à notre porte. La *Revue de Paris* devait mourir de mort violente ; au mois de janvier 1858, elle fut emportée par un ricochet des bombes d'Orsini et succomba sous un abus de pouvoir que je raconterai plus tard. Financièrement l'affaire fut un peu lourde ; littérairement, elle eut, non pas son importance, mais son utilité ; n'eût-elle servi qu'aux débuts de Louis Bouilhet, de Baudelaire, de Gustave Flaubert, d'Eugène Fromentin, elle a eu sa raison d'être et n'a pas été indigne des sacrifices qu'elle a exigés.

Le rêve si souvent choyé de mon enfance d'entrer côte à côte dans les lettres avec Louis de Cormenin allait se réaliser : en outre, je pouvais ouvrir les portes de la publicité devant Flaubert et devant Bouilhet, car la *Revue de Paris* était à eux, puisqu'elle était à moi. Dès le second numéro (novembre 1851), je publiai le poème complet de *Melænis :* trois mille vers d'un coup, cela passa pour une imprudence ; j'avoue que je ne m'en suis jamais repenti. Lorsqu'un poème est beau, il importe peu qu'il soit long, car il est supérieur aux nouvelles, aux articles de critique, d'esthétique ou d'histoire, qui forment habituellement le fond des recueils littéraires. Le poème parut donc et fut bien accueilli : il était dédié à Gustave Flaubert ; pour la première fois, on faisait connaître au public les noms jumellés de ces deux amis qui ne devaient plus se quitter et qui se pénétraient de leur mutuelle influence. Ils ont si longtemps vécu de la même vie, tourmentés des mêmes préoccupations, regardant vers le même but, poursuivant le même idéal, qu'ils avaient fini par s'emprunter leurs gestes, leur attitude, leurs phrases, leur façon de parler. Grands tous deux et de large carrure, précocement chauves et portant de longues moustaches de même nuance, ayant l'accent du même terroir, ils avaient l'air de se ressembler, et l'on a dit qu'ils étaient frères. Nul lien de famille régulier ou irrégulier ne les unissait, je l'affirme parce que je le sais : mais ils pouvaient s'appliquer la devise par laquelle le comte de Gramont termine un sonnet adressé au marquis de Belloy :

Non amici, fratres ; non sanguine, corde !

Provoquer les débuts de Bouilhet, c'était facile, puisque, indépendamment de *Melænis*, il avait en réserve un volume presque terminé de poésies détachées ; mais pour Flaubert, la question était moins aisée à résoudre, car il gardait au tiroir tout ce que déjà il avait écrit. *Novembre* lui semblait une œuvre trop juvénile, et *l'Éducation sentimentale*, malgré de belles pages, était d'une conception confuse qui en neutralisait l'intérêt. Restait *la Tentation de saint*

Antoine, qui ne devait être scindée, sous peine de devenir incompréhensible, et que l'on ne pouvait publier dans une seule et même livraison, puisque l'ouvrage ne comprenait pas moins de deux volumes. Convenait-il d'en extraire quelques épisodes, qui, jusqu'à un certain point, formaient un tout complet, et de se présenter pour la première fois devant le public avec des fragmens de livre, sans cohésion entre eux? Flaubert était indécis, et je ne l'étais pas moins que lui. Je l'avais engagé à écrire notre voyage en Grèce: l'œuvre pouvait être courte, intéressante et offrir un bon terrain de début. Il ne goûta point mon conseil; il me répondit que les voyages comme les humanités ne devaient servir qu'à « corser le style, » et que les incidens recueillis en pays étranger pouvaient être utilisés dans un roman, mais non pas dans un récit; écrire un voyage ou rédiger un fait divers, pour lui c'était tout un, c'était de la basse littérature; et il avait des aspirations plus élevées. Je savais qu'il était superflu d'insister et je n'insistai pas. Je lui écrivis néanmoins de réfléchir et que j'irais au mois de novembre le voir à Croisset, afin de causer avec lui et Bouilhet. A ce sujet, il m'adressa une longue lettre que j'ai conservée, lettre dans laquelle il s'explique, il se commente et qui renferme une sorte de confession, que jamais depuis il n'a répétée :

« Ce mardi 21 octobre 1851. — Il me tarde bien que tu sois ici et que nous puissions causer un peu longuement et serré, afin que je prenne une décision quelconque. Dimanche dernier, avec Bouilhet, nous avons lu des fragmens de *Saint Antoine :* Apollonius de Tyane, quelques dieux, et la seconde moitié de la seconde partie, c'est-à-dire la courtisane, Thamar, Nabuchodonosor, le sphinx, la chimère et tous les animaux. Ce serait bien difficile de publier des fragmens, tu verras. Il y a de fort belles choses, mais, mais, mais! ça ne satisfait pas en soi, et le mot « drôle » sera, je crois, la conclusion des plus indulgens, voire des plus intelligens. Il est vrai que j'aurai pour moi beaucoup de braves gens qui n'y comprendront goutte et qui admireront de peur que le voisin n'y entende davantage. L'objection de Bouilhet à la publication est que j'ai mis là tous mes défauts et quelques-unes de mes qualités. Selon lui, ça me calomnie. Dimanche prochain nous lirons tous les dieux, peut-être est-ce ce qui ferait le mieux un ensemble. Pas plus là-dessus que sur la question principale, je n'ai d'opinion à moi. Je ne sais que penser; je suis comme l'âne de Buridan. On ne m'a pas jusqu'à présent accusé de manquer d'individualisme et de ne pas sentir mon petit moi. Eh bien! voilà que, dans la question la plus importante peut-être d'une vie d'artiste, j'en manque complètement, je m'annule, je me fonds et sans efforts, hélas! car je fais tout ce que je peux pour avoir un avis quelconque, et j'en suis dénué autant

que possible ; les objections pour et contre me paraissent également bonnes. Je me déciderais à pile ou face et je n'aurais pas regret du choix, quel qu'il fût.

« Si je publie, ce sera le plus bêtement du monde, parce qu'on me dit de le faire, par imitation, par obéissance et sans aucune initiative de ma part. Je n'en sens ni le besoin ni l'envie. Et ne crois-tu pas qu'il ne faut faire que ce à quoi le cœur vous pousse? Le poltron qui va sur le terrain poussé par ses amis qui lui disent : « Il le faut! » et qui n'en a pas envie du tout, qui trouve que c'est très bête, est au fond beaucoup plus misérable que le franc poltron qui avale l'insulte et reste tranquillement chez lui. Oui, encore une fois, ce qui me révolte, c'est que ça n'est pas de moi, que c'est l'idée d'un autre, des autres, preuve peut-être que j'ai tort. Et puis regardons plus loin; si je publie, ce ne sera pas à demi. Quand on fait une chose, il la faut bien faire. J'irai vivre à Paris pendant l'hiver. Je serai un homme comme un autre; je vivrai de la vie passionnelle, intriguée et intrigante. Il me faudra exécuter beaucoup de choses qui me révolteront et qui d'avance me font pitié. Eh bien! suis-je propre à tout cela, moi? Tu sais bien que je suis l'homme des ardeurs et des défaillances. Si tu savais tous les invisibles filets d'inaction qui entourent mon corps et tous les brouillards qui me flottent dans la cervelle! J'éprouve souvent une fatigue à périr d'ennui lorsqu'il faut faire n'importe quoi, et c'est à travers de grands efforts que je finis par saisir l'idée la plus nette. Ma jeunesse m'a trempé dans je ne sais quel opium d'embêtement pour le reste de mes jours. J'ai la vie en haine; le mot est parti, qu'il reste! oui, la vie et tout ce qui me rappelle qu'il la faut subir. C'est un supplice de manger, de m'habiller, d'être debout. J'ai traîné cela partout, en tout, à travers tout; au collège, à Rouen, à Paris, sur le Nil, dans notre voyage. Nature nette et précise, tu t'es souvent révolté contre ces normandismes indéfinis que j'étais si maladroit à excuser, et parfois tu ne m'as pas épargné les reproches!

« Crois-tu que j'aie vécu jusqu'à trente ans de cette vie que tu blâmes, en vertu d'un parti-pris et sans qu'il y ait eu consultation préalable? Pourquoi n'ai-je pas eu des maîtresses? pourquoi prêchais-je la chasteté? pourquoi suis-je resté dans ce marais de la province? Crois-tu que je serais sans vigueur et que je ne serais pas bien aise de faire le beau monsieur là-bas? Mais oui, ça m'amuserait assez. Considère-moi et dis-moi si c'est possible; le ciel ne m'a pas plus destiné à tout cela qu'à être beau valseur. Peu d'hommes ont eu moins de femmes que moi, c'est la punition de cette *beauté plastique* qu'admire Théo, et si je reste inédit, ce sera le châtiment de toutes les couronnes que je me suis tressées dans ma primevère. Ne faut-il pas suivre sa voie? Si je répugne au mou-

vement, c'est que peut-être je ne sais pas marcher. Il y a des momens où je crois même que j'ai tort de vouloir faire un livre raisonnable et de ne pas m'abandonner à tous les lyrismes, violences, excentricités philosophico-fantastiques qui me viendraient. Qui sait? un jour j'accoucherais peut-être d'une œuvre qui serait mienne au moins.

« J'admets que je publie; y résisterai-je? De plus forts y ont péri. Qui sait si, au bout de quatre ans, je ne serai pas devenu un crétin? J'aurai donc un autre but que l'art même; seul, il m'a suffi jusqu'à présent, et s'il me faut quelque chose de plus, c'est que je baisse, et si ce quelque chose d'accessoire me fait plaisir, c'est que je suis baissé. La peur que ce ne soit le démon de l'orgueil qui parle m'empêche de dire tout de suite : Non, mille fois non! Comme le colimaçon qui a peur de se salir sur le sable ou d'être écrasé sous les pieds, je rentre dans ma coquille. Je ne dis pas que je ne sois point capable de toute espèce d'action, mais il faut que ça dure peu et qu'il y ait plaisir. Si j'ai la force, je n'ai pas la patience, et c'est la patience qui est tout. Saltimbanque, j'aurais bien levé des fardeaux, mais je ne me serais jamais promené en les portant au bout du poing. Cet esprit d'audace et de souplesse déguisées, de savoir-vivre qu'il faut, l'art de la conduite, tout cela m'est lettre close et je ferais de grandes sottises. Dans ta dernière nouvelle, tu as supprimé deux passages que tu considérais comme scabreux; c'est une concession humiliante qui m'a irrité contre toi. Je ne suis pas certain de ne pas t'en vouloir encore, et il est possible que je ne te le pardonne jamais.

« La Muse (Louise Colet) me reproche « le cotillon de ma mère. » J'ai suivi ce cotillon à Londres et il m'accompagnerait bien à Paris. Oh! si tu me débarrassais de mon beau-frère et de...., combien je sentirais peu le voisinage de ce cotillon! Hier, j'ai parlé longuement de tout cela avec ma mère; elle est comme moi, elle n'a pas d'avis. Son dernier mot a été : « Si tu as fait quelque chose que tu trouves bon, publie-le. » Me voilà bien avancé! Au reste, je te donne tout ce qui précède comme un thème à méditation; seulement, médite et considère-moi tout entier. Malgré ma phrase de *l'Éducation sentimentale :* « Dans les confidences les plus intimes, il y a toujours quelque chose que l'on ne dit pas, » je t'ai tout dit; autant qu'un homme peut être de bonne foi avec lui-même, il me semble que je le suis. Je t'expose mes entrailles. Je me fie à toi, je ferai ce que tu voudras. Je te remets mon individu, dont je suis harassé. Je ne me doutais guère, quand j'ai commencé ma lettre, que j'allais te dire tout cela. Ça est venu, que ça parte; nos prochaines conférences en seront peut-être simplifiées. Adieu, je t'embrasse avec un tas de sentimens. »

A cette lettre je répondis par une lettre non moins longue, dont j'ai conservé le brouillon, car j'avais voulu la communiquer à Bouilhet, qui se préoccupait de l'état moral de Flaubert. Elle peut se résumer en deux points : « Tu n'as pas la haine de la vie, tu as la haine de *ta* vie, de ta façon de vivre, ce qui n'est pas la même chose. — Il m'est impossible de prendre une détermination pour toi, car seul tu peux et tu dois savoir ce que tu veux faire. » Par allusion à notre voyage, je lui adressai cette phrase peu généreuse : « Je ne veux pas être ton tentateur; une fois je l'ai été et c'est assez. » Lorsque j'allai à Croisset, Flaubert n'avait adopté aucun parti. Bouilhet et moi, nous étions consternés de son indécision. Il reprenait la lecture de *la Tentation de saint Antoine*, s'enivrait à la cadence de sa prose et s'oubliait dans l'admiration de soi-même. Devant un grand feu, à la clarté des lampes, aux éclats de sa voix, il se grisait; le lyrisme dont il était plein le débordait; il se jurait de publier son livre et de forcer « les bourgeois » à reconnaître que c'était un chef-d'œuvre. Le lendemain, après la nuit passée et le calme revenu, il avait peine à se lever de son fauteuil et disait : « Je ne publierai jamais rien. » Ces alternatives d'exaltation et d'affaissement durèrent pendant plus de quinze jours. Bouilhet, pas plus que moi, n'osait lui donner un conseil et ne voulait en présence de ce tempérament à la fois exclusif et mobile, prendre la responsabilité d'une détermination. Flaubert se décida à venir à Paris afin de consulter Théophile Gautier. Bouilhet lui dit : « Tu ressembles à Panurge interrogeant les oracles. »

J'installai Flaubert dans mon appartement, où, un soir, après le dîner, Gautier lui donna la « consultation » qu'il désirait. Ni l'un ni l'autre ne se comprirent, car ils parlaient une langue différente. En écoutant les considérations de Flaubert sur l'art et les devoirs de l'artiste, Gautier ébaucha un sourire et, prenant le contrepied de la piste, ce qui lui arrivait quelquefois, il répondit : « Je connais ça : c'est la maladie du début, comme la rougeole est la maladie de l'enfance. Lorsque nous habitions dans la rue du Doyenné avec Arsène Houssaye, Camille Rogier et Gérard de Nerval, qui s'était construit une tente à l'aide d'une échelle double et d'un vieux rideau en brocatelle, nous avions de ces idées-là. Faire des chefs-d'œuvre, je sais ce que c'est ; j'ai fait *la Comédie de la mort* ; j'ai donné deux volumes de prose pour que l'on imprimât mes vers, dont on a vendu soixante-quinze exemplaires. Des chefs-d'œuvre, tout le monde en fait, puisque tout le monde croit en faire. Casimir Delavigne, Ponsard et Bouchardy, te démontreront que *l'École des vieillards*, que *Lucrèce*, que *le Sonneur de Saint-Paul* sont des chefs-d'œuvre. En ceci comme en toute chose, il n'y a que la foi qui sauve. Tu crois à la mission de l'écrivain, au sacerdoce du poète.

à la divinité de l'art : ô Flaubert, tu es un naïf. L'écrivain vend de la copie comme un marchand de blanc vend des mouchoirs; seulement le calicot se paie plus cher que les syllabes et c'est un tort. Toute la sculpture grecque est contenue dans la *Vénus* de Milo; de même, toute la prose, toute la poésie française peuvent être réduites à un volume; si ce volume est sauvé, l'art littéraire de la France est sauvé. Ajouteras-tu une ligne à ce volume? Je n'en sais rien, tu n'en sais rien, nul n'en sait rien; dans deux cents ans peut-être on pourra le savoir. Garder des manuscrits en réserve, c'est un acte de folie; dès qu'un livre est terminé, il faut le publier en le vendant le plus cher possible. Voilà! » Ce fut cet exposé de principes qui, agissant en sens contraire, détermina Flaubert à mettre *la Tentation de saint Antoine* en portefeuille et à écrire *Madame Bovary*.

Était-ce donc là le fond des opinions littéraires de Gautier? Non, certes, car nul plus que lui n'avait élevé haut la théorie de l'art, mais il traversait une de ces heures découragées qui sonnèrent si souvent dans son existence. La besogne du feuilleton hebdomadaire qu'il faisait alors dans *la Presse* lui était devenue odieuse; cette obligation de rendre compte de toutes les pièces que l'on jouait sur les théâtres de Paris, aussi bien à la Comédie-Française qu'à l'Hippodrome, avait fini par le lasser. Ce poids insupportable et qu'il ne pouvait rejeter sous peine de supprimer le plus clair de ses revenus, il s'en était déchargé sur Louis de Cormenin, qui depuis trois ans écrivait le feuilleton dramatique de *la Presse* sans que personne l'eût jamais soupçonné. Louis, comme je l'ai déjà dit, avait une aptitude extraordinaire pour s'approprier le style d'autrui. Il s'était assimilé la manière de Gautier et faisait des pastiches qui trompaient les yeux les plus perspicaces. Bien souvent j'ai entendu Gautier lui dire : « Mon petit chat, — c'était son mot familier dans l'intimité, — tu as fait aujourd'hui du très bon Théo. » Cela donnait un peu de répit à Gautier, qui alors écrivait *Italia*. Ce livre que l'on croirait médité dans le recueillement, au milieu d'une bibliothèque facilitant les recherches, devant le plan des villes et avec le catalogue des musées, ce livre a été écrit à l'imprimerie même, à travers la causerie des typographes, le bruit des presses, le ronflement des machines, le battement des portes et le brouhaha d'un atelier en activité. Nulle note, nul livre, nul document. La mémoire de Gautier était inconcevable; il pouvait la feuilleter avec une sécurité que rien n'a jamais démentie. Il écrivait ses phrases sans rature ni retouche; lorsqu'il avait écrit dix lignes, le prote les coupait, les donnait à composer et recommençait jusqu'à ce que l'article ou le chapitre fût terminé. Lorsque l'on apportait les épreuves à Gautier, il indiquait les erreurs

par un coup d'ongle et s'en allait respirant à pleins poumons, comme un ouvrier mineur qui, sa journée finie, remonte à la lumière. Depuis 1850, presque tous ses livres ont été faits ainsi. Il en avait pris une telle habitude qu'il me disait : « Schiller, pour s'exciter l'imagination, respirait l'odeur des pommes gâtées ; je crois que je ne puis plus écrire qu'en sentant la puanteur de l'encre d'imprimerie. » En réalité, ce maître en prose française n'aimait que les vers et il avait toujours quelques rimes qui se becquetaient dans sa cervelle. Cela ne lui était pas inutile pour échapper aux tracasseries de son existence, à laquelle les déconvenues n'ont point manqué.

Il en subit une qui fut étrange. On devait, le 6 juin 1851, célébrer à la Comédie-Française l'anniversaire de la naissance de Corneille. Dans ces solennités il est d'usage de jouer une comédie de circonstance ou de faire réciter par un acteur une pièce de vers à la gloire de l'auteur mort que l'on veut honorer. Théophile Gautier fut chargé de composer quelques strophes qui seraient lues pendant un entr'acte ou à la fin de la représentation. Nous étions en république, et Gautier crut pouvoir se dispenser de placer Louis XIV au rang des dieux ; il lui reprocha d'avoir laissé :

Corneille sans souliers, Molière sans tombeau,

et il terminait en disant :

Dans la postérité, perspective inconnue,
Le poète grandit et le roi diminue.

« Pou-ou ! » comme dit Figaro ; nul pont-levis ne s'abaissa devant le pauvre Théo, mais il fut vitupéré comme un écolier qui a fait un barbarisme dans son thème. Le bureau des théâtres relevait alors de la direction des beaux-arts, qui appartenait à M. de Guizard. C'était un fort galant homme et de bonnes manières ; il avait été préfet, je crois, et présidait aux beaux-arts, comme il eût présidé à une entreprise de roulage, avec des aptitudes administratives qui servent à tout et ne suffisent à rien. Il poussa des cris d'effroi, lorsque, selon l'usage, on lui communiqua les vers de Gautier avant d'en donner lecture au public. Il déclara tout net qu'il était subversif d'exprimer de telles idées, que c'était fomenter les tendances révolutionnaires et que l'hydre de l'anarchie elle-même ne parlerait pas autrement si elle n'avait été muselée par un gouvernement réparateur ; que dirait M. Faucher ? — Léon Faucher était alors ministre de l'intérieur ; c'est lui qui, en ma présence, répondit à Petin,

inventeur d'un aérostat : « Eh! Monsieur, nous n'avons que faire de vos ballons! nous avons déjà bien assez des chemins de fer! » — Donc M. de Guizard, représentant M. Léon Faucher, qui représentait la majorité de l'assemblée nationale, protégea Louis XIV, tança Gautier et supprima les vers. Corneille n'eut, ce soir-là, qu'une apothéose incomplète. Théo fut déconfit de cette aventure; il craignit d'être accusé de jacobinisme et s'imaginait avoir la police à ses trousses. Il ne se trompait pas trop; il était surveillé de près; mais la politique, Corneille, Louis XIV et de Guizard n'y étaient pour rien.

Un matin, Flaubert étant encore chez moi, on sonna violemment et tout aussitôt Gautier se précipita dans mon cabinet. Il était pâle, sans chapeau, avec les cheveux en désordre et la redingote fermée de travers. « Qu'as-tu donc? » Avant de répondre, il se regarda dans la glace et dit d'un ton désespéré : « Comme je suis hirsute! » puis immédiatement un vers de *Ruy-Blas* :

Leur poursuite enragée et ma fuite éperdue!

Nous ne comprenions pas. Il se laissa tomber sur un canapé, et dit : « Voilà ce que c'est que d'avoir des institutions libres; on veut me mettre en prison! » Il nous raconta alors qu'ayant l'habitude de ne jamais monter la garde, il avait été condamné par défaut à vingt-quatre heures d'emprisonnement. Le matin même, deux agens de la sûreté s'étaient présentés chez lui munis d'un mandat d'amener; il n'avait eu que le temps de se sauver par un escalier de service et d'accourir chez moi. — A mon observation un peu naïve : « Pourquoi ne montes-tu pas la garde, cela t'éviterait bien des ennuis? » il me répondit avec une conviction qui ne tolérait pas de réplique : « Je n'ai pas le droit d'altérer la beauté de mes formes en les enfermant dans un costume ridicule; je suis déjà assez humilié de porter une redingote à l'instar de celle des huissiers, sans me déshonorer en me revêtant d'une tunique qui a des épaulettes et en me coiffant d'un shako qui a un pompon. En 1832, j'ai voulu me faire saint-simonien; mais quand j'ai vu qu'il fallait mettre un pantalon blanc, un gilet rouge et une levite bleue, j'ai reculé d'horreur et j'ai spontanément renoncé au culte du dieu Père-et-Mère. Je n'entrerai que dans une religion où l'on sera coloriste; je ne servirai que dans une armée où l'on aura le respect de la forme humaine. J'aime mieux croupir dans les bastilles, comme Latude, que de manquer à mes principes. » Une fois cependant, vaincu par une première incarcération, il avait tenté de faire son service de garde national et pour se rendre au lieu d'assemblée de sa compagnie, il avait adopté un costume de bizet : pantalon gris, gilet jaune à fleurs bleues, frac vert à boutons dorés, cravate rose,

col à la Colin ; sur ses longs cheveux flottans, un bonnet de police, et pour fusil, un mousquet à rouet que lui avait prêté un peintre nommé Boissard. Le capitaine bondit d'indignation, et « les camarades » éclatèrent de rire. Gautier fut renvoyé avec sa courte honte ; c'est tout ce qu'il demandait. On le laissa tranquille pendant quelque temps ; puis les billets de garde affluèrent chez son portier ; il n'en tint compte et fut obligé de venir me demander asile. L'appartement était grand, j'installai Gautier dans une chambre voisine de celle de Flaubert, et souvent je les entendais, à trois heures, à quatre heures du matin, qui discutaient encore au lieu de dormir.

Au bout d'une quinzaine de jours, Gautier croyant avoir dépisté les recherches de ceux qu'il appelait sérieusement des sbires, retourna chez lui. Le lendemain, il était arrêté, et je recevais un billet de lui : « Je suis aux haricots, viens consoler ma captivité ; apporte-moi une lime et une échelle de corde. » Je courus à l'état-major de la garde nationale, dont le chef était le général Folz, qui me rit au nez, lorsque je le priai de remettre Gautier en liberté, et me laissa comprendre qu'il ne lui déplaisait pas de tenir un poète sous les verrous. Tout ce que je pus obtenir fut une permission pour aller faire visite au prisonnier. Où était située la prison affectée aux gardes nationaux récalcitrans, les haricots, comme l'on disait en langage peu administratif? Je ne sais plus trop ; vers le Jardin des Plantes, il me semble, dans les environs de la gare du chemin de fer d'Orléans. J'y allai ; Gautier gémissait et se promenait en maugréant dans une salle bien éclairée qui n'avait rien d'un cachot, ni d'une cellule. Il méditait des vengeances et projetait des barricades. L'idée d'être enfermé, verrouillé la nuit dans sa chambre lui causait un véritable malaise, et ce ne fut pas sans peine qu'il obtint que sa porte ne fût close qu'au loquet. Le directeur disait : « C'est contraire aux règlemens et je m'expose à de graves reproches. » Théophile Gautier, en effet, se sentait pris d'angoisse toutes les fois que, pendant la nuit, il était seul ou trop éloigné pour n'être pas entendu au premier appel. L'obscurité lui était pénible. Il lui semblait qu'à travers l'ombre la mort le guettait et allait le saisir. L'idée de la mort ne le laissait pas tranquille ; ce que l'on devait trouver après la vie l'inquiétait. Il ne souriait d'aucune religion ; à toutes les promesses d'enfer et de paradis, aux menaces de transmigration douloureuse, à la grande prairie des Peaux-Rouges, à la gehenne des juifs, aux tortures infligées par Éblis, il hochait la tête et répondait : « C'est peut-être vrai. » Dans une circonstance solennelle, je lui ai entendu dire : « Je suis un vieux chrétien ! » Ces impressions le hantaient souvent et l'attristaient. Il m'a raconté qu'étant, un jour, couché et endormi à Grenade, dans une des salles de l'Alhambra,

il s'était réveillé et s'était dit : « Une heure viendra où tu seras étendu comme te voilà et où tu ne te relèveras plus. » Il ajoutait : « Depuis cet instant, je ne me suis plus amusé ! » Comme Goethe, il avait la haine de la laideur, et la mort lui paraissait la laideur même ; comme Goethe encore, il avait pris pour devise : *Memento vivere*. Souviens-toi de vivre ! Et il aimait à citer l'inscription que, lors de son voyage en Espagne, il avait relevée sur le gnomon de l'église d'Urugne : *Vulnerant omnes, ultima necat !*

Pendant que nous nous occupions de la *Revue de Paris*, les journaux quotidiens ne cessaient de répéter : « L'horizon politique se rembrunit. » Il se rembrunissait, on peut en convenir. Le dualisme créé par la constitution de 1848 avait logiquement produit le résultat que l'on n'avait pas prévu. Entre le pouvoir législatif représenté par une assemblée unique, c'est-à-dire sans contrepoids ni contrôle, et le pouvoir exécutif représenté par un président issu du suffrage universel, nommé pour quatre ans et non rééligible, la lutte était inévitable. Elle avait éclaté et elle était alors dans toute son ardeur. Entre ces deux pouvoirs il n'y avait pas eu contrat ; le président avait dû prêter serment à l'assemblée, qui n'était, qui ne pouvait être liée envers lui par aucun engagement. L'assemblée était divisée, ou plutôt morcelée en plusieurs partis, qui tous avaient des aspirations différentes. Les légitimistes voulaient le retour de Henri V, les orléanistes désiraient la régence du prince de Joinville pendant la minorité du comte de Paris ; les fusionnistes rêvaient la réconciliation des deux branches de la maison de France et l'adoption du comte de Paris par le comte de Chambord ; les républicains cherchaient à remettre la dictature aux mains du général Cavaignac, les socialistes entrevoyaient une sorte d'état démocratico-théocratique dont ils seraient les grands prêtres. C'était l'impuissance dans la diversité et la confusion dans le désordre. A l'Élysée, le prince-président, taciturne, indifférent en apparence, regardait et attendait. Dans une minute d'expansion, il avait répété le mot de Saint-Just : « L'avenir est aux apathiques. » Il avait sur l'assemblée un avantage redoutable ; il ne disait rien, et l'assemblée ne cessait de parler. L'essence même du pouvoir est d'être usurpateur. Entre le président et l'assemblée il y avait émulation, une sorte de steeple-chase dont un acte illégal était le but : qui arriverait le premier ? l'homme ou les hommes ? Le président voulait supprimer l'assemblée ; l'assemblée voulait se débarrasser du président. Quand le fait se produirait-il ? Nul ne le savait, mais chacun était certain qu'il se produirait. Dans la même journée, vers cette époque, on me disait : « Vous savez ? c'est pour demain ; le président couchera à Vincennes ; les mesures sont prises, l'armée est avec les représentans ; il est temps

d'en finir avec ce traître! » — Une heure après, on me disait : « Vous savez? c'est pour demain; l'assemblée sera dispersée par la force; les mesures sont prises : l'armée est avec le prince; il est temps d'en finir avec ces bavards! » Paris en parlait et paraissait ne s'en soucier guère. Quelquefois, cependant, le soir, on voyait des hommes se glisser mystérieusement autour de l'Élysée, tâcher de pénétrer par le regard dans la cour, dans le jardin et contempler les fenêtres du palais ; c'étaient des représentans inquiets qui venaient s'assurer si quelque guet-apens ne se préparait pas.

Un hasard me permit d'assister à une petite scène du prologue dont le drame devait être le coup d'état du 2 décembre. Je connaissais le comte de Morny, je lui avais montré la collection des épreuves photographiques que j'avais faites en Égypte, en Nubie, en Palestine et en Syrie. C'était alors un objet de curiosité et une sorte de primeur, car nul n'avait encore relevé à l'objectif les monumens du Caire, les temples écroulés sur les bords du Nil, les différens aspects de Jérusalem et les ruines de Baâlbeck. Morny m'avait demandé de communiquer ma collection au président, qui pouvait s'y intéresser ; j'avais proposé de lui en offrir un exemplaire. Il avait accepté, et nous avions pris jour pour aller ensemble à l'Élysée. Ce fut le mercredi 26 novembre que je me rendis chez lui. Il habitait au numéro 17 de l'avenue des Champs-Élysées un hôtel que l'on avait surnommé « la niche à Fidèle, » parce qu'il était contigu à la demeure de la comtesse Lehon, à laquelle on attribuait des bontés pour celui dont la devise tracée autour d'une fleur d'hortensia était : *Tace et memento*. Chez le comte de Morny se trouvaient le comte de Flahaut, Gabriel Delessert, Fernand de Montguyon, Paul Daru, tous morts aujourd'hui. Le prince Louis-Napoléon nous reçut avec cette affabilité qui lui était naturelle et que l'éducation avait développée au plus haut degré. Il devait, à cette époque, être déjà préoccupé de sa future Histoire de Jules César, car il me questionna sur les traces monumentaires que le vainqueur de Pharsale avait pu laisser en Égypte et regarda le portrait de Ptolémée Césarion, que j'avais relevé sur la façade occidentale du temple de Kalabscheh. Il me parla aussi de l'île de Périm, qui, disait-il, serait prise par les Anglais aussitôt que Suez serait reliée à Alexandrie par un chemin de fer : il ne s'était pas trompé dans ses prévisions. Au moment où je prenais congé, il me dit : « Je suis chez moi tous les lundis, j'espère vous y voir. »

Le vendredi suivant, je dînais en ville : outre le comte de Flahaut et le comte de Morny, les convives étaient Prosper Mérimée, Victor Cousin, Viollet-le-Duc : tous morts. Au cours de la soirée, Morny me

dit : « Irez-vous lundi à l'Élysée? » Je haussai les épaules avec un geste d'indécision. Morny insista : « Venez donc, ça vous intéressera. » Le lundi, 1er décembre, j'arrivai au palais de l'Élysée vers neuf heures du soir; on recevait dans les salons du rez-de-chaussée où j'avais souvent dormi, après la révolution de 1848, lorsque pendant les journées de trouble on y casernait la garde nationale. Il y avait peu de monde; des officiers de la garnison, si mes souvenirs sont exacts, quittaient leur sabre avant de pénétrer dans le salon, où ils se faisaient nommer au président, qui restait debout et paraissait fort calme. J'étais dans un coin et je causais avec le marquis Turgot, qui alors était ministre des relations extérieures, lorsque je vis entrer Henri Vieyra. Je le connaissais. Il avait été mon chef de bataillon pendant l'insurrection de juin; je l'avais vu à l'œuvre; c'était un homme énergique, qui n'avait jamais caché ni ménagé son dévoûment au prince Louis-Napoléon Bonaparte. Il était depuis peu chef d'état-major de la garde nationale. Lorsqu'il s'approcha pour saluer le président, celui-ci s'avança vers lui, et, le prenant par le bouton de son habit, il lui parla longtemps à voix basse. La conversation dura près de vingt minutes, puis Vieyra sortit sans adresser la parole à personne. Turgot me dit en riant : « Vieyra s'en va comme s'il portait un secret d'état. » Le président venait de l'initier à ses projets; dès la nuit, le coup de force serait entrepris. En qualité de chef d'état-major de la garde nationale, Vieyra devait faire enlever et réunir en lieu sûr les tambours et les réserves de cartouches déposés dans les mairies; il devait en outre s'opposer à tout rassemblement des gardes natio naux, soit en bataillon, soit en compagnie, soit en groupes isolés. Vieyra accepta la mission et sut la remplir.

La soirée s'avançait, le comte de Morny, que j'attendais, n'était pas venu; ce défilé de gens qui entraient, saluaient et prenaient place, me paraissait fastidieux; je m'en allai vers dix heures et demie et je me rendis à l'Opéra-Comique, où l'on donnait la première représentation d'une pièce intitulée : *le Château de la Barbe bleue*. J'arrivai au moment où le dernier entr'acte commençait. A cette époque, l'opérette n'avait pas encore pris la place des opéras comiques auxquels Herold, Boieldieu, Auber et Halévy avaient consacré un talent considérable; une nouvelle œuvre jouée sur le théâtre que les gens du monde appelaient Feydeau était un petit événement auquel il était de bon ton de prendre part. Dans une loge d'avant-scène du rez-de-chaussée j'aperçus Morny souriant et fort occupé à lorgner une jeune fille blonde qui se démenait au balcon pour se faire remarquer. J'échangeai de loin un bonjour avec lui. Dans le couloir des premières, à côté du foyer, je rencontrai le général

Cavaignac, se dandinant selon son habitude et portant sa tête intelligente et ferme au-dessus d'une haute cravate blanche. Je m'arrêtai à causer avec lui, et nous nous séparâmes quand le coup de sonnette annonça que le troisième acte allait commencer. Je ne me doutais guère que j'avais, en l'espace de deux minutes, salué le vainqueur et parlé au vaincu du lendemain. — Je reconduisis Théophile Gautier chez lui; lentement nous marchâmes sur le boulevard, tout était normal et dans la régularité de la vie parisienne; quelques fiacres roulaient sur la chaussée, l'entresol des grands restaurans était éclairé, les promeneurs attardés, fumant leur cigare ou fredonnant une ariette, passaient auprès de nous; nul soldat, nul sergent de ville ; Paris allait s'endormir de son sommeil habituel. Longtemps je restai devant la porte de Gautier à causer avec lui de Constantinople, où il espérait pouvoir aller dans le courant de l'année suivante. Lorsque nous nous quittâmes, il était plus d'une heure du matin.

En rentrant chez moi, je fus stupéfait de voir Louis de Cormenin qui m'attendait. Il me dit : « Il se passe quelque chose d'extraordinaire : tout à l'heure, vers minuit, dans la rue Vieille-du-Temple, j'ai vu que l'imprimerie nationale était gardée par une compagnie de la garde municipale sous les ordres d'un capitaine. J'ai voulu demander des explications ; on m'a répondu un : « Passez au large ! » qui n'était pas gracieux. Je sais que des généraux ont eu aujourd'hui une conférence avec Saint-Arnaud; tu verras, demain on se tirera des coups de fusil dans les rues de Paris. Mon père est à Joigny, je n'en suis pas fâché. Je ne sais pas qui engagera la bataille, mais celui qui aura le dessous sera malmené, car on ne pardonne jamais les torts que l'on a, et on les fait expier à ses adversaires. » Louis était ému et inquiet, je le trouvais exagéré. Je lui reprochai d'imaginer des chimères, j'essayai néanmoins de le rassurer et je le renvoyai, car j'avais envie de dormir. Le lendemain matin, un domestique m'apprit que, pendant la nuit, on avait placardé des affiches sur les murs, que des régimens se massaient dans les rues, que l'assemblée nationale était dissoute, que le comte de Morny était ministre de l'intérieur et que l'on avait arrêté plusieurs généraux. Le coup d'état était fait.

Les conditions de la vie sociale et politique se trouvaient brusquement modifiées à l'heure même où nous allions entrer dans l'existence militante. Une période mauvaise venait de s'ouvrir; dans une seconde et dernière série de ces Souvenirs, je dirai plus tard comment et avec quels amis, aujourd'hui disparus, je l'ai traversée.

MAXIME DU CAMP.

LES

DERNIERS PROGRÈS

DU

DROIT INTERNATIONAL

Il y a, comme en témoigne la correspondance récente encore de M. de Moltke et du professeur Bluntschli, des hommes d'état et des chefs militaires qui nient, ou peu s'en faut, le droit international lui-même, à plus forte raison les progrès du droit international. L'argument est simple : les querelles des peuples se vident par la guerre; donc, après la défaite de l'un et la victoire de l'autre, le droit lui-même est à la discrétion du plus fort. Or, suivant une maxime du président Garfield, « une loi manquant de sanction n'est pas une loi. » Où le progrès reste à la merci d'un coup d'épée, il n'y a pas de progrès.

Les progrès du droit international, à coup sûr, sont plus lents et moins facilement saisissables que ceux de la loi civile ou de la loi criminelle. Que la torture ou la confiscation vienne à disparaître d'un code européen, le progrès est précis, indiscutable; il passe du jour au lendemain à l'état de fait acquis. Il n'en est pas de même dans la sphère du droit international. D'abord il n'y a pas au milieu des peuples un pouvoir central organisé qui puisse se faire obéir. Ensuite, quand le perfectionnement de la civilisation semble imposer certaines réformes, que les efforts patiens de certains hommes d'état sont sur le point de les faire prévaloir, et que déjà l'adhésion de plusieurs grandes puissances les a consacrées, la brusque intervention de la force peut tout déranger. Si tout n'est pas à recommencer, il se peut du moins qu'un brutal abus de la victoire

remette en question beaucoup de choses. Le droit ne s'éteint pas, mais il s'éclipse.

Il n'en peut être autrement, qui le conteste? dans l'état actuel des sociétés européennes. Mais il n'en faut pas conclure qu'il n'y ait pas de droit international, que certaines pratiques ne soient pas, à la longue, abandonnées d'un commun accord et que de nouveaux principes, dictés par un sentiment plus élevé de la justice, ne règlent pas définitivement, à un moment donné, les rapports internationaux. Ce qui trompe certains observateurs, c'est qu'ils bornent leur examen à un trop petit nombre de faits et à un trop court espace de temps. A procéder de la sorte, on arriverait à nier tous les progrès, car il n'est pas de peuple qui n'ait vu, en-deçà de ses frontières et sur son propre territoire, le droit succomber sous la force. Cela ne signifie pas que la cause du progrès soit à jamais vaincue : le plus souvent, après quelques années, le droit prend sa revanche, et l'humanité reprend sa marche. Les choses ne se passent pas autrement dans la sphère des rapports internationaux, quoique l'observateur, devant lequel l'horizon s'est élargi, doive généralement se résigner à une plus longue attente.

Par cela seul que les citoyens d'un même état sont en contact, on voit se développer chez eux la notion du juste. Comme les nations ne peuvent pas plus s'isoler que les individus, il faut que chacune d'elles apprenne à respecter le droit des autres pour faire respecter le sien. Ainsi se fonde, en vertu d'un principe nécessaire, une loi qui règle les rapports de peuple à peuple. Dès qu'elle existe, elle ne peut que se purifier à mesure que les nations s'éloignent de la barbarie, qu'elles comprennent mieux leur intérêt réciproque, qu'elles corrigent leur droit public interne, qu'elles envisagent plus clairement sous tous ses aspects l'idée générale du juste.

Le droit international se transforme ainsi par la coutume universelle des peuples, et cette adhésion générale (*consensus gentium*) est la marque la plus irrécusable d'un progrès accompli. Par exemple, Grotius enseignait encore, en 1625, que, « par le droit des gens, » tous les prisonniers faits dans une guerre publique et en forme sont réputés esclaves. Mais il ajoutait presque aussitôt : « Tous les chrétiens généralement ont trouvé à propos d'abolir entre eux l'usage de rendre esclaves des prisonniers de guerre. » Voilà le progrès acquis ; les peuples soumis à l'ancienne coutume l'ont jugée incompatible avec leur nouvelle conception du juste : c'est ainsi qu'une loi plus parfaite est, par la volonté commune, sortie de l'ancienne loi. Même avant que les peuples aient unanimement accepté ce nouveau joug, on peut reconnaître que certaines réformes s'accomplissent ou sont à peu près accomplies. Quand

le congrès de Paris eut, en 1856, posé les bases d'un droit maritime uniforme en temps de guerre, l'Espagne, le Mexique et les États-Unis refusèrent d'adhérer à ses résolutions. Cependant la civilisation venait de remporter une de ses victoires, et, comme le disait M. Franck en 1860, comme le répéta Calvo en 1868, le droit international avait fait un grand pas. Un simple traité qui détermine d'une façon plus équitable et plus humaine les rapports de deux ou trois puissances sert à la fois de règle aux contractans et de modèle aux autres peuples : chaque réforme partielle de l'ancienne pratique en annonce la réforme universelle, et lorsqu'une série de pactes a sanctionné l'innovation, le *consensus gentium* est établi ou près de s'établir, la révolution est faite. Quand les traités des Pyrénées, de Nimègue, de Ryswick et d'Utrecht eurent successivement exigé que les navires neutres saisis par les croiseurs belligérans ne pussent être définitivement attribués au capteur sans qu'un tribunal spécial en eût déclaré la prise bonne et valable, ce principe ne fut plus contestable.

Chaque état peut même, abstraction faite des contrats internationaux, par le seul développement de son droit public interne, concourir au développement du droit international. Si la France n'avait pas écrit dans son règlement du 26 juillet 1778 que le pavillon neutre couvre la marchandise à l'exception de la contrebande de guerre et n'avait pas défendu cette maxime avec persévérance, il n'est pas certain qu'elle eût pu la faire prévaloir, en 1856, au congrès de Paris. La loi américaine de 1818 concernant les enrôlemens pour l'étranger a, sans nul doute, exercé une sérieuse influence sur la détermination des lois générales de la neutralité. Le gouvernement anglais s'en inspirait dès 1819 et faisait voter un *act* analogue, que compléta l'*act* du 3 août 1870, défendant à tout citoyen du royaume-uni de s'engager dans les armées des belligerans, de recruter des soldats pour leur compte, de ravitailler directement leurs escadres, de construire ou d'équiper des navires destinés aux hostilités. Il n'y a pas là, sans doute, une règle générale, obligatoire pour tous, mais l'utile préface d'une règle générale. C'est à la fois un fragment du droit international et le droit commun international en voie de formation.

Les écrits des publicistes sont un dernier élément de ce progrès. Kent, le grand juge de la cour suprême des États-Unis, allait assurément trop loin lorsqu'il énumérait, en 1826, parmi les sources du droit public international, les ouvrages des jurisconsultes : leur autorité se borne à mettre en relief et à fortifier les principes qui dérivent de la nature des choses ou reposent sur le consentement des peuples. Cependant certains livres ont contribué plus sûrement que dix conventions à propager des vérités qui sont devenues

des lois. Le *Mare liberum* de Grotius, qui révolta si fort le gouvernement anglais et provoqua jusqu'à la fin du XVIIe siècle une polémique si vive, fut la première arme des faibles contre l'usurpation des forts, leur premier titre à l'affranchissement des mers et comme la grande charte des peuples navigateurs.

Puisque nous savons où chercher le droit international et ses développemens progressifs, nous pouvons examiner quels sont au juste, depuis cinquante ans, soit dans les guerres continentales, soit dans les guerres maritimes, les progrès accomplis.

I.

C'est une maxime admise aujourd'hui par tous les peuples civilisés que la guerre a lieu entre les états, non entre les particuliers. Pour comprendre exactement quel a été, dans cet ordre d'idées, le développement progressif du droit international, on n'a pas même besoin de rappeler à quels excès les belligérans croyaient encore pouvoir se livrer pendant la guerre de Trente ans; il suffit d'ouvrir le fameux traité de Grotius sur le droit de la guerre et de la paix, qui fut l'oracle du XVIIe siècle, et qu'on édita quarante-cinq fois de 1625 à 1758 : « La licence de faire du mal à un ennemi, dit le publiciste hollandais, regarde premièrement les personnes. Il y a là-dessus quantité de témoignages de bons auteurs. Le sang d'un ennemi ne souille point celui qui le tue, c'est un mot d'Euripide, qui avait passé en proverbe parmi les Grecs... Cette licence s'étend bien loin... Car, quand on déclare la guerre à un peuple, on la déclare en même temps à tous ceux de ce peuple. Nous pouvons donc tuer impunément les sujets de l'ennemi et sur nos propres terres, et sur les siennes, et sur une terre qui n'appartient à personne, et sur mer... Une preuve, au reste, que la licence de la guerre s'étend fort loin, c'est que le droit des gens n'en met point à couvert les enfans et les femmes, que l'on peut tuer impunément (1). » Il fallait citer ce morceau, qu'une analyse eût affadi. Telle était, aux yeux de ce jurisconsulte philosophe, non pas seulement la tradition, mais la règle stricte.

Franchissons un peu plus d'un siècle. En 1758, parut l'ouvrage de Vattel, qui n'est pas un grand philosophe, mais un honnête homme, sachant traduire en prose agréable et claire les idées de ses contemporains. Celui-ci va enseigner que « la fin légitime ne donne un véritable droit qu'aux seuls moyens nécessaires pour

(1) L. III, c. IV. Il faut, il est vrai, rapprocher de ce chapitre le chapitre XI du même livre, intitulé : « De la modération dont on doit user dans une guerre, même juste, et premièrement à l'égard du droit de tuer les ennemis. »

obtenir cette fin, » qu'on peut sans doute choisir les moyens les plus efficaces pour mettre l'ennemi hors d'état de résister, mais pourvu qu'ils ne soient pas « proscrits par la loi de la nature. » Les femmes, les enfans, les invalides sont assurément au nombre des ennemis; mais, comme ils n'opposent aucune résistance, on aurait tort de leur ôter la vie. Bien plus, la guerre se faisant aujourd'hui par troupes réglées, les paysans, les bourgeois, qui ne s'en mêlent point, n'ont « pour l'ordinaire » rien à craindre « du fer de l'ennemi. » « Louable coutume, » s'écrie le publiciste neuchâtelois, bien digne des nations « qui se piquent d'humanité! » Ce qui manque à Vattel, c'est un point de départ. Par exemple, si l'on épargne les laboureurs, c'est, à l'en croire, « en considération de leur travail si utile au genre humain. » Mais il se figure encore « qu'on a des droits sur eux, » comme sur les enfans et sur les femmes, « parce qu'ils appartiennent à la nation avec laquelle on est en guerre et que, de nation à nation, les droits et les prétentions affectent le corps de la société avec tous ses membres. » Ce sont encore les prémisses de Grotius, mais avec des conclusions au rebours des prémisses. Soixante-dix ans plus tard, Kent ne reculera pas devant la même inconséquence.

Le grand-juge des États-Unis aurait pu se rappeler une très célèbre séance de notre conseil des prises, où il avait été proclamé, en l'an VIII, par Portalis, que les particuliers dont les états belligérans se composent sont ennemis comme soldats, non comme hommes ni même comme citoyens, c'est-à-dire que ces états seuls sont ennemis, mais que leurs citoyens ne le sont ni entre eux ni de l'état ennemi. Mais un autre jurisconsulte, réfugié aux États-Unis et devenu leur enfant adoptif, reprit en 1863 ce principe de droit moderne, en tira presque toutes ses conséquences, et le fit passer, sous une forme concrète, dans les *Instructions pour les armées en campagne de l'Union américaine*, rédigées à la demande du gouvernement fédéral et ratifiées par le président Lincoln. Ces *Instructions*, l'un des documens les plus considérables de l'histoire contemporaine, et dont l'importance a d'ailleurs été déjà signalée en-deçà comme au-delà du Rhin, sont beaucoup plus complètes et plus développées que les règlemens en usage dans les armées européennes : leurs effets, d'après les prévisions de Bluntschli, s'étendront certainement au-delà des États-Unis et elles finiront par transformer le droit de la guerre. Il semble même au professeur d'Heidelberg que les états européens ne puissent pas rester, sur ce terrain, en arrière des États-Unis « sans être mis au ban de l'opinion publique. » Les États-Unis nous paraissent, en effet, avoir donné sur ce point une de ces impulsions qui, une fois reçues, sont irrésistibles.

L'article 22 des *Instructions* est la contre-partie de la doctrine si fortement coordonnée par Grotius au livre III de son traité *de Jure belli et pacis*. « L'usage a prévalu, dit-il, d'établir une distinction marquée, surtout dans les guerres continentales, entre l'individu appartenant à une nation ennemie et l'ensemble de la nation représentée par ses soldats en armes. C'est un *principe* de plus en plus généralement reconnu que le citoyen non armé doit être respecté dans sa personne et ses propriétés autant que les exigences de la guerre le réclament. » C'est l'honneur du ministre Stanton et des officiers chargés par lui de reviser le projet de Lieber que de n'avoir pas dédaigné cette sorte d'exposé théorique où l'ancien volontaire de l'armée de Blücher, devenu philosophe, au lieu de se borner à défendre ou à prescrire, *more militari*, tels ou tels actes, fit appel à la raison des généraux et des soldats. C'est dans le même esprit que sont conçues quelques autres considérations générales ; par exemple quand le règlement déclare que la paix est la condition normale des peuples et que l'objet suprême de toute guerre moderne est l'établissement d'un nouvel état de paix (article 29); que la guerre n'implique en général aucun acte d'hostilité de nature à rendre sans nécessité le retour à la paix plus difficile (article 16) ; ou que les hommes, après avoir pris les armes dans une guerre régulière, ne perdent pas le caractère d'êtres moraux, responsables les uns envers les autres et envers Dieu (article 15). Aux yeux de beaucoup de gens, le pouvoir législatif ou réglementaire perd son temps à donner de semblables conseils. Mais on ne saurait accuser les Américains de méconnaître le prix du temps, et rien ne vaut, à mon avis, cet exemple et cette leçon donnés par les gens les plus « pratiques » de la terre.

L'auteur des *Instructions*, on le croira sans peine, ne s'attarde pas dans le domaine de la spéculation pure. Après avoir énoncé des principes, il les applique. On ignore assez généralement que les publicistes du XVII[e] siècle se demandaient sérieusement si le droit des gens permet de faire assassiner un ennemi. Grotius voulait bien distinguer deux sortes d'assassins : les uns, qui trahissent leurs engagemens, comme des sujets par rapport à leur maître, des vassaux par rapport à leur seigneur ; les autres, qui ne les trahissent pas, comme Pépin, père de Charlemagne, lequel, « ayant passé le Rhin avec un seul garde, alla tuer son ennemi dans sa chambre ; » et ces derniers ne lui paraissaient pas violer le droit des gens! Voici la formule du droit moderne : « Les nécessités militaires autorisent la destruction des ennemis armés et de toute personne dont la destruction est incidemment inévitable *dans les rencontres à main armée* » (article 15). « Les simples citoyens ne sont plus mis à mort » (article 23). Vattel, à vrai dire, avait déjà fait

remarquer que le belligérant, en protégeant les habitans désarmés, s'épargnait bien des maux et des dangers. Mais ce que prescrit l'intérêt d'un jour, l'intérêt du lendemain peut aussi le défendre, et les *Instructions* tiennent un langage autrement catégorique. « La protection accordée au citoyen inoffensif du pays ennemi, disent-elles, est la règle ; le trouble dans ses relations privées est l'exception. » La protection des habitans du pays ennemi par le belligérant érigée en règle, c'est la négation formelle, absolue de l'ancienne doctrine. Mais ce dernier progrès est si conforme à la conception moderne du juste et aux exigences de la civilisation contemporaine que les belligérans ne vont plus pouvoir se dispenser de conformer sinon tous leurs actes, au moins tous leurs discours à la maxime de Lieber. « Je fais la guerre contre les soldats français et non contre les citoyens français, lit-on dans la proclamation du roi Guillaume (11 août 1870). Ces derniers continueront donc à jouir de la sécurité pour leurs personnes et pour leurs biens aussi longtemps qu'ils ne m'enlèveront pas eux-mêmes, par des actes d'hostilité contre les troupes allemandes, le droit de leur accorder ma protection. »

La guerre une fois envisagée sous cet aspect, on déduit aisément du nouveau principe un grand nombre de conséquences. Par exemple, puisqu'on a banni toute idée de lutte entre particuliers, l'assiégeant qui veut bombarder une place n'est-il pas tenu de prévenir l'assiégé pour que celui-ci puisse éloigner ou mettre en sûreté les invalides, les enfans et les femmes ? Peut-on bombarder les villes ouvertes ou même (à moins de nécessité stratégique absolue) l'intérieur, habité par la population civile, d'une ville reliée à des ouvrages fortifiés ? Vattel tâtonne sur ces questions, et, sans les résoudre scientifiquement, se borne à gémir sur les nécessités de la guerre en remarquant que « les bons princes » n'usent ici de leur droit qu'avec répugnance et à l'extrémité. Or nul ne peut exiger du belligérant qu'il soit « bon prince » : le point essentiel, c'est qu'une règle commune s'impose à tous, bons ou mauvais. Dès 1819, Klüber avait enseigné que les assiégés, avant le bombardement, doivent avoir été sommés au moins une fois de se rendre. Les *Instructions* américaines n'admettent, en pareil cas, une surprise que si elle est « commandée par la nécessité. » « Il peut être nécessaire, avait répété Bluntschli peu de temps avant la guerre franco-allemande, de surprendre l'ennemi afin d'enlever rapidement la position, et, *dans ce cas*, la non-dénonciation du bombardement ne constituera pas une violation des lois de la guerre. » L'exception confirme la règle. L'opinion émise à quarante ans de distance par les deux professeurs d'Heidelberg n'empêcha pas, il est vrai, les Prussiens de bombarder Paris, en 1871, sans dénonciation préalable. On sait que les mem-

bres du corps diplomatique protestèrent. « En réservant aux gouvernemens de.., leur répondit M. de Bismarck, l'*initiative d'un examen plus approfondi de la question théorique*, je me borne à maintenir que la dénonciation préalable d'un bombardement n'est point exigée d'après les principes du droit des gens. » Un examen plus approfondi n'était pas nécessaire et la protestation du corps diplomatique était fondée, la surprise n'étant pas, à coup sûr, commandée cette fois par la nécessité. Ce fut une autre violation du droit des gens que de diriger le feu sur les édifices publics et sur les maisons particulières, à plus forte raison de canonner des villes ouvertes. On se rappelle l'éloquente protestation par laquelle l'Institut de France signala, le 18 septembre 1870, ces inutiles excès « au monde civilisé, à la justice de l'histoire, à la réprobation de la postérité. » De tels abus de la force ne sauraient modifier la règle internationale. Plus ils sont avérés, plus il importe de les dénoncer à l'Europe, et de montrer où est la vérité. Quand on est dix contre un pour condamner certaines pratiques, il y a beaucoup de chances pour que le droit ait son tour.

On ne croyait déjà plus en 1625, nous l'avons vu, que les chrétiens pussent réduire en esclavage leurs coreligionnaires vaincus, et Grotius, après Bodin, reconnaissait même que, par une sorte de privilège, tout esclave, par conséquent l'esclave fait à la guerre, dès qu'il mettait le pied sur le sol français, redevenait libre. Lieber, rédigeant des instructions en vue d'une guerre suscitée par la révolte des états esclavagistes, donne à la question toute son ampleur. Il n'y a plus, à ce point de vue, de catégories dans l'humanité : les États-Unis ne s'arrogent pas le pouvoir de transformer un seul homme, chrétien ou non, en esclave. Bien plus, si, dans une guerre entre les États-Unis et un peuple qui reconnaît l'esclavage, un esclave est pris par les soldats des États-Unis ou vient se placer sous leur protection, il recouvre sur-le-champ et pour toujours les droits de l'homme libre. Vattel admettait encore que, dans tous les cas où l'on est en droit de tuer, on peut réduire en esclavage ; les États-Unis se refusent formellement à réduire qui que ce soit en servitude à titre de représailles ; si quelqu'un de leurs ennemis fait un esclave de leurs soldats, c'est un crime contre le droit des gens, qui doit être puni de mort. Aucune partie du problème ne reste donc à résoudre, et la conscience humaine n'a plus rien à réclamer.

Mais comment traiter ces prisonniers de guerre qu'on ne réduit plus en esclavage ? Vattel n'a pas, sur ce point, d'idée bien arrêtée. Il commence par proclamer qu' « un grand cœur » ne doit plus sentir que de la compassion pour un ennemi vaincu, et finit par avouer qu'on peut, à la rigueur, dans certains cas exceptionnels, « faire périr de sang-froid un grand nombre de prisonniers. » Comme

nul n'est tenu d'être magnanime, les Russes, s'ils se fussent souciés de Vattel en 1812 et en 1813, eussent pu, sans nul doute, invoquer son témoignage lorsqu'ils firent, à cette époque, transporter en Sibérie comme des criminels un grand nombre de prisonniers français. Il est peu de questions sur lesquelles on ait obtenu, dans la seconde moitié du XIXe siècle, un progrès plus décisif. Ce fut le gouvernement français qui, cette fois, donna le signal en publiant dans son journal officiel militaire, le 6 mai 1859, un très bon règlement « pour la direction, la police et le placement des prisonniers. » Le sort des prisonniers sur parole fut dès lors adouci : ils purent correspondre librement avec leurs compatriotes qui se trouvaient sur notre territoire, le ministère de la guerre se réservant de vérifier les lettres qui leur venaient de l'étranger ou qu'ils adressaient à l'étranger; on leur permit de conserver leurs « ordonnances; » ils eurent même la faculté de s'absenter, avec certaines autorisations, de la ville qui leur aurait été assignée pour résidence. Non-seulement tous les prisonniers de guerre durent être traités « avec les égards que comporteraient leur position et leur conduite, » mais on leur affectait une solde, dite « de station, » qu'un tarif annexé au règlement fixe à 7 cent. 1/2 par jour pour les sous-officiers ou les soldats et porte à 4,000 francs par an pour les généraux de division; on décidait qu'ils seraient traités et conduits en route « comme des recrues; » on allait jusqu'à leur laisser le tabac de cantine aux mêmes conditions que s'ils étaient sous nos drapeaux. Quelques années plus tard, Bluntschli devait enseigner que l'état peut astreindre les prisonniers de guerre à certains travaux, afin de se rembourser des dépenses faites pour leur entretien. La France avait montré plus de désintéressement, et c'est à un autre point de vue qu'elle envisage le labeur de ses prisonniers. Le ministre de la guerre, d'après le règlement de 1859, ne permet de les employer à des travaux publics que si le ministre dans les attributions spéciales duquel rentrent ces travaux lui a fait connaître d'abord « la nature et le mode de distribution du traitement qui sera alloué en totalité sur les fonds de son ministère » à ces prisonniers. Les particuliers qui veulent les employer dans l'agriculture ou dans l'industrie doivent leur fournir non-seulement le logement, la nourriture, les outils et une blouse, mais encore une allocation *journalière* (de 40 cent. au moins, autant que possible) à titre de centimes de poche. Enfin les préfets veillent à ce qu'une portion du produit de ce travail soit mise en réserve pour former aux prisonniers « une masse individuelle qui restera leur propriété. » Ce règlement fait honneur au gouvernement français, et nous devions d'autant moins le passer sous silence que la plupart des publicistes contemporains ne le mentionnent pas, ou, s'ils le mentionnent, n'en font pas res-

sortir l'importance. L'auteur des *Instructions* américaines, d'ailleurs beaucoup moins précis, n'a donc fait qu'élargir une voie déjà frayée en déclarant que le prisonnier de guerre n'est pas un ennemi public; que, si on l'interne ou on l'emprisonne, c'est uniquement pour empêcher son évasion; qu'on lui doit, s'il est blessé, tous les soins compatibles avec le service médical, etc. (1). Il est impossible que le belligérant dont les soldats sont ainsi traités réponde au bien par le mal et que ces actes, quoique paraissant n'engager que leur auteur, ne finissent pas aussi par engager ceux qui en profitent. Ces nouvelles maximes internationales s'imposent à tous les peuples et, quoique le général Vogel de Falkenstein les ait, à coup sûr, ouvertement méconnues en 1871 (2), il faut reconnaître qu'on les a, dans la guerre franco-allemande, assez fidèlement observées.

Les Allemands, au contraire, violèrent alors les lois qui règlent depuis longtemps dans les pays civilisés le sort des otages. Ils n'ont pas sans doute directement enfreint ce privilège, reconnu par un Scipion dans une guerre punique, qui défend de les mettre à mort pour venger l'inexécution d'un arrangement entre belligérans. Mais comme nos paysans, en certains endroits, enlevaient les rails ou cherchaient à empêcher la circulation sur les voies ferrées, ils obligèrent plusieurs fois les notables des provinces occupées à monter sur les locomotives des trains qui transportaient leurs soldats, de manière à faire comprendre que tout accident causé par l'hostilité d'un Français atteindrait avant tout des Français. Par exemple, les notables de Nancy accompagnaient ces trains jusqu'à Toul, ceux de Toul jusqu'à Commercy, ceux de Commercy jusqu'à Bar-le-Duc, etc., et les publicistes étrangers attestent que ce « service » fut organisé « avec une sévérité inouïe, pour ne pas dire plus. » Ce ne sont pas seulement nos jurisconsultes qui dénoncèrent ces procédés de « blindage humain. » Calvo, que rien n'oblige à prendre parti pour la France, les a flétris avec une énergie singulière. Bien plus, on les a blâmés à Heidelberg! Bluntschli remarque que cette pratique compromettait la vie de gens innocens sans procurer un sérieux accroissement de sécurité, « les fanatiques auteurs de ces attentats tenant peu de compte de la vie de notables qui étaient parfois pour eux un objet de haine. » Il est bon de constater cette unanimité des publicistes pour établir que si, dans une circonstance, la force a

(1) Toutefois, tandis que le règlement de 1859 punit la tentative d'évasion d'un mois de cachot suivi d'un emprisonnement aussi long que le jugera bon le ministre de la guerre, les *Instructions* américaines défendent de punir l'évadé, s'il est repris, parce que la tentative d'évasion n'est pas un crime d'après les lois de la guerre.

(2) En prescrivant des représailles contre dix prisonniers à chaque évasion d'un prisonnier français.

primé le droit, la règle internationale n'a pas fléchi devant le tribunal de l'Europe. Le meilleur moyen de prévenir ces retours offensifs de la barbarie est encore l'appel sans trêve à la conscience publique et l'infatigable revendication du droit.

Les *Instructions* américaines contiennent une disposition importante qui devrait figurer dans le règlement de toutes les armées européennes. Il est expressément défendu d'obliger les citoyens de l'état ennemi à « entrer au service » du gouvernement victorieux, tant que celui-ci n'a pas fait du territoire soumis une portion de son propre territoire. C'est assurément violer un principe élémentaire du droit international que de contraindre, avant la conquête définitive, des gens à se battre contre leur pays, comme les Anglais l'exigèrent encore, à la fin du XVIII[e] siècle, de matelots des États-Unis pris pendant les hostilités. Cette question n'est plus douteuse, et l'on peut affirmer sans témérité que nos contemporains ont définitivement répudié, sur ce premier point, une exécrable pratique. Mais ils ne font, selon nous, qu'appliquer une règle générale. C'est encore, quoi qu'on ait dit, entrer au service d'un belligérant que de coopérer pour son compte à des travaux *militaires* dont l'achèvement prépare ou facilite sa victoire. Bluntschli se trompe en enseignant, sans distinction, que les habitans d'un territoire occupé sont tenus d'obéir au chef de l'armée d'occupation. Ils sont tenus, au contraire, de lui désobéir dès qu'on prétend les faire contribuer directement à la défaite et à la ruine de leur patrie.

Il faut sans doute reconnaître que certains ordres du belligérant, dès qu'il a pris possession effective d'un territoire ennemi, doivent être exécutés, puisque l'ancien gouvernement cesse, en fait, d'exercer ses pouvoirs. Cependant, même alors, par cela seul que le droit de vie et de mort sur les « ressortissans » de l'état ennemi est proscrit par les lois modernes de la guerre, ce belligérant ne saurait imposer sa volonté à tout prix. Les Prussiens purent, en 1871, enjoindre aux ouvriers de Nancy de contribuer à la réparation d'un pont de chemin de fer détruit par les francs-tireurs français; mais, quand ils appuyèrent leur injonction d'une menace ainsi conçue : « Si demain, mardi, 24 janvier, à midi, cinq cents ouvriers des chantiers de la ville ne se trouvent pas à la gare, les surveillans d'abord et un certain nombre d'ouvriers ensuite seront fusillés sur place, » ils excédèrent manifestement leur droit. Le ministre de Roon put aussi, le 15 décembre 1870, défendre aux habitans des provinces occupées de se rendre sous les drapeaux de leur pays; mais Bluntschli lui-même doute qu'il ait légitimement édicté contre les contrevenans le bannissement et la confiscation, parce que ces peines sont excessives et dépassent, par la durée même de leurs effets, toutes les exigences de l'intérêt militaire. Toutefois le droit

international contemporain n'a pas encore, en cette matière, trouvé sa formule. Où s'arrêtent les droits de l'occupant? Ils sont limités, dit-on, par les nécessités de la guerre. Mais cette réponse même est vague et laisse trop de prise aux abus de la force. Il faudrait, à vrai dire, pour déterminer d'avance toutes les attributions des uns, toutes les obligations des autres, rédiger un manuel de casuistique internationale, qu'on attendra longtemps encore.

Il n'est pas plus aisé de résoudre avec une précision scientifique la question des représailles en temps de guerre. Cependant les *Instructions* américaines ne sont pas, sur ce point, au niveau de la science contemporaine. Il ne faut pas dire que les lois « actuelles » de la guerre ne peuvent pas empêcher les représailles, quand il est démontré que les lois fondamentales et nécessaires de la guerre ne sauraient les empêcher. Comment, en effet, l'état lésé par les violences d'un belligérant n'aurait-il pas le droit de recourir à des moyens spéciaux pour en obtenir la réparation ou pour en prévenir le retour? D'autre part, il ne suffit pas de proscrire les représailles « injustes et inconsidérées, » ni même d'ordonner que toutes les représailles seront désormais précédées d'une enquête. La science moderne du droit international demande quelque chose de plus. Tout en reconnaissant qu'une idée de réciprocité domine ces nouveaux rapports et que la rétorsion s'adapte naturellement à l'injure, elle défend de pousser la loi du talion à ses dernières conséquences. Pendant la guerre de l'indépendance américaine, le capitaine anglais Lippencott ayant fait pendre un officier des États-Unis, le général Washington fit, de son côté, traduire devant un conseil de guerre et condamner à mort un officier anglais, qui ne fut sauvé que par l'intervention de Marie-Antoinette. Il est admis aujourd'hui qu'un meurtre commis par un belligérant ne confère pas à l'état lésé le moindre droit sur la vie d'ennemis innocens, et je ne crois pas qu'on s'écarte désormais de ce principe dans les guerres européennes. Il serait plus difficile de persuader à un peuple civilisé qui fait la guerre à une peuplade barbare de ne pas venger l'assassinat ou la mutilation de ses nationaux par la mort des sujets ennemis sur lesquels il pourrait mettre la main. Tel est pourtant l'idéal d'humanité, de charité, de justice auquel doivent aspirer les sociétés modernes : pour mieux dire, telle est la loi. Ce peuple peut assurément châtier sans merci les coupables et même appliquer à de tels ennemis le droit de la guerre dans toute sa rigueur, mais non lutter avec eux, hors du champ de bataille, de férocité sauvage et de barbarie. Quand on fit le sac d'un grand palais chinois, en 1860, ce fut en représailles du cruel traitement infligé aux Européens qu'un guet-apens avait fait tomber au pouvoir des mandarins; mais la conduite de ces mandarins, qui n'eût pas permis de

massacrer les Chinois inoffensifs, ne légitima pas davantage, aux yeux du monde civilisé, le pillage ou l'incendie, et c'est avec raison que notre envoyé extraordinaire, le baron Gros, déclina la responsabilité de tels actes. On peut constater cette fois, à côté d'inévitables transgressions, un progrès réel du droit international.

C'est au mouvement de l'opinion publique, déterminé par l'effort continu des publicistes, qu'il faut attribuer la convention du 22 août 1864, signée à Genève par le grand-duché de Bade, la Belgique, le Danemarck, l'Espagne, la France, la Hesse, l'Italie, les Pays-Bas, le Portugal, la Prusse, la Suisse et le Wurtemberg, plus tard acceptée par les États-Unis, l'Autriche, la Suède et la Norvège, la Russie, etc. Plus on s'attachait à proclamer que la guerre ne se fait pas entre les particuliers, mais entre les états, plus il sembla nécessaire de régler et d'améliorer le sort des militaires blessés sur les champs de bataille. La convention de Genève neutralisa les ambulances et les hôpitaux militaires, pourvu qu'ils ne fussent pas gardés par des troupes armées, étendant l'immunité de capture à l'habitant du pays qui porterait secours aux blessés, dispensant même du logement des troupes et d'une partie des contributions de guerre celui qui les aurait recueillis dans sa maison, ordonnant enfin qu'ils fussent recueillis et soignés sans distinction de nationalité. Pour protéger plus sûrement les hôpitaux et les ambulances, elle décida qu'ils seraient couverts par un pavillon distinctif et uniforme : la croix rouge à quatre branches sur champ blanc. Un brassard analogue dut être porté par le personnel médical et hospitalier. Le matériel des ambulances devint insaisissable. Enfin les blessés qui, après guérison, seraient reconnus incapables de servir, durent être renvoyés dans leur pays ; les autres purent être également renvoyés, à la condition de ne pas reprendre les armes pendant la durée de la guerre, et il fut entendu que les évacuations seraient couvertes par une neutralité absolue. Le progrès est irrécusable, en dépit des incidens que suscita la guerre franco-allemande. On sait que M. de Bismarck, à l'appui d'une circulaire du 9 janvier 1871, cita trente et un cas d'hostilités dirigées par nos troupes contre des médecins et des chirurgiens; M. de Chaudordy, dans une dépêche du 25 janvier, soutint, de son côté, que la Prusse s'était servie plusieurs fois de la croix rouge pour couvrir ses convois et que des chirurgiens français avaient été tués jusque dans les ambulances. Il était d'ailleurs attesté par des documens officiels que deux ambulances françaises, au début de la guerre, avaient été capturées sur le champ de bataille avec tout leur personnel. C'est pourquoi le comité international de secours aux militaires blessés a proposé, en janvier 1872, de constituer en cas de guerre un tribunal arbitral de cinq membres, dont deux seraient nommés par les belligérans, trois par les puissances neu-

tres, chargé d'examiner toutes les plaintes que provoquerait à l'avenir la violation de la convention et de statuer sur les demandes en dommages-intérêts. C'est ce que tout fait souhaiter, ce que rien ne fait espérer. La plupart des publicistes allemands ont voué, par malheur, une certaine rancune à la convention de Genève, et surtout aux articles additionnels de 1868, s'évertuent à en montrer les incohérences et les exagérations, et déclarent qu'il n'y a pas moyen de se conformer à quelques-unes de ces dispositions, « issues d'une fausse sentimentalité. » Les puissances signataires remanieront en temps et lieu ce qu'elles croiront devoir remanier dans l'œuvre de 1864 et de 1868 : il appartient à la diplomatie, jusque-là, de rappeler sans relâche les belligérans au maintien de leurs engagemens, l'Europe au respect de sa propre volonté.

C'est au même mouvement d'opinion, déterminé par les mêmes causes, qu'il faut rattacher la déclaration du 11 décembre 1868, arrêtée à Pétersbourg sur la proposition de la Russie et acceptée par tous les états de l'Europe. Les parties contractantes y promettent de renoncer, en cas de guerre entre elles, à l'emploi par leurs troupes de terre et de mer de tout projectile inférieur à 460 grammes qui serait explosible ou chargé de matières fulminantes ou inflammables. La Prusse avait proposé, par une note du 29 juin 1868, une mesure plus générale et l'interdiction d'une série d'engins de destruction; mais cette proposition, qui déplaisait au gouvernement anglais, ne fut pas agréée. Voilà néanmoins une excellente application, quoique trop restreinte, des principes vulgarisés par la science moderne du droit international. Le préambule de la déclaration est remarquable; les contractans ne dédaignent pas d'y expliquer leur conduite et de donner au reste du monde une leçon sommaire de philosophie. On y lit que le progrès de la civilisation doit atténuer le plus possible les calamités de la guerre; que le seul but légitime de la guerre est l'affaiblissement des forces militaires ennemies; que ce but serait dépassé si l'on employait des armes qui pussent aggraver inutilement les souffrances des hommes hors de combat ou rendre leur mort inévitable, etc. Ainsi donc un certain nombre de peuples, dont quelques-uns viennent de se combattre, dont quelques autres vont se combattre, cherchent ensemble, en raisonnant sur les « calamités » de la guerre, un moyen d'assurer le respect des personnes et de ménager la vie humaine pendant les hostilités. Peu de documens font mieux comprendre l'élan général des esprits et le progrès accompli depuis cinquante ans.

Ce progrès n'est pas moins manifeste en ce qui concerne le respect des propriétés dans les guerres continentales. Qu'on écoute Grotius : « On peut, dans une guerre juste, prendre, d'après le droit « de la nature, » autant de choses qu'il en faut pour égaler

la valeur de ce qui nous est dû ou pour châtier l'ennemi, » et la marge est déjà belle; mais le « droit des gens, » qui le croirait? « va plus loin, » car, selon ce dernier droit, « non-seulement ceux qui ont pris les armes pour un juste sujet, mais encore ceux qui font la guerre dans les formes acquièrent la propriété de ce qu'ils ont pris à l'ennemi, et cela sans règle ni mesure. » Toutefois les Romains voulaient bien laisser quelquefois, « par honnêteté, » une partie des immeubles à l'ancien maître; mais, quant aux choses mobilières, « l'honnêteté » même ne commande plus, paraît-il, cet excès de désintéressement et « ce qui est pris est à chacun qui l'a pris. » Voici maintenant le langage des *Instructions* américaines : « Les États-Unis reconnaissent et protègent, dans les contrées ennemies occupées par eux, les propriétés privées... Cette déclaration ne met point obstacle au droit qu'a l'envahisseur victorieux de faire servir temporairement les propriétés à des usages militaires... Une propriété privée, si elle n'est pas confisquée pour crimes ou délits commis par le propriétaire, ne peut être saisie que pour les besoins de l'armée des États-Unis. » Telle est, en effet, la règle incontestée du droit moderne, et Bluntschli se plaît à constater que, même durant la guerre franco-allemande, *pris en grand*, ce devoir a été rempli par l'armée prussienne. Mais si l'on s'accorde sur le principe, on se divise encore aujourd'hui sur les conséquences.

Martens, en 1785, admettait qu'un belligérant pût, dans des circonstances extraordinaires, livrer une ville au pillage. Pinheiro Ferreira, qui l'annota en 1845, n'eut pas de peine à démontrer qu'une telle doctrine heurtait les principes fondamentaux du droit public et menait aux pires conséquences. Cependant un publiciste distingué de l'Amérique méridionale, Halleck, l'adopta franchement, il y a vingt ans à peine, et soutint que le pillage était légitime toutes les fois qu'il devenait indispensable de recourir à des procédés extrêmes pour châtier certaines infractions aux lois de la guerre ou pour en découvrir les auteurs. Quelles infractions? Où s'arrêter? Quelle est la guerre où le droit de la guerre ne soit pas un moment enfreint? Où trouver un belligérant assez calme pour ne pas s'exagérer la gravité de semblables fautes? Il sera trop facile, en vérité, de découvrir, avant et après le pillage, un grief qui l'explique, et quand un gouvernement, après examen, désavouerait ses généraux, la ville n'en aurait pas moins été pillée. Bluntschli, tout en flétrissant les pillards, paraît croire que la question du pillage après l'assaut est une de celles qui, dans la pratique, pourraient être encore débattues. Le débat n'est plus possible. Les États-Unis, en 1863, ont puni de mort tout pillage ou saccagement, « même après l'assaut d'une place, » et décidé que tout soldat s'obstinant à piller malgré l'injonction qu'il aurait reçue pourrait être légalement tué par ses

chefs. Voilà sans doute un des points sur lesquels, comme on le disait jadis à Heidelberg, aucun état de l'Europe ne peut rester en deçà des Etats-Unis sans qu'ils l'accusent « de ne pas demeurer au niveau des progrès faits par le droit international de l'humanité civilisée. »

Si le pillage est interdit, comment ne serait-il pas défendu d'enlever sans réquisition les objets appartenant à l'ennemi? L'enlèvement sans réquisition n'est, au demeurant, qu'une variété du pillage lui-même. Il faut assurément reconnaître avec Bluntschli que le soldat est « excusable, » quand on le laisse mourir de faim ou de froid, de s'approprier, même par la force, des vivres ou des vêtemens. Mais ce n'est pas même une exception à la règle, qui ne comporte pas d'exceptions, puisqu'il ne s'agit là que d'excuser un acte de violence accompli sous l'empire d'une inexorable nécessité. Le professeur d'Heidelberg, en même temps qu'il reproche aux journaux français d'avoir injustement dépeint les soldats allemands comme des voleurs de pendules, a tort d'ajouter que les chefs eux-mêmes sont, à la longue, « obligés » de fermer les yeux sur certains actes sévèrement réprimés au début de la guerre. Ce n'est pas à la science du droit international qu'il convient de tenir ce langage, car elle doit s'efforcer de persuader aux belligérans que ce qui est illicite au début des hostilités ne cesse jamais d'être illicite. D'après un rapport du ministre de l'intérieur au président de la république française, le montant des titres, meubles et autres objets enlevés sans réquisition pendant la guerre franco-allemande s'élevait à 264 millions. Si les chefs de l'armée prussienne n'ont pu prévenir, au cours de si vastes opérations, ces nombreuses atteintes à la propriété privée, c'est un malheur; mais s'ils ont pu se croire « obligés » de les tolérer à un moment quelconque, c'est une faute.

« Si le propriétaire n'est pas en fuite, disent les *Instructions* américaines, l'officier commandant lui fera délivrer un reçu qui puisse lui servir à obtenir une indemnité. » C'est condamner, en principe, le système des réquisitions gratuites. Est-ce qu'il peut suffire, en effet, d'organiser la spoliation pour la légitimer? Mais l'Amérique avance ici sur l'Europe. Non-seulement la pratique moderne est sur ce point, en-deçà de l'Atlantique, généralement contraire aux véritables maximes du droit, mais la question est, presque toujours, mal posée et timidement résolue par les jurisconsultes. Encore écartons-nous sans discussion la thèse de Klüber, reprise en 1870 par un rédacteur de la *Revue du droit international*, d'après laquelle les exactions d'une armée victorieuse devraient être regardées comme le rachat du droit au pillage. Mais comment Bluntschli a-t-il pu ériger en règle la proposition suivante : « L'armée qui occupe le territoire ennemi a le droit d'exiger que les habitans contribuent gra-

tuitement à l'entretien et au transport des troupes et du matériel de guerre si ces contributions étaient consacrées par l'usage dans le pays et ne sont pas contraires aux lois de la guerre? » Quoi! non-seulement le logement, mais encore l'entretien, tout l'entretien (et les publicistes étrangers sont les premiers à nous dire dans quelle large acception ce mot fut entendu pendant la guerre franco-allemande), non-seulement l'entretien, mais le transport des troupes, et jusqu'au transport du matériel! C'est, à coup sûr, réduire à la plus profonde misère une foule de gens inoffensifs auxquels l'envahisseur a pourtant promis, « en grand, » comme on dit à Heidelberg, la protection de ses armées. Quel est donc le fondement d'un pareil droit? Les lois de la guerre? C'est résoudre la question par la question. Les usages locaux? Ils sont bons à consulter quand il s'agit du mur et du fossé mitoyens, comme nous l'apprend le code civil français; mais l'usage local n'a jamais réglé ce qu'on peut prendre sans paiement, en temps de guerre, aux habitans d'un territoire occupé.

Toutefois Bluntschli condamne les réquisitions purement pécuniaires et garde, il faut le dire, assez d'impartialité pour blâmer les Prussiens d'y avoir recouru sans motifs suffisans « dans plusieurs guerres récentes. » Il n'est peut-être pas de problème international sur lequel doive, aujourd'hui, se concentrer plus vigoureusement l'effort des publicistes. Il n'y a pas là seulement, en effet, une question, mais deux questions connexes. L'usage des réquisitions pécuniaires est condamnable non-seulement parce que le belligérant n'a pas à sa disposition le patrimoine des communes ou des particuliers contre lesquels la guerre n'est pas dirigée, mais encore parce que celle-ci ne peut jamais dégénérer en opération commerciale au profit d'un peuple ou de ses soldats. Or, s'il est ainsi des contributions que l'envahisseur prélève avant la fin des hostilités, il n'en saurait être autrement des énormes indemnités que le vainqueur extorque au vaincu quand les hostilités sont terminées. Tout le monde sait que, dans la pratique contemporaine, ces indemnités excèdent de beaucoup soit les frais mêmes de la guerre, soit le montant des dédommagemens alloués aux blessés ou à leurs familles. Dès lors comment justifier cette coutume du XIXe siècle? Je parle à dessein du XIXe siècle parce que la cause du droit y a, cette fois, reculé plutôt qu'avancé! On rencontre, Calvo l'a fait observer avec raison, peu d'exemples de ces réclamations exorbitantes avant les guerres de la révolution et de l'empire; mais, si l'on parcourt la liste des armistices ou des traités de paix conclus en Europe depuis 1796 jusqu'en 1871, on voit ce déplorable usage s'établir, croître, et s'enraciner chaque jour plus fortement dans les mœurs internationales. Nous nous faisions payer par la Prusse, après Iéna, 120 millions « tant pour contributions extraordinaires que pour arriéré de revenus; »

mais les alliés nous arrachaient 700 millions en 1815. En 1870 et en 1871, les réquisitions purement pécuniaires (outre les impôts directs et indirects perçus par les autorités allemandes) dépassaient 239 millions, et l'indemnité totale fut, on le sait, de 5 milliards.

Encore une fois, le vainqueur ne cherche plus même à faire croire qu'il entend être indemnisé de ses dépenses : il remplit sa caisse parce qu'il trouve une occasion de la remplir. C'est une façon nouvelle d'envisager la guerre, à laquelle on n'avait pas songé dans des siècles plus grossiers : on en viendra peut-être à lancer deux nations armées l'une sur l'autre pour réparer l'échec d'une combinaison financière ou pour rétablir l'équilibre d'un budget. Si la science du droit international peut arrêter l'Europe sur cette pente, elle aura moralisé la guerre et bien mérité du genre humain.

Il s'en faut donc que le droit international ait dit son dernier mot; mais, si beaucoup de progrès sont à faire, il serait injuste de nier que des progrès sérieux ont été faits, et que les lois de la guerre continentale se sont améliorées depuis un demi-siècle. Le développement progressif du droit international maritime dans la même période est encore moins contestable, parce qu'aucun grand événement analogue à la guerre franco-allemande de 1870 n'est venu, dans cet ordre d'idées, remettre en question les conquêtes regardées comme définitives.

II.

« Considérant que le droit maritime en temps de guerre a été pendant longtemps l'objet de contestations regrettables ; que l'incertitude du droit et des devoirs, en pareille matière, donne lieu, entre les neutres et les belligérans, à des divergences d'opinion qui peuvent faire naître des difficultés sérieuses et même des conflits; qu'il y a avantage par conséquent à établir une doctrine uniforme sur un point aussi important; que les plénipotentiaires assemblés au congrès de Paris ne sauraient mieux répondre aux intentions dont leurs gouvernemens sont animés qu'en cherchant à introduire dans les rapports internationaux des principes fixes à cet égard... » Tel est le préambule de la déclaration signée le 16 avril 1856 par les plénipotentiaires de la France, de l'Autriche, de la Grande-Bretagne, de la Prusse, de la Russie, de la Sardaigne, de la Turquie, et à laquelle adhérèrent, on le sait, toutes les puissances maritimes, sauf l'Espagne, les États-Unis et le Mexique. Voilà le plus grand événement qu'on ait jamais signalé dans l'histoire du droit international maritime et tout ensemble la meilleure réponse qu'on ait faite à l'opiniâtre scepticisme de quelques hommes politiques et de quelques chefs militaires. Les publicistes avaient propagé dans le monde un

certain nombre d'idées que beaucoup de cabinets regardaient encore comme de pures chimères. L'Europe s'assemble, s'approprie ces prétendues chimères, les condense dans un code de quatre lignes au bas duquel elle appose sa signature, et ce code, malgré certains tâtonnemens et certaines velléités de résistance, est à peu près universellement appliqué.

D'abord la course est abolie, ce qui veut dire que la guerre ne sera plus faite sur mer aux sujets inoffensifs de l'ennemi avec des forces particulières, mais seulement avec les forces publiques du belligérant.

C'était, de toutes les réformes, la plus difficile à obtenir. Vattel, Klüber lui-même, ne semblent pas imaginer seulement que la légitimité des armemens en course puisse être débattue. Lorsque notre assemblée législative avait invité, le 30 mai 1792, le pouvoir exécutif à en négocier la suppression, le gouvernement français n'avait recueilli que l'adhésion des villes hanséatiques. De nouvelles tentatives faites en 1823, en 1826, etc., avaient piteusement échoué. On croyait que, pour terminer plus promptement la guerre, il fallait nuire le plus possible au commerce des ennemis et que, pour le ruiner plus sûrement, il était naturel d'exalter la haine ou la cupidité des particuliers en les autorisant à courir sus aux navires marchands. Or, outre que le droit de faire la guerre ne peut pas passer du souverain au sujet, même avec le consentement du souverain, il n'est pas du tout nécessaire, on le sait aujourd'hui, de faire écumer les mers par des forbans commissionnés pour arriver plus vite au terme des hostilités. Telles sont d'ailleurs la multiplicité des rapports et la solidarité des intérêts commerciaux qu'un peuple commerçant, en poursuivant à outrance la ruine de son voisin, risque de s'appauvrir lui-même. La suppression de la course était donc une conquête du droit sur la force et un grand bienfait. Cependant l'Espagne et le Mexique répondirent que, tout en s'appropriant les autres principes adoptes par le congrès, ils ne pouvaient adhérer à la déclaration de 1856 « à cause du premier point qui concerne l'abolition de la course. » Les États-Unis acceptaient de même les autres principes, mais subordonnaient l'abandon des armemens en course à la suppression simultanée du droit de capture des navires marchands même par des vaisseaux de guerre : l'Angleterre repoussa cette adhésion conditionnelle et scindée. En 1860, dans une assemblée de philosophes, de jurisconsultes, d'économistes (j'ai nommé notre Académie des sciences morales), la course eut encore, qui le croirait? d'impétueux défenseurs. M. Franck l'ayant, dans une étude sur Selden, très exactement qualifiée « un brigandage organisé, » M. Giraud soutint qu'elle était, au contraire, une forme légitime de la guerre maritime, la ressource des faibles contre les forts; que

l'Angleterre avait eu seule un intérêt à la faire supprimer et que la France avait été prise au piège; que d'ailleurs les nouveaux traités seraient violés dès qu'il y aurait une guerre générale. L'année suivante, pendant la guerre de sécession, Jefferson Davis, autorisé par le congrès de Montgomery, accorda des lettres de marque à un certain nombre de corsaires, et le président de l'Union américaine reçut du congrès fédéral l'autorisation d'en accorder à son tour. Bien plus, au lendemain de la guerre franco-allemande, on voit se former dans le parlement anglais un parti qui, loin de rattacher, comme M. Giraud, l'abolition de la course à la politique des intérêts britanniques, regrette amèrement cette abolition. M. Bentinck, dès le 21 avril 1871, propose qu'on revise en ce point la déclaration de 1856: sa motion est combattue par M. Gladstone, et il n'y est pas donné suite. Mais, le 17 juillet 1876, lord Denbigh demande de nouveau s'il ne serait pas opportun de revenir sur cette partie de la déclaration, « qui lie le bras droit de l'Angleterre. » La motion n'est retirée que sur les instances du gouvernement. Enfin M. Percy Wyndham la reproduit, sous une forme plus générale, le 3 mars 1877, en soutenant que le refus d'adhésion d'importantes puissances, telles que l'Espagne et les États-Unis, infirme la déclaration, même dans les rapports réciproques des gouvernemens signataires, et que la Grande-Bretagne est dégagée.

Cette fois, la proposition ne fut pas retirée; mais elle ne rallia que 56 voix. Le sous-secrétaire d'état Bourke, après avoir rappelé que rétablir la course, c'était reconstituer la guerre individuelle à côté de la guerre régulière faite de peuple à peuple, démontra que ce revirement serait avant tout funeste à l'Angleterre, dont les bâtimens et les marchandises sont disséminés dans le monde entier. Au demeurant, la cause du progrès prévalut et l'on peut croire qu'elle a prévalu définitivement en Europe, quoiqu'il faille bien réserver, ainsi que l'a fait M. Bourke lui-même en mars 1877, l'hypothèse d'une guerre entre une des puissances signataires de la déclaration et l'une de celles qui n'y ont pas adhéré. Mais tel est déjà l'empire des nouvelles idées et des nouvelles mœurs internationales que le gouvernement russe, prescrivant par un ukase du 4 juin 1877 d'observer la déclaration de 1856, ajoutait : « Ces dispositions sont applicables à toutes les puissances, sans excepter les États-Unis et l'Espagne, qui jusqu'à présent n'ont pas adhéré à cette déclaration. » La course proprement dite est rayée du droit public européen.

Toutefois quelques publicistes se sont demandé si l'Europe ne va pas rétablir indirectement et sous une force déguisée l'usage qu'elle avait formellement proscrit. Un décret du roi de Prusse du 24 juillet 1870 fit appel aux armateurs pour la formation d'une *seewehr* volontaire, qui n'exista sans doute que sur le papier, mais

qui devait concourir aux opérations de la marine militaire, quoique exclusivement composée de navires privés dont la propriété n'était pas transférée à l'état. N'était-ce pas reconstituer la course? Les avocats de la couronne d'Angleterre, consultés sur cette grave question, la résolurent négativement parce que les navires de la *seewehr* volontaire étaient placés sous les ordres et soumis à la discipline de la marine militaire. Ce qui nous semble plus décisif, c'est que la marine auxiliaire était destinée à l'attaque et à la destruction non des navires marchands, mais des vaisseaux de guerre. La pente est assurément glissante, et Calvo suppose que les bâtimens ainsi frétés eussent fini par s'attaquer à notre marine marchande. Mais ce n'est qu'une supposition, et l'on n'eût, au demeurant, violé la déclaration de 1856 qu'en violant la loi même de la nouvelle institution. On a de même, il y a peu d'années, ouvert une souscription à Moscou pour l'équipement d'une « flotte volontaire; » un lord de l'amirauté a déclaré, le 6 mars 1880, au *Royal united Service Institution* que tout est prêt dans les arsenaux de la Grande-Bretagne pour convertir trente ou quarante vapeurs de commerce en bâtimens de guerre; enfin la loi française du 29 janvier 1881 ne se contente pas d'autoriser l'état à réquisitionner, en cas de guerre, tous les navires marchands, elle organise un système de surprimes à la navigation pour les vapeurs construits sur des plans approuvés par le département de la marine et pouvant dès lors être utilisés pendant les hostilités. Est-ce que ces puissances se sont donné le mot pour rétracter hypocritement leur déclaration de 1856? Non sans doute, et les publicistes auraient tort de leur laisser croire qu'ils les ont crues capables de cette félonie internationale. Chaque état peut, sans rétablir la course, emprunter à la marine marchande de nouveaux instrumens de combat pour une guerre régulière faite de peuple à peuple. Il aura sous la main sans doute quelques navires qu'on eût jadis regardés comme d'excellens engins de guerre privée; cela ne veut pas dire que, manquant aux engagemens pris à la face du monde, il va recommencer la guerre privée.

Dans l'origine, les blocus étaient purement fictifs. Un belligérant déclarait mettre en état de blocus un port, une côte, une contrée tout entière sans se soucier d'avoir sur les lieux des forces suffisantes pour intercepter le passage normal des navires marchands; il lui suffisait de notifier aux neutres son intention de leur interdire tout commerce avec le lieu bloqué. Par exemple, vers 1346, Edouard III, en guerre avec la France, ordonnait que « tout vaisseau étranger qui tenterait d'entrer dans un port français serait pris et brûlé; » en 1652, la Hollande déclarait bloqués tous les ports, non-seulement de la Grande-Bretagne, mais des possessions anglaises dans toutes les parties du monde, etc. C'est seulement dans les der-

nières années du XVIIe siècle que les puissances maritimes de second ordre commencèrent à perdre patience et cherchèrent les moyens de remédier à ce ruineux abus de la force. La Hollande elle-même, dans un traité qu'elle conclut en 1753 avec le royaume des Deux-Siciles, renonça aux blocus fictifs. Mais le gouvernement anglais s'attacha de plus en plus obstinément au système qu'il pratiquait depuis quatre siècles, et sa cour d'amirauté jugeait expressément en 1780 que « la Grande-Bretagne, par sa position insulaire, *bloque naturellement* tous les ports de l'Espagne et de la France. » C'est alors que se forma la première ligue de neutralité armée. Mais l'Angleterre ne tint pas le moindre compte de cette résistance; non-seulement elle déclarait en 1793, par la bouche de Pitt, que la France devait être « détachée du monde commercial et traitée comme si elle n'avait qu'une seule ville, qu'un seul port, et si cette place était bloquée et affamée par terre et par mer; » mais elle étendit en 1798 le blocus fictif des côtes françaises à tous les ports et à toutes les embouchures de rivières de la Belgique. De là sortit la seconde ligue de neutralité armée, qui n'aboutit qu'à une convention sans portée (17 juin 1801) entre l'Angleterre et la Russie. Le 16 mai 1806, un ordre du conseil britannique déclara bloqués tous les ports, toutes les côtes, toutes les rivières depuis l'Elbe jusqu'à Brest. Alors parut le fameux décret de Berlin (21 novembre 1806), dont le préambule accusait l'Angleterre d'empêcher, par un « monstrueux abus du droit de blocus, les communications entre les peuples » et par lequel Napoléon déclarait les îles britanniques bloquées à titre de représailles. Plusieurs ordres du conseil se succédèrent presque aussitôt pour étendre le blocus d'abord à tous les ports de la France et de ses colonies, ensuite, dans le monde entier, à tous ceux dont le pavillon britannique serait exclu. L'empereur ne se rebuta pas et, par le décret de Milan (17 décembre 1807), non-seulement maintint les îles britanniques en état de blocus « sur mer comme sur terre, » mais permit de courir sus à tout bâtiment qui aurait souffert la visite d'un vaisseau anglais, ou se serait soumis à un voyage en Angleterre, ou aurait payé une imposition quelconque au gouvernement anglais, ordonnant qu'il fût, par cela seul, dénationalisé.

Ainsi fut condamnée, dans l'opinion de tous les peuples, la théorie des blocus fictifs. L'abus était devenu si grand, qu'il ne pouvait plus subsister. Il était clair que deux belligerans, si puissans qu'ils fussent, n'avaient pas le droit, sous pretexte de s'appauvrir l'un l'autre, de ruiner tout le monde. Les publicistes eussent peut-être perdu leur temps en se bornant à démontrer *in abstracto* que, si le blocus est légitime, c'est quand une partie de la mer peut être occupée momentanément par un certain nombre

de vaisseaux, parce que ces eaux sont alors réputées conquises et que d'autres bâtimens ne peuvent s'y placer sans s'exposer à être repoussés par la force. Mais les faits avaient parlé plus haut, et l'expérience était concluante. On savait que l'ancienne pratique internationale pouvait conduire à tous les excès parce qu'elle ne reposait sur aucun fondement et qu'il dépendait du caprice d'un peuple d'en élargir indéfiniment les effets. L'Angleterre ne put refuser de laisser inscrire cette règle dans la déclaration de 1856 : « Les blocus ne sont obligatoires qu'autant qu'ils sont effectifs. »

Cette concession lui coûta, sans nul doute, et l'on s'en aperçut en 1862, pendant la guerre de sécession, lorsque les États-Unis, n'ayant pas adhéré à la déclaration, crurent pouvoir bloquer les ports de Galveston et de Charleston avec des forces insuffisantes, de façon à laisser passer quatre navires sur cinq. M. Lindsay ayant, à la chambre des communes, fait ressortir l'inefficacité des mesures prises par la marine fédérale, le *solicitor general* répondit : « Du moment où le belligérant fait tout ce qu'il peut ou croit utile pour réaliser son opération, les neutres doivent reconnaître et respecter le blocus : la déclaration de Paris n'a pas innové en cette matière, » et lord Russell tint un langage analogue à la chambre haute. C'est un hardi paradoxe que de nier l'innovation de 1856 ; mais il ne faut pas s'exagérer la portée de ces discours. Lorsqu'il s'agira de savoir si tel blocus est effectif ou ne l'est pas, l'Angleterre admettra difficilement qu'on ait violé la règle moderne ; mais c'est déjà beaucoup qu'elle ne la conteste pas, et nul n'oserait aujourd'hui recourir aux désastreux expédiens de 1806. Par exemple, les gouvernemens russe et turc déclarèrent expressément, en 1877, adopter cette règle, et la Russie, ayant contesté qu'un blocus eût été maintenu dans la Mer-Noire par une force ottomane suffisante, exigea de la Porte, par le traité du 19 février 1878, le solennel engagement de ne plus établir dorénavant « devant les ports de la Mer-Noire et de la mer d'Azof de blocus fictif qui s'écarterait de l'esprit de la déclaration signée à Paris le 15 avril 1856. » Il est désormais impossible de heurter directement la loi nouvelle ; il deviendra de jour en jour plus difficile de la tourner.

Le congrès de Paris promulgua cette troisième règle internationale : « Le pavillon neutre couvre la marchandise ennemie, à l'exception de la contrebande de guerre. » En effet, le commerce des neutres, naturellement libre, n'est limité que par le devoir issu de la neutralité. Ils ne peuvent s'adonner à un commerce hostile ou partial qui constituerait une participation indirecte à la guerre, mais ils restent à l'abri de toute atteinte quand ils transportent les huiles ou les savons d'un des deux belligérans. En vain l'autre croit-il avoir le droit de saisir cette propriété privée partout où il la

rencontre : encore faut-il qu'il la puisse atteindre. Or, le neutre n'ayant pas rompu sa neutralité, son navire reste inviolable comme le territoire même qu'il prolonge, et la juridiction de ce belligérant ne saurait s'y exercer. C'est ce que n'avait pas admis le *Consulat de la mer* et ce que ne comprirent pas même des publicistes presque contemporains, tels qu'Azuni et Lampredi. De 1642 à 1780, quinze traités consacrent encore la pratique du moyen âge. L'Angleterre l'avait abandonnée, au moins dans ses rapports avec l'Espagne, la Hollande et la France, quand elle signa le traité d'Utrecht; mais elle la ressaisit et l'appliqua presque sans interruption jusqu'en 1856. La France, après quelques tâtonnemens, fit au contraire passer dans son règlement de 1778 la maxime : « Navires libres, marchandises libres » et lutta presque sans interruption jusqu'à la même époque pour la faire prévaloir. Quand elle fut attaquée, en 1857 et en 1877, à la chambre des communes, le gouvernement anglais la défendit, et, dans la seconde de ces discussions, le sous-secrétaire d'état Bourke ne manqua pas de faire ressortir le grand avantage qu'avait l'Angleterre, puissance amie de la neutralité, à ne pas laisser les belligérans arrêter et visiter ses bâtimens neutres dispersés sur toutes les mers sous prétexte d'y rechercher des marchandises ennemies. Les publicistes et les tribunaux des États-Unis ont presque invariablement adopté sur ce point l'œuvre de 1856, et l'Espagne, qui avait inscrit dans sept traités conclus en 1839 la nouvelle règle internationale, ne s'en est pas départie. Voilà donc un progrès irrécusable consacré par l'assentiment universel des peuples civilisés.

Enfin le congrès de Paris déclara que la marchandise neutre, à l'exception de la contrebande de guerre, est insaisissable même sous pavillon ennemi. Il y avait eu, sur ce point, un véritable mouvement de recul. Cette règle était celle du moyen âge, ainsi que l'attestent non-seulement un chapitre du Consulat de la mer, mais une série de traités conclus au XIII[e] et au XIV[e] siècles entre diverses puissances maritimes. Mais notre ordonnance de 1681, le règlement espagnol de 1779, des traités conclus au XIX[e] siècle par les États-Unis avec plusieurs états de l'Amérique du Sud consacraient la doctrine opposée, tandis que les conseils des prises d'Angleterre, de Hollande, d'Italie reconnaissaient l'insaisissabilité de la marchandise neutre, que la cour suprême des États-Unis appliquait elle-même ce principe, « comme faisant partie du droit du pays, » toutes les fois qu'il n'y était pas dérogé par un pacte formel. Il importait de mettre un terme à ces contradictions. Or il est évident que la propriété neutre, objet d'un trafic inoffensif, échappe par elle-même à la confiscation. Pourquoi donc le pavillon belligérant lui communiquerait-il un caractère hostile? Est-ce que la marchandise neutre est l'accessoire du bâtiment ennemi? Est-ce que le neutre a violé

une de ses obligations? S'il pouvait confier cette marchandise au territoire, il a pu la placer sur le navire d'un des belligérans. Elle devait être, elle est désormais inviolable dans un cas comme dans l'autre.

Puisqu'aucun pavillon ne couvre la contrebande de guerre, il fallait que les belligérans, même après avoir constaté la neutralité des bâtimens rencontrés en pleine mer, pussent encore vérifier la nature de la cargaison. De là le droit de visite en temps de guerre, dont la légitimité n'est pas contestable. Mais ce droit pouvait-il subsister en temps de paix, alors qu'il ne sert à réprimer ni la contrebande de guerre, puisqu'il n'y a pas de guerre, ni même la contrebande marchande puisqu'il n'y a pas, en pleine mer, d'infraction aux lois de douane? La question n'est pas aussi simple qu'on pourrait le croire. En effet, tout le monde reconnaît que les nations civilisées ont le droit d'anéantir les pirates, ennemis communs du genre humain, et l'on n'a pu se dispenser de confier, à ce point de vue, une sorte de police maritime aux vaisseaux de guerre : tout vaisseau de guerre peut, à quelque état qu'il appartienne, s'il a de graves motifs de soupçonner qu'un navire se rend coupable de piraterie, l'arrêter en pleine mer et le visiter. Le droit international moderne, pour éviter tout abus, se borne à reconnaître au navire injustement arrêté la faculté d'exiger satisfaction et, suivant le cas, d'obtenir des dommages-intérêts.

Or l'Angleterre, assimilant entièrement la traite des noirs à la piraterie, a, dans la première moitié de ce siècle, sous prétexte de vérifier si les bâtimens des différentes marines marchandes ne se livraient pas à la traite, revendiqué le droit de visite en pleine paix. Bien plus, elle l'a fait consacrer, de 1815 à 1842, par de nombreux traités dont l'avant-dernier fut conclu, en 1841, entre les cinq grandes puissances européennes. Il est vrai que ce traité ne fut pas ratifié par le roi des Français. La même année, les États-Unis refusèrent de se soumettre à une prétention qu'ils avaient d'ailleurs invariablement contestée. Ils n'eurent pas de peine à réfuter la puérile distinction que le gouvernement anglais cherchait à établir entre le droit de visite, licite en temps de guerre, et la recherche du pavillon, licite en temps de paix, ni à démontrer que, si l'on peut recourir très exceptionnellement, sur des soupçons précis, à une vérification pour réprimer la piraterie, la traite des noirs n'est pas la piraterie. Le principe de la libre navigation prévalut : la Grande-Bretagne et les États-Unis s'engagèrent, le 9 août 1842, à maintenir sur la côte d'Afrique les forces navales nécessaires pour que chacune des deux puissances visitât les navires de sa nationalité. Le président Tyler écrivit au congrès, l'année suivante, dans un message spécial, que, « sauf le cas de piraterie proprement dite, aucune nation n'a en temps de paix une autorité suffisante pour détenir les

navires d'une autre nation en pleine mer, sous quelque prétexte que ce soit, au-delà des limites de la juridiction territoriale. » Lorsqu'un nouveau conflit s'éleva en 1858, parce que les croiseurs anglais avaient recommencé à visiter des navires américains, les avocats de la couronne, consultés, donnèrent tort à leur gouvernement; celui-ci fut obligé de reconnaître, à la chambre haute, par l'organe de lord Lyndhurst, que la Grande-Bretagne avait abandonné non un droit, mais « l'usurpation d'un droit, » et qu'aucune nation n'a le pouvoir d'entraver la navigation d'une autre. Le droit de visite en temps de paix, quoiqu'il figure encore dans quelques traités et que Bluntschli s'attarde à le défendre, est donc, en principe, condamné par ses propres inventeurs; il disparaît, s'il n'a disparu, et succombe devant deux grands principes du droit international moderne : la liberté des mers, l'indépendance réciproque des peuples.

Voilà, sans doute, bien des progrès accomplis ; mais un progrès encore plus décisif est à faire. Ce qui retarde jusqu'à présent le développement du droit public maritime, c'est une grande inconséquence. La propriété privée, respectée sur terre, ne l'est pas sur mer. On convient que, sur mer comme sur terre, la guerre est dirigée contre l'état, non contre les particuliers; cependant les puissances maritimes n'ont pas su, jusqu'à ce jour, se concerter pour ôter à la marine militaire le droit de saisir et de confisquer les bâtimens de commerce et les marchandises appartenant aux sujets de l'état ennemi. Quand le congrès de Paris supprima la course, les États-Unis demandèrent inutilement qu'on allât jusqu'au bout, sachant d'ailleurs que leur proposition serait mal accueillie par l'Angleterre, et comme elle fut, en effet, repoussée, ils colorèrent ainsi leur refus d'adhérer à la déclaration de 1856. Il est vrai que, depuis cette époque, l'histoire diplomatique témoigne de quelques efforts et peut enregistrer certains résultats. Par exemple, la Prusse, l'Italie et l'Autriche ont, pendant la guerre de 1866, renoncé à leur droit d'amener et de saisir les navires marchands. Mais nous devons avouer que la France, pendant la guerre de 1870, refusa formellement de suivre cet exemple. En 1877, le sous-secrétaire d'état Bourke se fit, à la chambre des communes, avec une véhémence singulière, l'apologiste de l'ancienne pratique, allant jusqu'à dire à ce propos que « que la règle qu'on trace pour déterminer les rapports réciproques des belligérans ne vaut pas le papier sur lequel elle est écrite. » En effet, si toute notion du juste s'efface entre belligérans par le seul fait de la guerre, la propriété privée n'est pas inviolable sur mer. Mais cette proposition de l'orateur anglais n'est qu'un paradoxe sonore, démenti par l'histoire entière du genre humain. Les puissances maritimes arriveront nécessaire-

ment à reconnaître qu'une marchandise, non saisissable avant le chargement ou après le déchargement, ne peut pas être légitimement confisquée par cela seul qu'elle voyage sur mer et que, si la maison d'un particulier reste inviolable, son navire l'est au même titre. C'est un vœu qu'il faut former, c'est un but qu'il faut atteindre.

Il est un dernier but auquel peuvent aspirer aujourd'hui tous les peuples civilisés, et que nous tenons, en terminant, à leur proposer. Il est bon d'atténuer les maux de la guerre, maritime ou continentale; mais il vaut mieux prévenir la guerre elle-même quand elle peut être prévenue, et c'est pourquoi la science du droit international pousse au développement des arbitrages internationaux : il n'y a là rien de chimérique et ce n'est pas rêver, à la suite de quelques utopistes, l'établissement de la paix universelle. Il y a beaucoup de conflits qu'on peut ne pas résoudre par la force, et cela suffit pour que les publicistes, les hommes politiques persuadent aux états de recourir le plus souvent possible à cette procédure amiable. Tel était le vœu qu'émit en 1856 le congrès de Paris. C'est ainsi qu'une conférence internationale termina, le 20 janvier 1869, un conflit entre la Turquie et la Grèce, qu'un tribunal arbitral régla en 1872 l'affaire de l'*Alabama*, qu'un autre tribunal arbitral termina une querelle entre les États-Unis et le Mexique, que l'affaire du golfe de San-Juan fut soumise par les États-Unis et la Grande-Bretagne à l'empereur Guillaume, que M. Thiers, étant président de la république française, fut appelé à statuer sur un conflit entre la Grande-Bretagne et le Portugal, qu'un autre différend entre la France et la république de Nicaragua fut l'an dernier déféré à notre cour de cassation. Si la pratique des arbitrages continue à s'enraciner dans les mœurs internationales, on arrivera d'abord à reconnaître unanimement (on commence à le reconnaître) qu'il est absurde de trancher certaines sortes de dissentimens par un appel aux armes, et peut-être finira-t-on par s'avouer qu'il est possible de résoudre autrement des conflits plus compliqués ou plus graves. Ce serait peut-être un moyen d'acheminer l'Europe vers l'établissement de cette commission internationale appelée à donner un avis impartial sur les questions litigieuses ou même, le cas échéant, à constituer ce tribunal arbitral dont MM. de Parieu, Lorimer, Bluntschli ont, dans ces derniers temps, proposé la formation. En tout cas, le droit international entrerait ainsi dans une nouvelle phase. La guerre ne serait pas supprimée, mais elle serait évitée quand elle ne serait pas inévitable. Ce serait, de tous les progrès, le plus incontestable et le plus utile à l'humanité.

ARTHUR DESJARDINS.

LA

NOUVELLE-ZÉLANDE

ET

LES PETITES ILES AUSTRALES ADJACENTES

IV[1].

LA COLONISATION. — LES PREMIERS ENVAHISSEURS, LA PROCLAMATION DE L'INDÉPENDANCE DES TRIBUS, LA FONDATION DES COLONIES RÉGULIÈRES. — LA PRISE DE POSSESSION PAR L'ANGLETERRE. — UNE TENTATIVE DE LA FRANCE. — LES DERNIÈRES CONVULSIONS DU PEUPLE ABORIGÈNE.

I.

La colonisation de la Nouvelle-Zélande, effectuée au milieu de circonstances exceptionnelles, demeure un fait considérable de l'histoire des peuples. Les événemens qui ont amené le résultat définitif sont empreints d'un caractère si particulier qu'un extrême intérêt s'y attache. Les procédés des Européens à l'égard de la population indigène révoltent maintes fois les sentimens de justice; ils profitent néanmoins à la nation du monde la plus envahissante. Comme on l'a vu dans une partie de notre récit, un homme d'église, un chapelain exalté, plein de foi et de vaillance, conçoit la pensée noble de civiliser une race qui lui semble heureusement douée sous le rapport de l'intelligence et même du caractère (2). Entraînés par ses discours, subjugués par son enthousiasme, quelques membres des missions protestantes établissent leur demeure au milieu

(1) Voyez la *Revue* du 1er mars 1878, du 15 décembre 1879, du 1er septembre 1881.
(2) M. Marsden.

de populations dont chacun redoute les appétits sanguinaires. Pendant de longues années, ils ont peu de succès; ils ne parviennent point à prendre d'influence sur l'esprit des insulaires; mais à tous les yeux ils offrent un exemple d'une immense portée; — ils montrent qu'on peut vivre presque en sécurité parmi les sauvages alors réputés les plus cruels entre tous ceux des archipels de la Mer du Sud. L'exemple sera d'un effet puissant. Parfois on reproche aux ministres de l'église anglicane de s'occuper de leur fortune personnelle; on répète que sous les apparences du zèle religieux, du dévoûment à l'humanité, du désir d'éclairer des peuples qui ne demandent pas à changer de condition, ils songent à s'enrichir par tous les genres d'affaires. A la Nouvelle-Zélande, ils se sont emparés de terres qui devaient acquérir une valeur énorme. N'est-ce point par le défaut de désintéressement, par le goût des biens temporels que les pasteurs évangéliques ont été si utiles aux colonies de l'Angleterre? Comment chercher l'abnégation chez les membres du clergé protestant? Ils ont à remplir les mêmes devoirs de société que les autres hommes. Mariés, pères de famille, ces serviteurs de l'église n'ont pas le droit de négliger les intérêts de la famille, d'oublier le sort de leurs enfans. S'ils ne donnent pas le spectacle des vertus des premiers chrétiens, ils mettent une habileté incomparable, une patience inouïe, une opiniâtreté terrible dans la lutte contre les obstacles; de la sorte, ils préparent les voies à leurs compatriotes. Aussi, grâce à leur secours, le flot des immigrans va monter vite à la Nouvelle-Zélande.

En 1818, six baleiniers viennent jeter l'ancre à la baie des Iles; de 1823 à 1829, on compte chaque année au même mouillage une vingtaine de navires; ce nombre s'élève à soixante en 1830; — il était de cent vingt en 1838; cette dernière année, arrivèrent quelques baleiniers français, qui, jusqu'alors, n'avaient jamais fréquenté ces parages. De la plupart des navires débarquait un certain nombre d'individus qui demeuraient dans le pays. Les communications de la Nouvelle-Galles du Sud et de la Tasmanie avec la Nouvelle-Zélande devenaient chaque jour plus fréquentes. Le porc et les pommes de terre, qu'on se procurait à bon compte, attiraient à la baie des Iles les bâtimens de pêche et de commerce. L'exploitation des bois de charpente amena des bûcherons. Des marchands de Sidney et d'Hobart-Town commencèrent à fonder des établissemens fixes sur les rivages de certaines baies ou sur les bords des cours d'eau navigables. On vit alors s'installer dans le pays quelques trafiquans plus ou moins honnêtes; mais, dans l'ensemble, quelle population! Le rebut des sociétés : des déserteurs de la pire engeance, des *convicts* libérés et des *convicts* échappés des pénitenciers, des banqueroutiers, des exploiteurs de tous les vices, des debitans de

liqueurs fortes, des aventuriers sans profession comme sans vergogne. Et toujours montait le flot des individus les plus tarés, fuyant les lieux où menace la justice.

Ces premiers colons, pour la plupart, se mettaient en ménage avec des femmes indigènes; la licence la plus effrénée, les scènes les plus révoltantes s'étalaient au grand jour, inspirant le dégoût aux sauvages. Les actes de violence se renouvelaient sans cesse. Toutes les injustices, tous les outrages, les vols, les meurtres restaient impunis. Pour des gens de mœurs douces, il ne pouvait y avoir agrément à vivre près d'un tel monde. Des esprits enclins à la statistique ne distinguaient dans la bourgade de Kororarika que deux catégories d'habitans : ceux qui vendent le whiskey et ceux qui le boivent. Au voisinage du *pah* des indigènes abondaient les débits de liqueurs et les maisons de débauche; en général, les maîtres de ces établissemens ne goûtaient pas la concurrence à leur porte. Un jour, un homme étant arrivé de Sidney voulut ouvrir une boutique du même genre; les voisins parlèrent de le pendre et déjà ils en étaient aux préparatifs pour dresser la potence ; — le nouveau venu n'insista point et disparut (1). Dans cette société les vols se pratiquaient d'une manière habituelle; entre les volés et les voleurs les luttes étaient effroyables. La seule loi en vigueur parmi les Européens était la loi de Lynch. Si l'on faisait subir quelque peine odieuse à un individu, afin de se prémunir contre des suites possibles, on l'obligeait à signer une attestation que le châtiment infligé était juste. Pour les crimes les plus atroces, il n'y avait aucune possibilité de recours légal. Kororarika, lieu d'élection des baleiniers et de la plus vile plèbe de Sidney et d'Hobart-Town, était un pandémonium comme il n'en existait nulle part ailleurs dans l'ancien ou dans le Nouveau-Monde; — les témoignages sont unanimes.

A l'égard des aborigènes, on se doute de quelle façon se comportaient ces ignobles Européens lorsqu'ils se croyaient en force. Parmi les baleiniers il y avait un jeu habituel. Le navire touchait-il un point de la côte, il emmenait quelques misérables femmes venues à bord sans méfiance. Au moment de s'éloigner de la Nouvelle-Zélande, on déposait les pauvres créatures souvent à plusieurs centaines de milles de l'endroit où elles avaient été prises. On les abandonnait sans ressources, sans moyen de retrouver leur pays, exposées au plus triste sort.

A Londres, on parlait beaucoup de la Nouvelle-Zélande, mais en évitant de faire un tableau trop sombre de la population européenne

(1) John Dunmore Lang, *New-Zealand in 1839, or Four Letters to the right honourable earl Durham*, in-8°; London, 1839.

qui s'était établie à la baie des Iles. On ne cessait de vanter les jolis havres, les forêts d'arbres gigantesques, d'une valeur incomparable pour les constructions navales, la merveilleuse fertilité du sol. Et puis, c'était le climat salubre, tempéré, délicieux que les missionnaires louaient sans réserve après une longue expérience. De pareils avis souvent commentés semblèrent devoir amener l'effet qu'on voulait obtenir : donner en Angleterre l'idée d'une colonisation en règle. Dans l'année 1825, à l'époque même des guerres acharnées que se livraient les aborigènes, une compagnie où figuraient des noms aristocratiques vint à se constituer en vue de coloniser des parties de la Nouvelle-Zélande. Dans ce dessein furent achetées de vastes étendues de terre au voisinage de la Hokianga et de la Houraki. La compagnie ne prit aucune consistance; il n'y eut point d'émigrans; les projets s'évanouirent.

Les missionnaires, sans force pour refréner les vices et empêcher les violences qui se commettaient sous leurs yeux et dans plusieurs ports de la Nouvelle-Zélande, eurent une idée incroyable : ils incitèrent les chefs maoris de la baie des Iles à implorer la protection du roi de la Grande-Bretagne; en termes plus vrais, ils rédigèrent une adresse obtenant de ces chefs, au nombre de treize, ou la signature ou la marque qui la représente. La dérision était complète : treize sur ce vaste territoire où les maîtres des tribus indépendantes se comptaient par centaines. Il fallait un prétexte pour toucher le gouvernement de la Grande-Bretagne; le prétexte fut trouvé. On se souvient qu'au moment du passage de la corvette la *Favorite*, en 1831, on avait répandu le bruit que le capitaine Laplace entendait prendre possession du pays au nom de son souverain le roi Louis-Philippe (1). Voici, dans cette comédie, en quel langage s'exprimaient les treize insulaires pour être défendus contre les ennemis du dedans ou du dehors : « Roi Guillaume : nous, les chefs de la Nouvelle-Zélande, assemblés à Keri-Keri, nous t'écrivons, ayant appris que tu es le grand chef de l'autre côté des mers... Nous te prions d'être notre ami et le gardien de nos îles. — Nous avons entendu dire que la tribu de Marion est sur le point de s'emparer de notre sol... » Dans l'esprit des aborigènes, la tribu de Marion signifie le peuple français. Les historiens britanniques de la Nouvelle-Zélande affirment que les insulaires, pleins de sympathie pour les Anglais, nourrissent une extrême antipathie à l'égard des Français; ils ont tant renouvelé l'assertion que peut-être y accordent-ils confiance eux-mêmes. L'adresse au roi Guillaume IV, transmise par le révérend Williams Yate, fut appuyée en Angleterre par la société de l'église des missions. Elle arriva aux mains du ministre des colonies.

(1) *New-Zealand, between the years 1831 and 1837*, by J. S. Polack; London, 1838.

Ce que désiraient à cette époque les intéressés, c'était de voir à la baie des Iles un sloop de guerre avec un vigoureux capitaine disposant d'une centaine de marins, un aviso pour surveiller les côtes et en particulier les stations de baleiniers, une police capable de débarrasser Kororarika des malfaiteurs. L'administration coloniale, par ses actes, ne donna satisfaction à personne, et plus d'un en prit occasion de maudire le département ministériel, qui était toujours prêt à donner l'exemple d'une déplorable incurie. Des instructions avaient été envoyées au gouverneur de la Nouvelle-Galles du Sud; alors on vit, le 17 mai 1833, descendre d'un vaisseau de la marine royale l'aimable homme que les navigateurs nous ont fait connaître, M. James Busby.

On le qualifiait de *résident britannique* à la Nouvelle-Zélande; il se disait consul près des missionnaires. Les officiers du navire lui faisaient cortège, les indigènes lui souhaitèrent la bienvenue en exécutant la danse dont ils ont coutume d'offrir le spectacle également en signe de paix et en signe d'hostilité. Personne ne parvenait à découvrir le rôle utile d'un agent sans fonctions précises; la mauvaise humeur fut générale. Le résident devint l'objet des plaisanteries des Européens et des aborigènes; ces derniers le déclaraient un homme de guerre sans fusil. Certes, M. Busby n'apportait pas les moyens de réprimer les crimes, mais, seul, il semblait tenir le drapeau de la Grande-Bretagne et représenter la souveraineté de l'Angleterre. Selon toute apparence, l'administration coloniale, assez indifférente aux désordres dont Kororarika était le théâtre, s'inquiétait de la *tribu de Marion* et ne songeait guère qu'à empêcher la France de tenter une colonisation sur un point quelconque de la Nouvelle-Zélande. Le résident jouissait d'un beau traitement servi par l'administration de la Nouvelle-Galles du Sud et d'une somme destinée à faire des présens aux chefs indigènes. N'ayant nul pouvoir, nulle force à sa disposition, nulle autorité, il n'avait point à compter avec des devoirs impérieux. Ignorant de la langue des Maoris, des mœurs et des coutumes de ce peuple, répugnant à la fréquentation des Européens, même de ceux qu'on disait honorables, il choisit pour son installation un endroit isolé, à certaine distance des indigènes et des commerçans ses compatriotes. M. Busby pensait sans doute vivre tranquille, obéir à ses inclinations suivant le mobile de son esprit. Cette conduite inspira du mécontentement aux Européens; aux Néo-Zélandais, de l'indifférence d'abord, ensuite une réelle malveillance, au moins chez ceux qui habitaient les environs, le district de Waitangi. Il y avait une année que le résident était à son poste lorsque, la nuit, un chef du nom de Reti vint attaquer et piller la maisonnette occupée par les

serviteurs. Des coups de feu avaient été tirés, M. Busby accourut afin de porter secours à sa famille; une balle frappa la porte, des éclats de bois furent projetés au loin. M. Busby eut le visage ensanglanté; les bandits s'enfuirent avec leur butin. Le crime demeura impuni.

A cette époque, si au nord, où la population indigène avait considérablement diminué depuis une quinzaine d'années, existait une sorte de sécurité pour les étrangers, en d'autres parties de la Nouvelle-Zélande, les Européens étaient parfois encore exposés aux attaques des insulaires. Un fait qui eut des conséquences particulièrement graves mérite d'être rapporté. Un baleinier à destination de la baie Nuageuse (1), s'étant perdu sur la côte occidentale de l'île du Nord, près la baie de Taranaki, plusieurs hommes de l'équipage furent tués par les naturels. On envoya un bâtiment de la marine royale tirer vengeance du forfait. Maltraités par les Anglais, pourchassés par les tribus des rives de la Waikato, les habitans de la baie de Taranaki prirent le parti de décamper. Se dirigeant vers le sud, ils atteignirent le détroit de Cook et s'arrêtèrent à l'endroit qu'on appelle maintenant le port Nicholson. Le premier navire qui visita le port était un brick de commerce venant de la Nouvelle-Galles; le capitaine entra en relations avec la tribu fugitive et consentit à la transporter à l'île Chatham. Comptant sur un profit, il s'arrangea de façon à prouver au besoin que les naturels avaient saisi son navire en l'obligeant à les conduire où ils le désiraient. En deux voyages il porta environ cinq cents individus à l'île Chatham, hommes, femmes et enfans. Aussitôt arrivés, les Néo-Zelandais commencèrent le massacre des habitans de l'île, les insulaires qu'on nomme les Morioris, et mangèrent nombre de victimes. Il existait à peu près deux mille Morioris, il n'en resta guère plus de cent cinquante ayant chaque jour à supporter les mauvais traitemens de leurs cruels oppresseurs. Ce sont ces Néo-Zélandais, devenus les maîtres de Chatham, qui, un peu plus tard égorgèrent le capitaine et les matelots du baleinier français le *Jean-Bart*.

Mécontens de la situation générale et redoutant peut-être l'entreprise hardie d'un homme portant un nom français, les missionnaires songeant à prendre la direction des affaires, eurent une pensée lumineuse ; constituer la Nouvelle-Zélande en état indépendant ; le résident, M. Busby, était gagné à leur cause. Si Kororarika inspirait une sorte d'horreur, cette bourgade n'était pas toute la Nouvelle-Zelande. En plusieurs endroits des Maoris élevaient des édifices ou cultivaient la terre; ceux-ci étaient convertis au christianisme. Les enseignemens religieux les avaient préservés des

(1) Cloudy-Bay.

vices où s'étaient plongés leurs compatriotes vivant au contact de la population européenne des ports de mer. Sur les plus déshérités du côté de l'intelligence, le nouveau culte avait produit un bienfait, l'adoucissement des mœurs. Il n'était donc pas extraordinaire de voir les ministres de l'église se flatter de finir par exercer une domination un peu générale.

Au mois d'octobre 1835, M. Busby annonce à ses compatriotes qu'il vient d'être informé de l'arrivée prochaine d'un prétendant à la souveraineté de la Nouvelle-Zélande. Aussitôt il convoque, à sa résidence de Waïtangi, les chefs de la baie des Iles et des *pahs* les plus voisins, et dicte la déclaration de « l'indépendance des peuplades de la partie septentrionale de la Nouvelle-Zélande (Iles du Nord). » On faisait ainsi parler les Maoris : « Nous, les chefs héréditaires et les principaux des tribus des parties nord de la Nouvelle-Zélande, étant assemblés à Waïtangi le 28 octobre 1835, déclarons l'indépendance de notre pays, qui est, par les présentes, constitué et déclaré indépendant sous le nom de *Tribus unies de la Nouvelle-Zélande*... » Trente-cinq chefs apposèrent leur marque; deux missionnaires et le résident signèrent comme témoins. S'ils n'étaient que trente-cinq, tous habitant la même région de la Nouvelle-Zélande, on ne défendait point à d'autres de faire acte d'adhésion. Les tribus unies sur une terre où les tribus vivaient en continuelle hostilité! On se répétait que chacun de ces chefs signataires de la déclaration d'indépendance n'irait pas à 50 milles de son village sans risquer d'être mangé. On regardait cet état indépendant, ce pouvoir souverain, comme une simple confédération de missionnaires dont il était juste de ne séparer en aucune façon M. Busby. Les pasteurs évangéliques ne souriaient guère à l'idée de voir arriver un nombre considérable de colons. Ils possédaient de vastes domaines; si les naturels étaient encore un peu anthropophages, du moins ils venaient à la chapelle et travaillaient à bon compte. De son côté, le résident britannique avait acquis une superbe propriété. On demeurait sur un sol fécond, dans un air tiède, avec toutes les aisances de la vie; n'était-il pas sage de s'efforcer de mettre de pareils biens hors d'atteinte? Une part des terres achetées revenait à la société de l'église des missions de la mère patrie. De connivence avec cette compagnie s'étaient formées en Angleterre des sociétés ayant pour objet la protection de la race indigène; elles agissaient de manière à empêcher l'émigration.

Le gouvernement britannique s'empressa de reconnaître l'indépendance des tribus unies de la Nouvelle-Zelande, — cette moquerie, comme on se plut à l'appeler. Au nom du roi Guillaume IV, un navire de guerre, l'*Alligator*, se rendit à la baie des Iles afin d'inviter les chefs à faire choix d'un drapeau qui serait l'emblème de

leur nationalité ; il y en avait trois modèles. Le drapeau adopté, le vaisseau de la marine royale le salua de vingt et un coups de canon. On a compris que le gouvernement de l'Angleterre se réservait d'exercer à son gré un protectorat. Vers la même époque, un second résident britannique était installé à Hokianga.

II.

Le moment est venu de faire connaître un personnage étrange que les navigateurs ont signalé, le baron Charles de Thierry, qui durant de longues années causa grand émoi à la Nouvelle-Zélande. Souvent il donna de l'inquiétude à l'administration de la Nouvelle-Galles du Sud et même certaines préoccupations aux pouvoirs publics de la Grande-Bretagne. Les historiens anglais, sans ménager les épithètes, le traitent d'aventurier, comme s'il avait plus de droits à ce titre que nombre des sujets du roi Guillaume IV ou de la reine Victoria qui vinrent accaparer les terres des Maoris. Charles de Thierry, fils d'un émigré français, était né à Londres en 1793 (1). Il reçut une instruction satisfaisante ; jeune, il épousa la fille d'un ministre de l'église anglicane (2). On le voit en 1815, attaché comme secrétaire à la personne d'un membre du congrès de Vienne, peu après, officier dans un régiment de cavalerie de l'armée britannique, en 1816, attaché à l'ambassade de France à Londres ; en 1819, on le trouve plongé dans les études de théologie à Oxford, et de 1820 à 1821, dans celles du droit à Cambridge. Il fit la rencontre du pasteur Kendall venu en Angleterre accompagné des chefs zélandais, Hongi et Waïkato. Les entretiens du baron de Thierry et du missionnaire roulèrent tout particulièrement sur la Nouvelle-Zélande. M. Kendall, établi à la baie des Iles, avait reçu à titre gracieux des chefs d'un district de la Hokianga, un domaine, sous la promesse qu'il viendrait habiter parmi eux, affirment des narrateurs anglais (3). Le missionnaire transféra son titre de propriété à M. de Thierry moyennant une certaine quantité d'objets recherchés des naturels : — on a dit trente-six haches ; le baron a parlé d'une somme de 20,000 francs. Le révérend Williams a déclaré que la cession s'était faite avec les formalités mises en usage, lorsque les missionnaires acquirent des terres à la baie des Iles ; seulement, il regardait comme indispensable aux nouveaux propriétaires l'occupation permanente. Par l'entremise d'un capitaine baleinier, M. de Thierry aurait encore obtenu des sauvages une belle surface de terrain. Si l'on s'en rapporte à ses assertions,

(1) Des écrivains anglais le disent Français, d'autres le déclarent sujet britannique portant un nom français.

(2) L'Archdeacon Rudge.

(3) Dunmore Lang et d'autres.

Hongi et Waïkato, constatant l'importance de ses possessions, l'avaient engagé à venir promptement en leur île, qu'on le reconnaîtrait comme maître. Il n'en avait pas fallu davantage au baron pour se croire souverain de la Nouvelle-Zélande.

S'il s'était hâté d'accourir, peut-être eût-il été roi; les moyens manquaient sans doute. A la date du 2 décembre 1823, il écrit au ministre, lord Bathurst, demandant l'appui du gouvernement britannique pour une entreprise de colonisation au pays de ses rêves. Toute réponse sembla inutile; la Nouvelle-Zélande passait pour état indépendant. Au mois d'avril 1825, il tourne ses visées du côté de la France et s'adresse à la fois au ministre des affaires étrangères et au ministre de la marine. Il désire une frégate, des bâtimens de transport, le titre de gouverneur, une rémunération qui l'indemnise de ses peines et du prix de ses terres. Que l'on accueille ses prétentions, il promet de fonder une belle colonie. Selon toute vraisemblance, on va étudier la question. Il s'agit bien d'étude, le directeur des colonies juge simplement en son esprit que, les Anglais s'étant montrés indifférens, il ne doit pas y avoir d'avantages à tirer de la Nouvelle-Zélande (1). Néanmoins, paraît-il, on eut l'idée d'accorder les bâtimens, mais de ne prendre aucun engagement à l'égard du titre ou des indemnités. Des avis défavorables sur le baron firent tout abandonner.

Plus tard, M. de Thierry disait avoir dépensé sa fortune pour acheter des navires, pour attirer des émigrans, pour se procurer les objets nécessaires à de vastes installations. A un moment, on le rencontre à la Martinique, ses ressources épuisées, contraint de vivre avec sa famille d'une petite industrie. Il fera bien des étapes encore avant d'atteindre la terre qui ne lui réserve que déceptions; il ne cesse d'y songer et de loin réussit presque à la faire trembler. On a vu, sous la menace d'une revendication, le résident britannique à la baie des Iles, de concert avec les membres de la mission, provoquer d'une façon singulière une déclaration d'indépendance des tribus de la Nouvelle-Zélande. Le baron Charles de Thierry, se qualifiant chef souverain de la Nouvelle-Zélande et roi de Noukahiva (2) avait fait parvenir l'assurance formelle de son intention de venir bientôt établir sa souveraineté dans le pays. Il annonçait avoir notifié son projet au roi de la Grande-Bretagne, au roi de France et au président des États-Unis. M. de Thierry ne se montre nullement avare de promesses. A chaque pasteur évangélique il offre un traitement pécuniaire; tous, Européens et Maoris, qui voudront vivre sous sa loi seront heureux. A l'heure actuelle, il

(1) M. de la Reinty.
(2) Une des îles Marquises.

attend un vaisseau armé qui devra le porter à la baie des Iles avec une force suffisante pour assurer le respect de ses droits et de son autorité. M. James Busby affecte d'avoir trop confiance en ses compatriotes pour avoir besoin de les prémunir contre une semblable audace. Néanmoins, le résident britannique, dans son trouble, s'était efforcé d'éloigner le danger par un coup de théâtre; la population anglaise demeurait très alarmée (1). Quelques mois plus tard, une pétition revêtue d'environ cent quatre-vingts signatures était envoyée au roi Guillaume IV en vue d'obtenir la protection du gouvernement britannique. Dans cette pièce, on parle tout d'abord de l'usurpation dont la Nouvelle-Zélande est menacée par le terrible baron de Thierry; on se plaint ensuite de l'état du pays livré au désordre, où pourtant les intérêts des sujets du roi d'Angleterre grandissent avec une extrême rapidité, car dernièrement on vit à la fois trente-six navires à l'ancre dans la baie des Iles.

Après d'interminables péripéties, le baron était parvenu à se rendre à Sidney. De cette ville, à la date du 20 septembre 1837, il adresse une proclamation aux Européens établis à la Nouvelle-Zélande. Pour la défense de ses droits, il fait appel aux parens de Hongi, à son estimable ami Waïkato, à la famille de M. Kendall (2), aux missionnaires MM. Williams et F. Hall. Il ajoute que, le 17 août 1832, le titre de sa propriété sur la Hokianga fut transmis en Angleterre et copie envoyée à Londres au *Foreign Office*, à Paris au ministère des affaires étrangères. Le document se termine par le projet d'un colonisation où tout se passera suivant la justice. Au pressant appel personne ne répondit. M. de Thierry avait enrôlé des cultivateurs et des ouvriers; les uns disent une soixantaine, les autres davantage. Avec ce monde, il arrive sur le domaine contesté, apportant quantité de papier tout prêt pour les manifestations, où se lit en grosses lettres : « Charles, par la grâce de Dieu, souverain de la Nouvelle-Zélande, » et se montrant mal pourvu des objets nécessaires à une première installation. Les Maoris, obéissant aux suggestions des Anglais, refusent de reconnaître son titre à la possession du sol, appuyant ce refus sur la faute de M. Kendall de n'avoir pas satisfait à la condition imposée. Malgré les avanies de chaque jour, le baron de Thierry reste à Hokianga. Il n'a pas d'argent, il manque de provisions. Dès le commencement de l'année 1838, ses agens et les ouvriers amenés à ses frais l'abandonnaient pour aller chercher l'indépendance et devenir propriétaires eux-mêmes, ou pour se procurer des emplois lucratifs. Il voit sa ruine consommée, ses espérances évanouies, et plus il descend les degrés de la misère, plus

(1) *Much alarmed* : Ainsi s'exprime l'auteur d'articles publiés à la Nouvelle-Zélande. (*Saturday New-Zealand Advertiser.*)

(2) M. Kendall était mort.

les colons anglais et les pasteurs évangéliques jettent d'éclats de rire et manifestent d'allégresse (1). Au milieu de gens à son égard animés de sentimens hostiles et dans une situation désolante, le baron de Thierry, plein d'un orgueil qui le couvre de ridicule, mais aussi plein de cette ténacité qui conduit parfois à de grandes choses, bravant l'infortune, garde des illusions et ne perd point tout espoir. Plusieurs années encore on le verra se répandre en lamentations et en objurgations (2).

Depuis quelque temps, les missionnaires catholiques se disséminaient dans les archipels de l'Océanie. Le 10 janvier 1838, un vicaire apostolique, Mgr de Pompalier, évêque de Maronée, débarque à Hokianga. Il y rencontre des colons catholiques du royaume de la Grande-Bretagne, des tribus gagnées au protestantisme, l'immense majorité de la population indifférente à tous les cultes (3). Ancien grand-vicaire du diocèse de Lyon, ecclésiastique jeune encore, de manières distinguées, M. de Pompalier, possédant une haute instruction et des mérites incontestables, imposait par la dignité du caractère et par la noblesse du maintien (4). Il ne manquera jamais d'être secourable à ceux qui viendront, puissans ou déshérités du sort, aborder aux rives de la Nouvelle-Zélande. Ses qualités personnelles, son aménité, ne tardent pas à lui concilier l'affection des Maoris qu'il se plaît à visiter. A Hokianga, à la baie des Iles, on appréhende bientôt les succès de la mission catholique. Un bon Anglais, touché par la crainte, déclare en gémissant et en excitant ses compatriotes à l'action, qu'il regarderait comme la plus sérieuse calamité pour l'hémisphère austral l'influence paralysante de la religion catholique. A l'arrivée de M. de Pompalier, le baron de Thierry était accouru entretenir l'évêque de ses malheurs. A les voir ensemble, les pasteurs évangéliques voulaient croire qu'ils s'entendaient pour établir sur le pays la domination française.

Les missionnaires protestans avaient eu tout de suite l'excellente inspiration pour eux d'acheter des terres aux aborigènes. Les idées de propriétés particulières, d'aliénation perpétuelle, n'entraient guère, semble-t-il, dans l'esprit des Néo-Zelandais. Qu'importe! on offrait aux chefs quelques haches, un paquet de clous, un peu de poudre à canon, un mousquet délabré ; pour la possession de tels objets, de larges superficies de terrain étaient livrées. Un acte

(1) Ainsi parle le révérend Richard Taylor, auteur d'importans ouvrages sur la Nouvelle-Zelande, à qui les sentimens de charité et d'impartialité font absolument défaut.

(2) Il mourut à Auckland, le 8 juillet 1864.

(3) *Annales de la propagation de la foi.*

(4) Le portrait de l'évêque catholique tracé par certains auteurs anglais est au moins aussi flatteur que celui qui a été esquissé par plusieurs de ses compatriotes. — Voir Dunmore Lang, *New-Zealand in 1839.*

était dressé, dans les termes dont les notaires font usage en Europe, termes certainement fort obscurs pour des insulaires du Grand Océan. Des signatures étaient apposées; le Néo-Zélandais sur le papier traçait une partie des lignes de son tatouage (1), et l'affaire se trouvait conclue. Si des interprétations fâcheuses restaient à craindre, les pasteurs anglicans, gens fort avisés, n'oubliaient pas que chez les peuples de race polynésienne, le *tabou* est une garantie, la déclaration d'inviolabilité que chacun respecte; ils réclamaient donc le *tabou* sur le domaine extorqué. Ce moyen facile de se rendre grand propriétaire, une fois connu, devait être mis à profit par des colons de tous genres. L'immigration était incessante. A Wangaroa en 1835, c'est à peine si l'on eût découvert un étranger: deux années plus tard, la région presque entière était achetée par des Européens. En 1833, à la côte occidentale, à Kaïpara et dans les lieux voisins, un homme blanc produisait dans les tribus indigènes l'effet d'un être extraordinaire, d'un jeu de la nature, et vers 1837 de vastes territoires appartenaient aux Anglais (2).

Dès l'instant qu'il devint aisé de prévoir le prochain envahissement de la Nouvelle-Zélande par une nombreuse population européenne, à l'aide des moyens simples et peu dispendieux indiqués par les missionnaires, des individus se hâtèrent d'acquérir des aborigènes des étendues de terrain plus ou moins considérables; — véritable extorsion, abominable escroquerie qui ne tarda point à prendre des proportions inouïes (3). Il y eut, à la vérité, de cruelles déceptions, de terribles mécomptes. Les chefs, sans droit selon toute apparence, cédaient des parties du sol qui étaient le domaine de la tribu tout entière et vendaient aussi très volontiers des terres qu'ils n'avaient jamais habitées, peut-être jamais vues avant les jours de trafic; on courait risque qu'elles ne fussent revendiquées par d'autres tribus. Si les nouveaux propriétaires, trop confians dans le titre portant la marque d'un grand chef, quittaient la place, au retour ils trouvaient la place prise. Les Maoris, en général fort experts en friponnerie, renouvelaient la vente avec d'autres acquéreurs, se plaisant à recevoir plusieurs fois le prix des mêmes terres. A cette époque, les exemples de contestations entre cinq ou six personnes se disputant un lot ne sont pas rares. Dans ce pays où il n'existe aucune autorité, nul arbitre respecté, nulle justice, on imagine à quelles fureurs, à quelles vengeances, à quels crimes peuvent pousser les idées d'accaparement du sol. L'occasion semble si propice pour entrer en possession d'un magnifique domaine que certains amateurs ne se contentent pas d'un champ médiocre; on vit

(1) L'*Amoco* des Néo-Zélandais.

(2) Polack, *New-Zealand between the years 1831 and 1837*.

(3) Le mot de *Landsharking*, escroquerie de terrain, devint usuel.

un Anglais prétendre avoir obtenu d'un chef, au prix de quelques barriques d'eau-de-vie et d'un paquet de tabac, toute la côte depuis le port d'Otago jusqu'au détroit de Foveaux, — la longueur d'une quarantaine de lieues. Il ne faudra point s'étonner si, dans l'avenir, plus d'un propriétaire, au fond de sa conscience impure, éprouve la crainte d'être dépossédé de l'endroit où il a bâti sa maison.

Les premiers accapareurs du sol ne songeaient guère, la plupart, à le défricher et à le cultiver. Il existait un moyen de s'enrichir plus prompt et plus facile. Le flot des immigrans grossissait chaque jour; à ceux qui arrivaient un peu pourvus de numéraire les maîtres d'un territoire ou d'un champ enlevé aux aborigènes cédaient des morceaux de la propriété. Revendus quelques mois ou quelques semaines plus tard, le bénéfice était énorme. Alors, de la Nouvelle-Galles du Sud et de la Tasmanie accoururent des gens avides dont toute préoccupation se bornait à l'idée d'acheter une terre à prix modique et d'en obtenir à bref délai une très grosse somme d'argent. A l'estuaire de Houraki, surtout à la baie des Iles, aux environs de Kororarika, où l'on s'attendait à voir bâtir une grande ville, des parcelles de terre, passant de mains en mains, atteignirent des prix exorbitans. Nulle part ailleurs, peut-être, la fièvre de la spéculation n'avait sévi avec une égale intensité. Les agioteurs profitaient d'une confiance exagérée dans l'avenir et l'exploitaient avec rage.

En Angleterre, on s'était ému parfois au récit des actes de déloyauté ou de violence commis par les Européens envers les prétendus sauvages. Les philanthropes prenaient en mains la cause des aborigènes. Au sein de la chambre des communes, dans le cours de l'année 1836, un comité spécial trace de l'état d'anarchie de la Nouvelle-Zélande un tableau assez sombre pour causer dans le public une vive impression. Une commission instituée au sujet des résultats déplorables de l'établissement d'Européens qui échappent à toute autorité réunit des informations sur les territoires inoccupés où il serait facile d'installer des colonies. Un mouvement se dessine; quelques personnes songent à en tirer parti. En 1837, se forme à Londres une association (1) en vue d'amener le gouvernement de la Grande-Bretagne à faire régner la loi sur les îles qui composent la Nouvelle-Zelande et à permettre de coloniser le pays d'après une méthode qui, on l'assure, offrirait tous les avantages imaginables pour les indigènes et pour les emigrans. L'auteur du projet est M. Edward-Gibbon Wakefield. On ne place aucune confiance soit dans l'activité, soit dans les dispositions du *Colonial Office*; voulant obtenir ou une sanction ou un encouragement du pouvoir exécutif, c'est au premier ministre, lord Melbourne, qu'on s'adresse.

(1) *New Zealand Association.*

L'influence du clergé de l'église des missions est considérable (1), son appui est recherché; mais le doyen de la compagnie, M. Dandeson Coutes, admettant la droiture des intentions, se déclare opposé à la colonisation et décidé à combattre par tous les moyens possibles le projet de l'association. Bientôt, dans un mémoire au ministre des colonies, lord Glenelg, et dans une lettre, dite confidentielle, qu'on répand à profusion, M. Coutes réalise sa promesse. Les membres de l'association sont accusés de n'avoir d'autre guide que l'idée du lucre.

Néanmoins, cette société espère recevoir d'un bill présenté au parlement une sanction définitive, lorsque, dans une audience accordée à ses principaux membres par lord Melbourne, elle est encore jetée dans l'incertitude. Le ministre des colonies, qui est présent, censure les principes de l'association et dénie au gouvernement le droit de s'immiscer dans les affaires de la Nouvelle-Zélande. N'étant point soutenu par le gouvernement, le bill que défend à la chambre des communes M. Francis Baring est rejeté. Un revirement d'opinion ne tarde point à se produire; les membres de l'association sont invités à se rendre de nouveau près de lord Glenelg. Le ministre avait reçu des dépêches du résident britannique à la baie des Iles et des informations du capitaine d'un navire de guerre qui venait de parcourir les côtes; il annonce que le gouvernement abandonne toute objection au projet de coloniser les îles centrales. On allait charger une commission, formée de personnages n'ayant dans l'affaire aucun intérêt privé, du soin de préparer une charte royale analogue à celle dont les colonies américaines avaient été pourvues au XVIe et au XVIIe siècle. L'association ne possédant point le capital qu'on exigeait comme garantie des opérations, elle cessa d'exister.

Cependant, parmi les agriculteurs et les artisans séduits par les avantages que semblait offrir la Nouvelle-Zélande, plusieurs d'entre eux, en vue de l'émigration prochaine, avaient disposé de leurs propriétés ou renoncé à leur profession; ils se lamentaient. Des membres de l'ancienne association, d'autres partisans de la colonisation se concertèrent pour atteindre sûrement le but. Une souscription permit de réaliser un capital de 100,000 livres (2). Par l'influence de lord Durham, les difficultés furent aplanies; au commencement de l'année 1839, la compagnie territoriale de la Nouvelle-Zélande était fondée (3). Le gouvernement ne cessait encore de considérer le pays comme terre étrangère et indépendante; la compagnie se trouvait donc forcée de traiter avec les chefs aborigènes pour l'acquisition de vastes territoires. Une première expédition parut indispensable; il s'agissait de choisir l'endroit conve-

(1) *Church Missionary Society.*

(2) 2,500,000 francs.

(3) *New-Zealand Land Company.*

nable pour une nombreuse colonie et de faire les préparatifs pour l'arrivée et l'installation des émigrans. Le colonel William Wakefield eut la mission de tout organiser. Un beau navire est acheté : le *Tory*; on embarque des armes et mille objets propres à tenter les Maoris; on emmène un interprète, un Néo-Zélandais, qui vient de passer deux années à Londres; un dessinateur, un naturaliste d'origine allemande, le docteur Ernest Dieffenbach, que ses études sur la Nouvelle-Zélande rendront célèbre. Les colons seraient attendus au port Hardy, dans l'île d'Urville, à partir du 10 janvier 1840. Le 9 mai 1839, à Gravesend, le *Tory* met à la voile, salué par les acclamations d'une foule rassemblée sur les rives de la Tamise, comme si le vaisseau britannique allait conquérir un royaume. On répétait que la France désormais ne pourrait plus songer à établir à la Nouvelle-Zélande une colonie pénitentiaire, ainsi qu'il en avait été question. Avant la fin de l'année 1839, neuf bâtimens de la compagnie emportaient vers le havre Nicholson 1,117 émigrans, des machines, des instrumens agricoles, des vêtemens, des marchandises de toute sorte, et même quantité de livres dans le dessein de fonder une bibliothèque publique; en outre, le matériel nécessaire pour la publication d'une gazette de la Nouvelle-Zélande (1). Le *Tory* arrive au détroit de Cook dès le mois d'août, et aussitôt, le colonel Wakefield visite les baies et entreprend la reconnaissance du canal de la Reine-Charlotte. Déjà, en ces parages, des Européens isolés ont défriché des terrains qu'ils cultivent sans avoir obtenu aucune permission des Maoris. En cette région, les indigènes n'avaient pas encore appris comme ceux de la baie des Iles à vendre aux hommes blancs des terres souvent inoccupées. Pourtant, les organisateurs de la colonie ne voulaient point s'emparer de grands territoires sans tenir une sanction bien positive des aborigènes, surtout si l'on englobait dans les acquisitions des villages ou des champs cultivés. On avait le projet alors de faire sur les terres qui seraient concédées une réserve d'un dixième pour les anciens maîtres du pays. Des pêcheurs de baleines étaient établis sur la côte, vivant avec des femmes maories qu'ils avaient rendues d'une propreté parfaite; on admirait leurs beaux cheveux noirs, entretenus avec un soin particulier. Un patron de barque, qui depuis longtemps séjournait dans la contrée, se rendit fort utile en donnant une infinité de renseignemens sur les endroits favorables à des établissemens européens. Le colonel Wakefield n'hésita plus à se rendre au port Nicholson, situé à l'extrémité méridionale de l'île du Nord.

Le lieu semble réaliser tous les avantages pour l'emplacement de

(1) *Informations relative to New-Zealand*, by John Ward, secretary to the New-Zealand Company; London, 1840.

la ville qui doit porter le nom de Wellington. Le port est un lac salé n'ayant guère moins de 6 milles de diamètre. Vers le nord s'étend la vallée de la Hutt, énorme espace de terrain fertile : au nord-ouest, entre les montagnes et la mer, c'est un sol à peine accidenté jusqu'au voisinage du mont Taranaki, où dans un avenir prochain s'élèvera la ville de New-Plymouth ; enfin sur la côte orientale, près du cap Palliser est la belle plaine de la Waïrarapa. Les insulaires accueillent à merveille les étrangers. « Nous vendrons, dirent-ils, notre port et notre territoire, et nous vivrons en paix avec les hommes blancs qui viennent à nous. » Le colonel Wakefield profita largement de la facilité qui lui était offerte. Il se rend à l'île du Sud, à la baie Nuageuse, dans le dessein d'acquérir de nouveaux domaines ; mais ici les aborigènes ne se montrent point aussi traitables que ceux du port Nicholson. Un capitaine baleinier revendiquait la propriété d'une baie et de la vallée de la Waïrau, concédées par deux chefs maoris : Rauparaha et Rangihaeata, qui ne tarderont pas à beaucoup préoccuper les colons ; ce n'était en aucune façon la plus grosse difficulté pour l'agent de la compagnie. Le vieux Rauparaha, durant de longues années, avait entretenu des guerres contre les gens de sa race qui habitaient la région occidentale de l'île du Nord ; il avait passé le détroit afin d'exterminer des tribus paisibles de l'Ile du Sud. On le citait pour sa déloyauté et pour des actes d'une abominable férocité ; on parlait avec horreur d'un de ses exploits. Comme il voulait aller exercer une vengeance dans un district de la côte orientale, le capitaine d'un bâtiment de commerce de Sidney, du nom de Stewart, pour l'appât d'un chargement de filasse de *phormium*, avait consenti à le transporter avec une centaine d'hommes ; — il y eut un affreux massacre et sur le vaisseau même des scènes horribles. Le colonel Wakefield parvint à séduire Rauparaha, Rangihaeata et d'autres chefs ; il eut les terres qu'il convoitait. Lorsque les émigrans arrivèrent au port Nicholson, dans les mois de janvier et de février 1840, le colonel Wakefield se vantait d'avoir acheté, moyennant des fusils, de la poudre et des balles, des haches et des couteaux, des miroirs et des mouchoirs de poche, une étendue de pays assez grande pour constituer un royaume. Peut-être la compagnie de la Nouvelle-Zélande trouvait-elle qu'on avait été généreux ; suivant une certaine théorie, on suppose que, les aborigènes ne possédant rien, on ne saurait rien leur prendre. Au début, on avait trouvé les Maoris favorables aux Européens ; le désir de tout accaparer allait susciter des guerres longues et désastreuses.

III.

Tandis qu'à Londres s'organise péniblement la compagnie territoriale de la Nouvelle Zélande, commence une agitation d'un

autre genre ; on presse le gouvernement de mettre la main sur les îles de l'océan Pacifique, favorisées dans le nord du climat de l'Italie et du midi de la France, dans le sud de la température de l'Angleterre. Les Français sont une cause de préoccupation constante. Selon toute vraisemblance, ils entretiennent des vues pour la formation d'un établissement colonial sur ces terres bénies où les enfans des Européens attestent par leur bonne mine la santé la plus florissante. Telle est l'impression générale à la Nouvelle-Zélande et à la Nouvelle-Galles du Sud. On a vu apparaître des baleiniers du Havre et des bâtimens de guerre pour les protéger. Rarement, s'écrie-t-on, la Grande-Bretagne eut sur sa route et sur son élément un rival plus formidable que celui qu'elle rencontre maintenant dans la région australe du Pacifique sous le pavillon du roi citoyen (1). On énumère les malheurs qui menacent la Grande-Bretagne si le gouvernement ne se décide à recourir à des mesures vigoureuses. Les pêcheries de baleines seront arrachées aux Anglais par les Américains et les Français ; le commerce grandira chez les étrangers. Viennent ensuite les avantages que l'Angleterre tirerait de la prise de possession de la Nouvelle-Zélande. Des familles honnêtes iraient s'y établir ; les insulaires, pleins de goût pour la mer, fourniraient d'excellens matelots, l'élevage des troupeaux, réussissant dans les vallées et sur les plateaux, l'extension de l'industrie de la laine serait assurée. Ceux qui avec toute l'énergie possible appellent l'intervention du gouvernement, blâment les missionnaires d'avoir acquis d'immenses propriétés, n'épargnant que « les wesleyens, empêchés par leur règle d'avoir des biens personnels ; » ils les signalent comme les agens actifs de l'entreprise des Européens pour extorquer le pays aux aborigènes ; ils les accusent d'incapacité, même de vices, le clergé anglican prenant soin de réserver ses membres les plus distingués pour les différens services de la mère patrie. On dénonce la compagnie territoriale de la Nouvelle-Zélande comme une coterie de marchands de la cité qui s'unissent dans le seul dessein de gagner de l'argent par l'achat et la vente de terrains. Enfin, on montre le devoir de protéger les Maoris, une des plus nobles races, assure-t-on, qu'il y ait sur le globe, contre des gens sans aveu et sans loyauté.

Malgré les réclamations et les excitations à l'égard de la Nouvelle-Zélande, durant plusieurs années, le gouvernement britannique ne prend aucun parti. Il s'était contenté, après la pétition adressée en 1836, par les Européens établis à la baie des Iles, d'envoyer en station un sloop de guerre commandé par le capitaine Hobson (2). Vivement sollicité, ainsi qu'on vient de le voir, en 1839,

(1) Le souverain français, Louis-Philippe. *Under the flag of the citizen king.*
(2) Le sloop le *Rattlesnake* vint stationner à la baie des Iles en 1837.

il se décide à l'action, mais il hésite sur la manière d'opérer et même sur l'importance à donner à l'affaire qui doit s'engager : il agit avec une diplomatie où l'on ne découvre ni fermeté, ni hauteur de vues. Le ministre des colonies, marquis de Normanby, écrivant le 1er juillet aux lords de l'amirauté, annonce qu'on veut obtenir des chefs insulaires, en faveur de la couronne, la cession de *certaines parties* de la Nouvelle-Zélande à titre de dépendance de la Nouvelle-Galles du Sud ; que M. Hobson sera investi de la charge de lieutenant-gouverneur (1). Dans les instructions transmises au capitaine Hobson, formulées à la date du 14 août, le ministre insiste sur les motifs qui ont amené la résolution de recourir à des mesures capables d'assurer dans le pays le règne de l'autorité : le nombre déjà considérable d'Anglais fixés dans les îles, la formation d'une société pour l'expédition d'émigrans, le caractère bas et vil d'une partie de la population européenne dont on ne cesse de redouter les désordres. « Nous reconnaissons, ajoute le ministre, comme état indépendant, la Nouvelle-Zélande autant qu'on peut reconnaître la souveraineté d'un peuple composé de tribus éparses, incapables d'agir et de délibérer de concert. La reine, ainsi que la nation anglaise, repousse toute prétention de s'emparer de la Nouvelle-Zélande et de la gouverner comme pays de la domination de la Grande-Bretagne, à moins du consentement *libre et intelligent* des naturels, exprimé selon leurs usages. Le gouvernement de la reine vous autorise à traiter avec les aborigènes pour la reconnaissance de l'autorité de Sa Majesté sur la totalité ou sur quelque partie de la Nouvelle-Zélande. »

Le 29 janvier 1840 arrive à la baie des Iles la corvette le *Herald*, et l'on en voit aussitôt débarquer à Kororarika le capitaine de vaisseau William Hobson, entouré de quelques fonctionnaires de l'ordre administratif et suivi de quatre-vingts soldats. Dès le lendemain, l'officier anglais convoque les habitans européens pour leur déclarer l'objet de sa mission. Ses propres compatriotes ayant refusé de lui fournir un terrain pour s'y établir, il s'installe sur le domaine des pasteurs évangéliques,et la réunion se tient dans la chapelle. Anglais, Français, Américains, Maoris accourent, curieux d'entendre la parole de l'homme qu'on dit envoyé pour ouvrir l'ère de bonheur de la Nouvelle-Zélande. M. Hobson lit à l'assemblée les actes rédigés au nom de la reine d'Angleterre. En vertu de ces actes, il est investi de la qualité de lieutenant-gouverneur de la Nouvelle-Zélande, désormais rattachée à la colonie de la Nouvelle-Galles du Sud. Il communique ensuite divers documens administratifs. Toujours au nom de la reine, était prononcée l'interdiction d'acheter

(1) *Parliamentary Papers*, 1840.

des terres près des naturels, le soin d'acquérir des parties du sol étant réservé aux représentans de la couronne. N'était reconnue la validité d'aucun titre à la possession d'une terre si elle n'avait la garantie d'une commission formée à Sidney. Un acte d'acquiescement est présenté à la signature des habitans; mais le capitaine Hobson trouve une résistance inattendue. Les personnes les plus notables refusent de signer, protestant avec énergie contre de flagrantes illégalités. Qu'importe? la majeure partie de la population européenne se compose de déserteurs de toutes les marines, de *convicts* échappés du bagne de Sidney; tous ces gens espèrent obtenir la garantie de propriétés plus ou moins mal acquises; ils s'empressent de donner leur adhésion.

Le capitaine Hobson fait répandre une note imprimée dans la langue des Maoris qui conviait pour le 5 février suivant tous les chefs sans distinction sur l'habitation du résident, M. Busby. Il s'agissait de leur expliquer les ordres de la reine de la Grande-Bretagne et de leur présenter la copie d'un traité qui serait soumis à leur acceptation. Comme on en est déjà informé par les navigateurs qui touchèrent à la baie des Iles en 1840, on n'avait point épargné les présens et les promesses capables de bien disposer les Néo-Zélandais.

Au jour désigné, sous une tente construite par l'équipage du *Herald*, les officiers de la corvette, le résident, M. Busby, les membres de la socité des missions, l'évêque français, Mgr de Pompalier, les fonctionnaires du gouvernement, les principaux habitans européens prennent place tout autour de la salle; les chefs maoris, assis à terre, occupent le centre. Le capitaine Hobson commence par une allocution aux Néo-Zélandais, afin de les préparer à la soumission à l'autorité de la reine d'Angleterre. Sans perdre contenance, il ose déclarer à ces pauvres gens qu'ils ont inspiré intérêt à la reine au point de la décider à fournir des vaisseaux et des troupes pour les protéger. Le gouverneur lit les traités, appuyant, disent les historiens anglais, sur chaque article, offrant des explications sur les passages qui ne seraient pas bien compris. La situation des chefs était assurée, leur liberté garantie; seules, les terres appartiennent maintenant à la reine et à nul autre on ne peut les vendre. Le missionnaire, M. H. Williams, traduisait dans l'idiome des indigènes toutes les paroles prononcées par le lieutenant-gouverneur. Le tumulte éclate; dans l'assistance, on accuse l'interprète d'altérer le sens des termes du discours. Plusieurs fois de sévères apostrophes le rappellent au devoir. Après la lecture du traité, M. Hobson invite les chefs néo-zélandais à demander des explications s'ils n'ont pas tout saisi, à présenter des observations s'ils en conçoivent le désir. Alors quelques-uns des insulaires manifestent une si violente opposi-

tion que le lieutenant-gouverneur craint un dénoûment contraire à ses espérances. « Renvoyez cet homme, s'écrie un des Maoris, regardant ses compatriotes; ne signez point le papier fatal. Si vous consentez à le faire, vous êtes réduits à la condition d'esclaves et obligés de casser des pierres pour les routes; votre pays vous est arraché, votre dignité comme chefs est anéantie. » Un autre Néo-Zélandais, sans doute gagné à la cause de la reine de la Grande-Bretagne, détermina un mouvement d'opinion. Celui-ci, exhortant ses compatriotes à signer, s'efforce de montrer combien s'est accrue l'importance des Maoris par leurs relations avec les Européens; il rappelle que, n'ayant jamais su se gouverner eux-mêmes, les hommes de sa race étaient en guerres continuelles. Il conclut à ce qu'on reçoive l'Anglais et qu'on prenne confiance en ses promesses.

Les chefs néo-zélandais, au nombre de quarante-six, signèrent le traité de Waitangi; le capitaine Hobson estima que c'était une reconnaissance bien suffisante des droits souverains de la reine sur les parties nord de l'île. Le 12 février, le lieutenant-gouverneur convoquait à Hokianga une grande assemblée des Maoris, afin d'obtenir une adhésion au fameux traité. Il subit de plus dures remontrances encore qu'à Waitangi; tout simplement, il attribue l'opposition des aborigènes à l'influence des missionnaires catholiques, sans s'inquiéter de savoir si une pareille idée a le moindre fondement. Il finit par décider la plupart des chefs à mettre leur signature; sa joie est complète. Peu de jours après, le capitaine Hobson étant tombé malade à Waïtemata dut revenir à la baie des Iles. A sa place, le capitaine Symonds, de l'armée britannique, accompagné de quelques missionnaires, ira demander aux chefs de toute l'île du Nord la soumission à l'autorité de la reine Victoria. Une exception est faite pour le district de Kaitaia, situé à l'extrémité de la côte nord-ouest, où des chefs ont une véritable puissance; à son secrétaire, M. Shortland, assisté de deux fonctionnaires et du révérend Richard Taylor, le lieutenant-gouverneur réservait le soin de les endoctriner. Le clergé et les membres de la compagnie territoriale n'étant pas en bons rapports, les autorités anglaises eurent sans peine un concours empressé de la part des ministres de l'église. Le major Burnburg reçut la mission d'aller sur la corvette le *Herald* porter aux lieux habités les instructions du gouverneur. L'indépendance que s'arrogeait la colonie du Port-Nicholson détermina M. Hobson à prendre une grave résolution, sûr de n'être pas désavoué par son gouvernement. A la date du 21 mai 1840, feignant de croire certaine l'adhésion de la plupart des chefs maoris, il lançait une proclamation déclarant la souveraineté de la couronne d'Angleterre étendue aux parties australes de la Nouvelle-Zélande : l'île du Milieu et

l'île Stewart (1). Le 17 juin, au village de Hoiakaka, dans la baie Nuageuse (2), le major Thomas Burnburg et le capitaine Joseph Nias, commandant le *Herald*, annonçaient la *cession* de Te-Wahi-Pounamou, et par une salve de coups de canon saluaient la prise de possession de l'île. Maintenant les Anglais estiment qu'ils sont bien en règle avec le droit. On plaisante au sujet d'une expédition partie des côtes de France, dont on annonce l'arrivée prochaine. On entendra des voix s'écrier : « Si la France était venue plus tôt, elle eût gagné une colonie valant cent fois l'Algérie (3). »

Le baron de Thierry, qui avait suscité tant de colères parmi les Anglais de la Nouvelle-Galles du Sud et de la Nouvelle-Zélande, réclamait secours, aide, protection pour soutenir des droits contestés. Ses appels finirent par exciter en France quelque intérêt. La cause fut défendue avec chaleur par des organes de la publicité (4). On voulait obtenir du gouvernement une action vigoureuse pour assurer à notre pays des terres favorables à l'établissement de colonies et au développement de la marine marchande. On exposait que la possession exclusive de la Nouvelle-Zélande par la Grande-Bretagne serait funeste aux autres nations maritimes. L'agitation qui s'entretenait en Angleterre pour déterminer une prise de possession au nom de la couronne avait répandu dans nos ports une certaine alarme. Des chambres de commerce manifestèrent les plus vives appréhensions : elles sollicitèrent des ministres de promptes décisions. — Il était trop tard.

Dans le dessein de fonder une colonie à la Nouvelle-Zélande, des armateurs et des banquiers constituèrent une société sous le titre de *Compagnie nanto-bordelaise*. Un capitaine au long cours, M. Jean Langlois, le principal agent de la compagnie, affirmait avoir acquis des aborigènes la propriété de la péninsule de Banks sur la côte orientale de l'île Te-Wahi-Pounamou. Des négociations s'engagent avec les pouvoirs publics et le ministre de la marine donne à la compagnie « l'assurance du juste intérêt du gouvernement du roi et de la protection efficace qui ne manquera pas d'être apportée à la réalisation du projet. » Ordre était déjà donné au préfet maritime à Brest de mettre la corvette l'*Aube* en parfait état pour une mission dans la Mer du Sud. A la date du 11 octobre 1839, un traité intervint entre le gouvernement et la compagnie nanto-bordelaise. Par une des clauses essentielles du contrat relatif à l'opéra-

(1) Étendue du 34°30' au 47°10' de latitude australe.

(2) Cloudy Bay.

(3) Littéralement... qui vaut cent Algéries... *a Colony worth a hundred Algerias.*

(4) On doit noter cependant que l'auteur d'articles remarquables sur la Nouvelle-Zélande, publiés dans le *Journal des Débats*, septembre 1840, n'estime pas que l'intervention du baron de Thierry puisse servir la France. Ces articles sont signés L. B.

tion, le gouvernement devait fournir *à titre de prêt*, pour un voyage de vingt-quatre à trente mois, un navire de 550 tonneaux largement pourvu de vivres et d'approvisionnemens de tout genre. Le 14 décembre, le ministre prescrivait au préfet maritime de Rochefort les dispositions à prendre pour l'armement et l'expédition à la Nouvelle-Zélande de la gabare le *Comte-de-Paris*, qui allait être confiée au capitaine Langlois. Au 15 février 1840, l'*Aube*, sous le commandement du capitaine Lavaud, retenue dans le port de Brest par les vents contraires, n'attendait que l'instant propice pour devancer le *Comte-de-Paris*.

Les préparatifs de l'expédition française n'avaient eu que trop de retentissement. Les vaisseaux étaient attendus dans la Mer du Sud longtemps avant d'apparaître dans les eaux de la Nouvelle-Zélande. Comme nous l'apprennent les officiers des corvettes commandées par Dumont d'Urville, dès les premiers jours de l'année 1840, à Sidney, à Hobart-Town, on parlait des colons français qui bientôt débarqueraient à la péninsule de Banks. Les Anglais jetaient feu et flamme contre l'ambition, contre la rapacité des Français. Les officiers de l'*Astrolabe* et de la *Zélée* restaient incrédules ; mais en arrivant à la baie d'Akaroa, il fallut se convaincre ; on attendait réellement le *Comte-de-Paris*, qui allait jeter sur la plage une cinquantaine de familles destinées à mourir de misère. A voir le pays couvert de forêts, on jugeait rude pour de nouveaux débarqués la tâche de défricher sans autre secours que leurs bras (1). Nos officiers, remarquant autour d'Akaroa la faible étendue de terre propre à la culture, avaient peine à concevoir l'idée de choisir une pareille contrée pour une colonie. Ils pensaient que la beauté du port avait exercé une séduction. En réalité, on ne s'était pas donné le souci de prendre tous les renseignemens utiles. Dès que l'*Astrolabe* et la *Zélée* parurent à la baie des Iles, le bruit se répandit aux alentours que les corvettes portant les colons français venaient à la Nouvelle-Zélande malgré la prise de possession par l'Angleterre. Un ancien marin français établi dans le pays, très animé contre les Anglais, assura au capitaine d'Urville que l'impression avait été vive ; en même temps, il lui apprit la formation d'une compagnie française, ayant à sa tête le capitaliste Aguado, pour l'exploitation de l'île Te-Wahi-Pounamou.

L'*Aube* arrive à la baie des Iles dans la nuit du 10 au 11 juillet et le capitaine Lavaud reçoit l'avis de la prise de possession, au nom de la reine du royaume-uni de la Grande-Bretagne, des trois îles composant le groupe connu sous le nom de Nouvelle-Zélande. Sur l'emplacement où l'on doit bâtir une ville, Russell-Town, au

(1) Note de M. Demas. *Voyage au pôle sud*.

sommet du fort, à 2 milles du mouillage de Kororarika, flotte le pavillon anglais. C'est là que le gouverneur, M. Hobson, est installé avec un nombreux personnel administratif et une garnison de cent trente hommes. Trois bâtimens de guerre semblent attachés à la colonie. On annonce que, dès la fin de l'année, le siège du gouvernement sera transféré à Waïtemata, sur le golfe de Houraki. On parle avec un sentiment d'orgueil du nombre considérable d'Anglais établis à l'entrée du détroit de Cook et au fond de la plupart des baies importantes comme propriétaires de terrains achetés aux aborigènes.

Pour entrer en explications avec le commandant de l'*Aube*, M. Hobson exige que son titre de lieutenant-gouverneur soit reconnu. Dans des conjonctures pénibles pour l'officier français, le capitaine Lavaud trouve une assistance précieuse de la part de l'évêque, M. de Pompalier, qui a l'estime, la considération, le respect de tous les Européens et des Maoris. M. Hobson déclare au commandant français de l'*Aube* que, sous la domination anglaise, les Français pourront résider au port d'Akaroa et travailler sans trouble. Il promet d'accorder protection au baron de Thierry et, afin de lui épargner de nouvelles vexations, d'envoyer à Hokianga un magistrat de justice (1). Pourtant des complications ne tardent guère à surgir : le capitaine Lavaud apprend que la propriété de la péninsule de Banks est revendiquée en grande partie ou en totalité par plusieurs Anglais qui prétendent avoir des titres indiscutables (2). Il ne faut pas trop s'étonner, on a vu qu'en l'absence d'occupations, les naturels vendent volontiers les mêmes terres à différentes personnes.

Parti de France, le 21 mars 1840, le *Comte-de-Paris*, chargé des émigrans, apparaissait le 9 août dans les eaux de la péninsule de Banks. Ne pouvant entrer dans le port d'Akaroa, il se rendit à la baie des Pigeons, et le capitaine Langlois se mettait en communication avec des chefs maoris : il aurait renouvelé, suivant une déclaration ultérieure, son contrat avec les indigènes. L'*Aube* n'arrive devant Akaroa que le 15 août ; — la proclamation du 21 mai apportée par la corvette le *Herald*, est affichée sur les maisons des

(1) Lettre du capitaine Lavaud, en date du 19 juillet 1840. (*Archives du ministère de la marine*.) On a dit que l'expédition française avait paru à la baie des Iles *quatre jours* après la déclaration de prise de possession par l'Angleterre (Findlay, *A Directory for the navigation in the South Pacific Ocean*), d'autres seulement un jour trop tard. Le fait est absolument inexact ; le traité de Waitangi date du 6 février 1840 ; la proclamation déclarant la souveraineté de la couronne d'Angleterre sur toute la Nouvelle-Zélande du 21 mai. Au reste, les récits relatifs à l'expédition française publiés jusqu'à présent, tous très incomplets, sont plus ou moins entachés d'erreurs. Ce que nous rapportons est tiré des pièces authentiques déposées dans les archives du ministère de la marine.

(2) Lettre datée de la baie des Iles, 24 juillet 1840.

Anglais. En ce moment se trouve dans le port le brick de guerre le *Britomart*, qui parcourt la côte et visite les lieux habités, ayant à son bord deux magistrats appelés à rendre la justice en chaque endroit où il y a des délits à réprimer. Le *Comte-de-Paris* ayant tiré le canon, un canot du brick anglais monté par des officiers et par les magistrats s'était approché; — il y eut des explications un peu vives. Informé de la présence du navire de la compagnie nanto-bordelaise, le capitaine Lavaud lui envoie ses embarcations. Si à la baie des Iles, le commandant de l'*Aube* avait éprouvé un cruel désappointement, au port d'Akaroa, à l'arrivée du *Comte-de-Paris*, il devait subir de terribles embarras. « Quelle est ma surprise! écrit le capitaine Lavaud (1). J'apprends de la manière la plus positive que M. Langlois n'a jamais traité avec les chefs de cette région, qu'il ne possède rien et que nous n'avons aucun droit de propriété à faire valoir. Assemblés chez moi, par la bouche de M. Comte, notre missionnaire qui parle la langue des Maoris, les chefs ont affirmé que M. Langlois avait seulement traité moyennant quelques marchandises pour une certaine étendue de terre située près du port Cooper (2); qu'il n'avait jamais été question du port d'Akaroa, qu'eux-mêmes n'avaient en rien participé au contrat intervenu entre M. Langlois et les tribus du sud-ouest de la péninsule. En même temps, ils ont dit avoir vendu à un Anglais une plaine des environs pour y faire paître des troupeaux. » Il y avait du reste au moins trois prétendans à la possession de la presqu'île de Banks. Le commandant de l'*Aube*, regrettant de ne pouvoir installer les colons au port Cooper, où il y avait quelque apparence de propriété, les fit débarquer dans une anse éloignée du mouillage habituel d'Akaroa, où chacun devait être en situation de cultiver une petite partie des terrains. M. Langlois s'est défendu d'être la cause de la mésaventure de l'expédition française. S'il n'avait cru manquer d'égards envers le capitaine Lavaud qu'il attendait, il eût pris possession du pays avant que le navire britannique, le *Britomart*, eût paru devant la péninsule de Banks. Après l'examen de la situation de la Nouvelle-Zélande à ce moment et la lecture attentive des documens, pareille pensée semble une pure illusion.

Les Français condamnés à vivre à la péninsule de Banks, déjà sous le poids de souffrances morales nées de circonstances inattendues, n'avaient guère en perspective que la misère. Le secrétaire de la compagnie, M. de Belligny, étant arrivé, put, de concert avec le capitaine Lavaud, obtenir des autorités anglaises la promesse d'un traitement favorable dans la répartition des terres; néanmoins

(1) Lettre en date d'Akaroa, 20 août 1840. (*Archives du ministère de la marine*.)
(2) Baie des Pigeons ou Tokalabo des indigènes.

on ne sortit jamais des difficultés. Le capitaine Bérard, venant sur la corvette le *Rhin*, au début de l'année 1843, remplacer le capitaine Lavaud, ne put s'empêcher de gémir sur le sort de ses compatriotes et de trouver douloureux le rôle du commandant de la station navale française. Il conseillait de traiter avec les organisateurs de la colonie de Wellington afin de sortir au plus vite de cette affaire (1). Lorsque notre gouvernement se fut assuré la possession des îles Marquises, les victimes de la compagnie nanto-bordelaise, pour la plupart, allèrent à Noukahiva laissant à la Nouvelle-Zélande des vergers qui fournirent encore après leur départ, disent des Anglais, des fruits d'une beauté et d'une qualité rares.

IV.

Sous la direction du principal agent de la compagnie territoriale de la Nouvelle-Zélande, des mesures furent prises dès l'arrivée des émigrans pour prévenir des conflits, pour atteindre les auteurs des crimes et des délits. Un conseil que présidait le colonel Wakefield édictait des prescriptions et nommait des magistrats; chaque colon dut signer l'engagement de se soumettre aux règlemens et d'obéir aux lois. La ville de Wellington s'éleva en un court espace de temps; les maisons, bâties en bois n'exigeaient ni long travail ni grosse dépense. Adossée à des collines abruptes, la ville est isolée des campagnes. La population rurale ne se forma point aussi vite qu'on l'avait espéré; on regrettait de voir en trop grand nombre les nouveau-venus ouvrir des boutiques et s'engager dans les affaires commerciales.

Dès l'année 1840, sur la côte occidentale de l'île du Nord, tout près du fameux pic que le capitaine Cook appela le mont Egmont, le Taruaki des aborigènes, fut fondée la ville de New-Plymouth. Malgré l'absence de port, on avait été séduit par le site vraiment magnifique: d'un côté, la mer; de l'autre, à peu de distance, la forêt. Recrutés par une compagnie particulière dans les comtés de Devonshire et de Cornouailles, les colons de New-Plymouth, agriculteurs la plupart, exempts des charges administratives qui pesaient sur les habitans de Wellington, connurent de bonne heure les jours de prospérité.

On avait bientôt abandonné le projet de bâtir une cité importante à la baie des Iles. Même avant la prise de possession, on pensait que les bords de la Tamise offriraient l'endroit le plus convenable à l'établissement d'une capitale, dans la portion étranglée de l'île au fond du golfe d'Houraki sur la côte orientale, à quelques milles

(1) Lettre du capitaine A. Bérard, en date du 18 février 1843. (Archives du ministère de la marine.)

seulement du port de Manukau sur la côte occidentale. Si la mer est à portée dans toutes les directions, par malheur l'eau douce manque. Les études des ingénieurs ayant paru suffisantes, le capitaine Hobson annonça l'intention de placer le siège du gouvernement en cette contrée sur la rive méridionale de la Waïtemata. Le 19 septembre 1840, le pavillon britannique est hissé sur la ville naissante, qui déjà s'appelle Auckland (1). Dès le mois d'octobre, elle était envahie par des gens avisés qui tenaient à prendre position en vue de l'avenir. Au mois de janvier 1841, le lieutenant-gouverneur s'y installait avec la foule de ses fonctionnaires, et le 3 mai, les troupes sous les armes, les personnages officiels en belle tenue, les habitans de la ville et des environs en fête, entendaient proclamer que désormais la Nouvelle-Zélande est une colonie de la Grande-Bretagne, indépendante de la Nouvelle-Galles du Sud. Le capitaine Hobson devenait gouverneur en titre; un conseil législatif était créé; il tint sa première séance le 24 mai. Deux mois plus tard, une banque fonctionnait et des journaux se publiaient. Par sa situation, Auckland devait être surtout une ville de commerce. A l'exception de quelques petites vallées fertiles, le sol de la contrée tout volcanique, couvert sur de larges surfaces de scories et de gros blocs fort utiles pour les constructions, offre peu de ressources à l'agriculture.

Au fond de la baie Aveugle (2), dans le nord de l'île du Sud, la colonie de Nelson, qu'avait préparée la compagnie territoriale, se constituait dès l'année 1841. Les émigrans d'Angleterre vinrent débarquer au mois d'octobre. En communication directe avec des plaines faciles à défricher, Nelson entra tout de suite dans les voies du succès sans jamais prendre aucune part des grosses sommes dont la mère patrie disposait en faveur d'Auckland et de Wellington.

Avec le règne de l'autorité à la Nouvelle-Zélande commence une série d'innombrables difficultés au sujet de l'acquisition des terres. On ose parler de justice et de légalité après les actes de rapine ou d'escroquerie les plus inqualifiables; on dispute sur le droit de s'emparer des parties du sol qui sont inoccupées. Un tribunal institué en vue d'examiner la valeur des titres de propriété, de réduire les prétentions monstrueuses, de ménager les moyens d'existence des aborigènes, cause une sorte de stupeur (3). Bientôt les décisions des magistrats ou des commissaires qui s'appuient sur les termes du traité de Waitangi pour revendiquer au nom de la reine de la Grande-

(1) C'était le nom imposé depuis trente ans aux îles situées au sud de la Nouvelle-Zélande; on s'étonne qu'il ait été repris pour la capitale de la colonie.

(2) Blind-Bay.

(3) Ce tribunal portait le titre de *New Zealand Land Claims Court*. Son président M. Spain devint l'épouvantail des colons, propriétaires plus ou moins légitimes.

Bretagne la disposition des terres et pour exiger à l'égard de tous les titres la sanction du gouvernement soulèvent de violentes colères; les réclamations et les récriminations demeurèrent sans fin. Tandis que les missionnaires et les agens du *Colonial Office* parlent sans cesse de protéger des Maoris, on rappelle parmi les colons que la compagnie de la Nouvelle-Zélande a fondé au milieu des déserts quatre grands centres d'habitation; on juge qu'il est indigne de la tracasser après d'aussi brillans débuts (1). Le capitaine Hobson mourut à la fin de l'année 1842; il n'emporta point de vifs regrets. Le secrétaire colonial, M. Shortland, dut prendre la direction des affaires; il ne gagna point l'amour des populations de Wellington ou de Nelson. Le capitaine Robert Fitzroy, investi de la confiance du ministre des colonies, lord Stanley, vint à Auckland, dans les derniers jours de l'année 1843, occuper le poste de gouverneur; il ne réussit à satisfaire personne dans la colonie.

Les Maoris, qui tout d'abord avaient témoigné aux Européens des sentimens de parfaite cordialité, ne tardèrent point à s'irriter contre eux à raison d'exigences toujours croissantes, de stupides vexations, d'actes de brutalité. Encouragés par les hommes, missionnaires ou autres, qui se déclaraient leurs protecteurs, amenés aussi par l'expérience à comprendre que pour des bagatelles on les dépouillait des biens les plus solides, ils se mirent à contester certaines cessions de territoires, à nier des conventions qu'ils avaient acceptées, à suivre avec une sorte de rage les opérations des arpenteurs.

Au mois de mai 1843, s'accomplissait près de Nelson, dans la vallée de la Waïrau, un événement sinistre. Des membres de la cour des affaires territoriales venaient d'arriver; le cruel Rauparaha, jusqu'alors en bonnes relations avec les hommes blancs, crut l'occasion favorable pour obtenir un nouveau paiement du domaine qu'il vendit autrefois à la compagnie de Wellington. Le vieux chef se targuait de la possession de la Waïrau, ayant exterminé plusieurs années auparavant une petite tribu paisible qui l'occupait. Il avait continué à vivre sur l'autre île, à Waikanae, près de la mission chrétienne. Le colonel Wakefield affirme qu'au moment où il achetait la vallée, on n'y voyait aucun habitant. Rauparaha, suivi d'une bande armée, traverse le détroit dans ses pirogues et, apercevant au milieu de la plaine les ingénieurs et les employés du cadastre à l'ouvrage, il les chasse et brûle leurs tentes. Les magistrats de Nelson veulent saisir le coupable, et, croyant l'opération facile, ils surviennent, accompagnés du capitaine Arthur Wakefield, frère du principal agent de la compagnie de la Nouvelle-Zelande, et d'une milice

(1) Les quatre centres étaient Wellington, Wanganui, dépendance de Wellington située sur la côte orientale de l'île du Nord, New-Plymouth et Nelson.

peu nombreuse. Une collision s'engage, treize colons sont tués, cinq blessés; après l'action, Rauparaha et son complice Rangihoeata mettent à mort de sang-froid neuf prisonniers; — le capitaine Wakefield était du nombre. A Nelson, chacun parle de pousuivre les meurtriers; mais à Wellington, les autorités, jugeant qu'on ne dispose point d'une force armée suffisante pour lutter avec avantage, obligent les colons à renoncer à la vengeance. Averti du désastre, le capitaine Fitzroy se rendit à Wellington et à Waïkanae; ayant une entrevue avec Rauparaha, il lui fit de grands reproches de son crime et, magnanimité ou faiblesse, il l'assura de l'impunité. Le massacre de la Wairau eut du retentissement en Europe; l'émigration d'Angleterre s'arrêta; à Paris, des personnes charitables, assure-t-on, imaginèrent d'ouvrir une souscription afin d'offrir aux malheureux colons les moyens de retourner dans leur patrie: les principaux personnages de la Nouvelle-Zélande s'en trouvèrent fort humiliés.

L'action énergique de la compagnie de la Nouvelle-Zélande, les mesures rigoureuses de l'autorité, ne réussirent point toujours à empêcher les arrangemens particuliers. Le colonel Wakefield, croyant la vallée de la Wairapa indispensable à la colonie de Wellington, voulut l'acquérir; il vint se heurter à des obstacles (1). Différens agriculteurs louaient des terres aux indigènes. L'attention du gouvernement étant éveillée sur ce point, un arrêté porte défense à toute personne d'acheter ou de louer des terres aux Maoris. Malgré les ordonnances et les menaces, la vallée fut bientôt divisée en nombreuses parcelles que des colons tenaient directement des aborigènes en leur payant une rente annuelle. Dans l'impossibilité de jeter une foule d'individus dans la misère, il fallut laisser les occupans travailler en paix.

Durant quelques années, on voulut croire des Néo-Zélandais l'humeur guerrière calmée, l'énergie presque éteinte, la soumission à peu près complète. A son passage à la baie des Iles, le capitaine James Ross a vu, il est vrai, chez les Maoris, se manifester le mécontentement des effets du traité de Waitangi et percer la haine contre les étrangers; il y a eu le massacre de la Wairau, mais les colons ne semblaient point encore apercevoir tout le péril. Un chef très connu dans le pays, Hone Heki, avec une sombre audace, engage la lutte; il la soutiendra plusieurs années avec le courage d'un héros (2). A sa révolte les Anglais attribuent des motifs tout personnels et d'un caractère mesquin. Furieux, disent-ils, de la disparition des bateaux de pêche depuis l'établissement de la douane, Heki se venge de ne plus pouvoir, comme autrefois, trafiquer de ses pourceaux, de ses

(1) C'était au commencement de l'année 1844.

(2) En général, les auteurs anglais écrivent Heke; l'orthographe ici adoptée paraît répondre mieux en France à la vraie prononciation.

pommes de terre, de ses fruits, des jeunes filles esclaves de sa tribu en échange de poudre, de couvertures, de tabac et de divers ustensiles. Certes, il se trouve lésé dans ses intérêts ; sa conduite indique aussi néanmoins qu'il est blessé dans ses sentimens patriotiques.

Heki n'a point de tatouage ; sa physionomie dénote l'intelligence, son regard présente les signes de l'exaltation (1). Entre tous les Néo-Zélandais un des premiers convertis au christianisme, il a fait l'orgueil des missionnaires par ses succès dans l'interprétation de la doctrine. Jusqu'à l'année 1840, cet homme, mari d'une fille de Hongi, est cité par les pasteurs évangéliques comme un modèle. Après la prise de possession, au nom de la reine d'Angleterre, Heki se persuade que le gouvernement britannique veut réduire en esclavage les Maoris ; on l'entend exhaler des plaintes, on le voit chercher par ses discours à inspirer l'horreur des étrangers à ses compatriotes qu'il rassemble sous différens prétextes. Montrant le drapeau flottant sur les hauteurs qui dominent Kororarika, il affirme que c'est le symbole de l'asservissement du peuple de la Nouvelle-Zélande. — Le 8 juillet 1843, il renverse le pavillon. Le gouverneur appelle des soldats de Sidney. Avant toute action, il a une entrevue avec Heki et d'autres chefs ; deux des principaux assurent, que, si les soldats sont renvoyés, ils maintiendront la paix, qu'ils se joindront aux Anglais si Heki tente de troubler la tranquillité. Le capitaine Fitzroy juge prudent d'accéder aux demandes des Maoris : — la troupe est rembarquée, la douane est supprimée, les ports de la Nouvelle-Zélande sont déclarés libres. Impardonnable faiblesse du gouverneur, crient les uns, qui enhardira le rebelle ; faute énorme, la douane rapportait à la colonie les neuf-dixièmes de son revenu. — Grande sagesse, prétendent les autres, par les concessions l'alliance de certains chefs a été gagnée ; on lui doit le succès définitif.

Le repos fut de courte durée. Heki, exaspéré contre l'occupation anglaise, abat de nouveau le pavillon britannique. Un autre drapeau est hissé ; on le protége cette fois par un fort garni de canons et pourvu d'une petite garnison. Plusieurs centaines d'insulaires que commandent Heki et son lieutenant Kawiti menacent Kororarika. En prévision d'une attaque, le capitaine du navire de guerre en station envoie un officier à la tête d'une troupe afin de protéger la ville. Le 10 mai 1844, dans la soirée, Heki, avec environ deux cents hommes, parvient à se poster en embuscade près du fort, tandis que vers la ville s'avance Kawiti, disposant d'une égale force. Le lendemain, dès l'aube, la fusillade s'engage ; des matelots anglais sont tués, d'autres blessés, l'officier qui les dirige est lui-même grièvement atteint. Kawiti reste maître du terrain. Heki s'em-

(1) Nous avons sous les yeux une photographie de Heki.

pare du fort et, sur la colline, on aperçoit sa petite armée qui exécute une danse guerrière en témoignage de sa victoire. L'explosion d'un magasin à poudre achève de jeter l'effroi dans la ville; les habitans se sauvent et se réfugient sur les navires qui se trouvent dans la baie. Sous l'empire d'un sentiment chevaleresque, peu ordinaire même chez les peuples qui prétendent à la plus haute civilisation, les chefs maoris permettent aux Européens de Kororarika de revenir à leurs maisons prendre ce qu'elles renferment de plus précieux. Un des missionnaires protestans et l'évêque catholique débarquent pour enterrer les morts. Quand chacun a terminé sa besogne, les insulaires promènent l'incendie dans la ville déserte, épargnant avec soin les églises et les maisons des religieux.

Endoctrinés par les agens britanniques, les chefs qui ont promis leur concours au gouverneur si les hostilités venaient à recommencer, s'apprêtent à tenir parole. A les croire, Heki veut exercer sur ses compatriotes une sorte de tyrannie. Le 31 mars 1845, le navire de la marine royale le *North-Star* et deux transports entrent dans la baie des Iles et mettent à terre trois cents soldats. La troupe, aussitôt dirigée dans l'intérieur du pays, rejoint les Maoris alliés, et avec ce renfort, elle court au *pah* que Heki a construit en un lieu du nom de Mawi. Le combat est décisif; la défaite est pour les Anglais. Un mois plus tard, le gouverneur reçoit un secours de quatre cent vingt hommes bien équipés. La petite armée est conduite à l'extrémité de la baie où Heki se tient en défense. Le 8 mai on livre bataille, le résultat semble incertain; la nuit, en silence, les Maoris abandonnent la place et les Anglais qui ont éprouvé des pertes très sérieuses, qui ont épuisé leurs provisions, regagnent tristement la côte et sont réembarqués. On juge nécessaire une campagne en règle. Au mois de juin est amené un corps de six à sept cents hommes sous les ordres du colonel Despard. Uni aux Néo-Zélandais alliés, il arrive à Taïamai, non loin de Waïmata, où les chefs Heki et Kawiti occupent un *pah*, qu'ils ont admirablement fortifié. L'attaque est furieuse, mais la riposte est terrible. Le colonel Despard voit tomber le tiers de son armée; plusieurs officiers gisent dans la poussière; — le clairon sonne la retraite. Le *pah* est bientôt délaissé par ses défenseurs, qui sans doute manquent de vivres. On envoie de l'artillerie le battre en brèche; il est désert. Lorsque à Auckland parvint la nouvelle de la bataille perdue par les Anglais, les habitans, frappés de stupeur, en proie à la panique, s'attendaient à chaque minute à voir l'ennemi assiéger leurs maisons. Heki se hâte d'édifier un nouveau *pah* qui sera le chef-d'œuvre des Maoris dans l'art des fortifications; on le nomme Ruapekapeka, le *nid de chauves-souris*. Les escarmouches se succèdent, mais, au mois de janvier 1846, le nouveau gouverneur, sir George Grey,

ayant rassemblé une force imposante, on n'hésite plus à livrer combat. Surpris par l'attaque, les défenseurs afin de s'organiser se rejettent hors de la portée des balles. La manœuvre est découverte; les troupes anglaises pénètrent dans la place avant que les assiégés aient pu faire un retour offensif. Heki se retire à distance, et l'on ne s'avise point de le poursuivre. C'était néanmoins la fin de la guerre. La paix fut conclue d'une façon satisfaisante pour les deux partis. Après avoir si vaillamment combattu des troupes régulières disposant de toutes les ressources des armées européennes, le héros maori, qui ne souilla ses victoires par aucun acte de cruauté, qui dans l'enivrement de ses succès eut des élans de générosité, vécut paisible au milieu de ses compagnons d'armes. Languissant à la suite d'un coup violent que lui avait porté une de ses femmes, Heki mourut en 1850, à peine âgé d'une quarantaine d'années, laissant un nom glorieux parmi les Néo-Zélandais. Trois années plus tard s'éteignait, déjà vieux, son brave lieutenant Kawiti.

Si, par des concessions, le capitaine Fizroy a obtenu l'alliance de tribus indigènes et ainsi peut-être empêché la guerre de s'étendre dans des proportions formidables, il y a un résultat terrible pour la colonie. Pour remplacer l'énorme revenu de la douane, on s'est vu contraint de frapper d'un impôt la propriété, de mettre des taxes sur une infinité d'objets. C'est alors une désolation générale. On crie à la ruine: des colons abandonnent leurs champs, l'immigration s'arrête, les caisses publiques restent vides; ne recevant plus leurs appointemens, les fonctionnaires, les agens de tout grade désertent; les agriculteurs laissés sans défense, se disent exposés au pillage et à des vexations sans fin de la part des indigènes. Dans l'espoir de conjurer le mal, M. Fizroy invente un papier-monnaie; c'est l'aggravation du désastre. Le papier est aussitôt déprécié, toutes les transactions sont entravées. Les colons des parages du détroit de Cook, indignés contre la politique inspirée par les missionnaires, qui les sacrifient, prétendent-ils, aux Maoris, adressent sous forme de pétition une longue plainte au parlement britannique. Les événemens de la Nouvelle-Zelande ont causé une vive émotion en Angleterre; au sein de la chambre des communes, plusieurs séances se passent en discussions touchant les mesures qu'il convient de prendre. — Le capitaine Fizroy est rappelé (1).

Vers la fin de 1845, sir George Grey, alors en Australie, reçoit l'ordre de prendre la direction des affaires de la Nouvelle-Zelande. Il débarque à Auckland pendant la guerre que soutiennent les indigènes contre les troupes royales. Tout de suite, il restaure la douane

(1) 18 novembre 1845.

et rassemble la force militaire, qui met fin aux hostilités par la prise de Ruapekapeka. Administrateur digne d'être cité en exemple, sir George Grey a senti la difficulté de bien gouverner un peuple dont on ne connaît ni la langue, ni les coutumes, ni les aspirations. Pour redresser des torts, imaginer des remèdes aux situations fâcheuses, éviter de blesser des sentimens respectables, il est nécessaire, pense-t-il, de comprendre la parole. On ne saurait, à son avis, gagner la confiance des hommes si, en tout temps, à toute occasion, on n'est prêt à entendre l'expression des griefs, à écouter le récit des souffrances. Les interprètes ne suffisent pas dans les matières délicates, remarque le nouveau gouverneur; par leur bouche, la plainte ne parvient à l'oreille que plus ou moins adoucie, et la réponse transmise par un intermédiaire ne donne jamais la même impression que si elle arrive directement de celui dont elle émane. D'ailleurs, est-il possible, est-il agréable, de marcher toujours de compagnie avec un interprète? George Grey ne le trouve pas. Jeté à la Nouvelle-Zélande au moment où la rébellion faisait rage, au milieu de difficultés sans nombre, mais enflammé du désir d'attacher les chefs aborigènes aux intérêts britanniques, il se met, plein d'ardeur et de résolution, à l'étude de la langue des Maoris. Cependant la tranquillité venait à peine d'être rétablie au voisinage de la capitale, que soudain, au sud de l'île, dans la province de Wellington, éclate un soulèvement. Des aborigènes s'adonnant à la culture occupaient la vallée de la Hutt. Des agens de la colonie vinrent signifier à la tribu de quitter la place au plus vite. Suivant l'affirmation des Anglais, ces insulaires étrangers au district, étaient venus s'établir aux rives de la Hutt, le territoire ayant été acheté par les colons aux légitimes propriétaires et payé à Rauparaha (1). Les disputes s'élèvent; les Anglais ne veulent rien accueillir des prétentions des Maoris, ils envoient une force militaire garder les champs cultivés. Le gouverneur accourt sur le théâtre de la lutte et charge le révérend Richard Taylor de promettre aux indigènes une compensation pour leurs récoltes perdues, s'ils consentent à s'en aller. Le chef donne l'assurance de partir dès le lendemain. Tandis que les difficultés semblent s'aplanir, un agent britannique ne trouve rien de mieux à faire que d'incendier les cases, la petite chapelle et jusque aux bordures des tombeaux. En proie à la plus juste indignation, les Maoris déclarent que c'est fini de la paix.

Le vieux Rangihæata, selon la coutume des Néo-Zélandais, ouvre

(1) Les récits des événemens qui s'accomplirent sur la Hutt sont assez diversement rapportés par les historiens. Le révérend Richard Taylor ayant été mêlé directement aux affaires, nous attachons une importance particulière à sa narration. A l'égard des conflits entre les Maoris et les Anglais, nous n'entendons jamais que la voix de ces derniers; on a mille raisons de regretter de ne pouvoir entendre les premiers.

les hostilités en ordonnant le massacre de quelques Européens; il est obéi. Rauparaha semble vouloir rester neutre, mais il a manifesté ouvertement son mépris pour les hommes blancs, il a des membres de sa famille engagés dans la guerre, il est suspect; sir George Grey le fait saisir par le capitaine du navire stationnaire le *Calliope*; — il demeurera prisonnier durant deux années. Le 16 mai 1845, un détachement de milice anglaise attaque un groupe de Maoris, et, malgré des pertes sérieuses, reste maître du terrain. Un chef du Haut-Wanganui, du nom de Mamaku, alors en visite à Wellington, entraîné par Rangihœata, devient le premier général de l'insurrection. Un *pah* est bientôt construit à l'extrémité du havre de Porirua. Les chefs, s'apercevant qu'il est à portée du canon de l'ennemi, l'abandonnent et choisissent un meilleur emplacement dans la vallée de Horokiri. En cet endroit eut lieu un combat où tombèrent plusieurs soldats anglais. La troupe des révoltés, soutenant plusieurs escarmouches, file le long des montagnes de Waïkanae, voulant atteindre une excellente position défendue par une ceinture de marais où Rangihœata peut défier l'ennemi. Mamaku le quitte afin d'aller à Wanganui, recruter des forces. Au retour, il se voit assailli et arrêté dans sa marche par des tribus alliées aux Anglais.

Un accident changea les dispositions de certaines tribus, jusque alors soumises à l'autorité britannique. A bord d'une canonnière en station dans le port de Wanganui, un novice aurait, en manière de plaisanterie, dirigé son pistolet sur un vieux Maori, qui fut atteint par la balle. De jeunes parens de la victime, à titre de représailles, courent frapper un colon; ils tuent sa femme et ses enfans. Les meurtriers sont presque aussitôt saisis, jugés par une cour martiale et pendus; mais les gens de leur tribu, indignés contre les Anglais, vont s'unir aux forces de Mamaku. Les Néo-Zélandais viennent camper à Papaiti et se retranchent. Dans la première rencontre avec les troupes britanniques, ils s'emparent d'une portion de la ville et la mettent au pillage. Les colons s'entassent dans les maisons les plus solides, qu'ils protègent par des fossés; en cette dure situation, les maladies les atteignent et bientôt, chaque jour, on compte les morts. A la nouvelle des événemens qui parvient à Auckland, le gouverneur se hâte de se rendre sur un navire de guerre, à l'embouchure de la Wanganui. Apprenant que la rive opposée est au pouvoir de l'ennemi, sans perdre de temps, il rassemble les milices et tire des navires tous les hommes disponibles; il ne s'ensuit que des escarmouches. Les indigènes plièrent, continuant à incendier les habitations et à emmener les troupeaux. Un combat, qui fut appelé la bataille du bois de Saint-Jean, mit fin à la lutte, les Maoris se dispersèrent. Après la répression des désordres de Wanganui, la paix ayant été proclamée le 21 février 1848,

le calme parut régner d'une manière générale sur la Nouvelle-Zélande. On se croyait assuré de ne plus avoir beaucoup à craindre les Maoris, qui redoutaient les troupes régulières. Dans le désarroi, les chefs se lamentaient de ne pouvoir plus compter comme autrefois sur l'obéissance des hommes de leurs tribus. On estimait pourtant le nombre des soldats un peu faible s'il éclatait encore une insurrection.

Sir George Grey, obligé avant tout de pacifier le pays qu'il venait gouverner, ne négligea point les affaires civiles. Il avait acheté plusieurs districts de l'île du Nord et la partie méridionale de l'île du Sud, afin d'offrir des terres à la colonisation. Ayant conçu une idée avantageuse de l'intelligence des Maoris, ils les employait à la construction des routes et des maisons, à divers travaux dans les ateliers industriels ; il en fit même enroler dans la police. Le commerce et l'agriculture, encouragés, prirent de grands développemens ; on vit s'accroître les revenus de la colonie ; la confiance s'établit.

Sous la direction de l'église libre d'Écosse, un nouveau groupe d'immigrans s'installait en 1847 à Otago, sur la côte orientale de l'île du Sud, à médiocre distance du détroit de Foveaux. Malgré l'origine particulière, on n'excluait personne ; à chaque secte, il était permis de bâtir son église. Resserré entre la mer et une ligne de montagnes, Otago ne pouvait vivre que du port ; de l'autre côté des collines s'est élevée la ville de Dunedin, dans une belle contrée où les terrains propres à l'agriculture sont considérables. Plusieurs rivières arrosent le pays, entre autres le Molyneux, le plus large cours d'eau de la Nouvelle-Zélande. Moins de trois ans plus tard arrivaient à la péninsule de Banks, dans le port de Lyttleton, dix-huit navires qui portaient trois mille émigrans. Ceux-ci formèrent l'établissement de Canterbury. Alors se trouvèrent envahis les principaux points du littoral. La population européenne de la Nouvelle-Zélande, qui, selon toute apparence, était au-dessous de deux mille au moment de la prise de possession, dépassait vingt-trois mille en 1850. Dix ans plus tard, elle approchera d'une centaine de mille (1). Pendant la même période, la population aborigène décroît avec une désolante rapidité. En 1840, on comptait, sans distinction d'âge ou de sexe, cent dix mille à cent vingt mille Maoris. En 1850, les statistiques les mieux justifiées n'en donnent qu'environ soixante-dix mille. Quelques années encore, et ce chiffre sera tombé à cinquante et quelques mille (2). Déjà on juge la race maorie presque éteinte sur l'île du Sud. Chez ce peuple, qui semble marcher si vite vers sa

(1) Le recensement de 1861 donne 98,961. Celui qui a été publié le 19 décembre 1867 indique les chiffres suivans : population civile, 215,668 ; militaire, 1,465.

(2) Le recensement publié le 19 décembre 1867 porte la population maorie à 38,540.

fin, un fait étonne : la faible proportion des femmes et des enfans. De 1845 à 1850, dans la province de Wellington, pour cent hommes, on ne trouve que soixante-dix femmes et une cinquantaine d'enfans. A cette époque, dans les provinces de Wellington et d'Auckland, on s'assure que la diminution des Maoris est de 4 pour 100 chaque année. Les aborigènes de la Nouvelle-Zélande, toujours davantage refoulés vers l'intérieur du pays et ainsi privés des ressources de la mer, devaient être très atteints dans leurs moyens d'existence.

La compagnie territoriale, qui s'était montrée trop conquérante lorsqu'elle fonda la colonie de Wellington, subit bientôt de graves dommages. Les pouvoirs publics portant la main sur les propriétés bien ou mal acquises, elle traversa des années malheureuses. Comme on répétait que des colons s'étaient vus dépouillés de terres qu'ils avaient achetées, les nouveaux émigrans préféraient aller dresser leur tente sur un sol moins mouvant. Le colonel Wakefield était mort, M. Fox l'avait remplacé, les affaires demeurèrent peu florissantes; elles furent tout à fait abandonnées en 1850. Des désastres pouvaient survenir; le flot de l'immigration ne cessait de monter, la fortune de la grande colonie n'était plus en question.

En 1853, une constitution fut donnée à la Nouvelle-Zélande. Elle avait été préparée l'année précédente dans le parlement britannique sur le modèle de la constitution du royaume. Le gouverneur représente le souverain; il y a un conseil législatif qui est la chambre haute, une chambre des représentans qui répond à la chambre des communes; enfin des ministres responsables. Chaque province indépendamment eut son assemblée particulière, pouvant voter certaines lois et disposer dans une large mesure de ses revenus. On reconnaissait alors six provinces : Auckland, New-Plymouth, qui bientôt prendra des indigènes le nom de Taranaki, et Wellington dans l'île du Nord; Nelson, Canterbury et Otago dans l'île du Sud. Un peu plus tard, la province de Hauke, tirant son nom de celui de la baie (1) avec la ville de Napier pour centre principal, sera séparée de Wellington; la province de Marlborough, au nord-est de l'île du Sud, sera détachée de Nelson; enfin la région triste, presque désolée, longtemps inhabitée, qui occupe l'extrémité méridionale et occidentale de l'île du Sud, est devenue la province de Sowthland. En cette partie de la Nouvelle-Zélande, il n'existe aucun port; même à l'embouchure, les rivières ne sont pas accessibles aux navires et l'on cite les naufrages survenus à des capitaines trop entreprenans. C'est le pays des champs aurifères, dont la capitale est Invercargill. Pendant la belle saison, des groupes de mineurs sans habitations fixes cherchent le précieux métal dans le sable du bord de la mer,

(1) Hauke's-Bay sur la côte orientale.

dans le lit des torrens ou sur des terrasses dénudées d'anciens dépôts d'alluvion (1).

V.

Tandis que les circonstances favorables semblent se multiplier pour attirer les émigrans de la Grande-Bretagne vers la Nouvelle-Zélande, la race indigène se réveille encore après des années de soumission ou d'apparente résignation. Assez intelligens pour comprendre la supériorité des Européens dans l'agriculture et dans tous les arts, les principaux des Maoris, gens pleins d'orgueil, très sensibles aux marques d'estime, faciles à exaspérer par l'expression du dédain, accueillirent souvent les hommes blancs avec l'espoir de profiter de leurs lumières, avec la pensée louable et noble de grandir parmi les peuples et de compter parmi les nations civilisées. Se voyant sans considération de la part de la société anglaise, les chefs privés de toute autorité comme de toute action dans les affaires publiques, les Maoris prirent en haine les étrangers qu'ils avaient reçus en amis. L'ordre de s'emparer des territoires inoccupés les gonfla d'amertume. Aux premiers jours, les émigrans se montrèrent doux, courtois, aimables envers les aborigènes; ils en sentaient le besoin pour leur sécurité. Devenus plus nombreux et ainsi plus forts et plus indépendans, ils usèrent fréquemment de façons grossières, de procédés déloyaux; ils se complurent à des vexations et à des actes de violence. Pour le colon, c'était chose amusante au possible de lancer ses chiens sur le Maori qui passait au voisinage de sa demeure. Dépouillés de leur sol et sans cesse refoulés, contemplant avec douleur la rapide augmentation des Européens et la décroissance de leurs tribus, des chefs zélandais sont saisis par un sentiment patriotique; ils tenteront un suprême effort pour garder au moins une place dans leur pays. Les navigateurs ont dépeint les aborigènes à la baie des Iles et dans quelques autres havres visités par les bâtimens de pêche comme des êtres tombés en général dans une extrême dégradation. C'était différent au sud de l'île et mieux encore dans les parties centrales et occidentales. Les Maoris des districts de la Waikato conservaient l'énergie de leurs pères; plusieurs chefs montrèrent une intelligence de la situation qui dénote un sens politique: en présence des forces britanniques, ils déploieront un courage et une habileté vraiment dignes d'admiration.

En 1853, se dessine le mouvement dont la colonie anglaise restera

(1) En 1852, on découvrit l'or pour la première fois à la Nouvelle-Zélande, dans la province d'Auckland; il ne fut pas exploité à cette époque. En 1860, ayant été observé en abondance dans l'île du Sud, la recherche en commença dès les premiers jours. Sur l'île du Nord les exploitations datent de 1867.

troublée durant une longue suite d'années. Un jeune rangatira d'Otaki, Matène, qui a fait campagne avec Rauparaha et Rangihœata, se rend à Taupo, renommé pour son beau lac, puis à Rotorua, où il doit rencontrer plusieurs chefs. Il s'agit de s'entendre sur les dispositions qu'il conviendrait de régler en vue d'amener les tribus à s'unir et à nommer un roi. Ce souverain, étendant son autorité sur les parties centrales de l'île, où dominent encore les Maoris, organiserait un gouvernement capable de préserver la race et d'en sauvegarder les intérêts. Mûrissant en son esprit son plan de royaume, Matène caressait sans doute l'espérance d'être le roi; mais le grand chef de Taupo Te Heuheu n'admettait la supériorité de personne; il refusa de participer au complot. A ce moment, semble-t-il, les Maoris n'avaient point l'intention d'entrer en lutte avec les étrangers; ils songeaient seulement à s'isoler et à constituer une puissance. Matène ayant adressé un appel aux tribus de la Wanganui, le gouverneur en fut informé; il se mit à sourire, croyant n'avoir plus rien à redouter du vieux peuple de la Nouvelle-Zélande.

En 1854, des Maoris s'assemblaient et juraient de former une ligue pour la conservation du sol natal. L'argent qu'on nous donne passe, disaient plusieurs d'entre eux, tandis que la terre reste à jamais aux Européens. Deux ans plus tard, Te Heuheu provoque une réunion très nombreuse. On y discute la question d'abandonner le littoral aux Anglais et de défendre l'intérieur du pays. Quelque temps après, à la voix d'un chef qui prend le nom de William Thompson, se tient une nouvelle assemblée (1); on y décide de nommer un roi. C'est sur le principal chef de Waikato que tombe le choix: — il s'appellera Potatau Ier. Au mois de juin 1858, il était solennellement reconnu et fêté comme le premier souverain du peuple maori. Aucune parole hostile n'avait été prononcée contre le gouvernement britannique, et, parmi les colons, des amis des Maoris pensèrent que des hommes politiques un peu perspicaces eussent encouragé le mouvement afin de le guider, de le diriger, de le dominer.

Au milieu des tribus barbares comme chez les nations civilisées, l'homme qu'on élève est rarement celui qui se distingue par des talents supérieurs, mais presque toujours celui qui porte peu d'ombrage aux autres. Potatau était fort vieux; il ne tarda point à mourir. Son fils lui succéda sous le nom de Potatau II, grâce à l'habileté d'un conseiller, Tarapipi, homme dénué d'ambition personnelle, plein de sagacité, d'énergie et de feu patriotique. Tandis que l'événement tout paisible s'accomplit à Waikato, survient à Taranaki une contestation entre les aborigènes; les uns veulent vendre des terres, les autres s'y opposent. Le gouverneur, colonel Gore Browne, eut

(1) Des Maoris aimaient à se parer de noms anglais.

la malencontreuse idée d'intervenir dans une dispute de ce genre et de décider en faveur de ceux qui cherchaient à vendre. Des arpenteurs s'étant rendus sur le terrain, des Maoris, dans le dessein d'éviter une collision, demeurèrent tranquilles et envoyèrent leurs femmes détruire les piquets; les employés se retirèrent.

On enjoignit aux arpenteurs de procéder à leur besogne, on menaça les indigènes de la troupe s'ils s'obstinaient. Ainsi éclata la guerre, le 4 mars 1860. Le 30 de ce mois se livre bataille à Waïreka. Le *pah* surpris par escalade, les Maoris perdent plusieurs chefs et une soixantaine d'hommes; cependant le colonel qui commandait les milices anglaises dut se retirer. Au mois de juin, un combat sanglant a lieu à Waïtara, le résultat demeure très incertain. A cet instant, la consternation règne dans la ville de New-Plymouth; les colons ont fait sauver leurs femmes et leurs enfans à Nelson. En février 1861, une bataille s'engage à Haurangi; les naturels osent attaquer un fort. Repoussés il est vrai, chacun admire la valeur guerrière de ces hommes. De part et d'autre, on pille, on détruit, on incendie, et nul ne saurait dire où sont les plus sauvages. Le gouverneur réclame des forces à Sidney; on en tire un peu de tous les côtés; un général arrive. Sous la conduite d'un colonel, dix sept cents hommes, en proie à une panique, prennent la fuite devant une poignée de Maoris. Bientôt un nouveau général est investi du commandement de toutes les forces militaires, c'est le général Cameron.

En ce moment, apparaît sur la scène un *chef* qui, jusqu'alors, s'est tenu à l'écart; on le nomme Wiremu Kingi (roi Guillaume). Il propose au colonel Browne de faire éloigner à la fois de la Waïtara les armées belligérantes et de soumettre la cause à la décision, en Angleterre, de conseillers de la reine. Le gouverneur de la Nouvelle-Galles poussait à une entente avec les Maoris, mais à cette époque, à Londres, ainsi qu'à la Nouvelle-Zélande, on rêvait l'anéantissement des Maoris. Le colonel Browne, flétrissant le mouvement royal, promettait le pardon à ceux qui abandonneraient le parti; on ne tenait aucun compte des réclamations des indigènes, même lorsque les tribus de la Wanganui manifestaient le désir de rester soumises à l'autorité britannique.

Dans ces conjonctures, le colonel Browne fut rappelé; sir George Grey reparut à la Nouvelle-Zélande en qualité de gouverneur. Essayant tout de suite d'une réconciliation avec les Maoris, il reçut d'eux des marques d'affection et de respect. Une convention fut bientôt arrêtée; les aborigènes recevaient des garanties pour la paix, pour la vente des terres, pour la sécurité des propriétés; le gouvernement renonçait au droit de pratiquer des routes sur les territoires des Maoris contre la volonté des maîtres du sol. Le 26 décembre 1861, sir George Grey retournait à Auckland plein

de satisfaction, croyant avoir mis fin aux conflits ; mais déjà trois régimens avaient reçu du commandant des forces militaires l'ordre de se porter sur la Waïkato et d'y faire des routes. On l'imagine, un changement complet se produit dans l'esprit des Maoris ; ils n'ont plus d'autre rêve que de s'isoler des Européens. Au mois de septembre 1862, le gouverneur a des entrevues avec les différens chefs ; il ne trouve plus que des dispositions hostiles. On assure qu'il courut des risques pour sa vie.

La situation s'assombrit ; de la part des Européens aussi bien que du côté des indigènes, les actes de violence se multipliaient ; de temps à autre, des escarmouches s'engageaient. Le 13 juillet 1863, le général Cameron franchit les limites des tribus et oppose à cinq mille Maoris une armée forte de quinze mille hommes, pourvue d'un matériel considérable. En plusieurs rencontres, les Maoris soutiennent le choc avec une vaillance superbe. Ils avaient concentré leurs principaux moyens de défense à Rangiriri, où des fortifications étaient construites avec un soin et un art qui excitèrent l'admiration des ingénieurs anglais. Les guerriers maoris, protégés en avant par le fleuve, en arrière par le lac Waïkari et un marais profond, ne soupçonnaient pas qu'ils pussent être atteints par les feux des navires. Attaquées de front, prises en flanc par les canonnières, les premières lignes cèdent et gagnent la campagne ; mais au centre, les défenseurs bravent tous les efforts : quatre fois les assaillans sont repoussés. La journée s'avance, la nuit est proche ; le général Cameron se décide à réclamer du commandant des forces de mer, sir W. Wiseman, tous les matelots dont il dispose. Bientôt mise à terre, la brigade navale se précipite sous le feu de assiégés ; elle est contrainte de battre en retraite ; ralliée, elle se lance de nouveau et plie encore. Pour entraîner ses troupes, le général s'expose d'une façon si téméraire que les Maoris eux-mêmes applaudissent à tant de bravoure. Le soir venu, les troupes britanniques comptent les morts et les blessés ; ils étaient nombreux. Pendant la nuit, on monta une puissante batterie ; au point du jour, les défenseurs de la place, écrasés par les projectiles, hissent le pavillon parlementaire. Cent quatre-vingt-trois Maoris se rendirent prisonniers de guerre. Un moment, les Anglais vainqueurs croyaient avoir jeté l'épouvante parmi les tribus au point de les décourager ; il n'en était rien, la guerre se rallume. Après maint combat, les troupes britanniques ont atteint Orakao ; c'est le dernier refuge des tribus de la Waïka. Trois à quatre cents guerriers privés d'eau, manquant de vivres, ayant des femmes et des enfans blottis près d'eux, défient dans leur repaire l'armée de Cameron traînant son artillerie. Lorsque tout est prêt pour une attaque qui semble devoir être décisive, le général crie aux braves Maoris d'abandonner la lutte, qu'ils seront épar-

gnés, et les Maoris répondent : « Nous combattrons jusqu'à la mort. — Faites sortir vos femmes et vos enfans, nous en prendrons soin, » réplique le général, et l'on entend la voix de quelques chefs proférer cette dernière parole : « Nos femmes combattent avec nous. » A bout de munitions, ces intrépides défenseurs d'une pauvre fortification tentèrent de se dérober; ils furent cernés par la cavalerie. Malgré tout, les rencontres sanglantes se succèdent. A Tauranga, les Anglais perdent plusieurs officiers, dont un colonel. Le 14 mai 1863, le gouverneur George Grey et le général Cameron étant à Taranaki, une petite troupe en reconnaissance est surprise; tous les hommes sont tués. Quelques mois plus tard, près d'Ahuaha, une milice éprouve une défaite. La série des escarmouches est interminable.

Le 14 mai 1865, une collision eut lieu dans une île de la rivière Wangagua entre des Maoris alliés aux Anglais et la tribu hostile des Hauhaus; les premiers remportèrent la victoire. Dans les parties centrales de l'île, le général Cameron prit des positions sur tous les points stratégiques. La division était alors parmi les Maoris; des tribus assez nombreuses se soumettaient à l'autorité britannique et marchaient avec les troupes royales. On parla encore de combats ou de meurtres, tantôt sur la côte occidentale, tantôt sur la côte orientale; mais la lutte n'était plus possible pour les anciens habitans de la Nouvelle-Zélande. Vers la fin de l'année 1866, la guerre était terminée; le peuple maori avait pour toujours cessé d'être redoutable. Au mois de décembre, le gouverneur parcourut l'île entière d'une rive à l'autre sans apercevoir le moindre obstacle. La colonie anglaise était vraiment maîtresse du pays.

N'est-elle pas lugubre cette histoire de la conquête des îles australes? De prétendus sauvages, remarquables par l'intelligence, avaient aspiré à la civilisation. N'ayant de fanatisme d'aucun genre, ils offraient amitié aux Européens qui venaient s'établir sur leur sol, et ces Européens, qui devaient les instruire et les protéger, les ont blessés, dépouillés, massacrés. C'est un honneur pour les missionnaires protestans et pour certains hommes politiques d'avoir pris la défense des Maoris et d'avoir subi les injures des colons, qui ne rêvaient que l'extermination. Sur les terres où le capitaine Cook trouvait des peuplades nombreuses, après moins d'un siècle écoulé, on en cherche les débris. Maintenant il faut examiner la nature de la Nouvelle-Zélande et des petites îles éparpillées au voisinage, observer les êtres qui habitent ces différentes terres, car cette étude doit conduire à la révélation d'un passé que l'état présent n'a point encore fait soupçonner.

Émile Blanchard.

LA

QUESTION MONÉTAIRE

ET LES

PROCÈS-VERBAUX DE LA DERNIÈRE CONFÉRENCE INTERNATIONALE

Il nous faut encore parler de la question monétaire, d'abord à cause de la crise en apparence financière qui existe depuis quatre ou cinq mois et dont on ne s'explique pas bien les motifs; ensuite à propos de la publication récente des procès-verbaux de la dernière conférence internationale qui a eu lieu au printemps 1881.

Faisons connaître d'abord ce qu'il y a dans ces procès-verbaux. On peut se rappeler que la conférence avait pour but de remettre l'argent en faveur et de lui faire reprendre la place qu'il avait autrefois dans la circulation. Pour cela, deux choses étaient nécessaires, selon les promoteurs de la réunion : d'abord que l'on se mit d'accord sur le rapport de valeur à fixer entre l'or et l'argent, et ensuite, une fois ce rapport fixé, que toutes les nations s'engageassent a rouvrir leurs ateliers monétaires à la frappe de l'argent. Il fallait aussi que les états qui, comme l'Angleterre et l'Allemagne, avaient aujourd'hui l'étalon d'or exclusif, voulussent bien y renoncer et s'associer à la reprise du métal blanc. Voilà quel était le but de la conférence de 1881. C'était le même du reste qu'avait déjà poursuivi une autre conférence qui s'était réunie en 1878, sur la demande des Américains. Celle-ci n'avait pu aboutir, et elle s'était séparée en se bornant à faire des vœux platoniques en faveur du double étalon. Serait-on plus heureux en 1881, et les circonstances étaient-elles plus favorables? Il est vrai que l'Allemagne, qui, après

sa conversion à la monnaie d'or en 1872, avait dû vendre une partie de l'argent qu'elle avait de trop, avait arrêté ses ventes depuis quelques années. Il est vrai encore que les mines d'où l'on tire l'argent étaient devenues moins productrices. De plus l'Inde en absorbe davantage. Enfin les Américains, par l'adoption récente du *Bland bill*, avaient cherché à remettre l'argent en circulation. Les circonstances paraissaient donc favorables, et, en effet, si elles avaient été dominantes dans la question, comme on s'est plu à le dire, elles auraient exercé une grande influence et pu rendre quelque faveur au métal blanc. Il n'en a rien été, la dépréciation de ce métal a continué, elle s'est même accentuée dans ces derniers temps, elle dépasse aujourd'hui 16 pour 100. Aussi, tous les états, même ceux qui ont encore le double étalon, semblaient en prendre leur parti; l'Autriche, la Hongrie, l'Italie, en contractant des emprunts, avaient bien soin de stipuler qu'on les paierait en or, et la Russie exigeait en ce métal le paiement de ses droits de douane. La question paraissait donc résolue partout, sinon en droit, au moins en fait. C'est dans ces conditions qu'un homme énergique et intelligent se mit à parcourir l'Europe et le Nouveau-Monde, prêchant une nouvelle croisade en faveur de l'argent, disant à tous que, si on se mettait d'accord, rien ne serait plus facile que de faire rentrer ce métal dans la circulation. On s'est laissé persuader, et c'est à cette prédication de l'honorable M. Cernuschi qu'est due la conférence de 1881.

Que l'Amérique se soit prêtée à cette nouvelle réunion, cela se comprend à merveille, elle y a un si grand intérêt! Elle est productrice d'argent dont elle a de moins en moins l'emploi; elle ne serait pas fâchée de s'ouvrir des débouchés au dehors, et surtout dans les pays riches, qui pourraient absorber facilement ce qu'elle a de trop de ce métal. On comprend encore que d'autres états en Europe, qui luttent péniblement contre le papier-monnaie et qui désirent s'en débarrasser aux meilleures conditions possibles, aient accueilli avec faveur cette nouvelle tentative; on ne s'étonnera même pas que l'Angleterre et l'Allemagne aient bien voulu assister à la conférence en simples spectatrices pour voir ce qui s'y passerait et en faisant toutes leurs réserves. Mais que la France ait consenti à en prendre l'initiative de concert avec l'Amérique, voilà qui est de nature à surprendre quand on connaît la situation financière et monétaire de notre pays. On dira que nous avons aussi nos embarras; il y a à la Banque de France un gros stock d'argent dont on n'a pas l'emploi, on pouvait espérer qu'en réhabilitant ce métal et en lui donnant la valeur qu'il avait autrefois, nous arriverions à nous en servir et à conserver intacte, en même temps, notre circulation d'or. — La naïveté était grande; on ne pouvait donner à l'argent la valeur d'autrefois qu'en le faisant monnayer, comme le demandaient les

promoteurs de la conférence, et une fois monnayé, où l'aurait-on mis en circulation? Un peu partout sans doute, mais particulièrement en France où il y a le plus d'or à donner en échange; c'est un point que nous réservons pour plus tard.

Quoi qu'il en soit, la conférence se réunit et on en décerna tout naturellement la présidence à notre ministre des finances. Il avait bien mérité cet honneur, car dès son discours d'installation il ne craignit pas de se prononcer d'une façon très nette en faveur du bimétallisme. « Pour que le métal argent, dit-il, reprenne son ancienne valeur, il est indispensable qu'il soit comme par le passé librement monnayé à côté de l'or; » et il ajoutait un peu plus loin : « Nous espérons après les discussions qui auront lieu dans cette assemblée qu'il sera démontré, par les données de la théorie et par celles de l'expérience, que le bimétallisme international est le seul système qui puisse ramener la régularité monétaire dans toutes les parties du monde. » Il est vrai de dire que cette espérance n'était pas tout à fait partagée par son collègue l'honorable M. Barthélemy Saint-Hilaire qui, en sa qualité de ministre des affaires étrangères, avait ouvert la conférence. Il s'était montré beaucoup plus réservé, se souvenant des opinions qu'il avait autrefois défendues lors de la grande enquête de 1869, et il y était resté fidèle. Du reste, ceux des autres membres qui avaient apporté des illusions au sein de cette conférence n'ont pas dû les garder bien longtemps, car, dès la seconde séance, les délégués allemands firent une déclaration qui était de nature à les dissiper. « Nous reconnaissons, dit M. le baron de Thielmann, qu'une réhabilitation de l'argent est à désirer, et qu'on pourrait, par le rétablissement du libre monnayage de l'argent dans un certain nombre des états les plus populeux représentés à la conférence, arriver à ce résultat. Néanmoins, l'Allemagne, dont la réforme monétaire se trouve déjà si avancée, et que la situation générale ne semble pas inviter à un changement de système d'une aussi grande portée, ne se voit pas à même de concéder, pour ce qui la concerne, le libre monnayage de l'argent. » De son côté, le délégué anglais, après avoir exprimé des vœux en faveur de la réhabilitation de l'argent, dont la dépréciation causait un grand dommage dans l'empire des Indes, crut devoir ajouter « que, nonobstant le royaume-uni ne *changerait rien à son système monétaire et garderait résolûment l'étalon d'or.* » — Depuis plus de soixante ans, ajoutait ce délégué, que le système monétaire du royaume-uni a reposé sur l'or comme étalon unique, « ce système a satisfait à tous les besoins du pays sans donner lieu aux inconvéniens qui se sont manifestés ailleurs et dans d'autres pays. Il a par ces raisons mêmes été accepté par tous les partis et par la nation; le gouvernement de Sa Majesté ne pourrait donc pas entrer en con-

férence comme soutenant le double étalon. » Après cette double déclaration, la conférence aurait pu se dissoudre. Il était bien évident qu'il n'y avait rien à faire et qu'on ne pourrait pas redonner à l'argent son ancienne valeur tant que la porte lui resterait fermée dans deux des principaux états de l'Europe, dont l'un, l'Angleterre, est le plus puissant au point de vue commercial, celui où se règlent le plus grand nombre des transactions internationales. Néanmoins, comme on était venu des divers points de l'Europe et de l'Amérique, peut-être un peu légèrement, pour parler de la question monétaire et qu'il y a toujours plaisir à prolonger son séjour à Paris, on continua à se réunir quand même et à discuter au moins pour l'honneur des principes.

D'excellens discours ont été prononcés dans les deux sens : en faveur de l'étalon unique d'or, par M. Pirmez, délégué de la Belgique, par M. Broch, délégué de la Norwège et par M. Burckhard-Bischoff, délégué de la Suisse ; M. Pirmez notamment semble avoir épuisé la question la première fois qu'il a pris la parole, et il ne lui a jamais été répondu d'une façon concluante. Nous citerons parmi les discours dans le sens contraire ceux de MM. Cernuschi, Denormandie et Dumas, délégués de la France, de M. Luzzatti, délégué de l'Italie, de M. Dana-Horton, délégué de l'Amérique. Mais ces derniers discours, quelque habiles qu'ils pussent paraître, étaient frappés d'impuissance devant l'opposition de l'Allemagne et de l'Angleterre. Ce n'est pas, à la vérité, que des efforts considérables n'aient été faits pour désarmer l'inflexibilité de la première de ces puissances. Ah! si l'on avait eu l'Allemagne avec soi, on aurait peut-être passé outre, malgré le mauvais vouloir de l'Angleterre, avec la pensée qu'on la rallierait un jour. Pour désarmer l'Allemagne, on est allé jusqu'à offrir de lui rembourser les frais qu'elle avait dû faire et les pertes qu'elle avait subies pour passer d'un système monétaire à l'autre, de l'étalon d'argent à l'étalon d'or, frais qu'on évaluait largement à 100 millions ; les autres peuples, en vue du grand bienfait qui serait résulté pour eux du retour de l'Allemagne au bimétallisme, se seraient cotisés pour fournir cette somme. Cette proposition, il est vrai, n'a pas eu grand succès : d'abord parce qu'elle était quelque peu fantaisiste, nullement justifiée ; ensuite parce que ce n'était pas une considération de cette nature qui pouvait faire sortir l'Allemagne de son système monétaire actuel. Il a donc fallu renoncer à avoir cette puissance avec soi.

La plupart des défenseurs du double étalon sont allés chercher les causes de la dépréciation de l'argent dans des considérations accessoires ; ils l'ont attribuée à l'adoption de la monnaie d'or par l'Allemagne en 1872, à l'interdiction de la frappe du métal blanc, qui en fut la conséquence dans le groupe de l'union latine, c'est-à-

dire en France, en Belgique, en Italie, en Suisse. Ces causes ont pu agir, en effet, mais elles n'ont été qu'occasionnelles; la cause principale, celle qui dominait tout et qui dispensait d'en chercher d'autre parce qu'elle suffisait à elle seule, c'était l'éloignement du public pour le métal blanc. Il n'y avait que deux questions à se poser. L'argent, aujourd'hui, est-il pris avec la même faveur qu'autrefois? Évidemment non. L'or, qui l'a remplacé dans la circulation, ne convient-il pas mieux aux goûts et aux besoins des peuples modernes et surtout des pays riches? Certainement si. Cela étant, que peut-on faire? Au lieu d'aborder ces questions de front, comme on aurait dû le faire, on s'est plu à dire que tout le mal venait de ceux qui avaient trop vanté les avantages de la monnaie d'or; ce sont les économistes surtout, a-t-on ajouté, qui ont faussé l'opinion publique; il faut la redresser au moyen d'un accord universel. Si toutes les nations conviennent que l'argent vaut toujours ce qu'il valait autrefois, qu'il sera frappé librement partout sur le pied de son ancien rapport de 15 1/2 à 1, le problème sera résolu. Et alors on a vu une discussion plus ou moins subtile pour établir que c'était la loi qui, après tout, fixe la valeur des métaux précieux, et si on disait que c'était là un acte tout à fait arbitraire de la part du législateur, on répondait que toute loi est arbitraire, ne représentant jamais l'équité absolue, et que cependant on est tenu de s'y soumettre. Enfin, à entendre cette discussion, on se serait cru en plein moyen âge, à l'époque où les souverains besogneux diminuaient le poids ou le titre de leurs monnaies et avaient la prétention de leur conserver la même valeur, en vertu de ce principe que la monnaie émanait d'eux et que c'était à eux d'en déterminer le prix. A quels excès de discussion on arrive quand on part de principes faux et qu'on veut faire violence à la force des choses!

On n'était pas embarrassé davantage pour répondre à ceux qui disaient que la monnaie d'or est aujourd'hui la monnaie des peuples civilisés. On demandait si Aristote et Platon, qui ne se servaient que d'argent, ne vivaient pas dans un pays civilisé, et si l'Allemagne de Goethe et de Schiller, qui ne connaissait que le métal blanc, ne valait pas celle de MM. Bamberger et Soetbeer, qui préconisent l'emploi de l'or. On s'étonne que la conférence se soit amusée à de pareilles futilités. Quand on parle de civilisation à propos de l'usage des métaux précieux, il est bien évident qu'il n'est pas question de la civilisation représentée par ses grands hommes, ses grands philosophes et ses grands poètes, mais de la civilisation qui naît du développement général de la richesse, du perfectionnement des voies de communication, de la multiplicité des transactions, et qui a besoin que les moyens d'échange soient en rapport avec ces progrès. Aristote et Platon étaient de grands hommes assurément et représentaient en leurs per-

sonnes un niveau de civilisation morale très élevé ; mais la Grèce, dans laquelle ils vivaient, n'avait ni la richesse ni un mouvement de transactions comparable à ce qui existe chez les peuples modernes ; par conséquent, la monnaie d'argent pouvait lui suffire comme avait suffi la monnaie de fer dans les premiers âges de l'histoire. De même pour l'Allemagne, Goethe et Schiller sont assurément de plus grands hommes que MM. Bamberger et Soetbeer ; mais l'Allemagne des premiers n'était pas du tout celle des seconds ; elle n'était pas couverte de chemins de fer comme elle l'est aujourd'hui, et les transactions y étaient infiniment moins nombreuses. Ce n'est pas entre les sommités intellectuelles des diverses époques qu'il faut faire des comparaisons pour juger de l'état de civilisation et apprécier les besoins plus ou moins grands qu'on peut avoir des métaux précieux ; il faut se mettre à un point de vue plus terre à terre et se demander si ce qui était bon pour nos aïeux dans l'état peu développé de leurs intérêts matériels le serait encore aujourd'hui pour nous avec l'immensité de nos affaires.

Je ne voudrais pas abuser d'une comparaison que j'ai déjà faite à propos de cette question de la monnaie, mais elle revient fatalement à l'esprit toutes les fois qu'on en parle, tant elle paraît topique. Nos ancêtres n'avaient d'autres moyens de transport que les charrettes et les diligences, et cela leur suffisait. Cela nous suffirait-il à nous qui connaissons les chemins de fer et avons profité de tous les progrès qui en ont été la suite ? Nos ancêtres se servaient aussi de l'éclairage à l'huile, qu'on a remplacé plus tard par l'éclairage au gaz. Eh bien ! voudrait-on dire, après les résultats splendides qu'a manifestés la dernière exposition d'électricité, que l'éclairage au gaz lui-même est le dernier mot des améliorations, et que nous n'avons rien à espérer de mieux ? Tout progresse dans le monde, et s'il est quelquefois regrettable de voir que, dans celui de la politique et de la morale, il y a des temps d'arrêt, presque de recul, on constate au moins avec satisfaction qu'il n'y en a pas dans le monde matériel ; chaque jour nous amène la découverte de nouveaux agens mieux appropriés à nos besoins et qui nous font mettre de côté ceux qui auparavant nous suffisaient. On pourrait demander si Platon et Aristote connaissaient le crédit tel que nous le pratiquons maintenant, s'il leur était nécessaire ; si l'Allemagne elle-même avait au siècle dernier toutes les institutions financières dont elle est dotée aujourd'hui. Il en est de même pour les métaux précieux. Oui, l'argent suffisait encore il y a cent ans et même cinquante, il ne suffit plus à l'heure présente. Il faut, pour que le progrès ne subisse pas d'entrave, que tout marche du même pas. Les découvertes qui nous ont le plus émerveillés depuis cinquante ans sont les chemins de fer, la télégraphie électrique et l'abondance des mines d'or ; elles sont nées

ensemble, elles étaient nécessaires l'une à l'autre. Supposez que l'une des trois ait manqué, que les chemins de fer aient été exploités sans l'aide de la télégraphie électrique, ou que les deux premières n'aient pas vu apparaître presque en même temps une plus grande abondance d'or, évidemment le progrès ne serait pas ce qu'il est aujourd'hui ; l'argent, malgré le perfectionnement du crédit, n'aurait pu suffire aux besoins nouveaux. La simultanéité de ces découvertes a été vraiment une rencontre providentielle.

On voudra bien le reconnaître, mais on dira que ce n'est pas une raison pour rejeter l'argent ; on a d'autant plus besoin des deux métaux que le progrès a été plus grand, nous voulons l'admettre ; seulement il faudrait qu'on parvînt à les faire circuler ensemble l'un à côté de l'autre. — Cela ne s'est jamais vu, toujours l'un a prévalu sur l'autre et est resté seul dans la circulation, tantôt l'argent, tantôt l'or, selon les circonstances. Donc la conférence avait la prétention de traduire l'or à sa barre et de lui démontrer qu'il était trop ambitieux en voulant envahir toutes les transactions ; il devait laisser une place au moins égale à l'argent et, au besoin, on saurait l'y contraindre par un accord entre toutes les nations. Cela rappelle un peu toujours le cri de Galilée. *E pur si muove*, aurait-on pu répondre pour l'or ; c'est-à-dire : Vous aurez beau faire et recourir à la loi pour des matières qui ne sont pas de sa compétence, vous ne changerez rien au fond des choses ; l'or sera toujours préféré à l'argent et restera l'instrument principal de libération. Seulement, à la différence des juges de Galilée, qui, en condamnant ce grand homme et décrétant l'immobilité de la terre, ne changeaient rien aux révolutions célestes et ne faisaient tort qu'à eux-mêmes, ici le dommage serait non-seulement pour l'honneur de ceux qui auraient édicté une pareille loi, mais encore pour les états où on chercherait à l'appliquer. Il en résulterait un trouble immense dont on se ressentirait longtemps.

Avant de le démontrer, ce qui sera l'objet principal de ce travail, continuons à analyser les procès-verbaux de la conférence monétaire et indiquons en fin de compte à quel résultat elle est arrivée. Nous le répétons, après la déclaration si nette et si formelle des délégués de l'Allemagne et de l'Angleterre, il n'y avait plus rien à faire quant au but principal qu'on poursuivait. L'accord universel sur le rapport de 15 1/2 de l'argent et le libre monnayage dans tous les pays était impossible ; si on voulait réussir à quelque chose, il fallait se rabattre sur des solutions moins importantes. C'est dans cette pensée, en effet, qu'on a proposé de remplacer par de l'argent toutes les coupures de papier-monnaie au-dessous de 20 francs, ainsi que les pièces d'or de 5 francs, et de 5 marcs et même celles de 10 francs,

de 10 marcs et de 10 shillings; de cette façon, on utiliserait comme monnaie divisionnaire une partie notable du métal d'argent dont on ne peut plus faire usage comme monnaie principale, et la dépréciation serait peut-être un peu conjurée. Cette proposition a été présentée avec habileté par le délégué russe, M. Thoerner, appuyée par M. Broch, délégué de la Norvège, et défendue même par M. Dumas, un de nos délégués français. Elle n'a pas été mise aux voix, à proprement parler, parce que jusqu'à la fin on a voulu espérer mieux, mais personne ne l'a combattue, et elle a été mise en réserve pour plus tard si la conférence doit se réunir encore. Cela ressemblait un peu, il est vrai, à la montagne qui accouche d'une souris; mais, cette souris, il n'en faut pas médire, elle peut avoir son utilité. Il est évident que le papier-monnaie au-dessous de 20 francs est une mauvaise chose et un expédient fâcheux pour les états qui sont obligés d'y avoir recours. Il n'est pas moins évident que les pièces de 5 francs ou de 5 marcs en or sont peu agréées du public; elles paraissent trop petites, se perdent et s'usent très vite, on s'en débarrasserait avec avantage. Quant aux pièces de 10 francs, de 10 marcs et de 10 shillings, elles s'usent aussi trop rapidement. On a calculé que la livre sterling pouvait durer sans altération sérieuse plus de vingt ans, même en circulant beaucoup, tandis que la pièce d'une 1/2 livre perd son poids légal au bout de dix ans, — c'est une vérification qui a été faite il y a quelques années avec un grand soin par le professeur anglais Jevons, — mais ces pièces sont bien acceptées du public et ont leur utilité; enfin la question a été réservée, et, en attendant, la conférence, après avoir discuté inutilement pendant trois mois, voyant qu'elle ne pouvait aboutir, s'est séparée, et a remis à des négociations diplomatiques le soin de mieux préparer le terrain pour une nouvelle réunion au mois d'avril 1882. Toutefois, avant sa séparation, elle a voté l'ordre du jour suivant, proposé par l'ancien gouverneur de la Banque de France, M. Denormandie : « La conférence, considérant que les déclarations faites par plusieurs délégués l'ont été au nom de leurs gouvernemens, qu'il est permis de croire qu'une entente pourrait s'établir entre les États qui ont pris part à la conférence, mais qu'il convient de suspendre la réunion des délégués; qu'en effet, la situation monétaire peut, pour quelques états, motiver l'intervention des pouvoirs publics et qu'il y a lieu de faire place, quant à présent, à des négociations diplomatiques, s'ajourne jusqu'au mercredi 12 avril 1882. » Voilà ce qu'on peut appeler un ordre du jour fait pour sauver l'honneur de la conférence.

I.

Maintenant, examinons la question de plus près, plaçons-nous un moment au point de vue de cette conférence, à celui d'une entente universelle, et, supposons qu'au moyen de cette entente on puisse vaincre les répugnances du public et faire rentrer l'argent dans la circulation côte à côte avec l'or sur le pied du rapport de 15 1/2 à 1. Serait-ce un résultat désirable? Nous ne le croyons pas.

Sans doute, si l'accord avait lieu et si les ateliers monétaires se rouvraient partout d'une façon illimitée à la fabrication de la monnaie d'argent, sur le rapport de 15 1/2 à 1, il n'y aurait plus de dépréciation particulière de ce métal; ceux qui en seraient détenteurs, trouvant toujours à le vendre à des prix déterminés aux hôtels de monnaies, ne s'aviseraient pas de le céder au-dessous. En apparence, tout serait sauvé et le problème serait résolu: tout serait perdu, au contraire, et le problème ne serait que déplacé. L'argent circulerait pour 15 1/2 de son poids par rapport à l'or, comme le veut la loi de germinal an XI. Mais que se passerait-il? Serait-ce l'argent, qui, en vertu de cet accord universel, recouvrerait les 15 pour 100 qu'il perd aujourd'hui? Pas le moins du monde, ce serait tout simplement l'or, dont la valeur serait abaissée d'autant. C'est lui qui ferait les frais de l'accord. Il perdrait ce que l'autre métal aurait gagné. Au fond, les choses resteraient les mêmes, ou plutôt non, elles s'aggraveraient, car la dépréciation, au lieu de peser sur un seul métal, comme aujourd'hui, les atteindrait tous les deux, et les marchandises renchériraient en conséquence. Cela est facile à démontrer. Aujourd'hui, la circulation métallique repose sur 17 à 18 milliards d'or frappés comme monnaie, et sur une quantité à peu près égale d'argent qui perd 16 pour 100; si ce dernier métal perd 16 pour 100, c'est parce qu'il n'est pas en pleine circulation, qu'il y en a beaucoup d'inactif qui s'amasse inutilement dans les caisses de l'état ou dans celles des grands établissements publics, comme nous le voyons du reste. S'il était employé et nécessaire, il ne perdrait pas. Quelle est la somme qui peut être ainsi inutile? Supposons qu'elle soit de 3 milliards (et elle est bien près de ce chiffre); tous les besoins se trouvent donc aujourd'hui satisfaits sans ces 3 milliards, c'est-à-dire avec 15 milliards d'argent au lieu de 18. Si, demain, en vertu de l'accord, on redonnait à ce dernier métal son ancienne valeur, les 3 milliards rentreraient dans la circulation, et que viendraient-ils y faire puisqu'on n'en a pas besoin? Ils amèneraient une surabondance des métaux précieux, et, par suite, une dépréciation. Tant mieux! diront quelques personnes, l'abondance des métaux précieux conduit au progrès. C'est une question à examiner.

Sans doute, le lendemain de cette surabondance, les débiteurs pourront plus aisément payer leurs dettes; s'ils sont détenteurs de marchandises, fabricans ou commerçans, ils obtiendront en échange de ces marchandises plus de pièces blanches ou jaunes, et ils n'en auront pas davantage à donner à leurs créanciers; le gain sera tout entier pour eux. Mais tout le monde n'est point commerçant ou fabricant et n'a pas de marchandises à vendre; il y a les salariés, les employés, les fonctionnaires. Les salariés (et ce sont les plus nombreux dans la société), ne seront pas du jour au lendemain mis en mesure de gagner davantage. Cela arrivera peut-être plus tard, et graduellement, mais, en attendant, ils recevront la même somme comme salaire, pour acheter à un prix supérieur les choses nécessaires à leur existence; de là des souffrances. Quant aux employés, aux fonctionnaires, le préjudice qu'ils éprouveront sera encore plus certain et plus durable; ils ne recevront pas de longtemps la compensation de la dépréciation qu'aura subie l'instrument d'échange; sans remonter aux temps anciens, nous avons vu ce qui s'est passé dans ce siècle-ci, depuis la découverte des mines d'or de la Californie et de l'Australie. On ne peut pas dire que, aujourd'hui encore, les employés, les fonctionnaires aient un traitement qui soit en rapport avec la dépréciation relative des métaux précieux et l'élévation du prix de choses. L'état est celui qui a le plus d'employés pourquoi augmenterait-il leurs traitemens? Il est le premier à perdre à la dépréciation des métaux précieux, et il n'a aucun moyen de compenser ses pertes : il n'est ni marchand, ni fabricant; il recevra toujours la même somme comme impôts pour payer aussi la même somme, il est vrai, aux rentiers, mais cette somme n'aura plus la même valeur pour tout ce qu'il est obligé d'acheter, car l'état, qui n'est pas en général un producteur, est au contraire un très grand consommateur; et c'est à peine si, pendant longtemps, il trouvera dans la plus-value de la richesse publique l'équivalent du renchérissement général. On comprend que, dans ces conditions, il ne soit pas pressé d'augmenter le traitement de ses fonctionnaires.

La dépréciation des métaux précieux, ou plutôt leur moins-value par rapport aux autres marchandises, tient à deux causes que l'on confond souvent et qu'il importe de distinguer, parce qu'elles ont des effets différens. Il y en a une d'abord qui tient au développement général de la richesse. On est plus riche, on consomme davantage, et comme il y a des produits, tels que les denrées alimentaires, par exemple, qui ne se multiplient pas aussi vite que la consommation peut se développer, il en résulte un renchérissement qui est tout naturel et dont on ne doit au fond que s'applaudir, car c'est la preuve qu'il y a plus de besoins satisfaits et plus d'aisance répandue. Lorsque l'augmentation des prix a ce caractère, tout le

monde à peu près y gagne, car il est rare que sous une forme quelconque on ne participe pas aux progrès de la richesse. Le rentier seul peut y perdre; encore, s'il est prévoyant, placera-t-il sa fortune de façon que, s'il n'a pas d'augmentation dans le revenu à espérer, il en trouvera une au bout d'un certain temps dans le remboursement du capital. La plupart des emprunts qui se font aujourd'hui, soit par les états, soit par les grandes compagnies financières comportent en effet une augmentation de capital au moyen d'une prime de remboursement. Je le répète, cette augmentation des prix est dans le sens du progrès, et personne ne peut s'en plaindre. En est-il de même de celle qui résulte exclusivement de la dépréciation des métaux précieux et qui fait qu'à richesse égale on est obligé de donner trois pièces d'or ou d'argent, au lieu de deux, pour avoir le même objet? Évidemment non. L'abondance des métaux précieux conduit au progrès, cela est possible dans de certaines circonstances et dans une certaine mesure; cela a pu être ainsi autrefois, lorsqu'il y avait peu de numéraire en circulation et que les moyens de crédit pour y suppléer n'étaient pas encore très connus. Alors le métal précieux plus abondant devenait une nécessité pour développer les transactions. C'est ce qui a eu lieu après la découverte de l'Amérique et même encore après celle des mines d'or de la Californie et de l'Australie. Les choses se passeraient-elles de même aujourd'hui? Les métaux précieux sont comme les chemins de fer; il faut avoir tous ceux qui sont utiles et rien de plus. Si on fait trop de chemins de fer, c'est de l'argent et du travail perdu, et de plus c'est du terrain mal employé. Pour les métaux précieux, s'ils ne trouvent pas de nouveaux débouchés, de nouveaux besoins à satisfaire, ils refluent sur ceux qui existent déjà, font double emploi avec eux; et comme il n'y a pas *ipso facto* une demande supérieure, ils se déprécient forcément, il faut en donner davantage pour avoir les mêmes choses. C'est un inconvénient.

Sur ce point, du reste, tout le monde est d'accord. « Personne ne peut contester, dit David Hume, dans son *Essai sur l'argent*, que la valeur des denrées et des marchandises ne soit toujours dans la proportion de leur quantité avec celle des espèces d'or et d'argent, et que tout changement considérable dans l'une ou l'autre de ces quantités ne produise le même effet. La grande quantité des marchandises les fait baisser de valeur, leur rareté en augmente le prix. — De même la grande quantité des espèces augmente le prix des marchandises, et leur rareté les fait baisser. » Et Jean-Baptiste Say, dans son *Cours d'économie politique*, après avoir supposé que les besoins monétaires de la France sont de 2 milliards, ajoute : « Tout ce que l'on verserait en plus ne changerait rien au fond des choses. La nation n'aurait toujours à offrir contre la monnaie que la

même quantité de marchandises et demanderait aussi à en acheter la même quantité. — Conséquemment, si on jetait dans la circulation monétaire du pays 4 milliards de francs, au lieu des 2 que dans notre hypothèse il possède actuellement, les 4 milliards ne pourraient toujours acheter que la même quantité de biens. La seule différence serait qu'on donnerait 2 francs là ou on en donne 1, la pièce de 1 franc ne vaudrait plus que 50 cent. »

Donc, si l'abondance des métaux précieux conduit au progrès, et nous sommes de ceux qui sont disposés à l'admettre, c'est à la condition que les circonstances seront favorables et qu'elle se produira lentement, à mesure que des besoins nouveaux se manifesteront. Or qu'arriverait-il, si demain, par un accord de toutes les nations, on rouvrait les ateliers monétaires dans toute l'Europe au libre monnayage de l'argent? La dépréciation qui en résulterait pour les deux métaux pourrait être plus grande que celle qui accompagne ordinairement l'émission du papier-monnaie. Après tout, quand une nation par la force des choses et le malheur des temps est amenée à émettre du papier-monnaie, si elle le fait avec prudence au fur et à mesure des besoins les plus urgens, la dépréciation est légère, et ne devient grande que lorsqu'on abuse de l'émission. Dans le cas qui nous occupe, on verrait rentrer tout à coup dans la circulation 3 milliards d'argent qui sont aujourd'hui inutiles, sans compter ce qu'y ajouterait chaque année la production des mines, et cette surabondance se manifesterait, comme cela arrive toujours dans les pays les plus riches et qui sont déjà suffisamment pourvus de métaux précieux. Il est donc très probable qu'il en résulterait immédiatement une dépréciation assez sensible.

Mais cette hypothèse, je le répète, est subordonnée à ce que l'or et l'argent pourraient circuler ensemble, à côté l'un de l'autre, et que l'or ne s'en irait pas pour faire place à son concurrent; ce qui est complètement inadmissible. Pourquoi est-ce l'or qui circule en ce moment dans les grands états de l'Europe? Parce que l'argent ne lui fait plus concurrence. L'Angleterre, l'Allemagne l'ont démonétisé et ne le conservent plus que comme monnaie divisionnaire. Dans l'union latine en France, en Suisse, en Italie, en Belgique, on ne le frappe plus et il n'existe qu'en quantité limitée. Dans d'autres états où l'on a encore le double étalon, comme la Russie, l'Autriche, on emploie l'or de préférence pour conserver des rapports possibles avec les nations qui ne se servent que de ce dernier métal. L'Amérique elle-même, malgré ses sympathies apparentes pour l'argent, ne peut pas le mettre en circulation. Changez tout cela, si vous pouvez; faites que l'Angleterre et l'Allemagne donnent demain à l'argent force libératoire comme à l'or et que l'union latine lui rouvre ses ateliers monétaires, il ne se passera pas un temps bien long avant

que les pièces d'or aient disparu de la circulation et qu'on ne les trouve plus que chez les changeurs, moyennant une prime. — Et au préjudice de qui se ferait cette substitution d'un métal à l'autre ? A celui de la France particulièrement, qui est le mieux pourvue d'or et le plus en état d'en fournir à ceux qui en auraient besoin. On profiterait de l'accord universel pour nous l'enlever et *le tour serait joué*, comme disait Ledru-Rollin à propos des révolutions qu'on prépare sans l'annoncer. — C'est bien pour cela qu'on nous pressait tant d'adhérer à la conférence, et le choix qu'on a fait de notre capitale, pour délibérer à nouveau sur la question et de notre ministre des finances pour présider les réunions n'était peut-être pas très désintéressé.

Il semble du reste que dans cette conférence, où étaient cependant des hommes distingués et connaissant bien la matière, on ait pris plaisir à tourner le dos aux faits, comme si on ne voulait pas s'éclairer. Ainsi, pour montrer la stabilité de valeur relative qui pouvait exister entre les deux métaux précieux, on a mis en avant le fameux rapport de 15 1/2 à 1, comme étant celui qui l'exprime le mieux, et on a laissé supposer, on a même dit qu'il n'y avait pas eu d'infraction à cette règle depuis le commencement du siècle jusqu'à ces dernières années ; cependant chacun sait que ce rapport de 15 1/2 n'a jamais existé en fait. La valeur réelle de l'argent a toujours été au-dessous ou au-dessus. Quand elle était au-dessous, c'était l'argent seul qui était en circulation, et quand elle était au-dessus, ce qui a été rare dans la période antérieure à 1848, l'or prenait sa place. On est encore plus étonné d'entendre vanter cette stabilité lorsqu'on sait qu'avant d'arriver au rapport de 15 1/2, on a traversé des époques où il était seulement de 1 à 10, 11 et 12. Et pourquoi l'or a-t-il pris sans cesse plus de valeur relative ? On dira que c'est à cause de l'immense production d'argent qui a suivi la découverte de l'Amérique. Nous voulons l'admettre et supposer même que la cause a duré jusqu'au commencement de ce siècle ; mais depuis, les mines d'argent ont été moins abondantes et les mines d'or le sont devenues davantage. Le rapport aurait dû tourner au profit de l'argent ; il a continué, au contraire, à être de plus en plus favorable à l'or ; en 1848, la pièce de 20 francs qui n'était pas dans la circulation se négociait avec une prime de 1 pour 100.

Mais ce qui est beaucoup plus fort et ce qui aurait dû faire réfléchir sérieusement les partisans du double étalon, s'il n'y avait pas eu de parti-pris, c'est le changement qui s'est opéré dans la production des deux métaux depuis 1848 ; celle de l'or a été, pendant vingt ans, trois ou quatre fois supérieure en valeur à celle de l'argent et depuis dix ans elle dépasse encore de moitié celle du métal concurrent. En vertu de la loi qui fixe le rapport de valeur d'après la plus ou

moins grande abondance, l'or aurait dû perdre ce qu'il avait gagné dans les siècles précédens, et on pouvait craindre de revenir au rapport de 1 à 10 ou 12; quelques personnes même l'annonçaient et, dans cette prévision, certains états se sont un peu trop pressés de répudier l'or. C'est encore le contraire qui est arrivé; l'or, plus abondant, est devenu plus cher, et le rapport, qui était en 1848 aux environs de 15 1/2, est aujourd'hui à 17 et plus. N'y a-t-il pas là un enseignement qui pourrait dispenser de tout commentaire? Le métal jaune a été plus abondant, c'est vrai; mais comme il était aussi plus employé et plus recherché, il a pris définitivement le pas sur l'argent et il n'a plus été possible de lui substituer ce dernier métal. Du reste, les rapports comme quantité dans la production des deux métaux n'ont jamais rien signifié ou à peu près pour déterminer leur valeur relative. Déjà, en 1830, le secrétaire de la trésorerie des États-Unis, M. Ingham, disait : « Les circonstances extraordinaires dans l'histoire des métaux précieux nous autorisent à conclure qu'il n'y a aucune utilité à vouloir se rendre compte de la valeur relative de l'or et de l'argent en faisant des comparaisons entre les quantités produites de l'un ou de l'autre. » En effet, en 1848, nous apprend un document inséré aux procès-verbaux de la conférence, il y avait 5,806,000 kilogrammes d'or et 139 millions de kilogrammes d'argent; le rapport comme poids entre les deux était de 1 à 23 et comme valeur de 15 1/2 environ. Aujourd'hui, la quantité d'or est de 11 millions de kilogrammes et celle de l'argent de 179; le rapport comme poids n'est plus que de 16, et le rapport comme valeur a monté à 17 et plus au profit de l'or. Ainsi ce dernier métal, qui a fait plus que doubler dans l'espace de trente ans et qui, comme poids, a passé du rapport de 23 à 16, augmente cependant toujours de valeur. Que peut-il y avoir de plus significatif que ces chiffres pour montrer la prédominance fatale du métal jaune? On peut le regretter, mais il faut en prendre son parti, et en supposant que le bimétallisme ait toutes les qualités qu'on lui prête, il est comme la jument de Roland, qui avait aussi toutes les qualités, mais qui était morte. Le bimétallisme est mort pour les pays civilisés et riches, et, au lieu de s'attarder à vouloir le ressusciter, il vaudrait mieux chercher dans la situation telle qu'elle est ce qui peut le mieux servir les intérêts généraux.

Avant de l'indiquer, il sera peut-être bon de répondre encore à une dernière objection que l'on fait toujours et qui est de nature à surprendre les esprits superficiels. Si on démonétise l'argent, dit-on, il n'y aura plus assez d'or, et on nous montre la production de ce dernier métal diminuant d'année en année. On suppose qu'elle peut revenir à ce qu'elle était avant 1848, c'est-à-dire à 200 millions au plus par an. Alors que deviendra la circulation métallique, si l'ar-

gent est proscrit? La production du métal jaune suffira à peine pour réparer les pertes, l'usure et l'emploi en usages industriels. L'instrument d'échange renchérira d'une façon inouïe, les débiteurs ne pourront plus payer, et les nations seront arrêtées dans leurs progrès. Pour donner à cette prédiction sinistre un corps sérieux, M. de Laveleye, qui l'a particulièrement mise en avant, analyse des études faites récemment par un géologue allemand, M. Suess. Ce savant, après avoir établi que les terrains d'alluvion sur le bord des rivières sont ceux qui ont produit le plus d'or depuis plusieurs années, environ 15 milliards sur 17, déclare qu'aujourd'hui ces terrains sont épuisés et qu'on en est réduit à chercher l'or dans les filons granitiques, volcaniques ou autres mêlés au quartz; il faudra beaucoup plus de dépenses pour l'extraire et on le trouvera en moindre quantité. Il n'ose pas dire pourtant qu'on ne le trouvera plus dans les conditions d'autrefois; mais les chances défavorables lui paraissent l'emporter sur celles qui seraient favorables, et là-dessus il fait une théorie toute scientifique pour prouver que l'or, étant un métal d'une densité plus grande que l'argent, a été, lors du refroidissement de notre planète, emporté par sa pesanteur même au fond des entrailles de la terre et qu'on aura plus de peine à l'y aller chercher. Nous ne savons ce qu'il y a de fondé dans cette théorie du savant géologue allemand; nous n'avons aucune compétence pour la contrôler. Nous nous en tenons seulement aux faits acquis.

Dès aujourd'hui, dans le monde civilisé, dans celui qui fait usage de l'or et aux besoins duquel ce métal répond particulièrement, il y en a pour 17 à 18 milliards, c'est le chiffre auquel on l'évalue en général; de plus, la production annuelle nous en fournit encore, et d'une façon assez constante, pour 500 millions par an. Avec ce stock acquis et cette production annuelle en perspective, il nous semble qu'il y a de quoi satisfaire largement aux besoins, et les dangers dont on nous menace sont encore éloignés. Nous croyons nous souvenir qu'un homme d'une grande autorité aussi, M. Gladstone, faisait, il y a quelques années, une autre prédiction, également sinistre, à propos du charbon de terre. Voyant la consommation excessive qu'on faisait de ce combustible, il déclarait qu'il n'y en avait plus dans les entrailles de la terre que pour quatre cents ans. C'était déjà un beau laps de temps, et beaucoup de générations n'avaient pas à s'inquiéter de la prédiction; mais comme le monde est destiné en définitive, il faut l'espérer au moins, à durer plus de quatre cents ans encore, on pouvait craindre au moins de voir le charbon renchérir de plus en plus. Depuis la déclaration de M. Gladstone on en a extrait et consommé plus que jamais, et le prix ne s'est pas élevé; c'était la preuve qu'on croyait peu à l'épuisement;

espérons qu'il en sera de même pour la déclaration de M. Suess en ce qui concerne l'or.

N'est-il pas téméraire de dire aujourd'hui que la production de ce métal va tarir, lorsqu'il y a peut-être la moitié de notre planète qui n'a pas encore été suffisamment explorée? On aurait pu tout aussi bien faire la même prédiction avant 1848. Qu'était-ce, en effet, que la Californie et l'Australie, comme étendue, à côté de tous les points du monde qui sont encore inconnus? Cependant, 15 milliards d'or ont été extraits de ces deux contrées, relativement petites. Qui peut savoir ce que l'on trouvera dans les terres nouvelles de la mer du Sud et dans l'intérieur de l'Afrique, qui s'ouvre à peine à nos recherches? Ce qui est probable, c'est que les mines fourniront longtemps encore assez d'or pour nos besoins. Nous disions tout à l'heure que personne ne s'était inquiété de la prédiction de M. Gladstone; d'abord, parce qu'on n'y croyait pas, et on pensait ensuite que, si elle devait se réaliser, on aurait auparavant trouvé un autre agent plus économique et peut-être plus efficace que le charbon. On ne peut pas faire, nous le reconnaissons, le même raisonnement pour l'or. Ce métal a bien aussi ses suppléans; les billets de banque, les chèques, les viremens n'ont pas d'autre but que de le remplacer. Mais à la différence du charbon, qui peut un jour manquer tout à fait et être remplacé par un autre agent aussi efficace, l'or ne peut pas disparaître complètement de la circulation. C'est un instrument d'échange indispensable; il devra toujours être la base de nos transactions.

Et, si on ne peut pas le remplacer, on peut au moins singulièrement l'économiser. De l'aveu de tous les gens compétens qui se sont occupés de la question, et le dernier ministre des finances le déclarait lui-même naguère à la tribune parlementaire, il y a encore aujourd'hui en France au moins pour 5 milliards d'or, sans compter 2 milliards 1/2 d'argent. C'est là évidemment un stock qui dépasse de beaucoup nos besoins. Les États-Unis et l'Angleterre font plus d'affaires que nous avec 3 milliards ou 3 milliards 1/2 de métaux précieux. Cela tient à ce qu'il y a dans chacun de ces pays des établissemens dits *clearing-house*, où l'on liquide chaque année pour plus de 150 milliards d'opérations, sans pour ainsi dire faire intervenir le numéraire. Le besoin de métaux précieux n'y est pas du tout en rapport exact avec le développement des affaires : celles-ci augmentent, par exemple, dans la proportion de 50 ou de 100 pour 100, et si l'on ajoute 5 ou 10 pour 100 au plus à la circulation métallique, cela suffit. La moyenne du numéraire par tête aux États-Unis, en y comprenant l'argent, est de moins de 80 francs, elle est à peu près du même chiffre en Angleterre. En France, si l'on réunit les deux métaux, elle atteint presque

200 francs par tête, et elle est de 140 francs avec l'or seul. En Norvège, d'après M. Broch, on se contenterait de 37 francs seulement par individu. Nous avons donc en France plus de numéraire qu'il ne nous en faut, et ce que l'on doit désirer comme progrès, c'est qu'on perfectionne assez les moyens de crédit pour nous permettre de nous débarrasser sans inconvénient d'une partie de ce numéraire. Avec 3 milliards d'or, comme monnaie principale, et 1 milliard 1/2 d'argent, comme monnaie secondaire, nous aurions largement ce qui nous serait nécessaire. C'est un luxe bien coûteux de garder ainsi 3 ou 4 milliards de métaux précieux dont nous n'avons pas absolument besoin. On gagnerait à les vendre et à les remplacer par des marchandises plus utiles. Nous aiderions de plus par cette vente à la solution du problème monétaire, si tant est qu'on craigne de manquer d'or. Le ralentissement de la production de ce métal, qu'on nous signale comme un danger, deviendrait alors plutôt un bienfait, car, les besoins étant aujourd'hui moins grands qu'après la découverte des mines de la Californie et de l'Australie, l'offre s'équilibrerait mieux avec la demande, et les prix conserveraient plus de fixité. En définitive, si la dépréciation des métaux précieux conduit au progrès, c'est sur une route semée de douleurs et de sacrifices. Ce même progrès n'est pas incompatible avec la fixité des prix, et celui-là au moins n'engendre pas de souffrances, il s'opère à la satisfaction de tout le monde, sans trouble et sans secousse.

II.

Maintenant la conférence se réunira-t-elle encore au mois d'avril prochain, comme elle en a formé le projet, et les diplomates auxquels elle a remis ses pouvoirs lui apporteront-ils une solution toute préparée? Cela est fort douteux, et nous ne croyons pas être téméraire en disant que ni l'Angleterre, ni l'Allemagne, ni même l'union latine ne donneront un blanc-seing pour le libre monnayage de l'argent. Restera la proposition subsidiaire de remplacer par des monnaies divisionnaires d'argent toutes les coupures au-dessous de 20 francs qui existent soit en papier, soit en or. Si on adoptait cette mesure, il faudrait encore veiller à ce que la monnaie, même divisionnaire, d'argent fût limitée, car, trop abondante, elle pourrait prendre une place plus grande qu'il ne convient dans la circulation et exercer une influence fâcheuse sur les prix. Mais les Anglais consentiront-ils à se séparer de leur demi-livre sterling, les Allemands de leur couronne, et nous-mêmes, abandonnerons-nous notre pièce de 10 francs? Cette pièce s'use plus vite, il est vrai, que celle de 20 francs, mais elle est bien commode et répond à bien des besoins dans nos transactions intérieures. Il ne faut pas perdre de

vue non plus qu'elle peut servir de type à la monnaie internationale, si tant est qu'on doive réaliser un jour ce *desideratum*. Déjà, en 1878, sur notre proposition dans un congrès pour l'unité des poids et mesures qui eut lieu à l'occasion de l'exposition universelle de Paris, on a reconnu cet avantage à la pièce de 10 francs. On ne pourrait donc pas la démonétiser d'une façon absolue. Ce qu'il y a de plus probable, c'est que, sauf en ce qui concerne les coupures de papier-monnaie au-dessous de 20 francs et les pièces d'or de 5 marcs et de 5 francs, qui peuvent être remplacées avec avantage par de l'argent, la conférence ne fera rien au mois d'avril, et se séparera comme celle de 1878 en renouvelant des vœux platoniques, si cela lui convient, en faveur du double étalon.

Maintenant tout sera-t-il fini et n'aurons-nous plus en France qu'à nous croiser les bras et à maintenir le *statu quo?* Là est la question qui nous intéresse particulièrement. La Banque de France a dû dans ces temps derniers élever le taux de l'escompte, ce qui a donné lieu à beaucoup de critiques et favorisé des excès de spéculation; cela tient surtout à ce que notre principal établissement financier est dans une situation des plus fausses. Il a les deux tiers de son encaisse métallique, 1 milliard 200 millions, en argent, dont il ne peut se servir et qui est dans ses caisses comme des pierres dans un sac. Il ne possède en réalité que 600 millions d'or pour répondre de 2 milliards 800 millions de papier fiduciaire, et avec un change défavorable vis-à-vis de l'Angleterre et des États-Unis, qui existe déjà depuis longtemps. On comprend qu'il ait cherché à défendre cette encaisse si faible en élevant le taux de l'escompte. Mais le malheur a été que ce renchérissement du taux de l'intérêt ait pesé sur le commerce qui a été puni pour des fautes qu'il n'avait pas commises. On a parlé de crise financière, c'est une erreur; il n'y a point eu de crise financière dans la véritable acception du mot; ces sortes de crises se manifestent à la suite de ce que les Anglais appellent un *over-trade*, lorsque le commerce a exagéré ses opérations, comme nous l'avons vu à certaines époques, ou après de grandes immobilisations de capitaux; cela n'a pas du tout été le cas cette année : l'*over-trade* n'a existé ni en France ni en Angleterre; il y aurait eu plutôt un certain ralentissement dans les affaires, les états de douane sont là pour l'attester. Ainsi, pendant les onze premiers mois de l'année 1881, le total des importations et exportations réunies a été de 7 milliards 786 millions contre 7 milliards 637 millions en 1880; pour l'Angleterre, les chiffres sont 576 millions de livres sterling en 1881 contre 581 en 1880.

Il n'y a pas eu non plus une trop grande immobilisation de capitaux. Les capitaux s'immobilisent quand on fait de grands travaux publics, qu'on construit beaucoup de chemins de fer, qu'on creuse

des canaux, qu'on ouvre des ports, qu'on crée des usines nouvelles, etc., comme cela se pratiquait il y a tantôt quinze ou vingt ans. Depuis la guerre, on est devenu, sous ce rapport et à juste titre, assez réservé, et on peut se rappeler l'effet que produisit, il y a quelques années, le fameux plan de M. de Freycinet, demandant de dépenser 5 ou 6 milliards en dix ans; il a effrayé les esprits et on y a donné peu de suite. Nous irons peut-être au-delà de la vérité en disant que c'est à peine si, en fait de travaux publics, on dépense en France plus de 300 à 400 millions par an depuis dix ans. Il est vrai que, d'après M. Léon Say (1), la réforme de notre matériel de guerre et les dépenses de ce qu'on a appelé le compte de liquidation auraient absorbé 2 milliards 700 millions dans le même espace de temps, ce qui fait en tout moins de 700 millions par an. Or les épargnes de la France sont toujours considérables et dépassent 2 milliards. On voit qu'il reste encore de la marge pour les besoins imprévus. Il est vrai encore qu'on a vu surgir, dans le cours de ces dernières années, beaucoup d'associations financières, institutions de crédit, de banque, d'assurances et autres; elles ont fait appel aux capitaux sur une large échelle, mais ce n'était pas pour les immobiliser; elles les ont, au contraire, rendus plus disponibles en les portant à la Bourse, et c'est en grande partie à leur intervention que l'on doit le dévergondage de spéculations qui a eu lieu il y a quelques mois. Pour bien juger la situation financière du pays, il faut voir à quel taux se capitalisent les valeurs recherchées par ceux qui veulent faire des placemens définitifs, telles que la rente 3 pour 100 et les obligations de chemins de fer; elles rapportent moins de 4 pour 100. Et un grand établissement financier, le Crédit foncier, négociait jusqu'à ces derniers jours à ce taux de 4 pour 100 par l'entremise de ses agens en province pour plus de 1,200,000 francs d'obligations chaque semaine. Tout le monde sait aussi que le taux des placemens hypothécaires est descendu à 4 1/2 et même au-dessous. En un mot, le loyer général de l'argent, pour les placemens sérieux, est aujourd'hui, malgré une crise passagère, de 4 pour 100 à peine. Cela n'annonce pas une pénurie de capitaux et des embarras financiers.

Ce qu'il y a d'anormal se passe dans les hautes régions de la banque et particulièrement à la Banque de France. Et pourquoi en est-il ainsi? Parce que ce dernier établissement a dans ses caisses, je le répète, un stock d'argent dont il ne peut faire usage et qui non-seulement est inutile, mais nuisible. Il est nuisible parce qu'il fait naître des illusions sur des ressources qu'on peut croire disponibles d'après l'encaisse et qui ne le sont pas quand on veut s'en

(1) Voir *Journal des Économistes*, livraison du 15 décembre 1880.

servir. On admettra bien que si, il y a quelques années, la question du double étalon eût été tranchée et que la monnaie d'or fût devenue l'instrument principal de libération, la Banque de France n'aurait pas amassé 1 milliard 200 millions d'argent dans ses caisses, il aurait fallu la payer en or. Ce métal aurait peut-être diminué au sein du pays, mais il se serait accru à la Banque, et lorsque le change a commencé à nous être défavorable avec les États-Unis et l'Angleterre, notre principal établissement financier aurait peut-être eu à sa disposition pour répondre aux besoins du dehors 1 milliard 1/2 d'or. Dans ces conditions, il aurait pu en exporter aisément pour 300 ou 400 millions en un an, et il n'aurait pas été obligé de porter l'escompte à 5 pour 100; et, comme tout se tient dans les régions élevées de la banque, les autres établissemens de crédit, voyant l'argent facile et à bon marché, n'auraient pas consacré la plus grande partie de leurs ressources à favoriser les excès de la spéculation en se faisant payer des reports très chers; ou plutôt beaucoup de ces entreprises ne seraient même pas nées, car elles n'avaient pour but que ces excès et le profit qu'elles pouvaient en tirer : ainsi les caisses dites de report, qui se sont organisées depuis quelque temps et qui ont à leur disposition plus de 100 millions. N'est-ce pas un trait caractéristique de la situation que la création de ces caisses, qui détiennent en dehors du commerce et de l'industrie une grande quantité de capitaux, et cela pour entretenir une spéculation dont le dernier mot sera peut-être une catastrophe?

Or sait-on ce qu'a pu coûter au commerce régulier cette fausse situation de la Banque de France? Dans un travail que nous avons communiqué à l'Académie des sciences morales et politiques, au printemps de l'année dernière, nous disions qu'il y avait bien en France toujours une dizaine de milliards de papier en circulation qui subissait directement ou indirectement le taux de l'escompte fixé par la Banque de France on a paru s'étonner de l'importance de ce chiffre et croire qu'il était exagéré. Cependant, si l'on veut bien faire attention à ce qui se passe en Angleterre, où il y a des élémens d'appréciation plus sûrs que chez nous, on trouvera qu'il est plutôt modéré : depuis quatre ou cinq ans, le *Clearing-House* de Londres liquide pour 150 milliards de papier de commerce par an et, en supposant que ce papier ait une durée moyenne de quarante jours, ce qui est la durée probable, cela représente 15 milliards d'effets toujours en circulation, et le *Clearing-House* de Londres, malgré l'étendue de ses opérations, ne représente pas tout le papier négociable et négocié de l'Angleterre. Il y a beaucoup de banques de province qui ne font pas partie de cet établissement et qui escomptent aussi des effets. Il nous a donc paru que, s'il y avait pour 15 milliards de papier toujours en circulation en Angleterre

au minimum, il y en avait bien pour 10 chez nous; d'autant plus que notre commerce intérieur est peut-être plus développé que celui de nos voisins. Dans chaque arrondissement, souvent dans le canton, il y a un banquier, un escompteur, qui prend, avec ses propres ressources, le papier qui est créé autour de lui, et il en attend tranquillement l'échéance. Il faut bien qu'il en soit ainsi; autrement, comment expliquerait-on que nous puissions garder sept milliards de métaux précieux? En définitive, cette somme n'est pas enfouie, elle circule, et elle ne peut circuler qu'en étant la contrepartie des effets qui s'escomptent contre des écus, et non pas, ainsi que cela se fait en Angleterre, avec des chèques et des viremens. Or, tout ce papier qui circule dans notre pays subit plus ou moins l'influence du taux d'escompte de la Banque de France, et ce n'est pas seulement le papier négociable qui subit cette influence, le prix des avances que font sous des formes diverses les institutions de crédit s'en ressent aussi. On prend le taux de l'escompte de la Banque pour base et on prélève en sus une commission plus ou moins forte. Par conséquent nous sommes en droit de dire que, quand la Banque de France élève le taux de son escompte, elle agit sur tout le mouvement des affaires. Et, si cette élévation au-dessus du taux moyen est de 2 pour 100, comme elle est en ce moment, et qu'elle dure un an, c'est, appliquée à 10 milliards d'affaires, une perte de 200 millions. Cela est fort grave, indépendamment du trouble qui en résulte pour toutes les grandes opérations financières. Combien d'entreprises qui sont possibles quand le taux de l'intérêt est à 3 pour 100 et qui ne le sont plus lorsqu'il est à 5! Il est difficile qu'une telle situation se perpétue, il faut absolument qu'on prenne des mesures pour que l'encaisse de la Banque ne soit plus un leurre et que toutes les ressources qui y figurent soient réellement disponibles. On n'arrivera à ce résultat qu'en tranchant définitivement la question monétaire et en décidant que l'argent n'est plus qu'une monnaie divisionnaire, qu'on ne sera pas tenu de recevoir au-delà d'un certain chiffre, 100 francs par exemple, ce qui serait encore beaucoup. De cette façon, on pourrait peut-être en conserver pour un milliard 1/2 sur les deux milliards 1/2 qui existent.

L'Allemagne a accompli sa réforme monétaire à un moment où, malgré la rançon qu'avait à lui payer la France, la chose n'était pas facile : elle n'avait pas assez d'or, il fallait qu'elle en allât chercher à l'étranger et une fois qu'elle l'avait mis dans ses caisses, il fallait encore qu'elle parvînt à l'y retenir, ce qui était plus difficile. Cependant, a dit un de ses délégués à la conférence, elle est parvenue à conduire cette réforme à bonne fin, et l'œuvre est à peu près achevée. Chez nous tout serait facile. Nous n'avons pas d'or à demander à l'étranger, il y en a en France plus qu'il ne nous en faut; il s'agit

toutsimplement de le faire sortir des entrailles du pays et de le mettre en circulation. Pour cela une loi est nécessaire, car si en fait l'or circule aujourd'hui comme monnaie principale, en droit le double étalon existe, et on peut nous obliger à recevoir en paiemens les gros sacs d'écus d'autrefois. On le tente bien un peu en ce moment à la Banque de France et au trésor public, au risque de tous les inconvéniens qui peuvent en résulter. D'abord, nous considérons comme peu moral pour un grand établissement public et pour un gouvernement de chercher à mettre en circulation des pièces de monnaie qui, au tarif commercial, perdent 15 pour 100, et ensuite la Banque de France a-t-elle réfléchi à quel taux pourrait monter le change avec l'Angleterre et les États-Unis, si, ayant besoin d'or pour les règlemens, on ne trouvait chez elle que de l'argent? Elle ne tarderait pas à voir se déprécier ses billets eux-mêmes. C'est là une chose à laquelle elle doit faire grande attention.

Cet établissement agit contre ses intérêts, ou tout au moins contre le but de son institution, en faisant défendre le double étalon devant toutes les commissions monétaires. Ce double étalon est la source de ses embarras, à moins que la Banque de France ne considère comme un avantage de pouvoir élever le taux de son escompte assez haut pour faire naître une crise et donner de plus gros dividendes à ses actionnaires; car elle a cela de particulier qu'elle ressemble aux médecins qui gagnent plus quand il y a des épidémies; elle fait de plus gros bénéfices en temps de crise; aussi a-t-elle vu monter ses actions au-delà de 6,000 francs. Ce n'est pas là évidemment ce que cherchent ses directeurs, dans tous les cas ce n'est pas le but de l'institution. La Banque de France a été établie pour venir en aide au commerce exclusivement, pour lui donner, au moyen de son monopole et de ses billets au porteur, le capital au meilleur marché possible, et il se trouve que, par une situation fausse, dont elle ne paraît pas elle-même avoir suffisamment conscience, elle lui fait payer l'intérêt plus cher qu'il ne faudrait, et de plus elle détourne une partie de ses ressources pour favoriser des spéculations qui sont en dehors de ses attributions. C'est vraiment abusif. Il n'y a qu'un moyen de mettre fin à cela; c'est, je le répète, de démonétiser l'argent. Le lendemain de cette mesure, la Banque verrait affluer l'or dans ses caisses; elle reprendrait la liberté de ses mouvemens et pourrait mettre le taux de l'escompte en harmonie avec les intérêts généraux du pays et non plus avec les exigences spéciales que lui crée cette fausse position.

Mais, si on démonétise l'argent comme monnaie principale et qu'on le garde seulement comme monnaie divisionnaire, il y en aura pour un milliard de trop, au moins, il faudra le vendre et, avec une dépréciation de 15 pour 100, c'est une perte à subir de

150 millions. On recule devant cette perte et on cherche à atermoyer au risque de la rendre encore plus grande. On devrait pourtant se rappeler ce qui s'est passé il y a quelques années; avant la guerre de 1870, lorsque déjà la réforme monétaire était mûre, on aurait pu l'accomplir avec un très léger sacrifice de 20 à 30 millions; on a préféré attendre; elle coûterait aujourd'hui 150 millions. Qui sait ce qu'elle coûtera plus tard, si on ajourne encore? Cette perte de 150 millions serait d'ailleurs bien vite compensée par les avantages qu'on retirerait d'une situation plus régulière; le taux de l'escompte baisserait; et il ne faudrait pas qu'il baissât beaucoup et longtemps pour que le commerce et l'industrie regagnassent plus que les 150 millions. Et puis, a-t-on réfléchi qu'avec ce milliard d'argent de trop, tel qu'il existe aujourd'hui dans les caisses de la Banque, complètement immobilisé, on subit la perte de l'intérêt qu'il pourrait produire s'il était utilisable? On le vendra avec une moins-value de 150 millions, soit, mais la perte ne sera qu'apparente; les 850 millions qu'on retrouvera en échange seront représentés par des marchandises utiles qui augmenteront d'autant la richesse publique et auront une fécondité que n'a pas le milliard d'argent. On a donc tout à gagner à la réforme que nous proposons.

Veut-on un dernier argument pour démontrer qu'il n'y a aucun péril à l'accomplir, qu'elle sauve le présent sans compromettre l'avenir? Le voici. Supposons que nos prévisions soient erronées et que l'or vienne à ne plus être en quantité suffisante. L'argent sera-t-il perdu parce qu'il aura été démonétisé? D'abord, il circulera toujours dans des pays moins civilisés que les nôtres et qui n'en sont pas encore à avoir un si grand besoin de l'or; il circulera même chez nous comme lingots sans valeur légale. On paraît ignorer que depuis longtemps déjà, le lingot or et argent joue un très grand rôle dans les échanges internationaux. M. Juglar, dans les études très intéressantes qu'il publie sur le mouvement des métaux précieux, établit, en ce qui concerne la France, que le rôle des lingots d'argent à l'importation et à l'exportation s'élève aujourd'hui à 33 pour 100 dans les échanges internationaux. Ainsi voilà un métal qui, sous une forme non monnayée, par conséquent sans valeur légale, compte déjà pour 33 pour 100 de son total dans nos échanges; il n'est donc pas nécessaire de le frapper pour le conserver, et sous cette forme de lingots, il pourra suppléer au déficit de l'or, si ce déficit devait avoir lieu, ce qui ne nous paraît pas probable. Un membre de la conférence, favorable à l'étalon unique d'or, a même indiqué un autre moyen, ce serait de déposer dans les banques l'argent converti en lingots et de le représenter par des certificats qui circuleraient comme les *warrants* et les chèques; nous ne verrions

pas d'inconvénient à ce projet, à la condition, toujours, que l'argent n'eût plus de valeur légale. Mais, je veux aller plus loin et supposer qu'on aura besoin de ce métal monnayé pour les transactions intérieures. Eh bien! même alors, on en sera quitte pour le reprendre et convertir le lingot en pièces de 5 francs. Si l'argent était rappelé dans ces conditions, c'est qu'il serait absolument nécessaire, il ne subirait plus de dépréciation par rapport à l'or, et il n'y aurait pas d'inconvénient à le reprendre, tandis qu'aujourd'hui il y en a beaucoup à le garder. Il ne peut pas même, sans circuler, servir d'encaisse dans les banques; personne ne voudrait avoir, comme garantie des billets, un métal qui perd, aujourd'hui, 15 pour 100 et qui en perdra peut-être bientôt davantage.

On a quelquefois reproché à la France d'être le don Quichotte de l'Europe et de s'occuper des intérêts des autres nations avant de songer aux siens. Cela est malheureusement trop vrai, et nous en avons été plus d'une fois victimes. Eh bien! nous jouerions encore ce rôle si le but poursuivi par la conférence monétaire pouvait être atteint. Nous agirions au profit des états qui sont, les uns gênés par le papier-monnaie, les autres par une production de métal blanc dont ils n'ont pas l'emploi. Nous les aiderions à sortir d'embarras à notre grand préjudice. Ce serait vraiment trop naïf. Soyons un peu plus égoïstes et, avant de nous occuper des autres, songeons à nous. C'est le moins que l'on puisse attendre d'un gouvernement qui se dit ami du progrès et particulièrement dévoué aux intérêts généraux du pays.

En résumé, après avoir lu avec soin les procès-verbaux de la conférence internationale monétaire de 1881, on constate qu'aucun argument décisif n'a été produit en faveur du double étalon; l'avantage est resté à ceux qui ont défendu le principe contraire, et ils ont eu même plus beau jeu que lors de la conférence de 1878. A cette époque, on n'avait pas encore vu l'effet que pouvait amener la reprise du double étalon en Amérique, la production moins grande du métal d'argent dans les mines où on l'exploite, et enfin la cessation des ventes par l'Allemagne. On pouvait supposer que, par suite de ces circonstances, l'argent reprendrait un peu de faveur. Il n'en a rien été, et la conférence de 1881 a pu voir qu'au moment même où elle se réunissait et délibérait sur les moyens de conjurer la dépréciation de ce métal, cette dépréciation continuait, si elle ne s'aggravait pas. Il y avait là de quoi ouvrir les yeux les plus fermés. Tout le monde a plus d'esprit que Voltaire, disait-on autrefois. Ici tout le monde était plus sensé que la conférence; on comprenait qu'on tentait une œuvre impossible. La spéculation elle-même, si aventureuse pourtant, n'a pas essayé, grâce aux réunions de la conférence, de donner un regain de faveur à la mon-

naie d'argent ; la question est jugée. Mais ce qui frappera aussi les lecteurs attentifs de ces procès-verbaux, c'est la naïveté excessive dont a fait preuve notre gouvernement et en particulier notre ancien ministre des finances. Il ne fallait pas être grand clerc en matière de circulation monétaire pour deviner que, si on arrivait jamais à faire reprendre la monnaie d'argent, ce serait à notre préjudice, à nous qui avons le plus d'or à donner en échange. Les propositions mêmes qui ont été faites au sein de la conférence par les états opposés à cette reprise l'ont établi de façon à ne pouvoir s'y méprendre.

L'Allemagne est venue dire que, si le groupe de l'union latine consentait à rouvrir ses ateliers monétaires à la frappe libre de la monnaie d'argent, elle arrêterait pendant un temps plus ou moins long les ventes qu'elle avait encore à faire de ce métal, et l'Angleterre, de son côté, s'engageait aux mêmes conditions à mettre dans l'encaisse de sa banque principale une certaine quantité d'argent, dans la proportion du quart, par exemple, comme garantie des billets au porteur. Cela était clair. En effet, tant que la France et ses confédérés consentaient à admettre l'argent sur le pied de 15 1/2 à 1 et à le faire monnayer en quantité illimitée, il n'y avait aucun inconvénient pour l'Allemagne à garder ce qu'elle avait de trop de métal blanc ; elle en aurait toujours le placement avantageux quand elle voudrait et à sa porte ; de même pour ce qu'il pouvait y en avoir dans l'encaisse de la Banque d'Angleterre. Le bout de l'oreille était visible, et on s'étonne que notre ancien ministre des finances ne l'ait pas aperçu. Espérons que le nouveau sera plus avisé et que, si la conférence doit se réunir encore au mois d'avril, il tiendra un autre langage que son prédécesseur. On dit qu'il est favorable au rachat des chemins de fer par l'état ; c'est probablement pour faire baisser les tarifs de transports et nous mettre plus à même de lutter contre la concurrence étrangère. Le moyen est très mauvais, mais la pensée est bonne. Il est évident qu'aujourd'hui la suprématie commerciale appartient à ceux qui sont le mieux outillés pour produire à bon marché, et le prix des transports est un des élémens du problème ; mais il y en a un autre qui n'a pas moins d'importance et qui joue même un rôle plus considérable dans les frais de production, c'est le prix du capital. Or, si ce prix, qui devrait être à un niveau assez bas, eu égard à la richesse du pays et à l'abondance des ressources, se trouve surélevé par suite de la fausse situation dans laquelle se trouve notre principal établissement de crédit, on avouera qu'il y a là quelque chose de fâcheux, à quoi il faut porter remède si on le peut, et on le peut, dans une certaine mesure, par la démonétisation de l'argent.

VICTOR BONNET.

LES
MUSÉES DE BERLIN

I.

L'ORGANISATION DES MUSÉES. — LES MUSÉES DE MOULAGES ET DE SCULPTURES.

L'importance progressive de la Prusse devait inévitablement amener un mouvement de concentration intellectuelle et artistique vers Berlin; mais la prépondérance politique due à la force militaire pouvait seule provoquer ce mouvement. Placée à l'extrémité de l'Allemagne, Berlin ne semblait, en effet, nullement désignée pour devenir le siège de l'empire germanique. La nature l'a durement traitée, et elle n'offre ni ces beautés pittoresques, ni ces avantages de situation qui marquent la place d'une capitale et assurent sa prospérité. Son climat est rude; la Sprée, qui la traverse, est un cours d'eau chétif et sans grâce; une lande de sable la presse de toutes parts. Au sortir des rians paysages de la Saxe, c'est à peine si, de loin en loin, le voyageur venant de Dresde rencontre sur son chemin quelque station isolée dans des plaines monotones et stériles. En dépit de conditions si peu favorables, Berlin s'est rapidement développé dans ces derniers temps, et comme pour mieux justifier son rang, le gouvernement s'est appliqué à y accroître ces richesses d'art qui sont à la fois l'ornement d'une cité et le témoignage le plus significatif du degré de culture de ses habitans. Mais la nouvelle capitale de l'empire germanique ne pouvait que difficilement, sur ce terrain, lutter avec les vieilles résidences de l'Europe. Pour ne parler que de l'Allemagne, elle se trouvait vis-à-vis de Munich, et surtout

de Dresde, dans un état d'infériorité manifeste. Les chefs-d'œuvre des grandes époques de l'art moderne étant, pour la plupart, immobilisés dans les collections publiques anciennement formées, les occasions d'en acquérir sont devenues de plus en plus rares. On a compris à Berlin qu'en s'attachant, d'une part, à réunir les œuvres les plus remarquables des époques primitives, et de l'autre, à classer dans un ordre méthodique tout ce qu'on pourrait ainsi amasser, on arriverait à donner aux collections un intérêt historique et à procurer au public des facilités d'étude dont il est trop souvent privé. On entendait bien d'ailleurs ne rien négliger pour accroître ce premier fonds.

Le succès est venu peu à peu consacrer la justesse de ces vues, succès dû surtout à l'activité, à la persévérance et au sens pratique avec lesquels celles-ci ont été poursuivies. Tels qu'ils sont aujourd'hui, les musées de Berlin offrent, en effet, un intérêt d'une nature toute particulière. Riches surtout en œuvres des peintres primitifs de l'Italie et des Flandres, ils présentent pour la sculpture des sujets d'étude plus précieux encore. Leur collection de moulages, disposée suivant l'ordre chronologique, et la plus complète qui existe, s'est accrue dans ces derniers temps de toutes les trouvailles faites à Olympie, et la découverte plus récente encore des marbres de Pergame suffirait pour mériter l'attention de tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de l'art dans l'antiquité.

La tenue de ces diverses collections, le soin avec lequel on s'applique à les enrichir et surtout à rendre leur fréquentation profitable aux visiteurs, nous ont amené, plus d'une fois, au cours de cette étude, à des comparaisons et à des retours sur nous-mêmes qui, on le verra, n'étaient pas toujours à notre avantage. Quelques indications sur ce sujet ne sauraient donc paraître inopportunes, et, si nous ne nous trompons, nous aurions à faire à l'organisation des musées d'Allemagne, plus d'un utile et facile emprunt.

I.

A l'occasion du cinquantième anniversaire de la fondation des musées de Berlin, la direction générale a eu l'heureuse idée de réunir dans une publication spéciale les principaux documens ayant trait à leur histoire, depuis leur origine jusqu'à nos jours (1). La période antérieure à 1830 y est l'objet d'une étude sommaire où sont consignées les acquisitions les plus importantes faites par les électeurs et par les rois de Prusse. Dans le résumé qui suit, le directeur actuel, M. Schœne, a retracé brièvement les modifications

(1) *Zur Geschichte der Königlichen Museen*; Berlin, 1880.

successives introduites dans l'administration des musées et leur mode d'organisation tel qu'il est aujourd'hui en vigueur. Puis, chacun des conservateurs expose, à son tour, les accroissemens qu'a reçus, pendant les trente dernières années, chacune des dix sections qui relèvent de la direction générale. On reste frappé, après une telle lecture, des sacrifices considérables faits par l'état en faveur des musées et, en même temps, de l'ordre, de l'intelligence et du zèle avec lesquels, dans ces dernières années surtout, l'administration a secondé les vues libérales du gouvernement.

C'est en 1807, au plus fort des désastres de la Prusse, que pour la première fois fut exprimée la pensée de réunir dans un local spécial les œuvres d'art dispersées dans les résidences royales. A cette date, chassé de sa capitale et réfugié à Memel, Frédéric-Guillaume III annonçait cette intention dans des paroles mémorables et en quelque sorte prophétiques : « Nous devons avoir à cœur, disait-il, de réparer par le développement de nos ressources intellectuelles les pertes matérielles que nous venons de subir ; » et presque en même temps, il arrêtait la fondation de l'université de Berlin et celle d'un musée d'art dont les objets précieux épars dans les divers châteaux du domaine privé constituaient le premier fonds. L'idée agitée alors, bien qu'elle se fût produite simultanément de plusieurs côtés, devait cependant éprouver bien des retards et des difficultés avant de recevoir un commencement d'exécution. Quand les circonstances permirent d'en essayer la réalisation, on songea d'abord à utiliser des bâtimens déjà existans. Mais l'emplacement qu'ils offraient ayant été reconnu insuffisant, c'est seulement en 1816 qu'on résolut l'érection d'un édifice spécial dont les travaux commencés au mois de juin 1825 ne furent, au début, poussés que très mollement. L'architecte Schinkel, chargé de les diriger, reçut même en 1826 la mission d'aller étudier l'installation des musées de Londres et de Paris. Sans sortir de l'Allemagne, il aurait pu trouver des exemples meilleurs à suivre. C'est de 1826 à 1836, en effet, que M. de Klenze a construit à Munich l'ancienne Pinacothèque où il a inauguré ces dispositions nouvelles d'aménagement qui sont aujourd'hui généralement adoptées dans toute l'Allemagne (1), nous voulons dire cette succession parallèle de vastes salles destinées à recevoir des toiles de grande dimension, et de cabinets qui leur correspondent et présentent pour les petits tableaux des conditions meilleures de placement et de lumière, en même temps qu'un développement plus considérable de parois. Peut-être Schinkel s'est-il préoccupé du style extérieur de l'édifice qu'il avait

(1) Le nouveau musée de Cassel, et surtout celui de Francfort-sur-le-Mein offrent des types accomplis de cette disposition.

à construire plus encore que de son appropriation. On serait du moins tenté de le croire quand on voit la quantité de terrain perdu dans l'ancien musée, l'inutilité de la rotonde qui en occupe le centre et le mauvais éclairage auquel étaient condamnées un grand nombre des salles de peinture. Hâtons-nous d'ajouter qu'on s'est ingénié depuis à remédier aux défauts de cette installation en pourvoyant d'une manière plus satisfaisante à la lumière, au chauffage et à la ventilation de ces salles. Comme sécurité d'ailleurs, le musée de Berlin présente toutes les garanties désirables. Isolé de toutes parts, il ne contient pas d'autre logement que celui des concierges. Nous voudrions pouvoir en dire autant de notre Louvre qui, enclavé de bien des côtés dans des bâtimens occupés par des services publics, renfermait jusque dans ces temps derniers des dépôts de fourrage situés sous les galeries mêmes de la peinture. On a écarté ces dépôts, mais aujourd'hui encore une population nombreuse logée dans le voisinage de nos collections multiplie autour d'elle des causes de danger et des chances d'incendie qui, si nous comptons bien, se sont manifestées au moins trois fois depuis deux ans.

Au cours des travaux de construction du musée, on avait rassemblé à Berlin les œuvres d'art choisies dans les résidences, et le célèbre statuaire Rauch, assisté du peintre Schlesinger, avait été chargé de les réparer. Enfin, après vingt-cinq ans de difficultés de toute sorte, le 3 août 1830, le vieux musée put être ouvert au public. C'est un édifice rectangulaire dont la façade méridionale, ornée de dix-huit colonnes ioniennes, affecte la forme d'un temple. Les murailles du péristyle auquel on monte par un large escalier sont décorées de fresques peintes d'après les esquisses de Schinkel, sous la direction de Cornélius, et aujourd'hui à demi ruinées. Nous ne saurions, du reste, déplorer beaucoup ce dommage, ces compositions étant d'un dessin assez banal et d'une horrible couleur.

L'édifice avait paru, au début, pouvoir longtemps suffire aux collections. Leur rapide accroissement fit bientôt reconnaître la nécessité d'un agrandissement, et le 6 avril 1843 fut posée la première pierre du nouveau musée qui, relié à l'autre par un large couloir jeté au-dessus d'une rue, fut terminé en 1847. Dès leur achèvement, les diverses sections de cet édifice furent successivement livrées au public, mais l'installation ne fut complète qu'au commencement de 1859. Aujourd'hui, malgré la construction de la Galerie nationale qui a reçu les œuvres modernes, et celle du Gewerbe-Museum, où viennent d'être exposés les objets d'art du moyen âge et de la renaissance, la place manque de nouveau. Aussi est-il question de transporter dans un autre local les collections ethnographiques, et on parle également de créer des musées nouveaux pour les moulages d'Olympie et les marbres de Pergame. Le moment n'est pas

éloigné, sans doute, où toute la partie septentrionale de l'île formée par les deux bras de la Sprée, et qu'on appelle déjà l'*Ile des musées*, sera jusqu'au château entièrement couverte de constructions destinées à renfermer les richesses de la capitale de l'empire germanique.

Les dotations affectées aux collections se sont naturellement haussées au niveau de leur importance. La somme consacrée à l'entretien et aux achats, qui, de 1830 à 1873, n'avait guère varié qu'entre seize mille et vingt mille thalers, a été portée, à partir de cette dernière date à cent huit mille thalers, soit à plus de quatre cent mille francs. Les deux tiers de ce crédit sont répartis entre toutes les sections des musées suivant une proportion fixe, et le tiers restant forme un fonds de réserve qu'elles se partagent entre elles. Si considérables qu'ils soient déjà, ces crédits réguliers sont de beaucoup dépassés par les crédits supplémentaires accordés par le gouvernement à mesure que se présentent des occasions d'achat exceptionnelles. Nous aurons à revenir sur les plus remarquables de ces acquisitions; mais d'après la liste ci-jointe que nous tenons d'un des directeurs du musée, il est permis d'apprécier l'importance de ces allocations, grâce auxquelles la moyenne des sommes annuellement dépensées par chaque section, moyenne calculée sur la période des huit dernière années (1873-1880) atteint les chiffres suivans :

1° Galerie de tableaux	262,500 fr.	par an.
2° Sculptures antiques.	62,500	—
3° Sculptures de la Renaissance	50,000	—
4° Objets antiques (vases, terres cuites, bronzes, etc.).	56,250	—
5° Cabinet des médailles	187,500	—
6° Cabinet des dessins et des estampes . .	75,000	—
7° Collections ethnographiques.	25,000	—
8° Musée et atelier des moulages	25,000	—
9° Antiquités égyptiennes.	6,500	—
Soit, pour l'ensemble des collections, un total annuel de.	750,250 fr.	

Dans ces chiffres ne sont pas comprises les allocations relatives à la bibliothèque spéciale des musées, ni celles de la Galerie nationale (achats d'œuvres modernes) qui régulièrement s'élèvent à 187,500 fr. A ces sommes il faudrait joindre encore les crédits du musée d'art industriel (Kunst-Gewerbe-Museum), qui dépassent 50,000 francs; sans parler d'acquisitions faites à son profit, telles que celles du trésor de Lunebourg, qui a coûté 825,000 francs, et celle de la collection Destailleur (dessins d'ornement) évaluée à 350,000 francs.

Récemment encore, les dépenses occasionnées par les fouilles

d'Olympie et de Pergame peuvent être estimées à environ 2 millions de francs. Enfin, cette année même, un seul tableau provenant de la collection des comtes de Schœnborn a été payé 250,000 fr. Ces chiffres, on le voit, ont leur éloquence, et le budget dont disposent nos musées fait assez maigre figure à côté de la riche dotation des musées de Berlin (1).

Mais la composition et le fonctionnement de l'administration de ces musées nous paraissent encore plus avantageux pour eux que les gros crédits dont ils jouissent. Là encore il y aurait pour nous l'occasion de rapprochemens qui ne seraient pas toujours à notre honneur. Donnons donc brièvement quelques indications sur la manière dont les collections berlinoises sont administrées. A leur tête se trouve un directeur-général chargé d'assurer l'unité des services et d'en centraliser les divers élémens. Il correspond avec le ministre et veille, sous sa responsabilité, au recrutement du personnel et à ses actes. Au-dessous de lui, à chacune des sections qui forment l'ensemble, sont attachés non-seulement un conservateur assisté d'un adjoint, mais une commission spéciale composée d'artistes ou d'amateurs connus pour leur compétence. Cette commission, qui compte généralement quatre membres (six pour la peinture) est nommée par le roi pour une durée de trois ans et constitue un comité consultatif sans lequel aucune mesure tant soit peu importante d'achat, de restauration, de déplacement ou d'échange ne peut être prise. En dehors de ses réunions régulières, tout comité peut être convoqué extraordinairement chaque fois que le conservateur ou même un des membres croit qu'il y a urgence à le faire. L'action de chacun, très nettement délimitée, comporte cependant une assez grande indépendance, grâce aux dispositions financières adoptées dans la gestion des musées. Ces musées ont, en effet, une caisse spéciale, et le crédit qui leur est accordé comprend, nous l'avons dit, deux portions distinctes. L'une, la plus forte, appartient en propre à chaque section et peut être dépensée à son gré par elle sans avoir aucun compte à rendre aux autres (2) ; quant

(1) La somme totale inscrite en France au budget de 1882 est de 162,000 francs pour tous les musées nationaux, c'est-à-dire non-seulement pour toutes les sections du Louvre, mais encore pour les musées de Versailles, Compiègne et Saint-Germain réunis.

(2) Il est, on en conviendra, assez étrange d'obliger, comme chez nous, chaque directeur à prendre, pour toutes ses acquisitions, conseil du *Conservatoire*, c'est-à-dire d'un comité composé de tous les directeurs, chaque section des collections du Louvre ne disposant, en propre, d'aucun crédit spécial. Quelle compétence peut avoir, par exemple, le directeur du musée de marine ou celui des antiquités assyriennes pour apprécier la valeur d'un tableau ou l'authenticité d'un dessin ? Nous prenons, bien entendu, ces exemples au hasard et pour faire ressortir, indépendamment de toute question de personne, l'inconséquence d'une organisation aussi déraisonnable.

au fonds de réserve qui est affecté à l'ensemble des musées, il ne peut en être disposé que par les sections réunies. Mais, de toute façon, les crédits de chaque exercice sont acquis définitivement à la caisse et peuvent y être accumulés sans faire jamais retour à l'état. Chaque section peut donc, si elle le juge utile, se réserver des ressources en vue de l'avenir, afin de ne pas être prise au dépourvu quand telle occasion de les employer qu'elle peut prévoir se présentera. Elle n'est pas réduite non plus à dépenser au dernier moment, vaille que vaille, un crédit qu'elle tient à épuiser dans l'année sous peine de le perdre, ni à imaginer, même avec l'honnêteté la plus scrupuleuse, ces comptabilités fictives contre lesquelles nos commissions parlementaires ont eu périodiquement à s'élever. Un autre avantage, et ce n'est pas le moindre, du régime financier des musées de Berlin, c'est que tout achat décidé est aussitôt payé par la caisse sans aucun de ces retards qu'entraînent en France les formalités interminables auxquelles donnent lieu les relations entre des ministères différens. Ces retards, qui lassent souvent les vendeurs, nous ont plus d'une fois empêchés de profiter d'occasions qu'il fallait saisir.

Compétence et célérité des décisions, responsabilités nettement définies, tels sont, on le comprend, les avantages d'une organisation dans laquelle chaque service, tout en ayant sa part légitime d'initiative et d'indépendance, se trouve cependant relié aux autres dès qu'il s'agit d'apprécier les mesures d'un ordre plus général qui concernent les intérêts communs. Bien composées, — et il est toujours facile d'assurer à leur composition toutes les garanties désirables de compétence et d'honorabilité, — les commissions peuvent utilement se préoccuper de l'avenir des collections sur lesquelles elles veillent, stimuler les conservateurs, provoquer des dons ou faciliter des achats. Chacun rivalisant de zèle au profit de l'œuvre commune s'efforce, par son propre exemple, d'y intéresser tous ceux dont il peut juger le concours efficace.

Afin d'attirer l'attention publique sur les musées et de faire mieux connaître les actes de sa gestion, l'administration dispose d'une publication périodique fondée par elle (1) qui enregistre tous les documens relatifs aux musées de Berlin : achats nouveaux, catalogues, changemens dans le personnel, etc. A la suite de cette partie officielle, ce recueil contient également des notices accompagnées de gravures ou de photographies d'après les objets faisant partie des collections et parfois même des travaux d'un ordre plus général qui peuvent ensuite être recueillis et publiés à part, comme l'étude de M. Friedlænder sur les médailles italiennes. Il paraît aussi chaque

(1) *Jahrbuch der kœniglichen Kunst-Sammlungen*; Berlin, Weidmann.

année un manuel donnant la statistique de tous les musées et des écoles d'art de l'empire allemand, avec l'indication des ressources dont ils disposent, du personnel qui les dirige ou les fréquente, de la date de leur fondation, du mode d'administration de chacun de ces établissemens (1), et nous avons pu, en mainte circonstance, apprécier l'utilité et l'exactitude de ce manuel. Par tous les moyens d'ailleurs, la direction générale s'est appliquée à rendre aussi nombreuse et aussi instructive que possible la fréquentation des musées et son attention s'est portée sur toutes les mesures qui lui semblaient devoir y concourir. Il en est une, en particulier, qui nous a frappé par l'intelligence pratique qu'elle dénote et qui nous paraît de nature à exercer la plus heureuse influence sur l'éducation artistique d'une population. Nous voulons parler de la publication faite par les soins de cette direction d'un petit guide (2) qui, pour un prix très modique (50 pfennigs), et dans un volume d'un format commode, met à la disposition du public tous les renseignemens essentiels concernant les collections réunies dans l'ancien et le nouveau musée. Un plan d'ensemble permet de se conduire à travers les deux édifices; viennent ensuite les indications relatives aux heures d'ouverture des salles, aux noms du personnel et à l'ordre le plus convenable pour une visite générale. Puis, en tête de chaque section, se trouve un plan de détail portant au revers un index bibliographique des divers catalogues ou des publications plus complètes qui ont trait à cette section. A la suite, chacun des conservateurs a rédigé une histoire et une étude abrégées de la collection qu'il dirige, en insistant sur les ouvrages les plus remarquables qu'elle possède, à mesure que l'ordre chronologique amène le visiteur en face de chacun d'eux. Ainsi accompagnée du vivant commentaire des œuvres elles-mêmes, la lecture de ce guide devient singulièrement profitable, et comme ses divisions répondent au classement même des musées, celui qui le consulte emporte une idée plus nette des objets qu'il a regardés et il en peut mieux comprendre la valeur puisqu'il se rend compte de la place qu'occupe chacun d'eux dans sa série et de la place de cette série elle-même dans l'ensemble des collections. Nous n'insisterons pas sur l'intérêt qu'aurait chez nous une telle publication, peut être plus nécessaire au Louvre que dans tout autre musée, à raison du décousu de ses salles et du classement souvent très peu méthodique des objets qu'elles contiennent. Il n'est certes pas besoin de fréquenter beaucoup le Louvre pour y avoir été plus d'une fois témoin de l'ahurissement des malheureux visiteurs qui, perdus au milieu de

(1) *Statistisches Handbuch für Kunst und Kunstgewerbe.*

(2) *Führer durch die königlichen Museen (Herausgegeben von der Generalverwaltung).*

cet immense édifice, implorent à chaque instant l'assistance des gardiens pour se diriger à travers les interminables galeries où les objets égyptiens succèdent aux peintures françaises et les dessins aux tabatières ou aux faïences de toutes les époques, avec des interruptions, des impasses, des paliers aux issues multiples et des escaliers mystérieux s'ouvrant dans toutes les directions, sans qu'il soit, en vérité, bien facile pour un étranger de s'orienter dans un pareil dédale ni surtout d'en sortir.

Outre le guide qui comprend l'ensemble des collections des musées de Berlin et qui montre le lien qui les rattache les unes aux autres, il existe pour chacune d'elles des catalogues spéciaux généralement bien faits, tenus au courant, pas trop compacts et peu coûteux. La direction veille également à ce que les objets nouvellement entrés dans les musées par des achats ou par des dons soient aussitôt exposés, et si leur importance le mérite, des notices spéciales accompagnent ces exhibitions et en font ressortir l'intérêt. Certaines parties des collections ont aussi été l'objet de publications luxueuses, exécutées à grands frais, mais qui n'ont pas cependant le cachet d'élégance et de goût que portent chez nous les ouvrages de ce genre. Le public, d'ailleurs, trouve dans le musée même les ressources d'étude les plus abondantes, grâce à une bibliothèque dont il obtient facilement l'accès et qui est exclusivement composée de publications relatives aux arts. Enfin les conservateurs ont chacun, dans le local de la section qui est de leur ressort, leur cabinet respectif où, tous les jours, pendant un temps déterminé, ils doivent se tenir à la disposition du public. Les ennuis que leur cause parfois cette obligation attachée à leur charge ne sont pas toujours sans compensation. Il peut y avoir profit pour eux-mêmes à échanger ainsi des idées, à discuter certaines questions, à recueillir des indications nouvelles et à nouer des relations avec les voyageurs que le hasard ou l'étude amène auprès d'eux. Nous avons senti, pour notre part, dans nos rapports avec l'administration des musées de Berlin, que c'était là un milieu vivant, actif, où chacun se tient au courant des études spéciales qui le concernent, et les éclaircissemens nombreux que nous avons pu recueillir de l'obligeance des directeurs nous ont montré leur instruction, la sûreté et l'étendue de leurs informations. Non-seulement ils ont visité les principaux musées de l'Europe, mais ils connaissent en tout pays les collections privées qui ont quelque importance; ils savent les dispositions des propriétaires et leur situation. Toujours en éveil, renseignés par des agens nombreux, prêts à conclure dès qu'une occasion se présente, les ressources dont ils disposent, leur décision, le secret et la promptitude de leurs démarches font d'eux de redoutables concurrens dans les compétitions artistiques où ils peuvent être engagés avec

les autres musées de l'Europe, et plus d'une fois en Italie, en Grèce et chez nous-mêmes nous les avons rencontrés sur notre chemin. Nous allons, en parcourant les diverses collections du musée de Berlin, trouver à chaque pas les témoignages de ce zèle et de ce dévoûment au public.

II.

La tâche des premiers directeurs n'avait pas été facile, et la marche qu'ils devaient suivre ne leur apparut point d'abord très clairement. Émus de la pauvreté du fonds qui leur servait de point de départ, aussi bien que des conditions défavorables où les plaçait la création trop tardive de leur musée, ils eurent un instant la pensée de renoncer à toute acquisition d'œuvres originales et de se borner à réunir à Berlin des reproductions des ouvrages les plus remarquables dispersés dans les grandes collections de l'Europe. Cette idée, émise par G. de Humboldt et de Bunsen et chaudement accueillie par le roi Frédéric-Guillaume III, jouit même, au début, d'une telle faveur que la totalité des crédits disponibles fut, pendant quelque temps, absorbée par des achats de gravures et des copies de statues ou de tableaux célèbres. Mais à cette conception trop modeste, qui tendait à n'attribuer aux musées de Berlin qu'un intérêt purement historique, succéda bientôt un sentiment plus juste du rôle qu'ils pouvaient remplir. On reconnut vite d'ailleurs que les copies de tableaux, tout en donnant lieu à des dépenses assez fortes, présentaient entre elles des inégalités flagrantes. On jugea donc préférable de réserver les crédits à des acquisitions d'œuvres originales dont la valeur positive pouvait être mieux appréciée et qui viendraient grossir le fonds déjà existant. On continua cependant, pour les sculptures, à augmenter le nombre des moulages, et, dès 1856, leur réunion était assez considérable pour qu'on pût ouvrir au public la collection ainsi formée. Cette collection, qui depuis lors s'est toujours accrue, est aujourd'hui la plus remarquable de l'Europe et elle occupe tout le premier étage du nouveau musée.

Toutes les époques de l'art y sont représentées par un choix judicieux des types les plus caractéristiques qui ont été répartis entre quatre grandes divisions : art grec, art romain, moyen âge et renaissance, en adoptant pour chacune d'elles le classement par ordre chronologique. Pour l'art antique, les figures décoratives apparaissent groupées dans les frontons des temples qu'elles ornaient, de manière à reproduire les conditions de la réalité elle-même. De plus, quand la disposition de ces figures présente, comme pour Égine et Olympie, quelque incertitude, les divers modes de groupement proposés sont

mis sous les yeux du public, qui est ainsi plus à même d'apprécier le degré de vraisemblance qui recommande chacun d'eux. Pour le même motif, des détails d'architecture, des fragmens de corniches et de colonnes ou des chapiteaux empruntés aux monumens auxquels avaient appartenu les sculptures, sont rangés à côté de celles-ci, afin de montrer quelle alliance étroite existait, aux bonnes époques, entre le style des différentes parties d'un édifice et son ornementation. Les plans des monumens eux-mêmes ont d'ailleurs été placés à portée et permettent de se rendre un compte exact de leur structure générale et de leurs dimensions. Enfin les murailles elles-mêmes sont utilisées, et dans des compartimens ménagés le long des frises de chaque salle, se déroule une suite de vues pittoresques des édifices décorés autrefois par les statues que contiennent ces mêmes salles. Accompagnés du paysage qui les encadre, ces monumens nous montrent quel sentiment délicat, chez les Grecs surtout, présidait au choix de leur emplacement, à leur orientation et à leur style. A voir ces temples, dont la silhouette se découpe si heureusement sur le ciel, il semble qu'ils soient le couronnement naturel des montagnes aux nobles profils dont les assises leur servent elles-mêmes de piédestal et de prolongement. C'est ainsi que, s'inspirant de l'ordre et de l'harmonie dont la nature lui offrait l'exemple, cette race privilégiée les transportait aussi dans son art, et par cette intime union entre les œuvres de Dieu et ses propres œuvres, trouvait le secret de beautés nouvelles pour parer les unes et les autres.

En même temps qu'elle a suivi l'ordre chronologique dans le classement du musée des moulages, la direction ne s'est pas refusé les rapprochemens partiels qui lui paraissaient intéressans. En groupant entre elles, par exemple, les diverses figurations des types mythologiques les plus importans, elle a pensé avec raison que ces représentations d'un même personnage, avec les modifications qu'elles ont reçues suivant les époques et les écoles, étaient de nature à éclairer non-seulement l'histoire de l'art, mais celle même des croyances ou des institutions d'un peuple. On a cependant dû, faute de place, se borner aux types principaux, tels que Minerve, Vénus, Apollon, Hercule, etc. Le public d'ailleurs est mis au courant des découvertes à mesure qu'elles se produisent. Ainsi, il y a un an à peine, quand la nouvelle de la trouvaille faite à Athènes d'une Minerve attribuée à Phidias était annoncée à l'Europe entière, le directeur des antiques à Berlin s'étant procuré aussitôt deux photographies de cette statue, du reste assez médiocre, avait pris soin de les exposer immédiatement à côté des autres Minerves déjà connues, et on avait pu, tout aussi vite, être édifié sur la

valeur de cette découverte. Dans d'autres occasions, on le verra, ces rapprochemens de photographies, et surtout de moulages, permettent de constater des emprunts et même des copies formelles dans des œuvres jusque-là considérées comme originales. On arrive ainsi, peu à peu, dans l'appréciation des ouvrages que nous a laissés l'antiquité, à une sorte de triage et de classement qui rectifie sur plus d'un point des opinions consacrées.

Les dispositions adoptées dans l'arrangement du musée des moulages de Berlin ont été combinées d'une manière si intelligente qu'il n'est pas de visiteur, si peu cultivé qu'on le suppose, qui ne puisse y trouver des enseignemens positifs. Sans qu'il en ait conscience, son attention est tenue en éveil, et il est en quelque sorte sollicité à s'instruire. Muni du guide publié par les soins de la direction, il peut, à son gré, suivre dans ses grandes lignes l'histoire générale de l'art, ou bien trouver facilement la période sur laquelle il désire porter ses observations. Des promenades d'écoliers, organisées dans ces conditions, sous la conduite de leurs maîtres, fournissent à la fois une diversion agréable et un complément d'informations précises pour leurs études historiques ou littéraires. L'artiste et l'archéologue trouvent encore un bénéfice plus grand à un classement qui leur permet de se renseigner aussi aisément sur le style d'une époque, sur le caractère d'un personnage et sur les modes divers usités pour sa représentation.

Ces analogies, ces rapprochemens, cette succession logique des grandes périodes du développement de la sculpture, un musée des moulages les révèle clairement. Mais pour avoir toute son utilité, il faut que, comme à Berlin, il soit classé avec méthode et suivant l'ordre chronologique. Ce classement, en effet, appelle lui-même la discussion : il soulève des questions, non pas vagues et sans issue, mais précises, puisqu'elles sont provoquées par des documens positifs, et offrant un but pratique, puisque l'ordre établi peut toujours être soumis à des vérifications et modifié suivant les progrès de la critique. Avec un classement ainsi entendu, les ouvrages récemment découverts viennent prendre leur place naturelle dans la série à laquelle ils appartiennent. Ils y comblent des lacunes, ils apportent la solution de problèmes déjà posés et, le plus souvent aussi, ils en posent de nouveaux. L'histoire de l'art et l'esthétique, tirant un égal profit de ces débats et de ces découvertes, deviennent une étude vivante ou progressive. Elles ne restent plus limitées à ces divagations stériles, ni à ces abstractions spécieuses qui naissent de l'ignorance ou du moins d'une connaissance incomplète. En présence de la longue succession et de l'admirable variété des chefs-d'œuvre de tous les temps et de tous les pays, si la pensée s'élève, si l'esprit échauffé est poussé, comme par un mouvement naturel.

aux généralisations, il se sent en même temps plus circonspect, plus modeste, moins porté à caresser ses propres chimères. L'art se découvre à lui plus riche, plus indépendant, plus imprévu dans ses expansions que ne l'imaginaient les systèmes; il comprend que, comme toute chose humaine, cet art n'échappe pas à la logique, mais que, si puissante qu'elle apparaisse dans son histoire, elle n'y a jamais ni cette étroitesse, ni cette rigidité absolue qui ne sauraient se rencontrer là où interviennent aussi activement la liberté et la volonté humaines.

La collection des moulages du musée de Berlin embrasse, nous l'avons dit, tous les temps et toutes les écoles de la sculpture antique et moderne; mais elle est particulièrement riche en œuvres de l'art grec, et il n'est guère de production un peu remarquable de cet art qui n'y figure à sa place et à sa date. C'est d'abord la période archaïque, avec ses emprunts à l'Assyrie et à l'Égypte, et ses plus anciens ouvrages : la porte des Lions de Mycènes, les métopes de Sélinonte, l'Apollon d'Orchomène, le monument de Xanthe, la Minerve de Dresde et les statues d'Égine. Viennent ensuite les œuvres de la grande époque : le fronton du Parthénon, les statues du temple de Thésée; puis les reproductions d'ouvrages originaux ou de copies anciennes des chefs-d'œuvre des Myron, des Praxitèle, des Lysippe, des Scopas, etc.; puis encore des spécimens nombreux de l'art asiatique, provenant d'Halicarnasse, d'Éphèse ou de Pergame. De chaque côté du grand escalier se dressent les colosses de Monte-Cavallo; enfin une riche collection d'animaux et des modèles choisis de l'art décoratif, des vases, des autels, des tombeaux, des stèles, des chars, etc., complètent cet ensemble, chaque objet portant l'indication du sujet représenté et du lieu où se trouve l'original. L'art romain succède à l'art grec, et si inférieur qu'il lui soit dans la création des types, nous le voyons s'en inspirer et même se maintenir en face de lui par l'intelligente sincérité avec laquelle il interprète la nature. Ces statues et ces bustes, où revivent tant de personnages célèbres, généraux, empereurs ou impératrices, nous laissent d'eux une image plus nette qui contrarie ou confirme l'idée que, d'après l'histoire, nous pouvions nous former de leur tournure et de leur physionomie.

La prédilection marquée de l'un des anciens directeurs du musée, M. de Olfers, pour l'art du moyen âge en Allemagne explique, sans la justifier, la place excessive accordée à des moulages tels que les fonts baptismaux de Hildesheim, les portes d'église de cette même ville, le lion de Brunswick, les tombeaux d'Henri le Lion et de sa femme, la chaire et le grand autel de Wechselbourg, les deux statues de Naumbourg, etc. Ces ouvrages ont, en effet, plutôt un intérêt historique qu'une valeur positive. Il faut aller jusqu'à la fin du moyen

âge pour trouver en Allemagne des œuvres qui se recommandent d'elles-mêmes, comme celle d'Adam Krafft et de Veit Stoss, comme la châsse de saint Sébald de Pierre Vischer, ou comme ces têtes d'un réalisme si saisissant qu'elles semblent moulées sur nature et qui sont dues à un maître d'Augsbourg, Tielmann Riemenschneider. Encore est-il permis de constater que ce style de l'école de Nuremberg, sorte de compromis entre l'art gothique et celui de la renaissance, n'a jamais eu une grande originalité.

Nous ignorons si c'est à un sentiment un peu étroit d'amour-propre national ou à une simple omission qu'il faut attribuer l'absence à peu près complète de la statuaire française du moyen âge, bien supérieure pourtant à celle de l'Allemagne, et l'exclusion absolue et tout aussi inexplicable de cette charmante école des Goujon, des Prieur et des Pilon et de tant d'autres maîtres, l'honneur de notre renaissance française. En revanche, la renaissance italienne étale ici ses splendeurs, et les deux grandes statues équestres du Colleone de Verrocchio et du Gattamelata de Donatello s'élèvent fièrement à l'entrée des salles qui lui sont consacrées. Il y a là les Pisano, Ghiberti, Mino da Fiesole, Benedetto da Majano, Rosellino, Luca della Robbia et tous les grands noms de cette riche école dont Michel-Ange avec son œuvre entier vient couronner la liste.

A part la regrettable lacune que nous avons constatée, l'histoire de la sculpture se déroule dans toute son étendue au musée des moulages de Berlin. On veille sans cesse, nous l'avons dit, à le compléter en se procurant, dès leur apparition, toutes les œuvres intéressantes. Un atelier fonctionnant dans le local même des musées et qui relève de leur direction, permet d'ailleurs de livrer aux autres collections des reproductions de tous les originaux qui sont à Berlin et offre ainsi, par voie d'échanges, des occasions faciles d'accroissement. En Allemagne, du reste, non-seulement toutes les capitales, mais souvent même de très petites villes, possèdent un musée de moulages. Les moindres universités en ont un, toujours convenablement installé et pourvu de crédits spéciaux destinés à l'entretenir et à l'augmenter. On a reconnu que c'était là un instrument précieux de culture intellectuelle, et on n'imaginerait guère que l'enseignement de l'archéologie pût être traité aussi parcimonieusement qu'en France, où il est privé des ressources les plus indispensables pour assurer son efficacité. Comment, en effet, parler d'une manière tant soit peu précise des divers styles et des grandes œuvres de l'antiquité? comment surtout en donner une idée quelconque à ses auditeurs, si on ne peut mettre sous leurs yeux tout au moins quelques-uns des types les plus caractérisés de cet art?

Il ne faut pas craindre de le dire, nous sommes sur ce point

demeurés fort en arrière. Mais si nous n'avons pas depuis longtemps chez nous un musée de moulages, ce n'est pas faute de l'avoir réclamé. La première pensée d'une telle création est même, si nous ne nous trompons, venue de la France. Dès 1820, M. de Forbin, frappé des avantages qu'offrirait cet établissement, en faisait l'objet d'une proposition formelle et montrait qu'avec une dépense insignifiante, il y aurait là pour nos artistes et nos archéologues des élémens d'étude que rien ne pouvait remplacer. M. Viollet-Le-Duc, en 1855, avait offert au ministre d'état de fournir gratuitement « des moulages de statuaire et de sculpture d'ornemens faits sur les plus beaux monumens français du XIIe au XVIe siècle; » on n'accorda aucune attention à son offre; en la rappelant en 1879, il était obligé de constater que, ces moulages proposés par lui ayant été faits chez nous par l'Angleterre, à la condition de laisser partout un double des estampages exécutés pour son compte, ces estampages étaient, pour la plupart, dispersés ou détruits, l'administration s'étant contentée de faire savoir à la commission des monumens historiques « que les musées ne disposaient pas de locaux propres à recevoir ces collections. » Depuis 1855, bien d'autres voix encore se sont élevées (1) pour réclamer l'adoption d'un projet si facilement réalisable. Ici même (2), M. F. Ravaisson, à l'appui des argumens que, de son côté, il apportait pour en démontrer l'utilité, faisait valoir des considérations aussi justes qu'ingénieuses.

Ces considérations et bien d'autres encore qu'il serait facile d'invoquer, auraient dû, ce semble, et depuis longtemps déjà, nous assurer la fondation d'un musée de moulages. M. E. Guillaume, dont la direction a été si féconde pour la prospérité de notre École des beaux-arts, a, il est vrai, doté cette école d'une collection de plâtres installée avec un goût remarquable, et qui, grâce au zèle intelligent de M. Eugène Muntz, s'est considérablement accrue depuis peu; mais cette belle collection, bien que très libéralement ouverte le dimanche aux visiteurs, reste spécialement destinée à l'instruction des élèves, et un grand nombre des pièces qui la composent sont placées dans des salles réservées à l'étude et dont l'accès par conséquent ne peut être livré au public. Tout récemment enfin, sur les instances réitérées de M. Viollet-Le-Duc, et peu de temps avant la mort du célèbre architecte, la création du musée des moulages

(1) Parmi ceux qui ont essayé d'en montrer la nécessité, il convient de citer M. Vinet, l'ancien bibliothécaire de l'École des beaux-arts; M. A. Dumont (*Gazette des beaux-arts*, 1er mai 1875), et M. René Ménard qui, en 1868, dans son livre sur *la Sculpture antique et moderne*, parlant des difficultés qu'il avait rencontrées pour ses recherches, ne pouvait se défendre d'un sentiment de jalousie en voyant que l'Angleterre nous avait depuis quelque temps déjà devancés dans cette voie.

(2) *Un Musée à créer*. (Voyez la *Revue* du 1er mars 1874.)

avait été résolue : mais, au dernier moment, la chambre des députés refusa d'allouer un modeste crédit de 100,000 francs demandé pour son installation. Heureusement la commission des monumens historiques, prenant à sa charge la réalisation de la partie du projet qui rentrait spécialement dans ses attributions, accepta d'en faire les frais en se contentant de l'octroi d'un local, qui lui fut accordé au Trocadéro. Peut-être la situation de ce local est-elle un peu excentrique; du moins ses dimensions permettront-elles de donner au musée futur un développement suffisant. Mais cette collection, limitée à l'étude comparative de notre sculpture nationale avec les principales écoles de l'antiquité et des temps modernes ne répond que d'une manière bien incomplète à des besoins dont l'évidence ne saurait plus être contestée. Il faut espérer qu'il leur sera enfin donné une prompte satisfaction. Sans parler des avantages positifs que nos artistes y trouveront et de l'éducation du goût public, à laquelle il servirait si puissamment, l'établissement d'un tel musée intéresse au plus haut degré l'avenir même des études archéologiques en France. Si, malgré tant de travaux, l'histoire de l'art antique présente encore bien des obscurités et des incertitudes, peut-être est-ce à cette absence d'un musée de moulages que doit être attribuée, en partie du moins, la rareté actuelle des études d'ensemble qui éclaireraient cette histoire. Depuis longtemps la sculpture grecque, par exemple, n'a plus donné lieu chez nous qu'à des publications partielles, et nous n'avons jusqu'ici rien à opposer à ces ouvrages nombreux qui, chez nos voisins, présentent le tableau du développement entier de cet art, notamment à cette *Plastique* de J. Overbeck, aujourd'hui à sa troisième édition, et qui, comme répertoire de l'état actuel des connaissances, a été mise au courant des découvertes les plus récentes. Il appartiendrait à un écrivain français de nous donner, avec la même étendue de recherches, un livre moins diffus, qui montrât dans sa composition ce goût plus fin, plus délicat, que réclame un si noble sujet. Cette lacune heureusement va bientôt disparaître, et c'est avec une sympathie bien légitime et toujours croissante que nous voyons accueillir la publication du vaste travail si courageusement entrepris par M. G. Perrot, et dans lequel il a commencé à retracer l'histoire de l'art chez les différens peuples de l'antiquité, avec une sûreté d'informations, une méthode et une netteté d'exposition que plus d'une fois déjà les lecteurs de la *Revue* ont pu apprécier.

III.

Le même désir d'instruire et de parler aux yeux que nous avons loué dans l'organisation du musée des moulages a également présidé

au classement du musée égyptien de Berlin. Ce dernier s'est constitué par les acquisitions successives des collections du général Minutoli (1823), de Passalacqua (1827), du consul de France Drovetti (1837) et de M. Saulnier (1839). Les objets qui y sont réunis, exposés d'abord au château de Monbijou, furent, en 1847, transportés au nouveau musée dans le local qu'ils occupent aujourd'hui. Leur installation coïncidant avec le retour de l'expédition scientifique d'Égypte organisée par le roi Frédéric-Guillaume IV, les membres de cette expédition dirigèrent l'aménagement et la décoration des salles dans lesquelles tout ce qu'ils avaient eux-mêmes rapporté fut aussi placé. Ces salles sont au nombre de trois. Un temple, figuré dans l'une d'elles, renferme les statues, les inscriptions et les divers objets ayant rapport au culte; une autre est consacrée aux tombeaux, et dans la dernière on a rassemblé tout ce qui peut nous renseigner sur l'histoire, l'art et la vie publique ou privée des Égyptiens. Toutes trois sont classées suivant l'ordre chronologique, et un excellent catalogue, dû à M. Lepsius, en facilite singulièrement la visite. Une collection de moulages vient encore compléter les indications fournies par les originaux au moyen de reproductions des morceaux les plus remarquables choisis dans d'autres collections. Enfin on a également peint sur les murailles les aspects les plus pittoresques des temples et des principaux monumens échelonnés le long du cours du Nil.

Près du musée égyptien se trouvent les collections ethnographiques et le musée préhistorique. Le local occupé par les premières étant tout à fait insuffisant, il règne aujourd'hui quelque confusion dans leur classement. On a d'ailleurs reconnu que la place de ces curiosités n'était point dans un palais consacré aux arts et que ce voisinage, dont sans doute notre musée de marine du Louvre avait inspiré la malencontreuse idée, n'était aucunement justifié. Leur déplacement prochain a donc été résolu. Quant au musée préhistorique, dont les principales richesses consistent en antiquités trouvées dans le Nord et particulièrement en Prusse, il comprend des bijoux, des armes, des poteries, des vêtemens et des ustensiles de toute sorte provenant surtout de fouilles faites dans des tumulus. Mais, là aussi, le classement laisse fort à désirer, et son incohérence résulte probablement de l'incertitude où l'on est encore relativement à la conservation, dans le local actuel, de ce musée, qui nous paraît en effet destiné à en être exclu dans un avenir assez rapproché. Cette période préhistorique, dont la durée s'est prolongée assez tard dans des contrées où la civilisation n'a que bien lentement pénétré, s'arrête généralement à l'époque carlovingienne; les objets de fabrication plus récente font partie de la collection des antiquités nationales ou de celle du Gewerbe-Museum.

Les œuvres originales de sculpture antique occupent le rez-de-chaussée de l'ancien musée, où elles sont disposées dans des salles portant les désignations suivantes : Sculptures d'Assyrie et de Chypre, Cabinet de la sculpture grecque, Salle des héros et Salle des empereurs romains. Ces œuvres, qui ne sont ni très nombreuses ni surtout très remarquables, ont été pour la plupart achetées par Frédéric II et tirées des châteaux et des jardins royaux où elles étaient dispersées. Une des plus importantes acquisitions de Frédéric fut la collection formée à Rome par le cardinal Melchior de Polignac, et payée 36,000 thalers en 1742. Elle ne comprenait pas moins de trois cents marbres de valeur très inégale. L'art ancien était alors fort peu connu, et les différences de style et même d'exécution trouvaient peu d'appréciateurs. On estimait à l'égal des meilleurs des ouvrages d'un mérite tout à fait secondaire, et les uns comme les autres étaient l'objet de désastreuses restaurations. Parmi les nombreux débris que procuraient alors toutes les fouilles, non-seulement on prenait, sans grand discernement, pour les adapter aux statues, les têtes ou les membres qui s'y ajustaient tant bien que mal, mais on ne se faisait pas faute, marchands ou amateurs, d'altérer de parti-pris des sculptures qu'on décorait ensuite des appellations les plus fantaisistes. La valeur artistique d'une œuvre importait moins que son nom et sa signification, on allait jusqu'à transformer sans scrupule les personnages pour les approprier au rôle qu'on leur attribuait. Un *Apollon avec les Muses*, trouvé en 1735 à Frascati et appartenant à cette collection du cardinal de Polignac, est un exemple mémorable de cette manie d'impudentes restaurations. Les longs vêtemens de l'Apollon ayant donné à penser que c'était un homme déguisé en femme, les jeunes pensionnaires de l'Académie de France se chargèrent, d'après le programme que leur traça le possesseur, d'accommoder tout cet ensemble de façon qu'il pût répondre à l'appellation d'*Achille parmi les filles de Lycomède*. Si, en matière de restauration, on est revenu depuis à des idées plus justes, on ne se prive pas toujours de ces baptêmes hasardeux, et l'assurance avec laquelle M. Schliemann essaie de nous persuader que tous les objets découverts par lui ont appartenu à Priam, à Agamemnon et aux héros les plus fameux de l'antiquité homérique, atteste assez la persistance de ce sentiment de vanité indiscrète qui pousse certains possesseurs d'objets d'art à grossir leurs trouvailles par la célébrité des provenances qu'ils leur assignent.

Une acquisition plus heureuse faite par Frédéric fut celle d'un bronze (n° 130 du catalogue) découvert, à ce qu'on croit, dans le Tibre et qui, après avoir passé dans les collections du prince Eugène et du prince Lichtenstein, fut payé à ce dernier 5,000 thalers. Cet

enfant, qui, les bras levés au ciel, invoque l'assistance des dieux avant la lutte, est aujourd'hui encore une des perles du musée et justifie la prédilection qu'avait pour lui Frédéric et l'impatience qu'il manifesta de voir conclure ce marché. La figure, dont la silhouette générale exprime bien le mouvement de prière et d'aspiration, est d'un beau jet. Les formes, sans avoir cette gracilité extrême que nos sculpteurs modernes s'appliquent trop souvent à reproduire, montrent les délicates proportions et les fines attaches de la jeunesse, et il est intéressant de comparer la facture nerveuse de ce bronze où se retrouvent les meilleures qualités de l'art grec, avec celle d'un autre bronze représentant aussi un jeune enfant (n° 140 A) et qui a été trouvé en 1858 près de Xanten, dans un banc de sable du Rhin. L'exécution, ici, bien qu'appartenant à la bonne époque de l'art romain, n'a plus la même fleur de finesse ; la fonte même est plus grossière et alourdit encore des contours déjà un peu épais.

Parmi les marbres il n'en est guère qui méritent d'être signalés. Notons cependant un *Auguste* (n° 873), acquis pour 26,000 francs à la vente de la galerie Pourtalès ; une *Joueuse d'osselets* (n° 74) et surtout une *Bacchante* (n° 755 A), achetée en 1874 à Rome et provenant de fouilles faites dans le Palais des césars. La tête et les bras manquent à cette statue, qui rappelle d'une manière frappante une autre statue de *Danseuse*, de dimensions plus petites, qui se trouve à Paris au cabinet des médailles et dont, suivant une habitude que nous avons louée, le moulage a été placé tout à côté de l'œuvre de Berlin. Mais celle-ci nous paraît très supérieure ; le mouvement en est plus élégant, plus accusé, et le travail y a plus de distinction. C'est une merveille de grâce que ce jeune corps qui pose à peine sur ses petits pieds et semble rebondir. Le torse, à demi renversé, se cambre en dessinant une ligne sinueuse d'une souplesse charmante, dont les draperies flottantes ou ajustées voilent ou précisent les contours.

La collection connue sous le nom d'*Antiquarium* et qui est exposée au second étage du nouveau musée comprend tous les petits objets dont l'étude peut éclairer l'histoire de l'art dans l'antiquité. Sans être encombrée, cette collection réunit un choix de types assez nombreux et assez distincts pour nous fournir sur les manifestations successives de l'art chez les anciens de précieuses indications. Nous retrouvons ici un nouvel exemple du caractère uniforme qu'offrent partout ses premiers essais dans des statuettes ou des vases provenant de Chypre ou d'autres îles de l'Archipel et présentant une analogie évidente avec ces ouvrages grossiers qui, de notre temps encore, se voient chez les peuplades les plus sauvages de l'Afrique ou de l'Océanie. Des imitations plus ou moins maladroites de plantes ou d'animaux empruntés à la flore et à la faune locales et des com-

binaisons naïves de lignes droites ou courbes composent cette ornementation élémentaire, dont des objets usuels, — ouvrages en osier ou en paille, nattes, étoffes, armes et poteries, — nous montrent les premières apparitions. Il y a là pour l'art une origine assurément bien modeste, mais où se marque déjà la permanence de ce sentiment du beau qui, se rencontrant chez tous les peuples et dans tous les temps, est bien faite pour frapper les esprits philosophiques. Les efforts et les progrès de ces diverses fabrications sont comme les étapes successives du travail humain, qui, aux prises avec la matière et s'appliquant à triompher de ses résistances, arrive, après bien des tâtonnemens, à trouver la façon de traiter chaque substance et le genre de décoration qui convient le mieux à sa nature et à la destination qu'elle doit recevoir. Dans les industries qui confinent à l'art, ces convenances d'appropriation des formes à la matière et aux usages constituent peu à peu des règles et des principes qui, respectés partout aux bonnes époques de production, comportent cependant chez chaque nation les modifications de détail que lui ont dictées son goût propre et ses traditions.

L'Antiquarium a été divisé en cinq grandes sections : les bronzes, les terres cuites, les bijoux et les pierres gravées, les vases peints et enfin tous les objets qui ne rentraient pas dans ces diverses catégories. Comme toujours, pour le classement de chaque section, l'ordre chronologique a été adopté suivant le lieu de provenance des objets ou suivant leur nature, selon que les rapprochemens ont paru devoir être plus ou moins instructifs. On peut ainsi, dans un pays comme la Grèce, où l'art a fourni son complet développement, constater ses filiations, ses emprunts, le suivre depuis sa naissance jusqu'à l'époque de sa maturité et de sa perfection. D'autres contrées telles que la Phénicie nous offrent l'exemple d'un art cosmopolite qui n'arrivera jamais à s'émanciper et qui, prenant un peu partout ses inspirations, en Égypte, en Assyrie, a exercé cependant, à l'origine, une influence positive sur l'art de la Grèce. Le musée de Berlin possède même certains bustes phéniciens dont les types archaïques sont identiques à ceux des statues des frontons d'Égine. Chez d'autres peuples enfin, chez les Étrusques entre autres, on peut reconnaître un art indigène qui semble destiné à avoir sa vie propre, mais dont, à un certain moment, le développement est interrompu par des influences étrangères qui finissent par le supplanter. L'ornementation des armes d'un chef étrusque (dans le tombeau duquel on a retrouvé le squelette de son cheval également enterré avec lui), est un spécimen remarquable de cet art primitif de l'Étrurie, et, d'un autre côté, une amphore, aussi de style étrusque, découverte à Schwarzenbach, dans la principauté de Birkenfeld, prouve l'ancien-

neté des relations commerciales qui, à une époque très reculée, se seraient étendues de l'Italie jusqu'au centre de l'Allemagne.

Nous trouvons également à l'Antiquarium une assez riche réunion de petits bronzes grecs ou romains : vases, miroirs, lampes, statuettes, objets de toilette, etc., qui par leur variété ou par les sujets dont ils sont décorés nous initient aux détails intimes de la vie des anciens. Un des bronzes les plus précieux de cette collection, *Thésée combattant le Minotaure*, découvert en 1878 dans la partie supérieure de la vallée du Méandre, a fourni à M. A. Conze l'occasion d'une étude intéressante sur les procédés de fonte, la composition du métal (1) et le caractère même de ce groupe, qui, n'étant point supporté par une base, était destiné à être suspendu de manière à se détacher sur un fond uni. Le monstre, figuré avec un corps d'homme et une tête de taureau, n'oppose plus qu'une faible résistance aux efforts du jeune héros qui, l'ayant saisi par les cornes, s'apprête à le terrasser. Avec son visage énergique, sa large poitrine et ses jambes nerveuses et agiles, Thésée présente un type accompli de courage et de force. Les mains seules sont un peu lourdes d'exécution, mais la correction et la vivante facilité du modelé de ces deux corps qui luttent ainsi enlacés dans le vide, le mouvement des lignes, l'originalité même de la composition et la grandeur de l'aspect obtenu avec des dimensions aussi restreintes recommandent assez ce bel ouvrage, dont la date paraît d'ailleurs difficile à déterminer.

Parmi les terres cuites, il convient de remarquer un certain nombre de plaques votives sur lesquelles sont peintes des offrandes accompagnées d'inscriptions, les unes et les autres destinées à obtenir, en vue d'une entreprise, d'un voyage ou d'une navigation, la protection des divinités spéciales auxquelles elles étaient dédiées; pratique curieuse et qui atteste la constance des mêmes procédés imaginés par la piété de toutes les époques et dans tous les cultes. Un choix heureux de figurines de Tanagra suffit à nous donner idée de la variété de cet art charmant qui met à tout ce qu'il a touché son cachet de grâce ou de beauté. Quelques-unes de ces mignonnes statuettes ont bien pu, nous le croyons, avoir les significations symboliques et le caractère sacré qu'à grand renfort de textes et de savantes explications on leur a attribué ; mais nous nous contenterons de voir dans le plus grand nombre d'entre elles de simples sujets décoratifs. Sans trop chercher quels graves mystères peuvent se dérober sous des apparences si plaisantes à voir, il nous

(1) L'analyse chimique a donné un peu plus de 92 parties de cuivre et près de 8 parties d'étain seulement, pour la composition de ce bronze.

suffira de récréer nos regards avec ces fillettes qui jouent entre elles ou qui, en prenant des poses coquettes, se coiffent, s'attifent ou se drapent dans leurs vêtemens. Nous ne nous défendrons pas davantage de sourire en face de ces personnages grotesques, dont les travers ou les difformités physiques ont été tournés en charge d'une façon si piquante par des artisans ignorés de cette Béotie, qui n'était pourtant pas réputée pour sa finesse. Le plus souvent ces figurines sont isolées ou groupées deux à deux; peut-être étaient-elles quelquefois disposées de manière à former un ensemble. C'est du moins ce que tendraient à démontrer deux petits frontons exposés dans une des vitrines de l'Antiquarium et contenant chacun une série de plusieurs de ces statuettes participant à une scène et représentant l'*Enlèvement de Perséphone par Hadès* et celui d'*Hélène par Thésée*. Dans l'un et l'autre, le char, attelé de quatre chevaux et portant déjà le ravisseur et sa victime, occupe le centre; puis, de chaque côté, d'autres personnages, dont la taille va en décroissant jusqu'aux extrémités, sont rangés symétriquement et manifestent leur émotion. Les derniers, couchés et tournant le dos à la scène, ne semblent pas s'être encore aperçus du rapt qui vient d'avoir lieu. Ainsi présentées, les deux scènes peuvent paraître assez plausibles; mais, si satisfaisant qu'il soit pour le regard, l'arrangement des figures est loin d'offrir un caractère de certitude absolu. Si nous en croyons un bon juge en ces matières, il y aurait même là un nouvel exemple de ces fraudes audacieuses qui, pour être devenues aujourd'hui plus difficiles à pratiquer, tentent toujours la cupidité des trafiquans d'objets d'art. Voyageant en Grèce, le fin connaisseur de qui nous tenons le récit de cette aventure aurait lui-même, et bien involontairement, inspiré l'idée de cette fraude à un marchand qui lui proposait l'acquisition de ces figurines pour un prix déjà fort élevé. Sur son refus et sur l'indication donnée par lui, d'une manière assez vague, de la possibilité d'un groupement primitif de ces statuettes, non-seulement le négociant peu scrupuleux abonda dans ce sens, mais, flairant là une occasion de vente plus facile et plus lucrative, il fit opérer aussitôt un travail de restauration et d'additions habilement dissimulées par des dorures ternies après coup et combinées de façon à rendre cet arrangement tout à fait vraisemblable. L'achat fut, en effet, conclu peu de temps après pour le compte du gouvernement allemand et payé une somme assez forte. Par malheur, dans le trajet de la Grèce à Berlin, le précieux colis ayant été un peu trop vivement secoué à la douane, des cassures firent apparaître la fraîcheur des morceaux rapportés et la ruse se découvrit. On ajoute même que l'agent qui s'était ainsi laissé tromper reçut aussitôt, par télégramme, l'annonce de son rappel immédiat, en vertu d'un de ces procédés sommaires d'exécution

dont en Allemagne l'autorité militaire n'a pas seule le privilège et qui ont pour but de tenir en haleine tous les fonctionnaires. Quoi qu'il en soit, et bien qu'en effet, à y regarder de près, les dimensions et même les attitudes de certaines figures ne semblent pas se rapporter très exactement à cette disposition hypothétique des deux frontons, ces figures ont du moins un mérite d'art très réel et quelques-unes même sont tout à fait remarquables.

La collection des vases peints, riche et surtout bien composée, comprend, entre autres, les lécythes les plus grands qui soient connus. La décoration de ces vases offre une grande variété; les uns sont monochromes, d'autres présentent des essais de coloration; sur d'autres enfin, un simple trait indique le contour des personnages, mais il est tracé d'une main si sûre, avec une si parfaite intelligence de la forme, que c'est là encore une occasion pour nous d'admirer cet art grec qui, dans des objets tout à fait usuels, arrive à se manifester d'une manière aussi excellente. A l'intérêt esthétique les scènes ainsi figurées joignent souvent celui des révélations de toute nature sur l'antiquité. Tel vase, par exemple, semble destiné à présenter un résumé des soins divers qu'embrasse l'éducation des jeunes gens et, en nous les montrant occupés à écrire, s'exerçant à la lutte ou jouant de la lyre, il nous fait voir, à côté de la part faite au développement du corps et à l'instruction de l'esprit, celle qui était réservée à la culture des arts. Sur tel autre, Minerve, la déesse de l'intelligence, est figurée comme patronne de la sculpture, l'art athénien par excellence; sous les yeux d'un statuaire attentif à ses leçons, elle modèle avec l'argile plastique un cheval dont les formes rappellent celles des chevaux du Parthénon. Quelques fragmens de peintures provenant de Pompéi ou d'Herculanum, appliqués sur les murailles de cette salle, nous offrent des spécimens de la décoration intérieure des maisons romaines, et une mosaïque, l'une des plus belles connues, trouvée dans la villa d'Hadrien et qui date probablement de cet empereur, représente un *Combat de centaures contre des bêtes féroces*, dans lequel les mouvemens et les expressions de ces fauves sont très habilement rendus.

Enfin, outre ses bijoux étrusques, grecs ou romains et ses pierres gravées ou sculptées, parmi lesquelles nous remarquons un onyx plus petit que le vase de Brunswick, mais d'un travail beaucoup plus fin, la collection des objets précieux renferme le fameux trésor de Hildesheim, qu'ont fait assez connaître chez nous de nombreuses reproductions obtenues par la galvanoplastie, qui ont paru à différentes expositions. Cette partie des collections, déjà fort importante, on le voit, va bientôt recevoir encore les très nombreux objets recueillis par M. Schliemann dans ses fouilles de Mycènes et de la Troade, et offerts par lui à l'empire allemand. Les démonstrations

les plus chaleureuses de la reconnaissance publique ont été, à cette occasion, prodiguées au donateur, qui, tout récemment encore, dans une fête donnée en son honneur par la ville de Berlin, recevait le titre de citoyen honoraire de cette ville, tandis que Mme Schliemann, accueillie elle-même par des complimens aussi flatteurs qu'inattendus, était comparée à Iphigénie. L'hommage peut, sous cette forme, paraître d'une poésie excessive; mais ces témoignages de gratitude ont leur utilité pratique, puisqu'ils sont de nature à encourager la générosité d'autres amateurs et à provoquer de nouveaux dons en faveur des musées.

Le cabinet des médailles forme à Berlin une section distincte des musées et, bien qu'une partie des richesses qu'il possède ait été acquise déjà par le grand-électeur, on peut dire qu'il est cependant de fondation assez récente. Mais ses richesses, méthodiquement classées, se sont très rapidement accrues dans ces derniers temps, grâce aux acquisitions successives de collections de premier ordre, telles que celles du général Fox en 1873, du comte Prokesch en 1875 et celle du colonel Guthrie l'année suivante. Il est vrai que cette section figure pour le chiffre le plus élevé dans la moyenne annuelle des crédits que nous avons donnée précédemment. Aujourd'hui, le cabinet de Berlin compte plus de deux cent mille pièces et doit être cité immédiatement après ceux de Paris et de Londres, avec lesquels, sur certains points, il peut soutenir la comparaison.

Le palais des musées nationaux renfermait aussi autrefois une collection d'objets d'art de la période chrétienne (bronzes, ivoires, sculptures en bois, émaux ou bijoux) qui provenaient du trésor royal. Mais ces objets, distraits du local qu'ils occupaient primitivement, ont servi à former le noyau du musée d'art industriel (Kunst-Gewerbe-Museum) maintenant installé dans un magnifique édifice qui, tout récemment, vient d'être inauguré. Quelques vitrines cependant, encore disposées dans les salles de sculptures de la renaissance, contiennent un petit nombre d'œuvres originales et notamment une série de plaquettes en cuivre dont plusieurs sont d'un travail très fin. Citons entre autres un petit bas-relief attribué à Verrocchio et représentant un chevalier qui perce de sa lance un monstre à tête de lion et à queue de serpent : le type et le mouvement du cheval de ce bas-relief se retrouvent dans certains dessins de Léonard de Vinci. Notons encore un *Ensevelissement du Christ*, par Riccio, semblable à l'exemplaire que nous possédons au Louvre; une *Ronde d'enfans*, par Donatello; enfin un *Orphée et Eurydice*, qui, sauf de légères variantes, reproduit une autre plaquette, appartenant à M. Dreyfus, et que, d'après le monogramme qui y est figuré en relief, on avait cru devoir attribuer à J. de Barbari, le maître au

caducée, tandis qu'elle porte, en réalité, la marque de P. Vischer : un trident flanqué de deux petits poissons.

Enfin, la réunion des sculptures de la renaissance italienne est une des sections les plus intéressantes du musée de Berlin. La plupart ont été acquises, dans ces dernières années, en Italie, par M. Bode, dont la compétence relativement à cette période de l'art est bien connue. Le caractère franchement naturaliste des premières œuvres de l'école florentine s'accuse d'une manière encore exagérée dans une statue en bronze de Donatello, le *Saint Jean*, qu'il fit en 1423 pour les fonts baptismaux d'Orviéto. C'est un vrai modèle d'anatomie que ce mangeur de sauterelles réduit par son régime à l'état de squelette. Les mêmes formes anguleuses se remarquent dans un *Christ* au visage décharné dont la laideur est tout à fait effroyable : Mino da Fiesole, qui en est l'auteur, nous avait habitués à plus de grâce. Voici, à côté, signé du même artiste et daté de 1454 (1), le buste de Nicolo Strozzi, une tête énergique, au menton débordant, à l'énorme encolure. Puis, pour continuer cette galerie d'illustrations florentines, un autre Strozzi, Filippo, le riche banquier, avec cette expression de volonté et de rudesse matoise qui se retrouve également dans son buste en marbre du Louvre, répétition à peu près identique de la terre cuite de Berlin et due, comme celle-ci, au talent de Benedetto da Majano. La vérité physionomique est ici d'une puissance extrême, et le modelé scrupuleusement poursuivi porte, jusque dans les moindres détails les accens mêmes de la vie : on dirait un Holbein sculpté. Comme pour ajouter encore à la force du naturalisme, cette terre cuite est peinte de ces colorations assez brutales fort usitées à cette époque et que nous montrent également deux autres bustes de florentins célèbres : Lorenzo de Médicis (n° 674) et ce Rucellai (n° 1037) qui fonda le palais de ce nom et l'église Santa-Maria-Novella. A voir ces colorations qui essaient de calquer celles de la réalité elle-même, il semblerait que la sculpture, encore peu fixée sur son but, se préoccupât surtout alors de procurer l'illusion de la nature. Pour y parvenir, elle emprunte, en effet, des procédés à la peinture et les limites entre les deux arts restent longtemps indécises. Ils empiètent encore l'un sur l'autre, mais de façon déjà plus discrète, quand il ne s'agit plus de retracer l'image vivante d'un contemporain ; et les douces nuances dont sont teintées les madones des Della Robbia et aussi cette Vierge de Michelozzo qui se détache sur un fond d'or, loin d'être choquantes, ajoutent plutôt au charme de ces œuvres exquises, parce qu'au lieu de prétendre à une imitation absolue de la nature, elles procèdent d'un parti-pris décoratif très admissible.

(1) Une inscription placée sous ce buste nous apprend qu'à cette date, sous Nicolas V par conséquent, Mino était déjà fixé à Rome.

Cette alliance étroite se traduit longtemps encore dans les deux arts par un choix fréquent des mêmes sujets et par une entière similitude dans la façon de les traiter. C'est ainsi qu'un bas-relief représentant *l'Annonciation* reproduit exactement la disposition d'une *Annonciation* peinte par Sandro Botticelli. Mais ce n'est pas seulement dans l'art qu'apparaissent ces similitudes : on croirait, à certains momens, que la nature, en donnant l'exemple, se répète et se copie dans ces visages humains qui affectent à une même époque des traits pareils et offrent visiblement entre eux un air de famille. Un buste de Marietta di Lorenzo nous donnerait à le penser, et, bien des fois déjà, dans des collections privées, au Louvre et en Italie, nous avons rencontré ce type de jeunes filles aux longs traits, aux yeux pudiquement baissés. Leur maintien est grave, et leur expression un peu triste, assez impénétrable, ne nous renseigne guère sur leur caractère. Ne cherchons pas trop ce qu'ont été leurs vies : les chroniques d'alors nous apprendraient, parfois assez crûment, quelles mœurs se cachaient derrière cette apparente réserve.

De Jacopo della Quercia le musée de Berlin possède deux sculptures en bois (nos 1071, 1072) : *Marie* et *l'Ange Gabriel*, des figures sveltes, pleines de grâce et de douceur, d'une exécution très large, également remarquable par la grandeur et la naïveté. Michel-Ange lui-même est ici représenté par un *Saint Jean*, qu'il exécuta pour Lorenzo di Pier Francesco de Medicis. Le jeune solitaire s'apprête à boire dans une corne de chèvre le miel qu'il vient d'exprimer d'un rayon ; sa bouche, entr'ouverte, grimace d'une manière assez disgracieuse et l'expression de son visage paraît d'un réalisme un peu puéril. Mais la souplesse et les heureuses proportions de ce jeune corps sont très finement rendues : c'est là une de ces études scrupuleuses par lesquelles les maîtres achètent la liberté et l'aisance dont plus tard ils feront preuve.

Quant aux œuvres de la statuaire moderne qui sont ici en très petit nombre, nous nous contenterons de mentionner une petite réduction en bronze de la *Statue équestre du grand électeur*, par Schluter, un des rares sculpteurs de talent que l'Allemagne ait produits avant Rauch ; et le meilleur ouvrage de Pigalle, le *Mercure attachant ses talonnières*, marbre donné par Louis XV à Frédéric II, et dont nous avons au Louvre une réduction et aussi un moulage en plomb qui a longtemps orné le jardin du Luxembourg, où il s'est fort détérioré. Mais le principal intérêt qu'offre la sculpture au musée de Berlin réside surtout, nous le verrons, dans les ouvrages antiques dont les fouilles d'Olympie et de Pergame ont amené la découverte et qui sont venus renouveler de la manière la plus imprévue les études sur l'art grec.

ÉMILE MICHEL.

REVUE LITTÉRAIRE

LIEU-COMMUN SUR L'INVENTION

Il y a des querelles, soi-disant littéraires, où toute la question, de quelque belles phrases qu'on l'habille, n'est manifestement que d'une vanité blessée, quand encore elle n'est pas, purement et simplement, d'un intérêt lésé. Mais il y en a quelques-unes aussi, par bonheur, de loin en loin, qui enveloppent une question de principe; et si tel n'est pas tout à fait, tel devrait être au moins le cas de la récente querelle de l'auteur de *la Fiammina* contre l'auteur d'*Odette*.

Les faits sont assez connus. Il y a six semaines, sur la scène du Vaudeville, M. Victorien Sardou donnait une pièce, qui réussissait : M. Mario Uchard prétendait y reconnaître son bien, et, par-devant l'opinion, réclamait sa part du succès. Voilà tout le débat. On regrettera vivement que M. Mario Uchard l'ait cru devoir porter, si ce qu'on dit est vrai, devant les tribunaux, qui, dans l'espèce, n'ayant rien à voir, n'auront aussi rien à trancher. Trois magistrats en robe, s'ils sont hommes d'esprit, allégueront leur incompétence, et ne retiendront de la cause que ce qui leur en appartient, comme à tout le monde, quand ils ont une fois déposé la robe et qu'ils ne jugent plus à titre de magistrats. Mais ce qu'on regrettera plus vivement encore, c'est que M. Victorien Sardou n'ait pas pris plus hardiment lui-même en main sa propre cause. Car il avait une belle occasion d'en finir avec cette puérile et vaine accusation de plagiat, que les ennemis de sa manière (ou peut-être aussi de la continuité de ses succès), depuis tantôt vingt ans, ne manquent pas de renouveler à l'apparition de chacune de ses pièces. Et ne valait-il pas bien la peine

de montrer à l'opinion l'une de ses plus singulières méprises, qui est de mettre l'*invention*, au théâtre comme dans le roman, là justement où elle n'est pas, ni ne sera jamais ?

C'est qu'en vérité ce mot d'*invention*, par une mauvaise fortune qu'aussi bien il partage presque avec tous les mots de la langue littéraire, est des plus généraux qu'il se puisse, et, partant, des plus vagues. On a bientôt dit d'un artiste qu'il manque d'*invention*, comme d'un écrivain qu'il manque de *style*, et les autres ont l'air de vous entendre, et l'on croit que l'on s'entend soi-même; mais ce que c'est que le style et ce que c'est que l'*invention*, voilà ce qu'il est moins vite fait de dire, et de dire avec précision. Essayez cependant de presser un peu les mots, non pas même de les définir, et vous vous apercevrez que sans doute vous parliez, et l'on vous répondait, mais on ne se comprenait qu'à la condition de ne pas s'expliquer et d'enfermer chacun là-dessous les idées les plus contradictoires. Ceux qui croient, par exemple, avoir tout dit, et prononcé sans appel, quand ils ont déclaré d'une œuvre qu'elle est de *convention*, ne réfléchissent pas qu'il n'y a d'art et de littérature qu'à condition de certaines *conventions*, et que, par conséquent, s'il est une *convention* ridicule, c'est de commencer par inscrire à l'entrée de l'école qu'on les violera toutes. Ainsi, ceux qui mettent l'*invention* (et c'est presque tout le monde aujourd'hui) dans la faculté de trouver du nouveau, ne font pas attention que, si par hasard l'*invention* consistait à ce peu de chose, ils ne citeraient presque pas un grand nom, dans l'histoire de la littérature ou de l'art, qu'il ne fallût déposséder de sa gloire deux ou trois fois séculaire pour y substituer quelque précurseur obscur, à bon droit oublié. C'est, en passant, le secret de l'admiration déréglée que notre temps affecte pour les primitifs de l'art ou de la littérature. Mais je soutiens contre eux, en écartant d'ici toute autre forme d'art et m'en tenant au théâtre seul, que quiconque a voulu mettre à la scène un sujet entièrement nouveau n'en a jamais tiré qu'un demi chef-d'œuvre, parfois; et le plus souvent, si grand qu'il fût d'ailleurs, une œuvre au-dessous du médiocre. Connaissez-vous les premières comédies ou tragi-comédies de celui qui devait être un jour le grand Corneille? Parcourez au moins *Clitandre*, et n'en communiquez votre avis à personne : c'est une marque de respect et de piété que vous devez à l'auteur de *Polyeucte*. Mais avez-vous lu ses dernières tragédies? C'est la rage d'inventer, et d'inventer en faisant du nouveau, qui l'a positivement perdu. La nature elle-même, dans cette longue élaboration des formes qu'elle poursuit à travers les siècles, n'atteint pas tout à coup la perfection de ses ouvrages. C'est ainsi qu'au théâtre il semble que la nouveauté défie l'habileté de l'artiste et que, si savante que soit la main de l'ouvrier, aucune matière ne se laisse d'abord, et du premier coup, façonner en chef-d'œuvre.

Je ne veux apporter en exemple aucune de ces œuvres secondaires dont on pourrait discuter l'originalité. Mais voyez comme les grands poètes semblent avoir choisi, de préférence à toutes les autres, ces matières en quelque sorte usées, rebattues, et comme avilies par un long service, pour y exercer souverainement leurs reprises! Était-elle assez banale, avait-elle assez traîné de bouche en bouche, la *Véridique histoire de l'horrible crime et de l'épouvantable punition du docteur Faust*, lorsque Goethe la jugea digne de lui fournir son chef-d'œuvre? Encore si ce n'avait été qu'une légende, une de ces légendes que l'on conte le soir, au village, sous le manteau de la cheminée, quand le vent fait rage au dehors! mais le drame en était sorti depuis déjà longtemps; et, sur les théâtres de marionnettes, dans toutes les foires d'Allemagne, les paysans, mêlés au populaire des villes, avaient entendu le nécromant contracter avec Méphistophélès son pacte diabolique. Un Français l'avait traduite, un Anglais l'avait mise à la scène, et la critique allemande n'a pas sauvé de l'oubli moins de huit ou dix versions de ce *Docteur Faust, célèbre dans le monde entier* : c'est ici le titre de la pièce telle qu'on la jouait probablement encore sur les tréteaux de Strasbourg, dans le temps même que Goethe y étudiait.

Ce que le poète a fait d'emprunts hardis à la légende et au drame populaire, on le sait, et lui-même n'a jamais eu la faiblesse de le vouloir dissimuler. Quiconque ne s'arrêtera pas à quelques différences légères est d'abord en droit de dire que l'allure générale du sujet est demeurée dans le poème de Goethe ce qu'elle était depuis cent cinquante ou deux cents ans dans la pièce de marionnettes. Goethe était en effet guidé par un trop profond instinct des lois de l'invention poétique pour ne pas sentir qu'il n'avait pas le droit de dénaturer ou d'altérer seulement le sens de la légende. Il n'y a que les municipalités modernes pour nettoyer un monument gothique et le dépouiller de cette couleur la plus magique de toutes, qui est la couleur du temps. Mais, outre l'allure générale, ce sont les incidens particuliers aussi, quelques-uns mêmes de ceux, comme on l'a dit, « où brille sa plus poétique et plus incontestable originalité, » qui rappellent de près les incidens accoutumés du *Faust* populaire. Goethe n'a pas *inventé* le monologue de Faust, au début de la première partie du drame : il l'a pris tout indiqué dans celui que l'on voudra des *Faust-marionnette*. Goethe n'a pas *inventé* la scène où le naïf écolier vient consulter Méphistophélès déguisé sous la robe et la barbe de Faust : elle est manifestement en germe dans le *Faust* d'Augsbourg. Goethe n'a pas *inventé* la scène de la taverne d'Auerbach, et si l'esprit fort du *Faust* de Cologne ne s'appelle pas Altmayer, il n'en est pas moins échaudé par l'artifice de Méphistophélès, comme dans le *Faust* du poète. Il est même assez curieux de noter que, si Goethe ne le foudroie pas, comme dans le *Faust* de Cologne, c'est qu'il a mieux aimé retourner du drame jusqu'à

la légende et visiblement mettre en scène le passage que voici : « *Lors il leur fit venir sur la table une vigne avec ses grappes de raisin, dont un chacun prit sa part.* Il commanda puis après de prendre un couteau, de le mettre à la racine comme s'ils eussent voulu couper, néanmoins ils n'en purent pas venir à bout... *Lors ils s'arrêtèrent tous et se tinrent l'un l'autre par le nez et un couteau dessus.* Quand donc puis après ils voulurent, ils purent couper les grappes. » Faut-il continuer l'énumération? Goethe n'a pas *inventé* la scène du Brocken : elle est déjà dans plusieurs des pièces populaires : on cite notamment la version de Strasbourg. Goethe n'a pas *inventé* l'apparition de Faust et de Méphistophélès à la cour de l'empereur : elle était d'autant plus connue qu'elle présentait aux montreurs de marionnettes l'occasion d'égayer de quelques tours de magie blanche l'émouvante représentation. Goethe enfin n'a pas *inventé* cette évocation d'Hélène, dont l'acte, dans la seconde partie de *Faust*, marque, comme l'on sait, le point culminant de la mystique du poème : Hélène figure dans toutes les versions du drame populaire; elle figure déjà dans la légende; elle figure enfin « plus belle que la soirée vêtue de la beauté de ses milliers d'étoiles; — plus brillante que Jupiter quand il apparut en flammes à la malheureuse Sémélé; — plus adorable que le monarque de la mer dans les bras de la capricieuse Aréthuse, » dans le *Faust* anglais de Christophe Marlowe (1).

L'originalité de Goethe en est-elle diminuée? Mais au contraire, et c'est ici précisément qu'elle éclate : je ne veux pas dire dans l'ampleur et la richesse de développement qu'il donne aux maigres indications de la légende; je ne veux pas même dire dans ce que, de son propre fonds de poète, il ajoute à ce que le prosaïsme du drame populaire n'avait fait à peine que toucher : je veux dire, et j'ose dire, dans la docilité avec laquelle il se laisse guider aux suggestions du vieux thème; dans la sûreté d'instinct avec laquelle il y sait démêler ce qui ne convenait qu'aux divertissements forains de ce qui convient à la réalisation d'une grande œuvre; dans cette confiance enfin tout olympienne avec laquelle il emprunte, comme quelqu'un qui sait bien qu'il peut rendre au centuple, et, qu'après tout, donner une forme durable à cette matière, amorphe pour ainsi dire, diffuse et répandue comme à l'état cosmique, c'est là ce qui s'appelle inventer (1). On dira peut-être, ici, qu'en inventant le personnage de Marguerite, dont effectivement il n'y a pas trace dans le drame populaire, ou si faible et si

(1) Voyez, pour le développement de tout ce que nous nous contentons ici d'indiquer : François-Victor Hugo, *le Faust anglais de Marlowe*, Paris, 1858, Lévy; Charles Magnin, *Histoire des marionnettes*, Paris, 1862, Lévy, un excellent livre, trop rarement cité; et surtout G. von Loeper, *Faust, mit Einleitung und erläuternden Anmerkungen*, 2 vol., Berlin, 1879; Hempel.

douteuse qu'il est inutile d'en parler, Goethe a déplacé le centre de l'action, modifié dans ses profondeurs l'économie de l'intrigue, et, par conséquent, sur la donnée légendaire, construit un drame tout nouveau. Je n'y veux pas contredire. Car, si par une supposition dont je supplie qu'on me pardonne l'impiété, j'enlève de *Faust*, pour un instant, le personnage de Marguerite, je vois bien que le poème garde toute sa valeur épique, philosophique, symbolique, mais il ne faut pas douter qu'il ne perdît le meilleur de sa valeur dramatique. Admettons donc qu'il y ait, par la seule création de Marguerite, non-seulement renouvellement, mais, au vrai, transformation du vieux drame, et dans le sens tout à fait étroit du mot, une part certaine d'invention. Cherchons donc un autre exemple, et après avoir consulté Goethe, consultons maintenant Molière.

Ce fut « un grand et habile picoreur, » ou du moins, il en eut en son temps la réputation. Et, de fait, relever, dans sa prose ou dans ses vers, tout ce qu'il s'est permis, avec une liberté souveraine, d'imitations, de traductions, d'emprunts, c'est ce qu'on ne saurait faire au courant de la plume, tant il faut convenir que les endroits sont nombreux, et tant aussi les citations seraient longues. Et puis ne serait-ce pas trop abaisser la question? Ceux là mêmes qui réduisent l'invention à cet art subalterne de machiner des combinaisons uniques oseraient-ils bien disputer à Molière le droit de faire passer telle scène entière du *Pédant joué*, de Cyrano de Bergerac, dans ses *Fourberies de Scapin*, ou même, jusque dans son *Avare*, tout un long monologue des *Esprits*, de Pierre Larivey? Mais nous, qui ne renfermons pas l'invention dans ces bornes étroites, nous félicitons Cyrano de Bergerac et Pierre Larivey de l'honneur qu'il a plu à Molière de leur faire. Car enfin n'est-il pas vrai qu'ils ne vous sont connus pour avoir eu des « idées de monologue, » ou des « idées de scène, » qu'autant que l'autre a bien voulu s'en apercevoir, et nous l'apprendre en les leur dérobant? Laissons donc ce détail. Laissons aussi de côté telle et telle grande pièce, *l'Étourdi*, par exemple, ou encore l'*Amphitryon*; ce sont imitations trop ouvertement déclarées, et la démonstration nous serait trop facile. On peut noter au passage que le vers de Molière n'a peut-être jamais été plus joyeux, plus retentissant, plus sonore que dans *l'Étourdi*, ni jamais plus plein, plus libre, plus élégant que dans l'*Amphitryon*. Et c'est bien une manière, en effet, de renouveler un sujet, et qui, peut-être, n'est pas à la portée de tout le monde. Il ne reste pourtant pas moins que l'*Amphitryon*, conçu dans les données de la comédie latine, et *l'Étourdi*, dessiné sur le plan de la comédie italienne, auraient ce tort, pour aujourd'hui, de n'être pas assez approchés de la vie réelle, assez voisins, si je puis dire, de l'humanité de tous les temps et de tous les lieux. Il me semble que *l'École des femmes* échappe à ce reproche.

Je n'irai pas rechercher l'origine de *l'École des femmes* dans les

Facétieuses Nuits de Straparole ou dans le *Pecorone* de Ser Giovanni. On le pourrait et on l'a fait. Mais, comme le remarque M. Paul Mesnard, si l'on veut voir le fond de *l'École des femmes* dans l'aventure « d'un amant qui prend pour confident son rival même et n'en réussit pas moins à le tromper, » alors, il n'y a plus de raison pour ne pas remonter jusqu'au bon Hérodote, et lui-même, d'où tient-il l'histoire du roi Candaule? Ajoutez que, lorsque Molière fait tant que d'emprunter, il emprunte plus délibérément : c'est à Scarron qu'il a pris le vrai sujet de *l'École des femmes*.

Combien y a-t-il de lecteurs qui connaissent les *Nouvelles tragi-comiques* du joyeux paralytique? Cependant, la première, au moins, a joué d'un singulier bonheur. Beaumarchais en a repris le titre, qu'il a rendu fameux (c'est *la Précaution inutile*) : quelque chose même en a passé jusque dans *le Mariage de Figaro*. Sedaine en a tiré *la Gageure imprévue* : il eût mieux fait de l'y laisser. Molière enfin y a trouvé le sujet de *l'École des femmes*. Et le sujet, remarquez-le bien, non pas dans sa généralité vague et dans sa moralité banale, définie par Scarron lui-même, à savoir ; « que sans le bon sens la vertu ne peut être parfaite, » et qu'une « sotte ne peut être honnête femme sans le secours d'autrui ; » mais le sujet tout construit, et la machine tout échafaudée, de telle sorte que la *poussée* s'exerce précisément aux mêmes points dans la fort médiocre nouvelle de Scarron, mal venue, confuse, invraisemblable, souvent grossière, et le chef-d'œuvre de Molière. L'élément comique, d'abord, est le même dans *l'École des femmes* et dans *la Précaution inutile* (je veux dire la nouvelle de Scarron, car, comme la comédie de Beaumarchais est encore une version du même thème, on pourrait s'y tromper) et cet élément n'est autre que l'ironique persistance avec laquelle leurs mesures les mieux prises et leurs ruses les mieux ourdies se retournent contre le dom Pedre de Scarron et l'Arnolphe de Molière. Les ressorts de l'intrigue y sont les mêmes aussi : l'éducation de la jeune fille,

Dans un petit couvent, loin de toute pratique ;

autour d'elle (ce sont les termes de Scarron) « les valets les plus sots » et « les servantes les plus sottes ; » le voyage de dom Pedre et l'absence d'Arnolphe ; le gentilhomme qui passe et repasse sous les fenêtres de la maison ; la vieille entremetteuse ; le naïf récit que la Laure de Scarron et l'Agnès de Molière font elles-mêmes de leur aventure : tout était déjà dans la nouvelle de ce que nous retrouvons de la comédie. Mais la ressemblance va plus loin, et il n'est pas jusqu'à quelques-uns des traits les plus heureux de Molière qui ne soient dans Scarron. Tel est le discours de dom Pedre à sa femme : « *Il se mit dans une chaise, fit tenir sa femme debout, et lui dit ces paroles :* Vous êtes ma femme,

dont j'espère que j'aurai sujet de louer Dieu tant que nous vivrons ensemble. *Mettez-vous bien dans l'esprit ce que je m'en vais vous dire, et l'observez exactement, de peur d'offenser Dieu et de peur de me déplaire.* » (Voyez *l'École des femmes*, acte III, scène II.) Tel est encore le discours de la vieille : « La vieille lui prit les mains, lui disant qu'elle allait redonner la vie à ce pauvre gentilhomme qu'elle avait laissé demi-mort. — Et pourquoi ? s'écria Laure tout effrayée. — *C'est vous qui l'avez tué*, lui dit la fausse vieille. ». (Voyez *l'École des femmes*, acte II, scène IV.) Tel est encore l'aveu de Laure à dom Pèdre, quand elle lui dépeint son gentilhomme « si beau et si bien fait, qu'il sera ravi de le voir. » (Voyez *l'École des femmes*, acte II, scène IV), et bien d'autres détails encore que nous croyons pouvoir nous dispenser de signaler (1).

On se récriera qu'il y a autre chose dans la comédie de Molière. Certainement, il y a autre chose ; et, en premier lieu, Molière, dont ce grotesque de Scarron est aussi loin qu'un simple bouffon le puisse être de celui que Garrick, je crois, appelait « le dieu de la comédie. » Scarron, réaliste et romanesque à la fois, romanesque jusqu'à l'invraisemblance par le fond de l'histoire, et réaliste jusqu'à la grossièreté par le choix des détails, a gâté son sujet, faute de le comprendre. La nouvelle est presque aussi ennuyeuse à lire que la comédie amusante à voir jouer.

C'est que Molière, et sans parler de ce don de gaîté saine et robuste dont la franchise emporte tout dans le torrent du rire, a renouvelé d'un seul coup tout le sujet, rien qu'en dégageant la leçon qu'il contient, bien simple et profonde, qui est qu'on ne force pas la nature. Voulez-vous maintenant voir clairement, toute l'importance de la leçon ? Après *l'École des femmes*, relisez cet autre chef-d'œuvre, *le Barbier de Séville*, imité de si près que les mêmes situations y ramènent les mêmes mots. S'il vous suggère cependant la plus légère velléité de réflexion philosophique, je n'ai plus rien à dire, et je consens que ce soit une duperie de mesurer la valeur des œuvres de la littérature et de l'art sur ce qu'elles enferment de sens et de moralité. Défions-nous des formules, à la bonne heure ! mais cependant n'en ayons pas peur. Nulle sorte de pédantisme n'est bonne, et c'en serait assurément une. Amusons-nous de Beaumarchais, mais profitons de Molière. Charmante et spirituelle Rosine, vous n'êtes sous votre costume espagnol que la plus espiègle, la plus exquise et la plus délicieusement rouée des pupilles qui jamais se soient jouées d'un vilain et méchant jaloux de tuteur. Mais vous, Agnès, sous votre robe grise de pensionnaire, avec votre air de n'y toucher pas, si forte de votre ignorance, plus

(1) Consultez, sur tous ces points, dans la collection des *Grands Écrivains de la France*, le tome III du *Molière*, de M. Paul Mesnard ; le *Molière* de M. Louis Moland, qu'on réédite en ce moment même, et un récent ouvrage de M. R. Mahrenholtz, *Molière's Leben und Werke*, Heilbronn, 1881, Henninger.

forte encore de votre égoïsme, ô petit cœur de pierre! n'êtes-vous pas le vivant symbole des révoltes de la nature contre la main qui veut la comprimer, et l'éternelle dérision de ceux qui ne savent pas voir qu'on ne la réforme qu'en s'y conformant?

On le voit, s'il y avait dans le *Faust* de Goethe identité d'apparence avec le *Faust* populaire, mais après tout différence, et différence assez profonde encore, d'architecture intérieure; ici, dans la comédie de Molière et dans la nouvelle de Scarron, c'est bien la même ordonnance, et ce sont bien, à n'en pouvoir disputer, les mêmes fondations. Si donc l'invention est là où on la prétend mettre, ce n'est pas *l'École des femmes*, c'est *la Précaution inutile* qui est l'œuvre originale. Quelqu'un s'avisera-t-il, par hasard, de le soutenir? Mais prenez bien garde, en ce cas, où vous allez aboutir. Je vous avertis du danger. Vous allez nier d'abord le style, vous allez nier ensuite le droit d'imiter la nature et de copier la vie, vous allez enfin nier la pensée. Un dernier exemple le prouvera sans réplique. Il est d'ailleurs un nom dont l'autorité nous ferait faute si nous ne montrions qu'il en est de Shakspeare comme de Molière et comme de Goethe, ou plutôt que la part d'invention subalterne est moindre encore dans *Roméo et Juliette*, par exemple, que dans *l'École des femmes*, et surtout que dans *Faust*. Il va sans dire que si Molière était un picoreur, aux yeux de ses contemporains, Shakspeare, aux yeux des siens, n'était qu'une « corneille parée des plumes d'autrui. » Ce drame d'amour n'est peut-être pas le chef-d'œuvre de Shakspeare; je ne sais même si ce n'est pas l'un de ceux où l'on pourrait signaler le plus de taches légères et de graves défauts; il n'en est pas moins, après cela, le parangon des drames d'amour. Et il a pour nous cet avantage qu'au lieu d'être emprunté, comme la comédie de Molière et l'épopée de Goethe, à des œuvres d'une exécution si grossière qu'en regard de ce qui en est sorti elles sont en vérité comme si elles n'existaient pas, on n'a pas encore décidé laquelle est la meilleure des deux nouvelles italiennes d'où Shakspeare a tiré *Roméo et Juliette*.

On fait honneur de l'invention de l'histoire des amans de Vérone à un vieux conteur italien, Masuccio de Salerne, qui joindrait ainsi cette gloire à celle d'avoir inventé (j'avais oublié de le dire), la nouvelle d'où Ser Giovanni d'abord, et Straparole ensuite, ont tiré la prétendue première version de *l'École des femmes*. Mais, dans ce récit du xv[e] siècle, M. Émile Montégut, que nous suivons ici pas à pas, ne retrouve que la partie « purement mélodramatique » du sujet, le fait divers tel quel, réduit à la combinaison des événemens successifs qui fourniront le squelette du drame. Cinquante ans plus tard, un gentilhomme vénitien, Luigi da Porto, s'en empare à son tour, ou peut-être, car la vie ne laisse pas d'être fertile en événemens identiques,

« ayant beaucoup vu le monde, » la tragédie s'est-elle renouvelée sous ses yeux. La scène est maintenant dans Vérone. Le Mariotto de Masuccio s'appelle désormais Roméo, sa Gianozza s'appelle Juliette. Voilà les deux amans non-seulement nés, mais baptisés. Quelques années s'écoulent encore, un religieux dominicain, Matteo Bandello, qui nous appartient quelque peu comme évêque d'Agen, dans un recueil de nouvelles si libres, ou même si licencieuses que le traducteur français, un jour, s'arrêtera pris de remords, quoique laïque, devant l'énormité de ces gaillardises épiscopales, y revient enfin, lui troisième, pour en tirer « un chef-d'œuvre qui peut se lire avec admiration même après le drame de Shakspeare. »

Tout y est à cette fois. Shakspeare n'*inventera* pas l'entrevue des deux amans au bal des Capulets; elle est dans Bandello. Shakspeare n'*inventera* pas le personnage du frère Laurent; il est dans Bandello. Shakspeare n'*inventera* pas la querelle sanglante qui force Roméo à s'exiler de Vérone; elle est dans Bandello. Shakspeare n'*inventera* pas la résolution que prend Capulet de marier sa fille; elle est dans Bandello. Shakspeare n'*inventera* pas le stratagème du trompeur et fatal sommeil de Juliette; il est dans Bandello. Shakspeare n'*inventera* pas le retour précipité de Roméo dans Vérone, à la fausse nouvelle de la mort de Juliette; il est dans Bandello. Shakspeare n'*inventera* pas la scène au tombeau de Juliette et de l'empoisonnement hâtif de Roméo; elle est dans Bandello. Shakspeare enfin n'*inventera* pas son dénoûment; s'il n'est pas dans Bandello, il est dans l'adaptation de Pierre Boisteau, le traducteur français des nouvelles de Bandello. Et pour que rien ne manque à la démonstration, Shakspeare n'*inventera* même pas le personnage de la nourrice; l'honneur, et ce n'en est pas un médiocre, en revient encore au traducteur français. Il ne sera pas indifférent d'ajouter que trente ou trente-cinq ans environ avant le drame, un poète anglais avait mis en vers la nouvelle de Bandello, avec les modifications de Boisteau. La part « d'invention brute, » comme dit M. Montégut, se réduit donc à deux choses : Shakspeare a créé le personnage de Mercutio et inventé « la soudaineté de la passion des deux amans, le coup de foudre de la première minute. » Il est vrai que c'est justement ce qui ne s'invente pas sans génie (1).

On pourrait multiplier les exemples et des genres les plus différens. Voulez-vous des comédies? Voici *la Mégère domptée*, remaniement d'une pièce antérieure, elle-même imitée d'Arioste. Aimez-vous mieux une

(1) Voyez sur cette question : *the Works of William Shakspeare*, édition de M. Howard Staunton, t. I; Londres, 1860, Routledge; il y a d'intéressantes citations du vieux poème anglais; *Œuvres complètes de Shakspeare*, traduites par M. Émile Montégut, t. IX, Paris, 1872, Hachette, et la réédition toute récente du livre de M. Mézières, *Shakspeare, ses œuvres et ses critiques*, Paris, 1882; Hachette.

tragi-comédie? Voici *Troïlus et Cressida*, que Shakspeare a prise dans Chaucer et que Chaucer avait empruntée de Boccace? Préférez-vous peut-être une tragédie? Voici *Macbeth*, où Shakspeare a suivi le chroniqueur avec autant de fidélité que de génie. Et, pour achever, voici le drame des drames, *Hamlet*, dont on a pu soutenir que, si le principal personnage était l'énigmatique méditatif que l'on sait au lieu d'être le héros vigoureux qu'il devrait être, c'est que le sujet du drame « avait été transmis à Shakspeare par un dramaturge inférieur (1). » Ce n'est pas à nous de discuter ce problème, mais que c'en soit un, comme aussi, dans le même ordre d'idées, qu'il soit passé presque en méthode, et pour toutes les pièces de Shakspeare, ou presque toutes, de chercher la *pièce antérieure* d'où la sienne serait tirée, que veut-on de plus significatif? qui prouve plus péremptoirement le peu que serait l'invention réduite à ce que l'on a coutume d'entendre vulgairement sous ce mot? et d'où l'on puisse plus légitimement conclure que l'invention est en quelque sorte partout, excepté où on la met d'ordinaire?

C'est que les hommes sont les hommes; c'est que les passions ne changent pas avec le millésime du siècle; c'est que la vie quotidienne, avec une monotonie désespérante, reproduit sans se lasser les mêmes combinaisons: — tant d'assassins, chaque année, tant de parjures, tant d'adultères, tant de victimes d'amour; et tant qui périssent par le poignard, tant qui meurent par le poison, tant qui se noient, tant qui se pendent; — c'est que vouloir sortir de ces combinaisons, c'est vouloir sortir du cercle tracé à l'imagination par la nature et par la vérité; c'est que, si quelqu'un, auteur dramatique, poète ou romancier, n'a pas tiré de ces combinaisons tout ce qu'elles contenaient de gaîté comique, d'émotion romanesque, ou d'horreur tragique, il m'est toujours loisible de refaire ce que l'on a mal fait, et si l'on a bien fait, de prétendre encore mieux faire; c'est enfin que, si quelqu'un a par hasard *inventé* la situation la plus propre à démontrer pathétiquement ou plaisamment la thèse que je veux soutenir, ou les traits qui donneront aux figures que j'ai conçues le relief et le modelé de la vie, ou les moyens qui m'adresseront plus directement au but que je me propose d'atteindre, j'ai le droit de les lui reprendre et j'en ai le droit absolu. Si les montreurs de marionnettes ont imaginé d'ouvrir leur *Faust* par ce monologue immortel, irai-je donc sottement décapiter mon drame de peur que l'on m'accuse de les avoir imités? Si Scarron, presque sans le vouloir et à coup sûr sans le savoir, a inventé, ou peut-être observé sur le vif, les traits qui marqueront le plus profondément la persistante infortune d'Arnolphe et l'inaltérable innocence

(1) Voyez sur ce point l'intéressant volume de M. Th. Reinach, *Hamlet*. Texte et traduction; Paris, 1880, Hachette.

d'Agnès, m'interdirai-je d'écrire *l'École des femmes*, de peur que Trissotin ou Vadius me reproche d'avoir copié Scarron? Et si Bandello, si son adaptateur français, si son traducteur anglais, ont déjà supérieurement traité la légende tragique des amans de Vérone, lorsqu'il suffit, comme le dit si bien M. Montégut, « d'ajouter des ailes » à leur prose pour en faire sortir ce drame de l'amour, l'y laisserai-je enveloppé? Mais, ce qu'à Dieu ne plaise, et vous ne le voudriez pas! car vous sentez bien que c'est ici la véritable ou plutôt la seule invention. C'est à Goethe que l'on fait honneur de *Faust*, et non pas à Widmann; à Molière de *l'École des femmes*, et non pas à Scarron; à Shakspeare de *Roméo et Juliette*, et non pas même à Bandello. Qu'importe la bordure? C'est le sujet qu'on y met. Qu'importe le sujet? C'est la manière dont on le traite. Qu'importe enfin même la manière? C'est la main dont elle porte témoignage et la pensée surtout qui conduit cette main. Inventer, c'est, comme Shakspeare, élever le fait divers et l'accident quotidien, la chronique et l'histoire jusqu'à la dignité de la tragédie; c'est, comme Molière, dégager d'un conte gaulois ce qu'il enferme quelquefois d'expérience de l'homme et de la vie; ou c'est encore, comme Goethe, discerner sous les voiles d'une légende populaire ce qu'elle enveloppe de sens métaphysique; c'est mettre la poésie où il n'y avait que le mélodrame, la psychologie où il n'y avait que des faits, la métaphysique enfin où il n'y avait que de la fable et du merveilleux. Le reste n'est rien et n'a jamais compté ni ne comptera dans la littérature ou dans l'art.

Ramenons maintenant, et brusquement, le lecteur à son point de départ. De quoi se plaint M. Uchard? De ce que le sujet d'*Odette* est le même que celui de *la Fiammina?* Il a senti tout le premier qu'il ne pouvait pas pousser jusque-là la nouveauté de ses prétentions. De ce que les ressorts de l'action sont les mêmes dans *Odette* et dans *la Fiammina?* C'est une question, une question à examiner, mais de l'examen de laquelle nous nous dispenserons pourtant, car, de quelque façon qu'on la résolve, M. Mario Uchard n'a pas plus de droits sur son idée de pièce que sur l'idée de sa pièce. A moins peut-être qu'il ne fasse dire en justice que Molière est un larron de gloire, et prononcer par arrêt de la cour que l'admiration publique, égarée depuis tantôt trois cents ans sur le nom de Shakspeare, se reportera désormais sur les noms injustement oubliés d'Hollinsheed et de Saxo Grammaticus. Il lui plaît encore d'ajouter, si je l'entends bien, que l'émotion serait procurée par les mêmes moyens dans *Odette* et dans *la Fiammina*. Mais en est-il bien sûr? Est-il certain de ne pas se tromper quand il croit voir la *poussée* dans *Odette* aux mêmes points qu'elle s'exerce dans *la Fiammina?* A-t-il bien le droit de sacrifier si délibérément la part d'invention de l'autre, et de ne retenir de ces quatre actes que trois scènes, où il

veut voir toute la pièce? Et que sait-il si M. Sardou, tout au rebours, et le public avec M. Sardou, n'a pas vu précisément la pièce dans les parties qu'il commence par en élaguer ainsi? Parties mortes, dira-t-il, et de superfétation pure, qui s'appliquent extérieurement à l'intrigue, mais ne la modifient pas, qui ne servent pas à l'action, mais plutôt l'éparpillent, et qui divisent enfin l'attention que le premier principe de l'esthétique du drame serait de concentrer. A quoi l'on pourrait répondre, sur la question de fait, que combattre en ordre dispersé, c'est si peu combattre en masses profondes que c'en est précisément le contraire. Et sur la question de principe... J'attendrai pour toucher la question de principe que l'on m'ait bien voulu montrer de quoi la scène des portraits sert à l'action du *Misanthrope* et par quel lien nécessaire le monologue du cinquième acte se rattache à l'intrigue du *Mariage de Figaro*.

Quelle est au surplus la valeur du drame de M. Sardou? Je n'en sais rien, je veux l'ignorer, comme je néglige la valeur du drame de M. Uchard. S'il faut dire toute la vérité, je ne crois pas que ces quatre actes ajoutent grand'chose à la réputation de M. Sardou. Mais c'est sur un autre terrain que la discussion s'est d'abord placée. Il s'agissait de savoir, — ce sont à peu près les termes de M. Uchard, — si les auteurs de l'avenir exerceraient ce qu'il appelle une espèce de *pachalik* sur l'œuvre de leurs prédécesseurs. Je crois avoir montré par d'illustres exemples qu'il en serait de l'avenir comme du passé, à peu près inévitablement. Non, rien ici, dans le domaine de l'art et de la littérature, n'appartient à personne; tout est à tous; et nul, pas même son inventeur, n'est le propriétaire d'une situation dramatique. On ne prend pas de brevets d'invention en littérature, et il n'y a pas en art de premier occupant des idées. Je vais plus loin. C'est seulement quand les idées se sont comme chargées de plus de sens, à mesure qu'un plus grand nombre de siècles y reconnaissent l'expression de la nature et de la vérité, qu'elles deviennent véritablement dignes d'être mises en œuvre.

Sic alid ex alio nunquam desistet oriri.

La condition même de l'*invention* dans les arts, c'est le droit pour chacun de considérer comme son légitime héritage tout ce qu'il trouve de trésors entassés dans le patrimoine des générations antérieures; d'y reprendre, par conséquent, pour en user comme il lui plaira, ce qu'il juge à sa convenance; et de croire qu'il n'a d'autre obligation envers le public, envers lui-même, envers l'art que d'y mettre sa marque personnelle. Elle y est toujours quand l'artiste est sincère. Il ne reste plus qu'à expliquer ce que c'est que la sincérité dans l'art.

F. Brunetière.

ESSAIS ET NOTICES

DEUX PUBLICATIONS RÉCENTES.

Les Règlemens de Mme de Liancourt. — Les Lettres de Benjamin Constant à Mme Récamier.

Je réunis ensemble deux ouvrages qui frapperont beaucoup plus le lecteur par leur diversité que par leur ressemblance : ils n'ont guère de commun entre eux que d'être publiés par deux femmes d'esprit et de nous entretenir de deux femmes du monde qui ont tenu une grande place dans la société de leur temps.

La duchesse de Liancourt était une des plus grandes dames de la cour de Louis XIII et de Louis XIV. Elle y jouissait d'une réputation méritée de sagesse et de vertu. Quand elle maria sa petite fille, qu'elle aimait tendrement, au prince de Marcillac, elle eut l'idée de composer un petit traité en quelques chapitres pour l'instruire de ses nouveaux devoirs. Ce livre sans prétention n'était pas fait pour le monde, mais on pensa que le monde en pouvait tirer quelque profit, et on le donna au public, sans nom d'auteur, vingt ans après la mort de la duchesse. Il n'y a pas de doute que lorsqu'il parut, au moment de la ferveur janséniste, il n'ait édifié les âmes pieuses; mais les temps changèrent vite, ce grand élan de dévotion ne dura pas, et le livre de Mme de Liancourt fut bientôt oublié. Qui en connaissait aujourd'hui l'existence? Mme la marquise de Forbin d'Oppède a pensé qu'il était bon de le publier de nouveau (1), et elle l'a fait précéder d'une excel-

(1) *Règlement donné par la duchesse de Liancourt à la princesse de Marcillac*, avec une notice par la marquise de Forbin d'Oppède; Paris, 1881, Plon.

lente notice où tous les conflits religieux auxquels le duc et la duchesse de Liancourt ont pris une si grande part sont appréciés avec une élévation et une fermeté remarquables. Le lecteur y trouvera surtout un ton d'impartialité, une modération de langage, qui lui causera sans doute autant de surprise que de plaisir. L'auteur, quoique ayant des opinions très arrêtées, ne croit pas qu'il soit nécessaire d'être violent pour paraître convaincu et qu'on doive cet hommage à ses croyances d'insulter en leur nom celles des autres. C'est une qualité qui n'est pas commune au temps où nous sommes et dans les questions de ce genre. Il faut savoir beaucoup de gré à Mme de Forbin d'Oppède de nous parler des jansénistes et des jésuites sans être tentée de rien mettre de nos discussions d'aujourd'hui dans le récit des querelles d'autrefois.

Quant au livre lui-même, je viens de le relire avec soin, et non sans plaisir, mais il faut avouer qu'il est bien loin de nous. C'est un de ces ouvrages dont l'utilité consiste surtout à nous faire mesurer le chemin que nous avons fait. Sans doute il y règne une élévation morale dont on est touché et, suivant le mot de Mme de Sévigné, la lecture en est bonne « pour se soutenir le cœur; » mais quand on arrive au détail des préceptes, on en trouve beaucoup qui ne pourraient plus s'appliquer aujourd'hui. Je ne veux pas seulement parler de ceux qui concernent les grandes dames en leur qualité de suzeraines et dans leurs rapports avec leurs vassaux : les femmes n'ont plus aujourd'hui à rendre la justice à leurs sujets et à nommer des abbés ou des curés sur leurs terres; mais même pour les devoirs ordinaires de la vie, qui n'ont pas changé, il y a, dans le livre de Mme de Liancourt, un luxe de sévérités, des excès de scrupules, une crainte du monde qui nous surprennent un peu. C'est un crime irrémissible d'aller à la comédie; c'est un mortel danger de lire des romans, et il n'y a pas d'autre moyen d'échapper à la médisance que de prendre la résolution de ne jamais recevoir chez soi un homme tout seul. « S'il en vient durant que vous n'aurez point d'autre compagnie, ne faites aucune difficulté de faire mettre vos chevaux au carrosse, et de les quitter en faisant excuse de ce que vous avez affaire à sortir. » Je ne sais si nous sommes devenus plus sages, ou seulement plus présomptueux, mais la vertu ne nous paraît plus aussi fragile, et nous avons pris, peut-être à tort, un peu plus de confiance en elle. Nous trouvons moins de péril dans les comédies, moins de venin dans les romans, et nous ne faisons pas un devoir aux femmes quand elles reçoivent la visite « d'hommes qui sont d'âge ou de sorte à pouvoir être suspects » d'appeler leurs gens ou de faire atteler les chevaux à leur voiture.

Il y a pourtant beaucoup de réflexions justes et fines dans ce petit livre de Mme de Liancourt et des passages qu'on aura grand plaisir à lire. Ce

sont ceux en général où l'on saisit quelque allusion discrète aux incidens de sa vie. Le souvenir de ses joies ou de ses tristesses arrive à colorer quelquefois ces pages sérieuses et nues. Ainsi, quand elle disait à sa petite-fille : « Ne mariez jamais vos filles pour suivre seulement leur inclination, mais aussi ne les forcez jamais d'épouser personne pour qui elles aient une aversion invincible, quand même on n'y verrait pas de sujet bien raisonnable, » il n'y a pas de doute qu'elle ne songeât à ce qui lui était arrivé à elle-même. Cette personne si dévote, si rigide, qui le croirait? avait divorcé. Mariée contre son gré par le maréchal de Schomberg, son père, un soldat qui entendait être le maître absolu chez lui, au comte de Brissac, dont Tallemant dit qu'il était « stupide et mal fait, » elle parvint, après deux ans, à faire rompre son mariage par l'officialité. On divorçait donc quelquefois au XVIIe siècle! L'église n'y mettait pas des obstacles insurmontables quand on était d'un certain rang, et l'exemple de Mme de Liancourt, si estimée, si respectée, prouve que le monde n'en était pas trop scandalisé. Devenue libre, non sans peine, Mlle de Schomberg s'empressa d'épouser M. de Liancourt, qu'elle avait remarqué depuis longtemps. Mais ce nouveau mariage, si ardemment désiré, payé si cher, ne fut pas au début aussi heureux qu'il aurait dû l'être. M. de Liancourt était un époux très volage. Ses galanteries, qu'il ne cachait pas, affligèrent beaucoup sa jeune femme, qui s'étudia pourtant à ne jamais fatiguer ou blesser son mari par ses reproches. Elle avait donc eu l'occasion de réfléchir sur la conduite qu'il faut tenir dans ces circonstances : aussi tout ce qu'elle dit à ce sujet à sa petite-fille est-il plein de délicatesse et d'esprit. Elle veut qu'une femme qui se sait outragée ne paraisse pas trop en colère; elle lui conseille, si son mari lui fait l'aveu de ses fautes, de le recevoir avec douceur, « en essayant seulement de le porter, par toutes les voies raisonnables, à n'y retourner plus. » — « A mon avis, dit-elle, ce n'est pas une bonne méthode de paraître ignorante ou indifférente sur ces choses-là, car cela semblerait venir de peu d'esprit, ou de peu d'amitié, ou de quelque attache ailleurs : mais quand la tristesse que l'on en peut avoir est douce et sans murmure, il n'est point mauvais qu'un mari voie qu'on est aussi sensible que patiente là-dessus. » Il est clair que cette façon d'agir lui avait réussi et qu'elle avait fait par sa douceur la conquête de son mari. Mais ce ne fut pas l'œuvre d'un jour. Ce bon M. de Liancourt, même quand le monde le croyait tout à fait gagné par l'affection de sa femme, était sujet à d'étranges distractions. On raconte que, dans une grande maladie que fit Mme de Liancourt et où l'on crut un moment son état désespéré, beaucoup de dames de la cour et, parmi elles, la belle Mlle de Hautefort, étaient venues consoler le mari, qui paraissait être dans une affliction profonde. « Après qu'elles lui eurent fait leurs complimens, dit un auteur contemporain, Mlle de

Hautefort lui fit aussi le sien; mais elle fut bien étonnée qu'au lieu de lui répondre par des larmes, il lui dit qu'avec la plus grande douleur qu'il avait jamais ressentie, il voyait pourtant une chose dans l'avenir qui était la seule qui pouvait le consoler, et que, sans cette espérance, il serait au désespoir. Mlle de Hautefort fut dans une surprise si grande qu'elle se retira sans lui rien dire. » Voilà certainement un homme bien avisé, qui craint d'être pris au dépourvu et qui prend ses précautions d'avance. Il devint pourtant avec le temps, grâce aux exhortations de sa femme, non-seulement un mari très fidèle, mais un dévot fort scrupuleux. On sait qu'il allait faire de fréquentes retraites chez MM. de Port-Royal et qu'il finit par être tellement suspect de partager leurs opinions qu'un prêtre de Saint-Sulpice, l'abbé Picoté, ami des jésuites, refusa d'entendre sa confession. Ce fut le commencement de la grande querelle qui ameuta la Sorbonne et donna l'occasion à Pascal d'écrire ses *Provinciales*. Le jour où les petites lettres commencèrent à courir Paris, M. de Liancourt dut se trouver terriblement vengé de l'affront qu'on lui avait fait. Il faut avouer que les jésuites, en inspirant les sévérités de l'abbé Picoté, n'étaient pas dans les conseils de la Providence, qu'ils ne se doutaient pas de l'orage qu'ils attiraient imprudemment sur eux, et qu'ils se seraient épargné un grand chagrin s'ils s'étaient montrés ce jour-là plus accommodans.

Nous sommes bien loin de Port-Royal et de Mme de Liancourt avec les *Lettres de Benjamin Constant à Mme Récamier*. Ces lettres ont eu le privilège de beaucoup occuper l'opinion publique avant de paraître. Je ne veux pas seulement parler des procès retentissans qu'elles soulevèrent il y a quelque vingt ans; mais, comme on en connaissait très bien l'existence, on s'en faisait une idée d'après la personne qui les avait écrites, et l'on croyait pouvoir les juger sans les avoir vues. Sainte-Beuve, qui avait tracé de Benjamin Constant un portrait peu flatté et qui lui refusait surtout la sensibilité du cœur, affirmait d'avance que la publication des *Lettres à Mme Récamier* ne changerait rien à l'opinion qu'il voulait donner de l'auteur d'*Adolphe*, qu'on y trouverait sans doute « mille choses vives, spirituelles et en apparence passionnées, » qu'on le verrait « prodiguer les larmes, les soupirs, faire jouer les feux follets de l'imagination et même les légères vapeurs du mysticisme, car tout est bon pour s'insinuer, mais que tout cela ne prouvait rien et que ce n'étaient que semblans de tendresse et déclamations sentimentales dont on n'est dupe que quand on le veut. » Nous avons enfin les lettres, et je crois que nous serons forcés de reconnaître, après les avoir lues, qu'il n'y a là ni déclamation ni mensonge et que cette fois Sainte-Beuve s'est trompé.

(1) *Lettres de Benjamin Constant à Mme Récamier*, 1807-1830, publiées par l'auteur des *Souvenirs de Mme Récamier*; Paris, 1881, Calmann Lévy.

Voici d'abord ce qui donna l'occasion de les écrire. Il y avait quatorze ans que Benjamin Constant connaissait Mme Récamier, sans que jamais elle eût été autre chose pour lui qu'une jolie femme qu'il avait plaisir à voir et une personne aimable avec laquelle il s'entretenait volontiers. Il lui écrivait des lettres d'une politesse spirituelle dont le ton montre qu'il était tout à fait maître de lui en écrivant. Tout d'un coup, le caractère de leurs relations changea. On a fait remarquer que les grandes passions, celles qui font dans les âmes le plus de ravages, naissent souvent d'une manière brusque. Mais ces surprises du cœur, qui le prennent tout entier, n'ont lieu d'ordinaire que lorsqu'on aperçoit une personne pour la première fois; il est rare que les mêmes effets se produisent quand on la connaît depuis longtemps et qu'on est accoutumé à la voir. S'il est assez naturel que l'amour, quand il se refroidit, amène à l'amitié, il l'est beaucoup moins qu'on passe avec cette violence d'une amitié calme à l'amour le plus passionné. C'est pourtant ce qui arriva à Benjamin Constant, et il a noté plus tard sur ce *Carnet* où il traçait pour lui seul le canevas de ses Mémoires, comment la chose se fit. Je cite, d'après Sainte-Beuve, ses expressions textuelles : « Mme Récamier se met en tête de me rendre amoureux d'elle. J'avais quarante-sept ans. Rendez-vous qu'elle me donne sous prétexte d'une affaire relative à Murat (1), 31 août. Sa manière d'être dans cette soirée : *Osez*, me dit-elle. Je sors de chez elle amoureux fou. Vie toute bouleversée. Coquetterie et dureté de Mme Récamier. Je suis le plus malheureux des hommes. » Il était donc *amoureux fou*, comme il le dit, et cet amour, qu'une soirée fit naître et qui ne fut guère encouragé, dura dix-huit mois avec la même violence. « Vous ne me connaissez pas, écrivait-il à Mme Récamier; il y a en moi un point mystérieux. Tant qu'il n'est pas atteint, mon âme est immobile. Si on le touche, tout est décidé. » Le point fut touché; aussitôt il se jeta dans cette passion nouvelle avec une ardeur de jeunesse dont il était lui-même surpris. « Aimer, disait-il, c'est souffrir; mais aussi, c'est vivre, et depuis si longtemps je ne vivais plus! Peut-être n'ai-je jamais vécu d'une telle vie. » Dès lors tout disparaît pour lui; il n'a plus qu'une pensée, revoir celle qu'il aime. A Paris, il assiège sa porte, il passe les nuits à lui écrire et les jours à la chercher. Il la suit à la campagne; il s'enferme dans une chambre d'auberge, quand il n'ose pas pénétrer jusqu'à elle, pour recevoir plus vite ses réponses. Il est tour à tour tendre et irrité, humble et menaçant, timide et jaloux, jaloux de Ballanche et de Forbin, jaloux des esprits médiocres, des âmes tranquilles qu'on reçoit sans précaution parce qu'on les reçoit sans danger, demandant peu,

(1) Mme Récamier, qui, en 1813, quand elle était exilée, avait reçu à la cour de Naples l'accueil le plus empressé, voulait engager Benjamin Constant à plaider, dans une brochure, la cause de Murat.

désirant tout, protestant sans cesse que c'est la dernière fois qu'il écrit, et recommençant le lendemain à demander ce qu'on lui a refusé la veille.

Il serait fort aisé, en faisant quelques extraits des lettres qu'on vient de publier, de montrer à quel point l'amour de Benjamin Constant était sincère et profond. L'embarras est de choisir : que prendre et que laisser? L'accent est le même partout; tout y est presque également violent et emporté. Voici pourtant quelques lignes que je cite volontiers parce qu'elles font voir combien Benjamin Constant se connaissait lui-même et le sentiment qu'il avait des incertitudes de sa vie. « Guidez-moi, disait-il à Mme Récamier, tandis que mes forces sont entières et que le temps s'ouvre devant moi, pour que je fasse quelque chose de beau et de bon. Vous savez comme ma vie a été dévastée par des orages venus de moi et des autres, et, malgré cela, malgré tant de jours, de mois, d'années prodigués, j'ai acquis un peu de réputation. Né loin de Paris, j'étais parvenu à y occuper une place importante. Aujourd'hui même, je ne puis me le cacher, les yeux sont tournés vers moi, quand on a besoin d'une voix qui rappelle les idées généreuses. Je n'ai su tirer aucun parti de mes facultés, qu'on reconnait plus que je ne les sens moi-même, parce que je n'ai aucune raison. Emparez-vous de mes facultés, profitez de mon dévoûment pour votre pays et pour ma gloire. Vous dites que votre vie est inutile, et la Providence remet entre vos mains un instrument qui a quelque valeur si vous daignez vous en servir! Laissons de côté ces luttes sur des mots qui ne changent rien aux choses. Soyez mon ange tutélaire, mon bon génie, le Dieu qui ordonnera le chaos dans ma tête et dans mon cœur. » Pour satisfaire l'ardent désir qu'il éprouve d'être relevé et régénéré par l'amour, il se livre tout entier lui-même à la personne qu'il aime. Il lui abandonne sans réserve le gouvernement de son esprit, la direction de son âme : « Jamais je n'ai aimé, jamais personne n'a aimé comme je vous aime, je vous l'ai dit ce soir. Il est trop vrai, je ne sais plus moi, je ne puis plus répondre de moi. Crime, vertu, héroïsme, lâcheté, délire, désespoir, activité, anéantissement, tout dépend de vous. Dieu m'a remis entre vos mains. Tout le bien que je puis faire vous sera compté, tout ce que je n'aurai pas fait, vous en rendrez compte. Prenez-moi donc tout entier, prenez-moi sans vous donner; mais dites-vous bien que je suis à vous comme un instrument aveugle, comme un être que vous seule animez, qui ne peut plus avoir d'âme que la vôtre. »

Malheureusement, ce ne sont pas là de vaines phrases. Il s'était trop livré, et sa conduite politique, pendant cette fatale année, en a porté la marque. On ne peut douter que, pour plaire à Mme Récamier, il ne se soit engagé dans la défense des Bourbons un peu plus loin qu'il ne l'aurait fait de lui-même. Assurément, ses convictions le portaient vers

le régime représentatif que Louis XVIII avait donné à la France, mais ce fut son amour qui le décida à écrire ces articles imprudens qu'on lui a tant reprochés et qu'il devait si vite démentir. Ses lettres montrent que, lorsqu'on apprit que Napoléon revenait de l'île d'Elbe, il n'en fut pas aussi consterné qu'il aurait dû l'être. Il savait à quel point l'empereur était irrité contre lui, il ne s'abusait pas sur les périls qu'il pouvait courir, mais il était heureux de s'être exposé pour servir une cause qui avait les sympathies de Mme Récamier. « Quand vous aurez à m'affliger, lui disait-il, consolez-moi en m'indiquant un dévoûment, un danger, une peine à supporter pour vous. » Il fut très difficile de le déterminer au dernier moment à quitter Paris. Il partit le 23 mars; mais à peine s'est-il éloigné de celle vers laquelle le ramènent toutes ses pensées, qu'il ne peut se faire à l'idée de ne plus la revoir. La passion l'emporte, et il rentre à Paris, cinq jours après qu'il en est sorti. Il revient s'offrir à la prison, à la mort peut-être, dans l'espoir que ce sacrifice, si courageusement accepté, le rendra plus cher et que son amour en tirera quelque avantage. On sait ce qui arriva : dès son retour, il fut conduit à Napoléon, qui s'essayait à son rôle nouveau de souverain constitutionnel, et, gagné par ses promesses, il consentit à rédiger l'*Acte additionnel aux constitutions de l'empire:* cet ardent ennemi de l'empereur était nommé, le 17 avril, conseiller d'état par l'empereur. L'amour, qui devait mettre de l'unité dans sa vie, n'avait fait qu'y introduire une incohérence de plus.

On a vu plus haut que Sainte-Beuve, parlant des *Lettres à Mme Récamier*, semblait annoncer d'avance « qu'elles contenaient mille choses vives et spirituelles. » Ces mots n'en donnent pas une idée juste : on y trouve sans doute beaucoup de vivacité, mais assez peu d'esprit. Benjamin Constant en avait assurément plus que personne (1); mais ici il n'est pas assez calme, assez maître de lui pour le montrer. Il appartient tout entier à un seul sentiment qui étouffe et éteint le reste. Le reproche le plus grave qu'on puisse faire à ses lettres, c'est qu'elles sont monotones : les mêmes idées y reviennent sans cesse, et quelquefois les mêmes expressions. La situation n'ayant pas changé pendant dix-huit mois, le ton non plus ne change guère; le découragement et l'espérance, la violence et la douceur s'y succèdent avec une régularité qui ôte beaucoup à l'imprévu et à l'intérêt de la lecture. Mais c'est précisément cette monotonie qui prouve la parfaite sincérité de l'auteur. Une affection moins occupée d'elle seule et moins exclusive se serait exprimée avec plus de variété. Elle aurait regardé davantage autour d'elle et tiré des événemens dramatiques qui se passaient alors

(1) « On a souvent dit de Benjamin Constant que c'était peut-être l'homme qui avait eu le plus d'esprit depuis Voltaire. » (Sainte-Beuve.)

quelques tableaux piquans, quelques récits curieux; mais il n'a les yeux fixés que sur celle qu'il aime; comme il le répète sans cesse, elle existe seule pour lui, et tout n'existe que par elle. On peut dire que, dans ses lettres, l'esprit ne commence à se montrer que quand l'amour déménage. Il est déjà fort refroidi lorsque, reprenant ce ton de persiflage qui lui était habituel, il écrit à Mme Récamier « qu'il tuera tous les hommes au-dessous de cinquante ans qui approcheront de la rue Basse-du-Rempart, d'un côté du n° 10 et, de l'autre, du n° 60. » Il était tout à fait guéri quand il lui disait, en lui rappelant les visites qu'ils faisaient ensemble à Mme de Krüdner et leur période commune de mysticité : « Où en êtes-vous avec le ciel? J'ai fait ce que j'ai pu pour vous y pousser, faute de mieux. Vous êtes si entourée que ce n'est que là que je pouvais espérer un tête-à-tête. »

N'est-il pas naturel qu'à ce moment, quand il eut recouvré toute sa raison et tout son esprit, il n'ait pas tout à fait parlé de Mme Récamier comme il faisait quelques mois avant, pendant la fièvre? J'ai grand'-peine à comprendre que ces différences aient autant choqué Sainte-Beuve et qu'un homme qui connaissait si bien le cœur humain paraisse si étonné « qu'on ne soit pas le même *avant qu'après*, quand on désire et quand on a cessé d'espérer. » Ces grandes passions, surtout lorsqu'elles n'ont pas été tout à fait satisfaites, ont quelquefois des lendemains amers. La rancune remplace l'illusion ; on est aveugle avant, on devient injuste après : c'est la règle. Benjamin Constant a fait comme les autres; faut-il en être surpris? Il écrivait à Mme Récamier, au début de leur liaison : « N'êtes-vous pas ce que la nature a créé de plus beau, de plus séduisant, de plus enchanteur dans chaque regard, dans chaque mot que vous dites? Y a-t-il une femme qui réunisse à tant de charmes cet esprit si fin, cette gaîté si naïve et si piquante, cet instinct admirable de tout ce qui est noble et pur? Vous planez au milieu de tout ce qui vous entoure, modèle de grâce et de délicatesse, et d'une raison qui étonne par sa justesse et qui captive par la bonté qui l'adoucit. » Ce sont là des propos d'amoureux; évidemment ce ton lyrique ne pouvait pas se soutenir jusqu'à la fin. Il n'y a que la beauté de Mme Récamier, « cette beauté d'ange et de pensionnaire, » qui ait toujours fait sur lui les mêmes impressions ; il n'a jamais cessé d'en parler avec enthousiasme. Au mois de septembre 1815, quand tout était presque fini entre eux, il lui écrivait : « Je m'acquitte avec un peu d'embarras d'une commission que Mme de Krüdner vient de me donner. Elle vous supplie de venir la moins belle que vous pourrez. Elle dit que vous éblouissez tout le monde, et que, par là, toutes les âmes sont troublées et toutes les attentions impossibles. Vous ne pouvez pas déposer votre charme, mais ne le rehaussez pas. » Mais on voit qu'au même moment il rabat beaucoup des autres éloges qu'il avait

d'abord faits d'elle. Il lui arrive de lui parler avec une rudesse singulière : « Savez-vous que, quand je considère le profit qu'ont retiré plusieurs personnes de m'avoir aimé, je trouve que vous avez fort bien fait de n'en pas vouloir. Je vous en féliciterais davantage si cela vous avait plus coûté. Le seul tort que vous avez, c'est d'avoir voulu vous faire aimer de moi par je ne sais quelle lubie qui ne vous a duré que cinq jours. Je vous en parle sans rancune, parce que la douleur du cœur, la seule que je redoute, est passée. Mais vous m'avez fait un mal véritable et sans remède. » Quand le charme est rompu, il voit avec une perspicacité cruelle ce qui manquait de bonheur solide à la vie si enviée, si heureuse en apparence de Mme Récamier, et lui prédit durement la tristesse de ses dernières années : « Vous sentez le vide, lui dit-il, et il ne se remplira pas. Tout ce que les jouissances de l'amour-propre, l'empressement des hommages, le plaisir d'être entourée, l'amusement de la société, le sentiment d'être une femme à part, l'égale de tous les rangs, la première de tous les cercles où votre présence est une faveur, tout ce que tout cela peut donner, et, plus encore, le langage de l'amour qu'on vous prodigue, le charme des émotions passagères que ce langage vous cause, cette espèce de sensation agréable que vous éprouvez en vous approchant sans vouloir y céder, ce qui constitue l'irrésistible séduction de ce qu'on appelle votre coquetterie ; toutes ces choses vous sont connues, elles sont épuisées pour vous ; elles ne remplissent ni votre cœur ni votre vie. Vous en êtes fatiguée, et, quand vous voulez vous y borner, vous êtes fatiguée de vous-même. » Et ailleurs : « Je ne vous verrai probablement que quand le temps vous aura désarmée, et ce sera long. Mais je ferai toujours des vœux pour votre bonheur. Dans la ligne que vous suivez, vous n'en goûterez guère : on ne trouve que ce qu'on donne. » Cette amertume finit pourtant par s'adoucir. Tout s'éteint et s'use dans la vie, la colère comme l'amour, et il lui disait un mois avant de mourir : « En vous écrivant, ma vie s'embellit de souvenirs plus doux, et je vous dois de répandre sur mes derniers jours une teinte moins terne. »

En somme, la lecture de cette correspondance laisse une impression favorable à Benjamin Constant; il y paraît plus susceptible qu'on ne le croit d'ordinaire d'un sentiment profond et vrai. On s'attache à lui, on lui devient plus sympathique, on est porté à juger moins sévèrement sa conduite politique en voyant combien il a souffert. La publication de ses *Lettres à Mme Récamier* est donc un service véritable qu'on a rendu à sa mémoire.

GASTON BOISSIER.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 janvier 1882.

Jusqu'ici, ce qui s'est passé depuis l'avènement du nouveau ministère, depuis deux mois bien comptés, n'a été qu'un préliminaire, et, si l'on nous permet le mot, la préface d'une œuvre qui avait à se dessiner, à se dégager d'une certaine confusion. Tout s'est réduit, pendant ces deux mois, sans parler de la courte session de décembre, à quelques déclarations sommaires, à des arrangemens d'entrée au pouvoir, à des choix de personnel plus ou moins contestés, à des incertitudes d'opinion, à des explosions de surprise ou de mauvaise humeur et à des polémiques bruyantes. Aujourd'hui, la période des préliminaires est finie; c'est l'œuvre même, c'est l'action décisive qui va sérieusement commencer. C'est la vraie campagne qui s'engage avec l'ouverture du parlement, avec une chambre des députés qui n'a pas eu encore bien le temps de se reconnaître, un sénat qui vient d'être renouvelé et un ministère qui n'a pas décidément grandi depuis ces deux mois, qui, placé entre les deux assemblées, a sa politique à préciser et à expliquer, sa position et son ascendant à reconquérir. Il n'y a plus à reculer désormais. Idées de gouvernement, programme de revision constitutionnelle, réformes administratives, militaires ou financières, tout doit se traduire en projets et en votes. Le chef du cabinet, M. Gambetta, réussira-t-il à se débarrasser des interpellations qui l'attendent, à faire accepter la revision constitutionnelle telle qu'il la comprend, à dominer ses adversaires, à rallier ses amis récalcitrans, à sortir victorieusement, en un mot, des confusions amassées autour de lui? N'aura-t-il, au contraire, passé au ministère que pour ajouter en deux mois un chapitre de plus à cette éternelle histoire de la grandeur et de la décadence d'un prétendant ambitieux et déçu? C'est là vraiment la question qui s'agite dans les conversations, dans les polémiques de tous les jours, en attendant qu'elle soit débattue et tranchée à la pleine lumière des débats

parlementaires qui vont s'ouvrir. La situation est, certes, curieuse à observer, et elle est surtout étrange par le genre de difficultés que M. le président du conseil est arrivé si vite à se créer, par la nature de l'opposition qu'il rencontre, par les incohérences de partis qui se dévoilent, par les conséquences que peut avoir le dénoûment, quel qu'il soit, des prochaines luttes du parlement.

Cette situation difficile et extrême qui apparaît aujourd'hui, c'est assurément M. le président du conseil qui a le premier contribué à la créer et qui n'a pas tardé à l'aggraver par son humeur dominatrice, par ses habitudes de prépotence personnelle. La première faute de M. Gambetta a été dans la manière dont il a formé son cabinet, et s'il a composé son cabinet comme il l'a fait, c'est qu'il a cru manifestement que sa présence au pouvoir, son nom, son importance, répondaient à tout. Il était président du conseil, le reste importait peu, ce n'était plus qu'un détail insignifiant. Il s'est passé la fantaisie de satisfaire des amitiés, de multiplier les ministères en déplaçant les services, de donner la marine à M. Gougeard, les finances à M. Allain-Targé, qui plie sous le fardeau, les cultes à un ennemi de tous les cultes, M. Paul Bert, qui a entrepris de compléter le concordat en le détruisant. C'était montrer du premier coup la plus singulière défaillance de sens politique. M. le président du conseil, il est vrai, a cru rétablir un certain équilibre et rehausser son gouvernement en allant chercher dans tous les camps des hommes de mérite pour les plus hautes fonctions. Il n'a pas craint d'appeler M. le général de Miribel au poste de chef d'état-major de l'armée, d'envoyer M. de Chaudordy comme ambassadeur à Saint-Pétersbourg, de placer M. Weiss à la direction politique des affaires étrangères, et il y avait certes quelque courage dans ces choix. Si cette distribution des fonctions de l'état eût été le résultat d'une politique pratiquée avec suite, avec une impartiale élévation d'esprit, elle aurait eu, sans nul doute, une sérieuse et rassurante signification. Malheureusement, il est trop clair que ce n'était là encore qu'une fantaisie, et M. le président du conseil en est bientôt arrivé à ne contenter personne. Il n'a sûrement pas désintéressé les esprits libéraux qui auraient pu être satisfaits de le voir suivre une politique d'intelligente impartialité, et il n'a réussi qu'à indisposer, à irriter nombre de ses amis qui, pour le coup, se sont crus positivement trahis en voyant des fonctions dérobées aux républicains.

Ce n'est pas tout, et ce n'est même pas la faute la plus sérieuse de M. le président du conseil. L'erreur la plus grave de M. Gambetta a été de croire qu'il pouvait sans danger porter au gouvernement les idées, les procédés, la politique du chef d'opposition, qu'il n'avait qu'à parler pour faire accepter notamment et la réforme du sénat et le rétablissement du scrutin de liste, et tout ce qu'il avait inscrit dans ses programmes. Il n'a pas eu le courage de reconnaître que ce qu'il avait

de mieux à faire pour le moment, c'était de gouverner le mieux possible, de ne rien précipiter et d'attendre tout au moins les élections sénatoriales qui allaient s'accomplir. Il s'est cru engagé, et il a voulu marcher quand même. Qu'est-il arrivé? Les élections se sont faites, et la revision, que rien ne nécessitait avant le 8 janvier, paraît plus que jamais sans objet aujourd'hui; elle n'est qu'une fantaisie de plus. M. Gambetta se donne l'air de vouloir réformer le sénat au moment même où le jeu naturel des institutions lui donne une majorité au Luxembourg et atteste l'inutilité de la revision. Avec le scrutin de liste qu'il veut à tout prix inscrire dans la constitution, il semble, d'un autre côté, se préparer une arme, suspendre la menace d'une dissolution éventuelle sur une chambre des députés qui a été élue par le scrutin d'arrondissement, qui est à peine née d'hier et qui n'a pas envie de mourir. Ses réformes, que rien ne motivait, ni un intérêt public, ni même un intérêt de parti bien entendu, ne sont point des réformes: ce sont des changemens inutiles ou peut-être dangereux, imaginés, suggérés par l'esprit de mobilité bien plus que par un esprit sérieusement politique. M. le président du conseil, en tout cela, n'a point agi en homme de gouvernement; il est resté un chef d'opposition, un agitateur marchant à l'aventure sans s'inquiéter de la réalité des choses, allant sans le vouloir et sans y songer au-devant de ces résistances, de ces difficultés qu'il voit s'élever autour de lui, qui deviennent aujourd'hui un de ses embarras et une de ses faiblesses.

Oui sans doute, depuis deux mois, M. Gambetta a passablement gaspillé sa fortune ministérielle et son crédit par ce qu'il a fait ou par ce qu'il n'a pas fait. Il n'a pas été l'homme de gouvernement qu'on attendait: il s'est montré à la fois présomptueux et indécis. Il a imprudemment soulevé des problèmes qu'il pouvait se dispenser de remuer et qu'il n'est pas sûr de résoudre avec avantage. Loin d'étendre son influence, il a fini au contraire par exciter une certaine impatience un peu dans tous les camps. On ne sait plus quelle est sa politique, on ne sait pas où il va et où il nous conduit, — c'est le mot répété tous les jours. Soit, M. Gambetta a jusqu'ici médiocrement usé du pouvoir; mais enfin, il faut être juste, il n'est pas le seul auteur de l'état présent des choses, de cette sorte de crise indéfinissable où l'on se débat aujourd'hui, et, pour des spectateurs désintéressés, les lamentations des républicains qui accusent maintenant leur chef, qui menacent de se tourner contre lui, sont tout au moins curieuses. Qu'on parle sans détour; pour ces adversaires d'un nouveau genre, le crime du chef du cabinet est justement peut-être ce qu'il a fait de mieux. Ce qu'on ne peut lui pardonner, c'est d'avoir eu le courage de se dégager pour un moment des préjugés exclusifs de parti et d'avoir osé choisir pour de grandes positions des hommes réputés suspects. Voilà le terrible grief! C'est depuis cette nomination de M. de Miribel, de M. de Chaudordy, de

M. Weiss, que la guerre a commencé, pour s'envenimer et se compliquer de jour en jour. Après tout cependant ce n'est qu'un incident qui n'a pas mis la paix publique en péril! Sauf cela, est-ce que la plupart des républicains qui se montrent si animés aujourd'hui contre le ministère n'ont pas leur responsabilité dans la politique, même dans quelques-uns des actes de M. le président du conseil? Est-ce qu'ils n'ont pas été les premiers à pousser M. Gambetta au pouvoir, à le représenter comme le ministre nécessaire, presque providentiel de la république? Ils l'ont encouragé et suivi jusque dans ses entraînemens et dans ses fautes. Ils ont maintenant l'air de se plaindre d'une revision constitutionnelle qui aurait pu être évitée, qu'ils commencent à juger inutile ou prématurée; ils oublient seulement que cette revision, ils l'ont acceptée, ils l'ont inscrite dans leurs programmes électoraux, comme s'ils l'approuvaient; et ils ont sanctionné depuis par leurs votes les déclarations ministérielles qui leur promettaient la réforme du sénat. Ils semblent tout surpris que le chef du cabinet se montre résolu à faire passer le scrutin de liste dans la constitution réformée; mais qui donc a pu se méprendre un seul instant et ne pas voir que c'était là le principal, sinon l'unique objet de M. le président du conseil? Il y a deux mois que, sans rien savoir, nous avons dit nous-même que M. Gambetta donnerait probablement tout le reste de la revision pour le scrutin de liste, et il est au moins étrange que des hommes de parlement aient l'air de ne pas se douter de ce qu'ils font, qu'ils paraissent s'ébahir d'une proposition à laquelle ils devaient être préparés. S'ils désapprouvaient cette politique de la revision et du scrutin de liste, qui est assurément plus grave par sa portée et par ses conséquences que la nomination de M. de Miribel, ils n'avaient qu'à le déclarer nettement d'avance; ils n'avaient qu'à unir leurs efforts à ceux des libéraux, des modérés républicains qui ont refusé de s'engager, qui ont protesté dès le premier jour par leurs réserves. S'ils avaient agi ainsi en hommes sérieux, ils auraient, selon toute apparence, découragé le gouvernement; ils l'auraient vraisemblablement arrêté dans la voie scabreuse où il allait s'aventurer.

Les républicains qui gémissent aujourd'hui et récriminent contre le chef du cabinet n'en ont rien fait. Ils ont accepté d'être les complices d'une politique certes peu rassurante. Ils ont laissé se préparer sous leurs yeux des réformes constitutionnelles que le gouvernement a l'intention de limiter, nous le voulons bien, mais qui, en définitive, peuvent dépasser toutes les prévisions, le jour où un congrès souverain se trouvera réuni. Ils ont tout laissé faire de peur de paraître résister à un prétendu progrès démocratique, et la conséquence, la voilà : c'est une situation extrême où tout est poussé à bout, où il faut absolument que quelqu'un se soumette ou se démette encore une fois. Au point où en sont les choses, l'alternative est aussi nette qu'inquié-

tante. Si, malgré des mouvemens évidens de mauvaise humeur et des velléités de résistance, la majorité se décide à tout accepter, le scrutin de liste comme tout le reste, c'est le parlement qui se soumet, et on ne voit pas bien comment, en dépit de toutes les promesses, on pourrait éviter une dissolution prochaine, une réélection des deux chambres dans les conditions nouvelles. Si la majorité, piquée dans son orgueil, se laisse aller à la résistance, refuse d'inscrire le scrutin de liste dans la constitution, c'est M. le président du conseil qui se déclare obligé de se retirer. Il ne dissimule pas qu'il attache sa fortune ministérielle à ces projets de revision portés aujourd'hui même à la chambre, qu'il est prêt à abandonner le pouvoir si on lui refuse ce qu'il demande comme un acte de confiance. Il se démettra, et il est trop clair qu'un nouveau ministère n'aurait pas une existence facile avec M. Gambetta redevenu chef de parti dans la chambre, retrouvant dans l'opposition la popularité et l'ascendant. Que M. le président du conseil se retire ou que la chambre se soumette, dans les deux cas c'est la chance de crises nouvelles dont la France n'avait certes pas besoin, qu'elle ne demandait pas, fût-ce pour avoir cette réforme constitutionnelle et ce scrutin de liste, qui l'ont laissée, jusqu'ici, il faut l'avouer, assez indifférente.

Mieux eût valu, assurément, détourner du pays ces chances de crises souvent périlleuses, tout au moins fatigantes, et rien n'eût été plus facile s'il y avait eu plus d'esprit politique dans la chambre, si le gouvernement, à son tour, avait montré plus de maturité, plus d'empire sur lui-même. Qu'y avait-il de plus simple que la position de M. Gambetta au moment où il est arrivé au pouvoir? On attendait trop de lui, c'est possible, et c'est toujours un danger d'éveiller des espérances qu'on ne peut satisfaire, d'avoir autour de soi une certaine opinion factice qui s'attend à de l'imprévu. M. le président du conseil, dans tous les cas, entrait au gouvernement avec une mesure suffisante d'autorité et de crédit pour rester maître de ses résolutions. Il n'avait qu'à former un ministère plus sérieux d'abord, à laisser provisoirement sommeiller toutes ces questions constitutionnelles qu'aucune nécessité pressante n'imposait, et à rester le chef actif, sérieux d'un gouvernement occupé des affaires qui intéressent le pays, des finances, des traités de commerce qui sont en suspens, de l'armée qui attend une réorganisation, une direction. Avec cela M. le président du conseil aurait eu peut-être là une existence ministérielle moins retentissante; il aurait pu durer, puisqu'il avait une majorité dans les deux chambres, et pour un homme politique sérieux, c'est quelque chose de durer, de ne pas passer comme un ouragan aux affaires, de ne pas s'exposer à se voir emporté dans une bourrasque après deux mois. Avant de s'engager dans ses grandes aventures, M. Gambetta, pour son propre intérêt, aurait mieux fait de méditer ce que M. Guizot disait, il y a bien longtemps déjà : « Pour se faire pardonner le pou-

voir, il faut le garder assez longtemps; de petites et fréquentes vicissitudes, dans une grande situation, ont pour la masse des spectateurs quelque chose de déplaisant et presque d'ennuyeux. Elles diminuent celui qui les accepte quand elles ne le décrient pas. » Malheureusement, à voir tout ce qui se passe encore aujourd'hui, ces agitations, ces incohérences, ces conflits entre le chef du cabinet et les partis surexcités, on est plus que jamais tenté de se demander si les républicains, ceux qui se donnent pour des républicains privilégiés, ne portent pas en eux-mêmes une sorte d'inaptitude à durer, à exercer un gouvernement régulier.

C'est leur faiblesse et leur malheur : ils sont toujours les premiers à ébranler le régime de leur choix, à recommencer les agitations quand la république paraît s'asseoir. Ils parlent sans cesse de faire un gouvernement, de former un parti de gouvernement, et ils sont toujours prêts à favoriser ce qui détruirait tous les gouvernemens. L'instabilité constitutionnelle les attire. Ils ne peuvent se défendre d'un certain goût pour les incidens anarchiques, pour tout ce qui met la désorganisation dans les services publics, dans l'armée, dans la magistrature, dans les finances, et les ministres qu'ils chargent de les représenter au pouvoir craignent par-dessus tout de paraître résister à leur parti. On vient bien de le voir encore une fois dans les récentes élections sénatoriales à propos de cette candidature de M. le commandant Labordère, qui a été imaginée par les radicaux et sur laquelle le gouvernement n'a pas osé avoir une opinion. M. Labordère a donc été élu sénateur par les Parisiens, qui ne manquent jamais une si belle occasion. Il a été élu après avoir quitté son régiment pour venir faire des discours dans les réunions publiques, après s'être laissé représenter comme le candidat de la protestation contre les chefs de l'armée, comme le modèle du soldat refusant au besoin d'obéir. Il ne sera sûrement pas, d'après ce qu'il a dit et écrit, un savant législateur de plus; il reste un spécimen de l'esprit de désorganisation militaire, un triste produit de l'invasion de la politique dans l'armée. Il reste à savoir ce que peut être ce sénateur radical aux quatre galons, dans un régiment où il ne semble pas qu'il ait encore cessé de compter, et comme il n'y a pas deux mesures, ce qui est vrai de M. Labordère l'est tout aussi bien de M. le gouverneur de Saint-Cyr, qui, lui aussi, a été élu sénateur. La candidature de M. le commandant du premier bataillon de l'armée française a fait moins de bruit, il est vrai; elle ne s'est pas présentée comme une protestation contre d'autres chefs militaires. Ce n'est pas moins l'acte d'un officier quittant son service pour courir les chances électorales, s'enrôlant dans un parti, souscrivant à des programmes, et allant chercher dans un scrutin le droit de contrôler et de juger le premier de ses supérieurs, le chef de l'armée lui-même. Si M. le gouverneur de Saint-Cyr, qui ne s'était pas révélé comme un

personnage politique, avait une vocation parlementaire si marquée, que ne quittait-il d'abord l'école, dont la direction nécessite une application de tous les instans? Quelle est aujourd'hui sa position? quelle autorité peut-il avoir pour recommander à des jeunes gens qui seront demain des officiers de ne pas s'occuper de politique, de ne point aller aux messes royalistes ou aux banquets radicaux? Franchement tout cela est du désordre. Que des chefs militaires vieillis dans l'armée entrent dans une assemblée, rien de mieux, ils sont une lumière et un conseil. Des officiers en activité doivent rester à leur service, ou ils n'ont qu'à donner leur démission, et M. le ministre de la guerre serait dans son rôle en rappelant ce devoir à ceux qui seraient tentés de l'oublier.

Oh! assurément, à l'heure où nous sommes, il y aurait beaucoup à faire pour revenir à de plus saines traditions, et M. le comte d'Haussonville, dans la brochure qu'il vient de publier sous le titre d'*un Programme de gouvernement*, peut justement poser cette question : « Où sommes-nous et qu'y aurait-il à faire? » M. d'Haussonville, dans ces pages instructives, énumère avec autant de droiture que de netteté toutes les déviations qui se sont accomplies depuis quelque temps dans la politique extérieure, dans la politique intérieure, dans les finances, et il en conclut naturellement qu'il faudrait s'arrêter, qu'il faudrait revenir au patriotique programme des premières années qui ont suivi les désastres de la France. C'est une œuvre laborieuse, difficile sans doute, digne cependant de tenter tous les esprits libéraux et modérés dévoués à leur pays sous la république comme sous tout autre régime.

.

Les affaires de l'Europe, de leur côté, ne sont certes pas à l'abri des accidens. Ce que l'année nouvelle réserve de surprises à l'Orient comme à l'Occident, on ne le sait pas, et ce qu'il y a de plus simple, de plus pratique pour la diplomatie, c'est de tâcher de faire face aux incidens à mesure qu'ils surgissent, ou de les prévenir quand c'est encore possible. L'Angleterre et la France auront elles réussi à prévenir des complications par l'acte significatif qu'elles viennent d'accomplir d'un commun accord à Alexandrie? Ce qui est certain, c'est que l'Égypte est pour le moment un des points de l'Orient où les surprises sont redevenues possibles, et que les deux puissances engagées par des intérêts égaux, par le contrôle qu'elles exercent en commun, ont voulu prendre leurs précautions à temps et à propos contre l'imprévu.

Voici déjà quelque temps, à vrai dire, que ces affaires égyptiennes menacent de devenir une difficulté des plus graves. Elles sont entrées dans une phase aussi confuse que périlleuse par cette insurrection militaire qui s'est reproduite à plusieurs reprises et qui, en fin de compte, il y a quelques mois, s'est imposée au pouvoir affaibli du nouveau khédive, Tewfik-Pacha. Quelques colonels, dont le principal, Arabi-Bey, est un aventurier aussi résolu qu'ambitieux, ont réussi à

établir une sorte d'influence soldatesque en se donnant pour les représentans et les porte-drapeaux de ce qu'ils appellent le « parti national. » Un moment on a cru obtenir des chefs une apparence de soumission en leur accordant une partie de ce qu'ils demandaient, en appelant au pouvoir Cherif-Pacha, en convoquant une assemblée des notables, qui est depuis quelques semaines réunie au Caire. Le fait est que la sédition est restée organisée, toujours menaçante, et, récemment encore, un journal anglais publiait une lettre qui ne venait pas précisément, comme on l'a dit d'abord, du chef le plus entreprenant de l'insurrection, d'Arabi-Bey lui-même, mais qui était du moins la traduction fidèle de ses idées, l'exposé des revendications du « parti national. » Chose importante! dans le programme, les intérêts du parti national « restaient confiés à l'armée, seule puissance dans le pays qui puisse et qui veuille protéger les libertés naissantes... » Tant que les notables n'auront pas fait leur œuvre d'affranchissement, « les chefs militaires continueront à faire leur devoir de tuteurs armés du peuple sans armes... » Voilà qui est clair et ce qu'il y a de plus caractéristique, c'est que, depuis, le chef des « tuteurs armés du peuple, » Arabi-Bey lui-même, a été appelé comme sous-secrétaire d'état au ministère de la guerre. En d'autres termes, c'est la sédition militaire prenant possession du pouvoir, dominant jusqu'au bout le faible vice-roi et se chargeant sans doute aussi de conduire l'assemblée des notables en sa qualité de guide et de tutrice du « parti national. » C'est plus ou moins le rétablissement d'une sorte de domination des mameluks à Alexandrie et au Caire. Le gouvernement égyptien s'est hâté sans doute de faire dire en Europe qu'il n'y avait rien de grave, que toutes les difficultés étaient écartées. Il est malheureusement trop clair qu'avec tout cela, l'Égypte reste livrée à toutes les chances de troubles intérieurs, et les troubles intérieurs de l'Égypte ont cela d'inquiétant qu'ils appellent les complications extérieures; ils ont pour conséquence l'intervention avouée ou déguisée de tous ceux qui ont un intérêt dans les affaires de cette partie de l'Orient, — à commencer par la Porte elle-même.

La Porte n'a pas tant tardé à tourner ses regards vers Alexandrie. Ce n'est point d'aujourd'hui qu'elle cherche le moyen d'attester d'une façon plus directe son droit de suzeraineté, de ressaisir une autorité plus complète sur l'ancien pachalik de Mehemet-Ali. Rejetée des Balkans, elle croit trouver des dédommagemens au Caire, et dans les nouveaux conseils turcs, ce n'est là encore qu'une partie de l'action que la Porte voudrait pouvoir nouer dans tout le monde musulman, à Tunis indirectement, à Tripoli et ailleurs. C'est vraisemblablement avec l'espoir de trouver à Berlin un certain appui pour ses projets que le sultan envoyait récemment une ambassade extraordinaire et qu'il introduit de plus en plus les influences allemandes, les fonctionnaires

allemands dans l'administration militaire, financière de son empire. Des agitations nouvelles en Égypte lui sembleraient une occasion favorable pour des interventions qu'il désire, que la diplomatie ottomane a essayé plus d'une fois de faire accepter. Ce que la Turquie n'a pas obtenu jusqu'ici, elle ne désespère pas de l'obtenir si les circonstances devenaient plus pressantes, et le gouvernement de la Porte n'est point d'ailleurs le seul qui se soit inquiété dans ces derniers temps de ce qui se passe au Caire. Il n'est point douteux que d'autres cabinets du continent se sont préoccupés de l'état précaire de l'Égypte, du danger des insurrections militaires, de la faiblesse du khédive. On dit même que, dans certaines chancelleries, on aurait eu la pensée de provoquer une négociation entre tous les gouvernemens, de faire appel à une délibération européenne. C'est là justement, sans doute ce qui a décidé la France et l'Angleterre, qui sont plus engagées que toutes les autres puissances dans ces affaires égyptiennes, qui ont des intérêts plus directs à sauvegarder, et dont le protectorat après tout existe déjà sous la forme d'un contrôle financier reconnu. L'Angleterre et la France, on le comprend, ont tenu à devancer toute tentative de la Porte ou des autres cabinets en même temps qu'elles ont voulu donner un avertissement salutaire aux agitateurs, aux chefs de mouvemens militaires qui pourraient essayer de faire des révolutions dans la vallée du Nil. C'est, en définitive, le sens de la communication diplomatique par laquelle les cabinets de Londres et de Paris ont officiellement informé le khédive qu'ils étaient prêts à l'appuyer contre les difficultés de nature à entraver la marche des affaires publiques, qu'ils ne reconnaissaient pour l'Égypte que le régime consacré par les firmans des sultans, accepté par les puissances européennes. Au demeurant, c'est une déclaration toute conservatoire, la confirmation pure et simple de ce qui existe, et les autres cabinets ne peuvent demander rien de plus.

La question ne risquerait de se compliquer que si le dernier acte de la diplomatie anglo-française restait sans effet et si la situation intérieure de l'Égypte s'aggravait assez pour qu'une intervention plus directe, plus décisive, devînt nécessaire. La note délibérée entre Paris et Londres semblerait indiquer que les deux cabinets ont tout prévu, que les périls intérieurs ou extérieurs auxquels le khédive pourrait être exposé « trouveraient la France et l'Angleterre unies pour y faire face. » En d'autres termes, la force appuierait au besoin la démonstration diplomatique. Ce serait assurément un acte qui aurait ses inconvéniens, auquel on ne se décidera sans doute qu'à la dernière extrémité; mais, dans ce cas même, dût-il se produire, l'intervention des deux puissances serait nécessairement combinée de telle façon qu'elle offrirait toute garantie à l'Europe, qu'elle n'aurait d'autre objet que l'indépendance de l'Égypte dans les conditions où elle a été

constituée. Ce qu'il y a de rassurant et d'utile provisoirement dans cette affaire, c'est l'entente de la France et de l'Angleterre, entente qui est toute diplomatique jusqu'ici, mais qui pourrait prendre un autre caractère; et si les deux cabinets ont pu se mettre d'accord sur une question toujours délicate, pourquoi n'arriveraient-ils pas à s'entendre dans cette négociation d'un traité de commerce qui paraît avoir moins de chances que la négociation au sujet de l'Égypte? Les journaux anglais sont souvent pleins de vaines récriminations; les journaux français, de leur côté, répondent par d'autres récriminations. Ce n'est point, à coup sûr, le meilleur moyen d'aider les gouvernemens. Est-ce qu'entre deux nations comme la France et l'Angleterre, il n'y a pas assez d'intérêts communs pour créer une intelligence permanente, pour maintenir ou faire revivre cette alliance occidentale, qui a eu ses beaux jours, qui serait pour la paix de l'Europe une garantie plus efficace que toutes les alliances essayées et abandonnées tour à tour?

Le grand maître des alliances en Europe, M. de Bismarck, semble depuis quelque temps assez mystérieux, assez silencieux dans sa diplomatie. Il n'est pas inactif, il laisse ses combinaisons se développer d'elles-mêmes dans une situation générale qui est en partie son œuvre. Son unique pensée, on le voit bien, est de se servir de tout, de multiplier pour ainsi dire les défenses autour de l'empire qu'il a créé, et dans cette tâche nouvelle qu'il poursuit depuis quelques années, il déploie plus de ressources que dans les premières phases de sa carrière de conquérant. Ce qu'il a gagné avec une audace de joueur, il s'occupe à le mettre en sûreté par tous les calculs d'une savante et forte diplomatie que les scrupules n'embarrassent pas. Est-il aussi habile ou sera-t-il aussi heureux dans la politique intérieure qu'il prétend appliquer en Allemagne? C'est une question qu'on est tenté de se faire toutes les fois qu'on voit ce puissant et indomptable esprit soulever des problèmes presque insolubles ou se créer des difficultés contre lesquelles bien d'autres se sont brisés. Pendant quelques années, tant qu'il a cru y trouver un avantage pour sa politique du moment, il s'est servi des libéraux; aujourd'hui, soit par un réveil de son vieux naturel, soit par crainte des propagandes révolutionnaires, il revient à tout un système coordonné de réaction, et comme pour mieux attester ce retour, le voilà renouvelant à l'improviste une manifestation qui ramène brusquement à ce qu'on appelle « l'époque des conflits, » à ces années 1862, 1863 où il entrait en lutte ouverte contre le parlement prussien. Il n'a jamais été très tendre pour les parlemens, le terrible chancelier; il les a supportés quelquefois, quand ils étaient de son avis; d'habitude, il les traite lestement, et il vient de le prouver une fois de plus par le rescrit impérial et royal qui a paru aux premiers jours de l'année, qui n'est en définitive qu'une déclaration de guerre

au pouvoir des assemblées. L'empereur Guillaume, sous le contre-seing du chancelier, dit hautement son fait au pouvoir parlementaire, qu'il veut ramener à un rôle modeste. Le souverain n'hésite pas à avertir encore une fois les chambres que seul il règne et il gouverne, que tout ce que fait le gouvernement émane de lui et que, si ses actes sont contresignés par un membre du cabinet, cela n'implique nullement une responsabilité ministérielle de nature à éclipser la personne royale. En d'autres termes, l'empereur réclame pour la couronne un pouvoir à peu près absolu, laissant aux chambres le droit de donner des conseils ou de prononcer des discours, et chemin faisant il rappelle à tous les fonctionnaires, députés ou autres, qu'ils doivent leur concours au gouvernement dans tous les cas, particulièrement dans les élections. C'est certainement la plus hautaine revendication d'autorité qui ait été faite depuis longtemps, et il est à remarquer que le roi Guillaume, en paraissant s'adresser aux chambres prussiennes, s'adresse aussi en réalité au parlement de l'empire. Avec cette interprétation de la constitution, si elle est acceptée, il faut convenir que les assemblées n'ont plus qu'une existence médiocre en Allemagne.

Ce qu'il y a de plus curieux, c'est qu'on ne voit pas bien ce qui a pu motiver cet éclat du dernier rescrit impérial. Il peut y avoir dans les chambres des difficultés, des discussions plus ou moins laborieuses, et même, si l'on veut, des votes repoussant quelques-uns des projets du gouvernement; il n'y a pas de conflit sérieux, et aucune circonstance récente n'a pu exciter les ombrages du pouvoir souverain. Ce n'est cependant pas sans raison que M. de Bismarck a pu conseiller le dernier rescrit, et le plus vraisemblable est que le chancelier, mécontent des résistances qu'il rencontre, a voulu être armé d'avance pour une prochaine dissolution du parlement. Les dernières élections, qui ne datent que de quelques mois, ne lui ont pas donné l'appui qu'il désirait, et il veut absolument une majorité dévouée pour voter ses lois économiques et sociales, ses mesures de pacification religieuse, tout ce qui résume sa nouvelle politique conservatrice. Évidemment, il paraît décidé à recourir aux élections, et il n'a jamais caché, d'ailleurs, qu'il se croyait le droit de dissoudre le parlement jusqu'à ce qu'il eût sa majorité! C'est un jeu d'homme puissant, popularisé par le succès, reconnu nécessaire; il reste à savoir si ce jeu ne risque pas d'être un jour ou l'autre meurtrier pour celui qui se le permet et pour la monarchie elle-même.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

La première quinzaine de 1882 a vu s'accomplir une œuvre de salut pour le marché français. La spéculation, en multipliant les exagérations pendant tout le second semestre de l'année qui vient de se clore, avait inspiré les plus légitimes inquiétudes. En dépit de la cherté croissante de l'argent et de l'élévation anormale des taux de report, elle avait porté certaines valeurs à des prix que ne pouvaient justifier ni la situation présente, ni les perspectives les plus brillantes de l'avenir. Tous les calculs fondés sur l'abaissement du loyer des capitaux et sur le changement naturel et logique du taux de capitalisation des titres mobiliers, se trouvaient faussés; car la hausse continue des grandes valeurs se poursuivait, au moment même où les rentes, entraînées dans un courant contraire, subissaient une dépréciation de plus en plus large et où s'accusaient de toutes parts des symptômes d'un retour à un prix plus élevé de l'argent.

La comparaison des cours au 31 décembre 1882 avec ceux de la fin de 1881 faisait ressortir, avec une netteté saisissante, tout ce que ce double mouvement présentait d'illogique et d'irrégulier. En effet, tandis que certains titres avaient plus que doublé de prix, sans que la progression du revenu eût suivi un développement parallèle, les rentes françaises, les obligations des chemins de fer et du Crédit foncier, en un mot, les valeurs de premier ordre, à revenu fixe, avaient sensiblement baissé. Les capitalistes s'éloignaient des placemens sûrs pour se jeter dans la spéculation pure. La situation était devenue fort périlleuse en ce sens qu'il pouvait arriver un jour où les capitalistes reporteurs, effrayés de la hausse constante des valeurs à reporter et des risques qu'une chute soudaine pouvait faire encourir aux prêteurs, refuseraient leurs concours à la spéculation et obligeraient celle-ci à se liquider brusquement. Or chacun pouvait aisément prévoir que si la liquidation forcée surgissait à la suite d'un refus complet de crédit, elle devenait par cela même impossible. La liquidation de janvier n'a pas indiqué que ce péril fût encore imminent. Les reports se sont tenus à des taux très élevés, mais l'argent n'a pas fait défaut. La crise a éclaté cependant, et il faut se féliciter qu'elle ait pour ainsi dire devancé les prévisions ou les craintes; elle causera moins de ruines

et sera de moins longue durée ; elle ne laissera point derrière elle de traces ineffaçables et préparera pour les affaires, en 1882, un terrain infiniment plus solide et plus résistant.

La place de Paris aurait pu soutenir encore quelque temps l'allure singulière que lui avait fait prendre la spéculation. Mais, à Lyon, les folies commises depuis quelques mois avaient dépassé tout ce qu'il était possible de prévoir. Les bénéfices énormes réalisés avec les titres de l'Union générale et des sociétés de son groupe avaient grisé les Lyonnais. Ils ont voulu gagner plus encore et surtout plus vite, en se portant sur d'autres titres auxquels on prédisait la même fortune ; ils spéculaient sur le Suez, sur la Banque ottomane, sur le Crédit provincial et ses diverses créations, finalement sur la Banque de Lyon et de la Loire. On a vu les actions de cette société, à peine créées et libérées seulement de 125 francs, s'élever jusqu'à 1,500 et 1,600 francs. La Banque de Lyon et de la Loire voulut malheureusement suivre l'Union générale sur son terrain en Autriche ; elle pensa obtenir la concession d'une Banque maritime et en fit grand bruit. La concession ne venant pas, on crut à un sinistre, et les titres tombèrent au-dessous du pair.

Cet incident, qui aurait pu et dû rester isolé, a été l'occasion de la grande débâcle. Il ne fut question pendant tout un jour à Paris que du désastre de la place de Lyon ; on donnait le nombre des agens en déconfiture, on alignait les centaines de millions perdus par les spéculateurs lyonnais. Dès le lendemain, la vérité était connue ; la place de Lyon, fort éprouvée, il est vrai, n'était nullement le théâtre d'un cataclysme ; la Banque de Lyon et de la Loire elle-même se relevait rapidement. Mais le coup était porté ; la spéculation à la hausse à Paris s'était subitement décidée à vendre.

On a dit que le syndicat qui avait porté les actions de Suez à 2,500 fr. s'était dissous et que de ses débris s'était formé un syndicat à la baisse. On a dit qu'un établissement de crédit avait une position formidable à la hausse sur la Banque ottomane et que cette position était particulièrement visée par la haute banque. On a dit que les mêmes spéculateurs qui avaient si vainement coalisé leurs forces contre l'Union générale avaient saisi avec joie le prétexte de la crise lyonnaise pour écraser le marché de Paris, dans l'espérance que la ruine générale atteindrait l'Union par contre-coup.

Dans ce roman financier il peut y avoir un fond de vérité. Le fait saillant et capital, c'est que tous les spéculateurs, petits et grands, ont essayé à la fois de se liquider et que naturellement cette grande concurrence de ventes n'a pu que précipiter les cours. Les valeurs ont baissé en proportion des excès de hausse dont elles avaient été l'objet. Celles qui n'avaient pas subi depuis plusieurs mois de variations

importantes sur la cote ont été à peine atteintes. Le Suez est tombé de 3,450 à 2,700 environ, la Part civile de 2,750 à 2,000, la Délégation de 1,370 à 1,200, la Part de fondateur de 1,500 à 1,200.

L'Union générale, moins violemment frappée, a reculé de 2,900 à 2,800. Une baisse plus forte de ce titre eût singulièrement accru le désarroi du marché.

Les actions des Chemins étaient aussi cotées trop haut : les acheteurs se sont hâtés de rectifier eux-mêmes la cote en vendant jusqu'à ce que le Lyon eut été ramené de 1,825 à 1,750 et le Nord de 2,400 à 2,250.

Le Crédit foncier, qui vient d'être obligé, parce qu'il ne pouvait plus placer ses obligations au pair, d'abaisser le taux d'émission de ses titres, et d'élever dans une proportion correspondante le taux de ses prêts, a fléchi de 1,775 à 1,720.

La Banque de Paris et des Pays-Bas est revenue de 1,310 à 1,235, la Banque franco-égyptienne de 915 à 815, le Crédit lyonnais de 895 à 850, la Société générale de 845 à 830. La baisse sur tout ce groupe est due plutôt à l'absence de transactions et aux craintes de quelques acheteurs qu'à une surcharge d'engagemens à terme. Ces sociétés sont dans une situation de prospérité qui ne permet pas de croire à une accentuation bien sérieuse de la réaction qu'ont subie leurs titres.

Les valeurs qui se négocient à Londres et à Paris, comme le 5 pour 100 turc, la Banque ottomane, le Rio-Tinto ont vivement reculé. Aux cours actuels, la spéculation anglaise paraît disposée à reprendre ce que les acheteurs trop chargés de Paris jetteraient sur le marché.

Les cours du Gaz n'ont, pour ainsi dire, pas varié pendant la crise, et le syndicat qui a entrepris la hausse de l'action des Omnibus a pu, au milieu de la baisse générale, faire coter le cours de 2,000.

La situation tendue des principaux marchés financiers a donné l'idée de créer encore de nouvelles caisses de banques de reports destinées à faciliter les liquidations.

On annonce la très prochaine création d'un grand établissement de crédit de ce genre qui opérerait à la fois sur les marchés de Paris et de Lyon et aussi sur les principaux marchés étrangers.

Le directeur-gérant : C. Buloz.

L'ABBÉ CONSTANTIN

DERNIÈRE PARTIE (1)

VII.

Le lendemain matin, au retour de la manœuvre, Paul de Lavardens attendait Jean dans la cour du quartier. Il lui laissa à peine le temps de descendre de cheval... et dès qu'il le tint seul à seul :

— Raconte, lui dit-il, vite, ton dîner d'hier; raconte. Je les avais vues, moi, le matin. La petite conduisait quatre poneys noirs... et avec une crânerie!.. Je les ai saluées... As-tu parlé de moi? M'ont-elles reconnu? Quand me conduis-tu à Longueval? Mais réponds-moi, réponds-moi donc!

— Répondre! répondre!.. A quelle question d'abord?

— A la dernière.

— Quand je te conduirai à Longueval?

— Oui.

— Eh bien! dans une dizaine de jours. Elles ne veulent voir personne en ce moment.

— Alors tu ne retourneras à Longueval que dans une dizaine de jours?

— Oh! moi, j'y retourne aujourd'hui à quatre heures. Mais, moi, je ne compte pas. Jean Reynaud, le filleul du curé!.. Voilà pourquoi j'ai pénétré si facilement dans la confiance de ces deux char-

(1) Voyez la *Revue* des 1er et 15 janvier.

mantes femmes; je me suis présenté sous le patronage et avec la garantie de l'église... Et puis on a découvert que je pouvais rendre de petits services; je connais très bien le pays; on va m'utiliser comme guide... Enfin, je ne suis personne, moi, tandis que toi, comte Paul de Lavardens, toi, tu es quelqu'un! Aussi ne crains rien, ton tour viendra avec les fêtes et les bals, quand il faudra briller, quand il faudra danser. Tu resplendiras alors de tout ton éclat et je rentrerai fort humblement dans mon obscurité.

— Moque-toi de moi tant qu'il te plaira... Il n'en est pas moins vrai que, pendant ces dix jours, tu vas prendre une avance... une avance!..

— Comment! une avance?

— Voyons, Jean, est-ce que tu veux essayer de me faire croire que tu n'es pas déjà amoureux de l'une de ces deux femmes? Est-ce possible? Tant de beauté! tant de luxe! Oh!.. le luxe peut-être encore plus que la beauté! Le luxe, à ce degré-là, ça me renverse, ça me bouleverse! Ces quatre poneys noirs avec leurs roses blanches en cocarde, j'en ai rêvé cette nuit... Et cette petite... Bettina,... n'est-ce pas?

— Oui, Bettina.

— Bettina!... comtesse Bettina de Lavardens! Est-ce assez gentil! Et quelle perfection de petit mari elle aurait en moi! Être le mari d'une femme follement riche, voilà ma destinée! Ce n'est pas aussi facile qu'on peut le supposer! Il faut savoir être riche, et j'aurais ce talent-là. J'ai fait mes preuves; j'en ai déjà mangé de l'argent... et si maman ne m'avait pas arrêté!.. Mais je suis tout prêt à recommencer... Ah! comme elle serait heureuse avec moi! Je lui ferais une existence de princesse de féerie... Elle sentirait dans son luxe le goût, l'art et la science de son mari... Je passerais ma vie à l'attifer, à la pomponner, à la bichonner, à la promener triomphante à travers le monde. J'étudierais sa beauté pour bien la mettre dans le cadre qui lui conviendrait... « S'il n'était pas là, se dirait-elle, je serais moins jolie... » Je ne saurais pas seulement l'aimer, je saurais l'amuser... Elle en aurait pour son argent, et de l'amour, et du plaisir!.. Allons, Jean, un bon mouvement; conduis-moi aujourd'hui chez Mme Scott.

— Je ne peux pas, je t'assure.

— Eh bien! dans dix jours seulement, mais alors, je t'en préviens, je m'installe à Longueval et je n'en bouge plus. D'abord, ça fera plaisir à maman. Elle est encore un peu montée contre les Américaines, elle dit qu'elle s'arrangera pour ne pas les voir, mais je la connais, maman! Le jour où je lui dirai, un soir, en rentrant : « Maman, j'ai gagné le cœur d'une charmante petite personne qui est affligée d'un capital d'une vingtaine de millions et d'un revenu de deux ou trois

millions... » On exagère quand on parle de centaines de millions : les vrais chiffres, les voilà, et ils me suffisent... Ce soir-là, elle sera enchantée, maman... parce que, au fond, qu'est-ce qu'elle désire pour moi ? Ce que toutes les bonnes mères désirent pour leurs fils, surtout quand leurs fils ont fait des bêtises... Un riche mariage ou une liaison discrète dans le monde. Je trouve à Longueval les deux combinaisons, — et je m'accommoderai volontiers de l'une ou de l'autre. Tu auras seulement, dans dix jours, la complaisance de me prévenir... Tu me feras savoir laquelle des deux tu m'abandonnes : Mme Scott ou miss Percival...

— Tu es fou. Je ne pense et ne penserai pas plus...

— Écoute, Jean, tu es la sagesse et la raison mêmes, d'accord ; mais tu auras beau dire et beau faire... Écoute, et rappelle-toi bien ce que je te dis là : Jean, tu seras amoureux dans cette maison-là.

— Je ne crois pas, répond Jean en riant.

— Et moi, j'en suis sûr... Au revoir ! je te laisse à tes affaires.

Jean, ce matin-là, était parfaitement sincère. Il avait très bien dormi la nuit précédente. Sa seconde entrevue avec les deux sœurs avait, comme par enchantement, dissipé le léger trouble qui avait agité son âme après la première rencontre. Il se préparait à les revoir avec beaucoup de plaisir, mais avec beaucoup de tranquillité. Il y avait trop d'argent dans cette maison-là pour que l'amour d'un pauvre diable tel que lui pût y trouver place honnêtement.

L'amitié, c'était une autre affaire. De tout son cœur il souhaitait et de toutes ses forces il allait essayer de s'établir bien paisiblement dans l'estime et dans l'affection de ces deux femmes. Il tâcherait de ne pas trop s'apercevoir de la beauté de Suzie et de Bettina, il tâcherait de ne plus s'oublier, comme il l'avait fait la veille, dans la contemplation de ces quatre petits pieds posés sur deux tabourets de jardin. On lui avait dit bien franchement, bien cordialement : « Vous serez notre ami. » Voilà tout ce qu'il désirait : être leur ami ! Et il le serait !

Tout, pendant les dix jours qui suivirent, tout conspira pour le succès de cette entreprise. Suzie, Bettina, l'abbé et Jean vécurent de la même vie, dans la plus étroite et dans la plus confiante intimité. Les deux sœurs faisaient dans la matinée de longues promenades en voiture avec le curé ; et, dans l'après-midi, avec Jean, de longues promenades à cheval.

Jean ne cherchait plus à analyser ses sentimens ; il ne se demandait plus s'il allait pencher à droite ou pencher à gauche. Il se sentait pour ces deux femmes un égal dévoûment, une égale affection. Il était complètement heureux, complètement tranquille. Donc il n'était pas amoureux, car l'amour et la tranquillité font rarement bon ménage dans le même cœur.

Jean, cependant, voyait s'approcher avec un peu d'inquiétude et de tristesse le jour qui allait amener à Longueval les Turner, les Norton et tout le flot de la colonie américaine. Ce jour vint très vite.

Le vendredi 24 juin, à quatre heures, Jean arrivait au château. Bettina le reçut toute chagrine.

— Quel contre-temps! lui dit-elle, voila ma sœur souffrante. Un peu de migraine, rien du tout. Il n'y paraîtra plus demain; mais enfin je n'ose pas aller me promener avec vous toute seule. Là-bas, en Amérique, j'oserais, mais ici, non, n'est-ce pas?

— Assurément non, répondit Jean.

— Je suis obligée de vous renvoyer, et cela me fait beaucoup de peine.

— Cela me fait, à moi aussi, beaucoup de peine de m'en aller et de perdre cette dernière journée que j'espérais passer avec vous. Cependant, puisqu'il le faut!.. Je viendrai demain prendre des nouvelles de votre sœur.

— Elle vous en donnera elle-même. Je vous le répète, ce n'est rien du tout. Mais ne vous sauvez pas si vite, je vous en prie. Voulez-vous m'accorder un tout petit quart d'heure d'entretien? J'ai à vous parler. Asseyez-vous là... et maintenant écoutez-moi bien. Nous avions, Suzie et moi, l'intention de vous bloquer ce soir, après dîner, dans un petit coin du salon, et c'est alors ma sœur qui aurait porté la parole, c'est elle qui vous aurait dit ce que je vais essayer de vous dire en notre nom à toutes les deux. Mais je suis un peu émue... Ne riez pas; c'est très sérieux. Nous voulions vous remercier toutes les deux d'avoir été, depuis notre arrivée, si aimable, si bon, si dévoué, si...

— Oh! mademoiselle, je vous en prie, c'est à moi...

— Oh! ne m'interrompez pas... vous allez m'embrouiller... je ne saurai plus m'en tirer... Je maintiens, d'ailleurs, que c'est à nous de vous remercier, pas à vous. Nous arrivions ici comme deux étrangères. Nous avons eu la joie d'y trouver tout de suite des amis... oui, des amis. Vous nous avez prises par la main... vous nous avez menées chez nos fermiers, chez nos gardes, pendant que votre parrain nous menait chez ses pauvres... et partout on vous aimait tant que tout de suite, de confiance, on s'est mis, sur votre recommandation, à nous aimer un peu... On vous adore dans ce pays, le savez-vous?

— J'y suis né... Tous ces braves gens me connaissent depuis mon enfance et me sont reconnaissans de ce que mon grand-père et mon père ont fait pour eux. Et puis... je suis de leur race, de la race des paysans. Mon arrière-grand-père était un cultivateur de Bargecourt, un village à deux lieues d'ici.

— Oh! oh! vous avez l'air bien fier de cela.

— Ni fier, ni humilié.

— Je vous demande pardon... vous avez eu un petit mouvement d'orgueil! Eh bien! je vous répondrai, moi, que l'arrière-grand-père de ma mère était fermier en Bretagne. Il s'en est allé au Canada à la fin du siècle dernier, quand le Canada était encore la France... Et vous l'aimez beaucoup, ce pays où vous êtes né?

— Beaucoup. Je serai bientôt peut-être obligé de le quitter.

— Pourquoi cela?

— Quand j'aurai de l'avancement, on m'enverra dans un autre régiment, et je me promènerai de garnison en garnison... Mais assurément, quand je serai un vieux commandant ou un vieux colonel en retraite, je viendrai vivre et mourir ici, dans la petite maison de mon père.

— Toujours tout seul?

— Pourquoi tout seul!.. J'espère bien que non. .

— Vous avez l'intention de vous marier?

— Oui, certainement.

— Et vous cherchez à vous marier?

— Non... On peut penser à se marier, mais on ne doit pas chercher à se marier.

— Il y a cependant des gens qui cherchent,.. allez, je vous en réponds... et même, vous, tenez, on a voulu vous marier.

— Comment savez-vous cela?

— Ah! je connais si bien toutes vos petites affaires!.. Vous êtes ce qui s'appelle *un bon parti*... et, je le répète, on a voulu vous marier.

— Qui vous a dit cela?

— Monsieur le curé.

— Mon parrain a eu tort, dit Jean avec une certaine vivacité.

— Non, non, il n'a pas eu tort. Si quelqu'un a été coupable, c'est moi, et coupable par charité, non par curiosité, je vous le jure. J'ai découvert que votre parrain n'était jamais si heureux que lorsqu'il parlait de vous; alors moi, le matin, quand je suis seule avec lui, pendant nos promenades, pour lui faire plaisir, je lui parle de vous, et il me raconte votre histoire. Vous êtes à votre aise, vous êtes très à votre aise... Vous recevez du gouvernement deux cent treize francs par mois... et des centimes. Est-ce bien cela?

— Oui, dit Jean, se décidant à prendre de bonne grâce son parti des indiscrétions du curé.

— Vous avez huit mille francs de rente.

— A peu près, pas tout à fait.

— Ajoutez à cela votre maison qui vaut une trentaine de mille francs. Enfin vous êtes dans une excellente situation, et on a déjà demandé votre main

— Demandé ma main!.. Non! non!

— Si fait! si fait! Deux fois... et vous avez refusé deux très beaux mariages, deux très belles dots, si vous aimez mieux. C'est la même chose pour tant de gens! Deux cent mille francs d'une part, trois cent mille de l'autre. Il paraît que c'est énorme pour le pays! donc vous avez refusé. Dites-moi pourquoi? Si vous saviez comme je suis curieuse de savoir!

— Eh bien! il s'agissait de deux jeunes filles charmantes...

— C'est entendu! on dit cela toujours.

— Mais que je connaissais à peine. On m'a forcé, — car je faisais résistance, — on m'a forcé à passer avec elles deux ou trois soirées, l'hiver dernier.

— Et alors?

— Alors, je ne sais pas trop comment vous expliquer, je n'ai éprouvé aucun sentiment d'embarras, d'émotion, d'inquiétude, de trouble...

— Enfin, dit résolûment Bettina, pas le plus léger soupçon d'amour.

— Non, pas le moindre... et je suis rentré bien sagement dans mon petit trou de garçon, car je pense qu'il vaut mieux ne pas se marier que se marier sans amour. Voilà mon opinion.

— Et c'est aussi la mienne.

Elle le regardait. Il la regardait. Et brusquement, à leur grande surprise à tous les deux, ils ne trouvèrent plus rien à se dire, plus rien du tout.

Par bonheur, à ce moment, Harry et Bella, avec de grands cris de joie, se précipitèrent dans le salon.

— Monsieur Jean! monsieur Jean! vous êtes là, monsieur Jean? Venez voir nos poneys.

— Ah! dit Bettina, d'une voix un peu incertaine, Edwards est revenu tout à l'heure de Paris et a ramené pour les enfans des poneys microscopiques. Allons les voir, voulez-vous?

On alla voir les poneys, qui étaient dignes, en effet, de figurer dans les écuries du roi de Lilliput.

VIII.

Trois semaines se sont écoulées. Jean, le lendemain, doit partir avec son régiment pour les écoles à feu; il va vivre de son existence de soldat : dix jours d'étapes sur les grandes routes pour l'aller et le retour, et dix jours sous la tente, au camp de Cercottes, dans la forêt d'Orléans. Le régiment rentrera à Souvigny le 10 août.

Jean n'est plus tranquille; Jean n'est plus heureux. Le moment

de ce départ, il le voit venir avec impatience et, en même temps, avec effroi... Avec impatience, car il souffre un véritable martyre; il a hâte d'y échapper... Avec effroi, car, pendant ces vingt jours, sans la voir, sans lui parler, sans elle enfin, que deviendra-t-il? Elle, c'est Bettina! Il l'adore!

Depuis quand? Depuis le premier jour, depuis cette rencontre, au mois de mai, dans le jardin du curé! Voilà la vérité! Mais Jean lutte et se débat contre cette vérité. Il croit n'aimer Bettina que depuis ce jour où tous deux causaient gaîment, amicalement, dans le petit salon. Elle était assise sur le divan bleu, près de la fenêtre, et, tout en bavardant, s'amusait à réparer le désordre de la toilette d'une princesse japonaise, une poupée de Bella, qui traînait sur un fauteuil, et que Bettina, machinalement, avait ramassée.

Pourquoi la fantaisie vint-elle à miss Percival de lui parler de ces deux jeunes filles qu'il aurait pu épouser? La question, d'ailleurs, ne l'avait nullement embarrassé. Il répondit que, s'il ne s'était senti alors aucun goût pour le mariage, c'est que ses entrevues avec ces deux jeunes filles ne lui avaient causé aucune émotion, aucune agitation. Il souriait en parlant ainsi; mais, quelques instants après, il ne souriait plus. Ces émotions, ces agitations, il apprenait soudainement à les connaître. Jean ne se fit pas d'illusion : il se rendit compte de la profondeur de la blessure; elle avait porté en plein cœur.

Jean, cependant, ne s'abandonna pas. Ce jour-là même, en partant, il se disait : « Oui, c'est grave, très grave, mais j'en reviendrai. » Il cherchait une excuse à sa folie; il s'en prenait aux circonstances. Cette délicieuse fille, depuis dix jours, avait été trop à lui, trop à lui seul! Comment résister à une pareille tentation? Il s'était grisé de son charme, de sa grâce, de sa beauté. Mais, le lendemain, vingt personnes allaient arriver au château, et ce serait la fin de cette dangereuse intimité. Il aurait du courage, s'effacerait, se perdrait dans la foule, verrait Bettina moins souvent et de moins près... Ne plus la voir, il n'y pouvait songer! Il voulait rester l'ami de Bettina, puisqu'il ne pouvait être que son ami. Car il était une autre pensée qui n'entrait même pas dans l'esprit de Jean; cette pensée ne lui paraissait pas extravagante, elle lui paraissait monstrueuse. Il n'y avait pas au monde de plus honnête homme que Jean, et l'argent de Bettina lui faisait horreur, positivement horreur.

La foule, en effet, à partir du 25 juin, avait envahi Longueval. Mme Norton était arrivée avec son fils Daniel Norton, et Mme Turner avec son fils Philip Turner; tous deux, le jeune Daniel et le jeune Philip, faisaient partie de la fameuse confrérie des Trente-quatre. C'étaient d'anciens amis; Bettina les avait traités comme tels et leur avait déclaré avec une pleine franchise qu'ils perdaient absolument

leur temps; ils ne se décourageaient pas cependant, et formaient le centre d'une petite cour fort empressée, fort assidue autour de Bettina.

Paul de Lavardens avait fait son entrée en scène et était devenu très rapidement l'ami de tout le monde. Il avait reçu cette éducation brillante et compliquée d'un jeune homme qui se destine au plaisir; dès qu'il ne s'agissait que de s'amuser : cheval, croquet, lawn-tennis, polo, danse, charades et comédies, il était prêt à tout, il excellait en tout. Sa supériorité éclata, s'imposa. Paul devint, de l'assentiment général, le directeur et l'organisateur des fêtes de Longueval.

Bettina n'eut pas une minute d'hésitation; Jean venait de lui présenter Paul de Lavardens, et celui-ci achevait à peine le petit compliment de rigueur, que Bettina, se penchant vers Suzie, lui disait à l'oreille :

— Le trente-cinquième !

Elle fit cependant bon accueil à Paul, et si bon accueil, que celui-ci, pendant quelques jours, eut la faiblesse de s'y méprendre. Il crut que ses grâces personnelles lui valaient cette très aimable et très cordiale réception. C'était une grande erreur. Il avait été présenté par Jean ; il était l'ami de Jean; aux yeux de Bettina, tout son mérite était là.

Le château de Mme Scott était ville ouverte; on n'était pas invité pour un soir, mais pour tous les soirs; et Paul, avec enthousiasme, s'était mis à venir tous les soirs. Son rêve était réalisé. Il retrouvait Paris à Longueval!

Seulement Paul n'était ni sot, ni fat. Sans nul doute il était, de la part de miss Percival, l'objet d'attentions et de faveurs toutes particulières; elle se plaisait à causer longuement, très longuement, seule à seul avec lui... mais quel était l'éternel, l'inépuisable sujet de ces conversations? Jean, encore Jean, toujours Jean!

Paul était léger, dissipé, frivole, mais il devenait sérieux dès qu'il était question de Jean; il savait l'apprécier, il savait l'aimer. Rien ne lui était plus doux, rien ne lui était plus facile que de dire de son ami d'enfance tout le bien qu'il en pensait. Et comme il voyait que Bettina prenait grand plaisir à l'écouter, Paul donnait libre cours à son éloquence.

Seulement Paul, — et c'était bien son droit, — voulut, un soir avoir le bénéfice de sa conduite chevaleresque. Il venait de causer pendant un quart d'heure avec Bettina. L'entretien terminé, il s'en était allé trouver Jean, de l'autre côté du salon, et lui avait dit :

— Tu m'as laissé le champ libre... et je me suis lancé intrépidement sur miss Percival.

— Eh bien! tu n'as pas lieu d'être mécontent du résultat de l'entreprise. Vous voilà les meilleurs amis du monde.

— Oui, certainement... Ça va... ça va... et ça ne va pas. Il n'y a rien de plus aimable et de plus charmant que miss Percival, mais enfin j'ai du mérite à le reconnaître, car là, entre nous, elle me fait jouer un rôle ingrat et ridicule, un rôle qui n'est pas de mon âge. J'ai l'âge des amoureux, moi, je n'ai pas l'âge des confidens.

— Des confidens?

— Oui, mon cher, des confidens! Voilà mon emploi dans cette maison! Tu nous regardais tout à l'heure... Oh! j'ai de bons yeux... Tu nous regardais... Eh bien! sais-tu de quoi nous parlions? De toi, mon cher, de toi, rien que de toi! Et c'est la même chose tous les soirs. Des questions à n'en plus finir : « Vous avez été élevés ensemble? Vous avez pris des leçons tous les deux avec l'abbé Constantin? Il sera bientôt capitaine? Et après? — Commandant. — Et après? — Colonel... et cætera,.. et cætera... » Ah! Jean, mon ami Jean, si tu voulais faire un beau rêve!..

Jean se fâcha, s'emporta presque. Paul fut très étonné de cet accès de brusque irritation.

— Qu'est-ce que tu as? Il me semble que je n'ai rien dit...

— Je te demande pardon. J'ai eu tort; mais aussi, pourquoi te passe-t-il par la tête une idée tellement absurde?..

— Absurde?.. Je ne vois pas... Je l'ai bien eue pour mon propre compte, cette idée absurde.

— Ah! toi...

— Comment! ah! moi!.. Si je l'ai eue, tu peux l'avoir... Tu vaux mieux que moi...

— Paul, je t'en supplie!..

Le malaise de Jean était évident.

— N'en parlons plus... n'en parlons plus... Ce que je voulais dire, en somme, c'est que miss Percival me trouve bien gentil, bien gentil, bien gentil; mais, quant à me prendre au sérieux, jamais elle ne me prendra au sérieux, cette petite personne-là. Je vais me rabattre sur Mme Scott, sans grande confiance... Vois-tu, Jean, je m'amuserai dans cette maison-là, mais je n'y ferai pas mes frais.

Paul se rabattit sur Mme Scott, mais, dès le lendemain, il eut la surprise de se heurter à Jean; celui-ci, en effet, se mit à venir prendre place, très régulièrement, dans le cercle particulier de Mme Scott, qui, tout comme Bettina, avait sa petite cour. Ce que Jean venait chercher là, c'était une protection, un abri, un lieu d'asile.

Le jour de ce redoutable entretien sur les mariages sans amour, Bettina, elle aussi, pour la première fois, avait senti soudainement s'éveiller en elle ce besoin d'aimer qui dort, mais pas très profondément, dans le cœur de toutes les jeunes filles. La sensation avait été la même, au même moment, et dans l'âme de Jean, et dans

l'âme de Bettina. Lui, épouvanté, s'était brusquement rejeté en arrière. Elle, au contraire, s'était laissée aller, dans toute la naïveté de sa pleine innocence, à cet accès d'émotion et d'attendrissement.

Elle attendait l'amour... si c'était l'amour! L'homme qui devait être sa pensée, sa vie, son âme, si c'était lui, ce Jean! Pourquoi non? Elle le connaissait mieux qu'elle ne connaissait tous ceux qui, depuis un an, avaient tourbillonné autour de sa fortune, et dans ce qu'elle savait de lui, rien n'était fait pour décourager la confiance et l'amour d'une honnête fille. Loin de là!

Tous deux, en somme, faisaient bien, tous deux étaient dans le devoir et dans la vérité : elle, en se livrant ; lui, en résistant ; elle, en ne songeant pas une minute à l'obscurité de Jean, à sa pauvreté ; lui, en reculant devant cette montagne de millions, comme il aurait reculé devant un crime ; elle, en pensant qu'elle n'avait pas le droit de discuter avec l'amour ; lui, en pensant qu'il n'avait pas le droit de discuter avec l'honneur.

Voilà pourquoi à mesure que Bettina se faisait plus tendre et s'abandonnait avec plus de franchise au premier appel de l'amour, voilà pourquoi Jean devenait, de jour en jour, plus sombre et plus agité. Il n'avait pas seulement peur d'aimer ; il avait peur d'être aimé.

Il aurait dû rester chez lui, ne pas venir... Il avait essayé, il n'avait pas pu... La tentation était trop forte et l'emportait. Il arrivait donc... Elle venait aussitôt à lui, les mains tendues, le sourire aux lèvres et le cœur dans les yeux. Tout en elle disait : « Essayons de nous aimer et, si nous pouvons, aimons-nous! »

La peur le prenait. Ces deux mains qui allaient au-devant de l'étreinte de ses deux mains, c'est à peine s'il osait les toucher. Il tâchait d'échapper à ce regard qui, tendre et riant, inquiet et curieux, cherchait son regard. Il tremblait devant la nécessité de parler à Bettina, devant la nécessité de l'entendre. C'est alors que Jean se réfugiait auprès de Mme Scott, et c'est alors que Mme Scott recueillait des paroles indécises, émues, troublées, qui ne s'adressaient pas à elle et qu'elle prenait pour elle.

Suzie ne pouvait guère ne pas s'y méprendre. Des sentimens encore vagues et confus qui l'agitaient. Bettina ne lui avait rien dit. Elle gardait et caressait le secret de son amour naissant, comme un avare garde et caresse les premiers louis de son trésor... Le jour où elle verrait clair dans son cœur, le jour où elle serait sûre d'aimer, ah! comme elle parlerait ce jour-là et comme elle serait heureuse de tout dire à Suzie!

Mme Scott avait fini par s'attribuer l'honneur de cette mélancolie de Jean, qui prenait, de jour en jour, un caractère plus marqué. Elle en était flattée, — il ne déplaît jamais à une femme de se

croire aimée, — elle en était donc flattée, mais chagrine en même temps. Elle tenait Jean en grande estime, en grande affection : cela l'affligeait de penser que, s'il était triste et malheureux, c'était à cause d'elle.

Suzie avait, d'ailleurs, le sentiment de son innocence. Avec les autres, quelquefois elle était coquette, très coquette. Les tourmenter un peu, était-ce donc un bien grand crime? Ils n'avaient rien à faire, les autres, ils n'étaient bons à rien, cela les occupait, tout en l'amusant : cela leur faisait passer le temps, et à elle aussi... Mais Suzie n'avait pas à se reprocher d'avoir été coquette avec Jean; elle se rendait compte de son mérite et de sa supériorité; il valait mieux que les autres; il était homme à souffrir sérieusement, et c'est là ce que M[me] Scott ne voulait pas. Aussi déjà, à deux ou trois reprises, avait-elle été sur le point de lui parler bien franchement, bien affectueusement, mais elle avait réfléchi... Jean allait partir pour une vingtaine de jours; à son retour, si cela était encore nécessaire, elle lui ferait un peu de morale et saurait s'y prendre de telle manière que l'amour ne viendrait pas se jeter sottement à la traverse de leur amitié.

Donc Jean partait le lendemain... Bettina avait insisté de toutes ses forces pour qu'il vînt passer cette dernière journée à Longueval et pour qu'il dînât au château. Jean avait refusé, alléguant ses occupations à la veille de ce départ. Il arriva le soir, vers dix heures et demie; il était venu à pied; à plusieurs reprises, sur la route, il avait failli retourner sur ses pas.

— Si j'avais du courage, se disait-il, je ne la reverrais pas. Je pars demain et ne reviendrai plus à Souvigny tant qu'elle y sera... Ma résolution est prise et bien prise.

Mais il continua son chemin; il voulait la voir encore... pour la dernière fois.

Dès qu'il entra dans le salon, Bettina accourut au-devant de lui :

— C'est vous, enfin!.. Comme il est tard!

— J'ai été très occupé.

— Et vous partez demain?

— Oui, demain.

— De bonne heure?

— A cinq heures du matin.

— Vous vous en irez par la route qui longe le mur du parc et traverse ensuite le village?

— Oui, c'est bien par cette route-là que nous partons.

— Pourquoi est-ce d'aussi grand matin? Je serais allée vous voir passer et vous dire adieu du haut de la terrasse.

Bettina tenait et gardait dans sa main la main de Jean, qui était brûlante. Celui-ci se dégagea douloureusement, par un effort.

— Il faut, dit-il, que j'aille saluer votre sœur.

— Tout à l'heure!.. elle ne vous a pas vu... il y a dix personnes autour d'elle... Venez vous asseoir un peu, là, près de moi.

Il fut obligé de s'asseoir à ses côtés.

— Nous aussi, dit-elle, nous allons partir.

— Vous?

— Oui, nous avons reçu, il y a une heure, une dépêche de mon beau-frère, qui nous a causé une bien grande joie. Il ne devait revenir que dans un mois. Il revient dans douze jours. Il s'embarque après-demain matin à New-York sur le *Labrador*... Nous irons l'attendre au Havre... Nous partirons après-demain. Nous emmenons les enfans. Cela leur fera du bien de passer une dizaine de jours au bord de la mer... Comme il sera content, mon beau-frère, de vous connaître!.. De vous connaître?.. Il vous connaît déjà. Nous lui avons parlé de vous dans toutes nos lettres. Je suis sûre que vous vous entendrez à merveille avec lui. Il est excellent... Vous resterez là-bas combien de temps?

— Vingt jours.

— Vingt jours... dans un camp?

— Oui, mademoiselle, le camp de Cercottes.

— Au milieu de la forêt d'Orléans. Je me suis fait expliquer cela ce matin par votre parrain. Je suis heureuse assurément d'aller au-devant de mon beau-frère, mais, en même temps, je suis un peu fâchée de partir : sans cela, tous les matins j'aurais fait une petite visite à votre parrain... Il m'aurait donné de vos nouvelles. Voulez-vous, dans une dizaine de jours, écrire à ma sœur une toute petite lettre de quatre lignes, — cela ne vous prendra pas beaucoup de temps, — pour lui dire comment vous vous portez et pour lui dire aussi que vous ne nous oubliez pas?

— Oh! quant à vous oublier.. quant à perdre le souvenir de votre grâce, de votre bonté... jamais! mademoiselle, jamais!

Sa voix était tremblante. Il eut peur de son émotion. Il se leva...

— Je vous assure, mademoiselle, qu'il faut que j'aille saluer votre sœur... Elle me regarde... Elle doit être étonnée...

Il traversa le salon. Bettina le suivait des yeux. Mme Norton venait de s'installer au piano pour faire un peu valser les jeunes gens. Paul de Lavardens s'approcha de miss Percival :

— Voulez-vous me faire l'honneur, mademoiselle?..

— Mon Dieu, répondit-elle, je crois bien que je viens de promettre à M. Jean...

— Enfin, si ce n'est pas lui... ce sera moi.

— C'est entendu.

Bettina s'en alla vers Jean, qui venait de s'asseoir près de Mme Scott.

— J'ai fait un gros mensonge, lui dit-elle. M. de Lavardens est venu m'inviter, et je lui ai répondu que je vous avais promis cette valse... Oui, n'est-ce pas? vous voulez bien.

La tenir dans ses bras, respirer le parfum de ses cheveux!.. Jean se sentait à bout de forces... Il n'osa pas accepter.

— Je suis désolé, mademoiselle. Je ne peux pas... je suis souffrant ce soir. J'ai tenu à venir pour ne pas partir sans vous avoir fait mes adieux, mais danser, je ne pourrais pas.

Mme Norton venait d'attaquer le prélude de la valse.

— Eh bien! dit Paul, arrivant tout joyeux, est-ce lui, mademoiselle, est-ce moi?

— C'est vous, dit-elle tristement, sans quitter Jean des yeux.

Elle était très troublée et répondit cela sans trop savoir ce qu'elle disait. Elle regretta tout de suite d'avoir accepté. Elle aurait voulu rester là, près de lui... Mais il était trop tard. Paul la prit par la main et l'entraîna.

Jean s'était levé. Il les regardait tous les deux, Bettina et Paul. Un nuage lui passa devant les yeux. Il souffrait cruellement.

— Je n'ai qu'une chose à faire, se dit-il, profiter de cette valse et partir... Demain matin, j'écrirai quelques lignes à Mme Scott pour m'excuser.

Il gagna la porte... Il ne regardait plus Bettina... S'il l'avait regardée, il serait resté.

Mais Bettina le regardait, et tout d'un coup elle dit à Paul :

— Je vous remercie beaucoup, monsieur, mais je suis un peu lasse... Arrêtons-nous, je vous prie... Vous me pardonnez, n'est-ce pas?

Paul lui offrit le bras.

— Non, je vous remercie, dit-elle.

La porte venait de se refermer. Jean n'était plus là. Bettina traversa le salon en courant. Paul resta seul, fort étonné, ne comprenant rien à ce qui se passait.

Jean était déjà sur le perron, lorsqu'il s'entendit appeler :

— Monsieur Jean! monsieur Jean!

Il s'arrêta, se retourna. Elle était près de lui.

— Vous partez... sans me dire adieu?

— Je vous demande pardon, je suis très fatigué.

— Alors ne vous en allez pas ainsi à pied. Le temps est menaçant.

Elle étendit la main au dehors.

— Tenez! il pleut déjà.

— Oh! à peine.

— Venez prendre une tasse de thé dans le petit salon, seul avec moi, et puis je vous ferai reconduire en voiture.

Et se tournant vers l'un des valets de pied :

— Dites que l'on attelle un coupé tout de suite.

— Non, mademoiselle, je vous en prie. Le grand air me remettra... j'ai besoin de marcher... Laissez-moi partir.

— Partez donc, mais vous n'avez pas de manteau... Prenez un châle pour vous envelopper.

— Je n'aurai pas froid... tandis que vous... avec cette robe ouverte... Je pars pour vous obliger à rentrer.

Sans même lui tendre la main, il se sauva, descendit rapidement les marches du perron.

— Si je touche sa main, se disait-il, je suis perdu, mon secret m'échappe.

Son secret! Il ne savait pas que Bettina lisait dans son cœur comme dans un livre grand ouvert.

Lorsque Jean fut arrivé au bas du perron, il eut un court moment d'hésitation. Cette phrase était sur ses lèvres :

— Je vous aime! je vous adore! Et c'est pour cela que je ne veux plus vous voir!

Mais, cette phrase, il ne la prononce pas, il s'éloigne, il se perd bientôt dans la nuit... Bettina reste là, sur le perron, dans l'encadrement lumineux de la porte. De grosses gouttes de pluie chassées par le vent viennent cingler ses épaules nues et la font frissonner; elle n'y prend pas garde; elle entend distinctement battre son cœur.

— Je savais bien qu'il m'aimait, se dit-elle, mais je suis bien sûre maintenant que moi aussi... oh! oui... moi aussi...

Tout d'un coup, dans l'une des grandes glaces de la porte, elle voit le reflet des deux valets de pied qui se tiennent debout, immobiles, près de la table de chêne du vestibule. Bettina fait quelques pas dans la direction du salon... Elle entend les éclats de rire et la valse qui continue. Elle s'arrête. Elle veut être seule, complètement seule, et s'adressant à l'un des domestiques :

— Allez dire à madame que j'étais fatiguée, que je suis remontée chez moi.

Annie, sa femme de chambre, sommeillait dans un fauteuil. Elle la renvoie... Elle se déshabillera elle-même. Elle se laisse tomber sur un divan. Elle éprouve un accablement délicieux.

La porte de sa chambre s'ouvre. C'est Mme Scott.

— Vous êtes souffrante, Bettina?

— Ah! Suzie, c'est vous, ma Suzie! Comme vous avez eu raison de venir!.. Asseyez-vous, près de moi, tout près de moi.

Elle se blottit comme un enfant dans les bras de sa sœur, caressant de sa tête brûlante les fraîches épaules de Suzie, puis, soudainement, éclate en sanglots, en gros sanglots qui l'étouffent, la suffoquent.

— Bettina, ma chérie, qu'est-ce que vous avez?

— Rien, rien... ce sont les nerfs... c'est la joie.

— La joie?

— Oui... oui... attendez... mais laissez-moi pleurer un peu. Cela me fait tant de bien!.. N'ayez pas peur surtout... n'ayez pas peur.

Sous les baisers de sa sœur, Bettina se calme, s'apaise.

— C'est fini, c'est fini, et je vais vous dire... J'ai à vous parler de Jean.

— Jean! vous l'appelez Jean?

— Oui, je l'appelle Jean... N'avez-vous pas remarqué, depuis quelque temps, comme il était triste et comme il avait l'air malheureux?

— Oui, en effet.

— Il arrivait... il allait tout de suite s'installer près de vous et restait là, absorbé, silencieux, à tel point que, pendant plusieurs jours je me suis demandé, — pardonnez-moi de vous parler avec une telle franchise, c'est mon habitude, vous savez, — je me suis demandé si ce n'était pas vous qu'il aimait, ma Suzie. Vous êtes si charmante, et cela aurait été si naturel! Mais non, ce n'était pas vous, c'était moi!

— Vous?

— Oui, moi! Écoutez bien... C'est à peine s'il osait me regarder. Il m'évitait, il me fuyait... Il avait peur de moi, peur évidemment. Eh bien! là, en bonne justice, suis-je à faire peur? Non, n'est-ce pas?

— Assurément non.

— Ah! c'est que ce n'était pas de moi qu'il avait peur, c'était de mon argent, de mon affreux argent! Cet argent qui les attire tous, les autres, et les tente si fort, cet argent l'effraye, lui, et le désespère... parce qu'il n'est pas comme les autres, lui, parce que...

— Ma chérie, prenez garde, vous vous trompez peut-être...

— Oh! non, non, je ne me trompe pas. Tout à l'heure, sur le perron, il partait, il m'a dit quelques paroles. Ces paroles n'étaient rien... mais si vous aviez vu son trouble, malgré tous ses efforts pour se contraindre!.. Suzie, ma Suzie, par la tendresse que je vous porte, et Dieu sait quelle est cette tendresse! voici ma conviction, mon absolue conviction : si, au lieu d'être miss Percival, j'avais été une pauvre petite fille sans argent, tout à l'heure Jean m'aurait pris la main et m'aurait dit qu'il m'aimait, et s'il m'avait ainsi parlé, savez-vous ce que je lui aurais répondu?

— Que vous l'aimiez aussi.

— Oui, et voilà pourquoi je suis si heureuse. C'est une idée fixe chez moi d'adorer l'homme qui sera mon mari... Eh bien! je ne dis pas que j'adore Jean, non, pas encore... mais enfin cela commence, Suzie... et cela commence si doucement!

— Bettina, je suis inquiète de vous voir dans cette exaltation. Je veux bien que M. Reynaud ait pour vous beaucoup d'affection...

— Oh! plus que cela, plus que cela.

— Beaucoup d'amour, si vous voulez. Oui, vous avez raison, vous avez bien vu... Il vous aime... et n'êtes-vous pas digne, ma chérie, de tout l'amour qu'on aura pour vous? Quant à Jean, — cela se gagne décidément, voilà que, moi aussi, je l'appelle Jean, — eh bien, vous savez ce que je pense de lui. Bien souvent toutes les deux, depuis un mois, nous avons eu occasion de nous dire... Je le place très haut, très haut... Mais enfin, malgré cela, est-ce bien le mari qui vous convient?

— Oui, si je l'aime.

— J'essaie de vous parler raison et vous me parlez toujours... J'ai, Bettina, une expérience que vous ne pouvez pas avoir. Comprenez-moi bien... Dès notre arrivée à Paris, nous avons été lancées dans un monde très animé, très brillant, très aristocratique... Vous pourriez être déjà, si vous l'aviez voulu, marquise ou princesse...

— Oui, mais je ne l'ai pas voulu.

— Vous sera-t-il tout à fait indifférent de vous appeler madame Reynaud?

— Absolument, si je l'aime...

— Ah! vous revenez toujours...

— C'est que c'est la vraie question. Il n'y en a pas d'autre... et je veux être raisonnable à mon tour. Cette question, je vous accorde qu'elle n'est pas tout à fait résolue, et que je me suis peut-être un peu trop vite monté la tête. Vous voyez comme je suis raisonnable. Jean part demain. Je ne le reverrai que dans vingt jours. Je vais, pendant ces vingt jours, avoir tout le temps de m'interroger, de me consulter, de bien savoir, enfin, ce qui se passe en moi. Sous mes airs évaporés, je suis sérieuse et réfléchie... Vous le reconnaissez?

— Oui, je le reconnais.

— Eh bien! je vous adresse cette prière comme je l'adresserais à notre mère, si elle était là. Si dans vingt jours je vous dis: « Suzie, je suis certaine de l'aimer! » me permettrez-vous d'aller à lui, moi-même, toute seule, et de lui demander s'il me veut pour femme? C'est ce que vous avez fait avec Richard... Dites, Suzie, me le permettrez-vous?

— Oui, je vous le permettrai.

Bettina embrasse sa sœur et lui murmure ces deux mots à l'oreille :

— Merci, maman !

— Maman ! maman ! C'est ainsi que vous m'appeliez, quand vous étiez une enfant, quand nous étions seules au monde toutes les deux, quand je vous déshabillais le soir, à New-York, dans notre pauvre chambre, quand je vous tenais dans mes bras, quand je vous couchais dans votre petit lit, quand je vous chantais des chansons pour vous endormir. Et depuis lors, Bettina, je n'ai eu qu'un désir au monde : votre bonheur. C'est pour cela que je vous demande de bien réfléchir. Ne me répondez pas... ne parlons plus de cela. Je veux vous laisser bien calme, bien tranquille. Vous avez renvoyé Annie... Voulez-vous que ce soir encore je sois votre petite maman, que je vous déshabille, que je vous couche comme autrefois ?

— Oui, je le veux bien.

— Et quand vous serez couchée, vous me promettez d'être bien sage ?

— Sage comme une image.

— Vous ferez tout ce que vous pourrez pour vous endormir ?

— Tout ce que je pourrai...

— Bien gentiment, sans penser à rien ?

— Bien gentiment, sans penser à rien.

— A la bonne heure !

Dix minutes après, la jolie tête de Bettina reposait doucement parmi les broderies et les dentelles. Suzie disait à sa sœur :

— Je vais en bas retrouver tout ce monde qui m'ennuie beaucoup ce soir. Avant de rentrer chez moi, je viendrai voir si vous dormez. Ne parlez pas... Endormez-vous.

Elle sortit. Bettina resta seule. Elle fut honnête. Elle fit, pour s'endormir, les efforts les plus sincères. Elle n'y réussit qu'à moitie. Elle tomba dans un demi-sommeil, dans un engourdissement qui la laissa flottante entre le rêve et la réalité. Elle avait promis de ne penser à rien et elle pensait à lui cependant, toujours à lui, rien qu'à lui, mais vaguement, confusément. Combien de temps se passa, elle n'aurait su le dire. Tout d'un coup, il lui sembla qu'on marchait dans sa chambre ; elle entr'ouvrit les yeux et crut reconnaître sa sœur. D'une voix tout ensommeillée, elle lui dit :

— Vous savez? je l'aime.

— Chut... Dormez ! dormez !

— Je dors... je dors.

Elle s'endormit pour tout de bon ; moins profondément cependant qu'à l'ordinaire, car, vers quatre heures du matin, un bruit la

réveilla en sursaut qui, la veille, n'aurait aucunement troublé son sommeil. Une pluie tombait, torrentielle, et venait battre contre les deux grandes fenêtres de la chambre de Bettina.

— Oh! la pluie, se dit-elle: il va être mouillé!

Ce fut sa première pensée. Elle se lève, traverse la chambre pieds nus, entr'ouvre un volet. Le jour était venu, gris, bas, lourd; le ciel était chargé d'eau; le vent soufflait en tempête et faisait, par rafales, tourbillonner la pluie.

Bettina ne se recouche pas. Elle sent qu'il lui serait tout à fait impossible de se rendormir. Elle met un peignoir et reste là devant la fenêtre; elle regarde tomber la pluie. Puisqu'il faut absolument qu'il s'en aille, elle aurait voulu qu'il s'en allât par un beau temps, sous un grand soleil éclairant sa première étape.

En arrivant à Longueval, il y a un mois, Bettina ne savait pas ce que c'était qu'une étape. Elle le sait aujourd'hui. Une étape d'artillerie est une course de trente à quarante kilomètres, avec une heure de halte pour déjeuner. C'est l'abbé Constantin qui lui a appris cela; pendant leurs tournées du matin chez les pauvres, Bettina accable le curé de questions sur les choses militaires, et tout particulièrement sur le service de l'artillerie.

Huit ou dix lieues sous cette pluie battante! Pauvre Jean! Bettina pense au petit Turner, au petit Norton, à Paul de Lavardens, qui vont dormir bien tranquillement jusqu'à dix heures du matin, pendant que Jean recevra ce déluge.

Paul de Lavardens! ce nom réveille en son esprit un souvenir qui lui est douloureux, le souvenir de ce tour de valse, la veille... Avoir ainsi dansé lorsque le chagrin de Jean était manifeste! Ce tour de valse prend aux yeux de Bettina les proportions d'un crime: c'est horrible ce qu'elle a fait!

Et ensuite n'a-t-elle pas manqué de courage et de franchise dans ce dernier entretien avec Jean? Lui, ne pouvait, n'osait rien dire; mais elle aurait dû montrer plus de tendresse, plus d'abandon. Triste et souffrant comme il était, jamais elle n'aurait dû lui permettre de s'en aller à pied. Il fallait le retenir, le retenir à tout prix. L'imagination de Bettina travaille et s'exalte. Jean a dû emporter cette impression qu'elle était une mauvaise petite créature, sans cœur et sans pitié.

Et dans une demi-heure il va partir, partir pour vingt jours... Ah! si elle pouvait par un moyen quelconque!.. Mais ce moyen, il existe... Le régiment va défiler le long du mur du parc, sous la terrasse. Voilà Bettina prise d'une envie folle d'aller voir passer Jean. Il comprendra bien en l'apercevant, là, à une pareille heure, qu'elle vient lui demander pardon de ses cruautés de la veille. Oui, elle ira... Mais elle a promis à Suzie d'être sage comme une image, et

faire ce qu'elle va faire, est-ce bien être sage comme une image? Elle en sera quitte pour tout avouer à Suzie en rentrant, et Suzie pardonnera.

Elle ira! elle ira! Seulement comment s'habiller? Elle n'a sous la main qu'une robe de bal, un peignoir de mousseline, de petites mules à talons et des souliers de bal en satin bleu. Réveiller sa femme de chambre, jamais elle n'oserait... et puis le temps presse... cinq heures moins un quart! Le régiment part à cinq heures.

Elle peut se tirer d'affaire avec le peignoir de mousseline et les souliers de satin; elle trouvera dans le vestibule un chapeau, ses petits sabots de jardin et le grand manteau écossais qu'elle met pour conduire, les jours de pluie. Elle entr'ouvre sa porte avec des précautions infinies; tout dort dans le château. Elle se glisse le long des murs, dans les couloirs; elle descend l'escalier.

Pourvu que les petits sabots soient bien là, à leur place! C'est sa grande préoccupation. Les voici. Elle les attache par-dessus les souliers de bal, elle s'enveloppe dans le grand manteau. Elle entend que la pluie, au dehors, redouble de violence. Elle aperçoit un de ces immenses parapluies d'antichambre dont se servent les valets de pied quand ils montent sur le siège; elle s'en empare, elle est prête... mais quand elle veut sortir, elle s'aperçoit que la porte-fenêtre du vestibule est fermée par une grosse barre de fer. Elle tâche de l'enlever, mais la barre de fer tient bon, résiste, et le grand cartel du vestibule fait entendre lentement cinq coups. Il part en ce moment!

Elle veut le voir! elle veut le voir! Sa volonté s'irrite avec les obstacles. Elle fait un grand effort. La barre cède, glisse dans les rainures... Mais Bettina s'est fait à la main une longue estafilade qui laisse voir un mince filet de sang. Bettina tamponne son mouchoir autour de sa main; elle prend son grand parapluie, elle tourne la clé dans la serrure, elle ouvre la porte. Enfin! la voilà dehors!

Le temps est épouvantable. Le vent et la pluie font rage. Il faut huit ou dix minutes pour gagner cette terrasse qui a vue sur la route. Bettina se lance en avant, courageusement, tête baissée, enfouie sous son immense parapluie. Elle a déjà fait une cinquantaine de pas. Tout d'un coup, furieuse, folle, aveuglante, une bourrasque se jette sur Bettina, s'engouffre dans son manteau, l'entraîne, la soulève, lui fait presque quitter terre, retourne violemment le parapluie. Ce n'est rien encore. Le désastre est complet. Bettina a perdu un de ses petits sabots... Ce n'étaient pas des sabots sérieux, mais de mignons petits sabots pour le beau temps.

Et, en ce moment, lorsque Bettina, désespérée, lutte contre la tempête, avec son soulier de satin bleu qui plonge dans le sable mouillé, en ce moment, le vent lui apporte l'écho lointain d'une son-

nerie de trompettes. C'est le régiment qui part! Bettina prend une grande résolution : elle abandonne le parapluie, rattrape son petit sabot, le rattache tant bien que mal et part en courant avec un déluge sur la tête.

Enfin, elle est sous bois; les arbres la protègent un peu. Encore une sonnerie, plus rapprochée cette fois. Bettina croit entendre le roulement des voitures. Elle fait un dernier effort. Voici la terrasse... Elle est arrivée... Il était temps! Elle aperçoit, à vingt mètres, les chevaux blancs des trompettes, et, sur la route, elle voit onduler vaguement, dans le brouillard, la longue file des canons et des caissons. Elle s'abrite sous un des vieux tilleuls qui bordent la terrasse. Elle regarde, elle attend. Il est là, parmi cette masse confuse de cavaliers. Pourra-t-elle le reconnaître? Et lui, la verra-t-il? Quelque hasard lui fera-t-il tourner la tête de ce côté?

Bettina sait qu'il est lieutenant à la seconde batterie de son régiment; elle sait qu'une batterie se compose de six canons et de six caissons. C'est encore l'abbé Constantin qui lui a appris cela. Il faut donc laisser passer la première batterie, c'est-à-dire compter six canons, six caissons, et ensuite ce sera lui...

C'est lui en effet, enveloppé dans son grand manteau, et c'est lui qui le premier la voit, la reconnaît. Quelques instans auparavant, il s'était rappelé une longue promenade qu'il avait faite avec elle, un soir, à la nuit tombante, sur cette terrasse. Il avait levé les yeux, et, à cette place même où il se souvenait de l'avoir vue, c'était elle qu'il avait retrouvée.

Il la salue, et, tête nue, sous la pluie, se tournant sur son cheval à mesure qu'il s'éloigne, tant qu'il peut l'apercevoir, il la regarde. Il se redisait ce qu'il s'était déjà dit la veille :

— C'est la dernière fois!

Elle, avec un geste des deux mains, lui envoyait ses adieux, et ce geste, plusieurs fois répété, amenait ses mains si près, si près de ses lèvres, qu'on aurait pu croire...

— Ah! se disait-elle, si, après cela, il ne comprend pas que je l'aime et s'il ne me pardonne pas mon argent!..

IX.

C'est le 10 août, le jour qui doit ramener Jean à Longueval.

Bettina se réveille de très bonne heure, se lève, court tout de suite à la fenêtre. Un grand soleil perce et déjà dissipe les vapeurs du matin. Le ciel, la veille au soir, était menaçant, chargé de nuages. Bettina a peu dormi, et toute la nuit, elle se disait :

— Pourvu qu'il ne pleuve pas demain matin!

Il va faire un temps admirable. Bettina est un peu superstitieuse

Cela lui donne bon espoir et bon courage. La journée commence bien, elle finira bien.

M. Scott est revenu depuis quelques jours. Bettina l'attendait sur le quai, au Havre, à l'arrivée du paquebot, avec Suzie et les enfans. On s'est embrassé tendrement, à plusieurs reprises. Puis Richard s'adressant à sa belle-sœur :

— Eh bien! dit-il en riant, à quand le mariage?

— Quel mariage?

— Avec M. Jean Reynaud.

— Ah! ma sœur vous a écrit?..

— Suzie? Aucunement... Suzie ne m'a pas dit un mot... C'est vous, Bettina, qui m'avez écrit. Dans toutes vos lettres, depuis deux mois, il n'est question que de ce jeune officier.

— Dans toutes mes lettres?

— Oui, oui... et vous m'écriviez plus souvent et plus longuement qu'à l'ordinaire. Je ne m'en plains pas; mais enfin, je vous demande quand vous me présenterez mon beau-frère.

Il plaisante en parlant ainsi, mais Bettina lui répond :

— Bientôt, j'espère.

M. Scott apprend que l'affaire est sérieuse. Au retour, en wagon, Bettina redemande ses lettres à Richard. Elle les relit. De lui, en effet, à chaque page il est question dans ces lettres! Elle retrouve là, racontée dans ses moindres détails, la première rencontre. Voici le portrait de Jean dans le jardin du presbytère, avec son chapeau de paille et son saladier de faïence... et puis encore M. Jean, toujours M. Jean! Elle découvre qu'elle l'aime depuis beaucoup plus longtemps qu'elle ne le pensait.

Donc c'est le 10 août. Le déjeuner vient de finir au château. Harry et Bella sont impatiens. Ils savent que le régiment doit, entre une heure et deux, traverser le village. On leur a promis de les mener voir passer les soldats, et, pour eux aussi bien que pour Bettina, le retour du 9e d'artillerie est un grand événement.

— Tante Betty, dit Bella, tante Betty, viens avec nous.

— Oui, viens, dit Harry, viens, nous verrons notre ami Jean sur son grand cheval gris.

Bettina résiste, refuse, et cependant quelle tentation! Mais non, elle n'ira pas, elle ne reverra Jean que le soir, pour cette explication décisive à laquelle, depuis vingt jours, elle se prépare.

Les enfans partent avec leurs gouvernantes. Bettina, Suzie et Richard vont s'asseoir dans le parc, tout près du château, et dès qu'ils sont installés :

— Suzie, dit Bettina, je vais aujourd'hui vous rappeler votre promesse. Vous vous souvenez de ce qui s'est passé entre nous, le soir de son départ. Il a été convenu que si, le jour de son retour, je

vous disais : — Suzie, je suis sûre de l'aimer, — il a été convenu que vous me permettriez de m'adresser à lui franchement et de lui demander s'il voulait de moi pour femme.

— Oui, je vous l'ai promis. Mais êtes-vous bien sûre?..

— Absolument sûre. Je vous préviens donc que j'ai l'intention de l'amener... tenez, ici même, ajouta-t-elle en riant, sur ce banc... et de lui tenir à peu près le langage que vous avez tenu autrefois à Richard... Cela vous a réussi, Suzie... vous êtes parfaitement heureuse. Et moi aussi, je veux l'être! Richard, Suzie vous a parlé de M. Reynaud.

— Oui, et elle m'a dit que d'aucun homme elle ne pensait plus de bien, mais...

— Mais elle vous a dit aussi que c'était peut-être pour moi un mariage un peu tranquille, un peu bourgeois... Oh! méchante sœur! Croiriez-vous, Richard, que je ne puis lui ôter cette crainte de la tête. Elle ne comprend pas que je veux, avant tout, aimer et être aimée. Croiriez-vous, Richard, qu'elle m'a tendu, la semaine dernière, un piège affreux. Vous savez, il y a, de par le monde, un prince Romanelli?

— Oui, vous auriez pu être princesse.

— Cela n'aurait pas rencontré, je crois, d'immenses difficultés... Eh bien! un jour, j'avais eu l'imprudence de dire à Suzie que le prince Romanelli, à la rigueur, me paraissait acceptable. Imaginez-vous ce qu'elle a fait? Les Turner étaient à Trouville. Suzie a tramé un petit complot... On m'a fait déjeuner avec le prince... mais le résultat a été désastreux... Acceptable!.. Les deux heures que j'ai passées avec lui, je les ai passées à me demander comment j'avais jamais pu dire une telle parole... Non, Richard, non, Suzie, je ne veux être ni princesse, ni comtesse, ni marquise. Je veux être Mme Jean Reynaud... si M. Jean Reynaud le veut bien... et cela n'est pas certain.

Le régiment entrait dans le village et brusquement une fanfare éclata, martiale et joyeuse, à travers l'espace. Tous les trois restèrent silencieux. C'était le régiment, c'était Jean qui passait... La sonorité diminua, s'éteignit, et Bettina reprenant :

— Non, cela n'est pas certain. Il m'aime cependant, et beaucoup, mais sans trop savoir ce que je suis. Je pense que je mérite d'être aimée autrement, je pense que je ne lui causerais pas une semblable frayeur s'il me connaissait mieux, et c'est pour cela que je vous demande la permission de lui parler ce soir, librement, à cœur ouvert.

— Nous vous l'accordons, répondit Richard, nous vous l'accordons tous les deux... Nous savons que vous ne ferez jamais rien, Bettina, que de noble et de généreux.

— J'essaierai, tout au moins.

Les enfans reviennent en courant. Ils ont vu Jean: il était tout blanc de poussière: il leur a dit bonjour.

— Seulement, ajouta Bella, il a pas été gentil, il s'est pas arrêté pour nous parler... il s'arrête ordinairement, et ce matin il a pas voulu.

— Si, il a voulu, répond Harry, car il a fait d'abord un mouvement comme ça... et puis il a plus voulu, il est reparti.

— Enfin il s'est pas arrêté, et c'est si amusant de causer avec un militaire, surtout quand il est à cheval!

— C'est pas ça seulement, c'est que nous l'aimons bien, M. Jean. Si tu savais, papa, comme il est bon, comme il sait bien jouer avec nous!

— Et comme il fait des beaux dessins!.. Harry, tu te rappelles pas, ce grand polichinelle qu'était si drôle avec son bâton?..

— Et le chat, y avait aussi le chat, comme à Guignol.

Les deux enfans s'éloignent, en parlant de leur ami Jean.

— Décidément, dit M. Scott, tout le monde l'aime dans la maison.

— Et vous ferez comme tout le monde, quand vous le connaîtrez, répond Bettina.

Le régiment a pris le trot sur la grande route, au sortir du village... Voici la terrasse où Bettina se trouvait l'autre matin... Jean se dit : « Si elle était là! » Il le redoute et l'espère en même temps... Il lève la tête, il regarde... Elle n'y est pas!

Il ne l'a pas revue! Il ne la reverra pas... de longtemps, au moins. Il va partir le soir même, à six heures pour Paris. Un des directeurs du ministère de la guerre s'intéresse à lui. Il va tâcher de se faire envoyer dans un autre régiment.

Jean a beaucoup réfléchi là-bas, seul, à Cercottes, et voici quel a été le résultat de ses réflexions : il ne peut pas, il ne doit pas être le mari de Bettina.

Les hommes mettent pied à terre dans la cour du quartier. Jean prend congé de son colonel et de ses camarades. Tout est fini. Il est libre, il pourrait partir... Il ne part pas cependant. Il regarde autour de lui... Comme il était heureux, trois mois auparavant, lorsqu'il sortait de cette grande cour, à cheval, dans le fracas des canons roulant sur le pavé de Souvigny! Comme il va en sortir tristement aujourd'hui! Sa vie autrefois était là... où sera-t-elle maintenant?

Il rentre, il monte chez lui. Il écrit à Mme Scott; il lui dit que, pour affaires de service, il est obligé de partir à l'instant même; il ne pourra pas dîner au château; il prie Mme Scott de le rappeler au souvenir de Mlle Bettina... Bettina!.. Ah! qu'il a eu de peine à écrire ce nom!.. Il ferme sa lettre... Il l'enverra tout à l'heure.

Il fait ses préparatifs de départ. Ensuite il ira dire adieu à son

parrain. C'est là ce qui lui coûte le plus... Il ne lui parlera que d'une absence de peu de durée.

Il ouvre un des tiroirs de son bureau pour y prendre de l'argent. La première chose qui frappe ses yeux est une petite lettre sur papier bleuté. C'est le seul billet qu'il ait reçu d'elle :

« Voulez-vous avoir la bonté de remettre au porteur le livre dont vous m'avez parlé hier soir? Il sera peut-être un peu sérieux pour moi... Je voudrais cependant essayer de le lire... A tout à l'heure. Venez le plus tôt possible. »

C'est signé : *Bettina*. Jean lit et relit ces quelques lignes... Mais bientôt il ne peut plus lire... Ses yeux sont troubles.

— C'est tout ce qui me restera d'elle! se dit-il.

Au même moment, l'abbé Constantin est en tête-à-tête avec Pauline. Ils font leurs comptes. La situation financière est admirable. Plus de deux mille francs en caisse! Et les vœux de Suzie et de Bettina sont comblés : il n'y a plus de pauvres dans le pays. La vieille Pauline a même, par instans, de légers scrupules de conscience.

— Voyez-vous, monsieur le curé, dit-elle, nous donnons peut-être un peu trop. Ça commence à se répandre dans les autres communes qu'on fait ici la charité à bureau ouvert. Et savez-vous ce qui arrivera un de ces jours? On viendra s'établir pauvre à Longueval.

Le curé donne cinquante francs à Pauline; elle sort pour aller les porter à un pauvre homme qui s'est cassé le bras, en tombant du haut d'une charrette de foin.

L'abbé Constantin reste seul au presbytère. Il est soucieux. Il a guetté le régiment au passage; mais Jean ne s'est arrêté qu'un instant; il avait l'air triste. Depuis quelque temps déjà, l'abbé s'en est bien aperçu, Jean n'a plus sa bonne humeur et sa gaîté d'autrefois. Le curé ne s'en était pas trop inquiété, croyant à un de ces petits chagrins de jeunesse qui ne regardaient pas un pauvre vieux bonhomme de prêtre. Mais la préoccupation de Jean était, ce jour-là, très marquée.

— Je viendrai tout à l'heure, mon parrain, avait-il dit au curé; j'ai besoin de vous parler.

Il était parti brusquement. L'abbé Constantin n'avait pas eu le temps de donner à Loulou son morceau de sucre, ou plutôt ses morceaux de sucre, car il en avait mis cinq ou six dans sa poche, considérant que Loulou avait bien mérité ce régal par dix grands jours d'étapes et par une vingtaine de nuits passées à la belle étoile. D'ailleurs, depuis l'installation de Mme Scott au château, Loulou avait bien souvent plusieurs morceaux de sucre. L'abbé Constantin devenait dépensier, prodigue; il se sentait millionnaire, le sucre du cheval de Jean était une de ses folies. Un jour même, il avait été sur le point d'adresser à Loulou son éternel petit discours :

— Cela vient des nouvelles châtelaines de Longueval. Priez pour elles ce soir.

Il était trois heures lorsque Jean arriva au presbytère, et le curé tout aussitôt :

— Tu m'as dit que tu avais besoin de me parler... De quoi s'agit-il?

— D'une chose, mon parrain, qui va vous surprendre, vous chagriner, et qui me chagrine aussi. Je viens vous faire mes adieux.

— Tes adieux ! tu pars?

— Oui, je pars.

— Quand cela?

— Aujourd'hui même... dans deux heures.

— Dans deux heures! mais nous devions dîner ce soir au château.

— Je viens d'écrire à Mme Scott pour m'excuser. Je suis absolument forcé de partir.

— Tout de suite?

— Tout de suite.

— Et tu vas?

— A Paris.

— A Paris! Pourquoi cette détermination soudaine?

— Pas si soudaine. Il y a déjà longtemps que je songe à ce départ.

— Et tu ne m'en avais rien dit!.. Jean, il se passe quelque chose... Tu es un homme et je n'ai plus le droit de te traiter en enfant, mais enfin, tu sais combien je t'aime... Si tu as des tourmens, des ennuis, pourquoi ne pas me les dire? Je pourrais peut-être te donner un bon conseil. Jean, pourquoi vas-tu à Paris?

— J'aurais voulu ne pas vous dire... Cela va vous faire de la peine... mais vous avez le droit de savoir... Je vais à Paris pour demander à être envoyé dans un autre régiment.

— Dans un autre régiment! quitter Souvigny?

— Oui, précisément, quitter Souvigny... pour quelque temps, pour peu de temps; mais enfin quitter Souvigny, c'est cela que je veux, c'est cela qui est nécessaire.

— Et moi, Jean, tu ne penses donc pas à moi?.. Pour peu de temps!.. Peu de temps! mais c'est ce qui me reste à vivre, peu de temps. Et pendant ces derniers jours que je dois à la grâce de Dieu, c'était mon bonheur, Jean, oui, c'était mon bonheur de te sentir là, près de moi. Et tu t'en irais! Jean, attends un peu, patiente, ça ne sera pas bien long; attends que le bon Dieu m'ait rappelé à lui, attends que je sois allé retrouver là, à côté, et ton père, et ta mère... Ne t'en va pas, Jean, ne t'en va pas.

— Si vous m'aimez, moi aussi je vous aime... et vous le savez bien...

— Oui, je le sais.

— J'ai pour vous cette même tendresse que j'avais quand j'étais tout petit, quand vous m'avez recueilli, quand vous m'avez élevé. Mon cœur n'a pas changé, ne changera jamais... Mais si le devoir, si l'honneur m'obligent à partir...

— Ah! si c'est le devoir, si c'est l'honneur!.. Je ne dis plus rien, Jean... Tout passe après cela, tout, tout! Je t'ai toujours connu bon juge de ton devoir, bon juge de ton honneur... Pars, mon enfant, pars. Je ne te demande rien. Je ne veux rien savoir.

— Eh bien! moi, je veux tout vous dire, s'écria Jean, vaincu par son émotion. Aussi bien vaut-il mieux que vous sachiez tout. Vous restez ici, vous, vous retournerez au château... vous la reverrez!

— Qui... elle?

— Bettina!

— Bettina!

— Je l'adore, mon parrain, je l'adore!

— O mon pauvre enfant!

— Pardonnez-moi de vous parler de ces choses... mais je vous les dis comme je les dirais à mon père. Et puis!.. je n'ai jamais pu en parler à personne, et cela m'étouffait... Oui, c'est une folie qui peu à peu s'est emparée de moi, malgré moi, car vous comprenez bien... Mon Dieu! c'est ici même que j'ai commencé à l'aimer. Vous savez, quand elle est venue avec sa sœur... les petits rouleaux de mille francs... ses cheveux qui se sont défaits... et le soir, le mois de Marie?.. Puis il m'a été permis de la voir librement, familièrement... et vous-même, sans cesse, vous me parliez d'elle, vous me vantiez sa douceur, sa bonté. Que de fois vous m'avez dit qu'il n'y avait rien de meilleur au monde!

— Et je le pensais... et je le pense encore... et personne ici ne la connaît mieux que moi, car je suis le seul à l'avoir vue chez les pauvres. Si tu savais, dans nos tournées, le matin, elle est si tendre et si brave! Ni la misère, ni la souffrance ne la rebutent... Mais j'ai tort de te dire tout cela...

— Non, non, je ne veux plus la revoir, mais je veux bien entendre parler d'elle.

— Tu ne rencontreras pas dans la vie, Jean, de femme meilleure et qui ait des sentimens plus élevés. A tel point, qu'un jour, — elle m'avait emmené dans une voiture découverte qui était pleine de joujoux, — elle portait ces joujoux à une petite fille malade, et, en les lui donnant, pour la faire rire, cette petite, pour l'amuser, elle lui parlait si gentiment que je pensais à toi et que je me disais, je m'en souviens maintenant : « Ah! si elle était pauvre! »

— Oui, si elle était pauvre! mais elle ne l'est pas!

— Oh! non... Enfin, que veux-tu, mon pauvre enfant? si ça te fait

du mal de la voir, de vivre près d'elle, comme il faut, avant tout, que tu ne souffres pas... va-t'en, c'est cela, va-t'en... Et cependant... et cependant...

Le vieux prêtre devint songeur, laissa tomber sa tête dans ses mains et resta, pendant quelques instans, silencieux, puis il continua :

— Et cependant, Jean, sais-tu à quoi je pense? Je l'ai beaucoup vue, Mlle Bettina, depuis son arrivée à Longueval. Eh bien! je réfléchis, — cela ne m'étonnait pas alors, cela me semblait si naturel que l'on s'intéressât à toi, — mais enfin, elle me parlait de toi, toujours, oui, toujours.

— De moi!

— Oui, et de ton père, et de ta mère. Elle était curieuse de savoir comment tu vivais, elle me demandait de lui expliquer ce que c'était que l'existence d'un soldat, d'un vrai soldat aimant son métier et le faisant en conscience. C'est extraordinaire, depuis que tu m'as dit cela, il se fait dans ma tête tout un travail de souvenirs. Mille petites choses se groupent, se rapprochent... Ainsi, elle est revenue du Havre avant-hier à trois heures. Eh bien! une heure après son arrivée, elle était ici. Et c'est de toi, tout de suite qu'elle m'a parlé. Elle m'a demandé si tu m'avais écrit, si tu n'avais pas été malade, quand tu arriverais, à quelle heure, si le régiment passerait par le village.

— Il est inutile, mon parrain, de rechercher tous ces souvenirs.

— Non, cela n'est pas inutile... Elle paraissait si contente, si heureuse même, de penser qu'elle allait te revoir! Ce dîner de ce soir, elle s'en faisait une fête... Elle devait te présenter à son beau-frère qui est arrivé. Il n'y a personne en ce moment au château, pas un seul invité. Elle insistait beaucoup sur ce point, — et je me rappelle sa dernière phrase, — elle était là, sur le seuil de la porte : « Nous ne serons que cinq, m'a-t-elle dit, vous et M. Jean, ma sœur, mon beau-frère et moi. » Et elle a ajouté, en riant : « Un vrai dîner de famille. » C'est sur ce mot qu'elle est partie, qu'elle s'est sauvée presque. Un vrai dîner de famille! Sais-tu ce que je crois, Jean, le sais-tu?

— Il ne faut pas croire cela, mon parrain, il ne faut pas...

— Jean, je crois qu'elle t'aime!

— Et moi aussi, je le crois!

— Toi aussi!

— Quand je l'ai quittée, il y a vingt jours, elle était si agitée, si émue! Elle me voyait triste et malheureux. Elle ne voulait pas me laisser partir. C'était sur le perron du château. J'ai dû m'enfuir,.. oui,.. m'enfuir. J'allais parler, éclater, tout lui dire. Après avoir fait une cinquantaine de pas, je me suis arrêté, je me suis retourné.

Elle ne pouvait plus me voir. J'étais en pleine nuit. Mais je la voyais, moi. Elle était restée, là, immobile, les épaules et les bras nus, sous la pluie, regardant du côté par où j'étais parti. Peut-être suis-je fou de penser que... Peut-être n'était-ce qu'un sentiment de pitié. Mais non, c'était autre chose que de la pitié, car savez-vous ce qu'elle a fait, le lendemain matin? Elle est venue à cinq heures, par un temps effroyable, me voir passer sur la route avec le régiment, et là, sa façon de me dire adieu... Ah! mon parrain! mon parrain!..

— Mais alors, dit le pauvre curé, complètement bouleversé, complètement désorienté, mais alors je ne comprends plus du tout. Si tu l'aimes, Jean, et si elle t'aime!

— Mais c'est à cause de cela surtout qu'il faut que je parte. S'il n'y avait que moi! Si j'étais certain qu'elle ne s'est pas aperçue de mon amour, certain qu'elle n'en a pas été attendrie! je resterais... je resterais... rien que pour la douceur de la voir, et je l'aimerais de loin, sans espérance aucune, rien que pour le bonheur de l'aimer... Mais non, elle a bien compris... et loin de me décourager... enfin voilà ce qui m'oblige à partir...

— Non, je ne comprends plus. Je sais bien, mon pauvre enfant, que nous parlons là de choses où je ne suis pas grand clerc... mais enfin, vous êtes, tous les deux, bons, jeunes et charmans... Tu l'aimes... elle t'aimerait... et tu ne pourrais pas!..

— Et son argent, mon parrain, et son argent!

— Qu'importe son argent! ce n'est rien que son argent! Est-ce que c'est à cause de son argent que tu l'as aimée?.. C'est plutôt malgré son argent. Ta conscience, mon Jean, sera bien en paix à cet égard, et cela suffit.

— Non, cela ne suffit pas. Avoir bonne opinion de soi-même, ce n'est pas assez; il faut encore que cette bonne opinion soit partagée par les autres.

— Oh! Jean, parmi ceux qui te connaissent, qui pourrait douter de toi?

— Qui sait?.. Et puis il y a autre chose que cette question d'argent, autre chose de plus sérieux et de plus grave. Je ne suis pas le mari qui lui convient.

— Et quel autre plus digne que toi?..

— Il ne s'agit pas de rechercher ce que je puis valoir, il s'agit de considérer ce qu'elle est et de considérer ce que je suis; il s'agit de se demander ce que doit être sa vie et ce que doit être ma vie, à moi... Un jour, Paul, — vous savez, il a une façon un peu brutale de dire les choses... mais cela donne souvent à la pensée beaucoup de clarté, — il était question d'elle... Paul ne se doutait de rien... sans cela... il est bon... et n'aurait pas ainsi parlé. Eh bien! il me disait : « Ce qu'il lui faut, c'est un mari qui soit bien à elle, tout à

elle, un mari qui n'ait d'autre souci que de faire de son existence une fête perpétuelle, un mari enfin qui lui en donne pour son argent. » Vous me connaissez... Un tel mari, je ne peux pas, je ne dois pas l'être. Je suis soldat et veux rester soldat. Si les hasards de ma carrière m'envoient un jour en garnison dans quelque trou des Alpes ou dans un village perdu de l'Algérie, puis-je lui demander de me suivre? Puis-je la condamner à cette existence de femme de soldat, qui est, en somme, un peu l'existence du soldat? Pensez à la vie qu'elle mène aujourd'hui, à tout ce luxe, à tous ces plaisirs?..

— Oui, dit l'abbé, cela est plus sérieux que la question d'argent.

— Tellement sérieux qu'il n'y a pas d'hésitation possible. Pendant ces vingt jours que j'ai passés là-bas, seul, au camp, j'ai bien pensé à tout cela... je n'ai pensé qu'à cela... et, l'aimant comme je l'aime, il faut que les raisons soient bien fortes qui me montrent clairement mon devoir. Je dois m'en aller... loin, bien loin, le plus loin possible. J'en souffrirai beaucoup,.. mais je ne dois plus la revoir! Je ne dois plus la revoir!

Jean se laissa tomber sur un fauteuil, près de la cheminée; il resta là, accablé. Le vieux prêtre le regardait.

— Te voir malheureux! mon pauvre enfant! qu'une telle douleur tombe sur toi!.. Cela est trop cruel, trop injuste!..

A ce moment, on frappa légèrement à la porte.

— Ah! dit le curé,.. n'aie pas peur, Jean,.. je vais renvoyer...

L'abbé se dirigea vers la porte, l'ouvrit et recula comme devant une apparition inattendue.

C'était Bettina... Tout de suite, elle avait vu Jean, et allant droit à lui :

— Vous! s'écria-t-elle... Oh! que je suis contente!

Il s'était levé... elle lui avait pris les deux mains, et s'adressant à l'abbé :

— Je vous demande pardon, monsieur le curé, si c'est à lui d'abord que je suis allée... Vous, je vous ai vu hier... et lui, pas depuis vingt grands jours, pas depuis certain soir où il est parti de la maison triste et souffrant.

Elle tenait toujours les mains de Jean. Il ne se sentait la force ni de faire un mouvement ni de prononcer une parole.

— Et maintenant, continua Bettina, allez-vous mieux? Non, pas encore... je le vois... encore triste... Ah! comme j'ai bien fait de venir!.. J'ai eu là une inspiration. Cependant, cela me gêne un peu, cela me gêne beaucoup de vous trouver ici. Vous comprendrez pourquoi lorsque vous saurez ce que je viens demander à votre parrain.

Elle abandonna les mains brûlantes de Jean, et se tournant vers l'abbé :

— Je viens, monsieur le curé, vous prier de vouloir bien entendre ma confession... oui, ma confession... Mais ne vous avisez pas de vous en aller, monsieur Jean. Je ferai ma confession publiquement. Je parlerai très volontiers devant vous... et même, en y songeant, cela sera bien mieux ainsi. Asseyons-nous... voulez-vous?

Elle se sentait pleine de confiance et de hardiesse. Elle avait la fièvre, mais cette fièvre qui, sur le champ de bataille, donne au soldat de l'ardeur, de l'héroïsme, et le mépris du danger. L'émotion qui faisait battre le cœur de Bettina plus vite qu'à l'ordinaire était une émotion haute et généreuse. Elle se disait :

— Je veux être aimée! Je veux aimer! Je veux être heureuse! Je veux qu'il soit heureux! Et puisque lui ne peut pas avoir de courage, c'est à moi d'en avoir pour nous deux, c'est à moi de marcher seule, la tête haute et d'un cœur tranquille, à la conquête de notre amour, à la conquête de notre bonheur!

Bettina, dès les premiers mots, avait pris sur l'abbé et sur Jean un complet ascendant. Ils la laissaient dire, ils se laissaient faire. Ils sentaient bien que l'heure était suprême, ils comprenaient que ce qui allait se passer là serait décisif, irrévocable, mais ils n'étaient ni l'un ni l'autre en état de prévoir... Ils s'étaient assis docilement, presque automatiquement. Ils attendaient, ils écoutaient... Entre ces deux hommes éperdus, Bettina, seule, était de sang-froid... Ce fut d'une voix nette et précise qu'elle commença :

— Je vous dirai, d'abord, monsieur le curé, et cela pour mettre votre conscience pleinement en repos, je vous dirai que je suis ici avec le consentement de ma sœur et de mon beau-frère. Ils savent pourquoi je suis venue, ils savent ce que je vais faire. Ils ne le savent pas seulement, ils l'approuvent. C'est entendu, n'est-ce pas? Eh bien! ce qui m'amène, c'est votre lettre, monsieur Jean, cette lettre par laquelle vous avez appris à ma sœur que vous ne pouviez pas, ce soir, venir dîner avec nous et que vous étiez absolument obligé de partir. Cette lettre a dérangé tous mes projets... En effet, ce soir, — toujours avec la permission de ma sœur et de mon beau-frère, — je voulais, après le dîner, vous emmener dans le parc, monsieur Jean, m'asseoir avec vous sur un banc, — j'avais eu l'enfantillage de choisir le banc d'avance, tout à l'heure, — là, je vous aurais tenu un petit discours, très préparé, très étudié, presque appris par cœur, car, depuis votre départ, je ne pense qu'à ce petit discours. Je me le récite à moi-même du matin au soir. Voilà donc ce que je me proposais de faire, et vous comprenez que votre lettre... Je me suis trouvée fort embarrassée... J'ai un peu réfléchi et je me suis dit que, si j'adressais mon petit discours à votre parrain, ce serait

à peu près comme si je vous l'adressais à vous-même. Je suis donc venue, monsieur le curé, vous prier de vouloir bien m'écouter.

— Je vous écoute, mademoiselle, balbutia l'abbé.

— Je suis riche, monsieur le curé, je suis très riche, et, à vous parler franchement, j'aime beaucoup mon argent, oui, je l'aime beaucoup! Je lui dois ce luxe qui m'entoure, ce luxe qui, je l'avoue, — c'est une confession, — ne m'est aucunement désagréable. Mon excuse, c'est que je suis encore bien jeune, cela passera peut-être avec l'âge... Mais enfin, cela n'est pas bien sûr. J'ai une autre excuse, c'est que si j'aime un peu mon argent pour les agrémens qu'il me procure, je l'aime beaucoup pour le bien qu'il me permet de faire autour de moi. Je l'aime en égoïste, si vous voulez, pour la joie que me cause le plaisir de donner... Enfin, je crois que ma fortune n'est pas trop mal placée entre mes mains. Eh bien! monsieur le curé, de même que vous avez, vous, charge d'âmes, il me semble que j'ai, moi, charge d'argent. Je me suis toujours dit : « Je veux que mon mari soit, avant tout, digne de partager cette grande fortune, je veux être bien certain qu'il en fera bon usage, avec moi, tant que je serai là, et, après moi, si je dois m'en aller de ce monde la première. » Je me disais encore autre chose... Je me disais : « Celui qui sera mon mari, je veux l'aimer! » Et voilà, monsieur le curé, où véritablement commence ma confession. Il est un homme qui, depuis deux mois, a fait tout ce qu'il a pu pour me cacher qu'il m'aimait... Mais cet homme, je n'en doute pas, il m'aime... Jean, n'est-ce pas, vous m'aimez?

— Oui, dit Jean, tout bas, les yeux fermés, comme un criminel, je vous aime!

— Je le savais bien, mais enfin j'avais besoin de vous l'entendre dire. Et maintenant, Jean, je vous en conjure, ne prononcez plus un seul mot. Toute parole de vous serait inutile, me troublerait, m'empêcherait d'aller jusqu'au bout et de vous dire ce que je tiens absolument à vous dire. Promettez-moi de rester là, assis, sans bouger, sans parler... Vous me le promettez?

— Je vous le promets.

Bettina perdait un peu de son assurance, sa voix tremblait légèrement. Elle reprit cependant avec un enjouement un peu forcé :

— Mon Dieu, monsieur le curé, je ne vous accuse certainement pas de ce qui est arrivé, mais pourtant tout cela est un peu de votre faute.

— De ma faute!

— Ah! ne parlez pas, vous non plus. Oui, je le répète, de votre faute. Je suis certaine que vous avez dit à Jean beaucoup de bien de moi, beaucoup trop. Peut-être sans cela n'aurait-il pas songé...

Et, en même temps, à moi, vous me disiez beaucoup de bien de lui, — pas trop, non, non, mais enfin beaucoup! — Alors, moi, j'avais tant de confiance en vous que j'ai commencé à le regarder et à l'examiner avec un peu plus d'attention. Je me suis mise à le comparer avec tous ceux qui, depuis un an, avaient demandé ma main, Il m'a paru qu'il leur était de toute manière absolument supérieur... Enfin il est arrivé qu'un certain jour... ou plutôt un certain soir... il y a trois semaines, la veille de votre départ, Jean, je me suis aperçue que je vous aimais... Oui, Jean, je vous aime!.. Je vous en conjure, Jean, ne dites rien... restez assis... ne vous approchez pas de moi. J'avais fait, avant de venir ici, provision de courage; mais je n'ai déjà plus, vous le voyez, mon beau calme de tout à l'heure. J'ai encore cependant certaines choses à vous dire... et les plus importantes de toutes. Jean, écoutez-moi bien. Je ne veux pas d'une réponse arrachée à votre émotion. Je sais que vous m'aimez... Si vous devez m'épouser, je ne veux pas que ce soit seulement par amour; je veux que ce soit aussi par raison. Pendant ces quinze jours qui ont précédé votre départ, vous avez pris un tel soin de me fuir, de vous dérober à tout entretien, que je n'ai pas pu me montrer à vous telle que je suis. Il y a en moi peut-être certaines qualités que vous ne connaissez pas... Jean, je sais ce que vous êtes, je sais à quoi je m'engagerais en devenant votre femme, et je serais pour vous non pas seulement une femme aimante et tendre, mais aussi une femme courageuse et ferme. Je connais votre vie entière, c'est votre parrain qui me l'a racontée. Je sais pourquoi vous êtes soldat, je sais quels devoirs, quels sacrifices vous pouvez entrevoir dans l'avenir... Jean, n'en doutez pas, je ne vous détournerai d'aucun de ces devoirs, d'aucun de ces sacrifices. Si je pouvais vous en vouloir de quelque chose, je vous en voudrais peut-être de cette pensée, — oh! vous avez dû l'avoir! — que je vous souhaiterais libre et tout à moi, que je vous demanderais d'abandonner votre carrière. Jamais! jamais! entendez-vous bien, jamais je ne vous demanderai une pareille chose... Une jeune fille que je connais a fait cela, en se mariant; elle a fait une chose qui était mal... Je vous aime et je vous veux tel que vous êtes. C'est parce que vous vivez autrement et mieux que tous ceux qui m'ont désirée pour femme que je vous ai, moi, désiré pour mari. Je vous aimerais moins, je ne vous aimerais peut-être plus du tout, — cela me serait bien difficile cependant, — si vous vous mettiez à vivre comme vivent tous ceux dont je n'ai pas voulu... Quand je pourrai vous suivre, je vous suivrai, et partout où vous serez sera mon devoir, partout où vous serez sera mon bonheur. Et si le jour arrive où vous ne pourrez pas m'emmener, le jour où vous devrez partir seul, eh bien! Jean, ce jour-là, je vous

promets d'avoir du courage, pour ne pas vous enlever votre courage à vous... Et maintenant, monsieur le curé, ce n'est pas à lui, c'est à vous que je m'adresse... je veux que ce soit vous qui répondiez... pas lui. Dites... s'il m'aime et s'il me sent digne de lui, serait-il juste de me faire expier si durement ma fortune?.. Dites... ne doit-il pas accepter d'être mon mari?

— Jean, dit gravement le vieux prêtre, épouse-la... c'est ton devoir... et ce sera ton bonheur!

Jean s'approcha de Bettina, la prit dans ses bras et posa sur son front un premier baiser.

Bettina se dégagea doucement, et s'adressant à l'abbé :

— Et maintenant, monsieur le curé, j'ai encore quelque chose à vous demander... Je voudrais,.. je voudrais...

— Vous voudriez?..

— Je vous en prie, monsieur le curé, embrassez-moi.

Le vieux prêtre l'embrassa sur les deux joues, paternellement, et ensuite Bettina :

— Vous m'avez dit bien souvent, monsieur le curé, que Jean était un peu votre fils, — moi aussi, n'est-ce pas? je serai un peu votre fille. Cela vous fera deux enfans, voilà tout!

. . . .

Un mois après, le 12 septembre, à midi, Bettina, dans la plus simple des robes de mariée, traversait l'église de Longueval, pendant que, placée derrière l'autel, la fanfare du 9e d'artillerie sonnait joyeusement sous les voûtes de la vieille église.

Nancy Turner avait sollicité l'honneur de tenir l'orgue en cette circonstance solennelle, car le pauvre petit harmonium avait disparu. Un orgue aux tuyaux resplendissans se dressait dans la tribune de l'église. C'était le cadeau de noces de miss Percival à l'abbé Constantin.

Le vieux curé dit la messe. Jean et Bettina s'agenouillèrent devant lui; il prononça la formule de la bénédiction et resta ensuite, pendant quelques instans, en prière, les bras étendus, appelant de toute son âme les grâces du ciel sur la tête de ses deux enfans.

L'orgue fit alors entendre cette même rêverie de Chopin que Bettina avait jouée, la première fois qu'elle était entrée dans cette petite église où devait être consacré le bonheur de sa vie.

Et ce fut Bettina cette fois qui pleura.

LUDOVIC HALÉVY.

ÉTUDES DIPLOMATIQUES

LA PREMIÈRE LUTTE DE FRÉDÉRIC II ET MARIE-THÉRÈSE
D'APRÈS DES DOCUMENS NOUVEAUX.

V[1].

PREMIÈRE DÉFECTION DE FRÉDÉRIC. — L'ESCALADE DE PRAGUE.

Le soulèvement armé de la Hongrie en faveur de Marie-Thérèse produisit en Europe une impression considérable. Plus d'un de ceux qui avaient vu la courageuse princesse partir pour ce pays encore réputé semi-barbare s'imaginait qu'elle n'échapperait pas aux périls qu'elle allait braver. Ce fut un étonnement général de la voir, au contraire, prête à revenir suivie d'une foule guerrière que sa voix avait fait lever du sol. Les vieilles provinces héréditaires d'Autriche dont le dévoûment commençait à fléchir devant l'adversité, rougissaient de se voir prêcher d'exemple par la terre classique de la révolte et de l'indiscipline. Les pays qui craignaient d'être le théâtre des combats s'alarmaient de voir fondre sur eux un flot d'hommes plus semblable à une invasion qu'à une armée. En France, les imaginations naguère exaltées par l'espérance de la conquête de l'Alle-

(1) Voyez la *Revue* du 15 novembre, du 1er décembre 1881, du 1er et du 15 janvier 1882.

magne étaient ébranlées, presque retournées, et la sympathie pour l'illustre vaincue remplaçait dans beaucoup de jeunes têtes, et surtout dans des cœurs de femmes, la séduction jusque-là exercée par la victoire. En Angleterre, c'était bien plus encore : l'admiration touchait à l'enthousiasme. Des souscriptions furent immédiatement ouvertes pour subvenir à l'armement des populations fidèles, et la vieille duchesse de Marlborough, la fameuse amie de la reine Anne, sortant de sa retraite à plus de quatre-vingts ans, s'inscrivait la première pour quarante mille livres sterling (un million) tirées des épargnes accumulées qu'elle devait aux victoires de son époux. M. d'Arneth nous dit bien, à la vérité, que l'effet de toutes ces démonstrations fut moral plutôt que matériel, et qu'en définitive, cette levée en masse tourna comme toutes les démonstrations du même genre, qui font plus de bruit que de besogne et dépensent plus d'encre et de paroles qu'elles ne mettent d'hommes en ligne. Mais l'espérance à elle seule est une force, et l'avoir fait renaître pour une cause qui semblait perdue, ce n'était pas, même à défaut d'autre, un médiocre résultat.

Ce qui disposait les esprits à ce retour d'opinion, c'est que la confiance inspirée par les premiers succès des alliés diminuait insensiblement, à mesure que se ralentissait l'activité qui avait caractérisé leurs premières mesures. Une méfiance mutuelle, qui est le mal ordinaire des coalitions, se glissait dans leurs rangs, et par suite, l'hésitation et l'incertitude dans leurs résolutions. Les Français furent les premiers à murmurer, non sans motif, du mauvais état où ils trouvaient les troupes bavaroises, de l'insuffisance de leurs préparatifs et de leurs armemens. Ils se plaignaient tout haut que rien ne leur avait manqué tant qu'étant en territoire neutre ils pourvoyaient eux-mêmes à leurs besoins, et que tout, au contraire, leur faisait défaut depuis que, arrivés chez le souverain dont ils étaient les auxiliaires, c'était de lui et de ses intendans qu'ils devaient attendre leur subsistance.

Puis les résultats des arrangemens équivoques et provisoires adoptés par Belle-Isle ne tardèrent pas à se montrer plus fâcheux encore qu'on ne l'avait prévu. En décernant à l'électeur le commandement suprême des forces coalisées, Belle-Isle avait bien compté que son ascendant personnel suffirait pour rendre cette suprématie purement nominale, et ce calcul eût été probablement justifié si, comme il l'espérait, il fût arrivé à temps pour prendre part aux premières opérations militaires. Mais en attendant sa venue, les troupes françaises n'étant commandées que par un officier-général qui n'avait pas même de titre définitif, ce qui ne devait être qu'une apparence devenait une réalité : mécompte d'autant plus regrettable que l'électeur, se sentant peu fait pour commander, déléguait tous

ses pouvoirs à son ministre favori, le maréchal Torring, aussi peu capable que lui, mais beaucoup plus présomptueux. Or, l'absence de Belle-Isle, qui ne devait finir qu'après l'élection de l'empereur, se prolongeait bien malgré lui de jour en jour, sans terme défini : car l'archevêque de Mayence, de qui dépendait la convocation de la diète, inventait prétexte sur prétexte et entassait retard sur retard, afin de laisser les événemens se dessiner et la fortune se prononcer avant lui entre les compétiteurs. Irrité de ces délais, tourmenté de se voir partagé entre deux devoirs également impérieux, Belle-Isle essayait de suppléer à l'action qu'il ne pouvait exercer, en adressant tantôt à ses lieutenans, tantôt à l'électeur et à son ministre, une correspondance active et intarissable, mais dont le ton impérieux compliquait les difficultés mêmes qu'il voulait trancher et aigrissait entre les deux armées les rapports qu'il aurait fallu adoucir (1).

La conséquence immédiate de cette défaillance dans le commandement fut de faire abandonner, contre toute attente, la marche directe sur Vienne, à laquelle, dans la capitale aussi bien qu'au dehors, tout le monde était préparé. Il faut toujours faire, dit à ce sujet, avec raison, Voltaire, ce que l'ennemi craint ; et la terreur répandue chez les Viennois indiquait bien, en effet, que c'était là, au cœur même de l'ennemi, qu'il fallait porter le coup décisif. Frédéric, dont le coup d'œil se trompait rarement et qui n'a jamais laissé échapper la fortune, donna, à plusieurs reprises, le conseil de saisir cette occasion au vol, soit dans des lettres pressantes, soit par l'organe de son envoyé auprès de l'électeur, le maréchal de Schmettau. Il ne fut point écouté : tout le mois de septembre, les armées piétinèrent sur place devant Lintz, et quand elles se mirent en mouvement, au commencement d'octobre, ce fut en laissant Vienne sur leur droite pour aller entreprendre la conquête de la Bohême et le siège de Prague.

Très justement contrarié de cette faute, qu'il trouvait plus contraire encore à la saine politique qu'à l'art militaire, Frédéric en a, depuis lors, imputé la cause à un sentiment de jalousie mesquine du cardinal de Fleury, qui craignit, suivant lui, de donner à l'électeur, en le rendant maître de la capitale de l'Autriche, un triomphe trop éclatant. On a même prétendu que le marquis de Beauvau, envoyé de France à Munich, avait eu la maladresse de laisser échapper devant le ministre prussien l'aveu de ce misérable calcul. J'ai eu entre les mains la correspondance intime du marquis de Beauvau avec Belle-Isle et avec son ministre et je n'y ai rien trouvé de pareil, même sous forme d'insinuation. Le marquis, suivant l'élec-

(1) Le marquis de Beauvau à Belle-Isle, 16 septembre, 15 octobre 1741. — Belle-Isle à Beauvau, 10 octobre. (*Correspondance de Bavière.* — Ministère des affaires étrangères. — *Correspondance du Ministère de la guerre, passim.*

teur à l'armée, se désole au contraire habituellement de le trouver si peu propre au poste suprême où il aspirait (1). Il est probable que la correspondance de l'envoyé prussien est muette également sur ce sujet, sans quoi M. Droysen, qui paraît en avoir eu communication, n'aurait pas manqué de confirmer une accusation qui, comme toutes les calomnies prussiennes, a fait fortune, surtout parmi les historiens français, et dont Voltaire lui-même n'a pas craint de se faire l'écho. Les raisons qui motivèrent une résolution si fâcheuse, sans être beaucoup meilleures, sont moins machiavéliques : ce fut, d'abord, le bruit qui se répandit que la reine de Hongrie, abandonnant ses possessions italiennes, rappelait toutes les troupes qu'elle entretenait au-delà des Alpes pour les ramener sur Vienne en traversant la Bavière. L'électeur s'effraya de la pensée qu'il allait être pris à revers pendant qu'on passerait sur le corps de ses états. L'électrice, épouvantée d'être laissée seule à Munich, supplia qu'on gardât les armées à portée de la secourir. Quand cette panique, assez ridicule, fut dissipée, l'automne était avancé, la saison s'assombrissait, et les fortifications de Vienne étaient mises en état de défense. Ce fut Belle-Isle qui alors insista pour qu'on ne tentât pas une entreprise dont l'échec eût été mortel pour la cause commune. Peut-être, après l'épreuve qu'il venait de faire de la timidité de l'électeur, ne se souciait-il plus de lui confier une opération qui voulait être menée comme un coup d'audace. Si, à ce motif de défiance, il joignit une arrière-pensée plus cachée, ce ne put être que celle-ci, qui ne devait être plus tard que trop bien justifiée. En portant contre Vienne tout l'effort de la campagne, on dégageait par là même la Silésie, car il était certain que le maréchal Neipperg, qui défendait encore la partie méridionale de cette province et quelques places fortes, se mettrait tout de suite en devoir de se replier pour venir protéger la capitale. Était-on sûr que, dans cette retraite, il serait poursuivi bien vivement par l'armée prussienne? Frédéric, une fois maître du lot qu'il s'était adjugé, mettrait-il beaucoup d'ardeur à venir de sa personne porter aide à ses alliés ? Pour maintenir avec lui une action combinée, n'était-il pas plus prudent d'aller le chercher dans le Nord, où il avait besoin d'appui, que de l'attendre dans le Midi quand il n'aurait plus rien à craindre? C'est la pensée que je crois lire à travers les lignes dans cette réflexion que je retrouve plus d'une fois sous la plume du maréchal : « Il faut songer que pour le roi de Prusse tout est déjà fait, tandis que pour nous tout est encore à faire. »

(1) Dans cette correspondance, le marquis de Beauvau paraît toujours d'avis de la marche sur Vienne, c'est constamment Belle-Isle qui la déconseille. (*Correspondance de Bavière*. — Ministère des affaires étrangères, 9-11 octobre, et *passim*.)

A ces causes de dissentiment qui gênaient la conduite des opérations militaires s'en joignaient d'autres plus graves que faisait naître le partage anticipé des dépouilles de l'ennemi commun. Sur ce point, nulle difficulté ne venait du côté de la France, qui n'élevait aucune prétention personnelle. Mais il n'en allait pas de même entre la Bavière, qui se portait héritière de tout le patrimoine autrichien, et la Prusse, qui en voulait sa part. Pour le moment, à la vérité, la Silésie suffisait à Frédéric, mais à la condition d'y joindre quelques lisières de territoire et quelques places fortes qu'il jugeait nécessaires pour assurer la défense de sa nouvelle possession. C'était là un point qui ne pouvait être réglé que par un traité à débattre entre les deux prétendans, donnant lieu à plus d'une contestation.

Encore, avec l'électeur de Bavière, aurait-on pu s'entendre assez facilement, car le bon prince, d'humeur accommodante et d'un esprit peu perspicace, défendait mal ses intérêts et se laissait aisément séduire par les caresses de Frédéric; l'illusion allait même parfois jusqu'à donner un peu d'impatience à Belle-Isle. « Le roi de Prusse, écrivait-il dans un jour d'humeur, envoie journellement des lettres pleines d'affection et de promesses à l'électeur, accompagnées des cajoleries dont il n'est pas chiche, car, suivant les expressions de sa lettre, l'électeur peut disposer du roi de Prusse, de ses trésors et de sa propre personne. Bien entendu qu'il ne lui prête pas un écu et veut lui prendre la citadelle de Glatz (1). » Mais la difficulté fut plus grande lorsque intervint une troisième partie prenante : la Saxe, enfin décidée par les exhortations de Maurice et par le tour que prenaient les événemens à entrer dans la coalition. Le concours de l'armée saxonne, forte d'environ vingt mille hommes, était très précieux, surtout pour seconder l'agression qu'on allait porter en Bohême. Seulement il fallait le payer à sa valeur; aussi la France et la Bavière étaient-elles décidées à s'acquitter généreusement en cédant d'avance à Auguste III toute la Moravie. Mais Frédéric était plus avare : de là des dissidences nouvelles habituellement envenimées par le caractère emporté et le dévoûment fraternel de Maurice, à qui le roi Auguste confiait la défense de ses intérêts (2).

Je ne sais si ce fut la connaissance des divisions de ses ennemis et l'espoir d'en profiter qui décidèrent Marie-Thérèse à laisser enfin fléchir, même sur le point qui lui tenait le plus au cœur, sa fière

(1) Belle-Isle à Amelot, 26 septembre 1741. (*Correspondance de l'ambassade à la diète.* — Ministère des affaires étrangères.)

(2) Le maréchal de Belle-Isle à Amelot, 6-19 septembre et octobre 1741. — Maurice de Saxe à Belle-Isle, 15 septembre 1741. (*Correspondance de l'ambassade à la diète.* — Ministère des affaires étrangères.)

obstination : mais toujours est-il qu'à peine sortie de ses difficultés avec ses sujets de Hongrie et avant de reprendre les hostilités avec le concours des forces nouvelles qu'elle attendait d'eux, on la voit, comme si elle eût fait à l'école de Frédéric de véritables progrès en diplomatie, engager deux négociations en sens divers, qui, ne pouvant aboutir toutes deux puisqu'elles tendaient à des résultats contradictoires, avaient évidemment pour but principal de jeter la discorde entre les alliés. En même temps, presque le même jour, elle fit parvenir des ouvertures à Fleury et à Frédéric. A Fleury elle offrait, pour le compte de la France, la cession du Luxembourg, et pour l'électeur de Bavière aussi bien que pour le roi d'Espagne, telle partie du Milanais et des Pays-Bas dont on pourrait convenir à l'amiable, moyennant renonciation de la part de l'électeur à toute candidature à l'empire aussi bien qu'à toute prétention sur les domaines autrichiens d'Allemagne. A Frédéric (ce qui devait plus coûter à son orgueil) elle promettait de faire droit à toutes les concessions demandées dans l'ultimatum qu'avait rapporté Robinson. Il est vrai qu'elle y mettait la condition expresse et à peu près inacceptable que le roi engagerait sa voix électorale pour le grand-duc et qu'il tiendrait au besoin un corps de dix mille hommes à sa disposition pour l'aider dans ses difficultés. Ces deux propositions avaient au moins un point commun ou, si l'on veut, un but pareil, bien que poursuivi par des moyens opposés : c'était l'élévation du grand-duc à l'empire, intérêt de cœur et de politique de premier ordre qui primait évidemment tout autre dans la pensée de la princesse. C'est comme sa signature mise au bas des deux documens ; seulement on peut se demander ce qu'elle aurait fait si elle avait obtenu des deux parts une réponse affirmative.

C'est un embarras qui, de la part de la France au moins, lui fut tout de suite épargné, car le refus même d'entrer en pourparlers fut immédiat et catégorique. Ce n'est pas qu'elle n'eût fait de ce côté de véritables efforts pour faire agréer son offre. Elle avait pris sur elle d'écrire encore de sa propre main à Fleury une lettre touchante, le suppliant, au nom de l'humanité et de l'évangile, d'épargner le sang de ses sujets, car (disait-elle par une allusion heureuse au dévoûment des Hongrois), « quoique femme, le courage ne me manque pas, et si cette dernière tentative ne réussit pas, il faudra venir à des extrémités bien *cruels*, et j'ai bien des sujets qui sauront soutenir mes droits, et plutôt que me voir avilie, tout hasarder et même savoir périr. » Elle promettait en même temps au cardinal, s'il consentait à écouter ses ouvertures, de lui en garder rigoureusement le secret : pour l'en assurer davantage, elle lui faisait passer sa lettre directement par l'intermédiaire du chargé d'affaires de France à Vienne, à l'insu de ses propres minis-

tres, dont elle avait lieu de se méfier, ajoutait-elle, car la plupart étaient plus Anglais que Robinson lui-même. Lettre et réponse devaient être confiées à un messager obscur sans caractère qui pût le faire reconnaître (1). » Avec les mêmes précautions de mystère, elle fit aborder Belle-Isle à Francfort, par deux agens peu connus, MM. de Wied et de Koch, dont l'un avait déjà été employé par son père pendant la guerre précédente pour les négociations du traité de 1735. Ils demandèrent un rendez-vous de nuit et en dehors de l'ambassade (2).

L'accueil absolument pareil fait à ces discrètes ouvertures par Fleury et par Belle-Isle présente un caractère vraiment singulier. Ministre et ambassadeur semblent tous deux inquiets, presque épouvantés et de la démarche elle-même et du mystère qui l'enveloppe: on dirait qu'ils n'ont qu'une pensée, c'est d'abord de fermer la bouche à leur interlocuteur, puis, s'ils n'y réussissent pas, de se boucher les oreilles pour ne pas l'entendre et si, décidément, il faut finir par prendre connaissance de sa proposition, d'en faire parvenir à Frédéric un avis prompt et public avant qu'aucune indiscrétion, calculée ou non, ait pu devancer leur confidence. Avant tout, ils craignent d'être pris dans un piège et de fournir à une amitié qui coûte si cher et qui tient si peu ferme un prétexte de rupture fondée sur l'ombre d'un soupçon.

Fleury attend quinze jours pour accuser réception à Marie-Thérèse de sa lettre, c'est-à-dire tout le temps nécessaire pour que Valori, avisé de tout, ait pu tout communiquer à Frédéric. Puis quand enfin il se décide à répondre, le ton est bien changé; plus de douceur paternelle, plus d'*onction* ni de *gentillesses*; l'épître est sèche comme si on craignait ou même si on désirait qu'elle fût interceptée: « Nous ne sommes plus libres, nous ne pouvons plus entrer dans aucune négociation que de concert avec nos alliés. » Belle-Isle, de son côté, fit attendre plusieurs jours l'envoyé Koch avant de le recevoir, et à sa première audience, dès les premiers mots échangés, sans lui laisser le temps d'achever sa communication: « Connaissez-vous, lui dit-il, le traité d'alliance qui existe entre le roi, le roi de Prusse et l'électeur de Bavière? » Et comme l'autre le regardait avec quelque embarras: « Je vous déclare donc, lui dit-il, que le roi est en alliance avec ce prince et avec l'électeur de Bavière et que tout ce que vous proposez aux uns ou aux autres de ces princes se communique sur-le-champ... Soyez persuadé que ces princes ne

(1) Marie-Thérèse à Fleury. — Vincent à Amelot, 27 septembre 1741. (*Correspondance de Vienne*. — Ministère des affaires étrangères.)

(2) Belle Isle à Amelot, Francfort, 7 octobre 1741. (*Correspondance de l'ambassade à la diète*. — Ministère des affaires étrangères.)

se sépareront plus et qu'il faut que la reine les satisfasse tous ou se résolve à continuer une guerre qu'elle ne saurait soutenir... Je ne connais plus à la reine de Hongrie aucun secours humain ni aucune ressource en Europe et il n'y a que celui du ciel qu'elle puisse attendre; mais il y a plutôt lieu de croire qu'elle en est abandonnée, puisqu'elle éprouve l'effet le plus marqué de sa colère par l'étrange aveuglement dont ses ministres sont frappés (1). »

Valori avait l'instruction de transmettre, à lettre vue, au roi de Prusse le texte de ces franches et hautaines assurances. En retour, il crut pouvoir affirmer, preuves en main, que le roi avait repoussé de son côté les offres de Marie-Thérèse avec une sincérité égale et dont l'expression même était, suivant son usage, encore plus brutale. D'abord les premières ouvertures étant apportées de nouveau à son camp par l'infatigable Robinson, Frédéric déclara qu'il ne voulait pas même le voir. « Faites partir ce faquin d'Anglais, écrivait-il à Podewils : dites-lui pour toute réponse que je croyais qu'il se moquait de moi, qu'il savait ce que je lui avais dit en partant, que je ne lui parlerais même pas et que je vous avais défendu de négocier avec lui : dites-lui tout cela d'un air piqué... et qu'il parte dans vingt-quatre heures de Breslau. » Et revenant à la charge le lendemain : — « Faites-moi partir ce coquin de négociateur que je ne puis souffrir : il serait infâme à moi d'entrer en négociation avec l'Autriche et l'Angleterre... Chassez-moi ce coquin et comptez que s'il reste plus de vingt-quatre heures à Breslau, je prends l'apoplexie. Envoyez-moi un courrier quand vous l'aurez chassé que je le sache dehors : si je le rencontre ou si je le trouve sur mon chemin je le dévisagerai, et sa... de reine de Hongrie et son fol de roi d'Angleterre n'ont qu'à être les dupes, l'un de son orgueil et l'autre de sa sottise... S'il vous demande encore une audience, refusez-le tout à plat. » Une petite note en allemand au bas de la lettre engageait Podewils à en donner communication à Valori pour qu'elle passât sous les yeux du cardinal (2).

Robinson, congédié de la sorte, ne pouvait reparaître. Restait toujours lord Hyndfort, agent officiel du roi d'Angleterre, avec qui on n'était pas en guerre, et qu'on ne pouvait traiter si cavalièrement. Il fallait bien recevoir ses communications ou ses visites. Mais Frédéric s'y prit de manière à ne laisser aucun doute à Valori sur l'accueil qu'il lui faisait.

« Je dois, écrivait cet ambassadeur à Belle-Isle, le 4 septembre (du camp de Neudorf, où il avait suivi Frédéric), vous rendre compte,

(1) Belle-Isle à Amelot, Francfort, 7 octobre 1741. (*Correspondance de l'ambassade à la diète.* — Ministère des Affaires étrangères.)
(2) *Pol. Corr.*, t. I, p. 319-320.

monseigneur, d'un fait qui marque également et la franchise du roi et la prodigieuse alarme de la cour de Vienne... Ce matin, dans le temps que le roi de Prusse mettait son armée en bataille pour la mettre en colonne, lui à cheval, et la faire marcher par sa gauche, arrive un courrier de lord Hyndfort. J'avais l'honneur d'etre auprès de lui, et, après avoir lu la dépêche et la pièce qu'elle contenait, il m'appela et me dit tout haut : « Tenez, monsieur de Valori, lisez cela; je crois que ces gens deviennent fous. » C'était un projet de traité qui n'avait pas seulement le titre de projet, mais qui était couché de manière à n'avoir que la signature à y mettre. La reine de Hongrie y cède toute la Basse-Silésie, la ville de Breslau comprise : la Neisse doit en faire la limite... En faveur de ce sacrifice, on exige de Sa Majesté prussienne qu'elle donne sa voix électorale au grand-duc, qu'elle entre en liaison avec les électeurs de Saxe et de Hanovre en faveur de la cour de Vienne, et qu'elle joindra dix mille hommes aux troupes de M. de Neipperg, et qu'il s'engagera de toutes ses forces à trouver des dédommagemens aux dépens des ennemis de cette cour : en un mot, de défendre la *pragmatique*. Mylord Hyndfort accompagne cette pièce d'une lettre, disant qu'il a les pleins pouvoirs pour terminer et qu'il a une lettre du grand-duc pour Sa Majesté, dont il ne doit faire usage que selon le bon plaisir de Sadite Majesté. Le roi de Prusse m'a dit qu'il était curieux de voir cette lettre, qu'il la ferait venir et répondrait honnêtement. — Mais, a-t-il ajouté, je lui témoignerai toute ma surprise et ne lui laisserai aucun doute qu'il est nécessaire qu'il satisfasse la France et la Bavière. — Je supprime, monseigneur, toutes les réflexions et les plaisanteries que ce prince m'a *fait;* mais je ne dois pas supprimer les réflexions à faire sur la nature de son procédé : il en use avec une franchise qui ne laisse rien à désirer sur ce qu'il a promis. Il m'a dit seulement qu'il fallait qu'on eût bien mauvaise opinion de sa sincérité ou de sa politique pour revenir si souvent à la charge. « Ou ils me croient un fourbe, dit-il, ou le plus malhabile du monde. — Je ne conçois rien, ajoutait-il encore quelques jours après, avant de donner l'audience qu'il devait accorder à lord Hyndfort, à cette opiniâtreté du roi d'Angleterre... Je croyais m'être expliqué assez clairement pour être délivré de ces importunités. — Et puis, disait-il encore par moment, est-ce que le roi de France est vraiment si désintéressé? est-ce qu'il ne veut tirer aucun avantage de la guerre qu'il soutient? est-ce que nous ne ferons rien pour lui (1) ? »

Enfin, après l'audience accordée, le ministre anglais faisait encore

(1) Valori à Belle-Isle, 30 août, 14-22 septembre 1741. (*Correspondance de Prusse.* — Ministère des affaires étrangères.)

mine de vouloir rester au camp ; mais Frédéric eut grand soin d'envoyer tout de suite à Valori un officier supérieur de son état-major pour le rassurer à cet égard. « M. de Goltz (le nom est bon à retenir, on verra tout à l'heure pourquoi), écrit Valori le 23 septembre, sort de ma chambre, et m'a dit avoir ordre du roi son maître de conseiller à lord Hyndford de ne pas prolonger davantage son départ de l'armée. S'il ne se rend pas à cette insinuation et à ce conseil d'ami, il doit lui dire qu'ayant eu du roi une réponse positive et invariable, un plus long séjour à l'armée ne pourrait lui être agréable, puisqu'il ne pouvait produire d'autre effet que de donner de l'ombrage à ses alliés, ce qu'il voulait éviter soigneusement, de manière qu'il partira aujourd'hui pour Breslau. « Vous voyez, monseigneur, par cette conduite, combien le roi de Prusse est soigneux de tout ce qui peut donner des preuves de sa sincérité. Je lui dois cette justice qu'il n'en laisse pas échapper la plus petite occasion (1). »

Et Belle-Isle, touché jusqu'aux larmes de cette attention, en témoignait lui-même sa reconnaissance à Frédéric en ces termes : « On ne peut être plus touché que je ne le suis de l'attention pleine de bonté avec laquelle Votre Majesté a daigné me faire part de la négociation infructueuse des Anglais, qui montre qu'avec les qualités éminentes dont Votre Majesté est douée, elle joint encore la grâce qui accompagne toutes ses actions (2). »

Ces effusions de tendresse ne devaient cette fois encore durer que peu de jours. Les courriers qui portaient les lettres si confiantes de Valori n'avaient pas encore eu le temps d'arriver à leur adresse que déjà l'horizon s'assombrissait et la couleur du ciel était changée. Sans prétexte, sans préparation, le roi se remit subitement à se plaindre de tout, sur un ton comminatoire, et un déluge de récriminations et d'exigences inattendues vint fondre sur la tête du malheureux ambassadeur. Et ce qu'il y avait de plus surprenant pour lui dans cette bourrasque imprévue, c'est qu'aucun de ces griefs improvisés n'était nouveau et ne paraissait, la veille encore, exciter tant de colère. Ainsi les fautes trop réelles commises par l'électeur dans la conduite de ses troupes n'étaient jusque-là l'objet que de critiques justes et modérées. Sans que rien fût venu les aggraver, tout à coup Frédéric n'en put plus parler qu'avec des accès de rage. Le prince naguère accablé de tant de caresses n'était plus *qu'un âne :* les généraux français et bavarois ne valaient guère mieux, les Saxons étaient des c..., et, à moins que Belle-Isle ne vînt sur-le-champ prendre le commandement, il serait impossible de continuer la

(1) Valori à Belle-Isle, 23 septembre 1741. (*Ibid.*)

(2) Belle-Isle au roi de Prusse, à Frédéric, 20 octobre 1741. (*Ibid.*)

guerre sur ce pied-là. Puis des points du traité de partage qui paraissaient réglés étaient subitement remis en question avec une vivacité impérieuse. La ville forte de Glatz, par exemple, située sur la frontière de Silésie et de la Bohême, d'abord revendiquée par la Prusse, avait été, après quelques discussions, cédée de bonne grâce à l'électeur, qui se confondait encore dans toutes ses lettres en remercîmens. Du soir au matin, il se trouva de nouveau que la possession de Glatz était indispensable pour la sécurité de la Silésie, et il fallait qu'elle fût rétrocédée sans débat, séance tenante sans quoi tout était rompu, et il n'y avait plus à parler de rien. C'était ensuite la présence d'un agent autrichien à Versailles (politesse diplomatique convenue d'avance entre les alliés pour attester le désintéressement personnel de la France dans les conflits intérieurs de l'Allemagne) qui devenait l'objet de soupçons injurieux. Pourquoi le cardinal tenait-il tant à garder un moyen de communiquer subrepticement avec la reine de Hongrie? Enfin, ne sachant qu'inventer, Frédéric trouvait à redire même au traité de neutralité signé avec le Hanovre. Cette convention avait été faite trop vite, sans sa participation; s'il eût été prévenu à temps, il aurait demandé des avantages pour lui, et la France n'avait pensé qu'aux siens. Bref, comme conclusion de cette série de chicanes sans valeur et d'algarades incohérentes, il déclara qu'il allait faire le siége de Neisse, la dernière place importante qu'il lui restât à conquérir en Silésie, après quoi ses troupes, qui travaillaient depuis un an et avaient besoin de se reposer, prendraient leurs quartiers d'hiver et n'en bougeraient jusqu'au printemps. Après tout, ce n'était pas sa faute si, en négligeant de prendre Vienne quand on le pouvait, on avait manqué l'occasion de terminer la guerre d'un seul coup. Il ne pouvait pourtant pas passer son temps à faire à lui seul les affaires et à réparer les fautes des autres (1).

Valori avait trop bien appris aux dépens de son repos à quel caractère il avait affaire pour prendre au sérieux ces emportemens et pour ne pas se mettre en devoir de chercher tout de suite quel calcul se cachait derrière la colère. L'idée que tous ces griefs imaginaires n'avaient d'autre but que de preparer la voie à une rupture et de justifier un manque de foi se présentait tout naturellement, et quelque pénible qu'il dût lui paraître de se déjuger, du ...c au noir, à quinze jours de distance, dès le 7 octobre, il ...t déjà à Belle-Isle en lui racontant sa désagréable surprise : ...nseriez-vous pas, monseigneur, que le changement d'avis

...lot et à Belle-Isle 7, 9, 17, 30 octobre 1741. *Ibid.*) — M. Droysen ...us ces griefs, auxquels il paraît encore attacher une valeur

et de dispositions du roi de Prusse sur la cession de Glatz est le commencement de ce qu'on appelle une querelle d'Allemand? Je vous avoue que je ne suis pas tranquille à ce sujet. » Et il avait d'autant plus lieu de ne pas l'être qu'il apprenait en même temps que, soit que le conseil porté par le colonel de Goltz à lord Hyndfort n'eût pas été donné assez clairement ou n'eût pas été suivi, cet agent n'avait quitté l'armée que pour s'arrêter à quelques lieues de là, se disant malade. Il restait dans le voisinage de Neisse, à égale distance des camps prussien et autrichien, et communiquant, grâce à son caractère diplomatique, librement avec l'un et l'autre.

Puis quand Frédéric commença, comme il l'avait annoncé, l'attaque de Neisse, Valori, qui avait des prétentions à se connaître dans l'art du génie militaire et qui endoctrinait volontiers sur cette matière, ne put s'empêcher de remarquer que le siège dont il était témoin avait une physionomie étrange qui ne ressemblait à aucun autre : ni assaillans ni assiégés ne jouaient franchement leur jeu ; les uns avaient l'air de n'attaquer que pour la forme, les autres de ne se défendre que par bienséance. De plus, l'armée du maréchal de Neipperg, campée dans le voisinage, ne semblait pas se mettre en peine de porter secours à la ville en détresse. Devant ces allures suspectes, Valori se demandait involontairement, sans oser tout à fait s'arrêter à cet odieux soupçon, s'il n'était pas le jouet d'une comédie (1).

A la vérité, Frédéric, qui suivait sur son visage le travail intérieur de son esprit, semblait de temps à autre prendre soin, sinon de le rassurer, au moins de le déconcerter. Aussi un soir, à souper, l'ayant, comme d'ordinaire, fait asseoir à ses côtés et recevant une lettre apportée par un trompette, il la lui fit encore cette fois passer après l'avoir lue, seulement sans y ajouter de commentaire. C'était une nouvelle missive de lord Hyndfort, qui pour le coup semblait découragé et prenait un congé définitif. « Je suis au désespoir, y était-il dit, de voir augmenter plutôt que diminuer l'inflexibilité des deux états. Je n'ai que la conscience d'avoir fait mon devoir, et comme ma santé est un peu rétablie, je m'en retourne aujourd'hui à Breslau, où j'attendrai les ordres de Votre Majesté. » Devant ce démenti catégorique donné à ses alarmes, Valori dut rougir intérieurement de son jugement téméraire. Mais, comme dès le lendemain les indices suspects reparaissaient, il se trouvait entièrement dérouté et ne savait plus que croire, ni surtout qu'écrire à ses chefs : il confessait lui-même avec désespoir à Belle-Isle la confusion d'idées contradictoires qui, se heurtant dans son cerveau, menaçaient de le faire éclater. « Plus j'avance, monseigneur, dans

(1) Valori à Belle-Isle, 7 octobre 1741. (*Ibid.*) — *Mémoires de Valori*, t. I, p. 128.

la situation où je suis et plus je suis convaincu de mon insuffisance. Je sens combien je suis peu propre à trouver des *emplâtres* aux manques de parole et à des variations de toute nature qui remplissent ma tête de soupçons auxquels je ne veux pas m'arrêter et encore moins vous les mander... Vous trouverez sans doute que mes lettres sont différentes et que je chante pour ainsi dire la palinodie; mais je crois ce ton de musique nécessaire dans ce pays de variations. »

Son trouble était d'autant plus grand qu'une extrême fatigue devait s'y joindre. Il n'osait perdre le prince de vue, comme s'il avait craint qu'il ne lui échappât, et celui-ci se faisait un malin plaisir de le promener au galop tout le long du jour, de poste en poste, le harcelant de railleries sur l'obésité qui lui rendait le métier de cavalier très pénible. Le soir venu, il y avait de quoi ne plus pouvoir se tenir sur ses jambes ni lier deux idées ensemble. Au bout de quelques jours de cet exercice, le roi l'engagea pourtant à aller se reposer à Breslau, où il ne tarderait pas à le rejoindre. Valori suivit cet avis charitable, mais sans pouvoir bannir de son esprit la pensée que la précaution avait aussi pour but de mettre un terme à ses observations indiscrètes sur les opérations du siège (1).

L'embarras de Valori lui fait honneur, car pour démêler le tissu d'intrigues qui passait sous ses yeux, il aurait fallu être capable d'en nouer soi-même la trame. Il ne l'était pas, et je ne sais, en vérité, sauf Frédéric, qui l'eût été. Depuis que le dessous des cartes nous est connu (puisqu'il a convenu aux archivistes prussiens de les mettre toutes sur la table), il faut avouer que jamais, dans aucune comédie à caractère, fourbe de profession ne recourut à de pareils tours de passe-passe. Voici, en effet, ce qui avait eu lieu :

Le colonel de Goltz était bien chargé, comme il l'avait dit, d'engager lord Hyndfort à s'éloigner, mais il avait négligé d'ajouter qu'à ce conseil était jointe une communication d'une tout autre nature. Le roi (avait-il commission de dire à l'envoyé anglais) trouvait les propositions de la reine de Hongrie parfaitement satisfaisantes et n'en demandait pas davantage. Mais, venant de signer avec les ennemis de la reine un traité en cours d'exécution, decemment il ne pouvait en conclure avec elle un tout contraire. La seule chose qui fût possible, c'était un accommodement provisoire qui ménagerait la transition et dont les termes seraient ceux-ci : « On laisserait l'armée prussienne s'emparer de Neisse, à peu près sans coup férir; la ville ne se défendant qu'en apparence et le maréchal Neipperg s'abstenant de la secourir. En retour, le roi, une fois la ville

(1) Valori à Belle-Isle, 9, 12 octobre. — A Amelot, 17 octobre. (*Ibid.*) — *Mémoires de Valori.*

prise, laisserait le maréchal Neipperg s'éloigner avec son armée intacte et s'abstiendrait de toute autre action offensive contre la reine et ses alliés. Ensuite, après quelques mois écoulés, en décembre, par exemple, on verrait à convertir la trêve effective et secrète en paix ostensible et définitive. C'est ce que Goltz lui-même résumait le lendemain en ces termes, laissés par écrit entre les mains de Hyndfort : « Je puis vous assurer que, si le roi jouait seul, tout serait bientôt fait... mais nos alliés méritent des égards. Tout ce que nous pourrons faire pour le bien de la reine, qui ne nous est nullement indifférent, c'est de laisser aller son armée d'ici,.. de nous amuser en Silésie et de n'agir autre part contre qui ce soit au monde. Si cela vous convient, M. de Neipperg peut partir demain : s'il le veut, ma tète lui sera garante de ce que j'ai l'honneur de vous dire (1). »

Hyndfort aurait bien pu penser que même la tête d'un colonel était une faible garantie de l'exécution loyale d'une proposition qui l'était si peu. Mais Marie-Thérèse avait un tel intérêt à recouvrer la libre disposition d'une de ses armées et à obtenir la neutralité de son plus redoutable adversaire qu'il n'hésita pas à transmettre la proposition à Vienne, restant lui-même, comme on l'a vu, sous prétexte de maladie, à portée d'attendre la réponse. Marie-Thérèse pensa comme lui et on peut supposer que ce qui lui agréa le plus dans l'arrangement offert, c'était le retard apporté à la conclusion d'un traité définitif. Avec son indomptable confiance dans son bon droit, elle pouvait supposer que dans l'intervalle un retour de fortune lui permettrait d'obtenir des conditions plus avantageuses.

Les acteurs étant ainsi tous d'accord et les rôles distribués, il ne s'agit plus que d'assurer le succès de la représentation. On fixa à quinze le nombre des jours que durerait le siège fictif de la ville de Neisse et à deux cents le nombre de coups de canon qui seraient tirés de part et d'autre. La date du 16 octobre fut indiquée pour le commencement de la retraite de l'armée du maréchal Neipperg. Une petite difficulté s'éleva sur la désignation du lieu où l'armée prussienne prendrait ses quartiers d'hiver. Le général autrichien aurait voulu que ce fût uniquement dans la partie de la Silésie dont la cession était promise et que celle qui devait rester autrichienne fût ainsi immédiatement évacuée ; mais Goltz s'y opposa avec beaucoup

(1) Le colonel de Goltz au comte de Hyndfort, [illegible] sept. 1741. — *Pol. Corr.*, t. I, p. [illegible]. — D'Arneth, t. I, p. [illegible]. — Grünhagen, *Geschichte des ersten schlesischen Krieges*, Gotha, [illegible], t. II, p. [illegible] et suiv. — D'après ces deux derniers historiens, ce serait dès le [illegible] septembre que des pourparlers auraient été engagés entre le colonel de Goltz, le maréchal de Neipperg et lord Hyndfort, pour la conclusion de cet étrange arrangement. La duplicité et la mauvaise foi de Frédéric seraient ainsi encore plus complètes.

de sens : « J'ai eu l'honneur de vous dire, fit-il observer, que nous voulons bien cesser de faire la guerre, mais que nous ne voulons pas paraître avoir cessé de la faire. Or ne pas prendre de quartiers dans la Haute-Silésie ne serait-il pas déclarer à tout le monde que nous en sommes convenus ou que nous sommes des imbéciles?.. Je vous dirai plus; c'est que, quand nous serons tous d'accord, il ne faut pas cesser de tirer de temps en temps quelques coups de pistolet; nous serons tout tranquilles sans faire un pas en avant; mais, de votre côté, il faut que vos hussards viennent quelquefois nous inquiéter, enlever quelques chariots et faire de petites hostilités pareilles. Ne me parlez donc plus de ces malheureux quartiers. » La remarque parut juste. La Haute-Silésie fut abandonnée à Frédéric pour tout l'hiver, sous la seule condition de n'y point lever de contributions de guerre, et dans le protocole qui fut préparé il fut stipulé en propres termes que quelques hostilités auraient encore lieu *pro forma* (1).

Ce document, dont nous avons le texte, est un simple procès-verbal rédigé par Hyndfort et qui ne porte que sa signature. Le roi avait déclaré qu'il ne mettrait la sienne au bas d'aucun écrit et qu'on devait se contenter de sa parole royale. Mais encore fallait-il l'entendre sortir de sa bouche. Une rencontre était donc nécessaire pour qu'il pût prendre lecture du protocole et y donner son assentiment verbal. Le rendez-vous dut avoir lieu le 9 octobre au soir, dans un petit village appelé Klein-Schnellendorf, à peu de distance de Friedland, où le camp prussien venait d'être transporté. Frédéric prit toutes les précautions pour que sa sortie du camp et son déplacement ne pussent attirer l'attention. Il fit savoir que, ce jour-là, il dînerait tout seul, ayant beaucoup d'affaires à régler, et, afin que cette absence fût moins remarquée, il fit inviter Valori à dîner chez un de ses généraux, le prince d'Anhalt. Avant de se mettre en chemin, l'idée lui vint (du moins il faut le croire) qu'il serait plaisant d'adresser à Belle-Isle, ce jour-là même, de nouvelles assurances propres à l'entretenir dans l'illusion d'un prochain triomphe. Il lui écrivit donc de sa propre main qu'il venait d'expédier tous les pouvoirs nécessaires pour conclure le traité de partage avec la Saxe et la Bavière. « Puis, disait-il, j'ai le plaisir d'admirer le grand rôle que joue ici le roi de France, de soutenir l'électeur, de confondre les mauvais desseins de l'Angleterre, de désunir les Hollandais et de porter la guerre jusqu'aux portes de Pétersbourg. Il était réservé à Louis XV d'être l'arbitre des rois et à M. de Belle-Isle d'être l'organe de sa puissance et de sa sagesse. Je suis avec toute l'estime et l'amitié imaginables, mon cher maréchal, votre très fidèle

(1) Goltz à lord Hyndfort, [illegible] sept. 1741. — *Pol. Corr.*, t. I, p. 359, 371.

ami. » Et en *post-scriptum :* « M. de Valori vous informera de nos opérations. J'ai toujours l'ennemi devant moi et six mille hussards par derrière. » Après avoir fermé cette lettre avec le sourire sardonique qui était l'expression habituelle de sa physionomie, le *fidèle ami* sortit, suivi d'un seul page, pour aller porter dans l'ombre un coup mortel aux espérances qu'il venait lui-même d'exalter (1).

En approchant du lieu désigné, Frédéric laissa en arrière même le page qui l'accompagnait et entra seul dans la maison où l'attendaient le ministre anglais, le colonel de Goltz et deux officiers supérieurs autrichiens, le maréchal Neipperg lui-même et le major-général Lentulus. « L'abord du roi, dit lord Hyndfort dans son compte-rendu, fut très poli et très prévenant, surtout pour le maréchal. Après la lecture du document, auquel il ne fit aucune objection, il s'assit et resta près de deux heures à causer sur le ton de l'intimité. Rien n'égalait, disait-il, son contentement de voir la reine et le grand-duc, qu'il avait toujours aimés, se relâcher enfin de leur obstination ; sans cela, à la vérité, il les aurait poursuivis à outrance. Mais maintenant il était très ému de leur malheur et ne demandait pas mieux que de leur rendre tous les services. La reine avait-elle besoin d'argent, il pouvait mettre 50,000 écus à sa disposition pour l'aider à passer l'hiver. Puis il s'entretint avec Neipperg de la campagne que l'armée autrichienne allait avoir à faire en Bohême, et lui donna ses conseils sur la manière de la conduire. « Réunissez toutes vos troupes, répétait-il ; puis frappez fort, avant qu'on ait pu vous frapper vous-même. » — « Au cas où Neipperg serait heureux (dit lord Hyndfort, qu'il faut ici citer textuellement, tant un lecteur candide aura de peine à en croire même ses yeux), il donna à entendre qu'il se mettrait du côté de la reine ; mais si elle était encore malheureuse, il faudrait bien qu'il pensât à lui-même. » Neipperg, ayant alors mis la conversation sur l'élection future, Frédéric fit observer qu'ayant engagé sa voix à l'électeur de Bavière, il ne pouvait la retirer immédiatement, mais il dépendait de l'archevêque de Mayence de traîner la chose en longueur et de lui laisser ainsi le temps de se rendre libre. Avant de sortir, il s'épuisa en recommandations sur la nécessité de garder le secret. « C'est Valori surtout qu'il faut tromper, » disait-il, et il dicta à peu près les termes de la lettre que lord Hyndfort devait lui écrire pour se plaindre d'être éconduit. « On m'apportera, ajouta-t-il, cette lettre pendant le souper ; j'aurai fait mettre Valori à côté de moi et je la lui montrerai (2). »

(1) Frédéric au maréchal de Belle-Isle, 9 octobre 1741. — *Pol. Corr.*, t. I, p. 373. Cette pièce est insérée dans la *Correspondance politique* à une page de distance du texte du protocole signé par lord Hyndfort et porte la même date.

(2) Raumer, *Beiträge zur neuern Geschichte*, loc. cit. — Cet écrit n'a été communi-

Pour la complète édification du lecteur, et aussi pour la pleine intelligence des caractères, il n'est peut-être pas sans intérêt de rapprocher du récit qu'on vient de lire ce passage d'une lettre confidentielle écrite le même jour, 9 octobre, par le brave et candide électeur, de son quartier-général, au maréchal de Belle-Isle : « Il faut certainement, mon cher maréchal, rendre justice au roi de Prusse ; on ne saurait, comme vous le dites, agir avec plus de franchise et de bonne foi qu'il ne fait, de façon qu'il est bien juste qu'on agisse aussi de même de notre part. En conséquence de quoi vous avez très bien fait de lui communiquer sur-le-champ les captieuses propositions de la reine. Je n'ai pas eu de peine à en démasquer la fausseté, et M. le cardinal jugeait très bien, croyant que c'est encore un coup d'essai à leur façon pour jeter de la méfiance entre le roi de Prusse et moi. Mais nous nous renvoyons la balle, de façon que nous prendrons toujours notre brigue ensemble, et, sous la puissante protection du roi, rien au monde ne sera capable de nous séparer (1). »

Comme, malgré les précautions prises, on va voir que la transaction ne put rester secrète, et comme d'ailleurs le texte même du protocole a été publié dans le cours des démêlés subséquens de l'Autriche et de la Prusse, Frédéric n'a pu se dispenser, dans l'*Histoire de mon temps*, de tenter au moins quelques explications de sa conduite. D'ordinaire, en racontant ses traits d'audace ou d'adresse, il ne s'en justifie guère : c'est beaucoup quand il ne s'en glorifie pas. Ici cependant, la dose de déloyauté étant un peu forte, il a daigné essayer une sorte de plaidoyer. Il convient que l'opération était *scabreuse* ; mais, dit-il, il ne voulait pas achever la ruine de Marie-Thérèse parce qu'il s'était aperçu que le dessein de la France était de partager l'Allemagne en plusieurs royaumes égaux, tous incapables de lui résister et se faisant échec les uns aux autres, ce qui mettait en péril la liberté germanique. De plus, il était sûr que le secret demandé à la reine ne serait pas gardé par elle. L'arrangement, résilié ainsi sans sa faute, devait tomber de lui-même, et il restait libre de venir en aide à ses alliés dans la mesure qui lui conviendrait. Enfin il avait lieu de soupçonner que Fleury ouvrait l'oreille aux propositions de paix faites par l'impératrice et se laissait séduire par la proposition de la cession du Luxembourg : il avait donc dû prendre les devans et se mettre en garde.

cation des dépêches de lord Hyndford et les cite textuellement. Le dernier narrateur de la campagne de Silésie, M. Grünhagen, archiviste de Breslau, dans un ouvrage récent, ajoute à ce récit des extraits du mémorandum adressé par Neipperg à la reine de Hongrie à la suite de la conférence. Il n'y a entre les deux récits aucune différence importante. (Grunhagen, t. I, p. 24-45.)

(1) L'électeur à Belle-Isle, 9 octobre 1741. (Ministère des affaires étrangères.)

En alignant des raisons de cette force, Frédéric avait sans doute mesuré d'avance l'étendue de la sottise et de la crédulité humaines. Il faut croire qu'il n'en avait pas trop présumé, puisque beaucoup d'historiens n'en ont pas demandé davantage pour se déclarer satisfaits. En réalité, ces deux excuses, qui ne valent pas mieux l'une que l'autre et qui d'ailleurs se contredisent, ne méritent pas même d'être traitées sérieusement. Que la France, en portant ses armées au-delà du Rhin, eût le dessein d'empêcher l'Allemagne de rester ou de tomber sous la puissance redoutable d'un seul maître, et voulût la laisser divisée en plusieurs royaumes égaux, le fait est certain, mais la découverte n'était pas grande. Quand Frédéric ne cessait de rappeler à la France qu'elle avait intérêt à abaisser la maison d'Autriche, c'est à ce dessein apparemment qu'il donnait les mains, car il n'avait pas la simplicité de croire qu'à l'Autriche détruite la France laisserait substituer une puissance nouvelle de même étendue, élevant les mêmes prétentions à la prépondérance. Et lorsqu'il débattait et finissait par conclure un traité de partage des états autrichiens avec la Saxe et la Bavière, c'était lui-même qui se prêtait à l'exécution de ce projet et se proposait d'en profiter. Et quant à l'indiscrétion qu'il prévoyait, nul doute qu'il eût raison de s'y attendre : car le secret d'une comédie jouée à la face du soleil par deux armées de trente mille hommes n'avait aucune chance d'être gardé. Mais en quoi cette publicité, facile à prévoir, changeait-elle le caractère odieux de l'opération? Le marché avait-il moins pour effet de lui faire acquérir à lui, sans perte et sans péril, une place importante, à la charge de laisser partir intacte une armée autrichienne pour aller disputer à ses alliés l'entrée de la Bohême? Or faire ses affaires, de concert avec ses ennemis, aux dépens de ses amis, cela s'appelle une trahison dans toutes les langues et dans tous les pays du monde. Enfin, nous avons vu ce qu'il fallait penser des intentions prêtées à Fleury et des négociations clandestines supposées entre lui et Marie-Thérèse. Mais y eût-il eu, ce qui n'était pas, un fondement quelconque à ces soupçons, depuis quand, parce que l'on craint dans l'avenir une défection possible, est-il permis de la prévenir soi-même par un parjure certain et consommé?

Il faut remarquer pourtant que, quand Frédéric essayait de se contenter lui-même et de contenter la postérité par de si pauvres raisons, il ne se plaisait pas à donner sur les divers incidens de cette odieuse transaction tous les détails que nous devons aujourd'hui aux publications récentes. Il en atténuait, il en dissimulait même certains traits. Les historiens modernes de la Prusse n'usent point de tels ménagemens, et ce sont eux qui nous découvrent ce que leur héros, malgré le cynisme habituel de ses aveux, avait eu l'art de déguiser. Leur approbation n'en est pas moins complète,

et chez tous, M. Droysen, M. Raumer, et le dernier, M. Grünhagen, archiviste de Breslau, on ne surprendrait ni une réserve, ni un scrupule. Tout semble céder au plaisir malicieux de voir des Français pris au piège par un souverain allemand. Seul, l'illustre M. Léopold Ranke, dont tout le monde connaît l'esprit élevé et philosophique, se pose un instant le cas de conscience, mais il ne tarde pas à le résoudre. « Le devoir politique des souverains, dit-il tristement, est souvent en conflit avec leur devoir moral. » Or, quel était ici, suivant lui, ce devoir politique? C'était d'assurer l'indépendance de l'Europe, menacée, d'une part, par la prépondérance française ; de l'autre, par l'alliance possible de l'Autriche et de l'Angleterre. Il fallait qu'une puissance nouvelle s'élevât qui n'entrât ni dans l'un ni dans l'autre système, une Prusse indépendante qui assurât à chacun sa liberté. On ne peut rien répliquer assurément à des considérations politiques et morales d'une telle force (1).

Quoi qu'il en soit, les choses se passèrent absolument comme on l'avait combiné. Le 2 novembre, la ville de Neisse se rendit, après un siège plus long seulement de quelques jours qu'on n'en était convenu, mais dont le jeu était si apparent qu'on disait couramment dans les corps de garde que les canons avaient ordre de ne faire de mal à personne. Il fallait réellement l'audace à toute épreuve de Frédéric pour avoir le front d'écrire comme il le fit à l'électeur : « que les bombes avaient causé un dégât épouvantable. » Il est vrai que, pour expliquer pourquoi la place s'était si mal défendue, il ajoutait que la garnison était « l'excroissance du genre humain. »

D'ailleurs, au moment où la ville se rendit, l'armée de Neipperg était en pleine et paisible retraite depuis quinze jours, ce qui achevait de dessiller les yeux des plus aveugles. Les plaisanteries et les nouvelles à la main annonçant la paix conclue avec la reine de Hongrie, circulaient dès lors librement dans les rangs, à tel point que le roi dut faire un ordre du jour menaçant de peines sévères ceux qui continueraient à tenir de pareils discours. « Il est à présumer, écrivait Valori, qu'il n'a pas été bien informé non-seulement des discours, mais des écritures, sans quoi il n'aurait pas manqué d'exemples à faire. » Une circulaire fut en même temps expédiée à tous les agens prussiens dans les cours étrangères, les autorisant à démentir les bruits répandus et à affirmer que le roi ne se prêterait jamais à aucun accommodement à l'insu de ses alliés. Mais telle était l'estime déjà accordée à la parole du roi, que ce document ne rencontra que des incrédules (2).

(1) Léopold Ranke, *Zwölf Bücher Preussischer Geschichte*, livre VIII, p. 470.

(2) Valori à Belle-Isle, 4 nov. 1741. — (*Correspondance de Prusse*. — Ministère des affaires étrangères.) — Frédéric à l'électeur de Bavière, 2 nov. 1741. *Pol. Corr.*.

Quand les choses parlaient si haut, peu importe de savoir si à ces indices matériels de la trahison se joignirent des indiscrétions calculées de la part des généraux ou des diplomates autrichiens. Frédéric l'a beaucoup dit et rien n'est plus vraisemblable. Ces agens auraient eu mauvaise grâce, en effet, à nier contre l'évidence un fait qui leur était si avantageux. Aussi, en un clin d'œil, la nouvelle que le roi de Prusse faussait compagnie à l'alliance franco-bavaroise fut-elle répandue comme une fusée d'un bout de l'Europe à l'autre, et rien n'égale le désarroi que la seule annonce d'une telle infidélité jeta dans les mouvemens militaires, aussi bien que dans les opérations diplomatiques des alliés.

D'abord l'électeur, qui était en pleine marche sur Prague, s'arrêta tout intimidé, craignant de trouver en face de lui ou sur ses derrières, à la place de l'auxiliaire qu'il venait chercher, une armée ennemie sur laquelle il n'avait pas compté. Il était hanté aussi par la pensée qu'en son absence, la reine de Hongrie, désormais libre de ses mouvemens, allait pousser une pointe sur Munich. — « Comment faire des conquêtes, écrivait-il avec désespoir, quand ma maison brûle? » — Et comme son expédition était d'ailleurs très pauvrement conduite, ce brusque temps d'arrêt avait pour effet de laisser toutes ses troupes, et principalement les françaises, dispersées sur une ligne beaucoup trop étendue et à cheval sur les deux rives du Danube dans une position impossible à garder.

Belle-Isle, moins facile à alarmer, n'était pourtant pas moins déconcerté. Au premier moment, quand les bruits sinistres se répandirent, il se refusa absolument à y ajouter foi, et il donnait pour motif (effectivement très légitime) de son incrédulité, l'envoi fait aux agens prussiens des pouvoirs nécessaires pour accéder au traité de partage des états de l'Autriche. Cet envoi était certain et datait, on l'a vu, du jour même de l'entrevue secrète et confidentielle de Frédéric avec les généraux autrichiens à Klein-Schnellendorf, de sorte que le traité lui-même fut signé le 4 novembre, deux jours après la conquête fictive de Neisse, et au moment où commençait la retraite convenue du maréchal Neipperg. Un pareil degré de mauvaise foi, un tel luxe de machiavélisme paraissaient impossibles à supposer; Belle-Isle, surtout, ne pouvait se résigner à reconnaître qu'il eût été à ce point dupe de vaines flatteries. Il s'obstinait donc à donner de la conduite du roi de Prusse des explications qu'il s'efforçait de croire satisfaisantes. Mais force lui était de convenir que le mal produit par ces fâcheuses apparences était énorme. « Tous les esprits sont changés depuis quinze jours, écrivait-il dès le 27 octobre. J'ai

t. I, p. 398. — La circulaire diplomatique ne se trouve pas dans la correspondance prussienne; elle est insérée sous la date du 4 novembre dans les dépêches de Valori.

trente lettres de différentes parties et villes de l'Europe, où les plus affectionnés au roi et à l'électeur sont intimidés, d'autres ébranlés, et tous les Autrichiens ranimés. J'apprends chaque jour sur cela des choses singulières. » Quant à Fleury, qui n'avait jamais eu plus de confiance dans Frédéric que de goût pour l'aventure où il était embarqué, il ne cherchait pas à se faire illusion, et, cavant au pire, il voyait déjà les armées prussiennes jointes à celles de Marie-Thérèse (1).

Après l'émotion et la colère, cette fois pourtant comme les autres la réflexion survint. A quoi bon, en effet, se fâcher trop fort ou se désoler sans profit? Le mal étant fait, à Francfort comme à Versailles, on pensa assez généralement qu'il ne fallait plus songer qu'à l'atténuer, et que les torts du roi de Prusse, quelque graves qu'ils fussent, n'ôtaient rien au besoin qu'on avait de son concours. Une explication trop vive, suivie des plus justes récriminations, en l'irritant davantage, ne ferait peut-être que le pousser à une extrémité plus fâcheuse encore que la neutralité momentanée dans laquelle il paraissait vouloir se renfermer. Nul doute, d'ailleurs, qu'il n'y répondît par des dénégations hautaines et impertinentes qui n'éclaireraient rien et ne convaincraient personne. La seule manière de ramener l'opinion était de le décider, si on pouvait, à faire sortir au moins une partie de son armée des quartiers d'hiver qu'il lui faisait prendre, à venir assister de sa personne l'électeur dans le siège de Prague. Cette coopération ostensible était le seul démenti possible aux bruits trop répandus de sa défection.

Valori eut ordre de lui demander audience pour faire un effort dans ce sens et, afin de lui préparer les voies, Fleury écrivait lui-même au roi une lettre de complimens où il abusait vraiment de sa profession ecclésiastique pour abjurer tout sentiment de rancune et même de dignité. « J'ai l'honneur, disait-il, de féliciter Votre Majesté sur la prise de Neisse, dont je n'étais pas inquiet, car on peut dire d'elle que ce qui serait pour un autre une entreprise difficile n'est rien pour Votre Majesté. *Hcr est Achillei.* Vous entrez sur la scène de l'Europe sous un rôle bien brillant et vous faites voir que, dans votre longue retraite, où on ne vous croyait occupé que des amusemens littéraires, vous méditiez déjà les grands desseins que vous exécutez depuis un an. Vous êtes sorti général comme Lucullus.., et ce qu'on ne peut trop louer, c'est que Votre Majesté après avoir fait connaître qu'on ne l'attaquait pas impunément, est disposée à s'attirer l'amour de ses nouveaux sujets par sa justice et sa modération.., Les vœux que Votre Majesté daigne faire pour

(1) Belle-Isle à Amelot, 27 oct. 1841 et *passim.* (*Correspondance de l'ambassade auprès de la diète.* — Ministère des affaires étrangères.)

moi sont infiniment flatteurs, et la différence de religion n'influe jamais sur ceux que je fais avec ardeur pour Votre Majesté... M. de Valori, disait-il en terminant, est plein de zèle, et s'il marque quelquefois un peu trop de vivacité, ce n'est que par l'extrême envie qu'il a de consolider la parfaite intelligence entre les deux cours, car il est pénétré pour Votre Majesté du plus profond respect et il en fait à toute heure le panégyrique (1). »

On a vu en quoi consistaient les panégyriques de Valori; quant à son excès de vivacité, s'il en avait jamais été coupable, elle dut être singulièrement tenue en bride par l'accueil que fit à sa demande d'audience le ministre Podewils. Ce fidèle serviteur, qui n'avait pas été prévenu de la convention de Klein-Schnellendorf et ne la connaissait que comme tout le monde par la rumeur publique, avait probablement éprouvé à ses dépens que son maître n'aimait pas à être serré de trop près sur ce point délicat. Car, du premier mot que Valori lui en toucha : « Ah! prenez garde à vous, s'écria-t-il, n'allez pas aigrir le roi ; un rien l'allume en ce moment, et je ne l'ai jamais vu plus difficile à traiter que dans les circonstances présentes, et si elles tournaient désagréablement, c'est vous qui en seriez personnellement la victime, parce qu'il ne manquerait pas d'en rejeter sur vous les inconvénients. » « Ce discours, fait observer prudemment Valori, m'a donné beaucoup à penser. »

Effectivement la première entrevue entre le roi et l'ambassadeur, qui ne s'étaient pas revus depuis la prise de Neisse, fut des plus orageuses. D'abord le roi se refusa à donner aucune explication sur les bruits qui circulaient. « Qu'y puis-je faire? dit-il. Puis-je empêcher les gens de mauvaise foi de les répandre et les sots d'y croire? — Mais, fit remarquer Valori, c'est du maréchal Neipperg lui-même qu'on les tient. — A-t-il dit cela? c'est un mensonge qui lui coûtera cher. » Mais ce fut surtout quand il fallut en venir à la demande de prendre part à l'expédition de Bohême que la conversation s'échauffa. — « Je ne ferai pas un pas en Bohême, s'écria le roi, il est trop tard : pourquoi l'électeur n'a-t-il pas agi plus tôt? Tout au plus pourrais-je prêter un régiment de hussards pour bien montrer que l'accommodement dont on parle n'est pas fait. Mais rien de plus. » — Puis il ajouta : « En février, j'entrerai et verrai où on est; si je suis content des arrangements et des magasins qu'on aura établis, j'agirai en conséquence, mais si je vois que les affaires ne prennent pas une *consistance moralement sûre*, je me contenterai *de garder ce que j'ai*, et de déplorer la mauvaise économie que vous aurez mise (*sic*) dans vos opérations militaires. Je ne veux pas faire la

(1) Fleury à Frédéric, 19 nov. 1741. (*Correspondance de Prusse*. — Ministère des affaires étrangères.)

guerre en subalterne, je veux agir à ma fantaisie. Comptez sur ma parole d'honneur que l'accommodement n'est pas fait et ne se fera jamais que de concert avec mes alliés, mais je vous affirme avec la même vérité que mes troupes ne remueront pas de tout l'hyver. » — Puis, avant de lever la séance, il demanda s'il ne pourrait pas avoir un témoignage écrit des propos prêtés à Neipperg, et il répéta : — « C'est une impertinence qui coûtera cher à la reine, elle en sera pour quelques provinces de plus (1). »

Un second entretien, qui eut lieu quelques jours après, ne se passa pas plus paisiblement. Cette fois, Valori, renonçant à solliciter un appui de l'armée prussienne, se bornait à demander que ses quartiers d'hiver ne fussent pas étendus sur la frontière de la Bohême de manière à disputer les moyens de subsistance aux armées alliées qui approchaient de Prague. C'était l'instruction formelle de Belle-Isle, qui, ayant eu beaucoup de peine à remettre par de pressantes objurgations l'électeur en mouvement, voulait au moins lui rendre ses premières opérations faciles. Mais cette fois Belle-Isle ne fut pas mieux traité que les autres. « M. de Belle-Isle veut-il donc faire le préteur en Allemagne? Me croit-il d'humeur à me laisser traiter comme un enfant ? » Et comme Valori faisait observer, que puisqu'on était allié, au moins fallait-il opérer de concert : « Oh ! du concert, on vous en donnera et avec autant de violons que vous voudrez. » « Puis il ajouta, dit Valori, tant de choses extraordinaires, tantôt se fâchant, tantôt plaisantant, que je ne sais plus où j'en suis. » Et la dépêche se termine par cette expression mélancolique : « Quand je pense que le ministre de Danemark se plaint du peu d'égards qu'on a à Berlin pour les ministres étrangers, quels cris ne jetterait-il pas s'il avait essuyé comme moi une partie de la campagne dans l'armée du roi de Prusse (2) ? »

Valori péchait par excès d'humilité en prétendant ne rien comprendre au désordre des propos du roi ; une remarque pleine de finesse au contraire montre que, malgré cette confusion, il jugeait très bien le véritable état d'esprit de son interlocuteur. L'insistance avec laquelle Frédéric avait réclamé un témoignage écrit de l'assertion prêtée au maréchal Neipperg l'avait frappé, et il en concluait très justement que la négociation avec l'Autriche continuait toujours, puisqu'on réclamait de lui une pièce à mettre au dossier.

C'était la vérité : tout en se montrant très blessé de l'indiscrétion des agens autrichiens, en affirmant même avec colère dans son intimité que ce manque de parole le dégageait de toutes ses promesses,

(1) Valori à Belle-Isle, 4 nov. 1741. — (*Correspondance de Prusse. — Ministère des affaires étrangères.*)

(2) Valori à Belle-Isle, 22 nov. 1741. (*Ibid.*)

Frédéric n'en concluait nullement que tout fût rompu et ne décourageait en aucune manière la cour de Vienne de préparer (comme l'y autorisait formellement l'article 7 du protocole du 9 octobre), un traité définitif pour l'entrée de l'hiver. C'est ce que M. d'Arneth nous apprend et ce qui résulte aussi d'une lettre adressée par le colonel de Goltz à lord Hyndfort. Tout en avertissant le ministre anglais de l'extrême irritation éprouvée par le roi, Goltz en conclut seulement que la reine de Hongrie doit se montrer, à cause de cela même, plus large et plus pressée dans ses concessions : « C'est l'heure du berger, dit-il, pour la reine : *aut nunc aut nunquam.* » Frédéric avait ainsi deux traités à la fois sur le métier, l'un déjà signé avec la Bavière consommant la ruine de la monarchie autrichienne par le partage de ses états, l'autre en préparation à Vienne, destiné au contraire à sauver cette même monarchie, moyennant le sacrifice de tout ou d'une partie d'une seule province. De savoir maintenant auquel des deux il donnerait son adhésion définitive, c'est ce qu'il laissait décider à la fortune. Tout dépendait du succès des opérations qui allaient être tentées en Bohême par les armées alliées et dont il se proposait de rester tranquille spectateur. Si la France et la Bavière l'emportaient, il resterait de leur côté pour partager leur triomphe. Si le sort des armes leur était contraire, il les abandonnerait à leur malheur et se contenterait de son gain modeste. C'était du reste l'accomplissement de ce qu'il avait dit, en sens inverse, au maréchal Neipperg : « Soyez heureux, je suis avec vous; mais si vous succombez, je penserai à moi-même. »

Sans se rendre peut-être un compte aussi net de la situation, Belle-Isle comprit pourtant parfaitement que, n'ayant plus rien à attendre de l'amitié ni de la loyauté de Frédéric, la partie qui allait se jouer en Bohême était décisive. Si elle était perdue, le roi de Prusse lâchant tout à fait pied, la défection devenait universelle; il en voyait déjà tous les symptômes autour de lui dans ce langage, devenu subitement ambigu et réservé, des agens de tous les électeurs qui lui avaient promis leurs voix. Il n'avait plus le choix, il fallait jouer sur une seule carte la destinée de l'empire, de l'Allemagne, de la France, et sa propre fortune.

Or, en calculant les chances, son inquiétude devenait extrême. Lentement, péniblement, après bien des marches et des contre-marches, l'électeur avait fini par amener les armées en vue de Prague. Il disposait à peu près de cinquante mille hommes, ayant dû laisser à Linz une forte division sous les ordres du marquis de Ségur pour garder la possession de la Haute-Autriche et les communications avec la Bavière. Ces forces étaient suffisantes pour faire le siège de la place, qui ne contenait qu'une faible garnison, mais à

la condition d'aller vite en besogne. Le moindre délai pouvait être fatal : la saison était avancée, et sous ce ciel du Nord, les premières rigueurs de l'hiver pouvaient rendre toute opération impossible : de plus, les forces autrichiennes se concentraient rapidement en Moravie, où Neipperg, rendu à la liberté, avait fait sa jonction avec un corps d'armée recruté à la hâte, dans lequel figuraient déjà des contingens hongrois, et que commandait le grand duc lui-même. Si cette armée de secours arrivait sur les derrières des assiégeans avant que la ville eût ouvert ses portes, tout était remis en question. Les jours, les heures, les minutes même étaient précieuses. Comment attendre du caractère irrésolu de l'électeur la précision et la promptitude nécessaires pour agir à temps et arriver à point nommé ? Belle-Isle sentit qu'il ne pouvait s'en fier qu'à lui-même et il résolut de quitter Francfort pour se rendre de sa personne à l'armée (1).

C'était à quoi Fleury ne cessait de le pousser par une correspondance pressante, et ce que réclamaient à grands cris tous les généraux et les officiers de l'armée française, qui l'invoquaient comme un sauveur. Ce n'en était pas moins un très grand parti que de s'éloigner au moment même où l'archevêque de Mayence, dans une intention peut-être suspecte, venait de fixer l'ouverture de la diète aux premiers jours de décembre. Mais de deux inconvéniens (conséquences du double rôle qu'il avait eu le tort d'assumer) il fallait choisir le moindre, et d'ailleurs un de ces momens était venu où c'est le sort des armes qui décide même de la volonté des hommes. Ce n'était plus au fond de l'urne électorale, c'était sur les remparts de Prague que Charles-Albert pouvait trouver sa couronne impériale.

Belle-Isle se mit en route le 12 novembre, comptant passer par Dresde pour raffermir la volonté toujours chancelante du roi de Pologne, dont les troupes devaient apporter aux françaises, dans les opérations du siège, un concours indispensable. Malheureusement sa résolution était tardive. Le prodigieux travail auquel il se livrait depuis un an, les fatigues, les tracas, les inquiétudes de tout genre, les nuits passées dans des veillées laborieuses, avaient épuisé sa constitution, qui n'avait jamais été très forte. Le jour du départ, une forte douleur sciatique lui rendait déjà très difficile de monter en carrosse ; sur la route le mal s'aggrava ; et à son arrivée, quand Valori, qui était venu l'attendre à Dresde, le reçut sur les marches du palais d'Hubertsbourg, il recula avec une douloureuse surprise. Le maréchal était méconnaissable ; à peine si de cruelles douleurs lui per-

(1) Belle-Isle à Breteuil, ministre de la guerre, 22 novembre 1741. (Ministère de la guerre.)

mettaient de mettre un pied devant l'autre, et une grosse fluxion sur l'œil déformait la moitié de son visage (1).

Il voulut cependant ce jour-là même entretenir encore le roi de Pologne. Mais le lendemain, quand il s'agit de quitter son lit, tout mouvement lui était devenu impossible, et il fallut bien reconnaître que, contrairement à ce que dit Bossuet, une âme guerrière n'est pas toujours maîtresse du corps qu'elle anime. Il dut se résigner à laisser partir seul son frère le chevalier, qui l'avait accompagné, en le chargeant de communiquer ses instructions et de faire prendre patience à ceux qui l'attendaient.

Il faut renoncer à peindre l'excès de sa douleur quand il se vit cloué sur un lit de souffrances loin des deux théâtres où sa présence était réclamée. Les premières lettres de son frère n'étaient pas faites pour le consoler. Le chevalier trouvait tout en désarroi, l'électeur éperdu, les généraux français refusant de lui obéir, l'artillerie saxonne en retard, ce qui rendait le commencement du siége impossible. On annonçait que Neipperg et ses farouches Hongrois n'étaient plus qu'à cinq lieues de la ville. A tout prix, fût-il porté à bras, on voulait voir arriver le maréchal. « Plus je vois l'état des choses, écrivait le chevalier, plus je me confirme dans l'indispensable nécessité où l'on est de votre présence pour prévenir les désastres et les catastrophes les plus affreuses. Je sens toutes les bonnes raisons que vous pouvez alléguer, la nécessité dont il serait que vous pussiez monter à cheval pour remédier à tout, mais je ne puis m'empêcher d'être convaincu que si vos infirmités vous empêchent de procurer le plus grand bien, votre présence sauvera des plus grands malheurs. J'ai été regardé comme un précurseur, et votre arrivée que j'ai annoncée produit un effet sur les troupes qui me revient de toutes parts. » Il ajoutait que, dans l'impossibilité de faire un plan raisonnable, on agitait les idées les plus absurdes, par exemple, celle de prendre la ville par surprise et par escalade, mais qu'il espérait être en mesure de combattre toutes les folies de cette espèce (2).

Belle-Isle, plus impotent que jamais, eut encore la force de dicter cette réponse : « Votre lettre met le comble à mon désespoir, je vois tous les malheurs auxquels ma présence peut-être pourrait remédier, et je me trouve de plus en plus hors d'état de pouvoir me rendre à l'armée dans la situation où je suis. Ce serait le comble de la folie

(1) Belle-Isle à Amelot, 17, 19, 22 nov. 1741. *Correspondance de l'ambassade à la diète.* — Ministère des affaires étrangères. — *Mémoires de Valori*, t. I, p. 135.

(2) Le chevalier de Belle-Isle au maréchal. Prague, 24 novembre 1741. (*Correspondances diverses.* — Ministère de la guerre.)

de me faire porter jusque-là pour être dans mon lit ou sur un fauteuil avec impuissance physique d'en pouvoir remuer, quelque cas qui pût arriver. Je voudrais tenir une assiette et un point d'appui fixe, je m'y ferais transporter plutôt sur un brancard, car c'est cette cruelle situation qui m'agite à un tel excès qu'il est impossible que mon mal n'en empire et que je n'y succombe (1). »

Quelques jours s'étaient écoulés dans cette affreuse angoisse, lorsque, tout à coup, la nouvelle se répandit dans Dresde que Prague était pris, et Belle-Isle reçut, parmi de nombreuses dépêches, ce petit billet d'une écriture qui lui était connue et d'une orthographe inimitable, sans accent, point, ni virgule :

« Monsieur vous avèz désiré que Prague fût pri il ait pri; le gouverneur sait rendus à moy et je vous écri de sa chambre : je ne saurès au demeurant assez vous faire delloge de la valleur des troupes et surtout de la bonne conduite de M. Chever lieutenamp colonel de Bosse. je sui un peu occupé à maintenir l'ordre se qui n'est pas aissé dans une ville prise l'épée à la min (2).

« MAURICE DE SAXE. »

Le hardi Saxon avait le droit de donner le premier la nouvelle; car c'était grâce à lui que le prodige était accompli et, vanité de la prudence humaine! grâce à une de ces équipées téméraires que le chevalier taxait de folies, et que le maréchal, s'il eût été présent, aurait probablement déconseillée.

Mais, en réalité, était-ce croyable? Dans un temps où la foi au merveilleux était fort ébranlée et où la guerre était déjà une science très régulière, le moyen de supposer qu'une ville de plus de cent mille âmes, raisonnablement fortifiée, allait se rendre en quelques heures de nuit avant même qu'une tranchée fût ouverte devant ses remparts, sans presque tirer un coup de canon, en quelque sorte à l'arme blanche, comme aux beaux jours des Amadis et des Roland. C'était une prouesse à reléguer dans les romans de chevalerie.

L'incroyable était vrai cependant; c'était Maurice qui, averti par un paysan, avait soupçonné que, sur la rive droite du cours d'eau qui traverse Prague (la Moldau), opposée à celle qu'occupait le camp des alliés, un point des remparts, faiblement gardé, pouvait être abordé sans travaux préparatoires et enlevé par surprise. Il alla lui-même s'en assurer sous un déguisement et revint convaincu que le coup pouvait être joué. Mais quand il développa son projet au con-

(1) Le maréchal au chevalier, 17 novembre 1741. (*Ibid.*)

(2) Le comte de Saxe à Belle-Isle, 26 novembre 1741. (*Correspondance diverses.* — Ministère de la guerre.)

seil de guerre de l'électeur, l'opposition fut d'abord à peu près unanime; le chevalier de Belle-Isle, on l'a vu, ne fut pas de ceux qui le combattirent le moins vivement : « C'était bien là, disait-on, une idée de ce cerveau brûlé et sa manière de mener hommes et choses *à la Tartare.* »

Cependant que faire? L'extrémité devenait d'heure en heure plus urgente : temps et moyens de siège réguliers manquaient également, et d'un instant à l'autre le maréchal Neipperg et le grand-duc pouvaient apparaître : « Nous étions dans le cas, disait plus tard l'intendant Séchelles, de recourir aux empiriques. » Soutenu par l'avis du général qui commandait l'armée saxonne et surtout par la voix impérieuse de la nécessité, Maurice finit par l'emporter. Il fut décidé que trois attaques seraient tentées à la fois : deux sur la rive droite de la Moldau : l'une, par les Français; l'autre, par les Saxons, celle-ci seulement ayant quelque chance de réussir. Au moment où ce déploiement de forces et d'artillerie attirerait toute la garnison de ce côté, Maurice essaierait dans l'ombre, sur la rive gauche, la téméraire surprise, dont, avec une troupe d'élite, il courrait seul tous les risques.

Le nombre d'hommes que comportait un pareil mystère était restreint; aussi Maurice les choisit-il avec le plus grand soin : sa petite troupe dut être divisée en deux escouades. Quatre compagnies de grenadiers des régimens de Beauce et d'Alsace, et quatre cents dragons durent être chargés de l'assaut nocturne, qui était l'opération vraiment périlleuse. Le reste, composé de mille hommes d'infanterie et environ douze cents cavaliers, dut rester en arrière pour entrer dans la ville avec Maurice lui-même si les assaillans, parvenant à se glisser dans l'intérieur, réussissaient à en ouvrir les portes. Quand il s'agit de désigner les officiers de chacun des deux groupes, il y eut concurrence dans la jeune noblesse de l'armée : c'était à qui voulait courir la grande aventure. En définitive, le commandement de cette périlleuse avant-garde fut remis à deux chefs aussi différens d'âge que de position et qui ne se ressemblaient que par leur valeur : l'un était le comte de Broglie, jeune fils du maréchal, officier très distingué, qui, servant depuis l'âge de quinze ans, à vingt-quatre ans comptait déjà neuf années de campagnes, et commandait le régiment de Luxembourg; l'autre, un simple lieutenant-colonel, du régiment de Beauce, modeste officier de fortune, François de Chevert, qui, sans aucun protecteur, était péniblement parvenu, dans la maturité de sa vie, à un grade encore secondaire. Ce jour-là cependant, par un juste honneur pour le mérite éprouvé et pour l'expérience, mais au grand déplaisir du jeune colonel, ce fut l'inférieur qui eut la préséance. Chevert dut monter le premier avec les grenadiers, et Broglie le suivre avec les dragons.

Partie du petit village de Couratiz à dix heures du soir, la troupe arriva à une heure du matin, par une sombre nuit de novembre, devant le ravin qui bordait le pied du rempart. Maurice, après être descendu avec Chevert lui-même pour déterminer le point d'attaque, revint prendre place avec sa réserve, que commandait le marquis de Mirepoix, de l'autre côté du fossé, sur une petite éminence faisant face au bastion principal. Des échelles furent alors posées au lieu désigné; comme on les avait prises au hasard dans les villages voisins parmi celles qui servaient ordinairement aux maçons et aux couvreurs, elles se trouvaient naturellement de dimension peu convenable et il fallut en ajuster trois l'une à l'autre pour atteindre le sommet du mur. Quand l'attache fut enfin solidement établie, Chevert, se retournant vers ses grenadiers, demanda quel était le brave *à trois poils* qui voulait mettre le pied le premier. Un sergent du régiment d'Alsace, nommé Pascal, sortit du rang, et c'est alors que s'engagea le dialogue d'une simplicité héroïque que la tradition a conservé : — « Tu veux monter le premier, camarade? — Oui, mon colonel. — Quand tu seras sur le mur, la sentinelle va te crier : *Wer da?* (Qui va là?) — Oui, mon colonel. — Tu ne répondras rien. — Non, mon colonel. — Elle tirera sur toi. — Oui, mon colonel. — Elle te manquera. — Oui, mon colonel. — Tu la tueras. — Oui, mon colonel. »

Ce qui fut dit fut fait : seulement, dès que le grenadier eut pris pied sur le mur, le factionnaire, surpris, tira en l'air et s'enfuit, et huit grenadiers avec Chevert, quatre dragons avec le jeune Broglie, étaient déjà sur le parapet du bastion avant que du corps de garde voisin on eût pris l'alarme. A ce moment, Maurice, qui suivait le mouvement, s'apercevant au bruit des armes que l'éveil était enfin donné, se leva en criant d'une voix forte : « A moi, dragons! » pour détourner l'attention de son côté. La garde du poste, encore tout étourdie, fit en effet feu dans le sens où elle entendait la voix, Maurice fit riposter les hommes qui étaient avec lui, et, pendant que la fusillade s'engageait ainsi d'un bord à l'autre du ravin, l'escalade continuait silencieusement : grenadiers et dragons se hâtaient de monter avec un tel empressement que plusieurs échelles surchargées se rompirent sous le poids des hommes. Mais dès qu'une compagnie fut formée, elle se mit en marche vers le corps de garde au son du tambour, en criant : *Vive le roi!* Au même moment éclatait, à l'autre extrémité de la ville, le bruit des deux attaques dont on était convenu, et toute la garnison courant pour y faire face, il ne resta personne pour venir en aide au poste surpris. Chevert s'empara sans peine du corps de garde, puis de la porte voisine, dont il fit abattre le pont-levis, et Maurice entra avec sa cavalerie et tout son monde. Il traversa au petit jour les rues désertes. D'Argenson

raconte, je ne sais d'après quel récit, qu'il y avait bal cette nuit-là dans le quartier et que les officiers français, rencontrant les dames qui en sortaient, leur offrirent galamment le bras pour les conduire chez elles. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il n'y eut ni désordre ni pillage. Maurice arriva tout droit chez le gouverneur, qui n'était prévenu de rien et se laissa constituer prisonnier sans résistance.

Le bruit de l'événement se propageant rapidement, la garnison ne se défendit pas longtemps contre les deux autres attaques. Les Saxons, passant les premiers, se précipitèrent en foule pour aller féliciter leur compatriote. Ils avaient deux officiers supérieurs qui prétendaient tous deux être ses frères; le chevalier de Saxe, seul reconnu en cette qualité, et le général de Rustowski, qui se vantait que sa mère avait eu, même avant la belle Aurore, les faveurs d'Auguste II. Maurice, en les voyant entrer, leur sauta au cou, en leur disant : « Canailles! vous voyez bien que je suis votre aîné, puisque je suis arrivé avant vous. » L'électeur vint ensuite, suivi de tout son état-major, pleurant de joie et embrassant tout le monde (1).

L'effet du coup de théâtre fut complet, Belle-Isle en tressaillit de joie sur son lit de douleur, et la surprise lui causa une révolution qui commença sa convalescence, ce qui ne l'empêcha pas d'affirmer quelques jours après que tout s'était passé par ses ordres et d'après ses instructions.

Marie-Thérèse, qui attendait de jour en jour la nouvelle d'une victoire dont son cher mari partagerait l'honneur, pleura, dit-on, des larmes de rage. « Voilà Prague perdue, écrivait-elle à son fidèle confident, et les suites en seront bien mauvaises... Voilà, Kinski, l'époque où il faut avoir du courage, où il faut conserver la patrie et la reine, car je suis une pauvre princesse *sans celle-ci*

(1) La relation de la prise de Prague fait l'objet de plusieurs rapports officiels dans la correspondance du ministre de la guerre. Il y a de plus un récit fait par le duc de Chevreuse, témoin oculaire, à son père, le duc de Luynes, et inséré dans les Mémoires de ce dernier, t. IV, p. 482. — Enfin M. Saint-René Taillandier a publié récemment une lettre de Maurice lui-même racontant sa prouesse au chevalier de Folard. Naturellement ce dernier compte-rendu doit inspirer plus de confiance que tous les autres; mais il est cependant sur plusieurs points difficile à concilier avec les rapports officiels. Quant au dialogue de Chevert et du grenadier, c'est une anecdote du temps, devenue légendaire. L'auteur de la notice de Chevert, dans la *Biographie universelle* de Michaud, dit l'avoir entendu raconter par cet officier lui-même, dans sa vieillesse, et je l'ai recueillie, dans mon enfance, de personnes qui la tenaient certainement du comte, depuis maréchal de Broglie. Je possède aussi une lettre de M. de Broglie se plaignant que, dans le récit officiel de l'événement, on n'ait parlé que de Chevert sans mentionner la part qu'il y avait prise.

(*sic*). La résolution de mon côté est prise, qu'il faut tout risquer et perdre pour soutenir la Bohême, et sur ce système vous pouvez travailler à faire toutes les dispositions. Je ne dis pas que je l'aurai ruiné et qu'en vingt ans elle ne se remettra, mais je veux avoir *Grund und Boden* (le sol et le fond), et pour cela il faut que toutes mes armées et tous les Hongrois fussent tués avant que je céderais quelque chose seulement. Enfin voilà le moment critique, ne ménagez pas le pays, il faut le soutenir... Vous direz que je suis cruelle, c'est vrai, mais je sais fort bien que toutes ces cruautés *que je fasse faire* à cette heure pour soutenir le pays, je serai en état de *ersetzen hundertfältig* (les rendre au centuple), je le ferai; mais à cette heure, je ferme mon cœur à la pitié (1). »

Ces sentimens ne devaient étonner personne, chez la princesse, mais ce qu'il serait plus curieux de savoir, c'est ce que ressentit Frédéric. Certainement surpris, fut-il contrarié ou satisfait d'un événement qui, en lui ouvrant de nouvelles chances, l'obligeait de remettre au jeu? J'imagine qu'il pensa comme un navigateur qui, après avoir longtemps attendu d'où viendrait le vent, le voyant enfin s'élever, au lieu de rentrer au port, se décide à reprendre le large. Toujours est-il que, dès le 30 novembre, il félicitait chaudement Belle-Isle de sa glorieuse conquête et, en témoignage de satisfaction, mettait à son service six escadrons de dragons et dix escadrons de hussards pour l'aider à en recueillir les fruits. Il paraît que la fatigue de ses troupes était passée ou qu'elles avaient déjà eu le temps de se reposer. — « Je souhaite de tout mon cœur, écrivait-il encore quelques jours après, le 9 décembre, mon cher ami, que votre santé revienne au plus tôt. Dès que vous saurez où restera Neipperg, je vous prie de m'envoyer le chevalier de Belle-Isle et de m'informer près de lui de toutes vos idées, afin que nous puissions causer ensemble, car les doigts me démangent d'agir avec éclat et utilement pour mon cher électeur. » « Je comprends, dit Belle-Isle, en recevant ses protestations tardives; il vient à notre secours quand nous n'avons plus besoin de lui. » — De mauvais plaisans firent aussi la remarque qu'il avait donné une gratification généreuse au premier courrier qui lui apporta la bonne nouvelle, ce qui, avec ses habitudes d'économie, n'était pas un médiocre témoignage de contentement (2).

A Valori, qui avait vu les choses de plus près, il était moins facile

(1) D'Arneth, t. I, p. 414.

(2) Frédéric à Belle-Isle, 30 nov., 9 décembre 1741. (*Pol. Corr.*, t. I, p. 415). — Belle-Isle à Amelot, 15 décembre 1741. (*Correspondance de Prusse*. — Ministère des affaires étrangères.)

d'expliquer et surtout de rendre croyable un si brusque revirement. Aussi Frédéric crut-il devoir réitérer, cette fois avec force sermens, l'assurance que jamais il n'avait songé, même en imagination, à traiter avec la reine de Hongrie. « Je vous défie, disait-il, de me montrer un écrit de moi qui le prouve, même un papier grand comme la main. » Et comme Valori lui rappelait avec un sourire de méfiance la soumission suspecte de la ville de Neisse : — « Et vous, dit-il, ne venez-vous pas d'entrer à Prague sans résistance et ne pourrais-je pas dire à mon tour que vous vous entendez avec la reine? » — Puis, à dîner, il porta le premier la santé du nouveau roi de Bohême, et entendant prononcer devant lui le nom de lord Hyndfort : « Voulez-vous, dit-il, que nous rompions tout de suite la neutralité promise au roi d'Angleterre? Je suis votre homme, *j'ai un vieux dogue* à lâcher contre ce roi. » — « Vous vous souviendrez bien, monseigneur, écrivait Valori en transmettant à Belle-Isle cette étrange proposition, que ce prince vous a dit que tout était anglais chez lui, et j'ai eu lieu de m'apercevoir qu'on n'y était pas Français (1). »

Mais tout cela n'était rien encore auprès des démonstrations de tendresse et de loyauté envoyées par la poste à Versailles. Comment le cardinal avait-il pu douter de la sincérité de son plus fidèle allié? — « L'artifice que la cour de Vienne a employé pour nous désunir, écrivait Frédéric le 3 décembre, est d'autant plus grossier, qu'il est visible et qu'il saute aux yeux des moins politiques que je ne pourrais faire de démarche plus contraire à ma gloire et à mes intérêts que de faire une paix plâtrée avec mes ennemis, qui conserveraient naturellement le levain dans leur cœur contre moi, qu'ils regardent comme l'auteur de leurs infortunes... Le voisinage de l'électeur de Bavière me convient beaucoup mieux que celui des Autrichiens, avec lesquels je ne saurais vivre en sûreté et auxquels je puis dire avec Cicéron : « Non, Catilina, vous ne vivrez point dans l'endroit où je suis. Fuyez, Catilina ; il faut que des murs nous séparent. » ... Les vrais principes politiques de ma maison demandent qu'elle soit étroitement unie avec la France, puisque, moyennant cette union, le rôle que nous jouons en Europe est infiniment plus beau que celui que nous jouerions à la suite de l'Angleterre et de la Hollande... Mais je ne m'aperçois pas que j'abuse à mon tour des loisirs de l'Atlas de l'Europe. Si je vous écris de longues lettres, c'est, monsieur, que j'aime à m'entretenir longtemps avec vous et que l'amitié est bavarde (2). »

(1) Valori à Amelot et à Belle-Isle, déc. 1741. (*Correspondance de Prusse*. — Ministère des affaires étrangères.)

(2) Frédéric à Fleury, 3 décembre 1741. — *Pol. Corr.*, t. I, p. 420.

Enfin qui dut s'apercevoir surtout de ce changement d'humeur, ce fut l'Anglais Hyndfort lorsque, le 1[er] décembre, il vint, un peu naïvement peut-être, demander si le roi était en disposition de procéder, comme on en était convenu à Klein-Schnellendorf, à un traité définitif avec l'Autriche. Frédéric le reçut comme s'il avait peine à croire qu'un politique fût assez simple pour supposer que les promesses tenaient encore quand les circonstances avaient changé. A peine, pour se dégager de sa parole, essaya-t-il un instant de se servir du prétexte que pouvait lui fournir l'indiscrétion prétendue de l'Autriche. Après quelques mots sur ce sujet : « Tenez, mylord, dit-il, je veux parler franchement avec vous. Les Autrichiens ont fait la folie de se laisser prendre Prague à leur barbe sans risquer un combat. S'ils avaient été heureux, je ne sais pas ce que j'aurais fait. Maintenant nous avons cent cinquante mille hommes contre eux soixante-dix mille : il est à croire que nous les battrons, et alors il ne leur restera plus qu'à faire la paix comme ils pourront. — Mais, dit Hyndfort, si l'Autriche publie l'arrangement du 9 octobre, comment l'expliquerez-vous? — Si elle le fait, elle montrera sa sottise et peut-être qu'on ne la croira pas. » Puis, pour bien montrer que tout était rompu, il se mit à lever des contributions de guerre sur la partie de la Silésie qu'il avait promis de ménager. « En resumé, écrivait Hyndfort à son ministre, il n'y a rien à faire avec ce roi tant que ses entreprises obtiendront tant de succès (1). »

Hyndfort avait raison de juger ainsi, mais tort d'être surpris. A quoi serait-il bon en ce monde de s'affranchir de sa parole si ce n'était pas pour être plus libre de servir la fortune? Frédéric lui-même n'écrivait-il pas d'ailleurs quelques jours après à Voltaire, avec une teinte de mélancolie philosophique : « La supercherie, la mauvaise foi et la duplicité sont malheureusement le caractère dominant de la plupart des hommes qui sont à la tête des nations et qui devraient en être l'exemple. C'est une chose bien humiliante que l'étude du cœur humain dans de pareils sujets ; elle me fait regretter mille fois ma chère retraite, les arts, mes amis, et mon indépendance (2). »

DUC DE BROGLIE.

(1) Raumer, *Beitrage zur neuen Geschichte*.

(2) Frédéric à Voltaire, *Correspondance générale*, 3 février 1742.

LA CRITIQUE CONTEMPORAINE

ET LES

CAUSES DE SON AFFAIBLISSEMENT

I.

C'est un fait notoire, pour tous ceux qui observent les révolutions du goût et qui étudient les mœurs littéraires, que la critique de notre temps est réduite à un état de médiocrité et d'impuissance où on ne l'avait jamais vue. Je ne veux parler ici ni de la critique érudite, celle qui s'applique à l'histoire de la langue et au commentaire des textes, ni de la critique d'art et de théâtre, qui doivent se multiplier pour répondre à la production toujours croissante des œuvres de ce genre et à l'importance qu'elles ont prise dans les habitudes de la société contemporaine. Encore moins parlerai-je de la critique religieuse, si active et si passionnée dans la lutte suprême engagée de nos jours. Toutes ces formes de l'esprit humain appliqué au choix et au discernement du bien ou du vrai mériteraient assurément d'être étudiées dans leur état présent et leurs transformations; mais je veux limiter la question que j'étudie à la critique des livres, des œuvres littéraires, historiques ou philosophiques, celle qu'ont honorée en d'autres temps, pour ne parler que des morts, les Villemain, les Saint-Marc Girardin, les Gustave Planche, les Sainte-Beuve, et qui avait dans son vaste domaine soit la littérature comparée des diverses nations et des différens siècles, soit la littérature indigène, dont on analysait curieusement les manifestations les plus hautes et les plus variées, les mouvemens de recul ou de progrès, les évolutions, en un mot, avec les types les plus expressifs dans chaque genre.

Dans un temps qui n'est guère éloigné de nous, il y a vingt ans

encore, l'apparition de chaque ouvrage important était une sorte d'événement littéraire; aussitôt né, il était l'objet d'une curiosité attentive et méditée; il était étudié à fond, jugé avec réflexion, discuté ou loué selon son mérite, ce qui n'excluait pas, bien entendu, l'action des idées personnelles et les préférences du juge. Dans chaque journal d'une certaine importance, la critique littéraire était organisée comme l'est aujourd'hui la critique de théâtre. Au-dessous des noms de premier ordre, comme celui de Sainte-Beuve, témoin si attentif de tous les événemens d'idée et comme aux aguets des talens naissans, il y en avait un grand nombre de distingués, qui maintenaient avec honneur le niveau de cette magistrature intellectuelle. C'était pour chaque auteur et pour chaque œuvre une épreuve redoutable à traverser que celle de ces divers jugemens qui les attendaient au seuil de la publicité. Le public lui-même était heureux de trouver, pour toute lecture qui en valait la peine, des guides qui le dirigeaient dans les choix à faire, qui lui donnaient la note juste des mérites et des talens. Les critiques de ce temps-là étaient comme des oracles écoutés du bon sens, de la raison et de la science; c'étaient eux, en définitive, qui déterminaient les courans d'opinion autour des œuvres nouvelles, qui en expliquaient le succès ou la chute, qui démasquaient le charlatanisme de certains auteurs et empêchaient les mystifications grossières. Je ne prétends pas qu'ils fussent infaillibles eux-mêmes, ni toujours désintéressés ni étrangers à la passion; mais enfin ils se trompaient moins souvent et moins lourdement que la masse des lecteurs, aujourd'hui toute désorientée et flottante à tous les vents.

Aujourd'hui, le succès d'un livre, roman, poème, œuvre littéraire ou philosophique, se fait sinon au hasard, du moins sans cause sérieuse et sans raison suffisante. Je ne parle pas, bien entendu, de la fortune définitive des livres, qui ne s'établit et ne dure que par le mérite éprouvé, par la science et le talent reconnus; à la longue et par un effet à peu près certain de justice distributive, les rangs se rétablissent, les suprématies usurpées se perdent, l'ombre et la lumière se répartissent avec une sorte d'équité finale entre les auteurs: le temps, aidé de la raison qui n'abdique jamais complètement, remet chaque chose et chacun à sa place. Mais ce dernier résultat se fait quelquefois longtemps attendre. Et, en attendant, on assiste à des succès improvisés qui ne sont que l'effet d'une violente surprise, le produit de la camaraderie, le signe d'une franc-maçonnerie provisoirement toute-puissante ou bien encore le triomphe de l'effronterie combinée avec une publicité sans scrupule. On voit arriver du premier coup à des fortunes scandaleuses des œuvres essoufflées et médiocres, tandis que des œuvres du plus grand mérite ne parviennent que tardivement à sortir de l'ombre.

En même temps et par des raisons semblables se produit l'anarchie absolue des opinions. L'esprit public, ne se sentant plus guidé, se disperse en mille voies contraires. Chacun lit au hasard et juge d'après des impressions hâtives qui sont la plupart du temps incapables de se raisonner elles-mêmes. Il n'y a plus ni proportion ni nuance dans l'appréciation des œuvres. De là l'inévitable décadence du goût public, qui, pour se maintenir à un certain niveau, a besoin d'initiateurs et de maîtres, et dont l'éducation ne se fait jamais toute seule. Ce qu'il y a de plus rare à rencontrer aujourd'hui, c'est quelqu'un qui juge bien, qui juge nettement, qui sait et dit pourquoi il juge ainsi. Ce qu'il y a de plus agréable à entendre dans cette confusion d'impressions discordantes et de notes fausses, c'est un bon jugement qui donne ses raisons. Le public ne réfléchit plus parce qu'on ne lui apprend plus à réfléchir. Chacun suit aveuglément la vogue, ne s'apercevant pas que c'est lui-même qui la fait, sous l'impulsion de quelques meneurs subalternes.

Voilà le mal; les causes en sont complexes, je tâcherai de les démêler. La plus apparente et qui ressemble à une naïveté, c'est qu'il n'y a plus de critiques. On dirait, en effet, que cette race des juges littéraires s'est tout d'un coup épuisée et ne se renouvelle pas. Où sont-ils, à l'heure qu'il est, ces critiques si attentivement écoutés jadis et qui étaient investis d'une sorte de juridiction sur toutes les œuvres nouvelles? Mais c'est cette disparition même d'une race littéraire qui est le fait à expliquer; c'est surtout la moindre action de ceux qui restent, la médiocrité de leur influence qui est un phénomène singulier. On a tort de croire qu'il n'y a plus de critiques; il y en a encore et d'excellens. Seulement ils ne peuvent plus contre-balancer les mouvemens contraires de l'engoûment public; ils se sentent de plus en plus isolés et plusieurs se découragent. Leur autorité solitaire ne s'étend pas au-delà d'une certaine sphère de l'opinion où habitent les esprits d'élite et qui reste complètement en dehors des grands courans de la popularité. Ils ont de la considération plutôt que de l'influence. Certes, j'en pourrais citer plusieurs qui font encore aujourd'hui de la haute critique pour le plaisir des lettrés, avides de tout ce qu'ils écrivent. Mais les uns, avec leur vaste lecture, leur savoir très étendu, leur infatigable curiosité, n'apparaissent plus que rarement pour donner satisfaction à leurs vives sympathies pour quelque œuvre qui en est vraiment digne ou à leurs généreuses colères contre certaines aberrations du goût public; d'autres, qui semblaient spécialement désignés par la pénétration de leur esprit et même par une hautaine impartialité de conscience littéraire pour porter une partie de l'héritage de Sainte-Beuve, désertent de plus en plus la littérature et absorbent stérilement un esprit plein de ressources

dans les luttes abaissées de la politique contemporaine. Un autre accomplit sa tâche avec la même verve qu'autrefois, nous donnant l'exemple d'une jeunesse de talent inépuisable; mais les nécessités de la cause à laquelle il s'est voué, certaines exigences d'autant plus impérieuses qu'elles sont celles d'un parti vaincu font de lui moins un juge qu'un soldat qui ne pose jamais les armes. A côté de ces survivans de la grande critique, il faut marquer la place de talens admirablement doués pour cette fonction de juges et qui se seraient imposés à l'opinion, si leur humeur errante ne les avait attirés ailleurs, s'ils n'avaient subi des tentations multiples sans méconnaître cependant leur instinct qui les ramène de temps en temps pour la joie des délicats dans les régions littéraires; d'autres encore qui, en quelques pages fines et rapides, tantôt nous montrent la justesse la plus acérée d'esprit, tantôt se répandent en fantaisies charmantes. Enfin, comme consolation du présent et réserve de l'avenir, nous ne serions pas embarrassés pour citer de jeunes et vifs esprits, mûris avant l'âge par l'étude et la réflexion, d'une science déliée et d'une dialectique bien savante et bien juste dans son apparente âpreté. Mais ce qu'il faut comprendre, c'est que toutes ces manifestations de la critique contemporaine, ces apparitions plus ou moins intermittentes, dispersées, individuelles, ne forment pas un corps, une magistrature. Je vois encore des juges, si l'on veut, mais je ne vois plus de tribunal. Leurs arrêts sont sans force; en dehors de quelques lecteurs de choix, la sanction manque, celle que seul donne le grand public. Leur autorité appartient à la personne, non à la fonction; elle ne dure que par eux; ils ne la partagent pas et ne la délèguent pas; ils l'emportent avec eux; elle est un accident heureux, elle n'est plus cette institution acceptée par l'opinion d'autrefois comme une discipline, comme une force collective, comme une lumière. A cet égard, tout est changé.

II.

Pourquoi cela? pourquoi ces dernières voix de la critique restent-elles ainsi isolées et sans écho? pourquoi n'ont-elles pas un retentissement plus profond dans la conscience publique? pourquoi n'ont-elles point d'action réformatrice sur l'opinion qui s'égare, ni d'initiative pour prévenir ces pitoyables égaremens? Il y a là un concours de causes dont quelques-unes dépassent la littérature proprement dite et qui tiennent à un certain état social intéressant à définir.

Un des traits les plus frappans de cet état social est la division que la politique crée entre les esprits. Jamais cette division n'a été plus radicale et plus profonde qu'aujourd'hui. C'est une sorte de

guerre civile qui règne entre les intelligences; il n'en est pas de plus implacable. On n'a plus les générosités et les courtoisies d'autrefois, de ce temps si éloigné de nous moins par le nombre des années que par les événemens, où un Armand Carrel conquérait l'estime et la sympathie de ses adversaires les monarchistes, où un Berryer était applaudi par les républicains de l'avenir, où M. Guizot et M. Thiers, sortis du ministère, obtenaient pour leurs livres une justice qu'ils n'avaient pas toujours obtenue pour leurs idées au pouvoir. Il semble aujourd'hui qu'il n'y a ni ajournement, ni trêve pour les colères politiques, les mépris réciproques et les dénigremens furieux. Par cela seul que l'on diffère d'opinion sur les bienfaits de l'opportunisme, sur son avenir et sa portée, ou sur les chances de retour de la légitimité exilée, ou sur les avantages théoriques d'une monarchie constitutionnelle pour un grand pays, il semble nécessaire et convenu d'avance, selon les groupes et les journaux, ou bien qu'on réunisse tous les dons et toutes les beautés de l'intelligence, toutes les activités bienfaisantes et les énergies du caractère, ou bien qu'on soit un esprit inférieur, une âme élémentaire, un ilote de la science, un paria des lettres, un être voué à l'oubli, c'est-à-dire à la mort intellectuelle, par cette loi de sélection qui frappe les incapables et les condamne à disparaître. C'est absolument insensé, mais cela est ainsi.

La politique est transportée tout entière, avec ses injustices et ses préjugés, dans la littérature, dont elle altère profondément le caractère hospitalier et bienfaisant. Telle œuvre charmante et forte, un roman même, fût-il sincère et passionné, ne rencontrera d'un certain côté de l'opinion que le silence et le plus froid dédain. Imaginez un livre de bonne foi, mûrement étudié, sur une question importante, comme il en paraît encore de temps en temps; imaginez ce livre tombant à l'improviste dans un milieu ainsi préparé. Ce qui dénonce le parti-pris et l'absence complète de sincérité dans la critique, c'est qu'on peut marquer d'avance les coups: on peut deviner quelle fortune ce livre rencontrera suivant la couleur des journaux, qui sont restés, quoi qu'on fasse, les dispensateurs du succès immédiat. Ce serait le cas d'établir ici, selon la méthode de Bacon pour l'observation des phénomènes, des tables de *présence*, d'*absence* et de *comparaison*, en d'autres termes, de dresser la liste des journaux, en les distribuant en trois séries : ceux où le livre sera acclamé ou injurié de confiance sur le titre seul et avant toute lecture; ceux où la mention même de ce livre sera systématiquement omise, comme s'il était dangereux de faire connaître le nom d'un auteur qui représente un certain capital d'idées contraires à celles du parti ou du groupe; enfin ceux où l'accueil sera plus ou moins froid, la faveur ou le dédain plus ou moins miti-

gés. Mais ce système mixte est rare, et le cas le plus ordinaire est celui du parti-pris inflexible de l'excommunication réciproque, ce qui dispense de lire, allège la besogne et simplifie la critique. Ainsi se fondent, sur toute l'étendue de la France intellectuelle, des sectes fermées, même en littérature, des coteries livrées à toute la violence des partis et à l'inintelligence des passions politiques.

A cette fureur d'excommunication littéraire correspond la manie presque plus ridicule des apothéoses. Chacune de ces petites sectes politiques où fleurit l'anathème contre les talens qui ne sont pas enregistrés s'organise en une société d'admiration mutuelle qui ne chôme guère, tout le long de l'année, d'œuvres nouvelles et de génies improvisés. Il faut le dire, du mal même sort le remède. Ni ces enthousiasmes de commande, ni ces mépris ou ces silences imposés n'ont plus grande signification. Ils sont inoffensifs à force d'exagération, et la sottise poussée à ce point devient une sorte d'innocence. Par suite de l'injustice générale qui est une habitude, une loi de notre époque, il se produit un effet compensateur qui la corrige : c'est l'avilissement de la louange et de l'injure. Rien ne compte plus et ne porte plus.

Pour la louange, cela va de soi; elle se discrédite par sa vanité. Quel homme de mérite ayant mis la main à une œuvre difficile, consciencieuse, n'échangerait pas volontiers des éloges sans portée, dont on sent l'inanité sous l'enflure des mots, contre un article de discussion sérieusement motivé, fût-il même sévère? Mais on ne choisit pas ses juges. L'injure n'est pas moins discréditée que la louange. Dans une discussion, n'avez-vous pas remarqué qu'une voix qui force le diapason, après avoir imposé d'abord aux auditeurs une attention douloureuse, les fatigue et n'est bientôt plus perçue par eux que comme un cri désagréable qui les empêche de penser et de causer? Il en est de même de ces invectives de parti-pris, qui n'ont même pas pour elles l'excuse de la sincérité. C'est le sort et le châtiment des hyperboles qui durent trop ou se renouvellent trop souvent; elles détruisent leur effet. On n'a jamais, autant que de nos jours, abusé des notes criardes et fausses. En ce temps de dictionnaires de tout genre, il en est un que l'on a oublié de faire et qui aurait un assez beau débit : c'est le vocabulaire des injures; ce serait le véritable instrument des discussions actuelles et comme un auxiliaire providentiel de la polémique. — Mais qui donc serait assez ingénu pour se sentir atteint par des armes de ce genre? Ah! qu'il fait bon quand on a respiré quelque temps l'air de ces polémiques, d'en secouer l'odeur malsaine en ouvrant l'une de ces œuvres où règnent la mesure, l'harmonie, où brille la juste proportion des choses, où chaque mot a sa valeur, chaque jugement sa nuance, chaque opinion sa raison! Là encore, comme chez Pas-

cal ou chez Voltaire, il arrive que l'on rencontre la passion vive, ardente, habile à colorer l'expression qu'elle emploie. Mais dans les meilleures pages de Voltaire, et en dehors de ces polémiques désavouées où la fureur l'emporte aux excès, et que son goût l'empêche alors de signer, quel maître d'ironie! Et comme cette arme meurtrière, fine et pénétrante, fait plus de mal que ces coups de massue tapageurs, qui semblent toujours frapper sur quelque matière insensible, qui assourdissent les oreilles et font le fracas d'un grand effort, mais dont les prétendues victimes se portent à merveille, souriant tranquillement de ces violences inutiles et sonores!

Une autre raison à laquelle je crois devoir imputer une part dans cette stérilité de la critique contemporaine, c'est l'organisation actuelle du journalisme et le régime d'improvisation à outrance qui en est le résultat. Si l'on excepte de ces réflexions assez chagrines et trop justifiées quelques journaux dont la clientèle sérieuse est faite depuis longtemps et qui tiennent à honneur de maintenir leur réputation et de justifier leur autorité, l'état de la presse et son mode de recrutement sont absolument incompatibles avec une discussion sérieuse des hommes et des livres. Il n'y a plus ni stabilité dans les fonctions de journaliste, ni spécialité marquée d'aptitudes et d'emplois, ni noviciat d'aucune sorte. Ces fonctions se prennent, se quittent, s'échangent du jour au lendemain avec une insouciance et une légèreté qui excluent toute étude préalable et toute préparation sérieuse. Trois faits s'imposent ici avec une évidence et une simultanéité significatives : la multiplication prodigieuse des journaux, l'extrême facilité d'y entrer, enfin les habitudes nouvelles qui tendent à y dominer, l'irréflexion, la hâte excessive, une sorte de facilité paresseuse qui accomplit sa besogne avec des idées toutes faites, des formules qui suffisent à tout et une plume rapide qui ne connaît ni l'obstacle ni la fatigue.

C'est une révolution qui s'est accomplie dans la presse. Tout récemment, un des rares journalistes qui savent leur métier et qui apportent à leur œuvre quotidienne de la conscience et une science véritable, caractérisait en traits précis cette situation nouvelle. Je résume l'opinion qu'il exprimait sur cette question. « Autrefois, disait-il, il y avait un petit nombre de feuilles correspondantes à des situations politiques bien définies, toutes rédigées ou par des hommes de talent ou, ce qui n'est pas à dédaigner, par des hommes de mérite et dont les programmes étaient connus. La presse n'était pas alors une carrière ouverte. Il fallait avoir fait ses preuves pour y entrer et les renouveler pour s'y maintenir. Aujourd'hui tout est changé. La fréquence croissante des relations, les moyens de communication s'augmentant et s'étendant sans cesse, les développemens de l'industrie, les progrès de l'instruction élémentaire, les

libertés publiques multipliées, tout cela a décuplé le nombre des journaux. Et comme conséquence, la légion des journalistes s'est centuplée pour suffire à cette consommation prodigieuse des feuilles publiques; du même coup, la presse est devenue une carrière ouverte à tout venant. »

Voilà l'exacte vérité. Dans l'ancienne constitution de la presse, un journal était l'état-major d'une opinion, dont les chefs étaient à la tribune ou au pouvoir. N'entrait pas qui voulait dans cet état-major de politiques ou de lettrés. Le recrutement ne s'y faisait pas au hasard; il n'était ni aussi irrégulier ni aussi aventureux qu'aujourd'hui. Il fallait, pour y être accepté, des qualités spéciales d'esprit et un certain fonds d'instruction qui marquaient la place d'un homme, la convenance ou l'utilité d'un écrivain. Les articles se faisaient presque en commun ou, du moins, ils s'élaboraient sous la même inspiration, et la fantaisie individuelle, l'humour de chacun subissaient un contrôle, une discipline. Chacun des rédacteurs participait dans sa mesure à l'autorité collective du journal; il fallait, pour le représenter, remplir certaines conditions de tenue et de mérite. Une double responsabilité pesait sur les écrivains, celle de leur talent personnel et celle du journal. Ils avaient leur emploi marqué, leur spécialité définie; ils s'y mouvaient avec aisance, comme cela doit être pour un galant homme qui écrit, mais ils avaient toujours à compter avec l'esprit du journal, à ménager son autorité acquise, et leur liberté était solidaire. Aujourd'hui aucune de ces conditions n'est requise, aucun de ces ménagemens n'est nécessaire, aucune de ces formes de la discipline ancienne n'existe plus que dans quelques journaux privilégiés qui ont conservé le respect d'eux-mêmes. Partout ailleurs, sous la condition unique du parti politique ou de la nuance à laquelle le journal appartient, il n'y a plus de spécialité d'études ou d'aptitudes à montrer, pas d'autre preuve à faire que le succès du premier article ou la protection d'un capitaliste influent. On fait de tout un peu et au hasard, de la littérature, de la science, de la finance, de la politique ou de la stratégie en chambre, du *reportage* toujours selon l'offre et la demande du journal et du public. Dans ce singulier métier, la main-d'œuvre s'apprend tout de suite. Rien n'égale la facilité du procédé si ce n'est la légèreté de ceux qui l'emploient. Un de mes amis me racontait l'autre jour qu'à l'occasion d'un de ces événemens académiques qui ont encore le don d'exciter la curiosité du public, il avait reçu la visite d'un journaliste qui venait prendre quelques renseignemens auprès de lui. Je reproduis cette conversation exactement telle qu'elle m'a été racontée le jour même. « Votre portrait doit paraître dans notre journal. Pourriez-vous m'aider à l'achever? dit le journaliste. — Comment! mon portrait? — Sans doute;

il faut que nous le donnions demain à nos lecteurs sous peine d'être *distancés* par les autres journaux. D'ailleurs il est déjà fait ; il n'y manque que le mot de la fin. — Mais vous ne me connaissez pas ? — Non. — Vous ne m'avez jamais vu ? — Cela ne fait rien. — Vous n'avez rien lu de moi ? — Est-ce que j'ai le temps ? D'ailleurs cela n'est pas nécessaire. — Eh bien ! comment avez-vous pu faire le portrait d'un homme que vous n'avez jamais vu et d'un écrivain que vous n'avez pas lu ? — Mais n'avons-nous pas les dictionnaires biographiques, auxquels s'ajoute, dans nos bureaux, une tradition orale sur chacun des personnages que les circonstances mettent en vue. Tout mon article est écrit d'avance ; donnez-moi une anecdote inédite pour la fin. — Une anecdote ? Mais je n'en ai pas à vous fournir. — Qu'à cela ne tienne ! J'en trouverai une parmi celles qui circulent et qui pourra bien servir cette fois encore. — Mais elles sont presque toutes fausses, je vous en préviens. — Qu'importe, si la mienne est piquante ? » Et comme mon ami demandait à son La Bruyère quel âge il pouvait bien avoir : « Dix-huit ans, » lui fut-il répondu fièrement.

Que peut-on attendre pour la critique sérieuse d'un régime pareil où manquent si évidemment la réflexion et l'étude ? Au fond, la plupart de ces écrivains n'obéissent pas à une vocation spéciale. Ils entrent dans le journalisme séduits par la liberté même de cette carrière où ils voient un sport d'un genre nouveau, où le noviciat est si facile, la discipline si douce, les perspectives si variées et parfois brillantes, entraînés moins par le goût littéraire que par une facilité irrémédiable à écrire. Irrémédiable, c'est le seul mot qui puisse caractériser cette absence de culture et d'attention, cette incapacité d'effort, volontaire d'abord et qui devient chronique, avec cette aisance à parler de tout superficiellement, de confiance et par à-peu-près, qu'il s'agisse de théâtre ou de peinture, d'un sermon ou d'un opéra, d'un discours ou d'un tableau. De cette indifférence absolue sur la matière dont on traite, et en même temps de cette absence de scrupule qui permet d'écrire sans avoir eu le temps ni la volonté de rien apprendre, résultent des conséquences qui éclatent aux yeux : la première, c'est que la critique tend de plus en plus à se transformer en un simple récit d'anecdotes sur chaque auteur. Étudier un livre, cela est long, parfois difficile ; le juger, cela est délicat et compliqué. Un livre soulève un monde d'idées, tout est lié, dans cet univers des intelligences, par des analogies ou par des contrastes. Rien que pour la lecture matérielle d'un in-octavo de quatre cents pages, un esprit attentif ne peut pas en venir à bout à moins de trois ou quatre journées. Et quels sont les privilégiés qui peuvent s'offrir à eux-mêmes un pareil luxe de temps ? Ils sont rares parmi les gens de loisir ; il n'y en a pas parmi les

improvisateurs de la presse. Mais lire un ouvrage de cette taille et de ce poids n'est qu'une partie, la plus facile, de la tâche du critique. Il faut le juger, et pour cela, il faut le comparer. Il faut en connaître les sources, les antécédens ; il faut en démêler les points de vue nouveaux, l'inspiration, l'esprit, en discerner les conclusions avouées et les conséquences possibles. Pour juger un livre, il faut en connaître vingt autres avec lesquels celui-ci a des points de contact. Quel est l'écrivain de ces feuilles légères qui consentirait à s'imposer une telle fatigue, tant de temps et de soins perdus pour lui-même et au profit de qui? Au profit d'un journal? Mais le journal supportera impatiemment une élucubration sérieuse. Au profit du public distrait et frivole qui probablement ne le lira pas? Qu'on nous ramène donc à l'anecdote, et tout le monde sera content. Le critique devenu *reporter* racontera, par le menu, comment est meublé le cabinet de travail de l'écrivain, à quelle heure il se lève, à quelle heure il sort, quelles personnes il voit, dans quelles intimités il vit. S'il ne sait rien, il invente. Il lui reste toujours la ressource d'étudier la physionomie de l'écrivain, ne fût-ce que sur une photographie, d'en induire son caractère, son esprit, les particularités de son talent, et voilà comment, à propos d'un livre qu'on ne lit pas et d'une œuvre qui n'est même pas discutée, se débitent de prétendus portraits littéraires qui ne sont, selon le talent du critique, que de brillantes ou puériles fantaisies d'esprit.

Cette ignorance volontaire et cette indifférence universelle ont produit une des maladies de ce temps, le fétichisme. On adopte un auteur favori ; on ne connaît, on n'admire que lui ; cela dispense d'étudier les autres. On croit faire preuve de connaisseur en exaltant à tout propos les mérites du grand écrivain. On croit participer à l'auréole dont on l'entoure ; on se meut avec orgueil dans la sphère de ses rayons. On cite ses mots, on les vante, on les impose à la circulation comme la menue monnaie du génie. Dès qu'il daigne écrire, on ne le critique pas, on l'encense. Il est au-dessus de l'éloge. Il n'est plus homme, il est dieu, on le traite par la méthode facile et paresseuse de l'extase. Il se laisse faire ; il devient, comme il convient à un dieu, insensible à toute louange qui n'est pas une pure adoration ; toute critique ne rencontre que son dédain. Des habitudes littéraires, la plus funeste et la plus facile à prendre est celle de l'idolâtrie. Ce sublime continu confine au ridicule pour tous ceux qui ne sont pas engagés dans la confrérie de l'adoration perpétuelle. Mais il paraît que la jouissance en est si forte qu'on ne peut plus y renoncer, même par un viril effort de bon sens, quand une fois on y a goûté. On ne s'aperçoit pas que tout cela se résout simplement en réclames insensées et que ces habitudes olympiennes ne sont que le dernier degré du *puffisme* littéraire. Il s'introduit ainsi des mœurs étranges,

à peine dignes d'artistes du dernier ordre. Quand l'œuvre d'un de ces privilégiés doit paraître, on veut qu'elle soit célèbre même avant de naître. Toutes les trompettes de la réclame jettent à l'envi la renommée de l'œuvre aux quatre coins de l'horizon. Les murs se couvrent d'affiches, les quatrièmes pages des journaux se couvrent d'annonces. Le livre est lancé, avant d'avoir paru, vers une immortalité qui parfois ne durera qu'un jour. C'est l'escompte d'une gloire ridicule qui tourne souvent en un *fiasco* gigantesque. D'autres fois la conspiration du bruit réussit et l'œuvre tapageuse s'installe pour quelque temps dans l'admiration béate de lecteurs étrangers ou même indigènes, faciles à mystifier.

Il ne serait pas juste d'accuser seulement le journalisme, son régime, ses habitudes, ses excès, et de n'imputer qu'à lui cette prodigieuse décadence du goût. Il faut faire la part du public, l'amener à se reconnaître coupable, dans une large mesure, de ce changement des mœurs littéraires. En définitive, une société a toujours la presse qu'elle mérite, adaptée à ses qualités, accommodée à ses défauts, reproduisant, comme sur une plaque photographique d'une sensibilité et d'une fidélité extrêmes, tous les accidens d'ombre et de lumière, tous les nuages et toutes les clartés qui passent sur la face mobile d'une génération. Or, quoi qu'il nous en coûte de l'avouer, jamais, à aucune époque, le grand public n'a été plus froid et plus indifférent pour les productions élevées de l'esprit. Nous assistons à la formation d'un état intellectuel qui ressemble beaucoup à celui qui a été observé aux États-Unis. M. de Tocqueville, dont il est de mode, je ne sais pourquoi, de se moquer aujourd'hui, traçait, il y a quarante ans, une esquisse remarquable et à certains égards prophétique, des sociétés démocratiques en peignant celle qu'il avait sous les yeux à New-York et à Washington. Les affaires, d'un côté, exigeant par leur développement une activité prodigieuse et de plus en plus absorbante ; d'autre part, la politique, concentrée et ramassée dans une classe d'hommes spécialement voués à cette tâche, voilà une division du travail national qui s'opère de plus en plus chez nous. Quant au souci littéraire, entre ces deux courans qui emportent les activités haletantes, où trouverait-il sa place? Nous voyons croître et naître un matérialisme pratique qui est combattu avec succès aux États-Unis par l'esprit religieux vivace et persistant, très affaibli et presque éteint en France dans certaines classes. L'américanisme nous envahit, moins les qualités indigènes qu'il conserve au-delà de l'Atlantique et qui jusqu'à présent ne semblent pas destinées à l'exportation.

Dans l'existence de ce public pressé de vivre et de jouir, emporté au-delà des limites d'une activité raisonnable par cette fureur du combat pour la vie qui est la loi des affaires et la condition du

succès, où y a-t-il un intervalle de calme, de loisir intellectuel, une trêve de l'idéal au milieu des nécessités positives et de la lutte ardente de chaque jour? Il ne faut pas trop s'étonner si, dans un pareil milieu surexcité et fiévreux, se produit une sorte de lassitude d'esprit, un dégoût croissant pour les idées et les œuvres sérieuses, pour tout ce qui exige une peine, une application d'esprit. La critique et les productions de l'ordre le plus élevé demandent trop d'effort à ce public fatigué et blasé qui veut faire de son repos une paresse agréable et non pas une occupation nouvelle. On a peur de tout ce qui réclame une certaine vigueur, une certaine étendue de pensée, une culture intellectuelle quelconque et cette discipline qui suppose l'attention au vrai, le souci des idées. Ce public, de création nouvelle, veut être amusé à tout prix dans l'intervalle de ses affaires. Il ne lit plus pour s'instruire; il n'en a ni le loisir, ni le désir. Il va au succès du jour, là où le bruit et la réclame invitent, au roman vanté le matin, à la pièce applaudie le soir. Quant au journal, il n'en lit guère que deux articles : le cours de la bourse et la chronique mondaine. Pour défrayer cette curiosité, quels efforts la chronique ne doit-elle pas faire, et quelle peine n'a-t-elle pas à rester dans la mesure du goût et de la vérité! L'imagination des écrivains s'épuise à commenter des scandales, et s'ils manquent, à en inventer. De là ce flot toujours croissant d'anecdotes ridicules, difficiles à croire même pour le public le plus grossier et le plus léger, et qui divertissent pendant quelques heures la conversation des oisifs. C'est un symptome de décadence sociale que cette multiplication sans mesure de la nouvelle à la main, remplaçant tout le reste, et du commérage devenu une institution littéraire. Le public qui favorise ce genre abaissé de littérature n'est pas moins coupable que ceux qui la lui fournissent. Elle est la condamnation d'une société qui la provoque ou la subit, autant qu'elle est la flétrissure d'une presse qui en vit, en attendant qu'elle en meure, comme on meurt d'un poison infaillible et lent.

III.

Il est assez clair qu'il n'y a pas de place pour la critique sérieuse entre un journalisme mis au régime de l'improvisation forcenée et un public qui, en dehors de ses affaires, ne demande qu'à s'amuser. D'autres causes, d'un ordre tout différent, se joignent à celles-là pour expliquer comment se produit cette désertion d'un genre littéraire, si utile et si justement populaire dans notre pays, il y a quelques années. Même dans le monde intellectuel le plus élevé, d'où procèdent les grands mouvemens de l'esprit, la critique littéraire n'est plus que bien rarement pratiquée ou défendue comme

elle devrait l'être. Je veux parler spécialement de l'université, qui a sa part de responsabilité dans le mal que je signale. A quoi cela tient-il? Je reprendrai un jour ce sujet d'une manière plus explicite; je ne puis cependant l'omettre complètement dans l'énumération des causes qui expliquent l'affaiblissement de la critique contemporaine.

Sous des influences diverses, trop longues à analyser ici, les idées générales sont tombées en défaveur dans l'enseignement public. Cette défaveur me paraît injuste et en tout cas fort exagérée. Il n'y a pas de critique possible en dehors des idées générales, que l'on a grand tort de combattre sous le nom dédaigneux de généralités oratoires, c'est-à-dire, si ce mot a un sens, de lieux-communs destinés à soutenir l'invention épuisée ou défaillante de l'orateur. Les idées générales, les vraies, ne dispensent pas de l'invention ceux qui les emploient, bien au contraire. Elles sont une partie de l'invention, la plus haute et la plus féconde; elles expriment et résument les traits d'une littérature ou la physionomie d'un écrivain et permettent de comparer. soit une époque littéraire à celle d'autres pays et d'autres temps, soit tel auteur à ceux qui l'ont précédé ou suivi; ce qui n'exclut en rien, bien entendu, la connaissance spéciale et approfondie de la langue, les détails particuliers et intimes de chaque forme sociale, les circonstances de la vie de chaque écrivain, l'étude du milieu dans lequel il s'est produit et des influences dont il a reçu l'empreinte. Et je ne parle pas seulement des critiques comme Villemain, qui se servait des idées générales pour ramener à de grandes lignes les innombrables aspects de la littérature du XVIIIe siècle, ou comme M. Nisard, poursuivant à travers ses métamorphoses l'idéal de l'esprit français, ou comme Saint-Marc Girardin, s'efforçant de ramener à quelques types éternels de la passion le théâtre de tous les temps. C'est aussi Sainte-Beuve, dont chaque étude a pour cadre la société, le temps, la forme d'esprit, dont l'auteur qu'il étudie est le produit; c'est M. Taine, qui, dans une histoire comme celle de la *Littérature anglaise*, recherche dans tous les écrivains qui la représentent le milieu, la race, le moment historique que chacun exprime à sa manière. Si ce ne sont pas là des idées générales, qu'est-ce donc? Et n'est-il pas évident qu'ainsi comprises dans leur signification la plus élevée, elles sont les plus puissans instrumens de la critique? Il est clair, d'ailleurs, que chacune de ces idées générales est formée d'une multitude d'idées particulières bien étudiées, classées et définies.

D'où vient donc cet injuste dédain pour les idées générales et pourquoi veut-on en inspirer la défiance aux jeunes générations? J'estime, pour ma part, qu'il n'y avait lieu de rien proscrire dans notre éduca

tion nationale, de rien mépriser. Il était bon de renouveler sur plusieurs points les sources de l'enseignement, et j'aurais applaudi bien volontiers aux réformes qui installaient l'étude approfondie des textes, la science des antiquités historiques, la connaissance des origines, l'interprétation des documens, si tout cela s'était fait sans qu'on sacrifiât la littérature proprement dite, si l'on avait su maintenir les deux termes du problème sans en supprimer un, si l'on s'était donné la tâche de vivifier l'érudition par le goût et le goût par l'érudition. Tout cela s'est-il fait dans une proportion exacte et sage? N'y a-t-il pas eu rupture d'équilibre? S'est-on toujours occupé avec autant de soin de garder dans toute sa pureté et sa délicatesse le sens littéraire, de cultiver le talent d'écrire, qui n'est pas, comme le croient certaines gens trop désintéressés dans la question, un art de rhéteur, mais bien l'art de choisir pour chaque pensée l'expression la plus juste et d'en discerner les plus fines nuances? S'est-on donné autant de peine pour cela que pour développer les connaissances philologiques, épigraphiques, archéologiques, qui elles-mêmes ne seraient rien si elles n'étaient des auxiliaires pour la pensée? Certes j'estime ce que valent ces connaissances. Elles sont un moyen, mais elles ne sont pas leur but à elles-mêmes; elles sont un moyen précieux pour mieux connaître l'antiquité dans ses origines et dans ses vraies formes, et pour en extraire les matériaux d'une science authentique de l'humanité, ce qui revient à dire qu'elles sont au nombre des élémens avec lesquels se construisent les idées générales. Mais la contemplation du moyen ne doit pas faire oublier le but, et j'ai peur que plusieurs de nos jeunes gens ne s'y complaisent uniquement. Des chefs distingués de la nouvelle université résumaient un jour ce mouvement qui l'emporte vers des études exclusives et spéciales, dans ces deux mots qui me sont restés dans l'esprit. L'un me disait avec une sorte de regret : « Que voulez-vous? la littérature est en pénitence. » L'autre prononçait une parole plus grave encore : « Nous ne voulons plus de critiques dans l'ancien sens du mot; il nous faut des chercheurs d'inédits. » Ces aveux portent loin. Ils sont la preuve que la littérature didactique a triomphé depuis un assez grand nombre d'années, dans les régions universitaires, de la littérature proprement dite. Ils expliquent pourquoi une des sources principales de la critique s'est soudainement tarie. Un cours nouveau a été imprimé aux études, aux aptitudes, aux vocations des élèves de notre École normale. Libres en apparence, la plupart ont obéi à la persuasion qui émanait de la personne et des leçons de maîtres habiles en même temps qu'aux suggestions qui leur venaient des dispensateurs de leur avenir. En sortant de l'école, l'élite de cette belle jeunesse part invariablement pour les écoles savantes d'Athènes ou de Rome, d'où elle revient

pour occuper les chaires de philologie et d'archéologie multipliées à souhait et au-delà dans tous les centres d'enseignement supérieur. La plupart, avec toutes leurs ressources d'esprit, de science et de talent, sont perdus à tout jamais pour les lettres pures; les sciences spéciales ont pour ces jeunes gens le double attrait des petites découvertes à faire et des domaines incontestés. Cet attrait les attire, les fixe, les absorbe tout entiers et sans retour. Il n'est pas probable qu'il sorte beaucoup de critiques de ces nouvelles générations de l'école, entraînées par un mouvement qui n'a aucune chance de s'arrêter, et que des influences de tout genre accélèrent.

Il faut aussi attribuer une part de la stérilité de la critique à l'impulsion nouvelle que l'on s'efforce de donner depuis plusieurs années, même en dehors de l'École normale, à l'enseignement supérieur. Là encore il y avait quelque chose à faire; il fallait assurément pourvoir de la manière la plus large à des exigences nouvelles, créer des enseignemens, les mettre en rapport avec les programmes des universités allemandes et anglaises, développer la critique des textes et la science comparée des langues. Il y avait lieu de créer, il n'y avait lieu de rien détruire.

En même temps que l'on ouvrait abondamment les sources nouvelles, il fallait maintenir intactes ces traditions fécondes de l'enseignement supérieur, chargé de distribuer sous une forme accessible les connaissances qui constituent la haute culture, les résultats définitifs de la science et d'initier le grand public aux mouvemens de l'esprit dans sa sphère la plus élevée. Il y avait à cela deux avantages: on éveillait ainsi des vocations vers la haute critique, on préparait d'innombrables auditeurs à la comprendre et à s'y intéresser. Mais nous avons en France un tempérament immodéré, qui se porte toujours à l'absolu. On ne peut rien modifier chez nous sans essayer de tout renverser. La réforme indiquée, urgente, était de développer parallèlement ces deux espèces d'enseignement, l'enseignement philologique et tout ce qui s'y rapporte, étude des antiquités et des origines, et l'enseignement des idées générales, qui n'excluent nullement la précision, puisqu'elles la supposent dans le mode de leur formation, et qui, comme nous l'avons montré, n'ont rien de commun avec ce qu'on appelle sottement les généralités oratoires. Il fallait ouvrir des cadres assez libres et assez larges pour satisfaire à la fois à cette double exigence, celle des futurs professeurs, qui ont besoin de l'enseignement didactique le plus serré, mais qui ne composent, en définitive, qu'un public spécial et restreint, et celle du grand public capable de s'intéresser aux idées. On n'a pas su faire cela; on s'est jeté dans un sens exclusif, on risque par là de compromettre de sérieux intérêts, un surtout, celui de la haute culture

qu'un état intelligent doit soutenir et répandre à tout prix s'il veut maintenir à un certain niveau cette portion de la civilisation qui dépend de lui. Mais nous sommes ainsi, toujours empressés à sacrifier des parties entières de nos habitudes, de notre patrimoine intellectuel et moral, dès qu'il est prouvé qu'il y a quelque part un abus à réformer ou une innovation à introduire. Nous ne savons jamais faire, par une sage et simple réforme, l'économie si désirable et si salutaire d'une révolution, et cela est vrai dans nos méthodes pédagogiques aussi bien que dans nos mœurs politiques. Nous sommes les mêmes en tout, tour à tour infatués et découragés. Avec cet esprit facile à s'emporter dans les deux sens contraires, nous passons d'un excès à l'autre, persuadés un jour que l'Europe, le monde, ont les yeux fixés sur nous comme sur un modèle et nous envient tout, notre enseignement, notre armée, notre administration, nos institutions, nos lois. Puis les revers arrivent, en partie par suite de cette infatuation qui nous aveugle ; un vent de découragement passe sur nous. Tout change d'aspect, tout devient à nos yeux mauvais ou pire ; nous voulons tout changer, nos défauts, ce qui serait assez naturel, nos méthodes où il y a des réformes à faire, mais aussi nos qualités nationales auxquelles tout d'un coup nous cessons d'attacher du prix et dont nous étalons avec une sorte de naïve fureur la médiocrité et la platitude aux yeux de nos compatriotes étonnés de valoir si peu, aux yeux des étrangers qui ne demandent pas mieux que de nous croire sur parole.

Elles valent bien la peine, cependant, d'être défendues, ces qualités françaises que nous sacrifions si aisément à des imitations étrangères. Pour nous restreindre à la question qui nous occupe, n'est-ce donc rien que cet art de la composition, de la juste proportion des matières qui entrent dans un livre, ce talent de mettre en lumière le point essentiel d'une théorie et de ne pas la laisser se perdre dans les digressions et les épisodes, ce besoin de clarté qui est une qualité morale autant qu'une qualité intellectuelle, et qui est à la fois une exigence de l'esprit et une forme de la bonne foi de l'écrivain envers lui-même comme envers les autres, le style enfin, le signe authentique d'une pensée maîtresse d'elle-même, la marque d'un esprit qui ne s'embrouille pas dans la masse obscure des embryons d'idées, et qui ne laisse arriver à la lumière, dans cette lutte des idées pour l'existence, que celles qui méritent de vivre par une organisation achevée. — Craignons avant tout de perdre nos qualités sans prendre celles des autres : on veut faire de nous des Allemands ; on ne réussira, je le crois, qu'à faire de médiocres Français. A force d'interpréter les textes, prenons garde de compromettre en nous la faculté d'en produire de nouveaux. Qu'on sache

bien ce qu'on veut. Veut-on faire de l'enseignement supérieur une simple école de commentateurs?

On appelle cela le progrès; il faut s'entendre. Le progrès, il était dans l'extension et la variété des programmes d'enseignement; il n'était pas dans la domination d'une méthode exclusive. Ici comme ailleurs, la vraie solution de cette question si controversée, c'est la liberté des méthodes appropriée à la nature de chacun et garantie par le talent des maîtres. Cela vaut mieux que tous les ukases ministériels. Ce qui est à redouter, c'est la mortelle rigidité des règlemens absolus et l'uniformité funeste des procédés substitués à la libre initiative et à l'autorité vivante d'un maître intelligent et consciencieux. Toutes les méthodes sont bonnes, dès qu'elles sont fécondes; elles sont fécondes dans la mesure des facultés de celui qui les emploie. Ici encore se révèle la valeur de l'homme. Je ne connais, quant à moi, après une longue pratique de l'enseignement, qu'une seule méthode qui soit excellente, c'est un maître bien choisi pour son emploi. Tant vaut l'homme, tant vaut la méthode. Le reste ne signifie pas grand'chose. On nous parle des préjugés de la routine; c'est bien; mais qu'on n'oppose pas à la prétendue routine d'autres préjugés, d'autres lieux-communs, d'autres exagérations qui ne sont que le progrès à rebours et la même routine renversée.

Que de fois il m'est arrivé de traiter cette question en causant avec un maître éminent, un pédagogue, — et ce qui ne gâte rien, — un psychologue très fin, M. Bersot, qui quelque temps avant sa mort, commençait à voir clairement le péril que je signale et s'efforçait un peu tardivement de le combattre! Dès qu'il eut vu où l'on nous menait, la verve de son bon sens, l'éclat de sa colère contre des sottises (*splendida bilis*) ne tarirent pas sur ce sujet. Que l'on me permette de rappeler quelques traits de ces entretiens où se marquait une expérience délicate et consommée. Et certes celui qui parlait ainsi n'était pas de ceux que l'on se plaît à désigner comme rétrogrades (1) : « Il n'y a pas à le nier; il s'accomplit dans l'enseignement supérieur un mouvement d'opinion qui mérite d'être pris en sérieuse considération, par la nature des raisons qui sont produites à l'appui et des personnes qui les présentent. Il faut accepter nettement ce qu'il y a de légitime dans les réformes que l'on propose. Mais il faut aussi bien faire des réserves. Une préoccupation utilitaire semble dominer tous ces réformateurs qui dénoncent les abus des anciens cours de faculté et qui les traitent comme un genre condamné. On prétend faire profiter chaque jour l'élève, dans le nouvel enseignement, d'une quantité calculable de connais-

(1) On trouvera la plupart de ces utiles considérations développées dans l'Introduction de M. Bersot au livre posthume de M. Saint-Marc Girardin sur *J.-J. Rousseau*.

sances. Aussi choisit-on uniquement les connaissances qui se prêtent à ce compte. Il y a là, en effet, quelque chose de rigoureux qui exclut l'arbitraire dans les estimations; mais c'est justement cette grande rigueur dont il faut se défier. La doctrine du produit net n'est pas de mise dans ces affaires: l'esprit n'est pas un moyen, c'est un instrument. C'est à d'autres conditions que se conserve dans l'art d'écrire, comme dans les autres arts et dans l'industrie, ce qui est ici et ce qui n'est pas partout, la façon, le style, la main, le génie léger de l'ouvrier français... Il est bon de former des professeurs, parce qu'il est bon qu'il y en ait; mais sans leur faire tort, il est bon qu'il y ait aussi autre chose que des professeurs, ne fût-ce que pour varier... Où commence l'injustice, c'est quand on prétend mettre toute une nation à ce régime, surtout quand cette nation est la nation française. Elle a toujours compté et, malgré la fortune elle compte toujours dans le monde par des aptitudes d'esprit que rien ne pourra lui enlever, excepté nous, si nous sommes assez imprudens pour les dénaturer. Elle est le pays des esprits lumineux qui se reconnaissent au milieu des idées, les discutent, les jugent, élèvent les idées vraies à une clarté supérieure qui les rend visibles à tous. Montaigne, Pascal, Descartes, Montesquieu, Voltaire, sont tous des Français. Il y en a d'autres, d'abord ce grand public, qui mérite qu'on lui rende plus de justice. Il y a la foule sans cesse renouvelée qui avec un nom moindre ou sans nom, écrit et cause, et alimente l'éternelle querelle du vrai et du faux en philosophie, en religion, en morale, en politique, en art, avide de s'entendre et de se faire entendre, décidée à n'être dupe de rien, et qui constamment en exercice, arrive à distinguer la vérité par une espèce de tact infaillible... C'est un des plus sensibles plaisirs qu'on puisse éprouver que d'être au milieu de ce public si fin connaisseur. On reconnaît avec joie que la culture ne fait pas tout ici, qu'il y a le sol. » — Mais ce sol, il ne faut pas le laisser en friche : il faut le remuer sans cesse, jeter dans le sillon entr'ouvert les idées à pleines mains. Malgré tout, malgré tant de fautes, ce pays, grâce à Dieu, est vivant. « N'allons pas le refroidir et l'éteindre, ajoutait ce maître excellent. Tout professeur n'est pas Villemain, Cousin, Guizot, Saint-Marc Girardin ; mais si un de ces hommes se rencontre, ne le condamnez pas à l'épigraphie ou à la philologie; il importe qu'il y ait place pour lui; que des auditeurs venus de partout emportent partout ses idées, transmettent l'impression reçue, étendent le mouvement; à côté du livre, il importe de garder l'enseignement autrement vivant de la parole, la communication rapide des esprits, l'émotion contagieuse, l'électricité des foules. — Il y a une popularité misérable, celle d'un homme qui flatte les passions du public et descend par lui à toutes les complaisances. Mais il y en a une

autre bien acquise et vraiment bonne, parce qu'elle sert à faire du bien, parce qu'elle donne accès dans l'âme de la jeunesse, pour y faire pénétrer des idées justes, des connaissances vraies et de bons sentimens. »

Là, dans le mouvement qu'un pareil enseignement suscitait dans les esprits, dans la masse des idées qu'il répandait, dans les aptitudes secrètes qu'il faisait éclore, là était une des sources les plus hautes de la critique que les méthodes nouvelles sont en train de tarir. On empêchera les talens littéraires de se révéler, s'il y en avait dans cette foule d'élite, et l'on déshabituera cette foule elle-même de ce noble plaisir des idées qu'elle ne pourra pas aller chercher dans les programmes trop arides et trop spéciaux de la nouvelle école.

III.

Et cependant ne calomnions pas notre nation et ne décourageons pas les travailleurs qui seraient tentés de briser leur plume dans ce grand silence de la critique contemporaine. Malgré toutes les apparences contraires, ils ne doivent pas désespérer qu'on les écoute, qu'on les lise, qu'on les juge et, quand ils le méritent, qu'on les admire. Dans le tableau que nous venons de tracer des mœurs littéraires, nous avons dû mettre en lumière certains traits qui nous ont frappé et qui frapperont tout observateur sans parti-pris. Nous croyons que la peinture que nous avons faite n'a rien d'exagéré. Et dès lors, on pourrait nous demander : « Pour qui est-ce la peine de travailler dans un temps pareil? La presse, emportée par les passions politiques ou entraînée par la camaraderie, manque d'impartialité, de justice, de liberté dans ses appréciations; elle manque surtout d'étude et de temps pour juger les œuvres les plus considérables, qu'elle exécute, comme les plus légères, en quelques traits de plume. Le public, affairé et frivole, tout entier à ses intérêts ou à ses plaisirs, ne cherche plus dans la lecture qu'une distraction, un amusement, la manière de tuer le temps, comme il le dit lui-même. Mauvaise disposition pour goûter les ouvrages sérieux. Pour qui donc travailler? » — Je répondrai : « Pour le vrai public et pour les vrais juges. »

Car il existe encore de vrais juges, intègres, incorruptibles et clairvoyans. Ils existent même en plus grand nombre qu'on ne le croit, répartis dans les divers groupes de la société où leur autorité est reconnue, comme l'est toujours celle des hommes qui savent bien et qui ne parlent que de ce qu'ils savent. Ils n'écrivent pas, mais on les consulte, on les interroge, on les écoute; ils ont leur action discrète et la font sentir en chaque circonstance littéraire, à

l'occasion du livre nouveau ou de la pièce à succès. Ils gardent intacte leur indépendance, qu'ils ne livrent à aucune des coteries régnantes; ils ont toutes les qualités du juge et les exercent avec une rigueur qui fait compensation pour les mollesses, les transactions, les défaillances de la critique apparente. En bien des cas, ils réforment les jugemens de leurs confrères de la presse; ils ne se laissent intimider ni corrompre par les applaudissemens factices et bruyans de la première heure, par les louanges ou les injures banales et sans portée. A petit bruit et par l'action continue du bon sens, ils arrivent à remettre chaque chose en son lieu, les vrais talens à leur place et à détruire les réputations surfaites qui veulent triompher par la ruse ou par la force; ils rétablissent l'équilibre des idées, des œuvres et des noms; ils soutiennent la raison publique contre les scandales qui s'imposent, contre les intrigues et les mystifications; presque toujours ils finissent par avoir raison de ces victoires passagères qui feraient douter du bon sens d'une nation.

C'est qu'à côté de ces vrais juges, et avec eux, il y a aussi un vrai public, tout à fait distinct de celui qui s'étale à la surface de la vie parisienne et dont on dirait, à l'entendre, qu'il est tout dans une population, tandis qu'il n'en est qu'une portion agitée et tapageuse. Il faut compter beaucoup pour la fortune des ouvrages de l'esprit, sur ce public qui ne fait pas de bruit, mais qui lit, travaille, réfléchit, compare et qui, avant tout, ne veut pas être dupe. On ne le connaît pas par des noms aussi sonores que l'autre; mais il se révèle par le choix définitif des œuvres qu'il adopte et la durée des succès qu'il consacre. Il est profondément honnête; il va là seulement où l'attirent la conscience, le soin, les conclusions nettes, les résultats utiles, toutes choses qui excluent les parodies du talent. Il se défie des fanfares et des réclames; il veut y regarder de près avant de donner son cœur. Mais quand il l'a donné, il ne le retire pas. Il ne quitte plus dans leurs voies diverses les écrivains qu'il a une fois désignés; il les soutient contre les cabales, il les console dans leurs épreuves. Les écrivains sérieux ne s'y trompent pas : c'est un des charmes les plus vifs de la vie littéraire de sentir près de soi, loin de soi, autour de soi, cette foule invisible d'amis inconnus, fidèles à votre fortune, dévoués à votre œuvre, dont les sympathies sont d'autant plus sûres qu'elles ont été lentement conquises et que pas une d'elles n'a été obtenue sans avoir été méritée.

E. CARO.

ÉTUDES SUR LE XVIIIE SIÈCLE

IV[1].

LA DIRECTION DE LA LIBRAIRIE SOUS M. DE MALESHERBES

I.

Le rôle que nos philosophes du XVIIIe siècle ont joué sur la scène de leur temps, et ceux-là particulièrement que nous réunissons sous le nom d'*encyclopédistes*, on en dispute, il est vrai, les uns l'applaudissent, les autres le sifflent, j'en sais enfin qui le maudissent, mais on le connaît, ou du moins on croit le connaître. Admettons pour aujourd'hui que ce soit la même chose. L'état qu'ils ont tenu dans le monde, et dans le plus grand monde, courtisés par les rois, par les impératrices, par tout ce qu'il y avait alors en Europe d'aristocratie brillante, frivole, et imprudente, on le connaît encore, ou du moins il est aisé de le connaître. Il suffit de feuilleter la *Correspondance* de Voltaire ou les *Confessions* de Rousseau. Mais leur condition légale, mais la nature de leurs rapports avec le pouvoir, mais leur situation sous le régime administratif du privilège et de la censure préalable, voilà ce que l'on ne connaît guère, ou plutôt, voilà ce que l'on ne connaît pas. On sait bien que les lois étaient sévères, inhumaines, attardées comme qui dirait de deux ou trois cents ans sur l'esprit du siècle; on ne sait pas ce que la douceur des mœurs administratives apportait de tempéramens à la rigueur des lois; — et là pourtant est toute la question. C'est ici, mais dans la mesure seulement où

(1) Voyez la *Revue* du 1er janvier, du 1er avril et du 15 juin 1881.

cette question se lie à l'histoire de la littérature du XVIIIe siècle, ce que nous nous proposons d'étudier.

Les documens ne manquent pas, et, pour la plupart, non moins inédits qu'authentiques. Nous n'en dresserons pas l'inventaire : pour deux raisons. La première, c'est que, sans parler des nombreuses pièces dispersées entre diverses collections, il serait un peu long de détailler le contenu des deux cent quarante-huit volumes des *Archives de la chambre syndicale de la librairie* et des cent trente-trois volumes de la *Collection Anisson-Duperron*, — en tout trois cent quatre-vingt et un volumes, qui forment, en s'ajoutant et se complétant les uns les autres, le fond d'une histoire générale de la librairie sous l'ancien régime, — un peu long et assez inutile. La seconde, c'est qu'en pareille matière, l'essentiel n'est pas d'avoir tout vu, car on se doute bien que le fatras a sa bonne part, l'ennuyeux et l'insignifiant, dans cet amas de vieux papiers; ou, mieux encore, l'important est peut-être de savoir ne pas tout dire. Il se rencontre, au surplus, qu'en détachant de ces deux collections un certain nombre de pièces, on a la substance même du sujet que nous venons de circonscrire : ce sont les nombreux papiers (puisqu'ils ne comprennent pas moins d'une trentaine de volumes encore) qui se rapportent à l'administration de la librairie sous M. de Malesherbes.

M. de Malesherbes a gouverné la librairie pendant près de treize ans, de 1750 à 1763, et son gouvernement a fait époque dans l'histoire du siècle. C'est que, s'il y a dans le cours d'un grand siècle un temps de crise où se décide en quelque sorte l'allure générale et le mouvement des idées, ce temps, par une coïncidence fortuite, et dont il ne faut par conséquent ni faire honneur à Malesherbes, ni non plus lui en faire un reproche, tombe précisément entre les treize années de son administration. On peut dire, en effet, que lorsque Malesherbes prend la direction de la librairie, la bataille du siècle n'est pas même encore engagée; mais on peut dire que les philosophes ont emporté la victoire lorsque Malesherbes résigne ses fonctions. Une brève énumération de noms propres et de titres le démontre péremptoirement. Comptez plutôt : — en 1750, Voltaire vient à peine de partir pour Berlin; d'Alembert et Diderot n'ont publié de l'*Encyclopédie* que le lourd, mais inoffensif prospectus; Rousseau n'est l'auteur encore que de son *Discours sur les sciences*, une pure déclamation de rhétorique; le reste, Raynal, Marmontel, Grimm, Helvétius, d'Holbach, n'a qu'un semblant d'existence publique. Franchissez brusquement l'intervalle : — en 1763, tous ces noms sont devenus presque illustres, et quelques-uns presque européens; Rousseau n'a déjà plus à publier un seul de ses grands ouvrages; ils se sont tous, dans ce court espace de temps, depuis le *Discours sur l'inégalité* jusqu'au *Contrat social*, comme pressés l'un sur

l'autre ; l'*Encyclopédie* a paru, on l'a suspendue, elle a reparu, on l'a supprimée derechef, et la voilà cependant qui s'achève : Voltaire enfin a pris possession, pour ne le plus quitter jusqu'à son dernier jour, de son rôle de combat en même temps que de sa seigneurie de Ferney. Les philosophes et les encyclopédistes, isolés il y a treize ans, et non-seulement inconnus, mais hostiles les uns aux autres, maintenant groupés autour d'une entreprise commune, sont un corps dont l'esprit dirige à son gré l'opinion. Le grand effort est fait, et visiblement, il suffira de quelques coups pour jeter bas ce qui subsiste encore de l'ancienne société française. La plupart des hommes qui vont désormais venir à la réputation, un Condorcet ou un Mirabeau, seront déjà les futurs acteurs de la révolution.

C'est ce qui fait l'intérêt unique de l'histoire de l'administration de M. de Malesherbes. Lorsque nous la connaîtrons bien, il nous sera permis de passer du dehors au dedans, et d'étudier l'histoire intérieure de la propagande philosophique au XVIIIe siècle.

II.

« Le président de Malesherbes, dit d'Argenson en son *Journal*, s'y prend fort joliment. Il laisse passer tout ce qui se présente ;.. puis, quand les ordres d'en haut surviennent pour prohiber, il les publie et revient à la tolérance, de façon qu'elle règne aujourd'hui dans la littérature plus que partout ailleurs (1). » Si d'Argenson, par hasard, eût dit là l'exacte vérité, la littérature aurait sans doute à Malesherbes une obligation tout à fait singulière, mais l'histoire, plus impartiale, n'hésiterait pas à convenir que le directeur de la librairie avait trahi la confiance de son père, le chancelier de Lamoignon, et de son roi. Car il est assurément permis de faire du bien dans une grande place, mais non pas, même pour faire ce bien, de dénaturer, comme ce serait ici le cas, les fonctions de cette place, et d'agir au contraire des devoirs que l'on a contractés en l'acceptant. D'Argenson tourne sans doute ici les choses à sa manière, laquelle est volontiers gouailleuse et, jusque dans l'éloge, assez habituellement malveillante. Il suffisait de dire que, lorsqu'à la fin de 1750, Malesherbes prit en main la direction de la librairie, son intention était de laisser aux écrivains tout ce que les règlemens en vigueur, les usages traditionnels, le temps, les circonstances, l'état si variable alors et si changeant de l'opinion, enfin l'utilité publique lui permettraient de leur laisser de latitude et de liberté. Lui qui, selon la remarque de Sainte-Beuve, et si de graves occupations ne l'eussent pas absorbé tout entier, sans doute eût essayé, comme

(1) D'Argenson, *Journal*, t. VII, p. 421.

les Buffon et comme les Montesquieu, de se faire un nom dans les sciences ou dans les lettres, il était homme à sentir tout le prix de la liberté. Jeune encore (il n'avait pas trente ans), premier président de la cour des aides, et c'était presque la seconde magistrature du royaume, richement marié, dans la finance, avec une fille du fermier-général Grimod de la Reynière; instruit, lettré, savant même, héritier de cette culture d'esprit traditionnelle chez les Lamoignon, plus fin, moins timoré, plus humain surtout qu'il n'appartenait d'ordinaire à cette grande et glorieuse famille parlementaire; connu, répandu même parmi les gens de lettres, élu tout récemment à l'Académie des sciences, il se flatta (peut-être un peu naïvement) de faire agréer son patronage aux écrivains; et qu'en échange de la protection dont il les couvrirait, eux, de leur côté, le pratiquant et l'appréciant chaque jour davantage, s'en fieraient à lui du soin et des moyens de concilier sa bonne volonté de leur plaire, ou plutôt de les servir, avec les obligations naturelles de sa charge. Mais il fut promptement détrompé. La tâche était plus épineuse qu'il ne l'avait cru tout d'abord.

L'une des causes en était qu'en principe il n'existait, à proprement parler, ni direction, ni département de la librairie. Mais le chancelier de France, « protecteur né de la librairie, » et à moins qu'il ne lui convînt de retenir la fonction avec le titre, comme avait fait parfois d'Aguesseau, comme avait fait Pontchartrain, déléguait à qui bon lui semblait, le plus souvent au lieutenant de police ou à quelque maître des requêtes au conseil d'état, la « manutention » d'une matière infinie, confuse, mal digérée, qui comprenait de tout un peu, depuis le droit d'autoriser nommément la veuve d'un maître imprimeur à recevoir des apprentis, jusqu'au pouvoir d'arrêter sous la presse la pensée de Voltaire et de Diderot, les plus minces détails de la surveillance administrative et les plus grands intérêts de la littérature. Tantôt, en effet, il s'agissait de savoir si l'on maintiendrait contre la bruyante clameur des amours propres blessés les droits de la libre critique; ou la liberté même de la pensée contre l'intolérance officielle de l'église et des parlemens; et tantôt il s'agissait de savoir si l'on permettrait à un libraire de réimprimer *la Nouvelle Héloïse* avant que son confrère eût achevé d'écouler mille exemplaires de l'édition de Hollande qu'il avait encore en magasin. C'est ici l'ancien régime dans la singularité de sa constitution : inquisitorial, si je puis ainsi dire, et paternel tout à la fois : une sollicitude attentive aux intérêts privés contrepesant et, dans une certaine mesure, compensant l'insouciance des intérêts généraux. Une autre fois, il fallait décider si c'était le libraire Lambert qui voulait voler Fréron ou si c'était Fréron qui voulait duper le libraire Lambert, mais une autre fois la question était si l'on con-

tinuerait de protéger, contre le parlement et contre le conseil même du roi, l'entreprise de l'*Encyclopédie*. Tout cela venait aboutir à Malesherbes. Ajoutez de perpétuels conflits de juridiction, comme il est inévitable dans une charge dont les limites flottent indéterminées, l'obligation d'être toujours en garde contre les sollicitations des personnes de cour, les surprises des gens de lettres, ou les empiètemens de la Sorbonne, du Parlement, du ministère même sur les droits du chancelier; l'extrême difficulté d'agir sans se heurter aux droits de l'un, sans provoquer les revendications de l'autre; comme conséquence, des haines redoutables, des rancunes persistantes, la disgrâce toujours imminente; et vous n'aurez que l'imparfaite idée du détail innombrable et des mille inquiétudes que comportait une fonction découverte, pour ainsi dire, de toutes parts, puisqu'il n'en existait ni provisions, ni brevet, ni commission, ni titre.

C'était bien autre chose encore si, négligeant tout ce qui n'est que matière d'administration, on passe aux deux objets essentiels de la direction de la librairie : la concession des privilèges et la censure des livres. Nous n'avons pas à faire l'histoire, si curieuse qu'elle soit, du privilège en librairie. Cependant, comme il n'est chose au monde qui ne retienne, en dépit des changemens que le temps y apporte, quelque souvenir de son institution primitive, il est bon de noter que le privilège, à ses débuts, était si loin d'être ce que l'on a coutume encore aujourd'hui d'entendre sous le mot, — un instrument de règne, une mainmise du pouvoir sur les droits de la pensée, — qu'il est antérieur, au contraire, de plusieurs années, à l'institution régulière de la censure. Lorsque la convention mit fin, en 1793, au régime du privilège, elle affecta de croire, ou peut-être après tout crut-elle, que le privilège en librairie, comme le privilège de monter dans les carrosses du roi, n'était et ne pouvait être qu'une dérogation arbitraire, inique et haïssable, au droit commun de tous les citoyens français. Il était pourtant bien évident que garantir aux auteurs, contre la piraterie du contrefacteur (et le privilège, à l'origine, n'avait pas d'autre objet) l'exercice de leur droit de propriété sur leur livre, c'est garantir à l'inventeur le droit de jouir de son invention, ce qui est si peu sortir du droit commun, que c'est justement y rentrer. L'essentiel, en effet, pour ne pas dire le tout du privilège, à l'origine, était la clause pénale qui frappait le contrefacteur du livre d'une amende, selon les cas, plus ou moins considérable. « Faisons défenses à tous imprimeurs, libraires ou autres personnes, de quelque qualité et quelque condition qu'elles soient, *d'introduire dudit ouvrage aucune impression étrangère dans aucun lieu de notre obéissance, comme aussi de faire vendre, débiter ni contrefaire ledit ouvrage, ni d'en faire aucuns extraits*

sous quelque prétexte que ce puisse être,.. à peine de 3,000 livres d'amende contre chacun des contrevenans. » J'ai choisi ce privilége entre beaucoup d'autres parce que les termes en sont plus forts que d'ordinaire, et qu'en même temps on y voit mieux contre quelle diversité d'ennemis, — contrefacteurs étrangers, libraires de provinces, colporteurs ou étalagistes parisiens, faiseurs de feuilles, compilateurs d'extraits, sans parler des faussaires qui changeaient le titre seulement d'un livre et le vendaient pour nouveauté, — la librairie parisienne avait alors à se défendre. Il est daté de 1778. On en a de plus anciens, contenant plus au long ce que j'appellerai la justification et la raison d'eux-mêmes. Tel est le privilège de la première édition du Dictionnaire de l'Académie : « Comme l'impression de ce dictionnaire sera de très grands frais, et qu'il y aurait à craindre, lorsqu'il sera achevé, que le désir du gain ne portât d'autres personne à le contrefaire, soit en changeant le titre ou l'ordre, soit en y ajoutant ou retranchant, soit en le réduisant en *Epitome* ou en quelque autre manière que ce soit, *ce qui serait de notable préjudice à ceux qui se seraient chargés des frais de l'impression*... Même, comme il n'est pas impossible que depuis longtemps que cet ouvrage est commencé, plusieurs gens de lettres n'aient eu connaissance de la méthode et de l'exactitude avec laquelle les mots de la langue y sont examinés, vu les différentes personnes, comme copistes et comme écrivains, qui ont été employés pour le mettre au net, *et qu'il n'est pas juste que, si cette connaissance est parvenue à d'autres, ils se puissent prévaloir de l'industrie et du travail de cette compagnie*... A ces causes... » Et la suite à peu près comme on a vu tout à l'heure.

Les gouvernemens dignes de ce nom sont doués d'un merveilleux instinct pour subodorer, en quelque sorte, les occasions d'étendre obliquement leur pouvoir et de faire tourner au profit de leur domination les faveurs mêmes qu'ils accordent. On ne tarda pas à s'aviser que, puisque les auteurs et les libraires avaient besoin, vu la nature spéciale de leur propriété, que l'état la protégeât par un acte aussi d'une nature spéciale, on pouvait sans doute leur imposer des conditions, et ne leur accorder ce privilège, qui leur devenait indispensable, que sous certaines obligations qu'il restait à déterminer. On peut comparer la nature de ces obligations, — comme d'imprimer sur de beau papier, en beaux caractères, avec de belles marges, sous la surveillance de correcteurs *congrus en la langue latine* et capables au moins de lire le grec, — à ces conditions que plus tard les règlemens de Colbert imposèrent à l'industrie française en général et plus particulièrement à l'industrie de luxe. L'industrie nationale devait être, comme toute chose en France, digne de l'éclat du trône, et il ne convenait pas à Louis XIV que sa magnificence fût tributaire

de l'étranger. C'est à ce sentiment de royale fierté, c'est à la sévérité des règlemens qui furent élaborés pour lui donner satisfaction, c'est à la minutie encore des prescriptions de détail où ils descendirent, que la France a dû longtemps, dans ces industries de luxe, une supériorité qu'il nous est d'autant plus permis de célébrer aujourd'hui que depuis quelques années nous sommes en train de la perdre. Il n'est guère un des nombreux règlemens sur la librairie qui ne porte les traces d'une préoccupation de ce genre. « On imprime à Paris, dit un édit de 1649, si peu de bons livres, et ce qui s'en imprime paraît si manifestement négligé pour le mauvais papier qu'on y emploie et pour le peu de correction qu'on y apporte, que nous pouvons dire que c'est une espèce de honte et reconnaître que c'est un grand dommage à notre état... » Je lis encore dans un arrêt de 1725 : « Que le roi l'a rendu pour avoir été informé... que la négligence de plusieurs libraires et imprimeurs a donné lieu à différens abus qui ont excité les plaintes du public... et qui portent un préjudice considérable au commerce des livres d'impression de France dans le pays étranger. » Évidemment, l'intérêt du commerce français, l'utilité dont il est pour répandre l'influence et le renom français, le légitime orgueil de ce que l'on peut appeler, dès le commencement du XVIIIe siècle, l'universalité de la littérature française, s'ils ne priment pas toute autre considération dans l'esprit des rédacteurs de ces arrêts et de ces édits, cependant ils n'y sont pas inutilement visés; et quand même on n'y verrait que des clauses de style, il faudrait pourtant avouer qu'il s'y est insinué quelque autre chose, au début, que le désir de borner la liberté d'écrire (1).

L'importance politique du privilége ne date que de l'époque des grandes controverses religieuses. Ici encore toutefois il est utile de noter que la bulle de Léon X, où l'on fait remonter l'institution de la censure, étant de mai 1515, elle n'était pas dirigée contre les réformateurs, mais bien, comme il résulte clairement du texte même, contre les excès de ce que l'on a nommé l'humanisme : et nous pouvons ajouter, contre la multiplication des libelles diffamatoires et le débordement des livres obscènes. Ce fut une ordonnance de François Ier, en 1521, qui, adoptant les principes de la bulle et les étendant, soumit pour la première fois en France, obligatoirement, toute sorte de livres à la nécessité d'une autorisation préalable. L'Université, gardienne des traditions gallicanes, et d'ailleurs dont les imprimeurs et libraires étaient « officiers et suppôts jurés, » fut investie de ce droit de censure. Elle l'exerça vigilamment jusque

(1) Voyez pour de plus amples détails sur la vraie nature et l'histoire du privilége, dans les *Œuvres complètes de Diderot*, Éd. Tourneux, t. XVIII, p. 7, la très curieuse lettre sur le *commerce de la librairie*, et les documens rassemblés par MM. Laboulaye et Guiffrey dans leur livre sur *la Propriété littéraire au XVIIIe siècle*.

sur les évêques et même les cardinaux. Ce n'est pas ici le lieu d'énumérer les divers édits qui confirmèrent et renforcèrent successivement celui de François Ier. Mais il faut convenir que les princes de la maison de Valois y déployèrent une sorte de rage, et qu'en des circonstances où l'on s'attendrait qu'ils eussent assez d'autres affaires, et d'assez de conséquence, on est étonné de les voir tout à coup renouveler à l'envi les prescriptions, sous peine de mort, contre les libraires, les imprimeurs et les écrivains.

Au commencement du XVIIe siècle, la discorde se mit en Sorbonne. C'est alors que des lettres patentes, données en 1624, transférèrent à quatre censeurs désignés par le roi le droit qui n'avait appartenu jusqu'alors qu'à la Faculté tout entière assemblée. Enfin, en 1653, sous le chancelier Séguier, ces quatre censeurs, détachés en quelque manière de leur origine sorbonnique, devinrent censeurs royaux, aux appointemens de chacun 600 livres. Les privilèges ne purent plus être accordés que sous la garantie donnée par eux que le livre ne contenait rien de contraire soit à la religion, soit au gouvernement, soit aux mœurs. En conséquence de quoi, six ans plus tard, en 1659, on supprima tous privilèges généraux, c'est-à-dire portant permission d'imprimer, sans qu'il fût besoin de renouveler l'instance, tout livre à venir d'un auteur une fois jugé digne de cette marque de confiance. Il semble toutefois que l'on ne tint pas rigoureusement la main à l'exécution de cette mesure, puisqu'en 1686 nous voyons qu'il fallut renouveler l'édit de révocation ou suppression. Je nommerai Bossuet parmi les auteurs qui dans l'intervalle avaient obtenu de ces sortes de privilèges. « Il est permis à messire Jacques-Bénigne Bossuet, évêque de Meaux, conseiller du roi en ses conseils,.. de faire imprimer par tel imprimeur qu'il voudra... *tous les livres qu'il aura composés ou qu'il jugera à propos de faire imprimer pour l'utilité publique :* » Tels sont les termes du privilège, valable pour vingt ans, dont on trouve l'extrait à la suite du *Traité de la communion sous les deux espèces* (1682). L'édit de 1686 l'annula sans doute comme les autres, puisqu'en 1688 l'*Histoire des variations* est munie d'un privilège spécial. Bossuet du moins conserva le droit, comme aussi bien tous les évêques, d'obtenir ses privilèges sans avoir à passer par la formalité de l'approbation préalable. Le chancelier Pontchartrain, en 1702, voulut entreprendre sur ce droit, mais Bossuet défendit les prérogatives de l'épiscopat, et c'est grâce à lui que les ouvrages des évêques demeurèrent, — avec les *factums* des parties en procès, — les seuls écrits que l'on pût imprimer sans passer par l'examen des censeurs (1).

On croira sans peine qu'à mesure du développement de la litté-

(1) Voyez sur ce point : Bossuet, *Œuvres complètes*, Ed. Lachat, t. XXVI ; et pour l'ensemble, dans l'*Encyclopédie*, les articles *Censeur*, *Librairie*, *Privilège*, etc.

rature, il avait fallu singulièrement augmenter le nombre des censeurs. En 1751, au début de l'administration de Malesherbes, ils étaient au nombre de quatre-vingt-deux : ils n'étaient pas moins de cent vingt et un, douze ans plus tard, en 1763. On en comptait quatorze pour la théologie, quinze pour la jurisprudence, dix-neuf pour la médecine, trois pour la chirurgie, neuf pour les mathématiques, quatre pour la géographie et cinquante-sept pour les belles-lettres. Il serait également aisé de faire une liste de noms qui prouverait que ces censeurs étaient toujours admirablement choisis, et une autre qui démontrerait que l'on prenait plaisir à placer le mérite sous la juridiction de la sottise ou de l'incapacité. Mieux vaut donner les noms de toute une classe de ces censeurs, les censeurs pour les mathématiques, par exemple. Ce sont en 1763 : Pitot, Clairault, de Moncarville, de La Chapelle, de Parcieux, Le Blond, Bezout, de La Lande et de Montucla, — dont cinq sur neuf, au moins, s'ils ne sont pas de grands noms, sont des noms respectés dans l'histoire de la science au XVIII[e] siècle.

Si nombreux qu'ils fussent, la besogne ne leur manquait pas, car, sans compter qu'ils avaient un avis à donner sur les livres d'impression étrangère dont le libraire ou l'auteur demandait l'introduction et le libre débit en France, je ne relève pas moins, sur les registres de la chancellerie, du 24 décembre 1750 au 1[er] octobre 1763, de quatre mille quatre cent quatre-vingts demandes de privilège (1). Il va sans dire que beaucoup de ces demandes sont des demandes en prorogation ou renouvellement de privilège, et qu'il ne s'agit assez souvent que de quelque vieil ouvrage à remettre au jour : mais il va sans dire, d'autre part, que l'on chercherait en vain sur ces registres l'*Essai sur les mœurs* de Voltaire ou *la Nouvelle Héloïse* de Jean-Jacques ; et cela fait compensation. Le pis de son affaire, c'est que le malheureux censeur était obligé sinon de lire l'ouvrage, à tout le moins de le feuilleter consciencieusement, puisque indépendamment de l'approbation générale que l'on imprimait en tête ou en queue du livre, il devait avoir paraphé chaque page du manuscrit ou de la précédente édition, selon qu'il s'agissait d'une réédition ou d'une nouveauté. C'est ce qui les mettait, comme s'exprime dans l'*Encyclopédie* le rédacteur de l'article *Censeur*, « dans la désagréable nécessité de réduire les auteurs ou les libraires qui attendaient leur jugement dans l'état de ces pauvres âmes errantes sur le bord du Styx, qui priaient longtemps Caron de les passer :

> Stabant orantes primi transmittere cursum
> Tendebantque manus ripæ ulterioris amore.

(1) Bibl. nat., fonds français, n[os] 21998, 21999.

Navita sed tristis nunc hos, nunc accipit illos,
Ast alios longe summotos arcet arena. »

Cette application m'ayant paru bien ingénieuse pour être de Diderot, je n'ai point eu de longues recherches à faire : la plaisanterie était de Bayle. On ne sait peut-être pas assez tout ce que doivent à Bayle nos rédacteurs de l'*Encyclopédie*.

Les censeurs étaient à la nomination du chancelier. C'était lui qui chaque année, vers le mois de décembre, en revisait la liste, rayait les uns, ajoutait les autres. On raya rarement sous l'administration de Malesherbes. Nous avons vu tout à l'heure que l'on ajouta beaucoup. C'est une preuve de la grande extension que prit en ces douze ans le commerce de la librairie française, si redoutable pourtant que fût la concurrence étrangère. Quelques-uns de ces censeurs étaient appointés. Une lettre de l'abbé Trublet, le fameux archidiacre de Saint-Malo, celui-là même dont Voltaire a tracé le portrait si connu :

L'abbé Trublet avait alors la rage
D'être à Paris un petit personnage...
. . . .

informe poliment Malesherbes que, s'il veut que l'abbé se charge d'être le censeur des feuilles de Fréron, il faut qu'on lui promette la survivance ou l'expectative de la pension dont jouit Fontenelle, en qualité de censeur précisément. Ces pensions, par un procédé des plus ingénieux, paraîtraient avoir été généralement imputées sur les bénéfices des journaux d'alors, *le Mercure de France* ou *l'Année littéraire* de Fréron. Marin, autre censeur illustre et, comme l'abbé Trublet, beaucoup moins par un effet de son propre mérite que grâce aux mordantes railleries de Beaumarchais, toucha pendant quelques années 600 livres de pension sur la feuille de Fréron. Ces espèces de constitutions de rente au profit de leur propre censeur étaient le prix dont les journaux en ce temps-là, et encore quand on voulait bien le leur permettre, payaient ce privilège, dont ils avaient si peu de peur, à l'encontre de ce que l'on croit, qu'au contraire, de l'obtenir, c'était l'objet de leurs premières démarches, de leurs incessantes sollicitations, et leur souhait le plus cher. Ce malheureux Fréron, que l'on se représente, sur la foi de Voltaire, comme le défenseur soudoyé du parti de la cour, du parlement, du clergé contre le parti des encyclopédistes, savez-vous bien qu'il n'intrigua pas beaucoup moins de vingt ans entiers avant d'y réussir? Et ce ne fut pas Malesherbes qui le lui fit enfin accorder. On le greva de 3,000 livres de pension, et Lebrun, Écouchard-Lebrun, qui fut depuis Lebrun-Pindare, Lebrun, ennemi mortel et calomniateur acharné de Fréron,

accepta galamment sur le produit de *l'Année littéraire* une pension du tiers de la somme (1).

Tous les censeurs n'étaient pas inscrits sur la liste officielle des censeurs royaux. Il y avait des censeurs bénévoles, ou plutôt des censeurs hors tour, et des censeurs de la première distinction, les ministres, par exemple, auxquels Malesherbes communiquait les manuscrits qui touchaient ou qui lui paraissaient toucher aux objets de leur département. Lorsque le libraire sollicitait un privilège pour un ouvrage qui touchait à la politique extérieure, Malesherbes adressait le manuscrit à l'examen de l'abbé de Bernis ou de M. de Choiseul. M. de Machault, ou ses bureaux, décidaient du sort d'un livre sur *les Intérêts du commerce maritime ;* mais M. de Saint-Florentin en personne d'un manuscrit sur *l'Étiquette du cérémonial.* Tout de même, avant de permettre d'imprimer les ouvrages qui traitaient de l'art militaire, on prenait ordinairement l'avis du comte d'Argenson ou du maréchal de Belle-Isle. Le maréchal répondait d'ordinaire en substance que tout l'art de la guerre se trouvant contenu dans « les ordonnances du roi, » il n'était pas autrement besoin d'en embrouiller les principes sous prétexte de les développer (2). C'était sa manière, simple et hardie, de trancher les difficultés de librairie. Une autre fois ne proposait-il pas en conseil, pour couper court aux abus du colportage, de mettre, sans autres façons, les colporteurs à mort, et les auteurs aussi, par la même occasion (3)? Quant aux ouvrages imprimés par ordre d'en haut, je ne trouve guère à citer que des pièces d'une nature toute politique, la traduction, pendant la guerre de sept ans, des manifestes de l'impératrice-reine, ou d'une nature toute personnelle, si je puis ainsi dire, telles que les réponses de Lefranc de Pompignan aux railleries de Voltaire. Exceptons aussi les ouvrages qui sortaient des presses de l'Imprimerie du roi. Ceux-là, naturellement, étaient dispensés de toute censure. Buffon publia son *Histoire naturelle* sans ornement de privilège. Ce genre de faveur, au XVIII[e] siècle, avait remplacé ce que nous avons signalé plus haut sous le nom de privilèges généraux. « Lorsque le roi veut honorer et gratifier spécialement un auteur, il ordonne que son ouvrage sera imprimé dans *son imprimerie* et lui fait présent de son édition (4). »

(1) Bibl. nat., fonds français. Nouv. acq. n° 3531. Fréron devait payer en outre 2,400 livres au *Journal des savans.*

(2) Bibl. nat., fonds français. Nouv. acq. n° 3347. L'ouvrage dont il s'agissait était un *Manuel de l'officier de cavalerie,* signé du nom célèbre de Feuquières.

(3) Boissy d'Anglas, *Essai sur la vie de Malesherbes,* t. I, p. 395.

(4) J'emprunte le renseignement à l'article *Imprimerie* de l'*Encyclopédie.* Une lettre de Malesherbes à Lefranc de Pompignan (Bibl. nat., fonds français, n° 22191) en confirme l'exactitude.

Il ne nous reste plus qu'à montrer les philosophes eux-mêmes devenus censeurs à l'occasion, le noble d'Alembert, par exemple, et le généreux Diderot. A la vérité, je n'ai pas découvert qu'aucun directeur de la librairie eût été si naïf que de demander à Voltaire ce qu'il pensait d'un livre ou d'un journal; mais Voltaire se passait bien qu'on le lui demandât; et lorsqu'il se sentait bien en cour, nul n'hésitait moins que l'auteur de *l'Écossaise* à réclamer la suppression des feuilles de Fréron. D'Alembert y mettait plus de façons. En 1758, lorsque la *Lettre sur les spectacles*, de Rousseau, fut sur le point de paraître, Marc-Michel Rey, l'éditeur d'Amsterdam, sollicita l'autorisation d'en adresser un certain nombre d'exemplaires à ses correspondans de Paris. Malesherbes répondit favorablement, mais, par déférence pour un collègue de l'Académie des sciences, il communiqua l'ouvrage à d'Alembert. « Si vous jugez à propos de nommer un censeur, lui écrit d'Alembert, et de me choisir pour cela, je vous donne par avance mon approbation par écrit; » et quinze jours plus tard, emphatiquement, quand il a lu tout l'ouvrage, qui venait à Paris feuille par feuille : « J'ai lu l'ouvrage de M. Rousseau contre moi; il m'a fait beaucoup de plaisir (1). » N'est-ce pas dommage que tant de générosité soit en pure perte; que les ouvrages qui, comme celui de Rousseau, viennent de l'étranger, n'aient besoin que d'une approbation tacite, et que les affaires de Rousseau, comme d'Alembert le sait fort bien, se règlent pour ainsi dire personnellement entre M. de Malesherbes et Rousseau? Mais d'Alembert n'en a pas moins pris le beau rôle : nous verrons tout à l'heure comment il le soutiendra. Pour Diderot, je conviens que ce n'est pas sous Malesherbes qu'il a rempli les fonctions de censeur, c'est un peu plus tard, sous M. de Sartine. Admirons comme le choix est heureux! L'auteur des *Bijoux indiscrets* chargé d'examiner si les livres ne contiennent rien contre les mœurs! Vous me direz que l'on avait bien honoré de la même confiance le très licencieux auteur du *Sopha*. Mais ce que Diderot examinait surtout, c'était s'ils ne contenaient rien contre les encyclopédistes. Il estimait, comme son ami M. Grimm, que *l'Écossaise* était sans doute une assez plate comédie, de peu de mouvement et de peu d'intérêt à la scène, d'ailleurs une plaisanterie du meilleur goût, tandis que *les Philosophes*, de Palissot, étaient de ces abominations contre lesquelles un gouvernement fort eût dû sévir impitoyablement. M. de Sartine, un jour, le chargea de lire précisément une comédie de ce même Palissot, intitulée *le Satirique*. Voici l'opinion de l'homme qui s'est plaint si souvent des rigueurs du pouvoir : « Il ne m'appartient pas, monsieur, de vous donner des conseils, mais si pouvez faire en sorte qu'il ne

(1) Bibl. nat., fonds français. Nouv. acq. n° 1183.

soit pas dit qu'on ait deux fois, avec votre permission, *insulté en public ceux de vos concitoyens qu'on honore dans toutes les parties de l'Europe*, que les voyageurs se font un devoir de visiter, et qu'ils se font un honneur d'avoir connus quand ils sont de retour dans leur patrie, je crois que vous ferez sagement (1). » Je souligne exprès une phrase qui caractérise bien la politique de nos philosophes du XVIIIe siècle. Ils ne s'honorent pas seulement de la royale familiarité des Frédéric et des Catherine, pour ne rien dire ici de ces principicules d'Allemagne dont Grimm est le factotum, le complaisant, et le flatteur attitré, mais encore ils savent s'en servir, et par le moyen des complimens qu'ils leur arrachent, par l'indiscrète publicité qu'ils leur donnent, par le bruyant étalage qu'ils en font, ils se fabriquent, « dans toutes les parties de l'Europe, » une réputation du poids de laquelle ils essaient de peser sur les résolutions et la conduite à leur égard du gouvernement de Louis XV.

Et ils y réussissent. Car, on a pu le reconnaître à ces marques de confiance qu'ils reçoivent tantôt du directeur de la librairie ou tantôt du lieutenant de police, il est encore assez facile, au travers du réseau de ces règlemens et de ces coutumes dont les mailles nous paraissaient si serrées tout à l'heure, de se frayer un passage, pour peu qu'on y sache mettre ou de souplesse ou d'audace. Les règlemens sont sévères, mais les hommes sont indulgens. Auteurs, censeurs, libraires, tout ce monde est un peu de la même société. Quelques-uns, comme Fréron, sont de l'intimité des inspecteurs de police chargés de la librairie ; il dîne chez eux et leur emprunte dix louis pour payer ses dettes criardes ; quelques autres, comme Diderot, sont de la confidence de M. de Sartine ; il y en a, comme l'abbé Morellet, qui sont aux gages du gouvernement, et d'assez bon appétit pour manger à deux râteliers. Aussi l'auteur assez souvent choisit-il son censeur. Ne vous étonnez pas si c'est un médecin, M. de La Virotte, que l'on charge d'examiner les drames de Diderot : c'est Diderot qui l'a demandé, parce que La Virotte est comme lui de la société du marquis de Croismare, et qu'il en augure un jugement favorable. Mais attendez avant de vous indigner, si c'est à M. Bourgelat, maréchal-ferrant, écuyer ou vétérinaire à Lyon, que l'on soumet les *Essais de littérature* de d'Alembert ; c'est d'Alembert qui l'a voulu, et qui sait fort bien ce qu'il fait en sollicitant comme censeur l'un des assidus collaborateurs de l'*Encyclopédie*. Que si cependant l'amitié du censeur et son désir de complaire cèdent parfois à l'évidence trop claire du devoir, le manuscrit passera de ses mains à celles d'un deuxième, d'un troisième, d'un quatrième censeur, et jusqu'à ce que l'on en trouve un

(1) *Œuvres complètes de Diderot*. Éd. Assézat et Maurice Tourneux, t. XX, p. 12.

dont les idées plus larges, ou la conscience moins étroite, veuillent bien s'accommoder au caprice de l'auteur. Après tout, la décision du censeur n'est-elle pas couverte par l'autorité du chancelier, de qui seul il tient ses pouvoirs, et de qui seul il relève? Et puis il y a les ruses de guerre. C'est le manuscrit de l'ouvrage que l'on devrait déposer à la chancellerie, c'est sur le manuscrit que le censeur devrait apposer son paraphe, c'est sur le manuscrit paraphé que le directeur de la librairie ou le chancelier devrait délivrer le privilège ; mais, en fait, ce qu'on présente à l'approbation, c'est le livre presque tout imprimé, de façon que le pouvoir, comme il fait communément, hésite à léser les intérêts matériels engagés dans l'entreprise. « Saisir chez ce libraire, dit un inspecteur de police, c'est bien rigoureux, sa ruine entraînerait celle de beaucoup d'autres,.. et la perte des livres *sans permission* dont il fait le plus fort de son commerce. » Et le lieutenant de police, en une autre occasion, comme s'il continuait le discours de son subordonné, d'écrire au ministre : « Je m'arrangerai avec Guérin, — c'est le libraire, — pour que la chose ne fasse pas d'éclat et ne porte aucun préjudice à son crédit (1). » C'est sur quoi les auteurs spéculent.

Avez-vous remarqué ces livres *sans permission?* C'est qu'en effet il y a des livres sans permission qui s'impriment et se vendent avec toute sécurité. Si le directeur de la librairie ne croit pas devoir accorder de privilège, il peut donner au moins une permission, renouvelable de trois ans en trois ans ; mais s'il n'accorde pas cette permission publique, l'auteur a la ressource encore des permissions tacites ; et si le livre est tel qu'on ne puisse vraiment pas fermer les yeux, il y a l'impression clandestine, au titre étranger, en provenance d'Amsterdam ou de Genève, que l'on laisse librement circuler. Je trouve dans une lettre de Malesherbes à l'intendant de Lyon, à propos d'un ouvrage contenant « quelques traits sur la religion catholique, » par un écrivain protestant : « Le parti que nous prenons ordinairement est de permettre ces ouvrages tacitement, ou plutôt de les tolérer, puisqu'on ferait entrer l'édition étrangère, et qu'il vaut encore mieux que ce soient des libraires ou des ouvriers français qui fassent le profit. » Et je lis, en un autre endroit, de la main même de Malesherbes, une note ainsi conçue : « J'ai mandé à M. Boulmier, auteur, que son livre était refusé ; cependant j'ai mandé à M. d'Hémery de ne pas user de grande rigueur si on l'imprimait sans permission (2). » On sait encore que, lorsqu'un arrêt du conseil eut révoqué le privilège de l'*Encyclopédie*, elle ne continua pas

(1) F. Ravaisson, *Archives de la Bastille*, t. XII ; Benin à Berryer, p. 295 ; et Berryer à Maurepas, p. 308.

(2) Bibl. nat., fonds français. Nouv. acq. n° 3345.

moins de s'imprimer à Paris, chez Lebreton, au su du parlement comme du chancelier, de la Sorbonne comme du ministère, et tout ce que l'on exigea des libraires, ce fut de ne pas distribuer trop ouvertement les dix énormes in-folio qui parurent d'un seul coup en 1765. Tout le monde se doute bien qu'il n'y a rien de plus aisé que de distribuer secrètement dix énormes in-folio, dont chacun pèse pour le moins sept ou huit livres et plusieurs onces.

On voit qu'il y avait des accommodemens avec le pouvoir. C'est pourquoi ce serait représenter bien infidèlement les choses que de les étudier uniquement dans les édits ou règlemens qui régissaient la matière. Entrons donc dans le détail de quelques affaires particulières, où nous allons retrouver les plus grands noms du XVIII[e] siècle : Voltaire, Diderot, et Rousseau.

III.

L'une de ces affaires parmi les plus importantes, et qui fit le plus de bruit en son temps est celle du livre de *l'Esprit*. Sainte-Beuve l'a racontée dans les *Causeries du lundi*, mais Sainte-Beuve n'a ni tout dit, ni même tout su. Ce qu'il n'a pas su, c'est ce que diverses publications, depuis 1850, nous ont appris, que le censeur du livre d'Helvétius et son malencontreux approbateur « un M. Tercier, » comme il l'appelle, premier commis des affaires étrangères, membre de l'Académie des inscriptions, intermédiaire enfin de la correspondance secrète du roi avec le comte de Broglie, était en somme un assez gros personnage. Qui voudra connaître à fond ce qu'était, et ce que pouvait être, un premier commis sous l'ancien régime, n'aura qu'à consulter les *Mémoires* de Marmontel, à moins qu'il n'aime mieux s'en tenir au portrait, quoique trop noir, que Voltaire a tracé de Saint-Pouange dans son roman de *l'Ingénu*. Mais ce que Sainte-Beuve n'a pas dit, c'est que dans la circonstance il y eut au moins quelque légèreté de la part de Malesherbes. Helvétius, dont il était l'ami, lui avait demandé de « ne pas mettre le livre entre les mains d'un théologien ridicule, » et c'était une espèce d'avertissement ; il avait insisté, le priant avec simplicité de prendre connaissance du livre, et lui permettant « de faire tous les retranchemens qu'il jugerait à propos de faire ; » il était revenu à la charge, lui proposant de lui montrer lui-même, en une heure de temps, « les endroits qui pourraient blesser des hommes scrupuleux et peu éclairés (1) : » cependant Malesherbes s'était contenté d'adresser le livre à Tercier, qui d'ordinaire n'avait point à juger d'ouvrages de ce genre et dont la spécialité de censeur était, comme il ressortissait à ses

(1) Bibl. nat. fonds français, n° 22191.

fonctions, l'examen des ouvrages qui traitaient de politique extérieure ou de droit des gens. Ces détails ont pourtant leur prix. Je ne sais trop encore pour quelle raison Sainte-Beuve a négligé de qualifier comme elle le méritait la piteuse rétractation d'Helvétius. « Je souhaite très vivement et très sincèrement que tous ceux qui auront eu *le malheur* de lire cet ouvrage me fassent *la grâce* de ne me point juger d'après *la fatale impression* qui leur en sera restée. » Comme si ce n'était pas pour faire du bruit qu'Helvétius avait mis au jour son plat ouvrage, et comme s'il n'avait pas spéculé, dans le même temps qu'il le composait, sur le scandale que son paradoxe exciterait! Finissons-en donc une bonne fois de ces récriminations hypocrites. Helvétius, aussi galant homme d'ailleurs qu'il vous plaira, mais ceci ne fait rien à l'affaire, et tourmenté de la manie d'écrire, quoique la prétention lui allât comme une bague à un chat, voulait du tapage autour de son nom. S'il en eut plus qu'il ne voulait, c'est que la politique a de ces mécomptes. Mais je n'aurai pas la naïveté de l'aller plaindre, parce que, ayant cherché délibérément un peu de cette célébrité que donne toujours la persécution, il trouva que la persécution passait les bornes que dans le secret de ses calculs il lui avait assignées. Quiconque tente un coup de partie doit savoir ce qu'il risque, et s'il perd, se montrer beau joueur : ce fermier-général ne fut pas philosophe.

Cependant le parlement avait évoqué l'affaire. Le parlement, en s'arrogeant, comme dit Sainte-Beuve, le droit de juger le livre, empiétait-il sur la juridiction du chancelier? Je n'en sais rien, la question serait difficile à trancher, mais je ne le crois pas. La concession du privilège, l'appprobation du censeur, l'autorité du directeur de la librairie, ne pouvaient pas avoir pour effet d'arrêter l'action du ministère public. La sécurité de l'avocat-général, Omer Joly de Fleury, quand il invite Malesherbes « à suspendre le débit du livre jusqu'à ce qu'il ait pu s'en faire une opinion, » ne semble pas du moins indiquer qu'il ait l'ombre seulement d'un doute sur l'intégrité de son droit. Et si j'ai bien compris un échange de lettres à ce sujet entre Malesherbes, Bernis, et Tercier, c'est sur un autre point que le conflit s'éleva, savoir : la prétention qu'affecta le parlement d'envelopper Tercier dans la procédure, c'est-à-dire, puisque le censeur, comme on l'a vu, ne tenait ses pouvoirs que de la désignation du chancelier, le chancelier lui-même. Il faut ajouter que c'était Bernis lui-même qui s'était avisé de pousser Tercier à se livrer, en quelque sorte, je ne sais par quelle démarche, au jugement du Parlement. Ce fut sans doute aussi Bernis qui lui conseilla de donner sa démission de censeur, à quoi Malesherbes répondit qu'on prenait une peine bien inutile, attendu que le nom de M. Tercier était déjà rayé pour l'année 1759 de la liste des censeurs royaux. Un dernier fait

semble bien prouver que le parlement agissait dans la plénitude indiscutable de sa compétence. C'est que ni la radiation de Tercier, ni la révocation du privilège par arrêt du conseil du roi, n'empêchèrent la procédure de se poursuivre. Un arrêt du parlement, toutes chambres assemblées, faisant droit aux réquisitions de l'avocat-général, condamna le livre de *l'Esprit*, le 6 février 1759, à être lacéré et brûlé par l'exécuteur de la haute justice. Choiseul, qui venait de supplanter Bernis, profita de ce que l'arrêt donnait publiquement acte à Tercier de son humiliation, de son repentir, et de sa promesse de ne plus examiner de livres pour destituer le pauvre homme. On peut voir les raisons du nouveau ministre dans le livre du duc de Broglie sur *le Secret du roi* (1).

L'affaire est caractéristique des difficultés que rencontrait un directeur de la librairie du côté du parlement. Voici quelques échantillons de celles qu'il rencontrait du côté des auteurs.

Je ne saurais dire précisément de quelle époque datent les premières relations de Malesherbes et de Voltaire. Ils avaient sans doute, par les Grimod de la Reynière et autres puissans seigneurs de la finance, plus d'une liaison commune. Cependant Malesherbes, quand les rapports changèrent, et de mondains qu'ils pouvaient être devinrent administratifs, semblerait tout d'abord s'être tenu sur la réserve. Il s'agissait de l'édition prétendue furtive de l'*Histoire universelle*, — c'est l'*Essai sur les mœurs*, — donnée contre le gré de Voltaire par le libraire Jean Néaulme, à la fin de l'année 1753. Voltaire en demandait la suppression, et fidèle à sa manie de traiter avec les puissances, passant par-dessus la tête de M. de Malesherbes, il s'était adressé directement au chancelier. Malesherbes, dans une lettre que nous n'avons pas pu retrouver, lui en marqua peut-être quelque mécontentement. Voltaire, avec sa prestesse accoutumée, changea de batteries aussitôt : « Quand j'ai eu l'honneur de vous envoyer, monsieur, lui écrivit-il, ce procès-verbal avec une lettre pour monseigneur le chancelier, *j'ai cru qu'il avait le ministère de la littérature*. Puisque c'est vous qui en êtes chargé, monsieur, j'attends de vos bontés que vous voudrez bien faire parvenir au roi la vérité qui vous est connue. Quel autre que vous peut faire connaître cette vérité opprimée (2) ? » Malesherbes répondit par la lettre suivante, un peu longue, mais que nous donnons tout entière parce qu'elle montre bien dans quelles étroites limites se resserraient les attributions d'un directeur de la librairie, et puis pour une autre raison, que l'on verra tout à l'heure.

(1) On peut consulter encore sur toute cette affaire les *Mémoires sur la librairie*, de Malesherbes lui-même.

(2) *Œuvres complètes de Voltaire*; Éd. Moland, t. XXXVIII, lettre 2702.

Vous savez mieux que moi, monsieur, qu'il n'y a point de ministère de la littérature. M. le chancelier est chargé de la librairie, c'est-à-dire que c'est sur son attache que se donnent les privilèges ou permissions d'imprimer. Il m'a confié ce détail, non pour y décider arbitrairement, mais pour lui rendre compte de tous les ordres que je donnerais. Ce n'est ni une charge ni une commission, c'est une pure marque de confiance dont il n'existe ni provisions ni brevet et que je tiens uniquement de sa volonté. Ainsi vous voyez combien on vous a mal informé en vous disant que ce n'était point M. le chancelier, mais moi qui avais le ministère de la littérature. C'est aussi M. le chancelier qui est chargé de tout ce qui concerne les universités; c'est lui qui nomme aux places d'imprimeur dans tout le royaume, et ce sont différens maîtres des requêtes qui sont chargés de lui rendre compte des affaires qui concernent ces deux objets. Vous savez aussi que les académies et la bibliothèque du roi sont dans le département de M. d'Argenson, et les académies de province dans celui des autres secrétaires d'état. Je vous rappelle des choses que vous ne pouvez pas ignorer, mais qui doivent cependant vous faire connaître combien mon prétendu ministère de la littérature est borné. Ajoutez à cela que, par mon état, je ne suis point à portée d'approcher de la personne du roi assez librement ni assez fréquemment pour lui parler de mon propre mouvement d'une affaire dont il ne m'a point ordonné de lui rendre compte; par la même raison de mon état, je ne vois que fort rarement Mme de Pompadour; cela posé, que puis-je faire pour vous rendre cette justice que vous désirez avec tant d'ardeur?

Je suis prêt à certifier, non-seulement aux personnes constituées en dignité, mais à quiconque voudra le savoir, que vous n'avez demandé pour votre *Histoire universelle* aucune permission publique ni tacite, directe ni indirecte, que vous avez même fait des démarches auprès de moi, tant par vous que par Mme Denis, pour en empêcher le débit, démarches fort inutiles à la vérité, parce que cela ne me regarde point, et que, quand je n'ai point permis un livre, je ne me mêle pas du débit illicite qui s'en peut faire; c'est l'affaire de la police. Je peux dire de plus que j'ai lieu de croire, d'après des lettres que j'ai vues, que le libraire Néaulme ne tient point le manuscrit de vous directement; mais quand j'aurai dit tout cela, vous n'en serez pas plus avancé. Ceux qui sont portés à croire, malgré vos plaintes authentiques, que le manuscrit a été imprimé de votre consentement ne trouveront dans tout ce que je pourrais leur dire rien de capable de les détromper. D'ailleurs je ne sais pas si vous faites trop bien de toucher cette corde-là. Vous parlez des impressions fâcheuses que l'on a données au roi sur vous à l'occasion de cette édition. Je ne sais pas si le roi s'en occupe autant que vous le croyez... Tout ce que je sais, c'est que j'ai porté de votre part une lettre à mon père, qui ne savait pas seu-

lement qu'on vous accusât ou non d'avoir donné les mains à cette édition de Hollande.

Pour moi, je ne puis vous donner qu'un conseil, c'est de vous tenir tranquille et de prendre garde surtout qu'on n'aille, à l'occasion de vos justifications sur l'*Histoire universelle*, vous attaquer sur les *Annales de l'Empire*, que vous ne pourrez pas désavouer. Lorsque ces deux livres auront fait tout leur effet dans le public, les amis puissans que vous avez à la cour trouveront peut-être le moment favorable pour parler de vous; mais, jusque-là, ne vous suscitez point de nouvelles affaires, en attirant sur vous, par vos plaintes continuelles, les yeux du roi et du ministère (1).

Il est certain que, revenir de Berlin dans les conditions que l'on sait et, pour toute consolation de l'aventure de Francfort, recevoir de Paris une pareille lettre, c'est chose dure. Mais ce qu'il importe ici de signaler, c'est que l'opinion de Malesherbes, qu'il n'est pas besoin de lire, comme on dit, entre les lignes pour discerner clairement, était alors partagée de presque tout le monde en France. La royauté de Voltaire a été lente à se fonder (2). Tel il était parti pour Berlin, tel il revenait en 1754 à Colmar, un bel esprit pour ses compatriotes, rien de plus, et non pas même le premier parmi les beaux esprits. Ce fut même un des étonnemens de Grimm, débarquant d'Allemagne, en 1749, que de constater, dès ses premiers pas dans le monde, quel mince personnage était à Paris en comparaison d'un Montesquieu, qui vivait encore, ou d'un Fontenelle, qui vivait toujours, l'homme qui depuis longues années, à Berlin comme à Leipzig, passait non-seulement pour le successeur et le rival heureux de Racine et de Corneille, mais déjà pour le plus grand nom, dans la prose comme dans les vers, dans l'histoire et dans la philosophie comme dans la tragédie, de la France du XVIIIe siècle. Et les plus sincères admirateurs de son talent aimaient mieux, comme Malesherbes, l'admirer de loin que de près. Que voulez-vous? l'homme en lui était si difficile à estimer! Tout ce que l'on peut dire pour l'excuser, et l'on ne se fait pas faute de le dire, c'est que le malheur des temps l'obligeait à cette politique. Mais on va voir que le malheur des temps n'y est que pour assez peu de chose, qu'il y a là de la part du grand homme une stratégie des plus curieuses et, pour tout dire, un calcul si savamment, si spirituellement com-

(1) Bibl. nat., fonds français, Nouv. acq. n° 3344. Comparez, dans l'édition de M. Moland, la lettre 2580.

(2) En voici une preuve en quelque sorte arithmétique. Nous venons de citer une lettre cotée 2702, et datée de 1754, pour une correspondance qui remonte maintenant jusqu'en 1711, dans le premier volume de la même édition, et qui s'arrête à l'année 1770, la dernière cotée est 7791. On peut faire la proportion, et juger de l'extension de la correspondance [illegible]

biné qu'il faut toujours, en dépit de la morale, finir par en rire et se laisser désarmer. Si l'on n'est pas plus audacieusement impudent, on n'est pas plus spirituellement menteur. Voltaire, inimitable en tant de choses, ne l'est en rien plus que dans l'art de se sauver du mépris par une gambade et de l'odieux par la qualité de la bouffonnerie.

Un beau matin donc de 1755, M. de Malesherbes reçoit de Mme Denis une lettre éplorée. Le marquis de Ximenès, ce colonel dont on disait que, parmi les divers préposés aux diverses affaires de Voltaire, il avait le département des vilenies, a volé (c'est le mot dont elle se sert), parmi les papiers de la dame, dont il est ou fut un peu l'amant, un manuscrit de Voltaire. C'est l'*Histoire de la guerre de 1741*, — dans l'œuvre définitive, *le Siècle de Louis XV*. Le livre s'imprime à Paris chez le libraire Le Prieur. M. de Malesherbes est supplié de donner des ordres, comme dessus, pour arrêter l'édition et défendre le débit. Il s'informe, interroge ou fait interroger Ximenès, et répond assez sèchement :

Je n'ai aucune connaissance, madame, qu'on imprime le manuscrit dont vous vous plaignez ; comme il n'est ni approuvé ni susceptible d'approbation, je ne pourrais le faire saisir et punir le libraire qui l'a entrepris. Ainsi vous sentez bien que je ne puis me mêler de la négociation que vous me proposez...

M. de Ximenès m'a assuré qu'il n'y avait aucune part, et comme je n'ai aucune raison de le soupçonner de m'en imposer, je ne doute pas de la vérité de ce qu'il m'a dit (1).

Cette réponse ne satisfait pas la veuve. Elle se plaint avec amertume, — et sans orthographe, — que Malesherbes ait « des préventions contre son oncle, » en quoi peut-être elle a raison ; elle essaie de l'apitoyer et lui « ouvre son cœur déchiré, » ce qui laisse Malesherbes insensible; elle le supplie de ne pas croire Voltaire « capable d'actions indignes de son cœur, » comme si Malesherbes n'avait pas appris à connaître le personnage. Elle ajoute que l'admiration du président de la cour des aides est le prix le plus flatteur que son oncle « attende de quarante ans de travaux ; » j'omets les autres complimens qu'elle mêle à ses jérémiades, elle ne sait pas louer encore aussi subtilement que cet oncle incomparable. Malesherbes répond :

Tout ce que vous me mandez de l'impression que fait sur M. de Voltaire ma façon de penser est trop flatteur pour que je puisse le croire.

(1) Bibl. nat., fonds français. Nouv. acq. n° 3346.

mais je puis vous assurer que le public serait bien prévenu en sa faveur si tout le monde désirait autant que moi d'estimer la personne de ceux dont on estime les ouvrages. Malheureusement les grands talens et les grands succès ne font pas le même effet sur toutes les âmes. Ce qui a produit le triomphe à Rome avait produit l'ostracisme à Athènes. Mais quelle que soit la malignité de bien des gens, on en triomphe à la fin quand on n'y donne aucune prise bien fondée, et je crois que la conduite la plus simple et la plus unie est le meilleur moyen de détruire la calomnie (1).

C'est qu'il sait que M[me] Denis s'adresse à M[me] de Pompadour, au comte d'Argenson, au président Hénault, en même temps qu'à lui ; que d'Argental, le factotum de Voltaire, fait jouer toute sorte de ressorts ; que Voltaire lui-même se plaint à tous les échos et sur tous les tons de l'infidélité de Ximénès et de la gredinerie des libraires. Or, il se faut défier quand ce diable d'homme fait tout ce tapage autour de l'une de ses brochures ou de l'un de ses livres : il a ses raisons, et c'est un piège qu'il tend à quelqu'un. Il en est effectivement de l'*Histoire de la guerre de 1741* comme il en était l'an dernier de l'*Histoire universelle* : c'est de Voltaire incontestablement que Le Prieur tient le manuscrit, et c'est Voltaire qui fait imprimer. La preuve en est fournie par un document capital, que M. Ravaisson, le savant éditeur des *Archives de la Bastille*, a retrouvé parmi les manuscrits de l'Arsenal. C'est une lettre de d'Hémery, l'un des deux inspecteurs de la librairie, à Berryer, le lieutenant de police (2).

Monsieur, j'ai l'honneur de vous rendre compte que Le Prieur a acheté le manuscrit des campagnes de Louis XV, du sieur Richer,... frère de Richer l'avocat qui vient de donner un traité sur la mort civile.

Il a présenté ce manuscrit à Prieur, comme appartenant à un M. de Venozan, officier dans le régiment de Picardie ; Le Prieur l'a acheté comme tel, et Richer pour l'en convaincre lui a produit une quittance d'une écriture toute contrefaite, signée dudit sieur de Venozan, que Le Prieur n'a cependant pas voulu accepter qu'après avoir été endossée par ledit sieur Richer.

Cette conduite a paru suspecte à Le Prieur, avec d'autant plus de raison que Richer avait échappé dans la conversation le nom du chevalier de la Morlière ; mais, comme Le Prieur achetait d'un homme

(1) Bibl. nat., fonds français. Nouv. acq. n° [illegible].
(2) Elle avait été déjà signalée par [illegible], et publiée par M. Desnoiresterres, *Voltaire aux Délices*, p. [illegible].

qu'il connaissait, et qu'il avait envie de l'ouvrage, il n'a pas cherché à approfondir ce qui en était.

J'ai engagé Le Prieur à me confier ce billet, et j'ai reconnu que l'écriture, quoique contrefaite, du prétendu Venozan est précisément celle du chevalier de la Morlière, ainsi qu'il est aisé de s'en convaincre en la vérifiant avec son écriture que je joins ici avec ce billet (1).

Et comme La Morlière, qui rendait fréquemment à Voltaire de ces services douteux, en ce temps-là même, de concert avec Thieriot, répandait dans Paris des copies de *la Pucelle*, il n'est guère possible d'hésiter à conclure que le manuscrit de l'*Histoire de la guerre de 1741* venait indirectement de Voltaire.

On demandera peut-être où tendaient toutes ces manœuvres. Nous pouvons le dire. Indépendamment de l'espèce de « réclame, » puisque c'est le mot aujourd'hui consacré, que faisait naturellement au livre ce tumulte ainsi soulevé autour de lui, le chef-d'œuvre de la diplomatie de Voltaire était qu'il demandait qu'on arrêtât le débit de son livre, justement pour que l'autorité se trouvât dans la nécessité de le favoriser. Le livre, comme dit Malesherbes, n'est ni approuvé, ni susceptible d'approbation, de quoi Voltaire, comme bien l'on pense, ne doute pas. Le problème est cependant d'obtenir qu'il se vende, non-seulement malgré la police, mais sous la protection de la police même. C'est pourquoi Voltaire, tandis que Le Prieur imprime à Paris, fait imprimer en même temps à Londres, Amsterdam et Genève. Le livre est achevé, Le Prieur va le mettre en vente ; c'est à ce moment que Mme Denis entre en scène et que les lamentations de Voltaire viennent retentir jusque dans le cabinet de Malesherbes ; et s'aidant de l'un, s'aidant de l'autre, il fait si bien que l'ordre est donné de saisir! On se transporte chez Le Prieur : — descente, perquisition, procès-verbal, et finalement consignation à la Bastille d'un lot d'environ quinze cents ou deux mille exemplaires. Le tour est joué. Les ballots arrivent de l'étranger, passent la frontière en contrebande, l'édition de Londres ou d'Amsterdam se répand, le livre est bientôt dans les mains de tout le monde. On le vend librement à Versailles, on l'achète publiquement à Fontainebleau. Le libraire alors va trouver Malesherbes, il lui représente que deux mille exemplaires c'est une somme, qu'il est d'autant moins juste de la lui faire perdre que le livre se vend couramment sous le manteau, qu'un directeur de la librairie ne doit pas avoir moins d'égards aux intérêts marchands des libraires qu'à l'intérêt littéraire des auteurs ; Malesherbes, toujours humain, se laisse attendrir, la saisie est annulée, on rend les exemplaires, l'édition de Paris est mise ouvertement en vente, et le

(1) F. Ravaisson, *Archives de la Bastille*, t. XII, p. 128, 129.

livre s'écoule à la faveur d'une permission tacite que Voltaire n'a pas demandée, ou même dont il aurait l'air de n'avoir pas voulu, si nous étions gens capables maintenant de nous laisser apitoyer à l'éloquence de ses protestations. Il a forcé la main à Malesherbes, et avec quel art! remarquez-le, car ni le libraire, ni même peut-être Mme Denis ne sont dans la confidence de la machine; il agit seul; et sauf La Morlière, auquel il a bien fallu toucher au moins deux mots de la nécessité du plus absolu secret, il tient tout seul tous les fils de cette amusante intrigue.

Que si maintenant quelques traits paraissaient un peu forts, on peut citer plus fort encore. C'est à Lyon que la scène se transporte, et nous sommes en 1760. Le lieutenant de police, « de la ville et fauxbourgs de Lyon, » M. de Seynas, reçoit un matin la lettre suivante :

Monsieur, souffrez que j'aie l'honneur de m'adresser à vous. Un nommé Rigollet, espèce de libraire de votre ville, a envoyé un libelle affreux, imprimé par lui, à un nommé Bardin, libraire génevois. Ce libelle est intitulé *Dialogues chrétiens*, par M. V., Genève, 1760. L'église de Lyon et celle de Genève y sont également insultées. J'ai porté mes plaintes au conseil de Genève : Bardin, interrogé, a répondu qu'il tenait ce libelle et plusieurs autres de Rigollet qui les fait imprimer à Lyon.

Rigollet a eu de plus l'insolence de m'écrire la lettre cotée A, par laquelle il m'instruit qu'il possède un autre libelle détestable intitulé *Épître du diable*. En même temps il a écrit à Bardin la lettre cotée B (1), par laquelle il lui promet des exemplaires de ce même libelle qu'il juge excellent.

La conduite de ce malheureux doit être sans doute réprimée et punie. J'en écris à M. de Choiseul et à M. le chancelier, mais je m'adresse principalement à vous, Monsieur, voulant vous devoir uniquement la suppression d'un tel scandale.

Rigollet possède encore le manuscrit du libelle des *Dialogues chrétiens*, dont il a fait passer cent exemplaires à Genève. Je vous supplie, Monsieur, de vouloir bien avoir la bonté de vous faire représenter le manuscrit, et de daigner me l'envoyer sous mon reçu, si vous n'aimez mieux l'envoyer au Conseil de Genève. Je vous aurai une extrême obligation. C'est une grâce que je vous demande instamment.

J'ai l'honneur d'être, etc. (2).

Ceci passe la permission, car est-il besoin de dire que les *Dialogues chrétiens* sont de lui? Tant qu'il ne s'agissait que de lutter

(1) Les lettres cotées A et B sont jointes au dossier de l'affaire.

(2) Bibl. nat., fonds français. Nouv. acq. n° 1181 (10 septembre 1760).

contre des règlemens tyranniques, nous pouvions encore nous intéresser à sa tactique et pardonner, pour ainsi dire, son impudence à son esprit. Mais dénoncer à la police le libraire auquel il a lui-même fait parvenir le manuscrit, l'accuser de *chantage*, adresser des plaintes à M. de Seynas, à M. de Choiseul, au chancelier de Lamoignon, — car il semble éviter maintenant de se commettre directement avec Malesherbes, — jouer en un mot avec la fortune, avec l'honneur, avec la liberté d'un Rigollet et d'un Bardin, je ne sais si ce sont à ses yeux façons de « gentilhomme ordinaire du roi; » ce sont, du moins, aux yeux de la morale même la plus indulgente, façons dont il vaut mieux ne rien dire que les qualifier trop faiblement.

Aussi bien, sur quoi je veux attirer ici l'attention, ce n'est pas tant le procédé de Voltaire : c'est l'empressement avec lequel un lieutenant de police, après en avoir référé pour la forme à l'intendant de Lyon, satisfait au désir de Voltaire. M. de Seynas et M. de la Michodière savent parfaitement à quoi s'en tenir; — cependant ils font l'enquête. Elle n'est pas plus tôt commencée, qu'ils acquièrent les preuves que Rigollet a reçu de Ferney le manuscrit des *Dialogues chrétiens*; — cependant, ils continuent d'agir. A mesure qu'ils avancent, ils s'aperçoivent que, si Voltaire demande la suppression de l'*Épître du diable*, c'est pour les dépister, et que ce qui lui tient au cœur, c'est de rentrer en possession du manuscrit de ses *Dialogues*; — cependant, ils font fouiller la boutique de Rigollet et dressent un procès-verbal de saisie. Alors, et alors seulement, on informe Malesherbes, qui répond à M. de Seynas « qu'il a bien fait de se rendre aux désirs de Voltaire, et de faire les recherches qu'il souhaitait. » Et il ajoute ces mots : « Je vous avouerai que je voudrais pour l'honneur d'un si grand homme qu'il fût plus modéré dans ce qu'il écrit contre ses ennemis ou moins ardent dans la poursuite de ceux qui écrivent contre lui. » Sentez-vous comme le ton a changé depuis 1754? C'est avec le respect involontaire que les grandes réputations imposent, et quel que soit le vilain personnage qu'elles recouvrent, que Malesherbes parle maintenant de Voltaire. En effet, comme nous l'avons dit, nous sommes en 1760; on a joué la grosse partie du siècle, et ce sont les philosophes décidément qui l'ont gagnée. La gloire ou le reproche, comme on le voudra prendre, en revient pour une part à Voltaire et pour une part à Rousseau, mais peut-être pour la principale aux ouvriers de l'*Encyclopédie*.

Nous n'abordons pas encore l'histoire de l'*Encyclopédie*, mais nous pouvons bien dire, dès à présent, comme il est faux de croire que l'entreprise ait rencontré dans ses commencemens le moindre obstacle de la part du gouvernement. Cette preuve suffira qu'en

1749, lorsque Diderot sortit de Vincennes (1) : — ce fut à la sollicitation des libraires de l'*Encyclopédie*, et pour travailler à l'*Encyclopédie*, qu'après trois mois de détention on le rendit à la liberté. Malesherbes n'était pas alors en situation d'intervenir. Mais, aussitôt qu'en possession de la direction de la librairie, cette grande, ou pour parler plus exactement, cette volumineuse entreprise, est l'une de celles qu'il prit sous son patronage immédiat. Les papiers de son cabinet nous attestent qu'il y voulut presque une part de collaboration. Et lorsque la publication des deux premiers volumes eut provoqué tout un grand parti contre les imprudens éditeurs, Diderot et d'Alembert, ce fut certainement Malesherbes qui les couvrit de sa réputation de droiture et de son autorité de magistrat. L'arrêt du conseil qui, le 7 février 1752, *supprima* les deux premiers volumes de l'*Encyclopédie*, très probablement aurait *révoqué* le privilège de tout l'ouvrage, si ce n'était Malesherbes qui eût proposé lui-même les termes de l'arrêt, et qui sut réussir à faire agréer le libellé de sa rédaction.

On avait adroitement lié, en 1752, le sort des deux premiers volumes de l'*Encyclopédie* au sort d'une thèse de Sorbonne, la thèse de l'abbé de Prades, où se trouvaient à vrai dire quelques propositions malsonnantes, susceptibles d'un assez mauvais sens, et capables, au surplus, d'inquiéter assez vivement une orthodoxie même peu scrupuleuse. On lia de la même manière, en 1758, le sort des cinq autres volumes parus au sort du livre de *l'Esprit*, de quoi nous pouvons nous indigner, mais non pas du moins nous étonner, puisqu'enfin Helvétius et l'abbé de Prades, l'un et l'autre, étaient au nombre des amis ou des collaborateurs de Diderot. Il eût fallu, comme en 1752, laisser faire à Malesherbes, qui se fût chargé de louvoyer et de leur gagner du temps. Ce fut le moment, au contraire, que Diderot choisit pour fixer l'attention sur lui par la publication de son *Père de famille*. L'ouvrage fut envoyé au censeur ordinaire de Diderot, M. de La Virotte, et, de son côté, Malesherbes, à mesure qu'on imprimait, se mit en devoir de le lire attentivement. Il demanda plusieurs corrections, auxquelles Diderot consentit, et le livre allait paraître, quand un accident brouilla tout. Le père de famille (au second acte, scène sixième) essaie d'émouvoir son fils au moyen du pathos qui suit : « Mon fils, il y aura bientôt vingt ans que je vous arrosai des premières larmes que vous m'avez fait répandre. Mon cœur s'épanouit en voyant en vous un ami que la nature me donnait. Je vous reçus entre mes bras du sein de votre mère, et vous élevant vers le ciel, et mêlant ma voix à vos cris, je dis à Dieu : « O Dieu! qui m'avez accordé cet enfant, si je manque aux soins que

(1) Où il avait été mis pour sa *Lettre sur les aveugles*.

vous m'imposez en ce jour, ou s'il ne doit pas y répondre, ne regardez point à la joie de sa mère, reprenez-le! » Malesherbes demandait la suppression de cette prière, purement et simplement. Il prétendait que dans l'état d'effervescence des esprits, on la prendrait de la part de Diderot, « très suspect en cette matière, » comme une dérision insolente, et que, les temps étant ce qu'ils étaient, il valait mieux, pour tout le monde, éviter l'application. Diderot jeta des cris d'aigle. « J'ai vu l'homme hier au soir chez le marquis de Croismare, écrit La Virotte à Malesherbes; il était dans un si violent désespoir que nous craignions qu'il ne se jetât par la fenêtre. » Cependant, toutes réflexions faites, il aima mieux prendre la plume, et, le lendemain, il écrivit à Malesherbes une lettre qui ne paraîtra sans doute ni la moins vivante, ni non plus la moins déclamatoire de toutes celles qu'ait écrites ce génie singulier :

Monsieur, voilà les cartons que vous avez exigés. Les choses qui vous offensaient ont été supprimées; et celles qui vous paraissaient dures, adoucies. Je souhaiterais pouvoir vous montrer en tout la même déférence et la même docilité. Il n'y a personne au monde à qui j'en doive davantage. D'ailleurs, je ne suis point entêté et je n'ai que tout juste la vanité d'un auteur: mais plus je lis cette prière du père de famille sur son fils naissant, plus elle me paraît nécessaire. Monsieur, ayez la bonté de m'entendre. Le père de famille irrité finit par donner sa malédiction à son fils. Voyez. Que signifie la malédiction d'un père, et quelle importance y peut-il mettre, si ce n'est pas un homme pieux? Or, comment pouvais-je annoncer plus naturellement sa piété: qualité d'ailleurs si convenable à son état et à son caractère? Cette prière est vraie. Elle est simple. Elle est pathétique. Elle est placée. C'est le sentiment de M. de Saint-Lambert. C'est celui de M. d'Argental. Celui-ci en a été touché, et le premier m'a dit qu'on n'imaginait point ces traits-là sans génie. Je conviens, monsieur, que l'amitié qu'ils ont pour moi les a rendus excessifs dans leur éloge. Mais j'ai fait essai de ce morceau sur d'autres personnes. Ma femme est une bonne femme, qui ne manque ni de sens, ni de goût, et il lui a fait plaisir. J'ai demandé à M. Lambert, mon libraire, qui ne manque ni de discernement, ni d'esprit, comment il en avait été affecté. « En bien, » m'a-t-il répondu Il n'y a pas un mot qui marque la dérision, et vous conviendrez que j'aurais fait une faute bien grosse si cela n'était pas ainsi. Songez au temps, au lieu, à la situation, au moment, et jugez. Comment voulez-vous qu'on m'accuse d'hypocrisie? Je ne suis pas plus le père de famille que le commandeur, et si l'on se souvient de moi quand on me lira, il faut que l'ouvrage soit bien mauvais! Malheur au poète qu'on aperçoit dans son drame! On peut rencontrer sans peine le nom de Dieu dans un genre d'écrire tel que le mien, plein de mœurs et de sentimens, moins roma-

nesque et presque aussi grave que la tragédie. Voilà, monsieur, mes raisons. J'ai encore la confiance que vous y aurez quelque égard et que vous me donnerez une marque de cette bonté à laquelle vous m'avez accoutumé. Le docteur, mon ami, m'a dit que j'avais eu le malheur de vous offenser et que vous aviez pris en mauvaise part l'effusion d'une âme peinée (1). Mais daignez considérer ma situation. Voyez que depuis dix ans, depuis trente, je bois l'amertume dans une coupe qui ne s'épuise point... Vous ne savez pas, monsieur, combien ma vie a été malheureuse. J'ai souffert, je crois, tout ce qu'il plaît au sort de nous faire souffrir, et j'étais né d'une sensibilité peu commune. Le mal présent rappelle le mal passé. Le cœur se gonfle, le caractère s'aigrit; et l'on dit et l'on fait des folies. Si cela m'est arrivé, je vous en demande mille pardons... Permettez que mon ouvrage paraisse et ne contraignez pas l'artiste à toucher à la figure principale contre son propre goût. Vous ne vous bornerez pas toujours à protéger les lettres; peut-être un jour écrirez-vous aussi. Alors, s'il arrive que l'ami que vous consulterez vous conseille une chose que vous ne puissiez sentir, vous connaîtrez toute la force de ma répugnance, et vous l'excuserez... A ces motifs, il en est d'une autre nature que vous me permettrez d'ajouter. Il y a déjà deux feuilles de cartons. Tous ces changemens qui se font, pour ainsi dire au compas, et de sang froid, gâtent un ouvrage et ruinent un auteur qui n'est pas riche. Ces corrections se font à mes dépens, comme il est juste, et j'y perds de tous côtés. Voilà, monsieur, mes titres pour obtenir de vous la conservation d'un morceau qui a plu à un grand nombre de gens de bien, à tous ceux que j'ai consultés sans nulle exception, qui ne vous déplaît pas à vous-même et que les méchans, quelque infernale que soit leur âme, n'oseront attaquer. Ils ne sont ni assez impudens, ni assez maladroits. J'ai prié le docteur, mon ami, de vaincre sa répugnance et de vous en parler encore. Excusez son importunité, c'est moi qui la cause. Si j'avais destiné ma pièce au théâtre, les comédiens la joueraient sans ce retranchement. C'est une raison que j'avais oublié de vous dire et qui peut-être vous frappera. Mais, monsieur, négligez toutes ces considérations, et que ce soit une grâce que vous m'ayez accordée. Je vous la demande au nom de plusieurs personnes qui m'aiment, qui connaissent mon ouvrage, qui vous ont marqué combien elles vous honoraient, et dont vous prisez la probité, le goût, l'esprit, les lumières et les connaissances. Ils sont trop discrets pour faire une demande indécente pour eux et nuisible pour moi.

(1) Il avait peut-être, comme Voltaire, déclaré que, « si Fréron était le dernier des hommes, M. de Malesherbes en était l'avant-dernier. » Quand les philosophes du XVIIIe siècle épanchaient « leur âme peinée, » c'était assez communément en invectives de ce goût hardi.

J'en étais ici de cette lettre, lorsque M. Lambert est venu me proposer un nouveau censeur... Mais, monsieur, votre dessein n'est pas de me ruiner, et cela m'arrivera cependant... Il est impossible que ma pièce plaise partout à cet homme, quel qu'il soit. Il exigera de nouveaux cartons. S'il faut que je les fasse, vingt louis, peut-être plus, ne me tireront pas de là... Ah! monsieur, il faut que je m'arrête ici, je sens que mon cœur se remplit de peine... et je suis trop fâché de vous avoir déplu une fois pour m'y exposer davantage... Monsieur, ayez la bonté de révoquer un ordre injurieux à un censeur que vous estimez et qui va m'être ruineux, à moi à qui je ne pense pas que vous veuillez du mal, que vous portiez de la haine... Monsieur, ne me ruinez pas... ne me perdez pas... (1).

Je suis avec douleur et avec respect, etc. (2).

Malesherbes, en effet, toujours soucieux de ne pas abuser de son pouvoir, avait envoyé le drame à deux autres censeurs : Moncrif, de l'Académie française, était l'un ; et l'autre, Bonamy, de l'Académie des inscriptions. Assurément nous avons quelque peine à comprendre les scrupules de Malesherbes, et quoique Diderot brandisse ici la massue d'Hercule « pour écraser une puce, » comme dit le fabuliste, nous sommes avec lui. Cependant il faut bien aussi que Malesherbes ait ses raisons. Et il faut que Moncrif ait les siennes, comme son collègue Bonamy, puisqu'ils refusent l'un et l'autre de couvrir de leur approbation la prière qu'on incrimine. Ils la trouvent insoutenable. Ni l'un ni l'autre, à la vérité, n'étaient des censeurs indulgens. Moncrif, l'historien des chats, était de ces censeurs qui refusaient d'approuver un roman « parce que c'était une aventure bourgeoise assez commune, et qu'au surplus le style en était détestable, » ou une *Histoire de l'Opéra* « parce qu'elle n'était qu'une compilation de quelques extraits d'auteurs mal instruits sur la matière. » Quant à Bonamy, perdu dans la recherche des antiquités de la Gaule, il avait pour politique de tirer en longueur, de s'excuser sur son incompétence et finalement de se dérober : c'était un autre type de censeur. Un passage toutefois de sa lettre à Malesherbes est instructif et vaut la peine d'être cité. « Comme je ne demande que paix et aise, lui écrit-il en lui retournant le drame, et que je ne veux pas avoir d'affaire à démêler avec *des gens qui s'imaginent avoir seuls en partage toute la raison humaine*, j'ose me flatter que vous me tiendrez la parole que vous avez eu la bonté de me donner de ne

(1) Nous avons à peine besoin de dire que tous ces points sont de Diderot et n'indiquent nullement un passage que nous supprimions. On connaît sa théorie sur les points suspensifs. Cette lettre « pathétique » est d'ailleurs écrite à main posée, et de la plus belle écriture de Diderot.

(2) Bibl. nat., fonds français. Nouv. acq. n° 1182 (20 octobre 1758).

point me compromettre avec eux, *car je les appréhende autant que les théologiens.* » Il donne là, le bonhomme, tout naïvement, la vraie raison du déchaînement presque universel, à ce moment du siècle, contre les hommes de l'*Encyclopédie*. L'excès de leur insolence était à la veille de compromettre leur victoire. Frédéric a raconté que, lorsqu'il voulut lire pour la première fois les *Pensées sur l'interprétation de la nature*, ses yeux étant tombés sur ce début emphatique : « Jeune homme, prends et lis, » il fit un haut-de-corps, une grimace, et jeta là l'ouvrage pour n'y plus revenir. L'exubérant Diderot produisait à tout le monde un peu le même effet. Malesherbes lui-même, agacé, impatienté, presque irrité, ne pouvait se tenir d'écrire à La Virotte : « En vérité, sera-t-il dit que M. Diderot ne pourra pas même écrire une poétique sans y parler en deux ou trois endroits de religion et de gouvernement ? » Au fait, c'était un autre fanatisme, mais c'était du fanatisme, et une autre forme de l'intolérance, mais intolérance toujours. Si Voltaire et Rousseau n'avaient pas été là, d'Alembert et Diderot perdaient la bataille pour avoir voulu trop vivement pousser leurs premiers avantages.

Malesherbes n'en continua pas moins, il faut le dire, à l'honneur de sa patience et de son bon caractère, de s'intéresser à l'*Encyclopédie*. J'aimerais mieux pour lui, je l'avoue, qu'il y eût pris moins de part. Il ne convenait pas à sa droiture et dans la situation de confiance qu'il occupait, de favoriser sous main l'achèvement de l'ouvrage. Il s'y laissa pourtant aller. On trouve parmi ses papiers une note qui n'est, à la vérité, ni de son écriture ni de celle de son secrétaire accoutumé, mais qui n'en prouve pas moins sa coopération clandestine à l'impression des dix derniers volumes de l'*Encyclopédie*. Ce sont diverses corrections proposées pour l'article *Ministre*, au tome XII de l'ouvrage. On y demande entre autres points la suppression de cette phrase : « Le roi a coutume de choisir les personnes les plus distinguées et les plus expérimentées de son royaume pour remplir la place de ministre ; » l'observation paraît « inutile et déplacée pour le moment ; » elle a trop l'air d'une épigramme ; mais il faut croire qu'à ce propos, Diderot s'obstina comme dans l'affaire de son drame. Ce qui du moins est certain, c'est que, comme la prière du *Père de famille* est demeurée, tout de même la phrase dont on demandait la suppression s'étale au long dans l'article *Ministre* de l'*Encyclopédie*. Il y avait de quoi lasser la complaisance d'un plus endurant que Malesherbes.

Il n'est guère qu'un seul écrivain du siècle avec qui les rapports de Malesherbes, du premier jusqu'au dernier jour, soient restés non-seulement bienveillans, mais presque tendres : c'est Rousseau. On a été généralement sévère pour Rousseau, sévère jusqu'à l'injustice, d'autant plus sévère que ce qu'il y a dans sa vie de honteuses fai-

blesses, il ne faudrait pas oublier après tout que c'est lui qui nous les a livrées, mais d'autant plus injuste que l'on s'abstient comme systématiquement de faire valoir en sa faveur les excuses que l'on trouve en abondance dès qu'il s'agit des perfidies de Voltaire ou des malhonnêtetés de Diderot. A tout le moins n'est-il guère possible de douter de ce que nous appellerons le charme personnel du solitaire de la Chevrette et de Montmorency. Chose en effet singulière! mais sauf la seule Mme d'Épinay (tout entière, comme on sait, sous l'influence de la coterie philosophique, et de Grimm plus particulièrement), ni ces brusques inégalités d'humeur coutumières à Rousseau, ni ces emportemens sans cause et qui semblent avoir de l'accès de folie la violence aveugle en même temps que la soudaineté (1), ni ces marques de défiance blessante, ou même ces grossièretés, dont paie l'intérêt, la bienveillance, l'indulgence de presque tous ceux qui l'approchent, ne réussirent à détourner de lui ce large courant de sympathie dont il fut comme entouré par toute la génération de *la Nouvelle Héloïse* et de l'*Émile*. Le prince de Conti, la maréchale de Luxembourg, la pieuse, et même dévote marquise de Créqui, la comtesse de Boufflers, — je nomme celles qu'il semble que le cynisme affecté de ce plébéien eût dû choquer dans leurs moindres habitudes, — toutes et tous lui sont demeurés fidèles, ou ceux-là mêmes avec lesquels il s'est brouillé n'ont pu s'empêcher de lui garder un souvenir attendri. Certainement, quand il le voulait, et tout mal élevé qu'il fût ou qu'il ait pris plaisir à se peindre, il avait dans les manières, à défaut de l'usage étudié du monde, cette politesse instinctive du geste, cette flatterie du regard, cette câlinerie de la conversation où les femmes reconnaissent ceux qui les aiment; mais surtout il avait cette sensibilité profonde, et par conséquent maladive, que peut-être elles apprécient par-dessus tout au monde, parce qu'il n'est pas de disposition qui leur livre plus complètement un homme et qui leur permette, aussi longtemps du moins qu'elles savent le retenir et qu'il s'attache, d'être plus souverainement les inspiratrices de ses résolutions, les maîtresses de ses actes, et l'âme même, si je puis m'exprimer ainsi, de toute sa conduite. C'est à quoi se laissa prendre en Rousseau la maréchale de Luxembourg, par exemple, comme avant elle Mme d'Épinay; c'est à quoi se laissa prendre aussi M. de Malesherbes, qui n'était ni sans quelque penchant à la sensiblerie ni sans quelque goût féminin d'indulgente domination.

En toute occasion, l'intérêt qu'il porte à Rousseau se déclare. C'est

(1) Ce côté du caractère de Rousseau a été mis très habilement en lumière par M. Eugène Ritter, professeur à l'université de Genève, dans ses *Nouvelles Recherches sur les Confessions et la Correspondance de Jean-Jacques Rousseau*.

le *Discours sur l'Inégalité* dont il ne fait pas difficulté, lui, parfois si difficile à des livres bien moins dangereux, d'autoriser en France l'introduction et le débit. C'est *la Nouvelle Héloïse*, dont les épreuves lui passent feuille à feuille entre les mains, et qu'il lit avec la vigilante, mais affectueuse attention dont les preuves sont écrites au long dans la *Correspondance* de Rousseau. Rousseau, de son côté, le consulte et le mêle en quelque sorte régulièrement dans ses affaires. Il lui confie ses manuscrits en lui demandant, non pas comme au directeur de la librairie, s'il peut les publier, mais comme à un ami de ses intérêts et de sa réputation, s'il doit les mettre au jour. C'est dans le cabinet de Malesherbes qu'on rédige le traité par lequel Rousseau vend son *Émile* au libraire Duchesne, et c'est Malesherbes qui fait insérer, au profit de l'auteur, une clause importante oubliée par Rousseau. Nul n'ignore en effet qu'il ne prit pas à la publication de l'*Émile* une part beaucoup moins considérable qu'à celle même de *la Nouvelle Héloïse*. La tâche assurément n'est pas toujours commode, car déjà la folie commence de hanter le cerveau de Rousseau; mais, pour incommode et difficultueuse qu'elle soit, elle lui est toujours demeurée agréable, et le trait, sans doute, est à l'honneur de Rousseau. L'affaire de l'*Émile* notamment donna bien du tracas à l'obligeant protecteur. On en connaît les péripéties et la conclusion : on n'en connaissait pas les tout premiers débuts, tels que les voici dans les lettres même de Rousseau :

Vous apprendrez, Monsieur, avec surprise, lui écrit-il à l'improviste le 18 novembre 1761, le sort de mon manuscrit, tombé dans les mains des jésuites par les soins du sieur Guérin. J'ignorais qu'il leur fût dévoué, et ce n'est qu'en l'apprenant que j'ai démêlé la conduite inconcevable du libraire qui depuis deux mois m'amuse avec une prétendue impression qu'il ne fait point et qu'il ne veut pas faire, puisqu'après m'avoir envoyé deux ou trois épreuves il a défait ses formes sans tirer une seule bonne feuille.

En pénétrant trop tard l'objet généreux des soins du sieur Guérin, je crus d'abord que les jésuites, possesseurs de mon manuscrit, se contenteraient d'en retarder l'impression pour avoir le temps d'en faire quelque sorte de réfutation à leur mode, avant qu'il parût, ce qui ne m'alarmait pas beaucoup, car ce n'est pas avec ces armes-là qu'ils sont à craindre. Mais la certitude que j'ai que l'édition commencée en apparence n'est que simulée, me fait comprendre qu'ils veulent absolument supprimer l'ouvrage, ou du moins, vu l'état de dépérissement où je suis, en différer la publication jusqu'après ma mort, afin que, tout à fait maîtres du manuscrit, ils puissent le tronquer ou le falsifier à leur fantaisie sans que personne n'y ait inspection. Or, voilà,

monsieur, le malheur que je redoute le plus, aimant cent fois mieux que mon livre soit anéanti que mis dans un état à déshonorer ma mémoire.

J'avais toujours espéré me mettre à couvert des manœuvres de ces messieurs en ne m'attaquant jamais à eux, en n'en parlant jamais dans mes livres; il est très sûr que celui-ci même, dans lequel il n'y a pas un mot d'eux ni de leurs collèges ne saurait leur nuire en aucune sorte; mais c'est pour le seul plaisir de faire du mal qu'ils m'en font, et j'apprends à mes dépens qu'à moins de leur être absolument vendu, l'on ne gagne rien à les ménager.

Je ne sais, monsieur, ce qu'il faudra faire en cette occasion, et je suis dans un abattement qui me met hors d'état d'écrire et d'agir. Je puis parer peut-être par une protestation publique à l'affront qu'un jour des sentimens jésuitiques soient mis sous mon nom; mais faut-il perdre absolument mon livre, et n'y a-t-il aucun moyen, après qu'ils ont eu tout le temps d'abuser de mon manuscrit, de le ravoir en rendant tout et rompant le marché? Daignez, monsieur, faire pour moi dans cette affaire ce que la justice et l'humanité vous inspireront. Comme je n'ai point d'autres intérêts que ceux de la vérité et de l'équité, je redeviens tranquille après les avoir remis entre vos mains. Je vous salue, Monsieur, avec un profond respect.

M. de Malesherbes était à peine remis de l'étonnement que devait lui causer cette lettre qu'il en recevait à deux jours d'intervalle une seconde, ainsi conçue :

Ah! monsieur, j'ai fait une abomination. J'en tremble, ou plutôt je l'espère, car il vaut cent fois mieux que je sois un fou, un étourdi digne de votre disgrâce, et qu'il reste un homme de bien de plus sur la terre. Rien n'est changé depuis avant-hier, mais tout prend une autre face à mes yeux et je ne vois plus que des indications équivoques où je croyais voir les preuves les plus claires. Ah! qu'il est cruel pour un solitaire, malade et triste, d'avoir une imagination déréglée et de ne rien apprendre de ce qui l'intéresse! S'il en est temps encore, je vous demande, monsieur, le secret sur ma précédente lettre jusqu'à plus ample éclaircissement.

Je viens de recevoir l'écrit que vous avez pris la peine de lire, mais dans le profond sentiment de mon étourderie, je ne puis m'occuper que du soin de la réparer.

S'il ne s'agissait que de publier des lettres de Rousseau, nous en pourrions citer d'autres également inédites, mais il faudrait imposer au lecteur le travail, et c'en serait un, de suivre l'affaire un peu embrouillée de la publication de l'*Émile*. Mais ce qui est inté-

ressant dans ces deux lettres du 18 et du 20 novembre ainsi replacées à leur date, c'est cette ardeur d'imagination ou plutôt ce dérèglement de sensibilité avec lequel Rousseau, dans les quarante-huit heures, et quoique rien ne se soit passé, saute pour ainsi dire sans cause des soupçons les plus extravagans à la sécurité la plus entière. Visiblement il a déjà perdu une part du gouvernement de lui-même, et sous l'empire de la double exaltation de la souffrance et de la folie, il est abandonné et comme livré en proie aux variations de sa sensibilité : c'est un malade. Et il est touchant de voir avec quelle délicatesse Malesherbes et Mme de Luxembourg en même temps s'efforcent à le tranquilliser, à le rassurer, à le consoler, à le guérir. Ses soupçons le reprennent ; il compose un *Mémoire* des conditions auxquelles ou on l'imprimera plus vite ou on lui rendra son *Émile*, et M. de Malesherbes lit son *Mémoire*, et il le communique à la maréchale, et on délibère ensemble sur la conduite qu'on fera tenir à Rousseau. Il reçoit ses épreuves ; aussitôt ses soupçons le quittent. Le voilà rassuré ; il se confond maintenant en excuses. M. de Malesherbes lui pardonnera-t-il? et il supplie qu'on lui renvoie ses lettres pour anéantir jusqu'aux moindres traces de sa folie d'un jour, ou plutôt de six semaines. Et Mme de Luxembourg est si touchée de la patience que déploie Malesherbes qu'elle lui écrit :

Vous êtes plein de bonté et d'humanité, monsieur. Ce pauvre Rousseau en a grand besoin, mais il est aussi bien intéressant. Je ne partage point sa reconnaissance ; il mérite lui seul tout ce que vous faites pour lui (1)...

Le fait est que ni l'un ni l'autre ne se rebute et que, bien loin de manifester quelque impatience ou quelque mauvaise humeur des bizarreries de Rousseau, c'est avec une inépuisable bonté qu'ils se soumettent tour à tour aux exigences de leur protégé. Dans ce siècle de la faveur, du privilège, et de la tyrannie, Rousseau ne se dérange pas du fond de sa retraite ; un premier président de la cour des aides se charge maintenant des commissions du fils de l'horloger de Genève ; et l'ancien laquais des Vercellis fait courir d'imprimerie en imprimerie, à travers la rue Saint-Jacques, la femme dont le nom seul évoque le souvenir de toutes les élégances de l'ancien régime : Madeleine-Angélique de Neuville-Villeroy, duchesse de Montmorency-Luxembourg.

Est-ce tout ? La bienveillance de M. de Malesherbes se termine-t-elle à faire lui-même les affaires de l'*Émile* ou de l'*Encyclopédie* ?

(1) Bibl. nat., Fonds français. Nouv. acq. n° 1183.

Et nos auteurs le tiennent-ils quitte lorsqu'il a pour eux passé la limite même du devoir?

Nous les aurions présentés sous un jour bien faux si vous pouviez un instant le croire. Les journaux, comme les livres, sont dans le département de M. de Malesherbes; il faut donc encore qu'il assure aux auteurs les éloges, si faire se peut, et à tout le moins le silence de la critique. Rousseau seul encore ici, je dois le dire, fait exception et laisse aux journalistes la même liberté qu'il réclame. Les autres n'admettent pas qu'on discute seulement leurs œuvres, et qu'une voix discordante vienne troubler le concert d'éloges convenus auxquels ils sont accoutumés. Il y a les académiciens d'abord, à qui l'on ne doit pas toucher, et même c'est pour cela surtout qu'ils sont académiciens. Il semble à d'Alembert, toutes les fois qu'un faiseur de feuilles ou de brochures l'attaque ou seulement l'égratigne, que ce soit au gouvernement même que l'on touche et la constitution de l'état que l'on ébranle. Mais il n'entre pas dans la pensée de Voltaire, et tandis qu'avec une liberté souveraine il s'en prend à tout le monde indistinctement, que l'on ait le droit de se porter au secours de ce qu'il bat en brèche et de subvenir à la consolidation de ce qu'il prétend démolir. Malesherbes est obligé de leur prêter la main. Il a commencé de leur appartenir; il faut qu'il soit à eux tout entier. Ce n'est pas assez qu'il les protège; on veut encore qu'il ne protège qu'eux. Et voici, à mesure que les années avancent, que le parti grossit et se fortifie, le singulier spectacle où l'on assiste : un directeur de la librairie mettant son pouvoir comme à la discrétion de ceux qui travaillent à détruire l'ordre de choses dont ce pouvoir même fait partie, tandis qu'il réserve toutes les sévérités dont il est armé par les règlemens pour ceux qui jouent le rôle ingrat de défenseurs et de soutiens de cet ordre de choses. Quelquefois sans doute il résiste et se fâche. Morellet, dans ses *Mémoires*, a donné la belle lettre qu'il reçut un jour pour d'Alembert, qui se plaignait que Fréron eût attaqué en sa personne la dignité de l'Académie. En voici une autre, adressée par Malesherbes à Turgot, avec lequel il est intéressant de constater qu'il était en relations dès 1758, et où il s'agit de remontrer à Marmontel le ridicule d'une de ses réclamations. Turgot semble avoir été, dans ces occasions délicates, avec l'abbé Morellet, l'intermédiaire accoutumé de Malesherbes :

Je vous envoie, monsieur, une lettre de M. de Marmontel avec la feuille de Fréron qui y a donné lieu. Je conviens que la critique est amère et peut-être injuste; mais comment un homme qui a de l'esprit et des lumières et qui depuis bien des années ne cesse de parler avec le public de principes de gouvernement et de législation veut-il que je me charge de réformer cette injustice? Ne voit-il pas à quel *desp*-

tisme, puisque c'est le mot à la mode, une pareille administration donnerait lieu? Comment d'ailleurs ne sent-il pas le ridicule énorme qu'il partagerait avec moi, s'il venait à transpirer qu'il a invoqué l'autorité au sujet d'un libelle qu'il affecte de mépriser et que j'eusse la complaisance ou la faiblesse de me mêler de cette affaire? Comment peut-il dire que cette brochure périodique paraît avec ma protection, puisque je ne l'arrête pas? Ne voit-il pas que c'est la même chose que s'il rendait le lieutenant de police responsable, etc .. (1)? »

Nous sommes obligés d'interrompre ici la citation, faute de pouvoir prendre avec le lecteur la liberté d'expression que Malesherbes prend avec Turgot. Il suffit que l'on ait pu voir en quelques lignes de quel ton, quand il le voulait, il savait rappeler les gens de lettres au respect de la liberté d'autrui. Je regrette seulement qu'il ne l'ait pas fait plus souvent, et comme la chose a son importance, étant l'un des élémens de l'opinion qu'il convient de se former de la situation de nos philosophes au XVIII[e] siècle, il faut s'arrêter un instant sur les rapports de Malesherbes avec Fréron.

IV.

Comme nous jugeons encore aujourd'hui Voltaire sur le témoignage de sa *Correspondance* et Rousseau sur ce qu'il a bien voulu lui-même nous dire de lui dans ses *Confessions*, c'est aussi sur leur témoignage que nous jugeons (ou sur le témoignage également suspect de Grimm et de Diderot) leurs ennemis en général, et particulièrement ce malheureux Fréron. Cependant, quand on parcourt cette volumineuse collection de *l'Année littéraire*, et si l'on se souvient que la valeur des mots est toute relative, et que, selon l'aveu de Grimm, quand on dit d'un homme en ce temps-là qu'il est un fripon, cela veut dire tout simplement qu'il est d'un autre avis et d'un autre camp, on est étonné d'y rencontrer un choix de tournures et de termes, une modération de ton, une courtoisie de polémique enfin que l'on chercherait inutilement parmi ses adversaires. Fréron n'a parlé de personne, jamais, comme Voltaire a parlé de Rousseau dans ses *Lettres sur la Nouvelle Héloïse*; il n'a parlé de personne jamais, non pas même de d'Alembert ou de Marmontel, comme Grimm, dans sa *Correspondance littéraire*, a parlé de Fréron. Mais si l'on se reporte aux pièces mêmes du procès, si l'on fait le compte exact des détentions ou des suspensions que le journaliste a subies, si l'on s'enquiert des motifs, et surtout qu'on les pèse équitablement, on se demande alors comment la légende a pu

(1) Bibl. nat., fonds français. Nouv. acq. n° 3531.

se répandre et s'accréditer, comment la vérité n'a pas pu triompher du mensonge, et comment enfin c'est la victime dont les persécuteurs ont pu nous persuader qu'elle avait été leur bourreau? Qui croira que Fréron fut mis un jour à Vincennes pour avoir non pas même écrit, mais laissé dire d'un peintre, et par un autre peintre, que ses terrains « semblaient peints au caramel? » et que Grimm ait applaudi de grand cœur à la vengeance que le peintre tirait de « l'insulte de ce folliculaire (1)? » Toute l'histoire du journaliste est comme en raccourci dans ce trait. Je ne laisserai pas passer Grimm sans l'honorer d'un souvenir. C'est encore lui, quand Mirabeau publiera sa *Théorie de l'impôt*, qui s'indignera que le gouvernement ait attendu plus de vingt-quatre heures pour jeter ce marquis dans un cul de basse-fosse.

C'est qu'ils ne supportaient pas aisément la critique, ou l'opposition seulement, ces grands amis de la liberté de penser et d'écrire! Mais ils avaient une façon bouffonne et terrible à la fois de frapper le journaliste, qu'il s'appelât Fréron ou l'abbé de la Porte : « Je méprise souverainement la critique de l'abbé de la Porte, écrivait le chirurgien Morand, l'ami de d'Alembert, mais... je réclame une punition (2). » Et ce triste sire de Marmontel : « Je me présentai hier chez vous pour avoir l'honneur de vous rendre mes devoirs et de vous porter mes plaintes sur un article de la douzième feuille de Fréron, *que vous ne lirez pas sans indignation*. J'ai souffert assez longtemps les insultes de Fréron. La grossière méchanceté de Fréron ne peut nuire à personne, et si je lui réponds par quelques lignes du *Mercure*, ce sera sans le nommer et avec le mépris qui lui est dû. » Sans le nommer! c'est-à-dire qu'il l'appellera « le rédacteur de *l'Année littéraire*; » comme si vous appeliez Voltaire « l'auteur de *Candide* et de *Zadig*, » pour ne pas le nommer. Mais que dites-vous de l'insolence de Marmontel? Il répondra, d'abord, à Fréron, « avec le mépris qui lui est dû; » mais il demande, ensuite, que l'on supprime la feuille et que l'on embastille le journaliste. Sans doute que Fréron a grièvement attaqué Marmontel? il a raconté les amours de ce faiseur de *Contes moraux* avec Mlle Verrière? avec Mlle Navarre? avec Mlle Clairon? ou son couvert jadis toujours mis chez M. de la Popelinière? ou son lit toujours dressé dans la maison de Mme Geoffrin! Point. Mais il a jugé qu'en rajeunissant le *Wenceslas* du vieux Rotrou, Marmontel l'avait gâté de la belle manière, et il a donné ses preuves, qui sont à l'honneur de son goût. C'est comme quand Ximenès veut faire jeter l'abbé de la Porte au For-l'Évêque. Ximenès concourt pour les prix de poésie : on ne le couronne pas; il imprime

(1) Grimm, *Correspondance littéraire*. Éd. Tourneux, t. VIII, p. 495.
(2) Bibl. nat., fonds français. Nouv. acq. n° 3531.

pour en appeler au public. « Voici, dit l'abbé de la Porte, une pièce de poésie qui paraît avoir concouru, et si elle n'a pas eu l'*avantage d'être couronnée par l'Académie*, elle a du moins celui de lui être dédiée. » C'est Ximénès qui souligne, comme il la qualifie, cette « personnalité offensante ! » Conçoit-on aussi que M. de Malesherbes tolère des journalistes qui fassent remarquer à un colonel qu'*idolâtre* ne rime pas avec *combattre*, et que pour un beau vers que Ximénès a rencontré :

Fortune, c'est à toi que César s'abandonne,

c'est dommage que, cent ans auparavant, Brébeuf eût déjà dit, sans y rien changer, le traître !

Fortune, c'est à toi que César s'abandonne !

Ah ! qu'il y a de poëtes encore, et d'auteurs dramatiques, et de romanciers, qui verraient volontiers revenir ces jours heureux où ce pouvait être assez d'un mot du directeur de la librairie pour fermer la bouche à la critique !

Il faut bien dire, en effet, que si quelquefois, comme on l'a vu, M. de Malesherbes résiste au furieux assaut de ces vanités d'auteur, trop souvent il y cède. Il refuse constamment un privilége à Fréron ; c'est qu'il veut le tenir plus immédiatement sous sa main. Il lui donne des censeurs de choix, ce chirurgien Morand, par exemple, dont nous avons parlé tout à l'heure, ou bien encore ce ridicule d'abbé Trublet, et qui, tous, uniformément, se gouvernent d'après un principe bien simple, c'est que tout est permis contre Fréron, mais rien n'est permis à Fréron. « Les auteurs de l'*Encyclopédie* se plaignent avec raison, écrit Malesherbes à l'abbé Trublet, de ce que l'auteur de *l'Année littéraire* affecte de parler d'eux dans sa feuille dans les termes les plus injurieux (1). *Il me semble que le sieur Fréron devrait bien être content de ce qu'on tolère la liberté avec laquelle il s'explique chaque semaine sur le mérite des ouvrages littéraires*... Je ne saurais croire que la feuille dont je vous parle ait passé sous vos yeux... et, dans cette occasion, je ne doute point que le sieur Fréron ne se soit passé de votre approbation... *J'attends votre réponse pour me déterminer sur le parti qu'il faut prendre pour sa punition.* » Au reçu de cette lettre, l'archidiacre de Saint-Malo sursaute, et, dictant à son secrétaire, de répondre aussi-

(1) Voyez l'*Année littéraire*, 1756, t. III et IV. Fréron avait traité l'*Encyclopédie* de « scandaleux ouvrage ; » et un arrêt du conseil, celui de 1752, quatre ans auparavant, l'avait qualifiée d'entreprise « tendant à élever les fondemens de l'erreur, de la corruption des mœurs et de l'incrédulité... »

tôt : « Il est vrai que Fréron a souvent voulu attaquer dans les feuilles l'*Encyclopédie* et ses éditeurs, parce qu'il dit qu'ils l'ont souvent attaqué dans leur ouvrage; *je n'ai jamais voulu passer ses attaques. J'en ai donné un jour la preuve à M. d'Alembert en lui faisant lire dans quelques épreuves des feuilles ce que j'y avais rayé.* Il me parut sensible à cette attention. Depuis, Fréron est souvent revenu à la charge, et moi aux ratures. Jamais je n'ai voulu permettre *aucun extrait* d'aucun ouvrage fait expressément contre l'*Encyclopédie* (1). » Qui vous semble-t-il que l'on persécute ici? Quant à moi, je ne doute pas qu'il ne se trouve quelqu'un pour prétendre que c'est d'Alembert.

Mais certes Malesherbes avait bien raison de s'indigner qu'on le soupçonnât de protéger Fréron. Et, vraiment, l'un de ses premiers actes, en 1752, n'avait-il pas été de supprimer la feuille du journaliste, en ce temps-là intitulée : *Lettres sur quelques écrits de ce temps?* et, précisément, pour complaire à quelque protecteur ou ami de Voltaire. « Monsieur, lui écrivait le malheureux critique, si vous saviez tout le mal que Voltaire m'a fait, tout celui qu'il a voulu me faire! » C'est ici, dans sa simplicité, l'accent profond, et qui ne trompe pas. Voltaire était alors à Berlin, et c'était jusque parmi les enchantemens de ce séjour que les traits de Fréron venaient atteindre au cœur le chambellan du roi de Prusse. Il a prétendu qu'il aurait sollicité de Malesherbes, et du chancelier même, le rétablissement des feuilles de Fréron. Je crois qu'il ment, et jusqu'à ce qu'on ait apporté la lettre, je dirai qu'il ment. A moins peut-être qu'il n'eût besoin des suggestions que lui portaient là-bas les feuilles du journaliste. Car nous savons qu'il le lisait, et même avec une particulière attention. Je ferai notamment observer que, dans les *Lettres sur la Nouvelle Héloïse*, le peu de critique littéraire qu'il y ait se rencontre pour s'accorder avec ce qu'il y en a dans les feuilles de Fréron sur le roman de Rousseau. Tous les deux, par exemple, ont expressément relevé la phrase de Saint-Preux à Julie : « Garde tes baisers, ils sont trop âcres; » et tous les deux aussi cette bizarre comparaison de la musique de Lulli et de celle de Rameau « avec une oie grasse qui marche ou une vache qui galope. » Seulement, il n'y a pas dans les *Lettres* de Voltaire un mot d'éloge qui tempère l'amertume de la critique, et parmi des critiques sévères, il n'y a pas d'injures dans la feuille de Fréron (2). En tout cas, ce que nous pouvons affirmer, c'est que la lettre de Voltaire ne se retrouve point parmi les papiers de Malesherbes, et que, par conséquent, il y a lieu de douter qu'il

(1) Bibl. nat., fonds français. Nouv. acq., n° 3531.
(2) Voyez l'*Année littéraire*, 1761, t. I. et II.

l'ait jamais reçue; c'est encore que Malesherbes repoussa les supplications de Fréron plus durement qu'il n'eût convenu ; c'est enfin qu'il ne céda que sur les instances, ou plutôt sur un ordre du roi Stanislas, père de la reine, à lui transmis par le résident du prince, et réitéré par M. de Tressan : « Rendez-nous les feuilles de M. Fréron, écrit Tressan au mois de septembre 1752, et tout le public vous en remerciera. »

Deux ans s'écoulent assez paisiblement. Les *Lettres sur quelques écrits de ce temps* sont devenues *l'Année littéraire*. Fréron est le continuateur, et presque aussi goûté par le public, de ce fameux abbé Desfontaines, un très vilain personnage, il est vrai, mais le prince du journalisme littéraire au XVIIIe siècle. Nouvelle suspension, à la fin de l'année 1754. Fréron a trop médiocrement admiré le discours de réception de M. d'Alembert à l'Académie française, et de nouveau le voilà, littéralement, sur la paille, avec une femme et six enfans ; car, pour toute ressource, il n'a que ses feuilles, qui lui rapportent en ce temps-là 400 francs par ordinaire, c'est-à-dire tous les quinze jours ; au total : 800 francs par mois. Elles lui rapportent aussi cinquante exemplaires gratuits, et cinquante autres encore que le généreux Lambert, son libraire, lui passe à raison de 8 sols l'un. Et point de feuilles, point d'argent. Cette fois, c'est la comtesse de La Marck, qui, sans que Fréron le sache, avec une délicatesse toute féminine, intervient auprès de M. de Malesherbes. Le journal reparaît. Cependant Fréron s'évertue, la rédaction du *Journal étranger* devient vacante, il la demande, et c'est à cette occasion qu'il écrit à Malesherbes une longue et très belle lettre d'où je détache le fragment suivant : « Quelques gens de lettres, surtout des poètes, s'imaginent avoir beaucoup travaillé lorsqu'ils ont fait un madrigal dans une semaine, ou une scène de comédie dans un mois, et jugeant des autres par eux-mêmes, ils ne peuvent concevoir qu'on vienne à bout de deux journaux à la fois, mais s'ils vivaient comme je vis, s'ils ne soupaient pas en ville, s'ils se levaient tous les jours à cinq heures du matin, ils trouveraient du temps pour les travaux qu'ils jugent impossibles (1). » Il a raison, et, quel que soit le nombre de ses collaborateurs ou de ses croupiers (c'est le mot du XVIIIe siècle), dont il reprend le travail en sous-œuvre, on ne mène pas la vie crapuleuse que ses ennemis lui prêtent, quand on abat chaque ordinaire ce qu'en effet il abat de besogne.

On n'en finirait pas si l'on voulait énumérer tous ceux qui trouvent accès auprès de Malesherbes pour se plaindre de lui ; quand ce n'est pas d'Alembert ou Marmontel, c'est Grimm, qui ne peut souffrir qu'on l'accuse de « détester la musique française ; » c'est For-

(1) Bibl. nat., fonds français. Nouv. acq. n° 3531 (8 août 1755).

bonnais, à qui le journaliste a manqué de respect ; c'est une femme de lettres, Mme Retau du Fresne, à qui Fréron a conseillé, vu son style, quand elle composera quelque autre ouvrage, de « se faire retoucher par quelque homme de lettres. »

> Moi, *retouchée !* eh ciel ! quel affront est ceci ?
> Et je pourrais souffrir que l'on me *retouchât !*

s'écrie la dame, dont la prompte imagination a découvert là-dessous je ne sais quelle allusion grossière ou quelle signification inconvenante. Et d'écrire à Malesherbes : « Je suis forcée de vous porter les plaintes les plus amères sur le trait le plus outrageant peut-être qui ait pu sortir de la plume de Fréron. Il attaque mon honneur et celui de mon sexe. Ayez la bonté de vous faire représenter la dernière feuille du courant de ce mois ; daignez y lire les deux dernières lignes de la critique de mon *Histoire de Cherbourg* ; la pudeur m'oblige d'en passer ici les termes sous silence ; son infâme avis sous le titre de conseil ne peut être réparé que par la justice ou ma mort (1). » Et Fréron, pour éviter Vincennes ou la Bastille, est obligé de composer une lettre bien humble d'excuses afin, dit M. de Sartine, « qu'il reste une trace de la réparation (2). » Et quand ce n'est pas contre Mme Retau du Fresne, c'est contre un Ximénès, dont on a vu les façons, c'est contre un La Morlière, dont on connaît les emplois, c'est contre un Chevrier, l'un de ces pamphlétaires à gages, homme d'ailleurs à qui l'on ne peut toucher qu'avec des pincettes, qu'il faut que Fréron se défende, combien d'autres encore ! ou devant qui Malesherbes, Sartine, et Saint-Florentin réunis exigent que le malheureux s'humilie.

S'il était libre, au moins, de sa défense et, quand on l'attaque, s'il pouvait riposter ! Mais on a vu comme ses censeurs, Trublet ou Morand, joignez-y l'illustre Coqueley de Chaussepierre, se faisaient un devoir de rayer impitoyablement tous les traits qu'il essayait de lancer contre M. d'Alembert. Trop heureux quand ces honnêtes gens ne lui retiennent pas ses feuilles jusqu'à la veille du jour où *l'Année littéraire* doit paraître, de façon qu'il soit forcé, dans les vingt-quatre heures, sur un marbre d'imprimerie, de refaire son journal tout entier. Que les autres, s'ils le prennent à partie, le nomment tout au long, qu'ils l'attaquent outrageusement sur sa naissance, sur sa famille, sur sa femme, sur sa probité, sur son honneur, sur sa réputation, il n'importe : « Il y a dans ce livre, écrit le censeur Marin, à propos de je ne sais quel pamphlet, quelques traits

(1) Bibl. nat. fonds français, n° 3531.
(2) F. Ravaisson, *Archives de la Bastille*, t. XII, p. 457.

un peu forts contre Fréron, mais cet auteur y est *accoutumé.* » Lui, cependant, s'il veut répondre à son tour, c'est à la condition qu'il ne nommera seulement pas. Mais, « ce sont les noms propres, écrit-il à Malesherbes, qui font la moitié des plaisanteries de Voltaire : si l'on avait ôté les noms propres des satires de Boileau, elles auraient perdu la moitié de leur sel (1). » — C'est possible, répond Malesherbes, mais il n'en faut pas moins que M. Fréron trouve autre chose. — Lorsque Diderot publie *le Fils naturel*, qu'on l'accuse d'avoir imité de trop près de l'italien de Goldoni, Fréron imagine de composer une lettre, en italien, de Goldoni à Diderot, où Goldoni félicite le philosophe de l'avoir si bien traduit et le prie de lui faire parvenir « l'encyclopédie de ses comédies, » dont il est parlé dans la préface du drame. Excellente plaisanterie ! dit Malesherbes, que M. Fréron se dispensera toutefois de publier : on ne touche pas de la sorte à M. Diderot (2). Et mieux encore, lorsque Voltaire, dans son *Écossaise*, aura publiquement insulté Fréron sur la scène, et de quelle manière, on le sait, avec quel atticisme, on peut y aller voir, ce sera toute une affaire d'état que de permettre au journaliste, non pas même de répondre, mais dans le compte-rendu qu'il donnera de la pièce, de plaisanter M. de Voltaire.

On connaît cette *Relation d'une grande bataille* : c'est la page de Fréron que tout le monde a citée. Tout le monde a fait aussi ressortir à ce propos l'esprit de justice et d'équité de Malesherbes, même on a parlé d'indulgence et de complaisance, parce qu'après bien des difficultés, on permit enfin à Fréron d'imprimer. Sainte-Beuve a été plus loin et, prétendant, sur la foi de je ne sais quelle autorité, que la première version était chargée de « personnalités et d'injures, » il appelle hardiment Malesherbes au partage de la modération de bon goût dont Fréron fit preuve ce jour-là et le met ainsi de moitié dans la juste réputation de cette jolie page. Quoi donc ! s'il était vrai que Fréron eût parlé de Voltaire seulement comme Voltaire avait parlé de Fréron, n'est-il pas assez monstrueux, — le mot n'est pas trop fort, — qu'il ait fallu tant de négociations pour que cet homme eût le droit de rendre la pareille ? Ou bien est-ce donc que la modération lui était si rare ? Mais un an avant *l'Écossaise*, et quand avait déjà circulé *le Pauvre Diable*, voici comment, dans son journal, il parlait de *Candide* : « Il est impossible, disait-il, que cet ouvrage soit de M. de Voltaire, car, comment voulez-vous, monsieur, qu'un homme si jaloux de la considération, qu'il a toujours regardée *comme le premier patrimoine des lettres*, aille à soixante-cinq ans y renoncer, et imiter ces jeunes gens dont

(1) Bibl. nat., fonds français, n° 22191.

(2) Bibl. nat., fonds français. Nouv. acq., n° [illegible]

il parle, et qui, *ayant commencé par donner de grandes espérances et de bons ouvrages, finissent par n'écrire que des sottises* (1)? » Il vaut la peine de faire observer que c'est ici sur *Candide* le jugement que porte Grimm, et presque dans les mêmes termes. Si d'ailleurs on trouvait le trait final un peu vif, il conviendrait de se souvenir que Fréron ne fait que retourner contre Voltaire les mots mêmes dont Voltaire, dans l'*Histoire du docteur Akakia*, s'était servi contre Maupertuis, et je ne sache pas qu'entre toutes les ruses de guerre, il y en ait de plus légitime.

Or, disons-le clairement, c'est là pourquoi les encyclopédistes s'acharnent ainsi désespérément contre lui. Fréron les connaît admirablement : il possède son Voltaire par cœur ; la facilité de son style n'a d'égale que sa prodigieuse capacité de lecture ; il excelle à se servir contre son adversaire des armes mêmes qu'il lui fournit : et c'est bien là ce qu'ils ne peuvent pas lui pardonner. Ce n'est pas précisément ce qu'on appelle un grand critique ; cet homme de beaucoup d'esprit manque d'intelligence, il ne voit pas très loin et, par conséquent, il ne voit pas toujours très juste ; ses principes sont de ceux que l'on emporte du collège plutôt que de ceux que l'on se fait à soi-même par l'étude, par la comparaison, par l'expérience ; un don précieux, surtout, lui a été refusé, celui de reconnaître les divers aspects des choses et, si je puis parler ce langage mathématique, le nombre et la diversité des solutions qu'en littérature, comme partout, une même question peut recevoir. Cependant, si c'est du passé que l'on parle, il a su juger de Shakspeare beaucoup plus équitablement que Voltaire ; et si c'est du futur, il a su louer en Rousseau presque toutes les nouveautés où Voltaire n'a rien compris. Après cela, s'il ne voit pas juste, il voit clair, et s'il ne sait pas reconnaître les aspects des choses, il sait bravement prendre parti, et ce sont encore en critique des qualités assez rares. Il a le courage. « Les philosophes, dit-il quelque part, crient sans cesse à la persécution, et ce sont eux-mêmes qui m'ont persécuté de toute leur fureur et de toute leur adresse. Je ne vous parle pas des libelles abominables qu'ils ont publiés contre moi, de leur acharnement à saisir ces malheureuses feuilles... de leurs efforts pour me rendre odieux au gouvernement, de leur satisfaction lorsqu'ils ont pu réussir à me faire interdire mon travail, et quelquefois même à me ravir la liberté de ma personne. Malheureusement, dans le temps même qu'ils se flattaient d'être délivrés d'un Aristarque incommode, je reparaissais sur l'arène avec l'ardeur d'un athlète dont quelques blessures que des lâches lui ont faites en trahison ranimaient le courage au lieu de l'abattre. Le but qu'ils se

(1) *L'Année littéraire*, 1759, t. I et II.

proposaient était l'extinction d'un journal où je respecte aussi peu leur doctrine détestable que leur style emphatique, et où, faible roseau, j'ai l'insolence de ne pas plier devant ces cèdres majestueux (1). » Il est permis de regretter que Malesherbes n'ait pas mieux compris ce qu'il y avait en Fréron d'audace et de générosité même, et qu'au contraire, comme on l'a vu, ce soit toujours ou presque toujours contre Fréron et du parti de la *philosophie* qu'il ait cru devoir se ranger.

Mais ce qui peut-être est plus regrettable encore, c'est que depuis plus d'un siècle il n'y ait guère eu que des protestations isolées en faveur de Fréron, et que, d'une manière générale, on ait continué d'en parler, à bien peu de chose près, comme en avaient parlé les encyclopédistes. Car, il n'importe pas si sa vie privée, comme on le répète et comme j'ai des raisons d'en douter, fut honorable ou non, puisqu'après tout la vie privée de ses adversaires ne le fut pas davantage. Il suffit que, dans les relations de la vie publique, on ne le puisse pas accuser d'improbité. C'est peut-être une idée singulière, mais je ne trouve pas qu'il soit moins honorable de vivre du produit d'un journal comme *l'Année littéraire* que de vivre du produit, comme Grimm, d'une correspondance secrète, où l'on déchire, pour l'édification d'une demi-douzaine de grands-ducs d'Outre-Rhin, les gens que l'on n'oserait seulement pas critiquer ou contredire en face. Je vais encore plus loin, et quand Fréron aurait été le folliculaire qu'il n'est pas, mais enfin que l'on prétend qu'il fut, je ne trouverais pas encore cela moins honorable que d'être, comme d'Alembert, logé par une Lespinasse, enamourée de son Guibert ou de son Mora, et pour l'achever, entretenu (c'est bien d'Alembert que je veux dire) moitié par le roi de Prusse, et moitié par Mme Geoffrin. Mais la question est ailleurs. Cet homme, quoi qu'il en soit de ses origines, fils d'un orfèvre de Quimper-Corentin, car on le lui a reproché, comme si Diderot n'était pas le fils d'un coutelier de Langres; quoi qu'il en soit de son éducation et de ses débuts dans la vie, ex-jésuite et petit abbé, puisque Voltaire lui en fait un crime, comme si Marmontel n'avait pas été plus ou moins jésuite et petit abbé; quoi qu'il en soit de sa personne, ami de la table, comme Diderot, dont les indigestions tiennent la place que l'on sait dans les *Lettres à Mlle Volland*; hanteur de cafés, comme Duclos, dont la réputation s'était faite chez Procope; coureur de filles, comme l'abbé Galiani, dont on connait les *Lettres à Mme d'Épinay*; quoi qu'il en soit enfin de son talent, qu'il est à tout le moins injuste, comme on le fait, de vouloir juger d'un mot; — cet homme, en son temps, à son heure, dans un siècle où l'intolérance philosophique était aussi

(1) *L'Année littéraire*, 1772, t. I et II.

haineuse et aussi tyrannique incontestablement que ne l'avait jamais été toute autre forme de l'intolérance, a seul et presque seul contre tous, en dépit des injures, en dépit de l'envie, en dépit de la ruine, en dépit de la Bastille, soutenu trente ans durant les droits de la critique et de la liberté de penser. C'est quelque chose, et c'est assez pour lui faire dans l'histoire littéraire du XVIIIe siècle une place plus qu'honorable.

V.

Il est aisé de conclure. Les quelques faits que nous avons essayé de remettre en lumière démontrent ce que, d'autre part et par d'autres chemins, on a déjà démontré tant de fois, à savoir, que sous l'ancien régime les usages de police et les mœurs administratives étaient insensiblement devenus presque aussi paternels que les lois étaient sévères et les institutions tyranniques. Empressons-nous d'ajouter que c'est la pire tyrannie quand l'application de la loi dépend moins de la gravité des délits que de la qualité des personnes. On a vu que ce fut le cas sous cette administration de Malesherbes, et justement, parce que de tous les hommes qui dirigèrent au XVIIIe siècle le même département de la librairie nul ne fut plus accessible à la distinction du talent, plus indulgent à cette irritable vanité dont il ne faut pas médire, puisqu'elle est le ressort même de l'artiste et de l'écrivain, plus désireux enfin d'accorder ce qu'il y a de plus difficile à concilier au monde, la liberté pour chacun de parler comme il pense, et le droit pour les autres de ne pas être inutilement blessés dans des opinions auxquelles ils sont nés en même temps qu'à la lumière, qui font en quelque sorte partie de leur chair et de leur sang, et dont ils aiment mieux mourir (on en devait avoir la preuve aux mauvais jours de la révolution) que de se laisser dépouiller. Aujourd'hui la liberté n'est plus en cause. « Dieu vous préserve de la liberté de la presse, établie par édit! écrivait un jour Galiani, qui savait choisir ses correspondans, à Mme d'Épinay. Rien ne contribue davantage à rendre une nation grossière, détruire le goût, abâtardir l'éloquence et toute sorte d'esprit. Savez-vous ma définition du *sublime oratoire?* C'est l'art de tout dire sans être mis à la Bastille, dans un pays où il est défendu de rien dire... » L'abbé, secrétaire d'ambassade, conseiller de commerce, un peu ministre enfin, en parlait à son aise. Faut-il prendre la peine de montrer que son *sublime oratoire* ne répond à rien d'historique, et qu'en aucun temps ni chez aucun peuple ces tours de force n'ont rien produit que de ces ingénieuses malices à la Fontenelle (pour fixer les idées sur un nom), si subtiles, si ténues, que déjà le moment d'en sourire est passé quand on parvient enfin à les

comprendre? Si l'on écrit, c'est pour être entendu; si l'on parle, c'est pour être écouté. Qu'il y ait eu jadis un ton léger, spirituel, épigrammatique et que ce ton soit celui des salons, je le veux bien; qu'on le regrette et qu'on ne se console pas plus de l'avoir vu disparaître que d'avoir vu passer les élégances et les raffinemens d'ancienne cour, j'y consens; il n'est pas moins vrai qu'il ne s'agit pas pour l'écrivain de jouer comme au plus fin avec son lecteur et de lui donner à deviner ce qu'il pense. L'erreur de l'abbé napolitain, d'ailleurs, est assez familière aux hommes d'état, ou pour mieux dire aux hommes d'action. Ils ne savent pas quelle habitude impérieuse, ou plutôt invincible, les spéculatifs se font de leur liberté de penser et d'écrire; que la liberté d'écrire est la continuation naturelle de la liberté de penser; et qu'il n'y a de vraie liberté de penser qu'à condition de l'entière liberté d'écrire. On peut se proposer de limiter l'exercice de cette liberté; c'est une autre question; elle est de l'ordre politique. Mais ce qu'il ne faut pas prétendre, c'est que les lois restrictives de la liberté d'écrire seraient favorables à l'art même d'écrire. Il n'y a de lois favorables à l'art d'écrire que celles qui sont tirées du fond même de l'art d'écrire, j'entends celles qui se proposent d'aider l'écrivain à toucher plus facilement et plus à plein le but de l'art d'écrire, qui est la communication, non pas même de la vérité, car qui possède la vérité? mais de la pensée.

C'est pourquoi nous ne nous refuserons pas à plaindre la triste situation de l'écrivain sous l'ancien régime, mais aussi nous permettra-t-on de ne pas nous apitoyer plus qu'il ne faudrait, et de dégager, du milieu des exagérations où l'on se laisse aller si naturellement en pareil sujet, l'opinion moyenne.

Il n'y a, par exemple, ni rigueurs, ni contrainte, ni tyrannie qui puisse excuser, ou justifier, à plus forte raison, la bassesse du caractère. Tel est bien le cas de Voltaire. Si dangereux qu'il lui fût d'écrire, on ne peut pas lui passer d'avoir décliné la responsabilité de ses écrits. Il est permis de se plaindre de ne pas pouvoir agir, et permis encore d'essayer de surmonter, ou de tourner, ou de renverser les obstacles qui nous empêchent d'agir; il n'est pas permis de soutenir que l'on n'agit pas quand on agit, et moins permis encore de se dérober par le mensonge à la responsabilité de ses actes; mais ce qui ne peut être pardonné, c'est quand on se fait une politique de la détourner sur les autres. Le cas de Diderot ne diffère pas beaucoup de celui de Voltaire. Une grande partie de la vie de Diderot s'est écoulée à vouloir persuader au gouvernement et à la religion que ni la religion ni le gouvernement n'avaient à redouter quoi que ce soit de l'entreprise encyclopédique, et à défaut du ministère et du clergé, peu s'en fallut, comme on l'a pu voir, qu'il ne persuadât le direc-

teur de la librairie. Lorsque l'un ou l'autre l'accusait d'avoir formé, non pas précisément un complot, mais une espèce de coalition des *philosophes* contre « le trône et l'autel, » puisque c'est de ce temps même, je crois, que date l'expression, non-seulement il protestait avec une hypocrite indignation, mais, s'il le pouvait, nous avons montré que, sectaire de l'anarchie et fanatique de l'irréligion, il avait bien l'audace d'appeler sur le *calomniateur* les rigueurs du pouvoir. D'Alembert faisait mieux encore, qui trouvait le moyen de faire agir pour lui le pouvoir contre les défenseurs de ce même pouvoir. Ajouterai-je qu'à voir comment tous ces philosophes supportent la critique, même la moins personnelle, même la plus dogmatique, on rabat étrangement, je ne dirai pas de l'admiration, mais enfin d'une espèce de sympathie que l'on éprouvait pour ce que l'on a si longtemps appelé leur courage? Où est-il cependant ce courage? où le courage de d'Alembert? où le courage de Diderot? où le courage de Voltaire? En vérité, parmi tout ce monde encyclopédique je ne vois d'un peu courageux que le seul citoyen de Genève. Il est vrai qu'ils lui ont fait presque un crime de son courage même.

Enfin, ce qui m'achève d'ôter toute sympathie pour eux, c'est que, tandis qu'ils se plaignaient, et qu'ils composaient pour la postérité l'histoire de leur persécution, c'était bien eux, eux surtout, ou plutôt eux seuls, que le pouvoir couvrait de sa protection et favorisait de sa partialité. « Ils étaient quelques hommes estimables, et un plus grand nombre de charlatans ambitieux... Ils déclamaient contre le despotisme et ils étaient pensionnés par des despotes... Ils faisaient tantôt des livres contre la cour, et tantôt des dédicaces aux rois, des discours pour les courtisans et des madrigaux pour les courtisanes; ils étaient fiers dans leurs écrits et rampans dans les antichambres... On leur doit en grande partie cette espèce de philosophie pratique qui, réduisant l'égoïsme en système, regarde la société humaine comme une guerre de ruse, le succès comme la règle du juste et de l'injuste, la probité comme une affaire de goût et de bienséance, et le monde comme le patrimoine des fripons adroits. » Ces paroles ne sont pas échappées de la bouche ou de la plume de quelque apologiste attardé de l'ancien régime, d'un Bonald ou d'un De Maistre, mais, — le 18 floréal an II de la république, à la tribune de la convention, — des lèvres de Maximilien Robespierre. Je crois qu'il allait un peu loin : et si j'ai montré que peut-être il n'avait pas complètement tort, j'essaierai de montrer plus tard qu'il n'avait pas non plus complètement raison.

FERDINAND BRUNETIÈRE.

LE

MINISTÈRE DES ARTS

Si la monarchie protège les arts, les républiques ne leur sont point ennemies. Sans remonter à la démocratie athénienne ni à l'oligarchie de Venise, on a l'exemple de la première république française. La révolution a ouvert le musée du Louvre, créé les quinze grands musées de province, introduit l'étude du dessin dans l'enseignement, décrété des concours et des expositions, fondé la quatrième classe de l'Institut, où les artistes retrouvèrent les honneurs et les avantages de l'ancienne Académie royale de peinture et de sculpture. De toutes les institutions de l'ancien régime, la révolution n'en a conservé qu'une seule : le prix de Rome. Le 25 novembre 1792, la convention, qui avait cependant à s'occuper de choses tout autrement sérieuses, plaçait l'école de Rome sous la direction de l'agent français près le saint-siège, et le 1er juillet 1793, Rome fermée, les élèves chassés, elle décrétait qu'une pension de 2,400 livres serait servie pendant cinq ans aux lauréats. C'était maintenir le principe de l'école de Rome malgré les événemens.

La troisième république, qui se pique d'être athénienne, a jusqu'à présent imité la première dans sa sollicitude pour les beaux-arts. Depuis 1872, les expositions, les commandes aux artistes, les acquisitions de tableaux et de statues ont été nombreuses. Les écoles spéciales de dessin de Paris et des départemens ont reçu des subventions. On a ouvert le Panthéon à la grande peinture. Le dessin a été rendu obligatoire dans les lycées et dans les écoles. On a commencé l'inventaire des richesses d'art de la France. Enfin, sans doute pour affirmer l'importance des choses de l'art dans notre pays, après

avoir fait de l'ancienne direction des beaux-arts un sous-secrétariat d'état, on vient de créer un ministère spécial des arts.

I.

Le ministère des arts, tel qu'il a été constitué par le décret du 14 novembre 1881, comprend tous les services qui formaient l'ancien sous-secrétariat des beaux-arts : les écoles des beaux-arts, les musées, les expositions, les manufactures de Sèvres, des Gobelins et de Beauvais, les commandes et les acquisitions, les monumens historiques, les théâtres. De plus, le nouveau ministère a dans ses attributions le service des bâtimens civils, dépendant jusqu'ici du ministère des travaux publics, le service des édifices diocésains, pris au ministère des cultes, le service de l'enseignement technique des arts et métiers, détaché du département de l'agriculture et du commerce, enfin la surveillance de l'enseignement du dessin dans les établissemens scolaires.

On ne saurait nier le nombre et l'importance des services du ministère des arts. On pourrait encore moins méconnaître sans injustice le sens pratique et l'esprit d'organisation dont témoigne le décret du 14 novembre, du moins dans la plupart de ses dispositifs. Presque tous les services que ce décret a rattachés au département des beaux-arts et qui y étaient absolument étrangers au point de vue administratif, auraient dû cependant en faire partie depuis longtemps. Les bâtimens civils dépendaient du ministère des travaux publics, en sorte que pour tous les musées nationaux, le Louvre, le Luxembourg, Versailles, le contenant appartenait aux travaux publics, le contenu aux beaux-arts. On s'imagine quelles difficultés de toutes sortes, quelles perpétuelles menaces de conflits, quelles chinoiseries administratives résultaient de ce dualisme. S'il y avait au Louvre une cheminée à ramoner, un carreau à remettre, il fallait s'adresser aux travaux publics. Les conservateurs du musée voulaient-ils opérer quelque modification dans l'aménagement d'une salle ou en ouvrir une nouvelle, l'avis conforme du ministère des travaux publics était nécessaire. A Versailles, les gardiens du château relevaient uniquement des travaux publics ; quand on avait un tableau à déplacer, on devait faire venir des gardiens du Louvre. Faute d'un chauffage suffisant, les fresques du palais de Fontainebleau ont été détériorées par l'humidité. L'administration des beaux-arts, dont l'autorité s'arrêtait au seuil des bâtimens civils, n'a pu qu'adresser des plaintes aux travaux publics. Les bâtimens civils ne comprennent pas seulement les musées : il y a l'Institut, l'École des beaux-arts, le Panthéon, l'Élysée, Sèvres, les Gobelins, l'Arc-de-Triomphe, la colonne Vendôme, l'obelisque, les statues des squares et des places.

Ces divers monumens n'appartiennent-ils pas de plein droit aux beaux-arts? Plusieurs bâtimens, il est vrai, n'ont aucun rapport avec les beaux-arts : tels les écoles vétérinaires, les dépôts d'étalons, le Muséum d'histoire naturelle, l'école de Grignon, la maison de Charenton, la cour de cassation. Devait-on pour cela scinder le service des bâtimens civils, donner aux beaux-arts l'entretien et la surveillance de tous les édifices ayant un caractère d'art déterminé et laisser aux travaux publics les bâtimens ayant seulement une destination pratique? C'était désorganiser ce service, en détruire l'unité de vues et d'action. D'ailleurs, on peut sans sophisme prétendre que toute construction est du ressort des beaux-arts, puisque c'est une œuvre d'architecture.

Pour les édifices diocésains, la raison voulait aussi que le service en fût transféré au département des beaux-arts. Avant le décret du 14 novembre, — c'est à n'y pas croire, — des cathédrales comme celles de Paris, de Reims, de Rouen, de Bayeux, bien que classées parmi les monumens historiques, ne relevaient, pour les travaux d'entretien et de réparation, ni de la surveillance ni du contrôle de la commission des monumens historiques. Il n'y a qu'à regretter que le décret n'ait pas affecté aux beaux-arts, avec les édifices diocésains, les édifices paroissiaux, dont un grand nombre sont des monumens historiques. L'enseignement obligatoire du dessin, créé par M. Bardoux dans tous les établissemens scolaires, dépendait, professeurs et inspecteurs, du ministère de l'instruction publique. Le décret du 14 novembre laisse au grand-maître de l'Université la nomination des professeurs, tout en attribuant au ministre des arts la surveillance et l'inspection de l'enseignement. Il semble d'abord qu'on aurait pu donner au département des arts l'enseignement entier du dessin. Mais on conçoit aisément les considérations de discipline intérieure qui s'y sont opposées. Des difficultés, des froissemens étaient à redouter entre des professeurs nommés par un ministre et placés sous l'autorité immédiate de fonctionnaires supérieurs nommés par un autre ministre.

La partie du décret du 14 novembre qui paraît le moins inattaquable est l'attribution au ministre des arts de l'enseignement technique dépendant jusqu'ici du ministère de l'agriculture et du commerce et comprenant le Conservatoire et les écoles d'arts et métiers, les comités des arts et manufactures. Que les écoles et manufactures d'art industriel et d'art décoratif soient rattachées au département des arts, cela est fort logique. Mais quels rapports secrets existent entre l'art et la mécanique, la filature, le tissage, la chaudronnerie, la construction des machines, la chimie agricole, la tenue des livres? quelle compétence auront les inspecteurs des beaux-arts pour juger l'enseignement donné à l'École d'horlogerie de Cluses ou à l'École

de tissage de Lille? Voilà des innovations sans motif, voilà où commence le bouleversement. L'art n'est pour rien dans un métier à tisser, attendu que celui qui l'a fait ne s'est nullement inquiété de sa forme plastique. Où il n'y a pas souci de la forme, il n'y a pas art.

A la réserve de l'attribution des arts et métiers au ministère des arts, l'esprit du décret du 14 novembre mérite l'approbation générale. Réunir sous la même autorité les divers services des beaux-arts, jusqu'ici disséminés, en unifier et en simplifier l'administration, la faire agir d'après une vue d'ensemble, donner ainsi à tous ses actes la précision et l'harmonie, il n'y a là qu'à louer. Toutefois le décret gagnerait peut-être à la suppression de cette phrase : « Il est créé un ministère des arts. »

Nous nous expliquons. Approuver pleinement la réunion sous un même chef de tous les services regardant les beaux-arts n'implique point que l'on regarde comme une nécessité l'existence d'un ministère des arts. Que le décret eût porté « direction » au lieu de « ministère, » et nous pensons que les intérêts de l'art et les intérêts de l'état n'en eussent été que mieux sauvegardés. Voici pourquoi. D'une part, un ministère entraîne de très grosses dépenses qu'on évite avec une simple direction. On doit loger le ministre, et le loger bien. Il faut au ministre un secrétaire-général, un secrétaire particulier, un chef de cabinet, un sous-chef de cabinet et quelques attachés au cabinet qu'on pourvoira de places au départ du ministre. Souvent même on adjoint au ministre un sous-secrétaire d'état qui a, lui aussi, un chef et un sous-chef de cabinet. Avec un ministre, les divisions deviennent des directions et les bureaux des divisions. Les chefs, les sous-chefs et les employés croissent à proportion. C'est miracle que cette multiplication des fonctionnaires. Sous l'empire, l'administration des beaux-arts comptait deux bureaux. Cette administration en avait sept hier avec un sous-secrétaire d'état. Combien en aura-t-elle demain avec un ministre? D'ailleurs, la question n'a pas grande importance puisque ce n'est qu'une question d'argent. Or, qu'importent au budget des dépenses ministérielles les cinq cent ou sept cent mille francs que doit coûter la transformation du sous-secrétariat des beaux-arts en ministère des arts?

C'est donc moins pour quelques misérables centaines de mille francs, — la France est assez riche pour se donner le luxe d'un ministère de plus, — que pour une autre cause qu'on doit regretter la création d'un ministère des arts. En voici le danger. Un ministère des arts sera nécessairement confié à un homme politique, au lieu qu'une direction des arts eût été nécessairement confiée à un homme compétent. En effet, depuis la révolution de février, quels sont les hommes qui se sont succédé à la direction ou à la surintendance des beaux-arts? M. Charles Blanc, M. le comte de Nieuwerkerke, encore

M. Charles Blanc, puis M. de Chennevières et M. Eugène Guillaume, tous artistes ou écrivains ne s'étant jamais occupés de politique et s'étant toujours occupés d'art. Voyons au contraire les ministres ou les sous-secrétaires des arts : MM. Maurice Richard, Turquet et Antonin Proust, tous députés, tous hommes politiques, tous hommes d'état, c'est-à-dire ayant l'omniscience, possédant toutes les aptitudes et aussi capables assurément d'être ministres de l'instruction publique, de l'agriculture ou des affaires étrangères que ministres des arts. — Au reste, ces défiances bien fondées disparaîtraient devant certains titulaires du ministère des arts. Tant valent les hommes, tant valent les institutions. Il n'est pas impossible de trouver des députés qui feraient de bons ministres des arts. Dans l'ancienne assemblée nationale, il y avait M. Vitet, M. Beulé. (Malheureusement M. Beulé a préféré être ministre de l'intérieur.) Aujourd'hui, à défaut d'un Vitet ou d'un Beulé, un homme ayant seulement le sentiment de l'art et sachant prendre souvent conseil de ses chefs de service pourrait faire du ministère des arts une création utile et féconde.

II.

Dès les premiers jours, quelques esprits chagrins ont déclaré que le ministère des arts est une institution d'inutilité publique. Piqué au jeu, le nouveau ministre a voulu prouver bien vite qu'il a été nommé pour faire quelque chose. — Je m'agite, donc je suis. — L'intention est louable, mais M. le ministre des arts n'a pas assez écouté les conseils de la sagesse des nations qui commande de se hâter lentement. A peine installé, à peine renseigné, ne s'est-il pas avisé, tout en préparant une demande de crédit de plusieurs millions pour l'agrandissement de l'École des beaux-arts, d'élaborer un projet de réforme qui réduit à rien ladite École? Pour confondre ses détracteurs de parti-pris qui demandent ce que les artistes peuvent gagner à la nomination d'un ministre spécial, M. le ministre des arts supprime l'enseignement des beaux-arts.

L'enseignement donné aujourd'hui à l'École des beaux-arts comprend l'enseignement théorique général : cours d'histoire, d'esthétique, d'anatomie, d'histoire de l'art, de perspective, de comptabilité d'architecture ; l'enseignement pratique élémentaire : cours de dessin et de modelage ; enfin l'enseignement pratique supérieur, que les jeunes artistes reçoivent dans neuf ateliers : trois pour la peinture, dirigés par MM. Cabanel, Gérôme et Lehmann (1) ; trois pour

(1) M. Lehmann est démissionnaire. Le conseil de l'École avait proposé M. Hébert pour le remplacer, mais les projets du nouveau ministre ont tout au moins ajourné cette nomination.

la sculpture, dirigés par MM. Cavelier, Dumont et J. Thomas; trois pour l'architecture, dirigés par MM. André, Guadet et Ginain. Ces neuf ateliers, qui sont absolument gratuits, ont chaque année de 1,000 à 1,400 élèves (1) et ne coûtent à l'état que 44,000 francs. La somme est minime, surtout si l'on songe que ces ateliers constituent le seul enseignement pratique ouvert par l'état aux peintres, aux statuaires et aux architectes. L'institution est bonne, puisque c'est de ces ateliers qu'est sortie l'élite des jeunes peintres contemporains. Mais M. le ministre des arts ne pense pas comme tout le monde. Il estime que ces 44,000 francs sont mal employés, que ces ateliers n'ont aucune utilité. Loin d'être utiles, ils sont nuisibles, — nuisibles aux professeurs comme aux élèves, à qui ils font également perdre leur temps, nuisibles à l'art, dont ils entravent la liberté. Le ministre entend supprimer les ateliers. Déjà il a réuni le conseil supérieur de l'École, lui a exposé très confusément ses projets et l'a fait voter. Onze voix contre neuf ont donné raison à l'opinion ministérielle. Cette majorité de une voix enlevée par un ministre ne rappellerait-elle pas le refrain de la chanson des *Deux Gendarmes*, si l'on ne savait que presque tous les membres du conseil qui ont paru approuver le ministre veulent non la suppression des ateliers, mais leur réorganisation sous les mêmes professeurs (2)?

En attendant mieux ou pire, voilà les ateliers condamnés, ce qui

(1) Protestation des élèves de l'École publiée par *le Temps* du 28 décembre 1881. — Ce nombre est peut-être un peu exagéré. En 1877, il n'y avait à l'École que 994 élèves. (*Rapport officiel* du directeur.)

(2) Bien avant l'avènement de M. Antonin Proust au ministère des arts, la question de la réorganisation de l'enseignement était à l'ordre du jour dans le conseil de l'École. La base du nouvel enseignement serait l'étude théorique et pratique de la peinture, de la sculpture et de l'architecture rendue obligatoire pour tous les élèves. On ne prétend pas faire ainsi de grands peintres qui seraient en même temps de grands sculpteurs (pour les architectes, les études de peinture ne seraient pas nécessairement poussées aussi loin que pour les peintres). Mais on espère apprendre mieux son métier à chacun; mettre le sculpteur à même de faire le socle de sa statue, donner au peintre la facilité de composer une architecture pour un fond de tableau, rendre l'architecte capable de se servir en toute connaissance du sculpteur et du peintre pour la décoration d'un édifice. La plupart des artistes de la renaissance étaient à la fois peintres, sculpteurs et architectes. On s'en aperçoit dans leurs œuvres. — En même temps que les études seraient rendues plus fortes, l'admission à l'École deviendrait plus difficile. On n'y entrerait qu'à la suite de concours ou d'examens sévères et de plusieurs natures. Ainsi des maîtres comme MM. Gérôme, Cavelier, Cabanel, n'auraient plus à apprendre à leurs élèves à dessiner des nez et des oreilles.

Tel est à peu près le projet du conseil de l'École. On voit que ce n'est pas du tout celui de M. le ministre des arts, qui entend ou supprimer complètement l'enseignement supérieur pratique ou l'établir sur de prétendues bases de liberté dans l'art qui le rendraient dérisoire sinon impossible. Les membres du conseil de l'École sont bien loin de vouloir supprimer ou libérer l'enseignement pratique. Ils savent mieux que personne que « la liberté dans l'art » n'est qu'un mot à effet, et que, pour bien faire son métier, il faut l'avoir appris.

équivaut à la suppression de l'enseignement des beaux-arts. En effet, avec sa bibliothèque, ses collections, ses cours d'esthétique et d'histoire de l'art, l'École des beaux-arts devient une succursale de la Bibliothèque nationale, une dépendance du Louvre, une annexe du Collège de France : elle cesse d'être une école des beaux-arts.

A la vérité, M. le ministre des arts, qui ne sait pas très bien ce qu'il veut, se défend de vouloir supprimer à l'école l'enseignement pratique. Tantôt il déclare qu'il maintiendra seulement les cours élémentaires, mais tantôt il prétend créer des ateliers sur des bases toutes nouvelles. Au lieu de diminuer l'enseignement pratique supérieur, il l'agrandira. Les élèves ne trouvaient dans chaque atelier qu'un seul professeur, partisan de la doctrine académique, imbu d'idées étroites et exclusives. Ils y trouveront désormais un roulement de dix ou douze professeurs choisis entre les artistes les plus dissemblables par la manière, la méthode, les idées esthétiques. Un mois, ce sera M. Carolus Duran qui dirigera les élèves, un autre, ce sera M. Puvis de Chavannes ; d'après le tour de roulement, à M. Cabanel succédera M. Manet. Ainsi l'école sera en rapport avec les aspirations de l'art nouveau. Ainsi sera aboli l'enseignement dit officiel. Ainsi sera créée l'indépendance de l'enseignement de l'art. De même que l'état ne reconnaît aucune religion d'état, de même, il ne reconnaît aucune esthétique d'état et il n'impose aucun enseignement esthétique.

Ce principe, fort discutable dans la théorie, est inapplicable dans la pratique. Que divers maîtres enseignent à la fois diverses choses à un même élève, cela est fort bien. Mais que divers maîtres enseignent à la fois une même chose à un même élève, cela est détestable. C'est l'enseignement par morceaux, l'enseignement en mosaïque. Quels résultats en obtenir ? La tâche est rendue impossible aux professeurs. Ne faut-il pas, pour que ses leçons soient fécondes, que le maître connaisse l'élève, le suive d'un bout à l'autre de l'année, pénètre ses dispositions, le conduise par des exercices gradués vers le but que lui indiquent les aptitudes qu'il a découvertes ? Or un professeur qui ne verra un élève qu'un mois dans une année ne pourra pas être à la hauteur de sa mission. D'autre part, les élèves se trouveront fort empêchés. Pour l'étude du modèle vivant, pour la composition, un maître donnera tel conseil, indiquera telle correction qu'un autre maître jugera inutiles ou nuisibles. Celui-ci verra une qualité où celui-là verra un défaut. Dès lors, quel professeur l'élève écoutera-t-il, à quel maître se vouera-t-il ? L'indépendance de l'art, idée juste peut-être au point de vue des récompenses que décerne l'état aux artistes, est une idée absolument fausse au point de vue de l'enseignement. Décréter ici l'indépendance, c'est décréter le chaos. Que feront les élèves en

présence de ce chaos? Ils déserteront l'école ou du moins ils n'y viendront plus que de temps en temps, non comme en un atelier, mais comme en un centre d'art, et tous entreront dans des ateliers libres, puisque, en résumé, il leur faudra bien apprendre leur métier. Les ateliers officiels ne coûtaient rien aux élèves. L'atelier libre coûtera à chacun une cotisation de 300 à 500 francs par an. Ainsi le premier acte du ministère des arts aura été la suppression de la gratuité de l'enseignement des arts.

Les anciens ateliers sont-ils donc si condamnables? Ils sont cependant défendus par les anciens et les nouveaux élèves, par le plus grand nombre des artistes et des critiques d'art, enfin par l'éloquence des faits. C'est dans ces ateliers, qui n'ont pas l'heureuse fortune de plaire à M. le ministre des arts, que se sont formés les jeunes peintres aujourd'hui les plus remarqués aux expositions. Du seul atelier de M. Cabanel sont sortis Henri Regnault et MM. Humbert, Benjamin Constant, Morot, Comerre, Gervex, Cot, Bastien-Lepage, Henri Lévy, Thirion, Sylvestre, Blanchard. Depuis quinze ans, il y a eu dans cet atelier neuf grands prix de Rome, quinze seconds prix, et tous les prix du Salon décernés jusqu'à ce jour. Le ministre est mal fondé à parler des tendances académiques et de l'esprit exclusif de cet enseignement. Il nous paraît qu'un maître qui forme des peintres de talens aussi différens que MM. Cot et Benjamin Constant, Thirion et Gervex ne saurait sans étonnement entendre accuser ses leçons de tendances étroites et d'exclusivisme. Pense-t-on donc en haut lieu qu'un roulement de professeurs donnera à la France un plus grand peintre que Henri Regnault et à l'art indépendant un peintre moins académique que M. Bastien-Lepage? Dans les autres ateliers de l'École, l'exclusivisme et l'influence tyrannique du maître règnent tout juste comme dans celui de M. Cabanel. Voyez plutôt : M. Lecomte du Nouy, un néo-grec, sort de l'atelier de M. Gérôme. C'est dans l'ordre. Soit; mais M. Roll, qui prend pour sujets l'inondation de Toulouse et les grèves des mineurs et qui peint des toiles immenses à grands coups de brosse, est aussi élève de M. Gérôme. Les artistes ne perdent dans les ateliers de l'École ni leurs aptitudes ni leur originalité. Suivant leur goût ou leur tempérament, les uns restent fidèles à la tradition tandis que les autres s'en écartent avec la plus complète indépendance.

M. le ministre des arts a déclaré en plein sénat qu'il voulait « indépendantiser » l'art. — A entendre d'aussi étranges vocables, on penserait que M. le ministre des arts veut aussi « indépendantiser » la langue française. — La liberté de l'art! voici la grosse question que soulève la fermeture des ateliers, voici ce qui donne à cette mesure une très grande importance. Admettons pour un instant ce principe que l'état doit se désintéresser de l'enseignement de l'art

comme de l'enseignement religieux. Regardons comme juste cette doctrine que, toutes les manifestations de l'art ayant également droit à la protection de l'état, l'état doit, en conséquence, faciliter aux artistes opposés à toute tradition un enseignement analogue à leurs idées. Pourquoi alors se borner à la réforme de l'enseignement de la peinture et de la sculpture? Pourquoi ne pas appliquer ces principes de liberté à toutes les branches de l'enseignement, à tous les établissemens payés ou subventionnés par l'état? Supprimez les inspecteurs de l'enseignement du dessin; qu'on enseigne à dessiner d'après les principes de M. Ingres ou d'après ceux de M. Manet, l'état n'a rien à y voir. Donnez les manufactures de Sèvres et des Gobelins, qui sont une grosse charge pour le budget (1 million), à des compagnies industrielles, car les vases de Sèvres et les tapisseries des Gobelins sont de l'art officiel au premier chef, — et souvent quel art! du moins pour Sèvres. De quel droit mettre dans le cahier des charges de la Comédie-Française et de l'Odéon que ces théâtres devront jouer chaque année l'ancien répertoire un certain nombre de fois? C'est imposer au public une littérature d'état. Des réformes sont aussi commandées dans l'enseignement supérieur des lettres. Il convient de donner une chaire de littérature au Collège de France à M. Jules Vallès. C'est un homme de beaucoup de talent, il a déclaré que *le Misanthrope* l'ennuie et que Homère est bon à mettre aux Quinze-Vingts (1). Cela importe peu. C'est une opinion littéraire, et l'état, qui a des idées larges en art et en littérature, se reconnaît le devoir d'aider toutes les opinions à se produire, bien que n'en patronnant aucune. Le Conservatoire de musique et de déclamation réclame aussi son indépendance. Des professeurs comme MM. Ambroise Thomas et Massenet sont les représentans de l'art officiel, de l'art qui ouvre à ses adeptes l'entrée de la villa Médicis et plus tard celle de l'Institut. De même, pour les professeurs de déclamation. MM. Got, Delaunay, Régnier, enseignent aussi le grand art, acte attentatoire à la liberté de l'art dramatique. En vertu de quel principe le gouvernement s'arrogerait-il le droit d'imposer un enseignement d'état aux compositeurs et aux comédiens quand il ne se reconnaît pas celui d'imposer cet enseignement aux peintres et aux statuaires? Il faut donc supprimer les cours du Conservatoire comme on a supprimé les ateliers de l'École des beaux-arts et les réorganiser suivant des idées moins exclusives. Il y aura dans la classe de composition lyrique un roulement entre MM. Victor Massé, Lecocq et Hervé, et dans la classe de déclamation un roulement entre MM. Delau-

(1) Courbet, qui est particulièrement cher à M. le ministre des arts, disait bien que « Léonard et Titien sont des filous en art » et que Raphael, — Raphael, le maître de *l'École d'Athènes* et de la *Dispute du saint sacrement*, — est « un peintre sans pensée. »

nay, Brasseur et Lassouche. Ainsi seulement on établira dans tout l'enseignement des arts cette indépendance qui tient si fort au cœur de M. le ministre des arts.

III.

Agréablement surpris par la suppression des ateliers de l'École, les partisans de la liberté dans l'art, qui ont de la logique demandent que l'on supprime du même coup l'Académie de France à Rome. Nous ne savons si M. le ministre des arts a, par quelques paroles, provoqué cette discussion passionnée sur l'École de Rome; mais étant données ses préférences en art, ses déclarations aux Chambres, ses récentes acquisitions pour le Louvre et ses mesures projetées à l'égard de l'École des beaux-arts, il n'y aurait là rien qui pût étonner.

Au XIXe siècle, il a toujours été de mode d'attaquer l'École de Rome. Depuis Géricault, qui, bien qu'il eût écrit de Rome « qu'on doit faire de meilleures choses quand on se trouve au milieu de cette quantité de chefs-d'œuvre (1), » appelait l'Académie de Rome « une cuisine bourgeoise qui engraisse le corps et anéantit l'âme, » jusqu'à ce spirituel publiciste qui déclarait hier que la villa Médicis est « une antique maison de fausse éducation » et le prix de Rome « une chose fastidieuse et surannée, funeste à l'avenir de l'art français, » il n'est pas d'attaques de railleries, de critiques, que n'ait eues à subir l'École de Rome. Cette école ne sert à rien, n'a rien produit, fait perdre leur temps aux artistes, les engourdit, détruit leur originalité, leur donne des idées fausses, ne forme que des hommes médiocres. Nous ne parlons que pour mémoire des gens qui écrivent fort sérieusement, avec la plus belle ingénuité du monde : Il n'y avait pas d'Académie de France à Rome en ce XVIe siècle où Jean Goujon et Germain Pilon faisaient des chefs-d'œuvre. — Autant dire tout de suite : Il n'y avait pas d'Académie d'Athènes à Rome au temps de Périclès. — Le raisonnement est admirable! Parce que l'École de Rome n'existait pas à des époques où il était impossible qu'elle existât, il faut fermer la villa Médicis.

Cette École de Rome qu'on décrie tant a cependant ceci pour elle. Attaquée par ceux qui n'y ont pas été et qui, en conséquence, la connaissent peu ou mal, elle est défendue par ceux qui y ont été et qui, en conséquence, la connaissent bien. Tous les anciens élèves de la villa Médicis, aussi bien les peintres perdus dans la

(1) Lettre à de Dreux-Dorcy. — Géricault, comme on sait, n'était pas prix de Rome, mais il a séjourné longtemps à Rome et il y a peint ses admirables compositions de la *Course des Barberi*.

foule des médiocrités que les maîtres qui ont inscrit leur nom au livre d'or de l'art français, sont partisans de l'École. Ils reconnaissent le charme sévère et pénétrant de Rome, l'influence heureuse des leçons prises chaque jour dans l'étude recueillie des maîtres, les bienfaits de cette demi-retraite si favorable au travail sérieux et à la conception des grandes œuvres, les avantages de cette existence en communion d'idées et de travaux avec des compagnons qu'on retrouvera dans le rude chemin de la vie. Il en est pour cela de l'École de Rome comme de l'École normale. Les anciens normaliens, même ceux qui ont jeté la toque universitaire par-dessus le tonneau des Danaïdes du journalisme, se rappellent avec plaisir leurs années d'école.

A la villa Médicis, dit-on, l'artiste se trouve banni de ce grand centre de production qui est Paris; il vit avec les morts, il est en dehors du mouvement de l'art. Or Paris n'est-il pas aussi un centre de plaisirs faciles où l'artiste peut perdre le goût et l'habitude du travail? Paris n'est-il pas le foyer même des tentations de toute sorte auxquelles le peintre risque de sacrifier ses plus hautes ambitions et les principes du grand art? La vie avec Raphaël et avec Michel-Ange ne vaut-elle pas, pour élever l'esprit, la vie des cercles ou des brasseries? Ce prétendu mouvement de l'art n'est-il pas le plus souvent qu'une mode passagère qu'il est salutaire d'ignorer? L'enseignement de l'École de Rome, dit-on encore, est exclusif et suranné. Il ne forme que des médiocrités, des « forts en thème » et des artistes tous coulés dans le même moule. On est étonné d'apprendre que Flandrin et Baudry sont des médiocrités. On ignore pourquoi Henri Regnault est considéré comme un « fort en thème. » On se demande si vraiment Rude, Pradier, Jouffroy et Simart sont des sculpteurs coulés dans le même moule. Un autre grief énoncé contre l'École de Rome est qu'elle a été en dehors de tout le mouvement d'art du XIXe siècle. Cela dépend de quel mouvement on entend parler. Si c'est du mouvement impressionniste, nous n'y contredisons pas. Comme suprême argument, on invoque tous les artistes de ce temps qui n'ont pas passé par Rome : Géricault, Eugène Delacroix, Auber, Diaz, Ary Scheffer, Clesinger, Paul Dubois, Meissonnier, Courbet, Carolus Duran, Viollet-le-Duc, Puvis de Chavannes, Vollon, Bonnat; mais on oublie de citer ceux qui sont sortis de l'École. L'Académie de France a eu cependant pour élèves Ingres, Flandrin, Rude, Pradier, David (d'Angers), Gérôme, Cabanel, Baudry, Hébert, Chapu, Baltard, Lefuel, Duc, Charles Garnier, Henri Regnault, Carpeaux, Antonin Mercié, Henner, Herold, Halévy, Berlioz et Gounod. Il nous paraît qu'une école d'où sont sortis ces hommes-là n'a pas démérité. Il nous semble qu'on doi réfléchir plus d'un jour avant d'en décider la suppression.

D'ailleurs entendons-nous. Qu'on nous dise que, si Ingres et Rude n'étaient pas allés à Rome, ils n'en eussent pas moins été Ingres et Rude; d'accord. Rome ne donne pas le génie. Mais s'imagine-t-on que, s'ils fussent restés à Paris, ils eussent eu plus de génie? D'autre part, faut-il admettre que tels peintres médiocres, que nous ne nommerons pas, seraient devenus des artistes de talent sans leur séjour à la villa Médicis? Cela n'est pas soutenable. Nous pensons même qu'à talent égal ou à médiocrité égale, Rome, si elle ne rend pas plus fort et plus habile, a du moins l'avantage d'élever l'esprit vers la grandeur et l'idéal. Deux œuvres statuaires de premier ordre, deux chefs-d'œuvre peut-être, ont ces dernières années provoqué l'admiration unanime. L'une est le célèbre groupe de M. Antonin Mercié, prix de Rome; l'autre est l'*Arlequin* de M. de Saint-Marceaux. Nous comprenons sincèrement qu'on admire ces deux œuvres à un même degré. Il n'en est pas moins manifeste que le *Gloria victis* est d'un sentiment tout autrement élevé. Penser que la France doit à l'École de Rome sa supériorité dans les arts, c'est donner à l'enseignement une bien grande importance et faire trop bon marché du génie français. Mais prétendre que cette école a toujours été inutile quand elle n'a pas été funeste, c'est oublier la foule des artistes qui se sont formés ou fortifiés à son enseignement, c'est oublier que l'Académie de France a toujours opposé le grand art aux envahissemens de l'art facile et de l'art vulgaire. L'École de Rome, avec son origine illustre, ses noms glorieux, ses belles traditions, a un éclat qui rejaillit sur la France entière. La suppression de l'École de Rome n'amènerait sans doute pas l'abaissement de l'art français, mais les nations étrangères penseraient qu'il est découronné.

IV.

Les deux grands services des beaux-arts sont l'enseignement et les musées. On sait ce que le nouveau ministre veut faire pour l'enseignement. Voyons maintenant ce qu'il a fait pour les musées. Le budget alloue pour toutes les acquisitions des musées du Louvre, du Luxembourg, de Versailles et de Saint-Germain la somme de 162,000 fr. Nous ne discutons pas ici sur ce crédit dérisoire, nous donnons un chiffre. Or le premier mois de son avènement, M. le ministre des arts achète pour le Louvre cinq tableaux de Courbet dont le prix total s'élève avec les frais à 149,000 francs (1). Que cette

(1) *L'Homme à la ceinture de cuir*, 26,100 fr.; *l'Homme blessé*, 11,000 fr.; *la Sieste pendant la saison des foins*, 29,100 fr.; *le Combat de cerfs*, 41,900 fr.; *l'Hallali du cerf*, 33,900 fr. — Quelques journaux disent, sans doute en manière de circonstance atténuante, que sur ces cinq tableaux, deux ont été achetés par la ville de Paris.

acquisition ait été faite sans l'avis conforme du conservatoire du Louvre, ce qui est absolument illégal, passons sur l'oubli de cette vaine formalité, d'autant mieux que le ministre aurait pu se faire donner cette sanction. Il eût trouvé sans doute au Louvre comme à l'École des beaux-arts une voix de majorité. Que ces tableaux soient payés sur l'exercice 1882, au détriment de toute autre acquisition ultérieure, ou par un crédit supplémentaire demandé aux chambres comme une grande réparation nationale, peu importe. Dans l'un et dans l'autre cas, l'argent du Louvre ou l'argent de l'état aura été malencontreusement employé. Nous reconnaissons l'énorme talent de Courbet. Courbet a eu et au plus haut degré plusieurs des qualités des grands maîtres. Lorsqu'il était en ses bons jours, — il en a eu beaucoup de mauvais, — il était peintre dans toute l'acception du mot. Alors sa touche est large et franche; son mâle coloris a parfois des accens de lumière d'une extraordinaire intensité. Il accuse dans ses figures le relief, le mouvement, la vie; il agite comme la brise les feuillées profondes et humides et étend jusqu'à l'infini les grands horizons. Courbet a droit de cité au Louvre. Mais le Luxembourg ne possède-t-il pas deux tableaux de la meilleure manière du peintre, *la Vague* et *le Trou du puits noir?* La sœur de Courbet n'a-t-elle pas fait don au Louvre de *l'Enterrement à Ornans* et d'une autre toile? C'est donc déjà quatre œuvres du maître-peintre qui peuvent être placées dans notre musée. Qu'on eût acquis encore *l'Homme blessé* ou *l'Homme à la ceinture de cuir* pour avoir un autre spécimen de son talent, et il nous semble qu'avec ces cinq tableaux l'œuvre de Courbet eût été bien suffisamment représenté. Mais acheter d'un coup cinq tableaux, ce qui portera à neuf les Courbet du Louvre, cela est excessif (1). C'est à croire qu'on veut donner à Courbet une salle spéciale comme au plus grand maître de l'école française.

Pourquoi tant se presser de faire entrer au Louvre les tableaux de Courbet quand on laisse dans l'antichambre du Louvre, au Luxem-

(1) M. le ministre des arts joue de malheur avec le Louvre. Les dons mêmes qu'on fait au musée tournent en mésaventures pour le ministre. On sait à quoi les communications à l'Académie des inscriptions et les articles de la *Revue archéologique* de MM. Philippe Berger et Edmond Le Blant ont réduit ces antiquités d'Utique récemment exposées : à une collection de soixante-dix-sept épigraphes puniques dont on possédait tous les estampages, et dont au reste les caves de la Bibliothèque nationale renferment 1,500 modèles analogues, qui n'ont coûté à l'état que 1,700 francs, et à une autre collection d'objets statuaires et céramiques d'un intérêt à peu près nul pour l'art et d'une valeur fort peu sérieuse pour la science. Or, à ce don fait au Louvre, M. le ministre des arts répond dans une lettre rendue publique que « ce don précieux comble une lacune dans les collections nationales » et « assure au musée la possession d'un trésor nouveau. »

bourg, *la Naissance de Henri IV*, d'Eugène Deveria, *la Chasse au faucon*, de Fromentin, *le Général Prim*, de Regnault? Et qui pensera que si, par aventure, il y avait eu ce mois dernier une vente importante d'œuvres de Ingres, de Decamps, de Rousseau ou de Delacroix, le ministre des arts eût grevé son budget futur ou demandé un crédit extraordinaire pour enrichir le Louvre de cinq nouveaux tableaux de ces maîtres? Or c'est justement ce qui doit étonner, inquiéter, effrayer dans ces acquisitions. C'est leur caractère, ce sont les tendances qu'elles marquent. On y voit non seulement une manifestation en l'honneur de Courbet, ce qui n'est rien, mais un manifeste en l'honneur d'un certain art, ce qui est grave. Rapprochez l'entrée au Louvre de huit ou neuf tableaux de Courbet de la suppression des ateliers officiels, des déclarations du ministre sur l'indépendance de l'art, des discussions passionnées à propos de l'école de Rome et de la décoration de M. Manet (1), et vous comprendrez qu'il y a menace de rupture entre l'administration et le grand art. On va combattre les idées de noblesse, de grâce, de grandeur et de beauté au profit d'un monstrueux idéal de brutalité et de bassesse. La liberté dans l'art, ce sont les nouvelles écoles d'ignorance et de vulgarité donnant l'assaut aux traditions des maîtres; c'est la revanche des « magots » de Teniers contre l'arrêt de Louis XIV; c'est la Vénus hottentote qui dit : Ôte-toi de là! à la Vénus grecque.

Avec l'art libre, c'est-à-dire l'art des réalistes et des impressionnistes substitué à l'art officiel, c'est-à-dire à l'art des Flandrin et des Baudry, on nous promet l'art civil substitué à l'art religieux. Les commandes seront réservées exclusivement « aux mairies, aux préfectures et aux sous-préfectures. » C'est dans la logique des événemens. Il est permis toutefois de demander si les artistes et le public gagneront à cela. L'église est toujours un peu un musée. Mais quand on va à la mairie, on est occupé de tout autre chose que de regarder des peintures. Pour les préfectures et les sous-préfectures, il faut avouer que mettre là des peintures murales équivaut à décorer une cave. Vous imaginez-vous que le touriste qui va voir dans la cathédrale de Montauban *le Vœu de Louis XIII* ira de même à la préfecture attiré par quelque peinture! A Paris, les étrangers qui ne manquent pas d'entrer à Saint-Sulpice pour les toiles de Delacroix et à Saint-Germain des Prés pour les fresques

(1) A propos de la croix de M. Manet, qui, d'ailleurs, est un parfait galant homme, comme à propos de la stupéfiante médaille du Salon de 1881 venant couronner la « charge » à l'huile de M. Rochefort et la caricature peinte d'un chasseur de lions, on a dit ceci : « Ce n'est pas l'œuvre de M. Manet qu'on récompense, c'est l'influence qu'il a eue sur l'école contemporaine qu'on reconnaît. » Or, justement à cause de cette influence qui est manifeste et qui a été pernicieuse, il était d'un mauvais effet de médailler et de décorer M. Manet.

de Flandrin courront-ils les vingt mairies de Paris, dont les salles de mariage seront décorées de *Panathénées civiles?* En eussent-ils l'envie, qu'ils y renonceraient dès leur première visite, grâce aux difficultés de toute sorte qu'ils rencontreraient et à l'urbanité bien connue des employés de l'administration.

Le programme de réorganisation conçu par M. le ministre des arts n'est rien moins qu'un programme de désorganisation. Il supprime de fait l'enseignement des beaux-arts en fermant les ateliers pratiques de l'École. On s'appuie sur ses idées pour demander la suppression de l'École de Rome. Il fausse le goût public par les récompenses qu'il décerne et par les acquisitions qu'il fait. — Aussi bien, le Salon annuel est désormais libre. Les artistes en nomment les jurés, en font les dépenses, en touchent les recettes, et s'y enrichissent. Les ateliers de l'École fermés, les élèves trouveront dans des ateliers libres l'enseignement que l'état leur refuse. L'École de Rome elle-même supprimée et les commandes et les acquisitions réservées aux adeptes de l'art nouveau, le culte de l'idéal ne périra pas pour cela. Les artistes, après tout, n'ont pas besoin qu'on les garde en nourrice jusqu'à trente ans, ni qu'on leur donne des encouragemens. Ils peuvent fort bien se passer que le gouvernement s'occupe d'eux. Mais que restera-t-il alors à l'administration des beaux-arts désintéressée de l'enseignement et étrangère aux expositions? La conservation des musées, les acquisitions de *Distribution des drapeaux*, de *Prise de la Bastille*, de scènes naturalistes peintes par des impressionnistes, les commandes de portraits officiels et de peintures décoratives pour les mairies et les sous-préfectures, puisque désormais l'art religieux est proscrit. A cette tâche, il semble qu'une simple division du ministère de l'instruction publique suffit. Il n'était pas besoin de créer un ministère dont l'œuvre pourtant eût pu être féconde.

Les idées de M. le ministre des arts sont la condamnation du ministère des arts. Le ministère des arts est la condamnation des idées du ministre. Ainsi le nouveau ministre est enfermé dans ce dilemme : ou abandonner ses idées ou proposer à M. le président du conseil la suppression du ministère des arts.

HENRY HOUSSAYE.

Depuis que ce travail est imprimé, le cabinet du 14 novembre est tombé. Peut-être la retraite du ministre des arts aura-t-elle pour conséquence la suppression même du ministère des arts? Peut-être aussi cette création du ministère du 14 novembre lui survivra-t-elle? Dans tous les cas, celui qui succédera, comme ministre, comme sous-secrétaire d'état ou comme simple directeur à M. Antonin Proust aura à se prononcer sur les réformes projetées par son prédécesseur. Il aura, puisque la bataille a été engagée, à prendre parti pour la tradition ou pour les idées nouvelles. Ainsi, les questions que nous avons traitées restent à l'ordre du jour, et nos conclusions demeurent ce qu'elles étaient avant l'événement. — H. H.

L'HÉRITAGE DE DARIUS

I.

LES CONQUÊTES LÉGITIMES ET LA GUERRE DE MONTAGNE DANS L'ANTIQUITÉ.

I.

J'appelle une conquête légitime celle qui a pour résultat de faire un sort meilleur au vaincu ; c'est dans cet esprit que je me propose d'étudier les dernières campagnes d'Alexandre. Quand j'étais aspirant, j'avais pour compagnon sur la frégate l'*Aurore* un Égyptien nommé Mohammed, qui sortait, comme moi, de l'école navale de Brest ; ce futur capitaine des vaisseaux du vice-roi n'était venu chez nous que pour s'y instruire des choses de la marine ; en fait d'histoire, nous n'avions, selon son jugement, rien à lui apprendre : ses notions orientales lui suffisaient. Que de fois il nous a conté les exploits d'Alexandre Zoukarnès, de cet Alexandre devenu si cher aux vaincus, que les vaincus ont fini par s'enorgueillir plus encore que les Grecs eux-mêmes de ses victoires ! Consultez, comme l'a fait M. le baron Gobineau, ces récits orientaux épars dans toutes les légendes de la Perse et de l'Inde, vous apprécierez mieux à quel point fut profonde la trace laissée par le héros de la Macédoine dans la mémoire des populations iraniennes.

Si, au IV[e] siècle avant notre ère, la conquête de l'Asie eût été accomplie par un de ces capitaines d'aventure dont Cléarque fut le type et resta le modèle, la solution serait probablement demeurée des plus simples ; Ératosthène, le célèbre géographe d'Alexandrie, a pris soin de nous l'indiquer. On se fût souvenu que le genre humain

se divisait en deux groupes, — les Grecs et les barbares. Les peuples grecs eussent été en conséquence traités en amis, les peuples barbares en ennemis ; l'ennemi, quand on le laissait vivre, ne pouvait être alors qu'un esclave. Alexandre eut la gloire de répudier le premier ces idées d'un autre âge ; il ne se contenta pas « de rechercher partout, sans acception de nationalité, les hommes de mérite ; » il voulut conserver aux peuples conquis leurs institutions, leurs coutumes ; il respecta jusqu'à leurs préjugés. Les autres conquérans n'avaient su, suivant la parole du prophète, « qu'enlever les bornes des peuples, dépouiller les princes, arracher de leurs trônes les rois les plus élevés ; » Alexandre devient le gardien vigilant des contrées que son épée a rendues sans maître ; il les rassemble toutes avec une égale sollicitude sous son aile « comme les œufs encore chauds d'un nid abandonné. » L'élève d'Aristote se distingue ici de Mahomet et de Charlemagne : il se rapproche une fois de plus de Napoléon. Ce n'est ni un dogme nouveau ni une réforme politique ou morale qu'il apporte, c'est un équitable arbitrage entre le monde ancien qui ne pouvait renaître et le monde nouveau qui ne savait pas encore comment vivre. La modération d'Alexandre, sa sollicitude pour les vaincus choquèrent également les Macédoniens et les Grecs ; de là, tant de calomnies, tant de contes ridicules dont nous avons peine aujourd'hui à débrouiller le chaos.

Faisons avec Sainte-Croix, avec Charles Müller, guide au moins aussi sûr, un rapide examen des diverses appréciations dont le vainqueur d'Issus et d'Arbèles a été l'objet ; demandons-nous surtout de quelles archives dignes d'être consultées ces appréciations sont sorties. De l'année 336 à l'année 331 avant notre ère, que rencontrons-nous ? Une admiration exaltée, un panégyrique sans nuage. Tout est à la joie, au triomphe ; Alexandre a pour historiographes ses précepteurs ou ses compagnons d'enfance : Anaximène de Lampsaque, ce philosophe obèse et d'un âge déjà mûr, qui promène dans le camp sa tenue négligée ; Callisthène d'Olynthe, le cousin, — nous dirions aujourd'hui le neveu à la mode de Bretagne, — d'Aristote ; Marsyas de Pella, frère utérin d'Antigone et son aîné de vingt ans, familier du fils de Philippe, dont il a, dès l'âge le plus tendre, partagé l'éducation et les jeux : voilà les trois écrivains qui se dévouent, dès cette heure, à célébrer les exploits du roi. Éphore l'Éolien, auteur d'une Histoire du Péloponèse en trente livres, sollicité de passer en Asie, s'est fait excuser. Callisthène est en ce moment le plus outré dans ses louanges, le plus emphatique dans ses narrations. Aristote, qui se méfie de son enthousiasme trop facile presque autant que de son naturel frondeur, lui a cependant recommandé de s'entretenir le moins souvent possible avec Alexandre. « Le plus sûr, lui dit-il, vis-à-vis des oreilles

royales, est généralement le silence. Si vous parlez, que votre langage du moins n'ait jamais rien de blessant; la vérité se fait mieux accepter quand elle se présente sous une forme agréable. » Callisthène suivit le conseil du sage de Stagyre jusqu'au jour où sa jalousie se trouva excitée contre un autre philosophe, Anaxarque. Un flatteur plus adroit et mieux vu que lui, voilà ce que sa grande âme ne put supporter! A l'instant, il tombe dans l'excès contraire et l'on n'entend plus sortir de sa bouche que des paroles de blâme; historien sans valeur et déclamateur sans conscience, dont le sort funeste doit sans doute exciter la pitié, mais dont les dépositions passionnées ne méritent pas qu'on s'y arrête. Ainsi donc, jusqu'à la bataille d'Arbèles, pas un mot de censure, pas un doute exprimé sur les contes absurdes qu'une obséquiosité servile accrédite. Darius assassiné, les épreuves des campagnes laborieuses commencent; l'armée souffre, les humeurs s'aigrissent. Méfiez-vous de votre entourage s'il est tourmenté par les moustiques de l'Arachosie et de la Drangiane! La louange et l'insomnie font mauvais ménage. nul n'oserait cependant confier au papyrus ses secrets murmures; le fiel se distille à voix basse et la tradition s'en imprègne dans des conciliabules ténébreux. Il n'y a plus d'autres historiographes officiels que les arpenteurs des marches, — Béton, Diognète, Archélaüs, Amyntas, — et les grammates chargés de la rédaction des éphémérides, — Eumène de Cardie et Diodote d'Érythrée. — Au retour de l'Inde, les soldats qu'anime l'ambition de marcher sur les traces de Xénophon ou tout au moins d'Éphore ont repris haleine. Le pilote-major de la flotte, Onésicrite d'Égine, s'occupe de mettre en ordre ses souvenirs. Remplis de fables souvent extravagantes et tout empreints d'un suffisant orgueil, les récits d'Onésicrite sont déjà décriés du vivant d'Alexandre. Ce malencontreux pilote a perdu les marins de réputation; c'est à lui qu'ils doivent le proverbe : « A beau mentir qui vient de loin. » Androsthène de Thasos ne paraît pas avoir eu un meilleur renom de véracité. Reste Néarque, longtemps contesté, Néarque méconnu par Strabon, réhabilité par Arrien et dont je n'hésite pas à me rendre garant. Le journal de bord de Néarque est aussi authentique, aussi scrupuleux dans les moindres détails que le journal de Chancellor, de Stephen Burrough, de Cook, de Lapérouse ou de Dumont d'Urville. Son exactitude est chaque jour confirmée par quelque observation nouvelle, par quelque découverte moderne. Voilà un marin du moins qui ne ment pas! Il est vrai que c'est un amiral. Onésicrite s'est donné dans sa relation le titre de navarque; ce titre, il l'usurpe; Néarque seul, en vertu de sa lettre de commandement, a le droit de le porter.

Anaximène, Callisthène, Marsyas de Pella, Onésicrite et Néarque, est-ce tout? n'avons-nous pas d'autres documens émanés de témoins

oculaires? Un chambellan, — c'est ainsi que je me permets de traduire le mot grec d'*isanghéleus*, — Charès de Mytilène nous léguera sur la vie privée du souverain quelques notes succinctes, plutôt que des mémoires; Éphippe d'Olynthe se renfermera dans des limites plus étroites encore: il se contentera de nous raconter la mort et les obsèques d'Éphestion, en attendant qu'il rende le même service aux mânes d'Alexandre. Ce n'est pas un historien; c'est un employé des pompes funèbres. Cyrsile de Pharsale, Médius et Polyclète de Larisse paraissent aussi avoir cédé à la tentation « de mettre leur liard à la passe. » Leurs ouvrages n'ont jamais été connus que par d'insignifians fragmens. En somme, quand Alexandre meurt, il n'existe aucune relation fidèle, circonstanciée, des campagnes de la Perse et de l'Inde. Les drames intérieurs qui ont signalé ces expéditions sont des questions brûlantes, des affaires d'état, dont aucun écrivain n'aurait pu soulever le voile sans péril. La mort d'Alexandre disperse les témoins de ses hauts faits, les partage en camps opposés, et ce n'est certes pas pendant les années qui suivent les funérailles sanglantes que nous pouvons nous attendre à voir des mains pieuses s'employer à préserver les vestiges à demi effacés de l'expédition héroïque. D'autres armées passent et repassent sans cesse sur le sol qu'ont foulé les soldats d'Alexandre, et l'Inde, la Sogdiane, la Bactriane, la Gédrosie, laissées en dehors des luttes dans lesquelles Antigone, Seleucus, Lysimaque, Cassandre, Ptolémée, se disputent l'empire, n'apparaissent plus que comme un fond de tableau qui recule d'heure en heure et dont la brume envahit peu à peu les contours. Durant près de vingt ans, il n'y a plus au monde d'ardeur que pour la guerre; le burin de l'histoire a été brusquement jeté de côté; au milieu du tumulte, qui prendrait souci de le ramasser?

La cour de Ptolémée est la première à offrir un refuge aux amis de la paix et aux amis des lettres. C'est là que le fils de Dinon, Clitarque, emploie toute son habileté de rhéteur à condenser les souvenirs de son père, à donner un corps aux rumeurs courantes, aux légendes qui se déforment à vue d'œil. Ne prêtant qu'une oreille distraite aux protestations étonnées des survivans de la grande époque, il prétend, avant tout, ériger un monument à la gloire d'Alexandre; il cède involontairement à l'attrait de nous parler de la gloire de Ptolémée. La part qu'il attribue à son protecteur dans toutes les affaires de quelque importance détruit, à son insu, l'équilibre de son œuvre et nous inspire les doutes les mieux fondés sur l'indépendance de ses jugemens. L'histoire, chez les anciens, ne se piquait pas d'une critique bien austère. Clitarque avait répandu à pleines mains les fleurs de son éloquence, le sable d'or de son esprit poétique sur les feuillets gardiens des glorieuses annales; c'en fut assez pour qu'il servît de guide aux écrivains qui, quelques

siècles plus tard, se chargèrent d'apprendre aux Romains comment on avait fait jadis la conquête de l'Orient.

On ne possédait cependant qu'un roman de plus; ce n'était pas encore là de l'histoire. Il est permis de supposer que les déclamations du rhéteur, si favorables qu'elles fussent à la renommée du roi d'Égypte, ne satisfirent pas complètement le lieutenant d'Alexandre. Solidement assis sur son trône après la bataille d'Ipsus, Ptolémée put tourner sa pensée vers les années où il apprenait à vaincre sous un capitaine incomparable. Personne n'avait encore raconté en militaire les sièges de Milet, d'Halicarnasse, de Tyr, de Gaza, les batailles du Granique, d'Issus et d'Arbèles, les opérations dont les montagnes des Uxiens et des Cosséens furent le théâtre, la poursuite de Bessus, la prise des forteresses de la Paropamisade; Ptolémée résolut d'intervenir dans le débat demeuré ouvert. Il voulut y apporter le tribut de son expérience et de ses souvenirs, rappeler aux vétérans qui venaient de lui assurer la couronne, « les grandes choses que jadis ils avaient faites ensemble. » Ptolémée employa les dernières années de son règne à écrire et à publier ses Commentaires. Un roi auteur! cela ne s'était pas encore vu. Le récit du fils de Lagus fut bref, assure-t-on, dépouillé d'ornemens, froidement substantiel. Fut-il au moins de tout point sincère? Est-ce bien aux généraux de Napoléon qu'il faudrait s'adresser pour rectifier toutes les notions fausses dont tant de vains commérages nous ont imbus? Auront-ils la virile énergie de débarrasser une bonne fois de ces ronces la tunique tristement accrochée de la pauvre Clio? En dépit de sa compétence incontestable pour tout ce qui touche de près ou de loin à l'art de la guerre, Marmont ne nous laissera qu'un plaidoyer, — fort habile plaidoyer, j'en conviens, — *pro domo sua*; Bernadotte lui-même, Bernadotte, le Ptolémée que couronna la Suède, s'il eût pris la plume à son tour, aurait-il abjuré les rancunes d'Auerstaedt? Quel soldat, ayant à juger ses rivaux et son maître, aura l'âme assez magnanime pour oublier les compétitions des jours de triomphe, les inévitables amertumes des heures de détresse? La jalousie mutuelle est la plaie des armées, et c'est presque toujours aux dépens de l'objet aimé qu'elle s'exerce. Je n'aurais voulu accepter, pour ma part, les récits de Ptolémée que sous bénéfice d'inventaire; il n'en est pas moins vrai qu'aux yeux des hommes du métier, l'œuvre personnelle du souverain de l'Égypte dut avoir une tout autre valeur que les amplifications rédigées après coup par des personnages étrangers aux secrets de l'état-major.

Est-ce dans Alexandre le capitaine que vous désirez connaître? Consultez Ptolémée! Est-ce l'homme? Fiez-vous-en plutôt au bon sens d'Aristobule. La justice du ciel devait susciter ce tardif vengeur à la mémoire calomniée d'Alexandre. C'est à l'âge de quatre-

vingt-quatre ans qu'Aristobule, un des compagnons, mais non pas un des lieutenans du roi, rédige ses mémoires. Aristobule s'était retiré dans la ville que Cassandre fonda, en l'année 315, sur l'isthme de Pallène, non loin de l'emplacement de l'antique Potidée. Favori déclaré du fils d'Antipater, il vivait sous la protection de Cassandre et devait probablement les tranquilles loisirs de sa vieillesse à ce tout-puissant patronage. N'était-il pas à craindre qu'il n'épousât les préventions haineuses de l'impitoyable meurtrier d'Olympias, qu'il ne publiât, au lieu d'un travail impartial, un pamphlet? C'est Aristobule cependant que nous voyons accuser hautement Callisthène d'avoir fomenté le complot d'Hermolaüs; c'est lui qui n'hésite pas à laver Alexandre du honteux reproche d'ivrognerie. « Le roi, nous dira-t-il, ne prolongeait pas ses banquets par amour du vin, car il en buvait généralement très peu; s'il s'attardait à table, ce n'était que par une condescendance indulgente pour ses amis. » Ceux-là, par exemple,—j'en croirai volontiers sur ce point Éphippe,—auraient pu tenir tête à l'auteur du traité bien connu de vénerie, au gentilhomme du pays de Gastine, au célèbre et sensuel Messire Jacques du Fouilloux. Les généraux macédoniens avaient, pour la plupart, les goûts et les manières de Clitus; ils quittaient rarement la salle du festin sans être ivres. Dépendait-il d'Alexandre de les rendre plus sobres? Le prince Édouard n'eût-il pas joué sa popularité à vouloir mesurer à ses highlanders l'usquebaugh?

Aristobule ne plaide pas en faveur d'Alexandre les circonstances atténuantes; il raconte simplement ce qu'il a observé. Ce n'est ni un *isanghéleus,* ni un stratège qui écrit, c'est un docteur ès-sciences; il insiste peu sur les détails de la vie intime de son héros, ne touche qu'en passant aux opérations militaires; il réserve son zele pour la description minutieuse des pays que l'armée macédonienne a parcourus. Son livre s'adresse particulièrement aux géographes et aux naturalistes. Académicien, il eût fait partie de la section de géographie et de navigation, s'il n'eût préféré se faire admettre dans la section de botanique. Recueilli, en Thrace par le roi Lysimaque, Onésicrite s'évertue, en ce moment même, à nous dépeindre une Inde de plus en plus fabuleuse; Aristobule, au contraire, n'a aucun goût pour les fables; un discret bon sens le défend d'une croyance trop prompte au merveilleux. Pour Aristobule, Alexandre n'a pas tranché le nœud gordien; il l'a dénoué en faisant tomber une cheville; jamais ce roi n'a eté saisi de la fièvre après s'être baigné dans les eaux glacées du Cydnus, il a éte malade d'un excès de fatigue, — *hypo kamatou.* Nous sortons enfin des nuages de l'épopée pour entrer dans les régions sereines de l'histoire.

Les relations de Ptolémée et d'Aristobule, le journal de marche de Bœton et de Diognète, les ephémerides d'Eumène et de Diodote, —

non pas, disons-le bien haut, les éphémérides apocryphes qui font souper Alexandre chez Médius, — voilà les seuls textes à peu près authentiques où les écrivains romains avaient la ressource de puiser. Le moyen de ne pas recourir de temps en temps à Clitarque! Tous ces documens originaux ont, par une fatalité déplorable, subi le même sort; ils ont tous, au temps où nous vivons, presque complètement disparu; nous n'en possédons que des débris. Précis biographiques, relations de campagnes, ce que nous commenterons ne sera jamais qu'une œuvre de seconde main. Nous en sommes réduits à chercher la vérité dans des compilations qui sacrifient souvent beaucoup trop aux Grâces ou dans des résumés qui poussent le scrupule technique jusqu'à la sécheresse. Nous avons Justin, abréviateur lui-même de Trogue-Pompée, Diodore de Sicile et Quinte-Curce, — qui se borne presque toujours à suivre et à amplifier Diodore, le savant auteur de la *Bibliothèque historique* : — nous avons le bon et crédule Plutarque, nous avons Cornelius Nepos dans sa Vie d'Eumène, nous avons enfin Arrien, l'homme d'état, qui, à la fois guerrier et administrateur, s'est efforcé de prendre l'auteur de l'*Anabase* pour modèle : il a poussé le désir de l'imitation jusqu'à emprunter à Xénophon le titre de son livre. Le sévère Arrien répudie tous autres guides qu'Aristobule et Ptolémée : « Aristobule, dit-il, ne quitta point le prince durant ses expéditions, Ptolémée fut son compagnon d'armes; de plus, ce fut un roi, et un roi ne s'avilit pas par le mensonge. » Trogue-Pompée, Justin, Diodore de Sicile, Quinte-Curce, Cornelius Nepos et Plutarque ont préféré s'inspirer de l'élégant chroniqueur sur lequel Quintilien a prononcé ce jugement : « On est tenté de louer l'esprit de Clitarque, on éprouve le besoin de flétrir sa mauvaise foi. » Clitarque néanmoins ne leur a pas suffi; ils ont, en plus d'une occurrence, admis l'autorité de Callisthène et celle d'Onésicrite; ils ont invoqué, sous la forme de prétendues lettres d'Alexandre à Olympias ou à Antipater, les bulletins de la grande armée; ils ont consulté Polycrite, Antigène et Ister, Charès et Anticlide, Philon le Thébain, Philippe de Théangèle, Hécatée d'Érétrie, Philippe de Chalcis et Duris de Samos; ils ont accordé une foi absolue aux éphémérides, sans songer que le respectueux et fidèle Eumène n'eût jamais écrit ces lignes si outrageantes pour la gloire de son maître : « Alexandre, au lieu de se mettre au lit, alla faire la débauche chez Médius. »

Et les auteurs modernes, — Duverdier, Bossuet, Rollin, Linguet, de Bury, Boslin, Naudé, Montaigne, Bayle, Fénelon, Vauvenargues, Voltaire, Jean-Jacques Rousseau, Montesquieu, Mably, Sainte-Croix, Chaussard, Grote l'Anglais, et Droysen l'Allemand, — qu'ont-ils fait? Ils ont fait comme moi : ils se sont laissé conduire à travers ce dédale de récits incomplets et d'assertions contradictoires, par

certaines analogies de situations, par le sentiment plus ou moins exigeant de la vraisemblance, ils ont obéi à l'inclination de leur esprit, les uns portés à tout croire, les autres disposés à tout mettre en doute. Les temps où ils ont écrit n'ont pas été sans quelque influence sur leurs appréciations. Si le vent souffle à la paix, les conquérans courent le risque de ne trouver grâce ni devant Minos, ni devant Éaque, ni devant Rhadamanthe; que les aigles victorieuses de Trajan ou de Napoléon, au contraire, prennent leur vol, les juges sont d'avance séduits; Alexandre n'aura plus à comparaître que devant une cour de parti-pris indulgente. En tout état de cause, c'est toujours une chance favorable pour les rois de n'avoir pas affaire à des sots. Voltaire conseille au vainqueur de Darius d'en appeler de la sentence de Boileau, « qui le traite de fou et de voleur, » au tribunal du monde, que sa mort laissa orphelin; Montesquieu, plus profond et plus sage encore, prononce sans hésiter ce mémorable arrêt : « Alexandre, dit-il, dans la rapidité de ses actions, dans le feu de ses passions même, avait (si j'ose me servir de ce terme), une saillie de raison qui le conduisait et que ceux qui ont voulu faire un roman de son histoire et qui avaient l'esprit plus gâté que lui n'ont pu nous dérober. » N'est-ce pas cette fois la sagesse qui s'exprime par la bouche la plus éloquente? Bossuet a trouvé son maître.

« L'empereur Napoléon, nous raconte M. de Las-Cases, lisait à Sainte-Hélène les expéditions d'Alexandre dans Rollin; il lui prenait envie de refaire ce morceau. » Que l'empereur n'a-t-il donné suite à sa pensée! La griffe du lion posée sur la page blanche eût suffi pour m'en tenir à l'écart; mais Napoléon n'a pas écrit l'histoire d'Alexandre; il a seulement failli la recommencer : au temps de Paul I[er], la France et la Russie ont été à la veille « d'unir leurs forces pour affranchir les Indes. » 35,000 Français et 35,000 Russes « de toutes armes » devaient se réunir à Astérabad, sur les bords de la mer Caspienne; on calculait qu'en passant par Hérat, par Ferrah et par Candahar, cette armée de 70,000 hommes pourrait atteindre, en quarante-cinq jours, les rives de l'Indus. Privé par une catastrophe politique du concours de son puissant allié, Napoléon n'abandonna jamais complétement le projet dont la réussite ne pouvait cependant être assurée que par un semblable concert. « Jusqu'en 1813, nous apprend M. de Jancigny, et pendant les conférences de Prague, l'empereur s'occupait de la possibilité d'attaquer les Anglais dans leur empire d'Asie, le duc de Bassano, alors son ministre des affaires étrangères, recueillait, pour les lui soumettre, les renseignemens les plus précis que les voyageurs pussent fournir sur cette grande question. » Il est certain que, pour peu que la Perse s'y prêtât, que l'Afghanistan n'opposât pas de résistance, la campagne,

impraticable pour la France isolée, devenait facile pour la France et pour la Russie agissant d'accord.

Le principal obstacle à franchir dans une expédition qui prend l'Inde anglaise pour objectif, c'est le massif montagneux de l'Afghanistan. Une Suisse orientale, Suisse non moins accidentée, non moins impénétrable que l'autre, mais bien plus étendue, puisqu'elle a presque la superficie de la France, sépare, en effet, l'Inde de la Perse. Subjuguer les Afghans ou les gagner, tout le secret d'une invasion dans les possessions britanniques est là. Paul Ier comptait beaucoup, pour séduire ces farouches montagnards, « sur la grâce et sur l'amabilité qui sont si naturelles aux Français. » On devait offrir « à tous les khans et autres petits despotes » des pays que l'armée allait traverser, « des fusils, des carabines, des pistolets, des sabres de la manufacture de Versailles, des vases de la manufacture de Sèvres, des montres et des pendules des plus habiles artistes de Paris, de belles glaces, de superbes draps de France de diverses couleurs : écarlate, cramoisi, vert et bleu, ce sont les couleurs favorites des Asiatiques, — des velours, des draps d'or et d'argent, des galons et des soieries de Lyon, des tapisseries des Gobelins. » Il n'était pas plus téméraire, à coup sûr, de vouloir aller dans l'Inde, appuyé sur la Russie, qu'il ne l'avait été de débarquer, après avoir trompé la surveillance de la flotte anglaise, sur les plages de l'Égypte. La distance toutefois de la Caspienne à l'Indus, — 300 lieues à parcourir dans une contrée qu'il était permis de se figurer sans ressources, — ne laissait pas d'inspirer quelque hésitation au premier consul. « Ces pays, répliquait Paul Ier, ne sont point sauvages et arides ; la route est ouverte et depuis longtemps pratiquée. Les caravanes se rendent ordinairement, en trente-cinq ou quarante jours, d'Astérabad aux bords de l'Indus. Ce qu'on demande à une armée composée de Français et de Russes n'est, après tout, que la répétition de ce qui a été accompli, de l'année 1739 à l'année 1740, par une misérable armée asiatique. Nadir-Shah est allé, dans l'espace de moins d'une année, d'Ispahan à Delhi. »

Quarante mille hommes au plus, — deux tiers de Russes et un tiers de Persans, — suffiraient, au dire de notre compatriote, M. l'adjudant-général Ferrier, pour renouveler cette expédition. L'essentiel est donc pour qui prétend pousser sa pointe vers l'Orient et le Gange, d'être maître de la Perse ou de la compter au nombre de ses alliés. Tel fut l'enchaînement pour ainsi dire fatal des campagnes d'Alexandre.

Après la prise de Tyr et l'occupation de l'Égypte, Alexandre se trouvait à peu de chose près le maître du vaste empire qui constituait, il y a quelques années à peine, l'apanage des sultans; les états actuels du shah de Perse, pour peu qu'on les prolonge par

une fiction qui n'offre rien en soi d'invraisemblable jusqu'aux rives de l'Indus, appartenaient encore au puissant héritier des Achéménides. Un pareil partage ne résolvait rien ; Alexandre n'était pas homme à s'en contenter. Ce que Soliman, dans sa gloire, n'a jamais conçu la pensée d'accomplir, ce que les Anglais, dans leur opulente splendeur, se garderaient bien de rêver, le vainqueur d'Issus, sans hésiter un instant, voulut l'entreprendre. Pour confondre de nouveau sous le même sceptre ces deux dominations que sépare, comme une frontière naturelle, le cours de l'Euphrate, il se prépara, — qu'on me permette de faire abstraction d'une géographie aujourd'hui disparue, — à passer de la côte de Syrie à Mossoul, de Mossoul à Bagdad, de Bagdad à Chiraz, de Chiraz à Téhéran, à Merv, à Hérat, à Ferrah, à Kandahar, à Ghizni, à Caboul, à Balkh, à Samarkand, à Khojend, à Peshaver, à Lahore. Nous le verrons toucher enfin aux bords de l'Océan-Indien et venir aboutir, par l'affreux désert du Mekran, aux vallées fécondes qui recueilleront, après tant de fatigues, les débris de ses troupes. Sa flotte, pendant ce temps, suivra la côte orientale du Golfe-Persique et devancera les Portugais à Ormuz, les Arabes à Bouchir, les Anglais à Bassorah. La Bactriane, l'Arie, la Drangiane, l'Arachosie, la Gedrosie, la Caramanie, la Sogdiane, ne me disaient rien : transporté par d'autres appellations dans le monde moderne, je me reconnais ; je frôle à chaque pas des questions vivantes, et je suis tenté de m'écrier avec les députés de Darius : « On vieillirait à parcourir, fût-ce même sans combat, pareille étendue de pays ! *Senescendum fore tantum terrarum vel sine prælio obeunti.* »

Mettons un peu d'ordre dans nos souvenirs. Nous venons d'atteindre les champs d'Arbèles, en contournant le désert de Palmyre et en allant chercher les gués de l'Euphrate et du Tigre (1). Darius de nouveau vaincu, nous allons refaire en sens opposé la route des Dix-Mille pour venir prendre possession de Babylone. De Babylone, nous passerons jusqu'à Suse, et de Suse, nous gagnerons à travers les montagnes la grande enceinte fortifiée de Persépolis. Cette seconde campagne nous aura conduits au centre du Farsistan, nous pourrions presque dire à Chiraz ; les bords du Golfe-Persique ne sont déjà plus très éloignés. Remontons maintenant vers le nord, poursuivons Darius en Médie, dépassons Ecbatane, atteignons le roi fugitif à Rhagès, non loin des lieux où s'élèvera un jour Téhéran ; nous sommes enfin sur la route de l'Inde. Que nous suivions Alexandre, Nadir-Shah ou notre compatriote l'adjudant-général Ferrier, l'itinéraire restera toujours à peu près le même ; le plus

(1) Voyez dans la *Revue* des 1er septembre, 15 octobre, 15 novembre 1880 et 1er février 1881, *le Drame Macédonien*.

sûr chemin pour arriver du bassin de la mer Caspienne au bassin supérieur de l'Indus est encore le chemin qui traverse les états du shah de Perse. « On a vu, nous apprend sir John Mac-Neil, le comte Simonitch se faire conduire en voiture de Téhéran à Herat. » Ce voyage, journellement pratiqué par les caravanes, moins facile à coup sûr pour un corps d'armée, constitue ce qu'on peut appeler à bon droit la quatrième campagne de l'armée de Macédoine. La conquête de l'Afghanistan, celle du Turkestan, du Pendjab et du Sind exigèrent également autant de campagnes distinctes; nous en compterons donc huit depuis le départ de Tyr et avant le retour de l'armée à Suse par la Gédrosie, neuf avec ce retour, dix en y comprenant le voyage de Néarque. Ce fut l'œuvre de six ans, — six années d'un labeur ingrat, fait pour lasser les courages les plus intrépides.

L'empereur Napoléon « avait fait à ses lieutenans un lit de roses, mais il leur défendait de s'y coucher; » Alexandre eût voulu que les siens ne quittassent jamais *leurs bottes de 93*. « Comment! leur disait-il, pourrez-vous soigner vous-même votre cheval, fourbir le fer de votre lance, votre casque, si vous laissez s'amollir ce corps qui vous est si cher? » Ces demi-dieux se font, en vérité, de la vie une idée étrange! Le repos leur semble un affront, et l'élève d'Aristote ne se jugerait plus digne d'occuper le rang suprême s'il perdait l'habitude de la fatigue et du danger; dans ses marches mêmes, on le voit « s'exercer chemin faisant à tirer de l'arc, à monter sur un char lancé à toute vitesse et à en descendre. » *Æstuat infelix!* Sachons gré après tout à ces natures d'élite de nous montrer sous un pareil aspect la famille à laquelle nous appartenons; la vie revêt en eux je ne sais quoi d'idéal et d'immatériel qui nous apporte comme un parfum d'immortalité. Les Napoléons et les Alexandres m'ont toujours mieux tranquillisé sur nos destinées futures que tous les raisonnemens de l'école; ce sont les nègres de la Nouvelle-Guinée et peut-être aussi quelques blancs qui m'inquiètent.

II.

La période des batailles rangées pour longtemps était close; la guerre de montagne, cette guerre qu'Alexandre avait déjà faite en Illyrie et qu'il allait poursuivre au sein des massifs accidentés de la Perside, ne demande pas uniquement un courage intrépide; elle a ses secrets, ses méthodes et ne se pratique bien que par ceux qui en ont fait une étude spéciale. Les Grecs sont encore demeurés sur ce point nos maîtres. Voyez les Dix-Mille quand ils sont obligés de se frayer un chemin à travers le pays des Carduques : ils décampent secrètement et calculent leur marche pour arriver au pied des hauteurs avant le lever du jour. Les premiers

sommets sont enlevés par surprise, mais il a fallu sacrifier une partie des bagages et rendre la liberté aux prisonniers. On s'avance ainsi de vallon en vallon, fouillant tous les villages pour y trouver des vivres. A la nuit close, les Carduques se rassemblent et tombent sur les traînards; la nuit se passe dans de perpétuelles alertes. Le lendemain survient un violent orage; toujours en quête des provisions qui leur font défaut, les Grecs n'en continuent pas moins leur route. Serrés de près, harcelés par une grêle de pierres et de flèches, ils doivent à chaque instant se retourner pour repousser l'ennemi et pour le tenir à distance. Tout à coup un rocher à pic, une butte infranchissable se dresse en travers du sentier. N'est-il donc pas possible de tourner cet obstacle? Un guide se présente; il connaît un chemin, une route praticable même pour les bêtes de somme; il n'oserait proposer d'y engager l'armée avant que le sommet du morne soit fortement occupé par un détachement. A la voix des stratèges, deux mille volontaires sortent des rangs; le guide se place en tête et la colonne part. Pendant ce temps, l'arrière-garde fera mine de vouloir forcer de front le passage. Cette démonstration se prononce à peine que les barbares groupés sur les sommets font rouler de tous côtés avec un épouvantable fracas « des pierres grosses à remplir un chariot. » Il faut reculer et demeurer campé à l'entrée du ravin. Le mouvement des volontaires cependant s'effectue; une pluie battante l'a dissimulé à la surveillance des Carduques. Les postes ennemis sont égorgés avant que les soldats assis autour de leurs feux aient pu songer seulement à se mettre en défense. Le jour paraît. Le brouillard a succédé à la pluie; le détachement pourra se glisser encore inaperçu. Fiers d'un premier succès, ne soupçonnant pas que leurs postes avancés ont été massacrés pendant la nuit, les barbares à cette heure reposent sans défiance; la trompette soudain retentit et d'un bord à l'autre du ravin les cris de guerre des Grecs se répondent. Les Carduques, pris à dos, n'essaient pas même de résister à cette double attaque; dès les premiers coups ils se hâtent de céder le terrain, se dispersent et s'enfuient par tous les sentiers avec une agilité surprenante. Gênés par le poids de leurs armes, les soldats de Chirisophe ne sauraient songer à les poursuivre; ce n'est même pas sans peine que les hoplites réussissent à couronner la hauteur. Les plus lestes ont été obligés de se servir de leurs piques pour tirer à eux, sur la pente raide et glissante, les compagnons qui restaient en chemin.

J'ai tenu à montrer comment les anciens s'y prenaient pour tourner une position et pour franchir à l'aide d'une diversion habile un mauvais pas. On se ferait cependant une idée incomplète des difficultés qu'ont eues à surmonter les Dix-Mille, si l'on n'en jugeait que par cet épisode. L'ennemi est insaisissable; ses flèches

longues de quatre-vingts centimètres au moins, sont décochées par un arc de plus d'un mètre d'envergure, arc épais qu'on ne peut bander qu'en appuyant le pied gauche sur la corde. Ce sont là des traits qui valent déjà ceux de nos futures arbalètes; presque aussi pesans que des javelots, ils ont assez de force pour percer à la fois boucliers et cuirasses. Et ces quartiers de roche qui bondissent sur la croupe escarpée des collines en fracassant tout sur leur passage, ne les dirait-on pas lancés de quelque énorme fronde par le bras des géans? Tout émus de ce spectacle, les porte-boucliers en oublient leur devoir; ils se jettent précipitamment de côté et laissent à découvert les poitrines qu'ils ont charge de défendre. Un soldat vient d'avoir la cuisse cassée par une de ces avalanches, quand un Arcadien se jette devant Xénophon abandonné par son écuyer. Le léger bouclier du peltaste ne protégerait pas longtemps le stratège; Xénophon s'empresse de gagner un angle de la montagne qui le met à l'abri.

S'il n'y avait qu'un ravin à traverser, qu'une seule éminence à conquérir, pour dur que fût l'effort, on s'y résignerait; malheureusement on marche à travers un entassement continu de pics et de rochers; on ne peut se porter en avant sans garder en même temps ses derrières. Tant que le dernier attelage du convoi n'a pas dépassé la hauteur conquise, il serait dangereux d'évacuer une position où l'ennemi viendrait sur-le-champ s'établir. Le plus grand embarras que crée à la colonne cette occupation successive des crêtes, c'est la nécessité de recueillir, avant de sortir du défilé, tous les petits postes qui ont jalonné la route. Pour se précipiter sur les détachemens qu'ils surveillent, les Carduques attendent le moment où ces détachemens descendront dans la vallée; ils font alors irruption de toutes parts et contraignent l'arrière-garde inquiète à s'arrêter brusquement. Partout où la route se resserre, on peut être assuré que les barbares auront pris les devans : la tête de la colonne, trouvant ainsi le passage fermé, n'a d'autre ressource que de faire halte, jusqu'à ce que l'arrière-garde ait gravi la montagne et gagné, comme le faucon, le dessus de l'ennemi. La queue de l'armée, au contraire, devient-elle l'objet de quelque attaque sérieuse, l'avant-garde, à son tour, doit rendre à l'arrière-garde le service qu'elle en a reçu. D'un bout du jour à l'autre les soldats ne font que monter et descendre; la descente, nous l'avons déjà dit, est souvent l'opération la plus périlleuse.

Se figure-t-on bien de quelles incroyables fatigues vient s'aggraver le labeur ordinaire de l'étape pour une armée ainsi harcelée? Et la neige avec ses tourbillons, la neige effaçant les sentiers, la neige couvrant les hommes au bivouac et engourdissant les bêtes de somme, n'est-ce pas pour cette troupe errante la suprême épreuve,

l'épreuve à laquelle pas un soldat n'aurait dû survivre? Ils étaient dix mille au départ, ces hommes de fer, ils revinrent six mille; la retraite de Russie ne les aurait pas découragés. En quinze mois ils avaient parcouru plus de 6,000 kilomètres, dont près de 2,400 les conduisirent à travers des déserts, des montagnes et des fleuves. « Anabase et Katabase, marche en avant et marche en retraite, nous apprend Xénophon, formèrent un total que l'on peut évaluer à 1,155 parasanges. » La parasange des Perses n'a pas dû différer beaucoup de la *farsang* qui sert encore aux Persans à mesurer les distances; nos érudits estiment que cette mesure répondait à notre lieue de quatre kilomètres; l'adjudant-général Ferrier ne l'a jamais trouvée inférieure à six kilomètres. Si l'adjudant-général Ferrier a raison et si les calculs de Xénophon sont exacts, 1,155 parasanges équivaudraient à 6,930 kilomètres, mais alors il faudrait supposer des étapes de 32 kilomètres et non plus, suivant la coutume généralement observée, de 21 ou 22, car ce fut en 215 étapes que les Dix-Mille se rendirent des bords de l'Hellespont à Cunaxa et de Cunaxa aux rives de l'Euxin.

La relation de cette mémorable campagne nous a été transmise avec des détails qui manquent complètement à l'histoire des expéditions d'Alexandre : elle nous aidera donc à comprendre ce que les récits de Ptolémée et d'Aristobule auront laissé obscur; mais ce n'est pas seulement dans les ouvrages de Xénophon que nous trouverons le moyen d'éclaircir un texte incomplet. Je me rends mieux compte du passage de vive force des Pyles persiques quand j'ai lu dans Salluste comment Marius se rendit maître, sur la limite des royaumes de Jugurtha et de Bocchus, « d'un rocher d'une hauteur prodigieuse, uni et escarpé, comme si la main de l'homme se fût employée à le polir. » Salluste également me paraît plus croyable lorsque je me transporte en esprit au pied du piton de Fatahua. Ce vieux souvenir français parle-t-il encore au cœur de nos jeunes officiers? Quelqu'un a-t-il pris soin de graver dans leur vive et complaisante mémoire les noms jadis fameux du commandant Bonard, du capitaine Massé et du second maître Bernaud? Le fait d'armes que j'évoque a pourtant pendant longtemps défrayé les veillées du gaillard d'avant; je l'ai moi-même, il y a dix ans déjà, sommairement raconté, lorsque j'esquissais les vaillans combats qui nous assurèrent, en 1846, la possession de l'île de Taïti (1); je reviens aujourd'hui à cette glorieuse histoire, parce que je n'en connais pas qui puisse, après l'expédition des Dix-Mille et les campagnes de Marius en Afrique, nous donner un sentiment plus juste

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 janvier 1872, *les Missions extérieures de la marine : le Protectorat français à Taïti.*

de la façon dont s'y prit Alexandre pour subjuguer le pays des Uxiens et pour envahir la Perside.

Au centre de Taïti s'élève un pâté de montagnes. Ce massif volcanique sépare et isole les deux principales vallées de l'île; les Taïtiens, — ceux que nous appelions, avec la naïveté habituelle du conquérant, les insurgés, — en étaient restés maîtres; sur le sommet d'une des aiguilles de lave qui le composent ils avaient élevé un fort. De là ils pouvaient arriver jusqu'à Papeïti sans quitter les hauteurs qui dominent la ville. C'était pour nos établissemens un sujet continuel de crainte; nos alliés affamés n'osaient plus pénétrer dans les vallées ainsi commandées pour y aller cueillir les fruits du mayoré et du feïhi, nourriture habituelle du Canaque; ils avaient même abandonné la plage. Le capitaine de vaisseau Bruat, gouverneur des îles de la Société et commissaire du roi auprès de la reine Pomaré, voulut à diverses reprises tenter de déloger les insulaires de la position qu'ils occupaient; tous ses efforts demeurèrent stériles. Comment arriver jusqu'à ce nid d'aigle? Des trous pratiqués dans le roc vif avaient, il est vrai, permis aux indigènes de grimper d'échelon en échelon jusqu'à la cime, qu'ils s'étaient empressés d'entourer, à l'exemple des anciens Cyclopes, d'une enceinte de pierres brutes. Quelle troupe européenne eût pu s'aventurer sur cette route aérienne? A peine essayait-on d'y poser le pied qu'on voyait s'ouvrir sous ses pas un précipice de plus de 200 mètres de profondeur, se dresser au dessus de sa tête une muraille toute droite, plus élevée encore. Telle était l'escarpe naturelle qu'un jour d'éruption avait fait surgir. Cette escarpe se défendait suffisamment par elle-même; les Indiens cependant s'étaient appliqués à la rendre plus inabordable encore : une redoute crénelée la prenait en flanc; d'énormes blocs, que le moindre effort pouvait lancer dans l'abîme, en couronnaient la crête. Penchés en surplomb sur toute la longueur du sentier, ces blocs eussent infailliblement écrasé les assaillans qui auraient échappé aux balles.

Le commandant Bruat ne se rebutait pas aisément; néanmoins, quand il eut bien rôdé autour de ce repaire, tourné pendant plusieurs mois d'une vallée à l'autre, il finit par s'avouer qu'il était aussi impossible de prendre les insurgés à revers que d'aller les attaquer de front dans leur fort. Que seraient devenues nos troupes, égarées au milieu de ce labyrinthe de roches éruptives, gigantesque chaudière en ébullition dont la surface s'était brusquement figée? Un guide! n'amènerait-on pas un guide au gouverneur? Nous avions des amis fidèles dans l'île; nous avions Tariirii, un Achille indien, nous avions le vieux Tati, le Nestor du parti du protectorat, nous avions Peé de Moréa, blessé à nos côtés, Vaitetia et bien d'autres; tous déclaraient qu'ils ne connaissaient de chemin

pour arriver au fort de Fatahua que celui qu'on apercevait devant soi, faisant face à la vallée. Après mille démarches vaines, le gouverneur finit par découvrir un Indien de l'île de Pâques, ancien oiseleur du roi Pomaré, qui avait passé sa vie à gravir les cimes pour y aller surprendre sur son nid l'oiseau des tropiques; les plumes d'un rouge de pourpre que lui procurait cette chasse aventureuse servaient à composer le manteau royal. Séduit par un premier présent, déterminé par les libérales promesses qui lui furent faites, cet homme révéla au gouverneur l'existence d'un sentier que nul autre que lui ne connaissait dans l'île. Qu'on lui confiât un détachement de soldats agiles et résolus, il le conduirait par cette voie détournée sur un sommet que les insurgés ne pouvaient soupçonner accessible et d'où l'on n'aurait plus qu'à descendre sur le fort.

Le gouverneur avait trouvé un guide, — tranchons le mot, il avait trouvé un traître. — Était-il au moins assuré d'avoir mis la main sur un bon traître? Le fanatisme national a souvent suscité de ces fourbes héroïques, qui, pareils au mystérieux personnage du roman de Cooper, sont toujours prêts à faire bon marché de leur vie, pourvu qu'ils aient l'espoir d'attirer l'ennemi dans un piège :

in utrumque parati
Seu versare dolos, seu certæ occumbere morti.

Les Troyens, après avoir résisté dix ans aux attaques des Grecs, se laissèrent vaincre un jour par les artifices et par les larmes feintes de Sinon : — *dolis lacrymisque coactis.* — Ne vit-on pas, quelques siècles plus tard, au siège de Babylone, en l'année 519 avant Jésus-Christ, Zopyre, fils de Mégabyse, se raser la tête, se sillonner le corps de coups de fouet, se couper même le nez et les oreilles pour se faire admettre dans la place où les Chaldéens trop crédules s'empressèrent d'accueillir cette prétendue victime des cruautés de Darius? Quand on a lu et médité l'histoire, on n'ose plus se fier aveuglément à personne, pas même à ceux qui ont le nez coupé. Le commandant Bruat était doué par bonheur d'une perspicacité qu'il n'était pas facile de mettre en défaut. Il sonda longtemps l'homme qui venait inopinément prendre parti pour la cause étrangère, l'interrogea sur son passé, sur ses espérances, étudia son regard et son attitude; l'examen terminé, il se déclara satisfait. Pas de demi confiance! Les troupes suivraient docilement les instructions du guide qu'on allait leur donner. Le sort, pour le malheur des insurgés tahitiens, ne nous avait que trop bien servis. Mairoto, — tel était le nom de l'ancien oiseleur, — n'était pas un faux traître; il devait se montrer aussi fidèle qu'Éphialte. Est-il besoin de rappeler ici qu'Éphialte, fils d'Eurydème, fut ce citoyen de Malis, qui ensei-

gna aux Perses le moyen de tourner le pas des Thermopyles? Réfugié en Thessalie après la bataille de Platée, Éphialte ne tarda pas à recevoir le digne prix de sa trahison ; un habitant de Trachis l'immola, dans Antycire, aux mânes des soldats de Léonidas. Les Perses avaient déjà failli l'immoler à leurs soupçons.

Qu'il s'agisse du commandant Bruat, de Chirisophe, d'Alexandre ou de Xerxès, l'histoire croit avoir tout dit quand elle nous a jeté en passant ces quelques mots : « Il se procura un guide. » J'affirme qu'au fond il n'est rien de plus difficile, si ce n'est de trouver sur la côte ennemie un pilote. Il importe avant tout qu'un amiral ou un général en chef ait sa caisse bien garnie. Sait-on quelle fut la récompense du pâtre qui guida les Macédoniens aux Pyles persiques? Alexandre fit donner à ce berger, Lycien d'origine, la somme énorme de 165,000 fr. Le service rendu, à coup sûr, ne valait pas moins : ouvrez vos coffres et ménagez le sang de vos soldats ; je crois vous donner là un bon conseil. Ce fut la politique de Xerxès : seulement un funeste hasard voulut qu'après avoir rencontré Éphialte, Xerxès allât tomber sur Thémistocle. Ce Thémistocle était un faux traître ; il ne donna que de pernicieux avis au puissant monarque qui croyait l'avoir acheté. Éphialte, au contraire, montra jusqu'au bout que le roi, l'eût-il payé son pesant d'or, aurait fait encore le meilleur des marchés. Une troupe choisie dans les rangs des immortels avait été placée par Xerxès sous les ordres d'Hydarne. Cette troupe traversa l'Asope près de son embouchure. Conduite par Éphialte, elle marcha toute la nuit, ayant l'OEta sur sa droite, les monts Trachiniens à sa gauche. Vers le point du jour, elle gravissait la pente en silence, sous le couvert d'un épais taillis de chênes, quand tout à coup, à la cime qu'on croyait déserte, retentit un bruit d'armes. Ce ne fut qu'un cri chez les Perses : « Le Grec nous a conduits dans une embuscade! » Éphialte, en cet instant critique, ne perdit pas heureusement son sang-froid ; le calme dont il fit preuve pouvait seul lui sauver la vie. Le sommet du mont était en effet gardé, mais il l'était par des Phocidiens, troupe, — on le vit bientôt, — peu aguerrie et peu redoutable. Comment l'ennemi avait-il pu de si loin éventer l'approche d'un détachement qui se glissait sous bois sans proférer un mot, sans laisser les premières lueurs du matin briller sur ses armes? En fait de précautions, on oublie toujours quelque chose : le bruit des feuilles dont le sol est jonché, criant sous les pas des soldats qui s'avancent, a suffi pour éveiller l'attention des sentinelles. Quand nous traitons de la guerre de montagne et des mouvemens tournans, ce fait, mentionné par Hérodote, n'était-il pas à noter? L'alarme est donnée : les Phocidiens auraient dû charger la pique en avant et refouler les Perses jusqu'au bas de la montagne ; ils songent d'abord à se mettre à l'abri et vont se

réfugier en courant sur les pics les plus escarpés. De là ils font pleuvoir sur les Perses une grêle de javelots et de flèches. « Ne craignez rien, s'écrie sur-le-champ Éphialte, vous n'avez pas devant vous un seul soldat lacédémonien! » Hydarne et les immortels, à ces mots, reprennent contenance; sans plus s'inquiéter d'une embuscade qui se tient sur la défensive, ils descendent rapidement le revers de la montagne. Xerxès, en ce moment, donne l'ordre à ses troupes d'attaquer de front. Rien ne sert aux Spartiates de reculer pour s'appuyer, ainsi qu'ils l'ont fait la veille, à leurs retranchemens; le pas des Thermopyles, cette fois, est tourné; il n'a fallu qu'une marche de nuit et quelques minutes de combat pour que l'accès de l'Attique fût ouvert.

Tous ces détails épars dans Hérodote, dans Arrien, dans Quinte Curce, dans Salluste, nous ramènent par une analogie incessante, à la brillante affaire qui décida la soumission des derniers insurgés de Taïti. Pas plus sur terre que sur mer, la stratégie n'a subi de modifications profondes; il n'est pas sans intérêt de le constater; l'intrépidité de la race humaine s'est aussi maintenue à travers les âges sans déchet sensible; la seule chose qui, chez l'homme, me paraisse avoir baissé, c'est la force de résistance. Nous enlèverions encore les positions des Carduques, nous viendrions à bout des Pyles persiques et du roc de Mauritanie; nous ne recommencerions ni la retraite des Dix-Mille ni les campagnes d'Alexandre; les plus vigoureux de nos bataillons disparaîtraient en route. Si les armées de l'Europe doivent se disputer un jour la possession de l'Asie, ne mettez pas en doute que ce grand héritage ne finisse par appartenir, non pas aux soldats les plus valeureux, mais aux soldats dont la trempe sera la plus dure.

Le 15 décembre 1846, le commandant Bruat donna ses derniers ordres. Deux colonnes prendraient part à l'expédition : une de ces colonnes, sous les ordres du capitaine Massé, comprendrait deux compagnies d'infanterie avec leurs clairons; l'autre, confiée au capitaine de frégate Bonard, que son grade supérieur appelait, en outre, à exercer le commandement en chef, se composerait de quarante-cinq artilleurs et de soixante matelots. Un chef taïtien dont nous avons déjà cité le nom, Tariirii, bien connu par son dévoûment et par son intrépidité héroïque, se mettrait à la tête des Indiens auxiliaires. Le 16, dès le point du jour, le capitaine Massé vint s'établir à l'entrée de la vallée de Fatahua, « près du gros mayoré jeté en travers de la rivière; » les Indiens prirent à gauche et se glissèrent, en rampant, au milieu des fourrés, où ils demeurèrent cachés toute la journée; le commandant Bonard échelonna ses troupes de façon à pouvoir se porter rapidement au secours du détachement qui serait menacé. Ces dispositions prises, l'oiseleur se mit en route.

Il voulait prudemment reconnaître le terrain à l'avance et s'assurer que les insurgés conservaient bien toute leur sécurité. Quelque avis indiscret aurait pu, en effet, arriver jusqu'à eux; les Français sont bavards et les Taïtiennes sont adroites. Parti à huit heures du matin, Maïroto devait être de retour vers midi. A une heure et quart, le commandant Bonard écrivit : « Le guide que vous m'avez donné, s'il n'a pas été pris ou tué, doit être passé à l'ennemi. » A cinq heures du soir, ce guide si injustement soupçonné arriva au camp. Il était exténué de fatigue, mais il avait tout vérifié : le sentier était intact, aucun retranchement ne l'interceptait, l'ennemi demeurait sans défiance. Le commandant Bonard décida qu'on attaquerait le lendemain : 30 Indiens avec Tariirii, 4 artilleurs, 23 soldats d'infanterie et 10 marins, sous les ordres du second-maître Bernaud, s'offrirent volontairement à courir l'aventure. On en courut rarement de plus périlleuse. Le piton qu'il fallait gravir se dressait sur le flanc gauche du piton de Fatahua; il se dressait jusqu'à une hauteur de plus de 600 mètres. Quelques arbres rabougris, penchés sur l'abîme, sortaient presque horizontalement des fissures de la roche; quelques touffes de jonc apparaissaient de distance en distance sur la paroi polie; le cône d'éruption ne présentait pas sur toute sa surface d'autre prise. Soixante-huit hommes formaient le détachement : ils laissent au pied de la montagne sacs et habits : ils gravissent le pic entièrement nus, n'emportant que leurs fusils et quelques paquets de cartouches. — *Capite atque pedibus nudis*, dit Salluste... *super terga gladii et scuta*. Ils se mettent en marche à cinq heures du matin; le commandant Bonard les suit avec les gabiers de l'*Uranie*. Le détachement, nous l'avons déjà dit, a plus de 600 mètres à gravir; sur ces 600 mètres, il en est 150 qui ne peuvent se gravir qu'à force de bras. Qu'en auraient pensé Chirisophe et Xénophon? Des cordes à nœuds et des échelles de cordes sont attachées aux arbustes par le guide et par les Indiens. En Mauritanie, ce fut un Ligurien, simple soldat des cohortes auxiliaires, qui se chargea de rendre ce service aux soldats de Marius. — *Progrediens Ligus saxa et si quæ vetustate radices eminebant, laqueis vinciebat.* Ne me reprochez pas trop durement ces rapprochemens; Richelieu marchait à l'ennemi, son Quinte-Curce à la main. Pendant ce temps, le capitaine Massé, dirigé par l'Indien Vaitotia, s'avançait avec précaution vers le pied du fort. Son but était d'attirer et de retenir de ce côté l'attention des insurgés. Quand il eut soigneusement exploré la vallée, placé des sentinelles à tous les débouchés, il jugea le moment venu d'ouvrir le feu. Les Taïtiens, étonnés de cette attaque soudaine, y répondent d'en haut par une vive fusillade et par un déluge de pierres. A midi, le capitaine Massé écrit au gouverneur : « Je n'aperçois encore ni les Indiens de Tariirii, ni nos

hommes; il serait imprudent de passer la nuit dans la position que j'occupe. » Maïroto, on le voit, n'inspirait une confiance absolue qu'au gouverneur.

Le soupçon, à mon sens, était bien permis : que signifiait cette longue exploration dont le vieil oiseleur n'était revenu qu'après toute une journée d'absence? Maïroto n'en avait-il pas profité pour se mettre en communication avec ses compatriotes? Ne leur conduisait-il pas, pour les leur livrer, les soldats qui avaient la simplicité de s'abandonner à sa direction? Tous ces doutes poignans n'empêchaient pourtant pas l'aventureuse expédition de suivre son cours. Le commandant Bonard restait au milieu des fourrés dans lesquels il s'était jeté, prêt à seconder le mouvement tournant, ou à recueillir les volontaires s'ils étaient repoussés : le capitaine Massé continuait ses feux de peloton ; les volontaires cheminaient, à cette heure, sur les crêtes. Le plus difficile leur restait à faire : il fallait maintenant passer d'un piton à l'autre. Entre ces deux sommets il existait comme un pont naturel, étroit et périlleux passage dont l'aspect seul suffisait à donner le vertige. Une longue coulée de lave avait, en effet, réuni, par une sorte de cloison montant perpendiculairement du fond de la vallée, les lèvres du gouffre demeuré béant. C'est sur ce faîte aigu qu'il s'agissait de passer. Le chamois, poursuivi, se serait rejeté en arrière ; nos volontaires ne pouvaient reculer sans perdre en un instant tout le fruit de leurs peines : Maïroto, le premier, donne l'exemple. Il se place à cheval sur le haut du mur, l'embrasse de ses genoux et se dirige ainsi vers la rive opposée. La troupe entière l'imite et chevauche à la file, le fusil en bandoulière. Quand la brèche est franchie, on se compte : personne ne manque à l'appel : aucun volontaire n'a roulé sur la rampe abrupte. Les vautours resteront à jeun.

A trois heures et quart, quelques Indiens auxiliaires qui s'étaient glissés en rampant jusqu'au fond du vallon, accourent tout émus vers le capitaine Massé : « Le pavillon des insurgés, planté sur le parapet du fort, a disparu. — Les balles, tirées à toute volée, ont pu atteindre le sommet du mont ; elles auront coupé la drisse. — Non ! réplique l'Indien Vaïtotia, qui vient de rejoindre à son tour la colonne ; ce ne sont pas vos balles qui ont abattu le drapeau de Fatahua : c'est Tariirii qui l'a enlevé ; j'ai vu le jeune chef debout sur le retranchement. » Le capitaine Massé choisit à l'instant dans sa troupe 130 hommes ; il les fait précéder par un détachement de 25 voltigeurs et ordonne à Vaïtotia de prendre les devans. Vaïtotia remonte le cours de la rivière et ne s'arrête qu'au pied de la cascade qui s'élance en nappe écumante du plateau supérieur ; il se lève alors du milieu des herbes, et, de cette voix perçante qui tient lieu aux sauvages de télégraphe aérien et de trompette, il

appelle Tariirii. Nulle voix ne répond. Le capitaine Massé fait sonner le rassemblement : « Écoutez! n'est-ce pas une autre sonnerie de clairon que l'écho lointain nous renvoie? Quelles sont ces notes aiguës qui se mêlent au tumulte assourdissant de la cascade? Plus de doute, il y a un clairon là-haut; les volontaires nous appellent.»

Au cri de : « Vive le roi! » toute la colonne soudain se met en marche; elle n'aperçoit plus les obstacles que naguère les moins portés au doute jugeaient insurmontables; elle vole de roche en roche au secours des braves qui, après une ascension de sept heures, se trouvent peut-être, en ce moment, aux prises avec un ennemi trop nombreux. — *Eo acrius Romani instare, avidi gloriæ, certantes murum petere.*

Les volontaires heureusement n'avaient pas besoin de secours : ils étaient arrivés sans bruit sur les épaules des défenseurs du fort. C'est une grande occasion de panique que d'être pris à dos, que d'entendre soudain, comme le dit Salluste, battre ou sonner la charge sur ses derrières. : *A tergo signa canere.* — Tout occupés de l'attaque qui, depuis le matin, se dessinait au bas de la montagne, les insurgés n'aperçurent nos soldats qu'à l'instant même où Tariirii pénétrait dans l'enceinte. « Rendez-vous! » leur cria le chef taïtien en se jetant sur la hampe du drapeau. Les armes tombèrent des mains des insurgés. Nos soldats s'étaient contentés de les coucher en joue; ils laissèrent à tous la vie sauve; quelques-uns mirent à profit cette longanimité pour prendre la fuite. Se jetant à travers les précipices, ils gagnèrent les pentes du massif central auquel un sommet, déchiqueté comme les fleurons d'une couronne, a fait donner le nom de *Diadème*. Le suprême boulevard de l'indépendance taïtienne venait de s'écrouler, la résistance avait dit son dernier mot.

N'est-ce pas une page de Quinte Curce, — moins le style, — qui se serait, par mégarde, glissée dans nos annales? En racontant la prise du fort de Fatahua, nous avons décrit, sans nous en douter, les péripéties de la lutte dont les défilés des Uxiens et les Pyles persiques furent, au mois de décembre de l'année 331 avant notre ère, le sanglant théâtre. Ces combats héroïques qu'Alexandre dut alors livrer à Madatès, soutenir contre Ariobarzane, j'aurais eu quelque peine à y ajouter foi si mes propres frères d'armes, avec la fidélité d'une mémoire toute fraiche, ne m'en avaient, il y a plus de trente-cinq ans, retracé d'aussi prodigieux. Insoucians coupables que nous sommes, nous sautons à pieds joints par-dessus nos gloires; l'antiquité en aurait fait des épopées.

JURIEN DE LA GRAVIÈRE.

LA CAPTIVITÉ

DE

LA DUCHESSE DE BERRY

(EXTRAITS DU *JOURNAL* DU DOCTEUR P. MÉNIÈRE) (1)

I.

On sait en quelles circonstances, au mois de novembre 1832, à Nantes, où elle se tenait cachée depuis l'affaire du château de la Pénissière, la duchesse de Berry fut arrêtée, pour être quelques jours plus tard transférée dans la citadelle de Blaye, sous la surveillance du colonel Chousserie d'abord, et bientôt après du général Bugeaud, membre de la chambre des députés. L'état de santé de la princesse exigeait des soins assidus; cependant elle se refusait à recevoir le docteur Barthez, chirurgien de la garnison du fort; les journaux légitimistes la représentaient comme vouée à une mort certaine; on commençait d'autre part à parler de grossesse; l'obligation s'imposait au gouvernement de placer auprès de sa captive un médecin dont l'indépendance de caractère et la liberté de toute attache officielle fussent elles seules une réponse au reproche d'inhumanité, en même temps qu'une garantie que, s'il y avait grossesse, la constatation en serait faite authentiquement, dans la forme et avec la publicité que réclamait l'intérêt politique. Sur la

(1) Ce *Journal*, formant deux volumes, doit paraître prochainement chez l'éditeur Calmann Lévy.

désignation d'Orfila, doyen de la faculté de médecine, le docteur Prosper Ménière fut choisi pour cette tâche difficile. Arrivé à Blaye le 18 février 1833, il y était à peine installé que le général Bugeaud recevait de la princesse le billet suivant :

Général,

Pressée par les circonstances et par les mesures ordonnées par le gouvernement, quoique j'eusse les plus graves motifs pour tenir mon mariage secret, je crois devoir à moi-même, ainsi qu'à mes enfans, de déclarer m'être mariée secrètement pendant mon séjour en Italie.

MARIE-CAROLINE.

La princesse avait cru qu'il suffirait de cette déclaration pour qu'on lui rendît aussitôt sa liberté. Mais pour des raisons qu'il est aisé de comprendre, le gouvernement ne pouvait se contenter d'un aveu que l'on n'eût pas manqué de prétendre dicté par cette espèce de contrainte morale qu'exerce sur tout prisonnier le désir naturel de sortir de sa prison. La duchesse de Berry ne devait quitter Blaye qu'après son accouchement.

Nous devons à l'obligeance de M. le docteur Émile Ménière communication du *Journal* que son père a régulièrement tenu depuis le mercredi 13 février, date de son départ de Paris, jusqu'au dimanche 21 juillet 1833, date de son départ de Palerme, où il avait accompagné la princesse. Il nous a paru que quelques extraits de ce *Journal*, rédigé par un homme d'esprit et de cœur, aussi compatissant à sa malade que scrupuleux sur son devoir, observateur minutieux à la fois et sagace, jetteraient une vive lumière sur des personnes et sur des faits dont nous n'avons pas besoin de signaler autrement l'importance dans l'histoire du XIX[e] siècle.

Jeudi, 28 février

Depuis dix jours que je suis à Blaye, je n'ai pu obtenir, dans l'intérêt de la mission qui m'a été confiée, que deux choses, assez importantes, il est vrai, savoir : l'appui bienveillant du docteur Gintrac auprès de son altesse royale, et la promesse d'être reçu par la princesse lors de la première visite que lui fera son médecin. Ce matin encore, je n'étais pas sans inquiétude sur l'accomplissement de cette promesse ; mais dès les premiers mots échangés avec mon cher confrère, qui nous est arrivé de bonne heure par le bateau à vapeur, j'ai vu qu'il me tiendrait parole.

Le déjeuner terminé, le général nous a fait part de tous les rapports ayant trait à la santé de Madame, et, après un assez long entretien sur ce sujet, nous nous sommes dirigés, M. Gintrac et moi, vers le pavillon de la princesse... Nous avons été annoncés, mais M. Gintrac est entré seul dans l'appartement de son altesse royale. Après quelques minutes d'attente, mon confrère est revenu vers moi et il m'a fait entrer dans la chambre à coucher de Mme la duchesse de Berry.

La royale malade était au lit, très simplement vêtue; je me suis approché d'elle en la saluant respectueusement. M. Gintrac m'a présenté officiellement en disant mon nom et en rappelant quelques modestes titres dont le cher confrère avait eu connaissance par d'autres que par moi, assurément, ce qui m'a fait penser plus tard qu'on lui avait fourni des renseignemens sur mon compte.

Voici, autant que je puis me les rappeler, les propres paroles de la princesse :

— Monsieur Ménière, je suis bien aise de vous voir. On m'a parlé de vous d'une façon avantageuse; vous avez en M. Gintrac un bon répondant. Vous êtes élève de Dupuytren, de Récamier, deux hommes que j'aime et que j'estime; j'aurai donc volontiers recours à vos soins si cela devient nécessaire. La faculté de Paris est la première de l'Europe; me voilà très rassurée contre les maladies. Mais il y en a que vous ne guérissez pas, messieurs : l'ennui, le chagrin, la prison ne sont point de votre ressort, et toute votre science ne vaut pas la liberté.

— Espérons que Madame ne restera pas longtemps ici, dit M. Gintrac et qu'elle pourra bientôt revoir son pays, qui conviendrait mieux à sa santé que les bords de la Gironde.

— Je l'espère aussi, mais je crains bien que cette liberté si désirée ne me soit pas rendue promptement. Dites-moi, monsieur Ménière, avez-vous vu le choléra de Paris? Avez-vous soigné des cholériques? En avez-vous guéri?

J'ai répondu que j'avais assisté à tout ce qui avait été fait à l'Hôtel-Dieu au début de l'épidémie; que plus tard j'avais été chargé d'un service médical à l'hôpital de la Réserve, que j'avais soigné là et ailleurs un grand nombre de cholériques et que j'avais eu le bonheur d'en arracher quelques-uns à la mort...

Madame m'a demandé des détails que j'ai abrégés autant que possible. La conversation a pris dès son début une tournure aisée, et, après quelques causeries sans importance, j'ai cru devoir me retirer, afin de laisser M. Gintrac seul avec sa malade.

Le tête-à-tête n'a pas duré plus d'un quart d'heure; bientôt nous nous sommes trouvés réunis dans le cabinet du général. Là, il a été question de la santé de la princesse. M. Gintrac a des inquiétudes

que je partage volontiers, autant du moins que peut me le permettre la simple entrevue dont je viens de parler. Il est certain que Mme la duchesse de Berry est pâle, maigre, qu'elle tousse souvent; le peu que j'ai vu ne me donne pas une haute opinion de sa santé actuelle. Donc, M. Gintrac craint que les divers accidens dont il a déjà été question n'amènent des incidens fâcheux; aussi désire-t-il que quelques médecins de Bordeaux soient appelés en consultation. Le cher confrère n'a pas eu de peine à faire adopter cet avis par le général. M. Bugeaud, s'il en était le maître, ouvrirait la citadelle à tout le monde, il ne saurait à son gré avoir assez de témoins de sa façon d'agir avec la princesse; aussi saisit-il avec empressement l'occasion de la faire voir à des hommes très répandus, qui ne pourront manquer de dire ce qu'ils auront vu. Donc, la consultation a été arrêtée en principe, et pour arriver à l'exécution, M. Gintrac et moi, nous avons repris à trois heures le chemin du pavillon de la princesse.

Cette seconde entrevue a duré près d'une heure. J'ai pu remarquer que la princesse a beaucoup de vivacité d'esprit, qu'elle parle rapidement et facilement, que ses expressions, sans être absolument choisies, sont claires et nettes, qu'il y a dans son ton général de la bonhomie, de la gaîté, quelquefois même un certain sans-gêne qui est communicatif, engageant. Sa voix est aiguë quoique douce, sa physionomie est pleine de bienveillance; en somme, je me sens tout naturellement porté à des préventions favorables. Est-ce le résultat de ce prestige du rang élevé de Madame? Est-ce toute autre influence dont je ne me rends pas compte? Peu importe. La suite éclaircira ces graves questions.

En quittant la princesse, nous avons trouvé dans le salon Mme d'Hautefort et M. de Brissac. Mon confrère m'a présenté officiellement à ces deux personnages. Mme la comtesse dit qu'elle m'avait entretenu hier, et qu'en ma qualité de médecin bien portant, je trouvais que le séjour de Blaye n'était pas malsain. La noble dame daigna me taquiner, ce qui ne me fit pas de peine. C'est un premier degré de familiarité qui mène à la confiance. M. le comte de Brissac dit tout simplement que la citadelle lui déplairait moins s'il n'avait eu le malheur d'y gagner des rhumatismes.

De retour chez le général, nous lui avons fait part du succès de notre démarche auprès de la princesse. Il en paraît enchanté. Il recommande à M. Gintrac de choisir parmi ses confrères de Bordeaux les plus influens, les plus habiles, les plus répandus et en même temps, si cela est possible, les plus incrédules. J'ai découvert sous les larges lunettes de M. Gintrac un éclair de malice gasconne, un fin sourire piquant comme une aiguille; je crois que la recommandation de M. Bugeaud est tout à fait superflue. Les noms de MM. les

docteurs Canilhac, Bourges et Grateloup sont à l'instant transmis par le télégraphe à M. le préfet de la Gironde, et nous allons voir arriver demain les gros bonnets de la faculté bordelaise.

Le dîner a été fort gai; tout le monde paraît content et moi je fais chorus. Quelques instans passés au salon ont été consacrés à une causerie pleine d'entrain, et qui doit tout son charme à deux hommes dont la présence dans le château est une bonne fortune pour nous. Le commandant Chardron, du 64e, et le lieutenant de grenadiers M. de Saint-Arnaud ont l'heureux privilège de dérider les fronts les plus austères.

. . . .

Mme la duchesse de Berry est toujours au lit; elle s'y tient presque assise, tourmentant sans cesse un gros oreiller qui lui sert d'appui. Elle porte un petit bonnet fort simple, sans rubans, sans dentelles, et, comme elle s'agite beaucoup en parlant, le susdit bonnet se trouve souvent tout de travers. La princesse tient toujours à la main un objet quelconque: livre, brochure ou couteau à papier; elle gesticule avec assez de grâce et donne beaucoup de mouvement à sa physionomie. Sa parole est vive, brusque, mais sans accent étranger; rien de ce côté n'indique son origine napolitaine. Tout ce que j'ai vu et entendu aujourd'hui annonce une complète absence de prétention au beau langage; le naturel se montre partout; je ne crois pas que jamais grande dame ait moins posé. Je m'attendais à voir de grands airs, à entendre quelques phrases à effet, à reconnaître dans une foule de petits riens la femme de sang royal, habituée à voir tout le monde à ses pieds; mon attente a été trompée: il est impossible de montrer plus de bonhomie, de franchise et de naturel.

Notre visite de ce soir était toute médicale; nous avions besoin d'examiner attentivement les moindres particularités de la santé de Madame; aussi avons-nous procédé à un interrogatoire en forme. La peau est chaude; il y a de la moiteur aux mains et au visage: le pouls est vif et trop fréquent, la toux revient sans cesse, tout indique une irritation de poitrine dont il s'agit de constater la nature et l'importance.

Comme renseignemens, nous savons que la princesse Marie-Clémentine, archiduchesse d'Autriche, mère de Mme la duchesse de Berry, est morte phtisique en 1801. Nous savons que son père, le roi des Deux-Siciles, a succombé à une affection pulmonaire en 1831. Ces circonstances, comme on le voit, ne manquent pas de gravité.

Madame déclare qu'elle a toujours été sujette à s'enrhumer très facilement. La toux qui la tourmente aujourd'hui dure déjà depuis longtemps; aussi avons-nous dû explorer avec soin la poitrine.

— Surtout, docteur, ne me frappez pas. Je ne veux pas être battue. J'en ai encore plein le dos des coups de poing de Laënnec, et j'ai sur le cœur ceux de Récamier. Écoutez tant que vous voudrez, mais pas de secousses.

C'est ce que je fis avec autant de légèreté que possible. Et comme je plaçais le doigt sur un point situé à gauche, vers le haut du dos :

— Vous y êtes, c'est là le point. Laënnec m'a répété souvent que c'était là mon côté faible.

Cette exploration terminée et nos notes bien prises, il a été question tout naturellement d'un chapitre beaucoup plus important, celui de la grossesse. Mme la duchesse de Berry nous a donné à cet égard tous les renseignemens utiles; cette question si délicate a été traitée avec une entière franchise.

Jeudi, 7 mars.

Rien de nouveau dans la matinée. A une heure, j'ai fait une visite à la princesse. Je la trouve non plus au lit, comme les jours précédens, mais levée, enveloppée d'une longue robe de chambre en flanelle blanche, et dans un mouvement perpétuel. Mme Hansler la suit de son lit à la cheminée, du secrétaire à la fenêtre; elle trotte assez lestement d'un coin à un autre de l'appartement, et la caméristе, armée d'un bonnet, d'un fichu et de divers ustensiles de toilette, court après sa maîtresse en essayant d'ajuster quelques parties de son costume. Et comme je riais de cette petite scène d'intérieur, la princesse me dit avec gaîté :

— Je ne puis rester tranquille le matin, il me faut du mouvement; jamais on n'a pu m'habiller qu'au vol. J'ai bien dormi, je vous remercie de m'avoir délivré des : *Qui vive?* qui, souvent, me réveillent en sursaut. Mais je crains de dormir trop. Cela va m'engourdir et je deviendrai marmotte. Le canon d'hier m'a fait tressaillir. Pourquoi ne pas avertir les gens quand on doit faire un tel tapage? Je suis sûre que, dans la ville, tout le monde a cru que la citadelle était attaquée.

— Je ne sais trop ce que l'on a pensé en ville, mais j'ai dit, moi, en entendant ce salut de la *Capricieuse*, à l'officier général qui montait à bord, que l'on aurait dû prévenir son altesse royale, et que ces explosions formidables pouvaient avoir de graves inconvéniens; M. Bugeaud en est convenu et il a regretté de ne pas y avoir songé en temps utile. Puis il a ajouté que votre altesse royale n'avait pas peur du canon, qu'elle n'était pas une femme ordinaire et qu'on lui ferait injure en doutant, à ce point, de sa fermeté.

— Le fait est que le bruit du canon ne m'effraie pas. J'aime mieux un coup de canon qu'un coup de pistolet, un coup de sabre qu'un coup d'épingle. Mais, docteur, vous avez vu la *Capricieuse;* vous conviendrez sans peine que la marine royale aurait pu trouver quelque chose de mieux pour me conduire ici. On aura pensé que c'était assez bon pour moi et que, si nous devions faire naufrage, la perte serait encore assez grande. Nous avons failli périr; pendant deux jours la mer a été affreuse. Le capitaine Mollier, qui est un brave marin, un vieux loup de mer, m'a avoué qu'il a eu de sérieuses inquiétudes. Dans quel état nous étions, bon Dieu! Cette pauvre Stylite a passé trente-six heures entre une cuvette et quelque chose de pire; Mlle Lebeschu était morte; moi-même je n'en valais guère mieux. Nous avons été heureuses de trouver quelques matelots bien complaisans. En pareil cas, on n'y regarde pas de si près. A la mer comme à la mer!

. . . .

Pendant notre entretien en camp volant, Mme Hansler était parvenue à coiffer la princesse, à compléter sa toilette, et Dieu sait les immenses difficultés de cette double opération tout à fait passive pour son altesse royale! Elle ne s'y refuse pas, mais elle ne s'y prête pas: aussi la femme de chambre a besoin de beaucoup d'adresse et d'une patience à toute épreuve pour arriver au but. Madame s'arrête à peine pour lire quelque article d'un journal; elle écrit debout et au crayon des notes sur un album, des reflexions, des dates; puis elle ouvre tous les tiroirs de son bureau, bouleverse des papiers, poursuit de son lorgnon quelque objet rebelle à ses recherches, et s'inquiète peu des efforts de Mme Hansler pour placer convenablement un bonnet, un fichu, pour serrer un cordon ou une ceinture. Cette petite scène d'intérieur m'a paru fort divertissante. Je suis enchanté de voir que Madame ne se gêne pas pour moi; au milieu de cette conversation à batons rompus, elle parle, jase, rit, plaisante; je lui trouve une humeur charmante. Nous avons beaucoup parlé de sa grossesse. Elle entre pleinement dans son rôle de femme enceinte; toutes ses actions sont en harmonie avec cette situation. Madame a remarqué que cette grossesse différait notablement des précédentes, ce qui s'explique assez bien par les conditions physiques et morales au milieu desquelles elle s'est trouvée depuis six mois. On sait que ces sortes de conversations sont inépuisables entre les dames et les médecins; aussi avons-nous devisé sur ce sujet pendant plus d'une heure.

Je fais grâce à la postérité de cet entretien par trop technique...

20 mars.

Ce matin, j'ai trouvé Mme la duchesse de Berry dans une grande agitation. Elle tenait en main un journal qui passe pour ministériel, et elle m'a lu un petit article dans lequel il est dit que le gouvernement est décidé à laisser la princesse à Blaye jusqu'à ses couches. On ajoute que ce fait accompli servira de réfutation aux calomnies des légitimistes et qu'il importe d'avoir un argument de ce genre à leur opposer. Cet article, qui est peut-être un simple ballon d'essai, a fortement irrité la princesse. Elle s'est écriée : « — Je ne conçois pas que l'on se serve de ce misérable prétexte pour me retenir ici au mépris de tous les droits. Ma déclaration de mariage clôt mon rôle politique. Que puis-je faire maintenant? Qu'importe l'opinion des fous ou des imbéciles, comme messieurs tels et tels? Puis-je les empêcher de parler et d'écrire? Je demande seulement la faveur de vivre en repos à Palerme ou dans tout autre point du royaume des Deux-Siciles, sous la protection et la responsabilité de mon frère le roi de Naples. Refuserait-on cette garantie? Mais je suis en puissance de mari, mon fils sera majeur au mois de septembre prochain. je n'ai plus rien à faire, et d'ailleurs, quand je pourrais agir, je ne le voudrais pas. Je suis lasse de cette vie agitée; il me faut du repos, du soleil et de l'oubli. »

— Mais, Madame, le gouvernement a sans doute des raisons majeures pour désirer avoir en sa possession un acte authentique prouvant l'accouchement de votre altesse royale. Les registres de l'état civil en France sont tenus de façon à ne pas laisser de doutes dans les esprits les plus récalcitrans, car, à moins d'etre fou, on ne peut arguer de faux contre une déclaration de naissance faite suivant les formes légales et reçue publiquement par les autorités compétentes.

— Croit-on que tout cela me fera dire ce que je veux taire? On se trompe, je vous le jure, je ne dirai rien. Que m'importe à moi l'état civil de France? Mon enfant n'est pas Français, il n'est pas destiné à exercer des droits civils ou politiques à Paris; aussi n'ai-je pas à m'occuper de ce que l'on inscrira sur votre registre.

— Cependant, Madame, il faudra bien qu'il soit fait une déclaration quelconque, par vous ou par l'accoucheur qui vous donnera ses soins. Le silence, en pareil cas, est impossible; il constituerait une suppression d'enfant qui pourrait avoir, plus tard, de graves conséquences.

— Docteur, je suis mariée; un autre que moi aura à réparer ces

torts, s'il y en a. Je n'entends rien à vos lois; je ne suis plus Française, je veux vivre obscure et tranquille. Mais il me semble que je pourrais essayer une chose. Pourquoi le gouvernement ne m'a-t-il pas demandé une déclaration par laquelle je m'engagerais à me retirer dans un lieu déterminé sans plus me mêler en rien aux affaires et à la politique? On pourrait, je pense, s'en rapporter à moi. Je ne suis pas femme à manquer à ma parole.

— Madame veut-elle m'autoriser à transmettre cette proposition à qui de droit? Veut-elle que je l'envoie directement à M. d'Argout, ou que je charge le général de ce soin?

— Non pas, s'il vous plaît : avant huit jours, je la lirais dans *le Moniteur* et je n'en serais pas plus avancée. Et puis, le gouvernement aime bien mieux me voir mourir ici; c'est son désir et son espoir. A la suite d'un acte de naissance, on inscrira un acte de décès, et tout sera fini pour moi. On s'obstine à me prêter une importance politique que je n'ai réellement pas; mais cela convient aux ministres; cela légitime ce qui a été fait contre moi et ce que l'on prépare encore. Et pourtant, faible femme que je suis, brisée de fatigue, accablée de douleurs et de chagrins, si on me donnait la liberté aujourd'hui, à cet instant même, je partirais, dussé-je aller seule et à pied jusqu'en Espagne, et mourir en y arrivant. Je suis bien mal ici, certes, mais quand bien même on me donnerait un palais pour prison, quand on m'y entourerait d'égards et de soins, je n'en sentirais pas moins la privation de la liberté. Une cage dorée n'en est pas moins une cage, et il n'y a si chétif oiseau qui ne la quitte pour aller au désert.

II.

Ce fut sur ces entrefaites, et comme il envoyait sur l'état de santé de la princesse « des rapports que l'on trouvait à Paris de plus en plus alarmans, » que le docteur Ménière fut appelé brusquement à venir donner des explications orales sur l'objet de sa mission. Elles étaient faciles, comme on va le voir par les extraits qui suivent et que nous reproduisons dans leur teneur authentique, depuis sa première visite à M. d'Argout jusqu'à son départ, de nouveau, pour son poste.

Paris, samedi, 30 mars.

Exact au rendez-vous, j'ai vu arriver presque aussitôt que moi MM. Orfila et P. Auvity, et nous avons été introduits chez M. le

ministre de l'intérieur. La conférence a été longue et vive. M. d'Argout a passé en revue la plupart de mes rapports, qu'il tenait en main; il les a analysés et comparés à ceux du général Bugeaud, et il a conclu en disant qu'il y avait une notable différence entre eux. Il m'a prié de donner à ces messieurs, ainsi qu'à lui-même, les renseignemens les plus précis sur l'état de la poitrine de Mme la duchesse de Berry. Il a terminé en exprimant le désir que cette réunion eût pour résultat une explication catégorique sur ce point important.

J'ai dit au ministre que les symptômes de la phthisie n'étaient pas évidens, mais que, dans les circonstances présentes, on pouvait concevoir des craintes, lesquelles étaient suffisamment appuyées sur les antécédens de la princesse. Il ne faut pas oublier que la mère de Mme la duchesse de Berry est morte tuberculeuse, que la princesse elle-même a éprouvé souvent des affections catarrhales de la poitrine, et que les fatigues auxquelles elle a été exposée l'an dernier dans la Vendée ont dû altérer sa constitution débile. J'ai ajouté que ma mission auprès de son altesse royale m'imposait rigoureusement le devoir d'étudier et de décrire tous les signes annonçant une maladie dont les conséquences pouvaient être si graves et que je comprenais parfaitement l'immense responsabilité qui pesait sur moi. Si l'on me taxe d'exagération dans cette circonstance, j'ose dire qu'elle est toute naturelle dans ma position. Je sais la fâcheuse influence qu'exercent en pareil cas les passions tristes, la captivité, le défaut d'exercice, l'insomnie; je sais ce que peut le désespoir; par conséquent, je n'ai pas dû balancer à avertir le gouvernement du danger qui menaçait la princesse.

M. d'Argout, revenant avec opiniâtreté sur l'absence de signes de la maladie de poitrine et sur l'invraisemblance des suites déplorables que je fais pressentir, s'appuie sur les premiers rapports de MM. Orfila et P. Auvity pour combattre mon opinion, ou plutôt, dit-il, ma supposition.

Cette attaque m'a piqué un peu, je l'avoue, et voulant faire sentir à M. le ministre que je ne lui reconnais pas le droit d'avoir une opinion, ni même de faire une supposition en pareille matière, je me tourne du côté de MM. Orfila et P. Auvity, et je m'exprime en ces termes, que je retrouve mot à mot :

— Considérez, mes chers maîtres, qu'aujourd'hui la grossesse de son altesse royale est authentique, que j'ai entendu clairement les battemens du cœur de son enfant, que, par conséquent, nous avons à redouter des couches et leurs suites inévitables; considérez que c'est précisément dans ces conditions que les maladies tuberculeuses se développent avec le plus de rapidité et acquièrent plus promptement un caractère grave chez les personnes prédispo-

sées, et vous conviendrez que je n'ai pas sujet d'être fort tranquille sur l'issue de cette affaire. N'oubliez pas que la princesse s'obstine à compter sur sa prochaine mise en liberté et qu'elle ne peut manquer de recevoir une secousse affreuse quand elle verra toutes ses espérances renversées. Le chagrin ne peut-il pas hâter la marche d'une maladie de ce genre? Ne voit-on pas tous les jours la phtisie se développer au milieu de ces conditions si défavorables? Dites-moi si un médecin placé dans les conditions où je me suis trouvé n'a pas de trop bonnes raisons pour craindre les suites de cette grossesse? Suis-je donc trop prudent en agissant comme je l'ai fait? La fièvre qui revient chaque soir a-t-elle été constatée par moi seul? Tout le monde s'est-il trompé comme moi en entendant la toux nocturne, en voyant la maigreur croissante de la malade? Ces faits palpables, évidens, sont-ils une simple affaire d'imagination ou de complaisance? Les gardiens de nuit, qui sont témoins des accidens que je signale, sont-ils également coupables d'erreur? Et le général lui-même, qui ne se pique pas de médecine, a-t-il donc été le jouet d'une illusion quand il a vu comme moi la profonde altération du visage de Mme la duchesse de Berry?

J'ai mis tout naturellement dans cette plaidoirie une certaine chaleur qui n'a pas nui à son effet, et MM. Orfila et P. Auvity ont abondé dans mon sens. Il a été parfaitement établi que, dans des circonstances ordinaires, je n'aurais pas poussé les choses aussi loin, mais qu'à Blaye et quand il s'agissait de Mme la duchesse de Berry, j'avais été suffisamment autorisé à sonner l'alarme et à montrer le danger possible d'une telle situation.

M. le comte d'Argout a paru se rendre à nos raisons, il a compris la valeur des motifs qui me faisaient agir, et lorsque nous avons été sur le point de nous retirer, il m'a dit qu'il désirait avoir un nouvel entretien sur ce sujet, ce soir même, à neuf heures, chez M. le président du conseil des ministres.

A neuf heures, je suis arrivé chez M. le maréchal Soult et j'ai vu descendre de voiture M. Orfila, qui avait été convoqué pour cette séance extraordinaire. Un instant après, un huissier nous a introduits dans le cabinet du ministre et j'ai trouvé réunis sept ou huit personnages d'une mine assez peu rassurante.

M. le comte d'Argout nous pria de nous asseoir et je vis le doyen échanger des saluts avec la plupart de ces messieurs. M. le ministre de l'intérieur, s'adressant à moi, me dit :

— Monsieur Ménière, le conseil désire recevoir de vous les renseignemens les plus circonstanciés sur l'état de santé de Mme la duchesse de Berry. Je vous invite donc à nous raconter ce que vous savez à cet égard.

— Je ne sais, monsieur le comte, comment répondre à votre invi-

tation. Je crains de dire trop ou trop peu. Si vous voulez avoir la bonté de m'adresser des questions, je m'efforcerai d'y répondre de mon mieux, et de cette manière, je ne craindrai pas d'abuser de la patience du conseil.

— Je crois vous mettre très à l'aise en vous priant de nous raconter l'histoire de votre séjour à Blaye, vos relations avec Mme la duchesse de Berry, vos observations sur sa santé, en un mot tout ce qui vous a paru digne d'être remarqué dans l'intérêt de la mission qui vous a été confiée.

Une telle latitude laissée à mon récit m'a causé un grand embarras, je l'avoue, et en me levant pour prendre la parole (je ne sais pas parler assis) j'ai éprouvé un léger battement de cœur avec un certain resserrement de gosier d'un assez mauvais augure pour mon début oratoire. Je voyais, rangés en cercle, des figures graves, des airs sévères; je me répétais tout bas que M. Thiers m'écoutait, que M. Guizot et M. le duc de Broglie avaient l'oreille ouverte à mon intention; enfin qu'il fallait, bon gré mal gré, faire mon petit discours en présence de ce très redoutable auditoire. Un regard de détresse jeté sur M. Orfila me prouva du moins que j'avais là, près de moi, un auditeur bienveillant; je me dis qu'il ne fallait pas me conduire comme un enfant et qu'après tout, ces maîtres de la parole auraient sans doute égard à mon inexpérience et aux difficultés de ma position.

Mon petit discours a duré une demi-heure, et lorsque j'ai cessé de parler, j'ai compris à un certain mouvement de tête de mon cher doyen qu'il n'était pas mécontent de moi. M. le président du conseil nous a invités à passer dans une pièce voisine; M. Orfila m'a dit que je m'étais bien tiré d'affaire et que, très probablement, cela tournerait bien.

Cinq minutes au plus se sont écoulées et j'ai vu tous les membres du conseil sortir du cabinet du président. M. d'Argout s'est approché de M. Orfila et de moi et nous a dit ces mots :

« *Mme la duchesse de Berry accouchera à Blaye.* »

Dimanche, 31 mars.

Voici une journée qui fera époque dans ma vie. J'ai hâte de recueillir tout ce qui m'est arrivé aujourd'hui de remarquable. Je me souviendrai longtemps du 31 mars.

Ce matin, de très bonne heure, plongé dans les délices d'un bain Vigier, je réfléchissais aux incidens de la veille, je me rappelais les figures des ministres qui m'écoutaient chez le maréchal Soult, lorsque j'entendis une voix s'écrier : *On demande M. Ménière !* Je

tire ma sonnette et bientôt je vois entrer dans mon cabinet un monsieur de noir tout habillé qui me salue très poliment, ferme la porte, s'approche et me dit presque à l'oreille : « Est-ce bien à M. le docteur Ménière que j'ai l'honneur de parler? — Oui, monsieur. — A M. le docteur Ménière arrivé de Blaye tout récemment? — Oui, monsieur. — Je suis chargé, monsieur, de vous inviter à venir au palais des Tuileries aujourd'hui même, à dix heures. Sa majesté désirant vous entretenir, vous vous présenterez, s'il vous plaît, au cabinet du roi. »

Le même personnage m'a remis un pli contenant une invitation signée par l'aide de camp de service. J'ai répondu que je m'empresserais de me rendre aux ordres de sa majesté, et le monsieur a disparu tout aussi discrètement qu'il était entré.

Je n'avais pas de temps à perdre. Je me hâtai de me préparer pour cette entrevue solennelle, et, à dix heures précises, un huissier m'annonçait chez le roi en même temps que M. le docteur P. Auvity, qui me servait en quelque sorte de parrain chez sa majesté, comme M. Orfila m'avait servi de patron chez M. le président du conseil des ministres...

Le roi, en frac noir, était assis près d'une table au fond de son cabinet. Je le vis se lever et venir à nous avec une sorte d'empressement. Il dit : « Bonjour, docteur (à M. Auvity), » et à moi : « Bonjour, monsieur Ménière. Je suis bien aise de vous voir. J'ai à vous parler de bien des cho es. Asseyons-nous, messieurs. »

En disant cela, le roi s'est assis sur un grand canapé, près de la fenêtre qui donne sur le jardin des Tuileries. Il m'a fait signe de m'asseoir près de lui, et, comme j'hésitais par respect, sa majesté m'a dit de nouveau :

— Asseyez-vous, je vous prie, nous causerons plus facilement.

M. Auvity s'est emparé d'une chaise, et, ainsi placés tous trois en triangle, le roi s'est exprimé ainsi :

— Je vous remercie, monsieur le docteur, de la manière dont vous avez rempli la mission délicate qui vous avait été confiée auprès de Mme la duchesse de Berry. Je sais que ma nièce a eu beaucoup à se louer de vos soins, que vous avez contribué très activement à lui rendre une partie du calme dont elle a tant besoin dans sa position. Continuez d'agir comme vous l'avez fait, la reine et moi nous vous en serons bien reconnaissans.

Vous voyez la princesse tous les jours, souvent même plusieurs fois par jour et, dans ces longues entrevues, vous avez de fréquentes occasions de l'entendre se plaindre de moi.

Je ne pus retenir un geste, qui semblait une protestation contre ces paroles, et le roi poursuivit :

— Oh! cela est tout simple : elle attribue au gouvernement et

surtout à moi son séjour à Blaye et toutes les fâcheuses conséquences qui en résultent pour elle. C'est précisément à cause de cela que j'ai désiré vous voir et vous entretenir. J'ai à cœur de vous fournir des élémens de conversation avec Mme la duchesse de Berry, de vous mettre à même de répondre convenablement aux principaux reproches qu'elle pourra articuler contre moi.

Il y eut ici un petit moment de repos, et j'en profitai pour dire :

— Que votre majesté me permette de lui faire observer que ma mission auprès de Mme la duchesse de Berry est absolument médicale, qu'il ne m'en a pas été proposé et que je me sentais bien incapable d'en remplir une autre.

« — Sans doute, docteur, sans doute, et vous n'aurez point à sortir de vos attributions. Les ressources de la médecine ne se bornent pas à la pharmacie ; je veux vous fournir des moyens de porter un calme salutaire dans l'esprit de votre malade. Il est très nécessaire que vous possédiez des agens moraux capables d'apaiser une irritation trop vive, et votre science, qui doit toujours consoler quand elle ne guérit pas, sait employer avec un grand succès le langage de la raison, de la persuasion pour remédier aux troubles des intelligences passionnées. Je connais le caractère de Mme la duchesse de Berry ; il est vif, impétueux, son jugement est trop prompt pour qu'il ne soit pas souvent erroné. Sa triste position doit l'aigrir. Elle ne voit que ce qui la touche ; elle accuse de ses maux actuels ceux qui n'y peuvent rien, et, dans ses agitations, dans ses colères, elle accepte comme vraies des idées entièrement fausses. Je pense qu'il importe beaucoup de combattre cette disposition d'esprit et de lui faire connaître la vérité. Personne plus que vous n'est à même de la tranquilliser, de détruire des préventions injustes et de lui faire comprendre la véritable situation des choses. Écoutez-moi donc ; votre sagacité médicale comprendra facilement le parti que vous pouvez tirer de mes paroles pour le soulagement physique et moral de Mme la duchesse de Berry.

(Il m'a semblé qu'en s'exprimant ainsi le roi prenait un air soucieux. Son front s'est plissé, ses lèvres m'ont paru serrées et sa voix est devenue un peu plus sourde que précédemment.)

— Ma nièce, qui n'est pas bête, sait beaucoup de choses, mais elle ne se fait pas encore une idée de ce qu'est un roi constitutionnel. Elle n'a jamais eu l'occasion de l'apprendre ; il sera donc très utile de lui expliquer les nécessités qui dominent cette royauté nouvelle. Ce qu'on appelait autrefois la *raison d'état*, ce qui a occasionné des actes si amèrement reprochés aux puissances d'alors, est devenu de nos jours bien plus impérieux, bien plus irrésistible ; aussi un ministère qui veut conserver à la fois et sa majorité et sa popularité et qui, de plus, se sent très responsable, dicte des lois

au chef de l'état, arrache son consentement à des mesures qu'il réprouve, et fait prévaloir, sous prétexte d'intérêt général, des décisions que le public appelle tyranniques.

Mme la duchesse de Berry vous dira qu'il est affreux à un oncle de laisser arrêter sa nièce, de la retenir en prison, de permettre qu'on publie des faits qui la flétrissent dans l'opinion, en un mot que j'aurais dû, par respect pour le lien de famille, la soustraire à l'action des autorités nantaises.

Répondez-lui, monsieur, et ce sera la vérité, que le roi a complètement ignoré l'infamie de Deutz, que l'arrestation de Nantes, qui en était la conséquence, n'a été soumise au cabinet que quand elle a été consommée, et qu'alors le conseil des ministres a décidé à l'unanimité qu'il fallait laisser son cours à la justice. J'ai eu la main forcée, j'ai dû céder à des résolutions mûrement arrêtées, il a fallu résister aux prières de la reine, faire taire la voix du sang, l'intérêt de la parenté, et tout cela parce qu'un ministre l'a voulu.

Aucune considération personnelle n'a pu entrer en balance avec cette impérieuse nécessité de ruiner un grand parti politique, de rendre la duchesse de Berry désormais impossible, et j'ai dû laisser faire ce que je ne pouvais empêcher. Dites-lui bien que la reine a prié, supplié, que la tante s'est montrée une véritable mère dans cette triste circonstance. Si le malheur n'a pas enlevé à ma nièce tout sentiment de justice, si elle ne veut pas méconnaître complètement le caractère de la reine, elle devra comprendre tout ce qu'il y a de douloureux pour son cœur maternel dans cette triste circonstance.

La vérité m'oblige à noter ici que le roi, en prononçant ces dernières phrases, m'a paru très ému. Sa voix altérée indiquait la profondeur du sentiment qui l'agitait: je me suis senti vivement impressionné par cette révélation intime des douleurs de cette royale famille.

Être heureux comme un roi! dit le peuple hébété...

il y a longtemps que je ne suis plus peuple, du moins sous ce rapport, et je n'ai pas oublié ce qu'a dit M. de Chateaubriand sur toutes les larmes que contiennent les yeux des puissans de la terre.

Mon émotion ne m'a pas empêché de remarquer la merveilleuse facilité de débit de sa majesté: sa parole est à la fois simple et ferme, nette et distinguée. Le mot propre ne se fait jamais attendre, et peu d'hommes s'expriment aussi bien. Le roi a continué en ces termes :

— Si Mme la duchesse de Berry m'accusait personnellement de

n'avoir suivi à son égard que les seules inspirations de mon intérêt, vous pourriez lui rappeler que des personnes qui possèdent sa confiance lui ont dit, de ma part, quels dangers elle courait en restant dans la Vendée et combien il lui importait de ne pas s'exposer à être prise en flagrant délit de guerre civile. Je l'ai fait prévenir, à diverses reprises, des périls de sa situation; je l'ai avertie de la possibilité d'une arrestation et des fâcheuses conséquences qui pouvaient en résulter pour elle. Elle ne doit pas avoir oublié les démarches faites dans ce but à la sollicitation de la reine, et certes il ne lui est rien arrivé qui n'ait été prévu (1).

Par quelle fatalité s'est-elle obstinée à rester en France lorsqu'il lui était si facile de partir et de déjouer les efforts de la police qui la poursuivait? Les événemens ont trop prouvé qu'elle était retenue à Nantes ou aux environs de cette ville par un motif tout-puissant sur son esprit, et c'est là un malheur irréparable. Mais ici encore ai-je pu atténuer en rien les inconvéniens de cette particularité mystérieuse? L'arrestation faite sans que j'en sois prévenu, la captivité décidée en conseil et la citadelle de Blaye choisie, nonobstant tout ce que j'ai pu dire ou faire, le reste n'a été qu'une conséquence rigoureuse, inévitable des premiers fait accomplis. Le ministère n'a voulu perdre aucun des avantages que lui accordait la déclaration du 22 février, et une pièce de cette importance a été nécessairement déposée aux archives de la chambre des pairs. Ai-je pu l'empêcher? Ma volonté suffisait-elle pour effacer un pareil écrit, pour empêcher sa publication, dès lors qu'il s'agissait d'un changement aussi grave dans la position de la mère du duc de Bordeaux? Des faits de ce genre ont une telle valeur que leur insertion au *Moniteur* est indispensable; c'est de l'histoire, c'est un acte civil qui appartient à la société tout entière, et dans le temps où nous vivons, ces sortes de choses ne peuvent rester secrètes.

Certes, nous avons été profondément affligés de voir divulguer un mystère qui compromettait si gravement notre nièce. Les intérêts politiques, si impérieux qu'on les suppose, n'effacent pas en nous tout sentiment humain, et il y aurait une criante injustice à accuser la reine d'oublier ses devoirs de famille. Mais le gouvernement est là qui ne ressent aucune de ces émotions intimes qualifiées de vaines faiblesses. Les hommes qui le composent ont tous individuellement de la pitié, de l'indulgence pour la fragilité humaine, mais réunis en conseil, délibérant sur les affaires publiques,

(1) Aujourd'hui, 8 avril 1851, M. le duc Pasquier, ancien chancelier de France et président de la chambre des pairs, m'a dit que lui-même, d'après les ordres du roi Louis-Philippe, avait fait écrire à M[me] la duchesse de Berry pour l'avertir de la possibilité d'une arrestation prochaine et pour l'engager à quitter la France le plus tôt possible. — P. M.

ils subordonnent tout aux exigences de l'état; les mesures les plus rigoureuses sont adoptées sans peine, sans scrupule, dès qu'il s'agit de l'intérêt général. Ma nièce s'est trouvée soumise à cette fatalité, rien n'a pu la soustraire à cette volonté inexorable. Enfin vous savez ce que le conseil des ministres a décidé hier au soir à son égard.

Ainsi, monsieur, vous pourrez dire à Mme la duchesse de Berry que sa destinée actuelle n'a pas dépendu de moi, que je gémis, comme parent, sur les ennuis qu'on lui impose, mais que je n'ai pu lui éviter. Vous lui direz que le roi n'est pas libre de faire ce qui lui conviendrait le mieux, que la raison d'état, invoquée par les ministres responsables, est une loi à laquelle je me soumets, quoiqu'à regret, et que les liens de famille doivent céder à des considérations d'ordre supérieur. Vous lui direz encore que, par le temps qui court, quand l'émeute est dans la rue, quand des assassins à gages se relaient pour me tuer, quand la guerre civile est à peine assoupie dans la Vendée et que la presse la plus ardente enflamme toutes les passions populaires, la position d'un roi constitutionnel est à peine tenable, et qu'en vérité, je serais parfois tenté de quitter la partie et de *mettre la clé sous la porte*.

La phrase est textuelle, je la rapporte comme je l'ai entendue, dans toute son énergique crudité.

Le roi s'est tu. Il m'a paru douloureusement affecté, et après un instant de silence, il a poursuivi en ces termes :

— A chacun son lot. Ma nièce supporte difficilement le malheur qui l'accable; je la plains de tout mon cœur et je désire que vous lui veniez en aide. J'espère que sa santé s'améliorera par vos bons soins et que vous contribuerez à tranquilliser son esprit malade. La reine aurait voulu vous voir, monsieur le docteur, pour vous recommander Mme la duchesse de Berry, mais vous comprendrez le sentiment de pudeur qui la retient. La position de notre nièce est de nature à froisser tous ses instincts de femme et de parente, elle n'a pas eu le courage de surmonter l'embarras que lui causerait cette entrevue, et vous voudrez bien l'excuser.

J'ai cru devoir dire en ce moment que Mme la duchesse de Berry avait déclaré qu'elle était mariée, et que tout dans sa conduite, dans ses paroles, depuis que j'avais l'honneur d'être admis auprès d'elle, m'avait paru en harmonie complète avec sa déclaration.

Le roi m'a dit alors avec beaucoup de vivacité :

— Ce que vous me dites là me fait le plus grand plaisir; j'en ferai part à la reine, qui n'en sera pas moins heureuse que moi. Partez donc, docteur, retournez à Blaye, achevez ce que vous avez si bien commencé. Mme la duchesse de Berry ne pouvait mieux faire que vous donner sa confiance, vous êtes très digne de l'inspirer, et

je compte sur vous pour lui rappeler en temps convenable les choses que je viens de vous dire.

— Permettez-moi, Sire, ai-je dit alors, de vous faire observer de nouveau que mon rôle de médecin ne comporte pas autant d'intimité et que l'occasion de traiter ces graves questions pourra bien ne pas se présenter. Je serais heureux de remplir les désirs de votre majesté, mais je crains que Mme la duchesse de Berry ne soit pas pour moi aussi bienveillante à mon retour que par le passé. La décision prise hier soir par le conseil des ministres lui prouvera que je n'ai pas plaidé sa cause comme elle l'eût voulu, et cette circonstance, si fâcheuse pour elle, pourra bien me faire perdre tout mon crédit.

— Rassurez-vous, docteur; votre malade a besoin de vous, elle saura que votre plaidoirie en sa faveur n'a pas triomphé des desseins arrêtés des ministres, parce qu'il y avait parti-pris de la part de ces messieurs, et elle vous pardonnera cette défaite. J'ai les mêmes droits que vous, sous ce rapport, à son indulgence, j'ai échoué comme vous, et cependant elle ne cessera pas de me garder rancune. Votre position auprès d'elle est excellente. Vous êtes sa ressource la plus assurée contre la souffrance et, bien plus encore, contre l'ennui, la plus grande souffrance des captifs. Vous trouverez mille occasions de soutenir ma cause. La mesure prise contre elle va l'exaspérer, elle m'attribuera ce surcroît de rigueur, et dans sa colère, les accusations les plus injustes vont pleuvoir sur ma tête. Je compte donc sur vous, et personne ne sera plus à même de me défendre efficacement.

— Je serai heureux, Sire, d'obéir aux ordres de votre majesté. Envoyé par le gouvernement, je comprends l'étendue de mes devoirs, et je saurai, je l'espère, les concilier avec ceux que m'impose mon titre de médecin. C'est là mon but, je ferai tout pour l'atteindre.

Nous avons pris congé de sa majesté; il était onze heures et un un quart. L'entrevue avait duré cinq quarts d'heure; on peut croire que ce temps ne m'a pas paru long.

III.

Blaye, vendredi, 26 avril.

Ce matin, j'ai trouvé Madame de fort bonne humeur; dès mon entrée dans le salon, je l'entendais rire aux éclats avec sa femme de

chambre, et en arrivant auprès du lit de la princesse, elle m'a dit en me présentant Bewis (1) emmaillotté :

— Voici un nouveau-né qui s'est passé de vos charmantes constatations. Comment trouvez-vous mon poupon, docteur? N'est-ce pas qu'il ressemble à M. Hansler? Avez-vous une nourrice à nous donner? Que va dire le gouvernement? Et mon père Deneux qui n'était pas là! Courez vite au télégraphe et faites prendre les armes à la garnison.

Tout cela était dit fort gaîment et je me suis empressé de donner la réplique à la nouvelle accouchée. M. Deneux est arrivé, et avant qu'il eût eu le temps de s'armer de ses lunettes pour examiner cet intrus, Madame et sa caméristе ont fort bien joué leur rôle. Nos plaisanteries sur ce sujet ont eu un résultat singulier. Voici ce qui s'est passé. Tout en parlant de nourrices, de biberons et de langes, j'ai dit à la princesse :

— Mais Madame a-t-elle pensé à une layette? veut-elle qu'on lui en envoie une de Paris ou que l'on en fasse composer une à Bordeaux?

— Grand merci, docteur! j'en ai une.

— Madame l'a-t-elle ici?

— Non, elle est à Bordeaux. Elle m'a été envoyée par des amis. Je ne voudrais pas devoir au gouvernement de Louis-Philippe les vêtements de mon enfant. Ce sont là des choses trop intimes. J'aurais sans cesse ces objets sous les yeux, je ne veux pas recevoir de vos amis un pareil cadeau. J'ai encore un certain nombre de petites affaires qui ont servi à mes enfans et que je serai enchantée de retrouver. Ce qui m'embarrasse, c'est de faire venir tout cela ici.

— Mais c'est fort simple. Que Madame fasse mettre ces choses à l'adresse du général, et la caisse viendra ici tout droit.

— Oh! très bien! Le général comprendra mes motifs. Mais puisque nous traitons ce chapitre, je vous avoue que je n'ai pas de barcelonnette. Demandez-en une très simple, petite, commode, pouvant se poser partout. Priez qu'on me la garnisse en vert, c'est plus doux aux yeux des enfans.

On voit que, si le gouvernement ne fournit pas les langes, il se chargera au moins du berceau. Nous avons beaucoup jasé sur ces matières importantes. M. Deneux, qui se sentait sur son terrain, a déployé une variété de connaissances pratiques qui font l'admiration de Mlle Hansler.

Dans l'après-midi, nous étions occupés de choses non moins intéressantes. Madame se montrait fort gaie et nous avions tous le cœur

(1) Le petit chien de la duchesse de Berry.

en joie, lorsque le commandant de place est venu faire son inspection dans les appartemens de la princesse. C'est une visite domiciliaire dont je ne comprends pas trop l'utilité, et cette cérémonie, qui se renouvelle tous les mois, a fait froncer les sourcils de la captive. Le susdit commandant est un gros petit homme à visage sévère, vieux soldat qui a fait la guerre d'Italie et qui affecte de parler le patois napolitain comme un vrai lazzarone.

Notre gaîté s'était enfuie et je cherchais à la ramener au milieu de nous, mais la princesse resta pensive, et bientôt elle s'est écriée :

— Je vous assure qu'il a le mauvais œil, il me porte malheur, et je suis convaincue que c'est un *jettatore*.

Lundi, 6 mai.

Qui nous délivrera des constatations?

C'est le vœu de tout le monde ici ; chacun se plaint de ce cauchemar, chacun souffre de cette sorte d'obsession qui semble plus forte à mesure que la crise approche de son terme. Ce matin encore, M. Deneux, stylé par je ne sais qui, a entrepris de démontrer à Mme la duchesse de Berry que cette cérémonie était indispensable, et qu'après tout elle n'avait aucun des gros inconvéniens qu'on lui reproche. Cette thèse était un peu scabreuse, et le cher maître, en la soutenant *mordicus*, a passablement irrité son adversaire, qui ne lui a pas épargné les argumens et les invectives. J'étais spectateur de ce combat, tour à tour interpellé par les parties adverses et gardant une superbe neutralité.

J'ai fini par abonder dans le sens de M. Deneux. J'ai dit à Madame qu'un refus de se prêter aux vues de l'autorité pourrait bien avoir quelque influence sur sa mise en liberté, et qu'il me semblait très prudent de ne fournir au ministère aucun prétexte pour prolonger une détention déjà si longue.

— Allons, c'est bien ; liguez-vous tous contre moi, prenez le parti de mes persécuteurs, accablez-moi et contribuez de toute votre puissance à pousser au désespoir une pauvre femme mourante! Ne sentez-vous pas que cette espèce d'inquisition m'est odieuse? Ne voyez-vous pas que c'est un véritable attentat contre ma liberté? J'en ferais bon marché, je vous l'assure, si je n'y voyais pas quelque chose de pis encore dans un pays comme la France. Une femme ne sera pas libre d'échapper à des mesures vexatoires, puériles, et j'aurai à subir des tortures morales sous prétexte de recherches absurdes et inutiles! Non, non, jamais je ne me soumettrai volontairement à ces infamies de la police, et, dussé-je mourir dans cette

abominable prison, je résisterai à ces hommes qui ne savent rien respecter.

Dans la journée, j'ai revu la princesse, qui n'a pas quitté son lit. Je l'ai trouvée entourée de journaux, de cartes, de papiers de toute espèce : elle lit, écrit, prend des notes, fait des extraits, jase tout en travaillant, rejase avec Mme Hansler et déploie une activité remarquable. Sa faible vue a besoin du secours d'un lorgnon, ou même de lunettes; ses yeux sont gros et saillans, et le gauche est affecté d'un strabisme divergent. Madame est à la fois myope et strabique, ses paupières sont presque toujours injectées et malades, et souvent j'ai dû lui prescrire quelques remèdes capables d'adoucir cette infirmité.

Madame écrit beaucoup. Elle a la singulière habitude de tacher d'encre ses doigts et ses mains, puis ses manches et ses robes, de sorte qu'il y a en permanence, sur le bureau, un flacon de sel d'oseille destiné à faire disparaître ces macules perpétuelles. En outre, la princesse dessine souvent à la plume; elle préfère la plume au crayon, parce que les lignes sont plus visibles; mais, pour jouir de ce bénéfice, elle a besoin de beaucoup d'encre, et de là un gribouillage général envahissant à la fois le papier, la camisole, les draps et même le visage. Mme Hansler est devenue fort experte dans l'art d'effacer ces traces noires, et déjà, plusieurs fois, j'ai dû renouveler la provision d'*oxalate de potasse*.

. . . .

A l'issue du dîner, un planton du pavillon a remis au général un pli venant de Mme la duchesse de Berry. M. Bugeaud a bien voulu me donner communication de cette dépêche, qui contient une pièce assez importante. La princesse déclare qu'elle est disposée à se prêter aux diverses parties du programme de consultation si cinq ministres, au moins, veulent signer une promesse de la mettre en liberté aussitôt après ses couches. Elle s'engage en outre à donner avis des premiers indices d'un accouchement prochain, et dans le cas où l'enfantement aurait lieu d'une manière subite, de permettre l'entrée de sa chambre aux témoins désignés. Enfin, elle promet de répondre affirmativement aux deux questions suivantes :

1° Êtes-vous madame la duchesse de Berry?

2° Cet enfant est-il né de vous?

Cet écrit, dicté par la princesse, porte que, dans tous les cas, la présence de M. Dubois ne sera pas exigée. Ce *post-scriptum*, qui est de la main de la royale malade, indique un refus absolu de recevoir le vénérable maître.

M. le gouverneur, qui sait parfaitement que le ministre n'est pas disposé à prendre un engagement avec la captive, se trouve fort

embarrassé ; il m'envoie demander à la princesse si cet *ultimatum* est bien son dernier mot sur ce point capital. La réponse a été très explicite.

— Dites au général que je ne changerai pas un *iota* à cette résolution suprême. Je veux que l'on me garantisse ma liberté ; j'ai besoin de savoir sur quoi et sur qui compter. Il faut que la majorité du ministère s'engage formellement à me laisser partir ; ce ne sera qu'à ce prix que je consentirai à répondre aux questions ordinaires et extraordinaires dont on me menace. Priez le général de faire transmettre ma demande par le télégraphe. Je tiens à savoir promptement à quoi m'en tenir sur les projets futurs de ces messieurs.

Mardi, 7 mai.

Aujourd'hui encore, beaucoup d'affaires, et des plus scabreuses. Procédons par ordre, afin de ne rien oublier. Quatre ou cinq fois au moins, dans la matinée, je suis allé du général à la princesse, de la princesse au général, porteur de paroles, de notes écrites, de réclamations, de corrections ou de rectifications, véritable courrier, secrétaire d'ambassade ; l'enfantement de ces interminables protocoles m'a causé un grand travail de tête et de jambes.

Le gouverneur, qui connaît par expérience les variations de sa prisonnière, ne s'est pas trop hâté d'expédier la dépêche d'hier soir, et il a bien fait, car nous avons employé la plus grande partie de cette journée à en discuter le sens et la portée. M. Gintrac, qui est arrivé de bonne heure, nous a été d'un grand secours dans cette circonstance ; il a contribué de la manière la plus active à inspirer à la princesse des résolutions en rapport avec ses véritables intérêts.

Ce matin, de très bonne heure, le gouverneur m'avait dicté une pièce conçue en ces termes :

« M. le général Bugeaud ayant reçu deux fois du ministre la déclaration qu'il n'était pas prudent de prendre l'engagement positif de mettre la princesse en liberté après ses couches, à cause des événemens extraordinaires qui pourraient survenir d'ici à deux mois, ne peut se décider à toucher encore cette question qu'aux conditions suivantes :

« 1° Mme la duchesse de Berry s'engagera par écrit à prévenir lors de l'apparition des premières douleurs ;

« 2° Elle consentira à ce que les autorités déléguées pour la constatation entrent dans son appartement pour le visiter et reconnaître l'identité de son altesse royale ;

« 3° Elle déclarera également par écrit que l'enfant qui vient de naître lui appartient.

« De son côté, le général remettra à Madame une copie, certifiée par lui, de l'engagement pris par les ministres de la mettre en liberté après ses couches dès qu'elle le réclamera. »

J'ai remis cette pièce à la princesse, et bientôt sont survenus tous les embarras dont j'ai parlé plus haut. J'en abrège le récit, qui est d'ailleurs assez peu intéressant; je me borne à dire que sur nos représentations énergiques et réitérées, les deux puissances contractantes ont mutuellement renoncé à se rien demander par écrit. La princesse a fini par déclarer qu'elle acceptait la parole du général comme garantie des bonnes intentions ministérielles. C'est un premier pas dans cette voie de conciliation.

En somme, le général a été invité par la princesse à charger le télégraphe de transmettre sa demande au président du conseil des ministres. A peine le gouverneur était-il sorti du pavillon pour expédier ce message que la princesse m'a supplié de courir après lui et de lui dire qu'elle exigeait absolument que l'on fît mention de son refus d'admettre M. Dubois sous quelque prétexte que ce fût. Le gouverneur, très contrarié de cette obstination féminine, est revenu chez son altesse royale et a supplié Madame de recevoir le célèbre chirurgien, ne fût-ce que pendant une minute. Il a fait valoir le grand âge de M. Dubois, sa douceur, sa bienveillance, mais tout a été inutile, et Madame a déclaré qu'elle ne céderait qu'à la force. Le général a fini par dire : « Eh bien! s'il n'y a plus que cet obstacle, nous nous passerons de M. Dubois. » La princesse a paru attacher une grande importance à ces paroles; elle les a répétées et a dit qu'elle en prenait acte.

La dépêche télégraphique est partie à cinq heures. Nous verrons ce qu'il en résultera.

. . . .

Il est question, je ne sais à propos de quoi, de la naissance du duc de Bordeaux. Mme la duchesse de Berry, que M. Deneux semble toujours interpeller sur ce chapitre, nous dit fort gaîment :

— Nous commencions tous à nous endormir; je me réveille pressée par je ne sais quel besoin, je me lève aussitôt et dans le même instant il me prend une violente douleur qui me permet à peine de remonter sur mon lit, et j'accouche en criant comme une brûlée. Une femme de chambre essaie en vain d'allumer une bougie, elle se lamente et dit : « Quel malheur! Pourvu que ce ne soit pas une fille! » Je lui réponds : *C'est un garçon, j'ai tâté!* M. Deneux accourt à moitié vêtu. Mme de Gontaut, n'ayant sur elle qu'une simple chemise de batiste, s'élance dans ce costume transparent et appelle à grands cris les gardes nationaux de service. Le roi Louis XVIII se mit dans une colère affreuse, et il y avait de quoi, car, dans la cir-

constance, il y eût bien mieux valu que j'accouchasse en plein jour, au beau milieu du jardin des Tuileries.

Vendredi, 10 mai.

. . . .

Dans la nuit de jeudi à vendredi, Mme la duchesse de Berry avait éprouvé une légère incommodité. Cette nuit, vers deux heures et demie, le même accident s'est reproduit, et la princesse, qui s'était levée, a ressenti tout à coup une violente douleur qui lui a permis à grand'peine de regagner son lit en appelant Mme Hansler. Elle a dit à sa femme de chambre :

— Appelez ces messieurs, je vais accoucher. Surtout que M. Dubois n'entre pas chez moi de force.

Mme Hansler, à demi vêtue, a ouvert aussitôt la porte du salon en criant :

— Dépêchez-vous, messieurs. Monsieur Deneux, Madame va accoucher, Madame demande que M. Dubois n'entre pas de force dans sa chambre.

Réveillé aussitôt, je saute hors du lit, et tout en passant un pantalon, je cours à la porte du corridor, je frappe avec force et je crie aux gardes de prévenir le général. Je rentre dans le salon, où je trouve M. Deneux se débattant contre un pantalon rebelle; je lui prête quelque secours et nous entrons ensemble dans l'appartement de la princesse.

M. Deneux ne peut parvenir à compléter son costume. Il essaie, mais en vain, de serrer sa ceinture, le vêtement indispensable retombe toujours sur ses jarrets tremblans, et le cher maître, dans son trouble profond, répète à chaque tentative nouvelle : « J'en demande bien pardon à Madame! »

La princesse rit un peu de la bizarre figure de son fidèle, puis elle nous dit :

— Je viens d'éprouver une vive douleur, j'ai cru que c'était une indigestion. Je vais accoucher bientôt, j'en suis certaine.

M. Deneux, à peu près culotté, découvre la princesse, et nous constatons en effet que la chose est imminente. Le cher maître engage Madame à retenir ses douleurs, à ne faire aucun effort, et il agit lui-même conformément à ces recommandations.

Quelques minutes s'étaient écoulées, et, pendant ce temps, le général, le commandant de place et quelques officiers de service étaient entrés dans le salon. M. Dubois, qui est arrivé presque en même temps que ces messieurs, pénètre dans la chambre de la princesse et se place derrière un paravent qui masque en partie la porte

de communication existant entre la chambre et le salon. Mme la duchesse de Berry n'a pas vu ce mouvement du célèbre chirurgien; je me tenais devant elle de manière à l'empêcher de savoir ce qui se passait dans la direction du salon.

Une douleur nouvelle se déclare, mais elle est peu vive. Des messagers ont été expédiés aux remparts, à la porte Dauphine, et bientôt nous entendons retentir trois coups de canon (signal convenu pour avertir les témoins qui sont dans la ville). La princesse, qui, dans ce moment même, était en proie à une douleur aiguë, manifeste une grande surprise de cette explosion formidable; elle me me demande en criant ce que cela signifie. Je le lui dis aussitôt en ajoutant : « Calmez-vous, Madame, et, d'ailleurs, vous devez y être habituée : l'enfant d'une altesse royale ne peut naître sans que l'on tire le canon en son honneur! »

M. Deneux s'oppose toujours à l'accouchement; nous supplions la princesse de se modérer autant que possible; elle demande avec inquiétude si ce retard ne peut pas nuire à son enfant, s'il ne va pas être étouffé. On la rassure. Il se faisait un peu de bruit dans le salon; Madame paraît s'en tourmenter et elle me dit avec beaucoup de vivacité :

— Je vous en prie, monsieur Ménière, dites au général de ne pas faire entrer M. Dubois; tout ira bien, nous n'aurons pas besoin de lui.

— Calmez-vous, Madame, M. Bugeaud vous entend parfaitement, vos vœux seront remplis, soyez-en sûre.

Je me tenais toujours devant la princesse, de façon à lui dérober la présence des personnes qui se trouvaient à l'extrémité de la chambre.

Cependant nous avions gagné ainsi plus d'un quart d'heure, mais l'événement touchait à son terme, et M. Deneux me fit constater en même temps que lui les diverses phases de ce drame mystérieux. Madame recevait nos soins avec une bienveillance parfaite et bientôt les vagissemens du nouveau-né se firent entendre, et comme ses cris étaient assez forts, Mme la duchesse de Berry s'écria :

— O mon Dieu, il crie bien fort! serait-ce un garçon?

Un coup d'œil m'avait appris que l'enfant était une fille. Je laissai M. Deneux donner cette bonne nouvelle à sa royale cliente, et Madame reprit avec exaltation :

— Je vous l'avais bien dit, messieurs les savans. Eh bien! me croirez-vous une autre fois?

Il était alors trois heures vingt minutes du matin. M. Deneux donna les soins nécessaires à l'enfant et le remit aux mains de Mme Hansler. Dix minutes plus tard, la princesse était complète-

ment sortie de cette crise violente, et nous avions la satisfaction de ne plus rien redouter de ce côté.

J'entrai alors dans le salon pour donner avis au général de la situation favorable de la mère et de l'enfant. M. Bugeaud me dit avec une émotion qui me frappa :

— Docteur, si vous le jugez convenable, faites savoir à Mme la duchesse de Berry que j'ai reçu une dépêche ministérielle qui lui fera plaisir.

Je rentrai aussitôt dans la chambre de l'accouchée et je m'acquittai de cette agréable commission avec tous les ménagemens convenables. Madame en parut enchantée.

Un instant après, elle témoigna le désir de voir Mme d'Hautefort. Le valet de chambre alla prévenir la comtesse, qui arriva au bout de quelques minutes.

Au milieu du mouvement que nécessite la circonstance où nous nous trouvons, la princesse ayant aperçu dans le salon, dont la porte est ouverte, un pan de l'habit brodé du général, me dit avec beaucoup de naturel :

— C'est M. Bugeaud que je viens de voir. Dites-lui d'entrer, si cela peut lui être agréable.

J'allai aussitôt prévenir le gouverneur, qui entra dans l'appartement et s'approcha avec discrétion du lit de la princesse. Mme la duchesse de Berry lui tendit la main et lui dit en propres termes :

— Général, vous le voyez, j'ai appelé aussitôt que j'ai senti la première douleur. J'espère que tout ira bien.

Le général lui en donna l'assurance et, tirant de sa poche la dépêche télégraphique arrivée hier soir, à la nuit tombante, il lui en lut une partie, ce dont Madame le remercia vivement.

Au moment où le gouverneur se retirait en saluant la princesse, son altesse royale lui dit avec beaucoup d'abandon :

— Général, vous aviez deux filles, en voici une troisième.

M. Bugeaud revint alors auprès du lit de la princesse, l'engagea à se calmer et à prendre bien soin de sa santé.

Pendant cette entrevue, qui ne dura que quelques minutes, M. Deneux et moi, nous nous occupions du nouveau-né, qui nous parut vivace. Mme la duchesse de Berry suivait nos mouvemens, et elle s'écria :

— C'est une fille! Il sera bien content, lui, qui désirait tant une fille! J'avais beau lui dire que j'en étais sûre, il était aussi incrédule que ces messieurs de la faculté. Sur ce chapitre-là, je prétends en remontrer à tous les docteurs.

Tout cela fut dit gaîment, avec un entrain remarquable; il y avait même de l'exaltation, comme cela se rencontre souvent en

pareil cas. Les paroles de la princesse, dans cette circonstance critique, se rapportaient toutes à ce personnage inconnu, à ce mari dont le souvenir paraissait la préoccuper uniquement.

Sur ces entrefaites, tous les témoins étaient arrivés et l'on avait terminé les préparatifs de la cérémonie future. J'en donnai avis à la princesse, qui répondit :

— Tout est prêt : faites entrer ces messieurs.

Mme d'Hautefort, assise dans un fauteuil, se tenait au pied du lit de la princesse ; l'enfant nouveau-né, bien emmaillotté, reposait sur un grand oreiller placé au milieu du lit de sa mère. Mme Hansler était à la tête du lit ; M. Deneux et moi, nous nous tenions debout près de Madame, et M. Dubois avait conservé sa place derrière le paravent.

Le général, averti par moi, entra aussitôt dans la chambre. Il était suivi du président du tribunal de Blaye, du sous-préfet, du juge de paix et de plusieurs autres personnages. Ces messieurs, après avoir salué son altesse royale, se rangèrent en demi-cercle à une certaine distance du lit de la princesse, et alors le président du tribunal, faisant quelques pas en avant, salua profondément Madame et lui dit :

« Est-ce bien à Mme la duchesse de Berry que j'ai l'honneur de parler ? — Oui, monsieur, répondit la princesse. — Madame est-elle bien Marie-Caroline, princesse royale des Deux-Siciles, duchesse de Berry ? — Oui, monsieur, c'est bien moi, répondit encore la princesse. — L'enfant que je vois là, placé sur votre lit, est-il né de vous, est-il bien le vôtre ? — Oui, monsieur. — Quel est son sexe ? — C'est une fille. D'ailleurs, monsieur, j'ai chargé le docteur Deneux de faire la déclaration de naissance. »

Ce dialogue terminé, tous les témoins saluèrent de nouveau la princesse et se retirèrent dans le salon. Madame leur rendit leur salut, et nous dit qu'elle était satisfaite des procédés polis de ces messieurs. Un instant après, j'étais dans le salon, au milieu de ces témoins, qui se félicitaient entre eux de la manière dont l'affaire s'était accomplie. Les deux camps étaient également satisfaits.

Quelques instans plus tard, la princesse dit à M. Deneux :

— Quand on fera la déclaration de naissance, vous nommerez le père de mon enfant. Je désire que son nom soit inscrit sur le procès-verbal.

En disant cela, Mme la duchesse de Berry a pris sous son traversin un papier plié et elle l'a remis à son accoucheur. Le cher maître le déplia aussitôt, le lut et témoigna par un mouvement de tête et de bras la vive satisfaction que lui causait cette lecture. M. Deneux se plaça devant le bureau de la princesse pour faire une copie de ce document précieux.

Mme d'Hautefort, qui assistait à cette succession de petites scènes d'intérieur, m'a paru très étonnée de ce dernier fait. Tout en elle indiquait la surprise, l'émotion, la curiosité. Il m'est impossible de croire que la dame d'honneur fût dans le secret de cette révélation si intéressante.

J'allai faire part de ce grave incident au général Bugeaud, qui m'a paru fort enchanté de la tournure que prenait cette affaire :

— Tout marche à merveille ; les difficultés de la position s'aplanissent d'elles-mêmes, les déclarations précédentes vont se trouver confirmées de la manière la plus complète, et si M. d'Argout n'est pas pleinement satisfait, il faudra vraiment qu'il soit bien difficile à contenter.

Toutes ces petites particularités se succédaient rapidement. Un peu avant quatre heures, tous les témoins étant rassemblés dans le salon, M. Deneux lut à haute et intelligible voix la déclaration suivante :

« Je déclare que son altesse royale Marie-Caroline, Madame, épouse en légitime mariage du comte Hector Lucchesi-Palli, des princes de Campo-Franco, gentilhomme de la chambre du roi des Deux-Siciles, domicilié à Palerme (Sicile), ledit comte absent,

« Est accouchée, le 10 mai 1833, à trois heures vingt minutes du matin, d'un enfant du sexe féminin. Les prénoms de l'enfant sont Anne-Marie-Rosalie.

« *Signé :* Docteur Deneux. »

Le procès-verbal de constatation a été rédigé séance tenante par l'un des témoins. La pièce, lue par mon cher confrère, a été insérée textuellement dans l'acte en question et, la rédaction terminée, le tout a été lu, relu, collationné avec la plus scrupuleuse attention, et l'on a procédé à la signature de ce document historique. Le général gouverneur a signé le premier, puis sont venus le président du tribunal, le sous-préfet de l'arrondissement, le procureur du roi, le commandant de la garde nationale de Blaye, un des adjoints au maire, et enfin M. Dubois, M. Deneux et moi.

Mardi, 14 mai.

Chaque matin, la femme de chambre exécute, sous la haute surveillance de l'accoucheur de Madame, une revue générale de la petite fille et le cher maître formule ses prescriptions à propos d'une foule de particularités hygiéniques ou autres. Au milieu de ce travail, Mme Hansler me fait remarquer la forme charmante des pieds de l'enfant.

— Cela ne m'étonne pas, dis-je, Mlle Anna a de qui tenir. La petitesse des pieds et des mains est un signe de bonne race : les Orien-

taux, grands connaisseurs en généalogie, font le plus grand cas de ces caractères physiques d'une illustre origine.

— Vous avez raison, docteur, et, si je ne me trompe, lord Byron, qui était de bonne souche, a parlé quelque part de cette manière de penser des Turcs et surtout des Arabes. Beaucoup de grands hommes ont tiré vanité de la forme de leurs mains et de leurs pieds, témoin votre cher Bonaparte. C'est pour cela que tant de gens se mettent à la torture pour se faire un beau pied. Pour moi, j'ai toujours redouté les chaussures étroites : j'ai remarqué que cela rend méchant. Une femme gênée dans ses souliers de bal ne pourra jamais se montrer aimable. Elle est susceptible, maussade, trop rouge ou trop pâle, suivant ses nerfs, et cette rage d'avoir un petit pied lui fait perdre tous ses avantages. Mes pieds et mes mains m'ont causé bien des inquiétudes en Vendée. Souvent déguisée en petit garçon, les chaussures seules ne pouvaient m'aller, et il fallait m'en donner dont la forme ne convenait pas au reste du costume. Je ne pouvais pas porter de gants ; aussi j'étais obligée de me noircir les mains avec de la terre pour masquer leur blancheur. Souvent aussi je me couvrais la tête avec un bonnet ou avec un chapeau à larges bords. Mon langage aussi était un obstacle à la perfection de mon déguisement, et, dans bien des cas, il fallait beaucoup de soin pour me dispenser de prendre part à la conversation. Un jour, j'étais assise en croupe derrière un gros paysan, à qui l'on m'avait confiée et bien recommandée, vous pouvez le croire. Il se retournait à chaque instant pour me regarder et finit par me dire qu'il était sûr que j'étais Henri V. Je ne lui dis pas non, et il aura gardé cette opinion. En entrant à Nantes, j'étais habillée en paysanne, bien fatiguée d'une longue course pendant laquelle j'avais souvent porté mes souliers dans ma main ; je marchais tout doucement le long des grands ponts, lorsque je me trouvai tout à coup nez à nez avec un peloton de grenadiers commandé par un ex-officier de la garde royale que je reconnus parfaitement. Ce lieutenant me regarda avec beaucoup d'attention. Je me crus prise ; il passa outre et moi aussi. J'en fus quitte pour la peur, et c'est le cas de dire que j'étais dans mes petits souliers.

Ces souvenirs, qui arrivaient en foule, me tenaient fort attentif ; j'aurais bien voulu que Mme la duchesse de Berry ne s'arrêtât pas en si beau chemin. Le hasard, qui est pour moi le dieu inconnu des anciens, me vint en aide et, à l'instant où Mme Hausler, après avoir emmailloté l'enfant, le replaçait dans son berceau, je lui dis :

— Allons, bel oiseau rose, vous voilà dans votre nid de soie. Tâchez d'être gentille et ne vous plaignez pas de votre cachette, car votre chère mère n'en a pas toujours eu une semblable à sa disposition.

— C'est vrai ! s'écria Madame ; il s'en fallait bien que je fusse aussi

à mon aise dans la cachette de Nantes que mademoiselle l'est dans la sienne! Grand Dieu! quand j'y pense, je puis à peine le croire. Quatre personnes dans une pareille niche, et quelles personnes encore! M. de Mesnard est grand comme vous, docteur, et cette pauvre Stylite de Kersabiec est presque aussi grande que M. de Mesnard. Puis M. Guibourt, qui n'est ni mince ni petit, et enfin moi, votre servante, qui n'étais pas bien grosse alors... enfin!.. Nous n'aurions pas été si pressés dans ce trou si je n'avais pas dû y cacher, avant tout, une petite presse portative qui tenait encore assez de place. Je ne voulais pas qu'elle tombât entre les mains des gendarmes.

— Madame voulait la liberté de la presse! Absolument comme le gouvernement de juillet. Que ne le disiez-vous plus tôt!

— Ce que c'est que le mauvais exemple! Mes deux calembours ont entraîné le votre, qui ne vaut guere mieux que les miens. Comment ai-je le courage de plaisanter de tout ceci? Je vous assure qu'il n'y avait pas le moindre mot pour rire pendant dix-sept heures. Nous y étions véritablement au supplice. On ne sait pas combien le temps est long dans de pareilles circonstances! La tête s'égare en tristes réflexions, le courage faiblit, le moral s'altère...

— Sans compter le physique, ajoutai-je, qui doit souffrir d'une manière presque insupportable, car enfin...

— Oui, oui, je vous comprends; et notez que nous étions en train de deviser quand la maison fut envahie. Il fallut bien en passer par là. Nécessité n'a pas de loi et le respect des convenances dut être mis de côté. Et voyez la Providence! On fait ressource de tout en pareil cas. Pendant la nuit, les gendarmes qui gardaient la chambre eurent froid, ils allumèrent dans la cheminée un feu qui ne réchauffait pas qu'eux, car bientôt la plaque de fonte formant la porte de ma cachette devint brûlante et nous incommoda beaucoup. La chaleur, entretenue par une masse de vieux journaux, devenait insupportable. Ces messieurs écartaient les ardoises qui recouvrent cette partie du toit, et nous cherchions par là un peu d'air frais dont nous avions le plus grand besoin. Enfin, la plaque devint presque rouge; ma robe, en contact avec elle, était déjà brûlée en plusieurs endroits, et nous fûmes heureux de pouvoir prévenir cet incendie avec nos mouchoirs imbibés de *pipi*. La situation était vraiment horrible, et il fallait bannir toute cérémonie. A la guerre comme à la guerre!

III.

La mise en liberté ne suivit pas l'événement d'aussi près que la princesse l'avait espéré. Des contretemps survinrent. Elle avait fait

demander un bateau à vapeur pour la transporter de Blaye à Palerme : on ne put disposer que d'une frégate : « Pourvu que nos ministres, s'écria-t-elle, n'aillent pas m'envoyer la *Gloire* : c'est la vieille *Duchesse-de-Berry* débaptisée aux glorieuses. J'ai assez de guignon pour tomber sur celle-là. Convenez que ce serait taquinant. » Il y avait aussi des précautions à prendre. Ce fut encore une affaire, et une affaire délicate que le choix des dames d'honneur et des gentilshommes qui accompagneraient la princesse à Palerme. Enfin elle quitta Blaye le samedi 8 juin 1833. Voici le récit de son embarquement.

Samedi, 8 juin.

Voici un nouveau chapitre de cette histoire. Mme la duchesse de Berry hors de ces murailles, à l'abri des prescriptions du ministre de l'intérieur, ne relevant plus directement de M. le général Bugeaud, va probablement se montrer sous un jour nouveau, prendre de nouvelles allures, et très probablement aussi ses rapports avec tout son entourage vont subir des changemens notables. Voyons, examinons, tenons-nous sur nos gardes. On oublie bien vite ceux dont on n'a plus besoin. Je suis bien décidé à me tenir à l'écart, à laisser la princesse venir jusqu'à moi si cela lui convient ; moi aussi je lui rends sa liberté et, tout en restant à sa disposition, le cas échéant, j'attendrai que l'on m'appelle.

Je me suis levé avec le jour, j'ai voulu parcourir encore une fois cette citadelle que je sais par cœur, dire un dernier adieu à une foule de lieux, de choses et de gens parmi lesquels je vis depuis près de quatre mois : cette visite générale m'a prouvé que je laissais ici des amis dont le souvenir me sera cher. Il y a, parmi nos officiers du 64e, plusieurs hommes que je ne quitterai pas sans regret ; les charmantes perspectives d'un voyage en Italie ne m'empêchent pas de sentir l'amertume de cette séparation.

Un dernier déjeuner nous a réunis à la table du général Bugeaud, et tout s'est fort bien passé entre les nombreux convives. La clôture définitive de notre grande affaire a rapproché des individus qui ne sympathisaient guère ; on a porté des santés réciproques et réconciliantes, on a échangé des poignées de main, enfin, tout le monde a paru content.

Je n'ai vu qu'un instant Mme la duchesse de Berry, qui m'a paru encore plus soucieuse qu'hier. Mme Lebeschu pleurait tout de bon, Mme Hansler avait les yeux fort rouges ; Mme d'Hautefort, qui se dispose à nous accompagner jusqu'au vaisseau, pousse des hélas ! dont je ne comprends pas la cause. M. de Mesnard, parfaitement calme, dirige les dernières dispositions du départ. Quant à M. Deneux, perdu dans l'arrangement de ses bagages, il s'abandonne aux soins

de son domestique, qui, fort heureusement, va voyager avec nous.

Enfin, à neuf heures trois quarts, Mme la duchesse de Berry, appuyée sur le bras du général Bugeaud, sort de l'enceinte réservée du pavillon qu'elle occupait. Sa suite forme cortège dans la grande rue qui va de la palissade à la porte Dauphine. La princesse franchit le pont-levis d'un pas incertain et presque chancelant. Voici l'ordre dans lequel nous marchons.

A la suite de son altesse royale, conduite par M. le gouverneur et à huit ou dix pas de distance, vient la nourrice, portant entre ses bras la petite Anna. Un peu après et de façon à laisser ces deux groupes en évidence, Mme d'Hautefort s'avance appuyée sur le bras de M. le comte de Mesnard. L'aide de camp du gouverneur, M. de Saint-Arnaud et moi, nous suivons ce troisième groupe en conservant à peu près les mêmes distances. M. Deneux nous suit, donnant le bras à Mlle Lebeschu, puis vient le commissaire civil, M. Ollivier-Dufresne, soutenant Mme Hansler. Les domestiques, chargés de sacs de nuit et de portemanteaux, ferment la marche, et tout le cortège va lentement.

Après avoir franchi le pont-levis, Mme la duchesse de Berry arrive à l'avant-poste, où se trouve un groupe composé de Mme Bugeaud et de ses deux filles, d'une sœur du général et de quelques autres dames. La princesse s'arrête, quitte le bras du gouverneur et s'approchant des dames, elle embrasse à plusieurs reprises les deux jeunes filles, prend la main de leur mère et lui dit avec une bienveillance marquée :

— Je suis bien fâchée, madame, de vous enlever votre mari, j'espère que ce ne sera pas pour longtemps et qu'il vous reviendra bientôt sain et sauf, pour ne plus vous quitter.

Mme Bugeaud et les autres personnes qui l'accompagnent saluent son altesse royale et lui souhaitent un bon voyage. Cette petite scène a été tout à la fois vive et douce. Les femmes des officiers de la garnison, ainsi que celles dont les maris appartiennent aux autorités de la ville, avaient pris place sur les côtés des glacis qui bordent ce chemin fortifié, et la princesse, dans ce court trajet, a été saluée par une foule nombreuse et choisie. Elle a répondu à ces politesses avec un embarras assez marqué. Enfin, Madame a franchi cette dernière porte, et elle s'est trouvée alors entre deux lignes de soldats du 64e qui s'étendaient de ce point jusqu'au lieu de l'embarquement. Derrière ces deux cordons de troupes, la foule se pressait compacte. Je n'ai pas entendu un seul cri, un seul mot, rien qui pût sembler une insulte au malheur, un encouragement à la femme faible, un défi de l'esprit de parti au nom de l'héroïne abattue. J'ai vu beaucoup d'hommes se découvrir, saluer profondément et partout se décelait le sentiment d'une pitié douce et bienveillante.

LA

QUESTION ROMAINE

ET M. DE BISMARCK

Les peuples comme les individus sont trop enclins à croire qu'il ne tient qu'à eux de se soustraire par un coup de tête ou par quelque heureuse invention à certaines difficultés qui les troublent ou les irritent. On s'avise d'un expédient pour les résoudre, et on se flatte d'en être à jamais débarrassé; mais quand on s'y attend le moins, elles reparaissent subitement, et il se trouve que la politique a ses revenans. Les Italiens ont éprouvé récemment l'une de ces surprises désagréables. Le dépit qu'ils en ont ressenti a été d'autant plus cuisant que la vivacité de leur imagination les dispose à grossir leurs chagrins, sans compter que ces enfans gâtés de la fortune, accoutumés à ses complaisances, prennent plus difficilement leur parti des contrariétés et des traverses qui mêlent quelques épines à leur bonheur.

Quand ils résolurent de transférer leur capitale à Rome et de faire main basse sur le patrimoine de Saint-Pierre, ils eurent la sagesse de comprendre qu'ils devaient des gages à deux cents millions de catholiques, en assurant le plein exercice du pouvoir spirituel du saint-siège, et ils pensèrent avoir tout concilié, tout sauvé, répondu d'avance à toute objection par la fameuse loi des garanties, qui octroyait au pape l'inviolabilité de son domicile aussi bien que de sa personne et ses libres communications avec tous les fidèles. L'Europe n'y trouva rien à redire, elle parut acquiescer par son silence, elle laissa aux habiles politiques de Florence la responsabilité de leurs décisions et de

leurs arrangemens. Personne ne protesta, hormis le principal intéressé.

Tant que le pape Pie IX a vécu, les Italiens ont fait preuve de beaucoup de patience. Ils ne s'émouvaient que médiocrement de ses récriminations et de ses plaintes; ils pliaient la tête sous ses anathèmes tout en secouant leurs oreilles. Ils trouvaient naturel que le spolié gardât rancune au spoliateur, qu'il s'indignât de la violence qui lui était faite, qu'il eut quelque peine à se résigner à son sort. Ils constataient avec plaisir qu'à ses éclats de colère succédaient par instans des retours soudains de belle humeur; ils estimaient que ses bons mots réparaient ses emportemens, qu'ils traitaient d'incartades. Ils se souvenaient au surplus que jadis il avait béni l'épée qui devait affranchir l'Italie; le patriote avait légué sa popularité au pontife. Aussi étaient-ils résolus à ne se formaliser de rien, à prendre leurs ennuis en douceur; ils se disaient qu'il faut passer beaucoup de choses aux hommes de sentiment, aux inspirés, et qu'un bon cœur fait pardonner beaucoup d'étourderies.

Ils se disaient aussi pour s'aider à patienter : « Après tout, ce n'est qu'une affaire de temps. Le pape Pie IX ne vivra pas toujours, et son successeur, qui sera peut-être un sage, ne se croira pas comme lui engagé d'honneur à protester contre les faits accomplis. Ayant l'humeur rassise, l'esprit politique, il acceptera l'héritage dans les conditions où il l'aura reçu, il donnera les mains à un accord. Il est permis d'espérer que ce sage réservera ses foudres et ses anathèmes pour ceux qui envahissent la vigne du Seigneur, pour ceux qui usurpent les droits de l'église en France, en Allemagne, ou en Russie; mais sans doute il transigera avec nous, qui sommes de bons catholiques; il comprendra qu'il faut s'accommoder au siècle. Quand on porte la tiare et qu'on a l'esprit bien fait, on regarde en pitié les royaumes de la terre, on laisse aux profanes les plaisirs et le goût de la propriété, on se console aisément d'avoir perdu un méchant domaine, qui n'était en définitive qu'un jardin de curé, et on se persuade sans peine que de bonnes garanties suffisent au bonheur d'un pape. »

Les Italiens ne s'étaient pas trompés : le successeur de Pie IX est un sage, il a l'humeur rassise et l'esprit politique, ce qui ne les a pas empêchés d'être cruellement déçus dans leur attente. Modéré dans ses actes comme dans son langage, toujours de sang-froid, maître de ses ressentimens et de ses émotions, les déplaisirs que lui a causés le gouvernement français n'ont pas eu raison de sa mansuétude, et on l'a vu entrer en négociations avec l'homme terrible que Pie IX avait appelé l'Attila de Berlin. Bref il s'est montré disposé à transiger sur tout, sauf sur le pouvoir temporel, à s'accorder avec tout le monde, hormis avec les Italiens. Un de leurs hommes d'état les plus clairvoyans et les

plus distingués, M. Bonghi, qui a été rapporteur de la loi des garanties et ministre de l'instruction publique, écrivait dernièrement : « Léon XIII ressemble peu à son prédécesseur. Son élection n'avait point été agréable aux *zelanti* du sacré-collège, il n'était pas le pontife de leur cœur. On le considérait comme l'un des cardinaux les plus aptes à discerner ce qu'il était nécessaire d'accepter dans des temps nouveaux, et on s'imaginait qu'il lui en coûterait peu de conclure un accord au moins secret avec le gouvernement italien. Ces espérances ont été trompées. Léon XIII a différé de Pie IX en ceci seulement qu'à une politique ecclésiastique de colère et de passion il a substitué une politique toute de calcul, à une action inconsidérée et violente une conduite prudente, ferme et tranquille. Il en est résulté que le chancelier de l'empire germanique a pu sans trop de peine se rapprocher de Léon XIII et que Léon XIII a tenté de se raccommoder d'abord avec l'Allemagne, dans le dessein de laisser la papauté en guerre avec la seule Italie (1). »

Le pape Léon XIII est si loin de se résigner à son sort qu'il n'a pas craint de déclarer publiquement que « sa situation était intolérable, » et cette déclaration aussi solennelle qu'imprévue a eu du retentissement dans toute l'Europe. En même temps paraissaient plusieurs brochures, émanées du Vatican, dont les auteurs, paraphrasant la parole du pontife, affirmaient que la loi des garanties n'était pas une garantie suffisante ni un dédommagement sérieux, que la question romaine, quoi qu'on en dît, était demeurée ouverte, et qu'il importait à l'Italie autant qu'au pape de la régler, toute affaire cessante. Rien ne prouve que Léon XIII ait commandé ou inspiré ces brochures, ni qu'il en ait fait revoir le manuscrit ou les épreuves, mais on s'accorde à croire qu'elles n'ont pas vu le jour sans son aveu, que ceux qui les ont écrites, bibliothécaires ou prélats, étaient certains de n'être pas désapprouvés.

Prélats et bibliothécaires, tous raisonnent à peu près de la même façon, ils considèrent la situation comme un provisoire qui ne peut durer, et de là ils concluent qu'une réconciliation entre la papauté et le jeune royaume n'est possible que si l'usurpateur se décide à rendre gorge. A la vérité, on lui fait des concessions, on ne lui réclame pas tout ce qu'il a pris, mais on en revendique au moins une partie, et on consent à lui donner quittance pour le reste. Le plus intransigeant de ces transigeans propose une organisation fédérative de l'unité italienne, sur le patron de l'empire germanique. Un autre demande qu'on rétrocède au Saint-Père la cité léonine, avec la rive droite du Tibre, jusqu'à Civita Vecchia et la mer, combinaison fort en faveur,

(1) *Leone XIII e il Governo italiano*. Livraison du 1er janvier de *la Nuova Antologia*.

dit-on, dans les cercles conservateurs et aristocratiques de l'Allemagne. Un troisième, plus accommodant, désire que Rome soit transformée en ville libre; un quatrième, plus conciliant encore, se tiendrait pour satisfait si elle était proclamée par le roi Humbert « la capitale morale de l'Italie, » et s'il transportait à Naples ou à Florence le siège du gouvernement. Quelle que soit la solution, c'est un déménagement qu'on lui impose; on exige qu'il renonce à fixer sa résidence au Quirinal. Quand Garibaldi arriva dans la ville éternelle pour siéger à la chambre des députés, le pape Pie IX, qui était dans un de ses jours de douce et narquoise ironie, dit en souriant à un diplomate étranger : « Qui donc osait prétendre que nous ne pourrions pas tenir deux à Rome? Nous y sommes trois. » Le pape Léon XIII estime qu'on ne peut pas tenir deux à Rome, qu'elle n'est pas assez grande pour contenir un pontife et un roi. Qu'elle lui appartienne ou ne lui appartienne pas, qu'il en soit le propriétaire ou l'usufruitier, il entend y résider seul. Jusque-là il se sentira en servitude et il croira respirer un air empoisonné.

Les avocats du Vatican assurent que le sacrifice qu'ils voudraient imposer au roi Humbert n'en est pas un, qu'on ne lui demande rien qui ne soit conforme à ses vrais intérêts et à son plus grand avantage. Ils s'efforcent de lui remettre le passé en mémoire; ils lui rappellent que la ville aux sept collines fut jadis la capitale du monde et non d'une Italie unitaire, qu'Odoacre, roi des Hérules, et après lui Théodoric, roi des Goths, établirent leur résidence à Ravenne, que les Lombards la fixèrent à Pavie et qu'ils s'en trouvèrent bien. Ils s'efforcent aussi de lui persuader qu'en venant à Rome, son père n'a point obéi à son propre mouvement, qu'il éprouvait des scrupules, d'honnêtes appréhensions, qu'il s'est laissé entraîner par les ennemis communs du pape et du roi, par les sectes qui voyaient dans la conquête de Rome le sûr moyen de détruire le rocher sur lequel Dieu a bâti son église. « Les sectes, disent-ils, avaient besoin de déraciner le principe d'autorité représenté par le souverain pontife, et malheureusement l'état avait besoin de complices qui l'aidassent à réaliser sa vieille ambition de manger feuille à feuille l'artichaut de l'Italie, si bien qu'un beau jour les sectes tendirent la main à l'état pour l'aider à contenter son appétit, et l'état mangea l'artichaut en promettant de conduire les sectes à Rome (1). » Les avocats du Vatican représentent au roi Humbert que Rome est un séjour malsain ou mortel pour une monarchie constitutionnelle et parlementaire, qu'elle n'a jamais appartenu qu'à des papes ou à des tribuns, qu'en vertu de son histoire et de ses traditions, elle est destinée à être la capitale d'une théocratie ou d'une république et qu'il se rendrait

(1) *Roma capitale d'Italia*, articoli estratti dall' *Osservatore romano*, p. 45.

service à lui-même en la quittant à jamais. Ils ajoutent qu'au surplus, les Romains, surchargés d'impôts, le verraient partir sans trop de regret, et ils insinuent à demi-voix que si on daignait autoriser Léon XIII à interroger à son tour le suffrage universel, il prouverait qu'il s'entend, lui aussi, à jouer de ce bel instrument. Il n'est que de savoir s'y prendre, et ce qu'un plébiscite a fait, un autre plébiscite peut le défaire.

Nous ne savons quelle impression peut produire ce langage sur le roi d'Italie. Nous ne sommes pas bien sûr que le Quirinal soit l'endroit du monde qui lui plaise le plus, que s'il était libre de consulter ses goûts, telle autre ville ne lui offrît pas un séjour plus à sa convenance. Il est permis de douter que, Victor-Emmanuel soit allé à Rome de son plein gré, sans scrupules comme sans répugnances, mais enfin il y est allé et son fils y reste. On prétend, dans les couloirs ou dans les corridors du Vatican, qu'au commencement de 1867 le cabinet italien, qu'inquiétaient les projets du parti d'action et qui désirait s'affranchir de sa pesante et compromettante tutelle, fit offrir secrètement au pape Pie IX de lui laisser le patrimoine de Saint-Pierre, de déclarer Florence capitale définitive du royaume et de soumettre cet arrangement à la sanction des puissances européennes. La curie romaine déclina cette proposition, M. Rattazzi devint président du conseil, et les destinées s'accomplirent. Ce qui était exécutable en 1867 ne l'est plus en 1882; certains reculs sont impossibles. Jadis Pie IX disait mélancoliquement : « On m'avait donné plus d'une fois l'assurance qu'on ne coucherait jamais dans le lit du pape et on y couche. » Tant il est vrai que les événemens sont plus forts que la volonté des hommes. M. Bonghi nous racontait lui-même en 1871 qu'ayant obtenu une audience du cardinal Antonelli peu de mois après l'envahissement des Marches et de l'Ombrie par l'armée piémontaise, il s'était permis de saisir hardiment le taureau par les cornes, en lui disant ; « Eh bien! Éminence, comment allons-nous sortir de là? *Come se n'esce?* » A quoi le cardinal avait répondu : « Ce n'est pas nous qui sommes entrés, ce n'est pas à nous de chercher une sortie. » Après l'Ombrie et les Marches, on a pris Rome ; on y est entré facilement, il est bien difficile d'en sortir.

A supposer que le roi Humbert voulût restituer au saint-siège les sept collines et leur banlieue, trouverait-il dans aucun parti, sur un banc quelconque de la gauche ou de la droite italienne, un ministre qui consentît à contre-signer son projet de loi, un ministre qui se chargeât de proposer aux chambres un accord fondé sur un abandon? Et d'ailleurs ne sait-il pas lui-même que ce n'est pas au pape qu'il ferait restitution, mais aux sectes et à la république? N'aurait-il pas sujet de craindre qu'à l'heure même où il sortirait du Quirinal, la révolution n'y entrât par une autre porte? Quand on lui a donné des arrhes,

quand on a fait un pacte avec elle, quand on a reçu de sa main, moyennant un billet en forme, quelques-unes de ces balles magiques qui ne manquent jamais le but et frappent en plein cœur les aigles planant dans l'espace, on ne se dégage pas impunément de son alliance. A vrai dire, on ne cesse d'être son chef que pour devenir son prisonnier, et souvent on est à la fois l'un et l'autre.

Au fond, les auteurs des brochures vaticanes doutent de l'efficacité de leurs démonstrations; si solides ou si captieux que soient leurs argumens, si persuasive que soit leur éloquence, ils n'osent se flatter de convaincre le roi et de faire entendre raison à ses conseillers. Ce qui le prouve, c'est ce qui se passe au Vatican, où tout semble annoncer des projets de voyage. Le pape Léon XIII a fait dresser l'inventaire des trésors qu'il entend dérober à la rapacité de ses ennemis; il a déjà pris le bâton du pèlerin, il se tient prêt à partir. Où ira-t-il? Sera-ce à Fulda, à Inspruck, à Miramar, à La Valette? Il est à présumer qu'il n'ira pas bien loin, qu'il tiendra à ne mettre que peu d'espace entre les événemens et lui. Les gens bien informés assurent qu'il a jeté son dévolu et arrêté son choix sur le plus petit royaume de l'univers, sur la principauté de Monaco. Sans doute la maison de jeu serait fermée, les croupiers prendraient le large, et l'on n'y perdrait rien. Posséder un pape est un honneur qui procure d'excellentes recettes.

On parle beaucoup à Rome de ces préparatifs de voyage, et les avis sont partagés. Les uns disent qu'il s'agit d'un projet sérieux, que si on ne part pas demain, on partira dans huit jours. Les autres assurent qu'il en est rien, qu'on fait semblant de vouloir partir pour savoir ce que le monde en dira. Nous n'admettons ni l'une ni l'autre de ces versions. Il nous paraît que le projet est sérieux, mais qu'on attend quelque cas extrême pour l'exécuter. Quiconque connaît le pape Léon XIII le sait également incapable d'un coup de tête ou d'une puérile comédie. Quand il s'est plaint que sa situation était intolérable, il voulait dire qu'elle était précaire, à la merci des accidens, et qu'il prévoit tel changement qui l'obligerait à quitter Rome, car on prévoit beaucoup au Vatican. La curie romaine considère le roi Humbert comme ne s'appartenant plus, comme étant dès cette heure le prisonnier de ce qu'elle appelle « la révolution latente, » qui demain peut-être sera la révolution triomphante. Les chambres italiennes viennent de voter une réforme électorale qui accroîtra notablement le nombre des électeurs, qui le portera de six cent mille à deux millions, et Léon XIII appréhende que cette réforme ne tourne au profit du parti radical, qu'elle rendrait tout-puissant. C'en serait fait dès lors de la politique de ménagemens et de transaction ou même de simple politesse, à laquelle succéderaient les provocations, les procédés brutaux, la guerre à outrance. Le prisonnier du Vatican est résolu à ne pas s'exposer aux insultes, aux ava-

nies. Dans les discours que M. Bonghi prononça récemment à Naples, l'ex-ministre de l'instruction publique se montrait moins optimiste que dans son article de l'*Antologia*. Il disait alors : « Tout le monde voit que la ligne suivie par le gouvernement nous conduit à des crises violentes, et pour comble de malheur on ne découvre pas le remède. » C'est dans la prévision de ces crises violentes que Léon XIII se tient prêt à partir.

Si jamais il se met en route, il fera la joie des radicaux, qui croient facilement ce qu'ils désirent et qui s'imaginent que son départ donnera le signal d'un schisme et de la rupture définitive de l'Italie avec le saint-siège. Heureux aussi seront les *zelanti* du Vatican, ceux qu'on nomme le parti des impatiens, et dont le principe est que l'excès du mal engendre le bien ! Les mystiques ne se réjouiront pas moins ; les yeux attachés au ciel, ils s'attendront de jour en jour à quelque intervention miraculeuse ; ils croiront voir chaque matin l'ange exterminateur tirant son épée du fourreau pour détruire les enfans de ténèbres et leurs idoles. En revanche, cette grave résolution attristerait beaucoup de cardinaux sédentaires et casaniers, qui sentent la terre leur manquer sous les pieds dès qu'ils ne foulent plus leur cher pavé de Rome. Elle affligerait beaucoup de prélats modérés et réfléchis, qui savent que Dieu est avare de ses miracles, que d'habitude il abandonne le gouvernement de l'univers à l'action des causes secondes. Elle inquiéterait aussi les libéraux, dont la sagesse redoute les voies extrêmes et leur préfère les moyens doux. Nous pensons, pour notre part, qu'elle serait également préjudiciable soit à la papauté, soit à la monarchie italienne, et nous ne craignons pas de nous tromper en nous rangeant à l'avis d'un homme aussi éclairé, aussi perspicace que M. Bonghi.

Les Italiens sont trop fins, ils connaissent trop le pape Léon XIII pour ne pas être certains que, dans ses combinaisons politiques, il compte beaucoup plus avec les causes secondes, avec les puissances de la terre qu'avec l'épée flamboyante des anges et des archanges. Ils se seraient moins émus de le voir rouvrir la question romaine, qu'ils se flattaient d'avoir à jamais résolue par la loi des garanties, et de l'entendre déclarer intolérable une situation qu'il avait longtemps tolérée, s'ils n'avaient eu sujet de penser que la vivacité soudaine de ses protestations s'expliquait par des encouragemens reçus du dehors, qu'il n'était pas seul avec sa conscience, qu'il y avait quelqu'un derrière lui. En même temps que paraissaient les brochures vaticanes, un journal qui passe pour recevoir les confidences du chancelier de l'empire allemand affirmait dans une série d'articles à sensation que le Saint-Père avait de bonnes raisons de se plaindre, qu'un pape n'est vraiment libre qu'à la condition d'être souverain, que le pouvoir temporel est nécessaire à l'exercice du pouvoir spirituel. Il n'en fallut pas davantage pour que le bruit se répandît que M. de Bismarck venait de conclure avec le souverain-pontife un de ces marchés dont il est coutumier,

qu'il lui avait arraché la promesse de le seconder dans sa politique intérieure, d'interposer ses bons offices et sa suprême autorité à l'effet de gagner à ses projets le parti du centre catholique, s'engageant en retour à faire rendre gorge aux larrons qui l'avaient dépouillé de son bien. Jadis, après la conclusion du concordat, les prélats intransigeans disaient du pape Pie VII : *Per conservare la sede, ha perduto la fede.* On prétendait que le pape Léon XIII avait sacrifié les intérêts de l'église universelle, la dignité de l'épiscopat, ses amis du centre et M. Windthorst pour rentrer en possession de Rome, et de semaine en semaine on attendait de Berlin une note comminatoire et impérieuse, qui à la vérité n'est jamais venue.

Que les temps sont changés ! et qu'il est vrai de dire que le caractère des hommes et les orgueilleuses volontés des grands politiques sont à la merci des vicissitudes de la fortune ! Pendant que les envahisseurs de la France s'occupaient de célébrer à Versailles la restauration de l'empire germanique, ils virent se présenter dans leur camp un ambassadeur qu'ils n'attendaient point. C'était un gentilhomme de grandes manières, fort en crédit à Berlin, un ancien nonce, devenu prince-évêque de Posen. Il s'appelait le comte Ledochowski, et il arrivait de Rome, chargé d'un message du pape Pie IX pour M. de Bismarck. Il venait lui annoncer que le père des fidèles était disposé à bénir ses victoires et ses projets si la Prusse consentait à prendre sa défense, à revendiquer les droits dont il était déchu. Il y avait alors au Vatican tout un parti qui jugeait que la France venait d'être justement châtiée, que le ciel lui faisait payer ses forfaits, ses criminelles complaisances pour la révolution, pour les enfans du démon, pour les spoliateurs de l'église, et ce parti était prêt à rendre hommage à Cyrus, pourvu que Cyrus s'employât à relever le temple et à rétablir le pontife dans sa dignité première. Mais, en ce temps, M. de Bismarck, enflé par ses succès, ne pensait pas avoir besoin du Vatican et il méprisait ses propositions. Il estimait que César se suffit à lui-même, que, quoi qu'il ordonne, il est sûr d'être obéi, et qu'il y avait de l'insolence dans les offres d'amitié qu'un prêtre étranger lui faisait. Peut-être avait-il déjà conçu son grand dessein ; peut être méditait-il déjà de se faire le champion de toutes les libertés de l'esprit humain, de devenir le plus populaire des Allemands par la croisade qu'il allait prêcher contre l'obscurantisme papal, de détruire jusqu'aux derniers restes du particularisme hanovrien et bavarois en groupant toute l'Allemagne autour d'un nouveau Luther éperonné et casqué. La négociation de l'évêque posnanien est demeurée mystérieuse. M. de Bismarck daigna t-il le recevoir ? se donna-t-il la peine de discuter ses instructions, de lui prouver qu'il s'était trompé, qu'il avait mal choisi son jour et son heure ? On ne le sait. Une seule chose est certaine, c'est que cet envoyé aussi malencontreux qu'inopportun échoua dans

sa mission, et qu'il en fut quitte pour dire une messe à laquelle aucun prêtre français ne consentit à assister.

Plus tard, quand la lutte eut éclaté et que le pape Pie IX, revenu de ses vaines illusions, se permit de dénoncer l'Attila, le Nabuchodonosor de Berlin aux vengeances du ciel, M. de Bismarck, irrité de l'audace de ce vieillard qui le regardait en face et bravait son courroux, fut tenté de se plaindre qu'en faisant la loi des garanties les Italiens l'avaient rendu trop puissant et trop libre, qu'ils avaient bien songé à détrôner le souverain, mais non à tenir en bride le tribun, qu'en définitive ils l'avaient trop garanti, et peu s'en fallut qu'il n'envoyât une note au Quirinal pour le rendre responsable des anathèmes du Vatican. Il se ravisa et il eut raison. Aujourd'hui, il a fait des expériences qui l'ont instruit. Il s'est convaincu que César ne peut rien sur les consciences, il a abandonné sa chimérique entreprise. Son soin le plus cher est de rétablir en Allemagne la paix religieuse compromise par sa faute; il cherche à s'entendre avec le Vatican, dont il ne méprise plus l'amitié, et les journaux qui reçoivent ses confidences reprochent à la loi des garanties de ne pas garantir assez celui que naguère il déclarait trop libre et trop puissant. Ce n'est pas nous qui le blâmerons de cette volte-face imprévue. Un homme d'esprit n'a-t-il pas dit qu'il n'y a que Dieu et les imbéciles qui ne changent pas?

Sur un point, M. de Bismarck ne s'est pas démenti. Ennemi ou ami de l'église, il a pu regretter dans tous les temps l'abolition du pouvoir temporel. Un pape qui a des liaisons et des attaches ici-bas est plus maniable, plus accommodant, plus mesuré dans ses paroles, plus soucieux des convenances et des conséquences qu'un pape détaché de tout, qui n'a rien à perdre, ayant tout perdu. L'un a des intérêts de propriétaire à soigner; il doit compter avec les hommes, surtout avec les souverains; et s'il lui arrive de s'égarer dans le ciel, il suffit d'une frégate apparaissant dans les eaux de Civita-Vecchia pour le ramener brusquement sur la terre. L'autre est un pur esprit, dont le prestige s'accroît par son dépouillement; il ne donne point de prise, il échappe à toute contrainte, on ne peut agir sur lui que par des argumens, et les argumens ne touchent guère un infaillible. Dans le temps de ses grandeurs, on demandait à l'impératrice Eugénie pourquoi elle était si désireuse de conserver son patrimoine au Saint-Père; elle répondit : « C'est moins pour son bien que pour le nôtre. »

Il ne peut venir à l'esprit de personne que M. de Bismarck ait conçu sérieusement la pensée de faire la guerre à l'Italie pour rétablir le pouvoir temporel. Personne n'admettra non plus qu'il ait fait une semblable promesse à Léon XIII, et s'il l'avait faite, elle eût trouvé peu de créance. Ce qui paraît certain, c'est qu'il s'en est tenu à de vagues ouvertures; il a témoigné ses sympathies, ses obligeantes sollicitudes,

assuré que, le cas échéant, on pourrait recourir à ses conseils et se fier à sa bienveillance. Les sceptiques qui prétendent que les préparatifs de départ qui se font au Vatican sont une pure comédie accusent M. de Bismarck d'en jouer une autre en assurant le Saint-Père de l'intérêt qu'il lui porte. Son intention, disent-ils, est de le prendre à l'amorce, de l'amuser par de vaines paroles, à la seule fin de lui extorquer des conditions plus douces que celles qu'il obtiendrait en négociant directement avec M. Windthorst, et s'il fait miroiter à ses yeux l'espoir d'un dédommagement sur le Tibre, c'est pour l'engager à s'en remettre à son pouvoir discrétionnaire du soin de régler la question des lois de mai. Assurément, ce grand tentateur, en traitant avec le saint-siège, a surtout en vue son avantage particulier, les intérêts de sa politique intérieure, et il serait charmé que le vicaire du Christ intimât aux catholiques l'ordre de voter le monopole du tabac; mais il est permis de penser qu'il obéit encore à d'autres considérations, sinon plus généreuses, du moins plus générales.

L'Italie joue sur son échiquier un rôle de première importance; c'est une pièce maîtresse dont il peut avoir à se servir quelque jour, et il ne faut pas s'étonner qu'il s'intéresse à son sort. Aucun prélat romain, aucun *porporato* du Vatican ne s'afflige aussi sincèrement que lui de voir la maison de Savoie aux prises avec « la révolution latente » et en danger de devenir sa proie. Il lui paraît que son divorce avec la papauté est pour elle une cause de faiblesse et de sujétion aux partis avancés; il a bien su reconnaître que ceux qui attentent à l'autorité du souverain pontife sont disposés à faire bon marché de l'autorité du roi, et il en conclut qu'il importe de protéger l'une en la réconciliant avec l'autre. On se souvient du discours qu'il prononçait au Reichstag, il y a quelques semaines, et de l'avertissement inattendu qu'il s'est permis d'envoyer de Berlin au nouveau roi d'Italie. Il lui remontrait que le libéralisme conduit fatalement au radicalisme, que les ministères de gauche mènent à la république. Aussi n'a-t-il pas été fâché de donner des inquiétudes et des dégoûts, de causer des déconvenues aux libéraux qui gouvernent aujourd'hui la péninsule. En vain ont-ils essayé de lier partie avec lui, leurs ouvertures ont été froidement reçues. M. de Bismarck fait acception des personnes; si libre de préjugés qu'il soit sur les questions de principes, il ne traite pas avec tout le monde. Son rêve est de voir l'axe politique se déplacer et le cabinet que dirige M. Depretis remplacé par un ministère de droite, qui serait l'instrument docile de ses desseins et donnerait en même temps une assiette plus solide à la royauté par un rapprochement avec le saint-siège. Il ne cherche pas à brouiller les cartes en s'ingérant dans les affaires du jeune royaume. Si le ciel lui vient en aide, il y prendra des mesures conservatoires pour l'église et pour la monarchie, et son intérêt nous répond de sa bonne foi.

Un tel rôle ne peut que chatouiller son orgueil et accroître son irrésistible ascendant. « Qu'ils sont beaux sur la montagne, est-il écrit dans l'évangile, les pieds de celui qui apporte la paix! » Depuis la guerre d'Orient, où, pour la première fois, il remplit les fonctions d'un honnête courtier, M. de Bismarck a modifié sa politique, qui semblait vouloir se renfermer dans le soin exclusif et jaloux des intérêts allemands. Il a déclaré autrefois qu'aucune cause étrangère ne valait le sacrifice « des os d'un fusilier poméranien, » et il est toujours de cet avis. Mais quand il n'en coûte ni une vie d'homme, ni un os de fusilier, ni la moitié d'un mark, c'est tout profit que d'arranger les affaires des autres. A Constantinople, comme à Vienne et à Rome, le chancelier se plaît à donner partout des conseils, à se faire appointeur de débats et de procès; il attire, il évoque à lui les arbitrages, il accommode les parties en litige. Cet homme redoutable et d'humeur altière, accoutumé aux voies courtes, s'exerce aux ouvrages de longue patience; ce violent, qui, à ses débuts, ne croyait qu'au fer et au feu, a désormais la persuasion sur les lèvres, et il est en train de devenir le grand juge de paix de l'Europe. En ce qui concerne l'Italie, s'il parvenait à établir un *modus vivendi* tolérable et raisonnable entre le roi et le pape, il se serait fait deux obligés, et en prononçant sur une cause qui nous semblait, il y a quelques années encore, ressortir à notre tribunal, il aurait travaillé une fois de plus à l'isolement de la France.

En conclurons-nous que nous devons chercher notre point d'appui dans les radicaux italiens? Ils nous ont montré naguère, ils nous montrent tous les jours quel cas ils font de notre alliance et le souci qu'ils ont de notre amitié. Il y a entre eux et nous une différence qui est toute à leur avantage : tel radical français est plus radical que Français, tout radical italien sera toujours plus Italien que radical. Nous avons trop à faire chez nous pour nous occuper beaucoup du bonheur des autres; nous serons juges de paix quand nous en aurons le loisir. En attendant, notre intérêt est de ne rompre avec personne, de ménager tout le monde, de vivre en d'aussi bons termes qu'il nous est possible avec le saint-siège comme avec le Quirinal. Plus nous serons modérés, plus nous serons forts. Que le ciel nous tienne en garde contre l'humeur brouillonne de certains sectaires, dont les entreprises compromettraient également notre paix intérieure et notre influence au dehors! C'est par la considération que nous arriverons à recouvrer l'influence, et la considération nous sera rendue libéralement le jour où il sera prouvé que la France sait encore faire de la politique, que dans les conseils de son gouvernement, l'intelligence de ses vrais intérêts prévaut sur les passions et les préjugés de parti, l'esprit de conduite sur l'esprit de secte.

G. VALBERT.

REVUE DRAMATIQUE

Gymnase : *Serge Panine*, comédie en 5 actes, de M. Georges Ohnet. — Palais-Royal : *le Mari à Babette*, comédie en 3 actes, de MM. H. Meilhac et Ph. Gille. — Comédie-Française : *le Demi-Monde, le Supplice d'une femme.*

L'année, au théâtre, a bien commencé pour les jeunes auteurs : M. George Ohnet, l'un d'eux, s'est dévoué pour donner à tous l'exemple du succès. La comédie en cinq actes, *Serge Panine*, qu'il a tirée lui-même d'un roman publié l'autre hiver et couronné par l'Académie française, fait courir Paris au Gymnase, comme la vingtième pièce d'un de ces dramaturges fatigués de gagner la partie avant que le public se lasse de parier pour eux. Il est rare, lorsqu'un écrivain n'a pas touché la quarantaine, que son œuvre arrive à compter autant de jours sur la scène qu'il compte, lui, d'années; M. George Ohnet, si je ne me trompe, n'a guère que trente-deux ans, et je serais surpris que *Serge Panine* n'atteignît pas cent représentations. C'est un coup d'éclat dont la jeunesse lettrée doit être reconnaissante à ce vainqueur : non assurément que la joie de sa victoire ne puisse d'abord lui suffire et qu'il n'ait vaincu pour lui ; mais croyez que le succès d'un seul est profitable à tous les autres autant que leur est nuisible l'insuccès de trois ou quatre.

Il est arrivé depuis quelques années, et même ailleurs qu'à l'Odéon, je le sais, qu'un jeune auteur fût joué, — dans la bonne acception du mot, — joué sur la scène et par les comédiens. Mais en montant sa pièce, n'était-ce pas une sorte de sacrifice à la chance qu'offrait le directeur, pour en conjurer la malignité ? Ce rite accompli, on redevenait libre d'appeler la fortune par les voies ordinaires : on avait mérité qu'elle vînt. On avait mérité surtout de ne plus être importuné par la critique, au moins pendant quelque temps. On avait joué son jeune auteur : moins il avait eu de succès, mieux on pouvait s'en consoler. N'avait-on pas acquis, par cette marque de bonne volonté, le droit de se montrer intraitable aux supplications et aux remontrances du reste des « jeunes » et de leurs patrons ? L'insuccès d'un « jeune » était une

assurance contre les autres, et même, s'il se trouvait un directeur tel que M. de La Rounat ou M. Koning, qui eût monté la pièce de bonne foi et non pas seulement comme on paie une prime, alors c'étaient ses confrères qui se réjouissaient de sa déconvenue et, devant ce spectacle, s'encourageaient à la prudence : « Voyez! s'écriaient-ils, ce que c'est que de jouer les jeunes! Notre malheureux voisin a payé pour nous l'apprendre ; nous ne voulons pas au moins qu'il ait tout à fait perdu son argent : nous lui promettons de grand cœur de ne jamais l'imiter! » Et ainsi, d'une pièce tombée au Gymnase on barricadait la porte du Palais-Royal ou du Vaudeville.

De quel œil à présent ces guetteurs d'insuccès regardent-ils le triomphe de notre jeune confrère? Vont-ils prétendre qu'un tel scandale ne peut pas, sans choquer les lois naturelles, se renouveler de si tôt? qu'il n'arrive pas, comme dit M. Dumas fils, deux accidens de suite sur le même chemin de fer, — hélas! récemment, l'on a bien vu que si, — et parce que la rouge a passé une fois, ces croupiers de l'art dramatique nous vont-ils soutenir qu'il faut prévoir justement une nouvelle série à la noire? Ils en sont bien capables, habitués qu'ils sont à tirer de tout une excuse pour leur méchante humeur. Cependant ils peuvent réfléchir qu'une expérience comme celle-ci paie M. Koning de plusieurs autres, et qu'en balançant et au-delà les pertes passées, un tel profit présent est le gage de profits à venir; qu'après *Serge Panine*, M. Ohnet, qui prend place, de ce coup, auprès de M. Albert Delpit en tête de la légion des jeunes auteurs dramatiques, M. Ohnet écrira d'autres pièces qui n'enrichiront pas M. Ohnet tout seul; que déjà, pour l'hiver prochain, on annonce *le Maître de forges*, comme, pour continuer la fortune du *Fils de Coralie*, on annonce *le Père de Martial*, et que M. Delpit n'eût pas fait *le Fils de Coralie*, ni M. Ohnet *Serge Panine*, si l'on n'eût permis à l'un de produire d'abord *les Chevaliers de la patrie* et *Jean-nu-Pieds*, à l'autre, *Régina Sarpi* et *Marthe* ; que si, dans un temps donné, on a besoin de forgerons, il est sage de ne pas interdire aux apprentis de forger ; que si l'on veut avoir des auteurs sur la planche et bientôt sur les planches, il faut permettre parfois aux jeunes gens de placer leurs ouvrages ailleurs que dans leurs tiroirs, etc... Quelqu'une de ces réflexions viendra-t-elle à l'esprit de MM. Deslandes, Bertrand, Briet, Delcroix et de leurs pareils? Il n'est pas défendu de l'espérer. Voilà comment M. Ohnet, malgré cette terrible loi de la concurrence pour la vie, aura, en triomphant, servi ses confrères; que s'il tire lui même de son succès un plaisir et un profit plus prochains que les nôtres, assurement, c'est son droit; il y aurait trop d'ingratitude à ne pas le lui pardonner.

Mais ce n'est pas seulement pour M. Ohnet et pour nous que nous nous réjouissons de sa victoire : c'est pour nos doctrines dont, une fois de plus, elle montre l'excellence. Certes, notre confrère est, comme on dit aujourd'hui, un homme de théâtre. Il a su imaginer des situations

pathétiques et les disposer selon l'ordre le plus naturel et le meilleur; sa pièce vaut par l'honnêteté, par la simplicité du scénario: elle est solidement construite et distribuée par plans; un dessinateur dirait que la mise en place en est bonne. Chacun des actes contient une scène importante, à qui les autres laissent ou donnent de la valeur, et chacune de ces scènes marque un progrès de l'action. Vingt éditions du roman nous dispensent d'exposer au long les données et l'intrigue du drame; mais en cinq coups de plume, — et c'est un signe de la qualité scénique de l'œuvre, — on peut donner, si j'ose dire, un tracé de l'affabulation. Micheline Desvarennes, la fille de la riche boulangère, épouse quasi contre le gré de sa mère le prince Serge Panine, Polonais en quête d'une dot, qui aimait Jeanne de Cernay, la sœur adoptée de Micheline, et s'était fait aimer d'elle. — Jeanne, qui s'est laissé marier par dépit au banquier Cayrol et puis, le soir de ses noces, a refusé de le suivre, avoue son secret à Mme Desvarennes, et se laisse persuader par elle de se soumettre, de renoncer à tout espoir criminel et de respecter le bonheur de Micheline. — Cependant elle retombe dans son ancien amour et devient la maîtresse de Serge. — Mme Desvarennes découvre la faute et la dénonce à Cayrol, qui ne trouve pas, au moment d'agir, la force de frapper les coupables. — Serge, engagé dans une spéculation véreuse, compromet l'honneur de la maison après avoir détruit son bonheur; il va fuir quand, sur le seuil, Mme Desvarennes le tue. Vous voyez que, depuis le « oui » arraché par Micheline à sa mère, jusqu'à ce coup de pistolet final, le drame s'avance par des étapes marquées avec franchise. L'intérêt qui ne se disperse pas en de jolis épisodes d'intrigue ni en de vains agrémens de dialogue, croît régulièrement d'une scène capitale à une autre. Ainsi même le plus sévère des vaudevillistes ou le plus rigoureux des fabricans de mélodrames serait mal venu à contester que M. Ohnet soit un homme de théâtre. Mais l'est-il justement au sens où prennent volontiers ce mot les tardillons de M. Scribe? Non pas! Il dédaigne les petites habiletés de ces messieurs, leurs ornemens en biais, et leur passementerie de fil blanc; il dédaigne tout cela, parce qu'il n'en a pas besoin comme tel ou tel pour couvrir des pauvretés : il a su dans la trame de l'œuvre tisser un caractère, et voilà, sans chercher plus, pourquoi l'étoffe est solide et digne, comme toutes les bonnes et vraiment belles étoffes, d'être taillée à grands lés, sans artifice ni tricherie.

Le caractère qui donne à l'ouvrage tout son prix littéraire et soutient même, peut-être à l'insu du public, tout le succès de la pièce, c'est le caractère de la mère, de Mme Desvarennes. Et si le public s'y trompe, ainsi qu'il est possible, s'il ne connaît pas bien lui-même les raisons de son plaisir, je gage que l'auteur ne s'y est pas trompé: c'est pour animer ce personnage qu'il a rassemblé toute l'énergie, toute la vertu de son talent.

Serge Panine, qui donne son nom à la pièce, est un surmoulage d'un type bien connu au théâtre et plus encore dans le roman. Il est en effet, ce type, moins dramatique que romanesque : — dans le livre, un assemblage de contradictions lui tient lieu de caractère ; sur la scène, il faut le sortilège de la représentation physique par l'acteur pour lui prêter un air de consistance morale. Petit-neveu du Wenceslas de *la Cousine Bette*, petit-cousin de Ladislas Bolski et frère de lait de Samuel Brohl, Serge Panine est un de ces personnages troubles et d'un charme troublant, séduisans comme des énigmes et méprisables au demeurant, généreux et vils, héroïques et lâches, qui prétendent justifier par l'énoncé d'une nationalité douteuse les diversités de leur âme et de leur conduite, et qui, sans trop de souci de ce que peuvent penser d'eux les Slaves, exercent avec licence de MM. les romanciers cette profession avantageuse de Slaves à l'étranger. Lorsque dans le livre ou dans la pièce un des comparses ou plutôt un des compères a dit du héros : « C'est un Slave, » tout le public s'écrie : « Oh ! qu'il est bien Slave ! » et les gens qui ont le bonheur de connaître un Polonais ou un Russe se penchent aussitôt vers l'oreille de leur voisin pour lui souffler d'un air entendu : « Un Slave ! ah ! mon cher ! si vous saviez comme c'est cela !.. » Et si vous émettez un doute sur la vraisemblance de telle idée, de tel sentiment, de tel acte en regard de tel autre attribué au même personnage, ah ! quelle piètre opinion vous donnez de votre psychologie : « Un Slave, monsieur ! c'est un Slave ! Puisqu'on vous dit que c'est un Slave ! » Entendez que ce mot-là dit tout, répond à tout, et, honteux de votre objection, courez vous cacher !

Micheline Desvarennes et Jeanne de Cernay ne sont pas non plus pour nous surprendre par la nouveauté de leur type : c'est la femme blonde et la femme brune, dont la rivalité suffit à défrayer de pathétique tant de pièces de théâtre depuis les mélodrames de M. d'Ennery jusqu'au *Sphinx* du délicat M. Feuillet. Et prenez-y garde : bien que sur la scène Micheline soit représentée par Mlle Brindeau, qui est brune, et Jeanne par Mlle Léonide Leblanc, qui est blonde, moralement c'est le contraire qui est le vrai, et dans le roman les cheveux de chacune sont assortis à son âme : Micheline est une âme blonde et Jeanne est une âme brune ; et la pièce, comme tant d'autres, pourrait avoir ce sous-titre : « Comment une blonde souffrit par la faute d'une brune et à la fin triompha d'elle. » L'auteur a tout le premier senti ce qu'avait cette rivalité d'avantageusement banal : même il a négligé cette scène entre les deux femmes, qui semblait, en un pareil sujet, la scène à faire au moins une fois ; il a dédaigné de l'esquisser au cours de la pièce, bien qu'elle fût, selon l'usage, indiquée dans le roman vers la fin. Un tel parti-pris marque bien qu'il a discerné clairement les valeurs diverses des divers élémens de son drame : ce n'est pas sur ces deux femmes qu'il a porté l'effort de sa psychologie.

Ce n'est pas davantage assurément sur Pierre Delarue, l'ancien fiancé de Micheline, un de ces ingénieurs de théâtre, décorés avant l'âge pour services exceptionnels, et qui sont, en effet, exceptionnellement serviables, cèdent leurs fiancées à leurs rivaux, à cette condition seulement que ceux-ci les rendront heureuses, surveillent ensuite les maris, sans rien demander pour cette peine, et se tiennent prêts à recueillir leur succession quand ils seront morts à la fin de male mort. On a déterminé depuis longtemps les traits de cette race de jeunes savans qui ne consentent à épouser la femme qu'ils aiment que veuve et désabusée de l'homme qu'elle aimait. Pierre Delarue n'a pas coûté à l'auteur une grande dépense d'imagination; il serait mal venu à réclamer une grande part de succès. Le neveu de Mme Desvarennes, Savinien, et son secrétaire, Maréchal, même le financier Herzog, qui sert à la ruine de Serge, pourraient disparaître sans appauvrir le trésor des créations morales au théâtre ni diminuer de beaucoup l'intérêt de la pièce. Cayrol, le mari de Jeanne, est plus vivant et plus neuf : cependant il le paraît moins dans le drame que dans le roman. De cet Auvergnat, qui fut ouvrier avant d'être banquier à Paris et marié pour ses écus avec une fille de race noble, il ne reste guère au théâtre qu'un brutal amoureux, assez proche parent, quoique faible au moment de l'action, de ce « ragot » de M. de Terremonde, à qui la princesse George dénonce son mari à peu près comme Mme Desvarennes dénonce son gendre à Cayrol. Mais ce n'est pas Cayrol plus que Jeanne, ni Micheline, ni Serge en qui l'auteur a mis le meilleur de sa pensée : encore un coup, c'est la mère, Mme Desvarennes, qui a tiré vers elle tout le suc de son talent, et non pas en vain, car elle est si vivante qu'elle communique, elle seule, la vie à tout le drame.

Mme Desvarennes, la boulangère aux écus, n'est, quoi qu'on ait pu dire, ni une mère Goriot ni une Mme Poirier. Elle n'est en effet ni humble comme Goriot, ni vaniteuse comme Poirier, ni surtout aveugle comme l'un et l'autre. C'est une maîtresse femme ou plutôt une maîtresse mère. Elle juge son gendre le premier jour qu'elle le voit. Si elle ne le condamne et ne l'exécute qu'à la fin du drame, tout l'intervalle n'est qu'un sursis, et un sursis conditionnel : de là, l'intérêt dramatique de l'œuvre et l'importance qu'y garde cette mère, d'un bout à l'autre, même absente. C'est elle, au premier acte, qui signe l'arrêt de Serge, rédigé par lui-même, lorsqu'il lui dit : « Madame, ma vie vous appartient, » et qu'elle répond : « J'accepte. » Au second, c'est elle qui reçoit la confession de Jeanne et lui commande de vivre honnête, pour le bonheur de Micheline. Au troisième, elle est invisible, lorsque Jeanne, affolée, tombe dans les bras de son amant : mais c'est déjà sa justice suspendue sur les coupables et visible pour nous, qui nous fait palpiter avec eux et trembler d'émotion. C'est encore elle, au quatrième, furieuse d'amour maternel comme la princesse George

d'amour conjugal, qui désigne le traître à la mort, et c'est elle au cinquième qui l'abat d'un coup de pistolet. Et certes c'est à bon droit qu'elle accapare ainsi l'intérêt, cette créature vivante, cette synthèse animée, cette personne : elle n'est pas seulement *la* mère, comme cette Fléchardc de Victor Hugo dont nous parlions le mois dernier, comme tant d'autres mères de théâtre, qui sont chargées par les auteurs de figurer cette abstraction : la maternité. Elle est une mère très spéciale, d'un organisme très complexe et d'une physionomie propre, reconnaissable entre toutes les mères. Elle est du peuple et devenue riche par son industrie. Dans sa défiance, puis dans sa haine contre son gendre, il n'entre pas que de l'amour maternel, inquiété, puis blessé, mais du mépris et de l'indignation; et ce mépris est celui de l'ancienne porteuse de pain devenue millionnaire à force d'économie, d'intelligence et de courage, pour le joli prince exotique, qui ne sait rien faire que s'habiller et se déshabiller pour vivre, qui se vend au prix d'une dot, et pour la gaspiller; c'est le mépris de cette Sémiramis des halles, de cette Catherine II des farines, qui gouverne un peuple de meuniers, de mitrons et de commis, qui traite avec les états et gourmande un ministre, pour cet oisif qui ne sait même pas se gouverner lui-même ni dépenser convenablement les revenus qu'on lui gagne; et cette indignation, qui se fait justicière à la fin, est celle de la commerçante, qui se targue de sa signature toujours et partout honorée, contre le mari et contre le spéculateur, qui ne fait pas honneur à la sienne. Cette belle-mère qui tue son gendre est une femme du peuple et une commerçante qui exécute un prince et un banqueroutier. C'est assez pour l'honneur littéraire de M. Ohnet d'avoir dressé un tel personnage sur les planches; c'est assez pour qu'on ne regarde pas si par endroits son style n'est pas un peu banal et terne; c'est assez, avec les qualités proprement théâtrales dont j'ai parlé d'abord, pour qu'il ait mérité son éclatant et fructueux succès.

Mme Pasca joue ce rôle de Mme Desvarennes. Elle ne parvient pas, il faut bien le dire, malgré les ressources d'une mimique agitée, à se faire *peuple* d'âme ni de physionomie. Mlle Fargueil, qui n'est point sotte, disait toujours en parlant de Mme Pasca : « cette dame. » Mme Pasca reste dame, en dépit qu'elle en ait, et le paraît d'autant plus qu'elle fait des efforts pour nous donner le change, à peu près comme une femme ne paraît jamais si femme qu'en travesti. Mais, à mesure que la passion échauffe le personnage et le transfigure, de la grande dame il ne demeure que la grande artiste; à la fin du deuxième acte, au quatrième acte, au cinquième, Mme Pasca soulève l'enthousiasme de la salle, et je garantis que cet enthousiasme n'est pas de l'engouement. M. Marais, auprès d'elle, ravit tous les suffrages. Il a cette chance merveilleuse d'avoir joué impunément, durant quinze mois, Michel Strogof; ces chances-là n'arrivent qu'aux gens de talent et qui travaillent.

Après cette création de Serge Panine, M. Marais est classé comme le meilleur des jeunes premiers de drame qui soient à l'heure présente. Par sa figure solide, par sa voix mâle et douce, par sa tenue correcte, par son geste sobre, par toute sa personne et par tout son talent, c'est un homme, et qui plaît. Mlle Léonide Leblanc lui donne la replique en bonne comédienne qu'elle est devenue, avec une science dont le public commence à s'apercevoir. Jouée par ces deux artistes, la dernière scène du troisième acte a mis le feu à la salle jusque-là demeurée tiède. Notons, pour satisfaire aux exigences de la morale, qu'elle a le grand tort, cette scène, d'apprendre aux gens qui l'ignoraient que les amoureux s'embrassent sur la bouche ; — cette note, pour servir à l'histoire de la pudeur au théâtre, quand la pudeur n'existera plus même là. Mlle Brindeau, dans le rôle de Micheline, ne pouvait guère faire preuve que d'innocence et de beauté : pourtant, à certains changemens de voix, on devine que cette ingénue un peu froide pourra devenir, quand on le voudra, un premier rôle de drame. Je me reproche de citer aussi tard M. Landrol, qui représente le mari de Jeanne : au deuxième acte et au quatrième, la probité de ce comédien atteint à la perfection : ce talent sobre nous touche mieux que des génies plus éclatans. M. Maurice Luguet débutait dans le rôle de Pierre Delarue : il l'a sauvé de son mieux. En somme, l'interprétation est digne des plus beaux temps du Gymnase, comme est aussi le succès de la pièce. M. Koning et M. Ohnet doivent être contens l'un de l'autre ; sinon, ils seraient plus difficiles que nous, qui sommes contens de tous les deux.

C'est aussi comme une comédie de caractères et de mœurs, bien que teintée de fantaisie, qu'avait commencé, au Palais-Royal, la spirituelle pièce de MM. Meilhac et Gille, *le Mari à Babette*. Qu'est-ce que Babette? Une « cocotte, » mais une « cocotte » d'une variété particulière, assez rare à la ville et jusqu'ici inconnue au théâtre, où cependant l'espèce a été décrite par assez d'auteurs, et notamment, à plusieurs reprises, par l'un des auteurs de la pièce nouvelle, M. Meilhac : c'est, dit un des personnages, la « cocotte ingénue. » Ingénue! est-ce bien le mot? Babette a été trouvée, à la sortie du Cirque, un samedi soir, par un jeune élégant, le vicomte de Petit-Preux ; et il faut bien dire que certaine tante de Babette, — ah! la vilaine femme et qu'on a raison de ne pas nous la montrer! — a aidé à la trouvaille. Car c'était bien, jugez-en, une trouvaille en pareil endroit. Le vicomte a eu ce soir-là une surprise qu'il ne cherchait pas : la tante avait mené au Cirque l'innocence de sa nièce, à peu près comme les parens du petit Poucet mènent leurs enfans dans la forêt ; et Gaston, qui n'est pas un ogre, a cependant, ce jour-là, goûté de la chair fraîche. Puis, voici que Babette s'est détachée de sa tante et attachée au brave garçon à qui le hasard l'avait donnée. Et lui, de bon cœur, l'a laissée faire : elle est si gentille,

Babette, si adroite, si accorte et de si fine race parisienne! Elle s'habille et babille comme une honnête petite femme, et ne dépense que ce que Gaston la force à dépenser : elle a des toilettes et des chevaux parce qu'il l'exige, parce que sa maîtresse doit en avoir; pour elle, volontiers elle troquerait tout ce luxe contre l'assurance d'un petit ménage bourgeois. Elle donne à Gaston de bons conseils, l'empêche de faire courir et de jouer au baccara, et tout cela sincèrement, non par simagrées comme feraient une des drôlesses qui tenaient jadis en lisières les Jocrisses de l'amour. Mais ingénûment? Non pas : il y a une nuance. Babette aime bien Gaston, mais elle l'a jugé : plutôt bon que mauvais, un peu faible d'esprit et surtout de caractère. Quand elle l'a connu, il se brûlait les doigts au brasier de la vie élégante; elle le tire à part, la malicieuse créature, elle le tire du feu, mais pour qui? Un peu pour elle. Babette s'est mis en tête de se faire épouser; et pourquoi pas? Où Gaston trouvera-t-il une plus aimable petite femme et qui sache mieux l'aimer? Et de vrai, Gaston ne sait que répondre à cela, sinon que d'épouser Babette, « cela ne se fait pas, ce n'est pas la vie... » Et à défaut d'argumens d'une valeur absolue, il invoque mollement contre elle quelques raisons tirées de l'arsenal des conventions.

Avais-je raison de dire que le type de Babette est nouveau? Tellement nouveau que certaines gens crieront à l'invraisemblance. Pour eux la courtisane, — or Babette, n'est-ce pas? est une courtisane, ô le gros mot! — la courtisane est une machine de construction élémentaire et dont les ressorts intimes sont toujours les mêmes, quel que soit d'ailleurs le mensonge des dehors. Elle n'a jamais aimé, — surtout une première fois; elle n'a pas de cœur, mais un diamant, — un « solitaire, » — en place de cœur, et sa conscience est une « dormeuse » achetée à crédit chez le joaillier; elle ne boit que du champagne et ne se débarbouille qu'avec des parfums; et, quand d'aventure, au lieu de s'attaquer seulement à la bourse d'un homme, elle s'attaque à son nom, quand elle entreprend de se faire épouser, c'est par esprit de haine contre une société close, par désir de revanche et de conquête, c'est comme porte-bannière des déshéritées de l'honneur, qu'elle veut pénétrer dans la place. Voyez l'aventurière, la baronne d'Ange, Olympe, Fanny Lear et *tutte quante*; voilà des courtisanes, mais Babette!.. — Babette, la mignonne, pour être différente de celles-là et d'une vérité plus particulière et d'une nature plus complexe, n'en est pas moins vraisemblable et naturelle, — au contraire. Il y a autant de nuances de courtisanes qu'il y a de nuances d'honnêtes femmes, et jusqu'à celle-là qui justement pourrait s'appeler l'honnête. Babette, en effet, est la « cocotte » honnête, sinon l'ingénue : il faut remercier M. Meilhac d'avoir touché si délicatement une figure si nouvelle, si gracieuse et d'une réalité si subtile.

Et le « mari à Babette? » Ce n'est pas Gaston, mais un mari pour rire, comme l'indique la familiarité du tour. Le « mari à Babette » est un personnage à qui Gaston confère ce titre, un vain titre s'entend, pour qu'il vienne avec elle habiter les environs de Petit-Preux pendant les trois mois de l'épreuve. C'est un personnage accessoire, mais d'une importance : capitale on s'en doute, dès l'abord, à le voir représenté par M. Geoffroy. Lisons sa carte de visite : « Gévaudan, inventeur. » Inventeur malheureux et qui s'est fait pour vivre commis-voyageur et courtier en toute espèce d'affaires; il place à qui veut le prendre un petit bordeaux de famille, un dictionnaire de Larousse, une statue de grand homme anonyme, selon les hasards de la conversation. Quand le vicomte lui propose, à défaut de commande, cet emploi de mari honoraire : « Eh mais! s'écrie-t-il, c'est assez *Neveu de Rameau*, ce que vous me proposez là! — *Neveu de?*.. interroge le vicomte. — *Rameau!* — Connais pas. — Je vous l'enverrai. » Et aussitôt Gévaudan, avec un petit haussement d'épaules qui indique le mépris de ce lettré d'aventure pour ce gentilhomme ignorant, inscrit sur son carnet : « Vicomte de Petit-Preux. — Œuvres complètes de Diderot : 40 volumes. » L'épisode n'est-il pas charmant et le personnage animé d'une vie particulière et complexe, comme Babette elle-même? Et pour désigner avec discrétion par quel vice tranquille cet inventeur se console de sa déchéance, l'auteur lui fait demander la permission d'emmener avec lui pendant ses trois mois de mariage fictif « une personne qu'il aura désignée lui-même : » cette personne est une bonne, mais quelle bonne, et représentée par Mlle Lavigne avec quelle terrible bassesse de bouffonnerie et de cynisme! Par ce trait, la figure de Gévaudan s'achève : c'est une silhouette enlevée prestement sur un mur devant lequel défileraient les personnages d'une autre *Comédie humaine*.

C'est dans ce premier acte que se posent les caractères de Babette et de Gévaudan, et ce premier acte, à mon avis retouché en quelques points seulement, eût été mieux apprécié au Théâtre-Français que sur la scène du Palais-Royal. Mettez M. Thiron dans le rôle de l'oncle, à la place de M. Montbars, et M. Coquelin dans le rôle du neveu joué par M. Raymond; remplacez M. Geoffroy par M. Got, et par Mlle Baretta la gentille Mlle Bergé, un peu faible pour le personnage : et le premier acte du *Mari à Babette* sera l'un des plus jolis actes de comédie que MM. les sociétaires nous aient présentés depuis longtemps. Mais quelle pièce doit suivre ou plutôt devait suivre cette exposition? Je l'ignore même à présent. Après ce premier acte délicieux, MM. Meilhac et Gille nous ont offert deux actes de vaudeville tout pleins de rencontres amusantes, et qui trompent à merveille l'appétit de comédie que ces messieurs nous avaient donné, mais qui ne font que le tromper. On y voit

M. Lhéritier fort divertissant sous la casquette galonnée d'un ancien homme du monde, ruiné par la galanterie, devenu chef de gare en province, et qui, pour le plaisir des jolies femmes, fait attendre les trains. On y voit M. Hyacinthe, désopilant sous la toque blanche d'un hôtelier plein de civisme, qui dit au sous-préfet et à sa femme nouvellement débarqués : « Puisque vous êtes de si bons républicains, je vous ferai boire du vin que je garde pour les réactionnaires ! » Mais l'action ne se poursuit pas entre Babette, Gévaudan, Gaston, la cousine et l'oncle de façon à fournir aux caractères aperçus dans le premier acte l'occasion de s'exprimer de plus en plus nettement. Gévaudan et Babette appartiendraient tous les deux au personnel banal des mannequins de vaudeville qu'ils pourraient nous faire rire par ces mêmes allées et venues, ce même piétinement, ces mêmes gestes.

Ce n'était pas la peine, pour gagner cette partie, de faire voir d'abord un pareil enjeu, et nous-mêmes, après ce commencement, nous étions mis en trop grands frais d'attention et d'estime. De quoi vous plaignez-vous? pourront dire les auteurs : de ce qu'au début nous vous avons donné un peu plus que vous n'étiez en droit d'exiger ici? Oui, justement de cela. Quand, aux Variétés, MM. Hennequin et Millaud nous présentent *Lili*, un vieux vaudeville rajeuni pour permettre à Mme Judic de se montrer dans une nouvelle pièce, ils se gardent bien de nous donner d'abord aucune illusion; ils jugent l'ouvrage à sa valeur, et ne cherchent pas à le surfaire; ils sont contens et nous le sommes presque, si, au deuxième acte, Mme Judic chante une chanson ordurière avec la finesse et la grâce dont elle ne peut se départir, et si, au troisième, dans une scène renouvelée des *Vieux Péchés*, M. Dupuis trouve l'emploi de son remarquable talent de comédien. Ajoutez un rôle d'une fantaisie bouffonne pour M. Baron, qui aura eu « le cerveau gelé pendant l'hiver de 1795, » et, grâce à l'entente merveilleuse qui existe, dans ce théâtre des Variétés, entre les comédiens et le public, il est probable que la pièce aura deux cents représentations. Si les auteurs pourraient faire mieux, nous n'avons pas le droit de le savoir : nous serions mal venus à leur reprocher la qualité du plaisir qu'ils nous procurent. Au contraire, MM. Meilhac et Gille ont eu l'imprudence de nous laisser entrevoir des trésors : nous ne pouvons nous défendre d'un peu de mauvaise humeur quand ils nous referment la porte au nez et ne nous en donnent plus que les bagatelles.

Les auteurs du *Mari à Babette* auraient-ils pu, à la fin, marier leur héroïne au vicomte, s'ils avaient, comme je le voulais tout à l'heure, transporté leur pièce à la Comédie-Française? J'en doute fort, ou du moins j'ignore quel chemin ils auraient dû prendre pour arriver à ce dénoûment. Il est tel mariage, fort séant au Palais-Royal et qui ne choque pas sur cette scène le sentiment du public, auquel ce même public, dans un théâtre sérieux, refuserait son consentement. Pourtant

je veux noter, en terminant cette chronique, l'impression qu'a faite, ces jours derniers, à la Comédie-Française une reprise du *Demi-Monde*, cette fameuse pièce où l'on voit une courtisane, tout à fait déshonnête celle-là, repoussée justement du rang où Babette parvient.

Mlle Tholer jouait pour la première fois le rôle de la baronne d'Ange; Mlle Durand, celui de Marcelle, et Mlle Kalb, celui de Mme de Santis. Mlle Tholer est agréable, intelligente et bien disante; elle a profité, elle profite peut-être encore d'une façon trop manifeste des leçons de Mme Arnould-Plessy. Elle n'a pas la liberté de talent, la décision, l'accent qu'exige ce terrible rôle. Mlle Durand est jeunette; elle sort du Conservatoire, elle pourrait presque y rentrer : elle a plu, au demeurant, par une ingénuité plus franche que celle de son personnage. Mlle Kalb est hardie, et même un peu vulgaire : elle joue le rôle en soubrette plutôt qu'en femme du monde; il est vrai que, lorsqu'on l'essaiera dans l'emploi des soubrettes, on trouvera sans doute qu'elle y manque de force et d'ampleur. Mais qui donc se prépare à la Comédie-Française pour tenir cet emploi, depuis la retraite imprévue de Mlle Dinah Félix? Mme Samary ne s'y est hasardée que par une sorte d'abus, et Mlle Bianca ne s'y risque pas sans péril. Nous voyons dans la troupe une brèche à réparer : nous nous remettons de ce soin à la sollicitude de M. l'administrateur-général.

Des critiques ont blâmé cet usage récent de faire débuter trois comédiens à la fois dans une même pièce. Ils préféreraient voir les conscrits plus solidement encadrés par les vétérans. Il m'a paru que cette tactique avait au moins cet avantage qu'elle permet de juger à nouveau la pièce et d'une façon plus sûre. Ainsi, quoique *le Demi-Monde* reste encore et qu'apparemment il doive rester toujours un ouvrage des mieux faits et comme un document curieux sur un point de l'histoire des mœurs, il m'a semblé que cette fois, le mouvement de cette comédie s'étant un peu ralenti, j'apercevais mieux ce qu'elle a de froidement artificiel et de cruellement historique. Ce ne sont pas, à proprement parler, des créatures humaines qui s'agitent devant nous dans ce cadre, des créatures en relation avec la réalité environnante, mais les facteurs habilement maniés d'une opération qui sert, de par la volonté de l'auteur, à la solution d'un problème arbitrairement formulé, ou plutôt les élémens suspendus et isolés dans le vide d'une combinaison qu'il fait pour une expérience qu'il institue. Et ce problème ne pouvait se poser, cette expérience ne pouvait se tenter qu'en un moment précis de l'histoire sociale, et combien ce moment est déjà éloigné de nous!

Il paraît clairement que *le Demi-Monde* est daté d'une époque où la femme galante, chez nous, était si bien hors la loi, hors l'honneur et l'humanité, que la loi, l'honneur et l'humanité non-seulement ne l'obligeaient pas, mais n'obligeaient à rien les autres envers elle, et que

les honnêtes gens, justement parce qu'ils étaient les honnêtes gens, se croyaient dispensés envers elle même de l'honnêteté. Alors on supportait sans malaise les sorties incongrues de cet Olivier de Jalin chez des femmes dont il mange les gâteaux et boit le thé sans même avoir payé le sucre : on le regardait sans étonnement remettre à Nanjac les lettres de Suzanne, et jouer à la fin cette comédie du meurtre et de l'amour pour tromper une femme, et quelle femme? une femme qui l'a aimé, — au profit de qui? D'un imbécile qu'il connaît depuis quinze jours; et l'on entendait sans protester, au dénoûment, Nanjac décerner à Jalin ce brevet d'honnête homme, et du « plus honnête homme qu'il connût : » le tout sous la bénédiction paternelle du marquis de Thonnerins, ce gentilhomme qui va de lui-même dénoncer l'infamie de sa maîtresse pour épargner une sottise à un sot qui ne le consulte pas.

Supposez un moment qu'il porte la date d'aujourd'hui, cet ouvrage placé au seuil de la société régulière comme un écriteau qui défend aux femmes galantes d'y entrer : il donnerait presque à un brave garçon l'envie d'épouser l'une d'elles, pour réparer au moins envers celle-là l'atroce indélicatesse des honnêtes gens. Si l'on veut expliquer cette cruauté, ce vilain courage des justiciers du *Demi-Monde*, il ne suffit pas de rappeler la dureté d'âme de l'auteur, qui ne fut jamais tendre aux femmes, sinon une fois, dans *la Dame aux camélias* : — encore depuis s'est-il quasi rétracté et parle-t-il comme s'il avait tué Marguerite Gautier, tandis que nous savons tous qu'il l'a seulement laissée mourir; — mais non, cette dureté d'âme plus affectée que sincère ne suffit pas à expliquer de tels procédés prêtés par l'auteur à d'honnêtes gens; il y faut de toute nécessité la différence des époques. Le demi-monde alors, — c'est, je crois, M. Dumas qui l'a dit lui-même ailleurs, — était « un marais où l'on chassait en bottes; » ce marais, depuis, s'est assaini ou du moins nettoyé: on y vient en souliers vernis. « C'est une colonie comme beaucoup d'autres, a dit encore M. Dumas dans sa dernière brochure. Fondées par des exilés, des criminels et des parias, au bout d'un certain temps, elles ont oublié leur origine dans la fortune acquise, et elles réclament et elles obtiennent le droit de s'appeler État ou Nation. » Mettez qu'il y ait là dedans une part d'exagération déclamatoire; il n'en est pas moins vrai que, depuis un quart de siècle, les mœurs se sont adoucies. Ont-elles empiré? Je n'ai pas ici à traiter de morale, mais de psychologie. Le certain est que notre psychologie, grâce à l'adoucissement des mœurs, s'est un peu débrouillée; qu'une femme galante, pour nous, est une femme, qu'elle l'est, en effet, plus que ne l'étaient ses devancières il y a vingt ans, et que nous sommes plus disposés que nos prédécesseurs à la reconnaître pour telle, que pas un de nous ne voudrait se conduire envers elle comme Olivier de Jalin envers Suzanne d'Ange, et que la conduite d'Olivier marque la

date de cette pièce plus sûrement que ces 25,000 livres de rente qui permettent aux personnages du *Demi-Monde* de vivre comme on vivrait à peine aujourd'hui avec 100, plus sûrement que tel morceau de dialogue marqueté de bons mots qui déjà s'écaillent, et que telle tirade passée à l'état de citation. Telle est la destinée des comédies de mœurs, qui ne sont pas en même temps des comédies de caractères. Il serait injuste, en fin de compte, de dire que *le Demi-Monde* a vieilli. Une peinture de maître, qui demeure après des siècles aussi belle de couleur qu'au premier jour, ne vieillit pas parce que les costumes ou même les types des personnages ne se rencontrent plus sur le pavé de nos villes. Les mœurs passent et les comédies restent. Il est curieux seulement de noter quelles impressions diverses, à mesure que les mœurs changent, les comédies font sur les hommes.

Peu de jours avant *le Demi-Monde*, M. Émile Perrin avait repris *le Supplice d'une femme*, pour les débuts de Mlle Rosamond dans le rôle de Mathilde et de M. Garnier dans le rôle de Dumont. Ces deux jeunes gens ont du talent, Mlle Rosamond surtout; mais l'un est encore bien raide, et l'autre mal assurée. Si grand que fût leur zèle, qu'on a bien fait d'applaudir, il ne pouvait nous donner le change sur la valeur réelle de la pièce. Eh bien! cette pièce-là, malgré certain couplet romantique du rôle d'Alvarez, malgré ce chiffre de trois millions qui suffit à décider de la ruine d'une « des plus grosses banques de Paris, » — ô mesquine enfance de la spéculation! — cette pièce-là n'est pas vieille ni menacée de vieillir. C'est qu'elle n'est pas attachée à une époque de notre histoire : elle est, par-delà ce décor des mœurs, profondément humaine. Supposez, pour mettre les choses à l'extrême, que l'indissolubilité du mariage soit abolie en France : il suffira toujours au spectateur d'un très petit effort d'esprit pour se replacer dans les conditions où l'ouvrage a été conçu, et alors quelle admirable crise d'âme pour solliciter son émotion, que celle où Mathilde, à bout de remords et révoltée contre l'esclavage de sa faute, tend elle-même à son mari la lettre de son amant! Par tout ce drame, où se reconnaît la sûreté de façon de M. Dumas, circule le génie actif et l'esprit net d'Émile de Girardin. L'auteur a touché, si je puis dire, jusqu'au plus secret d'une personne humaine : et c'est pourquoi son œuvre avant longtemps ne périra pas. Élever une comédie sur des « situations, » c'est prétendre bâtir sur des figures géométriques sans aucune réalité; la fonder sur des mœurs est l'établir sur un sol qui n'a pas de consistance; à celui-là seulement qui par-delà les mœurs atteint le caractère, c'est-à-dire un exemplaire de l'humanité, il appartient de compter sur le respect du temps.

LOUIS GANDERAX.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 janvier.

C'est donc décidé! Le règne ministériel de M. Gambetta n'était pas une solution, il n'aura été qu'une expérience interrompue. La crise qui se préparait depuis quelques semaines, qui avait peut-être même commencé avec le cabinet du 14 novembre, cette crise a définitivement éclaté. Elle s'est resserrée et résumée au dernier moment dans une sorte de duel implacable entre le président du conseil et une opposition formée au camp républicain. Elle s'est brusquement dénouée enfin par un vote qui a emporté M. Gambetta sans laisser ses adversaires très victorieux. Le coup de théâtre s'est accompli dans la confusion, et à voir tout ce qui vient de se passer en quelques jours, en quelques heures, on pourrait certes reprendre ce qu'un homme d'esprit, récemment associé à la fortune de M. Gambetta, disait d'un ton goguenard à une autre époque, à la veille du 24 mai 1873 : « Gâchis! double gâchis! triple gâchis! que voulez-vous qu'on dise autre chose? Ouvrez le journal que vous voudrez, c'est le gâchis et un gâchis inextricable. » Les circonstances ont changé sans doute depuis 1873, les expériences de toute sorte n'ont pas manqué; le « gâchis » est resté; il s'est même singulièrement perfectionné ou développé avec le temps, et il est assez complet aujourd'hui pour qu'il ne soit pas facile à un ministère nouveau de reprendre position, de se frayer un chemin à travers toutes les incohérences de pouvoir et de parlement qui se sont dévoilées à la fois. Née de la confusion, la dernière crise ne laisse après elle que la

confusion : c'est là sommairement, à l'heure qu'il est, ce qu'il y a de plus sensible. Essayons, s'il se peut, de préciser les faits, de ressaisir le fil de ce laborieux imbroglio, de dégager le sens et la moralité d'une situation plus que jamais obscure et difficile pour tout le monde, — pénible pour le pays, réduit à souffrir de ce qu'il ne comprend pas toujours.

Au premier abord, rien n'est assurément plus étrange que le drame ministériel et parlementaire qui s'est déroulé pendant trois mois, qui a commencé par les illusions, par la confiance, pour aboutir si promptement aux déceptions et à la guerre. Lorsque M. Gambetta était appelé à prendre le gouvernement au 14 novembre, il n'est point douteux qu'il arrivait aux affaires dans des conditions exceptionnelles de popularité et d'ascendant. La situation, telle que le dernier cabinet l'avait faite avec son expédition de Tunisie, avec ses procédés militaires, administratifs et financiers, n'était pas sans doute des plus brillantes ; elle avait du moins l'avantage d'offrir à un premier ministre nouveau-venu l'occasion facile de réparer les erreurs et les méprises d'une politique médiocrement conduite. M. Gambetta avait l'heureux privilège de paraître l'homme naturellement désigné pour en finir avec les embarras créés et légués par un ministère qui ne pouvait plus vivre, qui succombait moins sous un vote du parlement que sous le poids de sa propre impuissance. Il semblait porté au pouvoir par le mouvement irrésistible des choses, par les élections qui venaient de s'accomplir en partie sous son influence, par les impatiences de l'opinion qui se lassait de le voir exercer une prépotence mal définie en dehors du gouvernement, par le vœu de ses amis et même de ses adversaires qui l'attendaient à l'œuvre. Tout conspirait pour M. Gambetta la veille de son avènement aux affaires ; le lendemain, tout a conspiré contre lui. Dès qu'il a été au gouvernement, il a commencé à voir son autorité mise en doute, ses actes et ses projets contestés, ses choix tournés en dérision. Il s'est exposé à n'être pas pris au sérieux : il a découragé la confiance, enhardi les hostilités. Deux mois ont suffi pour épuiser son crédit, et il a bien pu s'apercevoir que tout était déjà changé autour de lui lorsque, le 14 janvier dernier, après quelques jours de congé parlementaire, il a cru le moment venu de porter à la chambre des députés ce projet de revision qu'il considérait comme sa première œuvre politique, qu'il avait inscrit en tête de son programme ministériel à son entrée aux affaires.

Par lui-même, à vrai dire, ce projet, quoique sérieusement médité, était une assez singulière conception. Il avait la prétention de s'en tenir à une « revision sagement limitée, » et en définitive il ouvrait la porte aux aventures constitutionnelles les plus illimitées. Sous prétexte de tout régler, de tout consolider pour l'avenir, il commençait par tout ébranler. Par une contradiction étrange, il modifiait d'un côté les con-

ditions électorales du sénat de manière à le fortifier, et d'un autre côté il réduisait les attributions financières de la haute chambre. Il proposait enfin, pour la reconstitution du sénat, tout un ensemble de combinaisons électorales qui ne laissaient pas d'être bizarres. Ainsi on n'aurait pas touché aux « inamovibles » qui existent aujourd'hui ; seulement, pour l'avenir, les nouveaux « inamovibles » n'auraient été nommés que pour neuf ans et ils auraient été élus par les deux chambres votant séparément, en sorte que si, à l'heure qu'il est, il y a deux classes de sénateurs, il y en aurait eu désormais trois ou quatre catégories dans la haute assemblée, sans parler des autres variétés qui auraient pu s'introduire dans cet ingénieux mécanisme. Bref, sous plus d'un rapport, le récent projet rappelait à s'y méprendre l'œuvre de cette fameuse commission des trente qui se réunissait autrefois, à la veille du 24 mai 1873, à l'époque du « gâchis : » il reproduisait quelques-unes de ces combinaisons que M. Thiers, d'un mot piquant, appelait des « chinoiseries. » Tout cela manquait de sérieux, on aurait fini par s'y perdre ; mais à parler franchement ce n'était pas la question. Le point grave et délicat, c'est que M. Gambetta, en proposant à la chambre des députés de reviser le sénat, lui proposait aussi de se reviser elle-même par l'introduction du scrutin de liste dans la constitution. Il pouvait avoir raison : puisqu'il tenait à cette revision que le pays ne lui demandait pas quoi qu'il en dise, qu'il avait plutôt imposée par ses mots d'ordre, il est certain qu'il restait logique en refusant de scinder les questions constitutionnelles, en proposant de régler en même temps, au moins en principe, les conditions électorales des deux assemblées. Seulement il ne prenait pas garde qu'avec son scrutin de liste il remuait toutes les susceptibilités d'une chambre qui vient de naître et qui n'a pas envie de mourir, il mettait le pied dans une fourmilière de passions et d'intérêts, il avait contre lui et ceux qui lui reprochaient de ne pas aller assez loin dans la revision et ceux qui l'accusaient d'aller trop loin, d'avoir soulevé des problèmes inutiles. Il ne s'apercevait pas qu'il avait trop attendu et qu'en présentant son projet après deux mois mal employés, il offrait un prétexte aux défections, un point de ralliement aux défiances, aux animosités, aux ressentimens qui avaient eu le temps de se former. M. Gambetta ne voyait pas que ces deux mois de règne avaient tout changé pour lui, et s'il avait encore des doutes ou des illusions, on allait le rappeler à la vérité ; on allait lui montrer qu'il n'était plus déjà l'homme puissant et obéi disposant de cette « légion » dont il parlait l'autre jour.

Qu'est-il arrivé, en effet ? A peine le gouvernement a-t-il eu présenté son projet de revision, une émotion extraordinaire s'est emparée de cette assemblée incohérente et troublée. L'esprit de révolte a éclaté, et aux propositions ministérielles la chambre a répondu sans plus tar-

der en nommant une commission, la commission des trente-trois, où il n'y avait qu'un seul membre disposé à soutenir le gouvernement; les autres étaient des adversaires plus ou moins prononcés, plus ou moins vifs, radicaux, républicains dissidens ou modérés, tous également décidés à résister ou, dans tous les cas, à faire leurs conditions. Dès lors la guerre était déclarée, les hostilités commençaient. Que voulait réellement cette commission des trente-trois, élue pour représenter la mauvaise humeur et les susceptibilités de la chambre? Il serait difficile de le dire avec quelque précision, elle ne le savait peut-être pas bien elle-même; elle voulait avant tout visiblement faire acte d'opposition et d'indépendance vis-à-vis d'un pouvoir qui avait réveillé tous ses ombrages. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'on ne s'entendait plus et que, de part et d'autre, on ne semblait guère disposé à s'entendre. Le gouvernement proposait la revision limitée; la commission pour satisfaire tout le monde, radicaux et modérés, trouvait le moyen de proposer la revision à la fois limitée et illimitée. Elle mettait une apparence de limitation dans les considérans de ses résolutions, en même temps qu'elle reconnaissait le droit souverain et indéfini du congrès; en d'autres termes, elle voulait et elle ne voulait pas, elle livrait tout à l'aventure. — Le chef du cabinet proposait énergiquement, résolûment, l'inscription du scrutin de liste dans la constitution : pour cela, la commission n'en voulait à aucun prix; elle ne voyait dans cette proposition que la menace indirecte et perfide d'une dissolution prochaine et, par une inconséquence bizarre, cette commission qui reconnaissait au congrès le droit de tout faire, même apparemment de supprimer le sénat ou la présidence de la république s'il le jugeait bon, refusait de lui soumettre le scrutin de liste. La commission des trente-trois, comme le gouvernement, avait ses « chinoiseries. » En réalité, le conflit était partout, dans les résolutions, dans les tactiques, dans les passions mises en présence.

Vainement on a eu recours à quelques-unes de ces explications ou de ces négociations par lesquelles on échappe le plus souvent aux scissions violentes : le président du conseil a reçu des visites, il a été appelé à s'expliquer devant la commission sur la portée de ses projets. Visites, explications et négociations n'ont eu d'autre résultat que de mettre plus vivement en lumière les incompatibilités, les résolutions altières, impérieuses du chef du cabinet du 14 novembre, et les répugnances de la commission. On s'est vu, on s'est expliqué pour finir par constater qu'il n'y avait pas de transaction possible, et pendant les quelques jours d'existence de cette commission des trente-trois, il y a eu même des épisodes, des dialogues véritablement curieux. — Que prétendez-vous, a-t-on dit à M. Gambetta, avec votre revision limitée? Qu'arrivera-t-il si le congrès ne tient aucun compte de vos pro-

grammes et de vos définitions, s'il réforme la constitution tout entière comme il l'entendra? — Il arrivera, a répondu le chef du cabinet, que ce sera une illégalité, un fait révolutionnaire. — Qu'est-ce à dire? Quelle sanction y aurait-il contre cette prétendue illégalité? — Ce serait au pouvoir exécutif, au chef de l'état, d'aviser, a répondu encore le président du conseil. — Il faut cependant un ministre pour contresigner les actes du chef de l'état. — Il se trouvera un ministre, gardez-vous d'en douter, » a répondu simplement et nettement M. Gambetta. Aussitôt, dans la commission, on s'est voilé la face et on a levé les bras au ciel! On s'est figuré entendre dans les galeries du Palais-Bourbon le pas des grenadiers de l'orangerie de Saint-Cloud, et on a cru pour le moins toucher à un 18 brumaire! C'était une véritable puérilité d'esprits troublés, prompts à s'échauffer pour des questions oiseuses et à se jeter à tout propos dans les hypothèses les plus extrêmes. Heureusement il n'y a pas eu le plus petit 18 brumaire! Il n'y a eu qu'un débat porté devant la chambre elle-même, une discussion où M. Gambetta est allé bravement au feu, couvrant de sa parole le sénat contre les radicaux, démontrant contre la commission la nécessité de limiter la revision, de définir d'avance le rôle du congrès, défendant aussi le scrutin de liste, soutenant en un mot jusqu'au bout ses projets tels qu'il les avait proposés. Quant à la commission des trente-trois, elle a eu pour rapporteur, pour porte-parole l'ancien préfet de police, M. Andrieux, qui n'a pas pu déguiser ses ressentimens, son humeur agressive contre le chef du cabinet, et la chambre, placée au milieu de toutes les contradictions, de toutes les confusions, la chambre a donné raison à sa commission. S'est-elle rendu un compte exact de ce qu'elle faisait en adoptant un paragraphe choisi d'un commun accord comme le champ de bataille où la question devait être tranchée? Elle a fait comme la commission, elle a voté contre le président du conseil; elle a voté tout ce qu'on lui proposait sans se demander ce qui arriverait de cette sanction impatiente donnée par elle à une résolution désormais sans avenir. En une séance tout a été fini : la cause du ministère était perdue!

Ainsi, il y a moins de trois mois, M. Gambetta arrivait au pouvoir avec l'apparence d'un ascendant irrésistible, en homme qui se croyait pour longtemps maître de la direction des affaires, qui se flattait d'avoir assez d'autorité pour imposer une politique, pour rallier une majorité obéissante dans le parlement. Aujourd'hui il disparaît dans une bourrasque avec sa revision, ses projets, ses réformes et son ministère. Voilà les faits. Comment s'expliquent-ils? Dans quelle situation cette crise soudaine laisse-t-elle et le premier ministre si promptement tombé, et la chambre peut-être aussi embarrassée qu'étonnée de sa victoire, et le sénat, qui est resté le spectateur de ces luttes où il était en jeu, et le ministère, appelé à débrouiller, s'il le peut, toutes ces

confusions? C'est là justement la question à l'heure qu'il est, et pour ainsi dire la moralité de cette crise qui se dénoue à peine.

Rien sans doute n'est inexplicable dans les affaires publiques, et la mésaventure que vient d'éprouver M. Gambetta a sa raison d'être comme tout le reste. La vérité est que M. Gambetta a trop attendu pour se mettre au maniement pratique des affaires, qu'il a trop traîné dans l'opposition, dans les tactiques de parti, dans les agitations tribunitiennes, et qu'en arrivant récemment au pouvoir, il a un peu trop ressemblé à un chef improvisé entrant dans le gouvernement comme en pays conquis. C'est toujours l'homme qui a certes des dons vigoureux, de la puissance de parole, de l'entrain et même parfois de l'habileté, mais qui n'a pas mûri, qui n'a ni les idées bien nettes, ni l'esprit de conduite, ni l'expérience. Assurément, même dans ce dernier passage aux affaires, il a montré par plus d'un acte qu'il pouvait avoir un sérieux sentiment politique, qu'il savait au besoin se mettre au-dessus des vulgaires préjugés de parti. Malheureusement ce qu'il a fait, on le sent trop, il l'a fait un peu au hasard, sans suite, presque sans intention, par la fantaisie d'un esprit facile et ouvert. Il a eu un jour la bonne pensée de rappeler M. le maréchal Canrobert au conseil supérieur de la guerre, M. le général de Miribel à l'état-major de l'armée; mais en même temps il enlevait à la Banque un administrateur éminent, M. Denormandie, qui est même depuis longtemps rallié à la république. Il envoyait M. de Chaudordy à Saint-Pétersbourg et, d'un autre côté, il plaçait M. Floquet à la préfecture de la Seine. Quelle liaison y avait-il entre ces actes? de quelle politique pouvaient-ils être l'expression? Évidemment c'était d'un chef de cabinet sans façon, et le résultat le plus clair est que M. Gambetta n'a pas eu même l'avantage de ses bonnes inspirations. Il n'a fait qu'exciter les colères de ses amis, et il a pu entendre M. Andrieux lui reprocher, non sans âpreté, d'avoir « placé en de certaines mains le dépôt partiel de la puissance publique. » M. Gambetta ne s'est pas élevé à une politique supérieure qui aurait pu en imposer à son parti, et il a échoué parce qu'il est resté un homme d'expédiens, non de gouvernement. Il est tombé, sans doute, en partie pour cela, — parce que ces deux mois de règne n'ont été après tout qu'une déception, — et il est tombé aussi évidemment sous cette accusation de pouvoir personnel qui ne lui a point été épargnée jusque dans la commission des trente-trois. C'est qu'en effet, si M. Gambetta n'est pas le dictateur que rêvent les imaginations effarées, s'il ne médite pas des 18 brumaire, il se plaît tout au moins à se donner les airs, les façons et presque les ridicules d'une semi-dictature où il y a plus d'ostentation que d'autorité sérieuse. Il a le goût du pouvoir personnel, des combinaisons personnelles. Il a voulu être seul le vrai ministre, il l'a été; il y a si bien réussi que le ministère auquel il avait donné son

nom pouvait à peine être compté, et il a été en définitive la première victime de cette étrange manière d'entendre le gouvernement. A quoi lui ont servi, nous le demandons, et M. Paul Bert avec ses circulaires bavardes où il recommandait de secourir de préférence les églises des communes bien pensantes, et M. Antonin Proust avec ses réorganisations ou ses désorganisations de tous les services des arts? M. Gambetta n'a pas même songé à mener ses collègues avec lui au combat, il les a laissés à leurs circulaires; il n'a compté jusqu'au bout que sur sa propre force, et si dans la malencontreuse expérience qu'il vient de faire il y a une chose évidente, c'est qu'un ministère ne vit pas avec un nom, c'est qu'un homme seul, quelle que soit son éloquence, ne suffit pas, c'est qu'un jour ou l'autre le pouvoir personnel finit par être meurtrier pour ceux-là mêmes qui ont la prétention de l'exercer.

La chute de M. Gambetta est donc la suite et l'expiation d'une série de fautes et de méprises qui ont commencé avec le ministère du 14 novembre, qui l'ont conduit à la déroute du 26 janvier. M. Gambetta n'a eu qu'une bonne fortune. Après avoir médiocrement gouverné pendant deux mois, il a eu l'art de tomber assez fièrement, il a su choisir son terrain pour vider sa querelle avec la commission des trente-trois. Le chef du dernier cabinet n'a pas laissé le débat arriver jusqu'au scrutin de liste; il a eu l'habileté de fixer la lutte, le vote décisif sur cette question de la revision limitée et de la définition des droits du congrès. Ce n'est là qu'un coup de tactique, si l'on veut. M. Gambetta n'a pas moins réussi à se donner l'air de tomber en défendant une cause à demi conservatrice contre une coalition passablement incohérente, et ce premier vote une fois connu, il n'a pas laissé à ses adversaires le temps d'achever sa défaite; il s'est retiré instantanément du combat sans marchander. Il est tombé pour ses fautes de gouvernement, il s'est relevé par sa résolution du dernier moment, par la dextérité avec laquelle il a couvert sa retraite, et c'est là justement ce qui fait que jusque dans sa chute il garde l'importance d'un personnage parlementaire qui a su ne point épuiser d'un seul coup sa fortune.

Entre le président du conseil du 14 novembre et la chambre des députés, la lutte a été certes des plus curieuses, des plus vives, et si M. Gambetta a perdu le pouvoir, il n'est pas démontré que la chambre elle-même reste pour le moment dans des conditions bien victorieuses. La chambre a vaincu le premier ministre par qui elle se croyait menacée, dont elle subissait avec impatience les allures dictatoriales, c'est possible; elle est peut-être bien plus menacée par ses propres passions, par ses incohérences et ses inexpériences. Oh! assurément, si elle avait eu plus d'esprit politique, si elle avait été conduite par des chefs habiles, elle avait un rôle bien simple et rassurant pour le pays, un moyen parfaitement efficace d'avoir raison du président du conseil,

qu'elle commençait à redouter après l'avoir poussé de ses vœux et de ses votes à la direction des affaires. Elle n'avait qu'à arrêter M. Gambetta, à lui faire comprendre distinctement qu'au lendemain des élections du dernier été et du 8 janvier, ce n'était pas le moment de songer à une revision qui laissait l'opinion indifférente, que le premier intérêt de la république elle-même était la stabilité des institutions et que le mieux serait de s'occuper des affaires sérieuses du pays. Si les partis qui dominent aujourd'hui au palais Bourbon, qui ont la prétention de disposer de la France, avaient montré par leur attitude et par leur langage qu'ils ne voulaient pas courir les aventures constitutionnelles, M. Gambetta se serait probablement arrêté, il aurait tout au moins ajourné ses projets, et on aurait évité la violente confusion qui vient de se produire. Malheureusement ce n'est point là du tout ce qui est arrivé. La revision! tout le monde l'a voulue. A peine le mot a-t-il été prononcé par M. Gambetta dans le discours de Tours, l'été dernier, tous les candidats se sont hâtés de l'inscrire dans leurs programmes, et c'est à peine si quelques esprits courageux, comme M. Ribot, ont osé résister à l'entraînement. Aux récentes élections sénatoriales, le même mot d'ordre a présidé au scrutin, et c'est ainsi qu'un mouvement aussi factice qu'inutile a pris les proportions et les apparences d'une manifestation d'opinion qu'un chef de cabinet a pu désormais invoquer à l'appui de ses projets; mais voici où la difficulté a commencé. La revision! tout le monde la veut bien au palais Bourbon, tant qu'il ne s'agit que de l'appliquer au Luxembourg, de changer les conditions électorales et de réduire les attributions du sénat; dès qu'on a vu poindre le scrutin de liste, la chambre des députés, se sentant atteinte ou menacée, a été prise aussitôt d'un véritable effroi; elle s'est attachée avec une naïve frénésie d'égoïsme au scrutin d'arrondissement dont elle est issue. Qu'on réforme le sénat tant qu'on voudra, on ne doit pas s'occuper du palais Bourbon. Notez bien que lorsque, l'été dernier, le sénat a repoussé le scrutin de liste, ce vote a été justement un des griefs invoqués pour demander la revision, et c'est aujourd'hui la chambre qui se révolte contre ce qu'elle a elle-même déjà voté!

Ce malheureux scrutin de liste, que M. Gambetta est allé tirer de l'oubli dans des vues évidemment dictatoriales, c'est la condamnation de la chambre! C'est la menace d'une dissolution prochaine presque au lendemain des élections de l'été dernier! C'est tout ce qu'on voudra, et ceux qui se servent de ces argumens ne s'aperçoivent pas que ce qui est vrai pour le palais Bourbon doit l'être aussi pour le Luxembourg, que, si le scrutin de liste doit être repoussé parce qu'il entraînerait ou permettrait à courte échéance une dissolution de la seconde chambre, la revision du sénat doit être aussi repoussée parce qu'elle entraînerait

des élections nouvelles pour la première chambre. La vérité est qu'on ne raisonne pas, que cette assemblée du palais Bourbon par ses effaremens, par ses âpretés, par la candeur d'égoïsme avec laquelle elle se retranche dans son scrutin d'arrondissement, n'a pas grandi devant l'opinion. Elle recule instinctivement à la seule pensée d'une dissolution prochaine, et par le désordre, par le décousu de ses délibérations, elle a peut-être fait depuis quelques jours plus de chemin qu'elle ne le croit vers cette dissolution. Elle ne date que de quelques mois, elle a déjà donné la mesure de son esprit politique, et c'est ainsi qu'elle risque de courir au-devant des dangers qu'elle redoute, que, si M. Gambetta a été vaincu, la chambre elle-même n'est peut-être pas sortie de ces discussions plus forte, plus considérée, plus sûre de son avenir.

Ce qu'il y a de plus curieux, de plus caractéristique dans ces luttes, dans ces confusions du moment, c'est que de tous les pouvoirs celui qui semblait le plus menacé, le sénat, est par le fait celui qui a le plus gagné, qui reste le plus intact ou le moins compromis. Le sénat a eu la bonne fortune de n'avoir pas à se prononcer ; il est resté le spectateur silencieux de ces agitations où l'on mettait en jeu son existence, où l'on disposait de son sort sans lui et contre lui. Les uns, les plus expéditifs, les radicaux, parlaient tout simplement de le supprimer pour doter la France des bienfaits d'une convention nouvelle ; les autres, les plus modérés, se bornaient à vouloir réduire ses attributions budgétaires et changer le système de l'électorat sénatorial. Ces réformateurs de constitution ont si bien conduit leur entreprise qu'ils en sont venus à ne plus s'entendre, même à se dévorer un peu entre eux, et de cette revision en définitive, il ne reste plus qu'un projet laborieusement puéril accompagné d'une résolution incohérente destinée sans doute à demeurer ensevelie dans les archives de la chambre qui l'a votée. Voilà ce qui est arrivé sans que le sénat ait eu à s'en mêler ! En réalité, la campagne a tourné jusqu'ici contre ceux-là mêmes qui l'avaient si bruyamment engagée. Elle n'a pas réussi parce qu'elle ne répondait à aucun sentiment vrai, à aucun besoin du pays, à aucune manifestation sensible d'opinion, parce qu'elle n'était qu'une représaille contre quelques votes parfaitement légitimes d'une assemblée indépendante, parce que le jour où il a fallu en venir à la réalité, à quelque combinaison pratique, on s'est trouvé entre la puérilité et la violence, entre les « chinoiseries » et les aventures révolutionnaires. Elle a eu toutefois un avantage, cette singulière campagne revisionniste qui vient d'aboutir à une crise ministérielle et à un vote confus, stérile de la chambre. Elle a servi à éclaircir jusqu'à un certain point la situation, à la dégager du moins d'un certain nombre d'équivoques ou d'obscurités ; elle a montré ce qu'il y avait de factice dans cette agitation imprudemment déchaînée, ce qu'il y avait de vain dans ces projets de réformes constitutionnelles, ce qu'il y avait de nécessaire, d'utile dans

l'existence d'une assemblée modératrice, éclairée, chargée de contenir, de réprimer au besoin les impétuosités de la vie publique.

Que, dans d'autres circonstances, dans des conditions plus favorables de maturité et de réflexion, on puisse songer à réformer, à simplifier quelques parties de l'organisation du sénat, rien de mieux assurément. Ce jour-là on pourrait même aller jusqu'à un système plus hardi, plus rationnel que toutes les combinaisons imaginées par le chef du ministère du 14 novembre. Ce qui, dans tous les cas, reste plus que jamais évident, c'est la nécessité d'une première chambre libre et indépendante, suffisamment forte, dans l'intérêt même de la république si on veut la faire vivre. M. Gambetta, qui, pour un opportuniste, a soulevé si inopportunément toutes ces questions inutiles ou prématurées, M. Gambetta ne s'y est pas trompé; il n'a point hésité à reconnaître ce qu'il y a de bienfaisant, d'efficace dans ce ressort d'une assemblée modératrice au sein d'une démocratie qui aspire à se régulariser, — « ne fût-ce que pour donner le temps de la réflexion à tout le monde. » M. Gambetta sait parler fort sagement quand il le veut; il a parlé l'autre jour presque en conservateur, — et, au demeurant, en dehors de toutes les démonstrations théoriques, sait-on ce qui relève le plus sérieusement l'autorité de cette assemblée, qu'on ne dédaigne pas de flatter, dont on se plaît à reconnaître l'utilité au moment même où on cherche à l'ébranler? C'est tout ce qui se passe depuis quelque temps; c'est, selon le mot de M. Gambetta lui-même, « l'expérience de chaque jour, l'expérience actuelle, celle que nous faisons depuis quinze jours. » Pourquoi ces agitations, ces troubles du monde parlementaire restent-ils en définitive assez restreints, assez peu menaçans? Pourquoi n'ont-ils pas jusqu'ici inquiété bien sérieusement l'opinion? C'est précisément peut-être parce que le sénat existe; c'est parce qu'on sait que, si la chambre se laissait aller à voter des projets, à proposer des actes qui ressembleraient à une usurpation ou à une fantaisie révolutionnaire, le sénat les arrêterait au passage. Les grands réformateurs qui ne voient le progrès que dans le retour en arrière, vers le passé révolutionnaire, ces grands réformateurs parlent sans cesse de ramener la France républicaine au régime d'une assemblée unique. Que serait-elle cette assemblée unique? Serait-elle la reproduction ou l'extension de la chambre qui existe aujourd'hui? Certes, s'il y a une chose tristement évidente, c'est le morcellement, l'incohérence morale et la médiocrité de cette chambre qui se débat, à l'heure qu'il est, au palais Bourbon. S'il n'y avait que cela, s'il n'existait pas quelque autre garantie, d'autres institutions, croit-on que le pays se sentirait bien rassuré? se figure-t-on que ce spectacle d'agitation fébrile et stérile soit de nature à donner à la France l'envie passionnée de revenir le plus tôt possible au régime des assemblées uniques? La vérité est que, pendant ces quinze jours qui viennent de s'écouler,

ces tentatives de revision ont été la démonstration la plus saisissante de la nécessité de deux assemblées, de telle sorte que, dans cette mêlée où tous les pouvoirs se sont trouvés engagés, le sénat seul reste avec quelque avantage, tandis qu'un cabinet a déjà disparu et que la chambre des députés en est à savoir ce qu'elle a voté, ce qu'elle veut réellement. C'est la moralité de l'aventure.

Et maintenant que tout cela est plus ou moins accompli, que le dernier mot de ces confusions a été une crise ministérielle provoquée par une chambre troublée, acceptée par un chef impatient de domination, il reste à savoir ce que fera, ce que pourra faire le cabinet nouveau qui vient de se constituer dans des circonstances certainement difficiles. De l'œuvre de M. Gambetta il ne reste à peu près rien, ni le personnel, ni ces créations de fantaisie imaginées pour multiplier les portefeuilles. Les beaux-arts reviennent à l'instruction publique, les cultes reviennent à la justice; les colonies ne sont plus séparées de la marine. Le cabinet qui se reconstitue rentre dans les conditions ordinaires et traditionnelles, et, à première vue, à ne considérer que les noms de ceux qui le composent, on ne peut pas dire qu'il soit dénué d'une certaine apparence, ni même nouveau. Qu'en est-il en effet? C'est M. de Freycinet qui redevient président du conseil et ministre des affaires étrangères comme il l'était au mois de septembre 1880, au moment où il se retirait plutôt que de se laisser entraîner par ses collègues dans l'exécution violente des décrets contre les congrégations religieuses. C'est M. Jules Ferry qui rentre au ministère de l'instruction publique, où il tiendra peut-être, il faut du moins le désirer, à montrer quelque mesure, ne fût-ce que pour ne pas ressembler à M. Paul Bert. M. l'amiral Jauréguiberry revient à la marine, où il a déjà été, de même que M. Tirard revient au commerce et M. Varroy aux travaux publics. Le ministre le plus nouveau est M. le général Billot, le successeur à la guerre de M. le général Campenon, le seul des collègues de M. Gambetta qui laisse de bons souvenirs. Évidemment, dans cette combinaison, le personnage principal, celui dont la présence au pouvoir a une signification particulière, c'est M. Léon Say, qui reprend la direction des finances. L'accession de M. Léon Say est d'autant plus sérieuse qu'elle a été longuement débattue; le nouveau ministre des finances paraît n'avoir accepté de rentrer aux affaires qu'à une condition, — c'est qu'on ne parlerait plus ni du rachat des chemins de fer, ni de conversion de la rente, ni de nouvelles émissions de la dette pour les travaux publics; c'était une nécessité de prévoyance dans un moment où les difficultés financières, les désastres du marché des fonds publics à Paris et à Lyon sont venus tristement se mêler à la crise politique. M. Léon Say a eu l'avantage d'être considéré par le monde des affaires et de l'industrie comme une garantie vivante. C'est ce qui fait son importance et sa force dans le conseil.

Le ministère est donc constitué et il a même, si l'on veut, ce que nous appelons une certaine apparence. La question pour lui maintenant est de vivre, d'entrer en action, de se faire une position devant l'opinion et devant les chambres. L'œuvre n'est point impossible, sans doute; elle reste passablement difficile par des raisons personnelles autant que par des raisons parlementaires. Disons le mot. M. de Freycinet a été président du conseil et il n'a cessé de l'être que pour rester fidèle à la politique relativement modérée qu'il voulait suivre, que ses collègues ont refusé de suivre avec lui. M. Jules Ferry, à son tour, a été chef de ministère à la place de M. de Freycinet, à qui il a succédé immédiatement pour représenter une politique plus accentuée, pour se lancer dans une campagne à outrance contre les communautés religieuses, — dans cette campagne où M. le général Billot, si l'on s'en souvient, s'est distingué par un siège mémorable! M. Léon Say, de son côté, n'a pas moins de titres que ses collègues à la présidence du conseil, et il était hier encore président du sénat. Voilà donc trois hommes d'une importance égale, de titres égaux, qui se trouvent réunis dans un cabinet sous l'influence d'une pressante nécessité du moment. Il s'agit de savoir ce que durera cette alliance plus ou moins diplomatique. L'expérience ne laisse pas d'être curieuse; mais ce n'est pas tout encore. Ce ministère né de la dernière crise, il se trouve après tout dans des conditions singulières : il représente en grande partie la minorité qui a suivi M. Gambetta jusqu'au bout. Le nouveau cabinet cherchera-t-il un appui dans cette minorité? Essaiera-t-il de conquérir des amis dans la coalition incohérente qui a formé la majorité du 26 janvier? Le ministère sera-t-il modéré, et s'il s'attache à une politique de modération, réussira-t-il à se soutenir longtemps dans le parlement, à s'assurer une majorité suffisante? Se croira-t-il, au contraire, obligé à payer la rançon de ses embarras en flattant encore une fois les passions de secte qui règnent dans la chambre des députés? La situation reste assurément compliquée avec toutes les questions obscures qui s'agitent, avec des partis troublés, passionnés, et un chef de cabinet d'hier pouvant redevenir à son jour et à son heure un chef d'opposition. Elle est d'autant plus difficile, cette situation, que, de toutes parts, sous toutes les formes, les plus sérieux intérêts publics sont engagés, qu'il y a ces crises financières du moment à pallier, des traités de commerce à signer, un état diplomatique universel à surveiller. La meilleure politique pour le moment serait celle qui s'occuperait de ces intérêts en commençant par assurer la paix intérieure, tout au moins une trêve de quelque temps à la France, dont les partis semblent se plaire à épuiser les forces et la patience.

Ch. de Mazade.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE

La chute soudaine et retentissante de l'Union générale a été l'événement principal de la seconde quinzaine de janvier. On supposait bien, après la liquidation déjà désastreuse du 15, alors que le Suez avait déjà baissé de 1,000 francs et que le marché était profondément ébranlé, que les vendeurs essaieraient de prendre leur revanche de tant de défaites qui leur avaient été infligées par l'Union. Mais on s'attendait à une lutte, on pensait que l'énergie de la résistance serait mesurée à la violence de l'attaque. Ce que l'on ne pouvait prévoir, c'était l'anéantissement immédiat, la défaite sans combat, cette déroute du 19 janvier, l'action de l'Union tombant de 1,100 francs dans une seule journée sous l'effort d'une vente de quelques centaines de titres.

On a pu craindre tout d'abord que le désastre de l'Union ne fît sauter les deux marchés de Lyon et de Paris. Pendant quelques jours, les opérations ont été complètement suspendues ; on a eu peine à se remettre de l'émoi causé par l'énormité des pertes. Les plus vieux boursiers n'avaient pas conservé le souvenir d'une crise aussi intense. Heureusement les vendeurs eux-mêmes ont été effrayés de la portée de leur victoire; toute la haute banque a été appelée à l'aide; on a ébauché plusieurs tentatives de sauvetage, quelques mesures préliminaires ont été adoptées qui permettront à la spéculation à la baisse d'encaisser ses bénéfices, à la compagnie des agens de change de Paris de faire face à ses engagemens, et enfin aux banquiers reporteurs de ne pas être obligés de prendre la charge des titres sur lesquels ils avaient prêté.

La situation du parquet, disons-nous, est sauvée. Samedi, en effet, a eu lieu à trois heures une réunion des plus grandes maisons de banque de Paris; les représentans de ces établissemens ont décidé qu'ils garantiraient, chacun pour une quote-part déterminée, une somme pouvant s'élever à 85 millions, sous la caution solidaire de tous les agens de change de Paris et par l'intermédiaire de la Banque de France. C'est dans cette réserve que pourront puiser les agens pour combler le déficit que creuserait dans leur caisse le non-paiement des différences par une fraction de leur clientèle.

A Lyon, sur la demande d'un créancier de l'une des charges, le tribunal de commerce a prononcé la mise en liquidation judiciaire de la

chambre syndicale, autrement dit du parquet tout entier, qui est collectivement solidaire. On espère que la liquidation aboutira à un concordat entre la corporation des agens de change et ses créanciers. Pour réunir les ressources nécessaires à l'exécution des engagemens que comportera ce concordat, on étudie un projet d'emprunt pour lequel l'appui du gouvernement paraît acquis. La Banque de France a promis de venir en aide à la place de Lyon, au moyen d'une avance de 100 millions contre garanties spéciales. Quant à la position de la coulisse à Paris, on ne saurait encore rien préjuger. Ce qui est certain, c'est qu'elle aurait sombré à la fin du mois, si l'Union générale avait maintenu pour le 3 février la liquidation de toutes les opérations faites à l'émission sur les actions nouvelles. Cette émission a dû être ajournée; mais ce qui sauvera peut-être la coulisse perd l'Union.

Cet établissement, au début de la crise, a cru devoir soutenir par des achats à la Bourse le cours de ses titres. Il y était sollicité par la crainte qu'un succès même éphémère des vendeurs ne compromît toute l'opération de l'augmentation de son capital. Or l'Union, depuis la création des actions nouvelles, en avait vendu en quantité considérable sur le marché libre de Paris, à des prix variant de 1,500 à 2,000 fr. La coulisse doit, de ce chef, à l'Union, une somme évaluée à 110 millions environ. C'était en vue de soutenir les prix des actions nouvelles et d'assurer ainsi la solvabilité de la coulisse à son égard, que l'Union n'avait pas hésité à prendre au parquet entre 2,500 et 2,700 tout ce qu'offraient les vendeurs en actions anciennes. Il fallut bien cependant arrêter ces achats, et c'est aussitôt après l'arrêt que les offres tombant dans le vide, l'action de l'Union a été précipitée de 2,400 à 1,300.

Aujourd'hui l'Union doit au parquet 55 millions, dit-on, et elle a contre la coulisse une créance, irrécouvrable en fait, momentanément au moins, de 110 millions. Dans cette situation, le conseil d'administration a cru devoir demander au tribunal la nomination d'un administrateur judiciaire, qui a été désigné aussitôt et qui entre dès aujourd'hui en fonctions. Dans l'intervalle, l'action, sur laquelle toutes opérations à terme ont été virtuellement suspendues, a reculé de 1,300 fr. aux environs du pair.

Mais la coulisse, même débarrassée pour un temps de cette dette de 110 millions, court encore de grands périls, car elle est engagée à la hausse dans des proportions considérables sur des valeurs comme le Rio Tinto, la Banque ottomane, la Société minière et métallurgique, qui ont baissé de 200 francs. Des banquiers se sont bien engagés, assure-t-on, non-seulement à reporter, mais encore à racheter pour leur compte 10 pour 100 des valeurs reportées. Il est impossible de savoir si ces palliatifs préviendront les sinistres redoutés. La coulisse n'a pas d'existence légale; elle compte un grand nombre de maisons honorables, riches, mais elle ne peut s'unir, elle ne peut, comme le parquet, s'a-

dresser au crédit : les coulissiers ne peuvent qu'invoquer individuellement le concours de la haute banque. Cette question des embarras du marché libre reste le gros point noir de la liquidation prochaine.

Un rapide coup d'œil jeté sur la cote suffit pour donner une idée des différences énormes que la spéculation à la hausse aura à payer samedi prochain. Depuis le 15, l'Union générale a baissé de 2,000 fr., la Banque des pays autrichiens de 500 francs, la Banque des pays hongrois de 300 francs, le Suez de 500 francs, la Part civile de 400 ; la Banque d'escompte, la Société générale, le Crédit de France, la Banque franco-égyptienne de 130 francs environ : plusieurs autres établissemens de crédit de 80 francs environ, les Omnibus de 200 fr. Nous ne parlons pas de la dépréciation subie par bon nombre de valeurs de création récente, Banque transatlantique, Crédit algérien, Compagnie foncière de France et d'Algérie, Banque maritime, Banque romaine, Banque centrale du commerce et de l'industrie, etc., tous titres qui ont déjà perdu une bonne partie de la prime avec laquelle ils avaient vu le jour. Depuis le 1er janvier, le Crédit foncier a perdu 80 francs, la Banque de France 300 francs, le Lyon 150 francs, le Nord 300 francs.

Les valeurs étrangères n'ont pas été plus épargnées que les valeurs françaises : depuis le 15, la baisse est de 90 francs sur la Banque ottomane, de 100 francs sur le Crédit foncier autrichien, de 140 francs sur le Mobilier espagnol, de 60 francs sur les Chemins autrichiens, de 50 francs sur les Lombards, le Nord de l'Espagne et le Saragosse.

Au dehors, le contre-coup de la crise financière de Paris n'a pas tardé à se faire sentir. La journée du dimanche 22 janvier a vu se produire à Vienne une panique d'une violence inouïe ; à Berlin, la spéculation a été mise dans le plus complet désarroi : les Bourses de Madrid et de Barcelone ont eu également leurs journées noires. A Londres, le Stock-Exchange a eu à supporter des ventes considérables, pour compte français, de valeurs internationales ; une baisse importante du change s'en est suivie ; de fortes quantités d'or ont été prises à la Banque d'Angleterre et sur le marché pour être importées en France, et la Banque a dû élever le taux de son escompte à 6 pour 100 pour protéger sa réserve, qui ne dépasse plus 10 millions de livres sterling. Bruxelles et Amsterdam ont aussi élevé le taux de l'escompte. Ces faits ont contribué à enrayer la reprise qui se dessinait ici dans les deux dernières journées.

Notre marché cependant se relèvera de la crise qu'il traverse, crise qui n'a atteint aucune des sources vives de la richesse publique et qui s'est produite en dehors de toute complication économique et financière. C'est qu'il ne s'agit pas, nous croyons devoir le répéter, d'un effondrement comparable à celui qui, en 1873, a laissé de si tristes

souvenirs sous le nom de *krach* de Vienne. La prospérité publique ici est très réelle et non point factice. Les plus-values constantes dans le rendement des impôts n'appartiennent pas au domaine de la fantaisie; les accroissemens de recettes de nos chemins de fer ne sont pas fictifs, non plus que ceux de la Compagnie de Suez, de la Compagnie du gaz, de toutes nos grandes entreprises industrielles et commerciales. Les capitaux sont extrêmement abondans et les caisses des établissemens de crédit regorgent de millions. On a vu, pendant les jours les plus sombres de cette semaine, les capitaux de placement affluer sur le marché du comptant et commencer la récolte des valeurs à vil prix. L'aubaine est bonne pour l'épargne, et l'on peut être assuré que l'occasion qui s'offre ne sera pas perdue, car le public ne tardera pas à reconnaître la signification réelle des incidens qui viennent de se produire et à ramener le désastre à sa véritable portée, c'est-à-dire à la portée d'une simple crise de spéculation.

L'Union générale, après la Banque de Lyon et de la Loire, subit les dures conditions de la lutte : vaincue, elle ne peut plus espérer reprendre un jour le rôle qu'elle a joué de 1879 à 1882 sur la scène financière. Mais qu'y a-t-il de changé dans les conditions générales de la vie économique du pays? Si l'action du Crédit foncier a fléchi de 150 francs, cet établissement n'en voit pas moins s'augmenter constamment le montant des prêts qu'il fait aux propriétaires et aux communes. Les chemins de fer n'ont jamais eu un trafic plus actif; toutes les entreprises industrielles se développent avec une merveilleuse rapidité. Si la période des primes exagérées est close, nos grands établissemens de crédit n'en procéderont pas moins à l'éclosion des affaires qu'ils ont en préparation; ils s'adresseront un peu moins à la spéculation, un peu plus à l'épargne, et les créations sérieuses n'en souffriront pas.

La guérison du marché commencera par le relèvement de nos fonds publics. La solidité des rentes a été la consolation du monde financier pendant les journées d'épreuve. Si vraiment le programme financier du nouveau ministère se résume, comme on l'a dit, en ces trois négations : ni émission, ni conversion, ni rachat, le 5 pour 100 va ressaisir la direction du marché, et la hausse de ce fonds favorisera la reprise des bonnes valeurs. Seulement il n'est que trop évident que tout mouvement de hausse sera intempestif, tant que la situation de la place ne sera pas entièrement liquidée, et que ce n'est, par conséquent, pas en quelques jours que pourra se produire l'amélioration que nous aimons à prévoir.

Le directeur-gérant : C. Buloz.

L'ECCLÉSIASTE

ÉTUDE SUR L'AGE ET LE CARACTÈRE DU LIVRE

Dans ce volume, étrange et admirable, que la nation juive a donné à l'humanité, et que tous les peuples ont appelé *la Bible*, la pensée religieuse est tellement dominante, qu'on est d'abord surpris d'y trouver quelques pages profanes. Le Cantique des cantiques prouve, comme on aurait bien pu le supposer *a priori*, que le vieil Israël fut jeune à son jour. Un second livre plus singulier, l'Ecclésiaste, montre que ce peuple, livré en apparence tout entier à la passion de la justice, ce vengeur ardent de l'honneur de Jéhovah, fut sceptique à certaines heures. J'ai essayé de faire connaître le Cantique des cantiques et de résoudre quelques-unes des difficultés qu'il présente. Je regarde comme indispensable au tableau que j'ai voulu faire de la conscience d'Israël d'examiner de près l'Ecclésiaste (1). Le problème est en un sens plus facile. Car, si les obscurités de détail sont, dans l'Ecclésiaste, au moins aussi nombreuses que dans Job et le Cantique, le caractère général et l'âge relatif du livre prêtent à moins de doutes. L'ouvrage compte certainement entre les plus modernes de la littérature hébraïque. Quant au caractère sceptique ou épicurien de la composition, on peut incidenter sur le sens précis de deux ou trois versets ; mais cela importe peu. Si l'au-

(1) La traduction à laquelle cette étude sert d'introduction paraîtra incessamment.

teur ne s'est pas tenu au scepticisme, il l'a traversé, il en a donné la plus complète, la plus vive, la plus franche théorie. Or on ne se convertit guère du scepticisme; on s'y endurcit, justement par les efforts qu'on fait pour en sortir. Même celui qui réussit en apparence à y échapper en garde une empreinte ineffaçable, comme un fond de fièvre mal assoupie et toujours prête à se réveiller.

I.

Le petit livre qui nous occupe porte en tête un mot bizarre de quatre lettres, QHLT, qui, pris en lui-même, n'a pas d'explication satisfaisante. C'est le nom même du personnage qui, dans tout le livre, tient la parole. Le livre, en effet, n'est pas autre chose qu'un discours, une sorte de confession, mêlée de conseils, que l'auteur place dans la bouche d'un certain QHLT, qu'il suppose avoir été fils de David et roi de Jérusalem (1). On s'aperçoit bien vite que QHLT n'est qu'un mot de passe pour désigner Salomon. On a d'autres exemples de ces noms fictifs dans les livres sapientiaux (2). QHLT, fils de David, a été un roi puissant, bâtisseur, jouisseur, livré aux femmes, au vin, à la sagesse, savant paraboliste, curieux de toutes les choses de la nature. Ce sont là exactement les traits sous lesquels l'histoire et la légende présentent Salomon. Nul doute que l'auteur, qui sûrement connaissait les Proverbes attribués aussi à Salomon, n'ait voulu mettre en scène le successeur de David. Ce roi célèbre lui a paru un personnage commode pour l'objet qu'il se proposait, c'est-à-dire pour montrer la vanité de toute chose. Salomon, ayant vu le sommet de la gloire et de la prospérité, a été mieux placé que personne pour découvrir le creux absolu de tous les mobiles de la vie humaine et la complète frivolité des opinions qui servent de base à la société.

L'auteur a-t-il voulu, comme tant d'autres, comme l'auteur alexandrin de la Sagesse, par exemple, attribuer un livre de plus à Salomon? L'Ecclésiaste est-il un apocryphe, un des écrits de cette vaste littérature pseudépigraphe qui, de Judas Macchabée à Barkokéba, n'a cessé de se montrer féconde en productions variées? Pas précisément. Quand un auteur juif des siècles qui avoisinent notre ère prenait, pour inculquer quelque forte pensée à ses contemporains, le manteau d'un ancien prophète ou d'un homme célèbre, tel que Moïse, Hénoch, Baruch, Esdras, il prétendait bel et bien faire admettre sa prose comme l'œuvre de ces antiques personnages, et généralement on le croyait; car aucune idée de critique littéraire

(1) Comparez Prov., I, 1.
(2) Prov., ch. XXX et XXXI.

n'existait alors. Telle n'est pas tout à fait l'intention de notre écrivain. L'auteur d'apocryphes est toujours un fanatique, qui met son amour-propre de côté pour l'intérêt de sa cause. On voit clairement sa tendance et l'opinion pour laquelle il travaille. L'auteur de l'Ecclésiaste, au contraire, serait bien fâché qu'on le crût coupable d'un prosélytisme quelconque. Quoiqu'il ne nous ait pas dit son nom, il est loin d'être détaché de toute prétention littéraire; parfois même, il se coupe et abandonne sa fiction d'une manière qui surprend. A la fin de l'ouvrage, après les derniers mots qu'il met dans la bouche de Salomon (chapitre XII, versets 9-10), il parle en son nom personnel et se distingue nettement de Salomon. Les versets 11-12, qui suivent, ne font pas partie de l'ouvrage; mais ils montrent bien que la composition, quand elle parut, ne trompa personne, qu'on la tint pour moderne, que le livre, en un mot, fut pris comme un de ces écrits hagiographiques qui venaient chaque jour s'ajouter à la *Thora* et aux anciens prophètes. Au lieu de desserrer le vieux volume pour y insérer le nouvel écrit salomonien à la suite des Proverbes, on mit le tard venu à la fin du recueil sacré, où, selon toutes les apparences, il garda longtemps la dernière place. L'auteur n'est donc pas plus un faussaire que Platon ne l'est dans le *Parménide* ou dans le *Timée*. Voulant nous donner un morceau de philosophie éléate, Platon choisit Parménide; voulant nous donner un morceau de philosophie pythagoricienne, il choisit Timée, et il leur met dans la bouche des discours conformes aux doctrines de leur école. Ainsi fait notre auteur. Salomon n'est pour lui qu'un prête-nom pour des idées qu'il trouve appropriées au type légendaire de l'ancien roi de Jérusalem.

Il y a plus : ce parti-pris de mettre ses pensées pessimistes et sceptiques sous le couvert de Salomon, il y tient fort peu. Il se trahit à chaque instant. Le personnage qu'il fait parler s'explique d'abord, en effet, d'une manière qui convient bien au fils de David. Puis l'auteur laisse là une fiction qui l'eût entraîné à des redites fatigantes et ennuyeuses. A partir du chapitre IV à peu près, il oublie qu'il a mis en scène Salomon; il cesse de prendre sa fable au sérieux. C'est bien lui qui parle pour son propre compte, quand il nous raconte les malheurs qu'il a eus avec les femmes, les tristesses de sa vie solitaire, les peines qu'il s'est données pour faire fortune, les préoccupations qui l'obsèdent en ce qui touche ses héritiers. Infidèle à son propos, il s'exprime désormais comme ce qu'il est, c'est-à-dire comme un homme d'affaires juif très préoccupé de ses placemens et de ce que deviendra sa fortune après lui (1). Quelques développemens sont absolument déplacés ou même

(1) Voir, par exemple, II, 11, 18 et suiv.; IV, 7 et suiv.

dénués de sens dans la bouche d'un souverain (1). De telles libertés de composition sont fréquentes aussi dans le livre de Job. Ces grandes et belles œuvres antiques se mettent bien au-dessus de nos chétifs soucis classiques de vraisemblance. Les personnages y sont médiocrement constans avec eux-mêmes. La préoccupation de la destinée humaine est si grande chez ces fortes âmes que les mesquines attentions d'unité et de composition littéraire sortent vite de leur esprit. Leur fiction n'est pour eux qu'un jeu, qu'un prétexte.

Au lieu de désigner Salomon par son nom, l'auteur, conformément à un certain goût de mystère qu'affectent les écrivains parabolistes, le désigne par les quatre lettres QHLT, qui sont restées jusqu'à présent inintelligibles. Les voyelles manquent, selon l'usage; mais il est probable que l'auteur a voulu qu'on lise Q'H'L'T. Dans un passage du texte (2), la quiescente *o* a été introduite entre les deux premières lettres. Dès le IIIe siècle de notre ère au moins, les Grecs prononçaient *Koélet* (3). Les Massorètes ont donc suivi une tradition en ponctuant $Q^{o}H^{e}L^{e}T$, et le traducteur grec a lu évidemment de la même manière quand il a traduit le mot par *Ecclesiastes*, « prédicateur. » $Q^{o}H^{e}L$, en effet, est l'équivalent exact du grec *ecclesia*. On en a conclu que $Q^{o}H^{e}L$ voudrait dire un harangueur, ἐκκλησιάζων; puis, par des raisonnemens grammaticaux plus complaisans que solides, on croit pouvoir établir que $Q^{o}H^{e}L^{e}T$, avec sa forme féminine, aurait le même sens.

Kohélet serait ainsi une sorte de nom symbolique de Salomon, considéré en quelque sorte comme prédicateur et docteur des foules assemblées. Tout cela est bien peu naturel; cela sent la méthode de cette vieille école exégétique qui, du texte le plus indéchiffrable, même le plus corrompu, s'obligeait à tirer un sens. Aucun livre n'a moins que le nôtre l'accent d'une prédication morale. La forme féminine est, quoi qu'on en dise, une forte objection. Toutes les explications qu'on a essayées du mot Q'H'L'T vont se heurter contre de vraies impossibilités. On est donc excusable de chercher d'un autre côté des solutions plus conformes au véritable esprit philologique, au risque de n'arriver pas à se satisfaire entièrement.

Les Hébreux, depuis une époque fort reculée, eurent l'habitude de jouer sur les noms propres et d'y appliquer de bizarres combinaisons, dont les principales sont l'*albam* et l'*atbasch*. Toutes deux consistent à diviser les vingt-deux lettres en deux registres, qu'on fait coïncider, ou en les juxtaposant, ou en les rabattant l'un sur l'autre

(1) Voir, par exemple, IV, 13 et suiv.; V, 7 et suiv.; VIII, 2 et suiv.
(2) Ch. XII, 8. La traduction syriaque a partout *Qouhallo*.
(3) Origène, dans Eusèbe, *Hist. eccl.*, VI, 25.

comme au moyen d'une charnière. Dans le premier système, la première lettre (l'*aleph*) s'échange contre la douzième (le *lamed*), la deuxième lettre (le *bet*) s'échange contre la treizième (le *mem*). Dans le second système, la première lettre (l'*aleph*) s'échange contre la dernière (le *tav*), la seconde lettre (le *bet*) s'échange contre la pénultième (le *schin*), et ainsi de suite. On a déjà des exemples de ces jeux de lettres dans Jérémie, c'est-à-dire environ six cents ans avant Jésus-Christ. Ainsi, par le procédé de l'*atbasch*, le nom de *Babel* (BBL) devient SSK, le nom de *Casdim* (KSDIM) devient LBQMI (Jérém., XXV, 26; LI, 1, 41) (1). Poussant le jeu plus loin encore, on mettait des voyelles aux lettres ainsi groupées; on lisait *Sésaq*, *Leb-qamai*, et on cherchait un sens aux syllabes ainsi obtenues par le hasard, absolument comme si, en français, on formait avec les lettres si connues S. G. D. G. un mot *sagidog* ou *sugidag*, dont on donnerait l'explication par les règles ordinaires de l'étymologie.

Le nom de QHLT ayant juste quatre lettres comme SLMH, nom de Salomon en hébreu, l'idée que QHLT n'est qu'une transformation de SLMH par un procédé analogue à l'*albam* ou à l'*atbasch* vient d'elle-même à l'esprit. Malheureusement on n'obtient rien par cette voie; les quatre lettres des deux séries n'offrent aucun parallélisme, et diverses remarques qui s'offrent d'elles-mêmes à l'observateur le plus superficiel découragent tout à fait de chercher de ce côté le mot de l'énigme.

Une autre source de mots artificiels en hébreu est l'habitude de former des mots avec les initiales d'autres mots. Ainsi, au moyen âge, Maimonide (Rabbi Mosé Ben Maimon) s'appelle *Rambam*; le célèbre rabbin de Troyes, Rabbi Schelomo Ishaki, s'appelle *Raschi*. Dans la Bible, on peut supposer que le mot inexplicable *séla*, qui est caractéristique du livre des Psaumes et que les traducteurs grecs rendent par *diapsalma*, vient d'un procédé analogue. Le mot de QHLT a-t-il été formé de la sorte? Il est impossible de le dire. Ces sortes de sigles, en effet, sont indéchiffrables quand on n'en possède pas l'explication. C'est un problème indéterminé, susceptible d'un nombre de solutions presque infini. Si, dans deux mille ans, des textes n'apprennent pas le sens de S. G. D. G., on ne devinera jamais que cela veut dire : « Sans garantie du gouvernement. » Le Liban offre de ceci un curieux exemple. Toutes les faces de rochers un peu planes de la région du haut Liban portent la formule AGIVCP, répétée des centaines de fois. Dans trois ou quatre endroits, j'ai trouvé la leçon complète ARBORVM GENERA IV CETERA PRIVATA (2), d'où

(1) C'est à tort que l'on a voulu considérer ces formes bizarres comme une altération du texte ancien. Cf. Graf, *der Prophet Jeremia*, p. [illegible], [illegible].

(2) Voir *Mission de Phénicie*, p. [illegible] et suiv.

il résulte qu'il s'agit là de coupes d'arbres et des essences réservées à la flotte. Certainement, sans la découverte de la leçon complète, on n'eût jamais soupçonné une chose aussi particulière.

Nous inclinons donc à croire que les quatre lettres QHLT ne formèrent pas à l'origine un mot véritable. Mais, le mot une fois formé, l'auteur l'a considéré comme une désignation substantive, puisque, dans deux cas (1), le groupe QHLT est précédé de l'article. La poésie parabolique aimait ces énigmes. Les deux petits poèmes moraux intercalés dans le livre des Proverbes (ch. XXX et XXXI) commencent également par des noms propres qui sont restés, jusqu'à présent, des logogriphes indéchiffrés.

II.

L'Ecclésiaste passait autrefois pour le livre le plus obscur de la Bible. C'est là une opinion de théologiens, tout à fait fausse en réalité. Le livre, dans son ensemble, est très clair; seulement les théologiens avaient un intérêt majeur à le trouver obscur. Une foule de passages nous embarrassent, parce que le texte est corrompu et que la langue forme, dans l'ensemble de la littérature hébraïque, une sorte d'îlot à part. Mais ces difficultés atteignent seulement les accessoires et les digressions dont souvent on ne voit pas le lien avec le sujet principal. Joignons-y des allusions à des événemens politiques et à des sectes religieuses que nous ne connaissons pas. Quant à la philosophie générale de l'ouvrage, elle est très simple. L'auteur revient sur sa pensée avec une insistance qui peut sembler fastidieuse, mais qui ne laisse rien à désirer sous le rapport de la netteté.

« Tout est vanité. » Tel est le résumé, vingt fois répété, de l'ouvrage. Le livre se compose d'une série de petits paragraphes, dont chacun contient une observation, une façon d'envisager la vie humaine, dont la conclusion est l'universelle frivolité. Cette conclusion, l'auteur la tire des expériences les plus diverses. Il s'y complaît; il en fait le rythme et le refrain de sa pensée. Le monde présente à ses yeux une série de phénomènes toujours les mêmes et roulant les uns après les autres dans une sorte de cercle. Nul progrès. Le passé a ressemblé au présent; le présent ressemble à ce que sera l'avenir. Le présent est mauvais, le passé ne valait pas mieux, l'avenir ne sera pas préférable. Toute tentative pour améliorer les choses humaines est chimérique, l'homme étant incurablement borné dans ses facultés et sa destinée. L'abus est éternel; le mal qu'on avait

(1) VII, 27; XII, 8.

cru supprimé reparaît sur-le-champ plus envenimé qu'avant sa suppression.

L'auteur nous assure avoir fait l'expérience de toutes les occupations de la vie, et prétend les avoir trouvées vaines. Le plaisir, le pouvoir, le luxe, les femmes, ne laissent que regrets après eux. La science ne sert qu'à fatiguer l'esprit ; l'homme ne sait rien et ne saura jamais rien. La femme est un être absurde, un mauvais génie. La conséquence serait de rester célibataire. L'auteur y a bien pensé, mais quoi!... Le célibataire est un niais, puisqu'il thésaurise pour des héritiers qu'il ne connaît pas et qui ne tiendront pas de lui le moindre compte. L'auteur se rabat alors sur l'amitié ; là, du moins, il paraît avoir éprouvé quelque douceur (1). Mais comment trouver la paix dans un monde où la loi morale commande le bien et où tout semble fait exprès pour encourager le mal ?

Le crime est une folie sans doute ; mais la sagesse et la piété ne sont nullement récompensées. Tel scélérat est honoré comme devrait l'être l'homme vertueux. Tel homme vertueux est accablé d'infortunes comme devrait l'être le scélérat. La société est mal faite ; les hommes ne sont pas à leur place ; les rois sont égoïstes et méchans ; les juges, pervers ; les peuples, ingrats et oublieux. Quelle est donc la vraie sagesse pratique? Jouir doucement de la fortune qu'on a acquise par son travail ; vivre heureux avec la femme qu'on a aimée jeune ; éviter les excès de toute sorte ; ne pas être trop sage ni s'imaginer qu'en s'exténuant d'efforts on triomphera de la destinée ; ne pas non plus s'abandonner à la folie, car elle est presque toujours punie ; ne pas être trop riche (la grande richesse ne donne que soucis) ; ne pas être pauvre, car le pauvre est méprisé ; accepter les préjugés du monde tels qu'ils existent, sans les combattre et sans chercher à les réformer ; en tout, pratiquer une philosophie modérée et de juste milieu, sans zèle, sans mysticisme. Un galant homme, exempt de préjugés, bon et généreux au fond, mais découragé par la bassesse du temps et les tristes conditions de la vie humaine, voilà notre auteur. Il serait héros volontiers ; mais, vraiment, Dieu récompense si peu l'héroïsme, que l'on se demande si ce n'est pas aller contre ses intentions que de prendre les choses par ce biais.

Une telle doctrine, chez un Grec et chez nous, passerait pour l'impiété même et serait intimement associée à la négation de la Divinité. Il n'en est rien chez notre auteur. Cette doctrine est celle d'un juif conséquent. L'auteur est loin d'être un des insensés qui disent : « Dieu n'est pas. » On peut le trouver sceptique, matérialiste, fataliste, pessimiste surtout ; ce que sûrement il n'est pas, c'est athée. Nier Dieu, pour lui, ce serait nier le monde, ce serait

(1) Ch. IV, 9 et suiv.

la folie même. S'il pèche, c'est parce qu'il fait Dieu trop grand et l'homme trop petit. Dieu a créé le monde pour montrer sa puissance: il crée perpétuellement toute vie; les fins qu'il s'est proposées dans la création de l'univers et de l'homme sont impénétrables. Mais comment ne pas s'incliner devant un être si puissant? S'il donne la vie à l'homme, il la lui ôte aussi. Il punit quelquefois, et il est des mauvaises actions dont la simple prudence ordonne de s'abstenir. La punition d'ailleurs, en certains cas, est une sorte de loi naturelle. Les plaisirs de la jeunesse, par exemple, on les expie plus tard par des infirmités; ce qui n'est pas cependant une raison pour se les interdire tout à fait. Dieu juge l'homme, mais d'après des principes insaisissables. Dans la plupart des cas, il est impossible de discerner son action et de voir sa main. En somme, Dieu s'intéresse peu à l'homme, puisqu'il l'a mis dans la situation la plus fausse, en lui donnant les préoccupations de la sagesse avec une destinée finie, la même pour le fou et le sage, pour l'homme ou pour l'animal, et cela dans une société où les choses sont au rebours de la justice et de la raison.

Il faut donc, avec tout le monde, aller au temple et pratiquer le culte établi; mais ici, comme en toute chose, il faut éviter l'excès. On importune Dieu par des vœux trop répétés; on donne aux prêtres des droits sur soi; craindre Dieu, voilà le culte véritable. Les dévots sont les plus insupportables des sots. L'impie est un fou; il brave Dieu, il s'expose au danger le plus terrible; mais le piétiste est un nigaud qui assomme Dieu par ses prières et lui déplaît en croyant l'honorer (1).

Il est clair que les impénétrables obscurités dont le gouvernement du monde est entouré aux yeux de notre auteur seraient dissipées si Cohélet avait la moindre notion d'une vie à venir. A cet égard, ses idées sont celles de tous les Juifs éclairés. La mort termine la vie consciente pour l'individu. La pâle et morne existence des *refaïm*, qui préoccupait les gens crédules, surtout les superstitieux Chananéens, n'a aucune signification morale. On ne sent pas dans le *scheol*. La mort de l'homme et celle de l'animal sont une seule et même chose. La vie, chez l'homme et l'animal, vient du souffle de Dieu, qui soulève et pénètre la matière par des voies mystérieuses. « Il n'y a qu'un seul souffle en toute chose. » A la mort, le souffle divin se sépare de la matière; le corps revient à la terre, d'où il a été pris; et l'esprit remonte à Dieu, d'où il était émané. Pendant quelque temps, il reste un souvenir qui continue l'existence de

(1) Le seul passage du livre qui ait en apparence un accent de piété (XII, 1) prête à de grands doutes. M. Grætz soupçonne *boreka* de signifier tout autre chose que « ton créateur. »

l'homme parmi ses semblables; puis ce souvenir disparaît, et alors c'est fini. Beaucoup de Juifs, pour échapper à ce qu'une aussi courte destinée a d'attristant, disaient que l'homme se survit dans ses enfans; à défaut d'enfans, on consolait l'eunuque en lui promettant un cippe funèbre (1), qui perpétuerait sa mémoire dans sa tribu. Cohélet est peu sensible à ces consolations enfantines. L'homme une fois mort, sa mémoire disparaît, et c'est comme s'il n'avait jamais été.

Certes, nous étonnerions fort le charmant écrivain qui nous a laissé cette délicieuse fantaisie philosophique si nous cherchions à construire avec son écrit un symbole de foi bien arrêté. « Il est encore un mal, nous dirait-il, que j'ai vu sous le soleil, et qui est peut-être le plus grand de tous, c'est la présomption de l'esprit, qui veut expliquer l'univers en quatre paroles, enfermer le bleu du ciel dans un lécyte, faire tenir l'infini dans un cadre de trois doigts. Malheur à celui qui ne se contredit pas au moins une fois par jour!.. » On ne fut jamais plus éloigné du pédantisme que l'auteur de l'Ecclésiaste. La vue claire d'une vérité ne l'empêche pas de voir, tout de suite après, la vérité contraire, avec la même clarté. Le relâchement absolu des mobiles de la vie n'empêche pas chez lui un goût vif des plaisirs de la vie.

Doué d'un profond sentiment de justice, il se révolte contre ce que la destinée humaine a d'absurde aux yeux de la morale (2). Mais qu'y faire? Le monde a de bonnes heures. Pourquoi ne pas les cueillir, tout en sachant bien que l'on paiera plus tard la joie qu'on a goûtée? Amuse-toi, jeune homme; mais ne t'y trompe pas, il n'est pas un de tes plaisirs que tu ne doives expier un jour par autant de regrets. La vie la plus heureuse a comme revers les années de la vieillesse, où l'homme voit se fermer peu à peu tous ses rapports avec le monde et se clore tous ses moyens de jouir. Arrivé ainsi au comble de la tristesse, l'auteur, par un des tours de force les plus originaux qu'il y ait dans aucune littérature, entame cette description de la vieillesse, pleine d'énigmes et d'allusions, qui ressemble aux éblouissantes passes d'un prestidigitateur jonglant avec des têtes de mort. Étonnant artiste, il maintient jusqu'au bout sa gageure, effleurant avec l'adresse de l'équilibriste les cimes des mots et des idées, faisant grincer de son archet les fibres qu'il a cruellement excitées, élargissant à plaisir les blessures qu'il s'est portées, irritant avec délices les lèvres de sa plaie.

Et avec cela nous l'aimons, car il a vraiment touché toutes nos douleurs. Il y a bien peu de choses qu'il n'ait vues. Certes il est

(1) Un *iad* ou *massébet*. Isaïe, LVI, 3 et suiv. C'est l'idée du *massébet bahaïm*, « cippe parmi les vivans, » des inscriptions phéniciennes. Voir *Corpus inscriptionum semiticarum*, 1re part., nos 58, 59.

(2) Ch. IV, 1 et suiv.

heureux qu'à côté de lui il y ait eu Zénon et Épictète. Mais aucun Grec mieux que ce sadducéen ne comprit l'étrangeté de notre sort. L'auteur de l'Ecclésiaste, c'est l'auteur du livre de Job, ayant vécu six ou sept cents ans de plus. La plainte éloquente et terrible de l'antique livre hébreu, les objurgations presque blasphématoires du vieux patriarche sont devenues le badinage tristement résigné d'un lettré mondain. Bien plus religieux au fond, l'auteur de Job est autrement hardi dans son langage. Cohélet n'a plus même la force de s'indigner contre Dieu. C'est si inutile! Comme Job, il s'incline devant une puissance inconnue, dont les actes ne relèvent d'aucune raison appréciable. Mais il se console, et si les femmes étaient un peu moins trompeuses, les juges un peu moins corrompus, les héritiers un peu moins ingrats, les gouvernans un peu plus sérieux, il se réconcilierait avec la vie et consentirait à trouver qu'il est fort doux, même au prix de la perspective d'une vieillesse maussade, de jouir tranquillement, avec une femme aimée, de la fortune qu'on a su amasser par son intelligence. L'auteur dit trop de mal des femmes pour ne pas les avoir beaucoup aimées. A la façon dont il en parle, on sent qu'il ne faudrait pas grand'chose pour qu'il recommençât à les aimer encore. Il n'est pas si dégoûté de la vie qu'il n'ait de bons conseils pratiques à donner sur la manière de se bien tenir à la cour, sur les précautions à prendre avec les prêtres, sur le bon emploi de ses fonds et sur la manière de distribuer ses placemens de manière à ne pas tout perdre à la fois.

III.

Cette philosophie singulièrement fatiguée n'était pas neuve en Israël : c'était celle de tous les gens calmes et sensés, qui n'étaient ni prophètes, ni zélotes, ni sectateurs plus ou moins fanatiques d'un royaume de Dieu. Le peuple juif est à la fois le peuple le plus religieux et celui qui a eu la religion la plus simple. C'est le peuple de Dieu, et ce n'est pas sans raison que l'antiquité l'appela le peuple athée (1). L'Ecclésiaste ne nous montre aucun pouvoir dogmatique établi, aucun catéchisme religieux, pas de prêtres enseignans, nulle idée de prophètes. Craindre, c'est-à dire respecter Dieu, voilà tout ; le reste n'est qu'erreur d'esprits étroits, méconnaissance des rapports de l'homme avec l'Éternel.

C'est la gloire du peuple d'Israël d'avoir le premier aperçu la vanité de la superstition et des chimères religieuses. Dès une époque qu'on ne peut calculer, l'ancêtre des Israélites a vu la folie de l'ido-

(1) Judæa gens contumelia numinum insignis. (Pline, *Hist. nat.* XIII, 4 (9).)

lâtrie, des divinités locales et multiples, des grandes imaginations sur la vie d'outre-tombe. Quand un Israélite parcourait l'Égypte, visitait les syringes de Thèbes, les *memnonia*, les hypogées du Sérapéum, ces maisons des morts si supérieures à celles des vivans, le sentiment qu'il éprouvait était celui de la pitié qu'inspire la vue de l'absurde. Dieu lui apparaissait alors grand, unique, se riant des hommes et de leurs folies. La première de ces folies était à ses yeux la prétention à l'immortalité. « Dieu seul dure (1), » telle a toujours été la base fondamentale de la théologie sémitique monothéiste. L'homme est un être passager, et le pire acte d'orgueil de sa part serait de s'égaler à Dieu, en s'attribuant l'éternité. Le Pharaon qui se bâtit des pyramides en vue d'une existence indéfinie, loin d'être considéré par le sage israélite comme un homme religieux, lui faisait l'effet d'un impie. La croyance à l'immortalité, loin de lui sembler pieuse, lui paraissait une injure à Dieu et au bon sens. Le peuple, comme tous les êtres instinctifs de tous les temps, croyait aux *refaïm*, aux revenans; il y avait des sorciers et des sorcières qui prétendaient évoquer les ombres et les faire parler. Si les sages d'Israël eussent laissé faire le peuple, celui-ci, avec le *scheol* et les *refaïm*, se fût créé un enfer et une mythologie comme tous les autres peuples. Mais les sages furent assez forts pour étouffer ces rêves en leur germe. « Dans le *scheol*, on ne sent rien, on ne sait rien, on ne voit rien. Les *refaïm* sont un néant; ils ne louent pas Dieu. Une fois que le souffle de la vie est remonté à Dieu qui l'avait donné, le corps se décompose et revient à la terre (2). »

C'est ici le point de vue où il faut se placer pour bien apercevoir l'opposition profonde du système aryen et du système sémitique, ainsi que le secret de la divergence absolue de ces deux grandes races en fait de religion. Dans le système aryen, les *pitris*, les ancêtres, sont des dieux; ils sont immortels; ils existent par eux-mêmes à la face des autres dieux. Dans le système sémitique, une telle conception est l'impiété par excellence. Un seul être existe éternellement : c'est Dieu. L'homme est une créature essentiellement passagère et mortelle. Supposer que quelqu'un est éternel devant Dieu, c'est diminuer Dieu, c'est placer hors de lui des êtres indépendans de lui.

Jusque-là, le système est vrai et logique. Le point où le Sémite s'engage dans d'insolubles difficultés, c'est quand il affirme, non-seulement que Dieu est grand, mais qu'en même temps il est juste, qu'il commande le bien et défend le mal, récompense le bien,

(1) *Hou el-bâqi* des musulmans.

(2) Cantique d'Ézéchias, dans Isaïe, ch. xxxviii, 9 et suiv.; Ps. vi, 6; cxiv, 17; Eccl., xii, 7.

punit le mal. Ici commençaient les objections sans issue. Le juste étant le favori de Dieu, l'homme injuste étant l'objet de sa haine et de son dégoût, comment se fait-il que souvent le juste soit malheureux, persécuté? comment se fait-il que le méchant prospère et soit, après sa mort, conduit au tombeau avec toutes les marques de l'honorabilité? Voilà le problème qui, depuis mille ans peut-être avant Jésus-Christ jusqu'en plein moyen âge, n'a jamais cessé de troubler Israël. Et certes il y avait de quoi. L'antinomie que les sages d'Israël cherchent à dissimuler le plus qu'ils peuvent est de celles qui crèvent les yeux. La nature est l'injustice même; la société, reflet de la nature, est, malgré les très petites réparations exercées par le sentiment de droiture qui est en l'homme, un tissu d'erreurs et de violations de la justice. S'il n'y a pas une autre vie pour réparer les iniquités de celle-ci, soutenir que Dieu est juste et ami du bien est le plus puéril des paradoxes ou la plus niaise des contre-vérités.

Voilà l'idée mère, on peut le dire, de tout le mouvement hébraïque, la cause inspiratrice de toutes les révolutions qui se sont produites dans le sein du peuple d'Israël. Les sages de la vieille école soutenaient avec une imperturbable naïveté que la vertu est toujours ici-bas récompensée et le vice puni. L'adversité qui frappe l'homme de bien n'est qu'une épreuve passagère. Telle est la théorie qui fait le fond du livre de Job, des Proverbes, de beaucoup de psaumes, de la Sagesse de Jésus, fils de Sirach, du livre d'Esther, de Judith, de Tobie, etc. Les prophètes et certains psalmistes n'ont pas une sagesse tout à fait aussi calme. L'auteur du psaume LXXIII (1) éprouve des mouvemens de jalousie féroce « en voyant la paix des pécheurs. » Ces pieux zélotes sont pris d'accès de rage à la vue des choses humaines. La prospérité des méchans les irrite et les porte à des appels désespérés. Dieu sommeille; mais Dieu aura son jour, ses grandes assises en quelque sorte, où il redressera le monde et mettra tout dans le droit chemin.

« Le jour de Jéhovah » devient ainsi le point de mire de la conscience froissée d'Israël. Le monde actuel est l'injustice même; mais la justice régnera un jour. Il y aura un règne de Dieu, qui sera le règne des saints, le règne de l'idéal juif sur un monde renouvelé. La crise extraordinaire du temps des Macchabées vint donner à cette conviction les formes messianiques et apocalyptiques. La résurrection était devenue nécessaire. Ces martyrs qui souffrent la mort la plus cruelle pour rester fidèles à la *Thora*, comment soutenir qu'ils ont leur rémunération ici-bas? Une récompense spéciale est conçue pour les martyrs. Pendant mille ans, ils

(1) Verset 3.

régneront avec le Messie dans une Jérusalem d'or et de pierreries, devenue le centre du monde. Les tristesses que devrait amener chez ces élus l'approche de l'an 999 ne viennent jamais à l'esprit des faiseurs d'apocalypses. L'idée d'une destinée infinie pour l'homme n'entre guère dans une tête juive. Mille ans, c'est bien long. Franchement les martyrs, au bout de ce temps, devront être « rassasiés de jours. »

Le christianisme fut la conséquence de cette exaltation extrême qui, depuis les temps d'Antiochus Épiphane, bouillonnait en quelque sorte dans la conscience d'Israël. L'espérance chrétienne n'est d'abord que le règne de mille ans. Un siècle après Jésus, les chrétiens les plus orthodoxes déclarent encore que leur conviction est que le règne de la justice se réalisera « sur la terre (1). » Mais le christianisme, né au sein d'Israël, se développe hors d'Israël. De plus en plus les docteurs chrétiens placent le royaume de Dieu dans l'idéal. Avec la philosophie grecque, d'ailleurs, le dogme de l'immortalité de l'âme s'introduit dans l'église et s'associe tant bien que mal à celui de la résurrection des corps. La solution du problème juif est trouvée. La réparation des injustices de ce monde se fait dans un autre. L'explication des bizarreries apparentes du gouvernement de la Providence est simple comme le jour. Dieu laisse en ce monde une part de mal pour exercer les justes; mais ce monde n'est rien; le chrétien n'existe qu'en vue du royaume à venir. Au lieu de la colère ardente que les iniquités du monde inspirent au vrai prophète juif, le chrétien n'éprouve qu'une résignation à peine méritoire. Il a pour lui l'éternité (2).

Cette solution, qui ne triompha qu'en rompant avec les principes les plus arrêtés du judaïsme, n'entraîna nullement la masse d'Israël. Les grands révoltés de l'an 70, les énergumènes du temps d'Adrien, l'auteur du livre de Judith, celui du livre de Tobie, sont fidèles à l'ancienne philosophie. Dans le Talmud, le problème reste en suspens. Beaucoup de docteurs talmudiques croient au royaume de Dieu et à la résurrection comme des chrétiens; la plupart ne sortent pas de l'ancien système. Ces martyrs du moyen âge que le fanatisme chrétien empile sur les bûchers ne croient pas tous à l'immortalité de l'âme. Tel saint de Mayence, en allant au supplice, invente à sa charge tous les crimes imaginables et s'en accuse pour justifier la Providence, pour maintenir ce principe fondamental que

(1) II Petri, III, 13.

(2) Il est remarquable que les premiers docteurs chrétiens qui essayent d'amalgamer le christianisme avec la philosophie grecque, saint Justin et Tatien, ne croient nullement à l'éternité de l'âme. Pour eux, l'âme est essentiellement mortelle. Dieu la rend immortelle par une faveur et une sorte de miracle. Il faut noter que Justin et Tatien étaient des Syriens. (Voir *Marc Aurèle*, p. 111.)

Dieu ne saurait finalement abandonner son serviteur. Jusqu'à nos jours, cette pénombre fait la force des grandes âmes israélites. Le juif n'est pas résigné comme le chrétien. Pour le chrétien, la pauvreté, l'humilité sont des vertus ; pour le juif, ce sont des malheurs dont il faut se défendre. Les abus, les violences, qui trouvent le chrétien calme, révoltent le juif, et c'est ainsi que l'élément israélite est devenu, de notre temps, dans tous les pays qui le possèdent, un grand élément de réforme et de progrès. Le saint-simonisme et le mysticisme industriel et financier de nos jours sont sortis pour une moitié du judaïsme. Dans les mouvemens révolutionnaires français, l'élément juif a un rôle capital. C'est ici-bas qu'il faut réaliser le plus de justice possible. La *tikva* juive, « la confiance, » cette assurance que la destinée de l'homme ne saurait être frivole et qu'un brillant avenir de lumière attend l'humanité, n'est pas l'espérance ascétique d'un paradis contraire à la nature de l'homme ; c'est l'optimisme philosophique, fondé sur un acte de foi invincible dans la réalité du bien.

Cohélet a sa place définie dans cette histoire du long combat de la conscience juive contre l'iniquité du monde. Il représente une pause dans la lutte. Chez lui, pas une trace de messianisme ni de résurrection, ni de fanatisme religieux, ni de patriotisme, ni d'estime particulière pour sa race. Il n'y a rien après la mort. Le jour de Jéhovah ne vient jamais ; Dieu est au ciel ; il ne régnera jamais sur la terre. Cohélet voit l'inutilité des tentatives pour concilier la justice de Dieu avec le train du monde. Il en prend son parti. Une fois que l'homme a rempli ses devoirs élémentaires envers son créateur, il n'a plus qu'à vivre en paix, jouissant à son aise de la fortune qu'il a honnêtement acquise, attendant tranquillement la vieillesse, la décrivant en jolies phrases. Le tempérament fin et voluptueux de l'auteur montre qu'il avait pour se consoler de sa philosophie pessimiste plus d'une douceur intérieure. Comme tous les pessimistes de talent, il aime la vie ; l'idée du suicide qui traverse un moment l'esprit de Job (1), à la vue des abus du monde, ne lui vient pas un moment à la pensée.

Voilà l'intérêt capital du livre *Cohélet*. Seul, absolument seul, il nous représente une situation intellectuelle et morale qui dut être celle d'un grand nombre de juifs. L'incrédule écrit peu, et ses écrits ont beaucoup de chances de se perdre. La destinée du peuple juif ayant été toute religieuse, la partie profane de sa littérature a dû être sacrifiée. Le *Cantique* et le *Cohélet* sont comme une chanson d'amour et un petit écrit de Voltaire égarés parmi les in-folio d'une bibliothèque de théologie. C'est là ce qui fait leur prix. Oui, l'his-

(1) Job, VII, 15

toire d'Israël manquerait d'une de ses principales lumières si nous n'avions quelques feuillets pour nous exprimer l'état d'âme d'un Israélite résigné au sort moyen de l'humanité, s'interdisant l'exaltation et l'espérance, traitant de fous les prophètes, s'il y en avait de son temps, d'un Israélite sans utopie sociale ni rêve d'avenir. Voilà une haute rareté. Les dix ou douze pages de ce petit livre sont, dans le volume sombre et toujours tendu qui a fait le nerf moral de l'humanité, les seules pages de sang-froid. L'auteur est un homme du monde, non un homme pieux ou un docteur. On dirait qu'il ne connaît pas la *Thora*; s'il a lu les prophètes, ces furieux tribuns de la justice, il s'est bien peu assimilé leur esprit, leur fougueuse ardeur contre le mal, leur inquiète jalousie de l'honneur de Dieu. Une pensée résume l'histoire des prophètes hébreux pendant mille ans : « Le jour viendra où la justice et le bonheur habiteront sur la terre. » Cohélet n'est pas du tout un membre de cette famille d'exaltés. Dans la grande chaîne d'Isaïe à Jésus, il n'y a pas de place pour lui. La terre lui paraît vouée aux abus, et il met une sorte d'obstination à soutenir que le monde ne sera jamais meilleur qu'il n'est.

Au fond, la position de notre sage fut-elle de son temps aussi isolée qu'au premier abord elle paraît l'être dans l'histoire de la littérature? Il faudrait se garder de le croire. Quoique représentée par moins d'écrits que l'école prophétique et messianique, l'école de sages fondée sur la négation de l'autre vie et la poursuite exclusive d'une philosophie pratique menant à la fortune et au succès, cette école, dis-je, avait toujours été nombreuse en Israël. Le livre des Proverbes, antérieur à la captivité, est au fond aussi profane que le *Cohélet*. Tout s'y réduit à une prudence mondaine, tirée de l'expérience temporelle de la vie; la religion n'y a de place que comme une part de l'esprit de conduite et de la tenue d'un galant homme. La Sagesse de Jésus, fils de Sirach, qui fut composée en hébreu vers l'an 180 avant Jésus-Christ, quelques années par conséquent avant la crise des Macchabées, ne sort en rien du cadre de l'ancienne philosophie. Comme Cohélet, le fils de Sirach place la vertu dans un certain juste milieu et dans la sagesse qui fait réussir. Mais le fils de Sirach est bien plus pieux que l'auteur du *Cohélet* (1). C'est un mosaïste fervent. Les peines qu'il se donne pour excuser Dieu des étrangetés qui se passent sous son gouvernement (2) ont quelque chose de touchant. S'il n'a aucune idée de vie future ni de messianisme, il croit du moins à l'éternité d'Israël (3); il respecte

(1) Ch. XXXVIII, 15 et suiv.
(2) Chap. XV.
(3) Chap. XXXVIII, 28.

les saints, et, quoique ses idées sur les longues prières (1), sur la croyance aux songes (2), sur l'observation de la loi préférable aux sacrifices (3), se rapprochent de celles de Cohélet (4), le fils de Sirach est d'une tout autre école que notre sceptique auteur. Il est patriote. Or cette religion fondamentale de l'Israélite, qui meurt chez lui la dernière et survit à toutes ses désillusions, est à peine sensible chez Cohélet. Il n'est pas fier d'être Juif; on sent que, s'il doit se trouver un jour en rapports avec les Grecs et les Romains, il fera tous ses efforts pour dissimuler sa race et faire bonne figure, aux dépens de la Loi, dans le *high life* de son temps.

IV.

A quelle date précise rapporter notre singulier petit livre? Cette question est pour la critique l'objet de sérieux embarras. Autant il est facile de classer idéalement le *Cohélet*, je veux dire de lui assigner sa place dans l'histoire morale d'Israël, autant il est difficile de fixer absolument le siècle où il a été composé. L'histoire littéraire du peuple juif offre des lacunes énormes, et les considérations *a priori* sont, en pareille matière, singulièrement dangereuses. Telle pensée qui paraît d'ordre moderne fit peut-être son apparition, dans quelque coin perdu du développement d'Israël, à une époque ancienne. Telle pensée qui paraît primitive est souvent, chez ce peuple étrange, contemporaine de l'empire romain.

On peut dire que la littérature hébraïque de compose de deux floraisons, séparées par un désert aride de trois cents ans. L'ancienne littérature hébraïque, comprenant la plus grande partie de la Bible, était close vers l'an 500 avant Jésus-Christ. L'état littéraire de la période qui suit, et qui correspond à la domination perse, nous est tout à fait inconnu. Il en faut dire autant de l'époque d'Alexandre et du IIIe siècle avant Jésus-Christ. La lumière reparaît au IIe siècle avant Jésus-Christ. Vers l'an 170 a lieu cette éruption extraordinaire de l'enthousiasme juif qui produit les livres de Daniel, d'Hénoch, et beaucoup d'autres écrits dont l'original hébreu s'est malheureusement perdu. Cette veine littéraire se continue par l'Assomption de Moïse, l'Apocalypse d'Esdras, l'Apocalypse de Baruch, les livres de Judith, de Tobie, contemporains de l'apparition de la nouvelle Bible chrétienne, et qui également ne nous ont été conservés que par des traductions grecques, latines ou orientales.

(1) Chap. VII, 15, 33 et suiv.
(2) Chap. XXXIV, *init.*
(3) Chap. XXXV, *init.*
(4) Comparez aussi ses idées sur le danger des femmes (ch. IX, XXV, XXVI, XLII), sur l'agriculture (ch. VII, 16), à *Eccl.*, VII, 25 et suiv.; V, 8.

Il est impossible de placer *Cohélet* dans le groupe des grands écrits classiques d'Israël, qui finit, vers l'avènement de la dynastie achéménide, par les écrits des derniers prophètes Haggée, Zacharie, Malachie. Ce n'est ni dans la troupe toujours haletante des prophètes de Jérusalem, ni dans ce VIe siècle (le siècle qui suivit la ruine du royaume de Juda), si plein pour Israël de douleurs, de désespoir, d'exaltation religieuse et d'espérance, qu'on peut caser notre sceptique. Qu'on songe aux brillans rêves d'avenir du second Isaïe, de certains psalmistes. Il y a des heures où l'âme la plus blasée devient patriote. Le VIe siècle fut pour le peuple juif une de ces heures. Il est vrai qu'en remontant plus haut, nous trouverions l'école parabolique, en particulier celle qui paraît s'être groupée autour d'Ézéchias, avec laquelle notre auteur a plus d'une affinité. Mais la langue du *Cohélet* porte si évidemment le caractère d'un âge relativement moderne qu'il faut s'interdire des hypothèses qui le placeraient à côté des monumens classiques du génie d'Israël. Le *Cohélet* est sûrement postérieur à l'avènement des Achéménides, c'est-à-dire à l'an 500 avant Jésus-Christ.

Des raisonnemens du même ordre porteraient à croire qu'il est antérieur à la crise suscitée par Antiochus Épiphane vers l'an 170 avant Jésus-Christ. Nous avons peine à concevoir notre auteur vivant au milieu des fougueux messianistes du temps des Macchabées. A partir de cette date jusqu'à la guerre d'Adrien, Israël a la fièvre; il enfante dans la douleur, il souffre pour l'humanité. Notre auteur, au contraire, est le plus calme des hommes; ni le patriotisme ni le messianisme ne le troublent; il ne gémit que sur lui-même; ses tristesses et ses consolations sont pour lui seul. On dirait que le judaïsme n'a pas encore été persécuté.

La conséquence à tirer de là, c'est que le *Cohélet* aurait été composé sous les Achéménides, ou du temps d'Alexandre, ou du temps de la domination des Ptolémées en Palestine. Mais, nous le répétons, de telles inductions sont bien souvent trompeuses. Une nation ne marche jamais tellement tout d'une pièce qu'il n'y ait en elle des courans latéraux. Dans cet âge d'exaltation qui s'étend de Judas Macchabée a Barkokeba, il y eut des épicuriens fort paisibles, très amortis en leur zèle pour les grands intérêts d'Israël et de l'humanité. Des groupes isolés conservaient leur liberté d'esprit. Le fanatisme des Asmonéens tomba vite. Ces sadducéens qui ne croient ni aux anges, ni aux esprits, ni à la résurrection, ces *boïthusim*, dont le nom était synonyme d'épicuriens, toute cette riche aristocratie de prêtres de Jérusalem, qui vivaient du temple, et dont la froideur religieuse irritait si fort Jésus et les fondateurs du christianisme, étaient bien les frères intellectuels de notre auteur. M. Graetz a développé,

avec toutes les ressources du savoir le plus profond et de l'esprit le plus ingénieux, la thèse que le *Cohélet* a été écrit peu d'années avant la naissance de Jésus, sous le règne d'Hérode, et que le Salomon mythique dont il y est question, c'est Hérode lui-même, Hérode arrivé à renouveler, à force de travail et d'intrigue, la grandeur légendaire du fils de David, et ne recueillant, sur la fin de sa vie, que les malédictions du peuple, les tristesses domestiques et l'ennui. Le livre serait ainsi une sorte de satire, un livre d'opposition, rempli d'allusions et de malices. A peine est-il un verset du *Cohélet* où M. Grætz ne voie quelque circonstance des récits de Josèphe. Par momens très séduisant, le système de M. Grætz est insoutenable dans son ensemble. Ce que le savant israélite a bien prouvé, c'est qu'on ne peut descendre trop bas quand il s'agit de fixer la date du *Cohélet*. Quelques observations des plus fines, déjà faites du reste avant M. Grætz par M. Nahman Krochmal, sur les derniers versets, montrent que rien ne s'oppose à ce que la composition du livre ne remonte pas au-delà des temps hérodiens ou asmonéens.

La langue est ici évidemment le critérium le plus important. Il est en général assez facile de distinguer un ouvrage hébreu de la grande époque, c'est-à-dire antérieur à l'an 500, d'un ouvrage hébreu postérieur, tel qu'Esther, Esdras, Néhémie, les Chroniques, Daniel. Le vieux style hébreu a un caractère à part, ferme, nerveux, serré comme un câble, tordu, énigmatique. L'hébreu moderne, au contraire, est lâche, sans timbre, flasque, tout à fait analogue à l'araméen. Les aramaïsmes y abondent; les écrits conçus en ce dialecte peuvent être traduits mot à mot en araméen, sans rien y perdre. Il n'en est pas de même du *Cohélet*. Oui, certes, la langue du livre est moderne, mais elle est peu teintée d'aramaïsme; le livre est presque impossible à bien traduire en syriaque. Ce à quoi cet hébreu ressemble, c'est à la Mischna, et surtout au traité *Eduioth*, aux *Pirké aboth*, à la *Megillath Taanith*. Or la Mischna représente l'hébreu du IIe siècle après Jésus-Christ, hébreu très différent de la langue fortement aramaïsée qui était devenu à la mode chez les Juifs vers l'époque achéménide. Par la langue, le *Cohélet* paraît le plus récent des livres bibliques, le plus voisin du Talmud.

Les considérations paléographiques, si l'on peut s'exprimer ainsi, conduisent à la même conclusion. Un résultat incontestable de l'étude critique dont le livre a été l'objet dans les derniers temps, c'est qu'il fourmille de fautes de copiste. Or, toutes ces fautes ont été commises dans l'alphabet hébreu moderne, qu'on appelle l'alphabet carré. Cet alphabet, qui est l'alphabet araméen lui-même, ou du moins qui est sorti de l'ancien alphabet par des

(1) Voir *Vie de Jésus*, ch. XIII.

modifications identiques à celles qui ont produit l'araméen (1), était l'alphabet en usage vers l'époque asmonéenne. Tout prouve que le *Cohélet* fut écrit et copié d'abord dans un alphabet très usé, très fatigué, avec des ligatures, où plusieurs lettres se ressemblaient, et qui présentait comme une série de traits verticaux se tenant entre eux et très faciles à confondre. On sent que le livre n'eut d'abord rien de sacré, rien d'officiel. Ce fut une écriture privée, longtemps gardée comme telle, copiée avec toutes les fautes qu'entraîne l'usage d'un caractère cursif.

La traduction grecque du *Cohélet* présente des caractères à part, qui invitent également à croire que le livre entra tard dans le canon et y fut rattaché comme une sorte d'appendice. Si cette traduction n'est point d'Aquila, elle est au moins de son école et de sa manière. Aquila traduisit au temps d'Adrien (vers 130 après Jésus-Christ), et sous l'influence des idées de Rabbi Aquiba (2). Le principe fondamental de Rabbi Aquiba était que tout mot, dans le texte de la Bible, a une valeur par lui-même et ajoute une nuance au sens. Aquila en concluait que chaque mot hébreu doit être traduit par un mot grec. De tous les mots hébreux le plus vide de sens est sûrement la particule *et*, qui sert à marquer le régime direct du verbe. Un traducteur grec raisonnable a rempli son devoir quand il a mis à l'accusatif le mot précédé de cette particule. Aquila ne l'entendait pas ainsi. Il rendait systématiquement *et* par σὺν, quoique cela ne fît en grec aucun sens. Traduisant, par exemple, le premier verset de la Genèse, il mettait « que Dieu créa σὺν τὸν οὐρανὸν καὶ σὺν τὴν γῆν » (3). Or cette particularité bizarre s'observe toujours dans la traduction grecque du *Cohélet* qui fait partie de la Bible grecque orthodoxe (4). Cette traduction se distingue, d'ailleurs, par une littéralité extrême. Elle a donc été faite sous l'influence des idées de Rabbi Aquiba. Est-elle d'Aquila lui-même? Cela est très douteux; car une version grecque différente de celle-là figurait dans les *Hexaples* d'Origène sous le nom d'Aquila. Mais Aquila fit souvent plusieurs versions d'un même livre. Les deux versions, au moins, sont sûrement contemporaines; car cette bizarre manie de rendre *et* par σὺν dura très peu de temps. On la trouvait

(1) Se le représenter par l'inscription des Beni Hezir, près de Jérusalem, à peu près contemporaine de Jésus-Christ.

(2) Voir *l'Église chrétienne*, p. [illegible] et suiv.

(3) Saint Jérôme, *Ad Pammachium, de optimo genere interpretandi*. (Opp., IV, IIe partie, p. 255, Martianay.)

(4) Grætz, *Kohélet*, p. [illegible] et suiv. Voir surtout *Eccl.*, [illegible], 17; III, 1; VIII, 8, 15, 17, IX, 15; XI, 7, XII, 9, 14. Notez σὺν πᾶν, pour *et kol*, IX, 1.

aussi dans la traduction grecque, maintenant perdue, de l'Apocalypse d'Esdras, ouvrage de la fin du Ier siècle de notre ère (1).

Il semble donc que le *Cohélet* ne fut traduit en grec que vers l'an 130 après Jésus-Christ. Cela coïncide avec ce fait qu'on n'en trouve aucune citation chez les écrivains chrétiens du Ier et du IIe siècle. Pourquoi le *Cohélet* a-t-il été traduit si tardivement, quand tous les autres écrits hébreux ont passé en grec au IIIe et au IIe siècle avant Jésus-Christ? Probablement parce qu'il ne faisait pas partie de la Bible à cette époque; peut-être même parce qu'il n'était pas encore composé (2).

Les derniers versets, enfin, présentent quelques particularités qui conduisent à considérer le livre comme le plus moderne des écrits de la Bible hébraïque. M. Nahman Krochmal remarqua le premier que l'ouvrage se terminait en réalité au verset 10 du chapitre XII. Les deux versets qui suivent n'ont aucun rapport avec l'ouvrage et ont dû servir de clausule finale au recueil biblique, quand le *Cohélet* formait les dernières pages du volume. Ce n'est point par hasard que ce petit quatrain se trouve fixé à la fin de notre livre, et non à la fin des Chroniques, ou d'Esther ou de Daniel, qui, eux aussi, ont longtemps traîné aux derniers feuillets du volume sacré. L'addition de notre livre au Canon paraît donc un fait récent et dont les traces se laissent encore apercevoir.

Le livre ne renferme pas un grand nombre de traits qui puissent servir à tracer le tableau du temps où vivait l'auteur. On voit bien, à son état d'âme, que les vieilles mœurs étaient perdues. La famille est détruite; la femme, à la suite des scandales de l'époque séleucide et à la veille des effroyables crimes domestiques de l'âge hérodien, est devenue un fléau. Ce qui soutenait l'ancien sage quand sa philosophie était trop ébranlée, c'était l'espérance de se survivre en ses enfans. La postérité le consolait de la fragilité de la vie individuelle. Notre auteur voit dans cette façon de raisonner une amère duperie. Que sait-on de ses enfans? Ce seront peut-être des sots, qui vous couvriront de honte et démoliront ce que vous avez cherché à édifier. Le vrai commentaire du *Cohélet*, ce sont les livres XII et XIII des *Antiquités* de Josèphe, ce tissu de crimes et de bassesses qui, surtout depuis l'an 200 (av. J.-C.) à peu près, compose l'histoire de la Palestine. Les *hasidim* échappaient à la réalité par leurs rêves messianiques; notre auteur y échappe par son fatalisme résigné et par son goût de la vie raffinée.

(1) Ch. VI, 59, *cum seculo*, qui est sûrement la traduction de σὺν τὸν αἰῶνα. Voir *l'Église chrétienne*, p. 120-122.

(2) Il n'est nullement sûr que le *Cohélet* fît partie de la supputation générale des livres saints donnée par Josèphe (*Contre Apion*, I, 8.)

Le temple de Jérusalem existait quand le livre fut écrit, et le culte y florissait (1). Le sacerdoce était organisé avec un certain pouvoir temporel (2). Il y avait des piétistes zélés, qui exagéraient les prescriptions et faussaient la religion par un zèle et une austérité outrés. Jérusalem était le siège d'une royauté et d'une cour (3) où les gens un peu notables de la ville aspiraient à briller. Les dynasties et les villes indépendantes pullulaient en Syrie (4); elles se faisaient des guerres sans fin. Une petite ville pouvait avoir un siège à soutenir. Il semble qu'aucun grand pouvoir comme celui des Achéménides, ou d'Alexandre, ou des Ptolémées, ou des Séleucides, ne se faisait sentir (5).

Le moment où un pareil état social de la Judée et de l'Orient nous reporte est vers l'an 125 avant Jésus-Christ. Le pouvoir des Séleucides s'était effondré et avait laissé la place à de petites dynasties locales, à des villes autonomes (6). La royauté d'Israël s'était relevée par les Asmonéens. Bien que sortie d'un fanatisme brûlant, cette dynastie, surtout après sa rupture avec les pharisiens sous Jean Hyrcan, devint bientôt assez profane. Alexandre Jannée et Jean Hyrcan sont des rois comme d'autres, religieux par habitude et par politique, cruels, avides, méchans, au fond très peu dévots. C'est le temps des *hasidim* et le commencement des sectes comme les esséniens, qui, justement par réaction contre la perversion du monde, introduisent dans l'israélitisme un esprit de mysticité inconnu jusque-là. Ces gens qualifiés de « sots » (7), qui se livraient aux pratiques d'un ascétisme exalté, à des abstinences inutiles, qui se préoccupaient vainement de l'avenir et de ce qui arrive après la mort, qui trouvaient mauvais que l'homme jouît tranquillement de l'aisance qu'il avait acquise par un travail honnête, étaient probablement les premiers en date de ces fous du royaume de Dieu dont la folie allait gagner le monde et que notre auteur ou ses pareils devaient accueillir de tous leurs dédains.

S'il fallait s'arrêter à une date, c'est vers ce temps, une centaine d'années avant la naissance de Jésus, que je placerais la composition du *Cohélet*. L'auteur fut peut-être quelque arrière-grand-père d'Anne

(1) Ch. IV, 17 et suiv.

(2) Ch. V, 5.

(3) Ch. VIII, 1 et suiv.

(4) Ch. IX, 14 et suiv. Les allusions précises que M. Hitzig et M. Grætz trouvent dans ces passages résultent de combinaisons arbitraires ou hasardées.

(5) Le mot *medina* pour désigner une province (v, 7) et le fait d'esclaves gouverneurs et hauts fonctionnaires (x, 7, 16) seraient plutôt caractéristiques de l'époque perse ; mais l'état administratif de l'Orient n'a jamais beaucoup varié.

(6) Qu'on se rappelle toutes ces ères de villes autonomes qui datent, en Syrie, de l'an 125 à peu près.

(7) IV, 17 ; V, 3.

ou de Caïphe, de ces prêtres aristocrates qui condamnèrent Jésus d'un cœur si léger. Il fut l'idéal de ce qu'on appelait un sadducéen, je veux dire de ces gens riches, sans fanatisme, sans croyance d'aucune sorte en l'avenir, attachés au culte du temple qui faisait leur fortune, furieux contre les fanatiques et toujours enchantés quand on les mettait à mort. On a souvent cherché à prouver que la philosophie de l'auteur porte la trace d'une influence de la philosophie grecque. Rien n'est moins certain. Tout absolument s'explique dans le livre par le développement logique de la pensée juive. L'auteur est très probablement postérieur à Épicure ; il semble bien cependant qu'il n'avait pas reçu d'éducation hellénique. Son style est sémitique au premier chef. Dans toute sa langue, pas un mot grec, pas un hellénisme caractérisé (1). D'un autre côté, il est loin de pousser aussi avant qu'Épicure la radicale négation de la Providence et le principe de l'insouciance des dieux à l'égard des choses humaines. Sa physique (2) est assez saine ; mais elle résulte bien plutôt, comme celle de Thalès et d'Héraclite, d'observations générales très justes, que d'un travail vraiment scientifique à la façon d'Archimède ou de l'école d'Alexandrie.

Sa morale de juste milieu a sûrement des analogues en Grèce, à Cyrène surtout. Il côtoie sans cesse Théodore de Cyrène (3), sans s'arrêter à ses assertions franchement irréligieuses. Aristippe de Cyrène reconnaîtrait à beaucoup d'égards son confrère dans ce Juif dégagé, qu'aucun préjugé n'aveugle et qui arrive à placer le but suprême de la vie dans le plaisir tranquille. Cyrène fut, avec Alexandrie, la ville où il y eut le plus de Juifs. Mais les mêmes causes produisent, dans les familles humaines les plus diverses, des effets semblables. Le galant homme se ressemble en Europe, en Chine, au Japon. La Grèce, à vrai dire, n'eût point écrit une œuvre aussi découragée. La foi en la science soutient la Grèce. Le *Cohélet* est l'œuvre d'une absolue décrépitude. Jamais on ne fut plus vieux, plus profondément épuisé. Et dire que ce livre de scepticisme, à la fois élégant et morne, fut écrit peu de temps avant l'Évangile et le Talmud ! Peuple étrange, en vérité, et fait pour présenter tous les contrastes ! Il a donné Dieu au monde, et il y croit à peine. Il a créé la religion, et c'est le moins religieux des peuples. Il a fondé l'espérance de l'humanité en un royaume du ciel, et tous ses sages nous répètent qu'il ne faut s'occuper que de la terre. Les races les plus éclairées prennent au sérieux ce qu'il a prêché, et lui, il en sourit. Sa vieille littérature a excité le fanatisme de toutes les nations, et il

(1) Aucun des exemples allégués par M. Grætz, *Kohelet*, p. 179 et suiv., ne me paraît décisif.

(2) Ch. I, 5 et suiv.

(3) Diogène Laerte, II, 86 ; VI, 97.

en voit mieux que personne les côtés faibles. Aujourd'hui comme il y a deux mille ans, il clorait volontiers le rouleau sacré par cette petite réflexion de lecteur ami de ses aises : « Assez de livres inspirés comme cela! Trop lire fatigue la chair (1). »

V.

Le livre *Cohélet* ne commence à faire parler de lui que vers la fin du Ier siècle de notre ère. Après la destruction de Jérusalem par Titus, le centre de l'autorité juive se transporte à Iabné ou Iamnia, à quatre lieues et demie environ au sud de Jaffa (2). Là, le judaïsme s'organise et se resserre ; là, en particulier, vers l'an 80 de notre ère, se pose la question des livres anciens qu'il faut conserver et qui doivent faire partie du Canon. Job, Ézéchiel, le Cantique des cantiques et les Proverbes prêtaient à plus d'une objection, à cause de quelques images étranges, de certaines hardiesses et d'un ou deux tableaux libres. On les conserva néanmoins. La question du *Cohélet* fut également agitée (3). Le ton libertin qui y règne avait de quoi troubler une époque aussi pieuse. La discussion fut vive ; le livre l'emporta cependant (4). Quelques versets d'apparence religieuse (5) sauvèrent le reste. Le temps, d'ailleurs, était aux interprétations bizarres. On ne cherchait plus dans un livre son sens naturel. On y cherchait mille sens auxquels l'auteur n'avait jamais pensé. On eût trouvé des mystères sublimes dans des amas de lettres jetées au hasard. Un texte ancien était devenu un grimoire qui servait à des jeux de mots. Que le texte signifiât ceci ou cela, c'était chose fort indifférente. On n'avait plus d'yeux pour voir ni pour lire. En général, du reste, on lit mal quand on lit à genoux.

Avec de tels procédés, il n'est pas surprenant qu'on ait pu faire d'un dialogue d'amour un livre d'édification, d'un livre sceptique un livre de philosophie sacrée. Les docteurs de Iabné ne comprirent rien ni à l'un ni à l'autre, et ce fut fort heureux ; car, s'ils eussent compris, certainement ils eussent détruit les livres qui les scandalisaient. L'erreur accréditée sur l'auteur des deux livres fut aussi, à quelques égards, salutaire. On les croyait de Salomon, et une origine si respectable empêchait de voir les objections. La Sagesse de Jésus, fils de Sirach, qui n'offrait pas de difficultés à beaucoup

(1) Ch. xii, 12.

(2) Voir *les Évangiles*, p. 19 et suiv.

(3) Mischna, *Edouïoth*, v, 3; *Iadaïm*, iii, 5; *Aboth de rabbi Nathan*, c. 1.

(4) Voir *les Évangiles*, p. 13.

(5) Par exemple, xi, 9; xii, 1, et même xii, 13-15, passage qui, à l'époque du sanhédrin de Iabné, devait déjà être envisagé comme une partie intégrante du livre *Cohélet*.

près aussi sérieuses à l'orthodoxie, fut arrêtée sur le seuil de la canonicité, parce qu'elle avouait trop naïvement son origine moderne. L'auteur porta la peine de sa sincérité. Selon l'esprit du temps, un livre n'avait d'autorité que s'il portait le nom d'un patriarche, d'un prophète, d'un vieux scribe vénéré.

Vers l'an 100 de notre ère, le *Cohélet* fait donc partie de la Bible juive. Vers l'an 135, Aquila le traduit en grec, et les chrétiens commencent à le lire. Les conséquences de cette lecture se laissent d'abord bien peu sentir. Les chrétiens, avec leur assurance, allant jusqu'au martyre, du prochain avènement de la justice divine, ne pouvaient beaucoup goûter les sentences découragées de notre jouisseur blasé. Ni saint Justin, ni saint Irénée, ni Tertullien, ni Clément d'Alexandrie ne citent l'Ecclésiaste (1). L'église, cependant, pour les jugemens sur la canonicité des livres, dépendait encore de la synagogue. Tout livre hébreu, dès qu'il était traduit en grec, devenait un livre sacré. Ainsi la traduction d'Aquila s'introduisit dans l'église. Origène (vers 230) met le *Cohélet*, sans réserve ni distinction, parmi les livres sacrés. Vers 250, Denys d'Alexandrie le commente (2). Plus tard, Jean Chrysostome en tire d'éloquentes paroles, au lendemain de la disgrâce d'Eutrope, et, au moment de la ruine de l'empire romain, saint Jérôme le lit à sainte Blésille pour la consoler en lui montrant combien ici-bas tout est vanité (3).

L'exégèse grossière et puérile du moyen âge ne se soucia d'aucune des difficultés que le livre devait présenter à quiconque eût réfléchi. Grotius le premier avoua le scandale que lui causaient certains passages. Il aperçut très bien aussi que la langue était postérieure à la captivité. Van der Palm, Umbreit, Knobel, Herzfeld, Luzzato, Jahn, Augusti, de Wette, virent le scepticisme de l'auteur, mais ne se l'expliquèrent pas. Une idée très fausse, celle d'un dialogue où tour à tour un piétiste et un sadducéen exposaient des idées contraires, fit un moment fortune. M. Hitzig et M. Ewald ouvrirent la voie des explications historiques, mais méconnurent le caractère de libre pensée qui domine le livre, et le faussèrent tout à fait en prétendant y trouver un transcendantalisme prétentieux. Cohélet fut pour eux une sorte de théologien à la façon de Zurich ou de Goettingue, procédant par pédantes circonvolutions. M. Ewald et

(1) Les traces qu'on en a cru voir dans le *Testament des douze patriarches* (Nepht. 2, 8) et dans saint Justin (*Apol.*, I, c. LVII ; *Dial.*, c. VI) sont plus que douteuses. La phrase banale, *Eccl.*, XII, 13, se retrouve dans *le Pasteur* d'Hermas, mand. VII, *init.* ; mais il n'est nullement probable que ce soit là un emprunt fait au livre pseudo-salomonien.

(2) Pitra, *Spicil. Solesm.*, I, p. 16, 17 et suiv.

(3) Ut eam ad contemptum istius seculi provocarem et omne quod in mundo cerneret putaret esse pro nihilo. (*Præf. in Eccl., ad Paulam et Eust.* Opp., t. II, p. 713-714 ; Martianay.)

M. Hitzig, cependant, firent faire un véritable progrès à l'exégèse du livre, en montrant qu'il fallait pour l'expliquer descendre jusqu'à l'époque macédonienne. M. Zirkel reconnut aussi que le livre était encore plus moderne que les premiers critiques protestans, réputés hardis, ne l'avaient supposé.

Le *Cohélet* est un ouvrage si profondément juif qu'il était réservé à des critiques juifs d'en saisir définitivement le caractère et le sens véritable. Moïse Mendelssohn, Samuel-David Luzzato le comprirent beaucoup mieux que ne l'avaient fait les théologiens protestans. Enfin il a été donné à M. Grætz d'accomplir, dans l'exégèse du livre qui nous occupe, le pas le plus considérable (1). Une foule d'exégètes avaient signalé le caractère moderne de la langue du *Cohélet*; M. Grætz a fort bien remarqué que ce n'est pas assez dire et que, pour trouver les vrais analogues de ce style, c'est presque jusqu'à la Mischna qu'il faut descendre. Certes M. Grætz a été beaucoup trop loin en prétendant préciser une foule de traits de la pensée de l'auteur, dont la véritable nuance nous échappera toujours. Pour faire du livre un pamphlet politique contre le gouvernement d'Hérode, devenu vieux et impopulaire, il faut forcer une foule de détails et voir dans le livre autre chose que ce qui s'y trouve. Ce qui est bien plus choquant dans l'ouvrage de M. Grætz, c'est l'explication des deux derniers chapitres. Si cette explication était admise, le *Cohélet* serait un mauvais livre, un livre de mauvais conseils. Or, voilà ce qu'il n'est nullement. C'est un livre de scepticisme élégant ; on peut le trouver hardi, libre même ; jamais il n'est immoral ni obscène. L'auteur est un galant homme, non un professeur de libertinage, et c'est ce qu'il serait vraiment si la fin du livre renfermait les étranges sous-entendus admis par M. Grætz.

VI.

L'intégrité du livre a donné lieu à d'intéressantes discussions. Jusqu'au verset 8 du chapitre XII, aucune suspicion grave n'a été élevée. Certes beaucoup de passages ne se présentent pas dans l'ordre que nous voudrions, et M. Grætz, dans plusieurs endroits, a pu proposer des transpositions qui soulageraient certaines difficultés. Mais aucun de ces changemens ne s'impose. A part les accidens qu'a subis tout livre ancien pour arriver jusqu'à nous, on peut admettre que le *Cohélet*, si on le termine au verset 8 du chapitre XII, est resté à peu près intact.

Les paroles mises dans la bouche de Cohelet finissent au verset 8 du chapitre XII. Le livre se termine à dessein comme il a commencé,

(1) *Kohelet, oder der salomonische Prediger*. Leipzig et Heidelberg, 1871.

par l'exclamation : « Vanité des vanités ! » Les versets 9 et 10, quoi qu'en dise M. Grætz, nous paraissent cependant de l'auteur primitif. Cet épilogue complète bien la fiction qui fait la base du livre. Quel motif, d'ailleurs, eût amené à faire postérieurement une telle addition? Toute interpolation des livres sacrés se fait avec une intention dogmatique et d'après une tendance sectaire. Or les versets 9 et 10 sont les plus insignifians du monde. On ne voit nullement quel eût été le but de l'interpolateur.

Il n'en est pas de même des versets 11 et 12. Ces versets n'ont aucune relation directe avec l'ouvrage. Ils servent évidemment de clausule à une collection de livres (1), et ils invitent le lecteur à regarder cette collection comme définitive, à n'y plus admettre les livres que l'on continuera de faire indéfiniment. M. Nahman Krochmal a très bien aperçu la vérité sur ce point (2). Non-seulement ces deux versets ne sont pas de l'auteur du *Cohélet*, mais ils n'ont jamais fait partie du livre. C'est une sorte de petit quatrain inscrit au feuillet de garde du volume des hagiographes, quand le *Cohélet* occupait les dernières pages de la collection. Cette hypothèse est si satisfaisante qu'on peut la tenir pour un fait acquis.

Les versets 12-14, quoiqu'ils soient d'un ton légèrement différent et plutôt en prose qu'en vers, paraissent avoir fait partie de la même finale. On peut, si l'on veut, les considérer comme un de ces résumés de toute la Bible en quelques mots qui exerçaient la subtilité des rabbins (3). On pourrait aussi être tenté de voir dans ces deux versets une addition faite au livre *Cohélet* pour sauver par une réflexion pieuse ce que le livre avait d'hétérodoxe. Mais il faudrait supposer qu'une telle addition se serait faite après que les versets 11 et 12 auraient été, par suite d'un malentendu, incorporés au *Cohélet*. C'est là une hypothèse compliquée et même, vu l'âge moderne du livre, presque inadmissible.

Le texte du *Cohélet* est, avec le texte du livre des Psaumes, la partie de la Bible où il y a le plus de fautes de copistes. Toutes ces fautes, comme je l'ai déjà dit, proviennent des confusions auxquelles prête l'alphabet carré. La comparaison du texte massorétique avec les anciennes versions prouve que la supposition de pareilles fautes n'est pas le fait d'une critique aux abois. Cette comparaison fournit déjà le moyen de corriger plusieurs des altérations du texte hébreu. La paléographie fournit un instrument critique bien autrement efficace. Le progrès de l'épigraphie sémitique tirera enfin l'exégèse biblique de l'impasse où elle est engagée. La vieille école, qui s'obli-

(1) *Mehemma*, au pluriel, verset 12.

(2) Dans le t. IX du journal hébreu *More nebouke haz-zeman*. Voir Grætz, *Kohelet*, p. 47 et suiv.

(3) Matth., VII, 12; XXII, 36-40.

geait à expliquer le texte tel qu'il est, même quand notoirement il est corrompu, paraîtra puérile. Mais l'école qui substitue arbitrairement des leçons commodes à tout ce qui l'embarrasse ne sera pas moins condamnée. A défaut de la comparaison des manuscrits, qui, en ce qui touche la Bible, est inféconde ou épuisée, un seul moyen reste à la critique pour tâcher de retrouver le texte primitif de ces antiques livres, dont quelques-uns ont été fortement viciés par les copistes : c'est de se les figurer écrits dans l'alphabet où ils furent composés et où ils subirent leurs premières aventures. De la sorte on arrive à des conjectures plausibles, quelquefois certaines, et beaucoup de doutes peuvent être levés.

Le texte, du reste, nous aurait été conservé lettre pour lettre tel qu'il fut écrit par son auteur, que de grandes difficultés resteraient encore. Les idées de l'auteur sont d'un ordre assez simple et ne demandent, pour être comprises, aucun effort de métaphysique. Mais sa langue est singulièrement embarrassée. Il procède par petites retouches successives. Au lieu du grand style synthétique de Platon et d'Aristote, son hébreu est comme un entassement de pierres sèches, sans ciment. L'auteur est un esprit cultivé, qui ne trouve sous sa main qu'un idiome rebelle au but qu'il se propose. L'hébreu, aux VIIIe, VIIe et VIe siècles avant Jésus-Christ, avait produit des chefs-d'œuvre que l'humanité devait adopter comme des inspirations divines ; mais cette littérature classique était très limitée. Elle n'avait rien qui pût s'appeler science ou philosophie. Admirable pour l'expression de la passion, l'hébreu n'a aucune souplesse pour le raisonnement. L'arabe, au XIe et au XIIe siècle de notre ère, se trouva dans le même embarras. On le fit servir à l'expression d'idées pour lesquelles il n'avait pas été créé. De là une extrême gaucherie. Sauf les momens où ils s'échappent dans le mysticisme, les philosophes arabes sont de mauvais écrivains. Les langues sémitiques ne se prêtent nullement à l'expression d'idées enchevêtrées. Elles recherchent le trait vif, l'étincelle ; elles décomposent le raisonnement et en étalent les membres. Supposons Descartes pourvu d'un tel instrument, où serait le *Discours sur la méthode?* Que deviendrait en un tel idiome la phrase suivante de Spinoza?

L'expérience m'ayant appris à reconnaître que tous les événemens de la vie commune sont choses vaines et futiles, que tous les objets de nos craintes n'ont rien en soi de bon ni de mauvais et ne prennent ce caractère qu'autant que l'âme en est touchée, j'ai pris enfin la résolution de rechercher s'il existe un bien véritable et capable de se communiquer aux hommes, un bien qui puisse remplir seul l'âme tout entière, après qu'elle a rejeté tous les autres biens, un bien, en un

mot, qui donne à l'âme, quand elle le trouve et le possède, l'éternel et suprême bonheur.

Et ce beau cri de l'âme vertueuse de Kant?

Devoir! mot grand et sublime, toi qui n'as rien d'agréable ni de flatteur, et qui commandes la soumission, sans pourtant employer pour ébranler la volonté des menaces propres à exciter naturellement l'aversion et la terreur, mais en te bornant à proposer une loi qui d'elle-même s'introduit dans l'âme et la force au respect (sinon toujours à l'obéissance), et devant laquelle se taisent tous les penchans, quoiqu'ils travaillent sourdement contre elle, quelle origine est digne de toi? Où trouver la racine de la noble tige qui repousse fièrement toute alliance avec les penchans, cette racine où il faut placer la condition indispensable de la valeur que les hommes peuvent se donner à eux-mêmes?

Cohélet, au fond, a compris tout cela et voudrait le dire. Il a l'esprit philosophique; mais il n'a pas une langue philosophique à sa disposition. Ses efforts désespérés pour faire un raisonnement ressemblent aux tortures d'un grand musicien forcé d'exécuter une symphonie compliquée avec un orchestre tout à fait grossier.

Une observation très juste, due à M. Joseph Derenbourg, jette le plus grand jour sur la manière d'écrire de notre auteur et sur les règles qui président à la conduite de sa pensée. Un des traits caractéristiques de cette poésie morale de l'Inde et de la Perse avec laquelle le *Cohélet* a déjà tant d'analogies, c'est l'habitude d'insérer des vers dans le tissu de la prose, soit que ces vers consistent en citations de poètes connus, soit qu'ils aient été composés par l'auteur lui-même. M. Ewald avait déjà remarqué les proverbes, presque sans connexion avec le texte, dont l'auteur sème sa déclamation pour en rompre le cours trop monotone. M. Derenbourg (1) a montré qu'en ceci Cohélet n'a fait que devancer le genre dont Saadi a donné le modèle achevé, et dont on suit les origines dans la Perse sassanide et ultérieurement dans l'Inde. La teneur générale du style de l'Ecclesiaste, c'est la prose. Mais, par momens, le parallélisme se fait sentir, et presque toujours, à ces momens-là, la suite des idées est violemment brisée. En admettant que ces maximes, très peu liées avec ce qui précède et ce qui suit, soient des citations ou plutôt des intercalations métriques, on soulage singulièrement la difficulté que l'on trouve à faire tenir l'ouvrage sur ses pieds (2). Le traducteur est à cet égard un excellent juge.

(1) *Revue des études juives*, 1re année, n° 2, p. 184-185.

(2) Seul, le passage VI, 11-VII, 9, résiste à tous les efforts bienveillans que l'on fait pour ne pas avouer que l'auteur s'est endormi en l'écrivant.

Toutes les traductions de l'Ecclésiaste ont en quelques endroits un air gauche et incohérent. Dans l'hypothèse où c'est l'auteur lui-même qui rompt sa trame pour y broder une sorte d'applique, on obtient un texte bien plus satisfaisant. Il en résulte même un certain charme : ces petites parenthèses enlèvent à la prose un sérieux trop prolongé ; elles détournent le lecteur de la fausse idée qu'un raisonnement rigoureux se cache sous ces légères fioritures. Quelquefois, en effet, le lien logique manque tout à fait ; ce sont des coups d'archet, de légères ritournelles de violon, uniquement destinés à séparer des paragraphes, ou de simples roses jetées en passant, comme ces fleurettes qui émaillent les interlignes d'un manuscrit persan du XVI[e] siècle.

Mais comment rendre sensible, dans une traduction, ce passage de la prose aux citations en vers? D'ordinaire, pour exprimer le rythme de la poésie parabolique, il suffit de conserver la coupe parallèle des distiques. Dans le livre de Job, par exemple, une bonne traduction française est presque aussi rythmée que l'original. Il n'en serait pas de même dans *Cohélet*. Le parallélisme est ici très faible. Le rythme des vers cités consiste principalement en quelque chose de sautillant, de léger, de prétentieusement élégant. Pour rendre ce caractère, j'ai essayé les mètres anciens de notre poésie, avec un minimum de rime ou plutôt d'assonance. Je prie les poètes exquis de notre temps de ne pas croire que j'aie voulu marcher sur leurs brisées. Je n'ai songé en rien à lutter avec leurs harmonieuses mélopées. Il s'agissait de calquer en français des sentences conçues dans le ton dégagé, goguenard et prudhomme à la fois de Pibrac, de Marculfe ou de Chatonnet, de produire une saveur analogue à celle de nos quatrains de moralités ou de nos vieux proverbes en bouts-rimés. La rime est, après tout, la jonglerie qui ressemble le plus au procédé de Cohélet, à ces mots lancés en l'air, retombant, rattrapés avec une prestesse vertigineuse. Il m'a été impossible de faire comprendre autrement le tour funambulesque de certaines boutades transcendantes, surtout du morceau sur la vieillesse, sorte de joujou funèbre qu'on dirait ciselé par Banville ou Théophile Gautier, et que je trouve supérieur même aux quatrains de Khayyâm. Pour le reste de l'ouvrage, j'ai cru, au moyen de petits couplets, touchant d'un côté à la platitude, de l'autre à la gaudriole, allant de La Palisse à Pibrac, j'ai cru, dis-je, être dans le ton de mon original, tour à tour éloquent et ironique, sérieux et railleur. C'est en pareil cas que l'on sent combien la traduction littérale peut être la pire des trahisons. Voilà un morceau de haute volée littéraire, dénué de toute intention dogmatique, que vous traduisez pédantesquement en lourde prose de théologien pour la plus grande satisfaction des scolastiques. Quel

amer contresens! Autant vaudrait tourner Béranger en homélie ou mettre les sermons de Bossuet en madrigaux.

VII.

En somme, le livre *Cohélet*, tel qu'il sort des vigoureuses serres de la critique moderne, est un des ouvrages les plus charmans que nous ait légués l'antiquité. Le plan a le défaut de toutes les fictions juives. Il n'est pas bâti d'une manière assez ferme. Le parti général du livre, cette façon de dérouler la confession d'un vieux roi dégoûté de la vie pour amener par toutes les voies la conclusion : « Tout est vanité, » est indiqué avec un rare bonheur; il n'est pas suivi avec assez de persistance. L'auteur se perd en des réflexions dont on ne voit pas le lien avec le thème principal. Comme dans le livre de Job, il faut y mettre de la complaisance pour ramener à l'unité cette divagation sans frein. Le manque d'unité est aussi le défaut qu'on trouve au plus haut degré dans le Cantique des cantiques. Seuls, les Grecs ont su créer des œuvres logiques, parfaitement suivies, conséquentes avec elles-mêmes. Le *simplex duntaxat et unum* est la découverte du génie grec. Chaque composition hellénique est comme un temple où toutes les parties sont des fonctions les unes des autres, si bien qu'on peut restituer le tout avec une seule de ses parties. Certes, il n'en est pas ainsi du *Cohélet*. Des chapitres entiers pourraient être retranchés sans que le tout en souffrît.

La philosophie de l'auteur n'est pas non plus très rigoureusement enchaînée. La conséquence de ses prémisses devrait être l'impiété. Théodore de Cyrène, qui a tant de rapports avec lui, conclut, en effet, à l'athéisme. Mais l'inconséquence de Cohélet a quelque chose de touchant. Aux deux ou trois endroits où l'on croirait qu'il va s'enfoncer dans le pur matérialisme, il se relève tout à coup par un accent élevé. Cette façon de philosopher est la vraie. On ne fera jamais taire les objections du matérialisme. Il n'y a pas d'exemple qu'une pensée, un sentiment, se soient produits sans cerveau ou avec un cerveau en décomposition. D'un autre côté, l'homme n'arrivera point à se persuader que sa destinée soit semblable à celle de l'animal. Même quand cela sera démontré, on ne le croira pas. C'est ce qui doit nous rassurer à penser librement. Les croyances nécessaires sont au-dessus de toute atteinte. L'humanité ne nous écoutera que dans la mesure où nos systèmes conviendront à ses devoirs et à ses instincts. Disons ce que nous pensons; la femme n'en continuera pas moins sa joyeuse cantilène, l'enfant n'en deviendra pas plus soucieux ni la jeunesse moins enivrée; l'homme vertueux restera vertueux; la carmelite continuera à macérer sa chair,

la mère à remplir ses devoirs, l'oiseau à chanter, l'abeille à faire son miel. Dans ses plus grandes folies, Cohélet n'oublie pas le jugement de Dieu. Faisons comme lui. Au milieu de l'absolue fluidité des choses, maintenons l'éternel. Sans cela, nous ne serions ni libres ni à l'aise pour le discuter. Les plus victimés, le lendemain du jour où on ne croirait plus en Dieu, seraient les athées. On ne philosophe jamais plus librement que quand on sait que la philosophie ne tire pas à conséquence. Sonnez, cloches, bien à votre aise; plus vous sonnerez, plus je me permettrai de dire que votre gazouillement ne signifie rien de distinct. Si je craignais de vous faire taire, ah! c'est alors que je deviendrais timide et discret.

Ce qui nous plaît surtout dans le *Cohélet*, c'est la personnalité de l'auteur. On ne fut jamais plus naturel ni plus simple. Son égoïsme est si franchement avoué qu'il cesse de nous choquer. Ce fut certainement un homme aimable. J'aurais eu mille fois plus de confiance en lui que dans tous les *hasidim* ses contemporains. La bonté du sceptique est la plus solide de toutes; elle repose sur un sentiment profond de la vérité suprême : *Nil expedit.* Il paraît qu'il ne se maria pas. C'est la plus forte critique de son siècle. De nos jours, il eût sûrement trouvé des femmes spirituelles et beaucoup moins méchantes qu'il ne le croit pour le consoler et l'aimer. Les femmes se fâchent rarement du mal qu'on dit de leur sexe. Une certaine mauvaise humeur contre elles leur semble la preuve qu'on s'occupe d'elles; or les femmes n'ont vraiment de dédain et d'aversion que pour celui qui vit tranquillement d'autre chose qu'elles. En leur disant qu'on a tout trouvé fade, on ne leur déplaît pas absolument.

C'est par là que le *Cohélet* est un livre si profondément moderne. Le pessimisme de nos jours y trouve sa plus fine expression. L'auteur nous apparaît comme un Schopenhauer résigné, bien supérieur à celui qu'un mauvais coup du sort a fait vivre dans les brasseries allemandes. Cohélet, comme nous, fait de la tristesse avec de la joie et de la joie avec de la tristesse; il ne conclut pas, il se débat entre des contradictoires; il aime la vie, tout en en voyant la vanité. Surtout, il ne pose jamais. Il ne se complaît pas dans l'effet qu'il produit; il ne se regarde pas maudissant l'existence. Il est d'une parfaite sincérité en disant qu'il a tout trouvé frivole et creux. On aime à se le représenter comme un homme exquis et de bonnes manières, comme un ancêtre de quelque riche juif de Paris égaré en Judée du temps de Jésus et des Macchabées.

Ce que le Cohélet, en effet, est bien essentiellement et par excellence, c'est le juif moderne. De lui à Henri Heine, il n'y a qu'une porte à entr'ouvrir. Quand on le compare à Élie, à Jérémie, à Jésus,

à Jean de Gischala, on a peine à comprendre qu'une même race ait produit des apparitions si diverses. Quand on le compare à l'Israélite moderne, que nos grandes villes commerçantes d'Europe connaissent depuis cinquante ans, on trouve une singulière ressemblance. Attendez deux mille ans, que la fierté romaine se soit usée, que la barbarie ait passé, vous verrez combien ce fils des prophètes, ce frère des zélotes, ce cousin du Christ, se montrera un mondain accompli; comme il sera insoucieux d'un paradis auquel le monde a cru sur sa parole; comme il entrera avec aisance dans les plis de la civilisation moderne; comme il sera vite exempt du préjugé dynastique et féodal; comme il saura jouir d'un monde qu'il n'a pas fait, cueillir les fruits d'un champ qu'il n'a pas labouré, supplanter le badaud qui le persécute, se rendre nécessaire au sot qui le dédaigne. C'est pour lui, vous le croiriez, que Clovis et ses Francs ont frappé de si lourds coups d'épée, que la race de Capet a déroulé sa politique de mille ans, que Philippe-Auguste a vaincu à Bouvines, et Condé à Rocroi. Vanité des vanités! O la bonne condition pour conquérir les joies de la vie que de les proclamer vaines! Nous l'avons tous connu, ce sage selon la terre, qu'aucune chimère surnaturelle n'égare, qui donnerait tous les rêves d'un autre monde pour les réalités d'une heure de celui-ci; très opposé aux abus, et pourtant aussi peu démocrate que possible; avec le pouvoir à la fois souple et fier; aristocrate par sa peau fine, sa susceptibilité nerveuse et son attitude d'homme qui a su écarter de lui le travail fatigant, bourgeois par son peu d'estime pour la bravoure guerrière et par un sentiment d'abaissement séculair dont sa distinction ne le sauve point. Lui qui a bouleversé le monde par sa foi au royaume de Dieu ne croit plus qu'à la richesse. C'est que la richesse est, en effet, sa vraie récompense. Il sait travailler, il sait jouir. Nulle folle chevalerie ne lui fera échanger sa demeure luxueuse contre la gloire périlleusement acquise; nul ascétisme stoïque ne lui fera quitter la proie pour l'ombre. L'enjeu de la vie est selon lui tout entier ici-bas. Il est arrivé à la parfaite sagesse : jouir en paix, au milieu des œuvres d'un art délicat et des images du plaisir qu'on a épuisé, du fruit de son travail. Surprenante confirmation de la philosophie de vanité! allez donc troubler le monde, faire mourir Dieu en croix, endurer tous les supplices, incendier trois ou quatre fois votre patrie, insulter tous les tyrans, renverser toutes les idoles, pour finir d'une maladie de la moelle épinière, au fond d'un hôtel bien capitonné du quartier des Champs-Élysées, en regrettant que la vie soit si courte et le plaisir si fugitif! Vanité des vanités!

ERNEST RENAN.

LA

MARQUISE D'ARGANTINI

I.

La marquise d'Argantini avait dépassé quarante ans, mais elle avait été fort belle et l'était encore. Sa taille, en dépit d'un certain embonpoint, demeurait majestueuse; les bras étaient admirables et se terminaient par des mains de patricienne, autrefois effilées et maintenant légèrement potelées. Les épaules et la gorge, d'une éblouissante blancheur, s'accusaient en fermes contours avec l'opulence d'une maturité superbe. Les pieds étaient fins et cambrés. La tête, petite, au front bombé, moins haut que large, se tenait droite, un peu en arrière, comme entraînée par le poids des cheveux. Ces cheveux, aux années de la jeunesse, avaient dû être d'une richesse incomparable; ils l'étaient encore par habitude et par artifice. Le visage, bien qu'il s'empâtât faiblement, semblait sculpté dans le marbre. Les lignes en étaient nobles, pures et correctes; elles gardaient, au repos, une immobilité sereine et imposante, mais, à la moindre émotion ou au moindre désir, s'animaient d'une séduction et d'une grâce souveraines. Cependant, à ces momens-là, à l'âge auquel la marquise était arrivée, les yeux et le sourire avaient une caresse trop vive, trop empreinte d'une sollicitation involontaire, presque inquiétante. Cela passait vite. L'œil reprenait sa fierté, son éclat dominateur et limpide; la bouche, son expression assurée et spirituelle. Ces velléités de coquetterie quelque peu suppliante provenaient chez Mme d'Argantini de l'ambition de plaire qui subsistait toujours en elle. Elle avait été entourée de tant d'hommages qu'elle ne se faisait point à l'idée de les voir s'éloigner. Aussi cherchait-elle à les retenir, sinon à en provoquer de nouveaux. Sous le beau

ciel de l'Italie, dans cet aimable pays indulgent aux passions du cœur et aux faiblesses des sens, l'existence de la marquise, parmi le faste et les plaisirs, s'était à peu près partagée entre l'amour et la galanterie. Veuve de très bonne heure, elle n'avait plus aliéné sa liberté qu'au gré de sa volonté ou de ses caprices. Durant de longues années, avec une fidélité absolue, elle avait été l'amie d'un prince et, aux heures critiques, l'avait aidé de ses conseils, de sa vaillance et de sa fortune. Ce dévoûment avait consacré son loyalisme, et, autant par sa naissance que par son attachement à ses rois, la marquise apparaissait comme une des plus grandes dames de la noblesse de Naples. Lorsque le temps et les circonstances eurent dénoué cette liaison, Mme d'Argantini s'était jetée en des fantaisies soudaines, mais sans durée. Elle avait aimé, disait-elle, de grands artistes inconnus ou des chanteurs en renom, ou plutôt elle s'était prise pour eux d'un goût éphémère comme une Romaine d'autrefois eût pu le faire pour des affranchis. C'étaient là des ardeurs de sang ou d'imagination qui se prenaient en dédain après s'être assouvies et dont elle rejetait alors les objets loin d'elle. Ces alternances d'une fierté froide qui se réserve et d'une fougue qui se dépense, avaient fait à la marquise une physionomie double et une renommée diverse. Elle était à la fois hautaine et séduisante, emportée et tranquille. Les uns voyaient en elle un esprit malade qui s'agite, les autres n'étaient point éloignés de la regarder comme une Messaline en quête de sa proie.

Peu à peu d'ailleurs, par l'étrangeté même de son existence et au fur et à mesure qu'elle vieillit, la marquise parut donner raison à ces jugemens. Elle cessa d'habiter Naples et se retira dans un château qu'elle avait fait construire, d'après ses propres plans, au bord de la mer, non loin des rochers d'Ischia. Ce château, de murailles massives et d'aspect féodal, dominait la mer. Derrière le château s'étendait le parc. C'étaient, dans une vallée étroite, des bois silencieux et d'une verdure sombre que ne perçaient point les rayons du soleil. Sous ces arbres, il y avait un lac aux eaux mornes et stagnantes, presque semblable au lac d'Averne, qui était proche, et auquel il se reliait peut-être par des voies souterraines. Les oiseaux, comme ils le font du lac d'Averne, fuyaient ce lieu triste et privé d'air. La marquise s'y plaisait, y demeurait de longues heures aux bords du lac ou dans une grotte que le lierre et la mousse tapissaient. Non loin de Cumes, elle y était à elle-même sa propre sibylle et y interrogeait sa destinée. Cette solitude mystérieuse, que l'épaisseur de la forêt et les hauts murs du parc dérobaient à tout regard, convenait à son âme agitée, à ses regrets de tout genre. D'ailleurs, si elle s'en lassait, elle en pouvait sortir aussitôt et se retrouver en pleine lumière, très loin de ces affres de la nuit, sur la

terrasse de son château ornée d'arbustes élégans et de belles fleurs, en face de la mer bleue que soulevait la brise et d'un ciel pur et transparent. Là, devant elle, dans une anse au sable fin, bordée de lauriers-roses et de cactus, se balançait le yacht à la svelte carène, aux voiles légères, qui l'emportait, selon son caprice, en de rapides promenades ou en des courses lointaines. Ainsi, à son gré, elle pouvait se soustraire à la méditation funeste et s'élancer au mouvement et à la vie. Bien qu'elle restât le plus souvent à son château d'Ischia, la marquise, à de longs intervalles, se montrait à Naples. Elle y apparaissait pendant le carnaval ou aux jours des fêtes religieuses avec un grand fracas de luxe et d'équipages. En ces circonstances-là, pour la foule, elle était toujours la belle marquise d'Argantini. Elle y avait un regain de célébrité fastueuse et galante. A d'autres fois qui étaient rares, elle donnait chez elle de grands bals. On y accourait, — la noblesse napolitaine surtout, — avec un vif sentiment de curiosité et d'émoi. C'était en effet dans un cadre merveilleux la résurrection du passé et des splendeurs du dernier règne. La marquise elle-même, à son déclin superbe, n'en était-elle pas la personnification vivante? Ce fut pourtant alors qu'on remarqua chez Mme d'Argantini ces attitudes inquiètes, ces regards furtifs, ces paroles indécises qu'elle ne réprimait point si vite qu'on ne pût les commenter. Que voulait-elle donc? Un second mari ou un galant nouveau? Les jeunes gens se le demandaient, en plaisantaient entre eux, quelquefois avec les femmes. Celles-ci leur insinuaient de tenter l'aventure. Mais, en dépit de cette persistante beauté que gardait la marquise et de son immense fortune, nul n'était tenté de se risquer à aucun titre. On avait quelque peur du château d'Ischia. La légende, qui commençait pour Mme d'Argantini, la faisait, en amour, moins charmante que dangereuse, moins propice que redoutable. Volontiers, en cette retraite où elle se dérobait à la vie extérieure et réelle, on lui eût cru ses philtres, ses machinations et ses vengeances : avec des paroles gaies, à demi sérieuses, on voyait en elle une nouvelle magicienne de Cumes, une ogresse des contes de fées. Les jeunes gens disaient en riant : « Nous ne voulons pas être dévorés. »

Par un des plus beaux jours de l'été, la marquise avait fait l'ascension du Vésuve. Le ciel était en feu et les laves en fusion bordaient le cratère d'où sortait une fumée rougeâtre. Mme d'Argantini, qui faisait ces excursions avec toutes ses aises, se reposait sous la tente qu'on lui avait dressée, et tandis que ses serviteurs lui préparaient son repas, laissait paresseusement ses regards errer devant elle. Ils découvraient comme au travers d'une buée de lumière les fuyans horizons de la ville et de la rade, les profils rocheux d'Ischia et de Procida, les bois de Sorrente et de Castellamare, les con-

tours bleus de Caprée. Mais tout cela était familier à la marquise. Elle ferma ses yeux avec un peu de fatigue, puis les rouvrit et regarda cette fois aux alentours de sa tente. Elle s'aperçut alors qu'elle n'était point seule. Non loin d'elle, à quelque distance à peine du volcan, il y avait un jeune homme assis à terre. Toutefois il n'admirait point le paysage, mais avait la tête dans ses mains avec un air de lassitude et de réflexion. La marquise changea quelque peu de place pour le mieux voir. Il avait de vingt-cinq à vingt-six ans; sa mise était plus que modeste, son vêtement plutôt usé que poudreux. Ses gros souliers, son chapeau à grands bords, son bâton noueux dénotaient moins le touriste que le voyageur qui fait de longues traites à pied. Il y avait néanmoins en lui une distinction élégante, une jolie souplesse de formes; ses cheveux noirs, longs et naturellement bouclés, tombaient presque à son épaule. Son chapeau, alors rejeté en arrière, laissait voir un front intelligent et pur que le soleil n'avait point hâlé. Les yeux bleus, d'une douceur peut-être attristée en ce moment, avaient une expression vague et caressante. Le nez était droit, à fines arêtes. La bouche se fermait par des lèvres pleines et bien dessinées. Le menton, qui rentrait quelque peu, ne soutenait qu'imparfaitement le visage. C'était là une nature rêveuse, à demi insouciante, à demi facile. moins apte à la lutte qui se prolonge qu'à de passagères énergies, aussi prompte aux découragemens qu'aux espérances vives, mais le plus souvent s'abandonnant à l'inconnu et aux accidens de la destinée. La pose lassée du jeune homme, ses traits amaigris, sa méditation même en témoignaient. La pauvreté, sinon le malheur, avait dû l'amener où il en était. Cependant il leva la tête et vit la marquise et ses serviteurs. Les soins auxquels vaquaient ces derniers lui rappelèrent sans doute qu'il avait faim. Il parut chercher les échoppes en plein air où se vendent la mortadelle, le macaroni et les œufs qui se cuisent de tradition dans la lave. Il ne vit rien, eut un geste de désappointement et d'ennui et se dressa sur ses pieds.

A ce moment, la marquise s'avança vers lui. Elle avait sa grâce noble, sa bienveillante dignité.

— Monsieur, lui dit-elle en souriant, pendant que vous sembliez absorbé dans la contemplation du cratère, tous les marchands sont partis.

Le jeune homme salua la marquise.

— Vous êtes touriste? reprit-elle.

— Oui, madame.

— Et artiste sans doute. Oh! ne m'accusez pas d'indiscrétion. Quand un jeune homme de votre âge fait à pied et solitairement l'ascension du Vésuve, on peut penser de lui qu'il est artiste ou poète. Moi, monsieur, je suis la marquise d'Argantini.

— Madame la marquise, fit le jeune homme avec une politesse respectueuse, c'est un heureux pays que le vôtre où l'on puisse donner le titre de poète à un inconnu qu'on rencontre. Poète, reprit-il à voix plus basse et comme s'il se fût parlé à lui-même, je le suis en effet ou du moins je voudrais l'être.

M[me] d'Argantini sourit. Elle regardait l'étranger avec plaisir.

— Eh bien! dit-elle gaîment, entre touristes et entre artistes, car, si je ne suis pas poète, je suis Italienne et j'aime les arts et la poésie, on se doit, aux cas de détresse, aide et protection. Vous êtes exposé à mourir de faim. Voulez-vous déjeuner avec moi?

Le jeune homme hésita une seconde, puis sourit à son tour.

— Oui, madame.

Le repas fut charmant. M[me] d'Argantini y fut la grande dame qui se complaît, moins pour son compte que pour celui de son hôte, aux belles échappées de la jeunesse et de la poésie. Le jeune homme s'y enhardit par degrés à une originalité vraie d'esprit et de cœur. Sans se livrer, il laissa entrevoir dans son passé des aspirations enthousiastes que les déceptions avaient suivies. Peu à peu il mangea d'un grand appétit, qui était celui de son âge et qu'eussent expliqué peut-être de récentes privations. Un peu étourdi de cette bonne chère, il mettait une sorte de sensualité à soupeser dans ses doigts, au travers du cristal léger des verres, les vins fins aux couleurs d'opale et de rubis. On eût dit que ce luxe élégant allait à ses appétences secrètes. La marquise et lui s'attardaient à parler de l'Italie, de ses sites splendides ou remplis de morbidesse, de ses tableaux, de ses statues. La beauté, les merveilles, le raffinement de la nature et de la forme n'y éclataient-ils point à chaque pas, et, sous ces richesses plastiques, n'y a-t-il pas l'éternel sous-entendu de l'amour et de ses jouissances? La marquise, les lèvres entr'ouvertes, le visage un peu pâle, paraissait étudier en ses candeurs comme en ses ardeurs de sentiment ce compagnon d'une heure qui lui venait du hasard et de l'inconnu. Elle gardait le plus souvent ses yeux à demi clos, comme si elle eût craint qu'une flamme trop vive ne s'en échappât. Le jeune homme, qui s'animait à l'évocation de ses propres rêves, à l'admiration des chefs-d'œuvre dont il parlait de souvenir et que son imagination surexcitée faisait flotter devant ses yeux, regardait par instans la marquise. Elle lui apparaissait très grande, avec un air imposant et fier que tempéraient sa condescendance amicale et son spirituel enjouement. A la fin du repas, tous deux cessèrent à peu près de causer. L'excessive chaleur du jour était passée et une brise rafraîchissante qu'on eût dite descendue de nuages rapides et d'un gris floconneux courait sur les crêtes du volcan. Le soleil n'en projetait pas moins ses rayons d'une lumière claire sur les eaux bleues de la mer. Le mon-

vement lointain de Naples et de la rade se faisait sans bruit. C'était le silence apaisé des heures décroissantes de l'après-midi. Tout en bas, la goëlette de la marquise, mouillée à quelque distance de la plage, se balançait aux ondulations sourdes de la vague.

— Voilà *Stella* qui s'impatiente, dit la marquise.

— *Stella?* répéta le jeune homme en interrogeant du regard Mme d'Argantini.

— Oui, ma goëlette qui m'a conduite ici ce matin et qui va me ramener à Ischia.

Les serviteurs avaient fermé les caisses, rassemblé les montures et plié la tente. Tout était prêt pour le départ.

— Madame, fit le jeune homme, il y a dans la vie des heures de bonheur tout imprévues. Je vous devrai une de ces heures-là. Je ne puis, hélas! vous en remercier que par ma reconnaissance, mais elle est profonde et vous est respectueusement tout acquise.

— Je l'accepte, monsieur, répondit gaîment la marquise. Mais pourquoi n'essaierais-je pas de me la conquérir meilleure encore? Vous me semblez, d'après ce que vous m'avez dit, n'avoir visité Naples qu'en citadin, vous ne connaissez ni la rade, ni ses îles. *Stella* vous y conduirait. Mais il faudrait pour cela que vous vinssiez passer quelques jours à Ischia. Le voulez-vous? je vous emmène.

De nouveau le jeune homme hésita. Il jeta un rapide et furtif regard sur le délabrement de son costume. Puis il eut dans un geste involontaire l'insouciance de l'artiste.

— Emmenez-moi, marquise, fit-il ensuite avec une grâce toute juvénile.

Bientôt après, la goëlette, s'inclinant sous une brise propice, divisait de sa proue les eaux du golfe et cinglait vers Ischia. Elle y mouillait au moment où la nuit, avec ses transparences sereines, s'abaissait sur les flots. Pendant la traversée, la marquise et le jeune homme s'étaient à peine parlé. Mme d'Argantini était demeurée assise près du gouvernail et le jeune homme, appuyé au bastingage ou se promenant, avait admiré Naples, tout emplie de joyeuses rumeurs et s'enflammant des teintes roses du soir, les vaisseaux de son port se découpant sur le ciel, et les bords chargés de forêts, les roches abruptes et les plages de sable de la rade se profilant d'abord sous des raies de clarté, puis s'estompant d'obscurité. L'anse étroite, où s'abritait la goëlette, avec sa verdure émaillée de fleurs, lui causa un vif plaisir. Ce fut en lui une sensation d'apaisement et de bien-être. L'habitation, avec son pont-levis et ses murailles massives, ce château-fort en cette riante contrée, l'étonna. Il fut distrait de cette impression par les merveilles du luxe intérieur. Les tapisseries rares, les tableaux, les statues, les meubles anciens d'un beau travail y affluaient dans un fouillis pittoresque et charmant : le génie élégant

et gracieux d'une femme et la royauté de la grande dame s'y affirmaient partout. Les serviteurs seuls, en livrée bleue et or, n'étaient point de haut style ou ne l'étaient qu'à leur façon. Cette race italienne, souple et caressante, à un certain degré familière avec ses maîtres, dont elle aime surtout à servir les fantaisies et les caprices, se prête mal à la correction et à l'étiquette. Mais elle est avenante, obséquieuse et bavarde même en son silence. Aussi est-elle une note gaie sous de splendides lambris. La marquise fut reçue par ses gens avec une amabilité empressée, tandis qu'ils accueillaient avec une curiosité mêlée d'intérêt l'étranger qui l'accompagnait. Au dîner, qu'on servit aussitôt, les bonnes relations du matin entre la marquise et le jeune homme se continuèrent. Il fut convenu que, dès le lendemain, on irait, avec la goëlette, visiter l'île de Caprée et la grotte d'Azur; puis, d'assez bonne heure, Mme d'Argantini, se retirant chez elle, prit congé de son hôte. Pour la première fois, elle lui tendit sa main, qu'il ne serra point, mais que, d'un mouvement qui fut naturel en lui, il porta à ses lèvres et baisa galamment. C'était la nuance de sa sympathie respectueuse et reconnaissante envers la grande dame. Un domestique le conduisit alors à son appartement. Le jeune homme eut de nouveau à traverser de vastes salles, à descendre et à monter un escalier de marbre. Il arriva de la sorte à une vaste chambre qui lui était destinée. Le premier soin du jeune homme fut d'ouvrir les fenêtres. Il voulait savoir où il était. Les fenêtres donnaient à pic sur des douves remplies d'eau. Ainsi, en ce qui regardait ses approches extérieures, ce joli château-fort se prenait au sérieux. Des quatre fenêtres en ogives, à baies profondes, deux ouvraient de biais sur la rade, les deux autres sur les bois du parc, et, de la hauteur où elles étaient, sur le lac d'Averne. Ce fut à l'une d'elles que le jeune homme s'accouda. Le ciel était d'un beau noir où scintillaient à peine quelques étoiles ; la mer, dont le sein se gonflait en respirant et qui venait battre mollement les rochers de la côte, jetait dans la nuit son bruit monotone ; la lune, en s'élevant dans sa course, pénétrait obliquement de lueurs pâles les bois épais et immobiles. Ce grand paysage, éclairé par trouées et noyé d'ombre, où flottaient de légères vapeurs qui rasaient le sol ou se massaient dans les feuillages, avait une mélancolie secrète, à demi fantastique et puissante. Le jeune homme, qui s'attardait à le contempler, en subit les atteintes et laissant par degrés ses yeux errer devant lui s'absorba dans une méditation tout intérieure.

Julien Dorsenne appartenait à une famille honorable de la province. Son père était le greffier du tribunal d'une petite ville. Ce brave homme et sa femme avaient élevé leur fils avec amour, sans reculer devant aucun sacrifice, en formant pour lui les plus ambitieuses espérances, en le croyant appelé au plus bel avenir. Julien

montrait, d'ailleurs, les plus heureuses dispositions. Mais, à vingt ans, après de brillantes études et lorsque sa ville natale prenait de lui un certain orgueil, le jeune homme, dont l'imagination était ardente et rêveuse, se sentit la vocation littéraire. Il y avait en lui un écrivain et un poète et il le dit à ses parens. M. Dorsenne en eut d'abord un réel chagrin, mais comme il était indulgent et plein de bon sens, il sut amener son fils à un compromis. Après lui avoir représenté que le métier d'homme de lettres est un métier de meurt-de-faim, il consentit à reconnaître que peut-être avec du génie, mais à coup sûr avec du talent, on arrive à se tirer d'affaire. Il ne demandait donc à Julien que de faire son droit à ses momens perdus, tandis qu'il consacrerait au culte des muses le meilleur de son temps. Le jeune homme fut ravi, embrassa ses parens et partit pour Paris. Comme tous les hommes dont la nature est généreuse et qui font preuve à leurs débuts d'une grande énergie, Julien se mit à l'œuvre. Ce fut par un travail à part qu'il prit ses inscriptions. Il se localisait en quelque sorte, dans cette tâche ingrate pour lui, s'y obstinait, en triomphait, l'oubliait aussitôt. C'était de plus en plus, au fur et à mesure qu'il s'avançait vers le but, l'avocat sans le savoir. En revanche, pendant ces trois années, il écrivit un drame en vers, un grand roman et un volume de poésies. Son existence était celle d'un bénédictin enthousiaste. Il vivait dans le monde de ses créations, de sa fantaisie et de ses rêves. Ses efforts, sa tension d'esprit, sa volonté entraînée, lui étaient une ivresse. Il ne se reposait de loin en loin que dans des plaisirs d'une espèce particulière qui lui étaient encore un aiguillon ou un âpre désir. Dans le coin d'une salle de théâtre, il assistait moins au spectacle qu'à ses triomphes futurs; il oubliait qu'il était pauvre et inconnu, ou, s'il se le rappelait, c'était en riant. Il était au seuil de la porte d'or, il y avait frappé, elle allait s'ouvrir. Il n'en fut rien. Le résultat le trahit. Aucune de ses œuvres ne vit le jour. A peine lui donna-t-on ces encouragemens vagues que l'on croit devoir à la jeunesse, où la sympathie s'affirme et sous lesquels le refus se déguise. Ce n'est point que ses travaux fussent marqués du sceau de la médiocrité. Tout au contraire, et nul juge impartial ne s'y fût trompé, ils avaient le lyrisme, l'élévation, la force de sentiment, mais aussi les défaillances, le manque de cohésion, l'incomplet de l'écrivain à ses débuts. Il en est du vol du génie comme de celui de l'aigle : il n'a son plein essor dans la nue qu'après de puissans battemens d'ailes au ras même du roc d'où il prend son élan. Ainsi, de l'œuvre maîtresse qui révèle un poète. Elle éclate à tous les yeux, dans sa beauté pleine et absolue comme une génération spontanée de l'esprit humain et n'est que le fruit de gestations antérieures, d'un enfantement cruel mêlé de joies et de douleurs. C'est par ces douleurs que Julien n'avait point passé. Il ne s'était mis en marche pour la renom-

mée qu'avec ses illusions et ses désirs et ne s'était tendu jusque-là que dans un effort facile. Aussi son heure n'avait-elle point encore sonné; mais le renversement de ses espérances, la déception que la réalité lui apportait, lui furent un coup fatal. Il n'avait eu qu'une énergie passagère, impatiente du but et à laquelle, au moment même où elle croyait l'atteindre, le but se dérobait. Au-delà du succès, ce poète, à l'âme mobile et sensuelle, avait entrevu les jouissances immédiates, et elles se retiraient de lui comme l'eau des lèvres altérées de Tantale. Il ne se rendait point compte qu'il voulait aller trop vite, produire hâtivement, ressaisir d'un coup et par un coup de fièvre la victoire qui avait fui devant lui, ne le jugeant pas encore digne d'elle. Cette victoire ne vient, en effet, après de longs combats, qu'à ceux qui se sont acharnés à l'obtenir. Or il croyait avoir été de ceux-là, n'en était plus, n'en pouvait plus être. Ah! la vie l'avait bien trahi! Alors parfois il avait l'idée d'en finir avec elle. Cela était encore de l'orgueil et lui plaisait. Le suicide le hantait, se faisait son compagnon perfide, et lentement se l'attachait par ses attraits morbides.

Il en était là de son découragement et de sa détresse quand il reçut de sa mère une somme d'argent à laquelle il ne s'attendait pas. La pauvre femme l'avait économisée à grand'peine. Elle avait, mieux que M. Dorsenne, homme d'un bon sens purement pratique, compris la situation de son fils et s'était alarmée. Loin de heurter ce vaincu qui souffrait tant de sa défaite, il fallait avec lui accuser le sort, compatir à ses chagrins, croire avec lui à ses espoirs nouveaux, s'il en avait. Il fallait surtout l'arracher aux lieux où il avait souffert, le distraire, loin de Paris, par des émotions différentes, par des spectacles imprévus. Mme Dorsenne conseillait à Julien de faire un voyage en Italie. Pourquoi l'Italie? Elle n'eût su le dire, si ce n'est que c'était pour elle, vaguement, le pays du soleil et des poètes. Il retrouverait là toutes ses forces. Elle s'excusait presque de ce que la somme qu'elle envoyait fût si modique, mais il importait peu si Julien voulait partir, Dieu et sa jeunesse seraient avec lui. Le jeune homme fut touché de cette lettre, et soudain aussi l'idée de ce voyage lui sourit. Sa mère avait raison. On oublie, à de changeans horizons, ce qu'on laisse bien loin derrière soi, aux séjours trop connus de fatigue et d'ennui. Il se mit donc aussitôt en route et s'en fut au hasard des chemins et au gré de son caprice. C'est ainsi qu'il passa les Alpes, qu'il visita Milan, Florence et Rome. Sa pauvreté lui était légère, elle l'est à celui dont un air vif remplit les poumons, qui visite en artiste les palais et les musées. Il avait pour ces villes aimables, pour ce beau ciel comme un sentiment de reconnaissance. On y était loin du vertige de la pensée, du tourbillon ardent des intérêts et des passions, des angoisses haletantes de

l'âme et du corps. Il y faisait bon vivre dans un *far-niente* intellectuel qu'animent doucement les plaisirs de l'imagination et les mouvemens du cœur. Mais il y eut précisément là pour Julien un sujet de mélancolie, puis de tristesse. Il eut les morsures de la solitude et de l'isolement, l'envie de ces joies qui lui étaient tout étrangères et qui passaient devant lui, l'amère et décevante vision des femmes en leur luxe et en leur beauté. Cette vision, il l'avait eue déjà, en ses luttes d'autrefois, mais quelle différence ! Il lui semblait alors qu'il y touchât du doigt comme à une réalité qui fût proche, et maintenant entre elle et lui il y avait un abîme. L'amour lui était une insaisissable chimère, il allait bientôt avoir épuisé les faibles ressources qui lui avaient permis cet inutile spectacle auquel il s'attardait. Il lui faudrait recommencer, plus dénué que jamais, sa lutte avec le doute et avec la pauvreté. Non, il ne le voulait pas! C'est dans ces dispositions d'esprit qu'il avait fait son excursion au Vésuve et qu'il avait rencontré la marquise.

Peut-être, Julien, accoudé à la fenêtre, venait-il de repasser ainsi sa vie entière. Mais voici qu'elle tournait, sinon au roman, du moins à l'aventure, et il s'en étonnait. Il ne savait plus trop ce qu'il y avait de fantastique ou de réel dans ce qui lui arrivait. Ces grands bois qui s'offraient à sa vue, sous leur lumière pâle et argentée, dans leur silence morne et solennel, contribuaient pour leur part à l'illusion. C'était bien là le paysage d'un rêve. La fraîcheur de la nuit lui ayant donné un léger frisson, il ferma la fenêtre et revint dans sa chambre. Un candelabre à trois branches continuait de brûler sur la table où le valet l'avait posé. La vaste pièce, au-delà de cet endroit, se noyait dans l'ombre. De hautes tapisseries, encadrées dans les panneaux, garnissaient les murs. Elles représentaient des scènes héroïques de la Fable. Julien s'en était approché avec le flambeau et les regardait. Comme il s'avançait dans une demi-obscurité qui s'éclairait pour lui à chacun de ses pas, c'était presque un voyage de découverte qu'il faisait autour de sa chambre. Il vit ainsi le lit carré, à torsons cannelés, à rideaux mi-partis de tapisserie et de velours, puis des tableaux sur des chevalets et des armes anciennes appendues à des fûts de colonne. Il lui parut cependant que cela venait d'être disposé, avec une sorte de hâte, avec un empressement de bienvenue, pour un hôte qu'on n'attendait pas. Mais cet hôte, à coup sûr, c'était lui. Sur la grande table de chêne à pieds contournés et devant laquelle on avait roulé un haut fauteuil, il y avait du papier en évidence, des plumes et un encrier. Il ne tenait qu'à l'écrivain de s'asseoir là et de produire de belles œuvres.

Julien sourit. C'était là une attention de la marquise. Voulait-elle donc le retenir à son château d'Ischia? Peut-être. Mais pouvait-il, lui, accepter une hospitalité qui se prolongerait? Quelles raisons

pouvait-il se donner de devenir le commensal de Mme d'Argantini? Sous quel prétexte et à quel titre?

Ce fut sur cette pensée ou plutôt sur ce mot qu'il s'endormit.

II.

Les jours qui suivirent se passèrent en excursions. La même camaraderie, bienveillante d'une part et respectueuse de l'autre, se continua entre la marquise et Julien Dorsenne, Mme d'Argantini se plaisait à initier le jeune homme aux beautés du paysage, à la splendeur des sites. Elle lui racontait les faits qui les avaient rendus mémorables. Très grande et très simple, la marquise touchait sans emphase aucune à l'histoire des arts et de la poésie et aux plus graves événemens de la politique. Son esprit, très net, avait le scintillement de l'acier, des lueurs tranchantes et froides. Elle se reprenait pourtant, à l'adresse de Julien peut-être, à une réalité moins positive, par un sourire, par un geste de femme; ses yeux noirs s'adoucissaient, avaient une flamme rapide et caressante. Elle se montrait maternelle pour son compagnon et ne répondait que par un mot à ses ignorances et à ses étonnemens : — *Poverino!* lui disait-elle. — Ce mot-là, si amicalement qu'il fût dit, sentait sa grande dame et troublait Julien. Il se devinait dans un monde de race, tout autre que celui où il avait vécu, et en concevait à la fois de l'humilité et de l'orgueil. Il admirait la marquise et la respectait.

Cette existence nouvelle avait à peine commencé pour lui qu'il reçut très inopinément des nouvelles de sa famille. Ces nouvelles lui apportaient une surprise qu'il était loin de prévoir. Son père, en effet, lui envoyait une somme d'argent assez forte. « Je suis heureux, lui écrivait M. Dorsenne, du beau voyage que tu fais en Italie. Prolonge-le et instruis-toi. » La lettre, qui pouvait se résumer ainsi, n'entrait pas dans d'autres explications. M. Dorsenne croyait donc enfin à la vocation de son fils pour les arts! Ce père, jusque-là si incrédule, avait trouvé son chemin de Damas. Julien en demeura rêveur, cela était si extraordinaire! Néanmoins c'était possible et surtout c'était charmant. Le jeune homme en eut toutes les joies de son âge. Il allait donc cesser d'être pauvre, pis que pauvre, honteux et humilié, dans sa vie et dans ses allures. Cela lui fit particulièrement plaisir vis-à-vis de la marquise. Il serait plus à l'aise auprès d'elle, et son commensal plus que son hôte. Aussitôt il s'en fut à Naples, se commanda des habits élégans et se complut à ces recherches de toilette qui mettent en valeur la bonne mine et la tournure d'un jeune homme de vingt-cinq ans. Julien se trempait pour la première fois dans cette fontaine de Jouvence du luxe et du bien-être. Il en sortit transformé. Il ne resta plus rien de l'artiste débraillé, hâve et poudreux, qui avait

fait l'ascension du Vésuve; il avait fait place au scrupuleux dandy. Ce poète, amoureux de l'éclat, mais jusque-là dénué de jouissances, s'étonna quelque peu lui-même de son aisance à porter son harnais d'apparat. Avant de retourner au château d'Ischia, il voulut s'essayer à sa nouvelle fortune. Il se promena, en landau de louage, à la Chiaja à l'heure où les équipages, pour la plupart d'ailleurs aussi modestes que le sien, y affluent. Il lui sembla qu'il y recueillait des sourires de femme et que ces sourires lui souhaitaient sa bienvenue au plaisir et à l'amour. Bercé, non plus par l'orgueil, mais par une fatuité pénétrante et douce, il s'envolait, à plein ciel, vers les voluptés indécises qui l'avaient toujours secrètement attiré. Ce qui le surprit davantage encore, c'est qu'il se sentit tout à coup le dédain du travail et des efforts. A quoi cela lui avait-il servi? à quoi cela servait-il? Toutefois il rougit ou plutôt s'inquiéta de ce sentiment soudain. Combien donc allait durer ce peu d'argent qu'il dépensait? Quelque temps tout au plus. Alors il s'attrista, mais sa tristesse fut courte. Sa pensée se reporta vers le présent, sur ce château d'Ischia, tout rempli des merveilles de l'art et qui momentanément était sa demeure, sur la marquise, cette grande dame à l'imposante beauté, à l'intelligence vaste et hardie, dont il partageait l'existence et dont la bienveillance, tout empreinte de delicatesse et de soins caressans, s'était tournée vers lui. — Bah! se dit-il, je suis heureux, pourquoi ne vivrais-je pas quelques semaines ainsi?

Il y avait déjà entre la marquise et Julien un degré d'intimité qui permettait les remarques amicales. Mme d'Argantini complimenta le jeune homme. Elle le fit en le couvant lentement du regard, puis en abaissant ses paupières. Certes, c'était là un aimable cavalier. Voilà ce que le regard voulait dire. Dès lors aussi, par une de ces nuances habiles auxquelles excellent les femmes, elle traita Julien sur un pied d'égalité plus complet qu'auparavant. Il était devenu pour elle un homme de son monde, presque de sa caste. Cela, sans froisser le poète, s'adressait à l'homme et lui donnait une plus haute idée de sa valeur.

Les excursions avaient pris fin, et maintenant, en dehors de quelques promenades, on restait au château. La marquise, qui ne voulait point, disait-elle, retenir indéfiniment Julien auprès d'elle, désirait cependant qu'il prolongeât de quelque temps encore son séjour à Ischia. Aussi lui conseillait-elle de mettre en ordre ses récentes impressions de touriste. Elle aurait sa part de cette œuvre et serait heureuse de l'avoir. Cela souriait à Julien et il avait accepté l'hospitalité et le conseil. Mme d'Argantini et le jeune homme ne se voyaient plus qu'à l'heure du dîner et pendant la soirée. Dans le jour, Julien se plaisait aux abords du lac, sous les ombrages assombris du parc, ou travaillait dans sa chambre à la grande clarté du soleil, au scintille-

ment joyeux des flots. A dire vrai, il ne travaillait guère. Il y avait en lui une grande détente de tout son être. Soit qu'il s'engourdît dans cette existence facile qui lui était échue, soit qu'il ne se fût point encore assez reposé de ses anciennes luttes, il se laissait aller à de longues paresses, à de lentes rêveries. C'est en vain qu'il essayait de réagir ; ni les idées ni les mots ne venaient sous sa plume. Alors sa pensée, involontairement, s'égarait vers la marquise. Mme d'Argantini lui apparaissait incompréhensible et bizarre. Il se la définissait mal. Il ne se demandait déjà plus pourquoi elle l'avait recueilli, mais pourquoi elle le retenait encore auprès d'elle sans s'occuper autrement de lui. C'était sans doute de sa part un caprice de grande dame qui succédait à un autre. Il lui avait été un divertissement, et maintenant peut-être elle mettait des délais de courtoisie à le congédier. Et pourtant, dans leurs causeries de chaque soir, elle ne lui montrait ni lassitude, ni distraction. Elle l'écoutait bien plutôt avec une attention soutenue, avec un sourire qui l'encourageait et parfois en l'observant à la dérobée. Que lui voulait-elle? de quel intérêt lui était-il? Il s'interrogeait à ce sujet comme il s'était interrogé déjà, ne savait que se répondre. Puis, que faisait-elle tout le jour, qu'il ne l'aperçût jamais? Le château, tout le jour, était silencieux et comme endormi. Les serviteurs, de tous côtés, à la mode italienne, faisaient la sieste. Il pouvait y errer du haut en bas sans réveiller personne. La marquise, lui avait-on dit une fois, reposait dans ses appartemens. Le château d'Ischia eût été celui de la Belle au bois dormant qu'il n'eût pas eu un autre aspect.

La Belle?.. Julien hochait la tête. La marquise à coup sûr avait été admirablement belle, mais elle n'avait plus que les beautés d'un soleil couchant. Dans la solitude où il était, il lui arrivait de se raviver ces beautés en imagination, d'évoquer Mme d'Argantini en ces années où elle tenait Naples sous le charme de sa grâce et de sa séduction. Il aurait eu la curiosité de la revoir aux heures passionnées ou folles de sa renommée. Il se fût imaginé volontiers à certains instans, en la regardant, qu'il lui passait de ces heures-là des reflets sur le visage. Nos traits, en effet, sous le coup du souvenir, ne prennent-ils pas des lueurs du passé! Quoi qu'il en fût, qu'il se l'avouât ou non, Julien se préoccupait de la marquise. Elle lui semblait l'énigme de cette maison silencieuse, plus encore : de sa destinée à lui-même. Aussi allait-il jusqu'à s'inquiéter de la solitude où elle s'enfermait loin de lui. Qu'y faisait-elle? Il se fût presque dit : Qu'y préparait-elle? Un jour, en termes vagues, au sujet des heures de l'après-midi parfois lentes à s'écouler, il se hasarda à l'interroger. — Ne vous ai-je donc point parlé, lui répondit-elle, de mon atelier et de mes pinceaux? Je copie les grands maîtres en écolière.

Je vous ferai prévenir et je vous montrerai mes essais. Vous me direz ce que vous en pensez.

Ainsi la marquise peignait. Cela déconcerta un peu Julien. Il se fût attendu à quelque mystère, et il n'y en avait pas. Le lendemain, vers la fin de l'après-midi, Mme d'Argantini le fit prier de venir la voir. Il suivit la femme qui s'acquittait de ce message et traversa pour la première fois les appartemens particuliers de la marquise. Ils étaient d'une simplicité somptueuse, avec toutes les recherches du confort et du luxe, mais pour ainsi dire sans note intime. L'impression vint à Julien que la grande dame n'y vivait que d'une existence extérieure et de convention. Il arriva enfin à une porte capitonnée qu'on ouvrit devant lui. Julien en franchit le seuil. La porte était retombée sur lui sans aucun bruit, et un tapis épais avait assourdi ses pas. Mme d'Argantini, debout devant un chevalet, lui tournait le dos et ne semblait pas l'avoir entendu. Julien put donc, pendant quelques instans, promener avec surprise ses regards autour de lui. Cet atelier, ou plutôt ce salon, car l'atelier n'était représenté dans un étroit espace que par deux chevalets, une palette et des pinceaux, ne prenait jour que sur la mer par une large baie cintrée à châssis mobiles. Des stores de soie rose recouvraient cette baie et tamisaient la lumière, qui, tout d'abord très vive et se concentrant sur la toile, s'éteignait en une demi-obscurité dans les profondeurs de la pièce. Des tableaux de maîtres, dans leurs cadres d'un or bruni, étaient suspendus aux murs. Des plantes vertes, des fleurs exotiques émergeant de vases énormes du Japon aux formes tourmentées, répandaient dans l'air leurs senteurs fraîches ou leurs parfums pénétrans et subtils. Çà et là, au travers des feuilles, apparaissaient de blanches statues, dans leur nudité de marbre, de déesses et de demi-dieux. Toutes les magnificences, tous les éclats voilés de cette retraite avaient leurs aspects raffinés et voluptueux. Quant à la marquise, elle continuait de peindre. Elle copiait un tableau posé sur le second chevalet. C'était un Endymion endormi que Diane regardait de ses yeux clairs; la lune, de sa clarté pâle, caressait les formes blanches et sans voiles du jeune homme. Julien n'avait jamais vu Mme d'Argantini que pompeusement ou sévèrement parée. Elle avait au contraire un costume simple et singulier. Elle portait, en fine laine bleue, les vêtemens des femmes de l'ancienne Rome, la tunique et le péplum. Son bras droit, soutenu par l'appui-main, sortait nu du peplum. En ce moment-là, le pinceau en suspens, elle se cambrait pour juger d'un effet. Sa tête, lourde de ses cheveux en torsades que maintenait un cercle d'or, se renversait en arrière. Un de ses pieds, en avant et les doigts nus, était chaussé du cothurne. Les lignes imposantes et pleines de son corps, auxquelles sa haute

taille donnait de la sveltesse, s'accusaient sous l'étoffe. Le visage, légèrement entrevu de profil et s'animant à la teinte rose des rideaux, avait une expression jeune et souriante, et la finesse d'un camée. Telles devaient être, ayant traversé les âges, mais avec le reflet de leur éternelle jeunesse, les déesses consacrées à l'Olympe. Julien, surpris et troublé de la voir ainsi, s'avança doucement jusqu'auprès d'elle. Elle le savait là sans doute, car elle lui dit seulement en lui montrant l'Endymion :

— N'est-ce pas que c'est joli?

Julien, lui, la regardait. Ses épaules et sa poitrine, avec des contours marmoréens et des blancheurs lactées, transparaissaient sous la laine. Elle n'y prenait garde, mais, le sourcil un peu froncé, étudiait son modèle et de son pinceau le transportait sur la toile.

— Asseyez-vous là, dit-elle encore à Julien, pendant que je travaille et, en attendant que j'aie fini, fumez un houka.

Elle lui désignait, assez loin d'elle et près d'un divan, une table en bois de rose à incrustations de nacre, où deux houkas, avec des charbons allumés sur un petit réchaud d'argent, étaient disposés. Julien obéit et assez volontiers se plaça dans l'ombre à l'endroit que lui indiquait la marquise. Il continuait ainsi de la voir à son aise et de l'observer. Il ne revenait point de son étonnement et d'un certain trouble. Pourquoi Mme d'Argantini le faisait-elle pénétrer dans cette retraite d'un caractère si étrange et si personnel, où semblaient se dérober pour elle ses heures les plus secrètes et les meilleures, et pourquoi ne l'y appelait-elle qu'aujourd'hui? Est-ce donc qu'elle ne l'en jugeait digne que depuis la veille et qu'elle l'avait soumis à une sorte d'épreuve? Et à quoi l'initiait-elle? A son intimité ou à sa familiarité? Sa pensée flottait entre ces deux mots-là. Pourquoi avait-elle ce costume? Le portait-elle d'ordinaire ou l'avait-elle revêtu à dessein? Était-ce une excentricité d'habitude ou un caprice d'intention? Dans la clarté rose où elle était, ses yeux brillaient, un spirituel sourire errait sur ses lèvres, son front de déesse païenne, étroit et bombé, avait une obstination calme et voulue. Elle avait par instans, de toute sa personne, des ondulations serpentines et imprévues, et la magie de la chair splendide et voilée éclatait en elle. Enfin la marquise quitta ses pinceaux et vint s'asseoir près de Julien. Silencieusement d'abord, elle alluma son houka et de ses lèvres en aspira le bout d'ambre. Elle s'était appuyée la tête aux coussins et paraissait se complaire aux légers nuages de fumée bleue qui s'envolaient autour d'elle.

— Mon cher poète, dit-elle après ce silence, je vous ai donné, en vous faisant venir ici, une grande preuve d'amitié. N'ai-je pas été pour vous un sujet d'étonnement, sinon de scandale? C'est qu'il y a en moi un peu de folie à m'enfermer ainsi chaque jour pendant

quelques heures, mais cette folie m'est chère. Je fais un pèlerinage vers le passé, non-seulement vers mon propre passé, qui me fut propice et romanesque, mais vers un autre où il me semble que j'ai vécu. J'aime à croire et je crois que j'ai pu être une Agrippine ou une Impéria, une de ces femmes séduisantes et redoutables qui avaient la toute-puissance de leurs désirs, qui nourrissaient les murènes et les lamproies de leurs bassins de la chair des esclaves qu'elles y faisaient jeter. Rassurez-vous, fit-elle en souriant, il n'y a ni lamproies ni murènes dans le petit lac de mon bois, et vous n'êtes point mon esclave. Vous n'êtes même pas un poète qui m'appartienne, vous m'êtes tout au plus un ami de quelques jours qui me quittera bientôt sans regret.

— Oh! fit Julien.

— Non, reprit-elle, je suis seule, je n'ai que mes souvenirs, qui sont moins ceux de la réalité que de mon imagination, et je les ravive aux lueurs indécises et fantasques de mes rêves. Voilà pourquoi vous voyez la marquise d'Argantini s'inquiétant des grandes fantaisies romaines ou retraçant sur la toile, le péplum à l'épaule et le pinceau à la main, les immortelles fictions de la Fable antique. Voilà, mon ami, si vagues qu'elles soient, les confidences que je puis vous faire. Ce n'est pas de la tristesse que je ressens, c'est une mélancolie profonde.

Elle se tut et demeura sur le divan dans une pose découragée. Ses belles mains pendaient à ses côtés, blanches et chargées de bagues. Son regard se perdait devant elle. Julien ne savait ce qu'il devait répondre à la marquise. Qu'attendait-elle de sa part? que voulait-elle de lui? Certes, elle était belle, mais maintenant, en son charme touchant, elle l'intimidait plus qu'elle ne l'avait troublé tout à l'heure en ces splendeurs plastiques où sa jeunesse ressuscitait en elle. Il se sentait plutôt ému d'une pitié douce pour cette femme devant qui l'avenir se fermait, sur laquelle son passé retombait. Peut-être était-elle sincère et ne cherchait-elle que les consolations d'un ami où les strophes d'un poète qui berçât son chagrin. D'un mouvement involontaire, il lui prit la main. Cette main était insensible et froide, ne trahissait rien des impressions de Mme d'Argantini. Peut-être tout le sang avait-il reflué au cœur. Au bout d'un instant, la marquise retira sa main, sans un frisson, sans un effort, tranquillement. Elle se leva ensuite, non point comme sortant d'un rêve, mais en rentrant d'une façon soudaine et placide dans la vie ordinaire. Elle s'en fut à son chevalet, prit ses pinceaux, fit quelques retouches à son œuvre; puis elle quitta son travail et, se tournant vers Julien, lui dit d'une voix calme :

— En voilà assez pour aujourd'hui.

Le jeune homme se retira sur ces mots qui étaient un congé. Il

était dans un état de doute et de malaise, mécontent de lui-même. Il avait besoin d'air, avait gagné le bois dont les arbres s'assombrissaient encore de la fin du jour, et il y marchait à grands pas. Le sentiment qui dominait en lui, c'était la colère. Quelle comédie venait-on de lui jouer? S'il ne l'avait point démêlée tout d'abord, il y voyait clair maintenant. La marquise lui avait tendu ses rets. Il ne s'y était pas laissé choir, s'en applaudissait. Le voilà donc ce roman qu'il avait pressenti! Oui, c'était bien ce qu'elle eût voulu. Et il se la rappelait en ses attitudes provocantes ou langoureuses, s'en irritait, s'y attardait néanmoins. Il avait encore devant les yeux ce vêtement bleu et flottant qu'elle portait, son visage coloré de rose par les rideaux, la flamme vive de son regard, l'ondoiement de sa taille, les blancheurs de ses épaules et de ses bras. Il revoyait aussi ce salon ou plutôt cette serre embaumée dont les subtils et voluptueux parfums, qu'il respirait encore, l'avaient pénétré. Sa colère l'abandonnait, sa curiosité le reprenait. Il avait comme le regret de n'avoir point constaté le néant de ces illusions du plaisir. Il en aurait maintenant la saveur amère, tandis qu'il s'était arrêté sur le bord d'un précipice rempli de fleurs dangereuses, dont sa pensée et ses désirs indécis avaient seuls sondé la profondeur. Avec ce regret, il lui venait une crainte. Avait-il bien fait ce qu'il fallait? Pourquoi avait-il pris la main de la marquise? Cela avait été maladroit, c'était trop ou ce n'était pas assez. Elle avait dû se dire qu'elle le troublait, mais qu'il n'avait point su ou osé aller au bout de son trouble. Aussi s'était-elle dégagée aisément de sa propre entreprise, dans l'orgueil d'elle-même, avec du dédain pour lui. Il le méritait bien. Alors, à la pensée de la revoir, il s'inquiétait. Comment le traiterait-elle et de quel air l'aborderait-il? Il entendit la cloche du château qui sonnait le dîner, et il se sentit honteux et confus, en une situation ridicule et amoindrie. Il n'était vraiment plus, ce qu'il s'était caché jusqu'alors, que le parasite de cette grande dame. S'il l'avait pu, il se serait enfui. Encore une fois, il s'était conduit en écolier ou en jouvenceau. Il aurait dû se tirer autrement de cet guet-apens, s'y dérober avec dignité ou en sortir en vainqueur et en railleur.

Cependant, il revenait à pas lents, quand il rencontra une des femmes de la marquise, celle-là même qui l'avait introduit chez Mme d'Argantini. La marquise était un peu souffrante et s'excusait de ne point dîner avec son hôte. Rien ne pouvait être plus agréable à Julien et pourtant il s'inquiéta de nouveau. Quel motif avait Mme d'Argantini de rester chez elle? Était-ce le dépit de sa défaite? n'était-ce pas un sentiment d'un autre genre? un chagrin réel? S'il s'était trompé, si rien de ce qu'il avait cru deviner n'existait, si la marquise avait été vraie dans ses confidences, alors, lui,

qu'avait-il fait? Son silence, ses hésitations équivoques, son mouvement de demi-hardiesse n'étaient plus seulement ridicules, mais offensans. Il avait dû blesser la marquise aux fibres les plus délicates de l'âme. Elle le lui avait bien fait voir. Seulement, elle n'avait point été, ainsi qu'il avait cru, la femme qui se sauve à elle-même, avec une astuce froide, les apparences d'un échec, elle s'était écartée par une indifférence hautaine de l'ami à qui elle se confiait et qui la méconnaissait. Ces réflexions nouvelles attristèrent Julien pendant son repas. Il assista, comme s'il se fût dédoublé, au spectacle de sa propre présence à cette table somptueuse, dans cette haute salle de marbre dont le plafond en coupole avait des encorbellemens de fleurs et de fruits et qui l'écrasait de son luxe. Il était là un étranger dont les serviteurs de la maison ne s'occupaient que par respect pour leur maîtresse ou, pis encore, un voyageur de hasard que l'on éconduirait le lendemain.

Il attendit ce lendemain avec une extrême impatience, en se doutant qu'il serait décisif pour lui. Habitué aux luttes du travail et de la pauvreté, mais peu expert à des situations comme la sienne, Julien ne prenait pas de résolutions énergiques et se laissait aller à la destinée. Par son imagination prompte et mobile, encline aux curiosités et aux plaisirs, il était de ces hommes faibles que les femmes tiennent entre leurs mains. Les heures de la nuit et de la matinée s'écoulèrent lentement pour lui. Il avait hâte, quand même, de revoir Mme d'Argantini. Mais la reverrait-il? A la fin de l'après-midi seulement elle le fit appeler. Il se rendit chez elle. Son cœur battait d'incertitude et d'anxiété. La marquise était à son atelier et dans le même costume que la veille. Elle ne peignait pas, était assise sur le divan. Rien n'était changé autour d'elle. Les stores de soie complètement baissés faisaient cependant le demi-jour plus doux, presque obscur, les fleurs avaient un parfum plus vif. Mme d'Argantini fit signe à Julien de se placer à côté d'elle, puis lui tendit la main.

— J'ai été un peu souffrante, lui dit-elle, et par votre faute.

— Oui, répondit le jeune homme, je le sais.

Elle le regarda, étonnée à demi, à demi sérieuse. Ainsi tous les deux se réservaient dans les paroles qu'ils s'adressaient. La situation pouvait avoir l'un ou l'autre de ces dénoûmens, se renouer dans le passé ou se transformer soudain. La marquise, qui s'était redressée, avait posé sur le divan, entre elle et Julien, un des coussins. Par un mouvement félin, elle changea son attitude, se glissa à quelque distance, puis se croisa les deux bras sur le coussin en y appuyant sa poitrine. Alors elle plongea ses yeux dans ceux de Julien.

— Par votre faute! fit-elle lentement, comment l'entendez-vous?

Avec son regard fixe, mais dont la flamme était profonde, le sourire flottant de ses lèvres, sa tête fine un peu rejetée en arrière, la

ligne de son corps se dessina dans un allongement d'ombre : elle avait la posture et les traits du sphinx. Le jeune homme comprit qu'il y avait là pour lui moins une réponse à faire qu'une énigme à deviner. Il eut l'entraînement et le désir du péril, il la devina.

Quand il fut seul, ainsi qu'il l'avait fait la veille, il s'interrogea. Après avoir passé par tant d'incertitudes, il éprouvait une sorte d'apaisement. Il se disait que, puisque cela était arrivé, c'est que cela avait dû être. D'ailleurs, il en avait moins la certitude absolue que le transparent souvenir d'un rêve. Toutefois, il n'avait point de regrets, ce qui lui prouvait qu'il n'avait point de remords. Pourquoi en aurait-il eu ? C'était là une aventure qu'il n'avait point préméditée, qui s'était accomplie dans la soudaineté de l'imprévu. Il avait plutôt des craintes vagues. Qu'est-ce que cela deviendrait? Ces deux images de la marquise, telle qu'il l'avait connue jusqu'alors, et de cette autre femme s'abandonnant dans ses bras, s'associaient mal dans son esprit. Aussi, comme la veille, quoique par un motif différent, il avait quelque appréhension de revoir Mme d'Argantini. A l'heure du dîner, il la revit. Du premier coup d'œil, il comprit que, dans la pensée de la marquise, rien n'avait dû se passer entre elle et lui. Elle était savamment parée, avec son irréprochable élégance, et, sous son affabilité souriante, avait son grand air habituel. Rien dans sa conversation ni dans sa physionomie ne trahissait la préoccupation des heures récentes. Cela convint au jeune homme, car, de son propre gré, il ne se risquait qu'à demi dans ces hasards. Julien, à plusieurs reprises et à la dérobée, observa le visage et la taille de Mme d'Argantini. Il voulait se rendre compte de ce qu'était sa maîtresse, en quelque sorte l'évaluer. Les jeunes gens, à leur honneur peut-être, ont de ces curiosités cruelles. Comme une monnaie d'argent ou d'or, l'amour physique n'a pour eux cours d'estime et de pudeur que frappé à l'effigie de la jeunesse ou de ce qui lui ressemble. Cet examen n'apprit à Julien que ce qu'il savait déjà, que la marquise avait été fort belle et l'était encore. Il ne se surprit du reste aucun trouble. Si cette aventure n'était qu'un caprice, ce caprice prendrait fin. Si, au contraire, cela devait durer, il verrait ce qu'il aurait à faire. C'est à l'attente qu'aboutissent les irrésolus.

Alors une double existence commença pour Julien. Si, dans sa vie extérieure, la marquise continua de rester pour lui la grande dame napolitaine dont il était l'hôte, il trouva en elle, en des heures secrètes et rapides, une maîtresse dont il subit le charme. La jeunesse et l'isolement où il avait vécu lui furent peut-être des complices de sa faiblesse. Il cédait moins à l'amour qu'à son prestige. Ce prestige, c'était, aux mêmes heures et dans le même cadre d'enivrement et de luxe, le retour des voluptés faciles. Ce poète, dont les sens étaient avides et neufs, s'abandonnait au parfum énervant des

fleurs, au murmure lointain et caressant du flot, aux beautés de son amie entrevues dans l'ombre et le mystère, à la lueur douce d'un jour complaisant et voilé. Il se berçait à ces notes musicales de la voix, à ces flatteries ardentes ou délicates qu'avait pour lui la marquise. Ne semblait-elle pas être une de ces déesses amoureuses qui désertent l'Olympe pour verser l'ambroisie aux simples mortels? Ne renouvelait-elle pas dans un autre sens la fable de ces grandes courtisanes qui sont en adoration devant l'homme qu'elles se sont choisi, qui s'immolent à ses orgueils, à sa beauté, qui épient les transports qu'elles font naître, moins pour les goûter elles-mêmes que pour en propager en lui la croissance et l'essor. Ne ressemblait-il pas, engourdi ou ranimé sous ces effluves, à l'Endymion endormi de sa toile? Mais ce n'était plus Diane chasseresse, c'était Vénus, obstinée à ses désirs, qui le couvait de ses regards, qui tendait vers lui ses mains frémissantes; puis, l'heure écoulée, cela cessait tout à coup. Cette mollesse délicieuse et morbide s'enfuyait au large courant de la vie réelle, qui recommençait, aux brises libres et rafraîchissantes de la mer, à un repos fortifiant de l'esprit et du corps. Il n'avait plus que comme un souvenir les alanguissemens ou les ardeurs du rêve évanoui. Toutefois ils subsistaient en lui, s'imposaient à lui par des tressaillemens secrets, par de fuyantes images, et, tels que les fantômes décevans d'un sentiment incomplet ou d'un plaisir inachevé, le provoquaient à des évocations nouvelles.

Le fait est qu'il buvait à larges traits les philtres de la magicienne Circé.

III.

C'est là qu'en était la liaison de Mme d'Argantini et de Julien lorsque la marquise loua tout à coup une villa sur le bord de la mer et non loin de son château. Cela résultait d'une circonstance inattendue dont elle fit part à son ami. Par suite d'alliances de famille, la marquise avait accepté d'être la marraine d'une jeune Française, la baronne de Nésy. La baronne, après avoir épousé un homme de beaucoup plus âgé qu'elle, était devenue veuve. Sa santé était délicate, et les médecins venaient de lui ordonner de passer l'hiver en Italie. Elle s'était alors adressée à Mme d'Argantini et lui avait demandé la permission de se rendre auprès d'elle. La marquise n'avait pas cru pouvoir s'y refuser, mais cet incident la contrariait. Elle ne s'en cacha point à Julien, puis ne lui en parla plus. Au bout de quelque temps, la baronne arriva. Elle ne reçut au château d'Ischia qu'une hospitalité de quelques heures, que Mme d'Argantini abrégea peut-être, et, comme sa villa était toute prête à la recevoir, elle s'y installa aussitôt.

Mme de Nésy avait à peine vingt-deux ans. Elle était d'une beauté frêle et, ce mot en étant l'expression juste, absolument mignonne. Toute sa personne était petite et de proportions exquises. Sa démarche, légère et gracieuse, avait pourtant des vacillations soudaines. Par instans, aux hasards d'un chemin, on eût cru qu'elle allait tomber. Il n'en était rien. Elle se ressaisissait vite d'un pied cambré qui mordait bien le sol. Ses mains effilées et fluettes étaient nerveuses avec l'énergie et la promptitude du geste. Elles eussent tenu le sceptre d'une royauté féminine. Son visage avait une délicatesse excessive de traits. Le réseau s'en faisait transparent et mobile, y accusait, touchantes ou gaies, les moindres émotions de l'âme. Les cheveux, d'un châtain doux et brun, se massaient derrière la tête, voltigeaient en boucles sur le front. Le blanc de l'œil se nuançait parfois de teintes bleuâtres : le regard, recueilli ou caressant, en avait une expression plus attendrie et plus pénétrante. Il avait pourtant, de race ou d'instinct, ses éclats de fierté secs et rapides. Il y avait d'une petite reine en cette jolie enfant. Le nez, d'une courbe insensible très fine, se terminait par des narines roses et frémissantes. Les lèvres, d'une sensualité chaste, car la bonté et la noblesse des goûts y siégeaient, étaient pleines et s'appuyaient l'une à l'autre. Le menton ne se dérobait pas. Droit et à fossettes, il asseyait la figure entière, la mettait en un relief de valeur et de clarté. Telle quelle, la baronne de Nésy forçait l'attention. On devinait qu'elle aurait, aux heures graves de la vie, un dévoûment emporté, une générosité sans calcul. Dans ce corps délicat, presque chétif, éclatait un grand courage. D'ailleurs elle avait eu lieu d'être vaillante. Elle s'était débattue pendant son enfance contre sa faiblesse native. Elle avait été pareille à ces fleurs étiolées qui veulent vivre quand même et se tournent vers le soleil. C'est à leur persistance plus encore qu'à sa chaleur qu'elles doivent par degrés leur sève et leur parfum. A sa jeunesse seulement, elle était entrée en possession de l'existence. Mais alors les souffrances morales étaient venues. Elle avait tout à coup perdu ses parens et s'était vue enfermée dans un couvent comme dans un asile. Portant avec elle un charme singulier qui lui ouvrait les cœurs, elle avait eu l'affection de ses compagnes et ne s'était point livrée. Trop récent était son chagrin et trop subit l'isolement où elle était tombée. Elle n'était sortie du couvent que pour épouser M. de Nésy. Ce vieil ami de sa famille avait voulu, moins pour lui que pour elle, lui consacrer ses dernières années. Il n'en avait pas eu le temps. Aussi bien la jeune femme n'avait eu ni les joies ni les tristesses d'un mariage. Elle s'était faite la compagne dévouée et attentive de son mari, émue parfois et reconnaissante de la tendresse qu'il lui témoignait. Devenue veuve, elle était moins une femme qu'une jeune fille libre de

son cœur et de ses actes, ignorante de la vie. Elle en avait pourtant les pressentimens inconsciens, la divination secrète. Ses instincts de fierté, de pudeur, de dignité personnelle l'y guidaient. Elle n'y fût entrée dans aucun atermoiement, dans aucun compromis. Ainsi qu'à l'hermine, la moindre tache lui faisait peur. A cause de cela peut-être, elle aimait le beau sous toutes ses formes. Sous ce rapport, sa fortune avait donné à Mme de Nésy les seuls plaisirs qu'elle eût goûtés. Elle s'était plu à s'entourer d'élégance et de luxe, aux recherches de la toilette et de la parure. Ce n'est point qu'elle se crût belle et voulût ainsi se rendre hommage. Tout au contraire, elle se défiait d'elle-même, et, volontiers, dans une modestie simple, dans une pudeur discrète, s'effaçait devant les autres femmes. Mais elle avait le secret orgueil de soi, de son élévation de sentimens et de cœur et, par le culte extérieur de son existence et de sa personne, se les attestait. Toutefois elle se troublait de son isolement et, pour ainsi dire, de sa détresse de femme. Elle n'avait ni parens ni amis. Certains hommes sans doute l'avaient convoitée par désir ou par ambition de fortune, mais nul d'entre eux ne l'eût aimée comme elle rêvait de l'être. De façon inconsciente, elle se mettait à un très haut prix. Elle avait l'exclusivisme absolu de la possession et de l'amour. Les âmes sevrées d'affection ont ce besoin-là. Elle ne se fût donnée tout entière qu'à celui qui se fût livré entièrement à elle. Telle était cette jeune baronne de Nésy, que les circonstances rapprochaient de Mme d'Argantini.

Tout d'abord, la marquise ne s'effraya pas de ce voisinage. Cette petite créature ne lui semblait pas tirer à conséquence. Ce n'est pas qu'elle se dissimulât la valeur spiritualiste de Mme de Nésy, mais Mme d'Argantini ne croyait pas à la puissance de l'idéal. Elle savait de trop longue main que les sensations le tuent à leur profit et s'accommodent aisément de vivre sans lui. Il ne s'agit que de les amener, chez celui qu'elles doivent maîtriser, à leur degré précis d'intensité égoïste. Or elle pensait y avoir réussi avec Julien. Elle le tenait entre ses fortes mains tendres et souples. Elle n'avait qu'à l'y façonner plus habilement encore en un instrument qui lui fût docile et reconnaissant. Ne se l'attachait-elle pas chaque jour davantage par la flatterie, par le plaisir, par les complaisances? Elle le sentait à ce qui se passait en elle, à un tumultueux regain de jeunesse, à la confiance en ses charmes qui renaissait pour elle, à ces joies troublantes et profondes qu'elle éprouvait d'une magicienne heureuse en ses incantations. Elle était assurément de taille à regarder une rivale en face.

Il en résulta qu'elle n'accueillit point mal Mme de Nésy. Elle eut pour elle, en ces nuances où elle excellait, une condescendance digne, une aménité souriante. Elle se plut à se donner les airs d'une marraine aimable et sincère. Peut-être aussi ces deux femmes, si

différentes qu'elles fussent l'une de l'autre, se touchaient-elles par un point. Dans l'art comme dans la vie, elles avaient le goût des élégances et de la beauté. Cela leur fut un sujet d'entente et de causerie. Puis la marquise s'émut de sympathie pour sa filleule d'une apparence si frêle et si timide. En son propre épanouissement, en la splendeur de sa jeunesse ressuscitée, elle avait quelquefois envie de prendre la petite baronne dans ses bras et de l'y porter comme une enfant. Il était rare que Mme d'Argantini et Mlle de Nésy passassent la soirée ensemble; mais, dans l'après-midi, elles faisaient une promenade en voiture. Le soleil et la brise attiédie de la mer donnaient des forces à Mme de Nésy, mettaient de légères couleurs à ses joues. Elle se sentait réchauffée de corps et dans un bien-être d'âme indécis. Elle était toute bercée de repos et de rêves. Quoiqu'elle s'en étonnât, elle n'en disait rien à la marquise. Elle se réservait, pour ses heures de solitude, l'analyse de ses impressions nouvelles. D'où cela venait-il? Du changement de lieu, du paysage qui l'entourait, des flots bleus et mouvans du golfe, de ses entretiens avec la marquise, de ses caprices d'imagination qui prenaient leur libre essor dans cette Italie souriante et parée? Elle n'en savait rien, ne pouvait nier cependant que cela fût. Comme elle avait vis-à-vis d'elle-même ses instans de gaîté et de malice, elle en venait à se demander si Julien Dorsenne, le beau poète de sa marraine, n'y était point pour quelque chose. Elle ne l'avait guère qu'entrevu au château d'Ischia, mais deux ou trois fois il avait accompagné les deux amies dans leurs promenades. Elle le revoyait alors, assis en face d'elles sur le devant de la calèche, respectueux et prévenant, mais presque toujours silencieux. Il était d'une beauté très expressive et très distinguée, et c'est pour cela qu'elle l'avait remarqué. Ses cheveux noirs allaient bien à son visage un peu pâli. De ses traits et de sa personne, il avait un aspect de douceur et de virilité. Mais pourquoi ne parlait-il pas?

C'est que Julien avait encore en présence de Mme de Nésy une préoccupation vive et d'un genre particulier. Lorsqu'il s'était rencontré avec elle pour la première fois, il n'avait éprouvé ni admiration, ni sympathie, ni surprise, mais un sentiment tout personnel d'embarras et de confusion. L'équivoque de sa situation auprès de la marquise lui était tout à coup apparue. Qu'y faisait-il au juste? quelles amorces l'attiraient là? quelles raisons l'y retenaient? Qu'allait supposer Mme de Nésy? Qu'allait-elle deviner? C'était une femme de son pays. Il se disait ce mot-là qui le troublait. La simplicité et la probité de ses parens, la fraîcheur innocente de ses jeunes années, les luttes et l'honneur de sa première jeunesse, se dressaient devant lui. Combien il était loin de tout cela, tandis que son présent s'en allait à l'aventure, il ne savait où, mais à coup sûr par des chemins

sans clarté. il avait aussi regardé Mme de Nésy, et soudainement il avait retrouvé dans la limpidité de ses yeux, dans la franchise de son sourire et jusque dans les plis de sa robe, le charme et la grâce pudique des femmes de France. C'est alors qu'il s'était humilié devant elle d'attitude et de pensée.

Mme de Nésy cependant n'avait aucun soupçon. Elle n'avait point encore pénétré assez avant dans la vie pour ne pas accepter les apparences comme des réalités. Il lui paraissait tout naturel que le beau poète de sa marraine, après avoir accepté au château d'Ischia une hospitalité passagère, y prolongeât son séjour. La poésie ne traite-t-elle pas d'égale à égale avec la richesse? Julien d'ailleurs n'avait rien du poète errant des légendes : il était élégant dans sa mise et dans ses goûts, avec une légère pente vers le faste ; il avait tout au moins sans doute la médiocrité dorée dont se contentait Horace. Si la pensée fût venue à la jeune femme que Mme d'Argantini eût un penchant d'amour pour son hôte, elle en eût certainement souri. La marquise n'était plus pour elle qu'une belle matrone digne des plus respectueux hommages. En revanche, elle n'eût jamais imaginé que Julien s'en fût épris. Il était fait pour d'autres amours. Non, il s'attardait à cette séduisante Italie comme elle s'y trouvait elle-même vaguement heureuse. Il n'était point jusqu'à un projet dont le jeune homme avait parlé qui ne servît Julien. Il se proposait d'écrire l'histoire de l'art à Naples. C'était pour cela qu'il restait, et son intimité avec la marquise n'était qu'une collaboration d'esprit avec cette femme éminente à tant de titres. Julien, à l'affût des impressions de la petite baronne, devina ce qu'elle pensait de lui. Il en reprit un courage, en conçut un bonheur qui l'étonnèrent. Il lui semblait qu'il fût un autre homme que celui de la veille. Mais il fallait à tout prix qu'elle ne sût jamais rien de la vérité. Aussi, tout d'un coup, eut-il l'intention de partir. Le départ était une solution. Toutefois, s'il agissait à la hâte, il courait risque de se trahir. Dans une indécision qui lui était chère, il s'accorda quelques jours. Alors il rentra en possession de lui-même et dans les causeries qui le réunissaient aux deux femmes se montra, ce qu'il était réellement, d'une âme tendre et rêveuse et d'un esprit qui avait ses saillies étincelantes et ses secrètes tristesses. N'est-ce pas en ces thèses générales où les argumens se croisent et se discutent qu'on est le plus hardi à se livrer? La personnalité s'y accuse et transparaît sous le voile complaisant de l'anonyme. On n'y fait point de confidences par lesquelles on s'engage, mais une confession dont on peut toujours s'abstraire. Il n'est pour nous y saisir que ceux qui nous pressentent ; ceux qui nous connaissent ne s'en préoccupent pas. Ainsi la marquise, habituée à ces entraînemens de sentimens chez Julien, ne se troublait pas à l'entendre. Mais Mme de Nésy se suspendait

sa parole. Il arrivait qu'elle ne la comprît pas entièrement, mais elle en subissait le charme et l'émotion continue. A qui cela se fût-il adressé, sinon à elle? Pour la première fois, elle se voyait jetée en dehors de son existence monotone et calme; elle assistait aux explosions touchantes ou emportées, réprimées toutefois par la volonté, de la passion chez un homme. Cette passion rencontrait en elle un écho de sympathie et de générosité. Ce poète avait des chagrins qu'il lui dérobait, qu'elle eût voulu connaître, des élans vers le beau et vers le bien qu'elle eût désiré partager avec lui. Ne les avait-elle point déjà toute seule? Elle n'avait à répondre d'elle à personne; la marquise lui devait être une amie, non un obstacle; elle pouvait disposer de sa jeunesse et de son cœur. Pourquoi ne ferait-elle point les premiers pas vers cet inconnu qui cessait si promptement d'être un étranger pour elle? Cette idée souriait à son audace juvénile, aux instincts de femme qui s'éveillaient en elle. Dans sa loyauté impatiente, avec sa sincérité vraie, elle se mit à l'œuvre. Elle eut pour Julien de ces attentions d'une familiarité douce, de ces camaraderies enjouées par lesquelles se font jour l'émotion et la tendresse naissantes. Julien dut comprendre qu'il était aimé. La petite baronne, qui marchait dans ses voies de droiture et d'union prochaine, ne se disputait pas, se donnait. Et toute fière de s'octroyer ainsi, sachant bien de quel prix elle était, elle avait des joies d'enfant et des abandons de jeune fiancée. Cependant Julien ne se livrait pas encore. Il avait la crainte et la stupeur de ce bonheur qui lui venait. Eh quoi! à lui, si longtemps misérable et qui n'avait cessé de l'être que pour moins s'estimer! Quelle raillerie dans sa destinée! Il n'osait avoir pour Mme de Nésy que des protestations muettes de reconnaissance et de dévoûment, ou des chaleurs d'affection qui, ne se répandant point au dehors, n'affluaient qu'à son cœur et lui faisaient le visage timide et le front pâle. Il se refusait à entrer dans ces réalités radieuses. Un soir, pendant un court moment de solitude, Julien et Mme de Nésy se trouvaient sur la terrasse du château. Ils étaient debout près de la balustrade de marbre et se taisaient. La nuit était d'une sérénité calme et d'un bleu noir. Il n'y avait que de rares étoiles d'un scintillement vif. La lune, émergeant de la mer à l'horizon, rayait de traits argentés les flots assoupis. Mais cette ombre et cette lumière vivaient et respiraient. Ce grand silence avait sa langueur pénétrante et persuasive. Julien et la jeune femme se regardèrent et, s'étant regardés, ne se quittèrent plus des yeux. Leur sein se gonfla d'un même désir, un même sourire entr'ouvrit leurs lèvres, et chacun d'eux, dans les mains de l'autre, laissa tomber les siennes.

Qu'avaient-ils désormais à faire? A s'épouser. C'était bien simple. C'avait été la seule pensée de Mme de Nésy, ce ne pouvait être que

celle de Julien. Mais la redoutable marquise était là. Il fallait que Julien lui parlât de ce mariage. Comment le prendrait-elle? et si elle s'y opposait? Cela lui était si facile! Il est vrai que Julien pouvait la devancer auprès de la baronne, dire à celle-ci les pièges où il s'était pris, les liens où il avait à se débattre. Cependant ce sont là de tels aveux, qu'on ne les fait point à la femme qu'on aime et qu'on respecte; le courage fait défaut et une sorte de honte les suspend. Il avait une autre ressource: demander à la marquise le pardon du chagrin qu'il lui causait peut-être, et, en même temps que ce pardon, sa liberté. Certes, au point de vue de leur liaison qu'il brisait, il y avait à cela de l'ingratitude, mais il y avait aussi de la hardiesse et de la franchise. La fière marquise aurait l'orgueil ou la grandeur d'âme d'épargner l'amant qui s'éloignait d'elle. Elle le couvrirait de son dédain ou de sa générosité. Toutefois, il ne l'abandonnait pas seulement, il lui en préférait une autre et portait à cette autre un amour qu'elle avait cru sien et dont il la sevrait. La jalousie, la colère et l'égoïste regret surtout pouvaient être les plus forts chez la délaissée. Julien le sentait et s'en effrayait, mais des deux périls qu'il avait à courir, il aimait mieux affronter celui-là. Il n'en coûte point de s'humilier devant la femme qu'on n'aime plus, si cette humiliation peut nous conduire à nos fins. Le jeune homme se résolut à tout dire à Mme d'Argantini.

Celle-ci n'était point sans se douter de la situation. Elle avait ses inquiétudes qui se précisaient. De deux amans, que l'un cesse d'aimer, l'autre s'en aperçoit, si faibles qu'ils se produisent, à d'infaillibles symptômes. C'est la parole distraite, le regard indifférent ou scrutateur, c'est l'âme absente qui s'en va en d'autres lieux à un être qui lui est cher. La marquise avait senti cela chez Julien, en avait conçu une surprise irritée. Pour la première fois de sa vie, elle se heurtait à l'idéal. Elle avait toujours nié sa puissance, et voilà qu'il triomphait de ces sensations qu'elle avait crues si maîtrisantes et si fortes. Qu'allait-elle faire avant que le mal fût sans remède? Elle se le demandait quand Julien vint la trouver.

Le jeune homme arrivait avec une sorte d'effusion de cœur, tout prêt à supposer à la marquise, vis-à-vis de lui, la pitié tendre dont il avait besoin et qu'il s'accordait naïvement à lui-même. Elle était d'un caractère noble et d'un grand esprit, elle ne repousserait ni sa confession, ni sa faiblesse, ni ses prières. Il lui eût volontiers attribué cette maternité dans l'affection qui souvent est le propre de ses pareilles, dont elle avait su le leurrer par instans, mais qui n'était point en elle. Le cœur de la marquise, loin de se fondre au feu de sa passion, n'en sortait que pour se tremper d'une colère froide et implacable. Elle avait d'abord écouté son amant, attentive et silencieuse, sondant la plaie qu'il lui faisait et dans laquelle il retournait le fer

de son amour pour une autre. Il avait, lui, les yeux baissés, ne se hasardait point à les lever sur elle, poursuivant le cours de ses objurgations. Mais au fur et à mesure qu'il avait parlé, elle avait changé de visage. L'ironie plissait ses lèvres, le courroux s'allumait dans son regard : ses traits devenaient inflexibles et durs. Et quand, au bout de sa plainte, il ploya presque le genou devant elle et qu'il tendit vers elle ses mains suppliantes, elle ne lui répondit que par ce seul mot :

— Non!

Julien se retira. Ainsi il avait échoué. Il n'avait plus maintenant de recours qu'en Mlle de Nésy. C'est à elle qu'il fallait tout dire. Et pourquoi pas? De quoi était-il coupable, après tout? D'un entraînement de sens qu'il avait subi par curiosité, qu'on lui avait d'ailleurs tendu comme un piège. Certes, il eût mieux fait au lendemain de la l'invitation de la marquise de reprendre son bâton de voyage et de s'en retourner à la pauvreté et à la lutte. Il ne l'avait pas fait. Là était sa faute, non son crime. Quelle femme aimante, si peu qu'elle eût l'expérience des faiblesses humaines, n'aurait eu pour lui l'indulgence et le pardon? Ne lui eût-il pas facilement attesté par son chagrin et par la franchise de ses aveux son repentir et son regret de quelques jours d'égarement et d'oubli? Mais avec Mme de Nésy qu'en serait-il? Cette toute jeune femme était presque une enfant, elle n'avait que le sentiment absolu de l'honneur et serait impitoyable. Qu'admettrait-elle de ces défaillances? Que pourrait-il lui dire qu'elle comprît? Elle était si chaste et si pure que, sans que rien lui fût précis, il amènerait seulement la rougeur à ses joues. Et s'il parvenait à s'expliquer tout à fait, en quel autre danger tomberait-il? De quel droit, étant à une autre et ne s'étant pas dégagé de cette autre, avait-il accueilli l'amour jeune et confiant qui spontanément s'offrait à lui? Là, il n'y avait point d'excuse, et sa loyauté sombrait sans ressource. Il n'était qu'un traître à double face.

Hélas! Julien se disait cela et pourtant il se dirigeait vers la villa de Mme de Nésy. C'était là fatalement que se déciderait son sort. Tour à tour il hâtait ou ralentissait sa marche. Il voyait devant lui, loin encore, la maison blanche avec son toit en terrasse qu'ombrageait un velarium, le péristyle à colonnes de marbre, les bosquets plantés de lauriers-roses et de cactus. Le soleil caressait de ses rayons attiédis ce joli paysage. C'était là, tant qu'il n'y serait point arrivé, que régnaient l'innocence, le bonheur et la sécurité. Sa présence et ses paroles les allaient détruire. Il frémit à cette pensée comme un sacrilège qui se fût effrayé de son audace, et il lui sembla que tout, autour de lui, se vêtait de deuil. La désespérance le prit et la crainte avec elle. Après s'être assuré d'un regard timide qu'on ne l'avait point aperçu de la villa, il rebroussa chemin et s'en

fut à pas rapides vers le bois de Cumes. En ajournant sa résolution il s'enfonçait à cette solitude à demi funeste, et c'est à ces ombres profondes et tristes qu'il voulait demander conseil.

Cependant, tandis que Julien s'enfuyait ainsi, Mme d'Argantini n'hésitait pas. Elle était la femme des énergies promptes. En un tour de main elle s'habillait ou plutôt relevait ses cheveux sur son front et jetait un manteau sur ses épaules. Puis elle se rendait chez la baronne. Elle comptait y devancer Julien, et peut-être lui importait-il peu de l'y rencontrer. Il n'était pour elle qu'un faible adversaire, et si elle eût pu soupçonner qu'il se dérobait en ce moment à la lutte, elle eût souri de pitié. Elle trouva Mme de Nésy étendue sur une chaise longue, respirant un bouquet de fleurs et comme recueillie en un bonheur intérieur. La marquise fronça ses sourcils. Toutefois, son entrée brusque, l'animation de ses regards, l'air sombre de ses traits, avaient frappé la petite baronne, qui se redressa soudain. Elle pressentait un malheur dans la venue de Mme d'Argantini. Elle fut sur le point de lui crier :

— Qu'est-il arrivé à Julien?

Le nom s'arrêta sur ses lèvres.

La marquise s'assit près de la jeune femme.

— Ma chère enfant, lui dit-elle, j'ai à causer avec vous de choses sérieuses.

— Je vous écoute, madame, répondit Mme de Nésy.

— Je viens de voir M. Dorsenne, reprit la marquise. Il m'a tout appris. Il m'a dit qu'il vous aimait, que vous l'aimiez et que vous aviez, tous deux, l'intention de vous marier au plus tôt. C'est exact, n'est-ce pas?

Cette précision de paroles, cette sécheresse de ton troublèrent et inquiétèrent Mme de Nésy. Elle rougit. Néanmoins elle répondit :

— Oui, c'est vrai.

— Je le regrette, continua la marquise. Mon titre de marraine n'est point d'une grande autorité, j'en conviens, mais je vous ai vue tout enfant, j'ai beaucoup aimé votre mère. J'ai le droit de vous éclairer sur le compte de M. Dorsenne. Savez-vous réellement qui il est?

— Mais, fit en hésitant un peu Mme de Nésy, ne m'avez-vous pas dit vous-même que c'était un écrivain de talent et qu'après l'avoir rencontré à Naples, vous aviez été heureuse de lui voir accepter votre hospitalité?

— Sans doute et je n'avais alors rien de plus à vous en dire. Seulement vous ignorez dans quelles circonstances je l'ai rencontré.

La marquise fixa de ses yeux clairs Mme de Nésy, et son ton se fit plein d'ironie et de dédain.

— Je l'ai rencontré dans une excursion au Vésuve, assis sur une pierre, les mains appuyées à son bâton de voyage, tout poudreux,

en vêtemens usés, hâve et maigre, plus délabré que Job. Il suivait mélancoliquement du regard la fumée du volcan et peut-être aussi celle de ses rêves évanouis ou avortés.

— Eh bien? demanda la jeune femme.

— Eh bien, poursuivit Mme d'Argantini avec un léger cynisme, je l'ai enlevé et je l'ai emmené dans mon château. Là, je l'ai nourri et remplumé et j'ai fait en sorte qu'il eût toutes les aises de la vie. Aussi j'ai ramené la santé sur son visage, et dans son esprit cette humeur galante qui l'anime.

Tout un plan de perfidie était dans ces quelques paroles que prononçait la marquise. Elle les avait méditées et les soulignait. Ce n'était point dans sa pauvreté première qu'elle flétrissait Julien, car cela n'eût pas été sérieux; mais elle montrait cette pauvreté accessible à des appâts vulgaires et à des compromis sans dignité. Hélas! en ces incertitudes et parmi les reproches qu'il s'adressait, c'était bien là ce que Julien avait obscurément redouté. Et c'était là en effet qu'experte aux vengeances et à la calomnie, Mme d'Argantini le frappait à coup sûr.

Maintenant la petite baronne pâlissait.

— Assez, madame! s'écria-t-elle.

— Oui, ce serait assez si j'avais fini, mais il y a autre chose. J'avais mon dessein en le choyant ainsi. Je voulais me faire aimer de lui, et j'y ai réussi.

— Vous!

Ce fut un cri moins de colère que de stupeur.

— Vous! répéta-t-elle.

— Certes, reprit la marquise, votre jeunesse s'étonne de ces sortes d'amours et elle a raison. Le fait est qu'il m'y a fallu des artifices : je ne vous les dirai pas...

Elle baissa les yeux avec hypocrisie, se mit à sourire, et d'une main distraite joua négligemment avec un de ses rubans.

Mme de Nésy n'y tint plus, elle se résuma :

— Ainsi, dit-elle, M. Dorsenne est votre?..

Elle n'acheva pas.

Alors la marquise releva les yeux. Par une de ces transformations rapides dont elle avait l'art, toute sa physionomie avait changé. Ses traits étaient empreints d'une gravité douce, d'une tristesse émue:

— Mon enfant, fit-elle, pardonnez-moi. La jalousie et la colère m'ont entraînée. Je m'en repens. Cet amour est un bonheur tardif que j'ai su conquérir et j'ai voulu le sauvegarder contre vous. Je m'y suis mal prise. Je préfère vous dire, dans la détresse de mon cœur : J'aime Julien, ne me le prenez pas.

Ce nom familier de Julien était une dernière perfidie sur laquelle

elle comptait sans doute. L'explosion se fit chez la petite baronne, qui se dressa debout.

— Ah! gardez-le, s'écria-t-elle.

— Merci! répondit Mme d'Argantini.

Elle salua Mme de Nésy et se retira.

Ce soir-là, il ne passa rien. La baronne ne vint pas au château, et Julien s'en réjouit. Il n'eût su quelle contenance avoir entre ces deux femmes. D'ailleurs, il était résolu à en finir. Le lendemain, dans l'après-midi, il se rendit à la villa. La maison, quand il en approcha, lui parut avoir un aspect inaccoutumé. Le *velarium* ne flottait plus sur la terrasse et la plupart des fenêtres étaient fermées. Qu'y avait-il donc? Il pressa le pas. La présence d'un vieux serviteur, qui avait toute la confiance de la baronne et qu'elle avait amené de Paris avec elle, le rassura.

— Mme de Nésy? lui demanda-t-il.

— Mme la baronne n'y est pas, lui répondit cet homme.

— Elle est sortie?

— Mme la baronne n'est pas sortie, monsieur, elle est partie.

— Partie! pour où?

— Pour Paris.

— Et depuis quand?

— Depuis hier soir.

— Ah! fit seulement Julien, dont les idées se troublaient et qui chancelait sous le coup.

— Madame, reprit le serviteur, m'a chargé de remettre cette lettre à monsieur. La voici.

Julien la prit avec angoisse. Elle n'avait que deux lignes : « Monsieur, l'amour tel que je le comprends et digne de moi ne saurait aller avec le mépris. Je ne vous estime pas, je pars. »

IV.

Julien, tenant cette lettre entre ses mains et la relisant par instans, s'éloigna tout d'abord à pas lents. Cette réalité l'anéantissait. D'où venait le coup? De la marquise, qui l'avait devancé auprès de Mme de Nésy. Elle l'avait accusé, calomnié, flétri. Une colère aveugle et sourde s'empara de lui, le précipita vers le château. Il eût voulu d'un bond se trouver en présence de Mme d'Argantini. Mais, sans doute, elle se ferait celer, ne le recevrait pas. Ah! certes, il la verrait quand même, dût-il provoquer un éclat. Sa crainte fut trompée. Lorsqu'il demanda à voir la marquise, on lui répondit qu'elle était dans son atelier et qu'elle l'attendait. Il se rendit auprès d'elle. La marquise, dans son costume romain, se tenait debout à son che-

valet et peignait. Au bruit que fit Julien, elle se retourna. Son visage de camée, avec ses lignes pures et calmes, était un peu pâle peut-être. Julien marcha sur elle et, d'un ton violent, lui tendit le billet de Mme de Nésy. Elle le prit et le lut.

— C'est vous qui avez tout fait! lui cria le jeune homme.

Elle inclina la tête de haut en bas.

— Oui, répondit-elle.

— Je m'étais confié à vous. Vous m'avez trahi et perdu. Pourquoi?

— Je n'ai pas voulu que ma rivale me prît mon amant.

— Mais, cette rivale, je l'aimais et je l'aime.

Le regard de la marquise s'abaissa sur Julien, eut un éclat d'orgueil pour elle et de dedain cruel pour lui. Cependant, elle ne répondit pas.

— Et vous, continua-t-il, emporté par son courroux, je ne vous aime pas, vous savez bien que je ne vous ai jamais aimée.

Elle le regarda encore, puis son regard se détourna de lui, se mit à errer avec une sorte de complaisante lenteur sur les objets qui les environnaient, sur l'Endymion et sur les divans, et de nouveau se reporta sur lui. Il avait aux lèvres un demi-sourire de ressouvenir et de sarcasme.

— Ah! s'écria-t-il, c'est mon lâche abandon de moi-même que vous me retracez, que vous lui avez conté, sans doute, à elle. Tenez, ne me bravez pas.

Son visage étincelait, ses mains se levaient de menace et de vengeance. La marquise demeurait immobile, en sa pose insolente et froide. Julien, tout à coup, se maîtrisa.

— Non, dit-il, j'ai autre chose à faire que cela. Je pars.

— Soit, fit la marquise, partez. C'est vous qui l'aurez voulu. Mais puissiez-vous n'avoir pas à vous repentir pour vous, et surtout pour elle, de l'injure que vous me faites!

Julien partit. Ses premiers instans furent à une anxiété vague, à de secrètes angoisses. La menace de la marquise pesait sur lui. Cela dura peu. Il hâta le pas. L'étonnement et la joie de sa liberté le possédaient tout entier. A un détour du chemin, il aperçut encore le château d'Ischia. Il se détachait en blanc sur les bois verts qui l'environnaient et sur le ciel d'un bleu foncé que voilaient déjà les brumes légères du soir. Il avait ainsi un aspect de mystère et de tristesse. Julien lui adressa un geste de violence et d'adieu. Il comptait bien ne jamais le revoir. Dès le lendemain, il quittait Naples, son bâton de voyage à la main et, à pied, par de rapides étapes, s'acheminait vers la France. C'était la même route qu'il refaisait, mais combien il avait changé! Il était parti un enfant, il revenait un homme. Le chagrin et la passion l'avaient mûri. En même temps il

se sentait très fort avec une énergie et une confiance singulières. Il lui semblait que l'avenir fût à lui. Il lui arrivait de jeter joyeusement son bâton en l'air ou de chanter en marchant. Qu'espérait-il? Se faire aimer de Mme de Nésy. Comment cela? il n'en savait rien et ne doutait pas d'y parvenir. Ne le verrait-elle pas à l'œuvre? Elle comprendrait qu'on l'avait calomnié près d'elle. D'ailleurs, puisqu'elle l'avait fui, c'est qu'elle l'aimait encore. Il se le répétait sans cesse, ne se rassasiait ni de ces chimères de son cœur, ni de ces bonheurs entrevus. Tout au contraire quelquefois ils précipitaient sa marche. Ces quelques minutes gagnées le rapprochaient du but. Il avait la fièvre de sa jeunesse et de son amour. C'est ainsi qu'il acheva son voyage. Cependant, avant d'aller à Paris, il passa par la ville qu'habitaient ses parens. Il voulait les embrasser et se fortifier de leur tendresse. M. et Mme Dorsenne le reçurent à bras ouverts, moins comme un enfant prodigue qu'ils s'étaient habitués à voir en lui que comme un fils dont ils étaient fiers. La modestie de Julien s'en étonna quelque peu. Au dîner, où ils le provoquèrent à de longs récits sur les merveilles qu'il avait vues, ils lui témoignèrent une admiration naïve et convaincue. S'ils se départaient de l'attention soutenue qu'ils lui prêtaient, c'était pour le solliciter à des détails sur le château d'Ischia et sur la marquise. Là ils avaient des réticences qu'accompagnaient un sourire ou des insinuations complimenteuses. Mme Dorsenne, par instans, regardait son fils avec un orgueil tout maternel. Qu'est-ce que cela signifiait? Julien n'avait que rarement entretenu ses parens de Mme d'Argantini et de l'existence qu'il menait auprès d'elle. C'était là un sujet qu'il n'avait qu'effleuré, sur lequel il avait toujours glissé. D'où venait donc qu'ils y insistassent avec des sous-entendus de parti-pris? Il se le demanda, puis s'en inquiéta. Il pressentait en ceci quelque manœuvre ou quelque machination de la marquise.

A la fin du repas, Julien resta seul avec son père. Mme Dorsenne était sortie pour vaquer à quelque soin d'intérieur. Le bonhomme Dorsenne, qui avait fait honneur, par quelques libations, au vin vieux de sa cave, s'accouda sur la table et dit malicieusement à son fils :

— Voyons, Julien, maintenant que ta mère n'est plus là, nous pouvons parler à notre aise. Elle était très belle, n'est-ce pas?

— De qui voulez-vous parler, mon père?

— Allons, — ne fais pas trop le discret, — de ta marquise napolitaine.

— De Mme d'Argantini?

— Oui. Elle n'était plus très jeune, je le sais, mais certaines femmes peuvent n'être plus très jeunes et rester très belles.

— Mon père!.. fit Julien avec une gêne manifeste.

— Eh bien! qu'as-tu? Je ne suis pas un puritain. Elle avait pour toi une affection désintéressée si tu veux, mais enfin... — Oh! j'en sais, ou j'en ai deviné plus que tu ne crois.

— Comment cela? c'est à peine si je vous ai donné quelques détails sur mon séjour chez elle.

— Ah! voilà. C'est qu'elle nous a écrit.

Julien tressaillit.

— Elle vous a écrit! A quel sujet?

— Tu ne te rappelles pas que je t'ai envoyé une assez forte somme d'argent?

— Si, mon père.

— Et cela ne t'a pas un peu surpris?

— Je l'avoue.

— C'est après avoir reçu la lettre de la marquise. Elle nous disait qu'elle avait pour toi une vive sympathie, que tu deviendrais un homme de grand talent, que ce voyage te serait très profitable, mais que, pour cela, il te fallait pouvoir visiter l'Italie en fils de bonne famille. De bonne famille, c'est bientôt dit: la nôtre est bonne, à coup sûr, seulement ce mot-là comporte autre chose. Avec une délicatesse infinie, la marquise est venue au-devant de cette autre chose. Il n'y aurait qu'une avance que tes belles œuvres lui rembourseraient un jour. Mais comme tu ne consentirais à rien recevoir d'elle, Mme d'Argantini mettait à notre disposition une somme que nous t'enverrions en notre nom.

— Ah! mon Dieu! fit Julien. Et alors?

— Nous nous sommes consultés, ta mère et moi, et nous avons accepté. Dame, je ne me le dissimule pas, ce n'est pas très correct; mais nous avons songé à toi, à ton avenir, à cette chance inespérée qui se présentait. Et puis cette marquise nous a cajolés, circonvenus. C'était comme une grâce que nous lui faisions à elle-même; nous avons cédé.

— Mon Dieu! répéta Julien. Ah! mon père, qu'avez-vous fait?

Et, par un mouvement soudain de honte et de chagrin, il se cacha la tête dans ses mains.

Le malheureux songeait à l'arme terrible que la marquise avait à sa disposition si elle voulait se servir de la lettre de M. Dorsenne, de quelle preuve elle appuierait alors ses insinuations à Mme de Nésy et ses accusations contre le fils d'un tel père. N'était-il pas hors de doute que tous les deux semblassent de connivence? Elle pouvait l'atteindre et le frapper désormais à son gré et à son heure. M. Dorsenne s'émut de la douleur de son fils. Il se leva un peu pâle.

— Ton reproche est dur, mon enfant, lui dit-il, mais il est juste. J'ai eu tort. Toutefois, pour que ton désespoir soit aussi grand, il

faut qu'il se soit passé entre cette femme et toi quelque chose que tu ne me dis pas.

Julien se redressa. — Oui, père, répondit-il, et ce qui s'est passé, tu vas le savoir. Écoute-moi.

Alors, avec l'abandon d'un cœur qui s'épanche et d'un chagrin qui se livre, il dit tout à M. Dorsenne, depuis le premier jour de son arrivée au château d'Ischia jusqu'au départ de Mme de Nésy. Les mots se pressaient sur ses lèvres, abondans et rapides. En quelques endroits seulement, il s'interrompait, hésitant et se cherchant lui-même. C'est qu'il s'arrêtait aux troubles qu'il avait subis, à ces jours sitôt enfuis où la petite baronne avait paru l'aimer. Il termina enfin ces confidences de son repentir et de ses angoisses.

— Tu vois bien, père, s'écria-t-il, que je ne saurais plus être aimé et que c'en est fait de mon bonheur.

Son père, pour toute réponse, lui ouvrit ses bras. Julien s'y jeta.

— Non, mon ami, fit bientôt M. Dorsenne, rien n'est perdu. Tu aimes Mme de Nésy et tu as été aimé d'elle, elle te reviendra. Il ne s'agit, comme tu l'as dit, que de la mériter. S'il n'y avait qu'à rembourser cette marquise d'Argantini, ce serait vite fait, et d'ailleurs ce sera fait. Mais cela importe peu; ce qu'il faut, c'est que tu travailles et que tu réussisses. Tu as confiance dans ton talent, tu as raison. Marche devant toi. En attendant, tout ce qui te sera nécessaire pour lutter dans la liberté de ton intelligence et de ton effort, je te le donnerai. J'ai aussi ma faute à expier. Ta mère et moi nous nous priverons, voilà tout. Tu nous rendras cela plus tard.

Il fit une pause et se mit à sourire.

— Formez donc des projets! dit-il. Voici un garçon dont la vie est un vrai roman, et je m'étais imaginé d'en faire un magistrat. Paternité propose, jeunesse dispose.

Julien ne demeura que quelques jours auprès de ses parens et partit pour Paris. Mais il n'était plus tel qu'à son départ de Naples. Autant alors il était joyeux et confiant dans l'avenir, autant il se sentait maintenant rempli d'incertitude. Il n'avait plus même foi dans le livre qu'il emportait avec lui, qu'il avait écrit dans sa solitude d'Ischia, — sorte de roman à trois personnages qu'il avait tiré de ses entrailles, où il avait dépeint ses tourmens avec l'ardeur de la passion. — Quelle folie était cela! Qui s'intéresserait à ces faiblesses d'âme, à ces lamentations puériles? Et, si personne ne s'y intéressait, que serait-ce donc pour Mme de Nesy? Elle parcourrait ce piteux récit avec indifférence ou le repousserait loin d'elle avec dédain. Ah! l'œuvre tout entière, à présent, semblait à Julien chétive et mal venue. Il la relisait, s'en irritait, était tenté de la jeter par le chemin. Qu'en ferait-il en effet? Et puisqu'elle lui manquait, aurait-il

à recommencer sa lutte avec l'obscurité et avec l'impuissance? Inutile combat où il se voyait vaincu d'avance! Serait-ce de ces bas-fonds qu'il se hausserait à la femme qu'il aimait? Et cette femme, est-ce qu'elle songeait encore à lui? Ne devait-elle pas avoir eu hâte d'oublier ce roman d'un jour qui s'était terminé pour elle par une humiliation? Elle avait dû rentrer dans son monde, dans ses plaisirs, dans son existence de patricienne, loin de lui à jamais. Et alors, lui, quel insensé faisait-il?

Cependant, dès son arrivée à Paris, il fit, à tout hasard, des démarches pour la publication de son livre. Rien, naturellement, dans ces premières tentatives ne pouvait lui faire préjuger le résultat. Il attendit. Au bout de quelque temps, il reçut une réponse. Avant de lire la lettre, il la retourna entre ses doigts avec une apathie découragée. Il l'ouvrit enfin, et une immense joie l'envahit tout entier. Son œuvre était acceptée, allait paraître. Elle parut et, par un de ces coups de fortune qui arrivent au talent lors de ses pleins débuts, elle fit explosion dans le monde des lettres. Du jour au lendemain, il cessa d'être un inconnu, il fut Julien Dorsenne. Alors, dans une sorte de fièvre, de veine heureuse et d'ambition, il revit le drame qu'il avait écrit autrefois et qui avait trompé ses espérances. Il le jugea maintenant ce qu'il était, avec ces beautés de lyrisme et ses défauts, incomplet en somme. Il eut, à le retoucher, une lucidité singulière, le mit debout, en fit, comme en se jouant, une œuvre saine, forte et puissante. Son drame fut joué, et le succès du dramaturge fut égal à celui du romancier. Julien, dès ce moment, se vit en possession de la célébrité. Célébrité éphémère si le génie et le travail ne la consacrent plus tard, mais qui n'en a pas moins son auréole de jeunesse et de victoire et ses profonds enivremens. Et cette célébrité a son cortège d'accueils bienveillans, de caresses, de louanges et d'admiration empressée. Toutes les bannières s'abaissent devant le vainqueur, et il est convié en lauréat au festin de la vie. Le monde s'ouvrit à Julien, qui en avait frappé les portes avec la baguette magique du talent et du succès. Il avait marché, et cet abîme, qu'il croyait désormais infranchissable entre Mme de Nésy et lui, s'était comblé sous ses pas.

Durant ces jours d'attente et d'anxiété, il avait cherché à revoir la petite baronne, à l'apercevoir plutôt. Il l'avait aperçue, en effet, et s'était mis au courant de ses heures de sortie ou de promenade. Souvent, quand le jour tombait, il l'avait suivie de loin, perdu dans l'ombre, admirant l'élégance de sa taille et la grâce de sa démarche. Quelquefois, à toutes jambes, dans une de ces ardeurs de jeune homme qui sont la folie du cœur, il avait devancé sa voiture au bois, et là, blotti dans un taillis, avait regardé passer la jeune femme dans son

luxe et dans sa beauté. Parfois encore, d'un coin obscur d'une salle de théâtre, il l'avait contemplée dans sa loge, attentive au spectacle ou vaguement rêveuse aux chants du musicien. Julien avait, à ces équipées, à ces rendez-vous qu'il se donnait à lui-même, le frisson de l'amant et du malfaiteur. Il lui semblait qu'il serait mort de confusion et de honte si Mme de Nésy s'était doutée de sa présence. Elle était la chimère ailée qu'il poursuivait de ses rêves, elle serait devenue la réalité qui l'eût foudroyé si, tout à coup, le sachant là, elle eût marché à sa rencontre. Mais maintenant c'était autre chose. Il s'était relevé à ses propres yeux et se devinait secrètement grandi pour sa maîtresse. Si l'occasion s'offrait pour lui de la revoir, il pourrait aborder Mme de Nésy avec humilité sans doute, mais sans humiliation. N'était-il pas déjà, loin désormais de son incertain passé, sur la route véritable où elle avait désiré le voir? Le moment arriva. On proposa à Julien de le présenter dans une maison où allait la jeune femme. Il accepta. Il saurait enfin s'il lui était donné de compter sur l'avenir et de reconquérir son bonheur.

V.

Quand la petite baronne avait quitté Naples, elle n'avait plus voulu regarder derrière elle. C'en était fait de son rêve, voilà tout. Elle s'en allait pourtant agitée d'illusions perdues, de colère contre la marquise d'Argantini, de mépris pour Julien. Ce dernier sentiment fut bientôt le seul qui la domina. En sa fierté juvénile, dans son orgueil de race, elle n'admettait pas de compromis, quels qu'ils fussent, avec la vie ou avec soi-même. En cela, le regret de la jeune femme était plus amer et son chagrin plus vif. Elle était atteinte elle-même en cette aventure. Ses lèvres chastes avaient touché le front de cet homme, s'étaient posées là où traînaient encore les baisers de cette marquise. Eh quoi! sa jeunesse s'était faite la rivale de cette maturité, avait eu sa promiscuité d'ignorance et d'entraînement de cœur dans de telles amours! Elle en souffrait si cruellement qu'elle ne se sauva de cette souillure que par l'oubli qu'elle voulut avoir de Julien. Elle le supprima de ses souvenirs et de sa pensée. Il ne fut plus pour elle. Alors la petite baronne se ressaisit. Elle le crut du moins. Elle reprit son existence d'autrefois, banale et souriante, se complut aux hommages et à l'admiration qui l'entouraient, aux convoitises désintéressées ou non dont elle était l'objet. Que lui importait? elle ne serait à personne. Elle se fit de parti-pris, — et le disait, — une fleur de luxe et d'éclat, sans parfum.

Mais aussi, comme il arrive à ces floraisons artificielles pour qui la serre-chaude n'est point le soleil, un grand froid l'enveloppait, la pénétrait tout à coup. Le désenchantement et le vague flottaient autour d'elle. Son isolement lui apportait la sensation du vide. Si elle mettait la main sur sa poitrine, il lui semblait que son cœur ne battait plus. Si elle se regardait dans la glace, elle n'y voyait plus sa beauté que morte et décolorée. En ces courts instans-là, elle se sentait défaillir et, tout bas, comme si elle eût craint d'entendre le son de sa voix, elle se disait :

— Je suis bien malheureuse !

Un jour où elle était sortie seule et à pied, elle crut s'apercevoir qu'on la suivait et, dans l'homme qui la suivait, s'imagina reconnaître Julien. Elle en frissonna d'indignation et de surprise. Était-ce possible? et quelle audace alors avait cet homme ! A partir de ce jour, elle fut sur ses gardes et se confirma bientôt dans ses soupçons. On la suivait, et ce devait être lui. C'est en vain qu'il profitait des premières ombres du soir et qu'il s'enfuyait si elle tournait la tête. Le mépris que Mme de Nésy avait eu pour lui se réveilla et s'en accrut, mais aussi se mélangea de colère. Elle lui en voulait de cette obsession et cependant s'en inquiétait et la cherchait. C'était, quoi qu'elle en eût, un intérêt dans sa vie. Où qu'elle se trouvât, elle se préoccupait de ce lâche et de ce perfide. Si elle l'entrevoyait, elle avait un sourire de contentement haineux. Il était bien à sa place dans ce coin sombre où il se dérobait. Si, au contraire, elle ne l'avait point deviné sur ses traces, elle éprouvait une sorte de déception. Elle se demandait parfois pourquoi il rôdait ainsi autour d'elle. Ce ne pouvait être dans aucune intention avouable. Mais alors, pourquoi? Ce n'est point qu'elle eût peur, la peur étant un sentiment qu'elle ne connaissait pas. Elle eût marché droit au danger. Ce Julien n'était-il qu'un malheureux sans espérance aucune, que le souvenir et le remords attachaient à ses pas? Elle y consentait. Ou bien espérait-il, en amoureux tenace, quelque chose de ses poursuites? Cette idée vint à la petite baronne, et le dégoût la prit. Tout son être se révolta. Certes, en ce cas, il fallait en finir. A la première occasion, elle irait à cet homme, ne lui adresserait même pas une parole, le confondrait de son regard et de son geste. Elle se sentait de taille à le faire rentrer sous terre. Cette conviction où elle était l'étonna. D'où venait donc qu'elle présumât ainsi de sa force à elle, de sa faiblesse à lui? Elle en demeura rêveuse et troublée.

Somme toute, sous ces impressions diverses, son accablement avait cessé. Elle avait recommencé de vivre. C'est alors que le nom de Julien Dorsenne éclata soudain dans les lettres. Mme de Nésy ne pouvait ignorer cet événement littéraire. Il la frappa de stupeur.

Mais était-ce bien Julien? C'était peut-être un pseudonyme ou c'était un autre homme qui portait le même nom. Le hasard a de ces rencontres. Elle n'eût eu, il est vrai, qu'à lire les comptes-rendus du livre, dont l'action se passait en Italie. Cela, elle le savait. Elle ne le voulut pas. Elle ne voulait avoir ni à juger mieux cet homme qui lui avait été si funeste, ni à l'accuser davantage. Tout ce qui le concernait lui devenait un châtiment ou une douleur. Ce récit, disait-on encore, était une histoire vraie. Or n'y a-t-il pas de l'impudence ou de l'impudeur à écrire ses confessions? Absence de sens moral en tout cas. Comment peut-on toucher à ses secrètes blessures, pis encore à ses plaies, sans en donner au public un spectacle qui ne soit répugnant? Et elle-même, si ombrageuse et si fière, n'était-elle pas mise en cause dans tout ceci? C'est une nouvelle offense que lui faisait Julien. Cependant un des hommes qui lui rendaient visite lui apporta le livre. La petite baronne craignit d'abord qu'il n'y eût là de la part de ce visiteur une intention de malveillance ou de curiosité. Elle s'aperçut avec joie qu'il n'avait mis qu'un aimable empressement à la distraire. Elle fit semblant de feuilleter le livre, le laissa sur la table.

Mais le soir elle n'y tint plus et l'ouvrit presque fiévreusement. Elle y vit alors apparaître en traits de feu l'existence si courte et si pleine qu'elle avait menée aux bords du golfe de Naples. Elle revit le château d'Ischia, morne et blanc sous le ciel bleu, et sa propre villa, tapissée de pampres, avec ses allées de cactus et de lauriers-roses. Puis ce fut la marquise d'Argantini en ses allures dissimulées et perfides, et ce fut elle-même, Mme de Nésy, en la grâce de sa vingtième année, chaste et fière, se laissant aller aux premières émotions de la jeunesse et de l'amour. Le portrait était si délicat et si respectueux que la petite baronne en rougit de plaisir. C'était aussi la plainte de Julien, éloquente et simple, d'une élévation touchante, d'un repentir sain, d'un courage sincère. Les yeux de Mme de Nésy devinrent humides. Elle était, pour cet homme qui l'aimait, le principe de tout. C'est vers elle qu'il reportait son chagrin et ses espérances, sa détresse passée comme sa vie meilleure. Quel cœur de femme n'aurait été remué par de pareils accens! Mme de Nésy, le livre sur ses genoux, demeura longtemps attendrie et pensive. Elle se faisait indulgente à Julien, indulgente peut-être à elle-même. Pourquoi se déshériter du bonheur à son âge? Pourquoi être implacable? Est-ce que l'expiation n'était pas venue, pour elle et pour lui, avec la douleur? Sa fierté seule ou plutôt les fiertés de l'honneur luttaient en elle. Cet amant, objet de ses rigueurs, qu'elle était tentée de relever jusqu'à elle, avait pu se prendre aux rets douteux de la marquise. Là était la tache pour Mme de Nésy, et si fort

qu'elle eût voulu l'effacer de son esprit, elle y persistait. Elle soupira doucement, ferma le livre, essuya ses larmes. Elle se résignait cette fois à cette blessure encore ouverte et, puisque Julien était rentré dans son cœur, elle ne se décidait plus à l'en chasser de nouveau.

Cependant le drame de Julien fut joué, et Mme de Nésy, au succès qu'il obtint, s'émut d'orgueil et de joie. Les femmes vont aux vainqueurs. Celui-là ne rachetait-il point par son talent et par son triomphe un égarement de quelques jours? La jeune femme ne songea plus à son doute secret, l'oublia, s'inquiéta seulement de Julien. Si elle en croyait ses confessions, n'était-ce pas elle qui l'avait fait ce qu'il était? N'avait-il pas grandi ainsi dans l'unique espoir de la mériter? Aussi, non sans anxiété, s'attendait-elle à quelque démarche de sa part. Il devait chercher à la voir. Que lui dirait-il? Comment le reconnaîtrait-elle? Elle s'en préoccupait déjà, en avait un frisson de crainte et de désir. Ce qui la portait à croire que cet événement ne tarderait pas, c'est qu'elle n'apercevait plus Julien. Cela était naturel, il n'avait plus besoin des ombres de la nuit pour s'y réfugier s'il était découvert. Mais alors que ne se montrait-il en pleine lumière! La petite baronne en venait à s'impatienter de ces délais et presque parfois à s'en alarmer. Aurait-il donc cessé de l'aimer? C'était impossible et d'ailleurs qu'est-ce que cela aurait pu lui faire à elle? Mme de Nésy se le demandait et ne se répondait pas. C'est dans ces dispositions qu'en se rendant, sans savoir qu'elle l'y verrait, à la soirée où Julien devait être, elle allait se trouver, à l'improviste pour elle, en présence de son amant.

Julien était arrivé de bonne heure. Il avait voulu devancer Mme de Nésy, l'observer quand elle paraîtrait, ne se montrer que s'il en avait le courage. Il la vit entrer en effet. Elle était vêtue avec son exquise élégance, avait sa démarche de jeune déesse et le sourire sur les lèvres. A peine fut-elle assise qu'on l'entoura. Julien qui se dissimulait dans l'embrasure d'une fenêtre, se sentit pris de découragement et de timidité. Il ne se déciderait jamais à l'aborder. La petite baronne répondait avec enjoûment aux hommes qui s'empressaient auprès d'elle, et cependant ses yeux erraient dans le salon, semblaient y chercher quelqu'un qu'elle attendît, et une sorte de mélancolie se répandait sur ses traits. Peut-être avait-elle espéré rencontrer Julien ce soir-là et s'affligeait-elle de cet espoir déçu! Que devenait donc ce poète aussi prompt à l'oubli qu'à l'enthousiasme? Au lieu d'un infortuné qui se repent, n'était-il plus qu'un orgueilleux égoïste? La jeune femme se le demandait, et avec un sourire d'amertume et presque de chagrin se prenait elle-même en pitié plus qu'elle n'accusait Julien. En ce moment, elle était seule, ses

admirateurs s'étant éloignés en s'apercevant de son attitude distraite et de son demi-silence. Julien s'enhardit, ses regards s'attachèrent à Mme de Nésy avec une supplication ardente, avec une volonté intense et profonde comme s'ils eussent pu ainsi disposer d'elle et l'attirer à lui. La petite baronne se tourna de son côté, le vit, rougit de confusion et de plaisir. Julien, lui, avait pâli. Cependant il fit un pas vers elle. Mais elle l'arrêta d'un geste imperceptible, se leva, marcha vers la fenêtre, passa devant lui en le frôlant de sa robe et se dirigea vers une serre attenant au salon. Elle ne s'arrêta que sous un bosquet de verdure. Julien l'avait suivie, il l'y rejoignit. Là, tous deux, trop émus pour se parler, se regardèrent. Puis leurs mains, toutes tremblantes, se cherchèrent et s'unirent. Ainsi qu'à la terrasse d'Ischia où leurs lèvres s'étaient rencontrées dans un premier baiser, ils s'abandonnaient l'un à l'autre.

Il ne fut pas question du passé. Leur bonheur recommençait, et leur présent et leur avenir se confondirent. Ils ne pouvaient avoir qu'une seule pensée : s'aimer et vivre ensemble. Leur mariage fut décidé et dut s'accomplir le plus tôt possible. La nouvelle s'en répandit promptement et fut bien accueillie. La jeune et brillante renommée de Julien Dorsenne allait de pair avec la naissance et avec la beauté de Mme de Nésy. On savait vaguement qu'ils s'étaient connus en Italie dans des circonstances romanesques. Cela donnait à leur prochain hymen la double poésie de la jeunesse et de l'amour. Quant à Julien et à la petite baronne, ils étaient fiers l'un de l'autre et se produisaient volontiers dans le monde. Peut-être avaient-ils le secret besoin d'y épier l'opinion. En cela ils pouvaient se rassurer. Ils recevaient les félicitations les plus sincères, étaient l'objet des égards les plus empressés. Pendant la journée, ils ne se quittaient point. N'avaient-ils pas pour s'occuper les mêmes démarches et les mêmes soins? Et ces soins n'étaient-ils pas ceux de l'existence nouvelle qu'ils allaient mener? A cette pensée, une émotion mutuelle, reconnaissante et douce, les prenait. Ils avaient les joies touchantes et sereines des amans que rien n'entrave et qui marchent par les voies droites à la réalisation de leur rêve et de leur désir.

Quelques jours avant leur mariage, ils allèrent à une redoute. Cette fête les avait séduits. Ils trouveraient là, au milieu de la foule, la solitude et la liberté. Mme de Nésy y serait devinée peut-être, n'y serait point reconnue. Elle pourrait, durant de longues heures, sans crainte d'être troublée, s'appuyer au bras de Julien ou s'asseoir à ses côtés. C'était un attrait pour sa coquetterie aimante, et elle s'en réjouissait. Tout d'abord ils rencontrèrent le plaisir qu'ils avaient cherché. La redoute, à leur arrivée, était dans tout son éclat. La musique d'un orchestre invisible, en ondes douces ou

sonores, se répandait dans l'air. La lumière des lustres, scintillante et vive, descendait de la voûte, tandis qu'elle se voilait sous des globes dépolis, aux encadremens profonds des fenêtres disposés en retraites aimables et dissimulés sous les fleurs. On ne dansait pas, on se promenait. Il y avait un grand murmure de voix confuses, de rires discrets, auquel se mêlait le bruissement des éventails et des étoffes. Les femmes, en domino, se suspendaient au bras de leurs cavaliers, avec des attitudes alanguies ou coquettes. D'autres marchaient deux à deux ou même seules, plus à l'aise en leur fantaisie, en quête d'impressions rapides, d'un plaisir qui s'envolât aussitôt, d'une intrigue légère et prompte. Mais partout les yeux brillaient derrière le masque avec les éclats divers de la tendresse, de la jalousie ou de la malice, tandis que l'allure de toutes ces femmes était souple et serpentine, énigmatique ou provocante. Elles glissaient sur le parquet, se frayaient un gracieux passage, avaient de jolis mouvemens de tête, des frissonnemens d'épaules sous leur mantille, des redressemens soudains de la taille qui les grandissaient. Par degrés la fête s'animait. Une buée de chaleur et de lumière, comme une poussière fine, flottait dans les salons. Il y avait pour la vue, sous une lueur rose, tout un miroitement de velours, de soie et de moire, de fleurs et de diamans dans les chevelures. Un parfum plus pénétrant et plus subtil se dégageait de ces élégantes toilettes qui n'avaient plus l'apprêt de la première heure et dont les couleurs se fondaient et s'harmonisaient. L'orchestre continuait en sourdine ses valses voluptueuses sur un rythme qui se ralentissait ou se précipitait par intervalles. Les paroles se pressaient sur les lèvres, les étreintes se faisaient plus vives, l'abandon plus complet. Le flot humain, en son affolement vague, en ses sensations indécises, tourbillonnait sur lui-même, avait ses remous joyeux ou lents. Un souffle d'ardeur courait embrasé sur cette foule, et soudain il s'y produisait une sorte d'attente muette et d'affaissement. La fête masquée, en ces temps d'arrêt, prenait un aspect singulier, inquiétant et froid. Elle méritait bien son nom de redoute et, cessant d'être galante, recélait des embûches. Elle eût donné aux âmes incertaines de leur bonheur le pressentiment d'un danger latent, l'appréhension du mystère et de l'imprévu.

Julien et Mme de Nésy ne doutaient point de leur amour, mais ils doutaient encore que leur destinée heureuse s'accomplît. Aussi, à un moment de la soirée, eurent-ils ce frisson de trouble et de peur. Sans se dire leur crainte secrète, ils se serrèrent plus étroitement l'un contre l'autre et songèrent à partir. Ils s'attardèrent pourtant, presque à dessein. Partir ainsi, c'était fuir à l'évocation du passé, et ils ne voulaient point se faire la confidence que ce passé pût les

hanter. Ils s'écartèrent de la foule et s'assirent dans un petit salon où il n'y avait alors personne. Ils y étaient à peine depuis quelques instans que plusieurs femmes y entrèrent. Soit préméditation, soit hasard, ces femmes disposèrent leurs fauteuils en cercle autour de la cheminée. C'était ne point laisser la sortie libre à Julien et à sa compagne. Ni lui cependant, ni M[me] de Nésy ne s'en émurent. A tout prendre, ils n'en sortiraient pas moins quand ils le voudraient. Ils observèrent donc les nouvelles venues. Elles n'avaient rien qui les fît remarquer, si ce n'est que le masque était strictement attaché et cachait complètement le visage. L'une d'elles pourtant, qui portait un domino blanc garni de dentelles, était de haute taille, d'une prestance majestueuse et d'un air imposant. Les autres femmes semblaient avoir été amenées là par elle et se groupaient à ses côtés avec une sorte d'attente et de curiosité. Les dominos, sans paraître s'inquiéter de Julien, ni de sa compagne, se mirent à causer, toutefois de façon à être entendus d'eux.

— Ce que j'aurais voulu voir, fit l'une des femmes, ce sont ces amoureux dont le mariage est prochain, ce Julien Dorsenne qui n'était, hier encore, qu'un inconnu, et la petite baronne de Nésy.

Julien fut sur le point de se lever et de se nommer. M[me] de Nésy le retint. Il était probable, puisqu'elles parlaient ainsi devant lui, que ces femmes ne le connaissaient pas. Et si elles le connaissaient, elles avaient l'intention de provoquer un scandale qu'il valait mieux éviter.

— Oh! répondit un domino bleu, ce beau poète errant n'était pas un inconnu pour la baronne. Ils s'étaient rencontrés en Italie dans les circonstances les plus romanesques et les plus agitées.

— Lesquelles?

Le domino bleu désigna le domino de dentelles blanches.

— C'est madame qui nous les dira, car elle a promis de nous les raconter. Moi, je ne sais rien que par ouï-dire.

— Mais moi non plus, fit le domino blanc. Seulement, j'ai lieu de me croire très bien renseignée. Écoutez donc cela, car, je vous le jure, c'est très intéressant et même, pour nous autres femmes, très instructif.

Pour Julien et pour M[me] de Nésy, il n'y avait point de doute possible. Ce qui allait se raconter, c'étaient leurs amours travesties par la malveillance d'une femme et livrées par elle à la malignité publique. Quel était ce domino blanc? L'idée leur vint à tous deux que c'était la marquise d'Argantini. Elle en avait les allures et le port impérieux. Et pourtant ils auraient dû savoir qu'elle était à Paris. Hélas! comment l'auraient-ils su? ils ne s'étaient occupés que d'eux-mêmes. A la pensée qu'ils se trouvaient en présence de leur plus redoutable ennemie, la peur les prit, et, cette peur, ils se

résignèrent à la subir. Qu'auraient-ils tenté ? La marquise était femme à leur barrer le passage et à leur jeter ses insultes à la face. Au lieu d'un scandale muet, ils auraient un scandale de violence. Voilà seulement où serait la différence.

Ils restaient donc atterrés à leur place, attendant l'éclat qui pouvait se faire ou l'humiliation qui pouvait les atteindre.

Cependant les femmes s'étaient penchées vers le domino blanc. Celui-ci parlait et parfois elles lui donnaient la réplique. Cela se faisait sur un ton bas et, comme à dessein, de cette voix de fausset qui sert de déguisement à la parole. Puis, tout à coup, il y avait un rire sonore ou plutôt un ricanement, des attitudes vives de surprise, de répugnance et de réprobation. Enfin, le domino blanc termina son récit.

— Eh bien ! mesdames, fit-il alors à voix haute, qu'en dites-vous?

— Cette pauvre marquise, répondit le domino bleu, en a été pour ses frais d'amabilité : elle aurait pu en être pour son argent.

— Je crois, dit une autre femme, qu'il aurait bien fait de ne pas la quitter. Avec ses dispositions, — elle parut chercher un instant le mot, — au parasitisme amoureux, il avait là une occasion de fortune.

— Mais, ma chère, c'est qu'il en a trouvé une meilleure avec la petite baronne.

— Et la preuve, c'est qu'il va l'épouser.

Cela se croisa vite.

— Moi, dit une femme qui n'avait point encore parlé, je pardonnerais presque sa première faiblesse au poète famélique d'autrefois, mais non ce second manège à l'écrivain d'aujourd'hui. Ce sont là de ces rechutes...

— Fatales, interrompit le domino blanc. Voyez-vous, mes bonnes chéries, continuait-elle en se levant à demi et d'un ton bref qui ranimait l'entretien, que le succès leur arrive ou non, il y a toujours de la fille chez certains hommes.

A se mot, Julien se leva, très pâle, et fit un pas vers cette femme. Mme de Nésy, très pâle aussi, eût défailli si son énergique volonté ne l'eut soutenue. Elle retint Julien, et d'une voix basse, avec une singulière véhémence, sans calculer la portée de ses paroles sans bien s'en rendre compte peut-être, elle lui dit :

— Ah ! je vous en supplie, partez.

Le jeune homme jeta autour de lui un regard affolé, puis un autre regard désolé sur Mme de Nésy. La petite baronne avait les yeux baissés, ne le vit pas. Alors Julien sortit ou plutôt s'enfuit de cette maison. Quand il fut dans la rue, il chancela, eut un geste de désespoir et d'abandon de lui-même, passa ensuite la main sur son front et, d'un pas rapide, s'achemina vers sa demeure.

Les femmes qui se trouvaient avec Julien dans le petit salon en étaient parties presque aussitôt que lui. Aux derniers mots du domino blanc, elles s'étaient levées et étaient rentrées dans la fête. Le domino blanc et Mme de Nésy restaient seuls vis-à-vis l'un de l'autre. Mme de Nésy se leva soudain, marcha droit au domino :

— Vous êtes la marquise d'Argantini! lui dit-elle.

— Oui, répondit la marquise, qui ôta son masque.

La petite baronne ôta aussi le sien.

Les deux femmes se regardèrent avec des yeux chargés de haine et de colère. Mais le visage de Mme d'Argantini avait une menaçante immobilité, tandis que les traits de Mme de Nésy étaient bouleversés.

— C'est une infamie que vous venez de commettre, dit-elle à la marquise.

— Je me suis vengée, répondit la marquise.

— Par une lâcheté.

— Comme se venge une femme. Tous les moyens lui sont bons. Mais, continua doucement Mme d'Argantini, c'est également un service que je vous ai rendu. Vous n'épouserez plus ce M. Dorsenne.

— Et qui m'en empêcherait? s'écria Mme de Nésy.

— Tout. On n'épouse pas un homme que flétrit l'opinion publique. On ne l'épouse pas, si ce n'est pour soi, du moins pour lui. Ce serait l'attacher au pilori.

La petite baronne eut un dédaigneux mouvement d'épaules.

— Et c'est vous qui vous arrogez ce droit de condamnation et de flétrissure! vous! répéta-t-elle.

— Vous oubliez, baronne, que je suis la marquise d'Argantini. Mes fautes, à moi, ne comptent pas, et mes arrêts demeurent. Croyez-vous, d'ailleurs, que les femmes qui étaient là tout à l'heure soient les premières venues et que je les aie mal choisies pour mes complices? Vous seriez dans l'erreur. En ce moment, elles colportent déjà ce qui vient de se passer et surtout ce que je leur ai dit. — Ah! baronne, je suis trop bonne musicienne pour ne pas avoir étudié l'air de la Calomnie, et c'est l'air je viens de leur murmurer *sotto voce*. Le voilà qui s'envole avec elles. On commence à savoir que, ce M. Dorsenne, je l'ai,.. je ne dirai pas le mot. Il suffira qu'il ait été un de ces amans pauvres que mon caprice accueille et congédie. On comprendra de reste. L'aventure de ce soir sera demain la fable de votre monde.

Cette fois, Mme de Nésy ne répondit pas. Elle songeait avec terreur à ce que disait la marquise et que cela était possible.

— Mais, poursuivit de sa voix calme et froide Mme d'Argantini, puisqu'il vous tient aussi fort au cœur, baronne, il y a un moyen de le garder. Il est tombé de son piédestal, descendez du vôtre.

Partagez son sort. Oh! avec de moindres risques, car le déshonneur d'une femme n'est pas celui d'un homme et n'a qu'une signification indulgente et relative. Ne l'épousez pas, croyez-moi, mais conciliez les convenances et vos plaisirs, voyez...

Elle fit une pause et prit un air de bienveillante ironie :

— Oui, soyez sa maîtresse.

Mme de Nésy, toujours silencieuse, ne donna aucun signe d'émotion. Elle remit son masque et partit.

— Sa maîtresse! Elle se répétait ces deux mots-là. C'était, il est vrai, sa plus cruelle ennemie qui les lui avait dits. Mais pourquoi pas? Certes, elle était assez vaillante pour épouser Julien quand même, mais si c'était lui maintenant qui ne voulût plus de ce mariage! S'il se sentait trop profondément atteint dans son honneur pour y consentir! Ne devait-elle pas, avec la bravoure de la femme aimante, le consoler dans son humiliation et dans son chagrin? Elle eut aussi tout à coup l'intuition de ce qu'il pouvait souffrir. Par un choc en retour de sa pensée, elle se rappela les paroles qu'elle lui avait dites, se les commenta à elle-même. Elle eut le sentiment qu'il pouvait s'y être mépris. Elle l'avait supplié de partir pour le dérober aux coups de la marquise et il avait pu croire qu'elle le reniait et l'abandonnait. Bien qu'elle ne l'eût pas regardé à ce moment-là, elle devinait à présent qu'il était parti désespéré. Alors elle avait hâte de le voir, de le détromper, de lui donner son amour, sa réputation, sa vie, s'il le fallait. A tout prix, elle voulait lui prouver qu'elle était incapable d'une défection et d'une lâcheté. Elle avait, dans le désordre de son âme, toute la généreuse ardeur de la femme qui tremble pour son bonheur et qui, toute à sa passion, ne mesure plus ni ses sacrifices, ni l'événement.

Elle allait chez Julien, et, dans son impatience de le voir, accusait la lenteur des chevaux. Ils étaient à leur allure rapide, mais cadencée, et elle eût voulu leur donner des ailes. Le trajet lui paraissait interminable. Par la nuit sombre, à travers les rues désertes, elle avait à un point extraordinaire la sensation de l'isolement et les angoisses de la peur. Le malheur flottait dans l'air autour d'elle.

Julien habitait, entre cour et jardin, un pavillon isolé. Mme de Nésy mit pied à terre devant la porte de la rue, se la fit ouvrir. Elle la referma derrière elle sans que la concierge, qui sommeillait sans doute, l'arrêtât au passage. Elle traversa la cour et arriva au pavillon. Il y avait de la lumière aux fenêtres du rez-de-chaussée, qui étaient celles du cabinet de travail de Julien. Ainsi il était rentré. La petite baronne en eut un mouvement de joie. Elle gravit les quatre marches du perron et, de ses doigts, frappa de légers coups à la porte. Elle ne reçut point de réponse. Julien, probablement,

ne l'avait pas entendue. Alors elle sonna. On ne lui répondit pas davantage. L'inquiétude la prit. Qu'est-ce que cela signifiait? Ses mains, machinalement, erraient sur la porte; elles y rencontrèrent la clé dans la serrure. Mme de Nésy tourna la clé, mais ne franchit pas le seuil de l'appartement. Comment se faisait-il que Julien ne vînt pas au-devant d'elle? Elle avait un grand frisson de crainte et s'appuyait au mur. Enfin elle entra. D'abord elle ne vit personne. La lampe était sur la table et le cabinet était en ordre. Mais au bout d'un instant et après avoir fait quelques pas entre la table et le divan, elle aperçut Julien étendu de tout son long sur le tapis. Il avait la tête fracassée et sa main droite tenait encore un revolver. Mme de Nésy, épouvantée, poussa un cri, se jeta sur Julien, l'étreignit de ses bras, le secoua. Le corps demeurait chaud, mais le cœur ne battait plus. Le jeune homme était mort. Cependant la petite baronne ne voulait pas y croire. Elle se trompait, on pouvait le rendre à la vie. Elle se releva, courut à la fenêtre, l'ouvrit, appela. On ne vint pas à son appel. Julien, dans cette maison close, avait pu se tuer sans qu'on entendît le coup de pistolet. La jeune femme, éperdue, allait de la fenêtre au corps et du corps à la fenêtre, appelait encore au secours. Dans un de ces rapides trajets, elle aperçut en évidence sur la table une lettre qu'elle n'avait pas remarquée. La lettre était à son adresse. Elle en déchira l'enveloppe. Elle lut les premières lignes. Il y avait : « Monsieur, l'amour, tel que je le comprends et digne de moi, ne saurait aller avec le mépris; je ne vous estime pas, je pars. » Elle ne comprenait pas, elle se souvint pourtant. C'était le billet qu'elle avait écrit à Julien en quittant Ischia. Elle reprit la lettre, qui pendait à sa main. Au-dessous de ces lignes il y en avait deux autres de l'écriture de Julien : « Vous aviez raison, disaient-elles, et vous me l'avez prouvé ce soir. Aussi je pars, je vous pardonne et je vous aime. » Ainsi ses pressentimens et ses craintes ne l'avaient pas trompée. C'est en l'accusant qu'il se tuait. Il mourait par elle et pour elle. Mme de Nésy jeta une faible plainte, chancela et tomba inanimée près du corps de Julien.

. . . .

Cette aventure eut son retentissement, qui s'éteignit par degrés. La marquise d'Argantini était retournée dans son château d'Ischia. Quant à Mme de Nésy, elle vit désormais dans une retraite absolue qui convient au deuil de son âme et à ses espérances détruites.

HENRI RIVIÈRE.

A TRAVERS LES ÉTATS-UNIS

NOTES ET IMPRESSIONS

I.

NEW-YORK, WEST-POINT ET LE NIAGARA.

Ce n'est pas sans hésitation que je me suis décidé à mettre en ordre ces notes recueillies pendant un court séjour de sept semaines aux États-Unis. Mais ayant eu l'avantage de faire partie du petit groupe de Français qui ont assisté aux fêtes données par le gouvernement américain pour célébrer le centenaire de la capitulation d'York-Town, j'ai pensé qu'il y avait peut-être lieu à raconter l'accueil que nous ont valu les souvenirs d'un passé cependant bien ancien. Notre pauvre pays n'est pas, ce me semble, tellement accoutumé à la reconnaissance que les témoignages d'une gratitude tirant de si loin son origine lui doivent être indifférens. Et puis, s'il faut tout dire, j'espère que dans un temps où l'opinion des gens de bonne foi est des plus incertaines sur l'état intérieur de ce curieux pays, il y a place encore entre l'enthousiasme des uns et le dénigrement des autres, pour quelques impressions, à coup sûr, très superficielles, mais qui ont du moins la mérite de s'être formées sur les lieux mêmes, au jour le jour, et sans parti-pris.

A BORD DU *CANADA*.

24 septembre-5 octobre.

La mémoire a ses caprices comme l'imagination, et ce qu'elle retient n'est pas toujours ce qui mérite le plus d'y demeurer gravé.

Je me suis toujours obstinément souvenu d'une vieille romance dont la rime n'est pas riche, dont le style n'est pas vieux, mais à laquelle mon enfance trouvait je ne sais quel charme mystérieux :

Nos rêves s'envolent
Comme des oiseaux,
Des rêves nouveaux
Bientôt nous consolent.

Je ne puis dire, à la vérité, que le cours de la vie ait pour moi répondu aux promesses de ce refrain plein d'espérance. J'ai eu, comme tous les enfans des hommes, beaucoup de rêves qui se sont envolés « comme des oiseaux, » mais j'en suis encore à attendre les rêves nouveaux qui devaient me consoler des anciens. Cependant, de tous ces rêves d'enfance, le plus chéri avait toujours été celui d'un voyage en Amérique, rêve nourri chez moi par la lecture assidue des romans de Cooper. A douze ans, je partageais les colères de Bas-de-Cuir contre cette civilisation prosaïque qui défriche les forêts, qui défend aux hommes de vivre du produit de leur chasse, et j'étais résolu, comme le Trappeur, à chercher un refuge contre ses envahissemens dans les prairies du Far-West, où, ma carabine sur l'épaule, je pourrais du moins suivre l'Indien à la piste et renouveler les exploits d'Œil-de-Faucon. A ce beau dessein avait succédé avec les années un projet plus modeste et d'une exécution plus facile, celui de faire un séjour prolongé aux États-Unis et de traverser, au moins dans sa largeur, ce continent encore sauvage où le chemin de fer précède la civilisation. Puis, à l'une comme à l'autre entreprise, les années, les devoirs et ces doux liens qui enchaînent l'homme sans lui faire regretter sa liberté, m'avaient amené à renoncer, lorsque la nation américaine s'est avisée, par l'organe de ses représentans et de ses plus illustres citoyens, d'inviter au centenaire de la capitulation de York-Town les descendans des anciens officiers de l'armée commandée par le marquis de Rochambeau. Un mien grand-père ayant servi dans cette armée, je me suis trouvé, tout à fait inopinément, compris dans cette invitation. Cette fois, c'était bien un rêve nouveau qui venait se poser devant moi. Je n'ai pas voulu le laisser s'envoler comme un oiseau, car il ne serait probablement pas revenu, et c'est ainsi que, le 24 septembre de l'année dernière, je me suis embarqué au Havre sur le paquebot de la compagnie Transatlantique, le *Canada*, où se trouvaient réunis tous ceux qui se rendaient comme moi, à des titres divers, aux fêtes d'York-Town.

Bien qu'il n'y ait pas aujourd'hui moins de six grandes compagnies dont les bateaux font chaque semaine, dans les deux sens, la traversée de l'Atlantique, et bien que cette traversée ne présente plus guère d'autres risques que ceux inséparables de toute expédi-

tion humaine, c'est toujours cependant un moment assez solennel que celui où un de ces grands et frêles esquifs, auquel sont confiées pour quelques jours tant de destinées, s'apprête à quitter le port. Personne n'a mieux rendu la majesté triste d'un de ces départs que le grand romancier Dickens, dans cette page où il raconte le départ du grand vaisseau des émigrans, qui emporte sans retour vers l'Australie le vieux pêcheur Peggotty et la fragile Émilie, la compagne d'enfance de David Copperfield. Il y a aussi grand nombre d'émigrans à bord du navire qui nous entraîne, d'une allure de plus en plus rapide, dans l'étroit chenal du port. Parmi ceux qui agitent leurs mouchoirs et répondent aux signaux d'adieux qu'on leur adresse de la jetée, beaucoup ne reverront jamais la terre qu'ils abandonnent. Aussi, lorsqu'un coup de canon annonce tout à coup que le bateau vient de dépasser la pointe du phare, et lorsqu'en moins de deux ou trois minutes on voit les figures chéries qu'on distinguait encore sur la jetée disparaître et s'abîmer en quelque sorte dans le néant, plus d'un à bord sent faillir son cœur et lui monter aux yeux les larmes, ne pouvant dire comme Childe Harold :

My greatest grief is that leave
Nothing that claims a tear.

Les premières heures de notre traversée sont employées par nous à entrer en relations les uns avec les autres. Nous sommes plus de trente Français nous rendant aux fêtes d'York-Town, qui connaissons à peine nos figures et nos noms. Notre petite bande se compose en effet d'élémens assez différens : officiers de l'armée de terre et de l'armée de mer, arrière-petits-fils du général Lafayette, descendans des anciens officiers de l'armée de Rochambeau ; les uns désignés par le gouvernement pour représenter leurs corps respectifs, les autres, au contraire, personnellement invités par le gouvernement des États-Unis en souvenir du passé. Le général Boulanger, dont le nom est bien connu de tous ceux qui ont été enfermés dans les murs de Paris pendant le siège; l'amiral Halligon, commandant la station navale des Antilles, que nous devons trouver à New-York, le marquis et la marquise de Rochambeau, sont les seuls dont je donnerai ici les noms. Les autres ne croiront pas cependant que je les aie oubliés. Peut-être ces pages passeront-elles sous les yeux de quelques-uns d'entre eux. Ils y trouveront des impressions qui nous ont été communes à tous, d'autres qui me sont tout à fait personnelles. Mais je suis certain de traduire une de ces impressions communes en disant qu'étrangers la veille les uns aux autres, arrivant des coins les plus différens de l'horizon politique, enclins peut-être, s'il faut

tout dire, à certaines préventions les uns contre les autres, l'esprit de bonne camaraderie l'a tout de suite emporté sur ces préventions, et que, le jour où nous nous sommes trouvés sur une terre étrangère, à douze cents lieues de notre pays, nous ne nous sommes plus souvenus que d'une chose : c'est que nous étions tous Français.

Parmi mes compagnons, quelques-uns redoutent la perspective d'une longue traversée de onze jours. Pour moi, au contraire, cette perspective est l'un des attraits du voyage. J'ai quelque peu navigué (il y a de cela malheureusement plusieurs années) sur la Méditerranée, et je suis curieux de comparer ce lac intérieur dont la place est si petite sur la carte, si grande dans l'histoire, et qui est peuplé de si poétiques souvenirs, avec ce désert d'eau, cette grande solitude qui sépare l'ancien du nouveau monde. Vais-je retrouver ces teintes bleues si profondes et si douces, et ces belles clartés nocturnes de l'archipel, qui, suivant l'exacte définition de Chateaubriand, semblent seulement l'absence du jour? J'ai gardé, entre autres souvenirs, celui d'une nuit passée à bord d'un paquebot russe, entre Alexandrie et Jaffa. La lune, dans son plein, blanchissait de ses rayons une mer immobile. Nous n'étions que peu de monde à bord, et le silence n'était interrompu que par le bruit sourd et régulier de la machine, semblable à un souffle puissant. Dans le salon, un des passagers se mit au piano et joua avec beaucoup d'expression cette mélodie mélancolique où la légende a voulu voir la dernière pensée musicale de Weber mourant. Accoudé sur le bastingage, j'écoutais les accords qui arrivaient jusqu'à moi à travers les hublots ouverts, et je ne sais si c'est l'influence de cette belle nuit, de cet air que j'ai toujours aimé ou l'émotion qu'excitait en moi l'approche d'une terre sacrée par ses grands souvenirs, mais d'un long voyage en Orient aucune impression n'est demeurée dans ma mémoire aussi présente et aussi vive. Eh bien, je le dirai avec franchise, l'Océan a trompé mon attente. Même par le plus beau soleil, je l'ai trouvé d'un bleu terne, qui au moindre nuage se change bien vite en un gris sale, et les nuits m'ont paru sans charme. Cependant la surface de l'eau miroite encore sous les rayons de la lune, et les accords du piano, fort agréablement tenu, arrivent de nouveau à mon oreille. Ce sont mes impressions d'autrefois que je ne retrouve plus. Mais ne serait-ce pas que j'avais vingt ans alors, tandis que j'en ai près du double aujourd'hui, et la jeunesse n'a-t-elle pas en elle des trésors de poésie qu'elle prête à la nature et que la nature ingrate ne lui rend pas toujours?

Cependant au bout de quelques jours l'Océan s'est relevé dans mon estime, mais d'une façon qui n'a pas été du goût de tout le monde. J'ai rencontré autrefois d'assez gros temps en naviguant sur la Méditerranée : j'ai même eu l'honneur de faire un quasi-naufrage sur

les côtes de Grèce et de chercher un refuge contre la tempête dans le port même d'où le sage Nestor est parti pour la guerre de Troie. A tant faire on ne pouvait mieux choisir. Ce spectacle de la mer en courroux, pour parler comme le vieil Homère, m'avait causé une impression assez vive et je désirais fort le voir se renouveler sur l'Océan. L'expression imprudente de ce vœu avait été des plus mal prises par quelques-uns de mes compagnons de voyage et m'a été bien des fois reprochée comme d'un mauvais augure. Vers le quatrième ou cinquième jour, nous tombons en effet non point du tout dans une tempête, mais dans un coup de vent, qu'une assez forte houle faisait déjà pressentir depuis vingt quatre heures et qui change singulièrement les conditions de notre voyage. « Le *Canada* tient bien la mer pourvu qu'on ne le brutalise pas, » nous dit notre excellent capitaine, et, pour ne pas le brutaliser, il le met à la vitesse de quatre nœuds. Le nœud n'étant que de 1,820 mètres, l'allure de deux lieues à l'heure nous paraît un peu lente lorsqu'il nous en reste plus de huit cents à faire. Impossible de se promener sur le pont et même de s'y tenir, la pluie qui tombe par rafales et les lames qu'on embarque fréquemment en rendent le séjour intolérable. Le second jour cependant, las de cette captivité, je monte sur le toit du petit rouffle qui protège l'entrée des cabines, et là, en dépit du vent qui me force à me cramponner à un cordage, et de l'eau de mer qui me fouette à la figure, je reste près d'une demi-heure fasciné par la grandeur du spectacle. Le soleil, à ce moment, perce péniblement l'épaisseur des nuages et ses rayons entrecoupés se jouent sur la surface inégale et agitée de la mer. L'eau est d'une teinte noire comme si elle était mélangée d'encre, mais une frange d'écume d'un blanc vif couronne le sommet des vagues, et le contraste entre cette noirceur de l'eau, cette blancheur de l'écume me montre la fidélité des effets les plus heurtés et en apparence les plus invraisemblables que les grands peintres de marine, Joseph Vernet ou Salvator Rosa, ont reproduits dans leurs tableaux. Je comprends celui (c'était, je crois, Salvator Rosa) qui, par le plus fort de la tempête, se faisait attacher au grand-mât et qui, tout entier à la beauté du spectacle, perdait jusqu'au sentiment du danger. Tantôt notre bateau, dont la mer se joue comme d'une plume, est enlevé sur le sommet de quelque vague, et j'embrasse d'un coup d'œil cette immense étendue d'eau labourée et déchirée en tous sens; tantôt, au contraire, il se précipite tête baissée pour ainsi dire dans un creux profond, et une épaisse muraille d'eau me barre la vue de l'horizon. Mais à peine arrivé au fond du creux, le bateau rebondit, et en moins de temps qu'il n'en faut pour le dire, s'élève sur le sommet de l'immense vague qui paraissait au moment de s'affaisser sur lui. Cependant le vent n'est pas bien violent, et nous n'avons affaire qu'à un gros temps des plus ordi-

naires. C'est par là que l'Océan l'emporte en grandeur sur la Méditerranée. Même par un temps calme, ses vagues longues et ondulées ont une bien autre allure; on dirait un animal géant dont la respiration même révèle la sourde puissance et dont aucune force humaine ne pourrait contenir les mouvemens désordonnés.

Au bout de deux jours, le vent étant tombé et ayant changé de direction, nous rattrapons le temps perdu par une marche rapide. Nous approchons du banc de Terre-Neuve et nous cheminons à travers un brouillard épais en faisant retentir ce sifflet strident d'une sonorité toute particulière que les marins appellent la sirène. Si telle était la voix des nymphes traîtresses qui charmèrent les compagnons d'Ulysse, il faut avouer que ceux-ci avaient en musique des goûts bien étranges. On dirait le beuglement d'une vache qu'on égorge. Ce bruit s'entend à plus d'un kilomètre en mer et sert à empêcher les collisions qui sont, avec les bancs de glace pendant l'été, le seul danger sérieux de la traversée. Un vent froid qui vient du Groenland ajoute encore aux ennuis de cette obscurité. Puis, à mesure que nous approchons des côtes d'Amérique, la température qui s'adoucit, le soleil qui apparaît, viennent nous réconforter, et, sauf un peu de houle, notre route se continue très agréablement.

J'en profite pour descendre dans les profondeurs du bâtiment et pour visiter certaines parties qui m'intéressent. Je suis en particulier curieux de la *chambre de chauffe*. Tous ceux qui ont lu *Jack* (et qui n'a pas lu *Jack?*) se rappellent la description de cette terrible chambre où le pauvre garçon mène pendant quelques mois une si dure vie. Cette description m'était restée dans l'imagination comme quelque chose de particulièrement douloureux, et, voulant en avoir le cœur net, je suis descendu jusque dans l'étroit couloir ménagé en face des chaudières qui porte en effet ce nom caractéristique. A vrai dire, la description de Jack m'a paru un peu exagérée, et j'ai pu supporter l'atmosphère incandescente de ce couloir sans être obligé de me précipiter vers la manche à vent pour respirer de l'air frais. Mais il n'en est pas moins vrai que la chaleur y est poussée jusqu'au dernier degré que le corps humain puisse supporter et que le passage incessant sous ces manches à vent d'où tombe avec force un air qui paraît glacé doit entraîner souvent des accidens funestes à la santé. Telle est la vie à laquelle sont condamnés pendant quatre heures de travail, suivies de quatre heures de repos, une partie des hommes de notre équipage. Le soleil, le vent, la pluie, la tempête n'importent pas pour eux. Ils sont comme le mineur enfoui dans les entrailles de la terre et qui ne s'inquiète pas du temps qu'il fait au dehors. Au moins, sur les vieux bâtimens à voile, il n'était si humble matelot qui ne pût avoir quelques jours de bon, et lorsque,

par un ciel pur et une bonne brise, le navire filait vent arrière, depuis le capitaine jusqu'au dernier mousse, chacun pouvait jouir également de ces deux éternels bienfaits de Dieu : l'air et le soleil. Tels sont les progrès de la civilisation, et je me demande une fois de plus si les avantages qu'elle procure à ses privilégiés valent le prix qu'elle les fait payer à ses victimes.

Il est à notre bord une autre population dont la condition m'intéresse également : ce sont les émigrans. Nous en transportons plus de cinq cents, dont cent quarante enfans. Ils sont tous entassés dans le second pont, au-dessous des premières et des secondes. C'est dans cet espace étroit qu'ils couchent, qu'ils mangent et qu'ils se tiennent lorsque le mauvais temps ne leur permet pas de monter sur le pont. Pendant trois jours, il a été impossible de les laisser sortir ni de leur donner de l'air. Lorsque j'y descends, les hommes de l'équipage sont en train de balayer les immondices de toute sorte qui salissent le plancher, et une odeur aigre et nauséabonde, dont je n'ai pas besoin de dire la cause, commence à peine à se dissiper. Cependant leur condition s'est singulièrement améliorée, car ils peuvent monter sur le pont, où ils s'assoient et s'entassent pêle-mêle, au risque d'être trempés par les lames qui de temps à autre inondent encore l'avant. Je remarque parmi eux un homme jeune encore, manifestement atteint par la phtisie, et que je vois toujours la tête appuyée sur l'épaule de sa femme. Je ne saurais dire la compassion que m'inspirent ces braves gens, presque tous originaires de l'Alsace ou de la Suisse allemande. Je me demande à quelles épreuves ils ont été réduits dans leur pays pour qu'ils aient pris le parti de quitter ainsi ce qui est si cher au cœur de chacun de nous, le toit sous lequel ils sont nés, l'église où ils ont été mariés, le cimetière où reposent les os de leurs pères, et de tenter cette vie d'aventure où l'émigrant peut rencontrer aussi bien la misère que la fortune. On m'assure que je me trompe, que cette sensibilité tombe à faux et que, parmi ces émigrans, il y en a plus d'un qui porte sur lui une ceinture d'argent bien garnie. J'ai peine à le croire, et le peu de relations que je parviens à nouer avec eux me confirment dans mon impression. Je fais causer un Alsacien qui tient sur ses genoux deux enfans, tandis que sa femme, grosse, est étalée sur le pont au dernier degré de la prostration : « Pourquoi avez-vous quitté votre pays? lui dis-je. — Che peux pas vivre. Che ne gagne pas assez. — Où allez-vous? — A Rochester. — Où est-ce? — Che ne sais pas. — Qu'est-ce qui vous attire là? — C'est mon frère. Y parait qu'y gagne. » Je ne puis en tirer autre chose. Vers le soir, tout ce pauvre monde s'efforce de s'égayer un peu. Ils montent un orchestre avec les instrumens les plus divers, une flûte, un tambour, une bouteille, et ils valsent à trois temps, l'homme

passant ses deux bras autour de la taille de la femme, la femme reposant ses deux mains sur les épaules de l'homme, suivant la mode allemande; ou bien ils chantent en partie des airs lents et tristes, comme tous les chants populaires, dont, à la tombée de la nuit, l'effet est mélancolique et saisissant. Tout en les écoutant avec sympathie, je les admire et les sens supérieurs à moi. Si j'étais courbé comme eux sous la dure loi de la misère, je ne sais si j'aurais l'énergie d'engager ainsi la lutte avec la mauvaise fortune. Plutôt que de rompre courageusement un jour avec les souvenirs et les affections qui aident l'homme à supporter la vie, j'aimerais mieux, il me semble, continuer de souffrir où j'aurais vécu et mourir où je serais né.

Le retour du beau temps fait émerger des profondeurs du bateau beaucoup de figures nouvelles et, nous commençons à faire connaissance avec nos autres compagnons de voyage. La société que transporte le *Canada* est des plus mélangées. On y trouve un docteur californien, marié à une cantatrice belge, qui, de son propre aveu, se croit obligé par patriotisme de soutenir sur tous les points la supériorité des Américains; un dentiste italien, marié à une Française, qui chante des romances en roulant les yeux; deux commis voyageurs gascons qui vont débiter des articles-Paris aux États-Unis et commencent leur commerce sur le bateau en vendant leurs propres lorgnettes; un pharmacien de la Nouvelle-Orléans, qui se drape avec fierté dans une capote de conducteur d'omnibus, dont il a fait l'emplette à Paris et dont il paraît fort satisfait; plus un certain nombre de ménages américains qui ne me paraissent pas appartenir aux rangs les plus élevés de la société. Une chose me frappe comme trait de mœurs : c'est le peu de surveillance dont les enfans américains sont l'objet et leur allure délurée. Je m'imagine les angoisses d'une mère française retenue à fond de cale par la maladie et sachant que ses enfans courent sur le pont par un gros temps. Tel est le cas de nos enfans américains, qui vont, viennent, courent et jouent pendant plusieurs jours, garçons et filles, sans que nous puissions démêler à qui ils appartiennent. Ce sont déjà de petits hommes indépendans. Un d'eux surtout me frappe; c'est un gamin de quatre ans qui marche posément, tombe, se relève, sans jamais se plaindre, et répond avec fierté quand on lui demande quel est son pays : « Je suis de Chicago. » Aussi lui avons-nous donné ce surnom. Sa mère, qui apparaît dans les derniers jours de la traversée, était venue s'établir en France, comptant y rester plusieurs années. Mais, au bout de quelques mois, elle s'est sentie *home-sick*, et elle retourne à Chicago, qu'elle nous engage fort à visiter, n'imaginant pas, dit-elle, « qu'il puisse y avoir une plus belle ville au monde. Il y a onze

chemins de fer qui y aboutissent. » Je serais bien étonné cependant si ce petit bonhomme à la mine hardie y finissait obscurément ses jours. Peut-être sera-t-il lui-même un fondateur de ville. Tel est du moins l'horoscope que je tire au fils et dont la mère paraît fort satisfaite.

Dans ce milieu, à tout prendre assez commun, je distingue cependant un ménage qu'au premier abord j'avais reconnu de la meilleure compagnie à ce certain air indéfinissable qui est de tous les pays. Le mari, originaire des états du Sud, est établi à Boston, où il occupe dans l'église épiscopale un rang élevé. J'obtiens de lui des renseignemens qui m'intéressent sur la guerre de la sécession et sur ses causes. Bien qu'originaire du Sud, c'est au Nord qu'il donne raison. Il croit que la réconciliation entre les états autrefois ennemis sera complète d'ici à quelques années. La femme est originaire de la Californie, et ses grands yeux noirs teintés de bleu révèlent que quelques gouttes de sang espagnol coulent dans ses veines. Elle parle français avec une pureté remarquable, ayant passé une partie de sa première jeunesse en France ; elle connaît la Suisse, Genève, Coppet, et nous nous découvrons même quelques relations communes. Certaines particularités de la société qui nous environne finissent par amener la conversation sur un sujet délicat : la façon d'être et les manières des Américains, ce qui est de sa part l'occasion de quelques réflexions dont j'ai reconnu plus tard la justesse : « On rencontre, en effet, me dit-elle, beaucoup d'Américains plus ou moins bien élevés qui voyagent en Europe ; c'est d'après eux qu'on nous juge, et nous autres Américains et Américaines de la bonne société, nous ne trouvons pas cela très juste. On rencontre quelquefois aussi en voyage, ajouta-t-elle avec malice, des Français mal élevés. Mais vous vous apercevrez bien vite que ces différences de classes sont plus sensibles en Amérique qu'ailleurs. Vous serez très bien reçu partout et par tout le monde, car notre nation est très hospitalière, peut-être plus hospitalière que la vôtre. Mais les comités qui vous recevront seront composés de toute sorte de gens. Il y aura dans chaque ville des personnages officiels et des hommes de la société. Ce n'est pas du tout le même monde, et je serais étonné si vous n'en faisiez pas la différence. »

Pendant que nous devisons ainsi très agréablement, l'approche de la terre nous est signalée par l'accostage d'un bateau pilote. Tandis que les pilotes du Havre ou de Liverpool ne s'avancent jamais en dehors de la Manche ou du canal de Saint-George, les pilotes américains s'aventurent jusqu'à deux jours en mer dans de petits bateaux voiliers, d'une forme singulièrement élégante, pour guetter l'arrivée des nombreux paquebots qui arrivent d'Europe. Ballottés parfois pendant une semaine entre le ciel et l'eau dans leurs frêles embarcations, ils ont peut-être risqué leur vie, mais ils ont gagné

quinze cents francs. Le nôtre apporte avec lui des journaux sur lesquels nous nous jetons avec avidité. Nous y trouvons quelques renseignemens sur la réception qui va nous être faite, renseignemens qui nous intéressent d'autant plus que nous allons les yeux fermés, certains d'un excellent accueil, mais ignorant ce qu'on compte faire de nous. Nous y apprenons que nous devons tous loger à l'hôtel de *Fifth-Avenue*, et que le 7e régiment de la milice de New-York sera sous les armes pour nous recevoir à notre arrivée. Aussitôt nos militaires de tirer du fond de leurs malles, qu'il ne leur est pas toujours facile de se procurer, tout leur équipement, uniformes, casques, sabres, et c'est grande rumeur le lendemain sur le bateau, quand ils apparaissent dans tout l'éclat de leur tenue. On nous annonce que nous arriverons vers dix heures. Effectivement nous ne tardons pas à apercevoir la pointe basse et sablonneuse de Sandy-Hook, et au-delà les collines verdoyantes de Staten-Island. Le temps est clair, le vent froid et assez fort, mais il nous pousse rapidement. Nous franchissons l'étroit passage justement appelé les *Narrows*, qui ferme l'entrée de la baie. Un coup de canon du vieux fort Lafayette, qui n'offrirait pas à l'occasion une résistance bien sérieuse, salue notre passage, et nous sommes dans la rade de New-York.

Quelques-uns des Américains qui sont à notre bord, justement fiers de cette entrée célèbre, ont eu le tort de nous parler à ce propos de la baie de Naples. C'est un souvenir qu'il faut tout d'abord chasser de sa pensée. On ne retrouve ni la couleur des eaux, ni la courbe du rivage, ni l'arête vive et découpée de la côte, ni rien en un mot de cet aspect de grâce suprême qui feront toujours de cette vieille baie un des coins bénis de la terre. Mais, toute comparaison écartée, le spectacle de la rade de New-York est très saisissant. La lumière est particulièrement claire et les moindres objets, troncs d'arbres isolés, maisons aux couleurs un peu criardes, se dessinent avec netteté sur un ciel pur et pâle. Les collines qui contournent la baie sont très verdoyantes et, sur la droite, les arbres des villas de Long-Island viennent presque baigner leurs branches dans la mer. Dominant une forêt de mâts, les monumens de New-York élèvent dans l'air leurs sommets pointus, dont l'éloignement ne permet pas de discerner les détails et qui donnent à la ville un faux aspect de Constantinople. Mais ces grands ports de l'Orient ont tous un certain air de mort. Ici, au contraire, c'est la vie qui triomphe; la quantité des vaisseaux à l'ancre, le va-et-vient des navires à vapeur de toute dimension, depuis les plus petites chaloupes jusqu'aux plus grands paquebots, tout atteste que ce port est un des grands centres commerciaux du monde, et l'intérêt qu'excite toujours l'activité humaine s'ajoutant à la réelle beauté de la nature produit sur le nouvel arrivant une impression qu'il n'oublie pas.

Pendant que nous sommes tout yeux à ce spectacle, nous avons à peine remarqué que le paquebot a stoppé quelques instans. Aussi sommes-nous surpris de voir grimper sur le toit du rouffle où nous nous tenons réunis, un grand escogriffe, orné d'une barbe dont la longueur est égale à la hauteur de son chapeau, qui, un crayon et un morceau de papier à la main, se met tranquillement à nous demander nos noms. C'est un *reporter*, le premier échantillon d'une race avec laquelle nous allons faire ample connaissance. Il est arrivé bon premier sur ses confrères grâce à l'idée qu'il a eue de s'embarquer sur le bateau de la santé qui est venu nous accoster. Mais avant qu'il ait fini son interrogatoire, nous voyons se diriger vers nous un canot à vapeur couvert d'un toit arrondi que, de loin, on pourrait prendre pour un gros berceau roulant sur les flots. Ce canot porte un officier envoyé par l'amiral américain dont la frégate est à l'ancre dans la rade. Cet officier est chargé de nous annoncer que l'amiral ne peut, comme cela était convenu, nous prendre à son bord pour nous faire faire un débarquement solennel, mais que les honneurs maritimes vont nous être rendus. En effet, à un signal, nous voyons les matelots de la frégate grimper rapidement dans les vergues et s'échelonner sur les haubans, où ils se tiennent ensuite immobiles, pendant que le pavillon français est hissé au mât de misaine et que les canons envoient des salves. Les frégates françaises qui sont également à l'ancre dans la rade répondent par d'autres détonations. Un grand nombre de bâtimens de commerce hissent à leur tour notre drapeau. Les passagers des bateaux à vapeur qui se croisent en tous sens dans la baie nous saluent en agitant leurs mouchoirs. Enfin notre réception prend quelque chose de tout à fait solennel. Il s'agit cependant de nous faire débarquer. Un petit vapeur qui appartient à la Compagnie transatlantique vient nous chercher. Sur ce bateau se trouvent des *reporters*, naturellement, et, ce qui nous est plus agréable, quelques-uns des membres du comité nommé par le gouverneur de New-York pour nous recevoir. Nous faisons rapidement connaissance, nous remercions l'excellent capitaine du *Canada* qui nous a si heureusement conduits à bon port, je m'attarde un moment pour mon compte à serrer la main à l'aimable ménage dont j'avais fait la connaissance, et je rejoins mes compagnons sur le petit vapeur qui, en quelques tours de roues, nous amène non point au lieu ordinaire où accostent les transatlantiques, mais dans une sorte de grande remise couverte où stationnent des voitures. Là, deux dames qui attendent depuis le matin, en dépit du vent et du froid, reçoivent Mme de Rochambeau, et nous apprenons que, pour être sûr de ne pas manquer notre arrivée, plusieurs membres du comité ont passé la nuit sur des matelas dans un bureau voisin. Nous montons en voiture,

ravis de nous sentir enfin sur terre ferme. Au moment où nous débouchons dans Broadway, nous entendons un commandement militaire. Les soldats du 7e régiment de la milice font la haie sur notre passage et nous présentent les armes. L'un des deux bataillons qui composent le régiment prend ensuite la tête du cortège; le second ferme au contraire la marche, et nous remontons ainsi, au pas, musique en tête, cette longue artère de Broadway, où toute circulation a été interdite en notre honneur, à l'heure du plus grand mouvement des affaires. Les plus ambitieux d'entre nous n'auraient jamais assurément rêvé de faire à New-York cette entrée de souverains.

La foule assez nombreuse qui stationne sur les trottoirs nous salue souvent de ses applaudissemens. Un grand nombre de femmes agitent leurs mouchoirs aux fenêtres. J'entends aussi par momens des sifflets, et j'en suis d'abord un peu surpris. Mais on m'explique que trois bordées de sifflets aigus sont au contraire une sorte de hurrah populaire et que nous aurions tort de prendre cette manifestation en mauvaise part. Fort occupé à rendre les saluts qu'on nous adresse (je n'ai pas l'habitude de ce métier royal), c'est à peine si j'ai le temps d'avoir une première impression des yeux sur cette célèbre ville que je traverse si singulièrement. Je suis toujours frappé de la pureté de la lumière et aussi des couleurs un peu criardes des maisons rouges, blanches, grises, brunes. Je vois beaucoup d'églises, de très beaux magasins, des maisons d'une hauteur prodigieuse et de grands bâtimens d'une architecture gothique, d'un goût un peu hardi, qui servent de bureaux à des sociétés financières ou à des journaux; mais, à tout prendre, rien qui ait ce caractère étrange et excentrique que les Français s'attendent toujours, assez sottement, à trouver en Amérique. Une chose donne cependant à toutes ces maisons un aspect très particulier, c'est qu'elles sont à la fois tendues de crêpes et pavoisées de drapeaux tricolores. A la mort du président Garfield, toute la ville s'est mise en deuil, et c'est en notre honneur seulement qu'elle commence à le quitter. Quelques-uns des membres du comité prennent même la peine de nous expliquer que, si, d'une part, ce tragique événement n'avait jeté New-York dans la tristesse, et si, de l'autre, le jour et l'heure de notre débarquement n'étaient demeurés nécessairement incertains, il y aurait eu sur notre passage bien autre foule et bien autre enthousiasme. Mais quelques-uns d'entre nous (et je suis du nombre), qui ne sont guère accoutumés à être acclamés par les masses dans leur pays, trouvent cette réception fort satisfaisante et ne songent à se plaindre de rien lorsqu'au terme d'une procession qui n'a pas duré moins d'une heure ils sont débarqués dans le magnifique hôtel de Fifth-Avenue. Là, deux salons ont été prépa-

rés pour nous recevoir, l'un très vaste pour toute la bande, l'autre plus petit, orné avec goût de fleurs et de nœuds tricolores, pour Mme de Rochambeau. Les membres du comité, comprenant que nous avons besoin de quelque repos, prennent alors congé de nous pour le reste de la journée. Deux ou trois d'entre eux restent cependant à l'hôtel pour s'assurer que rien ne nous manque, et il nous est impossible de faire un pas dans un couloir sans rencontrer quelqu'un qui nous demande si par hasard nous n'aurions pas besoin de quelque chose.

NEW-YORK.

5-7 octobre.

Madison-square, où est situé notre hôtel, est un des points les plus gais et les plus brillans de New-York. La longue artère de Broadway y est coupée à angle aigu par la large voie de Fifth-Avenue, qui est, au contraire, bordée dans toute sa longueur d'habitations aristocratiques. D'autres rues et d'autres avenues, les unes toutes commerçantes comme la vingt-troisième rue, les autres élégamment habitées comme Madison-Avenue, y aboutissent également. Aussi l'animation y est-elle extrême, et des fenêtres de l'hôtel on a sous les yeux le spectacle du perpétuel entrecroisement des tramways, des omnibus, des lourdes charrettes et des voitures de luxe. Le jardin public, qui est en face de l'hôtel, est assez bien tenu, et le square éclairé le soir à la lumière électrique au moyen d'un faisceau de quatre becs de lumière réunis au sommet d'un mât très élevé. Le jour, ce mât, qui ressemble à un grand mât de cocagne, est d'un aspect assez disgracieux, mais le soir, grâce à l'élévation du foyer lumineux, la place est brillamment illuminée sans qu'on soit exposé à être aveuglé dès qu'on lève un peu les yeux.

L'intérieur de l'hôtel n'est pas, dans un autre genre, moins animé que la place. L'enfilade de salons richement meublés qui occupe toute la façade du premier, et les couloirs mêmes, garnis de canapés et d'épais tapis, se remplissent, vers l'heure du dîner, de la foule des habitans de l'hôtel qui y passent leur soirée, en toilette assez soignée. Mais cette animation n'est rien auprès de celle que présente le grand *hall* situé au rez-de-chaussée, de plain-pied avec la rue. L'hôtel de Fifth-Avenue étant un endroit très central, beaucoup de gens viennent, leurs affaires terminées, passer quelques instans dans ce *hall* pour y rencontrer du monde, lire les journaux, prendre un *cock-tail* au *bar* et fumer un cigare. Aussi est-ce une perpétuelle cohue d'entrans et de sortans, par laquelle on est incessamment bousculé. Cette foule qui fume un âcre tabac et qui crache partout, n'a, comme toutes les foules, rien de distingué, et beaucoup de touristes qui parlent de la société américaine n'ont pas

poussé plus loin leurs observations. Mais il n'en est pas moins vrai que son invasion quotidienne gâte un peu le séjour des hôtels et compense pour l'étranger l'avantage de trouver sous la main tout ce dont il peut avoir besoin : télégraphe, journaux, revues, billets de spectacles, billets de chemins de fer, menus objets de fantaisie, sans parler des boutiques de coiffeurs, de chapeliers, de tailleurs, de fabricans de malles qui, tout en ouvrant sur la rue, ont presque toujours une porte de communication intérieure avec l'hôtel. Il y a là pour le voyageur nouvellement débarqué, qui ne connaît pas la ville, une concentration très commode, et je m'étonne que nos hôtels parisiens, qui sont en train de s'*américaniser* sous tant de rapports, ne donnent pas les mêmes facilités à leurs hôtes.

Le soir venu, les plus dispos d'entre nous font une assez courte promenade dans Broadway. Nous remarquons bon nombre de magasins éclairés à l'aide de lampes électriques, dont la lumière paraît beaucoup plus douce et plus égale que celle dont on nous gratifie en France. Mais l'animation cesse de bonne heure dans Broadway, et nous nous hâtons de rentrer pour ne pas perdre un spectacle qui nous a été annoncé comme très curieux : celui d'une exhibition du service d'incendie et des pompes à vapeur de la ville de New-York. Vers neuf heures et demie, on vient nous apprendre que cette exhibition ne saurait avoir lieu, un véritable incendie, qui a nécessité l'appel de plusieurs pompes, venant d'éclater dans un quartier voisin, et l'on nous propose d'aller voir fonctionner ces pompes pour de bon. Je me demande un instant si l'un des aimables membres du comité qui nous a reçus le matin n'a pas poussé la galanterie jusqu'à mettre le feu à sa maison pour nous donner le plaisir de le voir éteindre. Mais cette supposition, à la réflexion, me paraît peu probable. Nous partons en voiture pour le lieu de l'incendie. Malheureusement ou heureusement, suivant le point de vue auquel on veut se placer, lorsque nous arrivons le feu est éteint, et après avoir admiré pendant quelques instans une des gigantesques pompes qui ont contribué à ce résultat, nous n'avons qu'à regagner nos lits.

Le lendemain nous nous mettons, trois ou quatre, en campagne d'assez bonne heure pour courir la ville et profiter des quelques heures qui nous sont laissées avant les cérémonies officielles. Nous débutons par une visite qui n'est pas dans le programme tracé par l'*Appleton-Guide*, le *Murray* des États-Unis. Parmi nos compagnons de bord se trouvait un tout jeune jésuite, parent de l'un d'entre nous, et dont le nom, connu de tous, joint à l'illustration de la noblesse celle de la science. Il a renoncé à tout, famille, fortune, position sociale, pour entrer dans les ordres, et il a été désigné pour aller prêcher l'évangile aux Indiens des montagnes Rocheuses. Il est

parti joyeux, et, ayant fait connaissance avec nous pendant la traversée, il nous a demandé de venir le voir à New-York, dans la maison de son ordre, où il doit séjourner pendant quelques jours. Je ne prévoyais guère que ma première visite dans la grande cité américaine serait pour l'Institut des jésuites. Cet Institut est situé dans une maison d'apparence encore plus modeste que celle naguère occupée par eux dans la rue de Sèvres. Des corridors très étroits, des escaliers tortueux, un parloir des plus pauvrement meublés, où nous reçoit un père français qui est depuis trente ans aux États-Unis, et qui a presque oublié l'usage de sa langue maternelle. Rien ne trahit la richesse et la puissance de l'ordre. Mais lorsque de cette maison si simple on passe par des dégagemens intérieurs dans la nouvelle église que les jésuites sont en train de faire construire et dont la façade donne sur la rue voisine, on mesure en un coup d'œil les ressources dont ils disposent. Cette église sera une des plus spacieuses de New-York, je ne dis pas une des plus belles, car le style en est surchargé d'ornementations qui pourront plaire aux Irlandais, futurs habitués de cette nouvelle paroisse, mais qui paraissent du plus mauvais goût à nos yeux français. Elle est construite en pierres magnifiques de granit gris et rouge, au-dessus d'une crypte d'égale dimension et destinée à remplacer une chapelle devenue insuffisante.

Le contraste entre cette pauvre maison et cette magnifique église, en apparence indépendantes, est bien dans les traditions de l'ordre, partout semblable à lui-même, toujours plus fort qu'il ne paraît, à la fois constant et souple. Il est impossible de ne pas admirer cette vitalité prodigieuse qui survit à toutes les épreuves et qui lui fait regagner ici le terrain perdu ailleurs. Il est vrai que la législation de l'état de New-York favorise singulièrement son développement. Que sept individus, dont il suffit que deux se disent citoyens américains, annoncent l'intention de se former en société en déposant entre les mains du secrétaire de l'état un extrait de leurs statuts; que ces statuts n'indiquent pas un but contraire à l'ordre public et aux bonnes mœurs : voilà la société légalement constituée à l'état de personne civile ayant droit de posseder et de recevoir. Il y a loin de cette législation à la nôtre (sans parler même des événemens récens), et cette différence nous fournit les élemens d'une comparaison entre le libéralisme des deux republiques qui n'est pas tout à fait à l'avantage de notre pays. Cette conversation nous conduit jusqu'à la station de l'*elevated railroad*, qui est situé dans la quatorzieme rue. Comme cet *elevated railroad* est, à mon avis, une des curiosités de New-York, et comme au moment où il est fort question d'établir à Paris un chemin de fer métropolitain, il y aurait peut-être là quelque chose à imiter, on me permettra une digression qui, vu

les circonstances, ne paraîtra peut-être pas tout à fait dépourvue d'intérêt.

La ville de New-York, étant comprise tout entière dans une presqu'île resserrée entre l'Hudson et un bras de mer, qu'on appelle l'East-River, a plus de 16 milles en longueur (le mille est de 1,609 mètres), tandis que dans sa plus grande largeur elle n'en compte que 4 et le plus généralement 3, le problème était donc de transporter rapidement les voyageurs dans le sens de la longueur, les nombreux tramways qui croisent la ville assurant pleinement les communications dans le sens de la largeur. Les Américains ont résolu ce problème de la manière la plus simple. Au lieu d'enfouir leur chemin de fer sous terre, ils le font passer en l'air, sur des piliers en fer qui se terminent en fourche et qui sont reliés les uns aux autres par des poutrelles de même métal. Le chemin de fer suit ainsi les rues ou plutôt les avenues qui sont toujours dans le sens de la longueur. Lorsque l'avenue est étroite, les deux voies sont juxtaposées et se solidifient l'une par l'autre. Au contraire, lorsqu'elle est large, chaque voie suit à peu près le trottoir reposant sur un seul pilier et passant environ à la hauteur du premier étage des maisons. Les wagons articulés tournent presque à angle droit lorsque le chemin de fer emprunte une rue pour passer d'une avenue dans une autre. Il y a environ trois stations par mille; le prix du trajet est uniformément fixé à 10 cents (cinquante centimes), ce qui facilite singulièrement la distribution des billets et permet à chacun suivant ses convenances de modifier son itinéraire en route. Les trains vont à l'allure d'environ 12 milles à l'heure; comme ils ne sont jamais composés que d'un petit nombre de wagons et qu'il n'est pas possible d'en rajouter, le public s'entasse au besoin dans les grandes voitures dont les sièges sont disposés dans le sens de la longueur et se tient debout dans le couloir. Personne ne songe à se plaindre. Tel qui est debout aujourd'hui sait qu'il sera assis demain. Il est impossible de trouver une solution plus simple, plus économique au problème des chemins de fer métropolitains, et depuis trois ans que ce système fonctionne à New-York, il n'a donné lieu à aucun accident.

Pourquoi aujourd'hui qu'on parle d'établir un chemin de fer métropolitain à Paris n'adopterait-on pas ce système? Quel service ne rendrait pas à la population un chemin aérien de cette nature qui, partant de la gare du Nord par le boulevard Magenta, descendrait les boulevards de Strasbourg et de Sébastopol jusqu'aux halles, traverserait la Seine au Pont-Neuf, rejoindrait la Croix-Rouge par les quais et la rue de Rennes, passerait derrière les Invalides après avoir suivi la rue de Sèvres, descendrait l'avenue Bosquet, passerait la Seine au pont de l'Alma, et après avoir con-

tourné l'Arc-de-Triomphe en remontant l'avenue Marceau, rejoindrait la gare Saint-Lazare par le boulevard Haussmann? Pourquoi ne pas préférer un chemin de fer aérien qui coûterait environ 400,000 francs le kilomètre à un chemin de fer souterrain qui en coûtera 3 millions? Pourquoi? Parce que nous sommes un peuple artistique qui a horreur du laid et parce que la vue de ce chemin de fer gâterait l'aspect de quelques-unes de nos plus belles voies de communication. Je dois dire, à la vérité, que les Américains, beaucoup plus aristocrates qu'on ne le croit en matière d'édilité publique, n'ont eu garde de faire passer le chemin de fer dans Fifth-Avenue, où l'on ne souffre même pas de tramways. A plus forte raison, n'établirons-nous pas à Paris un chemin qui suivrait le boulevard Haussmann. Mais combien de temps les lois de la concurrence entre les nations nous permettront-elles de sacrifier ainsi l'utilité à l'élégance? C'est une question que l'avenir décidera... et puis, au fond, je ne tiens pas beaucoup moi-même à mon tracé.

Nous prenons donc ce chemin sans itinéraire bien déterminé et fort intéressés par cette manière d'aller tout à fait nouvelle pour nous. Nous pénétrons par des rues très étroites au cœur de la vieille ville, nous passons à l'endroit d'où nous avons débarqué la veille, et nous admirons de nouveau l'éclat de la baie par un beau soleil. Enfin, nous arrivons en vue de deux formidables piles de granit que nous avions déjà remarquées la veille et qui sont destinées à supporter un immense pont jeté au-dessus de l'East-River. Ce pont doit rejoindre Long-Island au continent et la ville de Brooklyn à celle de New-York. La fantaisie nous prend d'examiner de plus près cet immense travail. Nous quittons le chemin de fer, et pour franchir l'East-River, nous nous embarquons sur un de ces immenses *ferry-boats* qui peuvent transporter à la fois quinze ou vingt voitures et des centaines de passagers. Même pour une traversée qui dure dix minutes, il y a une cabine réservée pour les dames. Tout en traversant, nous remarquons que, si le tablier du pont n'est pas achevé, il y a déjà une passerelle qui est jetée du sommet d'un des piliers à l'autre et qui sert probablement au passage des ouvriers. Nous nous promettons, si faire se peut, de revenir par ce chemin, et après avoir débarqué dans Brooklyn, qui, pour être une ville de cinq cent mille habitans, n'en est pas moins, à l'aspect, aussi différente de New-York que le faubourg Saint-Antoine l'est du boulevard des Italiens, nous nous mettons en quête du bureau de l'ingénieur, sans une permission duquel nous ne pourrons, nous dit-on, revenir par la passerelle.

Nous finissons par trouver ce bureau, non sans peine. Je frappe, j'entre et je me trouve en présence d'un personnage aux cheveux ébouriffés, étendu dans un fauteuil, les pieds sur son bureau. C'est

l'ingénieur chargé des travaux du pont. Je lui explique notre cas. Un ingénieur français se serait levé, m'aurait fait asseoir et après avoir écouté ma requête, m'aurait refusé avec force politesses, après quoi il m'aurait accompagné jusqu'à la porte en m'exprimant tous ses regrets. L'ingénieur américain n'ôte même pas ses pieds de son bureau et se borne à me demander : « Êtes-vous tous majeurs? » Sur ma réponse affirmative à cette question dont je ne comprends pas bien la portée, il me tend un petit papier sur lequel il vient de griffonner quelque chose et me laisse partir. Comme j'ai rencontré depuis des ingénieurs américains fort polis, je ne prétends nullement conclure du particulier au général. Munis de cette permission, nous gravissons un escalier en bois de trois cents marches qui nous mène au sommet du premier pilier. De là nous embrassons du regard la rade, la ville, la campagne environnante, et quoique je n'apprécie pas beaucoup ces vues panoramiques, dont l'immense étendue ne vous laisse pas jouir des détails, cependant je dois convenir que le spectacle en est très saisissant. Nous nous engageons ensuite sur la passerelle qui joint l'un des piliers à l'autre. A peine y avons-nous fait quelques pas, que je comprends la question à moi posée par l'ingénieur : « Êtes-vous tous majeurs? » Cette passerelle qui n'a pas tout à fait un mètre de large, se compose, en effet, de petites planchettes séparées par un intervalle de quelques centimètres, à travers lequel on aperçoit la rivière coulant à deux cent cinquante pieds au-dessous. Point de parapet, mais deux simples cordons de fil de fer tressé qui courent à la hauteur de la main. Celui qui aurait un instant de vertige ou qui ferait un simple faux pas serait précipité en une seconde de cette hauteur effrayante sans avoir rien pour le retenir. Bien qu'ayant la tête assez solide, je suis obligé de faire un effort de volonté pour résister à la tentation dangereuse de regarder à mes pieds et pour promener mes regards au loin. Le moindre souffle d'air fait osciller la passerelle, et l'on sent que, par un grand vent, ce doit être une véritable balançoire. A 50 mètres environ du dernier pilier, les cordons de fil de fer s'affaissent je ne sais pourquoi, et cessent d'être à la hauteur d'appui. Il faut se courber en deux pour les tenir ou les lâcher. C'est ce dernier parti que je prends, me méfiant toujours de la subite attraction du vide. Aussi n'est-ce pas sans un certain soulagement que je nous vois tous arrivés au sommet du dernier pilier, car si l'un de nous avait eu une défaillance, je ne sais pas ce que les autres auraient pu faire pour lui venir en aide. La traversée de l'East-River sur ce pont fragile ne nous a pas pris moins de vingt minutes. Pendant longtemps encore ce sera le seul moyen de communication d'une rive à l'autre, car le tablier inférieur n'est pas près d'être achevé. Ce pont a déjà coûté 50 millions, ce qui est un assez joli

denier, mais il est notoire à New-York que, sur cette somme, bon nombre de dollars sont restés dans des mains qui n'auraient pas dû les garder, et c'est l'explication qu'on donne couramment de la lenteur des travaux. Nous descendons du dernier pilier par un nouvel escalier en bois ; nous reprenons ce merveilleux chemin de fer aérien, puis un *car* (c'est ainsi qu'on appelle les tramways à New-York) et nous rentrons à l'hôtel assez amusés de notre expédition. A la porte, nous sommes appréhendés par un reporter qui nous demande comment nous avons employé notre matinée. Nous le lui disons brièvement, et le soir même nous trouvons raconté dans le journal avec force détails le récit de notre expédition sur ce que nous avons appelé, dit-il, la *passarelle*.

Le reste de la journée est consacré aux cérémonies officielles. A deux heures, le gouverneur de l'état de New-York doit venir nous rendre visite, et nous devons ensuite passer en revue les milices de la ville. A deux heures, le gouverneur arrive, en effet, à l'hôtel de Fifth-Avenue. Il est en habit civil, mais entouré d'un nombreux état-major d'officiers en uniforme assez élégant : beaucoup de galons et surtout de plumets. Ces officiers appartiennent tous à la milice. L'honneur d'être choisi par le gouverneur d'un état comme officiers d'ordonnance leur vaut le titre de colonel, qu'on leur conserve souvent par courtoisie lors même que leurs fonctions ont cessé. De là cette fabuleuse quantité de colonels qu'on rencontre en Amérique. Le gouverneur de New-York est un homme de fort belle prestance qui nous reçoit avec dignité. Mais la présentation est un peu froide, comme toutes les présentations. Nous montons ensuite en voiture ayant comme la veille un commissaire par carrosse, et nous commençons à passer devant le front des régimens de milice rangés sur deux rangs dans Fifth-Avenue, depuis Madison-Square jusqu'à Central-Park. Il me semble que nous autres civils nous n'avons guère à faire dans cette cérémonie, et que pareil honneur devrait être exclusivement réservé à la délégation militaire et maritime. Mais nos commissaires ne l'entendent point ainsi et sont résolus à ne faire entre nous aucune distinction. Je suis moins attentif cependant à la tenue des troupes, dont je ne suis pas très bon juge, qu'à l'aspect extérieur de tout ce qui nous environne. Cette longue et large voie de Fifth-Avenue est bordée de droite et de gauche de maisons où demeure toute la société de New-York. Ces maisons sont construites dans le genre des maisons anglaises, sans porte cochère avec une façade assez étroite et toutes en profondeur ; mais ce qui les rend plus élégantes que les maisons de Londres, c'est qu'au rez-de-chaussée de chacune d'elles on n'accède que par un perron de huit à dix marches, et ce perron leur donne à la fois plus d'apparence et de légèreté. Elles sont

généralement construites sur un modèle uniforme en matériaux un peu tristes, du granit gris ou rouge foncé. Cependant on nous en montre, chemin faisant, quelques-unes assez différentes d'aspect, entre autres ce qu'on appelle le palais Stewart, grande villa en marbre blanc, qui serait peut-être mieux à sa place sous le ciel de Gênes. D'autres plus récentes sont construites dans un style qui est fort en honneur à New-York à présent, le style *château*, et que pour mon compte je ne goûte pas beaucoup, les châteaux étant faits suivant moi pour être environnés d'arbres et de pelouses. Mais si le détail n'échappe pas à la critique, cette longue file d'habitations, dont on devine le luxe intérieur, a quelque chose à la fois d'élégant et grandiose. Ce qui par cette claire lumière et ce beau soleil rend leur aspect particulièrement gai, c'est que les fenêtres de toutes celles dont les propriétaires sont déjà rentrés en ville sont garnies de femmes et d'enfans qui agitent leurs mouchoirs à notre passage. Les trottoirs sont encombrés d'une foule bienveillante qui, pour mieux nous voir, escalade le perron des maisons; les nègres y sont en assez grand nombre et leur large figure noire, au milieu de laquelle brille une rangée de dents blanches, exprime la plus vive satisfaction. Nous répondons de notre mieux par nos saluts à ses manifestations sympathiques, et déjà ce métier nous paraît moins singulier que la veille. On s'accoutume vite aux honneurs, et je m'explique mieux comment en temps de république certaines gens sont si prompts à prendre allures de princes.

La revue terminée, on nous conduit dans une tribune construite à peu près en face de l'hôtel, et les régimens de la milice que nous venons de passer en revue commencent à défiler devant nous. Les drapeaux, qui, depuis la mort du président Garfield, demeurent entourés d'un crêpe, s'inclinent devant nous au passage, et chaque fois nous levons gravement nos chapeaux pour répondre au salut. Je prête un peu plus d'attention aux uniformes, m'attendant à les trouver, sinon gracieux, du moins bien entendus au point de vue de l'usage quotidien. Je suis surpris, au contraire, de remarquer qu'évidemment ils sont tous (chaque régiment a son uniforme) d'un modèle assez ancien et en partie calqué sur les uniformes qui étaient de mode en Europe il y a cinquante ans. Ce n'est pas la dernière fois que j'aurai occasion de signaler la ténacité avec laquelle on conserve en Amérique les souvenirs du passé et la lenteur qu'on apporte à effectuer certains changemens. C'est ainsi qu'ils ont gardé toutes ces vieilles traditions que, sous couleur de progrès, on a supprimées récemment dans notre armée, le tambour-major faisant voltiger sa grosse canne à l'ancienne mode et les bonnets à poil. Il est vrai que les soldats affublés de cette coiffure incommode portent aussi un képi suspendu un peu plus bas que la giberne, qui,

ballottant à chaque pas, produit un assez singulier effet. D'autres uniformes sont assez élégans, entre autres celui du régiment de milice qui nous a reçus la veille, gris avec des buffleteries blanches. La cantinière est toujours remplacée par un nègre qui porte gravement un bidon. Bien que ces régimens ne défilent pas avec la solidité de troupes régulières, l'ensemble de leur tenue est cependant, de l'avis de nos officiers, infiniment supérieur à celle de notre ancienne garde nationale. On sent qu'il y aurait là, le cas échéant, une force sérieuse, et au point de vue du maintien de l'ordre intérieur, on en a bien eu la preuve, il y a quelques années, à New-York, lorsqu'un jour d'émeute un de ces régimens appelé au secours de la police, tira sans hésitation sur la foule et coucha par terre bon nombre d'individus. C'est avec les mêmes élémens dont se compose aujourd'hui cette milice que le Nord a formé il y a quelques années ces vigoureuses armées qui, après quelques défaillances, ont fini par triompher de la chevalerie du Sud. On sent qu'il ne faudrait pas grand effort pour faire de ces miliciens des fantassins sérieux. Je n'en dirai pas autant des régimens d'artillerie, dont les chevaux paraissent fort étonnés d'avoir à traîner des canons. Pour ces armes spéciales il faut une préparation plus longue, et leur défilé dépare un peu la fin de la revue.

Le soir, exhibition des pompes à feu. C'est la première exhibition de ce genre à laquelle nous assistons en Amérique, ce n'est pas la dernière. Les municipalités américaines sont en effet justement fières de l'organisation qu'elles ont adoptée pour combattre les incendies, et je dois dire en effet qu'il n'y a pas aux États-Unis une ville de quatrième ordre dont l'organisation ne soit infiniment supérieure à celle de la ville de Paris. On nous conduit d'abord dans un des nombreux postes de pompiers qui sont disséminés dans la ville au nombre de quarante, si j'ai bonne mémoire. Nous admirons d'abord au rez-de-chaussée une magnifique pompe à vapeur, dont les cuivres sont polis comme un miroir et qui est toujours maintenue en pression. A droite et à gauche de la pompe, sont deux stalles où deux vigoureux chevaux sont attachés chacun par un licol à fermeture métallique. Dans un coin, l'appareil électrique dont la sonnerie avertit le commandant du poste qu'un incendie vient d'éclater et qu'il ait à faire partir sa pompe. Au premier est le dortoir des pompiers. Ceux qui sont de service sont couchés à demi habillés dans d'excellens petits lits. Leurs bottes et leur pantalon sont méthodiquement disposés auprès de chaque couchette. On fait retentir le timbre électrique. En un clin d'œil, six hommes se lèvent, chaussent leurs bottes, enfilent leur pantalon en descendant l'escalier et se précipitent au rez-de-chaussée. Les chevaux, dont le courant

électrique a détaché le licol, sont venus d'eux-mêmes se ranger au timon, dressés qu'ils sont à cette manœuvre. Les harnais, suspendus en l'air par une ficelle, s'abattent sur leur dos; et en beaucoup moins de temps qu'il n'en faut pour le raconter, les chevaux sont attelés et la voiture prête à partir. L'expérience, deux fois répétée sous nos yeux, ne prend pas plus d'une minute, montre en main.

Nous revenons ensuite à Madison-Square. Là se trouve un des nombreux poteaux qui sont dressés dans tous les quartiers de la ville et auxquels sont adaptés des boutons électriques correspondant aux différens postes d'incendie. On appuie sur le bouton. Trois ou quatre minutes après nous entendons le roulement d'une voiture et le son d'une cloche. C'est une pompe qu'amènent deux chevaux lancés à plein galop; un pompier, assis à côté du cocher, sonne à toute volée une cloche qui avertit piétons et voitures de laisser le passage libre. Un instant après arrive une seconde pompe, puis une troisième; moins de dix minutes après le signal donné, cinq pompes sont déjà en batterie, les tuyaux ajustés, les échelles dressées; il ne manque qu'une maison en feu. La foule qui s'est rassemblée éclate en applaudissemens. Nous nous y joignons de bon cœur, et nous ne saurions moins faire pour féliciter ces braves gens, fort bien payés du reste, car leur traitement annuel ne s'élève pas à moins de 8 à 900 dollars (de 4,000 à 4,500 francs). Nous rentrons à l'hôtel tout émerveillés, nous rappelant avec un peu de confusion la déplorable insuffisance de notre organisation parisienne, que les épisodes de l'incendie des *Magasins du Printemps* ont révélée d'une façon si douloureuse et bien convaincus qu'à New-York éteindre un pareil incendie ne serait qu'un jeu. Quelle n'est pas notre surprise, quelques jours après avoir quitté New-York, de lire dans le journal que, le surlendemain de notre départ, le feu a pris précisément dans les écuries d'un des membres du comité qui assistait avec nous à cette exhibition, et que, non-seulement ces écuries et les chevaux qu'elles contenaient ont été consumés par les flammes, mais que l'incendie, après avoir dévoré le pâté de maisons, a gagné un magasin de nouveautés situé de l'autre côté de la rue et en a détruit une partie! Est-ce à dire que l'organisation du corps des sapeurs-pompiers de New-York ne soit pas excellente et de tous points très supérieure à la nôtre? Assurément non. Cela prouve seulement que le feu est un élément redoutable contre lequel les précautions les mieux entendues sont souvent insuffisantes. D'ailleurs, s'il n'y avait pas de terribles incendies à New-York, il n'y aurait pas non plus de si belles pompes à montrer aux étrangers, et ce serait bien dommage.

WEST-POINT ET LE NIAGARA

7-9 octobre.

Dans le comité qui a été nommé, dit son acte d'investiture, « pour étendre aux visiteurs français les courtoisies de l'état de New-York, » se trouvent beaucoup de gens du monde. Ils ont eu peu de part à la réception tout officielle qui nous a été faite hier. Ils ont voulu avoir leur tour, et ils ont arrangé pour les deux jours suivans une excursion charmante. Nous devons remonter l'Hudson jusqu'à West-Point; puis, après y avoir passé la nuit, nous rendre le lendemain au Niagara et, de là, à Baltimore. Seulement, au lieu de nous rendre à West-Point sur un de ces grands bateaux qui font ordinairement le service de la rivière, nous devons être transportés sur deux vaisseaux de guerre américains, le *Vandalia* et le *Keersage*, dont l'un, le *Keersage*, est célèbre pour avoir coulé en vue de Cherbourg le corsaire sudiste l'*Alabama.* On nous a donné rendez-vous pour dix heures à l'embarcadère, et nous nous y rendons, tambours en tête, escortés par le bataillon des gardes de Lafayette. A peine embarqués sur le petit vapeur qui doit nous conduire à bord des deux frégates, nous nous apercevons qu'on nous a laissés ignorer la moitié du plaisir qui nous attendait. Nous sommes en effet fort étonnés de trouver, en plus de quelques-uns des membres du comité que nous connaissons déjà, toute une société de jeunes femmes et de jeunes filles mises avec cette simplicité élégante dont je croyais naïvement le secret réservé aux Parisiennes de bonne compagnie. Ce sont les femmes, sœurs, filles ou nièces de membres du comité qui veulent bien nous faire société pendant ces quelques jours. Nous ne nous attendions pas à tant de bonne grâce; aussi, ceux d'entre nous qui n'ont pas l'honneur d'être en uniforme regrettent-ils avoir remis pour la circonstance des vêtemens de voyage qui n'ont pas impunément traversé l'Océan et de faire peu d'honneur au bon renom de l'élégance française par le contraste de leur tenue avec celle des hommes et des femmes qui nous environnent. Mais nous faisons contre *bonne* fortune bon cœur, et nous nous efforçons (pour ne point mentir sous tous les rapports à la réputation française) de payer en monnaie d'amabilité les attentions dont nous sommes comblés. Nous ne pouvons mieux prouver notre reconnaissance à nos hôtes qu'en admirant le paysage qui se déroule sous nos yeux, et nous n'avons pour cela aucune violence à faire à notre sincérité. Cette navigation de l'Hudson est vraiment l'une des belles choses qu'on puisse voir et rappelle, me dit-on (je n'en suis pas juge), la navigation du Rhin. A peine a-t-on dépassé New-York que, sur la rive droite du fleuve, s'élève un escarpement qui porte le nom français de Palissades. C'est bien une palissade en effet, mais de quatre

cents pieds de haut, et en rochers d'une belle teinte rougeâtre que surmonte une végétation vigoureuse. A gauche, au contraire, l'aspect de la rive est des plus rians, et de belles villas baignent jusque dans les eaux du fleuve leurs pelouses et leurs arbres verts. Au bout de quelques milles, le fleuve s'élargit et forme une sorte de lac qui n'a pas moins de 4 milles de large; c'est ce qu'on appelle Tappan-See. Puis il se resserre de nouveau et coule entre des montagnes rocailleuses, aux flancs abrupts, couvertes d'une végétation rabougrie qui rappelle celle de l'Esterel. Il fait un temps superbe; le soleil est chaud, et pour que l'illusion du midi soit complète, il ne manque que deux choses, un ciel moins pâle et des eaux moins jaunes. Comme presque tous les grands fleuves américains, l'Hudson roule malheureusement des flots bourbeux et troubles; s'il avait la couleur du Rhône à sa sortie du lac de Genève, l'*Appleton Guide* aurait peut-être raison de dire, suivant une formule que nous entendrons souvent répéter, que c'est le plus beau fleuve du monde: *finest in the world.*

Nos hôtes ne souffrent pas cependant que notre attention soit uniquement absorbée par les beautés du paysage. Ce pays est plein de souvenirs de la guerre de l'indépendance, et il est naturel qu'on ne nous le laisse point oublier. Ici, à Locust-Hill, a campé en 1781 l'armée américaine; là, à Tappan, l'infortuné major André (1) fut arrêté et paya de sa vie l'imprudence qu'il avait commise en quittant son uniforme de soldat pour mieux surprendre les plans de Washington; là, à Beverly-House, Benedict Arnold, le grand traître de la révolution, était en train de déjeuner lorsqu'il apprit l'arrestation de son complice André et prit la fuite pour se réfugier à bord du vaisseau anglais qui était à l'ancre dans le fleuve. Ces récits historiques sont encore relevés par la vivacité avec laquelle ils sont racontés. Les souvenirs de la guerre qui a donné naissance aux États-Unis sont encore vivans dans les cœurs américains. On dirait que ces luttes sont d'hier, tant les moindres détails en sont présens à toutes les mémoires. Je devrais, comme Français, trouver un intérêt particulier à ces souvenirs. Cependant, je dois l'avouer, ma curiosité est davantage éveillée lorsqu'on me montre, à travers un épais rideau d'ifs et de chênes plantés par lui, le modeste cottage où Washington Irving a passé les dernières années de sa vie. J'ai toujours eu, je ne sais trop pourquoi, une sympathie particulière pour l'auteur du *Sketch-Book*; et puis, les souvenirs d'un homme ne sont-ils pas toujours plus vivans que ceux d'un événement, et

(1) Le major André, qui servait dans l'armée anglaise, avait noué des relations avec le général américain Benedict Arnold, auquel Washington avait imprudemment confié la défense de West-Point. Il eut le tort de pénétrer déguisé dans les lignes américaines, fut découvert et pendu comme espion. Sa mort fut violemment reprochée à Washington, qui ne fit cependant qu'appliquer avec rigueur les lois de la guerre.

l'aspect d'une modeste maisonnette où un de nos semblables a respiré n'émeut-il pas davantage l'imagination que celui d'un champ de blé où s'est décidé par les armes le sort d'une nation? Aussi me fais-je montrer la petite église dont, à sa mort, Washington Irving était l'un des gardiens, et le cimetière où, par une de ces belles journées d'automne, claires et calmes, qu'il aimait à décrire, les solennelles paroles du service anglican ont été prononcées sur sa tombe : « La terre à la terre, la poussière à la poussière, et l'esprit à Dieu qui l'a fait. » Je me réjouis même d'apprendre que le dernier vœu de son testament a été exaucé et que cette petite maison, embellie par lui avec tant d'amour, est encore, suivant l'expression de son testament, *an Irving homestead*.

Enfin, après quatre heures environ de navigation sur ce beau fleuve que les vaisseaux de guerre peuvent remonter plus loin encore sans danger, nous arrivons au terme de notre navigation. West-Point est l'école des officiers, le Saint-Cyr des États-Unis. La visite de cette école offre donc pour notre délégation militaire et même pour nous, profanes, un grand intérêt. Une assez bonne route nous conduit au sommet du promontoire où est située l'école. L'emplacement est admirablement choisi. L'Hudson fait ici un double coude et s'élargit jusqu'aux proportions d'un petit lac. Du sommet du promontoire, le regard peut suivre, dans les deux sens, le cours du fleuve et, sur l'autre rive, s'enfonce dans une gorge escarpée. Le promontoire s'aplatit au sommet en une vaste prairie qui sert de champ de manœuvre à l'école. C'est là que les *cadets* nous attendent. Ils sont rangés sur deux files et nous font à notre arrivée le salut militaire. L'aspect de ces deux lignes de petits soldats (ils sont tous très jeunes), bien campés dans leurs uniformes gris à buffleteries blanches, par ce ciel bleu, sur cette pelouse verte, est des plus vifs et des plus pittoresques à l'œil. J'ai la vision d'un tableau de Detaille. Les cadets manœuvrent d'abord devant nous avec une précision qui égale (c'est du moins ce que j'entends dire autour de moi) celle des saint-cyriens, bien que peut-être avec une nuance d'apparat. Nous leur faisons subir ensuite une revue détaillée. Nous passons d'abord sur le front, puis entre les deux lignes, puis derrière la seconde, tout comme si nous étions des généraux inspecteurs, et j'ai le sentiment que nous autres, civils, avec nos *ulsters* de voyage, nous devons être parfaitement ridicules dans cette besogne. Mais il paraît que je me trompe, ou, du moins, on a la bonté de nous en assurer.

La revue passée, nous visitons les bâtimens de l'école. Le général commandant, les officiers supérieurs, sont logés à part; le général dans un charmant cottage, assez spacieux pour qu'un lunch puisse nous être offert dans la salle à manger, les autres officiers

dans les habitations plus modestes, mais très confortables encore, ayant chacune son jardin rempli de fleurs. Ils vivent là avec femmes et enfans et peuvent associer ainsi la vie de famille avec l'accomplissement de leurs devoirs professionnels. Les officiers d'un rang inférieur demeurent tous ensemble dans un bâtiment isolé. Ils vivent en *mess*, comme les officiers de quelques-uns de nos régimens à Paris, mais leur salle à manger, leur fumoir, ont l'air d'appartenir à une maison particulière élégante, sinon luxueuse. En un mot, ils sont traités par l'état en *gentlemen*. Quelques-uns des officiers qui font partie de notre délégation militaire ont été instructeurs à Saint-Cyr, et ils font un retour sur les conditions d'existence qui leur étaient faites, sur les petites chambres qu'on leur allouait dans l'intérieur de l'école, sur les médiocres appartemens qu'il leur fallait louer au dehors à un prix exorbitant. La comparaison n'a rien de flatteur pour notre patriotisme, et nous échangeons nos réflexions à demi-voix.

Quant aux élèves, ils sont logés deux par deux dans des chambrettes d'une propreté minutieuse. Tous les locaux qu'on nous fait visiter, salle à manger, salles de cours, sont dignes de l'aspect extérieur du bâtiment, qui est fort grandiose. Nous nous informons du temps que les cadets passent à l'école, de leur genre de vie, des conditions d'admission. On pourrait croire que dans ce pays d'égalité démocratique un concours sévère en ouvre seul l'accès. C'est juste le contraire, et l'entrée n'en est due qu'à la faveur et au patronage. Dix élèves sont nommés directement par le président de la république; de plus, chacun des districts électoraux qui envoie un représentant à la chambre des députés a droit à un élève qui est désigné tous les quatre ans par le député du district. Le cours d'études étant de quatre ans, chaque district est toujours représenté par un élève. L'examen d'admission, presque nul, ne sert qu'à écarter les incapables. Quant aux règlemens intérieurs de l'école, aux statuts, à la discipline, dans ce pays qui est réputé celui de la mobilité perpétuelle, rien n'y a été changé depuis la création de West-Point, c'est-à-dire depuis quatre-vingts ans, non plus qu'à l'uniforme coquet dont j'ai parlé. Les cadets restent d'abord deux ans sans quitter l'école. Ils vont alors en congé dans leurs familles pendant deux mois, puis ils passent de nouveau deux ans sans un jour de congé. Mais pendant l'intervalle des cours et des études, ils peuvent se promener librement dans le rayon d'un mille et voir qui bon leur semble. Aussi a-t-on établi dans les environs plusieurs hôtels très élégans où les familles des cadets viennent passer l'été. L'heure de notre visite est précisément une de celles dont les élèves ont la libre disposition. Aussi, en voyons-nous beaucoup qui se promènent aux alentours avec des jeunes filles, par bandes et surtout

par couples. Pareille organisation est-elle impossible dans notre pays (et je suis assez porté à le croire), ou simplement n'a-t-elle jamais été essayée? Sans soulever ici cette question qui touche à bien des choses, je me bornerai à résumer l'impression que nous avons remportée de cette visite. En France, si à cet âge de l'inquiétude et des vagues désirs où il faut faire le choix définitif d'une carrière, un jeune homme hésite à suivre celle des armes, son père fera prudemment de ne pas lui laisser voir Saint-Cyr. En Amérique, au contraire, il n'aura qu'à le conduire à West-Point.

De l'école, une route ombragée et par exception bien entretenue (en général, les chemins sont détestables aux États-Unis), nous conduit jusqu'à l'hôtel où nous devons passer la nuit. Nous y arrivons vers les six heures et nous le trouvons pavoisé en notre honneur. Les quelques heures que nous avons passées à l'école n'ont pas été perdues. La cage de l'escalier, les rideaux du salon, les ornemens des lustres, tout est habillé aux trois couleurs, jusqu'à de petits enfans qu'on nous présente et que nous embrassons, naturellement. Je pense à cette caricature, tout à fait inoffensive du reste, qu'un de mes excellens collègues de l'assemblée nationale a faite pour le *Musée des souverains* et qui représente le voyage triomphal d'un des membres de la famille Arago à travers un département du midi avec cette légende : *Emmanuel baptisans trans Garumnam pueros septembrigenos.* Mais nous n'allons point jusque-là. Après un dîner, dont l'imagination fantaisiste du cuisinier a rajeuni le menu en donnant à des plats fort connus le nom de quelques-uns d'entre nous, nous passons dans le salon, où nous trouvons installée la musique militaire de l'école. Je ne crois pas qu'Américaine puisse entendre les accords d'un orchestre sans aussitôt se mettre à danser, et j'en ai déjà eu la preuve sur le bateau, où nos compagnes de voyage n'ont pas pu résister à la tentation d'un tour de valse au son de la musique du bord. Un petit bal s'organise en effet, et j'admire la grâce avec laquelle les Américaines ont légèrement modifié le mouvement de la valse à trois temps en y ajoutant une sorte de balancement onduleux; cela s'appelle le *Boston.* Peu expert au reste en cette matière, je quitte la salle de bal avec deux ou trois de mes compagnons et je descends jusqu'à un petit pavillon qui est presque à pic sur l'Hudson. Là nous restons longtemps fascinés par le spectacle que nous avons sous les yeux. Le large fleuve s'argente comme un miroir sous les rayons de la lune; des bateaux, qui vont et viennent, glissent silencieusement sur ses eaux tranquilles, et leurs fanaux verts ou rouges trahissent seuls leurs mouvemens. Nous entendons de loin les accords de l'orchestre qui nous arrivent par bouffées inégales et en levant la tête nous pouvons apercevoir sur le balcon qui entoure la salle de bal des couples qui

se promènent, tantôt apparaissant dans la lumière des fenêtres, tantôt disparaissant dans l'ombre de la muraille. Bien qu'il soit assez avant dans la nuit, la température est d'une douceur trompeuse qui fait penser à l'Italie, au lac de Côme, à tout ce que la nature méridionale a de plus attrayant. Je m'attarde dans ce pavillon un peu plus longtemps que les autres et je goûte là une impression complète de charme et de poésie dont le souvenir est demeuré d'autant plus vif dans ma mémoire que cette impression a été unique pendant toute la durée de mon séjour aux États-Unis.

Le lendemain matin, nous partons de très bonne heure pour le Niagara. Un train spécial nous attend sur l'autre rive de l'Hudson, à la station du New-York Central, car nous avons avec nous le fils du principal propriétaire de cette importante ligne, dont le nom n'est pas moins connu en Europe pour la protection qu'il accorde aux arts que pour sa colossale fortune. Ce train se compose de trois wagons, un salon, un fumoir, une salle à manger communiquant les uns avec les autres. L'installation intérieure en est fort confortable et fort luxueuse, ce qui n'en est pas moins cause pour moi de quelques désagrémens. J'ai l'honneur, en effet (honneur qui, souvent, n'est pas sans épines), d'être administrateur d'une grande compagnie de chemin de fer. Aussi, mes compagnons, qui le savent, cherchent-ils à m'humilier par la comparaison de ces magnifiques wagons avec nos wagons français. Vainement je leur dis qu'il ne faut pas comparer les voitures d'un train ordinaire avec celles d'un train de luxe organisé par le propriétaire d'une compagnie; vainement aussi je leur fais observer que, s'il est charmant de voyager tous ensemble, quand on se connaît, dans un salon qui peut contenir trente personnes, cela pourrait être fort ennuyeux si l'on ne se connaissait pas, et je fais valoir que, pour aller de Paris à Marseille, la solitude d'un coupé-lit a du bon. La première impression est la plus forte et je suis obligé de plier devant l'orage, comptant sur une expérience plus prolongée pour amener mes compagnons à cette conclusion, que, si les immenses wagons américains sont ce qui convient le mieux aux grands parcours de l'Amérique, nos wagons et nos coupés sont ce qui convient le mieux aux parcours français. Pour me dérober à la discussion, je profite d'une halte à Albany et je demande la permission de faire une partie du trajet sur la machine. On me présente au mécanicien; nous nous serrons la main; c'est affaire conclue. Ma nouvelle connaissance est un gros homme roux, trapu, épais, très différent comme type de nos mécaniciens français, qui sont généralement fins et nerveux. Celui-ci, au contraire, est évidemment un flegmatique. C'est, dit-on, les flegmatiques qui mènent le monde; je ne sais si cela est vrai, mais quand faire se peut, mieux vaut assurément que ce soient eux qui mènent les

trains. Nous partons, et à peine ai-je fait un quart d'heure de route que j'apprécie toute la supériorité des locomotives américaines sur les nôtres au point de vue si important de l'installation des mécaniciens. Nos mécaniciens français ne sont protégés contre le vent et la poussière que par une sorte d'auvent métallique dans lequel sont pratiquées deux lunettes en verre. Les mécaniciens américains sont abrités dans l'intérieur d'une sorte de loge dont le toit est soutenu sur des montans de bois et dont les parois sont en fenêtres à coulisses, ce qui, tout en les abritant de la pluie et de la neige, leur permet d'avoir l'œil aux signaux aussi bien de côté qu'en avant et de se pencher à leur gré. Dans l'intérieur de cette loge sont deux coffres recouverts d'un coussin de cuir : sur l'un, s'assoit le mécanicien; sur l'autre, le chauffeur, et dans l'intérieur ils peuvent mettre tel surtout dont ils auraient besoin en route. Un peu en arrière est une fontaine d'eau glacée (la boisson nationale), dont je n'ai pas été fâché, chemin faisant, de boire un verre. Ainsi installé, un mécanicien peut faire huit heures de service dans une même journée, coupées par quatre heures de repos, et j'ai compris moi-même, par la comparaison avec pareille expérience faite en France, comment la fatigue devait être beaucoup moins grande pour eux. Il y aurait là, j'en suis convaincu, un perfectionnement à apporter à nos machines françaises, et, lorsqu'on y sera venu, on s'étonnera d'avoir tardé si longtemps.

Je quitte cependant ma machine pour venir prendre ma part d'un *lunch* de cinquante couverts qui nous est servi, chemin faisant. N'étaient les secousses et le bruit assourdissant, on pourrait se croire dans une salle à manger d'hôtel, un peu étroite, à la vérité. C'est à peine si nous entendons nos propres paroles, ce qui n'empêche pas les toasts et les discours d'aller leur train. Une fois entré dans cette voie, on peut aller loin. Un lecteur consciencieux que la *Revue* compte en Amérique (lui-même homme de lettres fort distingué) finit par proposer de boire à ma santé comme à celle *of a distinguished representative of French literature*. Je prends la balle au bond et, après avoir décliné cette qualité dont on veut m'honorer, j'en profite pour dire en quelques paroles que, si nous sommes tous également reconnaissans de la sympathie témoignée à la France du présent, il ne faut cependant pas oublier la France du passé, ni cette vieille monarchie française qui a tant fait pour la cause de la liberté américaine : je termine ces paroles d'autant plus applaudies qu'elles ont été moins entendues en proposant de boire aux souvenirs de ce passé dont aucun Français ne saurait être tenté de répudier l'héritage, parce qu'il est le patrimoine commun de notre gloire nationale et que tous les Français sont ses enfans. La pensée qui m'inspire est parfaitement comprise de tout mon auditoire, et celui-là même qui avait tout à l'heure porté ma

santé se lève de nouveau et propose avec gravité de boire à la mémoire de Louis XVI.

Ces divers plaisirs m'empêchent de prêter grande attention au pays que nous traversons et qui, du reste, depuis que nous avons quitté les rives de l'Hudson, n'a rien de très remarquable. La contrée est absolument plate ; elle était autrefois couverte de forêts ; tous les arbres ont été coupés, et l'on roule en plein champ. Cependant, par endroits, on traverse un bois dont le défrichement aurait sans doute éte rendu peu avantageux par l'humidité du sol. Ce bois est l'image exacte de l'ancienne forêt. Les arbres y meurent de vieillesse par la tête ; des troncs d'arbres pourris sont étendus à terre ; la liane étouffe les jeunes pousses, et une eau noirâtre y croupit par flaques. C'est à se demander si ces forêts étaient aussi poétiques que l'imagination aime à se les figurer. Mais il faut avouer que la civilisation l'est moins encore, et que ces vastes plaines cultivées, ces petites villes baptisées de noms anciens, Rome, Syracuse, Utique, que nous traversons d'une allure à peine ralentie, le chemin de fer suivant les rues et longeant les trottoirs, n'ont absolument rien qui parle à la curiosité. Depuis combien de temps la civilisation a-t-elle envahi ce pays? Je croirais qu'il y a déjà plusieurs siècles, si l'on ne m'avertissait à un certain moment que nous longeons les bords du lac Onéida. Le lac Onéida ! ceux qui connaissent bien les œuvres de Tocqueville peuvent se rappeler quelques pages charmantes où il raconte une course qu'il a faite à ce même lac pour y chercher la trace de deux Français morts au commencement du siècle, la peine qu'il a eue à trouver son chemin au milieu des bois, l'impression de tristesse et de solitude qu'il en a rapportée. Il n'y a que cinquante ans du voyage de Tocqueville, et sur les bords de ce même lac nous passons en chemin de fer, dans un train de luxe, attablés autour d'un *lunch* servi à la française. Ce petit fait montre mieux que tous les commentaires à quels pas de géant le progrès matériel a marché dans ce merveilleux pays.

Cependant nous arrivons au Niagara à la nuit close. Nous voudrions bien voir les chutes le soir, mais l'industrialisme, qui a mis ce lieu en coupe réglée, n'a garde de nous permettre de nous en approcher sans lui payer redevance. Une solide grille ferme l'accès du chemin qui conduit à la cataracte. Force nous est donc d'aller prosaïquement nous coucher. Le lendemain est un dimanche, et nos hôtes ont eu soin d'arranger le programme de la matinée de façon que chacun ait le temps d'aller à son église. Beaucoup d'entre nous se rendent à la très modeste chapelle catholique, dont les frais de culte sont exclusivement payés par des fidèles assez pauvres. Cette situation qui en France nous paraîtrait difficile ne semble rien enlever à l'indépendance et à l'autorité du prêtre qui la dessert, un

Irlandais aux traits un peu accentués. En chaire, il annonce qu'un certain nombre d'enfans n'étant pas envoyés par leurs parens à l'école du dimanche, il publiera la semaine suivante leurs noms à la grand'-messe. Une vente a lieu en ce moment pour les besoins de la chapelle. Toutes les familles de la paroisse y sont venues, mais représentées souvent par un seul de leurs membres. Ce n'est pas assez, et il compte que chaque membre de chaque famille y viendra acheter quelque chose dans la limite de ses moyens. Tout en l'écoutant, je me demande si un curé français, indépendant cependant de ses paroissiens, oserait jamais leur parler sur ce ton d'autorité. Est-ce un bien? est-ce un mal? C'est là une grosse question que je n'ai pas même le temps de discuter dans mon esprit, car nous nous précipitons en voiture pour aller voir les chutes. Je dirai très sincèrement les impressions que j'ai ressenties.

Nous suivons d'abord pendant un quart d'heure un chemin détestable à travers un pays absolument plat et trivial. Ce pays était autrefois couvert de bois. Il est complètement nu aujourd'hui et aussi prosaïque qu'une plaine de Champagne. Nous allons d'abord visiter, à un quart de lieue environ, au-dessous de la chute, ce qu'on appelle les *Whirlpool rapids*. C'est un endroit où la rivière, profondément encaissée entre deux berges à pic, se brise avec impétuosité sur des rochers par-dessus lesquels elle rebondit. « Pour admirer, dit une annonce distribuée à profusion, ce magnifique spectacle qui donne à l'homme une si haute idée de la puissance de l'Éternel, il faut se rendre à l'ascenseur de MM. Buttery fils. » C'est, en effet, à l'ascenseur de MM. Buttery fils que nous nous rendons, et nous descendons du haut de la berge, dans une sorte de boîte carrée mue par un rouage hydraulique, non sans quelques cris d'émotion de nos compagnes de voyage, qui, en vraies Parisiennes, allais-je dire, viennent, pour la première fois, au Niagara. Le spectacle de cette lutte entre la force d'une masse d'eau lancée avec impétuosité et les obstacles jetés sur son passage est plutôt curieux que grandiose, mais ce qui en fait surtout la beauté, c'est la hauteur des berges escarpées entre lesquelles la rivière est encaissée. Le cours du Rhône après Bellegarde, aux environs de ce qu'on appelle improprement la *perte*, peut en donner une idée, mais à la condition que par l'imagination on double ou triple la largeur du fleuve. Les *Whirpools rapids* (toujours d'après l'annonce) ont leur héros ; c'est un intrépide navigateur du nom de Robinson qui les aurait franchis sur un petit bateau à vapeur, dont il tenait lui-même la barre. Mais ce que l'annonce ne dit pas, c'est que ce héros était tout simplement un mauvais payeur qui voulait dérober à une saisie le bateau, gage de ses créanciers. Il a réussi, et une légende s'est

formée autour de son nom. Que ses dettes lui soient légères! Les héros de bien des légendes ne valent pas mieux que lui.

L'ascenseur nous ramène au sommet de la berge, et nous remontons en voiture. Cette fois, c'est bien réellement la cataracte que nous allons voir. Nous passons sur la rive canadienne, et je suis fâché d'avoir à dire qu'ici l'aspect du pays change singulièrement. Les vieux sapins, restes de l'ancienne forêt, ont été religieusement conservés; point de champs, mais des pelouses; point d'usines comme sur la rive américaine, mais des cottages, trop de cottages même. On voudrait pouvoir écarter tout ce qui rappelle l'homme et se trouver en présence de la seule nature. Enfin nous arrivons en un point d'où l'on aperçoit à la fois la double chute, celle qu'on appelle, à cause de sa forme, le Fer-à-cheval (*the Horse-Shoe fall*), dont l'écume nous arrive presque à la figure, et celle qui est au long de la rive américaine, séparées par l'île de la Chèvre (*Goat-Island*). On ne me demandera pas de décrire ces chutes; il y a des scènes de la nature qu'on ne décrit pas. Je dirai cependant une chose qui m'a frappé. A quelque distance de la cataracte et dès que l'écume blanche qui bouillonne à gros flocons a disparu de la surface, l'eau du fleuve reprend sa tranquillité; elle dort calme et tranparente comme si elle se reposait un moment de cette effroyable chute avant de reprendre la course folle qui doit la mener se briser sur les rapides. Ce repos n'est du reste qu'une vaine apparence, car un courant violent règne dans les profondeurs du bassin. Mais il y a un grand charme dans la contemplation de ce miroir tranquille après cette effroyable chute, dans ce calme après l'orage, et lorsque par un beau soleil un arc-en-ciel se joue, comme nous l'avons vu, sur le nuage d'écume soulevé par la cataracte, le contraste est des plus saisissans. Pourquoi faut-il que ce spectacle soit gâté par la vue de la rive américaine avec ses hôtels, son moulin, son chemin de fer et tous les déshonneurs de la civilisation? Au-dessus de la chute, en plein lit du fleuve, un gigantesque écriteau est suspendu à un poteau : *Take the Erie railroad*, et cette malencontreuse affiche attire l'œil de tous côtés. Il est grand temps qu'on adopte un projet mis en avant depuis peu, celui d'exproprier tous les terrains qui couronnent la chute sur les deux rives, de détruire tout ce qui y a été élevé et d'en faire un grand parc national ou plutôt international qui serait la propriété commune des États-Unis et du Canada. Mais il est déjà bien tard pour réparer le mal qui a été fait, et les arbres de la vieille forêt, qui nous les rendra?

Pendant que nous sommes tous à regarder la chute, je m'abstrais un moment par la pensée de mes compagnons et, suivant le fil de ma rêverie, je me prends à me demander quelle impression a dû

ressentir en présence de ce spectacle celui qui l'a pour la première fois contemplé. Combien de siècles y a-t-il qu'un de ces primitifs habitans de l'Amérique, dont l'origine demeure enveloppée de tant de mystères, s'est arrêté pour la première fois en ce même lieu où nous sommes aujourd'hui rassemblés? Était-ce un chasseur égaré à la poursuite de quelque gibier blessé? était-ce une horde de sauvages suivant le sentier de la guerre? Le chasseur s'est-il contenté d'apaiser sa soif dans le fleuve, les guerriers d'y laver leurs mains ensanglantées, et ont-ils continué leur route indifférente? ou bien, au contraire, se sont-ils arrêtés stupéfaits devant ce même spectacle qui nous attire aujourd'hui, et, pleins de terreur, se sont-ils jetés la face contre terre pour adorer leur Dieu? S'il est vrai que dans la langue indienne Niagara veuille dire : *Tonnerre des eaux*, ce nom expressif montrerait que l'impression de ces peuplades barbares n'a pas été moins vive que la nôtre. Je me demande cependant si un certain degré de civilisation et de culture n'est pas nécessaire à l'intelligence de la nature et si, par exemple, le paysan savoyard, élevé dans la vallée de Chamounix, admire autant les glaciers du Mont-Blanc que le voyageur étranger. Je ne suis pas très enthousiaste de la civilisation, mais je le suis encore moins de la barbarie, et j'ai peine à croire, en y songeant bien, que les impressions des sauvages en présence du Niagara fussent très différentes de celles de nos chevaux, qui pour le moment sont pacifiquement occupés à brouter l'herbe.

Nous remontons en voiture pour la troisième fois et, après avoir repassé sur la rive américaine, nous traversons de nouveau le fleuve sur un pont de bois situé au-dessus de la chute pour nous rendre à Goat-Island. Là du moins la nature a été respectée; les arbres sont encore debout. De la pointe de l'île opposée aux chutes on peut, mieux que de nulle part ailleurs, comprendre ce qui fait de la cataracte du Niagara un spectacle unique dans le monde. Le Niagara, comme on sait, est moins un fleuve que la décharge du lac Ontario dans le lac Érié; aussi, avant qu'il se divise en deux bras, sa largeur est-elle égale à celle du lac Léman à l'entrée du port de Genève. Cette immense masse d'eau roule avec rapidité, déjà agitée et frémissante comme si elle pressentait les terribles accidens qu'elle va rencontrer. Les petits rochers sur lesquels elle bondit font par endroits bouillonner à sa surface une écume dont la blancheur contraste avec sa couleur bleue. A l'heure où nous parvenons à la pointe de l'île, le soleil vient de se coucher dans un ciel clair et froid. La rive canadienne s'aperçoit encore couverte de bois, tandis que la rive américaine, plate et dénudée, se perd déjà dans une demi-obscurité. Ce qui rappelle l'homme disparaît; on ne voit plus

que la nature, la nature sauvage, l'eau, le ciel, les arbres, et pour la première fois je voudrais être seul quelques instans.

Le lendemain est notre premier mauvais jour. Nous partons pour Baltimore et nous devons quitter à mi-chemin nos amis (déjà nous leur donnons ce nom) du comité de New-York. Nous prenons l'Erié railroad, celui-là même qui a si fièrement planté une annonce au milieu du lit du Niagara. Ce malheureux chemin de fer qui pourrait être une des meilleures lignes des États-Unis est tombé, il y a quelques années, entre les mains de spéculateurs qui l'ont mené à mal et mis en faillite ou à peu près. Il est encore aujourd'hui sous séquestre. On n'en a pas moins mis à notre disposition un train spécial et fait imprimer l'Itinéraire de *l'excursion complimentaire* qui nous est offerte. Nous longeons d'abord, mais sans le voir, tant la rive en est plate, les bords du lac Ontario. Le lac Ontario! quel souvenir pour un lecteur de Cooper! Mais j'ai pris le parti de cacher mon admiration pour l'auteur du *Dernier des Mohicans,* car il m'a paru que les Américains la tenaient pour un peu enfantine, et comme je n'ai pas relu ses romans depuis longtemps, il se pourrait bien qu'ils eussent raison. L'Itinéraire porte que nous devons nous arrêter à Portage pour admirer un pont en fer de 234 pieds de long et de 800 pieds de haut, jeté sur la rivière Genessee. Nous admirons, en effet, conformément au programme, cet ouvrage d'art singulièrement élégant et hardi. Il y a six ans qu'il subit l'épreuve d'un trafic incessant; mais les officiers du génie qui nous accompagnent déclarent qu'en France l'administration des ponts et chaussées ne recevrait jamais un pareil travail. Cette administration tutélaire préférerait imposer à une compagnie de chemin de fer un pont dont l'établissement serait beaucoup plus long et plus coûteux sans présenter de plus grandes garanties de solidité. Nous suivons ensuite une gorge des Alleghanies, dont l'aspect rappelle celui de nos plus jolies vallées des Vosges et s'embellit encore des teintes rouges particulières au feuillage de certains arbres, déjà touchés par l'automne, et malheureusement nous arrivons à Elmira. Là, en effet, le comité de New-York doit nous quitter après nous avoir remis aux mains du comité de Baltimore, venu à notre rencontre. Nous échangeons force poignées de main et promesses d'au revoir lorsque nous repasserons par New-York. Enfin notre train s'ébranle, et pendant la première heure nous ne pouvons parler que de ceux et de celles auxquels nous avons dû ces agréables jours.

OTHENIN D'HAUSSONVILLE.

LA

SITUATION DE LA TURQUIE

II.

LA POLITIQUE PERSONNELLE ET LE DÉSORDRE ADMINISTRATIF ET FINANCIER.

I.

En exposant, dans une précédente étude, la politique actuelle de la Turquie, je me suis toujours servi des expressions : la politique d'Abdul-Hamid, les projets d'Abdul-Hamid, les expériences et les illusions d'Abdul-Hamid; j'ai pris soin de ne jamais employer la vieille formule : la Porte ottomane. En effet, la Porte n'existe plus : c'est même là le trait essentiel, le caractère principal du régime sous lequel vit en ce moment l'empire ottoman. Avant Abdul-Hamid, le pouvoir du sultan était absolu sans doute, mais il s'exerçait au moyen de ministres qui avaient un rôle actif dans le gouvernement, dans l'administration, dans la conduite des affaires intérieures et extérieures. Il n'en est plus ainsi aujourd'hui. Les ministres ne sont que de simples commis chargés d'exécuter sans les discuter les ordres du souverain; ils sont moins que cela encore, car souvent la volonté d'Abdul-Hamid passe par-dessus leurs têtes et s'exerce par d'autres instrumens qu'eux. Il leur est interdit de prendre la

(1) Voyez la *Revue* du 15 octobre 1881.

moindre résolution. Tout part du sultan, tout aboutit à lui. La Sublime-Porte est toujours sublime, mais elle n'est plus que cela. On sait que le mot de vizir, emprunté à la langue arabe, veut dire « portefaix. » L'étymologie est restée, le sens a disparu. Le grand-vizir actuel ne porte rien sur ses épaules; tout le poids de l'empire repose sur celles de son maître. De là vient qu'Abdul-Hamid a usé, depuis le commencement de son règne, un nombre si considérable de ministres et de ministères. Si effacés qu'ils fussent, les hommes qu'il a appelés tour à tour au pouvoir avaient des idées personnelles; quelques-uns d'entre eux poussaient même l'impertinence jusqu'à avoir tout un système de gouvernement, tout un plan de réformes qu'ils étaient assez prétentieux ou assez naïfs pour vouloir appliquer. Abdul-Hamid n'a pu s'accommoder d'aucun d'entre eux. Ni Midhat-Pacha, ni Khérédine-Pacha, ni Sadig-Pacha, ni Safvet-Pacha, ni Kadri-Pacha, ni bien d'autres de moindre importance, n'ont su jouer ce rôle de cire molle sur laquelle le sultan imprimait son cachet. On est surpris, en se promenant à Constantinople, de la quantité extraordinaire d'altesses qu'on y rencontre. Qui est-ce qui n'a pas été plus ou moins grand-vizir pour une année, pour un mois, pour une semaine ou pour un jour? Aussi est-ce une précaution sage, lorsqu'on se présente dans une maison turque, de demander à la personne qui vous y conduit s'il faut traiter d'excellences ou d'altesses les personnes qu'on doit y rencontrer. Au milieu de tant de vizirs en disponibilité, une erreur est si vite commise! Abdul-Hamid a essayé tous les hommes de son empire avant d'en rencontrer un qui eût assez de souplesse pour être constamment le reflet de sa pensée personnelle, qui se montrât assez malléable pour n'offrir jamais sous sa main l'apparence d'une résistance. Il y est arrivé enfin. Le grand-vizir actuel est loin d'avoir une intelligence vulgaire et un esprit étroit. Il est doué, au contraire, d'une habileté remarquable et, — chose bien rare en Turquie, — d'une activité prodigieuse. De plus, il est honnête, et depuis qu'il est au pouvoir, — chose plus rare encore en Turquie, — on ne l'a jamais surpris en faute à cet égard. Mais tout ce qu'il a d'esprit, d'initiative et de caractère, il ne l'emploie qu'à suivre sur le visage d'Abdul-Hamid les moindres pensées du maître, qu'à déjouer les intrigues de ses adversaires, qu'à se maintenir, à force de docilité, en un poste d'où la plus légère velléité, je ne dis pas d'indépendance, mais de volonté individuelle, risquerait de le faire tomber. Il n'exerce aucune influence sur les affaires publiques, que le sultan étudie et règle seul suivant ses fantaisies absolues. Il n'a même point d'autorité dans son propre ministère, où il se sent surveillé par une nuée d'espions prêts à saisir pour le perdre jusqu'à un signe imperceptible d'individualité. On lui a fait quelquefois l'honneur de

lui attribuer une part dans la conduite de la politique intérieure ou extérieure de l'empire ; on s'est trompé. Tout ce qui s'est fait en Turquie depuis la chute de Midhat-Pacha est l'œuvre du sultan. Dans ces dernières années surtout, l'action d'Abdul-Hamid est devenue prépondérante, unique. C'est lui qui a combiné et dirigé les entreprises diplomatiques ainsi que les manœuvres peu diplomatiques au moyen desquelles le gouvernement turc a essayé d'échapper aux prescriptions du traité de Berlin. Il en est l'auteur incontestable et incontesté. Loin de disposer des destinées de son pays, Saïd-Pacha ne dispose ni d'un détail quelconque de l'administration qui lui est directement confiée, ni ne peut prendre aucune résolution, si secondaire qu'elle soit, sans l'autorisation ou plutôt sans l'ordre du sultan.

Ce qui serait une qualité chez un homme d'état ordinaire, chargé d'une branche restreinte des services publics, chez un gouverneur de province, chez un ministre spécial, devient chez Abdul-Hamid le plus grave des défauts. L'empire ottoman a beaucoup souffert des vices de souverains uniquement occupés de leurs plaisirs et n'hésitant devant aucune dilapidation pour satisfaire des fantaisies de plus en plus dispendieuses. C'est un mal d'un genre bien différent qui risque de l'emporter aujourd'hui. Abdul-Hamid n'a aucune des folles passions de ses prédécesseurs ; il est personnellement économe, sa vie est des mieux réglées ; le seul excès qu'il commette est l'excès de travail. Enfermé dans un kiosque de médiocre dimension, Yldiz-Kiosk, qu'il a préféré à tous les palais parce qu'il s'y trouve ou qu'il s'y croit plus en sûreté, son luxe est des plus modestes. Ses distractions se bornent à des promenades à cheval dans les allées de son parc, qui est d'ailleurs magnifique. Abdul-Hamid est un excellent cavalier. Le vendredi, lorsqu'il se rend à la mosquée, on est frappé de sa bonne tenue, de sa tournure élégante. Petit, maigre, nerveux, remarquablement brun, ses traits effilés ne manquent ni de finesse ni de distinction. Ce sont plutôt ceux d'un Arménien que d'un Turc. Rien qu'à le voir on devine qu'il ne passe pas sa vie dans la mollesse. Son œil inquiet semble scruter tous les recoins où pourrait se cacher un assassin ; l'expression de fatigue, mais non d'énervement, qu'on remarque sur son visage indique l'effort constant de l'esprit, la tension perpétuelle de la volonté. Je ne sais quoi de fixe et d'un peu trouble trahit le dérangement mental auquel n'échappe aucun des membres de la famille d'Othman. Personne n'ignore que la monomanie de la peur est devenue chez lui une véritable maladie. Quoique naturellement assez doux et d'un commerce agréable, la terreur l'a rendu souvent cruel. Persuadé que l'assassinat le menace sans cesse, il est prêt à tout

faire pour effrayer ses ennemis et pour déjouer les projets qu'il leur prête. Il n'est pas facile de démêler ce qu'il y a de vrai ou de faux dans les bruits qui ont couru à Constantinople au sujet de la manière dont il a conduit l'enquête sur la mort d'Abdul-Aziz; mais ce qu'il y a de certain, c'est que cette enquête, ordonnée par lui sous l'impression du meurtre de l'empereur de Russie, n'a été dans sa pensée qu'un moyen de prévenir, par des exemples éclatans, toute imitation à Constantinople de ce qui venait de se passer à Saint-Pétersbourg. Les rancunes personnelles sont chez lui implacables parce qu'elles naissent d'un sentiment de crainte toujours éveillé. Il a saisi le prétexte de la mort d'Abdul-Aziz pour se venger d'hommes qu'il redoutait. Persuadé qu'il trouvera d'autres prétextes pour se débarrasser de toutes les personnes qui lui sont suspectes, il accusera les uns de concussion, les autres de complot, et tout en ménageant ce qu'il prend pour les formes extérieures de la justice, il donnera au monde le spectacle de nombreux attentats judiciaires. Yldiz-Kiosk est entouré de véritables fortifications; des milliers de soldats, les meilleures troupes de l'empire, l'admirable garde impériale, dont chaque homme a fait plusieurs campagnes, sont campés autour de ces murailles préservatrices, où le sultan reste volontairement enfermé. Il en sort une fois par semaine seulement et durant une heure, le vendredi, pour se rendre à une petite mosquée qui n'en est séparée que par quelques mètres. Abdul-Aziz changeait chaque semaine de mosquée; il n'hésitait pas à traverser le Bosphore et la Corne d'or, à parcourir, au milieu d'une foule nombreuse, les places et les rues de Constantinople. Abdul-Hamid ne s'expose jamais à un péril aussi grave. C'est à peine s'il s'éloigne de quelques pas d'Yldiz-Kiosk. Sa prison est belle, mais c'est une prison dont le plus terrible des geôliers, la peur, ne lui permettra jamais de s'évader.

Menant la vie que je viens de décrire, il est évident qu'Abdul-Hamid ne peut faire que de deux choses l'une : ou se livrer, à l'exemple des souverains classiques de l'Orient, à d'incessantes débauches, ou s'occuper du gouvernement de son empire. Son esprit appliqué et son tempérament modéré lui ont fait choisir ce dernier parti. Le trait distinctif, je le répète, du régime actuel de la Turquie, est la suppression de la Porte et le gouvernement direct par le souverain. On s'expliquerait sans peine qu'ayant des vues personnelles et la volonté très arrêtée de les faire prévaloir, Abdul-Hamid prît la direction de la politique et donnât à ses ministres les indications générales que ceux-ci seraient ensuite chargés de faire passer dans la pratique administrative. Mais il ne s'en tient pas là; il prétend régler lui-même jusqu'au moindre détail; non-seulement il decide si

telle ou telle province doit être donnée à tel ou tel pays, ce qui est de son rôle et de sa compétence, mais c'est encore lui qui prononce sur l'emploi qui doit être fait d'une somme minime à une extrémité quelconque de l'empire, ou sur la manière dont on tranchera le plus léger différend administratif, soit en Asie-Mineure, soit aux bords du Golfe-Persique. A l'époque où j'étais à Constantinople, on racontait fort sérieusement qu'il venait de faire transporter à Yldiz-Kiosk le dossier de dix-huit mille affaires et qu'il avait déclaré qu'aucune ne serait résolue sans qu'il l'eût examinée. Il n'y a plus d'archives dans les ministères, elles sont toutes à Yldiz-Kiosk, et il faut rendre cette justice à Abdul-Hamid, qu'elles y sont mieux tenues qu'elles ne l'ont jamais été dans aucun ministère. Il a tout vu, tout classé, tout arrangé par lui-même. De quelque sujet qu'on vienne l'entretenir, il trouve aussitôt dans ses cartons, sans longues recherches, sans tâtonnemens, les pièces qui s'y rapportent. C'est l'ordre d'un notaire ou d'un avoué. Lorsqu'il donne audience, il aime à recevoir, paraît-il, dans une salle où un certain nombre de papiers sont rangés sur les tabourets et sur les coussins. Il a la coquetterie du travail comme ses prédécesseurs avaient celles de la mollesse et de la toute-puissance. Mais cette coquetterie n'a rien d'emprunté; elle répond à la réalité. Dès l'aube, Abdul-Hamid est à l'œuvre, et l'on affirme qu'il prolonge ses veillées laborieuses jusqu'à une ou deux heures du matin. Aussi tout se fait-il par iradés impériaux. Les ordres ministériels n'existent plus. Le sultan se plonge dans les grandes affaires et se noie dans les petites. Aucune ne rebute son esprit appliqué, minutieux, infatigable. Pour donner une idée des soins infimes où il descend, je raconterai une histoire qui n'est point un conte d'Orient, mais une véritable histoire, où il n'y a pas la plus légère invention. Un ambassadeur, auquel on avait servi à Yldiz-Kiosk du lait et des petits pains particuliers qui se fabriquent dans la demeure du sultan, avait déclaré, — peut-être par politesse, — qu'il les trouvait excellens. Abdul-Hamid est plein de prévenances pour les ambassadeurs et de politesse pour tout le monde; c'est le premier des sultans qui, rompant avec la vieille étiquette orientale, se soit fait une loi d'être galant envers les femmes et aimable envers les hommes. Aussitôt il rédige et signe un iradé ordonnant d'envoyer tous les jours à l'ambassadeur du lait et des petits pains pareils à ceux dont celui-ci avait loué le goût. Quelques mois après, l'ambassadeur étant parti en congé, on fit prévenir de l'ambassade qu'il était inutile de continuer les envois. Quelle fut la réponse des serviteurs d'Yldiz-Kiosk? « C'est impossible! Il y a un iradé impérial qui nous oblige à envoyer le lait et les petits pains. Pour cesser de le faire, il faudrait un autre iradé; or le sultan a tant d'affaires à examiner qu'avant que celle-ci arrivât

sous ses yeux, l'ambassadeur aurait le temps de revenir et qu'on lui couperait les vivres juste au moment où il pourrait en profiter de nouveau. »

Je repète que ceci n'est point une légende, et que c'est encore moins un fait exceptionnel. Voici à peu près comment les choses se passent en Turquie. Les ministres ne sont rien par eux-mêmes, mais, réunis à Yldiz-Kiosk, sous les yeux du sultan, ils forment une sorte de petit parlement qui fait des lois, rédige des règlemens, décide de tous les intérêts publics. Les résolutions de ce petit parlement n'ont force exécutive que lorsqu'elles ont été sanctionnées par Abdul-Hamid sous la forme d'un iradé. Pour introduire une affaire auprès de lui, on peut s'adresser au ministre qu'elle concerne ou qu'elle est censée concerner. Mais c'est le chemin le plus long; bien souvent même il ne conduit pas au but. Un ministre ne peut jamais répondre à une demande ou à une plainte qu'on lui fait. Jadis, lorsqu'un ambassadeur avait une concession à solliciter pour un de ses nationaux, une réclamation, une observation quelconque à adresser au gouvernement turc, il allait directement à la Porte ou dans un ministère. A plus forte raison, lorsqu'il s'agissait d'un grand intérêt politique, d'une note diplomatique à remettre, suivait-il par convenance la même voie. Aujourd'hui, s'il tient à obtenir un résultat pratique et surtout pas trop éloigné, c'est au sultan lui-même qu'il doit parler; il faut qu'il demande une audience et qu'il attende patiemment de l'avoir obtenue. Je citerai encore un exemple des lenteurs et des inconvéniens de cette manière de procéder. A l'époque où l'Angleterre était en de très bons termes avec la Turquie, elle voulut avoir quinze étalons arabes de Bagdad pour ses haras de l'Inde. La loi turque interdit l'exportation des chevaux; un ministre ne pouvait donc prendre sur lui d'accorder à l'Angleterre ce qu'elle désirait. L'ambassadeur dut en référer au sultan. Celui-ci montra la meilleure volonté du monde; mais, comme il est submergé sous les iradés, il ne mit pas moins de trois mois pour promulguer celui qui accordait les quinze étalons aux haras indiens. Ce n'est donc pas seulement, comme on le voit, pour céder Dulcigno au Montenegro ou la Thessalie à la Grèce que les Turcs ont besoin de temps. Il leur en faut presque autant pour céder quinze étalons à leur vieille amie l'Angleterre. Si ces lenteurs sont de l'habileté, les Turcs sont aussi habiles en administration qu'en diplomatie. Par malheur, ils sont habiles contre eux-mêmes aussi bien que contre les autres. Le sultan est aussi long à résoudre une affaire intérieure de son empire qu'un conflit extérieur avec les puissances. En principe, le vali d'une province ne peut disposer d'aucune somme, si insignifiante qu'elle soit, sans en référer à Constantinople. Il adresse pour cela un rapport au ministre des finances,

lequel soumet la question par un nouveau rapport au ministre de l'intérieur. L'affaire ainsi préparée, on arrive au conseil des ministres, qui l'examine avec soin; après quoi, c'est le tour du sultan, qui fait attendre indéfiniment son iradé. S'il s'agit d'une réparation urgente, d'un travail pressant, l'autorisation du sultan est donnée toujours trop tard. Jamais la centralisation n'a été poussée plus loin. Aussi tous les gouverneurs de province un peu intelligens, tous les valis qui ont quelque valeur personnelle, ne cessent-ils de protester contre un système qui rend, je ne dis pas des réformes, mais l'administration ordinaire impossible. On les laisse dire, on ne tient aucun compte de leurs plaintes. La machine gouvernementale, qui aurait déjà tant de peine à marcher si on en huilait les ressorts, s'arrête sans cesse, se détraque, risque de tomber en morceaux et ne se soutient plus que par la profonde inertie, que par le fatalisme invincible des populations.

Avec un régime tel que celui dont je viens d'essayer de donner une idée, c'est une pure illusion de croire qu'on relèverait la Turquie en introduisant dans les ministères et dans les administrations un certain nombre d'Européens. Il y en avait jadis. Au ministère des affaires étrangères en particulier, les dépêches étaient rédigées par un Français, et tout le monde sait avec quelle habileté, quel art, quelle connaissance des plus fines nuances du style diplomatique! Depuis que le sultan dirige la diplomatie, ce Français est devenu inutile : on l'a renvoyé. Sous l'ancien système, toutes les dépêches étaient écrites d'abord en français, on les traduisait ensuite en turc pour les donner à lire au sultan, si par hasard, chose assez exceptionnelle, la fantaisie lui en prenait. Aujourd'hui, elles sont écrites en turc et on les traduit en français pour l'usage des ambassadeurs. Parfois, le sultan les dicte lui-même; il les revoit toujours. Il en résulte que les Turcs les comprennent peut-être, quoique cela ne soit pas bien sûr, mais que le sens en échappe le plus souvent aux Européens. Comme toutes les langues orientales, le turc est admirable pour cacher les idées au lieu de les exprimer. Au plus fort des négociations relatives à Dulcigno, les ambassadeurs ont été obligés de se réunir en conférence afin de déchiffrer en commun une dépêche ottomane, dont individuellement aucun d'eux ne parvenait à découvrir la signification. Mais c'est en vain qu'ils ont mêlé leurs lumières; ils n'ont pas été plus heureux ensemble que séparément. On s'est alors adressé au ministère des affaires étrangères, qui a répondu que la traduction était fort exacte, qu'elle suivait mot pour mot le texte turc, que celui-ci voulait bien dire quelque chose, mais qu'il était impossible d'exprimer la même chose en français. Jamais secret diplomatique n'a été mieux gardé que celui de cette dépêche.

On trouvera peut-être que l'inconvénient n'était pas bien grave, la diplomatie pouvant se permettre quelque obscurité. La Turquie aurait dû se rappeler cependant l'effet que produisaient ses belles dépêches durant la guerre, et ne pas renoncer légèrement à un avantage précieux. A la place du Français qui servait de conseiller au ministère des affaires étrangères, on a appelé un Allemand. On se rappelle tout le bruit qui s'est fait, il y a quelques mois, autour de la prétendue mission administrative allemande, qui allait, disait-on, s'emparer de tous les services publics de la Turquie. Selon certaines personnes, le sultan se jetait entre les bras de l'Allemagne, il lui livrait le gouvernement de son empire en échange d'un appui diplomatique dont il avait un si vif besoin. C'était bien mal connaître Abdul-Hamid que de penser qu'il céderait, même à l'Allemagne, une partie de son pouvoir. Peu lui importait d'appeler trois Allemands dans ses ministères, puisque ses ministères ne font rien, ne décident rien, sont de simples rouages qu'il fait mouvoir à son gré ! S'il avait réellement songé à charger l'Allemagne d'accomplir dans son empire une grande réforme administrative et politique, il ne lui aurait pas demandé trois hommes, il lui en aurait demandé cent, et aurait renoncé à gouverner par lui-même. Les trois Allemands qu'il a appelés à Constantinople n'y ont rien fait et n'y peuvent rien faire. S'ils voulaient agir, on les prierait de retourner chez eux. C'est pour faire une simple coquetterie à l'Allemagne qu'Abdul-Hamid a sollicité leurs prétendus services. A l'époque où ils y sont venus, on feignait de croire à Constantinople que l'Allemagne était le grand protecteur de la Turquie ; mais un homme d'esprit et de sens, le vieux Ruchdi-Pacha, disait avec malice : « C'est vrai, l'Allemagne nous protège. Elle veut nous conserver comme objet d'échange. » Le sultan est assez fin pour avoir pensé comme Ruchdi-Pacha. Se serait-il mis à la tête du mouvement panislamique et antichrétien pour livrer les administrations publiques à ces mêmes Européens qu'il prétend chasser même des entreprises privées ? Toutes les espérances de régénération de la Turquie par l'introduction d'étrangers dans son gouvernement sont illusoires. Tant qu'Abdul-Hamid sera sultan, il ne faudra pas songer à faire à Constantinople ce qu'on a fait au Caire. L'expérience qui a réussi sur les bords du Nil ne saurait être tentée sur le Bosphore. Le sultan Abdul-Hamid ne se laisserait pas plus arracher son pouvoir que ne l'aurait laissé faire l'ancien khédive, Ismaïl-Pacha ; mais on a pu détrôner Ismaïl-Pacha au moyen du sultan, tandis qu'il n'y a au-dessus de ce dernier personne qui puisse l'obliger, suivant notre formule française, à se soumettre ou à se démettre.

II.

Si le gouvernement et l'administration de la Turquie sont concentrés entre les mains d'un seul homme de qui part toute initiative, en revanche l'exécution des volontés souveraines est éparpillée en des millions de mains. L'empire ottoman compte au moins cent fois plus de fonctionnaires que de fonctions. C'est là, du reste, un des résultats, une des conséquences inévitables du pouvoir personnel, et le maître absolu des petits et des grands, le sultan, n'use pas moins d'employés subalternes que de grands vizirs et de ministres. Comme il n'y a pas de règle fixe, de principe arrêté, de loi certaine qui préside à la marche de la machine administrative, rien ne l'empêche de la modifier chaque jour au gré de ses caprices; s'il lui prend fantaisie de créer d'un seul coup toute une série de postes plus ou moins utiles, il est libre de mettre immédiatement son idée à exécution. Le lendemain, il a oublié ce qu'il avait fait la veille; il détruit l'œuvre qu'il venait de fonder, et c'est à recommencer! Par malheur, le trésor, moins complaisant que les hommes, ne se plie pas à ces changemens perpétuels. Aussi les fonctionnaires éphémères de l'empire ottoman ne reçoivent-ils d'autre solde que celle qu'ils arrivent à prélever eux-mêmes, directement, sur les infortunés contribuables. J'expliquerai plus loin par quel étrange procédé sont payés les traitemens; qu'il me suffise de dire en ce moment que ce procédé a pour effet de réduire à rien le revenu qu'un honnête homme pourrait tirer du service de l'État. C'est pourquoi l'honnêteté politique est si rare en Turquie. On trouve beaucoup d'honnêteté dans la masse populaire, dans le commerce, dans l'industrie. Personne n'ignore que le Turc est d'une probité exemplaire comme homme privé; mais dès qu'il s'agit d'affaires publiques, aucun scrupule ne saurait entrer dans son esprit. A ses yeux, le pouvoir est un bien qu'on a le droit d'exploiter, et qu'on doit exploiter par tous les moyens, car on ne le garde pas assez longtemps pour en retirer quelque profit avec les moyens réguliers. A mesure qu'on s'élève dans la hiérarchie administrative et politique, l'honneur et la vertu diminuent. Les besoins croissent, les vices suivent une marche parallèle. Un observateur d'une remarquable sagacité, auquel nous devons un des meilleurs livres qu'on ait écrits sur la Russie et qui nous donnera un jour un livre plus intéressant encore sur la Turquie, M. Mackenzie Wallace, me disait spirituellement que l'armée elle-même n'échappait pas à la loi générale : les soldats y sont admirables de désintéressement et de discipline; ils donnent leur sang pour la patrie et pour la foi avec

un dévoûment aveugle; les caporaux valent déjà un peu moins, ils commencent à spéculer sur les avantages de leur grade; les sergens sont absolument gangrenés, et, lorsqu'on arrive aux officiers, il n'y a pas de mots pour exprimer la corruption qui règne parmi eux. Le haut état-major turc et le ministère de la guerre dépassent, à cet égard, tout ce qu'on peut imaginer. Cet avilissement moral, d'ailleurs, n'empêche pas le courage militaire. L'un n'exclut pas l'autre. Tel général qui s'est conduit en héros durant la dernière guerre, qui est devenu une des gloires de son pays, dont le nom restera légendaire, est conspué à Constantinople pour ses inconcevables rapines. Dans le civil, les désordres sont plus grands encore, et ils sont sans compensation. Les petits employés ont quelque retenue, les hauts dignitaires de l'empire n'en ont aucune. Le personnel entier est atteint d'un mal inguérissable. On se sert dans tout l'Orient de la même expression pour caractériser la conduite des fonctionnaires. Allez en Égypte, en Syrie, en Asie-Mineure, en Roumélie, partout vous entendrez dire qu'ils *mangent*. Ils mangent, en effet, ou plutôt ils dévorent, et, par malheur, c'est aux dépens des administrés qui, après avoir payé les impôts les plus iniques, sont encore obligés de fournir à la subsistance d'une nuée d'agens de toute sorte qui vient sans cesse s'abattre sur eux.

Et il ne faudrait pas croire que les appétits finissent par se rassasier. On ne leur donne pas le temps de le faire. Il y a, comme je l'ai dit, au moins deux fois plus de fonctionnaires que de fonctions. A peine l'un est-il repu qu'un autre arrive. La curée n'est point interrompue un seul jour. Le contribuable n'a jamais de repos. Encore si les affaires pouvaient être sérieusement traitées au milieu de ce va-et-vient si coûteux! Mais non. Que veut-on que fasse un fonctionnaire envoyé subitement de Constantinople à Erzeroum, par exemple, ne connaissant rien du pays, n'ayant aucune notion des hommes et des choses qu'on lui confie, et qui doit quitter sa nouvelle résidence au bout de quelques semaines, lorsqu'il commencera à s'acclimater un peu? Il est clair qu'il serait insensé de sa part de songer à faire de la bonne administration; tout le condamne à s'occuper exclusivement de ses intérêts personnels. Il y a quelque temps, un iradé du sultan avait créé des inspecteurs-généraux de province. Huit mois après, un autre iradé supprima cette institution, jugée inutile. Mais croit-on que les titulaires ainsi frappés aient reçu la plus légère compensation? qu'on leur ait donné un emploi quelconque à la place de celui qu'on leur enlevait? Personne n'y a songé. On ne leur a même pas accordé d'indemnité de retour. Un malheureux inspecteur qui se trouvait à Alep, à Damas, à Bagdad, à l'extrémité de l'empire, et qui perdait subitement son emploi, n'a pas même reçu de frais de route pour retourner à

Constantinople. S'il n'avait pas prélevé d'avance et par précaution de fortes redevances sur les pays inspectés, il aurait été exposé à mourir de faim là où il se trouvait. On aurait tort de croire que la corruption administrative, si générale qu'elle soit en Turquie, tienne aux défauts de la race turque et soit un vice national. Il n'y a pas de raison pour qu'une race scrupuleusement probe dans la vie privée devienne nécessairement malhonnête dans la vie politique. On aurait tort de croire aussi que cette corruption soit un mal dont les états despotiques souffrent seuls. L'extrême liberté peut amener les mêmes résultats que le despotisme extrême. Partout où les fonctions publiques, par suite des caprices d'un souverain ou des soubresauts d'une démocratie excessive, sont soumises à une incessante instabilité, le même phénomène se produit. L'homme qui sait que la place d'où il tire sa nourriture et celle de ses enfans risque de lui échapper à toute heure, par suite d'une cause extérieure, d'un accident que sa conduite ne saurait prévenir, est obligé de lui faire produire en un jour le gain d'une année. Sous ce rapport, l'administration américaine ne vaut peut-être pas beaucoup mieux que l'administration turque. Seulement, la Turquie est un vieux peuple qui se meurt et qui ne saurait résister à tant de causes de dissolution répandues sur tous les points de son territoire, tandis que l'Amérique a l'énergie de ces corps jeunes, souples, vigoureux, chez lesquels les forces destructives sont neutralisées et détruites par la surabondance de vie qui éclate de toutes parts.

Le remède qu'on a tenté, avec l'approbation, voire même à l'instigation de l'Europe, pour venir à bout de la corruption administrative, a plutôt contribué à l'augmenter. On a cru qu'en plaçant des conseils électifs à côté des gouverneurs de provinces, de cantons et de communes, on arriverait à exercer sur eux un contrôle efficace. C'était fort mal connaître le personnel qui devait entrer dans ces conseils. Des assemblées locales, composées nécessairement des notables du pays, c'est-à-dire des gros propriétaires qui exploitent indignement le paysan, et des chefs des communautés religieuses qui n'exploitent pas moins indignement leurs ouailles, sont pour les valis, les mutessarifs, les caimakans et les mudirs d'excellens auxiliaires avec lesquels ils n'ont aucune peine à s'entendre et qui prennent aisément la responsabilité collective, et par suite illusoire, de tous les méfaits commis en commun. J'exposerai tout à l'heure l'organisation administrative de la Turquie ; on verra qu'à tous les degrés de l'échelle il y a des *méghiz* qui se mêlent directement aux affaires et dont l'action est encore plus déplorable que celle des fonctionnaires. Ce serait, en effet, une grande erreur de croire que la corruption ne soit pas aussi profonde dans ce que j'appellerai l'aristocratie provinciale que dans le monde de Constantinople. Ce

serait une plus grande erreur encore de s'imaginer que cette aristocratie vaille mieux dans les communautés chrétiennes que chez les Turcs. Entre les Turcs et les chrétiens, il n'y a qu'une seule différence : la masse turque, ainsi que je l'observais il y a un instant, est foncièrement honnête et d'une loyauté à toute épreuve; elle ne se corrompt qu'à mesure qu'elle s'élève; chez les chrétiens, au contraire, les vices éclatent du haut en bas de l'échelle sociale; le peuple lui-même en est fortement atteint. Cela s'explique sans peine. Se sentant les maîtres, les Turcs n'ont jamais eu besoin de fourberie et de mensonge; ils sont devenus orgueilleux, brutaux, méprisans, mais point lâches ni dissimulés; même dans la rapine, ils ont conservé une certaine dignité; comme ils prenaient ouvertement, par la force, ce qu'ils convoitaient, ils n'étaient pas contraints de le dérober par la ruse, ce qui est beaucoup plus déshonorant. Les chrétiens, au contraire, ont été avilis par l'esclavage. Il leur est arrivé ce qui était arrivé aux juifs en Europe durant tout le moyen âge et jusqu'au seuil des temps modernes. Appartenant à des nations proscrites, violemment exclus de la vie publique, sans cesse opprimés dans la vie privée, ayant néanmoins une intelligence bien supérieure à celle de leurs dominateurs, possédant une activité, une finesse, une dextérité que ceux-ci n'avaient pas, ils ont développé leur esprit aux dépens de leur caractère. C'est par les voies obliques qu'ils sont arrivés à la richesse et à la puissance. Aujourd'hui, le pli est pris; il faudra une émancipation complète et de longues années de liberté pour le faire disparaître. Mais, en attendant, la présence des chefs des communautés chrétiennes dans les méghiz des provinces, loin d'être une garantie de bonne administration, est une cause nouvelle de désordre. Les attributions des méghiz sont fort mal définies. Il en résulte que le gouverneur a recours à eux chaque fois qu'il s'agit d'une affaire dont il redoute la responsabilité personnelle. En général, on peut dire que les méghiz s'occupent de toute question qui touche à des intérêts financiers et dont il y a des profits à espérer. Récemment, par exemple, le méghiz d'Andrinople s'était chargé de recevoir des fournitures de gendarmerie, de déclarer si elles étaient bonnes et, dans ce cas, de les distribuer aux hommes. Il s'était entendu avec le gouverneur et les fournisseurs pour une opération commune dont chacun retirait un gain personnel et dont personne n'aurait à rendre compte au gouvernement, puisque le contrôle du méghiz est regardé comme définitif. De cette manière, si les fournitures ne valaient rien, le mudir ou le mouchir n'avait pas à en répondre devant le ministère de la guerre. On voit d'ici la conséquence d'une pareille organisation. Le ministre n'a aucun pouvoir à Constantinople, puisque le sultan s'occupe de tout; il n'a aucune action sur ses agens dans

les provinces, puisque ceux-ci feignent d'obéir à des conseils électifs qui décident ou ont l'air de décider souverainement des moindres détails d'administration. Il n'y a d'autorité nulle part, de responsabilité pas davantage. Mais les apparences sont sauvées, et l'on peut dire à l'Europe que le contrôle existe du haut en bas de l'échelle politique. Je ne connais pas de trompe-l'œil plus dangereux que ce système des méghiz turcs, bien que les commissions européennes le célèbrent à qui mieux mieux. Bien souvent, lorsqu'un ordre de Constantinople arrive dans une province au sujet de l'emploi d'une somme quelconque, cette somme est déjà employée d'autre manière en vertu d'une résolution du méghiz. Si le gouverneur ne peut obéir, ce n'est point sa faute; c'est celle de l'assemblée qui inspire, dirige, absout tous ses actes. Les habiles se servent admirablement de cet instrument commode. Ils ne craignent pas le risque d'être arrêtés pour leurs dilapidations par des hommes qui ne demandent qu'à partager avec eux. Sans doute ils aimeraient mieux garder pour eux seuls tous les gains ; mais, s'ils le faisaient, ils seraient sans cesse dénoncés à Constantinople par les personnages influens de la contrée qu'ils administrent ; tôt ou tard, le châtiment pourrait les atteindre. Il est donc beaucoup plus sage de se liguer avec ces personnages et, d'accord avec eux, de pressurer sans merci les populations dont on multiplie les tyrans en croyant leur donner des défenseurs.

Ce qui rend singulièrement faciles les excès de pouvoir des méghiz et des gouverneurs, en dépit de la centralisation excessive que le sultan a essayé d'établir dans son empire, c'est le trouble même qui résulte de cette centralisation. Quoiqu'il ait autour de lui, comme on va le voir, des directeurs chargés de chacune des branches du service public, toutes les attributions administratives sont en réalité concentrées dans les mains du vali. En revanche, la confusion la plus profonde règne dans le ministère, au sommet du gouvernement. Il en résulte qu'un même vali reçoit sur le même objet quatre ou cinq ordres différens, entre lesquels, en fin de compte, il choisit à son gré, s'il jouit de quelque autorité personnelle et si son méghiz le seconde avec zèle. Ainsi, à l'époque où une famine épouvantable emportait, à quelques lieues de Constantinople, sur les côtes de l'Asie-Mineure, une partie des réfugiés chassés des provinces occupées par la Russie, le vali de Brousse demanda l'autorisation de distribuer une certaine quantité de blé dont il pouvait disposer. Au même moment, on faisait de grands approvisionnemens pour l'armée qui se préparait à aller combattre les Grecs. A la demande du vali de Brousse, le ministre de l'intérieur fit une réponse affirmative ; il permit que le blé fût distribué aux malheureux mourant de faim ; mais le ministre de la guerre, de son côté, répondit par la négative, car il avait besoin du blé pour les troupes qu'il

voulait envoyer en campagne. Le ministre des finances, ayant appris l'affaire, ordonna à son tour que le blé fût tout simplement vendu et que le produit en fût versé dans ses coffres presque vides. Restait le grand-vizir, qui avait bien aussi quelque droit de se prononcer sur la question, et, comme le grand-vizir actuel, Saïd-Pacha, est l'humble serviteur des volontés du sultan et que le sultan ne se préoccupait guère que de la guerre qu'il comptait faire aux Grecs, c'est à l'usage des soldats que le grand-vizir décida de réserver le blé. Ainsi le vali de Brousse était placé entre quatre avis, ou plutôt quatre ordres différens. Et ce n'est pas là un fait isolé. Un ministre quelconque ne donne pas directement ses instructions aux agens qu'il peut avoir dans les provinces; il les donne au vali, dont ceux-ci ne sont que de simples commis; mais, comme le vali est chargé de toutes les attributions administratives à la fois, il ne dépend d'aucun ministre en particulier, il dépend de tous en général. Lorsqu'il reçoit une instruction qui lui déplaît, rien n'est donc plus aisé pour lui que d'en appeler d'un ministre à un autre et d'amener ainsi un conflit. De là une série de complications interminables dont l'issue est toujours la même. L'objet du litige disparaît tandis qu'on en discute. Les affamés de Brousse ont eu le temps de mourir avant qu'on leur accordât le blé que les uns leur promettaient, que d'autres leur refusaient, et s'ils ne sont pas complètement morts, c'est d'abord parce que la charité européenne et chrétienne est venue à leur secours, et secondement parce que le vali de Brousse, Vefik-Pacha, est un homme d'une autorité particulière et d'une indépendance presque absolue, qui se soucie fort peu des ministres, qui tient un compte médiocre de leurs volontés, qui a le moins de rapports possible avec Constantinople et qui hésite bien rarement à faire ce qui lui plaît sans se soucier de savoir si cela plaît aussi au gouvernement dont il est censé dépendre, mais dont en réalité il ne dépend que dans une faible mesure.

Malheureusement Vefik-Pacha est une exception dans l'empire ottoman, et, sauf à Brousse, le système administratif produit dans toutes les provinces des effets désastreux. J'ai dit qu'en Europe on se faisait à ce sujet de graves illusions. Comparant la situation de la Turquie à ce qu'était la nôtre par exemple avant la révolution française, on croit qu'il faut fonder la liberté en bas avant de l'établir en haut; c'est pourquoi l'on a une très grande confiance dans les assemblées provinciales, et l'on s'efforce d'augmenter les pouvoirs dont elles font l'usage que je viens d'expliquer. La commission internationale, chargée, en vertu du traité de Berlin, de donner des institutions à la Roumélie orientale, et qui s'est acquittée de sa tâche dans l'esprit théorique que l'on sait, s'est trompée complètement lorsque, recevant ensuite communication du projet de réor-

ganisation administrative des autres provinces de l'empire élaboré par la Porte ottomane, elle en a modifié un grand nombre d'articles pour diminuer l'autorité des valis au profit des méghiz. Elle a eu tort de ne pas comprendre qu'il existe une différence profonde, radicale entre la Roumélie orientale à demi émancipée, livrée presque tout entière aux chrétiens, et le reste de la Turquie, où l'élément turc continue à dominer. L'administration étant complètement refondue dans la Roumélie orientale, et effectivement livrée aux populations, celles-ci arriveront peut-être à la surveiller d'une manière sérieuse; mais partout où l'administration restera turque, la surveillance des populations ne sera jamais qu'un leurre. Il est impossible qu'un méghiz composé en grande partie de chrétiens résiste à un vali turc; il préférera toujours lui céder et partager le profit de ses rapines que d'essayer contre lui une opposition où il serait brisé. Si l'œuvre de la commission internationale était appliquée, elle aurait pour résultat d'enlever toute responsabilité aux gouverneurs, de leur donner des complices qui couvriraient tous leurs actes et qui eux-mêmes seraient entièrement irresponsables, de leur assurer par conséquent une impunité absolue. Il vaudrait beaucoup mieux leur accorder une très grande puissance, mais en les soumettant à un contrôle sévère, implacable, qui les atteindrait à chaque faute. La difficulté, je le sais bien, serait de constituer ce contrôle. On ne peut pas le créer sur place en province, puisque tout s'y passe en famille, puisque Turcs et chrétiens s'y liguent trop aisément pour exploiter le désordre qu'il s'agirait de réprimer. Si la moralité doit jamais se répandre dans l'empire ottoman, — ce qui d'ailleurs est bien peu probable, — c'est d'en haut qu'elle viendra. Les institutions parlementaires de Midhat-Pacha, dont on s'est tant moqué et qui prêtaient en effet si fort à la raillerie lorsqu'on les envisageait au point de vue purement politique, étaient peut-être le seul remède à l'anarchie administrative de la Turquie. L'événement a prouvé que, dans ces chambres improvisées, nommées à la hâte et presque sans choix, il se trouvait cependant des hommes assez courageux pour signaler du haut d'une tribune qui ne manquait pas de retentissement les fautes et les crimes du dernier des valis perdu aux extrémités de l'empire. Des voix hardies, éloquentes même, proclamaient la nécessité de réformes radicales, appuyant leurs revendications sur des exemples malheureusement trop nombreux et trop probans. Il n'aurait fallu rien moins que le bruit prolongé de ces discussions dont l'Europe était témoin pour effrayer les fonctionnaires turcs et pour leur donner un sentiment efficace de la responsabilité. C'est ce qu'on craignait à Constantinople, c'est ce qui troublait profondément l'immense et toute-puissante bureaucratie qui se presse autour du palais pour profiter des faiblesses du souverain et pour

y acquérir le droit de vivre des misères des populations. Aussi, quand le parlement turc a disparu, est-il tombé non-seulement sous les injonctions de la Russie, mais encore sous la coalition des abus menacés, qui ne pouvaient plus être en sécurité sans sa destruction.

Le système administratif qu'à la place d'institutions politiques la Porte Ottomane se propose d'introduire dans l'empire n'est qu'un développement de la loi des vilayets. Le pays est divisé en provinces ou vilayets, en livas ou sandjaks, en cayas et en nahiès. Le liva ou sandjak répond à peu près à notre arrondissement, le caya à notre canton, la nahiè à notre commune. A la tête du vilayet est placé un gouverneur ou vali; celui-ci a sous ses ordres : 1° un mustechar, qui est proprement un sous-gouverneur, un adjoint et qui, dans le projet de la commission internationale, doit être chrétien si le vali est musulman, et réciproquement; 2° un defterdar chargé de la direction des finances; 3° un directeur de la justice; 4° un mektoubdji ou chef de la correspondance; 5° un directeur des travaux publics, de l'agriculture et du commerce; 6° un directeur de l'instruction publique; 7° l'alag-bey ou directeur de la gendarmerie. Aucun de ces fonctionnaires n'a d'ailleurs d'initiative personnelle; ils sont soumis aux ordres du vali, lequel communique seul avec le gouvernement et ne considère les chefs de service que comme des instrumens dont il use à son gré. C'est à côté du gouverneur qu'est placé le conseil du méghiz; seulement ce conseil, d'après le projet de la Porte Ottomane, n'est formé que des six directeurs que je viens d'énumérer; tandis que la commission internationale demande qu'il soit composé du vali, du mustechar, du defterdar, du directeur de la justice, du directeur de l'instruction publique, du directeur des travaux publics, du commerce et de l'industrie, du mufti, des chefs des communautés religieuses et de huit membres choisis par le conseil-général parmi ses membres. Il existe, en effet, un conseil-général soi-disant élu, mais dont le gouverneur pour les Turcs, et les chefs des communautés chrétiennes pour les chrétiens, sont les seuls électeurs. Le projet ottoman donne même à ce conseil-général le droit de nommer une commission permanente de dix membres, organisée sur le modèle des nôtres, commission que le projet européen supprime et remplace avantageusement par un méghiz plus complet et mieux organisé que celui du projet turc. D'après ce que j'ai dit plus haut, on comprendra sans peine que le méghiz, ou la commission permanente, n'offrent cependant ni l'un ni l'autre de garantie sérieuse. Le projet turc n'accorde au méghiz qu'un pouvoir consultatif. « Le conseil d'administration, dit-il, exprimera son avis sur toutes les questions que le vali lui soumettra soit pour se conformer à la présente loi ou à une

autre loi ou règlement, soit de sa propre initiative. *Le vali, n'étant nullement lié par les décisions du conseil d'administration, aura toujours la responsabilité de ses actes.* » Dans un pays comme la Turquie, cette dernière disposition était excellente. La commission internationale l'a pourtant supprimée, et voici celle qu'elle lui a substituée : « Dans toute mesure administrative qui ne consisterait pas dans l'application pure et simple d'une disposition légale ou réglementaire, *mais dont l'application exigera au préalable une discussion des différens intérêts engagés, le vali sera tenu de s'en rapporter à la décision du conseil.* Il faudra un iradé impérial pour l'autoriser à appliquer une mesure désapprouvée par le conseil. » Rien de plus libéral en apparence, rien en réalité de plus dangereux. Personne ne sait ce que c'est qu'une loi ou un règlement en Turquie; les attributions du conseil s'étendront par conséquent à tout. Quand on dit d'ailleurs que sa décision sera souveraine pour « toute mesure dont l'application exigera au préalable une discussion des différens intérêts engagés, » c'est lui accorder précisément le pouvoir de trancher les affaires qui se règlent au moyen de bakchichs, c'est lui livrer l'administration tout entière, c'est lui permettre, à l'exemple du méghiz d'Andrinople, de se charger même des fournitures militaires, des vivres et des munitions de l'armée; c'est, en un mot, lui permettre de donner une régularité apparente à la corruption profonde sous laquelle gémit la Turquie.

Le liva ou sandjak est organisé sur le modèle du vilayet. Il est dirigé par un mutessarif (gouverneur), nommé par iradé impérial. D'après le projet de la commission internationale, si le mutessarif est musulman, il doit avoir un mudir chrétien pour auxiliaire et *vice versa.* Le mutessarif a sous ses ordres : 1° un mouhassébedji, chef comptable; 2° un chef percepteur; 3° un caissier; 4° un chef de la correspondance. Il est assisté d'un conseil composé, d'après le projet ottoman, de six membres élus par la population moitié musulmane, moitié non musulmane, du mufti, des chefs religieux, du mouhassébedji et du directeur de la correspondance. Dans les villes où il y a plusieurs communautés religieuses, les chefs de ces communautés se succéderont à tour de rôle. Dans le projet de la commission internationale, la composition est la même, sauf que les six membres électifs sont nommés par le conseil d'administration des cayas. A la tête du caya est un caïmakan nommé par iradé impérial, avec un muavin, musulman ou non, suivant les circonstances. Ces agens sont : 1° un mal-mudiri, chef financier; 2° un caissier; 3° un percepteur; 4° un chef de la correspondance; 5° un secrétaire pour le cadastre; 6° un secrétaire pour la statistique et le recrutement de la population. Le conseil est composé, d'après le

projet turc : du caïmakan, de quatre membres nommés par la population (deux musulmans, deux non musulmans), du mufti, des chefs religieux se succédant à tour de rôle, du mal-mudiri, du chef de la correspondance; et, d'après le projet de la commission internationale : du caïmakan, du muavin, du mal-mudiri et de quatre membres élus par les conseils des nahiès. Enfin les nahiès elles-mêmes, qui forment la dernière division administrative et qui comprennent de cinq à dix mille habitans, ont à leur tête un mudir (maire) désigné par le mutessarif parmi les membres du conseil de nahiè et confirmé par le vali et par un muavin qui lui sert d'adjoint. Dans les deux projets, le conseil du nahiè est composé de quatre à douze membres élus par la population.

Tel est, dans ses lignes générales, le projet de réforme administrative élaboré par la Porte Ottomane, en vertu des engagemens pris à Berlin, et modifié, comme on l'a vu, par la commission internationale, qui a donné à la Roumélie orientale ses institutions particulières. Jusqu'ici la Porte n'a point accepté les modifications de la commission; celle-ci a dû faire paraître son projet à part, comme une œuvre distincte, séparée, personnelle. Que la Porte s'y soumette plus tard, le résultat sera le même. Les deux projets se valent; peut-être même celui de la Turquie est-il le moins inefficace des deux. Ni l'un ni l'autre ne prend le mal à la racine et n'indique le moyen de l'extirper. On a raison de dire sans doute que la corruption dans l'empire ottoman n'existe qu'au sommet, que les provinces renferment des élémens très honnêtes avec lesquels on pourrait constituer un gouvernement et une administration d'une incontestable probité. Mais l'erreur est de croire que cet élément se trouvera parmi les hommes qui composeront les assemblées provinciales, cantonales et communales. Ce n'est pas seulement à Constantinople, c'est dans toutes les provinces qu'à partir des caporaux tous les grades civils ou militaires sont profondément corrompus. Je rappelais tout à l'heure qu'il s'était trouvé, parmi les députés du parlement de Midhat-Pacha, des orateurs capables de signaler les désordres de l'administration turque à la face de la Turquie et de l'Europe. Mais ces orateurs appartenaient-ils aux grandes familles provinciales? occupaient-ils dans la hiérarchie laïque ou religieuse un rang important? étaient-ils même de gros propriétaires? Non : c'étaient des hommes sortis de la bourgeoisie, de la classe populaire, élevés dans les écoles des missions européennes ou dans les meilleures médressés musulmanes, et que le pouvoir ou la fortune n'avaient point encore gangrenés. Ces hommes là seront bannis des méghiz, ou, si quelques-uns d'entre eux parviennent à y entrer, leur voix se perdra sans écho dans le silence

général, à moins qu'on ne prenne soin de l'étouffer par la violence. Il sera facile de se débarrasser d'eux sans bruit. Les élections pour les conseils généraux ou les conseils des nahiès ne seront jamais qu'une jonglerie. Les élections pour un parlement central ne seraient pas beaucoup plus sérieuses ; néanmoins, comme on l'a vu une première fois, il suffirait qu'elles laissassent passer un ou deux esprits indépendans pour que le parlement lui-même ne fût pas un simple théâtre où l'on jouerait des parades parlementaires. Il n'y a que deux manières de régénérer une administration orientale ; la première, et la seule dont le résultat soit certain, est celle qui a été employée en Égypte. Elle consiste à établir une tutelle européenne au centre même de l'administration et du gouvernement. Mais, pour agir en Turquie comme on l'a fait en Égypte, il faudrait que le sultan y consentît, et que toutes les puissances, renonçant à leurs ambitions personnelles, s'unissent sans arrière-pensée afin de travailler au bien d'un pays dont plusieurs d'entre elles convoitent les dépouilles. Il faudrait donc l'impossible. La seconde manière est beaucoup plus chanceuse : peut-être réussirait-elle, peut-être ne réussirait-elle pas, peut-être amènerait-elle une révolution politique au lieu d'une réforme administrative, mais dans tous les cas, elle ne resterait pas sans effet. Elle consisterait à essayer de nouveau le régime constitutionnel et parlementaire. J'ai vu des Turcs fort éclairés et nullement fanatiques, persuadés que l'autorité du sultan, que le prestige du califat, que l'organisation religieuse et politique de la Turquie, ne sauraient résister aux discussions incessantes d'une assemblée indépendante et d'une presse libre. Il ne serait pas surprenant qu'ils eussent raison ; mais que devrait-on en conclure ? Une chose qui résulte de l'étude de la situation de l'empire ottoman, de quelque manière qu'on l'envisage et à quelque point de vue qu'on se place pour l'entreprendre : la Turquie est inguérissable, puisque les seuls remèdes qui pourraient la guérir seraient pour elle pires que le mal dont elle souffre. Sa décadence est irrémédiable ; elle s'effondrera dans une catastrophe violente ou dans une crise lente ; mais elle ne se transformera pas et ne reprendra jamais une nouvelle vie.

III.

Si déplorable que soit l'état administratif de l'empire ottoman, ce n'est pourtant pas de là que viendra le mal qui l'emportera. On ne saurait en dire autant de l'état de ses finances. Personne n'ignore que la dernière guerre a été singulièrement favorisée par la banqueroute dont l'Europe entière avait souffert. Sous la fameuse agi-

tation au sujet « des atrocités bulgares, » qui a fait oublier durant quelques mois à l'Angleterre ses intérêts les plus évidens et ses traditions les plus constantes, se cachait en réalité le vif mécontentement de créanciers spoliés par une nation sans honneur. La voix de M. Gladstone trouvait encore plus d'écho dans l'esprit irrité des porteurs de la dette ottomane que dans le cœur charitable des philanthropes émus des malheurs, à coup sûr fort cruels, mais nullement nouveaux, des chrétiens de Bulgarie. Et ce n'est point seulement les pertes passées qui causaient une si grande alarme; les pertes à venir, que l'on prévoyait, ajoutaient à l'exaspération publique. Dans un siècle comme le nôtre, il est impossible que des provinces aussi fécondes que celles de la Turquie, que les contrées les plus fertiles du monde peut-être, continuent à rester en friche par la faute d'un peuple et d'une race sous les pas de laquelle la stérilité s'est toujours répandue. Il en résulte un dommage général, un appauvrissement universel. Les nations européennes sont unies aujourd'hui par des liens commerciaux et industriels tellement serrés, que, dès qu'on relâche ces liens sur un point, tout le monde en souffre. Il faut que celles où l'argent abonde, où l'épargne a créé des ressources disponibles, où l'esprit d'entreprise s'est développé avec la richesse, trouvent chez leurs voisins l'emploi du trop plein de force qui déborde de leurs frontières. Mais le peuvent-elles lorsque les gouvernemens auxquels elles se sont fiées trahissent indignement leur confiance, dilapident en folles dépenses les sommes qu'elles leur ont prêtées, les compromettent en spéculations malhonnêtes, puis, quand ces spéculations les ont conduits à la ruine, déclarent tout simplement qu'ils ne sauraient payer leurs dettes, qu'à l'impossible nul n'est tenu, et que tout le monde doit se résigner, comme eux, à la nécessité? Certains pays regorgent de capitaux qu'ils ne sauraient plus mettre en œuvre dans la limite de leurs territoires. D'autres, à côté d'eux, sont remplis de trésors naturels, qui ne demandent que des capitaux pour surgir du sol et couler de toutes parts. En dépit des efforts d'une politique étroite ou d'un fanatisme odieux pour élever de peuple à peuple d'insurmontables barrières, il est inévitable qu'entre ces deux sortes de pays s'établisse un échange de services dont ils profitent autant les uns que les autres. Mais si la mauvaise foi, l'oubli de tous les engagemens, président à ces échanges, comment veut-on qu'il n'en résulte pas tôt ou tard de terribles froissemens qui aboutiront à des luttes violentes et à la guerre?

L'excuse de la Turquie dans sa manière de traiter ses créanciers étrangers, — si l'on peut appeler cela une excuse, — c'est qu'elle ne traite pas autrement ses propres populations. Elle n'a fait qu'une

fois banqueroute à l'extérieur; elle fait tous les jours banqueroute à l'intérieur. La douceur orientale, le fatalisme musulman, s'accommodent de procédés financiers qui, en Occident, amèneraient sans nul doute de sanglantes révolutions. Rien ne saurait donner une idée plus exacte de ce que la Turquie peut supporter, je ne dirai pas sans se plaindre, mais du moins sans protester, que la manière dont le gouvernement turc s'y est pris pour retirer le papier-monnaie qui inondait l'empire et pour arriver à une situation monétaire à peu près bonne. On avait créé, durant la guerre, une telle quantité de caïmés, qu'il en était résulté, on le sait, la plus effroyable dépréciation. Le caïmé n'avait presque plus de valeur, et naturellement, moins il valait, plus on le multipliait. Le gouvernement, auquel on s'empressait de payer les impôts en caïmés, voyait peu à peu se fondre ses revenus. Dans une situation pareille, tout autre état eût fait un emprunt pour retirer de la circulation une monnaie artificielle aussi profondément avilie. Mais la Turquie ne pouvait pas songer à faire un emprunt; elle n'aurait jamais trouvé de souscripteurs. Il a donc fallu guérir la plaie en taillant dans le vif, c'est-à-dire refuser de recevoir les caïmés dans les caisses des percepteurs, ce qui équivalait à priver du jour au lendemain les détenteurs de caïmés de toute la fortune qu'ils représentaient ou qu'ils étaient censés représenter. On a bien mis dans la pratique quelque adoucissement à cette mesure inique, on a bien masqué sous d'apparentes précautions cette spoliation évidente; mais, au total, la spoliation a eu lieu, et il est inutile d'exposer ici les déguisemens dont on l'a couverte, attendu qu'ils n'ont pas été autre chose que des déguisemens. L'opération, je dois le dire, a réussi. Les sujets du sultan sont tellement habitués à souffrir, qu'il leur a paru tout simple, après une guerre désastreuse où leur sang avait coulé à flots, de perdre aussi leur argent. Leur ruine n'était pourtant pas complète. Outre le caïmé, monnaie de papier, il circulait dans l'intérieur de l'empire des monnaies fiduciaires d'argent, le bechlik et l'altilik, dont la valeur légale était : celle du bechlik de 5 piastres 1/2, celle de l'altilik de 6 piastres 1/2. C'était encore là pour le trésor une cause de pertes continuelles, car les contribuables, comme il fallait s'y attendre, faisaient de grandes provisions de bechliks et d'altiliks pour payer les impôts. Dans certaines contrées de l'empire, en Anatolie et en Syrie par exemple, ces monnaies d'ailleurs étaient presque les seules qui fussent employées à l'usage courant. Il en était de même dans toutes les régions pauvres ou appauvries, lesquelles hélas! sont si nombreuses en Turquie. Alléché sans doute par le succès du retrait du caïmé, le gouvernement turc a décrété subitement que le bechlik et l'altilik ne seraient reçus dans les caisses

des percepteurs que pour leur valeur réelle qui était à peu près la moitié de la valeur nominale. On conçoit le résultat. Presque tous les cultivateurs de l'Anatolie, de la Syrie, de l'Arménie, des principales provinces, voyaient d'un seul coup, par l'effet d'un ordre venu de Constantinople, leur fortune réduite à moitié. Et cette fois, on ne se donnait pas la peine de cacher la spoliation ; on ne cherchait à l'adoucir par aucun atermoiement ; on la décrétait avec la plus brutale franchise. Ce qui valait la veille 5 piastres n'en valait plus le lendemain que 2 1/2. Un iradé impérial avait suffi pour opérer cette transformation désastreuse. *Dura lex, sed lex*. Pour comble de malheur, c'est au mois d'avril, à l'époque où se perçoit une des taxes les plus importantes de l'année, la taxe des moutons, que l'iradé impérial a paru. J'étais en Syrie, et je me rappelle encore le navrant désespoir de malheureux cultivateurs qui avaient réuni de grandes quantités de bechliks et d'altiliks en vue de leur redevance et qui, la veille même du jour où ils devaient l'acquitter, voyaient fondre dans leurs mains l'argent ramassé à cette intention. Partout ailleurs, l'indignation eût amené des révoltes. Malgré la placidité des Orientaux, quelques-uns d'entre eux ont essayé en effet de se rebeller. Il y a eu quelques petits désordres en Asie-Mineure et sur plusieurs points du littoral de la Syrie ; mais tout s'est calmé bien vite, et les infortunés contribuables se sont remis à l'œuvre pour arracher du sol les nouvelles ressources dont ils avaient besoin. On croit peut-être que c'est fini ! Non : outre le caïmé, outre le bechlik et l'altilik, la Turquie avait une grosse monnaie de cuivre. Cette monnaie a disparu toute seule à force de pulluler. On en frappait tellement, on en répandait avec une telle profusion, on en versait des flots si pressés sur le marché monétaire que le jour est venu où elle n'a plus eu aucune valeur. Ce jour-là, elle s'en est allée. Les curieux seuls en possèdent aujourd'hui quelques spécimens qu'ils montrent aux voyageurs, comme un triste document de l'histoire financière de la Turquie contemporaine.

On le voit donc, en trois années à peine, l'empire ottoman a fait trois banqueroutes intérieures par des opérations plus que frauduleuses sur ses monnaies. Aussi possède-t-il aujourd'hui un système monétaire excellent. Le papier a disparu, le cuivre également ; la valeur intrinsèque du bechlik et de l'altilik égale à peu près leur valeur conventionnelle. Mais les populations sont ruinées. J'ai expliqué, dans une étude précédente, que la province qui devrait être aujourd'hui le cœur même de l'empire, qui est sa dernière ressource et son unique espérance, avait eu à souffrir depuis la guerre de crises agricoles et industrielles épouvantables ; ses produits ont diminué de moitié ; son épargne, si elle en avait, a subi la même

loi. Tous les malheurs se sont abattus à la fois sur elle. Il faut espérer qu'elle trouvera cette année quelques soulagemens à ces malheurs. La récolte sera bonne et, dans ces contrées merveilleuses de l'Orient, une bonne récolte rachète bien des misères. Cependant l'avenir se présente toujours sous l'aspect le plus sombre. La Turquie n'a rien fait et certainement elle ne fera rien pour remettre quelque ordre dans ses finances. J'ai déjà dit que les agens qu'elle avait appelés d'Allemagne n'avaient aucune autorité, qu'on les consultait à peine, qu'ils étaient d'ailleurs trop peu nombreux pour réformer un système financier qu'il faudrait modifier de fond en comble. Tout récemment encore, un journal de Constantinople, qui, bien qu'officieux, a parfois des lueurs de bon sens, le *Vakit*, déclarait que la Turquie ne se relèverait jamais sans demander à l'Europe des fonctionnaires instruits et honnêtes; il proposait de prendre parmi les Européens tous les chefs de service et de leur donner une entière liberté d'action. C'était fort bien; mais, même en admettant que les idées du *Vakit* fussent acceptées, elles ne pourraient être appliquées efficacement que si le service des finances en entier était réorganisé d'après des principes tout différens de ceux d'aujourd'hui. On ignore absolument ce que c'est qu'un budget en Turquie. Le gouvernement publie bien, de temps en temps, de magnifiques rapports remplis de belles phrases sur la science financière, de projets séduisans d'économie, de chiffres assez habilement alignés pour produire des apparences d'équilibre ou même d'excédens; mais il suffit de jeter les yeux sur ces œuvres pompeuses pour reconnaître qu'elles ne contiennent aucun renseignement sérieux, aucun calcul exact, qu'elles sont absolument factices et fictives. Elles ressemblent à l'architecture turque, où tout est ornemens, festons, astragales, mais où la solidité et la vraie beauté n'existent pas. Ce qu'on décore du nom de budget à Constantinople ferait pitié à nos moindres comptables et a tout juste la valeur d'une circulaire turque sur les projets de réformes et de libertés à accorder aux provinces de l'empire.

Voici comment les choses se passent dans la pratique. Au commencement de l'année, on établit en gros les recettes et les dépenses générales, puis on assigne à chaque ministère la somme qui doit lui revenir en particulier. Cette opération faite, le ministère des finances délivre à chacun des autres ministères une quantité d'assignats, nommés *havaley*, qui correspond à la somme qu'on lui a allouée. Ces havaley sont assurément une des inventions financières les plus originales dont aucun peuple se soit avisé. Tandis que partout ailleurs qu'en Turquie les impôts forment en quelque sorte une masse commune perçue par une administration unique qui verse ensuite

aux autres administrations les revenus dont elles ont besoin, en Turquie, tout au contraire, chaque administration a ses impôts spéciaux sur lesquels elle spécule comme une sorte de banque, traitant directement avec les contribuables et les percepteurs. Les havaley ne sont pas autre chose que des bons sur telle ou telle province, sur telle ou telle taxe. Ainsi, par exemple, lorsqu'on fait la distribution des havaley, on décide que le ministère de l'instruction aura ceux qui concernent les impôts de la Mésopotamie, le ministère du commerce et des travaux publics ceux qui concernent la taxe des moutons et la dîme d'Anatolie, le ministère de la marine ceux qui concernent les produits de la Syrie, et ainsi de suite. Un même ministère reçoit d'ailleurs des havaley qui portent les uns sur un point situé à l'une des extrémités de l'empire, les autres sur un point situé à l'extrémité opposée; les uns sur un impôt d'une nature, les autres sur un impôt d'une nature toute différente. Outre les moutons et la dîme d'Anatolie, on donnera, je suppose, au ministre des travaux publics l'impôt personnel de Bagdad. Toute cette distribution se fait sans ordre, sans méthode, au hasard des nécessités qui se produisent. Nanti de ses havaley, chaque ministère a le droit de se les faire payer directement, s'il le peut, par les gouverneurs et les percepteurs de province, ou, s'il le trouve préférable, de les négocier et de les vendre à des banquiers qui s'adresseront, de leur côté, aux gouverneurs et aux percepteurs de province, et qui tâcheront d'obtenir d'eux ce que le ministère n'obtiendrait pas. Comme on n'a aucun égard, dans le partage des havaley, aux commodités individuelles, il peut se faire que tel ministère qui n'a pas ou qui n'a presque pas d'agent en Asie-Mineure doive cependant alimenter sa caisse au moyen de revenus provenant de l'Asie-Mineure. Que peut-il faire pour se tirer d'embarras, sinon s'adresser aux intermédiaires, lesquels, hélas! pullulent en Turquie? Il en est de même des fonctionnaires auxquels on donne des havaley comme paiement de leurs traitemens; car il est fort rare qu'un fonctionnaire soit payé en argent, et il doit s'estimer bien heureux s'il l'est en havaley. Seulement ce fonctionnaire habitera Constantinople, et le havaley qu'on lui délivrera portera sur un impôt d'Arménie, ou, réciproquement, il habitera la province et on lui délivrera un havaley sur la capitale. Ira-t-il entreprendre un voyage long et coûteux dans l'espoir problématique de voir son havaley soldé? Non; il le vendra à quelque homme d'affaires qui se chargera d'aller en toucher le montant. Enfin le système des havaley ne s'applique pas seulement aux administrations publiques et aux fonctionnaires, il s'applique encore aux banquiers avec lesquels la Porte est en relations continuelles. Veut-elle obtenir d'eux une avance quelconque? Elle leur

offre un nombre de havaley qui correspond à la somme qu'elle leur demande, à l'intérêt de cette somme, à la commission qu'elle leur promet. C'est aux banquiers ensuite à s'efforcer de tirer parti de leurs havaley en s'adressant aux gouverneurs et aux percepteurs de province pour obtenir qu'ils soient acquittés.

Si j'ai réussi à exposer nettement le régime des havaley, on voit tout de suite à quelles spéculations, à quelle corruption il donne lieu. C'est le régime des affectations, des revenus-hypothèques généralisé et étendu à tous les impôts de l'empire. Il n'y a pas à proprement parler en Turquie de trésor public qui comprenne l'ensemble des recettes du pays et où chacun puise suivant ses besoins et ses droits : il y a une série de ressources spéciales sur lesquelles ministères et particuliers ont des prétentions plus ou moins légitimes et que tout le monde se dispute avec acharnement. Pas de caisse unique et centrale, mais une quantité de caisses locales n'ayant entre elles aucun lien. La première conséquence de cette décentralisation financière est de donner aux gouverneurs et aux percepteurs de province, aux maîtres des caisses locales, une puissance absolue, sans contrôle. Le gouvernement ne se fait aucun scrupule de jeter sur le marché deux ou trois fois plus de havaley qu'il n'y a réellement de revenus. Une administration a besoin tout à coup d'un crédit imprévu, soit! on lui accorde des havaley sur des impôts qui avaient été alloués déjà à une autre administration. La plus habile des deux l'emportera. Des fonctionnaires réclament leur traitement qu'ils n'ont pas touché depuis plusieurs mois, peut-être depuis plusieurs années; l'abus est si criant qu'on commence à protester en Europe et que des plaintes diplomatiques arrivent de toutes parts; soit encore! Voilà des havaley qui ont déjà reçu une autre destination. Chacun s'en tirera comme il pourra. Pressé par une nécessité urgente, le gouvernement s'adresse à des banquiers qui demandent des garanties : soit toujours! En cherchant bien dans le livre des havaley, on trouvera sans nul doute des contributions sur lesquelles pourront porter les garanties demandées. A la vérité, les contributions sont déjà grevées de havaley, mais les affaires se font vite. Les banquiers n'auront ni le loisir, ni les moyens de s'en assurer; ils prendront leurs havaley et, quand ils les auront, ils sauront mieux que personne par quels procédés ils arriveront à se les faire payer. A certains momens, les havaley subissent une dépréciation formidable, comme une monnaie fiduciaire multipliée outre mesure, ou comme les effets et les billets d'une maison qui n'inspire plus de confiance, car on sait que toutes les ressources sont obérées. En tous temps, ils sont l'objet d'un commerce et d'un marchandage effrénés. Comme ce sont les gouverneurs et les percepteurs de province qui finissent

par les payer ou par les laisser en souffrance, c'est à eux que s'adresse au bout du compte la multitude innombrable des détenteurs de havaley. Ils ne sauraient satisfaire tout le monde, ils doivent faire un choix. On comprend quels argumens décident de ce choix. Chaque gouverneur, chaque percepteur est assailli de propositions plus ou moins séduisantes. Le plus offrant l'emporte. Généralement, ce sont les intermédiaires, les banquiers qui montrent le plus de générosité et qui, par suite, se trouvent les mieux récompensés. Dans cette lutte de bakchichs, les petits sont bien vite écrasés. Aussi, comme je l'ai déjà dit, les simples fonctionnaires ou les entrepreneurs ordinaires qui reçoivent des havaley sont-ils obligés de s'en défaire au profit de courtiers qui les prennent tout au plus pour le quart de leur valeur. Il faut payer un escompte considérable, car le havaley ne sera peut-être soldé que dans plusieurs années; il faut payer aussi les droits de voyage, car il ne sera soldé qu'à l'autre bout de l'empire; il faut payer enfin des bakchichs, car il ne sera soldé que moyennant une forte rétribution donnée au defterdar et au vali. Terrible opération dans laquelle le montant nominal du havaley disparaît presque complètement! Qu'on juge du sort d'un malheureux fonctionnaire qui, après avoir attendu de longs mois son traitement, ne reçoit enfin qu'une paie valant une si faible partie de ce qu'on lui doit!

Mais on aurait tort de croire que les inconvéniens du système des havaley se bornent à ceux que je viens de signaler. Il permet encore un autre genre de fraude qui a été pratiqué avec un cynisme étrange, même pour la Turquie, au moment des difficultés avec la Grèce. J'ai dit que les gouverneurs et les percepteurs de province étaient maîtres de leurs caisses, qu'ils étaient libres de choisir entre les innombrables havaley qu'on leur présentait et qu'ils se déterminaient ordinairement dans leur choix par des motifs qui n'avaient rien de commun avec l'intérêt public. Néanmoins il arrive parfois que le gouvernement se charge de décider lui-même quels havaley seront acquittés et quels autres ne le seront pas. Il ne tient alors aucun compte de la distribution générale faite d'avance à tous les ministères et des engagemens les plus sacrés pris envers les créanciers. C'est ainsi qu'à l'époque où le sultan ne s'était pas encore résigné à faire des concessions à la Grèce, où il nourrissait au contraire le désir d'écraser ce petit peuple si malencontreusement protégé par l'Europe, un iradé impérial ordonna tout à coup de verser le montant de tous les havaley sans distinction au seraskérat, c'est-à-dire au ministère de la guerre. Les autres ministères furent frustrés d'un seul coup. Ne fallait-il pas consacrer intégralement les revenus de l'empire à des préparatifs militaires, qui n'ont servi à rien qu'à enrichir quelques pachas? Mais les ministères n'ont pas

été seuls atteints; la Banque ottomane, par exemple, avait reçu, en paiement d'une avance faite au trésor, des havaley sur la taxe des moutons. C'était un engagement précis, formel, un véritable contrat. Qu'importe! il a suffi d'un ordre du sultan pour faire une petite banqueroute particulière, pour enlever à la Banque ottomane le gage qu'on lui avait donné, pour détruire une affectation. C'est ainsi que les choses se passent en Turquie. A quoi sert-il d'avoir entre les mains une promesse solennelle, un papier authentique? Dans ce singulier pays, les promesses ne sont jamais que des promesses, le papier n'est jamais que du papier : autant en emporte le vent qui souffle sans cesse sur le Bosphore et qui ne secoue pas plus aisément les arbres dont ses rives sont couvertes que les havaley du ministère des finances!

Il faudrait un volume pour exposer en détail tous les vices de l'organisation financière de la Turquie et pour montrer la vanité des projets d'arrangement et de réformes dont on amuse la crédulité de l'Europe. Je n'ai fait qu'effleurer le système des havaley, qui mériterait une étude à part; je n'entreprendrai même pas d'esquisser le mode de répartition et de perception des impôts. Il n'entre pas non plus dans mon plan de parler de la dette ottomane et du nouvel essai qu'on fait à l'instant même pour donner quelques satisfactions aux créanciers de la Turquie. En supposant que cet essai réussisse, les résultats ne pourront pas en être très brillans. Mais, si peu brillans qu'ils soient, ils resteront à la merci d'un caprice du sultan, toujours maître de retirer du jour au lendemain les affectations qu'il aura promises. Pour être assuré que l'œuvre réformatrice ne sera pas aussitôt détruite qu'inaugurée, on aurait besoin de garanties sérieuses, et ces garanties où les trouver? Beaucoup de personnes, séduites par l'exemple de l'Égypte, proposent d'établir à Constantinople une commission internationale de contrôle qui aurait une sorte de droit de surveillance sur les finances turques. Le congrès de Berlin s'était prononcé virtuellement pour la création de cette commission. « Les puissances représentées au congrès, disait le protocole du 11 juillet, sont d'avis de recommander à la Sublime-Porte l'institution à Constantinople d'une commission financière composée d'hommes spéciaux nommes par les gouvernemens respectifs et qui serait chargée d'examiner les reclamations des porteurs de titres de la dette ottomane et de proposer les moyens les plus efficaces pour leur donner la satisfaction compatible avec la situation financiere de la Sublime-Porte. » Si l'on s'en tient à la lettre de cette recommandation diplomatique, le rôle de la commission se bornerait à faire une loi reglant la dette ottomane, indiquant les réductions d'intéret à imposer aux creanciers et les revenus à affecter à ces intérêts réduits. Une commission du même genre a parfai-

tement réussi en Égypte, mais pourquoi? C'est qu'à côté d'elle figurait un contrôle organisé par la France et par l'Angleterre, contrôle qui avait préparé l'œuvre et qui en a assuré l'exécution. Si l'on s'était borné à édicter un arrangement financier, laissant à l'Égypte le soin de le mettre en pratique ou de le mettre en oubli, il est certain que c'est à ce dernier parti que l'Égypte se serait arrêtée. Mais peut-on traiter la Turquie comme on a traité l'Égypte? Non, et pour plusieurs raisons, dont la principale est qu'un contrôle établi à Constantinople devrait être international, ce qui le rendrait bientôt illusoire ou ce qui provoquerait plus vite encore un conflit violent entre les puissances. Il est déjà bien difficile de maintenir l'accord de la France et de l'Angleterre en Égypte; chaque jour un nouveau danger le menace, une nouvelle épreuve risque de l'emporter. Mais s'imagine-t-on ce que serait en Turquie un contrôle financier exercé en commun par des nations dont les intérêts sont aussi divergens que ceux de l'Autriche, de la Russie, de l'Italie, de la France, de l'Allemagne et de l'Angleterre, etc.? Plusieurs de ces puissances sont bien loin de désirer que la situation économique de l'empire ottoman s'éclaircisse; elles n'ont pas de porteurs de la dette turque parmi leurs sujets, ou elles en ont si peu que cela ne les touche en rien. En revanche, elles ont des ambitions politiques que tous les troubles qui se produisent en Orient favorisent. On peut être sûr qu'elles n'épargneraient rien pour fomenter ces troubles, et que le droit d'ingérence qu'on leur aurait donné dans les affaires turques ne leur servirait qu'à se liguer avec les Turcs pour augmenter l'anarchie qui dévore l'empire ottoman.

Le seul moyen qu'on puisse tenter, non pour relever les finances de la Turquie, mais pour arrêter les progrès de la ruine ottomane, est celui dont on a fait avec quelque succès, depuis un an, une première expérience. Les six principales contributions indirectes, le tabac, le sel, la soie, le timbre, le poisson et les spiritueux, ont été données en quelque sorte à ferme aux banquiers de Galata pour le service de la dette que la Porte a contractée envers eux. Un iradé impérial les a autorisés à organiser eux-mêmes la perception de ces contributions, à en percevoir le produit, à s'attribuer la partie qui leur en revient légitimement, à conserver le reste pour les créanciers consolidés. Une administration spéciale a été créée à cet effet. Confiée à un homme d'intelligence et d'initiative, M. Lang, qui avait acquis à la Banque ottomane une connaissance approfondie des hommes et des choses d'Orient, elle est composée d'un petit nombre d'Européens, mais la majorité des employés est demeurée turque. On a vu là une fois de plus combien la corruption administrative était en Turquie un produit artificiel de la constitution politique. Dès qu'ils sont régulièrement surveillés et convenablement payés,

les Turcs deviennent tout aussi honnêtes dans les transactions publiques qu'ils le sont dans les transactions privées. L'administration des phares, qui est dirigée par un Français, Michel-Pacha, et où les traitemens sont acquittés avec ponctualité, est d'une probité irréprochable, quoiqu'elle soit presque uniquement composée d'Orientaux. L'administration des six contributions ressemble déjà à l'administration des phares. Il a fallu sans doute y faire d'abord quelques exécutions; M. Lang a dû montrer au début une sévérité des plus rigides; mais aujourd'hui le mal est à peu près extirpé, et c'est à peine si de loin en loin on découvre encore quelque employé coupable. Ce qui prouve qu'aucun détournement considérable n'a été commis au préjudice des intérêts généraux, c'est que les six contributions ont donné tous les revenus qu'on en attendait, et au-delà. Cette première expérience a si complètement réussi qu'elle a inspiré un désir général d'en voir tenter de pareilles. Il est à souhaiter en effet qu'elles se multiplient. Puisque la Porte est incapable de percevoir elle-même des impôts sans laisser commettre les fraudes qui lui portent le plus grand préjudice, pourquoi ne se résignerait-elle pas à affermer cette perception à des syndicats de banquiers, à des administrations européennes qui lui garantiraient un produit déterminé? C'est d'ailleurs dans cette voie que paraissent devoir entrer les porteurs de la dette consolidée; ils ont si bien senti l'avantage du système dont profitent les banquiers de Galata qu'ils cherchent, en ce moment même, à l'appliquer d'accord avec eux et à en tirer un bénéfice commun. Ce serait un premier pas dans une voie que la Porte aurait tout intérêt à parcourir jusqu'au bout. On lui propose de concéder à la Banque ottomane le monopole du tabac; plus tard, on lui proposera de concéder les douanes à un autre ou à plusieurs autres établissemens financiers. Qui l'empêcherait de concéder également les dîmes? Elle les afferme bien en détail; il vaudrait certainement mieux les affermer en gros. Elle a souvent été tentée de confier à la Banque ottomane tous les services financiers d'une province afin de voir quels effets produirait cette expérience; il est dommage qu'elle n'ait pas cédé à cette tentation. Si l'on pouvait enlever au ministre des finances turc les dépenses aussi bien que les recettes, cela n'en vaudrait que mieux; mais il est clair qu'il n'y faut pas songer. Ce serait déjà un grand et heureux résultat que de le réduire au rôle de distributeur des dépenses, toutes les recettes étant prélevées par des administrations européennes séparées, qui verseraient dans sa caisse les revenus qu'elles auraient retirés du pays par des moyens réguliers, sans exercer la pression odieuse et les innombrables dilapidations sous lesquels gémissent en ce moment les contribuables.

Si étrange que puisse paraître un pareil système financier, on

conviendra cependant qu'il pourrait s'acclimater aisément dans un pays où le régime des havaley et des affectations spéciales semble en avoir préparé l'essai. Mais il est plus que douteux que le sultan Abdul-Hamid consente jamais à l'appliquer. Il n'a pas touché aux six contributions depuis qu'il les a livrées aux banquiers de Galata; mais l'expérience est trop récente pour être concluante. Au premier danger qui menacera l'empire, Abdul-Hamid n'édictera-t-il pas un iradé pour ordonner à M. Lang de verser au séraskiérat les sommes qu'il perçoit pour les créanciers! S'il ne l'a pas fait jusqu'ici, c'est qu'il est obligé à bien des ménagemens envers les banquiers de Galata. Ayant perdu tout crédit en Europe, c'est seulement auprès d'eux qu'il peut contracter quelques emprunts. Ceux-ci, de leur côté, enchantés d'avoir enfin entre les mains un gage véritable et désireux de montrer qu'ils en feraient très bien valoir d'autres si on voulait les leur livrer aussi, n'ont certainement rien épargné pour que la gestion des six contributions eût un plein succès. Attendre d'aussi beaux résultats de toutes les entreprises du même genre qui pourraient être essayées serait peut-être téméraire. Mais ce qui serait plus téméraire encore, c'est de croire qu'Abdul-Hamid se résignera à aliéner sérieusement à des Européens les revenus de son empire. Qu'il en aliène quelques-uns dans une heure de crise, soit! mais, la crise passée, le fanatisme reprendra ses droits. J'ai montré dans un précédent article que la pensée dominante du sultan actuel était d'opposer l'islamisme au christianisme, d'évincer peu à peu les Européens de son empire, de rendre aux musulmans la terre musulmane. Ce n'est pas au moment où il rêve d'accomplir cette œuvre jusqu'en Afrique, qu'il souscrira bénévolement à une diminution de sa puissance en Europe et en Asie. Comme tous les Orientaux, il ne songe qu'au moment présent, et l'on obtiendra de lui de très grandes concessions chaque fois qu'il s'agira d'un avantage immédiat dont il sentira vivement le besoin; mais dès que cet avantage sera acquis, il reviendra à son programme étroit, ne se croyant en rien lié par des engagemens pris envers des chrétiens. Il ne lui coûtera pas plus de reprendre un groupe de contributions livré à des créanciers européens qu'il ne lui a coûté, au moment de sa lutte avec les Grecs, de reprendre les havaley concédés à la Banque ottomane. Pour l'obliger à respecter ses promesses, il faudrait la force. En dehors de la force, il n'y a rien à attendre de la Turquie.

IV.

De quelque manière qu'on envisage la situation de l'empire ottoman, qu'on l'étudie politiquement, administrativement, financière-

ment ou moralement, on arrive donc à la même conclusion. La régénération totale est impossible ; la régénération partielle ne l'est guère moins. Il ne faut pas songer à sauver les finances en laissant périr l'état politique, ou à sauver l'état politique en sacrifiant l'administration. Tout se tient, tout est lié ; la décomposition est générale et irrémédiable. La dernière chance de salut s'est évanouie après la révolution qui a détrôné Abdul-Aziz, le jour où son second successeur, Abdul-Hamid, rompant avec les hommes qui l'avaient placé sur le trône et qui s'étaient efforcés d'inaugurer avec lui une politique nouvelle, a renoué les plus mauvaises traditions de son pays. J'ai parlé sans enthousiasme des projets de Midhat-Pacha ; je jugerais Midhat-Pacha lui-même avec sévérité, si le malheur dont il a été victime, et qu'il a supporté avec courage, ne le mettait désormais à l'abri des critiques que sa conduite publique et privée a trop souvent méritées. Mais, en faisant la part de ce qu'il y avait de faux et surtout de factice dans son œuvre, on doit reconnaître aussi ce qu'il y avait en elle de juste, de sensé, de fécond. C'est le fanatisme qui perd l'empire ottoman, le fanatisme religieux aussi bien que politique, le fanatisme du pouvoir absolu et de la corruption aussi bien que celui de la foi. Or, Midhat-Pachat avait porté un coup direct à ce fanatisme en proclamant qu'il ne devait plus y avoir en Turquie ni musulmans ni chrétiens, ni Turcs, ni Grecs, ni Arméniens, ni Syriens, mais seulement des Ottomans. Si les chambres instituées par lui avaient duré, elles n'auraient pas permis à Abdul-Hamid de s'emparer de toutes les branches du pouvoir et de l'administration, et de travailler sans cesse, non-seulement à maintenir dans l'empire les divisions de races et de religions, mais à les répandre encore dans tout le monde musulman. C'est là le grand péril pour la Turquie, la cause capitale des malheurs qui la menacent. Or tous les prétendus réformateurs qui ont succédé à Midhat-Pacha, loin de supprimer cette cause, comme il avait essayé de le faire, l'ont entretenue, développée, rendue plus dangereuse. Khérédine-Pacha lui-même, le plus remarquable d'entre eux, a obéi à une pensée d'intolérance qui aurait frappé tous ses projets de stérilité, alors même qu'on lui eût permis de les mettre en pratique. Il voulait bien créer en Turquie des institutions parlementaires et des assemblées administratives, mais à la condition d'en réserver l'entrée aux musulmans. Son but était de donner à ces derniers le sentiment national, qui leur fait absolument défaut, en les initiant à la vie politique. Il ne s'apercevait pas que le sentiment national ne pourrait naître chez eux que par la destruction du fanatisme religieux, et que tant que celui-ci subsistera, les musulmans ne seront ni Turcs, ni Arabes, ni Tunisiens, ni Égyp-

tiens, qu'ils seront uniquement les serviteurs de l'islam et les ennemis des chrétiens.

Après avoir montré combien les ressorts politiques, administratifs et financiers de la Turquie étaient affaiblis, usés, détruits, est-il besoin d'examiner de nouveau ce rêve insensé du panislamisme et de prouver qu'un pays dont toutes les ressources matérielles et morales sont aussi profondément atteintes, ne saurait que se perdre en essayant de le réaliser? Il y a eu depuis quelque temps une détente à Constantinople et à Tripoli. Le sultan a fait envoyer à la France des assurances amicales ; les bateaux de guerre qui partaient pour l'Afrique se sont arrêtés. En même temps, on a fait des propositions alléchantes aux créanciers turcs, et les journaux de Stamboul se sont mis à prêcher le progrès, la liberté, l'accord avec l'Europe. Se laisser prendre à de telles apparences serait enfantin. Si les bateaux restent dans le Bosphore, les émissaires du sultan continuent à affluer en Afrique, la guerre sainte est prêchée partout, les espérances de l'islam sont plus orgueilleuses que jamais. On n'a pas besoin d'avoir une connaissance très approfondie du caractère turc pour juger à leur vraie valeur la portée des manifestations politiques au moyen desquelles on essaie d'endormir l'attention de l'Europe sur les menées et les manœuvres du panislamisme. Un peu de clairvoyance et de bon sens suffisent. Si la France, uniquement absorbée par sa politique intérieure et par ses querelles intestines, détourne les yeux de l'Afrique et de l'Orient, elle se préparera de cruelles surprises, et peut-être paiera-t-elle très cher l'inertie malheureuse qu'elle persiste à apporter dans les questions extérieures. Par elle-même, la Turquie n'est pas dangereuse; mais si faible, si mortellement atteinte qu'elle soit, son agonie risque d'être fatale à bien des puissances qui n'auront pas su la prévoir et s'y préparer. M. Thiers répétait souvent : « La Turquie peut mourir, mais son cadavre empestera l'Europe durant cinquante ans. » Rien de plus vrai. La Turquie n'est pas encore morte, mais ses convulsions dernières ne sont pas moins dangereuses que ne le serait l'infection de son cadavre. En réveillant partout le fanatisme musulman, en s'imposant la tâche de l'exciter coûte que coûte contre les nations chrétiennes, elle s'épuise elle-même sans doute, elle brave le suicide, mais elle provoquera des crises où elle ne sera pas seule atteinte et dont beaucoup d'autres souffriront avec elle, sinon autant qu'elle.

Je ne voudrais pourtant pas pousser trop loin le pessimisme, ni sonner le glas funèbre de la Turquie, comme on l'a fait si souvent, alors qu'elle a peut-être devant elle de longues années de vie. Dieu me garde de prédire sa fin prochaine! Trop de prédic-

tions du même genre ont été démenties depuis deux siècles. Je me borne à dire que sa régénération est impossible. Si elle continue à vivre, ce sera de sa vie actuelle. Elle sera ce qu'elle est, elle ne sera jamais autre chose. Ses qualités même l'empêcheront de se relever. On loue sans cesse, et avec raison, la résignation étonnante, le courage tranquille, la douceur merveilleuse des Turcs. Mais ces vertus, si admirables qu'elles soient, feront la perte de la race et de l'empire. Comment veut-on qu'un gouvernement aussi détestable que celui du sultan se modifie tant que les sujets d'Abdul-Hamid le supporteront sans se plaindre, sans protester, presque sans gémir? On a dit que les peuples avaient les gouvernemens qu'ils méritaient; c'est une vérité qui demanderait à être expliquée; parfois les vices des gouvernemens tiennent au trop bon caractère des gouvernés. Quand les premiers n'ont aucune peur des seconds, quand ils savent qu'ils peuvent tout se permettre, bien sûrs qu'on ne leur demandera compte de rien, ils perdent toute retenue et se lancent sans hésiter dans les plus épouvantables excès. La crainte d'une révolution est quelquefois la meilleure des garanties politiques. J'ai rencontré beaucoup d'observateurs éclairés qui avaient perdu toute confiance dans le salut de la Turquie en voyant avec quel fatalisme les Turcs s'étaient résignés aux malheurs qui ont suivi la dernière guerre. Tant que la guerre a duré, une panique terrible a régné à Constantinople. La ville était sans cesse remplie d'irréguliers aux mines féroces, d'affreux bachi-bouzouks, de bandits de toute sorte dont l'aspect seul répandait dans les âmes une profonde terreur. Grisées par la lutte, ces bandes indisciplinées proféraient les plus cruelles menaces. Leur nombre était si grand, leur férocité paraissait si dangereuse, que tout le monde s'attendait, après la défaite, à une révolution contre le sultan et au massacre général des chrétiens. Les ambassades avaient déjà pris leurs précautions pour sauver leurs nationaux. Les hommes qui connaissaient ou qui croyaient le mieux connaître l'Orient annonçaient une catastrophe effroyable. Songez que des volontaires étaient arrivés d'Asie par milliers, qu'ils avaient supporté avec un héroïsme sublime la campagne la plus dure, qu'ils avaient touché du doigt la victoire et qu'ils ne l'avaient perdue que par l'incapacité de leurs généraux et les folies du palais! Songez encore qu'on n'avait ni argent ni vivres à leur donner, qu'il fallait les licencier sans la moindre indemnité, qu'on ne pouvait même pas les retransporter dans leurs provinces et qu'en y rentrant d'ailleurs ils ne devaient y trouver que la famine! Comment ne pas croire à de sanglantes représailles? Eh bien! peine le traité de San-Stefano était-il signé que les soldats et les officiers russes se sont mis à se promener en vainqueurs dans Con-

stantinople au milieu de ces irréguliers musulmans d'un aspect répugnant : pas un n'a été, je ne dis pas assassiné, mais même insulté! L'auteur de la guerre, l'ennemi juré de la Turquie, le général Ignatief, n'a pris aucune précaution pour venir narguer de près les vaincus : jamais il n'a été l'objet d'un outrage ou d'une menace. Il a pu circuler en calèche découverte à travers les bachi-bouzouks humiliés. La démobilisation s'est faite de la manière la plus simple. Tous ces soldats farouches dont on attendait tant de révoltes se sont laissé désarmer sans mot dire; ils n'ont pas songé un instant à se venger de leurs malheurs sur les chrétiens ou sur les autorités turques; encore moins ont-ils songé à réclamer une solde qu'on n'avait pas le moyen de leur donner; ils ont disparu, ils se sont fondus en quelque sorte dans le plus complet silence, et, si l'on n'avait pas rencontré sans cesse dans la campagne et dans les rues de Constantinople des cadavres d'infortunes morts de faim, personne n'aurait su ce qu'ils étaient devenus.

Un peuple qui se laisse ainsi écraser par la fatalité est incapable de ces élans subits vers la vie qui sauvent parfois les moribonds. Ce qui s'est passé à Constantinople à la suite de la guerre, cette muette dispersion d'une armée qu'on disait arrivée au paroxysme du fanatisme et de la colère, cette inconcevable douceur d'hommes qui présentaient l'aspect extérieur de bêtes féroces, n'est d'ailleurs qu'un des symptômes de l'état normal de la Turquie contemporaine. Pendant plusieurs années, la misère a été si profonde dans tout l'empire, qu'on s'étonne qu'elle n'ait amené aucun trouble. Ce n'est pas seulement à Constantinople qu'on mourait de faim dans les rues. A Smyrne, à Damas, dans toutes les villes, dans tous les villages, la même chose se produisait. Le gouvernement ne faisait aucun effort pour soulager la souffrance générale. On m'a raconté qu'il n'était pas rare, dans l'année qui a suivi la guerre, de rencontrer des malheureux qui vous demandaient un morceau de pain pour ne pas mourir de faim; si on leur refusait ou si on passait sans leur répondre, ils ne vous adressaient aucun reproche, ils ne poussaient contre vous aucune imprécation, ils tombaient lourdement, comme des masses inertes. C'est ainsi que le peuple tout entier agissait envers le gouvernement et la classe dirigeante; tandis que le palais insultait par ses dilapidations à la misère générale, personne n'essayait de se révolter contre tant d'inhumanité. On ne saurait croire jusqu'où les Turcs poussent la dureté du cœur. Des milliers de réfugiés musulmans qui avaient fui la domination russe sont morts, à quelques heures de Constantinople, sur la côte d'Asie, sans qu'un seul ministre, un seul pacha, un seul membre de la société turque ait fait le moindre effort pour les sauver. Que dis-je?

quand les chrétiens organisaient des quêtes et des loteries pour leur venir en aide, le gouvernement s'y opposait de son mieux, irrité de voir des infidèles arracher de vrais croyans à la mort. Cette étrange insensibilité, transportée dans le domaine politique, devient la plus fatale inertie. J'ai raconté avec quelle résignation les populations de la Turquie ont subi, outre la guerre, outre la famine, toutes les banqueroutes qu'il a plu au sultan de leur imposer. Assurément si elles s'étaient insurgées, si elles avaient menacé de se venger d'un pouvoir inique et spoliateur, on se fût arrêté tout de suite dans la voie déplorable où l'on s'engageait. Il ne faut pas trop faire de révolutions, mais il faut être capable d'en faire si l'on veut avoir un gouvernement qui ne les rende pas nécessaires.

Ce serait donc une erreur de croire que les vertus des Turcs serviront à leur salut politique; c'est au contraire par ces vertus qu'ils se perdront. S'ils portaient dans la vie civile quelque peu de cet héroïsme qui les distingue sur les champs de bataille, on pourrait espérer qu'ils ne permettraient pas à ceux qui les gouvernent de les conduire à l'abîme; mais ils sont aussi faibles qu'ils sont impétueux dans les combats. La Turquie ne se relèvera ni ne périra par des agitations intérieures. C'est du dehors que lui viendra le salut ou la ruine. Le salut, depuis le traité de Berlin, est devenu de moins en moins probable. La Turquie jusque-là n'avait qu'un ennemi, la Russie, qui lui enlevait peu à peu les lambeaux de son territoire et qui s'avançait graduellement sur sa capitale. Le traité de Berlin lui a donné un second ennemi, l'Autriche-Hongrie, qui, après avoir hésité quelque temps pour savoir s'il fallait marcher sur Salonique ou sur Constantinople, paraît être persuadée désormais que Salonique n'a qu'une importance secondaire et que c'est vers Constantinople que doivent tendre aussi ses efforts. Si, dans le partage de l'empire ottoman, la Russie obtenait Constantinople, tandis que l'Autriche-Hongrie ne recevrait que Salonique en échange, il faut reconnaître que le lot de la première serait tellement supérieur à celui de la seconde que toutes les populations slaves de l'empire austro-hongrois, séduites par le mirage du panslavisme, éprouveraient une invincible tentation de se détacher de la dynastie des Habsbourg pour aller se mettre sous le sceptre d'une dynastie qui régnerait à la fois sur la Baltique, sur la Mer-Noire, sur le Bosphore et sur la mer Égée. L'Autriche-Hongrie trouverait-elle du moins dans Salonique des avantages commerciaux assez grands pour décider ses populations slaves à abandonner l'espoir d'une union politique avec la Russie? Assurément non. L'importance de Salonique a été surfaite. Même lorsqu'elle sera reliée à la Serbie par une ligne de chemin de fer, ce ne sera

qu'une des routes secondaires du commerce oriental. Des marchandises arrivant des Indes par le canal de Suez à destination de France, d'Italie, d'Angleterre et d'une partie de l'Allemagne iront tout droit à Marseille, à Brindisi et à Trieste. La ligne de Salonique ne desservira que quelques provinces de la Turquie et de l'Autriche. La vraie ligne du commerce universel, celle qui passera par Philippopoli, Bucharest, Pesth et Vienne, pour aboutir au centre de l'Europe, partira toujours de Constantinople. Ajoutez que l'Anatolie, que l'Asie-Mineure tout entière, avec ses inépuisables richesses, est située en face de Constantinople et que la ligne de l'Euphrate et du Golfe-Persique, lorsqu'elle sera créée, viendra déboucher bien près des Dardanelles. Si elle renonce, comme tout semble le faire supposer, à un retour d'influence en Allemagne pour disputer à la Russie la direction des Slaves orientaux, l'Autriche-Hongrie pourrait-elle donc se contenter d'une part médiocre et livrer à sa rivale la position commerciale, politique et militaire qui commande l'Orient tout entier? L'Autriche-Hongrie et la Russie sont lancées dans la même direction avec une telle vitesse qu'on peut craindre sans cesse que le choc ne se produise trop tôt entre elles deux. Lorsqu'on étudie avec soin leur situation respective, il est impossible de ne pas la comparer à celle de la France et de l'Allemagne avant la guerre de 1870-1871 et de ne pas se rappeler les terribles et prophétiques avertissemens de Prévost-Paradol : « Jamais, disait-il, depuis que le monde existe, l'ascendant ou, si l'on veut, la principale influence sur les affaires humaines n'a passé d'un état à l'autre sans une lutte suprême qui établit, pour un temps plus ou moins long, le droit du vainqueur au respect de tous. Tant que ce choc n'a pas eu lieu, tout le monde sent instinctivement que rien n'est décidé, et toute prétention à une grandeur ancienne comme toute assertion d'une grandeur nouvelle sont provisoires. Certes, tout philosophe doit gémir de cet état de choses, mais il existe, il est aussi ancien que le monde, il a ses fondemens dans la nature humaine et dans la manière d'être des sociétés politiques, et rien n'autorise à croire qu'il soit sur le point de changer... La France et la Prusse (on devrait dire aujourd'hui la Russie et l'Autriche-Hongrie) ont été de loin lancées pour ainsi dire, l'une contre l'autre à peu près comme deux convois de nos chemins de fer qui, partant de points opposés et éloignés, seraient placés sur la même voie par une erreur funeste. Après de longs détours, moins longs pourtant qu'on ne pensait, ces deux trains sont en vue l'un de l'autre. Hélas! ils ne sont pas seulement chargés de richesses ; bien des cœurs y battent qui ne sont animés d'aucune colère et qui ne sentent que la douceur de vivre. Combien le sang qui va couler coûtera-t-il de larmes! Personne ne

veut ce choc terrible ; on s'écrie, on s'empresse, la vapeur est renversée, les freins grincent à se briser; effort inutile, l'impulsion vient de trop loin ; il faut qu'un immense holocauste soit offert à la folie humaine malheureusement armée de la toute-puissance (1). »

Image exacte de la marche opposée de l'Autriche-Hongrie et de la Russie en Turquie ! Il s'agit aussi de savoir à qui appartiendra l'ascendant, l'influence principale. C'est le monde slave, c'est l'Orient qu'on va se disputer, et ce choc terrible, que le philosophe peut déplorer, mais que le politique doit attendre, il serait du moins possible de l'éloigner et de l'amortir si l'empire ottoman s'y prêtait. Mais non. Comme pour donner aux deux rivaux qui vont le briser dans leur choc la tentation d'affronter plus tôt l'aventure, c'est le sultan lui-même qui fomente en Afrique des agitations afin de lier le bras de la France, ce bras auquel il a dû si souvent son salut ! Le jour de la crise, l'Allemagne regardera avec bienveillance ; on aura immobilisé l'Italie au moyen d'une promesse de compensation ; la France sera trop absorbée par l'Afrique pour bouger. Quel allié restera-t-il à l'empire ottoman ? L'Angleterre ? Mais l'Angleterre a déjà montré qu'elle était capable de se dédommager des succès des autres et de prendre sa part de butin, lorsqu'il lui paraissait trop dangereux d'empêcher la curée. Qui sait si elle n'a pas déjà fait ce sacrifice du Bosphore et des Dardanelles, ayant reconnu depuis peu que la route de l'Inde passait surtout par l'Euphrate et par le canal de Suez et qu'il était imprudent de la faire remonter trop haut ?

Quoi qu'il en soit de l'avenir, il est clair que la Turquie aura tout fait pour le rendre funeste. Incapable d'aucune réforme intérieure, la déplorable politique extérieure qu'elle a adoptée depuis quelques mois ajoute encore aux dangers qu'elle court et qu'elle fait courir à l'Europe. L'excès du pouvoir personnel et le panislamisme, si elle n'y renonce pas bientôt, hâteront sa ruine et l'ébranlement qui en résultera pour toutes les puissances. C'est pourquoi, si absorbés que nous soyons en France par nos luttes de parti, nous commettrions la plus lourde des fautes en négligeant de suivre les progrès du mal qui sévit à Constantinople et dont les effets s'étendront inévitablement jusqu'à nous.

GABRIEL CHARMES.

(1) *La France nouvelle.*

L'ENSEIGNEMENT HISTORIQUE

EN SORBONNE

ET L'ÉDUCATION NATIONALE

I.

Il arrive quelquefois en France qu'un homme, parvenu à l'âge de la curiosité sérieuse, se prend du désir de connaître l'histoire de son pays. Il se met à lire une ou deux de nos histoires générales, et cette lecture lui donne des renseignemens et des idées : le livre fermé, il les repasse dans sa mémoire et les examine; alors des doutes lui viennent : en beaucoup d'endroits il ne voit pas clair. Après avoir réfléchi, il dresse un catalogue de questions et se met en quête des réponses; mais son embarras est grand, car il ne sait où s'adresser. Quand on veut s'informer sur l'histoire de l'Allemagne, on trouve chez le premier libraire allemand venu un volume in-8 de 250 pages, contenant la bibliographie de l'histoire allemande : d'abord la liste des collections d'historiens et de documens; ensuite les titres des revues et des histoires générales et ceux des livres les meilleurs sur tous les sujets : religion, église, classes sociales, institutions et pouvoirs politiques, associations, villes, propriété, guerre, finances, commerce, industrie, agriculture, lettres et arts. Dans une troisième partie, des chapitres dont chacun correspond à une période de l'histoire, offrent à la fois la bibliographie des documens et celle des travaux historiques : d'une part, les matériaux;

d'autre part, la mise en œuvre. La lecture de ce petit volume inspire le respect de la science historique. Cette œuvre immense, infiniment variée dans le détail, mais qui présente un ensemble ordonné, ne peut point ne pas avoir atteint son objet, qui est la découverte de la vérité; c'est la première pensée qui vienne à l'esprit. On s'aperçoit aussi qu'il existe en Allemagne une organisation du travail. On relève des noms de sociétés qui ont été fondées soit pour publier les documens, soit pour les critiquer, soit pour en tirer l'histoire d'une institution, d'une ville, d'une province, d'un état, d'une période. On découvre une filiation entre des œuvres d'hommes qui ont été instruits au même atelier. Des associations de maîtres et d'élèves, d'historiens proprement dits et de juristes, de philologues, de philosophes, de théologiens, d'artistes, tous pénétrés et guidés par l'esprit historique, se sont prêté un appui mutuel et sont arrivées par la persévérance et l'union dans l'effort à éclairer les questions difficiles et à résoudre les problèmes solubles.

Un pareil livre n'existe pas en France. On est réduit à s'informer comme on peut, presque au hasard et au jour le jour, dans des bulletins bibliographiques et dans des catalogues de bibliothèques ou de librairies. Si le personnage que nous avons supposé tout à l'heure veut s'adresser à des personnes, à défaut de guides écrits, il les verra isolées les unes des autres, enfermées dans leurs cabinets, accablées sous le poids de telle ou telle tâche et disposées à trouver déraisonnable la curiosité du visiteur. « Vous voulez savoir, lui dira-t-on, quelle était à l'origine l'organisation de la société française; comment les droits de l'état sont tombés dans l'appropriation privée, et comment ils ont fait retour à l'état; ce qu'était alors un juge, au nom de qui et selon quelle loi il jugeait; comment gouvernaient les premiers Capétiens; ce que signifient leurs ordonnances; lesquelles étaient pour le domaine, lesquelles pour le royaume; jusqu'à quel point elles ont été obéies; quels étaient les moyens de contrainte et le châtiment de la désobéissance; mais vous n'êtes point difficile, vraiment! Moi à qui vous parlez, je voudrais le savoir aussi. Croyez-vous donc que j'aie pu apprendre à moi seul toute l'histoire du pouvoir royal, toute celle des provinces de France? Nous sommes quelques travailleurs, mais nous ne nous connaissons pas les uns les autres. Faute d'entente réciproque et d'informations, il nous arrive de refaire des recherches déjà faites, perdant ainsi le bénéfice de l'acquis. Nous sommes d'ailleurs trop peu nombreux. Pour venir m'interroger sur l'histoire de la France, attendez qu'elle soit faite. »

Ce dernier mot, qui a été dit en effet, et par quelqu'un qui saurait l'histoire de France si on pouvait la savoir, est exact rigoureu-

sement. L'histoire de la France est à faire et ne sera faite que lorsque des escouades d'ouvriers munis de bons instrumens auront défriché toutes les parties du champ. La besogne est commencée, il est vrai ; nos grands érudits du XVIIe et du XVIIIe siècles ont marqué les voies qu'il faut suivre et dessiné les cadres dont il faut renouveler le contenu ; mais les bras manquent à la tâche ; le nombre des historiens est très petit et l'intérêt pour l'ancienne histoire de notre pays presque nul. C'est là un très grand mal, de grave conséquence, et dont il faut rechercher les causes avant de parler des remèdes que l'on essaie aujourd'hui.

La première cause du discrédit où est tombée notre histoire est la destinée même de la France. La révolution n'a laissé subsister chez nous aucun des monumens d'autrefois, j'entends ces monumens vivans qui durent en d'autres pays : royauté, sacerdoce, classes ou corporations, villes et pays privilégiés, dont les privilèges, contraires à la raison, sont fondés en histoire. Il suffit d'un monument de pierre, église, manoir ou maison de ville pour arrêter même le voyageur ignorant et provoquer ses questions : quels hommes ont fait cela? quand? pourquoi? Mais si le prêtre est dans l'église et qu'il soit encore membre d'une corporation à qui la perpétuité de l'usage donne des privilèges dans l'état; s'il reste au châtelain quelque ombre des droits seigneuriaux d'autrefois ; si le lord-maire, siégeant dans la maison commune, y garde la charte d'affranchissement, le passé persiste sous les yeux des vivans pour entretenir la curiosité publique. Ces êtres historiques, familles, classes, corporations, en ont la religion et le défendent contre l'oubli : ils donnent à l'historien à la fois le moyen de le remettre en lumière et cet encouragement nécessaire qui est l'intérêt même qu'ils prennent à ses travaux. Ces secours manquent en France à l'historien. Certes notre passé vit au fond de notre être pour former notre tempérament national ; mais il n'a point laissé de traces visibles. C'est affaire d'érudition de reconstituer l'ancienne société française, comme d'étudier les sociétés grecque ou romaine. Ajoutez que la révolution, qui a tenté cette expérience héroïque de faire vivre tout un peuple selon les lois de la raison, nous a façonnés à ne comprendre et à n'aimer que le simple, l'axiome ou, comme on dit en politique, le principe avec ses conséquences logiquement déduites. Toute complication nous répugne. Il faut à des Français plus d'efforts qu'à d'autres hommes pour se reconnaître au milieu de ces vieux édifices de tous styles, où les annexes s'enchevêtrent autour du corps principal, brisant leurs lignes les unes contre les autres, parce qu'elles ont été bâties sans ordre préétabli au cours de la longue vie d'un peuple.

Nous avons, il est vrai, une façon de nous intéresser à notre his-

toire : ce n'est pas la bonne. La révolution a ses défenseurs et ses ennemis, et les uns et les autres demandent des armes à l'histoire. L'ancienne France est leur champ de bataille : ils l'étudient, mais comme deux armées un champ de bataille, pour y saisir les accidens de terrain favorables, sans nul souci des vertus du sol ni des moissons qu'il a portées. Nous sommes des polémistes, et la vérité court risque de subir des attentats au cours des polémiques. Nous plaidons une cause perpétuellement; or quel avocat n'a jamais menti, au moins par omission de parties gênantes de la vérité? Prenant pour point de départ l'heure où nous vivons et pour cortège les préjugés du parti politique où nous sommes enrôlés, nous allons demander au passé la preuve que nous pensons juste et que nous agissons bien. Pour citer un exemple, Augustin Thierry avait entrepris d'immenses recherches sur l'histoire du tiers-état. La sincérité de son esprit ne saurait être mise en doute. Il la prouve en déclarant dans la préface d'une édition de son *Essai sur le tiers-état*, parue après 1848, qu'il ne comprend plus la suite des événemens depuis la révolution de février, attendu que toute l'histoire de la France lui semblait aboutir par une sorte de voie providentielle au régime de la royauté de 1830. La tentation est très naturelle de croire que le moment de la durée indéfinie où notre vie s'écoule ne ressemble point aux autres, que nos ancêtres ont travaillé pour nous tout justement et que les institutions de notre choix sont les meilleures; mais il y faut résister vigoureusement, si elle est càpable de nous induire à croire que toute l'ancienne France ait été en gestation du règne de Louis-Philippe.

Entre ces partis qui se combattent et ces avocats qui se querellent, la neutralité tranquille, qui est l'état nécessaire de l'historien, est difficile à garder. Elle suppose le courage, qui n'est pas une vertu banale, car notre pays est un de ceux où l'on pèse le mieux les risques auxquels on s'expose à parler hardiment sur l'histoire. L'habitude prise de la rajeunir, de l'accommoder aux idées et aux goûts de la vie présente et de l'animer de nos passions, fait que l'on suppose toujours une intention à l'historien le plus désintéressé. Si l'on fait mine seulement d'essayer la critique des hommes et des choses de la révolution; si même, sans penser à mal, on se plaît à raconter telle période du XIIIe siècle, où nos ancêtres ont vécu heureux sous un régime conforme à leurs idées et à leurs croyances, on passe clérical et réactionnaire. On est terroriste et jacobin si l'on reproche à la monarchie en décadence les fautes et les crimes par lesquels elle a détruit le persévérant amour des Français pour leurs rois. C'est donc une mauvaise condition que celle de l'historien en France. Il n'a pas de public pour entendre l'histoire impartiale

du passé. Il n'est pas porté à l'étudier, comme l'historien anglais à suivre le développement de la vie nationale anglaise, souvent hâté par des crises terribles, mais jamais interrompu. L'Angleterre s'enorgueillit de s'appeler la vieille Angleterre; vieille France est presque une injure : cela marque la différence.

Pourtant cette disposition de l'esprit public n'est point l'obstacle principal à l'activité du travail historique dans notre pays. Il y a un apprentissage à la profession d'historien. Sans doute, la règle principale de la méthode, — ce n'est point la plus facile, — est de n'être point sot, et la culture d'un esprit bien doué à sa naissance donne à l'historien ses qualités maîtresses : encore faut-il qu'il sache lire les documens, en vérifier l'authenticité, la date; qu'il ait acquis de vastes connaissances générales. Où donc se fait en France l'apprentissage de l'historien? Nulle part, si l'on met de côté pour un moment l'École normale, celles des chartes et des hautes études.

Dans les pays allemands et scandinaves, la plupart des historiens sont des professeurs d'histoire, qui ont fait des études dans les universités. Les meilleurs d'entre eux demeurent attachés aux universités; ils y enseignent et ils y travaillent; mais ceux qui professent dans les gymnases sont capables de faire des recherches personnelles et de fournir leur contingent à cette œuvre commune dont l'immensité nous confond, nous qui faisons et pouvons si peu de chose. Chez nous, en effet, il n'y a presque pas d'historiens parmi les professeurs d'histoire, par la raison que la grande majorité d'entre eux n'a pas reçu d'éducation historique. Aujourd'hui encore beaucoup de professeurs débutent avec le titre de bachelier; et, si modeste que soit son titre, le bachelier candidat à quelque chaire de collège est un maître Jacques réputé propre à toutes besognes. Le ministre ou le recteur fera de lui un historien, un grammairien ou bien un philosophe, selon les besoins du service. Le bachelier passera licencié s'il est ambitieux et laborieux; mais la licence, jusqu'à la réforme dont il sera parlé tout à l'heure, était un examen tout littéraire; on n'y tenait point compte de telle ou telle spécialité d'études, et le licencié, comme le bachelier, attendait sa vocation de l'autorité administrative. J'en ai vu un, l'an dernier, qui, après avoir quitté l'Université pour courir après la fortune qu'elle n'a pas coutume de donner, y voulait rentrer et se préparer à l'agrégation de grammaire. On lui offrit une chaire d'histoire : « Je ne sais pas, vint-il me dire, un mot d'histoire. » Je l'engageai à se récuser, à patienter, mais sa famille attendait du pain. Heureusement, on lui trouva une classe de grammaire; il avait acheté déjà des manuels et se disposait à apprendre son histoire en chemin de fer.

L'anecdote paraît invraisemblable, et l'on voudrait croire que c'est

là un accident; mais, l'an dernier, des professeurs licenciés, délégués dans les lycées à Paris pour y enseigner l'histoire dans les petites classes, ont suivi des conférences préparatoires à l'agrégation faites à la Faculté des lettres de Paris. Nous nous sommes enquis de leur passé et nous avons gardé copie de cet interrogatoire. Cinq avaient passé la trentaine. Voici le *curriculum vitæ* de M. A. : trente-trois ans; a été maître répétiteur à Valenciennes, Amiens, Paris, jusqu'à l'âge de vingt-huit ans; ensuite, professeur de grammaire au collège d'Orange, pendant deux ans; a demandé, sur le conseil du recteur d'Aix, une chaire d'histoire; professeur d'histoire à Lunéville; s'est présenté deux fois à l'agrégation sans avoir eu le moyen de s'y préparer; a échoué. — M. B. a trente ans; il a débuté à dix-huit ans; successivement aspirant-répétiteur à Troyes, à Reims; maître auxiliaire à Nancy, où il a préparé sa licence ès-lettres; devenu licencié, a été nommé professeur de seconde à Épinal; aurait bien voulu être professeur d'histoire; a, pendant quatre années, attendu une chaire d'histoire; enfin, professeur d'histoire à Commercy et à Compiègne; s'est préparé à l'agrégation, sans secours; a échoué. — M. C. a trente-deux ans; a débuté à vingt ans, est resté cinq ans maître d'études; il désirait enseigner la grammaire, mais on lui a donné une chaire d'histoire qu'il a gardée sept ans; s'est préparé à l'agrégation de grammaire, sans aucun secours; a échoué; s'est préparé à l'agrégation d'histoire, sans secours encore, a échoué. — M. D. a trente-quatre ans; il est resté maître d'études pendant quatre ans; licencié, il aurait voulu enseigner l'histoire; a été professeur de quatrième pendant quatre ans, à Guéret; puis de philosophie et de rhétorique à Saint-Flour, sur réquisition du recteur, qui avait besoin d'un philosophe; y est resté trois ans, la pénurie de philosophes persistant; a obtenu enfin la chaire d'histoire du collège de Saintes; s'est préparé à l'agrégation toujours sans secours ni succès. — M. E., enfin, a été cinq ans maître d'études, six ans maître élémentaire, sans oser demander, quelque envie qu'il en eût, une chaire d'histoire, parce que le professeur d'histoire, ne donnant pas de leçons, est plus pauvre encore que ses collègues. Ainsi, de ces cinq jeunes gens, un a été professeur d'histoire sur un conseil donné en passant par son recteur; un second est demeuré longtemps professeur de grammaire, quand il voulait être professeur d'histoire; un troisième a été professeur d'histoire quand il voulait être professeur de grammaire; un quatrième a été, plusieurs années durant, philosophe malgré lui; le cinquième a craint de mourir de faim. Tous les cinq ont un grand mérite : entrés dans l'enseignement public par goût ou par nécessité, ils ne se sont pas endormis; ils ont conquis le grade de licencié ès-lettres après beau-

coup d'efforts; puis ils ont affronté le difficile concours de l'agrégation d'histoire, et les premiers échecs ne les ont pas découragés. Quand ils auront enfin touché le but, leurs cheveux grisonneront. Ils pourront être de bons professeurs; mais pour devenir des historiens, il leur reste trop à faire. Tous les cinq nous ont avoué qu'ils n'avaient fait aucun travail personnel; qu'ils s'étaient instruits dans des livres de seconde ou de troisième main; qu'ils avaient exercé leur critique à comparer des manuels les uns aux autres; qu'ils n'avaient jamais étudié un document; d'ailleurs, les documens inédits de l'histoire ancienne et de l'histoire du moyen âge leur étaient inaccessibles, personne ne leur ayant parlé d'épigraphie, ni de paléographie, ni de diplomatique; personne ne leur ayant enseigné les règles de la critique des textes. Ce n'est point leur faute, évidemment, s'ils achèvent leur carrière sans avoir payé à la science le plus petit tribut personnel.

On a réservé tout à l'heure l'École normale, l'École des chartes, et l'École des hautes études. Toutes trois rendent de grands services, mais aucune d'elles ne forme un historien complet. La culture est trop générale à l'École normale, qui prépare surtout au professorat : elle est trop particulière à l'École des chartes et à l'École des hautes études, qui préparent surtout aux travaux d'érudition. Un normalien reçoit de ses maîtres et il acquiert par lui-même, par son travail et par le contact de ses camarades, recrutés comme lui dans l'élite des élèves de l'enseignement secondaire, une éducation littéraire qui le rend propre à tout travail, en affinant l'instrument intellectuel; mais le futur professeur d'histoire emploie une première année à se préparer à la licence ès-lettres; sur la seconde année, qui est consacrée à l'étude des littératures, de la philosophie et de l'histoire, il prélève le plus de temps possible pour ses études historiques; mais, au vrai, il n'a qu'une année qui lui appartienne, la troisième. Ce n'est pas assez. Il n'a point le temps d'acquérir les vastes connaissances bibliographiques nécessaires ni de faire ce long et tranquille usage des documens qui forme l'esprit à la critique et y enracine le goût et l'habitude du travail personnel. N'est-il pas invraisemblable que l'on ne donne à l'École normale que depuis quatre années des notions de paléographie et qu'on ait laissé partir tant de générations de professeurs incapables de mettre en œuvre les documens qui gardent, sous la poussière des archives et des bibliothèques, de précieuses parcelles de vérités historiques et parfois des vérités entières? Sans doute, il faut admettre que le professeur sorti de l'École normale continuera de travailler, faire cas de sa valeur personnelle et beaucoup espérer de son initiative; mais ne comptions-nous pas ainsi sur les qualités natives de nos soldats et de nos officiers, sur leur

habileté à s'accommoder aux circonstances et sur le talent, que nous disions tout français, de se « débrouiller? » Par l'expérience, il a paru trop évident qu'il eût mieux valu que nos forteresses fussent préparées à la défense, nos corps d'armée à l'offensive, que nos officiers eussent des cartes de nos frontières et sussent les lire. C'est une règle absolue qu'en toutes sortes d'entreprises on doit laisser au hasard la moindre part, et, quand une institution entend former des professeurs d'histoire et des historiens, elle doit leur fournir les moyens de devenir ce qu'elle veut qu'ils soient. En somme, les élèves historiens ne sont prêts, en sortant de l'École normale, ni pour l'enseignement de l'histoire générale, qu'ils ont apprise en grande hâte, ni pour les recherches sur les temps et les choses difficiles. C'est pour cela que beaucoup, cherchant à se soustraire au service immédiat dans l'Université, sollicitent un congé ou une mission en Angleterre et en Allemagne. Comme des places sont réservées à des élèves sortans dans les écoles d'Athènes et de Rome, ceux qui peuvent les prendre s'en saisissent, et les voilà engagés, non par choix et réflexion, dans les voies de l'histoire ancienne. Certes il ne faut pas se plaindre que l'École normale soit représentée glorieusement dans l'étude de l'antiquité classique et qu'une partie du contingent fourni par elle poursuive les tranchées ouvertes par tant de maîtres illustres dans l'inépuisable carrière du marbre antique; mais il est permis de regretter que, dans une école qui est la pépinière de l'Université de France, les meilleurs parmi les élèves, les vainqueurs des concours d'agrégation, soient sollicités à déserter l'étude de l'histoire de France (1).

L'École des hautes études nous a donné des savans et des critiques. Plus ancienne et déjà vénérable, l'École des chartes a sauvé l'étude de l'histoire de France. Les chartistes ont publié des documens d'une importance capitale. Quelques-uns les ont commentés en étudiant, à ce propos, les plus difficiles questions de l'organisation sociale; d'autres ont écrit l'histoire de grands personnages et, par la même occasion, celle des mœurs et des coutumes à telle ou telle époque; d'autres enfin ont retrouvé les secrets de nos histoires provinciales : quand on voudra se mettre à étudier sérieusement notre

(1) Il n'y a pas de doute que l'École normale se transformera pour monter d'un degré. L'opinion la plus générale, parmi ceux qui ont, comme moi, l'ambition de la voir grandir, paraît être que le concours à l'entrée devrait être fait entre des candidats déjà licenciés; que, la première année étant employée à l'achèvement de l'éducation littéraire générale, les deux autres devraient l'être à des études spéciales de lettres, d'histoire, de philosophie et de philologie. Viendraient ensuite le séjour aux écoles d'Athènes et de Rome, et les missions à l'étranger, qui pourront être très largement accordées, le jour où les facultés fourniront à l'enseignement secondaire un contingent nombreux et solide.

histoire, il faudra se mettre à l'école des chartistes. Mais j'exprimais le regret que les élèves des hautes études et des chartes reçussent une culture trop particulière. Il n'est pas bon d'enfermer un jeune homme, au sortir du collège, dans une partie de l'histoire, dans le moyen âge surtout; car cette époque est pleine de séductions que le vulgaire n'y soupçonne point. Le moyen âge a une vie organique riche et variée; il a le labeur prodigieux de ses hommes d'église, théologiens, philosophes, légistes, juges et politiques; de ses féodaux, qui ont été des souverains et point seulement des batailleurs; de ses paysans, plus vaillans à conquérir la liberté que les nôtres à conquérir la propriété; de ses gens de communes, ouvriers insurgés ou patriciens despotes; de ses rois enfin, procédant de Dieu et de César tout ensemble, sacrés par l'église et instruits par l'homme de loi aux ruses des procureurs, si naïfs et si retors, solennels avec tant de simplicité, cachant sous le manteau béni à Reims une politique sans scrupules dont la persévérance a mis tout un peuple sous leurs pieds. Le moyen âge a ses guerres conduites par des sentimens et des idées: sentiment du devoir ou du droit féodal, idée chrétienne de l'excellence et de l'universalité nécessaires de l'église, idée césarienne du pouvoir laïque, idée pontificale du pouvoir ecclésiastique, qui recouvrent de leur poésie la violence des hommes, l'esprit d'aventure et le brigandage. Il a son commerce héroïque où le marchand est un découvreur, un soldat, un croisé; sa littérature énorme, où des nouveautés bizarres et grandes s'allient aux restes déformés de la culture antique; ses monumens qui parlent et dont l'architecture révèle à tous la destination, l'église faisant effort vers le ciel, le beffroi surveillant l'horizon, le château étreignant le sol du poids de ses tours. Cette période de l'histoire humaine est faite pour attirer les esprits les plus divers : érudits qui aiment les problèmes difficiles, philosophes qui se plaisent à scruter la pensée humaine en un moment d'élaboration confuse, artistes séduits par l'éclat de tant de couleurs et la variété de tant de lignes, politiques même qu'intéresse le spectacle d'une société produite par le chaos et qui a fini par trouver ses règles et les mettre en codes. Mais l'étude de ces temps reculés est dangereuse. Quiconque n'y apporte point un esprit assez fort pour résister à de semblables séductions, assez libre pour faire à côté du bien la part du mal qui est immense, assez cultivé pour connaître les antécédens, les suites et les points de comparaison, tombe dans le préjugé en faveur du moyen âge, si répandu parmi les chartistes. Il court risque aussi de se perdre dans des détails ou de se confiner dans des recoins, car les recoins sont nombreux, les détails infinis, et l'effet accoutumé d'un apprentissage étroit, où l'étude des moyens techni-

ques d'investigation tient une large place, est d'ôter à l'esprit le sentiment des proportions. On arrive à grossir ce qui est petit, à estimer comme une découverte quelque nouveauté misérable, à tenir pour médiocre ce qui est connu, à laisser les grands chemins pour les sentiers, les sentiers pour les impasses, Charles Martel pour Childebrand. Il ne faut point manier pour le seul plaisir de les manier les instrumens de la découverte historique. Si l'on a porté le microscope sur un grain de poussière, il faut l'y laisser le temps de constater que c'est bien un grain de poussière, pas une minute de plus.

Il y a donc de graves défauts dans ces écoles où se forment les professeurs d'histoire et les historiens. Ajoutez-y celui-ci, qu'elles ont très peu d'élèves. Chaque année, l'École normale donne quatre ou cinq professeurs, l'École des chartes une quinzaine d'archivistes, l'École des hautes études quatre ou cinq jeunes gens capables d'entreprendre des travaux d'érudition; et, parmi les professeurs, plusieurs se contenteront d'être des professeurs; parmi les archivistes, plusieurs se contenteront d'être des gardiens d'archives. Ces trois écoles réunies ne donnent pas assurément une demi-douzaine d'historiens par année. Comment s'étonner que l'obscurité dure sur tant de points de notre histoire nationale?

II.

Telle est la double cause, politique et administrative, de cet abandon où nous laissons l'histoire de France : nous ne sommes point en un bon état d'esprit pour l'étudier, et il y a de graves défauts dans notre organisation scolaire. Le temps seul change un état d'esprit, mais on peut trouver un remède aux vices d'une organisation. Ce remède est trouvé : on commence à l'appliquer en Sorbonne et dans la plupart des facultés des lettres.

Pendant que ces jeunes gens abandonnés cherchaient des maîtres, les maîtres des facultés cherchaient des élèves. Les facultés de droit et de médecine, en leur qualité d'écoles professionnelles, ont toujours eu leur clientèle assurée d'étudians qui se destinent aux fonctions et professions juridiques ou bien à la profession médicale. La seule fonction à laquelle puissent préparer les facultés des sciences et des lettres, est le professorat; mais comme la grande majorité des professeurs se recrutait et se formait à la grâce de Dieu, pendant que la très petite minorité entrait à l'École normale, ces facultés avaient des auditeurs, mais pas d'élèves. On leur a donné leurs élèves naturels, les futurs professeurs; ainsi a commencé une réforme de l'enseignement supérieur, qui permet aujourd'hui les plus belles espérances.

Pour faire l'histoire de cette réforme, il faudrait remonter au ministère de M. Duruy, bien entendu ; car M. Duruy a mis en route toutes les réformes de l'enseignement public. Il a rapproché l'élève du maître en instituant l'École des hautes études, c'est-à-dire des laboratoires et des conférences, et en donnant des étudians aux facultés des lettres et des sciences. Ceci n'était point facile : on s'adressa aux jeunes gens sur qui l'on avait autorité, aux maîtres d'études, aux professeurs bacheliers qui voulaient devenir licenciés. On nomma, dans les lycées des chefs-lieux académiques où siégeaient les facultés, des maîtres auxiliaires, à qui l'on donna le vivre et le couvert et peu de besogne. On engagea les jeunes professeurs du ressort académique à se rendre au chef-lieu, le jeudi, pour y suivre les conférences qu'on avait accumulées sur cette journée-là. Le ministre négocia avec les compagnies de chemin de fer afin d'obtenir le parcours à prix réduit pour ces pèlerins universitaires. Il suivait avec une sollicitude constante le progrès des ces petites écoles normales secondaires, qui naissaient et croissaient. Par tous ces moyens, les facultés les plus favorisées obtenaient une vingtaine d'élèves. M. Duruy aurait voulu faire davantage. Dans le rapport à l'empereur, qui précède *la Statistique de l'enseignement supérieur,* publiée en 1867, il parle de la nécessité de donner aux facultés des élèves boursiers; d'y multiplier les moyens de travail ; de doter largement laboratoires et bibliothèques ; mais le budget d'alors n'était pas généreux envers l'instruction publique : le malheur ne nous avait point encore appris qu'une économie faite sur l'école coûte cher. Aujourd'hui le budget n'a pour nous que des largesses ; il nous comble, dès que nous avons désiré ; il va même au-devant de nos désirs. Un des meilleurs emplois de cette générosité patriotique est l'institution de bourses nombreuses, — bourses de licence, créées par M. Waddington et bourses d'agrégation, créées par M. Ferry, — qui permettent à des jeunes gens de se préparer auprès des facultés aux grades et aux fonctions universitaires. Les boursiers ont été à peine réunis auprès des maîtres que les étudians libres sont accourus. Il y a aujourd'hui près de quatre cents étudians à la faculté des sciences ; il y en a plus de trois cent cinquante à la faculté des lettres, et le progrès a été si rapide pendant ces dernières années qu'il est difficile de dire où il s'arrêtera. On en jugera par l'extraordinaire accroissement qui s'est produit d'une année à l'autre dans le nombre des étudians en histoire.

Le 28 octobre 1880, des professeurs de la faculté des lettres se réunissaient dans le cabinet de M. Gréard, vice-recteur de l'académie de Paris, avec des maîtres de conférences de l'École des hautes études pour se partager l'étude des auteurs et des questions mar-

quées au programme de l'agrégation d'histoire et de géographie. C'était une heureuse innovation que de grouper ainsi des hommes séparés par un cadre administratif, mais unis par la communauté de la vocation et tous désireux de fonder en Sorbonne une école historique. Huit jours après, le comité d'histoire, présidé par M. Wallon, alors doyen de la faculté, faisait comparaître devant lui les candidats à l'agrégation : c'étaient deux boursiers, une douzaine de professeurs d'histoire licenciés, délégués dans les lycées de Paris. Le 22 novembre, dans une troisième séance, les professeurs et maîtres de conférences rédigeaient une affiche portant en tête : « Agrégation d'histoire et de géographie. Conférences et exercices préparatoires. » Chacun avait choisi son auteur, sa question; chacun s'était engagé à diriger des exercices pratiques et à donner aux candidats les indications utiles à leurs études. On avait décidé que ces conférences seraient ouvertes seulement aux boursiers de la faculté, aux élèves de l'École normale et de l'École des hautes études et aux étudians régulièrement inscrits sur un registre spécial ouvert au secrétariat de la faculté ; que l'entrée en serait défendue contre le public par un appariteur spécial; que des livres seraient achetés au moyen d'un crédit à solliciter du ministère. Dans une dernière réunion, tenue le 4 janvier 1881, la liste des livres à acquérir fut arrêtée. Déjà les conférences étaient ouvertes et le petit séminaire d'histoire en activité. Tout ce qui avait été demandé avait été accordé. A la première séance du comité assistait M. Dumont, directeur de l'enseignement supérieur, qui, après M. du Mesnil, perpétue au ministère la tradition du dévoûment éclairé aux grands intérêts de l'enseignement supérieur.

Cette première année d'enseignement intime de l'histoire s'est bien passée. Des élèves de l'École normale et quelques étudians libres s'étaient joints aux boursiers et aux délégués : nous avions vingt-cinq élèves, auxquels les conférences ont rendu de grands services. Mais ces conférences n'étaient qu'un essai d'organisation de l'enseignement historique en Sorbonne. Nous pensions qu'il n'est point de la dignité d'une faculté de préparer des étudians pour un concours, si relevé qu'il soit. D'ailleurs les jeunes gens que nous avions devant nous étaient pressés de terminer leurs études tardives. Quiconque prépare un examen à courte échéance n'écoute ni son maître, ni lui-même : il entend à l'avance les questions de l'examinateur. En aidant nos élèves, nous réparions ce passé où on les avait laissés errer sans guides, nous ne préparions pas l'avenir; mais il était permis d'espérer que l'année suivante amènerait à la faculté des étudians plus jeunes, qu'elle garderait assez longtemps pour leur donner l'éducation historique. Cette espérance n'a pas été

trompée. Les étudians ont amené des étudians, le travail des travailleurs, et la réforme de la licence ès-lettres est venue, fort à propos, seconder nos efforts. Cet examen reste un examen littéraire, mais il n'a plus l'inflexible uniformité d'autrefois : il tient compte des vocations particulières. Le futur historien y trouve des épreuves littéraires sérieuses, une composition en français, une autre en latin, et des explications d'auteurs grecs, français, latins; mais certaines épreuves de la licence ès-lettres pure lui sont épargnées; il les remplace par des épreuves historiques. Le premier examen de la licence ainsi modifié ne se fera qu'au mois de juillet 1882; mais la seule annonce de cette réforme a eu pour effet de nous amener plus d'une centaine d'étudians en lettres et histoire. C'est la première fois qu'en France tant de jeunes gens se trouvent réunis pour étudier l'histoire.

Dès le début de l'année scolaire, le comité d'histoire s'est réuni, sous la présidence de son directeur, M. Himly, aujourd'hui doyen de la Faculté des lettres. Cette première séance a été employée à rédiger l'affiche et à répartir entre les professeurs les matières du concours d'agrégation. Mais nous avions désormais mieux à faire que de préparer des candidats à l'agrégation; le moment était venu d'organiser une école historique. Il fut décidé que l'affiche annoncerait un ensemble de cours et de conférences faits à la Faculté et à l'École des hautes études, et propres à servir, par la variété des sujets et des méthodes, à l'éducation d'un historien. Ces cours sont très nombreux. Dès la fin de la dernière année scolaire, un cours de philologie et d'histoire grecque (1); au commencement de celle-ci, un cours de paléographie et de diplomatique du moyen âge et un cours d'histoire contemporaine ont été institués. Peu à peu, les vides se comblent, les *desiderata* sont satisfaits. Il est donné aujourd'hui à la Sorbonne vingt-cinq leçons d'histoire et de géographie par semaine. Il s'agit maintenant de diriger les étudians, de mettre de l'ordre dans leur travail et de déterminer un système d'éducation où chacun d'eux prendra ce qui convient à ses forces, à ses goûts et à sa vocation.

C'est une garantie de succès que le comité d'histoire voie bien toutes les difficultés de l'œuvre entreprise.

L'éducation la plus parfaite serait celle qui formerait un historien sans programme ni souci des futures exigences d'un métier. Un jeune homme arrive à la Faculté : son goût et le libre choix de sa

(1) Cette conférence a été instituée pour M. Charles Graux, que la mort vient de nous enlever. Nul n'était plus capable d'enseigner à la fois la philologie et l'histoire que ce jeune homme, qui, étant un philologue de premier ordre, allait mettre sa science au service de l'histoire. Je me fais un devoir de rendre une fois de plus hommage à sa mémoire.

volonté le prédisposent aux études historiques. Aucune contrainte ne lui est imposée. Il demande à l'enseignement des lettres et des sciences d'achever la culture de son esprit, et en même temps il apprend à connaître l'immensité du domaine historique. Les professeurs et les livres lui donnent les notions actuellement acquises sur les périodes principales de l'histoire. Sa jeune intelligence, déjà sérieuse et réfléchie, se pénètre d'idées générales dont il vérifiera lui-même un jour la valeur, mais qui seront ses guides provisoires. S'il lui plaît de s'arrêter dans quelque recoin obscur, elles y entreront avec lui pour lui rappeler que l'histoire, c'est toujours et partout l'étude de l'être humain, placé à tel moment de la durée, à tel endroit de l'espace. Cette partie de son éducation terminée, l'étudiant apprend ce qu'il faut savoir pour arriver par soi-même à la connaissance de la vérité. Il manie tous les instrumens, le microscope dont je parlais ; mais sans danger, car l'objet considéré par lui a beau être très petit, il est illuminé par tous les rayons de la lumière céleste qui pénètrent le verre grossissant. Supposez maintenant que cet étudiant devenu un homme soit libre encore dans la vie : sa curiosité se porte sur les points discernés et choisis par lui ; il apprend ce qu'il veut savoir, et il n'est jamais tenu à dire que ce qu'il sait. Voilà un historien privilégié. Il viendra un jour à la faculté des étudians de cette sorte ; il en vient même déjà ; mais le groupe principal de nos élèves se composera toujours de candidats aux grades et aux fonctions universitaires. Or les professeurs de la Sorbonne, à qui l'état donne des boursiers de licence et d'agrégation, ont le devoir de former de bons maîtres pour les lycées et les collèges, et, dans ces maîtres, ils veulent en même temps préparer l'historien. L'éducation professionnelle ne nuira-t-elle pas à l'instruction scientifique ou l'instruction scientifique à l'éducation professionnelle ? Peut-on préparer à la fois à l'enseignement, qui est une affirmation, et à la pratique de la méthode historique, qui est une recherche ? Ne court-on pas le risque que ces étudians deviennent des savans que leurs élèves ne comprendront pas, ou bien des professeurs qui, accoutumés à jurer *in verba magistri*, n'auront point l'activité des intelligences affranchies par l'usage personnel de la liberté ? Oui, sans doute, et, pour éviter l'un et l'autre terme de l'alternative, pour concilier les deux propositions de l'antinomie, il faut prendre ses précautions. On les prendra. Il suffit de préparer les futurs professeurs à la licence et à l'agrégation, en ayant toujours devant les yeux l'étudiant idéal dont je parlais tout à l'heure.

Nos étudians ne se présenteront à l'examen de licence qu'après deux années d'études faites à la faculté. Les professeurs d'histoire

se garderont de les accaparer pendant ce *biennium*. Ces jeunes gens poursuivront leur éducation littéraire ; ils s'exerceront dans l'art de composer et d'écrire, à cet âge où le style se fait avec la personne ; ils apprendront par l'étude des grandes littératures quel secours l'histoire de la vie intellectuelle d'un peuple apporte à qui en veut connaître l'histoire politique et sociale ; ils comprendront, en suivant la conférence de philologie et d'histoire grecques, que la philologie est l'indispensable science auxiliaire de l'histoire ancienne, puisque cette histoire nous est révélée par des textes dont la critique et l'interprétation réclament un philologue. Nous nous contenterons de traiter avec eux les principales questions de l'histoire générale ; mais déjà nous les munirons de connaissances bibliographiques, de notions sommaires, mais précises de paléographie, de diplomatique et de chronologie. Ce sont encore là des sciences auxiliaires ; mais la modestie de l'épithète ne doit pas tromper sur l'importance de la chose : ces sciences ne sont pas l'histoire, pas plus que l'outil n'est l'œuvre ; mais elles sont nécessaires à l'historien comme à l'ouvrier l'outil. Ainsi, pendant ces deux premières années, un commencement d'instruction pratique viendra s'ajouter à l'enseignement général. Quand les étudians seront licenciés, ils se prépareront pendant deux années au concours d'agrégation. En étudiant les auteurs dont on leur demandera, au concours, l'explication et le commentaire, ils s'exerceront à lire un écrivain ou un document, à définir les termes historiques, lesquels, désignant les institutions et les usages, ont une histoire et, si je puis dire, une géographie ; car ils ne signifient pas la même chose à des momens et dans des lieux différens, et l'on commet de graves erreurs pour ne pas les traiter comme des personnes, qu'il faut placer dans le milieu historique et géographique où elles ont vécu. Enfin la préparation des questions historiques, indiquées au programme sous le nom de thèses, obligera l'étudiant à écrire sous l'œil du maître quelques chapitres d'histoire. Il n'y a pas de doute que ces jeunes gens seront mieux préparés que leurs devanciers au travail historique. Pour se former au professorat, ils auront, pendant toute la durée de leurs études, des exercices hebdomadaires où ils apprendront comment il faut enseigner, avec quelle simplicité, avec quelle clarté, avec quelle méthode, en laissant de côté l'appareil des recherches et de l'érudition.

Je n'ai parlé que des étudians proprement dits de la faculté ; mais les élèves de l'École normale et de l'École des chartes sont aussi les bienvenus aux conférences d'histoire. Ils y choisissent ce qu'il leur plaît d'y prendre. La Sorbonne est un terrain commun pour des jeunes gens qui ont profit à se rencontrer ; car le goût français des instituts isolés clos de murailles est aussi un obstacle

au progrès des études. Les uns ignorent ce qui se passe chez les autres : on ne se connaît pas, on ne s'aime pas. On est réparti en petites corporations dont chacune garde soigneusement ses défauts. L'élève de l'École des hautes études croyait déroger à sa qualité de futur savant s'il allait écouter les cours de la faculté. L'élève de la faculté trouvait barbares et pédantesques les leçons de l'École des hautes études. Pour le normalien, le chartiste était un ouvrier incapable de passer architecte; le chartiste tenait le normalien pour un constructeur de façades où tout était en apparence. Il est bon qu'ils vivent les uns à côté des autres, sous la direction de maîtres sortis les uns de l'École normale, les autres de l'École des chartes, appartenant les uns à la faculté, les autres à l'École des hautes études, et qu'ils s'entendent pour trouver et appliquer ensemble le meilleur système d'éducation historique.

Ce n'était donc pas sans raison qu'on disait tout à l'heure que de grandes espérances sont permises. Cette jeunesse rajeunit la Sorbonne. Elle a pour domicile provisoire, rue Gerson, un baraquement en planches, où se trouve une salle de conférences pour l'histoire, une autre pour la grammaire et les lettres. Ce n'est plus la salle des cours publics, banale, avec ses bancs sans tables et sans dossiers, disposés en gradins et salis par les pieds du passant inconnu. C'est une vraie salle de cours, avec table et encriers, tableaux et cartes sur les murs. Jadis le professeur qui se rendait en Sorbonne pour faire ce qu'on appelait la petite leçon se demandait en chemin s'il ne trouverait pas la salle vide ; car il n'avait point à compter avec le public de la grande leçon, écarté par l'heure matinale et par la nature même du sujet traité. Assis à sa place habituelle, il apercevait dans un amphithéâtre qui peut contenir quelques centaines de personnes de rares auditeurs appuyés aux murs et séparés par de longues rangées de bancs inoccupés. Il parlait sans regarder dans ce vide, la tête vers ses notes, vers son livre, vers sa montre, qui ne marquait pas assez vite la fin de ce monologue dans le désert. Aujourd'hui, la présence d'étudians que l'on connaît, qui parlent et à qui l'on parle, comme il convient entre personnes vivantes, a changé cet ennui en un plaisir. Auprès des salles de conférences, les étudians ont des salles d'études où sont réunis déjà les livres, documens, dictionnaires et atlas les plus nécessaires à leur travail. Ils y peuvent demeurer jusqu'au soir. C'est assez pour leur donner l'idée que la faculté des lettres est leur domicile intellectuel. Enfin les professeurs ont un cabinet. Ceux qui connaissent le local accolé à l'amphithéâtre de la faculté dans la Sorbonne, réduit misérable où le professeur s'arrête pour suspendre son pardessus à un mur blanchi, avant de se rendre à sa chaire par un corridor noir qui sert de

bûcher, s'étonneront d'apprendre que le cabinet des baraquemens a deux fenêtres, une cheminée, quatre fauteuils, autant de chaises, une pendule, une grande table, une bibliothèque. Cela donne au professeur aussi l'idée qu'il est chez lui. Il y vient, il y reste volontiers : les étudians frappent à sa porte pour se faire connaître de lui et recevoir ses conseils.

L'enseignement public est toujours donné à tout venant dans les amphithéâtres, et la grande leçon n'est pas supprimée. Il faut qu'elle dure, car elle rend service à tout le monde. Peut-être la présence des étudians au cours public changera-t-elle par l'effet du bon exemple les habitudes et la tenue d'une partie du public ; car un professeur assis en sa chaire de Sorbonne voit des choses singulières pendant qu'il parle. Il ne peut se plaindre que l'on dorme : dormir est le droit des personnes âgées qui écoutent ; mais lire son journal, circuler comme si l'on était chez soi ; arriver à tout moment de la leçon, même à la fin, comme si l'on était un amateur spécial et un collectionneur de péroraisons ; paraître sur les hauts degrés de l'amphithéâtre et rester ou partir, suivant que le visage du professeur plaît ou déplaît ; amener un chien avec soi ; quitter sa place et gagner la porte, quand on flaire la fin, pour n'être point pressé à la sortie, comme on fait au théâtre cinq minutes avant la chute du rideau, cela passe la permission, et il serait temps de protéger contre ces inconvenances le professeur et la partie sérieuse et permanente de l'auditoire. Mais les abus et les ridicules ne prouvent rien contre le cours public. Il est une école intellectuelle, largement ouverte, qui entretient dans la société française le goût des choses de l'esprit. Il est utile, nécessaire même au professeur et à l'étudiant, car le professeur a dans le cours privé le sans-façon de l'intimité ; il travaille avec ses élèves en tenue d'ouvrier. Le cours public l'oblige à se contraindre, à exposer, non ses recherches, mais le résultat de ses recherches, à éliminer le détail qui ne vaut que par la contribution apportée à l'ensemble ; à montrer aux étudians qu'après avoir, dans un long travail préparatoire, réuni des matériaux dont on a éprouvé la valeur, il faut les disposer avec art et les dresser en édifice.

III.

Il est peut-être téméraire de rêver de l'avenir d'une institution naissante ; mais cela est permis, quand l'institution a été longtemps désirée et répond à des besoins durables. Représentons-nous donc l'avenir, un avenir lointain, car les effets de causes intellectuelles se produisent lentement.

On peut être assuré que le plus grand nombre des travailleurs se porteront sur l'histoire de France. Il ne sera point impossible de coordonner leurs efforts; car la faculté de Paris où se passent presque toutes les épreuves doctorales, approuve ou rejette les sujets de thèse qu'on lui propose, et il arrive souvent que les professeurs indiquent ces sujets. Ils savent quelles choses on ignore dont la connaissance importe; ils ont qualité pour désigner à leurs élèves tel ou tel objet de recherches. Cette organisation du travail se fera sans contrarier les goûts ni gêner la liberté de personne. Les uns, se plaisant aux grandes questions générales, étudieront une période de l'histoire de la royauté française; des juristes, les difficiles questions de l'état des choses et des personnes aux différens momens de notre histoire. Rennes, Toulouse, Montpellier, Dijon, Lyon, Bordeaux, toutes nos vieilles capitales où siègent aujourd'hui nos facultés, rajeuniront et compléteront nos annales provinciales; nous aurons des histoires d'institutions, de personnages, de villes; et ainsi, par l'usage des documens connus et des travaux déjà faits, par la découverte et la mise en œuvre de documens nouveaux, ce qui méritera de revivre revivra; ce qui n'est pas impénétrable sera pénétré. Chacun de nous sera fortifié en sentant qu'il fait partie d'une légion. Les revues spéciales de critique et d'information, déjà fondées, nous mettront au courant de ce qui se passe partout, des œuvres faites, même de celles qui se préparent. On s'ingéniera certainement à multiplier les moyens de travail. Il faut, par exemple, résumer les connaissances acquises sur l'histoire du moyen âge, en dresser l'inventaire, marquer le point où l'on est arrivé : ce sera l'œuvre de dictionnaires historiques pour lesquels les collaborateurs ne manqueront plus. Il faut résumer l'histoire du droit en France, droit civil, droit politique, droit ecclésiastique dans des manuels qui soient la classification bien faite, avec citations abondantes, des documens sur la matière. Il faut entreprendre la composition d'annuaires, dresses règne par règne, où chaque fait soit mis à sa date, avec l'indication des textes qui nous l'ont révélé. Il faut remettre en circulation les produits admirables de la vieille érudition française, découper dans les *in folio* des trois derniers siècles, soit des documens essentiels, soit des dissertations modèles et les mettre en un format commode à la portée de toutes les bourses et de toutes les mains. A mesure que s'accomplira cet immense travail, des historiens qui ont l'aptitude aux vues d'ensemble et ce talent particulier de résumer les choses acquises entreprendront de rédiger par périodes l'histoire de la France.

Pendant ce temps, les professeurs d'histoire ne se formeront plu au hasard. Dans nos collèges, nul n'enseignera sans être pourvu du

diplôme de licencié. Nos lycées n'auront plus que des professeurs agrégés. Les plus vaillans et les plus instruits mettront en usage les moyens de travail qui leur auront été donnés et subiront les épreuves du doctorat pour recruter les facultés. L'enseignement à tous ses degrés sera meilleur, et les maîtres, mieux instruits, aidés par de meilleurs livres, feront pénétrer dans toute la nation la connaissance ds notre histoire.

Telle doit être, en effet, la pensée maîtresse et directrice de ce grand travail qui s'accomplira, si nous le voulons bien : apprendre aux Français leur histoire. Ils l'ignorent plus qu'aucun autre peuple civilisé n'ignore la sienne. On en a dit la cause : pour juger des effets, il faut faire la curieuse et triste expérience de chercher dans l'esprit de jeunes hommes sortis de l'école primaire ou de l'école secondaire les souvenirs que l'enseignement historique y a laissés. L'élève de l'école primaire apprend des noms, c'est-à-dire des mots, et des dates, c'est-à-dire des chiffres, reliés par des phrases et des formules ; mais on ne sait pas mieux son histoire, pour avoir rangé dans sa tête un magasin de faits et de dates, que sa langue pour appliquer imperturbablement en tout cas difficile la règle des participes ou toute autre invention des grammairiens. L'élève de l'enseignement secondaire donne au baccalauréat la mesure de sa force. Si l'on écarte, d'une part, la catégorie misérable et nombreuse des candidats spécialement dressés pour l'examen, nourris, comme certains volatiles, par des procédés artificiels, indifférens à tout ce qui n'est pas du programme, ignorans jusqu'au scandale, capables même de ne pas dire l'ordre où se sont succédé nos dynasties nationales, et, d'autre part, les rares jeunes gens qui, doués d'une aptitude particulière et, bien instruits par de bons maîtres, satisfont l'examinateur en montrant qu'ils comprennent l'histoire, il reste une moyenne de candidats honnêtes. Ceux-ci savent plus d'une chose qu'ignore l'élève de l'école primaire : des détails sur quelques hommes et sur quelques événemens, des faits de l'histoire étrangère ; mais il ne faut pas leur demander de pénétrer au-dessous de la surface : la banale surface est tout ce qu'ils connaissent. Ils diront tous les termes du problème de la succession d'Espagne, par exemple ; mais si l'on cherche leur sentiment sur le droit de ce prince à disposer de ses peuples par testament, de cet autre à revendiquer les mêmes peuples du chef de sa femme, de sa mère ou de sa grand'mère, — sans que les peuples s'indignent ou même s'étonnent, — le candidat n'a pas de sentiment sur ce point. Il ne sait pas l'ordre chronologique des idées générales qui ont réglé l'opinion de l'humanité sur elle-même et celle des nations dans leurs rapports avec leurs chefs : cela pourtant, c'est de l'histoire. Ils énuméreront les

manufactures fondées par Colbert, mais ne répondront jamais à une question, même facile, sur les lois et coutumes du travail en France, au temps où Colbert en était le grand ordonnateur. Pourtant les lois du travail, cette source de la richesse et aussi du progrès de l'esprit, cette cause effective des transformations sociales et politiques, c'est encore de l'histoire apparemment. Et toujours le candidat demeure muet quand on l'interroge sur les vrais faits de la véritable histoire. Il n'est pas arrivé une seule fois qu'on m'ait répondu à cette question : « Qu'est-ce que les états-généraux, et que signifie le mot *état?* » On dirait que l'ancienne société française soit morte depuis des siècles, et qu'on n'y puisse rien trouver qui mérite une étude.

Que se passe-t-il donc, après quelques années écoulées, dans ces têtes mal instruites? Les vagues souvenirs deviennent plus vagues; les rares traits connus des figures historiques s'effacent ; les compartimens du cadre chronologique cèdent : Clovis, Charlemagne, saint Louis, Henri IV tombent de leur place, comme des portraits suspendus par un clou fragile à un mur de plâtre; ils errent dans ces mémoires confuses où le brouillard s'épaissit en ténèbres, et ces écoliers sont des Français en vertu du hasard qui les a fait naître en France, mais ils vivront comme des étrangers parmi les monumens de leurs ancêtres.

Bien autre sera le résultat, lorsque tous les professeurs d'histoire auront reçu l'éducation historique et, s'adressant à la raison autant qu'à la mémoire des élèves, les introduiront dans l'intimité de l'histoire. Il ne s'agit pas d'initier des enfans à l'érudition, ni de leur prêcher une philosophie de l'histoire en substituant aux faits des sentences qui seraient à peine intelligibles à des hommes et à des hommes intelligens. Il s'agit de choisir les faits, de laisser tomber les menus et les inutiles, de jeter toute la lumière sur ceux dont la connaissance importe et d'en dérouler la série, de façon que l'écolier sache comment a vécu la France. On dit que l'histoire des mœurs et des institutions ne peut être enseignée à des écoliers. Non, elle ne peut être enseignée par termes abstraits, par des phrases et des théories; mais à tous les momens de la vie française se trouvent des faits, même des anecdotes qui expliquent les choses, et il y a une pédagogie de l'enseignement historique : c'est non point une science rebarbative, mais l'art de placer l'écolier au point exact d'où il verra bien et comprendra vite. Il serait ridicule de dépouiller devant un enfant des chartes et des cartulaires pour y chercher la condition des terres et des personnes, mais il est possible de décrire simplement cette condition en se servant des mots connus et des notions élémentaires que possède tout enfant sur la

société où il vit. Autant il est dangereux à l'historien, autant il est nécessaire au professeur de choisir son point de départ dans le présent pour expliquer le passé. Les mots *aujourd'hui*, *autrefois*, doivent revenir sans cesse pour faire pénétrer dans les jeunes têtes la notion du temps et du développement historique. Cet art difficile, bien des maîtres le devinent et le pratiquent, et je demande aux lecteurs de la *Revue* la permission de leur conter une visite que j'ai faite dans la plus petite classe d'une école primaire de Paris.

J'arrivai au moment où un jeune maître commençait une leçon sur la féodalité. Il n'entendait pas son métier, car il parlait de l'hérédité des offices et des bénéfices, qui laissait absolument indifférens les enfans de huit ans auxquels il s'adressait. Entre le directeur de l'école (1); il interrompt, et, s'adressant à toute la classe : « Qui est-ce qui a déjà vu ici un château du temps de la féodalité? » Personne ne répond. Le maître s'adressant alors à un de ces jeunes habitans du faubourg Saint-Antoine : « Tu n'as donc jamais été à Vincennes? — Si, monsieur. — Eh bien! tu as vu un château du temps de la féodalité. » Voilà le point de départ trouvé dans le présent. « Comment est-il ce château? » Plusieurs enfans répondent à la fois. Le maître en prend un, le conduit au tableau, obtient un dessin informe qu'il rectifie. Il marque des échancrures dans la muraille. « Qu'est-ce que c'est que cela? » Personne ne le savait. Il définit le créneau. « A quoi cela servait-il? » Il fait deviner que cela servait à la défense. « Avec quoi se battait-on? avec des fusils? » La majorité : « Non, monsieur. — Avec quoi? » Un jeune savant crie du bout de la classe : « Avec des arcs. — Qu'est-ce qu'un arc? » Dix voix répondent : « Monsieur, c'est une arbalète. » Le maître sourit et explique la différence. Puis il dit comme il était difficile de prendre avec des arcs et même avec les machines du temps un château, dont les murailles étaient hautes et larges, et continuant : « Quand vous serez ouvriers, bons ouvriers, que vous voyagerez pour votre travail ou pour votre plaisir, vous rencontrerez des ruines de châteaux. » Il nomme Montlhéry et autres ruines dans le voisinage de Paris. « Dans chacun d'eux il y avait un seigneur. Que faisaient tous ces seigneurs? » Toute la classe répond : « Ils se battaient. » Alors le maître dépeint devant ces enfans, dont pas un ne perd une de ses paroles, la guerre féodale, mettant les chevaliers en selle et les couvrant de leurs armures. « Mais on ne prend pas un château avec des cuirasses et des lances. Alors la guerre ne finissait pas. Et qui est-ce qui souffrait surtout de la guerre? Ceux qui n'avaient pas de châ-

(1) M. Bertherau, directeur de l'école communale de la rue Keller.

teaux, les paysans qui, dans ce temps-là, travaillaient pour le seigneur. C'est la chaumière des paysans du seigneur voisin qu'on brûlait. « Ah! tu me brûles mes chaumières, disait le seigneur attaqué; je vais te brûler les tiennes. » Il le faisait, et il brûlait, non-seulement les chaumières, mais encore les récoltes. Et qu'arrive-t-il quand on brûle les récoltes? Il y a la famine. Est-ce qu'on peut vivre sans manger? » Toute la classe : « Non, monsieur. — Alors, il a bien fallu trouver un remède. » Le voilà qui parle de la trêve de Dieu; puis il commente : « C'est une singulière loi, par exemple. Comment! on dit à des brigands : « Restez tranquilles du samedi soir au mercredi matin, mais le reste du temps, ne vous gênez pas, battez-vous, brûlez, pillez, tuez! » Ils étaient donc fous, ces gens-là? » Une voix : « Bien sûr. — Mais non, ils n'étaient pas fous. Écoutez-moi bien. Il y a ici des paresseux. Je fais ce que je puis pour qu'ils travaillent toute la semaine; mais je serais à moitié content de les voir travailler jusqu'au mercredi. L'église aurait bien voulu qu'on ne se battît pas du tout; mais, comme elle ne pouvait l'obtenir, elle a essayé de faire rester les seigneurs tranquilles une moitié de la semaine. C'était toujours cela de gagné. Mais l'église n'a pas réussi. Il fallait la force contre la force, et c'est le roi qui a mis tous ces gens à la raison. » Alors le maître explique que les seigneurs n'étaient pas égaux les uns aux autres, qu'il y avait au-dessus du maître de tel château un seigneur plus puissant et plus élevé, habitant dans un autre château. Il donne une idée, presque juste, de l'échelle féodale, et, tout en haut, il place le roi. « Quand des gens se battent entre eux, qui est-ce qui les arrête? » Réponse : « Les sergens de ville. — Eh bien, le roi était un sergent de ville. —Qu'est-ce qu'on fait de ceux qui ont battu et tué quelqu'un? » Réponse : « On les juge. — Eh bien! le roi était un juge. Est-ce qu'on peut se passer de gendarmes et de juges? — Non, monsieur. — Eh bien! les anciens rois ont été aussi utiles à la France que les gendarmes et les juges. Ils ont fait du mal dans la suite, mais ils ont commencé par faire du bien. Qu'est-ce que je dis? aussi utiles? Bien plus; car il y avait alors plus de brigands qu'aujourd'hui. C'étaient des gens féroces que ces seigneurs, n'est-ce pas? » La classe : « Oui, monsieur. — Et le peuple, mes enfans, valait-il mieux? » Réponse unanime, d'un ton convaincu : « Oui, monsieur. — Eh bien! non, mes enfans. Quand ils étaient lâchés, les gens du peuple étaient des gens terribles. Ils pillaient, brûlaient, tuaient, eux aussi; ils tuaient les femmes et les enfans. Pensez qu'ils ne savaient pas ce qui était bien, ni ce qui était mal. On ne leur apprenait pas à lire. »

Sur ce mot qui n'est qu'à moitié juste, finit une leçon qui avait

duré à peine une demi-heure. Formons des maîtres comme celui-là. Mettons dans leurs mains des livres où ils trouvent, simplement exposés, les principaux faits de l'histoire de la civilisation. Ne deviendront-ils pas capables d'enseigner aux enfans l'histoire de la France?

Oui certes, cette histoire peut être enseignée. On peut tirer de Grégoire de Tours mille traits pour peindre le roi mérovingien. On peut, après avoir exposé le désordre où tombe la Gaule franque, à l'époque de la décadence carolingienne, montrer comment se sont formés ces groupes qui subissent ou choisissent un maître tout près d'eux et se taillent des patries de quelques lieues carrées, dans la grande qu'ils ne connaissent plus; introduire dans ce chaos le roi capétien à son début; dire comme il vivait; le conduire de château en château, de monastère en monastère; décrire sa cour primitive, son conseil, les cérémonies et les fêtes, dire l'idée qu'il avait et celle qu'il donnait de lui; opposer au roi ses grands vassaux, à sa cour celle d'un Robert de Normandie, d'un Eudes de Champagne, d'un Raymond de Toulouse, d'un Guillaume d'Aquitaine; entourer ceux-ci de leurs vassaux; redresser le relief de l'ancienne France; retrouver au-dessous des maîtres du monde la masse de ceux qui peinent, la cabane du paysan ou l'atelier de l'artisan; raconter leur vie que nous connaissons, leurs misères, leurs plaisirs et la grande lutte pour la liberté; suivre le progrès sans trêve, dans la mauvaise comme dans la bonne fortune, du pouvoir royal; faire saisir les modes de ce progrès; dire comment le roi devint le juge de tous, après que Philippe Auguste eut jugé Jean sans Terre, saint Louis cassé en appel un jugement de son frère le comte d'Anjou; Philippe IV et Charles V confisqué l'Aquitaine par arrêt; Charles VII

Louis XI frappé les brigands et châtié les rebelles; comment le roi devint le maître d'une armée à lui appartenant, quand il jugea insuffisant le service de cette armée féodale où le devoir de chacun des vassaux était réglé par un contrat particulier, car nombre d'entre eux devaient au roi leur suzerain un jour de service, et encore dans les limites mêmes de leurs fiefs, de façon qu'ils pussent rentrer à la nuit tombante et coucher dans leur lit; ce que fut au début l'armée royale où des chevaliers déclassés se rencontraient avec des soldats d'aventure, brigands comme eux, continuant, après la paix faite, le métier de la guerre contre le paysan, le bourgeois ou le prêtre; pourquoi il fallut tirer de ces bandes un corps d'élite, que l'on disciplina et qui devint l'armée permanente; comment le roi, obligé de payer ses soldats et ses serviteurs, devenus plus nombreux à mesure qu'il devenait plus puissant, ajouta les finances publiques à ses revenus de propriétaire et ouvrit à ses collecteurs les

domaines de ses hauts barons, en même temps qu'il y introduisait les sergens de ses justices; comment enfin la royauté trouva au jour précis, pour ces fonctions nouvelles, des organes nouveaux, les cours et conseils de justice, de finances et de politique, gardiens du trésor sans cesse accru des traditions monarchiques, et qui défendirent l'intégrité des attributions royales envers et contre tous, même contre le roi. C'est ainsi que la monarchie fit l'unité de la France, et, renversant les hautes barrières intérieures, étendit les regards des Français jusqu'à la frontière, au moment même où ce long contact avec l'étranger, qui fut la guerre de cent ans, révélait la patrie, comme le moi prend conscience de lui-même au contact du non-moi.

Ne faut-il pas apprendre à de jeunes Français l'histoire de cette formation de la France? Ne peut-on leur montrer aussi que la monarchie est devenue absolue, en faisant l'unité, et que les trois ordres de la nation ont été vaincus les uns après les autres, pour s'être haïs les uns les autres, et pour avoir combattu tantôt église et tiers-état contre noblesse, tantôt noblesse et tiers-état contre clergé, tantôt noblesse et clergé contre tiers-état, toujours sous le commandement du roi, de sorte que chacun d'eux a imité le cheval qui voulait se venger du cerf et s'est asservi par sa victoire? Ces origines expliquées, reste à suivre la marche fatale d'un pouvoir sans ennemis et sans obstacles, qui perd toute mesure, s'arrête au milieu de son œuvre, pour en jouir; laisse aux privilégiés leurs privilèges, après avoir détruit l'autorité politique qui en était la raison d'être; se fait un cortège des adversaires d'autrefois; exploite avec eux le royaume à outrance; prodigue l'argent et le sang des sujets; laisse tomber à dessein l'obscurité sur les vieilles lois et les vieilles coutumes, et, ne sachant plus d'où il est venu ni où il va, ne trouve rien à répondre quand la raison publique éveillée lui demande des comptes que la force révolutionnaire finit par lui arracher.

Encore une fois, il faudrait sous les mots montrer les faits et mettre en actions l'histoire comme on fait pour la morale, afin d'en graver les préceptes dans le cœur des enfans. On enseignerait par la même méthode l'histoire des guerres et des relations extérieures, laissant tomber quantité de menus faits et de noms de batailles, mais peignant la guerre avec ses aspects multiples : sauvage et brutale au temps mérovingien; sauvage, mais grande et civilisatrice au temps carolingien; devenue le droit de chacun au temps féodal pour n'être plus ensuite qu'un droit du roi. On décrirait quelques combats bien choisis; on mettrait aux prises les casques et les turbans, les chevaliers de France et les milices de Flandre et d'Angleterre; on culbuterait les escadrons féodaux dans le fossé de Courtrai, pour leur donner leur revanche à Mons-en-Puelle.

On ferait comprendre la puissance de ce grand personnage historique, le canon. On raconterait l'histoire du métier militaire, jusqu'au jour où il y a eu un devoir militaire et où la guerre, de monarchique qu'elle était, est devenue nationale et plus terrible, puisqu'elle peut aujourd'hui décider même de la vie d'un peuple. L'histoire militaire est l'occasion naturelle de faire connaître l'étranger et de découvrir ainsi aux yeux de l'élève le monde extérieur, de dire l'essentiel sur la vie de chacun des grands peuples et d'expliquer pourquoi, en se mesurant avec nous, à telle ou telle date, ils ont été victorieux ou vaincus; car il y a des raisons à toutes les victoires et à toutes les défaites.

On dira que le champ est immense et que des enfans sont bien petits pour y suivre le maître; mais on a pour soi le temps et le progrès de la raison enfantine. Je parlais tout à l'heure d'une petite classe primaire, du premier degré de l'enseignement historique. Quand on a ainsi confié à la mémoire de tout jeunes enfans quelques notions justes et pittoresques sur les périodes diverses de l'histoire, il est aisé de les reprendre dans la suite et d'y ajouter, chaque année apportant son contingent d'idées et de faits nouveaux. Cela est plus aisé encore aux maîtres des collèges qui gardent les enfans jusqu'à ce qu'il soient devenus des jeunes gens dont l'esprit est mûr pour l'intelligence des choses difficiles.

Il faut se hâter de régénérer l'enseignement historique par l'étude approfondie de l'histoire : c'est une œuvre de nécessité publique. Je me garde d'enfler ici la voix et de me porter garant que la connaissance de l'histoire répandue dans la nation serait un remède à tous les maux possibles. On a dit, — un philosophe évidemment, — que le monde serait heureux s'il était gouverné par des philosophes : je ne demande point qu'il soit gouverné par des historiens. Il y a entre la politique et l'histoire des différences essentielles, en ce pays surtout où ne subsiste aucune force historique léguée par le passé et dont il faille étudier la puissance pour la ménager. Le politique peut se passer d'être un érudit en histoire : il suffit qu'il connaisse les idées, les passions et les intérêts, qui sont les mobiles des opinions et des actes dans la France contemporaine. Même, j'imagine qu'un véritable historien serait un homme d'état médiocre, parce que le respect des ruines l'empêcherait de se résigner aux sacrifices nécessaires. Il ne faudrait pas confier l'assainissement de Paris à la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France; des archéologues sont capables de respecter la fièvre, si elle habite un vieux palais. Mais si l'histoire ne donne aucune notion précise qui puisse être employée dans telle ou telle partie du gouvernement, n'explique-t-elle point les qualités comme les défauts du tempéra-

ment que nos destinées nous ont fait et qu'il faut ménager sous peine de mort? N'avertit-elle point les gouvernemens, monarchies, aristocraties, démocraties, des dangers qui leur sont propres et ne leur montre-t-elle pas la pente où ils ont coutume de rouler vers l'abîme? Ne nous instruit-elle pas à la modération, à la patience, en développant devant nous la longue succession des temps où chaque jour a trouvé sa peine, où les jours qui ont anticipé sur la peine des autres ont été marqués par de si effroyables tempêtes? N'expose-t-elle point les relations des peuples les uns avec les autres, marquant dans le monde la place de chacun et la sphère de son action? Mais, passons. Ce qui ne peut être contesté, c'est que l'histoire doit être la grande inspiratrice de l'éducation nationale.

Je parlais d'intérêts, de passions et d'idées : idées et passions agitent la tête du petit nombre; le grand nombre des hommes n'a souci que des intérêts. Il n'est pas sage d'exiger d'eux tant de devoirs sans même essayer de les leur faire aimer. Qui donc enseigne en France ce qu'est la patrie française? Ce n'est pas la famille, où il n'y a plus d'autorité, plus de discipline, plus d'enseignement moral, ni la société, où l'on ne parle des devoirs civiques que pour les railler. C'est donc à l'école de dire aux Français ce qu'est la France; qu'elle le dise avec autorité, avec persuasion, avec amour. Elle mesurera son enseignement au temps et aux forces des écoliers. Pourtant elle repoussera les conseils de ceux qui disent : « Négligez les vieilleries. Que nous importent Mérovingiens, Carolingiens, Capétiens mêmes? Nous datons d'un siècle à peine. Commencez à notre date. » Belle méthode, pour former des esprits solides et calmes que de les emprisonner dans un siècle de luttes ardentes, où tout besoin veut être assouvi et toute haine satisfaite sur l'heure! Méthode prudente, que de donner la révolution pour un point de départ et non pour une conclusion, que d'exposer à l'admiration des enfans l'unique spectacle de révoltes, même légitimes, et de les induire à croire qu'un bon Français doit prendre les Tuileries une fois au moins dans sa vie, deux fois s'il est possible, si bien que, les Tuileries détruites, il ait envie quelque jour de prendre d'assaut, pour ne pas démériter, l'Élysée ou le Palais-Bourbon! Ne pas enseigner le passé! mais il y a dans le passé une poésie dont nous avons besoin pour vivre. L'homme du peuple en France, le paysan surtout, est l'homme le plus prosaïque du monde. Il n'a point la foi du protestant de Poméranie, de Hesse ou de Wurtemberg, qui contient en elle la poésie des souvenirs bibliques et ce sentiment élevé que donne le contact avec le divin. Il oublie nos légendes et nos vieux contes et remplace par les refrains orduriers ou grotesques venus de Paris les airs mélancoliques où l'écho du passé se pro

longeait. Nos poètes n'écrivent pas pour lui, et nous n'avons point de poésie populaire pour éveiller un idéal dans son âme. Rien ne chante en lui. C'est un muet occupé de la matière, en quête perpétuelle des moyens de se soustraire à des devoirs qu'il ne comprend pas et pour qui tout sacrifice est une corvée, une usurpation, un vol. Il faut verser dans cette âme la poésie de l'histoire. Contons-lui les Gaulois et les druides, Roland et Godefroi de Bouillon, Jeanne d'Arc et le grand Ferré, Bayard et tous ces héros de l'ancienne France avant de lui parler des héros de la France nouvelle; puis montrons-lui cette force des choses qui a conduit notre pays de l'état où la France appartenait au roi à celui où elle appartient aux Français pourvus des mêmes droits, chargés des mêmes devoirs; tout cela, sans déclamation, sans haine, en faisant pénétrer dans son esprit cette idée juste que les choses d'autrefois ont eu leur raison d'être, qu'il y a des légitimités successives au cours de la vie d'un peuple et qu'on peut aimer toute la France sans manquer à ses obligations envers la république.

Il n'y a pas d'autre moyen de peupler de sentimens nobles ces âmes inhabitées, et la fin dernière de notre travail sera de mettre dans le cœur des écoliers de toutes les écoles un sentiment plus fort que cette vanité frivole et fragile, insupportable dans la prospérité, mais qui, s'effondrant dans les calamités nationales, fait place au désespoir, au dénigrement, à l'admiration de l'étranger et au mépris de soi-même. On dira qu'il est dangereux d'assigner une fin à un travail intellectuel qui doit toujours être désintéressé; mais, dans les pays où la science est le plus honorée, elle est employée à l'éducation nationale. Ce sont les universités allemandes et les savans allemands qui ont formé l'esprit public en Allemagne. Quelle devise ont donc gravée au frontispice de leur œuvre ces hommes d'état et ces savans qui se sont entendus pour croire qu'il fallait relever l'Allemagne humiliée en répandant la connaissance et l'amour de la patrie, puisés aux sources mêmes de l'histoire d'Allemagne? C'est la devise : *Sanctus amor patriæ dat animum;* elle est à la première page des *in-folio* des *Monumenta Germaniæ*, entourée d'une couronne de feuilles de chêne. La même inspiration patriotique se retrouve dans toutes les œuvres de l'érudition allemande. En 1843, trois historiens éminens, MM. Ranke, Waitz et Giesebrecht fondent une revue. Des historiens français ne se seraient pas avisés qu'en l'année 1843 tombait le millième anniversaire du traité de Verdun, à partir duquel commence l'histoire distincte de la France et de l'Allemagne, auparavant réunies sous les lois des Mérovingiens et des Carolingiens. Les trois Allemands s'en sont souvenus. « Dans cette année où l'on célèbre, disent-ils, le millième anniversaire

de l'indépendance de notre patrie, la pensée nous est venue tout naturellement de poser le fondement d'une unité intérieure de l'esprit allemand et de cultiver d'un commun accord une science qui, plus que toute autre, est apparentée à la politique, dont elle est la mère et l'institutrice. » Remarquez ces mots : *tout naturellement,* étranges pour nous, qui ne sommes pas habitués à contempler sans obstacle l'immense horizon du passé, et ces autres : *union intérieure,* à méditer par nous qui nous contentons si aisément de l'union apparente et superficielle des esprits. Les mêmes écrivains, à la fin du premier volume de leur revue, révèlent encore l'objet de leur œuvre par ces lamentations mêmes que l'état de leur patrie leur inspire : « L'Allemagne ressemble non à un individu de sang et de chair, de tête et de cœur, mais aux *disjectis membris poetæ.* » Ces savans avouent donc hautement l'intention de servir la patrie allemande. Eux et leurs élèves n'en passent pas moins leur vie à chercher la solution de tous les problèmes historiques, sans se préoccuper d'une application immédiate des vérités qu'ils découvrent. Ils savent seulement que leur travail ne sera point perdu ; qu'il est possible, grâce à eux, d'apprendre l'histoire de l'Allemagne à tous ses enfans, et de faire pénétrer dans leurs esprits le sentiment et l'idée de la solidarité qui unit le présent au passé, les vivans aux ancêtres, afin que chacun d'eux, sentant sa valeur accrue et sa responsabilité agrandie, conçoive au lieu de la vanité, qui est un danger, cet orgueil national qui est l'assiette solide du patriotisme. Sans doute ils sont exposés au péril d'exagérer les vertus allemandes, et ils n'y échappent point. En outre, l'érudition germanique a la passion vilaine d'exciter l'Allemand à la haine de l'étranger ; elle excelle à ramasser dans l'histoire la plus reculée tout ce qui peut être employé à salir le nom et l'honneur de la France ; mais de pareils excès ne sont point obligatoires, et, de ce qu'ils sont commis, il ne faut pas conclure que l'historien doive s'exiler de sa patrie et, pour être vrai, se faire cosmopolite. Chaque grand peuple a joué un rôle déterminé, acquis un génie propre, rendu des services constatés à la communauté humaine. L'historien chez chacun de ces peuples a le devoir de mettre en pleine lumière le rôle de son pays et de chercher jusque dans le détail des questions les plus obscures les manifestations diverses du génie national. Il est donc légitime de convier à l'avance la future légion des historiens à interroger tous les témoins connus ou inconnus de notre passé, à discuter et à bien comprendre leurs témoignages, pour qu'il soit possible de donner aux enfans de la France cette *pietas erga patriam* qui suppose la connaissance de la patrie.

ERNEST LAVISSE.

LES

MUSÉES DE BERLIN

II[1].

LES SCULPTURES D'OLYMPIE ET DE PERGAME

I.

L'importance capitale qu'avait eue Olympie dans la vie sociale et religieuse de la Grèce devait naturellement désigner l'emplacement de cette ville aux recherches des explorateurs. Dès 1829, la commission française attachée à l'expédition de Morée y avait fait pratiquer des fouilles, qui, faute de persévérance, n'aboutissaient qu'à la découverte de deux métopes : l'*Athéna au bord du lac Stymphale* et l'*Hercule domptant le taureau crétois*, qui, toutes deux, sont au Louvre. Malgré l'insuffisance des informations qu'il avait pu recueillir sur place, un architecte aussi habile que consciencieux, Abel Blouet, parvint cependant à donner une remarquable restauration du Temple de Jupiter, préludant ainsi à cette riche succession d'études dont l'ensemble fait aujourd'hui tant d'honneur à notre école de Rome. Depuis lors, des artistes et des archéologues français, parmi lesquels il convient de citer surtout M. Beulé, avaient essayé plus d'une fois, toujours vainement, de provoquer sur ce point de nouvelles recherches et d'obtenir les crédits nécessaires à cet effet. Un savant allemand, bien connu par ses nombreux travaux sur la Grèce,

(1) Voyez la *Revue* du 15 janvier.

M. E. Curtius, devait être plus heureux. Rencontrant dans son pays des dispositions moins parcimonieuses, il allait mener à bonne fin l'entreprise devant laquelle nous avions reculé. Bien que, d'après les conventions établies avec la Grèce, le gouvernement allemand ne pût prétendre à la possession d'aucune des trouvailles qui seraient réalisées, il consentit à mettre des sommes considérables à la disposition de M. Curtius, qui, après avoir fait décider l'entreprise, est resté jusqu'au bout chargé de sa direction et en a consigné les principaux résultats dans un ouvrage édité avec un grand luxe (1). Les fouilles pratiquées de 1875 à 1880 et qui absorbèrent plus d'un million, ont amené des découvertes nombreuses en statues, bas-reliefs, inscriptions et objets de toute espèce. Les moulages de tout ce qui a été ainsi recueilli sont réunis aujourd'hui à Berlin et installés dans une construction provisoire élevée à proximité du musée, sur l'emplacement de ce Campo-Santo, édifice d'architecture bizarre, qui, destiné d'abord à la sépulture de la famille royale, est resté depuis longtemps interrompu et ne sera probablement jamais terminé.

Un plan suspendu à la muraille du musée, en même temps qu'il donne l'état actuel du territoire d'Olympie, présente une restitution de l'état ancien de cette ville et permet d'apprécier l'étendue des fouilles et la quantité vraiment prodigieuse de monumens qui se trouvaient accumulés en cet endroit. C'est comme un résumé de l'histoire de la Grèce, de son art, de ses mœurs, de ses institutions et de ses croyances qu'on peut ainsi suivre pas à pas sur ce sol d'Olympie où, tous les quatre ans, faisant pour quelques jours trêve à leurs discordes, les divers peuples de la Grèce se donnaient rendez-vous. L'unité hellénique cessait là d'être un vain mot et les jeux olympiques étaient bien véritablement une fête nationale. On sait l'intérêt qu'excitaient ces jeux, les honneurs qui attendaient les vainqueurs à leur retour dans leur ville natale où leur triomphe était célébré par les poètes, tandis que les plus habiles artistes étaient chargés de sculpter leur statue. Chaque cité avait à cœur de figurer avec éclat à Olympie, et non-seulement des villes grecques comme Sicyone et Mégare, mais des colonies telles que Géla et Métaponte y faisaient élever, dans le voisinage des temples, des statues, des monumens commémoratifs et de petites constructions où était renfermé leur trésor sacré, c'est-à-dire tous les menus objets servant au culte religieux (2).

Dans de telles conditions, on le comprend, Olympie était devenue un grand musée cosmopolite où les écoles et les époques les plus

(1) *Die Ausgrabungen zu Olympia*, par E. Curtius. Wasmuth ; Berlin.

(2) On a retrouvé des inscriptions qui donnent l'inventaire exact de quelques-uns de ces trésors.

diverses étaient représentées. Attirés par la perspective d'un travail assuré, des artistes s'y étaient fixés et y avaient leurs ateliers; Phidias lui-même y résida pendant plusieurs années. Tant de richesses amassées en cet endroit devaient tenter la cupidité des vainqueurs de la Grèce. Les Romains cependant respectèrent pendant longtemps ces sanctuaires; mais quand le siège de l'empire eut été transporté à Constantinople, les pillages destinés à embellir la nouvelle capitale commencèrent. Aux dévastations des hommes la nature ajouta bientôt son œuvre destructrice, et, vers le VIe siècle de notre ère, un tremblement de terre ayant achevé de renverser la plupart des monumens encore debout, les deux cours d'eau, l'Alphée surtout qui déborde souvent en hiver, ensevelirent sous une couche de vase tous les débris épars.

Malgré les difficultés que présentaient les explorations dans un terrain si profondément remué, on est parvenu en très peu de temps à reconstituer dans son ensemble la configuration ancienne d'Olympie, avec ses constructions de diverses époques enchevêtrées les unes dans les autres. Successivement les trésors de chaque ville, le Hiéræon de Philippe, la place publique, le stade où se faisaient les courses avec les compartimens, au nombre de vingt et un, où les concurrens alignés avant le départ devaient poser leurs pieds, puis des statues romaines, l'exèdre du rhéteur Hérode Atticus, les différens bassins où on faisait boire les chevaux ainsi que le bétail réservé pour les sacrifices, l'enceinte avec ses portes, et enfin les divers temples, celui de Héra et de Rhéa, furent déterminés dans leur vraie situation. Mais de tous ces monumens le temple de Jupiter était de beaucoup le plus important. Bâti par les Eléens avec le butin de guerre amassé par eux sur les Pisans, cet édifice avait été terminé dans son gros œuvre au plus tard 450 ans avant Jésus-Christ. C'était un temple périptère d'ordre dorique, orné de six colonnes sur chacune de ses façades et de treize sur ses grands côtés. Il avait été construit par un architecte éléen nommé Libon, et les artistes les plus fameux avaient concouru à sa décoration. On sait du reste qu'il renfermait le chef-d'œuvre de Phidias, une statue colossale de Jupiter, plus remarquable encore par la beauté du travail que par la richesse de la matière.

Au milieu d'un tel amas de décombres, quelques indications positives ont permis de se guider dans le travail de reconstitution des frontons de ce temple. Les cadres mêmes de ces deux frontons ayant été retrouvés, on avait ainsi d'une manière précise leurs dimensions et par conséquent une donnée d'une grande valeur pour rechercher la disposition des statues qui s'y trouvaient encastrées. On possédait d'autre part des renseignemens fournis par les auteurs anciens; par Pausanias surtout, qui, ayant visité Olympie au IIe siècle de

notre ère, avait pu recueillir sur place les traditions locales, — déjà malheureusement un peu confuses, — relativement aux auteurs des sculptures et aux sujets qu'elles représentent. Malgré cette double source de renseignemens, les essais de restauration auxquels on s'est arrêté jusqu'ici n'ont pas encore un caractère d'évidence incontestable. Aussi, dans le local même où l'on a réuni les moulages d'Olympie, a-t-on placé deux modes différens de groupement pour les figures de chacun des deux frontons. Ces deux arrangemens étant superposés, il est permis, grâce à ce rapprochement, non-seulement d'apprécier leur degré de vraisemblance, mais de se rendre compte à la fois du mérite d'exécution des statues ainsi placées sous le regard, et aussi de l'aspect que présentent ces mêmes statues vues à une élévation de quatre mètres, bien que cette élévation ne soit que le quart environ de la hauteur totale où en réalité elles étaient posées. Inutile d'ajouter que ces deux modes d'arrangement, qui ont pour patrons l'un M. E. Curtius, et l'autre M. Treu, ont provoqué parmi les archéologues allemands des discussions nombreuses dans lesquelles tous les textes ont été produits et pressés de manière à en épuiser tous les sens possibles. Ces controverses et toutes celles que soulèvent les diverses questions qui se rattachent à l'étude des sculptures d'Olympie, exposées et débattues avec une grande impartialité dans la dernière édition du livre de J. Overbeck, justifient pleinement, à notre avis, les conclusions qui y sont proposées et dont les termes nous paraissent à la fois mesurés et précis. En les appuyant de notre propre appréciation, nous nous sommes avant tout préoccupé du caractère des œuvres et du mérite de leur exécution.

Disons d'abord un mot des sujets représentés. Les deux compositions, offrent dans la disposition des épisodes qui y sont figurés des analogies formelles et commandées évidemment par le cadre même qui les contient. Dans chacune, autour d'un personnage central, vingt autres statues sont groupées avec des attitudes combinées de façon à ménager la décroissance progressive de leur taille depuis le milieu jusqu'aux extrémités des tympans. Comme au Parthénon d'ailleurs, entre les scènes choisies pour chaque façade on observe un contraste complet. La façade antérieure, à l'est, nous montre les préparatifs de cette mémorable course de chars qui devait faire de Pélops le roi de la contrée. De chaque côté de Jupiter, — dont la statue plus haute que celle des simples mortels est placée au centre, — on reconnait le jeune Pélops attendant le signal du départ, avec Hippodamie sa fiancée, et à droite, Œnomaüs près de Stérope, la fille d'Atlas; puis, de part et d'autre, les deux quadriges avec les serviteurs qui surveillent les chevaux, enfin à chaque extrémité, l'Alphée et le Cladeos, les deux fleuves entre lesquels est circonscrit le champ de la course.

Le résultat de cette joute sera sanglant, mais rien ne fait encore présager les émouvantes péripéties qui vont suivre. Sur l'autre face, au contraire, dans le combat des Centaures et des Lapithes, tout est tumulte et mouvement La lutte est violemment engagée, et de chaque côté d'Apollon, le dieu pacificateur, Thésée et Pirithoüs s'efforcent de défendre leurs femmes et de les arracher aux ravisseurs. Enfin, sur les douze métopes qui étaient rangées le long de la frise intérieure du temple, sont représentés les Travaux d'Hercule, qui, suivant la tradition, avait le premier consacré à Jupiter le territoire d'Olympie.

Les sujets de ces diverses compositions avaient été exactement indiqués par Pausanias, qui donne aussi les noms des deux sculpteurs chargés de leur exécution : Alcamène pour le fronton de l'ouest, et Pæonios pour celui de l'est. Mais ce que nous savons de ces deux artistes se réduit à peu de chose. Ni la date de leur naissance, ni celle de leur mort ne sont connues, et la chronologie de leurs œuvres est encore peu fixée. A s'en tenir aux données générales qui semblent les plus probables, ils appartiendraient l'un et l'autre à la génération qui suivit immédiatement Phidias. Alcamène était même l'élève de l'illustre sculpteur ; né à Lemnos, mais venu de bonne heure à Athènes, il y avait vécu encore une vingtaine d'années après la mort de son maître, jouissant d'une grande renommée. Quant à Pæonios, originaire de Mendé en Thrace et contemporain d'Alcamène, il avait travaillé avec ce dernier pour Olympie (vers 436-432 avant Jésus-Christ) ; puis, s'étant fixé dans cette ville, il y exécutait une œuvre originale dont nous aurons bientôt occasion de parler. Si sommaires que soient ces indications, elles suffisent à faire comprendre quel intérêt devait s'attacher à des productions qui datent du plus beau temps de l'art grec et dont l'étude pouvait par conséquent éclairer une période assez peu connue de cet art. Malheureusement la lumière que nous fournissent ces œuvres est mêlée à bien des obscurités et les problèmes qu'elles soulèvent sont fort complexes.

Dans les lignes générales de la composition on remarque, il est vrai, des différences assez notables entre les deux frontons. Celui de Pæonios ne présente guère que des figures isolées ; chacune y agit pour son compte, et aucun lien ne les rattache l'une à l'autre dans cet ensemble où on retrouve des procédés de composition à peine différens de ceux du fronton d'Égine. Dans l'œuvre d'Alcamène, au contraire, les combinaisons sont plus variées et on y sent comme une réminiscence, du Parthénon. Sans doute, la symétrie que commande toute décoration architecturale est ici respectée ; mais le contraste des mouvemens, le groupement des divers personnages et les actions communes auxquelles ils sont mêlés masquent

la rigueur de cette symétrie, et dans l'aspect général il règne comme une sorte de balancement rythmé par un art plus souple et plus savant. La pondération des masses, tout en étant aussi parfaite, est réalisée par des moyens moins apparens et comporte plus d'aisance et d'abandon. Aussi, pour ce fronton, les essais de restauration, prêtant moins à l'erreur, étaient également rendus plus faciles, certaines portions de figure se trouvant le plus souvent engagées dans le bloc de la figure qui la précède ou qui la suit.

D'autre part, si, laissant de côté les procédés de composition, nous observons maintenant l'exécution même des figures pour y chercher la trace de la personnalité des deux sculpteurs, nous sommes forcé de reconnaître que l'originalité de chacun d'eux n'y apparaît pas d'une manière bien sensible. Ni dans l'un ni dans l'autre des frontons nous ne trouvons ce caractère d'unité qui se marque dans les créations d'un même artiste. Dans chacun d'eux, au contraire, éclatent des dissemblances profondes, portant à la fois sur le style des statues, sur l'inégalité de leur mérite et même sur le degré d'avancement auquel le travail a été poussé. En regard de figures qui ont la beauté et l'ampleur de la maturité de l'art grec, en voici d'autres, en effet, qui, bien qu'appartenant au même tympan, nous offrent la gaucherie, la raideur des attitudes, la régularité systématique des plis et enfin la monotonie d'expression des visages qui caractérisent l'archaïsme des époques antérieures. Bien plus, à ces différences de style et d'exécution se joignent celles qui viennent d'un travail incomplet et tout à fait insuffisant, certains fragmens étant demeurés à peine dégrossis. Si quelque trace de la supériorité de composition que nous avons notée dans le fronton d'Alcamène se remarque également dans son exécution, s'il contient aussi les meilleures figures, — par exemple, celles des femmes qui se pressent vers Apollon pour implorer son assistance, et surtout celle de cette jeune fille qui, de ses deux mains, cherche à se dégager de l'étreinte du centaure qui l'a saisie et lutte avec une énergie qui fait mieux paraître encore la chaste noblesse de son visage et la beauté de son corps, — à côté de celles-ci, d'autres, d'un style bien différent, nous offrent les mêmes négligences et les mêmes inégalités que nous avons constatées dans l'œuvre de Pæonios.

Ces inégalités flagrantes avaient bien pu échapper à l'attention dans le premier moment d'enthousiasme que les découvertes d'Olympie soulevèrent en Allemagne; mais aujourd'hui artistes et archéologues sont presque unanimes à les reconnaître, et il nous semble difficile de se soustraire à l'évidence des conclusions qu'elles suggèrent. Il est généralement admis désormais que la collaboration effective d'Alcamène et de Pæonios se réduit à peu de chose dans l'exécution des statues du temple, exécution à laquelle ils n'ont peut-

être même pris aucune part, s'étant bornés à fournir les dessins ou les maquettes des compositions qui leur avaient été demandées (1). L'explication de ce fait paraît d'ailleurs très naturelle. Quand on songe aux dépenses énormes qu'avait occasionnées la construction de ce temple et au prix que coûtaient à la fois le travail et la matière de ce Jupiter de Phidias où l'or s'alliait à l'ivoire et aux substances les plus précieuses, on conçoit sans peine que les ressources dont pouvaient disposer les Éléens durent être assez vite épuisées. Au lieu de faire venir d'Athènes pour exécuter leurs compositions les artistes eux-mêmes qui les avaient fournies, il fallut se résigner à des économies forcées. On pouvait, du reste, trouver sur place, à Olympie, des associations d'artistes et de praticiens qui, à prix réduit, exécuteraient les commandes qui leur seraient faites. Bien des mains en effet, et d'habileté fort inégale, ont dû concourir à ce travail, et, loin de nous étonner de cette extrême diversité, nous y trouverions plutôt la confirmation des hypothèses qui précèdent. L'art grec, à ce moment, venait de subir une transformation profonde. Dans les écoles provinciales, tandis qu'un grand nombre d'artistes, restés fidèles aux traditions locales, conservaient encore le style archaïque, d'autres, déjà initiés aux principes nouveaux qu'avait inaugurés l'école attique, étaient par conséquent plus capables d'interpréter les conceptions de maîtres tels que Pæonios et Alcamène. Par la suite même, l'argent devenant de plus en plus rare, on fut bien forcé de se montrer de moins en moins exigeant. Plutôt que de laisser le temple inachevé, on se contenta de s'attacher à l'aspect décoratif pour les parties qui restaient à terminer. On espérait que, mises en place à une hauteur de dix-sept mètres, ces statues presque informes, même rapprochées d'autres plus soignées, ne choqueraient par trop le regard et que, grâce aux ornemens de métal et aux colorations qui atténueraient leurs défauts trop apparens, elles suffiraient pour compléter l'ensemble.

L'état des métopes nous fournit une nouvelle preuve à l'appui de ces suppositions. Leur exécution a dû précéder celles des autres sculptures, puisqu'elles faisaient corps avec l'édifice. Comme elles se trouvaient plus en vue et qu'à ce moment les ressources n'étaient point encore aussi épuisées, le travail y a été poussé avec plus de soin. Les inégalités, en effet, y sont moins sensibles et l'habileté y est plus grande, et pourtant le seul examen des deux métopes d'Olympie que possède le Louvre nous y révèle aussi des différences notables. Tandis que l'exécution dans l'*Athéna* est effacée, molle et

(1) Cette opinion, bien justifiée par l'aspect même de ces statues, est, en effet, maintenant partagée en Allemagne par des archéologues tels que MM. Treu, Lubke et J. Overbeck, et aussi par le savant directeur du musée britannique, M. Newton, dont on connaît l'autorité dans tout ce qui a trait à l' t antique.

monotone, celle de l'*Hercule* montre, au contraire, des accens et une décision qui prouvent la supériorité du talent.

En résumé, il convient de considérer les sculptures du temple d'Olympie surtout comme des spécimens d'art décoratif. Malgré des inégalités choquantes, lorsqu'on regarde de près ces sculptures, elles devaient encore, à la distance où elles étaient vues, produire un grand effet, grâce à l'exactitude des proportions, à la justesse des mouvemens et à la sobriété même du travail. Quant à soutenir la comparaison avec celles du Parthénon, elles n'y sauraient prétendre. Faites aussi pour être vues à distance, les statues de Phidias sont, il est vrai, traitées avec une largeur extrême; mais cette ampleur est voulue et raisonnée, combinée en vue d'une place et d'un effet déterminés. La sûreté de l'artiste y est si grande que, même de près, leur contemplation nous fournit de nouveaux motifs de les admirer. Leur mérite aussi est égal, et le maître, s'il n'a pas tout exécuté lui-même, a du moins tenu la main à cette unité de style que, comme lui, Raphaël a su obtenir de ses élèves, bien qu'il ait, lui aussi, largement profité de leur collaboration. Tout au plus, dans la composition d'Alcamène, sera-t-il permis de reconnaître quelques-unes des grandes qualités de l'art attique; mais, sans prétendre que la pensée soit peu de chose en pareille matière, il faut bien avouer qu'elle ne compte guère quand, comme ici, elle n'est pas étayée par des qualités d'exécution suffisantes.

Sans recourir d'ailleurs à d'écrasantes comparaisons, deux statues trouvées à Olympie même, et dont l'une porte la signature de Pæonios, vont nous permettre d'apprécier quelle distance sépare l'œuvre d'un artiste qui crée de celle d'un simple praticien qui copie l'ébauche ou le dessin d'un maître. Toute mutilée qu'elle est, privée de sa tête, de ses bras et de ses ailes, la *Victoire* de Pæonios conserve cependant une vitalité puissante. Agrafé sur l'épaule droite et serré à la taille, son vêtement flotte autour d'elle, en laissant transparaître sa chaste nudité. Un de ses pieds est posé sur un rocher, l'autre était sans doute suspendu en l'air. Portait-elle une couronne ou une trompette, ou tout simplement, comme il est plus probable, retenait-elle de ses deux mains les plis de son manteau? Vient-elle de se poser ou se prépare-t-elle à prendre son essor? Cet oiseau placé à côté d'elle, est-ce l'aigle de Jupiter ou n'est-ce pas plutôt quelque oiseau de mer destiné à symboliser ce rivage sur lequel la déesse s'est abattue, comme si elle voulait le protéger et en garantir la possession? Autant de questions auxquelles l'état trop incomplet de cette statue ne permet guère de donner une réponse bien certaine. Mais élevée, comme elle l'était, à plus de six mètres au-dessus du sol et dépassant les autres monumens votifs dont elle était entourée, cette *Victoire* devait attirer de loin les regards. Les inscriptions gra-

vées sur les blocs superposés qui la supportaient nous fournissent d'ailleurs tous les renseignemens que nous pouvons désirer sur l'auteur de cette figure et sur sa destination. Confirmant le témoignage formel de Pausanias, ces inscriptions nous apprennent, en effet, que « cette statue a été érigée par les Messéniens et les Naupactiens, comme dîme du butin pris aux ennemis. » La Victoire dont il s'agit ici, celle de Sphactérie, nous donne approximativement la date du monument, qui doit être fixée entre 422 et 420 avant Jésus-Christ. Quant aux adversaires auxquels fait allusion cette vague appellation « les ennemis, » ce sont les Spartiates, qu'autant par crainte de les froisser (1) que par un sentiment de convenance patriotique, les Messéniens n'ont pas voulu désigner d'une manière plus formelle en face du temple de Jupiter Olympien. Au-dessous de la première inscription, en caractères plus petits, sont gravés ces mots : « Pæonios de Mendé a fait cet ouvrage et il a remporté le prix pour les acrotères du temple. » L'un de ces acrotères mentionné par Pausanias, qui le vit encore en place, était précisément une Victoire en bronze doré qui couronnait le faîte du fronton, et le succès que cet ouvrage valut à Pæonios dans un concours public avait probablement décidé les Messéniens à lui en demander une reproduction en marbre. Mais si dans l'œuvre primitive, conçue par l'artiste pour être exécutée en bronze, les points d'appui avaient pu être moins accusés, il n'en était pas de même pour une statue de marbre qui avait besoin d'être reliée plus solidement à la masse, afin d'assurer sa stabilité. L'obligation de renforcer ainsi les attaches donne quelque lourdeur à certains aspects de la statue, qui se présente plus heureusement de face que de profil. A côté de ce défaut en quelque sorte originel, on peut encore relever d'autres imperfections. Les draperies manquent un peu d'ampleur ; maigres sur le ventre, elles offrent sur la jambe des plis nombreux et peu motivés, puisqu'ils contrarient la forme au lieu de l'accuser. Le costume pourrait aussi être disposé avec plus de goût ; son agencement est assez étrange et ne s'explique guère ; le modelé même de la jambe gauche et de la poitrine rappelle les rondeurs un peu sommaires que nous avons observées dans l'*Athéna du lac Stymphale*. Mais, en dépit de ces légères critiques, même sans la signature de l'artiste, on reconnaîtrait ici une œuvre personnelle et originale, et, vue de face, la figure produit une vive impression. On est frappé de l'allure joyeuse et triomphante de cette messagère ; on

(1) Les Messéniens avaient quelque raison de ménager ces redoutables voisins, dont plus d'une fois ils avaient subi le joug et avec lesquels ils devaient encore se rencontrer plus tard, ainsi que l'attestent d'autres inscriptions relatives à des règlemens de frontières, inscriptions gravées sur des tablettes trouvées au pied de la statue ou même sur le socle, qui faisait ainsi pour eux l'office de véritables archives.

admire son élan, la grâce avec laquelle sa silhouette se découpe, et dans le jet de ce corps jeune et chaste, on sent quelque chose des timidités et des audaces d'un art qui grandit encore et qui, cherchant avant tout à dire ce qu'il veut, ose le dire ingénûment, sans affecter une vaine habileté.

Une autre statue, trouvée également à Olympie, quoique n'étant point signée, justifie amplement une attribution glorieuse qui, d'ailleurs, repose aussi sur le témoignage formel de Pausanias. Celui-ci dit, en effet, en propres termes : « Parmi les statues consacrées dans le temple d'Héra, il y a un Hermès de marbre portant le petit Bacchus; c'est un ouvrage de Praxitèle. » A la place même où Pausanias l'avait vu, l'Hermès fut découvert le 8 mai 1877, et les années suivantes, les fouilles, continuées avec intelligence, amenèrent la possession d'importans fragmens détachés de la statue. A part le bras droit et le bas des jambes, cette statue est aujourd'hui complète. Sur son bras gauche appuyé contre un tronc d'arbre, le dieu supporte le jeune enfant, qui paraît vouloir s'élancer vers un objet, — probablement une grappe de raisin, — que l'Hermès tenait élevé en l'air dans son autre main. Les dimensions de ce petit Bacchus paraissent, il est vrai, un peu trop petites, et son exécution assez faible n'a pas grand caractère. En revanche, le personnage principal, l'Hermès, est une merveille de grâce et d'élégance. Son type répond à celui de l'éphèbe grec. La tête, petite, coiffée de cheveux courts et bouclés, — heureusement elle est intacte, — se dégage des épaules avec une noble aisance et le corps montre une pureté de formes et une harmonie de proportions exquises. La pose a tant de naturel, l'équilibre en est d'une pondération si parfaite que, même dans l'abandon de ses membres, on sent la force d'action dont ils seraient capables. Une draperie, qui retombe en plis nombreux, contribue encore, par un habile contraste, à faire ressortir le travail du nu, et, grâce à la délicatesse et à l'effacement du modelé, le regard est naturellement reporté vers le contour extérieur. Il aime à en suivre les molles inflexions, à en caresser les sinuosités, et il a peine à se détacher de ce charmant visage où respire si bien la joie de vivre et la confiante sécurité d'une jeunesse épanouie.

Adoptant le canon de Lysippe, Praxitèle a cherché, par la diminution du volume de la tête et la sveltesse des formes, à donner à cette figure de l'Hermès le cachet d'élégance qui caractérise son talent. Sans atteindre dans l'ensemble de son œuvre la noblesse et la majesté qui se voient chez Phidias, il a surtout visé la grâce. Mais du moins il évite l'afféterie maladive et le maniérisme dont ses successeurs n'ont pas su se préserver. Par la science des constructions aussi bien que par la perfection du travail, Praxitèle se rat-

tache encore à cette grande école de l'Attique dont il a reçu la forte éducation. Cet Hermès, — la plus précieuse assurément de toutes les découvertes faites à Olympie, — suffirait à protéger sa mémoire contre ces attributions outrageuses pour son nom de tant de figures fades, veules et affectées, qui, posant l'expression, ont trop longtemps abusé l'admiration publique : Cupidons langoureux, Niobides sentimentales, attifées dans des paquets de lourdes draperies et levant dans des poses affectées leurs yeux vers le ciel, toutes ces copies plus ou moins fidèles de marbres célèbres n'approchent pas de la perfection de ce rare ouvrage qui, cent ans après Phidias, nous montre encore l'excellence de l'art grec et la persistance de ces saines traditions dont les marbres de Pergame vont nous fournir une preuve nouvelle et bien autrement imprévue.

II.

Les découvertes faites à Olympie, quelle que soit d'ailleurs l'importance qu'elles offrent pour l'histoire de l'art, ne sont représentées au musée de Berlin que par des moulages dont les autres collections pourront désormais s'assurer facilement le bénéfice. Mais ce musée est entré récemment en possession d'œuvres originales d'une beauté exceptionnelle et d'un intérêt esthétique bien supérieur, puisque, portant l'empreinte du travail de l'artiste, elles nous fournissent en même temps des révélations tout à fait inespérées sur une époque et une école à peu près ignorées jusqu'ici. L'histoire des fouilles de Pergame a été exposée avec détail dans la *Revue* (1). Après la description que M. Cogordan a donnée des marbres de *la Gigantomachie*, après tout ce qu'il a dit des circonstances qui ont amené leur découverte, du pays où elle s'est produite et de son histoire, il est permis de considérer le sujet comme épuisé à ce point de vue. Nous trouvant à Berlin au moment même où paraissait le travail de M. Cogordan, nous avons pu apprécier l'exactitude de ses informations, et leur justesse nous était confirmée par les explications que nous tenions du savant directeur du musée des antiques, M. A. Conze, qui voulait bien lui-même nous servir de guide et qui, mieux que personne, était en mesure de nous renseigner, puisque, mêlé des premiers à ces fouilles, il n'a pas cessé de les diriger et d'y prendre la part la plus active. Nous n'avons donc pas à revenir sur les divers points qu'a traités M. Cogordan ; mais l'installation des marbres de Pergame au musée de Berlin, bien que provisoire

(1) *Les Fouilles de Pergame*, par M. G. Cogordan. (Voyez la *Revue* du 1er avril 1881.)

encore, est maintenant tout à fait complète. En insistant aujourd'hui sur la valeur purement artistique de ces marbres, nous voulons essayer de dire à notre tour quelle place ils tiennent et quelle lacune ils viennent combler dans l'histoire générale de l'art grec. Ce sera aussi pour nous l'occasion de certains rapprochemens pour lesquels la riche collection des moulages du musée de Berlin pourra nous fournir les secours les plus efficaces.

Outre les deux groupes et les quatre fragmens qui sont exposés dans la rotonde du musée, la longue suite de *la Gigantomachie* occupe et remplit en ce moment toute la galerie réservée aux collections assyriennes. Une vue à l'aquarelle, prise d'après nature par M. Ch. Wilberg et représentant la ville actuelle de Bergama et les côtes qui la dominent, permet de se rendre un compte exact de la situation de l'Acropole, où ont été exécutées les fouilles. Nous avons pu aussi, grâce à l'obligeance de M. Conze, pénétrer dans les ateliers de restauration et dans les magasins où l'on a réuni tous les fragmens qu'on a recueillis et dont les moindres ont peu à peu trouvé leur place dans le travail général de restitution auquel préside M. Conze lui-même, assisté d'artistes italiens qui ont acquis pour cette tâche délicate un flair en quelque sorte divinatoire. La conservation de la plupart de ces fragmens est d'ailleurs remarquable. Enfouis dans le sable, au sommet d'une colline depuis longtemps inhabitée, ils n'ont pas eu, comme à Olympie, à souffrir des dévastations des hommes ou de la nature. Quelques-unes des plaques ayant été tout à fait préservées, laissent même paraître dans son intégrité le travail de l'artiste et semblent sculptées d'hier. Grâce aux indications nombreuses dont on dispose, on serait dès maintenant en mesure de procéder à une restauration complète du temple de Pergame. On possède, en effet, des morceaux de tous les élémens essentiels de l'édifice : colonnes, chapiteaux, corniches, entablemens, etc., avec la connaissance précise de leurs dimensions et de la place qu'ils occupaient ; et au lieu de bâtir un nouveau musée pour recevoir tous ces débris, on a même conçu l'heureuse idée de reconstruire le temple lui-même en y intercalant les fragmens qui ont fait partie du monument primitif.

La première nouveauté qu'il convient de signaler dans cet art de Pergame, c'est la disposition même de ce temple de Jupiter dont le plan diffère complètement de celui de tous les temples antiques connus jusqu'ici. L'intervention du sculpteur nous paraît clairement indiquée dans une conception où son œuvre joue un rôle capital et commande la forme architecturale elle-même. Au lieu de reléguer ses figures dans les frontons, à une hauteur où elles n'auraient plus qu'une importance secondaire et purement décorative, suivant le programme qu'avaient partout accepté ses confrères, le sculpteur ici

a voulu qu'elles fussent sous les yeux mêmes du spectateur, de manière à permettre à celui-ci de mieux juger son œuvre. Il a atteint ce but au moyen d'une construction originale, de forme rectangulaire, ouverte sur un de ses côtés par un escalier central donnant accès à un autel érigé en plein air et placé au milieu des quatre ailes de l'édifice. La longue frise de sculptures embrassant le pourtour du temple n'était interrompue que par cet escalier. Élevée de deux mètres et demi seulement au-dessus du sol, elle se trouvait par conséquent tout à fait à portée du regard et dans des conditions excellentes d'exposition. Des colonnes ioniques, de dimensions assez restreintes, affleurées au haut de l'escalier, reposaient sur le soubassement dans lequel était encastrée la frise, et soutenaient elles-mêmes la corniche. Les métopes placées sur les faces intérieures y étaient aussi à bonne hauteur et bien en vue. Bien que ces métopes, qui représentent divers traits de la légende des Pélopides, aient un mérite très réel, on y prête cependant moins d'attention, tant elles sont éclipsées par les grands reliefs de la frise. L'appareil de cette frise offre une particularité remarquable et qui nous renseigne sur le mode d'exécution de ces sculptures. Les blocs de grandeur inégale, reliés entre eux par des tenons et tirés d'un marbre gris bleuâtre dont la provenance reste encore ignorée, ont été insérés bruts dans la construction, de manière à être travaillés sur place, ce qui a pu permettre à l'artiste, au cours de son œuvre, d'en mieux apprécier l'effet. Les joints, soigneusement dissimulés, sont, en certains endroits, masqués par des morceaux rapportés et découpés suivant les contours des figures. Des lettres inscrites sur la moulure servaient de repères pour disposer ces dalles hautes de 2^{m},30 et généralement épaisses de 0^{m},50.

La frise ainsi formée se développe sur une longueur totale d'environ cent mètres et représente, on le sait, la bataille entre les géans et les dieux. C'est le moment décisif, tel qu'il est dépeint dans ce passage d'Hésiode, qui semble avoir inspiré l'artiste : « Il s'engagea en ce jour une lutte épouvantable à laquelle prirent part tous les dieux et toutes les déesses, soit de la race des Titans, soit de la postérité de Cronos, ainsi que ces géans redoutables doués d'une force démesurée... Au fracas terrible de la mer infinie se mêlaient le bruit immense de la terre et le gémissement du vaste ciel, ébranlé tout entier. » Sur tous les points, en effet, le combat est engagé, combat sauvage et à outrance, car ici les dieux et les déesses, Jupiter, Minerve, Diane, Hécate, Hélios, Amphitrite et Cybèle, ont à vaincre des êtres plus qu'humains qui, ligués pour un suprême assaut, les harcèlent et accumulent contre eux, dans leur rage, tous les élémens de destruction dont ils peuvent disposer. Dans cette mêlée furibonde, les groupes se succèdent ou se confondent, ani-

més tous d'une même passion, mais équilibrés avec art de manière à soutenir par des contrastes l'intérêt d'une donnée qui semblait comporter peu de variété. Bien que les noms des dieux ou des Titans aient été le plus souvent gravés sur l'encadrement supérieur de la frise, il n'est pourtant pas facile de les reconnaître tous, à cause des modifications que, suivant des traditions locales, leurs types habituels ont pu subir. Le caractère de l'écriture employée pour ces désignations a cependant permis de fixer d'une manière à peu près certaine la date de cette frise, les lettres dont on s'est servi étant semblables à celles qui étaient usitées sous Eumène II (197-159), date que confirment d'ailleurs d'autres indications. Il est curieux de voir persister à une époque déjà si avancée la représentation d'un mythe qui se retrouve à l'origine des théogonies antiques, dans l'Inde aussi bien qu'en Grèce, et que le christianisme a également respecté quand, transportant dans l'ordre moral ce conflit que les anciens avaient placé entre les forces de la nature, il nous montre le dualisme du bien et du mal personnifié dans la lutte entre les anges et les démons. Peut-être la fréquence des tremblemens de terre qui désolent ces contrées a-t-elle contribué à y maintenir la figuration de ces scènes violentes où se trouve rappelé le désordre des élémens aux temps mythologiques du chaos. En tout cas, la scène telle qu'elle est traitée n'apparaît point comme une de ces vaines allégories où se serait exercée l'habileté banale d'un artiste. Son style est sérieux et élevé, et son caractère terrible et grandiose.

Tout d'abord, et c'est là pour un art une des épreuves les plus décisives qu'il puisse affronter, *la Gigantomachie* de Pergame nous révèle, dans la conception des monstres qui y figurent, une puissance d'invention tout à fait merveilleuse. Les créatures fantastiques qu'elle nous présente y revêtent des aspects plus saisissans que ceux de la réalité elle-même, et les transitions, toujours si délicates à observer entre des formes empruntées à des êtres différens, sont ici ménagées avec un goût exquis. Pour n'en citer qu'un exemple, dans ces hippocampes qui, attelés au même joug, se cabrent en frémissant, des nageoires habilement adaptées au poitrail dissimulent de la façon la plus heureuse la soudure d'un corps de cheval avec la naissance des écailles qui recouvrent la queue. Ce morceau fut un des premiers spécimens envoyés de Pergame, alors qu'au début des fouilles on témoignait encore à Berlin quelque hésitation avant de s'engager davantage, et ce fragment, l'un des moins importans de tous cependant, parut alors d'une telle beauté que sa vue suffit pour faire décider la continuation de l'entreprise. C'est surtout dans les géans que se manifeste cette fécon-

dité d'invention. La tentation était grande pourtant de recourir à un contraste forcé pour rendre ridicules ou grotesques ces adversaires des dieux; mais ce procédé vulgaire répugnait à la dignité d'un art qui recherche avant tout la beauté. Ces personnages multiformes possèdent, concentrées en eux, toutes les puissances que la nature nous montre dispersées dans l'univers. Quelques-uns ont une configuration purement humaine, et avec leurs visages pleins de jeunesse et d'élégance, ils paraissent eux-mêmes des dieux. La forme animale, qui ne s'accentue que chez les plus âgés d'entre eux, met à leur service la rapidité, la force, la souplesse et les instrumens de combat et de destruction les plus redoutables. Les uns sont pourvus d'ailes assez robustes pour les soutenir; d'autres, les plus terribles, allient les formes humaines à celles des reptiles. Le bas de leur corps se termine par des queues de serpens qui, de tous côtés, se glissent ou se replient pour enlacer ou pour broyer, menaçantes et dressant au bout de leurs anneaux des têtes qui cherchent à mordre. D'autres encore, d'allures plus bestiales, avec l'encolure épaisse du taureau ou avec la gueule et les griffes du lion, se ruent pleins de rage au fort de la mêlée pour écraser ou déchirer leurs ennemis. Çà et là enfin, d'énormes chiens, la meute d'Artémis, lancés entre les combattans, s'attachent à leurs jambes, leur sautent à la gorge et mêlent leurs aboiemens aux cris de douleur, au craquement des os, à tous les bruits sinistres que provoque cette lutte acharnée. C'est le dernier assaut; à coups de pierres ou d'énormes quartiers de roche, le combat se poursuit avec une frénésie sauvage. A l'endroit même où, entamée par l'escalier qui, à chacun de ses degrés, vient en diminuer le champ, la frise va finir, l'artiste voulant jusqu'au bout profiter de l'espace qui lui reste encore, a sculpté, tout à l'extrémité, la tête redoutable d'un serpent qui arrive, par un extrême effort, à étreindre dans sa gueule les serres de l'aigle de Jupiter.

Contre des ennemis pourvus de telles armes la lutte paraît inégale. Mais, en face de ces créatures monstrueuses et de leur élan désordonné, les dieux gardent leur sérénité et s'opposent aux assaillans avec l'ascendant d'une nature supérieure. Jeunes et calmes, ayant pour eux le prestige de leur beauté et de leur intelligence, ils semblent vouloir ménager leurs adversaires. Sans haine, sans colère, ils résistent et on sent qu'ils triompheront. Ces forces coalisées contre eux, ils ne veulent pas les détruire. Disciplinées et asservies, elles doivent concourir à l'ordre universel et vivre contenues dans de justes limites. Sans troubler l'harmonie établie, ces fleuves, cet océan, tous ces autres géans fils de la terre conserveront leur action, et dans le tumulte des flots, dans les déchaînemens de l'orage et les ébranlemens du sol, ces révoltés désormais impuissans essaie-

ront en vain de secouer leur joug. Il y a dans cette façon de comprendre un tel sujet une inspiration aussi ingénieuse que hardie et que l'art a su réaliser avec toute la perfection qu'elle comportait dans une série d'épisodes qui offrent entre eux la plus riche variété. Ici, c'est une jeune déesse qui, avec l'expression d'un indicible mépris, pose le pied sur le visage de son ennemi étendu devant elle. Plus loin, une autre déesse d'une beauté accomplie se trouve placée en face d'un géant à forme humaine, jeune et beau comme elle. Mis ainsi en présence l'un de l'autre, ils se regardent et semblent hésiter à engager le combat. Citons encore cette figure de femme à cheval, probablement Séléné, qui, tournant à demi le haut de son corps, présente au spectateur ses traits gracieux, dans une attitude d'une noblesse exquise. Avec quel art enfin dans ce personnage d'Hécate, pour lequel il était bien obligé d'accepter le type consacré, le sculpteur, sachant masquer ce que la représentation de ce triple visage et de ces six bras pourrait avoir de difforme et de rebutant, est arrivé à produire une image vraiment sculpturale, alors qu'un tel sujet semblait lui en interdire la possibilité!

Mais sans nous arrêter à relever en détail tant de beautés jetées comme à profusion dans ce magnifique ensemble, remarquons maintenant à quel point l'originalité s'y concilie au respect des grands principes de la sculpture. En dépit du mouvement et de la fougue qui éclatent dans cet art, il reste simple et maître de lui. Dans ces groupes enchevêtrés, dans ces figures qui paraissent se détacher du fond pour s'élancer au combat, les gestes sont toujours clairs et les silhouettes nettement définies. Le jet des figures s'accuse d'une manière si franche dans leurs moindres détails que l'esprit presque involontairement en complète les parties mutilées; il croit voir l'expression d'un visage absent, il achève un mouvement interrompu. L'exécution, très puissante, a la même richesse et la même variété. Irréprochable dans les nus, elle procède par grands plans; elle accuse largement les principales divisions du corps et ajoute à la plus scrupuleuse correction le charme d'une vie puissante et d'une souplesse extrême. Autour des personnages flottent des draperies profondément fouillées qui font ressortir leur force ou leur grâce et ajoutent à l'énergie de leur action. Mais les têtes surtout méritent d'être admirées. Elles offrent toutes les acceptions de la beauté : impassibles chez les dieux, elles montrent chez quelques-uns de leurs adversaires des angoisses ou des douleurs extrêmes; vous diriez que le marbre lui-même palpite, souffre et crie. Enfin l'ornementation, elle aussi, doit être signalée pour son élégante sobriété, et les chars, les jougs, les harnais, les armes et les brodequins sont décorés avec autant de goût que de richesse.

Par une sorte de fatalité, les noms des maîtres qui ont concouru à l'exécution de ce bel ouvrage ne nous ont pas été conservés. Ils avaient été pourtant gravés aussi sur la plinthe de la frise et, par deux fois, sur des fragmens on retrouve le mot ἐποίησεν, que devaient précéder ces noms eux-mêmes aujourd'hui disparus. Peut-être des recherches plus minutieuses les feront-ils connaître. Mais bien qu'on puisse déjà affirmer qu'ils étaient au moins deux, loin de rencontrer ici les inégalités de facture et les contrastes de style que nous avons dû signaler dans les statues d'Olympie, nous ne pouvons qu'admirer l'unité parfaite d'une œuvre qui, par ses qualités d'exécution, se rattache aux plus hautes traditions de l'école attique. Quand des photographies et surtout des moulages en auront répandu la connaissance, on pourra, mieux que sur des affirmations qui aujourd'hui doivent sembler excessives, apprécier la grandeur de cette découverte. Pour nous, nous n'hésiterons pas à le dire, après les marbres du Parthénon, ceux de Pergame nous paraissent constituer le monument le plus important et le plus complet de l'art antique qui jusqu'ici nous soit parvenu.

Jamais, il est vrai, dans l'antiquité, ni même au temps de la renaissance, on ne rencontre cette violence dans les mouvemens, ni cet élan passionné dont Michel-Ange lui-même ne nous offrirait pas l'exemple. Pour en découvrir l'équivalent, il faudrait aller jusqu'à ce *Départ*, de Rude, une des œuvres les plus puissantes de notre école contemporaine et dont, à première vue, la frise de Pergame a évoqué dans notre esprit le souvenir. Quant à l'exécution, si, par sa largeur et sa souplesse, elle présente, — surtout dans la façon de traiter le nu, — des analogies frappantes avec celle de Phidias, le modelé plus profond des draperies et la saillie plus accusée des figures y révèlent des différences tout aussi marquées. D'autres sculptures antiques nous montrent d'ailleurs un style absolument pareil. Ce sont d'abord, à Athènes, les figures de la balustrade du temple de la Victoire aptère, et, principalement celle de la *Victoire au taureau*, dans laquelle, non-seulement le jet du personnage, mais aussi la disposition de son vêtement rappellent d'une manière positive plusieurs figures de la frise. Aussi ne sommes-nous pas étonné qu'attribuant ces ouvrages à l'école de Pergame, certains archéologues les considèrent comme ayant fait partie des présens envoyés à Athènes par Attale. Même parenté encore avec cette belle *Victoire de Samothrace*, que nous possédons au Louvre; même manière d'indiquer les plis dans ces étoffes légères qui, tantôt ajustées et comme plaquées sur les parties saillantes des figures, dessinent délicatement leurs formes, tantôt gonflées par l'air et voltigeant autour d'elles, expriment si bien la rapi-

dité et la véhémence de leurs allures. Il y a plus : une tête de jeune fille en marbre blanc, trouvée également à Pergame et exposée à Berlin dans la galerie des antiques (salle des Héros, compartiment XXI), nous montre, dans la fière beauté de son visage, le caractère de la facture et le type même de notre Vénus de Milo.

Indépendamment de ces glorieuses analogies avec des œuvres que les historiens de l'art grec s'accordent généralement à rapporter à l'école de Scopas, — bien qu'en réalité on ne connaisse d'une façon absolument certaine aucune œuvre de ce maître, — la frise des géans vient confirmer l'attribution à l'école de Pergame d'autres productions d'un caractère différent, mais presque aussi réputées. Nous voulons parler de ces statues de Gaulois ou d'esclaves, telles que les *Guerriers mourans* de Venise ou de Naples, le *Gladiateur* du musée du Capitole et le groupe de la villa Ludovisi, une des plus remarquables antiques qui soient à Rome. Sans avoir l'importance, ni même la beauté de *la Gigantomachie*, ces morceaux fameux dans lesquels la force du naturalisme est jointe à une expression dramatique tout à fait saisissante, attestent la valeur de cette école et ajoutent à la haute idée que déjà l'on pouvait avoir de cette cour des Attales si renommée pour son goût et sa culture. Ces princes, auxquels des richesses devenues proverbiales permettaient de satisfaire tous leurs nobles instincts, avaient su grouper autour d'eux les écrivains et les artistes les plus célèbres. La bibliothèque amassée par eux était citée comme la plus belle de ce temps. Sans craindre de les exposer à des comparaisons fâcheuses pour leurs auteurs et pour lui-même, Attale Ier avait fait don aux Athéniens de quelques-unes des œuvres de ses sculpteurs et n'avait pas craint pour elles le voisinage du Parthénon. Nous sommes aujourd'hui plus à même d'apprécier le mérite de ces artistes, et, s'il était besoin d'une nouvelle preuve de leur excellence, nous la trouverions encore dans les monnaies frappées alors à Pergame. A Paris, au cabinet des médailles, où l'on en peut voir la suite complète, elles attirent l'attention parmi toutes celles de l'Asie et elles égalent les meilleurs types de la Grèce ou de Syracuse.

Mais ce ne sont pas seulement des admirations nouvelles que nous apporte cette longue suite de chefs-d'œuvre; ce sont aussi des révélations piquantes sur des ouvrages d'une autre époque. Tout à l'heure, l'Hermès d'Olympie nous avait fourni l'occasion de protester, en invoquant un témoignage authentique, contre l'attribution à Praxitèle de productions naguère trop vantées et tout à fait indignes de lui. Les sculptures de Pergame remettent aussi en leur vraie place, et d'une manière fort inattendue, d'autres statues autrefois non moins célèbres. Dès la découverte de la frise, on avait été frappé des ressemblances qu'on pouvait relever dans certains de ses groupes avec

des figures déjà connues. Mais c'était là une impression qui, longtemps, aurait pu demeurer vague si le musée des moulages n'avait permis aussitôt, et par un simple rapprochement, des affirmations précises et tout à fait irrécusables. La seule juxtaposition d'un bas-relief du Vatican, le *Combat d'Artémis et de Leto contre les Géans*, à côté du groupe de Jupiter, dans *la Gigantomachie*, a suffi pour faire reconnaître plusieurs emprunts formels dans ce bas-relief du Vatican : le géant qui s'apprête à lancer un quartier de roche et aussi les deux déesses elles-mêmes, qui, presque sans aucun changement, sont copiées d'un autre groupe de la frise. La *Minerve combattant* de cette même frise, exposée également dans la rotonde, en face du *Jupiter*, a permis une constatation encore plus imprévue dans le célèbre groupe du Laocoon. La figure principale de ce groupe, celle du père, reproduit exactement celle d'un jeune combattant étendu aux pieds de Minerve; l'attitude du corps, le torse dans ses moindres détails, le haut des jambes et jusqu'aux enroulemens de la queue du monstre qui l'enlace sont, de part et d'autre, absolument identiques. Le plagiat est évident et il s'accusait même, à l'origine, plus formel qu'aujourd'hui. Chez le Laocoon, en effet, le bras droit, qui, élevé en l'air, soutient les serpens, est une restauration moderne, faite par Giovanni Montorsoli, et si, à y bien regarder, on pouvait facilement reconnaître que cette restauration est défectueuse, on ignorait cependant quel avait été le véritable mouvement du bras dans l'œuvre originale. Replié sur lui-même et ramené vers la tête comme par l'excès même de la souffrance, il est, dans la statue de Pergame à la fois plus expressif et plus conforme au mouvement général de la figure. Sans parler de la beauté d'exécution qui est incomparablement supérieure, le marbre de Pergame l'emporte également par la composition, et ce jeune homme qui, dans l'angoisse de la mort, cherche de sa main le bras de la déesse et s'y cramponne, est une des inspirations les plus touchantes de l'art antique. Qui sait si ce Laocoon, pour lequel trois artistes rhodiens se sont associés, n'est pas composé d'autres emprunts encore? et qui pourrait répondre que la confrontation des statues de Pergame avec d'autres sculptures, tenues jusqu'ici pour originales, n'amènera pas la découverte de nouveaux larcins? Il y a ainsi, parmi les antiques, bon nombre d'ouvrages où la froideur de l'exécution décèle la main d'un copiste et que l'avenir dépouillera peut-être du prestige que trop longtemps ils ont usurpé. Quand on voit comme les productions des maîtres les plus célèbres ont été souvent reproduites, on ne songe plus à s'étonner de la disproportion qu'on observe entre certains noms et les œuvres qu'on leur impute, et on s'estime heureux si, à travers la banale exécution de la copie, on peut encore soupçonner quelques-uns des mérites des

originaux disparus. Mais, lorsque, par une longue fréquentation des musées, on a essayé d'acquérir cette éducation du goût qui naît du commerce des chefs-d'œuvre, on devient jaloux aussi de réserver ses plus hautes admirations pour les ouvrages qui en sont dignes, pour ceux qui, réalisés par un accord étroit de la pensée et de l'exécution, portent en eux, avec ces touches inimitables dont les artistes créateurs conservent le secret, ce souffle de vie que seuls ils savent leur communiquer.

La découverte de la frise de Pergame nous vaut d'ailleurs bien d'autres enseignemens, et, sur plus d'un point encore, renouvelle l'histoire de l'art antique. On était un peu trop disposé à croire que, peu de temps après Phidias, la décadence avait commencé pour cet art. Le nom de Praxitèle, trop souvent prodigué à des œuvres médiocres, ne répondait pas suffisamment pour nous à la haute idée que, chez les anciens, on se faisait de son talent. Désormais, nous savons mieux ce qu'il valait. Mais cette grâce exquise dont Praxitèle est le représentant accompli n'avait-elle pas bientôt après dégénéré en afféterie, en manière? Il était permis de le craindre et de ne point trop compter sur la réaction qu'allait provoquer l'école de Pergame, alors que, sans dédaigner la grâce, elle l'unissait à la force et donnait des preuves si manifestes d'une sève et d'une vitalité nouvelles.

D'où venait donc cette école de Pergame et à quelle origine immédiate peut-on la rattacher? S'il reste encore bien difficile de répondre d'une manière précise à cette question, dès maintenant du moins, il est permis de constater l'importance croissante qu'à partir d'une certaine époque nous devons attribuer au mouvement de l'art dans l'Asie-Mineure. De tout temps, entre celle-ci et la Grèce, les relations avaient été fréquentes; elles étaient devenues plus étroites encore après la conquête d'Alexandre. Bien des villes de la côte asiatique étaient des colonies grecques, toutes pénétrées de la civilisation et de l'art helléniques. Les plus célèbres sculpteurs de la Grèce, Polyclète, Scopas, Praxitèle, n'avaient pas cessé de travailler pour elles; ils savaient qu'ils y trouvaient des juges et que leur talent y était apprécié. Tout le long de ce littoral, c'était comme une succession ininterrompue de monumens fameux : les tombeaux de Xanthe à la pointe de la Lycie, celui de Mausole et ses statues colossales à Halicarnasse; le temple de Diane à Éphèse; à Priène, celui d'Athéna Poliade (1); à Pergame, celui de Jupiter et

(1) C'est à Priène qu'apparaissent pour la première fois des géans ailés et anguipèdes, pareils à ceux de Pergame; les bas-reliefs de Priène offrent aussi plusieurs épisodes analogues à ceux de *la Gigantomachie*.

bien d'autres sanctuaires encore dont les richesses artistiques nous sont attestées par le témoignage de l'antiquité. Tandis qu'en Grèce le nombre des maîtres commençait à diminuer peu à peu, il allait toujours croissant dans les îles de l'Archipel ou en Asie. Scopas était de Paros; Apollonius, de Tralles; comme les peintres Apelle et Parrhasius. Agasias, l'auteur de notre célèbre *Lutteur*, était Éphésien; Rhodes comptait aussi bien des sculpteurs, et le nom d'un Agésandros, originaire d'Antiochus du Méandre, est inscrit sur un socle de marbre trouvé près de la *Vénus* de Milo. Plus tard enfin, quand la Grèce, épuisée par les continuelles discordes qui devaient consommer sa ruine, n'offrit plus à l'art une sécurité suffisante, celui-ci trouva sur la côte opposée un sol préparé pour le recevoir, et l'Asie devint le centre d'une production très active.

Dans cette histoire de l'art asiatique, qui, nous l'espérons du moins, nous ménage encore plus d'une surprise, l'école de Pergame tiendra désormais une place capitale, grâce à l'œuvre importante qui reste son plus beau titre de gloire. En même temps qu'elle fournit une si ample matière à notre admiration, une telle œuvre vient, à d'autres égards encore, élargir et compléter l'idée que nous nous faisions de l'art grec. Autrefois, en effet, on avait coutume de confiner cet art dans une immobilité solennelle. On ne lui permettait que la seule représentation de gestes nobles, de types impassibles et d'attitudes tranquilles qu'aucune émotion ne devait troubler. Il semblait que tout ce qui aurait pu le faire sortir de cette majesté olympienne lui fût interdit. Sans doute, aujourd'hui encore, l'art de Phidias, — car c'est toujours à lui qu'il convient de se rapporter comme au type même de la perfection, — reste le plus grand : dans sa sérénité et sa mesure, il a quelque chose de supérieur et de divin. Parce qu'il est plus contenu, plus maître de lui, il appelle, en quelque sorte, le même recueillement chez le spectateur, qu'il élève avec lui jusqu'au sentiment de cette harmonie suprême où toutes les contradictions s'apaisent pour laisser dominer l'ordre immuable. Dans cette réserve voulue, les nuances sont plus délicates, et l'art plus idéal parle plus éloquemment à qui sait entendre sa voix discrète. Mais quand Phidias eut atteint le faîte, n'y avait-il donc d'autre ressource pour ceux qui viendraient après lui que de répéter en les affaiblissant, les choses qu'il avait dites si excellemment? Mieux connu, l'art grec nous montre de quelle souplesse et de quelle diversité d'aptitudes il a été doué. Déjà, à côté des merveilles qu'au temps de Périclès il avait produites et qui demeurent sa plus parfaite expression, des aspects nouveaux nous en avaient été récemment révélés. Peut-être même la vogue s'est-elle attachée un peu plus que de raison à ces productions charmantes dans lesquelles

cet art semble se délasser de sa grandeur et mettre jusque dans ses plus fragiles créations son cachet de fine moquerie, de grâce et de beauté faciles. Peut-être, séduits par ces familiarités aimables, nous sommes-nous laissé aller, en leur attribuant une importance excessive, à nous désintéresser un peu trop des grandes œuvres? Mais nous pouvions croire que, pour celles-ci, le temps des grosses découvertes était passé. Coup sur coup, celles d'Olympie et de Pergame nous montrent quelle riche moisson vient d'être faite par nos voisins et quelles espérances on peut encore concevoir de nouvelles récoltes. Ce doit être une raison de plus, chez nous, de dispenser un peu plus largement les ressources, alors qu'avec des probabilités et des garanties suffisantes il est permis de concevoir la possibilité de pareilles trouvailles. Quand nous voyons l'Allemagne, qui, chaque année, est en quête d'expédiens pour équilibrer son budget, ne pas marchander les crédits à des entreprises qui peuvent à la fois lui faire honneur et enrichir ses musées, nous devrions, de notre côté, nous pour qui les plus-values budgétaires deviennent une habitude, nous montrer jaloux de mieux tenir notre rang dans un ordre de recherches dont les premiers nous avons donné l'exemple.

Que de fois, faute d'un peu d'argent, nous avons laissé à d'autres le bénéfice de réaliser des projets que nous avions indiqués et conçus! Au lieu d'acheter au jour le jour, un peu au hasard et en attendant les rares occasions qui peuvent nous être proposées, quelques-uns de ces menus objets, curieux, nous le voulons bien, mais d'importance tout à fait secondaire et dont nos collections sont déjà encombrées, dont parfois elles possèdent des équivalens ou même des similaires d'un mérite supérieur, ne vaudrait-il pas mieux, avec un peu plus de prévoyance et d'initiative, s'assurer d'un seul coup la gloire et la possession de ces grandes découvertes? Nous savons bien qu'il y a toujours une bonne part d'incertitude en ces rencontres et que pareilles fortunes sont assez rares. Mais c'est par l'activité, la suite et au prix de quelques sacrifices qu'on peut les faire naître et en profiter. Vienne le succès, on est, et au-delà, payé de ses peines et de ses dépenses. La seule possession des marbres de Pergame a mis aujourd'hui le musée des antiques de Berlin de pair avec les plus grandes collections de l'Europe.

ÉMILE MICHEL.

LES

INTERPRÈTES CIVILS

EN ALGÉRIE

L'importance des fonctions d'interprète en Algérie est un fait qu'il est à peine besoin de signaler. Dans ce pays, les sept huitièmes de la population parlent des dialectes arabes ou berbers, et le dernier huitième est loin d'être lui-même homophone, puisqu'il se compose pour plus de moitié d'étrangers de toutes nations, Espagnols catalans, Espagnols castillans, Italiens de trois dialectes au moins, Maltais, Allemands, etc. Beaucoup de ces étrangers savent parler notre langue, d'autres en peuvent connaître une plus répandue que la leur dans notre colonie, et les Maltais, par exemple, s'assimilent vite le dialecte arabe barbaresque, peu différent du leur, de même que les indigènes berbérisans, dont le vocabulaire s'est imprégné pendant douze siècles de l'idiome des conquérans, apprennent vite le langage arabe; presque tous les Catalans, dans lesquels on confond Valenciens et Baléariens, comprennent un peu de catalan, et les Sardes les plus ignorans, malgré leur pluriel en *s*, ne nient pas la parenté de leur dialecte avec le toscan aux finales sonores. Mais devant la justice, où il faut un langage précis et où l'assurance des plus hardis fléchit souvent, au point de faire bégayer chacun dans son propre idiome, les à-peu-près du *sabir* au verbe sans temps ni mode, au substantif sans genre ni nombre, ces à-peu-près ne suffisent plus.

L'indigène algérien, notamment, apprend vite le français, parce que son caractère gai et léger sympathise avec le nôtre, et il parle notre langue avec un très bon accent, parce que le français est homotone, comme les idiomes barbaresques ; en effet, il est aussi difficile aux indigènes qu'aux Français mêmes d'accentuer les paroxytons et les proparoxytons de l'espagnol et de l'italien. Cependant, au prétoire, on voit fréquemment de ces gens, réputés dans le pays comme beaux parleurs en notre langue, requérir l'aide de l'interprète, et ce n'est pas aux vieux magistrats qu'il serait nécessaire de rappeler l'empressement avec lequel presque tout justiciable, francisé de langage en apparence, se refuse à parler autrement que dans son idiome natal.

Il faut donc des interprètes, et il en faut beaucoup dans notre Babel algérienne. Encore n'est-il pas inutile de signaler le danger d'employer pour cet objet les polyglottes, qui, sauf de brillantes exceptions, ressemblent trop à ces appareils compliqués, savamment agencés à plusieurs fins, dont on ne peut tirer aucun résultat pratique. L'idée moderne est à la spécialisation. On peut savoir superficiellement plusieurs langues, et il est même impossible, sans connaître plusieurs grammaires et, partiellement, plusieurs vocabulaires, de se pénétrer les lois de la linguistique, sans lesquelles toute comparaison entre deux idiomes et, par conséquent, toute interprétation est à peine possible. Mais de là à connaître pratiquement plus de deux ou trois langues, fussent-elles de la même famille, il y a loin.

Je ne serais pas éloigné de poser en principe que toute langue doit être interprétée oralement par un homme qui la parle de naissance, ou dont elle soit la langue la plus usuelle, celle dans laquelle il pense, dans laquelle il compte. En effet, quiconque a appris une langue étrangère sait qu'on apprend d'abord à parler, puis à comprendre les autres. Parler est relativement facile, car on est toujours libre d'éviter un mot, une tournure que l'on ignore ; mais quand cette tournure, ce mot, sont employés par autrui, il n'y a plus à reculer devant eux : on pouvait parler, on ne peut plus comprendre sans les connaître. Combien peu d'interprètes français sont capables de saisir au vol une conversation rapide entre indigènes ! C'est pourtant l'essentiel, car l'interprète a tout le temps pour rendre ensuite sa pensée en français et se faire comprendre du magistrat. L'important, c'est que celui-ci puisse être sûr que son interprète a compris : à lui ensuite, avec un peu d'usage, de recueillir cette pensée qu'il sait juste et de la démêler d'un langage plus ou moins correct qu'il apprécie du moins directement. Le magistrat voit vite s'il n'a pas compris son interprète parlant en français ou n'a pas été compris de lui, tandis qu'il lui est impossible de deviner si l'interprète n'a pas fait fausse route dans le dialogue étranger.

Ceci nous amène à étudier les qualités nécessaires au bon interprète

judiciaire, et, pour nous occuper de la classe la plus importante, nous essaierons de dire à quelles conditions doivent satisfaire les fonctionnaires qui interprètent les langues parlées par les indigènes algériens, puisque la loi en prescrit la présence constante auprès de tout magistrat.

Dans l'organisation actuelle, tout interprète judiciaire exerce deux genres de fonctions bien distincts. D'abord il assiste les magistrats aux audiences et dans les informations judiciaires, et ensuite il traduit par écrit, soit de l'arabe en français, soit du français en arabe (1). Il joue ainsi tour à tour deux rôles bien différens.

Le voici d'abord parleur vif, agile, mimant toute expression, lisant un sens incomplet sur des lèvres embarrassées, remuant et réveillant son auditeur indigène par une variation continuelle de ton et de geste, devinant à demi-mot le juge, dont les mêmes questions reviennent souvent et se formulent en un langage technique, obscur à force de concision pour qui l'ignore. Voyez ce singulier personnage, jonglant avec les mots, l'oreille tendue vers la fin d'une phrase que sa bouche a déjà commencé à traduire, presque toujours incorrect, commettant des gallicismes en arabe et des arabismes en français, mais enfin marchant, courant, arrivant, parce qu'il faut arriver vite, qu'il y a là, sur la table du juge, un énorme dossier d'affaires à instruire, que les lettres de rappel pleuvent du parquet, les commissions rogatoires de la chambre d'instruction et que les Bédouins continuent à se voler, s'empoigner, se bâtonner et s'entre-tuer dans les douars. Puis, tout à coup, sans changer de tête, ni même de vêtemens, le voilà, nouveau maître Jacques, un personnage tout l'opposé du premier, un savant froid et minutieux, appréciant la valeur de l'épithète rhétorique et de l'épithète logique, pesant les synonymes au milligramme et mesurant les nuances douteuses du verbe sémite, qui a conservé un caractère du mot-racine des langues monosyllabiques et remplace souvent la flexion modale et temporelle des langues indo-européennes par la valeur de position (2). Celui qui lisait dans les yeux, il y a dix minutes, déchiffre à présent les vieux parchemins à l'aide d'une loupe; il était presbyte et le voici myope; le même œil a dû apprécier la position de dix combattans à la portée télescopique des yeux arabes, et doit maintenant juger si cinq points diacritiques appartiennent à deux, trois ou quatre caractères, ou s'ils ne proviennent pas en tout ou partie du crachement de la plume de roseau.

(1) Les Berbers, sauf les Touareg, qui vivent dans le Sahara, n'écrivent qu'en arabe.

(2) La flexion caractéristique des trois seuls modes du verbe arabe et des deux voix, passive et active, consiste presque entièrement en voyelles *qui ne s'écrivent pas*, et ce même verbe n'a que deux temps qui se prennent très souvent l'un pour l'autre.

L'interprète judiciaire, en tant qu'interprète parlant, doit être actif, leste, bon cavalier, d'aspect imposant, pour que la justice qu'il représente pour sa part ne soit pas rapetissée aux yeux des hommes de la nature ; il doit être aussi policier, c'est-à-dire fin et courageux, car il secondera toujours et remplacera quelquefois l'espion qui guide et le soldat qui combat. Il y a des perquisitions difficiles et des arrestations dangereuses.

En tant que traducteur écrivant, il doit savoir à fond l'arabe littéral, qui est à l'arabe parlé comme le latin est à l'italien, et qui lui-même a eu un développement deux fois plus long que les cinq ou six siècles de toute la latinité : il doit savoir aussi l'arabe moderne, qui est le dernier terme parmi les transformations successives de ce langage vaste et vague, dont le dictionnaire classique a nom : *El-qâmoûs*, l'océan. Il doit savoir le français, et cette proposition se passe de commentaire près de ceux qui ont dépensé dix ou quinze ans de leur vie à apprendre comment on écrit sa langue. Enfin, il doit savoir passer d'une de ces langues dans l'autre, du vague au précis, de la phrase où toutes les propositions sont égales d'aspect, à celle où le mode et la particule varient suivant qu'il faut marquer la principale, ou la secondaire, ou les principales et les secondaires juxtaposées, ou l'incidente qui peut être explicative ou déterminative ; et il lui faut venir sans trop longs détours de la phrase où un seul malheureux pronom remplace successivement six fois de suite deux ou trois sujets différens, à celle où pareille pratique serait taxée d'extravagante et criminelle ! L'interprète est un jongleur, et le traducteur est un hercule. Et c'est un seul et même individu qui doit être tout cela. — La conséquence est facile à déduire : il n'y a pas de bons interprètes judiciaires. Une classification connue met plaisamment en tête des trois classes, dans lesquelles ils seraient rangés, ceux qui savent le français, puis ceux qui savent l'arabe, enfin ceux qui ne savent ni l'un ni l'autre. Nous tiendrons compte de cette appréciation, vraie à la façon du paradoxe, ressemblante comme savent l'être les caricatures. Supposons, comme on dit en géométrie, qu'un bon interprète existe, — une merveille, comme la renaissance en produisait au temps de La Mirandole, où la *res scibilis* était quelque peu moins étendue qu'aujourd'hui. Eh bien ! ce serait encore pis ; un bon interprète serait un fléau, non moins qu'un domestique philosophe ou une femme savante.

Le juge est le premier, mais il n'est malheureusement pas possible d'exiger que ce soit un savant. S'il connaît son métier et s'il a de la tenue, tout ira bien. Doublez-le d'un interprète qui en saura quatre fois autant que lui et vous reproduirez le phénomène d'Ésope à la cour de Lydie ou de Joseph chez Pharaon. Qui commandera ? Et supposez que le magistrat soit assez énergique pour se soustraire à l'ascen-

dant d'un esprit supérieur au sien, ce qui serait d'ailleurs une assez fâcheuse qualité sous presque tous les rapports, voyez-vous d'ici cette lutte entre un civilisé venu de France, sorti de la société la plus pacifique et la plus honnête, depuis un an, deux ans, cinq ans au plus s'il s'agit d'un juge de paix, et un être dont la vie s'est passée à chercher les sens obscurs, à lire la pensée dans le regard, qui doit connaître et discerner sans peine la flagornerie du Maure, la perfidie du Bédouin, la ruse du juif, la dissimulation, la rancune.

L'interprète! mais c'est l'ennemi le plus dangereux que l'on puisse avoir, et voyez un peu quel est le fonctionnaire devant qui les Arabes tremblent le plus dans un canton. L'interprète est l'homme de qui Talleyrand aurait pu dire que la parole lui a été donnée deux fois pour déguiser doublement sa pensée. Le magistrat pliera bon gré mal gré devant un interprète qui ne lui sera pas moralement et scientifiquement inférieur, et alors que deviendra l'autorité en pareilles mains, si l'adage a raison, qui dit : *Traduttori, traditori?*

Notre conclusion peut se deviner facilement. Il y a lieu de scinder partout, comme on l'a déjà fait dans les grandes villes, les attributions multiples de l'interprète. Nulle part l'interprète judiciaire ne saurait être traducteur assermenté. C'est là un abus criant, une monstruosité que des actes publics soient confiés à des mains aussi inhabiles, que les titres les plus sérieux, les actes judiciaires ou notariés, les jugemens puissent reposer sur une base aussi frêle qu'une traduction faite souvent par un quasi-illettré, comme les parquets en connaissent tant, s'il est vrai que la moitié des jugemens de cadis en appel doivent être retraduits par les interprètes des tribunaux.

Mais c'est horriblement difficile à faire, une traduction d'arabe en français, et vous qui avez passé huit ans de vos plus belles années à apprendre la version latine, avez-vous idée de ce qu'est une langue dans laquelle, pour ne parler que d'un genre de difficultés, beaucoup de mots peuvent avoir le sens ancien ou moderne, selon l'origine, le degré d'instruction ou simplement le caprice du rédacteur? C'est ainsi que, dans les descriptions de limites, le nord peut être aussi le nord-ouest et l'est le midi. D'autre part, les sujets manquent absolument, même avec l'indulgence, pourtant excessive, des examinateurs. Et puis si vous voulez, non pas conserver, il n'est plus temps, hélas! mais renouveler les grandes traditions de nos études orientales, qui chargerez-vous de cette noble mission? Est-ce le courtier judiciaire, préoccupé d'attirer des citations à l'huissier pour avoir occasion de les traduire, des titres arabes à l'audience aussi pour les traduire, des titres français chez le cadi, toujours pour les traduire, à 3 ou 4 francs le rôle, en allongeant et répétant le plus qu'il se peut, marchandant le prix de son travail avec le Bédouin défiant, et consentant un rabais,

quitte à ajouter une feuille de timbre. La science vole vers d'autres sommets.

Il faut au plus vite organiser, près des justices de paix et des tribunaux, un corps d'interprètes surtout chargés de l'interprétation orale. Ce seront généralement des indigènes ou des Français élevés comme eux, mais, en tout cas, connaissant à fond la langue parlée du pays où ils exercent et capables de saisir sans effort les phrases les plus rapidement prononcées, les doubles sens les plus habilement convenus, sans quoi il est presque impossible de recueillir fidèlement les témoignages, surtout en cas de confrontation. Quant à la connaissance du français, il ne faudra se montrer difficile à cet égard que si le nombre des candidats le permet. C'est même une connaissance superflue ; un peu plus, un peu moins de correction, cela importe peu, puisque c'est le juge qui dicte au greffier. Les gens connaissant bien les deux langues peuvent être, en général, utilisés dans des emplois plus importans et qu'il faut mieux rétribuer pour en faciliter le recrutement. Tous les services sont solidaires dans une société : écrémer, au profit d'un seul, la masse des candidats, ce n'est pas d'une bonne administration. Dépasser le but, c'est le manquer.

L'emploi d'interprète judiciaire est très important, mais dans un ordre spécial, comme celui de l'huissier et du greffier, deux fonctionnaires qui peuvent, à la rigueur, écorcher quelquefois leur français et même leur orthographe, et qui, néanmoins, seront de bons officiers ministériels, s'ils ont de l'ordre et de la pratique. Ce sont des fonctions éminemment secondaires, desquelles les esprits supérieurs doivent être éloignés.

Je me garderai toutefois d'être exclusif à l'endroit des attributions de l'interprète judiciaire. Cet agent doit être capable d'écrire quelques lignes d'arabe et de français, comme les chaouch des contributions et du domaine, de manière à pouvoir traduire succinctement, guide-âne en main, les exploits d'huissier et les lettres de convocation, comme aussi à donner une idée au juge de paix de ce que contiennent les rapports des chefs indigènes.

Rien n'empêche non plus de tenir compte de leurs connaissances littéraires dans l'établissement de leur tableau d'avancement, et d'attribuer à celles-ci un coefficient d'importance égal par exemple à la moitié de celui qui sera choisi pour l'interprétation orale. Nous indiquerions ainsi pour cette dernière aptitude le plus haut coefficient, vingt ; dix-huit pour la moralité, dix-sept pour la discipline, seize pour la santé ; puis, pour l'énergie et l'activité, quinze ; quatorze pour la tenue ; douze pour la prestance naturelle ; dix pour l'interprétation écrite, et il resterait encore de la place pour le classement des aptitudes secondaires. En multipliant chacune des notes d'un même sujet par le coef-

ficient correspondant, on obtiendrait un nombre de points qui s'élèverait aux environs de deux mille pour les premiers et descendrait au-dessous de cinq cents pour les derniers; plusieurs centaines de sujets trouveraient donc place dans un classement compris entre ces deux limites. De la sorte, on obtiendrait un avancement logique, amenant les meilleurs sujets aux places les plus importantes. Il reste à montrer comment on pourrait faire que ces places fussent aussi les mieux rétribuées. On demande bien tous les ans à chaque interprète ce que lui rapporte son office; mais celui qui se trouve bien où il est se garde d'autant mieux de le dire qu'il a plus de raisons pour craindre qu'on ne le remplace par un plus méritant. Il faut donc éviter de s'en rapporter les yeux fermés à ces évaluations intéressées.

Les revenus des interprètes judiciaires seraient ainsi composés : 1° traductions succinctes des exploits d'huissiers, parce que ces traductions sont faciles et doivent être faites promptement; cela ne comprend nullement les traductions des pièces annexées aux exploits, pour lesquelles le justiciable aura toujours eu le temps de se pourvoir auprès des traducteurs spéciaux; 2° vacations chez le notaire; 3° vacations au greffe et transports en matière civile; 4° transports en matière criminelle; 5° appointemens. Les quatre premiers genres de revenus nécessitent la tenue de quatre registres spéciaux, visés chaque mois par le juge de paix ou le président du tribunal et indiquant : 1° pour les exploits d'huissier, la date de la traduction, la nature de l'acte, les noms des parties, et, suivant les cas, la date de comparation ou le délai pour saisie ou vente, enfin le coût, et les frais, s'il y a lieu, comme en cas de transport (1); 2° pour les vacations chez le notaire, la date, la nature de l'acte, les noms des parties, le coût et les frais; 3° pour les actes du greffe, mêmes donnéee, et, de plus, le lieu du transport, quand il y en a, la distance et aussi les journées de séjour, parce que les indemnités de l'interprète ne se règlent pas sur les mêmes bases que celles du greffier, contrairement à ce qui a eu lieu avec le notaire; 4° pour les transports en matière criminelle, la date, la nature de l'affaire et le nom de l'inculpé, lieu et distance, journées de séjour, coût et frais. Rien n'empêchera le magistrat de consulter les répertoires des officiers ministériels pour apprécier la fidélité des registres de l'interprète avant de leur accorder son visa mensuel. On saura ainsi exactement le montant des revenus nets de chaque office, et rien ne sera plus facile que de calculer les appointemens à attacher aux postes les plus importans, de telle sorte que les revenus y soient toujours plus élevés que dans les postes secondaires. C'est précisément le contraire qui arrive aujourd'hui.

(1) Ces détails sont nécessaires, d'une part pour désigner l'acte, et de l'autre pour montrer que l'interprete l'a compris.

Il faudrait aussi prévoir et organiser la suppléance partout, car l'interprète peut être empêché. Sa doublure naturelle est le chaouch, dont les fonctions devraient être rehaussées, qui pourrait être un interprète stagiaire et ne devrait être, en aucun cas, le domestique du juge de paix. Dans les justices de paix à suppléant rétribué, et surtout dans les tribunaux de première instance, il faudrait encore créer des emplois de commis-interprètes, comme il s'y trouve déjà des commis-greffiers. Jamais les magistrats, les notaires, ni les huissiers ne devraient avoir besoin de recruter des interprètes de rencontre, et ceci concerne surtout les officiers ministériels, qui éviteraient ainsi le soupçon de faire travailler au rabais et de bénéficier d'une partie des honoraires de l'interprète.

Nous avons donc utilisé les interprètes de la deuxième catégorie, *ceux qui savent l'arabe* (*ou le berber*), et, malheureusement, il est bien possible que quelques-uns de la troisième et dernière catégorie ne viennent à s'y glisser, tant est grande la pénurie de sujets, l'insuffisance des examens, la nullité de l'enseignement. Passons maintenant aux maîtres, *ceux qui savent le français;* je m'adresse aux gens qui comprennent la portée de cette expression et qui se garderont bien d'en rire.

Il y a lieu d'instituer un office de traducteur assermenté dans tous les centres importans, là par exemple où un bureau d'enregistrement trouve à s'alimenter, tout au moins aux sièges des tribunaux de première instance. Le recrutement des traducteurs se ferait d'une façon tout autre que celui des interprètes, et leurs examens porteraient sur des matières en partie semblables, mais classées tout différemment quant aux coefficiens d'importance. Traduction écrite, 20; composition française, 19; composition arabe, 18; linguistique, 17; droit musulman, 16; histoire et géographie, 15; calligraphie arabe, 14; calligraphie française, 7; etc. Que l'on nomme une commission pour discuter et décider ces coefficiens.

On aura ainsi pour traducteurs des savans, petits, moyens ou grands, suivant leurs aptitudes naturelles et les circonstances, mais de vrais savans dans leur spécialité, et ils se recruteront parce que les candidats auront en vue l'indépendance, ce qui n'est guère le fait des interprètes judiciaires d'aujourd'hui, et la fortune, car les tarifs accordés par la loi sont très rémunérateurs. Et, là encore, pour exciter l'émulation, il faudra connaître les meilleures places pour les donner aux plus dignes, à ceux qui seront les mieux notés par leurs surveillans naturels du tribunal et de l'enregistrement, à ceux qui remporteront les palmes dans les examens périodiques auxquels ils seront astreints, ainsi du reste que leurs collègues de l'interprétation orale.

Il est indispensable que le traducteur soit assimilé aux officiers ministériels, tienne répertoire et conserve minute de toute traduction,

vise et fasse enregistrer par duplicata la pièce traduite en même temps que son acte à lui, sa traduction, qui acquiert ainsi date certaine et valeur authentique.

Que cela se fasse, et l'on ne verra plus se reproduire de faits monstrueux tels que ceux que je vais rappeler : un interprète est révoqué et il peut continuer indéfiniment à faire des traductions écrites, portant date antérieure à sa révocation; un interprète est empêché et on assermente un traducteur (ceci n'est plus légal, mais se fait souvent) qui pourra signer, pour le jour de sa prestation de serment, un nombre illimité de traductions; une traduction ne convient pas à quelqu'un, qui va trouver un autre traducteur et, par un moyen ou par un autre, ou simplement par hasard, obtient une modification favorable, surtout si le texte est obscur, comme il arrive souvent. Il importe du reste d'assurer le contrôle d'un acte aussi sérieux, et nous proposons l'emploi de traducteurs-inspecteurs chargés de vérifier les traductions et intéressés à signaler les fautes. En cas de contestation, il y aurait lieu de prévoir la composition d'une commission d'experts, car rien n'est plus difficile parfois que d'établir la supériorité d'une leçon sur une autre.

Il nous reste, pour n'être pas trop incomplet, à parler de l'importance des interprètes et des traducteurs en dehors de leurs fonctions publiques que nous venons d'étudier.

Les interprètes judiciaires viennent au premier rang sous ce rapport, car ils sont continuellement en relations avec les indigènes, et presque toujours notre influence de civilisés sur ces demi-barbares ne s'exerce que par leur intermédiaire. Il faudrait donc s'assurer le plus possible de leur fidélité.

L'interprète, qui sera le plus souvent indigène, devrait être d'abord convaincu de la supériorité de notre nation sur la population conquise, et la meilleure garantie de cette conviction, ce serait l'adoption, exigée pour lui, de la nationalité et du costume français. Il y a quelque chose de choquant dans ce fait d'un auxiliaire de la justice conservant à côté du magistrat le vêtement de sa race et se refusant à adopter celui que les peuples les plus tardivement entrés dans la vie moderne ont revêtu depuis longtemps. Pourquoi un fonctionnaire français ne serait-il pas tenu de s'habiller aussi décemment qu'un fonctionnaire turc ou égyptien? Et, d'autre part, n'est-il pas révoltant que le premier agent, le porte-parole et le confident du juge français puisse être soumis, pour ses affaires personnelles, au juge musulman? La naturalisation et l'obligation de porter le costume français devraient être des conditions nécessaires à l'admission de tout indigène à tout emploi de l'état, mais on devrait surtout observer cette règle dans la nomination des interprètes judiciaires, qui, trop souvent, ne sont au

milieu de nous que des espions, rachetant auprès de leurs coreligionnaires une défection apparente par un redoublement de fanatisme et de haine envers le conquérant.

La situation des traducteurs a moins d'importance politique. Au point de vue social, elle a l'importance des fonctions de luxe que toutes les nations civilisées rehaussent avec un soin jaloux. Et, cependant, qui mieux que nos traducteurs pourrait préparer ces mille petits livres populaires en langue arabe ou berbère, destinées à répandre dans le monde musulman l'influence de la France? Les Berbers surtout, qui n'écrivent pas leur langue, seraient heureux de la trouver exprimée au moyen de nos caractères et se familiariseraient vite avec notre écriture en même temps qu'avec nos idées. La langue populaire des Arabes peut aussi se prêter à ces tentatives, dont les missionnaires nous ont déjà donné les exemples les plus encourageans. Mais quant au côté purement artistique de sa profession, nous avons déjà émis le vœu que le traducteur reçoive le dépôt des sciences dites orientales, ou, pour mieux définir son rôle, s'occupe, accessoirement à ses fonctions, d'acquérir, de conserver, de vulgariser et de faire progresser toutes les connaissances qui peuvent seulement s'acquérir avec l'aide des idiomes sémitiques et berbers.

Le champ est vaste et presque inexploré. Chacun se spécialisera dans le genre de travail qui lui plaira le plus ou dont les élémens seront le mieux à sa portée. Celui-ci s'empressera d'étudier l'occupation phénicienne avant que les rares monumens qui en restent soient détruits; celui-là recueillera les traditions écrites ou orales sur l'arabisation du Maghreb; un autre cherchera les règles de la transformation de l'arabe littéral en l'idiome parlé aujourd'hui par les Barbaresques et appréciera l'influence des idiomes aborigènes sur la langue du conquérant.

Que d'élémens pour les thèses, essais, monographies de nos futurs orientalistes! La plupart de nos interprètes, parmi les Français ou les indigènes élevés à la française, seraient capables de fournir aux savans d'Europe des études très curieuses sur des faits encore inconnus de la linguistique et de l'ethnographie. Au gouvernement à prendre l'initiative et à provoquer la fondation d'un recueil périodique destiné à faire connaître ces richesses cachées. Et que l'on stimule le zèle des chercheurs par l'appât des récompenses honorifiques et de l'avancement; que le plus digne soit toujours signalé par l'éminence de sa situation en même temps que par la supériorité de ses œuvres.

N'est-il pas regrettable que l'Algérie, après cinquante ans d'occupation, n'ait encore guère produit que des savans inconnus? Combien de célébrités de mauvais aloi ont au contraire accaparé l'attention, sinon l'admiration d'un public crédule! Bien des hommes sérieux ont passé

sans laisser trace et trop d'ignorans ont imprimé à l'enseignement un cachet peut-être indélébile. D'une part, nous achetons nos Koran à Leipzig et nos *Qâmoûs* à Boulaq sans que presque aucun de nos bons arabisans ait jamais été en position d'établir une de ces éditions qui illustrent des noms comme Sacy, Fluegel, Hahn, Fleischer, et, de l'autre, nos cartes géographiques et tous nos documens officiels signalent à l'étonnement de l'Europe savante l'impuissance de nos interprètes les plus en faveur à transcrire scientifiquement les noms étrangers. Que disent les Allemands de notre manière d'écrire *Kroumir* et *Kralifa*, eux qui ont reçu et conservé le *c* guttural aspiré que les Latins avant eux écrivaient *ch*, équivalent du χ grec, et que les modernes sont convenus d'écrire *kh* à cause de la valeur du groupe primitif dans plusieurs langues d'aujourd'hui? En sortant un peu du domaine arabe, nos savans officiels auraient comparé l'hébreu *baruch* (ou plutôt *barukh*) à *mabruk* et n'auraient plus été tentés d'ajouter à la gutturale un *r* parasite pour représenter une articulation qui, muette ou aspirée, s'écrit avec un seul et même caractère en hébreu; ils auraient réfléchi que *nacht* allemand et *noct-* latin viennent d'une même racine, — que nous avons tiré de l'arabe *barbacane, magasin, calife*, et non *barbakrane, makrasin, kralife*, que nos pères prononçaient *Gengiskan* et non *Gengiskran*, que l'*r* ne dérive jamais d'une gutturale, qu'elle n'a aucun rapport avec cette classe d'articulations et que son grasseyement est un phénomène trop particulier pour servir de base à un système de transcription. Et, comme les Latins avaient *ch* (=*kh*), nos maîtres en orientalisme avaient représenté par analyse la douce correspondante par *gh*, comme dans *Mostaghanem*, *Gharrouban*; mais les nouveau-venus ont trouvé que l'*r* était mieux, ici encore, pour la douce comme pour la forte, et ils ont écrit *Relizane* au lieu de *Ghilizane*; ils voudraient nous faire écrire *alrarade* pour *algarade*, *razelle* pour *gazelle* et *Bardad* pour *Bagdad*; d'après eux, les mots européens *géographie, agaric, Malaga, Grenade*, retranscrits de la transcription arabe, deviendraient *géorraphie, araric, Malara, Rernade*. Et voilà où l'on en arrive quand on confond la linguistique avec la musique; l'oreille, quelque fine qu'elle puisse être, n'est pas, chez l'homme du moins, l'organe du raisonnement. Personne s'est-il avisé que *ben*, fils, ne fait pas partie nécessaire d'un nom patronymique et que les noms de nos futurs concitoyens arabes risquent de se trouver tous rangés dans le même chapitre du dictionnaire, sous la lettre *b*? Puis on gémine des lettres par caprice, comme dans *Moussa* au lieu de *Mouça*; on introduit des *a* comme dans *Meçaoud*, ce qui est peut-être hébreu (*a* furtif) mais nullement arabe; on crée des groupes *Mb, Mz*, au commencement des mots, ce qui n'est ni arabe ni conforme au génie de la langue française; le public renchérit; étonné de ces combinaisons étrangères, il

croit à un mot composé et emploie deux initiales majuscules, M'Barek, M'Zab, pour Mebarek, Mezab. Passion de l'étrange combinée avec l'ignorance ! Il en serait tout autrement si le système de transcription avait été mis au concours. Ainsi devrait-on faire pour choisir une méthode d'enseignement ou pour décider, dans ce domaine spécial, une question quelconque. Et c'est alors que l'émulation animerait ce corps érudit d'une centaine de traducteurs, doublés de leurs élèves, qui dépensent toute leur encre sur le papier timbré, au grand dommage de notre réputation scientifique.

Telles sont les observations qu'une pratique assez longue des affaires algériennes nous a suggérées sur cette grave question et que nous livrons à l'appréciation du public éclairé, particulièrement de la magistrature algérienne. Tout fier encore d'avoir appartenu à ce corps actif, dévoué, mais surmené, qui peut à peine, avec un travail opiniâtre, se tenir à la hauteur de sa tâche, nous serons heureux si nos conseils, et peut-être nos divulgations, contribuent au perfectionnement de l'un des rouages principaux de l'administration judiciaire dans la colonie.

***

REVUE LITTÉRAIRE

LE FAUX NATURALISME

La Faustin, par M. Edmond de Goncourt; Charpentier, 1882.

... Supposons donc que le *naturalisme*, ou *réalisme*, contienne une part certaine, comme je le crois, et une grande part de vérité : supposons de plus qu'il ait introduit parmi le public de nos jours le goût d'une composition moins artificielle et plus libre, d'une observation plus minutieuse, plus patiente, plus exacte, d'un style plus robuste et plus sain ; supposons enfin que les fondemens en soient assez solides, et par conséquent assez durables, comme je l'espère, pour que ni *Nana*, ni même *Pot-Bouille* ne puissent prévaloir contre lui. On demande, sinon de quel droit, du moins à quel titre M. Edmond de Goncourt représente le naturalisme. C'est un problème. Il comporte deux solutions : la positive et la négative.

La positive serait que l'auteur de *la Faustin* eût fait quelquefois preuve ou des qualités ou des défauts d'un naturaliste. La négative, que son prétendu naturalisme consistât peut-être, et surtout, à manquer de naturel. Et de fait, au temps où nous sommes, dans l'universelle confusion des idées, il y a si peu de convenance entre les mots dont on use et les choses qu'ils expriment, qu'il se pourrait bien que cette

solution, quoique bizarre à première apparence, et même paradoxale, fût cependant la bonne. Car n'est-on pas tenté de penser, quand on les lit de près, que ceux qui parlent tant de nature et de vérité sont précisément ceux qui s'éloignent le plus de la nature et de la vérité? qu'ils se servent du mot de naturalisme comme d'un mot de passe, qu'on emploierait sans le comprendre, uniquement parce qu'il donne accès dans une coterie d'admiration mutuelle? et qu'enfin la doctrine, puisque doctrine il y a, ce que j'accorde, n'a justement contre elle que les œuvres qu'elle a produites et les écrivains qui les ont signées? Si les romans de M. de Goncourt étaient des romans naturalistes, il n'y aurait assurément qu'une voix pour condamner le naturalisme: mais ce ne sont pas des romans naturalistes; et quoi qu'il en puisse être de M. de Goncourt, c'est incontestablement bien heureux pour le naturalisme.

Et d'abord, comment voudriez-vous que l'on atteignît le naturel et que l'on rencontrât la vérité, quand on écrit comme il écrit; plus attentif aux mots qu'aux choses, toujours préoccupé de quelque effet de style et de tout temps moins soucieux de voir juste que de *renverser la tournure*, ou (c'est un mot qui fort à point nous vient de lui) de *piquer l'adjectif* d'une manière qui se croit nouvelle, inimitable, unique? Un styliste, voilà ce qu'il est, avant tout, par-dessus tout, voilà du moins ce qu'il veut être. Malheureusement, un styliste, à quelque école d'ailleurs qu'il appartienne, — et il y en a de bien des écoles, y compris celle de l'incorrection et du faux goût (qui n'est pas la moins nombreuse), — un styliste est un homme qui croit que la parole nous a été donnée pour elle-même; que les mots, indépendamment de l'idée qu'ils servent à traduire, ont une valeur intrinsèque; et que, si l'arrangement extérieur en est neuf, imprévu, surprenant, pour ne pas dire funambulesque, il importe après cela bien peu qu'ils recouvrent une pensée juste ou fausse, ou même, si besoin est, qu'ils n'en recouvrent aucune. On voit la conséquence : elle est inévitable. Car, que l'on sacrifie, comme nos anciens rhéteurs, à des effets oratoires, effets d'emphase et d'harmonie, ou, comme nos stylistes modernes, à des effets pittoresques, effets de couleur et de rendu, c'est tout un, puisque, dans l'un et dans l'autre cas, c'est la façon qui va devant, la pensée qui vient derrière, et la forme emporte le fond. On ne saurait trop le redire, et comme toutes les choses qui vont sans dire, cela va bien mieux encore en le disant : la littérature n'est pas de la musique, mais elle n'est pas non plus de la peinture. Je souhaiterais que de mieux doués que M. de Goncourt y prêtassent un peu plus d'attention. C'est en effet par où, s'ils n'y prennent garde, ils s'égareront, eux aussi. Car déjà c'est ainsi qu'à mesure qu'ils prennent leurs sujets plus au vif de la réalité contemporaine, ils s'éloignent pourtant de cette réalité même, à peu près comme des peintres qui

sacrifieraient la ressemblance du modèle vivant à la gloriole de nous faire admirer par-dessus tout les ressources de leur calligraphie, la diversité de leur palette, et d'un seul mot, l'habileté de leur main.

Ce n'est pas d'ailleurs que cette habileté soit toujours si grande ni cette main toujours si sûre d'elle-même. Il y a bien de la maladresse et de l'impuissance parfois sous l'affectation de ce que M. de Goncourt appelle son *écriture artiste*. En littérature, et comme en peinture, puisque l'on tient à la comparaison, on se fait souvent un procédé de ses défauts eux-mêmes, qu'il est toujours plus facile d'administrer que de réparer; et si d'ailleurs on possède avec cela, je ne dis pas supérieurement, mais suffisamment, une ou deux parties de métier, il n'en faut pas davantage; les naïfs y sont pris, et on fait fortune. Mais ceux qui savent combien il est rare, même aux plus grands, d'égaler exactement leur pensée par l'expression, y regardent de plus près. Et alors si c'est une mystification, ils la trouvent d'un goût douteux, ou si c'est une gageure, ils n'hésitent pas à dire que M. de Goncourt l'a perdue. Je ne m'attarderai pas à relever dans *la Faustin* ou dans *les Frères Zemganno* les impropriétés de termes, les inversions prétentieuses, — qu'il plaît à M. Zola d'appeler des « renversemens de tournures » et qui ne sont en réalité que des constructions barbares, — les incorrections certaines, les solécismes formels familiers à M. de Goncourt : le choix en serait difficile, et d'ailleurs, quelque bruit que l'on mène autour de M. de Goncourt, il y faudrait vraiment plus de place que la démonstration de l'évidence n'en a jamais valu la peine. Je citerai pourtant une phrase, une seule phrase, mais une phrase dont Eugène Scribe lui-même, s'il revenait parmi nous, n'écrirait peut-être pas la seconde. C'est *un crayon* du *remisier* Luzy. « Un joli petit homme... à qui les affaires venaient comme *amenées par le charme qui se dégageait de lui*, et possédant, au milieu de tout cela, *un fonds de lazzaronisme, et un yacht sur la Méditerranée, dans lequel il disparaissait de la Bourse pendant trois mois*, trois mois où, par une chance singulière, deux années, il avait évité les grands sinistres légendaires. » Qu'ai-je parlé de Scribe? C'est feu Wafflard qui n'aurait pas osé commettre une semblable phrase, ou, s'il l'avait commise, ç'aurait été qu'il voulait rire, et M. de Goncourt, de quoi je le plains de tout mon cœur, est sérieux, et très sérieux.

Je sais bien là-dessus quelle est la prétention de l'école et le biais qu'elle a trouvé. Elle est composée de « sensitifs et de nerveux, » les gens du monde « les moins susceptibles de se satisfaire du gros à-peu-près de leurs bien portans devanciers, » et c'est « dans la notation des sensations indescriptibles » qu'elle travaille. Je le veux bien. Il peut y avoir, en effet, des sensations si délicates, si subtiles, si difficilement réductibles à la commune mesure que les mots manquent pour les

exprimer. Il peut y avoir des sentimens si déliés, si profonds, si mystérieusement dissimulés dans les replis de l'inconscience qu'ils échappent aux prises du langage ordinaire. Il peut y avoir des idées si ténues, ou si complexes, ou si difficiles à démêler qu'il y faut des instrumens d'une précision, d'une pénétration tout à fait nouvelle et tout à fait singulière. Et de là, nous dit-on, non pas d'aucune impuissance ou maladresse, ce style heurté, surchargé d'intentions de toute sorte, et de qui la clarté de la phrase, la correction de la langue, la netteté du tour sont le moindre souci, — pour ne rien dire de la logique du développement et de l'harmonie de la période. Mais, outre qu'il nous semble que ce devrait être précisément le contraire, et que ce qu'il faudrait amener au dernier degré de clarté, c'est ce qu'il y a de plus vague dans la sensation, de plus délié dans le sentiment, de plus obscur enfin dans la pensée, ou se dispenser alors de s'en occuper et le laisser à de plus habiles : on conviendra que la psychologie, la physiologie même, seraient vraiment à trop bon marché s'il y suffisait d'avoir dénaturé le sens des mots, ou retourné sur la tête une phrase qui se tenait à peu près sur ses pieds. Car enfin, c'est une chose nouvelle que de vouloir bénéficier de ce qu'on est inintelligible pour être déclaré profond : et que nous pardonnions la faiblesse de l'exécution, non pas même à l'originalité des intentions, mais bien, comme c'est ici le cas, à la hauteur des prétentions. De grandes prétentions soutenues de mauvais succès, c'est ce qui s'est appelé de tout temps la *médiocrité* dans l'art. Eh ! de par les dieux, oui ! faites passer dans vos phrases tous « les frissons de nervosité » qu'il vous plaira, mais du moins que ce ne soit pas à la fois aux dépens de la grammaire, de la logique et de la clarté !

Quelles sont cependant, et pour aller au fond du procès, les « sensations indescriptibles » que M. de Goncourt se soit jamais efforcé de noter ? Cherchez et cherchez longtemps ; joignez ensemble les deux frères : après avoir lu *la Faustin* relisez *Germinie Lacerteux*, ou de la *Fille Élisa* retournez à *Renée Mauperin* : vous n'en trouverez que de deux sortes : les sensations artificielles et les sensations morbides, celles qui sortent du domaine de la psychologie pour entrer dans celui de la pathologie, et celles qui ne sont pas nées avec nous, mais que nous nous donnons, les sensations de l'alcoolique ou du mangeur d'opium. Or, tant s'en faut que ce soit là être *naturaliste* qu'au contraire c'est être *romantique*. Le propre du romantisme, c'est l'étude de l'exception. M. de Goncourt n'a jamais étudié que des exceptions. C'est pourquoi, comme tout se tient, et que la fin commande en quelque sorte et détermine les moyens qui servent à l'atteindre, il est instructif, curieux, et même plaisant de voir ce *naturaliste*, dans ce roman de *la Faustin*, mettre tour à tour en œuvre tous les moyens extraordinaires dont on se servait au temps des *Bug Jargal* et des *Han d'Islande*.

Cela débute par une espèce de confession de la Faustin, une tragédienne illustre, racontant « sous un ciel étoilé, au-dessus d'une mer phosphorescente, » et d'une voix « qui est comme un ressouvenir passionné qui parlerait tout haut dans un rêve, » l'histoire de ses amours avec un grand seigneur écossais, d'étranges amours, des amours en musique, dans une chambre d'hôtel, où il y avait un orgue encastré dans le mur, et qui... mais vous me feriez dire des sottises; et je préfère vous transporter sans plus attendre dans un décor plus romantique encore, au fond de l'Écosse, dans un château en ruine, avec des « verdures pâles, comme il doit y en avoir dans les limbes, » de la vieille pierre, de la mousse, des paons blancs et « un parc qui s'était rapproché d'année en année. » Et voilà pourquoi la Faustin a conservé l'éternel souvenir de William Rayne. Car « l'amour n'est pas fait de l'amoureux tout seul, » comme dit M. de Goncourt, réflexion neuve, assurément, et dont un « sensitif » pouvait seul trouver la notation.

Il y avait cependant un commencement d'idée dans le roman. Et je m'attendais, puisque M. de Goncourt mettait une comédienne en scène, à tout le moins qu'il l'étudiât. Il est vrai qu'on abuse un peu beaucoup, depuis quelques années, de la comédienne et du comédien. Je les aime assurément, mais à leur place et en leur temps, c'est-à-dire au théâtre. Le reste, — la manière dont ils vivent, qui ne regarde qu'eux, leurs déplacemens et leurs villégiatures, le chiffre de leurs appointemens, l'adresse de leur couturière et de leur costumier, que sais-je encore? — il y a peu de choses en ce monde qui m'intéressent moins. S'il importera peut-être dans l'avenir aux ramasseurs de menus détails de savoir qu'en 1882 la loge de Mlle Lloyd « avait aux murs une riante exposition d'assiettes de Chine » et la loge de Mlle Samary « un original plafond fabriqué d'éventails japonais, » je l'ignore; mais, que Mlle Samary se préoccupât d'acquérir dans son jeu l'autorité qui lui manque et que Mlle Lloyd perdît de sa diction un peu lourde, à moi qui ne collectionne ni les assiettes de Chine, ni les éventails du Japon, voilà ce qui m'importerait. Enfin, et quoi qu'il en soit de ces réflexions maussades, M. de Goncourt, voulant faire une étude de comédienne « d'après nature » pouvait s'y prendre de deux manières.

Il pouvait étudier (et c'eût été psychologiquement curieux) la réaction des habitudes de la vie du théâtre sur les façons d'être de la vie réelle. En effet, c'est ici de ces professions, comme il y en a quelques-unes, dont on reçoit profondément l'empreinte, que l'on ne dépouille pas à volonté, mais qui s'insinuent dans l'être tout entier et le façonnent, le disciplinent, le transforment insensiblement, obligé qu'il est, par force ou par gré, de vivre une moitié de sa vie dans l'atmosphère la plus factice qu'il y ait, de conformer son personnage réel, l'homme ou la femme qu'il est, aux sentimens, aux passions, aux idées des personnages qu'il est chargé de représenter sur la scène. Ceux qui nous

font rire au théâtre, sous le personnage des Alceste ou des Harpagon, qu'est-ce qu'ils apportent, et pour ainsi dire, qu'est-ce qu'ils versent d'eux-mêmes, quel fonds de tristesse ou de gaîté, dans le rôle qu'ils interprètent? Mais celles qui nous font pleurer, les reines de tragédie et les héroïnes de drame, qu'est-ce qu'elles emportent de leurs allures de théâtre dans la vie quotidienne? On pouvait prendre par un autre biais. Car pourquoi n'étudierait-on pas aussi la tragédienne ou le comédien à l'œuvre, dans la composition de ses rôles, dans l'approfondissement de son personnage, dans la préparation de ses effets, dans la technique enfin de son métier et dans l'esthétique de son art? C'est un peu ce que M. de Goncourt a essayé, mais, à ce qu'il me semble, sans beaucoup de succès. Et d'un sujet qui pouvait être un intéressant sujet d'étude, il n'a su tirer que le roman des amours d'une fille qui serait au théâtre. On mettrait l'illustre tragédienne de M. de Goncourt au théâtre des Batignolles que je ne vois pas en vérité ce qu'il faudrait changer au roman. Assurément, c'était son droit. La seule observation que je veuille faire, c'est qu'il n'y a pas dans le récit ainsi conçu ombre seulement de naturalisme. Empressons-nous aussitôt de dire qu'il n'en vaut pas pour cela beaucoup mieux.

La Faustin, séparée de son lord écossais, a repris la vie de théâtre. Richement entretenue par « un des plus fiers estomacs » de la Bourse, elle écrit infatigablement à l'amant d'autrefois des lettres qui demeurent sans réponse, on ne sait trop pour quelle raison, si ce n'est qu'il a plu ainsi à M. de Goncourt. Entre temps elle se prépare à débuter dans *Phèdre*. Plaignons les tragédiennes qui se préparent à débuter dans *Phèdre*, s'il est vrai, comme je ne l'admets pas un instant, qu'elles doivent passer, pour entendre seulement le rôle, par les expériences que M. de Goncourt suggère à la Faustin! « L'idée habitait l'artiste que, s'il ne lui était pas accordé par le hasard d'avoir son être remué par une passion, un caprice fougueux, une passade tempêtueuse, par une brusque révolution dans le train-train de son existence amoureuse, elle ne trouverait pas la tendresse, l'ardeur, la flamme, enfin les moyens dramatiques qu'exigeait le rôle de feu de Racine. » Las! qu'elle est vieille cette idée romantique de l'inspiration cherchée dans le libertinage des sens et la débauche de l'esprit! Mais en revanche qu'elle est fausse! *Kean, ou Désordre et Génie*, comme ce titre, comme ce sous-titre datent!.. Je n'ai pas besoin de dire que la Faustin joue avec un succès tel qu'on n'en voit que dans les romans. Le lendemain même de ce grand succes, William Rayne, devenu lord Annandale, débarque à Paris, où sa première visite est pour sa tragédienne, qu'il surprend au bain, ce qui nous est une occasion d'avoir trois ou quatre pages de collectionneur de bibelots sur l'aménagement d'une salle de bains. Immédiatement le *coulissier* de la Faustin se tue, et voilà lord

Annandale réintégré dans ses droits d'autrefois. Dirai-je qu'il était temps? L'illustre tragédienne, lasse de ne pas aimer, avait parfois des tentations singulières et tout à fait *shocking*.

Mais c'est ici que je voudrais bien avoir sur le roman de M. de Goncourt l'opinion de M. Zola. M. Zola, qui s'est si éloquemment moqué du roman d'aventures, de ce roman « où les princes se promenaient incognito avec des diamans plein leurs poches, » que peut-il bien penser, dans le secret de son cœur, de ce lord Annandale jetant l'or à poignées par les fenêtres et, dans son hôtel de Paris, régnant du jour au lendemain sur une cinquantaine de domestiques anglais, sans compter le service de Madame? M. Zola, qui s'est si agréablement moqué du roman idéaliste, comme il l'appelle, de ce roman « où des amours triomphales enlèvent les amans dans le monde adorable du rêve, » que peut-il bien penser, à part lui, de cette tendresse passionnée que M. de Goncourt donne à son Anglais pour sa tragédienne, « galanterie presque divinisée, liaison sensuelle dans le bleu, amour physique en de l'idéalité, » et tout le galimatias que j'épargne au lecteur? M. Zola, qui s'est si durement moqué du roman descriptif, de ce roman où l'on entassait « tout ce qu'on peut imaginer de plus fou et de plus riche, toute la fantaisie d'or des poètes, » que peut-il bien penser, en son for intérieur, de la prodigalité de richesse et de folie dont M. de Goncourt n'hésite pas à faire preuve toutes les fois qu'il a besoin de changer le cours nécessaire des choses et de sacrifier à l'arbitraire de sa fantaisie jusqu'aux plus élémentaires exigences du naturalisme? De quel œil croirons-nous que l'auteur de *Pot-Bouille* ait pu lire *la Faustin?* Mais de quel front M. de Goncourt osera-t-il aborder M. Zola?

Vous avez deviné que lord Annandale devenait jaloux, selon la formule, des hommages que l'on croyait avoir le droit de continuer de rendre à sa tragédienne. La Faustin quitte donc le théâtre, et les deux amans vont s'installer quelque part dans une villa sur les bords du lac de Constance. Il va sans dire aussi qu'au bout de quelques mois, la Faustin est prise de la nostalgie des applaudissemens. Le mal se manifeste d'une façon tout à fait naturelle. C'est la nuit qu' « échappée des draps » dans un accès de somnambulisme, la Faustin, « en chemise, » au milieu de la chambre, sous la « lumière spectrale » d'un rayon de lune, déclame la tirade d'Hermione :

> Où suis-je? Qu'ai-je fait? Que dois-je faire encore?

Lord Annandale, très surpris, se réveille. Il n'y a plus lieu d'hésiter; il faut partir, il faut voyager. Et déjà tous les deux « étaient dans les occupans préparatifs et l'allègre envolée d'imagination qui précède un voyage, » lorsqu'un matin la maladie tout à coup vient frapper le noble

lord, non pas une maladie vulgaire, une maladie naturelle, mais une maladie étrange, « une maladie inexplicable, » d'où vous allez voir sortir une catastrophe encore plus étrange. En effet, il fallait bien trouver une démonstration de l'idée de M. de Goncourt, et une de ces démonstrations qui désarment l'incrédulité même. L'idée, peut-être l'entrevoyez-vous maintenant, c'est que le démon du théâtre, « le diable au corps » dont parlaient nos pères, ne lâche pas sa proie. Comment vous y prendriez-vous? Rien de plus simple. Nous, nous allons terminer la maladie de lord Annandale par une « agonie sardonique. » A ce spectacle « des jeux bizarres du muscle *risorius* et du grand zygomatique, » la Faustin, mise en face « de la plus étonnante chose qu'il soit donné à un artiste dramatique de voir, » sentira renaître insensiblement en elle l'instinct « despotique » de l'imitation théâtrale. Elle se retournera vers la « glace verdâtre de la vieille toilette, » le mourant reprendra connaissance, appellera ses laquais, « fera mettre dehors cette femme... » et le roman est terminé.

Sera-t-ce là par hasard, ce « roman réaliste de l'élégance » qu'il y a trois ans M. de Goncourt nous promettait dans sa préface des *Frères Zemganno*? Les *Frères Zemganno*, nous étions prévenus, on ne nous prenait pas en traître, c'était « de l'imagination dans du rêve mêlé à du souvenir. » Pourquoi pas « du rêve dans du souvenir mêlé à de l'imagination? » ou « du souvenir dans de l'imagination mêlée à du rêve? » Les phrases de M. de Goncourt ont cela d'admirable que par quelque bout qu'on les prenne, c'est toujours le même non-sens. Aujourd'hui donc *la Faustin* serait-elle « l'étude appliquée, rigoureuse et non conventionnelle de la beauté, une étude pareille à celle que la nouvelle école venait de faire de la laideur, » dans *l'Assommoir* et, bien des années auparavant, dans *Germinie Lacerteux*? J'en ai peur pour M. de Goncourt. Beaucoup des notes au moins qu'il avait prises pour cette étude ont passé dans *la Faustin*: elles sont datées; et il me paraît visible qu'elles ne sont pas d'hier dans les tiroirs du romancier. J'aurais souhaité, — car il y en a quelques-unes qui ne manquent pas d'un certain intérêt, — qu'il en fît un plus habile emploi; mais, et quoiqu'il charge sa composition d'autant d'intentions que son style, il ne sait pas composer. Expliquons rapidement ce que nous voulons dire par ce mot: car s'il est un reproche que nos soi-disant naturalistes repoussent plus vivement qu'aucun autre, c'est celui-là.

On nie quelquefois l'influence de la critique, et le fait est qu'on ne voit pas qu'elle ait jamais eu grand empire pour détourner un homme de talent de la tentation à laquelle par malheur il cède le plus volontiers, et qui est d'abonder dans le sens de ses défauts. Mais, en revanche, et par une compensation tout à fait désastreuse, la critique n'a jamais ou presque jamais hasardé une idée aventureuse qu'il ne se soit rencon-

tré quelqu'un pour la pousser à bout et la mener impitoyablement à ses dernières conséquences. Je suis persuadé, pour ma part, que, si l'on avait moins loué dans les écrivains du passé ce que pendant vingt ans on y a loué presque uniquement, — l'abondance, l'exactitude et la particularité des renseignemens qu'ils nous avaient transmis sur les hommes et les choses de leur temps, nos écrivains auraient été détournés de croire, au détriment de la littérature et, quoi qu'on en dise, au grand dommage de leur propre durée, qu'un livre est fait lorsque, dans un cadre quelconque, on a fait entrer tant bien que mal, et presque toujours plutôt mal que bien, plusieurs tiroirs de notes patiemment amassées. Toute sorte de notes ont cet inconvénient qu'il n'y a rien de plus difficile que de résister à la tentation de s'en servir. Mais lorsque, par hasard, — et si j'en crois *Bouvard et Pécuchet*, les préfaces de M. Alphonse Daudet, les études de M. Zola, les livres historiques et les romans de MM. de Goncourt, c'est à peu près ainsi qu'ils procèdent tous, — lorsque donc les notes sont prises pour le plaisir d'en prendre, lorsque l'on n'a pas une raison antérieure de les assembler, lorsque le plan de l'œuvre à laquelle on les fera servir n'est pas déjà déterminé, alors, ô romanciers! gardez-vous de les prendre, ne recevez que l'impression des choses, n'en retenez que la mémoire vague et le souvenir latent; surtout n'essayez pas d'en préciser trop nettement les contours, car, avec vos notes étiquetées, classées, empaquetées, vous ne ferez jamais que de médiocre besogne. Ç'a été le malheur de MM. de Goncourt. Il me reste à le montrer, et qu'ainsi le vice d'une composition artificielle aggrave, dans *la Faustin*, le vice d'une conception étrangement romanesque, elle-même aggravée déjà par le vice d'un style dont le maniérisme est le moindre défaut.

Vous souvient-il peut-être comment Pantagruel, en quittant l'île des Papimanes, eut cette merveilleuse aventure « d'ouïr en haute mer diverses paroles dégelées? » Elles avaient été suprises en l'air, comme chacun sait, par la rigueur du précédent hiver, mais, « advenante la sérénité et tempérie du bon temps, » elles fondaient et, si l'on en croit l'autre, étaient ouïes; « mots de gueule, mots d'azur, mots de sinople, mots de sable et mots dorés. » Si vous voulez ressentir un peu de l'impression qu'éprouva ce jour-là le bon Pantagruel, il vous est aisé: vous n'avez qu'à lire dans le roman de M. de Goncourt sept ou huit pages des quinze ou vingt qu'il a consacrées au compte-rendu (je ne vois pas d'autre mot qui convienne ni d'ailleurs qui doive le flatter davantage) d'un souper chez la Faustin. Ce sont des fragmens de conversation qui s'entre-croisent à travers la table; dont aucun ne répond à aucun, qui pourraient remplir un volume avec autant de vraisemblance qu'ils remplissent huit pages; qui tous ont la prétention d'enfermer une idée; qui tous, pour mieux marquer sans doute que le

lecteur n'y doit chercher la moindre convenance ni le moindre rapport, sont séparés l'un de l'autre par une ligne de points; qui tous, de par la nature même de leur contenu, portent une date différente; qui tous enfin sont artificiellement mis dans la bouche d'hommes qui, très vraisemblablement, ne se sont jamais trouvés réunis autour de la même table en même temps. Mais, comme ils ont pu tour à tour passer par cette salle à manger ou par une autre, leurs paroles y ayant gelé, l'atmosphère tempérée d'abord du souper les dégourdit, puis, plus chaude, les dégèle et, toutes ensemble, elles éclatent dans la confusion du plus étrange brouhaha. Voilà l'image fidèle de la façon de composer qui tend à s'introduire dans le roman.

Elle a cela précisément de commode qu'elle permet au romancier de faire emploi de toutes ses notes et de vider ses tiroirs impitoyablement. M. de Goncourt avait une petite histoire à placer d'un père qui surprend son fils en train de calculer ce que lui coûteront ses frais d'enterrement : il l'a placée sous la responsabilité du *coulissier* Blancheron. Il est superflu de dire qu'elle ne tient à rien ni ne sert de rien. M. de Goncourt avait noté sur ses tablettes un conte indécent d'au-delà les monts; c'était, ou jamais, l'occasion de le placer dans « le monde le plus quintessencié : » il l'a placé dans le compte-rendu d'un dîner chez la sœur de la Faustin. Il est bien entendu qu'il ne rime à rien ni ne conduit à rien. M. de Goncourt avait recueilli je ne sais quelle anecdote sur Rossini : fausse ou vraie, l'anecdote est de celles qui tiennent de la place, mais qui d'ailleurs ne signifient rien; il l'a placée bravement dans cette mémorable conversation chez la Faustin. Faut-il répéter pour la troisième fois qu'elle ne répond à rien ni ne mène à rien? Et ainsi du reste. Vous dites que cela ne tire pas à conséquence, et que l'erreur d'un seul n'aura pas d'imitateurs? Qu'en savons-nous? Car si vous y prenez garde, n'est-ce pas ainsi déjà que trop d'écrivains composent? C'est même ce qu'ils appellent magnifiquement *constituer le milieu* dans lequel ils font mouvoir leurs personnages. Et comme après tout, vivant de la vie de tout le monde, il n'est pas jusqu'aux plus minces rencontres et jusqu'aux plus insignifians petits faits de l'existence journalière, un mot qu'on entend en traversant la rue, une odeur qu'on respire en montant l'escalier, qui n'aient à la rigueur leur part dans la constitution de ce fameux milieu, vous pouvez calculer où cela nous entraîne. Question de mesure, dit-on encore, et question de limite. Avec cela que, s'il y a quelque chose dont se soucie la nouvelle école, ce sont les questions de limite et de mesure! Eh! vraiment, mais ce pauvre Ponsard, dont ils se moquent tant, et que je n'ai nulle envie de défendre contre eux, ne composait pas autrement. Entre les nœuds d'une intrigue telle quelle, un peu plus serrée seulement, parce qu'il s'agissait de théâtre, c'était le même pro-

cédé d'application par le dehors et le même abus du placage. Concevez-vous cependant quelque chose de plus artificiel?

Et ce n'est pas tout. C'est que, non-seulement M. de Goncourt ne sait pas employer ses notes, mais il y a mieux ou pis, c'est qu'il ne sait pas les prendre. « Je veux donc, nous dit-il dans l'espèce de préface en forme de circulaire qu'il a mise à son dernier roman, je veux faire un roman qui sera simplement une étude physiologique et psychologique de jeune fille, élevée dans la serre chaude d'une capitale, un roman bâti sur des *documens humains*... Eh bien! au moment de me mettre à ce travail, je trouve que les livres écrits sur les femmes par les hommes manquent... manquent de la collaboration féminine. » Et, là-dessus, de demander aux lectrices de *la Faustin* « un rien de leur aide et de leur confiance ; » sur un morceau « de papier un peu de leur pensée en train de se ressouvenir, » et la révélation de « toute l'inconnue féminilité du tréfond de la femme. » On adressera les manuscrits à l'éditeur Charpentier : la préface ne dit pas s'ils seront rendus. Ainsi, voilà un *psychologue*, à ce que l'on prétend, qui n'a pas l'air de se douter que le propre du ressouvenir est de déformer la réalité des choses, et que c'est par cette porte une fois entr'ouverte que la fantaisie de l'imagination et le mensonge du rêve se glissent pour altérer l'expression vraie de la vérité. Le souvenir! mais c'est la projection de l'éternelle illusion sur la réalité passée! Et voilà de plus un *styliste* qui ne sait pas encore qu'un document apprêté cesse d'être un document où l'on puisse avoir confiance, et que, si par hasard quelque femme incomprise répond à cet appel, sa première, involontaire et fatale préoccupation sera d'arranger ses confidences pour l'impression, je veux dire pour la gloriole de les retrouver tels quels dans le roman futur de M. de Goncourt. Et voilà enfin un *sensitif* qui ne sent pas que, même sous la protection de l'anonyme, aucune femme, de celles dont les révélations seraient le plus curieuses, n'aura l'impudeur de livrer ainsi le plus secret d'elle-même à l'indiscrétion du romancier de *la Faustin*. Peut-on se faire une plus fausse idée des conditions de l'observation? et n'avais-je pas raison de dire que M. de Goncourt était aussi loin du vrai *naturalisme* par le procédé de sa composition que par la singularité de ses conceptions et l'étrangeté de son style ?

Or, nous l'avons dit et nous le répétons, une doctrine qui, pas plus que les autres doctrines esthétiques, n'est née spontanément, mais qui, comme toutes les autres, est sortie de l'observation, de la comparaison et de la classification des œuvres; une doctrine dont l'histoire de l'art hollandais et du roman anglais est la démonstration plusieurs fois séculaire; une doctrine assurément incomplète et, à beaucoup d'égards, très étroite, mais cependant, avec un peu d'artifice, dans la formule de laquelle on ferait entrer la peinture vénitienne, nous ne dirons pas que

nous ne voulons pas, parce que la volonté est changeante, nous dirons que nous ne pouvons pas l'abandonner à ceux qui se réclament d'elle sans la pratiquer ni même peut-être la comprendre. Non certainement, l'auteur de *la Faustin*, roman « quintessencié, » ou de *la Fille Élisa*, roman « canaille, » n'est pas un naturaliste. On peut soutenir qu'il y a plus de naturel dans un vers quelconque d'un poète de l'école du bon sens, quand ce ne serait que le naturel de la platitude et de la banalité, que dans l'œuvre entière d'un Charles Baudelaire. C'est à peu près ainsi qu'il y a plus de réalité dans le roman-feuilleton du premier faiseur venu, dans les romans eux-mêmes de Ponson du Terrail ou d'Émile Gaboriau (je ne nomme que les morts) que dans les huit ou dix volumes de M. de Goncourt. Et pas plus que de l'amoncellement de ses petits papiers sur le XVIIIe siècle, de ses « trente mille brochures et de ses deux mille journaux » (c'est bien, je crois, son chiffre) il n'a su dégager un vrai livre d'histoire, pas plus, de « l'amassement de ses notes prises à coups de lorgnon, » il n'a su tirer un seul récit, où il y ait, toujours pour parler ce langage dont j'espère (dans mes rêves) qu'il emportera le secret avec lui, « de la vraie humanité sur ses jambes. » Attardé du romantisme, si M. de Goncourt était un *naturaliste*, l'auteur de *Tragaldabas* en serait un. Qui le croira? Formé à l'école du mauvais XVIIIe siècle, pompadouresque et crébillonnesque, si M. de Goncourt était un naturaliste, l'auteur de *la Nuit et le Moment* en serait un. Qui le prétendra? Faut-il absolument un mot pour le caractériser? Il représente ce qu'il y a de plus contraire peut-être au *naturalisme*: — à savoir, l'art de fabriquer industrieusement ces curiosités d'étagères où l'impuissance laborieuse d'imiter et de reproduire le réel se tourmente pour ainsi dire, se contourne en mille façons et finit par s'échapper en mille inventions fantastiques, presque toujours curieuses, ingénieuses parfois, mais naturelles, jamais; — ce n'est pas même le *rococo*, c'est le *japonisme* dans le roman.

F. BRUNETIÈRE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 février 1882.

Un ministère est disparu, un autre ministère est venu au monde. Ce que le cabinet du 14 novembre a fait de sa main légère dans sa courte existence plus bruyante que sérieuse, le cabinet nouveau s'est empressé de le défaire en grande partie. Il est certain que ce nouveau cabinet, qui est né le dernier jour de janvier, a eu depuis son avènement assez de travail, ne fût-ce que pour se reconnaître, pour essayer de reconstituer ce que ses prédécesseurs avaient désorganisé, pour remettre un certain ordre rationnel dans une multitude de services découpés ou dispersés par la fantaisie. Il a voulu refaire la direction des beaux-arts telle qu'elle existait depuis longtemps, et en la remettant à sa vraie place, avec les lettres, à l'instruction publique, il lui a rendu naturellement ce qui lui appartenait. Il s'est fait un devoir de reconstituer aussitôt l'administration des cultes démembrée, bouleversée par un esprit brouillon, et en rattachant cette direction réorganisée à la chancellerie, il lui a restitué aussi son nom, son autorité, ses attributions traditionnelles. Les colonies, de leur côté, sont revenues à la marine, dont elles avaient été arbitrairement séparées, et le nouveau ministre, M. l'amiral Jauréguiberry, en homme d'expérience et de maturité, s'est hâté de soumettre à une revision sévère les inventions réformatrices de l'administrateur improvisé qui, à son entrée au pouvoir, annonçait sans façon à de vieux marins qu'ils auraient à gagner sa confiance.

Quinze jours ont à peine suffi pour ce travail, pour faire disparaître presque tout ce qu'on avait créé et faire revivre tout ce qu'on avait détruit, pour revenir en un mot au point où on en était au mois de novembre. C'est la période des décrets rectificatifs, et si, pour le bien du pays, pour la dignité même du pouvoir, on est tenté de trouver que

tout n'est pas pour le mieux dans ces actes contradictoires, dans ces nouveaux décrets qui viennent, à si courte distance, abroger de précédens décrets, les uns et les autres invariablement signés par M. le président de la république, c'est peut-être vrai. Il y aurait seulement à tirer de cette malencontreuse expérience une moralité qui apparaissait déjà distinctement il y a deux mois dans une discussion serrée et vive engagée entre le dernier président du conseil et M. Ribot : cette moralité, c'est qu'il serait plus que temps d'en finir avec ces procédés, d'éviter dorénavant de tout bouleverser à chaque changement de cabinet, de multiplier les ministères par des caprices d'omnipotence ou de camaraderie ; c'est qu'il peut sembler extraordinaire que sous la république, dans un régime libre, on se croie le droit de remanier les plus grands services de l'état, de créer des nécessités de crédits permanens par un décret, lorsqu'on ne peut pas même modifier la condition de la plus modeste municipalité ou engager la plus simple dépense sans une loi. C'est d'autant plus vrai que ces créations de circonstance nées d'une fantaisie sont le plus souvent sans durée et qu'en définitive elles coûtent cher.

Le fait est que ce ministère de deux mois, dont le nouveau cabinet est occupé à liquider la succession depuis quinze jours, aura eu une destinée singulière ; il aura passé son temps à tout remuer, à tout agiter pour ne rien faire et sa courte existence se solde aujourd'hui par ces créations artificielles de ministères qui n'auront été qu'une dépense inutile, par ce plan de revision constitutionnelle qui a disparu avec lui, par ces projets de réformes posthumes qu'il produit maintenant, qu'il aurait tout aussi bien fait de garder dans son portefeuille. De ce règne ministériel de deux mois, il ne reste vraiment à peu près rien, si ce n'est le souvenir d'une déception mêlée d'ironie, et cette impression à peu près universelle que si, à la dernière heure, M. Gambetta a su tomber avec quelque fierté, même avec habileté, il avait certes tout fait pour mériter sa chute. On le voit, on le sent mieux aujourd'hui : M. Gambetta n'avait créé qu'un mirage qu'il a lui-même contribué à dissiper. Il n'avait montré le discernement supérieur d'un politique ni dans le choix des hommes, ni dans la direction des affaires. Avec sa puissance de parole et ses ressources de tacticien, il retrouvera un rôle, et dans tous les cas il reste toujours un chef dangereux d'opposition contre les cabinets qui pourraient se succéder ; mais avant de redevenir pour sa part un prétendant sérieux au pouvoir, il a évidemment à s'éclairer sur les causes de sa dernière mésaventure, à se refaire d'autres idées, d'autres procédés, une autre position. Il a besoin de reconstituer son crédit, de se rendre mieux compte des conditions du gouvernement, et en vérité si quelque chose peut, au lieu de relever son crédit, achever ou aggraver la défaite qu'il a récem-

ment essuyée, c'est bien cet ensemble de prétendues réformes qu'il laisse aujourd'hui se produire en son nom, qui sont probablement destinées à avoir une médiocre fortune.

C'était bien la peine de passer deux mois à méditer ou à ne rien faire pour essayer de se survivre, après la chute du 26 janvier, par cette série d'élucubrations bizarres! Certes les projets ne manquent pas, tous les membres du cabinet du 14 novembre y ont mis la main. Le ministre de l'intérieur de M. Gambetta a son projet de loi sur les associations, qui n'a sûrement rien d'original, surtout rien de libéral, dont tout le secret consiste à transformer en délit le seul fait d'une affiliation quelconque à une association ayant un caractère religieux. La loi semble imaginée, combinée pour cet unique objet. Le dernier garde des sceaux a, lui aussi, son projet savamment élaboré, sa réforme démocratique de la justice, qui supprime tout simplement trois cents tribunaux, au risque de troubler les habitudes, les intérêts des populations éloignées désormais des centres judiciaires, — et qui propose surtout, à titre de nouveauté, d'étendre la juridiction des justices de paix, d'établir un jury correctionnel par arrondissement. Malheureusement, il suffit de lire ce projet pour s'apercevoir qu'en dépit de simplifications apparentes, il ne simplifie rien, qu'il est inapplicable ou dangereux, qu'il n'est fait ni pour relever la magistrature ni pour assurer plus de garanties aux justiciables. Cette idée d'étendre la juridiction des justices de paix particulièrement, elle n'a en définitive rien de nouveau, et appliquée avec prudence, dans des conditions favorables, elle peut sans doute avoir les plus heureux effets; mais avant de procéder à cette réforme qui peut devenir une expérience des plus délicates, est-on sûr d'avoir, à l'heure qu'il est, un personnel à la hauteur de la mission nouvelle qu'il aurait à remplir? Sait-on, de plus, à quel degré d'équité, de libéralisme on arriverait bientôt avec ce système de juges de paix dépendant du bon plaisir de l'état et présidant un jury correctionnel dans un arrondissement? On risquerait infailliblement de tout compromettre, de livrer la justice à deux dangereux ennemis de toute justice, à l'esprit de parti et à l'esprit de localité. On ne tarderait pas à avoir des acquittemens systématiques ou des condamnations passionnées, des représailles pénales. Ce serait surtout vrai aux heures d'excitation. Le dernier garde des sceaux ne s'est pas préoccupé de ces petits inconvéniens. Il a tenu simplement sans doute à montrer qu'il avait, lui aussi, son contingent tout prêt dans les réformes que le vote sur la revision a si brusquement arrêtées au passage; mais de tous ces ministres du 14 novembre qui ont voulu s'illustrer et illustrer le cabinet auquel ils ont appartenu par leurs œuvres posthumes, le plus surprenant, le plus tapageur est certainement M. Paul Bert, le ministre de l'instruction publique à qui M. Gambetta, par un choix plein de tact, a eu la singulière idée de confier l'administration des cultes.

Ce n'est pas que M. Paul Bert se soit jamais sérieusement considéré comme un ministre des cultes, il n'a cru visiblement être qu'un ministre contre les cultes, et il a tenu à prouver qu'il n'avait pas perdu son temps, qu'on n'avait pas eu tort de lui confier la mission de remettre de l'ordre dans les affaires religieuses du pays. Depuis qu'il a quitté le pouvoir, M. Paul Bert ne tarit plus. Il vide ses portefeuilles; il écrit à son « cher conseiller d'état, » M. Castagnary, qui l'a aidé dans l'administration des cultes de sa « science générale, profonde, et de ses connaissances spéciales en ces délicates matières. » Il divulgue le projet qu'il avait médité avec son collaborateur, — une loi sur « l'exercice du culte catholique » en France, la grande charte des garanties de l'état, de la société civile. Si on avait pu douter un instant de l'esprit que M. Paul Bert portait dans ces affaires, qui sont effectivement plus délicates qu'il ne le croit, on ne peut certes plus s'y méprendre, on sait à quoi s'en tenir, et par les actes et par les déclarations de cet étrange régulateur des cultes. M. Paul Bert, avec une jactance presque naïve, prétend que, devant un ministre comme lui, décidé à tenir tête à toutes les usurpations cléricales, l'église s'est tenue pour avertie, qu'il y a eu à son avènement « une grande accalmie, une pacification apparente. » Il assure même que les plus hauts dignitaires ecclésiastiques lui ont offert, pour rendre la paix définitive, leur actif et tout-puissant concours. Le fait est que M. le cardinal Guibert, archevêque de Paris, aidant le dernier ministre des cultes à pacifier l'église, c'eût été curieux, et c'est heureusement imaginé! mais M. Paul Bert, on le comprend bien, n'était pas homme à se laisser séduire par cette mise en scène d'une pacification apparente, et il a tenu à prendre ses garanties, à promulguer sa grande œuvre préparée avec le concours de M. Castagnary. A la vérité, c'est simple et c'est complet. D'un côté, M. Paul Bert propose, pour revenir au pacte concordataire, de « dépouiller l'église catholique des immunités et des privilèges que la faiblesse des gouvernemens lui a successivement accordés : » exemption du service militaire, honneurs et préséances, traitement des chanoines, bourses et logement des séminaires, logement des évêques, imposition d'office sur le budget des communes, monopole des pompes funèbres, etc. D'un autre côté, le projet propose d'édicter un certain nombre de dispositions pénales contre des « abus » prévus par le concordat ou les articles organiques, mais non punis jusqu'ici avec une suffisante efficacité : attaques dans l'exercice des fonctions contre des particuliers, des fonctionnaires, des administrateurs, absences non justifiées, publication non autorisée d'actes émanant de la cour de Rome, etc. Les ecclésiastiques pourront être punis de la prison ou de la suspension du traitement, et qui prononcera cette suspension? Tout simplement le ministre! Le dernier mot du progrès

démocratique et laïque dans ce savant et minutieux projet, c'est évidemment ce qui concerne le jardin des curés de village. Ce jardin ne devra pas dépasser six ares, il pourra cependant aller jusqu'à six ares : moyennant quoi la société laïque est en sûreté !

Et après cela, pourra-t-on dire que le ministère du 14 novembre n'avait pas une grande politique, de grands desseins, qu'il ne méditait pas de sérieuses et libérales réformes au moment où il a été surpris par le vote sur la revision ? Heureusement, il faut bien s'en consoler, les lois de M. Paul Bert, comme les autres, ne sont que des projets, et le testament du cabinet du 14 novembre n'est pas d'une exécution obligatoire; il risque d'être cassé. Si M. Gambetta a cru se remettre en crédit et préparer ainsi son prochain retour aux affaires, il s'est trompé. Il n'a réussi qu'à rendre plus plausibles les causes d'une chute que M. le président de la république avait, dit-on, prévue dès le début, et la nécessité d'un ministère moins compromis, appelé à dégager une situation troublée.

A dire vrai, c'est l'avantage le plus clair, c'est la force relative du nouveau cabinet d'être arrivé à la direction des affaires après cette turbulente et incohérente expérience des derniers mois. Les fautes de ses prédécesseurs ont été sa raison d'être et lui ont créé tout d'abord une certaine facilité, une certaine position où il a pu s'établir sans grande contestation. Il a profité, pour son avénement, de la défaveur qui accompagnait l'administration du 14 novembre dans sa retraite et de l'impossibilité à peu près reconnue d'arriver pour le moment à une combinaison autre que celle qui a été adoptée. Ce ministère, qui ne date que de quelques jours, il a eu après tout jusqu'ici une suffisante liberté. Il a pu, sans rencontrer la moindre résistance, sans exciter même la moindre surprise, se livrer à ce travail de revision des œuvres ministérielles par lequel il a débuté, défaire ce qu'on avait fait, relever ce qu'on avait détruit, réorganiser les services; personne n'a songé à lui en demander compte. Il a pu surtout, sans plus de retard, se débarrasser d'une difficulté politique préliminaire, de cette question de la revision constitutionnelle que les discussions de la chambre n'avaient certes pas éclaircie, que le vote du 26 janvier laissait, au contraire, plus obscure et plus indécise que jamais. Il est clair que logiquement cette revision avait disparu dans la crise dont elle avait été la première cause ou le prétexte ostensible, que le nouveau ministère ne pouvait pas être arrivé au pouvoir pour recommencer aussitôt la campagne de M. Gambetta, et le président du conseil a trouvé l'occasion d'une facile victoire dans l'interpellation qui lui a été adressée pour lui demander ce qu'il pensait de tout cela, ce qu'il entendait faire du vote du 26 janvier. M. de Freycinet, avec sa dextérité de parole, est convenu qu'il n'entendait rien faire du tout du vote du 26 janvier; il n'a pas eu

beaucoup de peine à montrer que la résolution votée par la chambre n'était pas de celles qu'il pouvait être obligé de porter au sénat, que cette résolution d'ailleurs avait trouvé la majorité de la chambre elle-même fort divisée, et que dans ces circonstances, par toute sorte de raisons, ce qu'il y avait de mieux, c'était de n'en plus parler pour le moment. M. de Freycinet n'a pas précisément, pour employer le mot vulgaire, enterré la question ; il l'a du moins ajournée à des temps meilleurs, et tandis que M. Gambetta faisait de la revision de la constitution la condition première de toutes les réformes qu'il promettait, le nouveau président du conseil s'est prudemment contenté de laisser entrevoir cette revision comme le couronnement possible, éventuel des réformes qu'il se réserve de proposer.

C'est une première difficulté écartée avec l'assentiment de la chambre elle-même. C'est un premier point sur lequel le cabinet du 30 janvier n'a point hésité à répudier l'héritage du cabinet du 14 novembre, et il n'est pas plus disposé sans doute à accepter la succession sur un certain nombre d'autres points. Il est assez vraisemblable, il est même certain, que le nouveau garde des sceaux, M. Humbert, qui est un jurisconsulte sérieux, n'est nullement décidé à s'approprier la réforme judiciaire de M. Cazot, et il est plus vraisemblable encore que le gouvernement d'aujourd'hui se fera un devoir de laisser à M. Paul Bert l'honneur de ses interprétations concordataires aussi bien que de ses prévoyantes instructions sur les jardins des curés de village. Il y aura d'autres projets, d'autres réformes qui iront rejoindre tout ce qui a été déjà présenté depuis qu'on est convenu qu'il faut tout réformer. Qu'en sera-t-il au bout, et des projets substitués à ceux qui ont été proposés par le dernier cabinet, et de la politique du gouvernement dans cette phase où l'on vient d'entrer, et de l'existence même du ministère qui ne compte encore que quelques jours ? Voilà justement la question qui est loin d'être éclaircie.

Non, sûrement, bien que les premières difficultés aient été vaincues, bien que les circonstances favorables ne manquent pas plus que les bonnes intentions au nouveau cabinet, non, tout n'est pas clair. La situation ne laisse pas d'être laborieuse, par toute sorte de raisons politiques, parlementaires, publiques ou intimes. On vient de le voir ces jours derniers par un petit conflit de notes anonymes touchant précisément le point vif, cette question des finances et des grands travaux publics, sur laquelle on a eu à s'entendre avant la constitution du cabinet. Une de ces notes a dit : « On a généralement donné une forme trop absolue aux conditions mises par M. Léon Say à son entrée au ministère. » Et on expliquait comment il ne s'agissait que d'une renonciation momentanée à des émissions de dette amortissable pour des travaux qui ne seront pas ralentis, qui sont d'ailleurs dotés

d'avance pour cette année. Une autre note a répondu aussitôt assez vertement que c'était une erreur de dire « que M. Léon Say n'avait pas mis des conditions absolues à son entrée dans le cabinet. » Et la note ajoutait qu'il y aurait à prendre des mesures pour que les travaux ne fussent pas ralentis, mais qu'il n'y aurait d'émission de dette amortissable ni cette année ni l'année prochaine. Au fond, le désaccord n'est pas sans doute complet sur l'utilité de travaux que personne ne veut abandonner; mais il est bien clair qu'on ne s'entend pas absolument sur les moyens. Il est encore plus clair que si, entre les ministres disposant de la direction des affaires, l'esprit de bonne intelligence reprend souvent ses droits, il y a assez habituellement quelque arrière-pensée, une sorte de divergence sous-entendue, latente, dans la manière de comprendre les conditions que M. Léon Say a mises à son entrée au pouvoir. Que dans la pensée de M. le ministre des finances, ces conditions aient été dès le premier jour absolues, cela ne paraît pas douteux, et M. Léon Say est d'autant plus fondé à les maintenir qu'en les posant il a donné une autorité particulière au cabinet, et qu'en les abandonnant aujourd'hui, il s'affaiblirait lui-même et il affaiblirait le ministère. Il n'y a rien d'absolu, c'est possible. L'essentiel est qu'il y ait dans certaines affaires une fermeté de pensée et de volonté connue. M. Léon Say a montré cette fermeté à son entrée au pouvoir; il ne peut que s'honorer et servir utilement le pays en la gardant jusqu'au bout. Qu'arrive-t-il avec ces systèmes évasifs qui paraissent quelquefois habiles? On cède un jour sur un point, le lendemain sur un autre point. Les prétextes parlementaires ou autres ne manquent pas, et on finit bientôt par n'être plus qu'un ministère sans autorité comme sans caractère, à la merci du premier incident imprévu.

Les affaires de l'Europe, à première vue, n'offrent sans doute pour le moment rien de grave, rien qui laisse pressentir à courte échéance de ces crises violentes, de ces complications faites pour passionner et agiter le monde; elles ne semblent pas moins assez singulièrement enchevêtrées, même assez troublées, surtout vers l'Orient, où la dernière guerre de la Russie contre les Turcs a laissé plus de confusions que de solutions définitives. On s'est efforcé, à la vérité, de tout régler dans les congrès et dans les conférences, par des traités et par des supplémens de traités. On a réussi jusqu'à un certain point, si l'on veut, à reconstituer une situation plus ou moins régulière. Le malheur est que l'Orient est la région où rien ne finit, où les difficultés et les problèmes ne font que se déplacer, compliqués de toutes les influences rivales qui ne cessent de se rencontrer sur ce champ de bataille ouvert, préparé depuis un siècle par la décadence ottomane. Cette question d'Orient, on a beau croire de temps à autre l'avoir résolue, elle renaît toujours d'elle-même, elle ne cesse de sub-

sister par le jeu perpétuel des antagonismes, par les efforts des Turcs pour ressaisir jusque dans leurs défaites un peu de leur puissance à la faveur des divisions européennes, par l'incompatibilité de races ennemies, par l'incohérence de populations mal soumises. Elle se réveille tantôt sur un point, tantôt sur un autre point, à tout propos et sous toutes les formes; elle se manifeste comme aujourd'hui par une insurrection nouvelle dans l'Herzégovine aussi bien que par ces complications égyptiennes qui ont l'air de prendre quelque gravité, où se retrouvent toujours les mêmes élémens, et l'anarchie orientale et les conflits d'influences.

Chose singulière! lorsqu'il y a six ou sept ans déjà, se préparait la guerre dont le traité de Berlin a consacré les résultats, le premier prétexte, le préliminaire de cette guerre était l'insurrection qui avait éclaté dans la Bosnie et dans l'Herzégovine, qui excitait bientôt la Serbie et le Montenegro à prendre les armes. Deux années durant, la diplomatie européenne s'épuisait en négociations, en mémorandums de toute sorte, en programmes de réformes qu'elle proposait au sultan; elle ne se faisait faute d'exposer les griefs des insurgés, les exactions, les abus, les iniquités de l'administration turque. Aujourd'hui tout est changé. Ce n'est plus le sultan qui règne dans ces provinces, c'est l'Autriche qui a reçu de l'Europe, comme on le dit, « le mandat d'occuper et d'administrer » la Bosnie et l'Herzégovine. C'est l'Autriche qui a maintenant à faire face aux insurrections qui assaillaient autrefois la Turquie, et ce qu'il y a de plus curieux, c'est que les griefs des nouveaux insurgés sont à peu près les mêmes. On reproche à l'Autriche d'avoir assez stérilement employé ces trois dernières années d'occupation, de n'avoir réalisé aucune des réformes qu'on demandait jadis si impérieusement aux Turcs, de n'avoir ni régularisé la justice, ni amélioré le système agraire, ni allégé les impôts. L'esprit de révolte n'a pas tardé à renaître contre les nouveaux occupans ou les nouveaux maîtres, et la récente application du recrutement militaire n'a fait que l'enflammer. La vérité est que l'insurrection a pris rapidement des proportions inquiétantes. Elle s'étend des bouches de Cattaro et du littoral dalmate jusque dans l'intérieur de l'Herzégovine et même en Bosnie... Elle a des retranchemens inaccessibles aux confins du Montenegro. Les insurgés, par bandes de deux cents ou trois cents se répandent de tous côtés, pillant, commettant de véritables atrocités, et le mouvement a cela de caractéristique qu'il est l'œuvre moins des musulmans que de la population chrétienne orthodoxe particulièrement surexcitée. Bref, c'est le renouvellement des anciennes insurrections, non plus cette fois contre les Turcs, mais contre les Autrichiens, qui paraissent avoir été un peu surpris, qui ont eu jusqu'ici quelque peine à tenir tête aux bandes dont ils sont entourés. Le gou-

vernement lui-même d'ailleurs ne s'est pas dissimulé la gravité du mouvement, puisqu'il s'est empressé de demander aux délégations austro-hongroises un crédit de 8 millions de florins qui sera évidemment insuffisant, de son propre aveu, qui ne pourra suffire tout au plus qu'à envoyer des forces nouvelles pour engager toute une campagne redevenue nécessaire, comme aux premiers jours de l'occupation. En réalité, l'Autriche a aujourd'hui sa Tunisie sur l'Adriatique !

S'il ne s'agissait que d'une explosion nouvelle de cette anarchie locale qui est depuis longtemps la condition de ces provinces, l'Autriche serait certes assez puissante pour la dompter, et elle est assez habile, assez bien servie pour y mettre moins de temps que les Turcs. La question est justement de savoir si l'insurrection est purement et simplement un fait local, si, en d'autres termes, elle ne reçoit pas des excitations et des secours du dehors comme cela est arrivé il y a sept ans. Le nouveau ministre des affaires étrangères, le comte Kalnoki, qui a été interpellé devant les délégations et qui a débuté avec succès dans son rôle parlementaire, s'est cru en mesure de dissiper les craintes qui avaient été exprimées. Il n'a point hésité à donner l'assurance que l'insurrection n'avait d'appui nulle part, ni dans le Montenegro, ni en Serbie, ni à Constantinople, ni à Saint-Pétersbourg, et que l'Autriche, s'appuyant sur l'Allemagne, avait toute la liberté de ses mouvemens, comme elle a la puissance de ses armes. C'est là ce qu'on peut appeler la vérité officielle sur les intentions présentes des gouvernemens, et le ministre des affaires étrangères de l'empereur François-Joseph a pu s'en prévaloir. Mais ce n'est qu'une vérité officielle, et le comte Kalnoki lui-même n'a pas caché que, si les cabinets n'avaient que des intentions amicales, la propagande panslaviste restait toujours active, que le dernier soulèvement n'était sans doute qu'un incident d'une agitation plus vaste entretenue partout dans les Balkans par les passions et les ambitions de race. Il en a dit assez en même temps, ce nous semble, pour laisser comprendre que tout pourrait s'aggraver, si on n'avait pas des ménagemens infinis, si on cédait à la tentation de chercher plus de sécurité dans quelque occupation partielle du Montenegro ou de la Serbie.

C'est là, en effet, le danger de ces terribles questions : on ne sait jamais ce qu'elles deviendront sous l'influence des passions ou des accidens qui peuvent les dénaturer ou les précipiter, jusqu'à quel point les gouvernemens eux-mêmes resteront maîtres de leurs résolutions. Le prince Nikita du Montenegro peut avoir pour le moment, comme l'espère le comte Kalnoki, la meilleure volonté de ne pas recommencer contre les Autrichiens le jeu qu'il a joué contre les Turcs, de ne donner ni secours, ni asile aux insurgés de la Crivoscie et de l'Herzégovine. Il peut voir son avantage à rester l'allié et l'ami d'une puissance comme l'Autriche, à garder tout au moins une certaine neutralité; mais il lui

sera sûrement difficile de fermer sa frontière, d'empêcher ses montagnards de se joindre à l'insurrection, ou les insurgés crivosciens de s'appuyer sur son territoire, et s'il ne le peut pas, si les Autrichiens sont conduits à se plaindre, à exiger des garanties, les difficultés peuvent naître aussitôt. — Le gouvernement du tsar est dans les dispositions les plus favorables, les plus pacifiques, il l'a déclaré au comte Kalnoki, qui était récemment ambassadeur à Saint-Pétersbourg. Il ne fait rien, il ne dit rien qui puisse inquiéter l'Autriche, nous l'admettons; mais autour de lui les passions slaves ne cessent de s'agiter, et certes rien ne le prouve mieux que le langage tenu récemment par un personnage d'une assez grande notoriété, par le général Skobelef, qui a été un des plus brillans soldats de la dernière campagne. Dans un banquet qui a eu lieu à Moscou pour l'anniversaire de la prise de Geok-Tepé, le général Skobelef a revendiqué tout haut pour la Russie la mission de porte-drapeau du panslavisme contre « l'européisme cosmopolite, » et faisant allusion à l'insurrection de l'Herzégovine, il n'a pas craint d'ajouter: « En ce moment, des Slaves combattent pour leur indépendance; je sens mon cœur se serrer, et la voix me manque pour exprimer tout ce que je pense. » Le général Skobelef peut être désavoué, soit! La passion nationale ne reste pas moins; elle parle comme elle parlait à la veille de la dernière guerre, et si l'appel des Slaves des Balkans se faisait de nouveau entendre assez haut, le gouvernement russe, en dépit de ses embarras intérieurs, résisterait-il jusqu'au bout?

Voilà le point délicat, de telle sorte que cette insurrection de l'Herzégovine peut, selon les circonstances, rester un incident limité ou prendre un caractère assez sérieux pour réveiller toutes les questions, pour montrer une fois de plus ce qu'il y a de précaire dans la situation de l'Europe. On n'en est pas sans doute fort heureusement à voir se réaliser dès demain ces merveilleux plans de diplomatie et de reconstruction européenne que des esprits inventifs prêtaient récemment à M. de Bismarck en vue de nouveaux conflits; cette promptitude des imaginations à s'échauffer au premier coup de fusil des insurgés crivosciens est dans tous les cas le signe de ce qu'il peut y avoir toujours de périlleux dans le moindre de ces incidens orientaux.

Sous une autre forme, dans d'autres conditions, les affaires égyptiennes ne sont certes pas moins graves qu'une insurrection dans l'Herzégovine; elles représentent à vrai dire une face particulière de cette éternelle et multiple question d'Orient. Il est certain que ce qui se passe depuis quelque temps, surtout depuis ces derniers mois, à Alexandrie et au Caire est étrange, que ces événemens ont plus d'une fois déjà déconcerté toutes les prévisions et qu'à l'heure où nous sommes, la crise vient de prendre un caractère tel qu'on ne voit plus bien comment elle se dénouera. La situation de l'Égypte, telle qu'elle

apparaît aujourd'hui, est, on ne l'ignore pas, la conséquence d'une intervention de la force militaire qui a commencé à se manifester l'an dernier, qui en est bientôt venue à dominer le khédive, le faible Tewfik, en lui imposant la réunion d'une chambre des notables et un changement de ministère. Cette insurrection soldatesque préparée et conduite par des colonels, particulièrement représentée par le plus entreprenant des chefs militaires, Arabi-Bey, cette insurrection a paru d'abord se contenter de ce premier succès, de la réunion des notables et du nouveau cabinet placé sous la présidence de Chérif-Pacha ; mais il est clair que dans la pensée des fauteurs de la sédition Chérif-Pacha n'était qu'une transition, que l'assemblée des notables elle-même n'existait qu'à la condition d'être l'instrument commode d'Arabi-Bey, qui s'était proclamé le « tuteur armé du peuple, » le chef du parti national, et le parti dit national ou militaire vient, en effet, de dévoiler ses desseins, de faire un pas de plus. Il s'est servi, — à propos du budget, — de l'assemblée des notables pour dicter encore une fois ses volontés au khédive, pour lui imposer un nouveau cabinet qui est censé avoir pour président Mahmoud-Barroudi, dont Arabi-Bey est, à vrai dire, le chef réel sous le titre de ministre de la guerre. Il n'était que sous-secrétaire d'état avec Chérif-Pacha ; il est maintenant ministre avec Mahmoud-Barroudi. C'est lui qui a mené toute cette campagne avec une singulière audace d'ambition ; c'est Arabi-Bey qui est devenu visiblement une sorte de dictateur devant qui le khédive et les notables font une assez pauvre figure. La question est maintenant de savoir quelles sont les conséquences possibles de ce mouvement, dans quelle mesure il peut modifier les conditions intérieures de l'Égypte, comment aussi il entend s'accommoder avec les relations internationales établies jusqu'ici, avec les droits reconnus aux puissances européennes protectrices de l'ancienne vice-royauté de Méhémet-Ali.

Qu'on le remarque bien : il n'y a point ici, en Égypte, comme dans d'autres provinces du monde ottoman, des révoltes traditionnelles des races opprimées, des agitations slaves, des luttes entre chrétiens et musulmans, pas plus qu'il n'y a cette éternelle question de l'intégrité de l'empire turc. C'est une situation toute particulière où depuis longtemps la suzeraineté du gouvernement de Constantinople n'est plus qu'un mot, en dépit des tentatives du sultan pour maintenir son autorité, où l'indépendance égyptienne représentée par le khédive est la seule réalité garantie par l'Europe, par les traités comme par une tradition déjà longue. Cette garantie est réelle, effective, quoiqu'elle se manifeste sous des formes et dans des proportions différentes. Entre toutes les puissances qui ont certainement le droit de s'occuper de ce qui se passe dans la vallée du Nil, mais qui n'ont pas des intérêts également directs, la France et l'Angleterre ont été de tout temps

appelées à maintenir cette garantie essentielle dans toute sa force, dans toute son efficacité. Elles n'ont jamais cessé d'être présentes à Alexandrie et au Caire, parce qu'elles y ont, plus encore que les autres puissances, des intérêts de toute sorte, politiques et commerciaux. Elles ont été souvent rivales dans ces contrées du Nil, elle agissent depuis longtemps d'intelligence. Elles ont contribué en commun à sauvegarder l'indépendance, à favoriser la prospérité intérieure du pays, et c'est justement pour mieux garantir la sécurité, le développement matériel de l'Égypte, qu'elles ont été conduites dans ces dernières années à constituer, d'accord avec le khédive, ce qu'on appelle le « contrôle européen, » c'est-à-dire le contrôle de la France et de l'Angleterre. Les deux puissances ont acquis ce droit, elles l'ont exercé dans leur propre intérêt sans doute, mais aussi dans l'intérêt de l'Égypte elle-même, dont les conditions financières se sont singulièrement améliorées sous la surveillance active, directe et efficace des agens européens. Il s'agit maintenant de savoir si on permettra que ce droit, ces intérêts soient lésés ou méconnus, soit par la Porte, qui essaie toujours de ressaisir son autorité à la faveur des événemens, soit par la révolution qui vient de s'accomplir au Caire. L'Angleterre et la France n'en sont point, à vrai dire, à se préoccuper de cette situation. Déjà il y a deux mois, elles adressaient au khédive une note collective par laquelle elles renouvelaient au prince l'assurance de leur protection et refusaient d'avance leur sanction à tout ce qui sortirait d'une explosion d'anarchie. Depuis ce moment, à mesure que les événemens se déroulaient, les cabinets de Paris et de Londres avaient été conduits à préciser leurs résolutions, à délibérer sur la nécessité d'une intervention militaire combinée lorsque la dernière crise a éclaté au Caire, tandis que le ministère changeait à Paris.

Quel est le dernier mot de cette révolution égyptienne, qui n'est pas sans doute arrivée à son terme? On ne peut le dire avec précision; il est même fort à craindre que les chefs du mouvement en viennent bientôt à méconnaître toute autorité européenne, et c'est ici que la question peut se compliquer, que toutes les politiques peuvent se trouver en présence. Ce qu'il y a de sûr, c'est que l'Angleterre et la France ne peuvent abandonner leurs intérêts, et elles ont en cela l'avantage de représenter l'intérêt de l'Europe tout entière. Lorsque la Porte, impatiente de profiter des événemens, s'est adressée récemment à Berlin, à Vienne, à Saint-Pétersbourg comme à Rome, elle a reçu une réponse invariable, c'est que tout le monde désirait le maintien de la situation présente. L'Angleterre et la France ne demandent rien de plus; ce qu'elles veulent, ainsi que lord Granville l'a dit ces jours derniers devant le parlement anglais, « c'est maintenir les droits souverains du sultan, la position du khédive, développer les institutions égyptiennes, et faire respecter toutes les obligations internationales. »

Sur ce terrain, toutes les puissances peuvent et doivent se retrouver d'accord pour suivre une politique commune dont le dernier mot est après tout de sauvegarder les intérêts universels et la civilisation dans cette partie de l'Orient.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

La liquidation de fin janvier a consacré la défaite de la spéculation à la hausse. Cette spéculation, qui, depuis plusieurs années, avait marché de succès en succès et résisté à toutes les crises, a dû mettre bas les armes et se rendre à discrétion à ses ennemis, c'est-à-dire aux banquiers reporteurs. On lui doit, à cette spéculation, il ne faudrait pas trop l'oublier au moment où elle sombre, le relèvement rapide et éclatant du crédit de la France au lendemain des plus terribles épreuves. C'est elle qui a conduit notre rente 3 pour 100 de 55 à 85 francs, et le 5 pour 100 de la libération du territoire de 82 fr. 50, premier cours d'émission, à 120 francs, cours de conversion que nos gouvernans n'ont pas eu l'habileté de saisir au moment propice. Il est vrai que cette spéculation à la hausse a suivi l'exemple de tous les grands conquérans. Après les solides et substantielles victoires, elle a poursuivi les triomphes pompeux et bruyans, les coups d'éclat qui étonnent les esprits et frappent l'imagination. Elle a porté successivement toutes les valeurs à des prix qu'elle n'eût même pas rêvés au début de la campagne; elle s'est grisée de son pouvoir et a voulu imposer au monde financier le régime des actions à 3,000 francs pièce.

La chute a été soudaine, et le coup a été d'autant plus rude pour la spéculation qu'elle tombait de plus haut. La crise est une des plus intenses dont on ait souvenir à la Bourse, bien qu'elle n'atteigne en aucune façon, comme nous l'avons déjà fait remarquer, les sources vives de la production, du travail et, par conséquent, de la richesse de la nation. Crise de spéculation, elle frappe tout ce qui, à Paris et dans les départemens, a plus ou moins spéculé à la hausse dans ces derniers temps; c'est dire que le nombre des ruines individuelles ne saurait être en tout cas que trop élevé. Mais elle ne fera subir à

l'épargne proprement dite que des pertes momentanées, dont elle va d'ailleurs lui offrir la réparation immédiate par la modicité des prix des valeurs mobilières.

Les banquiers reporteurs, qui ont fini par avoir raison, avec la toute-puissance du prix de l'argent, des audaces parfois arrogantes de la spéculation, ne croyaient pas cependant porter le coup de mort à leur adversaire. Ils prévoyaient et préparaient un mouvement brusque et sérieux en arrière, mais non un effondrement, et ils ont pu craindre de se voir entraîner avec leur victime dans l'abîme qu'ils avaient eux-mêmes creusé sous ses pas. De là cette ardeur extrême à sauver la place du *krach* menaçant, de là leur empressement à se prêter à toute mesure ayant pour objet d'éviter l'écroulement du parquet et de la coulisse, et de prévenir la fixation de cours de compensation arbitraires, fixation qui eût été l'arrêt de mort du marché de Paris. Les banquiers étaient perdus eux-mêmes ou du moins fort compromis si la ruine totale de leurs contre-parties les eût forcés de reprendre pour leur compte toute la masse de papiers flottans qu'ils détenaient en report. Aussi ont-ils usé avec intelligence de tous les tempéramens que comportait la situation. On est venu en aide sous toutes les formes aux acheteurs, dans la mesure nécessaire pour les maintenir à flot et les mettre à même de conserver leur solvabilité. Les créanciers ont été pleins de sollicitude pour leurs débiteurs, seul moyen de sauver de la dette ce qui pouvait en être sauvé.

La liquidation de fin janvier s'est donc passée beaucoup plus doucement qu'on ne l'eût pu craindre dans les derniers jours du mois. Grâce aux 80 millions prêtés au parquet et aux 20 millions prêtés à la coulisse, les intermédiaires sont à peu près tous restés debout et ont fait face à leurs engagemens.

A Paris, les secours sont arrivés à temps; à Lyon, le sauvetage n'aura pu s'opérer qu'après coup. On a ici empêché les gens de se noyer; il faut là-bas les repêcher. Des combinaisons sont à l'étude, qui, si elles se réalisaient, remettraient sur pied le parquet lyonnais, à l'exception de quelques-uns des agens trop compromis. Il s'agit de la création de bons garantis par un prélèvement de 30 pour 100 sur les courtages. On ne sait encore si des propositions de ce genre seront agréées par le ministre des finances.

Quant aux suites de la liquidation, nous les voyons se dérouler logiquement depuis le 3 janvier; il faut que toutes les positions qui ont été reportées se dégagent peu à peu, et les intermédiaires se consacrent exclusivement à ce travail. Ils savent que les difficultés auxquelles ils ont échappé en janvier vont se représenter en février, amoindries, il est vrai, mais que la place aura moins de force pour les surmonter qu'elle n'en avait il y a quinze jours. La place est malade; ses médecins l'ont donc mise au régime de la diète. Ils ont ordonné la

suppression à peu près complète, provisoirement, des opérations à terme. Les agens ne veulent plus exécuter d'ordres de vente à découvert, mais ils n'acceptent pas plus volontiers les ordres d'achat sans argent; en sorte que, malgré l'activité incontestable du marché au comptant et l'abondance des demandes de l'épargne qui met à profit le recul des cours, ceux-ci sous le poids des réalisations continues des anciens acheteurs reportés, ne cessent de rétrograder. Il faudra sans doute deux ou trois liquidations pour rétablir l'équilibre entre l'offre et la demande.

Les valeurs qui ont le plus souffert cette quinzaine sont les titres des institutions de crédit. Les imaginations surexcitées ont créé toutes sortes de fantômes; le sort de l'Union générale allait être partagé par la plupart des établissemens de banque. Les rumeurs les plus malveillantes ont circulé et trouvé crédit pendant quelques heures. On s'en est pris d'abord à la Banque d'escompte, dont les titres ont reculé jusqu'au pair. Si le bon sens public ne réagissait pas contre ces terreurs sans raison, que d'envieuses manœuvres provoquent si aisément, il n'est pas une société qui pût rester hors d'atteinte. Après la Banque d'escompte, on attaquerait la Société générale, le Crédit lyonnais, puis, après les banques de dépôts, les établissemens les plus solides, comme la Banque de Paris. La baisse n'a d'ailleurs épargné aucun de ces titres, aucun de ceux du moins que la spéculation avait touchés.

Le mouvement de retour des valeurs nouvellement créées vers le cours de 500 francs s'est encore accentué : le Crédit de France, le Crédit de Paris, la Banque romaine, ont été brusquement ramenés au pair, La grande campagne des valeurs nées avec prime est close ; toutes vont passer sous le même niveau ; quelques-unes déjà, comme la Société financière et la Banque française et italienne ont plongé profondément au-dessous du pair.

Les valeurs industrielles se tiennent beaucoup mieux. C'est de ce côté que se tourne la faveur publique. Le Suez même, encore coté à si haut prix, résiste vaillamment. Les actions du Gaz, des Omnibus, des Voitures, etc. ne sortent pas des portefeuilles. On en peut dire autant des obligations des chemins de fer et du Crédit foncier. L'épargne achète volontiers les actions des chemins français et étrangers. Enfin les rentes françaises conservent une avance de près d'un franc sur les derniers cours de compensation.

Les fonds étrangers ont subi le contre-coup de la crise, mais les achats de la spéculation et de l'épargne au Stock-Exchange ont amorti la chute pour les valeurs internationales qui se négocient principalement à Londres et à Paris.

Le directeur-gérant : C. Buloz.

TABLE DES MATIÈRES

DU

QUARANTE-NEUVIÈME VOLUME

TROISIÈME PÉRIODE. — LIIe ANNÉE.

JANVIER — FÉVRIER 1882

Livraison du 1er Janvier.

Livraison du 15 Janvier.

Livraison du 1er Février.

Livraison du 15 Février.

PARIS. — Impr. J. CLAYE. — A. QUANTIN et Cie, rue St Benoît.

